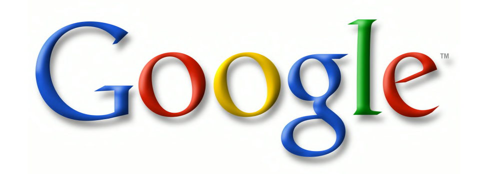
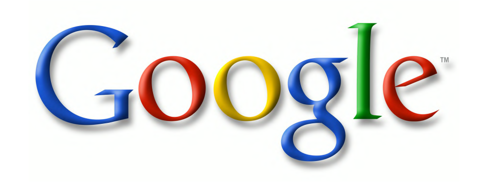
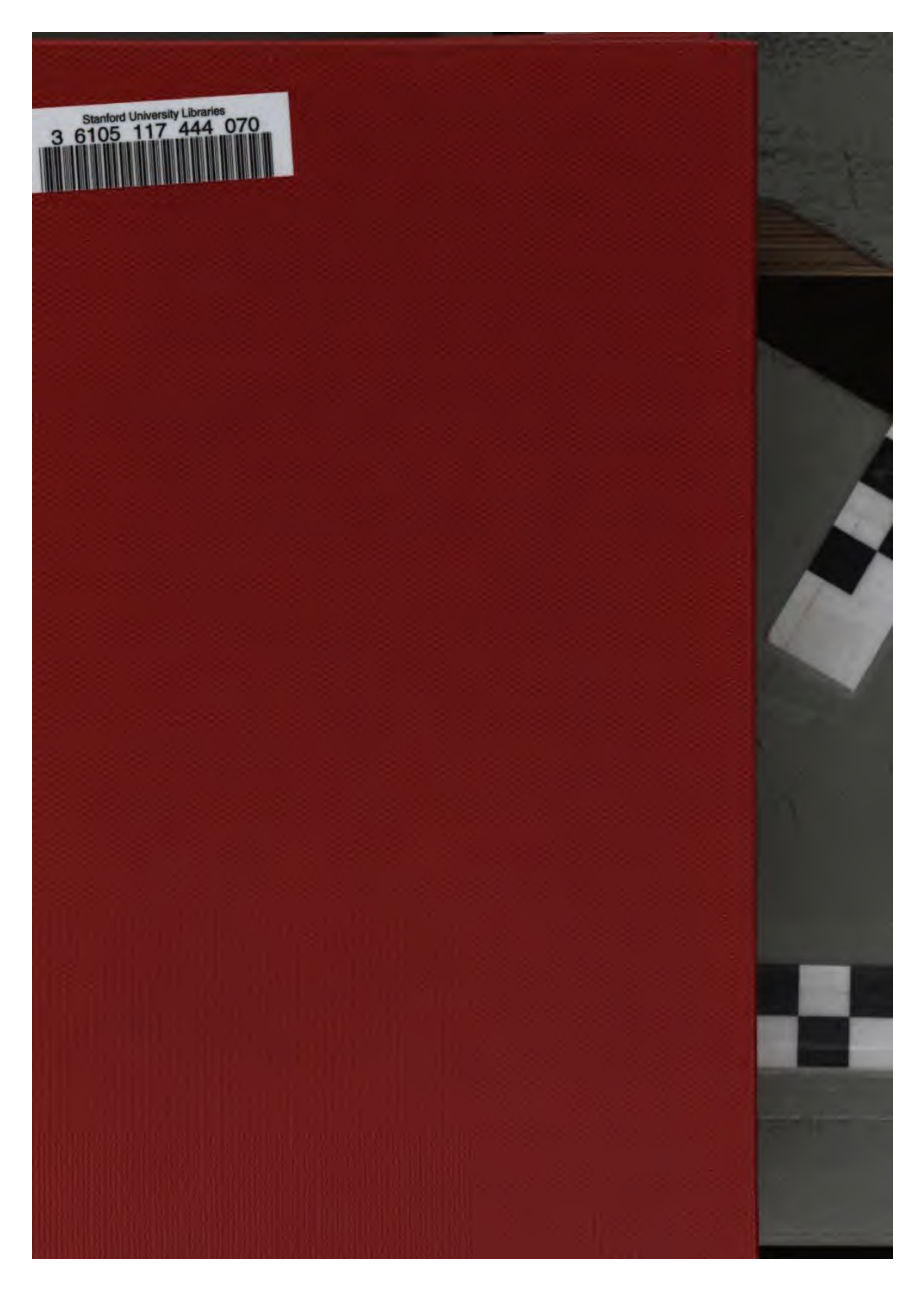





Stanford University Libraries
3 6105 117 444 070

BULLETIN

DE LA

Société Belge d'Etudes Coloniales



QUATORZIÈME ANNÉE

N° 1. — JANVIER 1907

BRUXELLES
L'IMPRIMERIE NOUVELLE (S. A.)
27, Rue de l'Artichaut, 27

1907

SOMMAIRE

Pages

Les Philippines 1

Chronique. — **Afrique** : Maladie du sommeil, rapports du Dr Koch. — Afrique Sud-Occidentale allemande Chemin de fer d'Otavi. 41

Amérique : L'agriculture au Mexique. — L'agriculture au Costa-Rica 44

Asie : Inde anglaise. Irrigation dans le Nord-Ouest. — Asie centrale. Expédition du Dr Stein. — Thibet Voyage du Dr Tafel. — Ceylan. Plantations de caoutchouc . 50

BIBLIOGRAPHIE 57

GRAVURES :

I. Negritos Philippins 19

II. Negrito et Femmes Zambai 25

III. Carte en relief des Philippines (hors texte).

IV. Village fluvial aux Philippines (id.).

V. Philippines : Sur la Grand'Route (id).

BULLETIN

DE LA

Société belge d'Études Coloniales

BULLETIN

DE LA

Société belge d'Études Coloniales

HOTEL RAVENSTEIN

Rue Ravenstein, 3, à Bruxelles

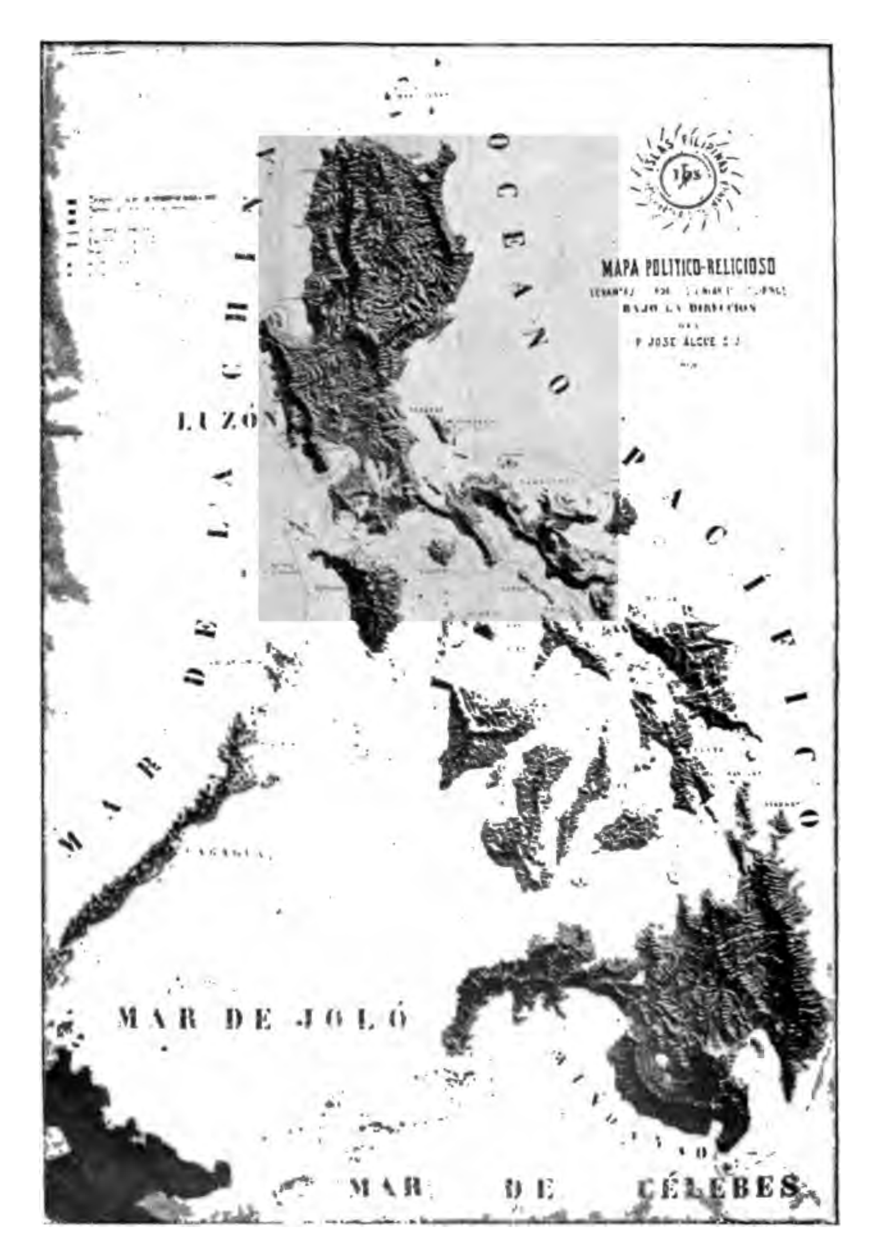


SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : J. BEUCKERS

QUATORZIÈME ANNÉE • 1907



BRUXELLES
L'IMPRIMERIE NOUVELLE
27, rue de l'Artichaut, 27
1907



CARTE EN RELIEF DES PHILIPPINES

AUX PHILIPPINES

Il ne pourrait entrer dans le cadre de cette étude, formée à l'aide de notes recueillies pendant un séjour de près de deux ans à Manille, de 1905 à 1906, de fournir un tableau complet de l'agriculture, du commerce et de l'industrie des Iles Philippines. Semblable travail exigerait l'analyse de volumineuses statistiques. Je ne citerai donc ni le nombre des hectares de rizières, ni l'étendue des plantations de cocotiers et d'abaca ou chanvre de Manille, ni le chiffre de la production des sucreries et me bornerai à indiquer l'importance de ces divers produits. Les mêmes raisons s'opposent à ce que je m'étende longuement sur le mouvement de la navigation et le commerce belgo-philippin. Ces relations entre la Belgique et l'Archipel, encore peu développées, pourraient prendre une énorme extension, mais je ne crois pas que le moment soit venu de discuter cette question bien à fond.

En effet, le traité de Paris de 1899, qui mit fin à la guerre hispano-américaine, dispose que pendant une période de dix ans les produits espagnols se verront appliquer à leur entrée aux Iles Philippines le même traitement que les produits américains. Les traités de commerce qui lient les États-Unis d'Amérique aux différents pays, garantissant aux produits de ceux-ci le traitement de la nation la plus favorisée, ces articles sont mis sur le même pied que ceux de provenance espagnole, de manière qu'à l'heure actuelle les marchandises belges, françaises, anglaises, américaines, etc., paient toutes les mêmes droits d'entrée. Cette

clause cessera de produire ses effets en avril 1909, et l'on se préoccupe avec raison de la question de savoir sur quel pied seront alors traitées les marchandises provenant des pays autres que les États-Unis. Aux Philippines même, personne ne doute qu'un tarif protectionniste en faveur de l'Amérique ne soit mis en vigueur, mais sera-ce le tarif Dingley, adopté aux États-Unis, ou un tarif spécial? Tout le monde l'ignore, d'autant plus que déjà à la fin de 1907 se réunira un parlement philippin ayant un caractère consultatif, et qu'il est impossible actuellement de pronostiquer les décisions de cette Assemblée.

Une grande réserve s'impose donc aux personnes désireuses de créer un nouvel organisme commercial d'importation aux Philippines. La question est bien moins complexe en ce qui concerne l'exportation, celle-ci se composant pour ainsi dire uniquement de chanvre de Manille, qu'on nomme abaca, et de coprah. L'abaca paie des droits de sortie, qui sont remboursés à l'entrée aux États-Unis, par le gouvernement de ce dernier pays: il jouit conséquemment déjà d'un tarif de faveur.

Pour ces deux grandes questions, je ne crois pouvoir mieux faire qu'en renvoyant les personnes intéressées aux rapports publiés au *Recueil consulaire de Belgique*, par MM. Guislain, ancien consul général de Belgique à Manille; P. Verhaegen, vice-consul, ancien gérant intérimaire du poste, et Ch. Le Vionnois, titulaire actuel de notre Consulat de carrière aux Iles Philippines, et, dans le *Bulletin commercial*, à une étude très complète sur l'abaca, due à la plume de mon collègue M. P. Verhaegen.

Sans prétendre aborder à mon tour ces questions, je me contenterai de parler du passé, du présent et de l'avenir des îles Philippines. Ce que je dirai du passé, sera la répétition de ce que des personnes sérieuses et dignes de foi m'ont répété dans maintes conversations: en parlant du présent je montrerai ce que j'ai vu par moi-même ou pour mieux dire ce que j'ai cru voir. Enfin, j'espère, en abordant le chapitre de l'avenir, faire connaître les diverses solutions qu'offre ce que les Américains nomment le problème philippin.

Il pourra ne pas être inutile de débuter par un court aperçu géographique et historique. Les Philippines font partie du grand archipel des Indes Orientales. Elles sont situées au sud des îles du Japon et au nord de Bornéo et des Célèbes, entre les méridiens 116°40' et 125°34' longitude Est et les parallèles 4°40' et 26°10' latitude Nord, c'est-à-dire en pleine zone tropicale. Toutes

les îles de cet archipel sont couvertes de montagnes qui atteignent plus de 5,000 pieds dans la province de Benguet (île de Luzon). Dans les grandes îles de Luzon, Negros et Mindanao, se trouvent des plateaux et des vallées de peu d'étendue.

L'origine de ce groupe d'îles est volcanique. On compte actuellement douze volcans non éteints et parmi eux celui de Taal qui est continuellement en activité. C'est à cette origine que l'on peut attribuer le grand nombre de baies et d'échancrures que présentent les côtes de l'archipel. Une autre cause de ce phénomène réside dans le travail des madrépores. Les côtes étant ainsi découpées, le nombre de ports et d'abris est considérable : il s'élève, en effet, à 167.

Le nombre des îles connues à ce jour est de 3,141, dont 1.668 sont dénommées. Leur surface totale est de 115,026 milles carrés, soit environ 300,000 kilomètres carrés.

Les grandes îles sont Luzon,contenant la capitale Manille et qui a plus de 100.000 kilomètres carrés de superficie puis Mindanao, qui en compte plus de 90,000; vienent ensuite : Samar. Negros, Panay, Paragua, Mindoro, Leyte et Cebu, dont la superficie varie de 5,000 à 13,000 kilomètres carrés.La plupart des îles sont excessivement petites. Il y a 729 îles ayant moins de 2 kilomètres carrés et demi et 2.046 qui ont moins de 250 mètres carrés.

Au point de vue de la population, l'archipel des Philippines compte 7.635,426 habitants, dont 6.987,686 civilisés et 647,740 sauvages. De ces 7.635,426 habitants, 6.931,548, soit 99.2 p. c. sont nés aux Philippines. Parmi les étrangers, il convient de citer les Chinois (41.035). les Américains du Nord (8,135), les Espagnols (3.888), les Japonais (921), les Anglais (667), les Allemands (368). Ce sont là les chiffres du cens de 1902. On estime à l'heure actuelle le nombre des Japonais établis dans les Philippines à plus de 5.000.

Les indigènes civilisés appartiennent aux races suivantes : les Bicol (566.000), Cagayan (160,000), Ilocanos (804.000), Pampangan (281.000), Pangasinan (344,000), Tagalog (1.461,000), Visayas (3.219.000), Lambalan (49.000).

Les non-civilisés forment les tribus des Ata, Bagobo. Batak, Bilan, Bukidnon, Igorot, Ilongot, Mandaya, Mangyan, Manobo, Moro, Subanos, Tagabili, Tagbanua, Tiruray et Negritos.

Ces diverses races et tribus parlent des langages absolument différents. Les Philippins civilisés ont comme lien commun la religion catholique romaine et la langue espagnole que les mieux

éduqués d'entre eux parlent d'ordinaire. Les tribus sauvages n'ont rien de commun entre elles. Elles végètent dans les montagnes et dans les forêts, par petits groupes, au milieu des populations chrétiennes.

Comme seules données historiques, je dirai que la découverte des îles eut lieu en 1521 par Magellan qui fut tué dans la petite île de Mactan, près de l'île de Leyte, au cours d'une expédition contre le souverain de cette île.

Magellan avait visité auparavant, étant au service du roi de Portugal, la presqu'île de Malacca ; c'est donc à lui que revient l'honneur d'avoir fait le premier, le tour du monde, et non à son compagnon Sébastien El Cano, qui ramena en Espagne un des bâtiments de l'expédition.

Peu à peu, les diverses îles furent soumises à l'Espagne. Le 24 juin 1571, Legaspi fonda officiellement Manille qu'il venait de conquérir sur le Rajah Soliman.

En 1762, par suite de la guerre entre l'Espagne et l'Angleterre, une flotte anglaise entra dans la baie de Manille, débarqua des troupes et s'empara de la ville Celle-ci fut rendue aux Espagnols en 1764, après la conclusion du traité de Paris de 1763, entre l'Angleterre, la France et l'Espagne.

En 1823, éclata la première révolution contre la domination espagnole. Son chef, le capitaine Novales, fut fusillé. Depuis lors, il y eut à diverses reprises des mouvements insurrectionnels, qui furent toujours sévèrement réprimés. En 1896, commença la révolution dirigée par Aguinaldo et Mabini.

Le pays était à feu et à sang, quand éclata la guerre hispano-américaine. Le 1er mai 1898, eut lieu la bataille navale de Manille et le 13 août de la même année, le général Merritt entra dans la capitale.

En février 1899, les Philippins qui s'attendaient à voir proclamer l'indépendance de la colonie et qui avaient constitué un gouvernement républicain, ayant établi sa capitale à Malolos, dans la province de Bulankan, se révoltèrent contre la domination américaine et attaquèrent Manille. Le président de la République était Aguinaldo et le chef du pouvoir exécutif Mabini. Cette révolution dura jusqu'en 1902, année durant laquelle eurent lieu la proclamation de l'amnistie et la soumission des principaux chefs révolutionnaires. Le pays est actuellement soumis, bien qu'il y ait encore dans les montagnes quelques bandits qui se parent du nom de révolutionnaires. La répression de cette der-

nière révolution fut des plus difficile. Il fallut conquérir le pays pied à pied, tous les habitants étant en faveur de l'indépendance. A l'arrivée des troupes américaines, tous les visages se montraient souriants, toutes les bouches se faisaient complimenteuses. La troupe était-elle passée, les fusils reparaissaient, et malheur aux soldats isolés ou retardataires, la mort les atteignait à coup sûr.

Les maires et adjoints des villes et villages, les percepteurs des impôts nommés par le Gouvernement américain étaient affiliés à la révolution. Les impôts et les contributions étaient-ils rentrés, on avertissait les révolutionnaires, qui venaient piller la caisse le jour où la garde américaine opérait en patrouille. Il arrivait même que le percepteur des impôts était lui-même colonel ou général révolutionnaire : aucune mise en scène ne devenait alors nécessaire. les impôts étaient remis au Conseil suprême de la République presque au fur et à mesure de leur rentrée. L'officier américain s'éloignait-il un jour, ne fût-ce que d'une lieue, on lui annonçait gravement à son retour que les révolutionnaires étaient survenus et qu'ils avaient enlevé la caisse. Il arriva pourtant que les Américains eurent vent de la chose. Furieux de s'être laissés berner, ils se montrèrent sévères, tout en ne cessant pas d'être justes.

On s'accorde en général à rejeter sur les moines espagnols une partie de la responsabilité de la révolution de 1896. Voici comment s'exprimait à ce sujet le Ministre de la Guerre des Etats-Unis, M. W. Taft, ancien Gouverneur Général des Philippines.

« Les relations intimes et affectueuses existant entre les » moines et les indigènes avaient amené les premiers à con- » sacrer prêtres des indigènes et à en admettre d'autres comme » membres d'ordres réguliers. Avant 1800, il y avait aux » Philippines 12 archevêques et évêques indigènes, mais » depuis cette époque, les dignités épiscopales ne leur furent plus confiées, et après 1832, on ne les admit plus dans les » ordres réguliers. Cela occasionna un certain froissement entre » les moines et le clergé indigène. Dans toutes les contrées où » elle a pu s'établir. l'Eglise catholique romaine s'est faite aussi » populaire que possible. en choisissant ses prêtres et ses » évêques parmi les fils de la contrée : mais aux Philippines, » surtout durant le XIX[e] siècle, à cause de l'influence de l'Espagne, » qui. en vertu de son concordat, s'entremettait entre Rome et » les Philippines, elle adopta une politique différente de celle

» qu'elle avait suivie jusqu'alors en confiant autant que possible » la hiérarchie ecclésiastique aux mains de la race dominante et » étrangère. La conséquence de cette politique fut de créer une » opposition aux moines espagnols, dès qu'une petite minorité » du peuple Philippin eut secoué leur joug.

» En 1767, les Jésuites furent expulsés des îles en vertu de la » Pragmatique Sanction de Charles III et leurs propriétés furent » confisquées. Ils étaient à cette époque puissants et riches, et » les 32 paroisses qu'ils administraient furent confiées à des » curés indigènes, grâce à l'influence d'un archevêque séculier. » Ces paroisses se trouvaient dans les provinces de Cavite, » Manille et Bulacan. En 1852, on permit aux Jésuites de revenir, » et le décret leur permettant ce retour, ordonna de leur » confier à nouveau l'administration de 32 paroisses situées dans » l'île éloignée de Mindanao. Ces paroisses étaient aux mains des » Récollets. Ceux-ci demandèrent en compensation l'administra- » tion des anciennes paroisses des provinces de Cavite, Manille » et Bulacan, qui des Jésuites, avaient passé aux mains du clergé » indigène. Ce dernier résista tant qu'il put, mais la demande » des Récollets fut agréée, et l'hostilité existant déjà entre les » moines et le clergé indigène s'accentua.

» En second lieu. les moines étaient devenus en général, par » des contrats d'achats, grands propriétaires fonciers. Ils possé- » daient environ 250,000 acres de terrain dans les provinces » tagales environnant Manille. Ces terres, qui étaient données » en location à des milliers d'indigènes, étaient les mieux culti- » vées des îles et se trouvaient admirablement situées au point » de vue de la proximité du marché. On accusa les moines de » faire payer des loyers exorbitants ; d'autres difficultés, dans » lesquelles les moines n'avaient peut-être rien à voir, surgirent » et contribuèrent à exciter le peuple contre leurs anciens amis » et protecteurs.

» Enfin, la construction du canal de Suez amena des commu- » nications plus étroites avec l'Espagne et des bandes d'aventu- » riers Espagnols arrivèrent dans les îles. Les idées républicaines » et libérales qui se faisaient jour à cette époque en Espagne, » et qui amenèrent la République Espagnole, parvinrent à » Manille et, s'implantant dans le cerveau de quelques Philippins, » donnèrent lieu en 1870 à une insurrection. Un prêtre philippin » très connu, nommé Burgos, qui avait été mêlé aux discussions

» entre les moines et le clergé indigène, fut accusé de complicité, » condamné et fusillé sur la Luneta.

» Le Gouvernement s'appuya sur les moines Espagnols, à cause » de leur intimité avec le peuple et de leur pouvoir sur lui, afin » de déraciner toute idée de révolte ou de trahison. L'usage, et » plus tard la loi, donna au curé une suprématie complète » sur le Conseil municipal de sa ville.

» Ses fonctions civiles étaient nombreuses. Le peuple considé- » rait comme un des principaux devoirs du clergé de dénoncer au » Gouvernement Central à Manille les personnes dont les idées » ou les actes étaient hostiles au régime espagnol. Par la force » des choses, les moines devinrent les instruments d'une politique » réactionnaire, ce qui les mit en opposition avec le peuple et les » rendit responsables aux yeux de celui-ci de la sévérité avec » laquelle le gouvernement punissait toute personne suspecte » d'avoir des idées politiques libérales.

» Ce sentiment provoqua une telle haine que durant la révolu- » tion de 1898, 40 moines furent tués et plus de 300 émprisonnés. » Ces derniers ne durent leur salut qu'à l'entrée dans les villes » des troupes américaines. »

Aussitôt qu'éclata la révolution de 1896, un schisme se produisit aux Philippines. Un prêtre indigène, Aglipay, se promut lui-même archevêque de l'Église catholique philippine. Un grand nombre de prêtres se rallièrent à lui. Cette Eglise ne reconnaît pas l'autorité du Souverain Pontife.

Examinons maintenant quelle était la situation des îles Philippines avant l'occupation américaine.

Il est nécessaire, pour la comprendre, de se rappeler que les rois d'Espagne, en envoyant leurs explorateurs à la découverte du monde avaient pour but principal la conversion des sauvages à la religion catholique. Aussi, dès les premières expéditions, des moines débarquèrent dans les îles, s'efforçant de provoquer la conversion des indigènes. Les habitants se convertirent au fur et à mesure de la visite des missionnaires, et en 1898, la religion catholique régnait en absolue maîtresse aux Philippines. L'exercice de tout autre culte était interdit : les protestants désireux de se marier d'après leur culte devaient se rendre à Hong-kong. Les Chinois, commerçants pratiques, qui se rendaient compte de la grande influence du clergé et surtout des moines, se convertissaient aussitôt qu'ils avaient amassé un petit pécule suffisant pour leur permettre de s'établir. Beaucoup, il est vrai,

conservaient intacte dans leur for intérieur, la foi de leurs pères dont ils attendaient, pour en faire montre de nouveau le jour où ils retourneraient dans l'Empire du Milieu. Ils se montraient en attendant, extérieurement du moins, de fervents chrétiens et renonçaient même à leur nom de famille pour prendre celui de leur parrain. On ne peut donc s'étonner de rencontrer des individus à peau jaune, aux yeux bridés s'appeler de noms tels que Palanca ou Velasco. Ce ne sont pas des demi sang d'espagnol et de chinoise. Ce sont tout simplement des convertis.

Dans les provinces, le padre (curé), fait partie des conseils communaux et, étant plus intelligent et plus instruit que ses co-administrateurs, en est virtuellement le chef.

Dans les villes importantes, et à Manille, les grands ordres : dominicains, augustins. franciscains et récollets, dont font partie les évêques et l'archevêque, dominent Ces ordres possèdent toutes les belles propriétés des îles, qu'on peut estimer à 40,000,000 fr.

D'autre part, des tribus entières vivent à quelques heures de Manille, de l'autre côté de la baie. à l'état absolument sauvage : certaines même ne paient aucun impôt, aucune contribution. La tribu des igorrotes au Nord de Luzon n'a été visitée que deux fois par les Espagnols. Le sultan de l'île de Jolo, au nord de Bornéo. n'a reconnu le pouvoir central qu'en 1878 et sa soumission n'est qu'apparente. Ce sultanat est en révolution continuelle.

Dans l'île de Luzon, le chemin de fer de Manille à Dagupan (500 kilomètres environ), se construit à grand'peine. Tout un réseau de chemins de fer est indiqué sur le papier Rien n'en est exécuté, à peine existe-t-il quelques mauvaises routes et des sentiers.

Les travaux du port de Manille ont fait l'objet d'études. Les plans sont faits Ils sont déposés dans un tiroir, où les américains les trouveront et s'en serviront pour les exécuter sur une plus grande échelle.

Les principes d'hygiène sont inconnus. En pleine zône tropicale, les habitants de Manille s'entassent dans la ville murée. où les rues sont étroites ayant cinq mètres de largeur au plus. Les maisons faites en briques et en plâtre sont dépourvues de vérandahs. La circulation de l'air y est difficile. Le système d'égoûts est des plus défectueux. Hors des murs de la ville et du quartier commercial, Manille est durant la saison des pluies couverte de marais. Le service d'incendie indispensable dans une ville où les huttes de bambou s'alignent sur des kilomètres, ayant entre elles

un demi-mètre d'intervalle, est réduit à quelques pompes à bras et à une seule pompe à vapeur.

Quant à l'instruction, elle est nulle dans les provinces : à une heure de la capitale, les indigènes ne comprennent pas l'espagnol. Tous ne s'expriment pas dans la même langue, ils parlent tagal, visaya, pampango, pangasinan. ilocano, et d'autres idiomes encore. On connaît officiellement neuf langues indigènes sans compter celles que parlent les diverses tribus non chrétiennes, c'est-à-dire non civilisées, les aétas, les negritos, les igorrotes et tant d'autres que j'ai déjà énumérées. A Manille même il y a l'Université de Saint-Thomas, dirigée par les Dominicains, où l'on enseigne le droit et la théologie. Une école de médecine s'y trouve annexée. Un collège de Jésuites, un autre de Dominicains, permettent aux jeunes gens de la ville et des provinces de faire leurs humanités. Il en est de même dans diverses grandes villes.

D'autre part néanmoins, les îles sont prospères. Negros possède des plantations de sucre des plus riches, le commerce du coprah se développe de jour en jour ; les impôts et les droits d'entrée sont peu élevés. La vie à Manille est excessivement bon marché. Si l'hygiène est rudimentaire, le choléra n'apparait cependant qu'à de rares intervalles, et il faut remonter à 1885 pour trouver une épidémie importante. Il y a plus de sécurité sur les routes, plus de calme dans les esprits.

Certains indigènes croient faire preuve d'une grande supériorité en dénigrant tout ce qui est espagnol et en encensant tout ce qui est américain. C'est là une grave erreur, et je suis de l'avis de M. Taft, Ministre de la guerre des Etats-Unis. ancien Gouverneur général à Manille, lorsque en s'adressant à ces courtisans du pouvoir établi. il leur disait à la fin d'un banquet offert à Manille en août 1905 : « N'oublions pas, Messieurs, notre dette de reconnaissance envers l'Espagne. Les premiers pionniers de la civilisation trouvèrent ici un peuple barbare et sauvage. Ils en ont fait le peuple philippin actuel. Les progrès réalisés sont immenses, et c'est grâce à ce travail de tant d'années que nous pouvons espérer voir nos efforts couronnés de succès, car la base, sur laquelle nous bâtissons, est solide. »

Qu'il me soit permis, en terminant ce rapide aperçu de la situation de l'Archipel sous la domination espagnole, de citer un exemple du plus bel héroïsme.

Le petit village de Baler s'élève sur la côte orientale de l'île de Luzon. D'énormes montagnes le séparent du lac de Bay et de la

ville de Manille, rendant les communications des plus difficiles. En 1896, la Révolution philippine éclate et en 1897, les révolutionnaires investissent le village. Une troupe de soldats de cavalerie espagnole, sous la conduite de trois officiers, se réfugient dans l'église où ils ont, au préalable, entassé des provisions de riz. Aussitôt l'église est cernée de tous côtés et le siège en commence. Ce siège va durer jusqu'après la signature du traité de Paris. Qui décrira les souffrances de ces hommes, réduits dès les premiers jours à une ration minime. Ils furent vaillants; en vain on leur promit la vie sauve, ils résistèrent. Trois d'entre eux, découragés, parlèrent de se rendre. On les mit aux fers.

La nuit les assiégés faisaient des sorties pour se procurer des vivres. Manille étant pris, un officier espagnol fut envoyé pour leur annoncer la nouvelle et les engager à se rendre ; ils ne le crurent pas, le traitèrent de lâche et de traître et comme il voulait les convaincre, leur commandant ordonna de le coucher en joue. Enfin, n'ayant plus ni vivres, ni cartouches, ces héros décidèrent de tenter de se frayer un chemin vers Manille. L'église n'était plus entourée, mais ils croyaient à une embuscade. Les trois prisonniers furent traduits devant un conseil de guerre et condamnés à mort ; on les fusilla avant de partir. Les vingt-deux survivants, résolus à tout, sortirent de l'église et furent tout étonnés d'apprendre que la paix était signée et que les Philippines avaient été vendues aux Américains. Pour l'armée espagnole, Baler restera toujours un magnifique titre de gloire. Malgré sa défaite, un pays qui compte de tels enfants est un grand pays.

L'occupation américaine commença effectivement le 13 août 1898, mais il ne faut pas perdre de vue que jusqu'en 1902, les îles sont demeurées dans un état d'anarchie, dû à la révolution : c'est également en cette dernière année que fut établi le premier recensement des îles philippines. Enfin, en 1904, l'autorité civile remplaça l'autorité militaire.

Il peut être utile de dire quelques mots de la période de transition : de 1898 à 1902.

Tout d'abord une question très intéressante se rattache à la prise de Manille. Les troupes américaines entrèrent dans la capitale le 13 août 1898 après un blocus qui avait commencé le premier mai. Les approvisionnements des commerçants étaient épuisés. Aussi, à peine les communications avec l'étranger

furent-elles redevenues possibles, qu'une nuée de vapeurs et de voiliers arriva de Singapore, de Hong-Kong et de Shanghaï. A leur débarquement, les marchandises acquittèrent les droits de douane ordinaires, par ordre du gouverneur militaire. Peu après la conclusion du traité de Paris, il arriva qu'un des avocats philippins se posa la question de savoir de quel droit le général-commandant les Philippines avait ordonné un prélèvement de droit d'entrée pendant la période comprise entre la prise de Manille et l'achat des Philippines par les américains, c'est-à-dire d'août 1898 à avril 1899. La question était grave car il s'agissait de sommes importantes. Une firme américaine, Peabody et C°, intenta au gouvernement un procès en remboursement des droits d'entrée acquittés. L'opinion des avocats américains était unanimement en faveur du remboursement.

En mars dernier, un télégramme de MM. Coudert Bros, avocats à New-York, annonçait que le procès venait d'être jugé en dernier appel par la Cour suprême des Etats-Unis à Washington, et que la décision de celle-ci était favorable aux commerçants. Le trésor américain aura donc d'ici peu à débourser des sommes importantes, car toutes les autres firmes commerciales intéressées ont, paraît-il, le droit, en s'appuyant sur le jugement rendu, de réclamer le remboursement des droits qu'elles ont payés Le trésor américain s'exécutera, mais au profit de qui s'opérera la ristourne? Il est à remarquer que si les commerçants ont acquitté des droits d'entrée, dont le paiement était illégalement exigé d'eux, ils se sont à leur tour remboursés sur le dos des consommateurs. Ne semble-t-il donc pas juste que ces centaines de milliers de dollars soient rendus au peuple tout entier, puisque, en fin de compte, c'est lui qui a payé le tout. Il n'en sera malheureusement pas ainsi. Les grandes firmes commerciales s'approprieront cette manne qui leur tombe du ciel et ce sera pour elles un bénéfice net. Un des liquidateurs de la firme américaine, The Eastern Commercial C°, en liquidation depuis plusieurs années, m'a dit à moi-même qu'on n'attendait que le prononcé du jugement de la Cour suprême pour clore définitivement le compte de la liquidation. Cette firme touchera, paraît-il, 300.000 dol. ou 1.500.000 francs, soit exactement le montant de son capital entièrement perdu à l'heure actuelle. Ce remboursement providentiel permettra de rembourser aux actionnaires le montant nominal de leurs actions.

Cette même période de 1898 à 1902 a été pour les Philippines, en général, et pour Manille, en particulier, un âge d'or. Le fleuve Pasig qui traverse Manille est couvert en été d'une quantité innombrable de plantes aquatiques d'un vert tendre. De 1898 à 1900, l'argent était tellement abondant que les anciens résidents vous disent que le Pasig charriait, non des plantes vertes mais des « greenbacks », billets de 10 dollars dont le verso est vert. Les magasins et entrepôts étant vides, les « rossignols » les plus invendables s'écoulaient. La quantité d'alcools et de bières consommée était effrayante ; ce qui n'étonnera pas si l'on se livre au simple calcul que voici : l'armée d'occupation américaine s'est élevée à un certain moment à 60.000 hommes. gagnant au minimum 30 dollars or ou 150 francs mensuellement. soit donc 9 millions de francs par mois, qui se dépensaient pour la majeure partie en boissons. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si les importateurs de vins, bières et liqueurs regrettent ce temps. Actuellement, l'armée d'occupation n'est plus que de 10,000 hommes environ et il y a prohibition absolue de vendre de la bière ou de l'alcool dans les campements militaires.

Le pays pacifié, il s'agissait de le mettre en valeur. Les Américains au tempérament fiévreux avaient entendu parler du calme de l'Extrême-Orient, de ce pays où personne ne se hâte, où chaque chose se fait calmement, posément. Ils allaient « hustle the East »! secouer l'Extrême-Orient ». Ils en sont bien revenus. Ils ont dû constater que ce calme ne provient pas de la paresse et de l'amour de l'inaction, que cette lenteur, qu'ils qualifiaient d'espagnole, n'implique pas une propension à la rêverie. Ils ont pu se convaincre que ce calme, que cette lenteur sont les résultats du climat et des circonstances de la vie. Aux Philippines, ou il n'y avait pas d'industrie, il n'y en a que fort peu à l'heure actuelle. Les grandes banques sont les auxiliaires des fortes maisons de commerce qui dépendent, pour l'écoulement de leur importation, des commerçants chinois opérant en demi-gros. Or, pour les Chinois, le temps n'a jamais été de l'argent. Quant à l'exportation, elle est également au mains des Chinois ou des *sanglevs* — métis chinois et malais, — qui servent d'intermédiaires. Les Américains sont, a leur tour, devenus des gens posés, calmes, graves. On ne les voit plus courir dans les rues, s'agiter; ils font ce qu'il faut faire, tranquillement et avec assurance, et quand il arrive de jeunes recrues qui parlent à leur tour de « hustle the East » de secouer l'Orient, les faces glabres

s'animent, les yeux s'illuminent et les bouches se tendent en un doux sourire.

J'aborde enfin la période actuelle. Nous voilà arrivés à Manille, par un de ces affreux petits steamers qui font la navette entre ce port et Hong-Kong. A l'entrée de la baie, nous avons salué avec joie l'île du Corrégidor, qui marque la fin de nos souffrances, car la mer de Chine est la plus méchante de toutes ses congénères et malheur à ceux qui ne sont pas marins expérimentés, ils sont malades et affreusement.

Les passagers ont fait connaissance avec les cuisiniers chinois. S'il y en a d'excellents, à qui je suis tout le premier à rendre justice, il est inutile de les chercher à bord de ces vapeurs. Ils font certes une cuisine à l'européenne, mais la viande a toutes les apparences du cuir, le poisson n'est pas frais, le pain n'est pas levé, le thé a servi cent fois, le café n'a aucun goût. Ceux donc qui n'ont pas souffert du mal de mer, n'ont rien pu ingurgiter et saluent avec joie l'apparition de Manille et l'espoir d'un bon dîner. Hélas ! cet espoir est encore bien lointain et une forte dose de patience et de résignation est encore nécessaire. Voici les médecins et les agents de la douane qui montent à bord: les livres de bord, puis les passagers blancs sont soigneusement examinés: si l'un de ceux-ci est reconnu atteint de telle ou telle maladie, défense lui est faite de débarquer. Puis vient le tour des coolies ou travailleurs chinois que l'on range en ligne pour la production de leurs papiers. Tout Chinois résidant aux Philippines est photographié, numéroté et inscrit aux registres de la population chinoise. Il reçoit, en échange, un permis de résidence, et c'est ce permis qu'il doit exhiber, car l'entrée dans les îles est interdite à tout Chinois n'y ayant pas résidé antérieurement ou n'y étant pas né. Ces permis sont soigneusement contrôlés d'après les registres d'immatriculation et ce n'est parfois qu'après deux à trois jours de recherches qu'on permet aux célestes de circuler à nouveau dans les îles.

Comme exemple de la rigueur de l'Administration des douanes, je citerai que les chauffeurs et *boys* chinois des diverses lignes qui relient Hong-Kong, Singapore, Shanghaï, Yokohama, l'Amérique et l'Australie, à Manille, ne peuvent jamais descendre à terre pendant le séjour de leur navire au port. Ils sont consignés à bord et surveillés par des agents de la douane.

Quant aux passagers blancs, non-Américains ou Philippins, la visite médicale et douanière est également fort méticuleuse. Il

faut faire savoir à MM. les fonctionnaires qu'on n'est atteint d'aucune des diverses maladies spécifiées, que l'on n'est pas fou ou du moins que l'on n'a jamais été interné, que l'on est honnête c'est-à-dire que tout au moins l'on n'a jamais été condamné à une peine de prison, que l'on a en poche une somme de... 50 dollars enfin que l'on n'est pas lié par un contrat avec une firme commerciale quelconque. Toutes ces formalités étant remplies, on est moyennant le paiement de 1 dollar or, autorisé à débarquer. Le fait suivant suffira à montrer la sévérité de la douane. Il existe en Extrême-Orient des banques fort puissantes dont tous le employés supérieurs sont Européens. A Manille même existen la Hong-Kong and Shanghaï Banking Corporation, la Chartered Bank of India, l'Australia and China Bank de Londres e l'international Bank de New-York. Ces banques ont des agence et succursales fort nombreuses et leurs employés étrangers son envoyés de l'une à l'autre ville suivant les exigences du service Un jour débarquait à Manille un jeune Anglais, au service de l Hong-Kong and Shanghaï Bank. A la demande traditionnelle d l'Inspecteur des douanes ; « Etes-vous engagé par une firm établie aux Philippines, notre homme répondit : Oui, je suis a service de la Hong-Kong and Shanghaï Bank. Là-dessus, tr gravement, on lui annonça qu'il devait retourner à Hong-Kon L'Anglais se fâcha protestant qu'il était sujet britaniqu homme libre, qu'il en appellerait à son consul etc., etc. » débarqua, fut arrêté et mis en liberté sous caution. Pour gagn du temps, la banque engagea un procès. Elle le perdit au bo de quelques mois, alors qu'elle avait déjà envoyé cet emplo dans une autre ville, si bien que la question de principe subsist seule. Celle-ci est fort grave, quand on considère que les maiso ne trouvent pas sur place des employés capables de remplir c fonctions entraînant de grandes responsabilités.

On a recours depuis lors au moyen suivant, qui est reco mandé et qui pour la première fois a été mis en pratique par employé de l'International Bank, peu après que se fut prod le fait auquel je viens de faire allusion. Cet employé, un Angla se trouvait à Hong-Kong quand il fut envoyé à Manille. directeur de l'agence de l'International Bank de Hong-Ko se mit d'accord avec le directeur de l'agence de la Banc à Manille, et délivra à son employé une simple lettre recommandation adressée au directeur de l'agence de la Ch tered Bank à Manille. A son arrivée aux Philippines, l'emplc

déclara gravement sans sourciller qu'il venait sans contrat. qu'il avait diverses lettres de recommandation et qu'il espérait bien trouver une place dans une firme quelconque. Il présenta sa lettre au directeur de la Chartered Bank, qui le conduisit chez son collègue de l'International Bank. Trois heures après, l'employé était installé dans son service.

Cette mesure protectionniste ne se justifie pas aux Philippines, où l'on se trouve en présence d'une population clairsemée, où conséquemment l'immigration doit être considérée comme un bien, et où il n'existe, dans ces conditions, aucun motif pour rejeter ceux qui arrivent dans le pays avec un contrat bien en règle, c'est-à-dire avec des moyens d'existence assurés.

Cette disposition, de même que la prohibition mise à l'entrée des Chinois, constituent des mesures protectionnistes importées des Etats-Unis. Il est permis de douter qu'elles constituent un bien au point de vue du développement de l'Archipel.

Un mot de la visite des bagages. Avant de quitter le navire, qui l'a amené, tout passager doit remplir et signer une formule de déclaration en douane visant ses bagages. Cette signature équivaut à un serment et on avertit charitablement que toute erreur est passible d'une amende de 300 dollars ou soit 1,500 fr. Or, il faut déclarer, non seulement le nombre de malles et colis, mais encore leur contenu.

Tout est enfin en règle. De petits remorqueurs viennent s'accrocher aux navires. Les guides des différents hôtels glissent en mains leurs prospectus. Les passagers s'embarquent tandis que les bagages sont envoyés directement à la douane pour y être examinés. Les petits bateaux crachent furieusement leur fumée, les coups de sifflet déchirent l'air et les voilà en route pour le débarcadère de la douane. On traverse le port où une vingtaine de vapeurs chargent et déchargent; on admire les travaux d'aménagement en voie d'achèvement, puis on entre dans le fleuve Pasig et dix minutes après, on est mis à terre à la douane.

Ce premier aspect du fleuve est charmant. A gauche se dresse l'ancienne Manille, la ville murée. Par delà les murailles s'élèvent les constructions massives des couvents. Les tours de la cathédrale et des nombreuses églises se profilent sur le bleu profond du ciel. A droite, c'est la vie affairée : coolies chinois et débardeurs malais sont au travail sur les petits navires de cabotage. Des bateaux plats amènent, par les nombreux canaux qui sillonnent la

ville les marchandises des deux mondes jusqu'aux magasins et entrepôts des commerçants. Sur chacun d'eux, un coq de combat se dresse fièrement sur ses ergots et lance son appel sonore.

A terre, à l'appel des amis venus chercher les nouveaux arrivants, les boys apparaissent. A première vue leur costume paraît bizarre. Chaussés de babouches, le pantalon et la chemise d'un blanc immaculé flottant au vent ; sur la tête, un chapeau de paille soit rond, soit de forme dite « panama ». Les ordres nécessaires leur sont donnés pour le transport des bagages et l'on monte en voiture.

Il existe aux Iles Philippines une race de poneys remarquable. Ce sont les descendants d'étalons et de juments de race andalouse. Dans ce pays de montagnes et de mauvais pâturages, ils se sont rapetissés, mais conservent encore beaucoup de leurs qualités natives : la sûreté du pied, la sobriété, l'ardeur au travail.

Les voitures employées sont de trois types différents : la victoria à quatre roues, la carromata et la calesina à deux roues. La victoria et la calesina ne s'emploient que le soir. Leur usage durant le jour est à déconseiller, parce que dans ces deux types de voitures le cocher ne se trouve pas protégé par une toiture des atteintes du soleil. La carromata est une réduction de la voiture que nos campagnards des Flandres appelent la « sysekarre », véhicule à toiture immobile. sur le devant duquel on a ajouté au milieu un petit siège pour le cocher que protège contre les rayons du soleil une toiture prolongée. La carromata se distingue de la calesina en ce que dans celle-ci le *boy* se place derrière et que la toiture peut s'abaisser à volonté.

Une des grandes difficultés consiste à faire comprendre aux cochers l'endroit où l'on va. Si prenant une voiture de place. l'on donne une adresse au cocher, celui-ci vous répondra neuf fois sur dix : *no sabe, senor* ; ce qui, traduit, veut dire : « Je ne sai pas où se trouve la rue que vous m'indiquez ». Il ne reste qu'à s'installer, à donner alors au conducteur l'ordre de partir : *anda*, puis à surveiller la marche. Chaque fois qu'il faut aller à gauche : on dit *silla* : (selle), lorsqu'il faut prendre la droite le commandement est *mano* (main). Ces expressions constituent un vestige du temps des chaises de poste, époque où les postillons conduisant la voiture étaient assis sur le cheval de gauche. Si, par distraction on ne dit rien, l'indigène ne s'arrête pas pour vous demander la route à prendre ; il prend celle qu'il croit être la

VILLAGE FLUVIAL AUX PHILIPPINES

bonne. Le nouveau venu au pays ne connaissant pas lui-même le chemin, ne peut se risquer à aller quelque part en voiture, il n'arrivera jamais. Il lui faudra attendre que quelqu'un l'accompagne ou lui donne toutes les explications nécessaires.

Outre les voitures, il y a à Manille un service de tramways électriques dirigé par une Compagnie américaine. Les voitures ont été en partie construites en Belgique. Beaucoup d'indigènes et de coolies chinois en font malheureusement usage et il y règne parfois des odeurs *sui generis* qui les rendent presque inutilisables. Elles laissent aussi à désirer au point de vue de la propreté.

Les charretiers chinois prennent soin des bagages. Une charrette basse traînée par un *carabao*, ou buffle indigène, lourd et pesant, les conduit en quelques heures à domicile.

A côté du quai d'arrivée se trouve le quartier de Binondo où sont établis les comptoirs des Chinois.

Que l'on se figure des échoppes larges de 3 à 4 mètres, profondes de 5 à 6 mètres, dont les parois sont recouvertes d'échantillons de marchandises. A l'intérieur, 4 à 5 Chinois de tout âge sont assis, causent, rient, fument. On est tout étonné d'apprendre que ces gens-là détiennent tout le commerce des provinces, que ce sont eux ces intermédiaires tant vantés entre les grandes maisons d'importation et les pauvres indigènes. La surprise cesse lors qu'on apprend que ce que l'on voit n'est rien, que la petite échoppe ne constitue en réalité que l'entrée de magasins fort grands, remplis du haut en bas de marchandises et que si le Chinois ouvre une boutique, c'est qu'il ne dédaigne aucun gain si minime qu'il soit. L'acheteur a le choix ; l'une à côté de l'autre s'ouvrent par douzaines des boutiques d'étoffes, de mercerie, de quincaillerie.

Haletants, suants, de pauvres coolies passent dans la rue, habillés d'un pantalon et d'une veste collée à la peau par la transpiration, le chef recouvert d'un vieux chapeau de paille ou d'un casque abandonné par son propriétaire, parfois même tête nue ; ils portent au pas de course à leurs boutiques les provisions du marché, enfermées en deux ballots pendant aux extrémités d'un bambou solide porté sur l'épaule. Ces Célestes-là ne parlent pas, ne rient pas, ne fument pas. Ce sont les petits détaillants qui vivent dans les faubourgs. Ils sont arrivés il y a quelques années, se sont faits débardeurs, charretiers, hommes de peine ; sou par sou, ils ont amassé quelques dizaines, peut-être quelques centaines de pesos et de suite à deux ils ont ouvert une petite échoppe. Il faut aller la voir. Elle est

toute petite, située d'ordinaire à un coin de rue. Le magasin ne cube pas 4 mètres. Les propriétaires y ont entassé des bougies, des cigarettes, quelques cigares à bon marché, des allumettes, des friandises, des jouets. Ils y apportent chaque jour des légumes, du riz, de la farine qu'ils revendent au détail. Dans dix ou vingt ans, ils auront une boutique plus grande, soit en province, soit, ce qui est leur rêve, dans la rue San Nicolas, en plein quartier de Binondo, et, eux aussi, ils causeront et riront et fumeront, tandis que d'autres John Chinaman passeront devant eux portant leurs achats sur leurs épaules.

Le courage au travail joint à la persévérance, voilà leur première grande qualité, l'autre est leur foncière honnêteté. Le commerçant chinois est d'une probité sans pareille. Avec lui point n'est besoin d'écrit. Sa parole suffit. Après sa mort, ses héritiers ne manqueront jamais de satisfaire les créanciers, alors même qu'aucun écrit n'existerait. En Extrême-Orient on cite de multiples exemples de ce fait. Ajoutez à ces vertus l'humeur toujours égale, la gaieté silencieuse même dans l'âpre travail, la résignation et vous saurez pourquoi les chefs des grandes firmes les protègent et recourent à leur intermédiaire pour la vente et l'achat de la marchandise.

Nous voici arrivés à la rue principale de Manille : L'Escolta. Des deux côtés de la large artère s'ouvrent les boutiques et les bazars modernes. C'est là que se trouvent établis les pâtisseries et confiseries, les marchands de curios et de bibelots japonais ou hindous. On y trouve le tailleur à la mode à côté du « general store » à l'américaine où l'on peut se procurer tout ce qui est nécessaire à l'ameublement d'une maison ou à la confection de tout un trousseau. On n'y vend pas encore de chevaux, de voitures, ou de maisons, mais cela ne tardera guère.

Il règne dans cette rue, durant toute la journée, une animation extraordinaire. Les trams électriques qui relient le centre de la ville aux faubourgs les plus éloignés : Singalong, Pasay, Santa Ana et San-Juan del Monte, y passent tous. C'est là que se concentre la vie des habitants. Du temps des Espagnols on venait y flâner. Les gens d'âge s'asseyaient sur le seuil des portes et causaient longuement pendant des heures. Actuellement cette coutume est perdue. Si les Américains ont, comme je le disais précédemment, renoncé à leur rêve de « secouer l'Orient », ils n'en sont pourtant pas encore arrivés là et ce n'est plus que dans de rares boutiques appartenant à d'anciens résidents que l'on

peut encore admirer l'indolence de quelque vieil hidalgo andalou.

Nous parcourons lentement l'Escolta au milieu d'un fouillis de voitures, de charrettes, de coolies chinois au travail, de Philippins traînards, qui se mêlent, s'entrecroisent, se bousculent et continuent leur route sous les yeux impassibles, et froids de quelques policemen américains. Ces représentants de l'autorité inspirent une grande crainte, sinon un grand respect, à leurs subordonnés indigènes. Leur grande taille, elle est 1m75 minimum, effraie les Philippins, qui, comme les Malais, sont de petite stature.



NEGRITOS PHILIPPINS

Je dirai même qu'ils craignent tout autant et même plus les policemen de race indigène. En effet, tout agent de police est armé non du yatagan, mais du bâton, et si en général le policemen blanc manie son « club » avec une telle habileté qu'il insensibilise, sans lui faire grand mal, le délinquant qui lui résiste, son confrère philippin est par contre tellement maladroit que, pour réduire un insubordonné, il lui casse habituellement la tête.

Quittant l'Escolta et traversant le Pasig, soit sur le pont d'Espagne, soit sur le pont de Santa Cruz, on arrive aux boulevards qui entourent la ville murée et qu'on nomme la promenade des Aguadas ou de Bagumbayan.

L'ancienne Manille, c'est-à-dire la ville murée, se trouve située sur la baie, à l'embouchure du Pasig. Des fossés larges et

profonds l'entouraient à l'est et au sud; les Américains les ont comblés tout en laissant debout les anciennes murailles. Ils ont respecté les anciennes portes de la ville, mais comme celles-ci étaient absolument insuffisantes pour un trafic quelque peu intense et ne permettaient pas le passage des trams électriques, ils ont jeté bas, en face des principales artères, des portions de murailles d'une longueur de 30 mètres, rendant ainsi les communications des plus faciles. Quant à la promenade elle-même, on l'a macadamisée. A gauche se trouvent le Jardin botanique et un embryon de Jardin zoologique : quelques singes, des serpents, un ou deux ours pas bien méchants, des chevreuils, des sangliers.

Plus loin se dressent les bâtiments de l'imprimerie gouvernementale qui emploie un grand nombre d'ouvriers; le nombre des publications scientifiques et statistiques qu'elle produit, avec une rapidité qui étonne, car on n'y était pas habitué, est réellement incroyable. L'établissement publie tous les mois un résumé de toutes les marchandises importées et exportées durant le mois précédent,avecindication de laprovenance ou de la destination, du poids, de valeur, du port d'entrée, et des droits payés. Le résumé annuel paraît au mois d'août, deux mois après la clôture de l'année fiscale fixée au 30 juin. Il en est de même pour vingt autres publications concernant l'hygiène, l'instruction, la population, etc.

A côté s'élève la Municipalité : Ce bâtiment, construit par l'évêque protestant Brent avec l'aide des membres des colonies étrangères qui avaient souscrit 60,000 pesos, était destiné à être un hôpital payant à l'usage des américains et des européens. Malheureusement l'Evêque, qui probablement ne s'entendait pas fort bien aux affaires, constata bientôt, le premier étage étant à peine construit, qu'il se trouvait en présence d'un énorme découvert et il fut tout satisfait de pouvoir céder son éléphant à la ville de Manille, moyennant le paiement dudit déficit.

Voilà comment l'hôtel de ville de Manille a été payé, en partie du moins, par les résidents. C'est d'ailleurs un vulgaire bâtiment en bois, à deux étages, entouré de pelouses.

A quatre cents mètres de là se trouve la Luneta, la promenade favorite des Manilaises. C'est là que chaque soir a lieu le concert de la garde constabulaire. La musique compte de 80 à 100 exécutants. Leur Directeur est un nègre d'Amérique, M. Loving, qui est un excellent chef d'orchestre. Les musiciens philippins

sont renommés dans tout l'Extrême Orient. On les retrouve partout depuis Colombo et Singapore jusqu'à Tientsin et Yokohama. Ils ont vraiment l'oreille musicale, mais ce qu'ils rendent le mieux sans contredit, ce sont les airs espagnols. Il n'existe pas de musique philippine proprement dite, les chants nationaux ont pour accompagnement des airs espagnols. Les musiciens de la garde constabulaire se sont rendus en 1904 à l'Exposition de Saint-Louis et y ont obtenu un succès énorme. Tous les soirs ils se font entendre à la Luneta au moment du coucher du soleil, pendant que le long du Bagumbayan et de la baie défilent les victorias et les calesinas.

Les habitants de Manille viennent entendre la musique et admirer le coucher du soleil. Le spectacle est d'ailleurs admirable. La montagne de Marivélès, de l'autre côté de la baie, flamboie; le ciel est d'une couleur rouge sang et alors même que le soleil a déjà disparu par-delà la montagne, des rayons s'échappent encore par moments et éclairent fantastiquement les nuages. Lentement les voitures tournent autour de la grande pelouse; des cavaliers et des amazones, qui montent à califourchon tout comme les hommes, passent et repassent au pas tranquille de leurs montures. A côté, sur l'ancienne plaine d'exercice, dite « Camp Wallace », les enfants, garçons et filles de 10 à 12 ans, prennent leurs ébats, montés sur de tout petits poneys philippins, et s'amusent follement. Par deux, par quatre, au trot, au galop, ils ne cessent d'aller et de venir en lançant à tous les échos leurs rires et leurs cris.

Il fait tout noir à présent et peu à peu le monde se rapproche du kiosque; quand sept heures sonnent, les musiciens, d'un mouvement automatique, se lèvent, officiers et soldats se mettent en position, les civils ôtent leurs chapeaux, les dames, devenant graves, cessent pour un instant leurs joyeuses conversations, et voilà qu'éclatent dans le silence les notes du chant national américain : « The Star-Spangled Banner! »

A peine la dernière note a-t-elle cessé de résonner, que l'on se rend au Cercle. Les clubs sont, en Extrême-Orient, des centres de gaieté et de plaisir. Ils ne sont pas toujours bien grands, mais il y règne une grande camaraderie. La plupart des membres sont jeunes, gais, bien portants. L'atmosphère en est excellente pour les malades et les mélancoliques, qu'elle guérit à coup sûr. On y trouve de grandes bibliothèques et les journaux illustrés du monde entier. Je dirai que, comme journal belge, on n'y rencontre guère

que l'*Indépendance*, et seulement dans les grands clubs. Parmi les clubs de Manille, il convient de citer le *Manila Club*, cercle des résidents européens, surtout anglais; le *Club Union*, cercle des résidents de langue allemande; l'*University Club*, dont les membres doivent avoir obtenu un grade universitaire; l'*Army and Navy*, pour les officiers de l'armée et de la marine; le Club espagnol, qui réunit la Colonie espagnole et une foule d'autres de moindre importance; le *Caledonian*, l'*United States Club*, le *Malate Club*, l'*Ermita Club*, le Y. M. C. A., etc.

Au point de vue des résidences, Manille a subi depuis quelques années toute une transformation, la ville murée ayant été abandonnée au profit des quartiers plus éloignés. On peut dire qu'en dehors de l'archevêché et des nombreux couvents, pas une des grandes maisons de l'ancienne ville n'a conservé sa destination primitive. Actuellement, ce sont en général des maisons de pension où les petits employés s'entassent les uns sur les autres à la recherche d'une existence peu coûteuse. Dans cette partie de la ville se trouve la cathédrale et l'Ayuntamiento. La cathédrale a été construite en style roman. C'est à cela qu'on attribue sa résistance à tous les tremblements de terre. La tour est tombée en octobre 1882 lors du grand cataclysme, qui a détruit partiellement Manille, mais le bâtiment principal n'a pas bougé. Il se trouve au sud de la place de Palacios, à l'est de laquelle s'élève l'Ayuntamiento où sont établis les bureaux du gouvernement.

On peut y voir des tableaux du peintre philippin Luna, une belle statue de Sébastien El Cano, et les portraits des divers gouverneurs généraux des Philippines sous la domination espagnole. Vis-à-vis, à l'ouest, se trouvent les fondations du palais qui était destiné au gouverneur général. Ces fondations ont été faites par les Espagnols et il n'est pas question de continuer la construction. Le gouverneur général a, à l'heure actuelle, son palais le long du fleuve Pasig, dans le faubourg de Malacanang. C'est une habitation fort agréable, très fraîche, située au milieu d'un grand parc.

Les résidences européennes sont situées dans les quartiers de l'Ermita et de Malate, le long de la baie, à Santa Anna et à Malacanang le long de la rivière, à Santa Mesa et à San Juan sur les hauteurs qui dominent la ville. Ces deux derniers quartiers datent de 1902. Ils sont les plus agréables; l'air y est des plus pur et il y règne constamment de la brise, aussi les villas y surgissent-elles à vue d'œil. Ce sont, pour la plupart, des constructions en bois surélevées à un mètre du sol, et construites sur le type des chalets

suisses. A l'entour de chaque habitation s'étendent des jardins et des parcs. Dans les autres quartiers prédomine encore le type de l'ancienne résidence espagnole : construction rectangulaire dont le rez-de-chaussée est en briques, l'étage en bois. Dans le bas se trouvent les habitations des domestiques et les remises pour voitures; à l'étage, le salon, la salle à manger; aux quatre angles, les habitations des maîtres. Les annexes: cuisines, bains et dépendances sont situées au-dessus des écuries. L'avantage de ces habitations est leur grande élévation au-dessus du sol. De plus, les murs supérieurs sont formés de panneaux en bois, à glissoires que l'on ouvre durant les heures chaudes de la journée, ce qui permet de vivre pour ainsi dire en plein air, quoique à l'abri des regards indiscrets des passants. Il y manque toutefois la vérandah faisant tout le tour de l'immeuble, que l'on trouve dans presque tous les pays tropicaux, et qui est l'endroit le plus propice pour se reposer le soir des fatigues de la journée. On s'y étend sur les chaises longues, les cigares s'allument, les *boys* circulent silencieux passant le whisky and soda et l'on cause.

Dans les Iles Philippines, les célibataires,occupant une certaine position, et auxquels leurs émoluments ne permettent pas de vivre en maison séparée, se réunissent à quatre ou cinq et forment un petit phalanstère. Ces différents mess sont très nombreux. A tour de rôle, l'un de cohabitants est chargé de la surveillance des domestiques et du soin de la table. Il est vrai que cette dernière occupation se réduit à un minimum. Les cuisiniers sont des chinois qui sont bien supérieurs à leurs collègues des bateaux du service Hong-Kong-Manille On leur tient à peu près le langage suivant : Nous sommes autant tous les jours au déjeuner et au dîner. Il faudra compter en plus sur un ou deux invités. A déjeuner, vous nous donnerez deux plats et un dessert; au dîner, un potage, deux plats et un dessert. Combien demandez-vous par homme et par jour? Et l'on fait un accord. C'est un système excellent, auquel les maîtres et les cuisiniers trouvent tous deux leur avantage. Celui-ci y gagne une petite fortune ; celui-là n'a plus à se casser la tête pour imaginer des menus, à faire des bons pour le « Cold Store » (magasin frigorifique), pour l'épicier,pour le marchand d'œufs, etc. Il se contente de faire tous les trois ou quatre jours une avance au Chinois, avance qui doit toujours être inférieure au salaire mensuel déjà dû. Ainsi,un Chinois gagne de 45 à 50 pesos par mois,soit environ 120 à 130 francs. Le premier du mois, on lui paiera sur le salaire du mois précédent 25 ou 30 pesos

et on lui fera une avance de 20 pesos, de façon que si le cuisinier est malhonnête et s'en va jouer l'argent du ménage, on ne puisse rien y perdre. Chaque résident engage, dès le premier jour de son arrivée, un *boy*, qui est son serviteur personnel, ce qui fait que dans les mess il se trouvera antant de *boys* que d'occupants. Il est inutile de songer à diminuer leur nombre, à prendre un *boy* pour deux Européens. Ce n'est pas cependant que le travail soit bien lourd : éveiller son maître, préparer des habits propres, servir le premier déjeuner, arranger la chambre, nettoyer une partie de la maison, puis aider à servir le second déjeuner et le dîner. apporter les cigares et le whisky and soda, tout cela ne prend pas énormément de temps. Mais, le *boy* philippin, engagé par M. A., ne prétend servir que celui-ci, qu'il appelle: mon maître, *mi amo*! Les ordres des autres, il ne les exécute pas, il se borne tout simplement à les transmettre. Que l'envie prenne à M. B., qui est étendu sur sa chaise longue, de fumer un cigare ; que le *boy* de M. C. venant à passer, il l'appelle et lui dise d'aller chercher son étui, le *boy* se gardera bien d'obéir. Il répondra : *Si, Senor*, oui, monsieur, et s'en ira à la recherche du *boy* de M. B. pour lui dire que son maître désire un cigare. Ce n'est que si, après cinq minutes de recherches, il n'était pas parvenu à le trouver, qu'il songerait à exécuter l'ordre lui-même.

Une autre de leurs particularités est de répondre à une question négative par une affirmation pour confirmer la question. Un exemple fera mieux saisir cette anomalie. Vous vous levez le matin et, vu à travers le moustiquaire, le temps vous semble très couvert. Vous interrogez le *boy* : Ne pleut-il pas ? Il vous répondra très sérieusement: Oui, monsieur, voulant dire qu'il ne pleut pas. Au bout de quelques semaines d'expérience, vous interrogerez comme font les anciens résidents qui disent : Pleut-il ou ne pleut-il pas ? A cette question, le *boy* répondra : Il pleut ou il ne pleut pas, suivant le temps qu'il fait.

Une de leurs expressions qui frappe de stupeur et provoque l'hilarité des nouveaux arrivés est la suivante : *tiene pero no hay*, il y en a, mais il n'y en a pas. Je suppose que vous avez demandé un whisky and soda et que le *boy* ne l'apporte pas. Vous l'appelez et vous lui dites : N'y a-t-il plus de whisky dans la maison ? Il vous répondra : Oui, monsieur, il y en a, mais il n'y en a pas ! Ce qui, traduit en langage compréhensible, veut dire : il y a encore des bouteilles de whisky dans la cave, mais

il n'y a plus de whisky dans la bouteille que vous avez sortie dernièrement.

A part ces petits désagréments, auxquels on se fait d'ailleurs, la vie de mess est très agréable. De temps en temps, l'un ou l'autre des camarades amène un ami ou deux à partager le dîner à la fortune du pot. Plus rarement, au jour de grâce « Thanksgiving Day », à la Noël, à la nouvelle année, aux fêtes nationales des différents commensaux, on invite des dames, on porte des toasts chaleureux au divers pays représentés, aux dames et même aux



NEGRITO ET FEMMES ZAMBAI

parents et amis éloignés des convives : *old folks at home*, aux vieux qui sont restés au pays natal.

Il peut être utile de donner ici quelques détails sur l'équipement à emporter à Manille et sur l'établissement à l'arrivée.

Il est indispensable d'avoir des malles très solides, car elles ont fort à souffrir dans les nombreux transbordements.

Il est naturellement nécessaire d'emporter des vêtements chauds, si le voyage d'aller ou de retour entre la Belgique et Suez doit se faire pendant la saison froide. A Manille, ces vête-

ments sont inutiles ; pourtant il sera bon d'avoir un pardessus et un imperméable léger pour le cas où l'on ferait des voyages dans l'intérieur.

Les vêtements étant très cher à Manille, on en emportera suffisamment pour n'avoir pas à en acheter pendant son séjour aux Philippines. Ce qu'on porte surtout, même pendant l'hiver, ce sont les vêtements blancs ouverts ou fermés. Il en faut donc plusieurs de chacun de ces modèles, quelques-uns en flanelle. Si l'on ne s'en est pas muni en Belgique, on peut les faire faire soit à Singapore, soit à Hong-Kong, où l'on trouve des tailleurs chinois qui travaillent avec beaucoup d'adresse et de célérité.

La redingote est rarement portée et la jaquette ne l'est jamais. L'habit de soirée et le smoking seront aussi légers que possible ; un smoking klanc, qu'on fera faire à l'arrivée en Chine, sera souvent de très agréable emploi.

Le casque est indispensable à partir de Suez.

A l'arrivée à Manille,il faut bien descendre dans un des hôtels, quoiqu'ils soient assez mal tenus et manquent de confort comme de propreté. Le séjour y est toujours dispendieux si l'on n'y prend pension pour un mois.

On quittera naturellement l'hôtel dès qu'on se sera assuré d'un logement définitif. Le célibataire s'installera soit dans une pension ou un boarding house, soit dans un mess.

Le boarding house est moins coûteux que le mess mais n'est guère recommandable, car on y est ordinairement trop nombreux et il arrive assez fréquemment qu'on y héberge trois ou quatre personnes dans une même chambre, ce qui est aussi désagréable qu'antihygiénique.

Le mess est bien préférable à condition que la vie commune, en ménage, qu'on y mène, réunisse des gens de bonne éducation, de ressources assez semblables et de commerce agréable On conçoit donc qu'il ne faille pas trop se presser avant de choisir un mess.

Lorsque l'on entre dans un mess, on est généralement obligé de reprendre quelques meubles que possédait le prédécesseur : on les cède comme meubles d'occasion et on les reprend comme tels au départ.

Bien que Manille ait un réseau de tramways électriques, l'homme d'affaires est exposé à devoir parcourir de longues distances à pied, ce qui n'est pas sans danger en climat tropical. Il est donc fort utile d'avoir une voiture.

Le genre d'équipage le plus pratique est la « corromata », décrite plus haut.

Le taux moyen du loyer d'une maison est d'environ 500 fr. par mois; la domesticité se compose généralement de quatre serviteurs mâles : deux domestiques, un cuisinier et un cocher; leur salaire, nourriture comprise, est d'environ 250 fr. par mois.. ..et malgré cela on n'est que médiocrement servi ! Il faut ajouter qu'on le serait plus mal encore avec des serviteurs plus nombreux.

Sans être malsain, le climat de Manille est débilitant : on n'y résiste bien qu'en se donnant du confort, en suivant un bon régime, en s'abstenant de marcher au soleil et surtout en ne commettant d'excès d'aucun genre. Mais malgré ces précautions la conservation de la santé exige parfois un changement d'air. Les déplacements coûtent malheureusement fort cher et c'est le cas particulièrement pour le séjour à Bagnio, sanatorium et résidence d'été du Gouverneur général. Ce sanatorium est très bien installé : mais, comme il est avant tout destiné aux fonctionnaires et employés gouvernementaux, il n'offre pas toujours de la place aux particuliers.

* * *

Les principaux produits des Iles Philippines sont : le chanvre de Manille et le tabac. Le sucre a perdu beaucoup de son importance, la hausse des salaires agricoles ne permettant plus d'en faire une exploitation fructueuse.

Le *chanvre de Manille* est la fibre d'un bananier, appelé en botanique : musa textilis. Ce chanvre étant des plus résistants, son emploi est recommandé tout spécialement pour les cordages de navires et les câbles de mines. Le prix de revient en est fort élevé, l'extraction de la fibre devant se faire à la main. Beaucoup de personnes intelligentes et actives étudient à l'heure actuelle le problème de l'extraction à la machine et, pour ma part, je suis persuadé que dans peu d'années cette question sera résolue. Déjà plusieurs machines ont été expérimentées, aucune n'a donné des résultats franchement satisfaisants; des difficultés beaucoup plus compliquées ont toutefois été vaincues et il n'y a pas à douter de l'heureuse issue des recherches. On verra alors le prix de revient du chanvre diminuer d'un bon tiers au moins. La valeur des expéditions de ce produit, qui forme les 2/3 de l'expor-

tation totale des Philippines, atteint 100 millions de francs environ. La Belgique en importe fort peu, de qualité moyenne. Les zones de culture de ces bananiers se trouvent surtout au sud et au centre de l'île de Luzon, car il faut à cette plante un sol de formation volcanique.

La *canne à sucre* constituait la richesse de l'île de Negros. En 1905-1906 la main-d'œuvre a tellement augmenté de prix à la campagne que, à en croire les journaux, certains propriétaires se seraient vus obligés de laisser pourrir leurs récoltes sur pied. Différents remèdes à la crise qui frappe si cruellement cette branche de l'activité coloniale ont été préconisés. Les planteurs ont demandé, ont supplié même, peut-on dire, le Congrès américain d'accorder à leurs produits l'entrée en franchise aux Etats-Unis, mais ils se sont heurtés à l'opposition des chefs du Sugar-Trust qui défendent les intérêts et des fabricants de sucre de betteraves et des propriétaires de plantations de cannes situées dans les Etats du sud de l'Union.

Le *tabac* et les *cigares* de Manille, peu connus en Europe, ont plus de vogue en Extrême-Orient. Les grandes plantations se trouvent dans les provinces de Cagayan et de la Isabela dans le nord de l'île de Luzon. On reproche aux tabacs de Manille une certaine âcreté de goût, provenant d'une mauvaise préparation première. Les cultivateurs à court d'argent se livrent trop hâtivement à la récolte, sèchent mal les feuilles. A ces défauts vient s'ajouter la lenteur des transports. L'exportation du tabac en feuilles ou préparé atteint une moyenne annuelle de 12 millions de francs.

Le *cocotier* est un des arbres les plus utiles des Philippines. Son fruit constitue une nourriture des plus agréable et le lait de coco forme un breuvage très rafraîchissant. La partie charnue de la noix ou copra est un produit commerçable très recherché. La sève du cocotier produit une boisson indigène : le tuba. Le tuba fermenté, puis distillé, est nommé vin de coco.

Les fibres qui enveloppent extérieurement la noix, et qu'on nomme : coir, servent à fabriquer des nattes, des brosses communes, des cordages, etc. L'écorce de la noix est utilisée par les indigènes comme assiettes, cuillers et ustensiles domestiques. Calcinée, on l'emploie pour teindre des objets en noir. L'arbre lui-même fournit un excellent bois de construction ; les feuilles s'emploient en guise de toiture et servent de matière première à la fabrication des nattes. En un mot, il n'est pas une partie du

cocotier qui ne serve à satisfaire un besoin de la population. On distingue deux variétés de copra : le copra séché au soleil et le copra séché au feu, le premier étant bien supérieur au second. Les Philippines exportent en moyenne pour 15 millions de francs par an de copra. Cette exportation constitue le 1/10 de l'exportation totale.

Le cocotier est cultivé surtout dans les provinces de la Laguna et de Batangas dans l'île de Luzon. Actuellement, les Américains ont commencé de grandes plantations dans l'île de Mindanao.

Le *café* est un produit sans aucune importance pour le moment. Jusqu'en 1892, son exportation atteignait une dizaine de millions par an et certaines variétés, telle le café Mayon, était fort estimées.

Le *riz* constitue la nourriture principale des habitants, aussi les mauvaises récoltes des années 1899 à 1905 ont-elles beaucoup appauvri le pays. Alors que les Philippines devraient être un pays d'exportation de riz, durant ces années malheureuses l'importation de ce produit atteignit un chiffre considérable : 12 millions 500.000 dollars en 1903. Actuellement cette importation est en forte baisse : elle n'a plus atteint, en effet, que 4 millions de dollars environ en 1905.

Un fonds de famine a dû être constitué pour permettre de venir en aide aux nécessiteux, et 2 millions de dollars y ont été versés par le Trésor Américain. Parmi les causes de la crise, il y a lieu de citer : la peste bovine qui avait fait périr par milliers les carabaos, rendant le labourage de milliers d'hectares impossible : les sauterelles, le brigandage et la révolution, enfin le choléra. La plupart de ces causes ayant disparu, il est à espérer que ces formidables importations de riz prendront bientôt fin, ce qui permettra de consacrer à des travaux publics à l'intérieur l'or, qui s'en allait à flots à l'étranger.

Les autres produits des Philippines sont peu importants. Ce sont : l'indigo, le bois de teinture, les bois de construction, le cacao, le maïs, le zacate : plante verte servant à la nourriture des chevaux et qui peut être comparée à la luzerne, le cogon et le sorgho, qui constituent des aliments pour le bétail, le bambou employé dans la construction des huttes indigènes, etc.

Il peut être intéressant de dire un mot des habitations à l'usage des natifs, travailleurs et ouvriers, bien entendu, car les indigènes de la classe bourgeoise habitent soit un cottage, soit une ancienne maison espagnole. Ces huttes sont construites par groupes de

quarante à cinquante, à un demi-mètre de distance les unes des autres. La construction en est des plus simple. Quelques fortes poutres : 4, 6 ou 8, suivant les dimensions de la construction à élever, sont plantées en terre. A 1 1/2 mètre ou 2 mètres de hauteur, on établit le plancher de l'habitation, qui est recouvert de lattes de bambou. La toiture est également constituée de bambous, le toit et les parois sont recouverts de feuilles de palmier-nipa, ou de feuilles de cocotier. Un escalier, formé de quelques sections de bambous grossièrement assemblées, conduit à la demeure. Il n'y a pas de fenêtres, mais de larges ouvertures béantes, que l'on ferme le soir au moyen de volets en nipa ou en cocotier. Pendant la chaleur du jour, ces volets sont relevés horizontalement et empêchent les rayons du soleil de pénétrer à l'intérieur. En dessous de l'habitation vivent en bonne harmonie le ou les chiens, les poules et parfois un ou deux porcs.

Ces maisons éminemment combustibles sont éclairées au pétrole, aussi l'incendie d'une d'entre elles provoque-t-il la destruction de tout un quartier. Le grand incendie du faubourg de Tondo, où les huttes indigènes sont particulièrement nombreuses, en détruisit plus de cinq mille.

L'indigène est, en général, propriétaire de son habitation ; il se contente de payer une minime redevance pour le terrain qu'il occupe. Une des conséquences de ce système est que le locataire se considère maintes fois comme propriétaire. Ainsi, lorsque la grande ferme de Pasay, située aux portes de Manille, fut vendue par les Dominicains à la firme américaine : Warner Barnes and C°, les locataires refusèrent de quitter le terrain et il en résulta un procès qui fut porté devant la Cour suprême. Après même que celle-ci se fut prononcée en faveur des propriétaires, on vit des députations de femmes et d'enfants se rendre chez le Gouverneur général le supplier de ne pas les obliger à quitter ce faubourg où leurs parents, grand'parents et aïeux avaient vécu, protestant qu'il faudrait les tuer avant de jeter bas leurs huttes. Le Gouverneur intervint, mais la firme Warner Barnes and C° avait déjà revendu le terrain et devait le livrer aux nouveaux acquéreurs. En vain offrit-on aux expulsés des terrains mieux situés, plus rapprochés des marchés. Les locataires s'obstinèrent et leur expulsion ne se passa pas sans difficultés. On crut un moment que le sang allait couler et ce ne fut que grâce à l'intervention personnelle et à la présence effective sur les lieux du Gouverneur général, du Secrétaire général et des Hauts Commissaires philippins que des conflits sanglants purent être évités.

Toutes les mesures avaient été prises afin d'adoucir le sort des expulsés: des terrains appartenant à la municipalité les attendaient et des moyens de transport nombreux, destinés à leur permettre de charrier leurs matériaux de construction, avaient été mis à leur disposition. Ils n'avaient qu'à démonter leurs cabanes pour aller les remonter à quelques kilomètres de distance.

Des conflits de cette nature ont éclaté à maintes reprises aux Philippines entre les moines et les indigènes durant l'occupation espagnole. Ils ont causé en grande partie le mouvement antireligieux qui se produisit lors de la Révolution de 1896. Il n'est pas douteux que les moines agissant comme propriétaires du sol, ne faisaient que revendiquer leurs droits stricts; mais, d'un autre côté, ces revendications ne pouvaient s'exercer sans l'emploi de la violence. On cite le cas du village de Calampa, où des batteries espagnoles durent être envoyées pour expulser les locataires.

Il me reste à examiner les changements qu'a provoqué dans les îles l'arrivée des Américains. Ceux-ci ont proclamé, lors de leur entrée à Manille, et ils le répètent encore, que leur unique but est de rendre le peuple philippin apte à se gouverner par lui-même. Pour arriver à cette fin, ils lui ont abandonné peu à peu la direction des affaires municipales et provinciales et l'ont associé dans le pouvoir judiciaire et législatif.

Chaque village ou ville des Iles Philippines, à l'exception de Manille, possède un collège municipal ayant à sa tête un président. Ce sont les présidents d'une même province qui procèdent tous les deux ans à l'élection du gouverneur de la province.

Manille possède deux conseils municipaux: l'un, le Advisory Board, composé des élus des divers quartiers de la ville qui donne son avis sur toutes les mesures à prendre; l'autre, l'Executory Board, qui prend les décisions. L'Executory Board est formé du président de l'Advisory Board et de membres nommés par le gouverneur général. Le maire de Manille est nommé par le gouverneur général.

Le pouvoir exécutif se trouve dans les mains du Gouverneur général, qui est assisté d'un vice-gouverneur général et de six hauts commissaires, dont trois de nationalité américaine et trois de nationalité philippine. Ce conseil est également appelé à donner son avis sur les lois à présenter au Congrès des Etats-Unis.

En 1907, se réunira le premier Parlement philippin, composé d'une Chambre unique. La répartition des membres par province et le système d'élection n'étaient pas encore déterminés lorsque

j'ai quitté Manille, en mars dernier. Le Gouverneur général,
vice gouverneur-général et les hauts commissaires formeront
Chambre Haute. Le vice-gouverneur général et les trois commis-
saires américains se trouvent à la tête des divers départements
ministériels : Finances, Agriculture et Commerce, Travaux
publics, Intérieur. Il est, d'ailleurs question de remanier cette
organisation.

Le pouvoir judiciaire se compose de juges qui résident aux chef-lieux des diverses provinces de cours d'appel à Manille, Cebu, Ilo-ilo, etc., et d'une cour suprême ayant son siège à Manille. Il peut être appelé dans certains cas des décisions de celle-ci devant la cour suprême des Etats-Unis à Washington. Le président de la cour suprême des Philippines et plusieurs juges sont des indigènes; la plupart d'entre eux remplissaient déjà des fonctions judiciaires du temps de l'Espagne.

Afin de rendre le peuple philippin apte à se gouverner lui-même, et afin également d'en constituer autant que possible un tout homogène, les Américains ont établi dans les îles l'instruction gratuite à tous les degrés.

Des écoles calquées sur celles de la mère-patrie ont été établies dans les endroits les plus reculés de l'Archipel. Actuellement, plus de 2,000 instituteurs et institutrices de nationalité américaine donnent l'instruction à plus de 500,000 petits Philippins. Les écoles regorgent d'élèves. On a établi des écoles normales, et dans la plupart des villages l'instituteur ou l'institutrice, de race européenne, se borne à visiter et à diriger les diverses écoles de leur ressort, lesquelles sont sous la direction de maîtres indigènes. Les résultats sont déjà palpables. Dans plusieurs villages éloignés, les écoliers commencent à parler anglais, très défectueusement, il est vrai, mais leur prononciation et leur connaissance de la langue s'amélioreront rapidement. Enfin, le gouvernement des Philippines a envoyé plus de 120 jeunes gens aux Etats-Unis pour y terminer leurs études moyennes et y faire des études universitaires.

Une des mesures des plus simples et pourtant des plus utiles a été le décret établissant dans l'Archipel le système métrique. Jusqu'à ce jour les indigènes se servaient de mille et une mesures de poids et de volume. Ces mesures, bien que portant parfois le même nom, différaient de province à province. Actuellement, le système métrique est établi en droit, quoique, en fait, on emploie beaucoup les mesures anglaises.



PHILIPPINES : SUR LA GRAND'ROUTE

Avant l'arrivée des Américains, la monnaie des îles se composait de piastres mexicaines, frappées à l'effigie du roi d'Espagne et d'un poids de 25 grammes à 900 millièmes de fin. La valeur de cette monnaie était égale à la contre-valeur de la pièce en argent pur. Il résultait de ce système des variations fort sensibles dans le change, variations éminemment nuisibles au commerce. Les Américans profitant d'une légère hausse de la piastre mexicaine, ont substitué à celle-ci le peso Conant, qui vaut exactement un demi dollar américain ou fr. 2.57 1/2. La transition d'une monnaie à l'autre ne s'opéra naturellement pas sans récrimination, mais à l'heure actuelle, toutes les anciennes piastres ont disparu et l'on est unanime à louer le Gouvernement local de son initiative.

Un autre bienfait a été l'établissement du premier recensement des Iles Philippines en 1902. Grâce au dévouement et à l'énergie des recenseurs, cette œuvre eut un plein succès; les personnes qui s'intéressent au sort de l'Archipel ont actuellement à leur disposition un magnifique ouvrage en 4 volumes, orné de nombreuses photographies, et leur donnant tous les détails qu'ils pourraient souhaiter connaître.

Il y a encore lieu de mentionner l'amélioration de l'hygiène, le combat incessant livré aux maladies tropicales : la dysenterie, la malaria, ainsi qu'àu choléra et à la peste bubonique, qui menacent à chaque instant de décimer les habitants des îles. Ces deux fléaux sont pour ainsi dire endémiques. L'épidémie de choléra de 1902 avait officiellement fait plus de 50,000 victimes. Celle de 1905-1906 en a fait à peine un millier. Dans toutes les provinces, dans toutes les villes importantes, il y a des comités médicaux, provinciaux et locaux. Les hôpitaux et les lazarets surgissent de terre comme par enchantement. Une pléiade de médecins attachés au Laboratoire des sciences de Manille étudient chaque jour les moyens de combattre les ravages des « mangeuses d'hommes ». L'eau potable est amenée dans les villes et des distributions d'eau distillée se font par les soins de la fabrique de glace gouvernementale ; le prix du litre en est des plus modique. Les fabriques de glace, celles de soda-water et de limonades sont surveillées de très près. L'inspection des marchés est des plus rigoureuse. Dans les écoles de jour et du soir, on enseigne aux enfants la manière d'éviter les principales maladies et les meilleurs remèdes à employer contre celles-ci. Les marais qui s'étalaient en pleine ville sont comblés. Aux endroits

où croupissaient des eaux stagnantes des rues sont tracées, des parcs se créent, tout contribue enfin à l'embellissement et à l'assainissement des villes.

A côté de ces travaux si utiles, les Américains n'ont pas négligé ceux qui sont plus directement profitables au commerce. Constatant à leur arrivée que la plupart des communications entre les villes et les villages se faisaient par des routes défoncées et le plus souvent par de simples sentiers, ils se sont mis vaillamment à l'œuvre et ont créé en quelques années un réseau de routes passables. Il est malheureusement à craindre que la paresse et l'inertie des indigènes laissent s'abîmer ce travail de tant d'années.

Tout un réseau de voies ferrées est projeté, mis en soumission et adjugé à des firmes américaines. Dans quelques années le chemin de fer de Manille à Dagupan sera prolongé par Benguet jusqu'à la côte Nord, à Aparri à l'embouchure du fleuve Rio Grande de Cagayan. Une voie ferrée contournera le lac de Bay. Dans le sud del'île de Luzon plusieurs villes se trouveront reliées par un chemin de fer. L'île de Négros se verra traversée en deux par une ligne ferrée. Plus de 1,600 kilomètres de voie ont été adjugés tout dernièrement.

La même activité se constate dans le perfectionement des ports de mer. Celui de Manille, d'une étendue de 133 hectares est en voie d'amélioration notable; les brise-lames qui le séparent de la baie sont construits ; l'un d'eux mesure plus de 1,600 mètres de longueur. Les pierres nécessaires à la construction ont été extraites des carrières de Marivelès, qui se trouvent à l'entrée de la baie. Le port intérieur sera dragué à une profondeur uniforme de 30 pieds. Une partie de ce travail est déjà effectuée, ce qui permet aux plus grands navires de se mettre à l'abri des typhons et de la mousson. Les dragages à faire sont évalués à 4,250,000 mètres cubes. Avec les terres provenant du port on a comblé: une portion de la baie attenant à la rive sud, à l'embouchure du fleuve Pasig, portion d'une étendue de 77 hectares qui a été remblayée à une hauteur de $2^{m}50$, au-dessus du niveau moyen de la marée basse ; les fossés qui entouraient l'ancienne ville murée et, enfin, un immense marécage situé derrière l'hôtel de ville. Ces deux derniers travaux ont beaucoup contribué à l'assainissement de la capitale. Les terres qui proviendront des dragages futurs serviront à la construction d'un immense boulevard le long de la baie et à la surélévation des terrain

remblayés avoisinant la mer. C'est sur le terrain de 77 hectares, dont il vient d'être question, que s'élèvera le nouveau quartier commercial. On y construira le bâtiment de la douane et d'immenses entrepôts. Les Américains espèrent que les banques et les grandes maisons d'importation y établiront des édifices à plusieurs étages, tels qu'on en voit à Singapore et à Hong-Kong, Sur le nouveau boulevard vis-à-vis de la Luneta, on édifiera un hôtel de tout premier ordre. Des terrains y ont été accordés gracieusement au Manila Club, à l'Army and Navy et à l'University Club, à condition d'y élever deux beaux cercles.

Les travaux du fleuve Pasig comprennent le dragage d'un chenal de 18 pieds et la construction de nouveaux murs de quai.

Les travaux effectués au port de Manille, du 15 octobre 1900 au 30 Juin 1905, ont coûté 4,398,000 dollars ou 22 millions de francs environ.

Dans le port même, on construira perpendiculairement au terrain remblayé quatre môles. Les deux premiers seront en acier et destinés exclusivement aux besoins du commerce. Ils auront l'un 600, l'autre 650 pieds de longueur, de manière à fournir l'emplacement à huit navires de commerce. Les deux autres l'un de 500 pieds de long, l'autre de 315 pieds, construits en bois, seront mis à la disposition de l'autorité militaire. Le premier servira aux transports transpacifiques, le deuxième aux transports dans l'archipel.

Quand ces travaux seront achevés, Manille sera doté d'un port superbe, où les navires trouveront plus de facilité pour le chargement et le déchargement de leurs marchandises que dans aucun autre port d'Extrême-Orient.

Les Américains ne cachent pas leur rêve de faire de Manille, que les Espagnols nommaient la « Perle de l'Orient », la « Sultane du Pasig », le centre commercial de cette partie du monde. Y arriveront-ils? Il est fort difficile de prévoir l'avenir, mais on peut constater, dès à présent, que la lutte sera difficile. Le port libre de Hong-Kong et le port de Shanghaï sont tous deux admirablement situés, en plein centre du mouvement commercial. Manille, au contraire, se trouve hors de la route, et les formalités douanières y sont nombreuses et par le fait même désagréables.

Il me reste à dire un mot des deux autres ports des Iles Philippines.

Le port de Cebu dans l'île du même nom est actuellement le

second en importance de l'Archipel. Il se trouve en plein centre de l'archipel des Visayas et est déjà en communication directe avec Singapore, Hong-Kong et Amoy. Les travaux à effectuer consistent en la construction de 2 1/2 kilomètres de quais attenant à un vaste terrain à remblayer, sur lequel seront construits les bureaux de la douane et des grandes maisons de commerce; en des dragages destinés à porter la profondeur du port à 32 pieds dans la partie réservée aux navires étrangers et à 18 dans celle réservée aux bateaux de cabotage; enfin, en l'érection d'un brise-lames fermant le côté sud de la baie. Ces travaux qui devaient être terminés le 1[er] janvier 1907, sont estimés à 1,780,000 pesos ou 5 millions de francs environ.

Le port d'Ilo-Ilo se trouve dans l'île de Panay, sur la rive droite du fleuve Ilo-Ilo, à 1 kilomètre environ de son embouchure. Cette rivière a de 150 à 200 mètres de largeur, mais son chenal navigable est très étroit, et il y a en aval de la ville un coude très brusque. A marée basse, la profondeur n'atteint guère que 10 pieds.

Voici le plan des travaux à exécuter à ce port. On creusera un chenal navigable de 7,000 pieds de long, d'une largeur de 300 pieds à hauteur de la ville, et de 400 pieds à l'embouchure, d'une profondeur de 15 pieds dans la partie supérieure et de 25 pieds à l'entrée. Les terrains qui se trouvent en aval de la ville et qui sont ordinairement inondés, seront remblayés et soutenus par des digues sur une longueur de 6,000 pieds, soit 1,800 mètres. Ils feront plus tard de magnifiques terrains à bâtir. Deux brises-lames d'une longueur totale de 1,600 pieds, soit 500 mètres environ, protégeront l'embouchure de la rivière en vue d'éviter l'ensablement. Les 40,000 tonnes de pierre, que nécessiteront les travaux, seront fournis par une carrière qui se trouve à proximité du port.

Il est facile de voir par ce qui précède que les Américains n'ont pas perdu leur temps. Ils sont venus, ils ont pacifié les îles, ils en ont étudié les nécessités actuelles et se sont mis courageusement à l'œuvre.

Il y a naturellement une contre-partie à ce tableau : c'est la note à payer.

Du temps des Espagnols, le budget des îles se montait environ à 13 millions pesos mexicains, soit 28 millions de francs. Actuellement ce budget s'élève à 30 millions pesos Conant ou 78 millions de francs. Le budget de la ville de Manille dépasse celui de

colonie de Hong-Kong, atteignant plus de 5 millions pesos ıant, soit 13 millions de francs. Les contribuables protestent ɔeu, mais pas à haute voix. Je parlerai tantôt et plus longue-ıt de leurs aspirations qui se manifestent surtout dans les tions des gouverneurs de provinces : les élus sont en majorité anti-Américains, des partisans farouches de l'indépendance. ıt d'aborder cette question, qu'il me soit permis de dire un des festivités officielles.

ı venant dans l'Archipel, les Américains ont apporté avec leurs dieux lares. Les fêtes américaines sont devenues ielles : le 4 Juillet, le jour de Washington, le Thanksgiving Memorial Day. Les Philippins y ont ajouté le 13 Août et le de Rizal.

rlons d'abord de l'anniversaire de l'indépendance améri-:. L'aurore du 4 Juillet est saluée par des salves d'artillerie. ıitôt de tous côtés éclatent des pétards et des fusées. Il n'y a e moyen de dormir pendant la sieste, ce jour-là. Le mieux le rester chez soi, si l'on ne veut pas participer à la joie ssivement bruyante des Yankees. Le matin, un cortège prenant les enfants des écoles, l'armée, la marine, les corps olice, les pompiers, les ouvriers de la ville, etc., etc., ɔurt les rues de la ville. Les fabriques de cigares font distri-des cigarettes au peuple. Des dizaines de musiques, se pro-ınt à travers la ville, jouent dix *twosteps* différents. Quand se croisent, elles s'efforcent de se dominer l'une l'autre. une cacophonie qui occasionne d'affreux maux de tête. Le il y a feu d'artifice et concert à la Luneta et à l'Escolta et, les quartiers excentriques, la fête dure jusque bien avant la nuit.

Washington Day, le Thanksgiving et le 13 Août, anniver-de l'entrée des Américains à Manille, sont des jours où l'on pose.

Rizal Day, anniversaire de l'exécution de Rizal par les gnols, le 30 décembre 1896, est la répétition, par les Philip-cette fois, du 4 Juillet américain. Ce sont les mêmes pétards même défilé patriotique. Mais l'enthousiasme n'y est pas, ɔour tout Philippin, Rizal est le héros de l'indépendance et pays n'est pas encore libre, comme il l'eût voulu. Ils le t, mais sur la cérémonie plane un voile de tristesse et l'on percer à la fin de chaque discours officiel le rappel à ıl : l'indépendance.

Le Memorial Day, le jour du souvenir, tombant le 30 mai, les Américains se rendent au cimetière militaire de Pasay où dorment, avant d'être transportés au village natal, les soldats et marins décédés. Les tombes sont couvertes de fleurs. Sur chacune d'elle est planté un petit drapeau, qu'agite une brise légère. On dirait que le mort est revenu un instant à la vie et que son cœur vibre à l'unisson des cœurs des assistants. Au milieu du cimetière se dresse une tribune rustique, d'où parlent l'un après l'autre les ministres protestants et les prêtres catholiques. Puis, le général commandant la division des Philippines prononce un discours à l'américaine, sans mots ni phrases, fait d'idées à peine exposées : le bonheur de servir sa patrie, la gloire de mourir pour elle. Et quand on assiste à cette cérémonie, l'on songe aux jeunes gens qui sont partis un jour du fond du Dakota ou du Texas, laissant là-bas une partie de leur cœur, qui sont venus joyeux et gais et qui sont morts sur cette terre tropicale, non dans l'enthousiasme et la griserie des batailles, mais anémiés par les fièvres, enlevés par le choléra ou la dysenterie, abattus par un ennemi invisible, brigand ou moro, caché dans une embuscade.

Quelques mots me restent à dire sur le problème philippin et les diverses solutions, que l'on prévoit à l'heure actuelle.

Au début de la guerre hispano-américaine, le président Mac Kinley avait proclamé solennellement que la lutte s'engageait sans esprit de conquête de la part des Etats-Unis. Le général Merritt entrant à Manille, le 13 août 1898, a rappelé cette parole aux Philippins.

La solution la plus normale du problème philippin semble donc être l'indépendance de l'Archipel garantie par différentes grandes puissances. Mais cette solution est double ; les Américains sont, en effet, partisans de l'indépendance, mais voudraient ne la proclamer que dans un temps plus ou moins éloigné, au moment où les indigènes auront été suffisamment éduqués pour être aptes au Self-Government. Les Philippins, au contraire, la réclament immédiatement.

Il y a, enfin, une autre solution dont les journaux ont parlé et qui consisterait en la cession de l'Archipel à l'empire du Japon. Pour qui connaît la question, la possibilité de cette vente ne peut être envisagée un seul instant.

Ainsi que je le disais, les Yankees sont favorables à l'indépendance des Philippines, mais ils estiment que le peuple est encore

trop arriéré pour qu'il soit possible de la lui accorder immédiatement. Ils craignent que l'Archipel ne devienne un centre de révolutions incessantes. La trop grande supériorité intellectuelle du petit groupe d'indigènes instruits sur la foule des ignorants est, d'après eux, défavorable à un régime constitutionnel et ils entendent préparer la masse à l'exercice de la souveraineté. Ils espèrent que dans une ou deux générations les Philippins auront appris à se gouverner par eux-mêmes et c'est alors qu'ils leur abandonneront entièrement l'exercice du pouvoir. Ces promesses sont certes riantes et les partisans les plus acharnés de l'indépendance immédiate doivent eux-mêmes reconnaître le bien fondé de plusieurs des raisons invoquées pour l'ajournement de la mesure, d'autant plus qu'il leur est donné d'assister à la préparation du peuple à son rôle. L'instruction gratuite est donnée dans les moindres villages ; une langue unique, l'anglais, sera, dans peu d'années, en usage parmi tous les habitants de l'Archipel ; le contrôle dans l'administration des provinces et des municipalités est déjà exercé par les indigènes. On ne peut donc nier que les Américains accomplissent fidèlement leur programme dont l'un des points principaux sera réalisé en 1907, lorsque seront élus les membres du premier Parlement philippin.

Les « Indépendants » objectent que l'indépendance complète se fera trop longtemps attendre ; ils semblent craindre que lorsque le moment sera venu de la décréter, les Américains soient si fortement établis dans le pays qu'une séparation ne soit plus réalisable. En conséquence, ils réclament à grands cris l'établissement immédiat de la mesure. Leur parti est actuellement très puissant ; la plupart des gouverneurs de provinces, élus en 1906, en font partie et il est hors de doute qu'il constituera la majorité du prochain Parlement. Il est facile de prévoir qu'un des premiers actes de cette assemblée sera une pétition en faveur de l'indépendance immédiate. D'aucuns croient que la Grande République américaine écoutera ce vœu ; d'autres, au contraire, espèrent qu'elle n'abandonnera pas la voie lente, mais plus sûre, par où elle compte mener les Philippines à la prospérité.

Ainsi se verra réalisé le rêve de Rizal, le patriote tombé le 30 décembre 1896 à Bagumbayan sous les balles espagnoles. La gloire de ce héros rejaillit un peu sur la Belgique ; car le jeune Rizal fut étudiant à Gand et c'est durant son séjour en cette ville qu'il apprit à comprendre nos libertés et à les chérir. Il fut révolu-

tionnaire, puisqu'il s'éleva contre les pouvoirs établis ; mais il cacha jamais ses idées et sut mourir pour elles.

Que tous ceux qui vénèrent les fondateurs de notre national saluent bien bas ce héros au cœur noble et libre, qui mourut po l'affranchissement de son pays.

ALBERT MOULAERT,
Vice-consul de Belgiq





Maladie du sommeil. Rapports du Dr Koch. — Les rapports du Dr Koch sur la maladie du sommeil viennent de paraître dans la *Medizinische Wochenschrift*. Dans le premier, daté d'Aman (10 juillet 1906) dans l'Usambara occidental, le Dr Koch expose les diverses expériences qu'il y a faites sur les glossines, les mouches qui propagent la fièvre tsétsé et la maladie du sommeil et qui permirent de découvrir le mode de propagation et de transmission de la trypanosomiasis. Le deuxième rapport est daté de Muansa (3 juillet 1906). Le gouvernement allemand était dans l'idée que la maladie du sommeil avait pris une grande extension sur le territoire lui appartenant dans les environs du lac Victoria. Les recherches de Koch ont établi toutefois que les cas isolés qu'il y a rencontrés étaient originaires de l'Uganda anglais.

Le Dr Koch s'est livré à une étude approfondie de l'habitat et des conditions d'existence de la *Glossina palpalis*. Il découvrit que cette variété de glossines se trouve en grande abondance sur le territoire allemand, mais qu'elle préfère les îles à la terre ferme, et. parmi les premières, celles qui sont inhabitées et qui servent d'asile aux crocodiles et aux rhinocéros. Les mouches recherchent les endroits où la végétation de la rive se compose de taillis peu épais et où l'ambatsch, qui croît dans l'eau, garnit les berges. Se basant sur l'observation que les glossines vivent exclusivement de sang frais et qu'elles doivent trouver, tous les deux ou trois jours, l'occasion de s'en repaître Koch chercha à constater la présence de vertébrés, aux dépens desquels les glossines aiment surtout à se rassasier. Il découvrit des crocodiles, dont la capture et l'examen, immédiatement après

l'abatage, jouèrent un rôle aussi considérable dans les travaux de l'expédition, que les expériences faites plus tard à l'aide de jeunes crocodiles tenus en captivité.

L'absence de maladie du sommeil dans le district de Muansa permit à Koch de se rendre dans la région si fortement infectée de l'Uganda. Le commissaire de cette colonie mit à sa disposition l'hôpital d'Entebbe et les îles Sese pour s'y livrer à des études théoriques et pratiques Au mois d'août, le Dr Koch s'établit au village de Bugala, dans l'île Busonga. La maladie du sommeil a exercé des ravages affreux dans les îles Sese. Il y a quatre ans, quand elle y fit son apparition, la population y était de 30,000 âmes environ. Aujourd'hui, elle est, d'après les dires des missionnaires, tombée à 12,000, et continue à diminuer rapidement. Ce sont surtout les hommes dans la force de l'âge qui tombent victimes du mal. Il y a des villages où il ne reste plus que les femmes et les enfants. Même ceux-ci n'ont pas toujours été épargnés, car, dans certaines îles, la population a presque entièrement disparu. C'est ainsi que dans le sud de l'Archipel, il y a un groupe d'îles, qui était très peuplé précédemment et qui maintenant est absolument désert, ce qui lui a valu de la part des indigènes le nom d'îles sèches. Un exemple donnera une idée des ravages causés par la maladie. Dans un village qui comptait plus de 200 habitants, il n'en reste plus que 55, et l'examen de ceux-ci a démontré que 17 d'entre eux étaient déjà atteints de trypanosomiasis. Ce village est donc menacé de disparition totale, si l'on ne vient pas immédiatement à son secours.

L'examen des malades a établi que 60 à 70 p. c. des habitants encore vivants des îles Sese sont déjà fortement atteints de trypanosomiasis. La prophylaxie ne pouvait donc pas suffire; il fallait chercher un remède qui pût détruire les trypanosomes dans le sujet malade, aussi bien que la quinine y tue les bacilles de la malaria. Koch avait compté avec cette nécessité avant son départ et s'était muni de trypanrot et d'atoxyl, les moyens les plus actifs que l'on connaisse contre les trypanosomes. Il commença à employer l'atoxyl, qui contient de l'arsenic, et qui, depuis cinq ans, est beaucoup employé dans le traitement des maladies de la peau, du sang et des nerfs.

L'emploi de l'atoxyl a donné de bons résultats, puisque, dans son rapport du 5 novembre 1906, le docteur Koch put écrire que, depuis trois semaines qu'il faisait usage de ce produit, i

avait constaté que la situation des malades les plus atteints, qu sans l'application du remède auraient certainement succombé, s'était considérablement améliorée. Il ajoutait même qu'en présence des résultats obtenus, il n'était pas permis de douter de l'efficacité de l'atoxyl dans la lutte contre la maladie du sommeil. A cette époque, 900 malades étaient en traitement; encore ne pouvait-on s'occuper que des gens le plus gravement atteints, et le docteur Koch comptait que, dans deux ou trois mois, la cure de la plus grande partie des malades aurait pris fin. Il faudra continuer alors à les observer pendant un certain temps pour voir s'il ne survient pas de rechutes. S'il ne s'en produit pas, on pourra déclarer d'une manière positive que l'atoxyl constitue le remède de la maladie du sommeil (1).

Afrique sud-occidentale allemande. Chemin de fer d'Otavi. — Le chemin de fer d'Otavi, qui a 578 kilomètres de longueur et qui est le plus étendu que possèdent les colonies allemandes, a été ouvert au trafic le 12 novembre 1906. De Schwakopmund, la ligne, court, parallèlement au chemin de fer Schwakopmund-Windhuk, jusqu'à Rœssing, puis incline légèrement vers le nord-ouest. Une pente s'établit à partir de Schwakopmund, qui se trouve à 15 mètres au-dessus du niveau de la mer, jusqu'au kilomètre 110; ensuite le terrain s'abaisse à 835 mètres pour se relever de nouveau à 1.080 mètres au kilomètre 177. Le point le plus élevé de la ligne se trouve à 1,589 mètres au-dessus du niveau de la mer (kilom. 301). Jusqu'à Omaruru (236 kil.), le chemin de fer traverse un pays désert, passant d'abord par le Namib et puis par des steppes couverts d'herbes et de taillis, où l'eau fait absolument défaut. On a, du reste, été obligé d'amener l'eau potable, dans des charrettes traînées par des bœufs, à 50 ou 60 kilomètres de distance. Les forages effectués aux endroits indiqués par M. von Uslar à l'aide de la baguette divinatoire ont donné de bons résultats.

La section qui se termine à Omaruru a été terminée au mois de septembre 1905, c'est-à-dire au bout de deux ans environ,

---

1 Dans une lettre adressée au *Times*, M. R. Ross, professeur à l'École de médecine tropicale de Liverpool, déclare que le docteur W. Thomas, attaché à cette école, a fait, il y a deux ans, des expériences avec l'atoxyl dans le traitement de la maladie du sommeil, et que l'on continue à faire des essais, mais que l'efficacité de cette substance n'a pas encore pu être établie avec certitude.

tandis que celle d'Omaruru-Tsumeb, qui a à peu près la même longueur, a été construite en douze mois. Ce résultat satisfaisant est dû à l'abondance de la main-d'œuvre et à l'absence des difficultés de terrain.

La superstructure de la ligne pèse 50.23 kilogrammes par mètre, et comprend des billes d'acier de 90 millimètres du poids de 15 kilogrammes. La ligne d'Otavi est beaucoup plus lourde que celle de Schwakopmund, qui a le même écartement. Elle compte environ 100 ponts, tous en fer, 5 grandes stations et 42 petites, qui servent en même temps de cabines pour les surveillants de la voie. Tous ces bâtiments sont en fer galvanisé. Un grand atelier de réparations a été établi à Usakos, tandis que plusieurs autres de petites dimensions ont été placés à différents points de la ligne. Le matériel roulant comprend 36 locomotives. 20 tenders, 3 voitures pour passagers, 190 wagons à marchandises découverts et 10 couverts.

La vitesse des trains est de 15 à 25 kilomètres à l'heure. 4,000 tonnes de marchandises ont été transportées en août, 8,500 en septembre et 9,600 en octobre; le mouvement des passagers est de 2,500 environ par mois; ces chiffres prouvent en faveur de l'efficacité des chemins de fer à petit écartement.

Amérique

L'Agriculture au Mexique. — Parmi les plantes dont la culture est faite sur une grande échelle et qui a d'ailleurs un grand avenir, il faut citer pour le Mexique les divers agaves fournissant des fibres et des boissons fermentescibles.

Les agaves dont de nombreuses variétés existent dans les zones du Mexique sont plantées actuellement en maints endroits. Leur culture peut fournir des bénéfices incontestables, et déjà elles occupent une grande partie de la population.

D'ailleurs, la culture des plantes à fibres du groupe des agaves a été entreprise avec beaucoup de succès dans les autres régions tropicales.

En première ligne se range, d'après M. Stephan (1) l'agave

(1) *Le Mexique économique*, par Ch. H. Stephan. Paris, Chevalier et Rivière, 3e édition, 1 vol. Grand in 8o, 270 pages, 2 pl.

saxi ou Hennequen. C'est la variété la mieux exploitée; elle a fait, d'ailleurs, la fortune du Yucatan. Cet agave se développe dans les plus mauvais terrains et se reproduit par drageons qui, dès leur quatrième année, peuventêtre mis en exploitation, et dont la durée peut être de 20 ans.

La fibre qui est obtenue est fine, flexible; un millier de feuilles donne de 50 à 60 livres de fibres préparées. Au Yucatan on compte, actuellement plus de 1,200 plantations de cet agave en pleine production; la plus importante est celle de Ticilhe, entre Meuda et Progresso, elle produit par mois environ 375,000 livres de fibres. Ordinairement le planteur prépare lui-même les fibres; il n'y a pas encore de grandes installations centrales où pourraient être amenées rapidement pour défibrage les feuilles d'une région.

Actuellement, l'exportation de fibres de Hennequen mexicain se chiffre à environ 80 millions de kilogrammes, qui se répartissent à peu près comme suit :

États-Unis	70,082,594	kil.
Cuba	465,220	»
Espagne	216,140	»
Allemagne	146,290	»
Angleterre	3,661	»
Italie	83,714	»
Hollande	900	»

Cette fibre est surtout employée dans la fabrication des cordages; on peut aussi en faire des tissus grossiers; elle entre dans la fabrication des tapis et dans celle de certaines brosses.

Le développement de cette culture a été si intense dans ces dernières années qu'il a amené la construction de plusieurs lignes de chemins de fer; celles-ci ont produit naturellement un développement considérable du trafic. Grâce à ce développement, Progreso est devenu un port important d'où deux fois par semaine partent des vapeurs, chargés de Hennequen, pour Cuba et New-York.

Le Maguey manso ou *Agave americana,* bien que non spécial au Mexique, est de grande importance pour cette région, car c'est la forme mexicaine qui produit la boisson connue sous le nom de « pulque ».

Pour récolter ce dernier, quand la plante a atteint sa maturité, on débarrasse le pied de ses feuilles extérieures ne laissant que les plus internes; on creuse ensuite le cœur de la plante et dans la cavité vient s'accumuler un liquide que l'Indien pompe avec un syphon primitif. Ce liquide est soumis á la fermentation dans des

cuves de peaux de bœuf. Cette liqueur a une odeur et une saveur particulières, repoussantes, qui sont dues sûrement aux mauvaises conditions dans lesquelles est faite la fermentation. Malgré cela, la consommation locale est considérable, elle peut être estimée à environ 6 millions d'hectolitres.

Quant à la fibre de cette même plante, elle est connue sous le nom d' « ixtle »; elle fait l'objet d'un trafic qui va grandissant et qui est surtout important avec l'Allemagne et les États-Unis de l'Amérique du Nord. On l'emploie dans la fabrication des cordages, de tissus grossiers, et elle constitue aussi une excellente matière première pour la fabrication du papier.

Le Maguey Mexic est une autre variété du même groupe de plantes qui produit une autre liqueur, le *mescal*, eau-de-vie très estimée, que l'on fabrique surtout dans le district de Kequila (État de Jalisco).

Dans ce dernier État, ce Maguey est cultivé avec soin et la préparation de l'eau-de-vie se fait sommairement comme suit : On dépouille la plante de toutes ses feuilles et le tronc est cuit à l'étouffée dans des fours revêtus au préalable à l'intérieur de pierres réfractaires, portées à une assez haute température.

Après cuisson, on soumet à une pression et l'on obtient une mélasse de bon goût de laquelle on peut extraire du sucre cristallisable. Puis, ce sucre étendu d'eau est distillé ; la saveur de l'alcool rappelle plus ou moins celle du genièvre. Le mescal est très consommé localement et son usage a même donné lieu à des règlements spéciaux; outre la consommation locale, il faut encore considérer l'exportation qui atteint, rien que pour les États-Unis et l'Amérique Centrale, une moyenne annuelle de plus de 13,000 kilos.

Une autre espèce d'agave produit la fibre, connue sous le nom de « lechugilla », employée aux mêmes usages que les autres fibres, mais cette plante est moins cultivée.

Outre les fibres de plantes appartenant au groupe des agaves, il existe encore au Mexique, soit à l'état indigène, soit à l'état cultivé, d'autres plantes textiles, parmi lesquelles le *pita* ou *Bromelia sylvestris*, le cotonnier, la racine de chiendent ou raiz de zacaton.

Ce dernier, qui n'est pas à proprement parler un textile, est surtout demandé par le commerce français et par l'Amérique du Nord. Aussi depuis quelques années cherche-t-on à remplacer le chiendent du Mexique par un produit similaire provenant de

l'Indo-Chine, mais cette dernière fibre n'est pas de qualité équivalente.

Parmi les autres plantes mexicaines de grande culture, on peut citer encore le café, dont la production est assez considérable, mais qui pourrait être cultivé sur une bien plus large échelle; les caoutchoutiers, en particulier le *Castilloa*; le cacaoyer, qui se trouve dans une de ses patries; la vanille, qui se trouve dans le même cas; le maïs, les haricots, le riz.

Malgré le grand nombre de plantes de valeur qui existent au Mexique, l'agriculture n'a pas atteint encore un stade bien avancé; cette stagnation est due plusieurs causes : le Mexicain consomme peu et il retire suffisamment pour son existence du petit lopin de terre qu'il cultive; beaucoup de produits de culture obtenus sans soins suffisants sont de moindre valeur que ceux offerts en vente par des producteurs de régions voisines, mieux instruits.

Il faudrait donc, pour mettre en valeur d'une manière plus accusée les richesses du Mexique, que le Mexicain soit instruit et initié à la profession d'agriculteur, qui demande non pas de la routine comme on le croit souvent, mais de l'intelligence et la connaissance des lois biologiques du développement des végétaux.

L'Européen a, certes, intérêt à se rendre dans la région mais à la condition de connaître bien la culture qu'il aura à surveiller là-bas et de posséder des capitaux suffisants. Les Américains ont compris depuis quelque temps déjà que c'était en employant cette méthode de travail qu'ils réussiraient à faire des bénéfices, et de fortes sociétés se sont constituées pour exploiter de vastes étendues que l'on fait produire, sous la direction de colons intelligents, par les indigènes qui, petit à petit, trouvent dans le travail la source d'un bien-être qu'ils ne connaissaient guère.

E. D. W.

L'agriculture au Costa-Rica. — Le Costa-Rica est un pays foncièrement agricole, l'activité de son commerce dépend de la récolte. Il produit du café, du caoutchouc, des bois et en dehors du domaine de la culture végétale des écailles de tortue, des écailles de mollusques perliers, des peaux, des minerais et même de l'or.

Mais de tous ces produits, c'est le café qui atteint la plus grande valeur, bien que depuis quelques années la crise qui sévit sur cet article ait diminué dans une grande mesure l'importance de la recette chez les planteurs.

Le café de Costa-Rica est une des variétés les plus estimée, c'est une de celles qui obtiennent les meilleurs prix sur les marchés d'Amérique et d'Europe. C'est principalement l'Angleterre qui consomme cette variété de café et, comme le faisait remarquer récemment dans les « Annales diplomatiques et consulaires » (1), M. Pollet, chargé d'affaires de Belgique, depuis que la Belgique a supprimé les droits d'entrée sur cette denrée, et qu'elle peut être appelée ainsi à devenir un des grands centres d'approvisionnement de café, nos commerçants auraient intérêt à s'occuper un peu plus de l'amélioration du produit qu'ils auront à écouler, et à fixer leur attention sur les cafés de l'Amérique centrale, sur ceux de Costa-Rica en particulier, qui sont beaucoup supérieurs aux cafés ordinaires du Brésil.

Depuis quelques années,la culture du cacaoyer a fait également de très grands progrès au Costa-Rica, où depuis 1904 l'importation est devenue nulle tandis que l'exportation a atteint 119,140 kilos.

Quant au caoutchouc, ce produit se trouve là dans les mêmes conditions que dans la plupart des autres régions tropicales : on fait de l'exploitation un rapt économique, sans songer à l'avenir ; le collecteur abat généralement l'arbre avant de le saigner ou, quand il le saigne seulement, il le fait d'une façon si brutale que l'arbre ne peut guère résister au traitement. Jusqu'à ce jour, on ne parle guère encore de plantations caoutchoutifères au Costa-Rica ; c'est cependant sur la plantation et sur l'exploitation rationnelle qu'il faut se baser dans l'avenir.

Mais Costa-Rica a des ressources considérables dans un autre produit végétal, dans la banane, qui est actuellement pour lui de presque autant de valeur que le café.

Le développement du commerce de la banane fruitière est dû, en Amérique centrale,à la puissante « United Fruit Company » de Boston qui, à elle seule, possède 415 milles carrés de terrain, 83 bateaux à vapeur,et qui vend annuellement environ 25 millions de régimes de bananes.

C'est il y a 35 ans que les bananes furent introduites pour la première fois de l'Amérique centrale aux Etats-Unis; l'importateur était un Allemand, Ch. Franck, attaché au service d'un vapeur faisant le service de Panama à New-York. Ayant obtenu la permission du capitaine d'embarquer quelques régimes, il les vendit

(1) 5 décembre 1906.

avec bénéfice à New-York et recommença le trafic sur une plus grande échelle jusqu'au moment où, en 1865, il abandonna le service à bord de son vapeur pour se consacrer à la culture et au commerce du bananier. Les débuts de ce novateur ne furent pas très heureux ; bien souvent il ne parvint pas à faire emporter par les vapeurs les régimes récoltés, les capitaines préférant embarquer d'autres produits assurés par les compagnies, tandis que les bananes ne l'étaient pas. Au bout de dix années de travail, Franck n'avait pas réalisé de bénéfice ; il ne perdit cependant pas courage : on finit par lui accorder quelques facilités et sept années plus tard il se retirait fortune faite : c'était la première faite à l'aide des bananes.

La «United Fruit Company» possède au Costa-Rica 109,000 acres de terre ; à Cuba, 75,761 acres ; à La Jamaïque, à Saint-Domingue et en Colombie elle possède plus de 80,000 acres, et en outre exploite de vastes plantations au Honduras, à Cuba, au Nicaragua. Elle a fait construire à ses frais des voies ferrées dans le domaine qu'elle possède et les wagons qu'elle a fait construire sont aménagés de manière à pouvoir contenir 450 régimes. Quant aux bateaux de la Compagnie, les plus grands peuvent recevoir de 25.000 à 35,000 régimes, c'est-à-dire environ 2,750,000 bananes ; les autres, plus nombreux, transportent au moins 18,000 régimes.

La banane est certes un des fruits le plus précieux, et la plante entière sert à un nombre presque incalculable d'usages ; tout dans la plante est utile.

Les jeunes pousses peuvent être cuites en guise de légumes ; la croissance est rapide, douze mois après la sortie de terre le bourgeon est capable de donner des fruits ; ces derniers peuvent produire une boisson agréable par expression du jus ; celui-ci distillé, donne un alcool. Les feuilles servent dans la couverture des maisons ; on en tisse des nattes ou en bourre les literies. Le pétiole fournit des fibres dont on peut faire des cordes, des tissus et même des dentelles d'une très grande finesse. Les débris sont une excellente matière première pour la fabrication du papier. La surface des feuilles du bananier est enduite d'une cire végétale que l'on peut séparer. On sait que depuis peu la fabrication de la farine de banane a fait l'objet de beaucoup de recherches.

Toutes ces propriétés font de plus en plus augmenter la production, qui est d'ailleurs loin de dépasser la consommation.

Costa-Rica exporte à lui seul, annuellement, plus de 6 millions de bananes ; plus des deux tiers de cette exportation passent aux

États-Unis, le reste va presque en totalité en Angleterre. Il existe actuellement un service direct entre Puerto-Limon et Manchester, chacun des bateaux de cette ligne pouvant transporter en moyenne 45,000 régimes.

La plupart des colonies tropicales essayent de nos jours l'installation de la culture des bananiers à fruits, pour le produit desquels il y a de l'avenir en Europe continentale. É. D. W.

Asie

Inde anglaise. — Irrigation dans le Nord-Ouest. — Le secrétaire d'Etat pour l'Inde a sanctionné le projet d'irrigation, connu sous le nom de projet du canal du Swat supérieur, et l'on espère que des fonds pourront être assignés à son exécution dans le prochain budget de l'Inde. Les frais en sont évalués à 178 lakhs de roupies (1,186,666 £), et l'on estime à 385,000 acres la surface qui sera irriguée. Le canal de la rivière Swat, actuellement existant, a été construit, il y a 29 ans, dans le but de protéger la contrée sans qu'on ait jamais compté en retirer un intérêt. En fait, il s'est montré un moyen des plus efficace pour répandre la prospérité et la paix dans le district de Peshawar. Il a transformé une étendue de terres stériles en un pays fertile, et la population agricole, rude et assez turbulente qui occupe ses rives, a largement mis à profit les avantages qu'il procure. On propose maintenant de faire un plus grand usage des eaux de la rivière Swat, en y puisant de l'eau en amont du canal actuel, de manière à étendre une série de canaux au nord et à l'est de la région irriguée à présent. Les travaux commenceront à Chakdarah, et les mesures nécessaires ont été prévues pour empêcher que la quantité d'eau prélevée ne puisse nuire au canal existant. Pour atteindre la région à irriguer, il faudra créer un tunnel à travers les monts Malakand, ce qui, à cause de la dureté de la roche, offrira certaines difficultés. L'inclinaison du tunnel sera de 1 à 100. Une branche du canal desservira la région située à l'est de la route de Dargai à Jelala et dont la superficie est de plus de 71,000 acres. Le canal principal et trois branches secondaires arroseront 362,000 acres. Les avantages politiques de ce travail seront peut-être plus considérables encore que les avantages économiques. Il permettra aussi de faire appel à la main-d'œuvre de toute la région. Les travaux dureront sept ans.

Asie centrale. — Expédition du docteur Stein. — Le docteur Stein a fait parvenir récemment de Keriya, dans le Turkestan chinois, quelques détails sur ses travaux archéologiques et géographiques. Pendant que lui-même était occupé à Kashgar, Rai Ram Singh, son géomètre, a exécuté, sur ses instructions, un relevé systématique d'une partie inexplorée de la vallée de la rivière Tashkurghan et d'une partie des pentes orientales de la chaîne de Mustagh-ara jusqu'à la latitude de Yangi-Hisar. Après que ce dernier eut rejoint le docteur Stein, les deux explorateurs se rendirent, par une route nouvelle, à l'est de la rivière Tiznaf, vers les collines extérieures de Kokyar. Ici, le docteur Stein a pu réunir un nombre considérable de mensurations et de faits relatifs à la population de Pakhpo, une tribu intéressante qui a conservé, dans son isolement, toutes les caractéristiques de sa race étroitement alliée aux Galchas actuels des Pamirs et parlant l'iranien, qui, autrefois a dû s'étendre vers l'est jusqu'à Khotan.

De Kakyar, le docteur Stein marcha vers Khotan relevant en détail la route peu connue qui traverse les issues des vallées de Killian, de Samju et de Duwa. Pendant qu'il s'occupait à Kokyar, il avait chargé Ram Singh de relever la carte de la chaîne neigeuse de Larlik Dawan, travail qui n'avait pas encore été fait complètement et de se rendre ensuite au Karakash supérieur, d'où l'on peut gagner la dernière partie de *terra incognita* qui reste dans la difficile région montagneuse comprise entre le Karakash et le Yurung-Kash. Ram Singh s'est acquitté avec succès de cette mission. La grande vallée de Pusha contient des pâturages étendus et pourvus d'une végétation dont l'abondance est tout exceptionnelle dans ce pays de montagnes stériles. En dépit de toutes les difficultés, les explorateurs parvinrent à étendre leurs travaux aux glaciers imposants de la vallée de Missa, ainsi qu'à ceux qui couronnent la ligne séparative des eaux en amont de Karanghutagh De nombreuses photographies ont été prises et des détails ont été réunis, qui permettent d'expliquer les panoramas à longue distance que le docteur Stein avait photographiés dans des circonstances climatériques favorables, au cours de l'automne de 1900.

Quelques jours après son arrivée à Khotan, le docteur Stein s'est mis en route vers le désert pour entreprendre sa mission archéologique Ses premiers travaux eurent pour objet différentes ruines anciennes, situées dans le grand Stupa de Rawak et qui avaient été en partie mises à jour par lui en 1900, ainsi que les grandes surfaces de débris connues sous le nom de Tati de Han-

guya. Il constata que la cour du Rawak Stupa était plus fortement envahie par les dunes qu'auparavant, mais il réussit à découvrir, dans son voisinage, d'autres traces d'une occupation ancienne. Les excavations faites dans un temple en ruines amenèrent au jour d'intéressants bas-reliefs en *terra cotta*, qui décoraient autrefois ses murailles. Le style de ces sculptures dérive évidemment de l'art gréco-bouddhiste et est conforme à celui du Rawak Stupa, qui remonte environ au Ve ou VIe siècle avant notre ère. Cette ruine ne se trouve qu'à une couple de milles de distance de la limite des terres arrosées, et la culture de la fertile région d'Hanguya avance constamment dans la direction des surfaces qui ont été autrefois abandonnées au désert. Le premier objectif des travaux de M. Stein fut un groupe de petites agglomérations en ruines, situées à l'est de l'oasis de Khotan, dans un désert couvert de brousse et non loin du village de Domoko.

La ruine principale de ce district est un temple bouddhiste que les opérations des « chercheurs de trésors » ont réduit à un monceau de débris. Heureusement, les récentes excavations n'avaient fait qu'effleurer l'amas, et en enlevant systématiquement les restes du bâtiment primitif, M. Stein fut à même de découvrir un grand nombre de manuscrits en sanscrit, en chinois et dans la langue « inconnue » de l'ancien Khotan, ainsi que de nombreuses tablettes de bois portant des inscriptions dans cette dernière langue et en thibétain. Quelques rouleaux fort bien conservés, portant un texte bonddhique et chinois d'un côté, et, sur le revers, une écriture qui doit évidemment en être la traduction dans la langue « inconnue », pourront peut-être fournir la clef longtemps cherchée pour déchiffrer cette dernière.

Les résultats obtenus par les excavations faites dans un ancien tas de débris situé au sud de l'oasis de Domoko, sur le côté opposé du désert, sont également d'un grand intérêt. Elles ont fourni, outre des documents en écriture brahmane de l'ancien Khotan, une vaste collection d'archives chinoises sur bois, ayant un caractère administratif. Les dépôts de débris de cette localité remontent environ à la fin du VIIIe siècle, époque à laquelle une période de domination chinoise et de prospérité dans le Turkestan oriental prit fin à la suite d'une invasion thibétaine. Pendant que ces travaux archéologiques avaient lieu, Ram Singh poursuivait la triangulation de la haute chaîne de montagnes neigeuse à proximité des sources des rivières Keriya et Niya. Après avoir achevé ses excavations à Domoko, le docteur Stein

e rendit à Keriya, qu'il quitta ensuite pour atteindre la localité uivante de son itinéraire, laquelle se trouve au delà du désert.

Thibet. Voyage du Dr Tafel. — Le Dr Tafel a fait parvenir écemment des nouvelles du voyage qu'il a entrepris au Thibet. a première idée avait été de suivre la rive droite du Hoangho, à artir de Kweito, et de relever cette partie du fleuve qui est ncore inconnue. Malheureusement, il arriva dans le territoire e la tribu des Tschebtsa, auxquels il avait causé, au mois de nvier de l'année dernière, de sérieuses pertes au cours d'une ttaque qu'ils avaient dirigée contre son expédition. Il se décida onc (avril 1906), comme en 1904, à reprendre la rive gauche du euve. Il se tint en général à l'est du chemin qu'il avait suivi ı première fois, c'est-à-dire plus près du cours d'eau, ce qui ıi valut d'avoir à surmonter de plus grandes difficultés naturelles ncore. Il perdit aussi presque immédiatement une demi-ouzaine de bêtes de somme, par suite du manque d'eau et de insuffisance des pâturages. Grâce à son endurance, le voyageur ussit cependant à atteindre le Tschürnongtschu (Tschurmin) ont les rivières, gonflées par les pluies et la fonte des neiges, et écoulant dans des lits étroits et creusés dans la roche, ne urent être traversées et furent cause que l'expédition ne put ller plus loin dans cette direction. Le Dr Tafel tourna donc vers : nord-ouest (commencement de juin 1906) et arriva au lerduhtso ou Karanor, pour aboutir de nouveau, au sud, par la oute des Russes Koslow et Roborowski, au massif neigeux de Amnje-Matschin. Mais ici un nouvel obstacle se dressa devant ıi : l'hostilité des Thibétains, probablement excités par les hinois. Le Amnje-Matschin, dont la cime principale s'élève à nviron 6,500 mètres de hauteur, est la montagne sacrée des hibétains du Nord. On considère, comme plus méritoire qu'un élerinage à Lhassa, d'en faire le tour, ou mieux encore de se aîner tout autour en faisant constamment le Kotow.

Les habitants du pays qui avaient été avertis de l'arrivée d'un tranger qui voulait leur dérober leurs trésors, déclarèrent au r Tafel qu'ils étaient prêts à défendre leur pays jusqu'à la ernière extrémité. Le voyageur décida alors de se diriger vers : nord jusqu'à la passe de Wahon, d'où il poursuivit sa marche l'ouest vers la vallée de Tsahumussu et ainsi vers le bassin du saidam. Sur la rive orientale de celui-ci, dans le territoire du rince mongol de Baruno, il fit un séjour assez long afin de per-

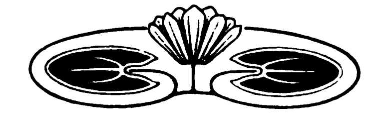
mettre à sa caravane de se reposer et de se préparer à une nouvelle expédition vers le sud. C'est de cet endroit que les nouvelles du Dr Tafel sont parvenues en Europe.

Le Dr Tafel se propose maintenant de se rendre à Odontala (lac des Etoiles), la source du Hoangho, et d'atteindre de là les montagnes de Dangla, d'où il compte regagner le territoire chinois à Datsienlu, au printemps 1907.

Ceylan. Plantations de caoutchouc. — La dernière édition du *Ceylan Handbook and Directory* nous apporte les statistiques les plus récentes au sujet des plantations de l'île, et nous apprend que la culture du caoutchouc y a pris une énorme extension. Au mois de juillet 1905, ce genre de plantations occupait 40,000 acres, et on continuait à les étendre avec la plus grande activité; de nouvelles compagnies se formaient et le capital affluait de Londres, tandis que d'anciennes plantations étaient transformées en champs de caoutchouc ; le résultat de ce mouvement a été qu'en un peu plus de douze mois, 60,000 autres acres ont été couverts de lianes. Les indigènes ne sont pas restés en arrière et ont, de leur côté, consacré une partie de leurs terres à cette culture rémunératrice.

On entend parler de temps à autre de produits susceptibles de remplacer le caoutchouc; ce qui n'empêche qu'un chimiste expérimenté, le professeur Tilden, a déclaré dernièrement à un habitant de Ceylan que le meilleur conseil qu'il pouvait donner aux planteurs était de cultiver autant de caoutchouc que possible, sans se préoccuper le moins du monde de ce que les laboratoires pourraient produire d'ici longtemps. L'île de Ceylan possède actuellement plus de 100,000 acres de plantations de caoutchouc, sans parler des cultures indigènes. Les Etats malais, situés plus à l'est, n'en comptent pas tout à fait autant; on peut estimer à 80,000 acres la surface plantée de caoutchouc dans la péninsule malaise. Mais cette région dispose d'arbres plus âgés, ce qui fait que son exportation a été cette année du double de celle de Ceylan. Il est certain que les quelques centaines de tonnes fournies par les colonies d'Orient ne sont qu'une « goutte dans la mer » comparée aux milliers de tonnes de caoutchouc vierge fourni par l'Amérique du Sud (principalement le Brésil) et l'Afrique. Mais la situation changera de face dans six ou sept ans, quand Ceylan sera en mesure d'exporter 10,000 tonnes d'un produit dont la demande ne cesse d'augmenter. Même si la pénin-

sule malaise y ajoutait 10,000 autres tonnes vers 1913, il n'y aurait pas lieu de s'alarmer. On ne devrait pas même le faire si les plantations actuelles étaient doublées, car, sans parler des nouvelles applications (qui ne manqueront pas de se produire si les prix diminuent un peu, ce que les planteurs des colonies orientales peuvent entrevoir avec calme, si grands sont les bénéfices actuels), il y a de fortes chances pour que la production de caoutchouc de la vallée de l'Amazone ou de l'Etat du Congo, qui provient d'arbres indigènes, ne puisse pas être maintenue au niveau actuel, même si la république de Liberia et l'Uganda (par les sociétés qui s'y sont établies récemment) venaient à leur rescousse. Au point de vue des plantations, il n'y a probablement pas de région qui soit aussi favorisée que Ceylan, grâce à l'abondance et au bon marché de sa main-d'œuvre; c'est d'ailleurs l'opinion de presque tous les experts. Les Etats malais ont aussi des avantages particuliers, mais le marché est suffisamment large pour absorber le caoutchouc que ces deux régions peuvent produire.





BIBLIOGRAPHIE

The Worlds Exploration Story, par Albert Lee. — Un vol. de 338 p., édité par Andrew Melrose, à Londres, 1906.

Comme le titre l'indique, cet ouvrage est l'histoire succincte de l'exploration de notre globe terrestre par les Blancs. Le récit en est concis mais complet, allant depuis les travaux des Grecs et du plus illustre d'entre eux, le grand Alexandre, les conquêtes romaines et les excursions hardies des Vikings et des Arabes. Vient ensuite l'exploration moderne, avec le passage du cap de Bonne-Espérance ainsi que les découvertes de l'Inde, de l'Amérique, les exploits des pionniers espagnols, anglais et français, outre les pérégrinations en Asie, la révélation et la pénétration de l'Australie. Le volume se termine par le récit de la conquête complète de l'Afrique par notre race au XIXe siècle : les questions purement anglaises, le Nil, le Niger, y sont traitées avec plus de détails ; les hardies tentatives pour surprendre les secrets des pôles nord et sud sont ensuite esquissées, enfin une récapitulation de ce que le globe contient encore d'inexploré est faite par l'auteur. Bon livre de vulgarisation des connaissances géographiques.

Great Britain in Modern Africa, par Edgar Sanderson. — Un vol. de 380 p., édité par Seeley and C°, à Londres, 1907.

Un livre d'histoire de l'expansion coloniale anglaise en Afrique. Aujourd'hui la main mise de l'Europe sur le continent noir est terminée. En dehors du Maroc et de l'Abyssinie, il n'y existe pas

un coin où l'autorité d'une puissance européenne ne soit pas prépondérante. Le moment est venu de faire la synthèse du travail d'occupation réalisé par les armes et la diplomatie de chacune des nations d'Europe. L'auteur de l'œuvre que nous analysons remplit ce programme avec érudition en ce qui concerne l'Angleterre. Il analyse la succession des efforts anglais dans l'Afrique australe, jusqu'après la guerre anglo-boer, en Egypte depuis le condominium franco-anglais jusqu'à la reconnaissance récente et générale de la situation privilégiée de l'Angleterre dans la vallée du Nil ; la question du Soudan, l'occupation anglaise dans la partie occidentale de l'Afrique au Niger et dans sa partie orientale sont examinées dans leurs péripéties et leurs résultats.

Entre l'Allemagne et l'Angleterre, par le capitaine SORB. — Un vol. de 370 p., édité par Chapelot et Cie, à Paris, 1906. Prix : 3 fr. 50.

Le capitaine Sorb étudie le rôle considérable que la France serait appelée à jouer dans un conflit anglo-allemand, et il conclut que l'Angleterre recherche l'alliance française pour ruiner la puissance économique de l'Allemagne sans nuire à sa propre puissance navale. Cette alliance serait donc, non pas une œuvre de paix, mais une possibilité de guerre.

L'auteur étudie les conséquences d'une entente avec l'Allemagne sur le terrain colonial et préconise la politique de la concentration des efforts en Afrique. Dans une guerre entre la France et l'Allemagne, il démontre que le rôle des flottes serait presque effacé. L'objectif de la marine française devrait être la guerre contre l'Angleterre.

L'Heureux et l'Heureuse ou l'Amour arabe, par Hugues LE ROUX — Un vol. de 293 p., édité par Juven, Paris, 1906. Prix : 3 fr. 50.

Annuaire astronomique de l'Observatoire de Belgique, par G. LECOINTE. — Un vol. de 550 p., édité par Hayez à Bruxelles, 1907.

Colonie du Sénégal. Rapport d'ensemble, année 1904. — Un volume de 164 p., édité par l'*Imprimerie du Gouvernement* à Saint-Louis (Sénégal).

Colonie du Sénégal. Rapport d'ensemble, année 1905. — Un vol. de 221 p., édité par l'*Imprimerie du Gouvernement* à Saint-Louis (Sénégal).

Wisa Handbook, par MADAN. — Un vol. de 136 p., édité par CLARENDON Press à Oxford, 1906. Prix : 3 sh. net.

Le « Wisa dialect » est la langue parlée par quelques tribus de régions centrales du nord-est de la Rhodésie. M. Madan, étudiant de la « Christ Church » d'Oxford, en a fait une petite grammaire à l'usage de ceux qui séjournent ou voyagent dans le nord-est de la Rhodésie. Rien n'avait encore été publié sur le dialecte Wisa, sauf quelques listes de mots. M. Madan a donc eu le mérite de faire la première grammaire de ce dialecte et d'y ajouter en annexe un petit vocabulaire wisa-anglais.

La politique française au Maroc, par André Gourdin. — Un vol. de 271 p., édité par A. Rousseau à Paris, 1906. Prix : 6 fr.

On aurait tort de croire que l'acte d'Algésiras clôt la question marocaine. L'expérience du passé permet de prévoir que le Makhzen, loin d'apporter à l'œuvre des puissances une collaboration active, sincère, efficace, utilisera, au contraire, les ressources inépuisables de sa diplomatie, pour faire échec par tous les moyens à la pénétration européenne.

Faudra-t-il alors recourir de nouveau à la procédure longue et compliquée d'une conférence internationale ? Une entente directe entre la France et l'Allemagne permettra-t-elle à la France de poursuivre son œuvre ? L'Angleterre reprendra-t-elle en ce cas sa politique pour occuper la côte marocaine en face de Gibraltar ? Toutes ces questions soulignent l'importance de l'exposé de la politique de la France au Maroc depuis avant l'occupation de l'Algérie jusqu'à nos jours, exposé magistralement fait par M. Gourdin.

Sept années au Congo 1899-1906. — Brochure-album des Pères Rédemptoristes, éditée par Bulens, à Bruxelles, 54 pages. — Récit de l'œuvre apostolique des R. P. Rédemptoristes au Congo.

Occident et Extrême-Orient, par Ed. Clavery. — Une brochure de 48 pages, éditée par Berger Levrault, à Paris, 1906.

Les charbons du Japon, du Petchili et de la Mandchourie, par Heurteau. — Une brochure de 64 pages, éditée par Ve Dunod, à Paris, 1904.

Y a-t-il une religion japonaise ? — La « Voie des Dieux », par Goblet d'Alviella. — Une brochure de 28 pages, éditée par Hayez, à Bruxelles, 1906

Comment nous gouvernerons le Congo, par H. Speyer. — Une brochure de 63 pages, éditée par Lamertin, à Bruxelles, 1906. Prix : 1 fr.

L'auteur s'est proposé de faire une étude critique du projet de loi coloniale organique, soumis en ce moment à l'examen d'une commission parlementaire. Cette étude, parue il y a un an dans

États-Unis, le reste va presque en totalité en Angleterre. Il existe actuellement un service direct entre Puerto-Limon et Manchester, chacun des bateaux de cette ligne pouvant transporter en moyenne 45,000 régimes.

La plupart des colonies tropicales essayent de nos jours l'installation de la culture des bananiers à fruits, pour le produit desquels il y a de l'avenir en Europe continentale. É. D. W.

Asie

Inde anglaise. — Irrigation dans le Nord-Ouest. — Le secrétaire d'Etat pour l'Inde a sanctionné le projet d'irrigation, connu sous le nom de projet du canal du Swat supérieur, et l'on espère que des fonds pourront être assignés à son exécution dans le prochain budget de l'Inde. Les frais en sont évalués à 178 lakhs de roupies (1,186,666 £), et l'on estime à 385,000 acres la surface qui sera irriguée. Le canal de la rivière Swat, actuellement existant, a été construit, il y a 29 ans, dans le but de protéger la contrée sans qu'on ait jamais compté en retirer un intérêt. En fait, il s'est montré un moyen des plus efficace pour répandre la prospérité et la paix dans le district de Peshawar. Il a transformé une étendue de terres stériles en un pays fertile, et la population agricole, rude et assez turbulente qui occupe ses rives, a largement mis à profit les avantages qu'il procure. On propose maintenant de faire un plus grand usage des eaux de la rivière Swat, en y puisant de l'eau en amont du canal actuel, de manière à étendre une série de canaux au nord et à l'est de la région irriguée à présent. Les travaux commenceront à Chakdarah, et les mesures nécessaires ont été prévues pour empêcher que la quantité d'eau prélevée ne puisse nuire au canal existant. Pour atteindre la région à irriguer, il faudra créer un tunnel à travers les monts Malakand, ce qui, à cause de la dureté de la roche, offrira certaines difficultés. L'inclinaison du tunnel sera de 1 à 100. Une branche du canal desservira la région située à l'est de la route de Dargai à Jelala et dont la superficie est de plus de 71,000 acres. Le canal principal et trois branches secondaires arroseront 362,000 acres. Les avantages politiques de ce travail seront peut-être plus considérables encore que les avantages économiques. Il permettra aussi de faire appel à la main-d'œuvre de toute la région. Les travaux dureront sept ans.

Asie centrale. — Expédition du docteur Stein. — Le docteur Stein a fait parvenir récemment de Keriya, dans le Turkestan chinois, quelques détails sur ses travaux archéologiques et géographiques. Pendant que lui-même était occupé à Kashgar, Rai Ram Singh, son géomètre, a exécuté, sur ses instructions, un relevé systématique d'une partie inexplorée de la vallée de la rivière Tashkurghan et d'une partie des pentes orientales de la chaîne de Mustagh-ara jusqu'à la latitude de Yangi-Hisar. Après que ce dernier eut rejoint le docteur Stein, les deux explorateurs se rendirent, par une route nouvelle, à l'est de la rivière Tiznaf, vers les collines extérieures de Kokyar. Ici, le docteur Stein a pu réunir un nombre considérable de mensurations et de faits relatifs à la population de Pakhpo, une tribu intéressante qui a conservé, dans son isolement, toutes les caractéristiques de sa race étroitement alliée aux Galchas actuels des Pamirs et parlant l'iranien, qui, autrefois a dû s'étendre vers l'est jusqu'à Khotan.

De Kakyar, le docteur Stein marcha vers Khotan relevant en détail la route peu connue qui traverse les issues des vallées de Killian, de Samju et de Duwa. Pendant qu'il s'occupait à Kokyar, il avait chargé Ram Singh de relever la carte de la chaîne neigeuse de Larlik Dawan, travail qui n'avait pas encore été fait complètement et de se rendre ensuite au Karakash supérieur, d'où l'on peut gagner la dernière partie de *terra incognita* qui reste dans la difficile région montagneuse comprise entre le Karakash et le Yurung-Kash. Ram Singh s'est acquitté avec succès de cette mission. La grande vallée de Pusha contient des pâturages étendus et pourvus d'une végétation dont l'abondance est tout exceptionnelle dans ce pays de montagnes stériles. En dépit de toutes les difficultés, les explorateurs parvinrent à étendre leurs travaux aux glaciers imposants de la vallée de Missa, ainsi qu'à ceux qui couronnent la ligne séparative des eaux en amont de Karanghutagh De nombreuses photographies ont été prises et des détails ont été réunis, qui permettent d'expliquer les panoramas à longue distance que le docteur Stein avait photographiés dans des circonstances climatériques favorables, au cours de l'automne de 1900.

Quelques jours après son arrivée à Khotan, le docteur Stein s'est mis en route vers le désert pour entreprendre sa mission archéologique Ses premiers travaux eurent pour objet différentes ruines anciennes, situées dans le grand Stupa de Rawak et qui avaient été en partie mises à jour par lui en 1900, ainsi que les grandes surfaces de débris connues sous le nom de Tati de Han-

Leur livre, concis et très documenté, est d'une lecture intéressante et instructive. Une première édition en avait été publiée en 1900 pour l'Exposition de Paris. Cette seconde édition s'augmente des tentatives faites depuis.

The English Factories in India, 1618-1621, par William Fasler. — Un vol. de 378 pages édité par *The Clarendon Press* à Oxford, 1906.

L'ouvrage que nous présentons à nos lecteurs est publié sous le Haut Patronage du Secrétaire d'État pour l'Inde Anglaise; c'est assez dire le caractère sérieux des travaux de l'auteur déjà connu par ses ouvrages sur « Les lettres reçues par la Compagnie Orientale des Indes de 1615 à 1617 » et sur « L'ambassade de sir Thomas Roe auprès du Grand-Mongol ». Le livre actuel n'est que la continuation du premier de ces volumes. C'est un recueil de quatre cent et soixante pièces originales, la plupart inédites, émanant des agents et de la direction de la célèbre compagnie qui possédait de 1618 à 1621 cinq factoreries dans les territoires du Grand-Mongol à Agra, Ahmadabad, Burhaupur, Broah et Surat. Une introduction très érudite comportant une cinquantaine de pages commente les pièces originales offertes à l'historien par l'auteur et en permet la compréhension aisée, en rappelant les faits auxquels cette correspondance se rapporte.

Catalogue of the coins in the Indian Museum Calcutta. Including the cabinet of the Asiatic Society of Bengal. — Un vol. de 346 pages, édité par *The Clarendon Press*, à Oxford

L'auteur a été chargé par les administrateurs du Musée Indou de Calcutta et par la Société Asiatique de Londres de dresser le catalogue des collections de monnaies indoues de ces deux institutions. Un premier catalogue dressé par M. Rodgers, de 1893-1896, existait déjà: des acquisitions récentes le rendent incomplet; de plus c'est plutôt un inventaire des pièces possédées qu'un vrai catalogue scientifiquement classé. Cette classification des pièces (au nombre de plus de 20,000) était la grande difficulté du travail; elles étaient en effet confondues en pêle-mêle, au hasard. Une première sélection attribua à l'auteur 5,000 pièces à identifier et à classer scientifiquement. L'auteur ne s'est pas préoccupé des monnaies portant l'empreinte de l'influence musulmane: il s'est spécialisé dans celles revêtues du sceau de l'influence grecque ou purement hindoues ou persanes. C'est un travail de haute et patiente érudition, réclamant un sens critique

très aiguisé Au seuil de chacune des catégories admises par l'auteur une courte introduction la résume et la justifie ; des planches très nombreuses reproduisent les échantillons catalogués.

Almanach Whitaker pour 1907. — Un volume de 1024 pages, édité par Whitaker's Office, à Londres.

Almanach astronomique, météorologique et physique avec de multiples informations relatives au gouvernement, aux finances, à la population et à la statistique générale de l'Empire Britannique et ses possessions et des notices complètes mais plus résumées sur les autres contrées du monde. Publication universellement appréciée, aide-mémoire et vade-mecum indispensables.

Whitaker's Peerage, Baronetage, Knightage and Companionage for the year 1907.— Un vol. de 740 pages, édité par le Whitaker's Office, à Londres.

Annuaire héraldique anglais.

Empire Builders par le Rév. W. K. STRIDE. — Un vol de 109 pages, édité par Murray, à Londres, 1906. Prix : 2 sh. 6 d.

Les créateurs d'empires. D'empires anglais bien entendu! Faire le récit de leurs vies, des résultats de leur activité, tel est le but que s'est proposé l'auteur. Il n'en a pas épuisé la liste, s'arrêtant à quelques-uns d'entre eux antérieurs au XIX[e] siècle : Alfred Le Grand, Francis Drake, Robert Clive, J. Wolfe, l'amiral Hawke, le docteur Cook. L'ouvrage est patronné par *The League of Empire*. Tendance impérialiste comme il convient.

Lectures on British Colonisation and Empire, 1[re] série, par KIRCKPATRIK et EGERTON. — Un vol. de 115 pages, édité par Murray, à Londres, 1906. Prix : 2 sh. 6 d.

Ce petit livre est une autre publication due à l'action de la *League of the Empire* et conçue dans un mode familier et accessible pour donner un aperçu synthétique de la formation et de la croissance de l'Empire Britannique. Son histoire est découpée en tranches simples, quelque chose comme une série de clichés photographiques surprenant les étapes successives de son évolution. Le but poursuivi est la propagande dans la foule simpliste en faveur de l'idée et du sentiment impérialistes.

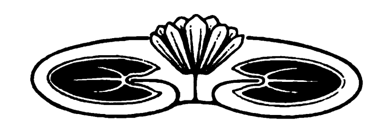
mettre à sa caravane de se reposer et de se préparer à une nouvelle expédition vers le sud. C'est de cet endroit que les nouvelles du Dr Tafel sont parvenues en Europe.

Le Dr Tafel se propose maintenant de se rendre à Odontala (lac des Etoiles), la source du Hoangho, et d'atteindre de là les montagnes de Dangla, d'où il compte regagner le territoire chinois à Datsienlu, au printemps 1907.

Ceylan. Plantations de caoutchouc. — La dernière édition du *Ceylan Handbook and Directory* nous apporte les statistiques les plus récentes au sujet des plantations de l'île, et nous apprend que la culture du caoutchouc y a pris une énorme extension. Au mois de juillet 1905, ce genre de plantations occupait 40,000 acres, et on continuait à les étendre avec la plus grande activité; de nouvelles compagnies se formaient et le capital affluait de Londres, tandis que d'anciennes plantations étaient transformées en champs de caoutchouc ; le résultat de ce mouvement a été qu'en un peu plus de douze mois, 60,000 autres acres ont été couverts de lianes. Les indigènes ne sont pas restés en arrière et ont, de leur côté, consacré une partie de leurs terres à cette culture rémunératrice.

On entend parler de temps à autre de produits susceptibles de remplacer le caoutchouc ; ce qui n'empêche qu'un chimiste expérimenté, le professeur Tilden, a déclaré dernièrement à un habitant de Ceylan que le meilleur conseil qu'il pouvait donner aux planteurs était de cultiver autant de caoutchouc que possible, sans se préoccuper le moins du monde de ce que les laboratoires pourraient produire d'ici longtemps. L'île de Ceylan possède actuellement plus de 100,000 acres de plantations de caoutchouc, sans parler des cultures indigènes. Les Etats malais, situés plus à l'est, n'en comptent pas tout à fait autant; on peut estimer à 80.000 acres la surface plantée de caoutchouc dans la péninsule malaise. Mais cette région dispose d'arbres plus âgés, ce qui fait que son exportation a été cette année du double de celle de Ceylan. Il est certain que les quelques centaines de tonnes fournies par les colonies d'Orient ne sont qu'une « goutte dans la mer » comparée aux milliers de tonnes de caoutchouc vierge fourni par l'Amérique du Sud (principalement le Brésil) et l'Afrique. Mais la situation changera de face dans six ou sept ans, quand Ceylan sera en mesure d'exporter 10,000 tonnes d'un produit dont la demande ne cesse d'augmenter. Même si la pénin-

sule malaise y ajoutait 10,000 autres tonnes vers 1913, il n'y aurait pas lieu de s'alarmer. On ne devrait pas même le faire si les plantations actuelles étaient doublées, car, sans parler des nouvelles applications (qui ne manqueront pas de se produire si les prix diminuent un peu, ce que les planteurs des colonies orientales peuvent entrevoir avec calme, si grands sont les bénéfices actuels), il y a de fortes chances pour que la production de caoutchouc de la vallée de l'Amazone ou de l'Etat du Congo, qui provient d'arbres indigènes, ne puisse pas être maintenue au niveau actuel, même si la république de Liberia et l'Uganda (par les sociétés qui s'y sont établies récemment) venaient à leur rescousse. Au point de vue des plantations, il n'y a probablement pas de région qui soit aussi favorisée que Ceylan, grâce à l'abondance et au bon marché de sa main-d'œuvre; c'est d'ailleurs l'opinion de presque tous les experts. Les Etats malais ont aussi des avantages particuliers, mais le marché est suffisamment large pour absorber le caoutchouc que ces deux régions peuvent produire.



la puissance Mahdiste et à la reprise de Khartoum. Ces souvenirs sont recueillis sous forme de lettres adressées par l'auteur au cours de cette campagne.

Overzichtskaart van Java en Modoera. — Carte de Java et Madura, édité par le Bureau Topographique des Indes Néerlandaises, à Batavia. En 8 feuilles (1906).

Indianer Typen aus dem Amazonagebiet, par le Dr Théod. KOCH-GRUNBERG. Album in-folio de phototypies, 100 planches en 5 livraisons. — 1re livraison. (Prix par livraison : 12 marks). Berlin. Ernst Wasmuth. 1906.

C'est au cours d'un voyage dans les bassins du Rio-Négro supérieur et de la Yapura, durant les années 1903 à 1905, que le Dr Koch a réuni les nombreux documents ethnographiques reproduits dans cet album. L'édition, fort soignée, se recommande par la fidélité avec laquelle les photographies sont rendues sans aucune retouche. L'ensemble de la collection comprendra environ trois cents types. La première livraison est consacrée aux Indiens, Tukano.

Anfänge der Kunst in Urwald, par le Dr Théod. KOCH-GRUNBERG. Album grand in-8o, long de 63 planches, 94 pages de texte avec 11 illustrations et une carte en couleurs. (Prix : relié, 15 marks). Berlin, Ernst Wasmuth, 1906.

Cette publication est également le fruit des explorations ethnographiques du Dr Koch dans le nord-ouest du Brésil. Elle se compose de reproductions de dessins, fort rudimentaires d'ailleurs, dus aux Indiens de cette région. La collection est assez nombreuse et présente de l'intérêt, comme documents sur les mœurs de ces tribus et comme indications sur les origines des arts graphiques.

L'Alerte, par Pierre BAUDIN. — Un vol. de 296 p., édité par Chapelot et Cie (Librairie militaire) à Paris, 1906.

L'Alerte. Il s'agit ici de l'alerte qui, en 1905, a troublé la vie pacifique de l'Europe et qui a amené l'acte d'Algésiras. M. Baudin estime qu'on l'a peut-être déjà trop oubliée en France ; il affirme, en outre, que le Parlement et le gouvernement français ne savent souvent pas discerner les dépenses nécessaires de celles qui sont superflues. Le seul moyen de remédier à cette incompétence est d'initier la conscience nationale à une doctrine générale de la défense. Les choses de l'armée ne sont point mystérieuses ; elles relèvent, dans leurs

traits généraux, du raisonnement au même titre que toutes les combinaisons de l'esprit Le but de l'auteur est donc de soumettre au public français une série de généralités, dont la compréhension est nécessaire à l'appréciation exacte du problème militaire tel qu'il se pose dans ce grand pays.

Forty Years in Madagascar, par le Rév. MATTHEWS. — Un vol. de 384 pages, édité par la *Religions Tract Society*. Londres, 1904.

Cet ouvrage est dû à la plume d'un missionnaire protestant anglais, qui a fait à Madagascar un très long séjour. C'est un tableau des œuvres d'apostolat de l'auteur et des résultats qu'il a obtenus en même temps qu'un résumé de l'état de la population indigène et un récit des événements qui ont précédé et amené la chute de la reine des Hovas. C'est en même temps une appréciation résumée de l'œuvre du général Gallieni dans la grande île africaine et l'exaltation de l'activité des missions protestantes.

Agricultural and Pastoral Prospects of South Africa, par Owen THOMAS. — Un vol. de 335 p., édité par A. Constable, à Londres, 1904.

L'auteur se préoccupe de l'agriculture dans le Sud-Africain et énonce des prévisions au sujet de l'avenir qui lui est réservé. Il énumère d'une façon claire et méthodique tous les éléments du problème : les conditions physiques et géologiques. la nature du sol, du climat, de la végétation ; les produits et le bétail sont indiqués ensuite avec le régime foncier. le système des baux en vigueur, les conditions existantes du crédit agricole. La question de colonisation compliquée de la présence de deux éléments ethniques blancs et de la prépondérance numérique du groupe noir est ensuite traitée. Une revue rapide des particularités de chacune des colonies sud-africaines, ainsi que de l'aspect politique du problème agraire dans ces régions termine l'ouvrage.

Aus Busch und Steppe, par A. von TIEDEMANN. — Un vol. de 251 pages, édité par Winckelmann et fils, à Berlin, 1907.

Ce volume est consacré à des épisodes de l'expédition allemande à la recherche d'Emin Pacha, qui eut lieu en 1889-1890. On sait qu'en 1881, les provinces égyptiennes du Soudan, le Darfour. le Kordofan, le Sennaar et le Bahr-el-Gazal tombèrent aux mains du Mahdi. Cependant tout au sud, dans la province Hal-el-Estiva ou Province Equatoriale, un Allemand au service

de l'Egypte, le docteur Schnitzer, dit Emin Pacha, maintint l'autorité du Khédive. En 1885 tombait Khartoum et son héroïque défenseur Gordon. Deux expéditions, l'une anglaise avec Stanley, l'autre allemande dirigée par le Dr Carl Peters, partirent pour ramener Emin, perdu en pleine barbarie. Celle de Stanley, la première en date, devait réussir. L'auteur fut le seul compagnon blanc de Peters. Ce sont ses récits qui sont publiés.

Ensayo de una Bibliografia general de los Periodicos de Bolivia, 1825-1905, par J.-B. MARENO. — Un vol. de 344 pages, édité par J.-E. Miranota, à Santiago de Chili, 1905.

Atti all Congresso Coloniale Italiano in Asmara, publiés par M. Carlo ROSSETTI, secrétaire général du Congrès. — 2 volumes de 378 pages et de 190 pages, édités par la *Tipografia dell Unione Cooperativa Editrice*, à Rome, 1906.

Les deux volumes publiés sous la direction de M. Carlo Rossetti, secrétaire général du Congrès Colonial Italien, tenu à Asmara en 1906, sont consacrés le premier aux travaux divers, aux monographies déposées sur le bureau du Congrès et dont la plupart sont relatives à des questions diverses concernant l'Erythrée: le deuxième volume est le recueil des procès-verbaux des discussions du Congrès, qui montra de l'autorité et de la compétence.

Through Newfoundland with the Camera, par R. E. HOLLOWAY. — Un album de 130 pages, édité par Dicks and Co, à Saint-John-Terreneuve, 1905.

Cet admirable album photographique, consacré à Terre Neuve, est ouvert par une introduction donnant la description générale de l'île, ses industries principales (pêcheries et mines), ses ressources au point de vue sportif et pittoresque. Ensuite plus de cent clichés 18 × 24 donnent l'image des scèneries et des vues les plus fameuses et les plus remarquables de la région.

The Congo Independent State : a Report on a Voyage of Enquiry, par le vicomte MOUNTMORRES. Un vol. de 166 p., édité par Williams et Norgate, à Londres, 1906.

Lord Mountmorres publie en volume le résultat de son voyage dans l'Etat libre du Congo, et ce livre, arrivant à l'heure qu'il est et émanant d'un homme qui connaît bien l'Afrique et les Africains, est un document très considérable et qu'il faut retenir.

Il apparaît nettement du livre de lord Mountmorres que la

« question congolaise », telle qu'elle est expliquée au public anglais, est parfois un travestissement de la vérité.

En ce qui concerne l'administration congolaise, lord Mountmorres confirme aujourd'hui son jugement rapide d'explorateur par un verdict dûment mûri et réfléchi : l'administration de l'Etat fonctionne excellemment. L'auteur est très favorable à l'Etat indépendant. Manifestement, d'après lui, les indigènes progressent dans la plupart des districts congolais, et il n'y a qu'a comparer les descriptions données par Stanley à celles de lord Mountmorres, pour se convaincre de l'excellente influence exercée par l'Etat du Congo dans ses territoires.

Le livre de lord Mountmorres est complet, aussi complet évidemment que peut l'être un livre. Tout en faisant certaines réserves, il donne a l'Etat indépendant la plus large approbation.

Grundzüge einer vergleichenden Grammatik der Bantusprachen, par Carl Meinhof. Un vol. de 160 p., édité par Dietrich Reimer (Ernst Vohsen), à Berlin, 1906. Prix : 8 mk.

Cet ouvrage contient les résultats les plus récents des investigations dans le domaine des langues bautoues dont l'aire de dispersion est située dans le centre et le sud de l'Afrique ; il est la continuation d'un premier travail de l'auteur : *Grundriss einer Lautlehre der Bantusprachen.*

L'auteur est professeur de langues africaines au Séminaire des langues orientales à Berlin et a acquis une réputation méritée par de nombreux travaux antérieurs. Missionnaires et colons, linguistes et anthropologistes doivent de la reconnaissance à l'érudit professeur qui a approfondi ces matières nouvelles, et qui a donné une contribution remarquable à l'étude de la psychologie et de l'intellect des peuplades primitives avec son étude comparée de la grammaire des langues bantoues.

Kolonial-Economische bijdragen, uitgegeven in opdracht van den minister van Koloniën.—Overzicht van den economischen toestand der Inlandsche bevolking van Java en Madoera, par M C.-Th. Van Deventer. — Un vol. de 262 pages, édité par Martinus Nyhof, à La Haye, 1904. Prix : 2 fl. 75.

De voornaamste industrieën der Inlandsche bevolking van Java en Madoera, par M. J. P. Rouffaer.— Un vol. de 128 pages, édité par M. Nyhof à La Haye, 1904. Prix : 1 fl. 25.

De financiën van Nederlandsch-Indië, par E.-B. Kielstra. — Un vol. d'une centaine de pages, édité par M. Nyhof, à La Haye, 1904. Prix : 1 fl 50.

Beschouwingen en voorstellen ter verbetering van den economischen toestand der Inlandsche bevolking van Java en Madoera, par D. Fock, 1904. Prix : 1 fl. 50.

Le ministre des colonies des Pays-Bas avait mis à l'étude la situation économique de la population et des colonies de l'Insulinde, Java et Madura. Les auteurs des livres que nous analysons ont répondu à ce vœu et cela nous procure l'avantage d'une œuvre sérieuse sur tous les éléments de la vie matérielle et de la situation financière de ces pays. Le premier de ces ouvrages est divisé en trois parties : 1° La population et ses moyens d'existence : agriculture, plantations, cultures gouvernementales, industrie, commerce, cheptel, pêche; 2° Les impositions : taxes foncières, impôts de capitation et corvées; les régies : opium, sel, les douanes; 3° les institutions : administration, justice, enseignement, l'hygiène et la bienfaisance, le crédit et l'épargne, etc., etc. Le deuxième ouvrage est une annexe au premier et donne la monographie des principales industries : tissage, industries du bois, de la pierre et de la potterie, du métal, etc., etc.

La monographie de M. Kielstra, sur les finances coloniales de la *Néerlande*, sera consultée avec fruit, plus particulièrement par les économistes, les historiens et les polémistes coloniaux. Enfin, le dernier de ces ouvrages est la description des efforts nombreux du gouvernemeut et de l'administration hollandais à Java, pour améliorer les conditions de travail et d'existence de ces populations intéressantes.

Travail de premier ordre donc, dont la place est indiquée dans la bibliothèque de tous les coloniaux.

Muschelgeld Studien, par le professeur Dr O. Schneider et Carl Ribbe. — Un volume de 190 pages et de nombreuses illustrations, édité par E. Engelman, à Dresde, 1906.

M. Ribbe s'est assigné la tâche de publier le manuscrit consacré par le défunt docteur Schneider à la monnaie de coquillages, usitée en Polynésie et en Afrique, par les nègres et les négroïdes, à titre d'instrument des échanges. Il a ajouté quelques observations personnelles à l'emploi de cette monnaie dans l'Archipel Bismarck et aux îles Salomon. L'extension des voies de communication, la propagation de la civilisation européenne et de sa monnaie métallique, feront disparaître dans un avenir plus ou moins rapproché la monnaie de coquillage. Aussi des monographies du genre de celles que nous analysons ont-elles leur

utilité de documents folkloristes et anthropologistes que béniront les savants et les théoriciens futurs.

Antiquities of the Jemez Plateau, New Mexico, par Edg. HEWETT. — Un volume de 53 pages et 16 planches d'illustrations. édité par le *Government Printing Office* Publication du *Bureau of American Ethnology*, 1906.

The Hammurabi Code. The Oldest Laws in the World, par CHILPERIC, Edwards. — Un volume de 61 pages, édité par Walt and Co, à Londres, 1906.

Economics for Irishmen, par PAT — Un volume de 164 pages, édité par Maunsel, à Dublin, 1906. Prix : 2 shellings.

L'auteur n'a pas voulu faire un traité académique sur la façon dont l'Irlande perd son existence comme nation, mais ses données sont le résultat d'observations directes sur la vie actuelle et ses conditions dans la Verte Erin, négligeant la compulsion de grimoires écrits, pensant que le problème doit être vu dans les champs et non dans le cabinet. L'ouvrage est divisé en trois parties : la Production, la Distribution et la Consommation des richesses dans ce pays. Certaines conclusions paraissent neuves et inattendues.







TIN

Belge

udes

Coloniales



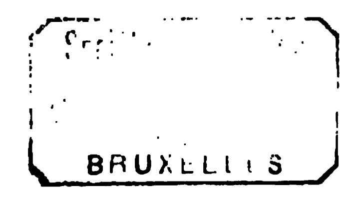
ATORZIÈME ANNÉE

2. — FÉVRIER 1907

BRUXELLES
L'IMPRIMERIE NOUVELLE (S. A.)
27, Rue de l'Artichaut, 27

1907


IMPRIMERIE NOUVELLE * SOC. AN. BRUXELLES



BULLETIN

DE LA

Société Belge d'Etudes Coloniales



QUATORZIÈME ANNÉE

N° 2. — FÉVRIER 1907

BRUXELLES
L'IMPRIMERIE NOUVELLE (S. A.)
27, Rue de l'Artichaut, 27
—
1907

SOMMAIRE

Pages.

La mission du Kwango 73
Comment se font les lois applicables aux Colonies . . . 101
Chronique. — Afrique : Ruwenzori. Ascension du duc des Abruzzes. — La prospérité de l'Egypte et le parti nationaliste égyptien. — Résumé du rapport de Sir Corbett à l'appui du budget égyptien de 1907. — Le chemin de fer du Cap au Caire et l'Expansion commerciale de la Rhodésia et de l'État du Congo 121
Amérique : Jamaïque. Ville de Kingston 131
Asie : Mésopotamie. Expédition du docteur H. Grothe. — Malaisie.— Races païennes 133
BIBLIOGRAPHIE 137

GRAVURES :

I. — Chapelle de Ndembo . . . . Hors texte.
II. — Chapelle de Mpese-Sainte-Gertrude . . . »
III. — Église de Kisantu pendant la semaine . . »
IV. — Bœufs de Kisantu attelés. . . . . . . »

4e ANNÉE   N° 2   FÉVRIER 1907

LA MISSION DU KWANGO (1)

PREMIÈRE PARTIE

VUE D'ENSEMBLE

CHAPITRE I

APERÇU HISTORIQUE

Les premiers missionnaires du Congo aux XVe et XVIe siècle. — Départ des Jésuites belges en 1893. — Les Sœurs de Notre-Dame. — Nécrologe.

Vers l'an 1492, des prêtres séculiers portugais débarquaient sur les côtés de l'Afrique pour fonder une mission dans l'Angola. Ils se heurtèrent à des difficultés sans nombre et, après d'héroïques efforts, échouèrent dans leur entreprise. Moins de cinquante ans après, en 1546, Jean III, roi de Portugal, fit appel à la Compagnie de Jésus naissante, et lui confia l'évangélisation de cette portion de son empire. En mars 1548, quatre Jésuites arrivent sur la terre congolaise.

Aussitôt ils se mettent à l'œuvre, et dès le mois d'août de la même année, un des Pères écrivant à ses frères d'Europe, jette ce

(1) Nous sommes très reconnaissants à la *Compagnie de Jésus* de nous permettre de reproduire ici un article du R. P. de Pierpont, extrait du bel ouvrage : *Au Congo et aux Indes*, qu'elle vient de publier.

cri d'espérance : « Le Père Vaz a baptisé depuis que nous sommes ici près de 3,000 nègres. Pour ma part, quoique indigne, j'ai administré le baptême à 400 personnes. »

Débuts brillants qui, hélas ! ne devaient pas avoir de suites. Le roi nègre, qui d'abord avait bien reçu les nouveaux apôtres, ne tarda pas à se méfier d'eux. Ses tracasseries incessantes réduisirent les missionnaires à l'inaction. La lenteur des communications ne permit pas à Jean III d'intervenir pour soutenir les religieux, et en 1553, après la mort de leur Supérieur, ils rentrèrent en Europe.

A la fin de cette même année 1553, la Compagnie de Jésus tenta un nouvel effort. Trois de ses religieux sous la conduite du Père Gomez allèrent reprendre la tâche interrompue par leurs frères.

Ils pénétrèrent plus avant dans le pays, et établirent une mission sur les rives du fleuve Congo, connu alors sous le nom de Zaïre, et dans la région qui est aujourd'hui le Kwango (1).

De nouveau leur ministère fut entravé par le mauvais vouloir des tyranneaux indigènes. Après quelques années de travaux et de souffrances, force leur fut de renoncer définitivement à cette mission.

Les prêtres belges devaient de nos jours obtenir des succès plus encourageants.

Après la reconnaissance à Berlin, en 1885, de l'Etat Indépendant du Congo, le roi Léopold II, soucieux de remplir la noble tâche que les puissances venaient de lui confier, s'adressa aussitôt à diverses congrégations de missionnaires afin d'obtenir leur concours pour l'évangélisation des noirs (2).

---

(1) On trouve dans les lettres des anciens missionnaires des mots encore employés aujourd'hui, par exemple : « luku », — « chikwangue ».

Actuellement, il y a au Kwango des nègres qui portent des noms portugais, par exemple : Don Paolo, Dona Maria, Ngudi Mpasi (la mère des douleurs).

(2) Les Pères Blancs de Notre-Dame d'Afrique s'établirent au Congo, près du lac Tanganika, en 1878, avant la fondation de l'Etat Indépendant.

Les Pères de Scheut partirent en 1888,

Les Prêtres du diocèse de Gand, en 1891. Ils rentrèrent en Belgique en 1899.

Les Pères Trappistes, en 1893.

Les Prêtres du Cœur de Jésus, en 1897.

Les Prémontrés, en 1898.

Les Rédemptoristes, en 1899.

Les Missionnaires de Mill-Hill, en 1905.

Désireux d'obtenir aussi le concours de la Compagnie de Jésus, le roi s'adressa à Rome, et sur sa demande, le Souverain Pontife Léon XIII confia aux Jésuites belges le bassin du Kwango.

.˙.

Le 5 mars 1893, l'émouvante cérémonie des adieux avait lieu au collège Notre-Dame à Anvers. Le lendemain les trois premiers missionnaires effectuaient leur départ : c'etaient les Pères Van Hencxthoven et Dumont, et le Frère Lombary. Un mois plus tard, les Pères Liagre et De Meulemeester, les Frères De Sadeleer et Gillet s'embarquaient à leur tour.

L'année suivante, nouveau départ ; mais cette fois ce n'étaient plus seulement des hommes qui s'en allaient. De vaillantes femmes, des Sœurs de Notre-Dame de Namur partaient avec eux pour aller consacrer leur vie à la régénération des jeunes négresses. Scène émouvante que ce départ des Sœurs : tous ceux qui en furent les témoins en gardent à jamais le souvenir. Le Père Van Tricht l'a décrit quelque part en ces termes :

« Or, tout à coup il se fit un silence. Sur la passerelle apparaissait, droite dans sa robe noire, souriante et un peu effarouchée, une religieuse ! Elle descendit ; sept autres descendirent après elle. Et comme une salve, de toutes les poitrines, plus retentissants qu'un tonnerre, jaillirent les « hourrahs » et les « bravos ». « Ah ! monsieur, me disait un vieux général, qui avait les larmes » bien près, ces femmes-là nous aurions dû les recevoir chapeau » bas. »

» La sirène du navire siffla ses trois coups sinistres, et la grande machine s'ébranla.

» Elles sont parties. Quand, après la traversée, elles abordèrent au port, la petite garnison de l'Etat détacha, pour les recevoir, un poste d'honneur, et quand elles passèrent entre leurs rangs, les noirs soldats ont présenté les armes.

» Pourquoi ces applaudissements ont-ils jailli de tous les cœurs? Pourquoi ces armes se sont-elles levées ?

» Qu'y avait-il donc dans ce spectacle, pour faire vibrer ainsi à l'unisson les âmes ?

» Il y avait la vision soudaine, très nette, très saisissante de ceci : des vies qui se donnent sans retour sur elles-mêmes, des vies qui se sacrifient sans aucun espoir ici-bas.

» Et cette vision est grande. »

Chaque année, des missionnaires sont allés rejoindre leurs frères, faisant simplement, joyeusement le sacrifice de leur existence : chaque année aussi, il a fallu combler des vides. Car, sur cette jeune mission, la mort a prélevé un large tribut.

Le nécrologe s'ouvre avec les débuts: Le Père Dumont, à peine arrivé, succombe sur la route des caravanes. Après quelques années de travail, tombent à leur tour sur cette terre africaine, pour laquelle ils ont offert leur vie, les Pères Liagre et Bovy et les Frères Henricy, Vrielinck, Van der Straeten et Oddon.

Les Pères Prévers et Hendrickx, victimes l'un et l'autre du terrible béri-béri, sont venus finir à Louvain une carrière dont les travaux eussent suffi à remplir les plus longues existences.

Les Pères Waroux et Henry Beck, que la maladie avait forcés de rentrer, sont morts au cours du voyage qui les ramenait dans la patrie.

Le Père Waroux en pleine mer ! Aucun prêtre n'était avec lui sur le navire, et cet homme, qui avait tout quitté pour porter sa religion aux sauvages païens, fut privé lui-même à sa dernière heure des secours et des suprêmes consolations qu'elle prodigue à ceux qui vont mourir. A ces funérailles le capitaine prononça quelques mots, les matelots rendirent les honneurs militaires... Puis... un bruit sourd !... le corps est tombé dans l'Océan, et c'est fini.

Henry Beck, un jeune homme qui comptait à peine quatre ans de vie religieuse ! Il n'était pas prêtre encore, et fut envoyé au Congo en 1897.

Après quatre mois de travail, la maladie le força à se rembarquer pour l'Europe. En route le mal s'aggravant, il dut descendre à terre, et mourut dans un hôpital à Las Palmas.

Oh ! nous ne nous étonnons pas que la mission du Kwango ait progressé d'une manière vraiment merveilleuse. Jadis, suivant un mot célèbre, le sang des martyrs était une semence de chrétiens.

Aujourd'hui, ces vies sacrifiées héroïquement, ces holocaustes de la charité et de zèle apostolique sont la semence féconde, qui, confiée au sol équatorial, y fait lever les blanches moissons...

CHAPITRE II

LE MODE D'ÉVANGÉLISATION

Limites de la mission. — Intelligence du Noir. — Trait de mœurs. — L'éducation de la jeunesse.

La mission du Kwango a été fondée en 1893. Voilà treize ans qu'elle existe. En ce court laps de temps, d'immenses progrès y ont été réalisés ; progrès spirituels et progrès matériels.

Les voyageurs qui ont parcouru les sauvages contrées congolaises sont stupéfaits quand, arrivant à Kisantu (Bergeyck-Saint-Ignace), ils se trouvent pour ainsi dire brusquement transportés en pays civilisé.

« On reste confondu, écrit le comte Hippolyte d'Ursel, devant la hardiesse avec laquelle, réduits à leurs seuls moyens, les missionnaires ont, sous ce ciel brûlant, fait plier la nature elle-même devant la ténacité de leur labeur. »

Comment les Pères s'y sont-ils pris pour arriver à ces résultats?

La mission confiée par la propagande aux Jésuites belges comprend le district du Kwango et la majeure partie du Stanley-Pool.

A l'ouest, elle a pour limite le chemin de fer : au nord, le fleuve Congo jusqu'au Kassaï, puis le coude du Kassaï jusqu'aux montagnes qui séparent son bassin de celui de la rivière Kwilu-Djuma; à l'est, ces mêmes montagnes jusqu'aux limites méridionales de l'Etat ; au sud, l'Angola portugais.

La superficie du territoire ainsi délimité est environ quatre fois celle de la Belgique.

Voulant civiliser et conquérir au christianisme cette vaste région, les missionnaires font marcher de front la colonisation et l'apostolat.

Restaurer. chez les pauvres noirs, avant d'y faire régner la grâce, la nature humaine si profondément déchue, faire de ces nègres paresseux et vicieux non seulement des baptisés, mais encore des hommes actifs et industrieux, tel fut, dès le début, l'idéal qu'ils se proposèrent. Pour l'atteindre, inutile de songer à

travailler sur les adultes, déjà encroûtés dans la paresse et dans les tristes misères qu'elle engendre.

Le Congolais adulte, du moins dans le Bas-Congo, paraît, en général, incapable d'apprendre. Abruti par l'inaction et la vie uniquement animale qu'il mène, c'est tout au plus s'il parvient à comprendre les notions les plus élémentaires. Lui demander de retenir, c'est trop exiger de lui. Une vieille sauvagesse était toute fière d'avoir su apprendre le signe de la croix... en quatre mois !... Encore ne réussissait-elle pas chaque fois à le tracer correctement.

A partir de 15 à 20 ans, les casiers de la mémoire semblent remplis. Plus moyen d'y loger quelque chose.

***

A quoi se réduit donc l'action du missionnaire sur les adultes? A tâcher d'amener les indigènes aux prières et aux catéchismes publics pour leur faire saisir peu à peu ce qu'est Dieu et la religion.

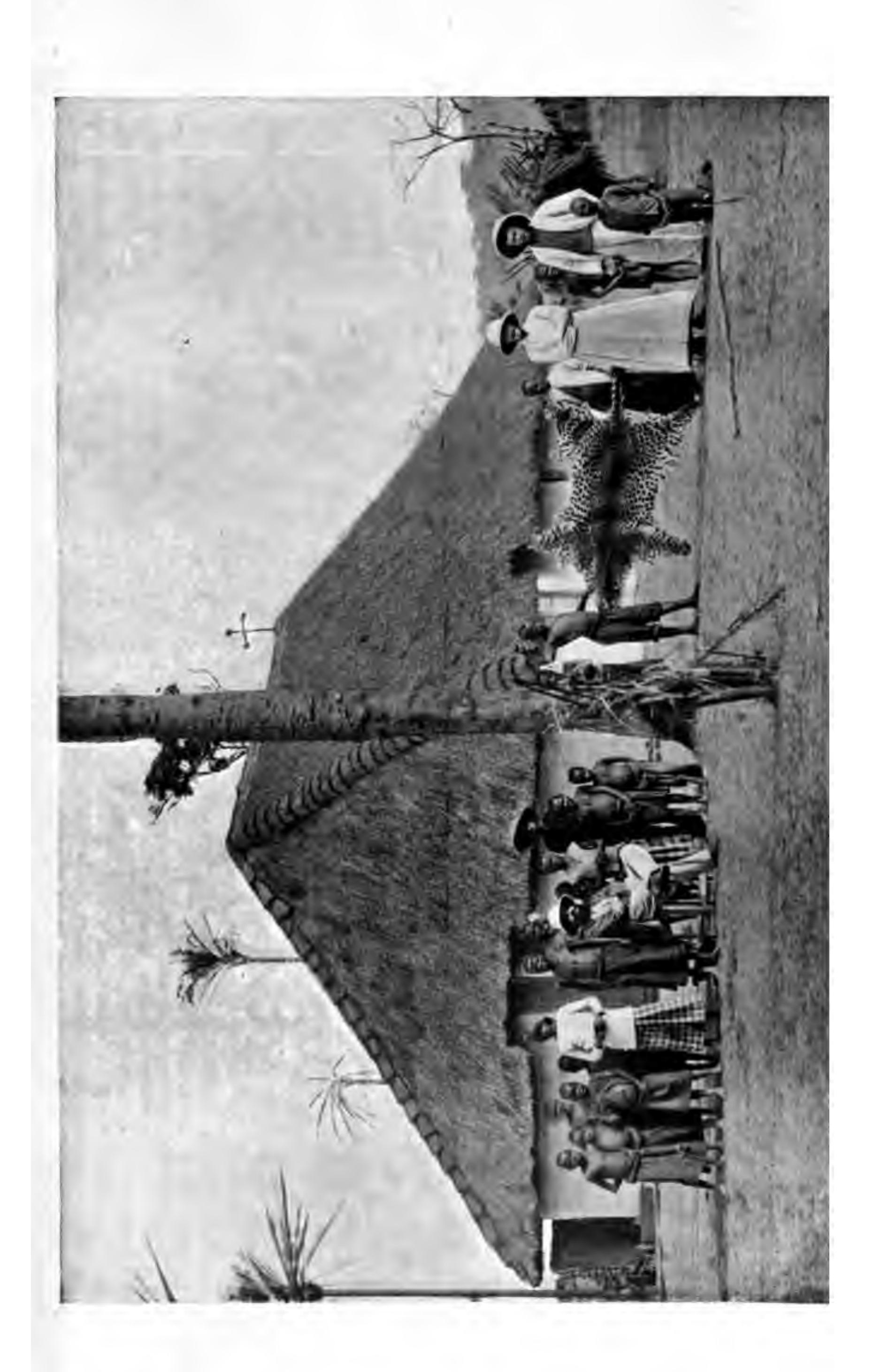
On peut ainsi, lorsqu'un nègre est malade, lui rappeler brièvement les grandes vérités déjà souvent entendues.

Une bonne mémoire n'est pas nécessaire alors. Quelques courtes questions suffisent, et, si le moribond est bien disposé, on en fait, selon une pittoresque expression : « un voleur de paradis ». Dans une foule de postes déjà, quand un païen est gravement malade, les autres accoururent chercher un missionnaire ou, à son défaut, le catéchiste. Jadis, on n'appelait que le sorcier ! Satisfaits, faute de mieux de ne convertir les adultes que par raccroc, les Pères ont porté leur principal effort sur l'éducation de la jeunesse nègre. Ils tâchent d'inculquer aux petits sauvages des principes religieux, le goût du travail ; de leur montrer, par les expériences qu'ils leur font faire, le bien-être qu'on peut se donner moyennant un peu de peine.

D'après les coutumes congolaises, les enfants n'appartiennent pas à leur père, mais bien à leur oncle maternel. Les enfants, du reste, ne s'occupent pas de l'auteur de leurs jours.

Le Père Opdebeeck demandait un jour à un négrillon : « Comment se nomme votre papa ?... » L'autre crut qu'il se moquait de lui. Il se mit à rire et s'en alla sans répondre.

Le père, du reste, ne se soucie guère de sa progéniture ; quant à l'oncle, il ne voit dans les enfants que leurs services ou le profit qu'il peut en retirer.



Dès lors, il confie, sans beaucoup de difficultés, la jeunesse aux « Blancs de Dieu ». surtout quand ceux-ci, pour arranger les choses, offrent quelques cadeaux : brasses d'étoffe, couteaux, canifs.

Tout profit, pensent ces messieurs noirs : bouches de moins à nourrir et *matabiche* (cadeau) bien gagné.

A la colonie, les jeunes gens apprennent le catéchisme, la lecture, l'écriture, le calcul et divers métiers, suivant les capacités dont ils font preuve.

Des plus intelligents on fait des catéchistes agronomes, qui sont placés à la tête des postes secondaires.

Ces postes, nommés fermes-chapelles, donnent à la mission du Kwango sa physionomie propre.

Disséminés dans les villages indigènes, ils sont comme des jalons dans la zone où les missionnaires étendent peu à peu leur influence.

Ils sont visités fréquemment par un prêtre, qui donne aux jeunes colons conseils, encouragements ou réprimandes, et, en restant quelques jours au milieu d'eux, renouvelle leur piété et leurs bonnes dispositions.

* * *

A côté des Pères, éducateurs des jeunes gens, se trouvent les dévouées Sœurs de Notre-Dame. Elles élèvent et instruisent les filles, de manière à en faire un jour des épouses et des mères chrétiennes. Le comte d'Ursel a fait, en ces quelques lignes, un magnifique éloge de leur œuvre : « La patience des bonnes Sœurs arrive à faire de ces sauvages des enfants soumis, instruits, et, chose non moins étonnante... propres ! J'ai vu leurs classes irréprochables, classe de lecture, d'écriture, de calcul, classe d'ouvrage, où sont confectionnés à la machine les robes des enfants, des vêtements de femmes. — une des grandes fiancées venait de terminer sa robe de noce ! — et même, d'irréprochables costumes pour les agents blancs. »

L'action d'un côté sur les jeunes gens, de l'autre sur les jeunes filles, prépare une génération chrétienne en bonne voie de civilisation.

CHAPITRE III

LES POSTES PRINCIPAUX

Les postes abandonnés. — Nl'mfu et son accès. — Le pays des palmiers. — Un boy prudent. — Aspect de Wombali. — Patrice. — Chasseurs.

La Mission du Kwango compte actuellement six postes principaux, occupés chacun par deux prêtres (1). Ce sont :

KISANTU (Bergeyck-Saint-Ignace);

NIEMFU (Brugelette-Saint-Charles);

KIMPAKO (Turnhout-Saint-Pierre):

SANDA-SAINT-ANTOINE;

MPESE SAINTE-GERTRUDE;

WOMBALI (Casier-Saint-Jean).

Plusieurs résidences, sur lequelles on avait fondé de grandes espérances, ont dû être abandonnées et les sacrifices qu'on avait faits pour les établir ont été en majeure partie perdus.

A peine les Pères sont-ils arrivés dans leur nouvelle mission, que l'insalubrité du climat les force à quitter Kibangu, leur premier établissement.

Ils s'installent à Kimuenza, à quatre lieues au sud de Léopoldville, et y fondent la Mission de Sainte-Marie. Un travail opiniâtre change bientôt l'aspect du plateau. Des bâtiments en briques sortent de terre et viennent donner aux indigènes stupéfaits la plus haute idée de l'intelligence des blancs.

Hélas! il fallut quitter Kimuenza, et la Mission Sainte-Marie, centre principal au début, tomba finalement au rang de simple ferme-chapelle. La crise alimentaire que traversait cette partie du pays, à cause du voisinage de Léopoldville, et aussi la terrible maladie du sommeil déterminèrent, entre autres causes, ce triste abandon.

(1) Kisantu fait exception. Il y a ordinairement plusieurs prêtres en résidence à ce poste. Voir chapitre suivant.

Pour comble de malheur, quand les Pères furent partis, et que s herbes victorieuses eurent reconquis leurs anciennes possesions et poussé leur masse envahissante jusqu'au pied des nurailles. les indigènes eurent la fantaisie de mettre le feu à la orousse. La menuiserie avec tous les outils, l'école, les maisons des enfants devinrent la proie des flammes. Aujourd'hui l'ancienne habitation des Pères est devenue la demeure du catéchiste. Avec quelques autres bâtiments en briques, c'est tout ce qui reste du passé.

Nous nous trompons; tout près de ces murailles calcinées, il y a un souvenir bien cher à tous ceux qui s'intéressent à la Mission du Kango ; c'est la tombe du Père Edouard Liagre.

Il était l'âme du poste de Kimuenza : Blancs et Noirs l'aimaient, et tous ceux qui ont passé par la Colonie de Sainte-Marie ont gardé un agréable souvenir de leur séjour ou de leur visite

Dans les difficultés des débuts, le Père Liagre ranimait les courages par cet entrain et cette belle humeur dont ses anciens élèves de rhétorique, à Liége et à Namur, ont gardé un impérissable souvenir.

Après quatre ans et demi de séjour au Congo, il dut rentrer en Belgique pour refaire ses forces épuisées, Quelques mois de repos l'ayant un peu remis, il crut ses forces aussi grandes que sont courage et repartit. Hélas! c'était pour ne plus revenir! Dans la nuit du jeudi saint, le 30 mars 1899, il rendit à Dieu son âme vaillante. Ouvrier de la première heure, il a connu les temps les plus durs, et il a été à la hauteur de sa tâche.

Qu'on nous permette de rappeler ici un trait digne d'un saint.

Un nègre, mort de la petite vérole, avait été abandonné dans la brousse. Le Père Liagre pria deux Noirs de l'enterrer. Mais l'odeur du cadavre les fit reculer. Alors le prêtre alla lui-même. Il enveloppa le corps déjà en corruption dans une pièce d'étoffe ; il le prit dans ses bras et le porta à la fosse qu'il avait fait creuser.

⁂

Déjà avant l'abandon de Kimuenza, Kisantu, situé sur l'Inkissi, à 20 lieues au sud de Léopoldville, était devenu le centre principal de la Mission et la résidence du Père Supérieur.

La description de ce poste, qui fut nommé Bergeyck-Saint-Ignace, fera l'objet de toute la seconde partie de cette étude. Un autre poste, Ndembo (Moretus-Saint-Louis), fut d'abord un grand

centre et eut même un petit couvent de Sœurs de Notre-Dame. Puis il perdit de son importance et tomba au rang de grande ferme-chapelle. Actuellement pourtant un Père y demeure constamment et dirige la colonie.

* * *

« Quelle belle construction, écrivait quelques jours après son installation, en février 1905, la Mère Supérieure de Nlemfu. Le couvent a 40 mètres de long sur 12m50 de large. Tout le long de la façade court une véranda dont une porte à double battant forme le centre ; elle nous introduit dans une vaste salle, où nous allons établir l'ouvroir. Quatre petits couloirs, que nous nous plaisons à nommer nos « cloîtres », donnent accès aux chambres des Sœurs, à la classe et à la chapelle..... Le toit est en zinc ondulé : les plafonds sont en planches, surmontés d'un petit grenier. »

Nlemfu est une résidence plus agréable que beaucoup d'autres, mais que son accès est difficile quand on y vient de Kisantu !

Monter, descendre, escalader de nouveau pour redescendre encore !... De vraies montagnes russes !... Tout au loin, comme dans un mirage, on voit de temps en temps apparaître le rideau de verdure qui entoure la Mission.

On arrive au pied du plateau. La dernière ascension est longue, longue !... et sous le rude soleil d'Afrique, les pauvres piétons transpirent à grosses gouttes.

Un dernier effort : on est en haut du plateau, à l'ombre des safoutiers, grands arbres aux fruits exquis et rafraîchissants ! C'est l'oasis après le désert !

* * *

Kimpako est peut-être le moins « européanisé » des grands postes. Dans le principaux centres de la Mission, il y ordinairement une ou deux grandes maisons pour enfants. Ici, les jeunes gens sont logés dans des chimbeks séparés, ce qui donne à la colonie un aspect se rapprochant de celui des villages indigènes.

Le pays est accidenté. Le matin, quand le brouillard se lève, on croirait se trouver au milieu d'une mer de vapeurs, d'où émergent çà et là, îlots de verdure, les cimes des grands arbres.

A droite, court la lisière sombre d'une forêt; à gauche, dans le lointain, un amphithéâtre de collines ferme l'horizon. Le paysage est vraiment magnifique.



CHAPELLE DE MPESE-SAINTE-GERTRUDE

Ce serait parfait sans quelques petits désagréments. Les léopards se croient seigneurs du pays et, comme tels, exercent leurs droits de chasse et de pillage au grand détriment du petit bétail. Les fauves cependant n'aiment guère le voisinage immédiat des grandes habitations. Ils craignent — et n'ont pas tort, après tout, — de se voir adresser une balle de fusil ou de s'aller fourvoyer dans quelque piège.

*
* *

Kimpako et ses vingt chimbeks, groupés autour d'une chapelle en pisé et d'une petite maison en briques, sont d'un pittoresque tout congolais. Sanda, au contraire, se civilise beaucoup. Église, école, maison des Pères et dépendances sont construites en briques.

Le reste est tout ce qu'il y a de plus africain.

C'est le pays des palmiers; ces arbres superbes, aussi utiles que beaux, donnent à la contrée un coup d'œil magnifique, mais!!... car au Congo, à côté de ce qui est agréable, il y a toujours un mais! Là-bas, dans la Njili, qui coule à quelques mètres de la Mission, le crocodile a élu domicile. Nous sommes bien en Afrique!

*
* *

Au pied du massif formant les hauts plateaux de la Nsele, et non loin de la rivière, le Père Hendrickx avait établi le poste de Mpese. Chapelle, maison des Pères et maison des enfants, tout y est encore en pisé.

Un boy protestant avait occupé ce village, mais visité par la fièvre, l'honnête garçon craignit pour sa santé et s'en fut habiter ailleurs. Le Père Hendrickx, lui, ne se laissa pas arrêter par la crainte de la malaria. Peut-être y a-t-il contracté la maladie qui devait l'emporter? Mais que lui importait? Il a fait avancer d'une étape les conquérants de l'Evangile.

*
* *

Nlemfu, Kimpako, Sanda et Mpese se trouvent situés dans un rayon de quelques lieues autour de Kisantu. Wombali, au contraire, est tout au bout de la mission, au confluent du Kwango et du Kassaï.

Pour fonder un poste dans la région du Kassaï, plusieurs voyages d'exploration avait été tentés par les missionnaires.

En 1901, le Père Van Hencxthoven, alors supérieur général de la mission, remonte le Congo et le Kassaï, par Léopoldville et Kwamouth, et s'établit près de l'embouchure du Kwango à Wombali, village abandonné par les indigènes. Le frère De Sadeleer se met aussitôt à la besogne et construit des cabanes provisoires. Pendant ce temps, le Père Supérieur redescend à Kimuenza et envoie le Père Cus continuer l'œuvre de la fondation entreprise.

En 1902, déchargé du Supériorat, le Père Van Hencxthoven se fixe définitivement au nouveau poste.

Aujourd'hui, le long du Kassaï, du Kwango, du Kwilu et de l'Inzia s'échelonnent dix-huit magnifiques fermes-chapelles qui dépendent de Wombali.

Grâce au petit steamer le *Saint-Pierre-Claver*, donné à la mission par de généreux bienfaiteurs, les Pères peuvent visiter ces postes éloignés sans s'exposer aux terribles fatigues des voyages à pied.

Ces fermes-chapelles, établies auprès des grands cours d'eau, arrivent rapidement à se suffire à elles-mêmes. Les jeunes colons coupent du bois et le vendent aux steamers de l'Etat ou des compagnies: ils tressent des corbeilles en jonc pour la récolte du caoutchouc; ces travaux sont très lucratifs. Dans un poste, les enfants sont arrivés à gagner en un an 1.500 francs, somme énorme pour les noirs du Congo.

On s'étonnera peut-être de nous voir tant insister sur le côté matériel de l'œuvre des missionnaires. Disons-le une fois pour toutes, il n'y a pas lieu d'être surpris de ce fait. Le nègre, tout entier à son bien-être, n'a qu'une règle pour juger toutes choses: le progrès matériel. Il est donc extrêmement important que les jeunes catholiques parviennent à réaliser un plus grand confort que leurs voisins païens.

* * *

L'aspect général du pays est celui d'une plaine immense, bordée à l'est par le Kwango, qui tourne en descendant au nord-est.

Au sud, c'est un bosquet ombrageant le village indigène situé à 600 mètres de la maison des Pères. Le reste est une plaine couverte de longues herbes, presque sans arbres, se déroulant sur un rayon de 2 à 4 kilomètres et bordée de forêts. Entre la Mission et le village, une longue allée que borde un double mur de grandes herbes. Sur cette allée principale sont tracées à angle

droit d'autres avenues moins larges, bordées aussi par ces herbes dites de Boma.

Elles découpent en carrés et en rectangles le terrain déjà occupé...

La première maison d'habitation érigée en ce lieu, témoin des débuts de nos missionnaires, disons de leurs privations et des souffrances inséparables d'un commencement, a été donnée au fidèle Patrice, le kapita des enfants, que la mission vient de perdre dans les circonstances que nous relatons plus bas.

L'histoire de ce dévoué jeune homme est inséparable de celle de Wombali.

« Dès les premiers jours il a été le bras droit des missionnaires, l'homme de la classe, l'homme des cultures, l'homme des constructions, l'homme de tous les dévouements. Il n'a qu'une bonne vingtaine d'années, est marié et a un enfant, un garçon de quelques mois. Sa femme est pour les filles ce que Patrice est pour tout le monde. Elle les instruit, les surveille, fait la lessive, raccommode et repasse le linge. Patrice a donc du succès sur toute la ligne. Avec cela il reste simple et modeste, se montre toujours pieux et obéissant et, qualité rare chez le Noir, il possède l'esprit de travail et d'initiative (1). »

*
* *

La région de Wombali est très giboyeuse : les buffles y abondent et dans les roseaux qui bordent les rivières s'ébattent les énormes hippopotames. Les éléphants même y promènent parfois leur masse imposante.

Tout le monde sait que les nègres sont extrêmement avides de la chasse. Très adroits et d'une audace remarquable, ils n'aiment rien tant que d'aller à la poursuite de quelque gibier. Mais le buffle n'est pas un gibier commode : blessé, il charge ordinairement son agresseur, et gare, si celui-ci n'est pas leste.

Les Noirs, pourtant, n'ont pas peur de ses grandes cornes. Ils tirent hardiment quand ils peuvent et, lorsque de son lourd mais rapide galop l'animal fond sur eux, nos nemrods l'évitent d'un bond, puis, à bout portant, l'achèvent d'un second coup de fusil. Souvent ils viennent vendre aux Pères le produit de leur chasse.

---

(1) D'après une lettre du Père Butaye. *Missions Belges*, 1904.

Les six postes dont nous avons tâché de donner une idée sont comme autant de centres, d'où le missionnaire fait rayonner son action en fondant des fermes-chapelles. Il faut donc pour se rendre compte de ce qu'est la Mission du Kwango, étudier l'œuvre des Pères sous son double aspect : l'œuvre à domicile et l'œuvre extérieure.

Nous nous rendrons compte de ce qu'est la première en observant en détail la colonie de Kisantu, qui est le cœur de la Mission. Ce sera l'objet de la seconde partie de cette étude.

Dans la troisième nous verrons les fermes-chapelles, et nous connaîtrons ainsi le grand moyen d'action, par lequel les Jésuites étendent l'influence de la religion catholique au Kwango.

DEUXIÈME PARTIE

KISANTU

(BERGEYCK-SAINT-IGNACE)

A l'heure même où nous abordions la seconde partie de cette étude sur la Mission du Kwango, à l'infirmerie de notre Collège de Louvain, le Père Hendrickx se mourait. C'est dans la chambre, et pour ainsi dire au chevet même du prêtre agonisant, que furent tracées ces premières lignes.

Le rapport de la Commission d'enquête au Congo venait de paraître. Tandis que nos yeux se portaient sur le visage défait du pauvre agonisant, tous nous pensions aux calomnies qui faisaient passer nos missionnaires catholiques pour n'être, après tout, que de vils exploiteurs!...

Quatre jours plus tard, nous conduisions le corps du Père Hendrickx au tombeau. Parmi ceux qui assistaient à la funèbre cérémonie, se trouvaient trois anciens du Congo, tous trois rentrés en Belgique épuisés par leur rude apostolat : les Pères Cus, Van Heede et Opdebeeck.

Ils avaient voulu rendre à leur vaillant compagnon d'armes un dernier témoignage d'affection et de regret.

Peu de temps avant sa mort, au Père Opdebeeck qui le visitait et lui parlait de retour au Congo, le malade avait dit : « Tout selon la volonté de Dieu ! Il sait ce qu'il y a de mieux pour nous... »

C'était son acte de résignation, humble, complet. Mais Dieu sait ce qu'il en a coûté au cœur du missionnaire, de renoncer à l'espoir de revoir un jour son cher troupeau.

Pour les Noirs il a tout donné, son travail, son dévouement ; en six ans, il a ruiné sa santé qui semblait de fer; à 43 ans, il est venu achever ici sa vie toute de sacrifice. Pourquoi, en commençant cette partie consacrée à l'activité des missionnaires, rappeler ainsi cette mort ?

Ah ! c'est que nous avons craint, en disant les aveux dont les dangers n'apparaissent pas suffisamment peut-être au premier abord, de ne pas mettre assez en relief le dévouement, les douleurs.

Nous exposerons simplement ce que les missionnaires ont fait là-bas. Si dans la multitude des détails disparaît, un peu voilé, l'héroïsme des apôtres, le lecteur le découvrera pourtant, car en voyant les ouvriers à l'œuvre, il se rappellera qu'ils s'y épuisent jusqu'à en mourir.

CHAPITRE I

JADIS ET AUJOURD'HUI

La brousse. — Premières installations. — Coup d'œil d'ensemble. — La Communauté de Kisantu.

D'immenses herbes qui atteignent jusqu'à 3 et 4 mètres de hauteur, si serrées qu'il est presque impossible de les traverser... Dans cette forêt, quelques discrets sentiers que le sommet des herbes recouvre par endroits... Çà et là un buisson, un petit arbre.

C'est la brousse africaine; c'est Kisantu avant l'arrivée des Pères Jésuites.

Ils y vinrent en 1894, et au mois de novembre de cette année, le Père Liagre écrivait :

« Les installations de Kisantu sont des plus modestes. Notre maison qui, plus tard, doit servir de magasin, est très basse. Les

murs, à l'intérieur, ont la couleur de l'argile. A l'extérieur, ils sont badigeonnés en blanc. Les portes et les fenêtres ne sont que des nattes clouées sur des cadres en bois. Le mobilier répond à la demeure : pour lit, quatre pieux fichés en terre, reliés par deux traverses dans le sens de la longueur, sur lesquelles est tendu un morceau de toile grise. Pour table, quatre pieux reliés de la même manière, sur lesquels on a cloué quelques planches de caisses. Quelques rayons pour les livres, quelques crampons en guise de portemanteaux décorent les murs.

» Le plancher est simplement de l'argile battue, car l'argile abonde ici.

» La chapelle est de même style que notre maison : elle est en pisé. Le mobilier de l'autel est des plus pauvre : comme chandeliers, des bâtons effilés par le bout et cloués sur des planchettes. Le tabernacle seul tranche un peu sur le reste ; il est en cuivre poli, mais sans aucun ornement.

» Je vous avoue que j'ai plus de dévotion dans cette chapelle que dans les plus riches basiliques. Elle a 10 mètres de long sur 5 mètres de large. Devant, il y a une véranda de 7m50 ; derrière, une sacristie de 2m50. Tout le bâtiment a donc 20 mètres de long sur 5 mètres de large.

» La véranda sert de classe ; c'est là aussi que se fait le catéchisme aux indigènes tous les quatre jours... Dans un coin de la chapelle se trouvent les fonts baptismaux : c'est un pot indigène, badigeonné en blanc et posé sur un tronc d'arbre (1). »

Deux ans plus tard, le gouverneur du Congo, le général baron Wahis, alors colonel, donnait à la Mission de Bergeyck-Saint-Ignace ce beau témoignage :

« En sortant du district des Cataractes, je me suis dirigé sur Kisantu, où j'ai beaucoup admiré le travail rapide qui a été fait dans cette Mission... Le Père VanHencxthoven ne s'est pas borné à faire des bâtiments en briques, il s'est activement occupé des populations, sur lesquelles il a une réelle influence dans un rayon de plusieurs lieues... A côté du travail religieux, les Pères se sont occupés très activement de l'établissement de Kisantu proprement dit. Ils y ont de beaux locaux pour eux et pour leurs enfants, des cultures qui prennent de l'extension, et qui, selon les prévisions du Père Supérieur, permettront de nourrir

(1) Extraits d'une lettre du Père Liagre (novembre 1894).

en grande partie le personnel très nombreux employé dans la Mission. »

* * *

Aujourd'hui, Kisantu compte vingt-six bâtiments répartis en deux groupes, à proximité d'une église de 40 mètres de long sur 13 mètres de large.

La maison des Pères est une habitation à étage. Elle comprend dix-huit chambres, d'environ 3 mètres sur 4, une chapelle, un réfectoire, une bibliothèque, une salle de récréation. Deux vérandas courent le long du bâtiment, une au rez-de-chaussée et une à l'étage. La cuisine avec boulangerie et magasin, la forge, la menuiserie, les ateliers, la maison des enfants, le magasin à chikwangue, un autre magasin, la brasserie, la tannerie, l'école et un grand enclos pour parquer le bétail, tout est construit en briques. A cinq minutes de là est située la colonie des Sœurs de Notre-Dame.

Un peu plus loin, à l'écart, quelques bâtiments en pisé : ce sont les anciennes habitations, aujourd'hui transformées en remises pour les échafaudages des scieurs, les chariots, les machines, etc.

Tout cet ensemble forme comme un hameau, assis à l'extrémité d'un vaste plateau de 800 mètres de largeur moyenne et qui s'étend à plusieurs lieues dans la direction nord-sud. Un chemin large de 8 à 10 mètres part de l'église, passe devant la maison des Sœurs et court vers le sud, reliant à Bergeyck-Saint-Ignace trois kraals pour les bœufs. Le plus éloigné de ces kraals est à une lieue environ de la Mission.

Dirigés par les missionnaires, les jeunes nègres ont déjà défriché au delà de 118 hectares. Les fillettes des Sœurs de Notre-Dame ne sont pas loin d'atteindre les 60 hectares.

A vingt minutes de la maison des Pères, un potager de 1 1/2 hectare fournit les légumes, les fruits à la communauté et sert de jardin d'essai pour les expériences agronomiques du Frère Gillet.

* * *

Kisantu fait l'admiration de tous les visiteurs. Pour desservir ce poste et les nombreuses fermes-chapelles qui en dépendent, il s'y trouve quatre prêtres, dont un récemment arrivé.

En outre, cinq scolastiques font là-bas l'apprentissage de la

rude vie de missionnaire. Après quatre ou cinq ans, ils reviendront faire ici leurs études de théologie, seront ordonnés prêtres et puis repartiront pour l'Afrique.

Telle est la méthode habituelle de la Compagnie de Jésus pour la Mission du Congo. Les jeunes Pères partent après trois, quatre, cinq ans de vie religieuse, habituellement à la fin de leurs études de philosophie, vers l'âge de 23 ans. Au lieu de faire leurs années de régence comme surveillants ou professeurs dans un collège de Belgique, ils sont envoyés au Congo pour enseigner le catéchisme, l'*a b c*, voire l'agriculture et le cornet à pistons.

Sept Frères coadjuteurs, dont un nouveau venu (1), complètent la communauté. Ceux-ci sont préposés surtout au matériel.

Il est rare que tout le personnel blanc se trouve réuni à la Mission. Généralement, un ou deux Pères sont en tournée pour visiter les fermes-chapelles ou en fonder de nouvelles. Leurs expéditions durent huit jours, parfois deux ou trois semaines. Quant au nombre des habitants noirs de la colonie, il varie entre trois cents et un millier. Depuis quelque temps, l'Etat, ayant fait faire le dénombrement des orphelins et enfants abandonnés dans les villages, et les ayant confiés aux Pères, la population de Kisantu s'est brusquement accrue de plusieurs centaines Dans les cinq autres grands postes il en a été de même.

Cet accroissement considérable, un peu rapide et imprévu, ne contrarie pas les missionnaires. Toutefois, ils ne sont pas sans se poser une question :

Comment nourrir tous ces petits malheureux ?... Car tous les frais d'entretien vont à la charge des Pères : lourde charge. Mais ils ont confiance : Dieu et la charité des catholiques belges pourvoiront à ces besoins.

---

(1) C'est à Kisantu que les missionnaires, récemment arrivés d'Europe, vont s'acclimater et apprendre la langue.

CHAPITRE II

RAVITAILLEMENT DE LA COLONIE

Estomacs congolais. — Le Luku. — Grève des femmes. — Régime alimentaire.

Un jour, on parlait devant le Père Cus des difficultés que présente l'entretien d'une grande communauté...

« Que serait-ce si vous aviez à faire à des estomacs congolais ? » répondit en riant le missionnaire !...

On ne se fait pas idée de la capacité d'un estomac de nègre : « Un serviteur de l'État, nommé Pili-pili, a ici sa célébrité, écrivait le Père Prévers. A lui seul, et sans se trouver incommodé, il a mangé en un jour une chèvre tout entière, plus quatre pains de manioc ! » Et remarquez que lorsque les noirs mangent un animal, ils n'en laissent rien : la viande, la graisse, les intestins, tout y passe, les os même sont pilés et avalés... gloutonnement. On le voit, le Père Cus n'exagérait pas !...

Ajoutons que les négrillons sont souvent difficiles à satisfaire. Vous auriez beau leur permettre de manger de la viande, du riz, des bananes, des fruits, des patates douces jusqu'à en être gorgés, s'ils n'ont pas leur *luku* (prononcez loukou), c'est-à-dire de la chikwangue ou pain de manioc, ils croiront n'avoir pas dîné.

« Un jour, raconte le Père Prévers, j'avais abattu une grande antilope. Je fis une abandante distribution de sa chair à mes trois compagnons. Or, après avoir englouti une bonne partie de son butin, après avoir — sauf respect ! — rempli son sac au point que la peau en était tendue comme celle d'un ballon, l'un d'eux eut le toupet de venir me dire : « Mfumu, je n'ai pas encore mangé !... »

Des signes par trop évidents indiquaient manifestement le contraire. Aussi, pour toute réponse, mon doigt montra l'abdomen rebondi du négrillon.

« Oui !... répondit candidement l'enfant, c'est le *mbizi* (viande), mais je n'ai pas encore eu de *luku !...* »

Faire un repas sans chikwangue est pour le Congolais ce que serait pour nous un dîner de sucre d'orge et de caramels.

Il est difficile de se procurer, à des prix abordables, la quantité de pain de manioc nécessaire à un personnel aussi nombreux que celui de Bergeyck-Saint-Ignace. Les indigènes vous répondent toujours : « Nous n'en avons plus !... »

Ils n'en ont jamais ces moricauds ! Mais offrez leur double prix... ils en auront bientôt découvert 1,000 ou 1,500 kilogrammes.

Seulement, qui en doute, les ressources de la Mission ne permettent pas de pareils marchés. Et cependant, il faut de la chikwangue, il en faut absolument, sans cela les enfants ne seraient pas contents et s'en iraient.

Que faire donc ?... Cultiver nous-mêmes du manioc ?... C'est ce qu'on fait !

***

En mai 1904, les champs de manioc comprenaient 27 1/2 hectares. Mais le manioc n'est pas encore la chikwangue. Il faut fabriquer le pain, ce qui exige une grande main-d'œuvre. Après avoir fait tremper les racines pendant quelques jours, on les pèle; puis elles sont pilées et tamisées. De la farine qui résulte de ces opérations, on fait des espèces de gâteaux qui sont roulés dans des feuilles de bananiers, puis bouillis.

A Kisantu, pour faire la chikwangue nécessaire à cinq cents noirs, il faut le travail quotidien de soixante filles de la colonie des Sœurs. Mais ces cent vingt bras sont nécessaires aux travaux des champs !...

Alors ?...

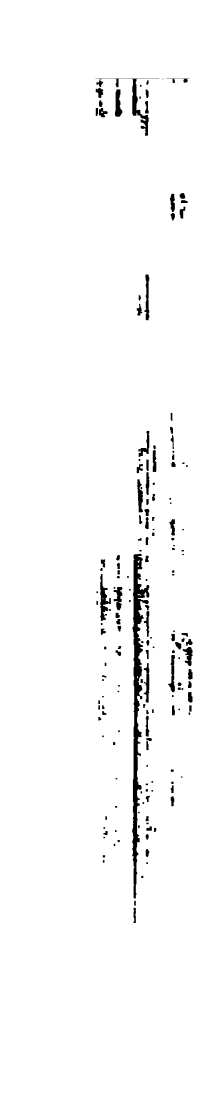
On a bien essayé de diminuer la main-d'œuvre en employant des râpes mécaniques. Mais les négrillons n'ont pas voulu de ce *luku*, parce qu'il y restait des fibres moulues.

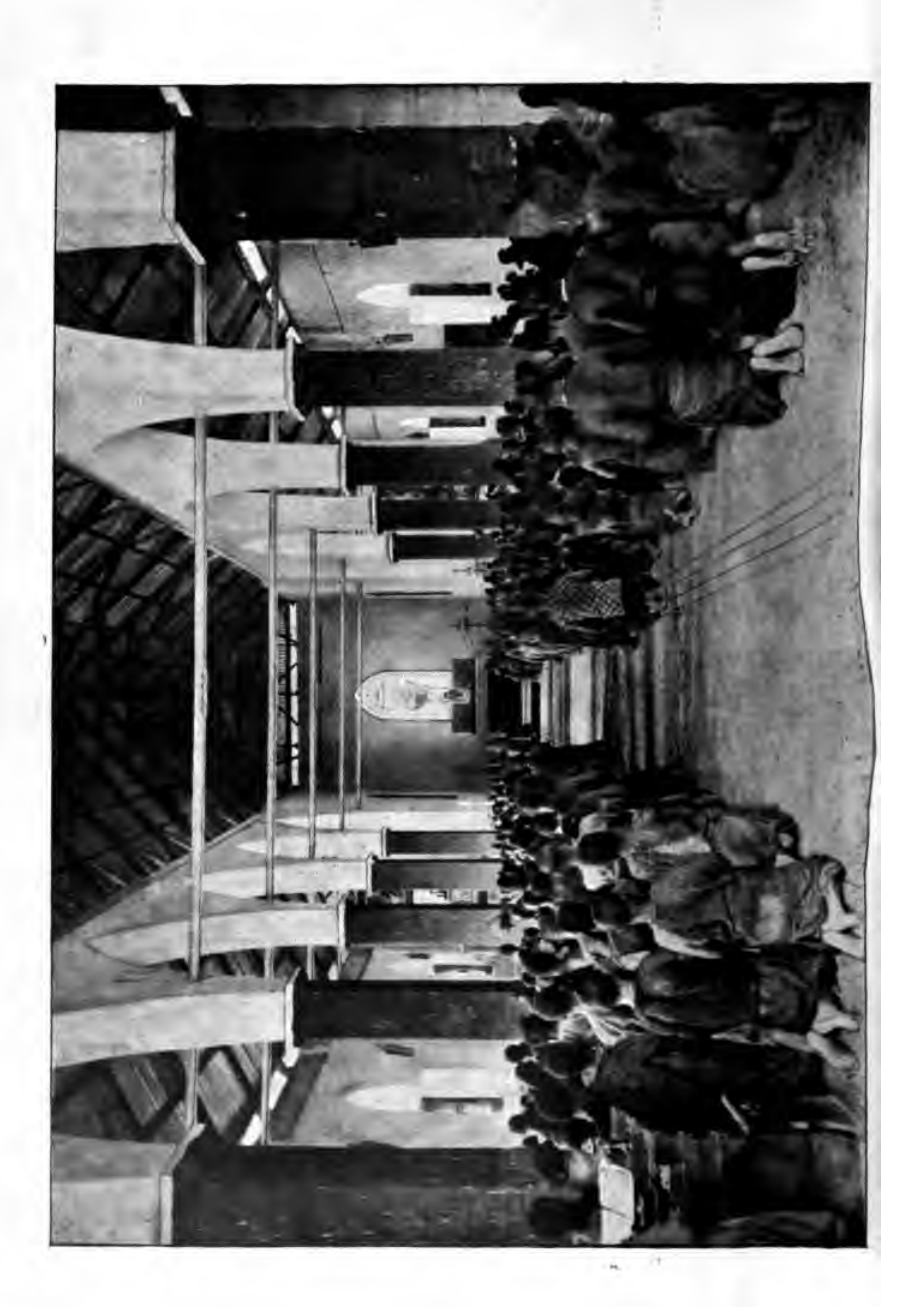
Ajoutez à toutes ces difficultés la crise que traverse le pays. Au Congo, la culture des terres est la besogne des femmes. Or, un grand nombre de ces dames se sont mises en grève, trouvant qu'il vaut mieux ne plus planter... Pourquoi ?... Ecoutez la raison, congolaise s'il en fût !

« Parce que, disent-elles, nous ne savons pas si nous vivrons assez pour récolter, et nous ne voulons pas travailler pour les autres ! »

Dans ces conditions, on conçoit que le manioc atteigne des prix élevés.

Les missionnaires ne sont, du reste, pas les seuls à souffrir de cet état de choses.





Au Congo, c'est la femme qui cultive, c'est vrai, mais le mari, s'il veut manger, doit acheter sa nourriture à sa tendre moitié, et il ne reçoit que donnant donnant !

Eh bien, les femmes en sont venues à ne plus vouloir vendre à leur maître et seigneur. Dans leur for intérieur, les hommes trouvent qu'après tout elles n'ont pas tout à fait tort !

Que voulez-vous faire avec des gens pareils ? Les raisonner ?... Mais vous y perdrez votre latin... ou du moins votre kikongo ! Ils écouteront... approuveront !... diront que le Blanc est malin, et... continueront à agir comme si vous n'aviez rien dit !... Dans les lettres des missionnaires, on sent percer l'inquiétude de ne pouvoir nourrir le personnel et en même temps le regret d'être paralysé par cette grande difficulté.

« ... Il n'y a pas actuellement dans les villages voisins moins de cent deux enfants, qui attendent que nous puissions les recevoir. Nous voudrions les admettre toutes, mais nos provisions de bouche ne sont pas assez abondantes. La difficulté du ravitaillement est et demeure la grosse question ! (1) »

Depuis que l'État a envoyé tant d'orphelins à la Mission, et accru ainsi le nombre des bouches à nourrir, la difficulté, comme bien l'on pense, n'a fait qu'augmenter.

A Mpese il y a huit cents enfants au-dessous de 8 ans !... Quel avenir brillant pour la Mission si l'on parvient à surmonter la crise actuelle ! Mais quel crève-cœur aussi de songer que, faute de ressources, on sera peut-être obligé de renvoyer ces petits malheureux. Malgré tout, on tâche de satisfaire négrillons et négrillonnes, en leur donnant leur *luku* au moins une fois par jour.

Le régime des enfants de la colonie est, du reste, notablement meilleur que celui des indigènes. Ils reçoivent tantôt du riz, tantôt des patates, des bananes, des haricots, etc., et, trois fois par semaine, on leur donne de la viande.

Pour varier le menu, ils ont toujours en réserve : chenilles, sauterelles, rats, souris, serpents, fourmis et autres bêtes dont ils sont également friands.

La cuisine n'offre pas la moindre difficulté : chacun s'en charge :

« Voilà votre ration, ... tirez-vous-en !... » Et ils s'en tirent parfaitement !...

1 Lettre de la Supérieure de Kisantu (2 février 1905).

Quant au menu des Pères à Kisantu et dans les autres grand postes, il se rapproche sensiblement de celui qu'on a en Europe, e ce sens qu'ils ont ordinairement de la viande. En voyage, o mange ce que l'on peut se procurer. Ce n'est pas toujours l'idéa mais... en mission comme en mission !

CHAPITRE III

CULTURE ET MÉTIERS

En pays civilisés. — Défrichements. — Labourage. — Le bétail. — Les métiers. — Littérateurs nègres. — Salaires.

Que de fois dans nos promenades champêtres, aux premiers jours d'automne, nous avons aperçu un paisible laboureur travaillant sa terre.

Peut-être, un instant, nos yeux se sont-ils arrêtés sur le soc fouillant la terre et rejetant le long du sillon les traînées régulières des mottes retournées. Habitués à ce spectacle si simple, nous avons continué notre route, sans jamais songer probablement au degré de civilisation que révèle cet humble travail de nos cultivateurs.

Quand, en Belgique, un paysan veut préparer son champ pou les moissons nouvelles, il attelle son cheval ou ses bœufs à la char rue, passe, repasse et passe encore sur son lopin de terre, e après quelques heures de peine, le sol est retourné; les herbe enfouies serviront d'engrais. C'est tout simple : le travailleu d'aujourd'hui bénéficie du labeur des ancêtres. Depuis de siècles, à chaque automne, de leur pas tranquille, les bœuf ont traîné le soc et la herse à travers nos plaines, et l'effo des générations d'autrefois facilite celui des générations présente

Mais dans les terres vierges du Congo. rien de pareil : tout e à faire. Avant d'y conduire la charrue, il faut pied à pied fai reculer la brousse.

Les grandes herbes enchevêtrées forment des espèces de bui sons, comme les touffes de joncs qui bordent nos étangs.

Pour défricher on attaque à grands coups de houes ces brou sailles herbeuses, ou les laisse sécher sur place, aux rayons d soleil équatorial, puis on y met le feu et l'immense flambée rédu tout en cendres.

Il faut alors attendre les pluies. Inutile de songer à travailler le sol à la fin de la saison sèche; autant vaudrait promener la charrue sur un champ de terre cuite.

* * *

Après les premières grandes averses le labeur des cultures commence.

Dans la plaine, c'est une grande charrue, traînée par huit ou dix bœufs : aux flancs des collines, des groupes de travailleurs ou de travailleuses retournent le sol à la houe.

Au milieu de ces négrillons, un jeune Père en soutane blanche, le front ruisselant de sueur, donne l'exemple. Ardent á la besogne, il frappe et creuse, égayant de ses joyeux lazzis les petits moricauds. Parfois dans une bouffée de gaieté folle, Blancs et Noirs, s'appuyant sur leur outil, sont pris d'un rire homérique.

Puis les houes s'acharnent de plus belle sur la terre à retourner et le travail avance rapidement.

Cent soixante à cent soixante-dix hectares ont été ainsi conquis sur la brousse par les élèves des Pères et les filles des Sœurs. Le sol travaillé, viennent les semailles. Bientôt germeront riz, haricots, arachides, patates douces; d'immenses champs de manioc s'étaleront au soleil et, plus loin, dans les parties moins humides, les bananiers s'aligneront en vastes plantations (1).

Les lianes à caoutchouc cultivées à Bergeyck-Saint-Ignace sont destinées à être répandues dans les fermes-chapelles. Le pays sera ainsi mis en valeur.

Dans le jardin légumier, le long des chemins, des arbres de toute espèce, des fleurs, des plantes médicinales. C'est le jardin d'essai du Frère Gillet. Plusieurs découvertes, vraiment intéressantes, ont été par lui communiquées au Jardin botanique de Bruxelles.

(1) Voici quel était, en mai 1905, l'état des cultures appartenant aux Pères Kisantu.

Manioc, 27 hect. 44; riz, 14 hect. 76; sorgo, 2 hectares; patates douces, 9 hect. 73; maïs, 8 hectares; arachides, 3 hect. 50; haricots, 1 hectare; bananeraies, 13 hect. 58; prairies artificielles, 11 hectares; caoutchouc, 3 hect. 32; eucalyptus, 2 hect. 42; cannes à sucre, 2 hect. 61; jardin potager, 1 hect. 50. Total : 100 hect. 86. Depuis on a beaucoup augmenté. Rien que pour le riz, il y a 10 hectares de plus qu'en mai 1905.

Actuellement, c'est le Père Louis van Naemen, fils de l'honorable député de Saint-Nicolas, qui dirige les cultures à Kisantu. Les souvenirs des jours d'enfance passés au château paternel, dans le pays essentiellement agricole de la Flandre, lui rendent de bons services et lui tiennent lieu d'expérience.

A l'époque de la guerre du Transvaal, les journaux illustrés ont publié beaucoup de gravures représentant les grands attelages à bœufs des Boers. Pareils attelages sillonnent l'exploitation de Kisantu.

Quels grands yeux ils ont ouverts, les sauvages congolais, quand, pour la première fois, ils virent un équipage de ce genre, ces huit ou dix animaux, aux cornes puissantes, tirant une lourde charge de pierres ou de madriers. Ces grosses bêtes sont donc autre chose que du *mbizi* (viande) et peuvent être utiles ailleurs qu'aux repas !... Peut-être les vieux ont-ils pensé au portage de jadis ! En tout cas, de plus en plus convaincus, ils répètent : « Le Blanc est malin ! »

Le gros bétail élevé à Kisantu est ensuite répandu dans les grands postes et dans les fermes-chapelles. Si aucune épidémie ne vient s'abattre sur le troupeau, ce sera, dans quelques années, une immense source de richesse pour les Noirs en voie de civilisation.

Une cinquantaine de porcs « nègres » — car au Congo les cochons sont aussi noirs que les hommes — trottent en liberté dans le bois et la brousse, fraternisant avec quelques chèvres et les trois cents poules de la Mission.

Culture et élevage, tout se fait évidemment sous l'impulsion et le contrôle direct des Pères. Cependant, les jeunes gens ne sont pas simplement des manœuvres. On tâche d'en faire des hommes, capables de diriger à leur tour une exploitation agricole.

De fait, dans beaucoup de fermes-chapelles, le kapita, formé à la Mission centrale, arrive à des résultats excellents.

*
* *

« Un jour, raconte le Père Brielman, je revins à Kisantu, après une absence assez prolongée. L'air résonnait de coups de marteaux, de coups de truelles ; ici des forgerons, là-bas des brasseurs, plus loin des menuisiers, ailleurs des briquetiers, des bûcherons, des laboureurs, des maçons. Le bruit sourd, le bourdonnement de tout ce monde au travail, me faisaient comparer l'endroit à une ruche d'abeilles.

» L'ensemble me rappelait les grandes usines de Belgique, que plusieurs fois j'avais eu l'occasion de visiter... »

Etrange côté de la vie du missionnaire, que cette nécessité de pourvoir soi-même à tous ses besoins !

BŒUFS DE KISANTU ATTELÉS

Ici en Belgique, a-t-on envie d'un écrou, on appelle le forgeron.

Je veux bâtir... Un architecte accourt, suivi d'un entrepreneur avec ses charpentiers et ses maçons.

Je désire des souliers... Le cordonnier prend mesure... Voilà, monsieur !...

Au Congo, il y avait bien quelques forgerons indigènes, mais ces pauvres diables en étaient à l'*a b c* du métier.

De cordonniers, de maçons, il n'en était pas question, puisque les nègres courent pieds nus et ne bâtissent pas en briques !... Les Pères, donc, et surtout les excellents Frères coadjuteurs, ont dû se faire tour à tour, suivant les besoins du moment, scieurs de long, menuisiers, maçons, briquetiers, zingueurs, jardiniers, laboureurs, fermiers, etc. !

Avant de partir, on avait eu soin de les initier quelque peu à ces divers métiers.

Les résultats ont dépassé les espérances, car les élèves qu'ils ont formés rendraient des points à bien des ouvriers d'Europe.

Aujourd'hui, les Frères n'ont plus qu'à indiquer l'ouvrage à faire. Ils ne doivent même plus surveiller l'exécution.

Les apprentis d'hier ont été si bien dressés qu'ils sont capables aujourd'hui de former à leur tour de nouveaux ouvriers.

A côté des travailleurs manuels, il y a « les ouvriers de la pensée », les écrivains-rédacteurs du journal.

Car Bergeyck-Saint-Ignace a son journal : le *Ntetembo eto* (Notre Étoile).

Les articles sont écrits par les Pères, mais aussi par les jeunes nègres. Leurs sujets : ordinairement les jeux en usage, les apologues de leur pays... Ils ont des tournures originales, des expressions typiques, si congolaises, que les Blancs ne parviennent pas à les égaler.

L'imprimerie de Kisantu ne chôme pas. Le scolastique qui la dirige, le Père Fernand Sadin, édite, outre le *Ntetembo eto*, des catéchismes, des livres de prières, de lectures, non seulement pour notre Mission, mais même pour le Congo français.

Il est assisté par des négrillons, mais, hélas !.... Dans le métier d'éditeur, il est une bien grande lacune !... On n'a pas encore trouvé le moyen de plier proprement du papier avec des mains sales !... Ce n'est pas qu'on n'ait essayé,... les gamins ne

cessent de tenter l'expérience, au grand désespoir du Père imprimeur!... Il ne peut pas cependant leur demander d'avoir les mains blanches !...

* * *

Tous ces petits travailleurs et travailleuses reçoivent un salaire mensuel, on les paye en monnaie.

Quand vient le grand jour de paye, il faut voir l'animation qui règne sous la véranda, parmi les nègres et négrillons. Il faut savoir qu'à la même occasion le magasin d'étoffes est ouvert et qu'on leur permet d'acheter au prix coûtant les tissus qu'ils désirent!...

Pour le Congo les salaires sont relativement élevés; de quatre à quinze francs par mois.

Ceux à qui l'on donne une instruction plus soignée reçoivent le vêtement et quelque chose pour leurs menus plaisirs.

Notez bien que nous ne comptons pas les nombreux pourboires dont on les gratifie. Pour le plus petit service, un *matabiche*... que si par hasard on l'oubliait, une petite question discrète vient bientôt rappeler à l'ordre !...

Au magasin d'étoffes, le rayon devant lequel stationnent le plus d'acheteurs est celui des tissus aux teintes voyantes. Plus l'assemblage des couleurs est criard, plus c'est beau ! Les grands jeunes gens et les pères de famille sont de vrais enfants.

Et quand le Père s'étonne au spectacle d'un choix si baroque, ils rient de tout leur cœur. Les nègres du Congo ont du reste le rire extrêmement facile. Il suffit d'un rien pour exciter leur joie.

Que le Blanc fasse mine de sourire .. A cette vue, hilarité générale, battements des mains, cris de jubilation!...

* * *

Puisque nous parlons du goût des Congolais, disons un mot de leurs accoutrements :

Le dimanche à la grand'messe, c'est à pouffer de rire tant les costumes sont extravagants. Quelques-uns des indigènes sont très correctement mis, quant à la partie inférieure du corps : culottes d'un blanc irréprochable... Levez les yeux, le contraste est impayable.

Tel porte une chemise, dont les pans s'étalent majestueusement en dehors du pantalon et flottent comme des oriflammes.

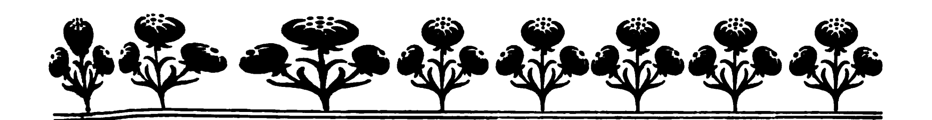
Tel autre a donné tout l'argent qu'il avait, pour se proc... r à un prix invraisemblable une petite robe d'enfant. Il est tout fier de cette dentelle qui tranche affreusement sur le noir d'ébène de ce cou de taureau.

Un troisième — c'est la parure ordinaire des chefs — porte une longue redingote. En Europe, nous sommes habitués à voir ce vêtement complété par le pantalon. . Ici, on n'y regarde pas de si près...

En voici un qui, outre le pantalon et la chemise flottante, l'après la description ci-dessus, se drape de plus dans une pièce l'étoffe en tissu écossais. Une vraie marionnette, quoi !... C'est e boy-cuisinier, un homme important ; il voulait le faire voir. I a réussi, sinon aux yeux des Pères, au moins aux yeux des atifs...

(A suivre)





Comment se font les lois applicables

AUX COLONIES

NOTES DE LÉGISLATION COMPARÉE.

Si l'on se propose de déterminer le système législatif qui conviendrait le mieux au Congo devenu colonie belge, il n'y a guère d'utilité à rechercher des exemples dans des colonies innombrables, dont beaucoup sont sans importance et dont la plupart ne présentent avec l'Etat Indépendant du Congo que peu d'analogies.

Partant de ce point de vue, nous considérerons seulement, dans la présente note, le Congo français, l'Afrique orientale allemande, l'Afrique orientale anglaise, l'Uganda, le Soudan anglo-égyptien, la Rhodésie et l'Angola (c'est-à-dire des colonies voisines de l'Etat du Congo).

Nous jetterons enfin un coup d'œil sur le système législatif de l'Inde britannique et des Indes orientales néerlandaises (Java). Ces deux colonies diffèrent énormément du Congo, notamment par leur régime économique et par l'état de civilisation relativement avancé de leurs habitants; mais la place qu'occupent dans le monde ces deux possessions coloniales ne permet pas de les laisser de côté.

Dernière observation préliminaire : Pour se rendre compte du système législatif réellement suivi dans les diverses colonies, il ne suffit pas, comme on le fait souvent, de rassembler les textes constitutionnels et autres; il faut aussi tenir compte de la pratique, c'est-à-dire de la mesure et de la manière dont ils sont appliqués.

I. — CONGO FRANÇAIS.

1° Les textes.

M. Arthur Girault, dont l'ouvrage *Principes de colonisation et de législation coloniale* (1) fait autorité pour ce qui concerne la législation coloniale française, expose (tome Ier, p. 348 et suiv.) le régime qui s'applique notamment au Congo français.

Depuis la chute du pouvoir impérial en 1870, les Chambres françaises peuvent faire en toute matière des lois applicables au Congo (2).

Mais en vertu de l'article 18 du sénatus-consulte du 3 mai 1853, la législation de cette colonie est faite en principe par décret du pouvoir exécutif, c'est-à-dire par décret du Président de la République.

Voici, d'après M. Girault, les seules limites du pouvoir législatif du Président de la République en matière coloniale. En vertu des principes généraux du droit public français, le Président de la République ne peut point, par simple décret : 1° engager les finances de l'État; 2° céder un territoire colonial à une puissance étrangère; 3° régler une matière sur laquelle les Chambres ont déjà légiféré.

Enfin, ajoute M. Girault (p. 352), un arrêté du gouverneur de la colonie est également suffisant pour formuler le droit de la colonie (3).

---

(1) 2 volumes, Paris, 1904.

(2) Remarquons à ce propos que le Président de la République française n'est pas comme le Roi des Belges, investi d'une partie du pouvoir législatif : il est appelé à promulguer et à faire publier les lois, mais non à les sanctionner. Voyez toutefois l'art. 7 de la loi du 16 juillet 1875.

(3) Le Commissaire général de gouvernement de la République au Congo français (tel est le titre officiel du gouverneur général de cette possession), est assisté d'un « Conseil de gouvernement » composé de fonctionnaires et de notables. Le Commissaire général arrête en Conseil de gouvernement les budgets du Congo français et dépendances. Le Conseil donne son avis sur toutes les questions qui lui sont soumises par le Commissaire. — Rouget, *L'expansion coloniale au Congo français*, 2e édition, Paris, Larose, 1906, p. 450.

Signalons cette particularité que les lois et décrets relatifs aux colonies, bien que promulgués dans la métropole par le Président de la République et publiés dans le *Journal officiel de la République française* et dans le *Bulletin des lois*, ne sont point, par cela seul, exécutoires dans la colonie. Il faut une seconde promulgation et une publication spéciales, faites par le gouverneur dans la colonie. Aucun délai ne lui étant imparti, il en résulte qu'il peut retarder indéfiniment la mise en vigueur de la loi ou du décret. Le remède consiste dans le droit qui appartient au ministre de donner au gouverneur un ordre devant lequel il doit s'incliner. (GIRAULT, p. 360-361.)

2° LA PRATIQUE

« En fait, les cas où les Chambres ont statué en matière coloniale sont assez rares, et les décrets forment encore aujourd'hui le droit commun et le cas ordinaire. » (*Même ouvrage*, p. 356.)

M. GIRAULT cite comme exemples de lois qui ont été, sans restriction, déclarées applicables à toutes les colonies, la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, la loi du 28 mars 1882 sur l'élection des maires, la loi du 27 mai 1885 sur les récidivistes, la loi du 15 novembre 1887 sur la liberté des funérailles, la loi du 5 novembre 1894 relative à la création des sociétés de crédit agricole, etc.

Certaines lois ont été déclarées applicables aux colonies sous certaines restrictions : par exemple, celle du 15 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée et celle du 11 janvier 1892 sur le régime douanier.

Il est intéressant, pour se former une idée du système effectivement suivi, de parcourir les tables du *Recueil de législation de doctrine et de jurisprudence coloniales*, publié à Paris, sous la direction de MM. P. Dareste, G. Appert et Legendre (1).

Voici la statistique des textes applicables au Congo français (années 1903, 1904 et 1905 du dit *Recueil*) :

ANNÉE 1903. — 1° *Parmi les documents généraux :* Cinq lois et dix-sept décrets ; 2° *parmi les documents relatifs au Congo spécialement :* sept décrets, quatre arrêtés et circulaires locaux.

(1) Chez Marchal et Billard, éditeurs.

Année 1904. — 1° *Parmi les documents généraux :* Trois lois touchant le Congo et quarante-trois décrets; 2° *parmi les documents spéciaux au Congo :* quinze décrets et seize arrêtés locaux.

Année 1905. — 1° *Parmi les documents généraux :* Quatre lois touchant le Congo et trente-trois décrets; 2° *parmi les documents spéciaux au Congo :* dix décrets et dix-huit arrêtés locaux.

Observation — Parmi les lois se trouve chaque année la loi de finances contenant le budget des colonies. Les autres lois concernent principalement des modifications de détail à la législation douanière et fiscale, des questions militaires, des questions touchant les voies de communication (par exemple, les services maritimes postaux) ou contiennent l'approbation de conventions internationales.

Un grand nombre des décrets se rapportent à l'organisation des services communs au vaste empire colonial français (ministère des Colonies, école coloniale, *armée coloniale*, inspection des colonies, Conseil supérieur des colonies), aux concessions au Congo français, etc.

Le nombre des *arrêtés locaux*, c'est-à-dire des arrêtés du commissaire général du gouvernement au Congo français, est en réalité beaucoup plus grand que celui indiqué ci-dessus, des arrêtés reproduits par le *Recueil de législation coloniale :* on s'en rend compte en feuilletant le *Journal officiel du Congo français*. Ils contiennent surtout des mesures d'exécution. Ceux qui ont une portée générale sont ordinairement insérés dans le *Recueil*.

3° Critique de ce système.

M. Girault (*ouv. cité* p. 369) voudrait que le pouvoir législatif métropolitain (les Chambres) votent pour chaque colonie une loi analogue à celle que les États généraux de Hollande ont faite pour les Indes orientales et pour Surinam. « Cela fait, le pouvoir » métropolitain ne devrait intervenir que dans les cas où un » intérêt commun ou bien les finances de la métropole seraient en » jeu. La législation intérieure de chaque colonie devrait être faite » *sur place* par le gouverneur, assisté d'une assemblée composée » de magistrats, de fonctionnaires ou de notables choisis par les

» habitants, assemblée dont la composition varierait d'ailleurs » suivant le degré de développement de l'esprit public dans » chaque colonie. »

II. — AFRIQUE ORIENTALE ALLEMANDE

1° Les textes.

Le § 1er de la loi sur les protectorats (*Schutzgebietsgesetz*) de 1900 énonce le principe fondamental que « la puissance souveraine (*Schutzgewalt*), dans les protectorats allemands, est exercée, au nom de l'Empire, par l'Empereur ».

Le baron von Stengel (*Die Rechtsverhältnisse der deutschen Schutzgebiete*, p. 38) déclare que, par *Shutz gewalt*, il ne faut rien entendre d'autre que le pouvoir souverain de l'Etat, comprenant la législation, la justice et l'administration.

Il résulte de ce principe général que l'Empereur est en principe investi du pouvoir législatif dans l'Afrique orientale allemande.

Cependant, certaines limitations ont été apportées sous ce rapport au pouvoir impérial. *Ces limitations ne concernent pas les indigènes* qui forment la grande masse de la population de la colonie et qui sont, en tout, soumis aux dispositions des ordonnances impériales.

Voici, sous le bénéfice de cette observation préalable, les limites du pouvoir de l'Empereur de légiférer par voie d'ordonnances :

Première limitation. — 1° Les lois allemandes touchant au droit civil (sauf ce qui regarde les immeubles et les mines), les lois civiles générales en vigueur en Prusse et les dispositions de ces lois relatives à la procédure civile, à la faillite et à la juridiction gracieuse, sont applicables dans les protectorats. L'Empereur ne peut pas les changer.

Il en est de même des lois allemandes touchant au droit pénal et des dispositions de ces lois relatives à la procédure et aux frais en matière pénale. Il en est encore de même des lois touchant les formalités du mariage et l'état civil.

Il existe toutefois des exceptions assez nombreuses et compliquées en vertu desquelles l'Empereur peut, par ordonnance,

apporter des modifications aux lois désignées ci-dessus, sur d points spéciaux.. (Voyez, pour cette limitation, les §§ 3, 6, 7 c *Schutzgebietsgesetz*.)

Deuxième limitation. — Le budget des recettes et de dépenses de la colonie, tout emprunt et toute garantie doiven être votés par le Parlement allemand (*Reichstag* et *Bundesrath*) (Voyez la loi du 30 mars 1892.)

Troisième limitation. — Tout acte de l'Empereur concernan la colonie doit être contresigné par le chancelier impérial, qui, er matière coloniale, est son ministre responsable et son conseiller

Le chancelier impérial peut, en vertu du *Schutzgebietsgesetz* (§ 15) :

1° Faire les ordonnances nécessaires à l'exécution de cette loi

2° Faire des ordonnances de police et d'autres ordonnances relatives à l'administration et édicter contre les contrevenants des peines d'emprisonnement jusqu'à trois mois, des peines d'amende et la confiscation spéciale.

Le chancelier peut déléguer ses pouvoirs aux fonctionnaires du protectorat.

Cette délégation a été faite dès 1891 au profit du gouverneur de l'Afrique orientale.

Il convient de remarquer que la nouvelle loi sur les protectorat (*Schutzgebietsgesetz* de 1900), que nous avons citée plusieurs fois a *étendu* le pouvoir de l'Empereur et du chancelier de faire de ordonnances (von Stengel, p. 51.) L'expérience n'a donc pa montré aux Allemands qu'il était sage de restreindre le pouvo législatif du chef de l'État, en matière coloniale.

2° La pratique.

On peut se faire une idée exacte de la manière dont est appliq ce système législatif en parcourant les tables de quelques anné de la collection des textes législatifs applicables aux colonies all mandes (1).

Nous avons fait ce travail pour les années 1903, 1904 et 1905.

(1) *Die deutsche Kolonialgesetzgebung*, Berlin, Mittler und Sohn.

On constate qu'en dehors des lois de budgets, une seule loi a été faite pendant ces trois années, en ce qui concerne l'Afrique orientale allemande, par le Parlement allemand : c'est une loi de 1904 accordant la garantie de l'Empire en vue de la construction d'un chemin de fer.

Toutes les dispositions applicables, soit à plusieurs colonies, soit à l'Afrique orientale seule, ont été édictées par voie d'ordonnances de l'Empereur, du chancelier ou du gouverneur de la colonie.

3° La critique.

Le baron von Stengel signale (p. 52) le danger de déléguer, en matière législative, des pouvoirs trop grands aux gouverneurs de colonies. Ces fonctionnaires peuvent légiférer avec trop de précipitation.

Cet auteur réputé estime que semblable délégation doit être exceptionnelle et qu'en outre le gouverneur doit être assisté d'un conseil consultatif.

Nous croyons que, par contre, la centralisation de tout le pouvoir législatif dans la métropole n'est pas sans inconvénient, si elle est excessive.

III. — COLONIES BRITANNIQUES DE L'AFRIQUE CENTRALE.

Nous entendons par cette appellation : 1° le Soudan anglo-égyptien, qui s'étend au sud du 22e parallèle jusqu'aux dépendances du Congo français, jusqu'à l'Etat Indépendant du Congo et jusqu'à l'Afrique orientale britannique ; 2° le protectorat de l'Uganda ; 3° le protectorat de l'Afrique orientale britannique ; 4° la Rhodésie du Nord (*North-Western Rhodesia* et *Nord-Eastern Rhodesia*).

Le régime auquel est soumis le Soudan (condominium anglo-égyptien) exclut, par sa nature même, l'intervention en matière législative du Parlement britannique. Les principes fondamentaux de l'administration de cette colonie tropicale sont établis dans

une convention conclue entre la Grande-Bretagne et le Khédive d'Egypte, le 19 janvier 1899 (1).

L'article 4 de cette convention porte que « les lois ainsi que les » arrêtés et règlements ayant pleine force de loi, pour assurer » le bon gouvernement du Soudan et pour régler l'attribution, » l'aliénation et la dévolution de toute espèce de propriété » dans cette région, pourront de temps en temps être faits, » modifiés ou abrogés par proclamation du gouverneur général. » Ces lois, arrêtés et règlements peuvent s'appliquer à tout le » territoire du Soudan ou à une partie seulement du dit territoire » et peuvent, soit explicitement, soit implicitement, modifier ou » abroger toute loi ou tout règlement existants. Toutes ces pro- » clamations seront immédiatement notifiées à l'agent et consul » général de Sa Majesté britannique au Caire et au président » du Conseil des ministres de S. A. le Khédive ». L'article 5 déclare qu'aucun texte législatif ou réglementaire, promulgué à l'avenir en Egypte, ne s'appliquera au Soudan, à moins qu'il ne soit rendu applicable par une proclamation.

Le gouverneur général du Soudan, ainsi investi de la pleine puissance législative, est un fonctionnaire nommé par arrêté du Khédive, sur la recommandation du gouvernement britannique. Il ne peut être révoqué que par arrêté du Khédive, avec le consentement du gouvernement britannique (art. 3 de la convention).

Les principes généraux du droit public de l'AFRIQUE ORIENTALE BRITANNIQUE ont été jusque tout récemment définis par un décret royal de 1902 (2). Ce décret a été modifié et abrogé en partie par un nouveau décret royal du 22 octobre 1906 (3). Il est remarquable que la constitution même de la colonie soit ainsi réglée par décret, sans intervention du Parlement. Cette observation, on le verra, s'applique également aux autres colonies anglaises voisines de l'Etat du Congo.

Le décret récent a institué dans le Protectorat de l'Afrique orien-

(1) On la trouvera reproduite dans A. SILVA WHITE, *The Expansion of Egypt under anglo-egyptian condominium*, London 1899, appendice V., pages 466 et suivantes.

(2) *East Africa Order in Council*, 1902, reproduit dans l'*Organisation coloniale anglaise*, publication de l'INSTITUT COLONIAL INTERNATIONAL, pages 623 et suivantes.

(3) *The East Africa Order in Council*, 1906. (*Statutory Rules and Orders*, 1906, nº 806.)

tale britannique un « Conseil législatif », composé du gouverneur et des personnes (deux au moins) indiquées par le Roi dans des instructions signées par lui et scellées du sceau royal, ou par l'intermédiaire d'un des principaux Secrétaires d'Etat (1). Ces personnes peuvent être révoquées de leurs fonctions par le Roi (section 8).

Ce Conseil législatif a, sous réserve des restrictions établies par des instructions royales, le pouvoir de faire toutes les ordonnances nécessaires à la paix, à l'ordre et au bon gouvernement du Protectorat.

Mais le gouverneur possède un droit de veto (art. 6) et le Roi se réserve la faculté d'annuler toute ordonnance faite par le Conseil législatif. En outre, le Roi conserve le droit de faire sous forme d'*Orders in Council* toutes lois ou ordonnances qui lui paraîtraient nécessaires pour la paix, l'ordre et le bon gouvernement du Protectorat (art. 9). Enfin, dernière garantie assurant l'entière suprématie du pouvoir royal, il est prescrit que, dans la confection de toute ordonnance, le gouverneur et le Conseil législatif se conformeront à toutes les règles, règlements et indications contenues dans toutes instructions portant la signature et le sceau royal (art. 10).

Quant au protectorat de l'UGANDA, nous ne connaissons aucun texte qui ait modifié ou abrogé le décret royal de 1902 (2).

C'est le gouverneur de la colonie, appelé « Commissaire de Sa Majesté », qui est investi du pouvoir de faire des ordonnances « pour l'administration de la justice, la levée des impôts et d'une manière générale pour la paix, l'ordre et le bon gouvernement de toutes personnes dans l'Afrique orientale ».

Toute une série de dispositions viennent compléter ce principe et assurer la suprématie de l'administration centrale.

a) Le Commissaire doit suivre les instructions générales ou particulières du Secrétaire d'Etat, en ce qui concerne la soumission préalable au Secrétaire d'Etat des projets d'ordonnances, en

---

(1) La création d'un Conseil législatif dans le Protectorat dont il est question était réclamée depuis quelque temps. Voyez LORD HINDLIP, *British East Africa, Past, Present and Future*. London, 1905, p. 55.

(2) *The Uganda Order in Council*, 1902. Son texte identique à celui de l'*East Africa Order in Council*, 1902, est reproduit dans le volume cité de documents relatifs à l'organisation coloniale, anglaise publié par l'INSTITUT COLONIAL INTERNATIONAL. (Voyez la section 12, relative au mode de législation, p. 666 et suiv.)

ce qui concerne la confection d'ordonnances dans des buts spéciaux, en ce qui concerne la modification des ordonnances ou des projets d'ordonnances et en ce qui concerne les autres matières connexes, le tout sans préjudice à la validité d'aucune ordonnance ;

b) Le Commissaire signera toute ordonnance par lui faite et en transmettra le plus tôt possible une copie certifiée conforme au Secrétaire d'Etat ;

c) Le Secrétaire d'Etat peut annuler toute ordonnance, totalement ou partiellement. L'annulation doit être publiée dans la *Gazette officielle* du Protectorat.

Il est stipulé, en outre, qu'une ordonnance peut rendre appliquable à l'Uganda tout acte ou loi du Royaume-Uni ou toute législation de l'Inde ou de toute colonie, en la modifiant au besoin.

Nous ne dirons qu'un mot de la RHODÉSIE : seule la Rhodésie septentrionale, située au nord du Zambèze, doit nous occuper. Le huitième rapport des directeurs de la *British South Africa Company*, résumant le *North Eastern Rhodesia Order in Council, 1900*, nous apprend que ce territoire est administré par un « administrateur », nommé par la Compagnie avec l'approbation du Secrétaire d'Etat; cet administrateur est investi d'un pouvoir législatif qu'il exerce par voie de règlements (p. 37). Le *Barotziland-North Western Rhodesia Order in Council 1900* prescrit que la législation se fait par proclamations du Haut-commissaire pour l'Afrique australe en consultation avec la Compagnie (p. 39). Dans les deux parties de la Rhodésie septentrionale le droit de l'Angleterre doit être appliqué.

Ajoutons que le Parlement britannique est, en théorie, compétent pour faire des lois applicables dans les colonies. Mais l'examen des rapports officiels montre que telle n'est pas la source du droit, notamment de l'Uganda et de l'Afrique orientale. Ainsi, dans l'Uganda, c'est par le décret royal de 1902 qu'ont été rendus applicables les trois grands codes de l'Inde (code pénal, code de procédure civile et code de procédure criminelle (1). En 1902-1903, ont été publiés dans le même Protectorat des ordonnances et règlements concernant les mines, l'enregistrement des titres fonciers, les poisons, l'opium, les ports d'armes, le transit des marchandises, les maladies infectieuses, les

(1) *General Report on the Uganda Protectorats for the year ending march 31*, 1903, pages 6-7.

douanes, les droits de barrière et de quai, les épizooties, les boissons alcooliques indigènes, la force armée, divers impôts, les cours inférieures de justice, le gibier, les droits de timbre, les terres domaniales, les spiritueux, la peine du fouet, etc. En 1903 ont été publiés seize ordonnances et vingt-un arrêtés (énumérés dans le rapport officiel sur l'Uganda, p. 28-29). Enfin le rapport officiel pour 1904-1905 mentionne que dix-huit ordonnances et vingt-huit arrêtés ayant force de loi ont été faits durant l'année (p. 18).

Quant à l'Afrique orientale, le rapport officiel publié en 1903 indique parmi les ordonnances importantes, alors récentes, celles relatives aux terres domaniales, aux districts écartés, à l'enregistrement des documents, aux droits sur les spiritueux, au mariage, à la force armée, aux mines, aux prisons et aux cours indigènes (p. 22). Le rapport pour 1903-1904 mentionne six ordonnances importantes, outre celles rendant applicables les lois de l'Inde concernant l'électricité, les compagnies et les tramways (p. 23). Enfin le rapport pour 1904-1905 (p. 19-20) mentionne douze ordonnances importantes et trois *orders in council*.

Ces indications suffisent à montrer comment se fait en pratique la législation des deux protectorats britanniques de l'Afrique tropicale situés à l'est de l'Etat du Congo.

IV. — L'ANGOLA PORTUGAIS.

Il ressort des renseignements contenus dans une dépêche adressée à M. le Ministre des Affaires étrangères de Belgique par la légation de Belgique à Lisbonne, le 9 décembre 1903 (1), qu'« aux yeux de la loi il n'existe pas de colonies portugaises; tous les territoires faisant partie du royaume sont soumis, au point de vue de la représentation parlementaire, à un régime identique». C'est ainsi que l'Angola envoie un député au Parlement portugais.

« En principe, et sauf disposition contraire, les lois s'appliquent indistinctement à toutes les provinces du royaume et doivent, sans exception, être discutées et votées par les Cortès avant d'être promulguées. »

(1) Document communiqué à la Commission de XVII membres chargée d'étudier le projet de charte coloniale belge.

Mais l'article 15 de l'acte additionnel à la charte constitutionnelle de 1826 vient heur usement permettre de corriger dans la pratique les effets de ce système assez déraisonnable. Cette disposition autorise le gouvernement, en dehors de la session des Cortès, à décréter en Conseil les mesures législatives jugées urgentes. Elle donne le même droit, en cas d'absolue nécessité, aux gouverneurs des provinces d'outre-mer.

Bien que les mesures prises dans ces conditions doivent être soumises aux Cortès dès leur réunion, la participation de la représentation nationale se réduit, dans la pratique, à ratifier les actes du pouvoir exécutif. « On n'a pas souvenance d'avoir vu rejeter ou modifier par les Cortès un décret ayant force de loi, promulgué dans l'intervalle des sessions législatives. »

V. — INDE BRITANNIQUE

1° Les autorités investies du pouvoir législatif

Les autorités suivantes sont investies du droit de formuler des règles légales applicables dans l'Inde britannique :

a) Le Parlement britannique. Son pouvoir est en théorie illimité, mais son rôle est très effacé en pratique.

b) Le Gouverneur général de l'Inde et son Conseil législatif;

c) Les Gouverneurs de provinces et leurs Conseils législatifs.

L'organisation des rouages repris *sub litt. b* et *c* demande quelque explication. Ce point mérite d'autant plus l'attention que, comme on le verra dans un instant, ce sont les Conseils constitués dans l'Inde qui, d'ordinaire, remplissent la fonction législative dans ce vaste empire.

Le Gouverneur général ou Vice-roi est nommé par le Souverain de la Grande-Bretagne : il reste généralement en fonctions pendant cinq ans.

Il est assisté d'un conseil, dit Conseil exécutif, composé ordinairement de six membres nommés par la Couronne; d'après l'usage ils ne conservent, comme le Vice-roi, leurs fonctions que pendant cinq ans. Le Gouverneur général, assisté de ce Conseil, qui joue en fait le rôle d'un cabinet ministériel, dirige l'administration de l'Inde.

Lorsqu'il s'agit de légiférer, le Conseil exécutif est renforcé au moyen de seize membres additionnels, tous nommés par le Gouverneur général. Six de ces seize doivent être des fonctionnaires. Parmi les dix membres additionnels non-fonctionnaires, quatre sont présentés par les membres additionnels non-fonctionnaires des Conseils législatifs provinciaux; un cinquième est présenté par la Chambre de commerce de Calcutta. Si le Gouverneur général ne veut pas nommer le candidat présenté, une nouvelle présentation a lieu.

On le voit, c'est un embryon de représentation des intérêts ou de système représentatif. Le gouvernement, quand le Conseil législatif est au complet, dispose régulièrement de la majorité.

Certaines mesures réglementaires restreignent le droit des membres de poser des questions au gouvernement. Aucune proposition touchant la dette publique ou les recettes de l'Inde, la religion des sujets britanniques, la discipline et l'effectif des forces navales et militaires et les relations avec les puissances étrangères ne peut être faite sans l'assentiment préalable du Gouverneur général.

Le pouvoir législatif du Conseil présidé par le Vice-roi ou, comme disent les Anglais, « du Gouverneur général en Conseil », est presque illimité; les seules lois ou ordonnances qu'il ne peut faire sont celles touchant les actes du Parlement ou son autorité et touchant l' « allégeance » due à la Couronne.

Détail important : aucune proposition ne devient loi que si le Gouverneur général y donne son consentement.

Enfin, une dernière garantie consiste en ce que la Couronne peut annuler (*disallow*) toute loi ou ordonnance faite par le Conseil législatif.

Pour les parties du pays relativement moins avancées que d'autres, le Gouverneur général fait des « règlements » sans consulter les membres additionnels.

En cas de nécessité urgente, le Gouverneur général peut, de son propre chef et sans consulter même son Conseil exécutif, faire des ordonnances qui restent en vigueur pendant six mois.

A la tête des provinces de Madras et de Bombay sont placés un Gouverneur, nommé par la Couronne, et un Conseil exécutif (appelé législatif lorsqu'il est complété au moyen des membres additionnels). Leurs attributions sont analogues à celles du Gouverneur général et de son Conseil.

Il existe aussi des Conseils législatifs auprès des Lieutenants-Gouverneurs, du Bengale, du Bengale oriental et Assam, des Provinces réunies d'Agra et d'Oudh, du Punjab et de la Birmanie (1). Ces fonctionnaires sont nommés par le Gouverneur général.

2° LE FONCTIONNEMENT PRATIQUE DE CES INSTITUTIONS.

PAUL S. REINSCH, professeur à l'Université de Wisconsin, montre dans son livre *Colonial government* (2) qu'au cours des dix années précédentes, le Parlement britannique n'a fait que deux lois s'appliquant à l'Inde et modifiant d'une manière permanente le droit de la colonie : l'*Indian Councils Act* de 1892 et l'*Act* de 1892-1894, supprimant certains corps de troupes dans les provinces de Madras et de Bombay. Quelques autres *acts* du Parlement, votés pendant la même période, ont le caractère de mesures administratives plutôt que celui de lois.

Sauf quelques cas d'intervention peu heureux, déclare M. REINSCH (p. 304), le Parlement britannique a, en général, agi de manière à éviter le danger indiqué par JOHN STUART MILL dans le passage suivant : « Gouverner un pays en étant responsable de » ce gouvernement envers les habitants de ce pays, et gouverner » un pays en étant responsable vis-à-vis des habitants d'un autre » pays, ce sont des choses très différentes. Ce qui fait la supério- » rité du système, dans le premier cas, c'est que la liberté est » préférable au despotisme ; mais dans le second cas le système » est de toute façon despotique. Le seul choix que l'on ait à faire, » c'est celui du genre de despotisme. Or, il n'est pas certain » que le despotisme de vingt millions d'hommes soit nécessai- » rement préférable à celui de quelques hommes, ou d'un seul ; » mais il est tout à fait certain que le despotisme de ceux qui » n'entendent, ne voient et ne savent rien de ce qui concerne » leurs sujets, a beaucoup de chances d'être pire que le despo- » tisme de ceux qui sont mieux informés. »

La presque totalité de la législation britannique, dans l'Inde,

(1) Voyez, pour toute cette organisation, Sir J. STRACHEY, *India, its administration and progress*, 3e édition. London, Macmillan, 1903; *The India List and India Office List for 1906* London, Harrisson ; *The Statesman's Yearbook*, 1906.

(2) Publié à New-York en 1902.

est donc l'œuvre des Gouverneurs et de leurs Conseils. Tant qu'il ne s'agit que des affaires intérieures de l'Inde, et qu'il n'est pas question de créer des charges financières nouvelles, le gouvernement local de l'Inde est en fait, écrit Sir JOHN STRACHEY (*ouvr. cité*, p. 70), presque indépendant. Le Secrétaire d'Etat pour l'Inde lui-même ne prend généralement aucune initiative : sauf dans le cas où de grands problèmes financiers et politiques sont en jeu; il ne donne guère d'instructions au Gouverneur général que si celui-ci en demande.

VI. – INDES ORIENTALES NÉERLANDAISES (JAVA, ETC.)

1° LES AUTORITÉS INVESTIES DU POUVOIR LÉGISLATIF.

Ces autorités sont :

a) Le législateur métropolitain, composé du Souverain des Pays-Bas et des deux parties des Etats-Généraux (première et deuxième Chambres).

La compétence de ces autorités législatives est *en théorie* illimitée; elle s'étend même aux matières dont le règlement, comme nous le verrons dans un instant, a été confié au Souverain ou au Gouverneur général.

b) Le Souverain des Pays-Bas est également investi du pouvoir législatif. Il peut légiférer par voie d'arrêtés royaux, sur toutes matières, excepté celles qui ont été réglées par une loi, ou qui doivent l'être par une loi, ou qui, en vertu de la loi, doivent être réglées par le gouvernement local de la colonie.

La Constitution néerlandaise a chargé le pouvoir législatif des Pays-Bas (Souverain et Chambres) de régler les points suivants :

1° Les principes généraux de l'administration coloniale ;

2° Le système monétaire ;

3° Le mode d'administration et de comptabilité des finances coloniales ;

4° Les traités modifiant les frontières de l'Etat, entraînant pour lui des charges financières ou contenant des dispositions

touchant à des droits fiscaux (1), ne sont ratifiés par le Roi qu'après approbation par les Etats-Généraux.

Telles sont les limites du pouvoir du Roi de légiférer par voie d'arrêtés.

Notons que le Roi, lorsqu'il prend un arrêté législatif, doit consulter préalablement le Conseil d'Etat; mais l'avis du Conseil ne lie pas le Souverain.

c) Le Gouverneur général des Indes et son conseil (appelé Conseil de l'Inde, *Raad van Indië*); possèdent l'un et l'autre, le droit d'initiative. Si ces deux facteurs ne parviennent pas à se mettre d'accord, le Gouverneur général peut, ou bien laisser la décision au Souverain, ou bien en cas d'urgence et après une seconde délibération (voyez l'article 3 du *Regeeringsreglement* de 1854), décider lui-même.

Ce pouvoir législatif du Gouverneur général et de son Conseil s'étend à toutes les matières qui n'ont pas été ou ne doivent pas être réglées par une autorité supérieure.

De Louter (2) considère comme définie d'une manière peu précise la compétence respective en matière coloniale du législateur métropolitain, du Souverain et du Gouverneur général assisté de son Conseil (p. 101).

2° Le fonctionnement de ces rouages.

Quelles ont été les lois faites par le législateur métropolitain ? Ce sont d'abord quelques lois relatives aux matières dont la constitution elle même ordonne la réglementation par cette voie.

La plus importante est la Charte coloniale ou *Regeeringsreglement* de 1854, modifiée et complétée à diverses reprises, sur des points spéciaux (par exemple, en ce qui concerne le régime agraire, la culture de la canne à sucre, la décentralisation administrative, etc.).

Citons encore les lois de 1854 (et années suivantes) sur le régime monétaire et la loi de 1864 sur la comptabilité.

En dehors de ces cas où le Parlement *devait* intervenir, il est

(1) *Wettelijke rechten.*

(2) *Handleiding tot de kennis van het Staats- en administratiefrecht van Nederlandsch-Indië* (5e éd., 1904). C'est le meilleur traité de droit colonial néerlandais.

encore intervenu six ou sept fois depuis le milieu du siècle dernier : c'est ainsi, pour citer les exemples les plus importants, qu'il a statué sur les pensions militaires coloniales, sur l'ouverture des ports dans les îles Moluques, sur l'abolition de l'esclavage, sur le droit d'auteur, sur les mines.

Il ressort de ce qui précède qu'un large champ a été laissé au Roi et au Gouverneur général assisté de son Conseil.

M. DE LOUTER (p. 165) ne cache pas que, d'après lui, c'est à ces autorités et non au Parlement que la sagesse politique commande de confier la confection des lois coloniales.

Pour se rendre compte du rôle de ces autorités, il ne sera pas inutile de noter que le Gouverneur général est un haut fonctionnaire, nommé et révoqué par le Souverain : la durée de ses fonctions est ordinairement de cinq ans.

Le Conseil de l'Inde, qui siège à Batavia ou à Buitenzorg, se compose d'un vice-président et de quatre membres, tous nommés par le Souverain et révocables. Le vice-président, qui est appelé à remplacer temporairement le Gouverneur général, est nommé sur présentation du Conseil des ministres. Le Gouverneur général peut lui-même présider le Conseil, mais il n'a alors dans le Conseil que voix consultative.

En fait, les membres du Conseil sont choisis parmi les plus hauts fonctionnaires de la colonie. Ils ne peuvent pas simultanément remplir d'autres fonctions publiques.

Le Gouverneur général et le Conseil ont chacun le droit d'initiative, mais le Conseil ne fait guère usage de ce droit. En pratique, tout projet d'ordonnance coloniale émane du gouverneur. Le *Raad van Indië* est un corps peu actif.

M. DE LOUTER exprime son regret de ce qu'un projet de loi, déposé en 1893 par le ministre Van Dedem, ait été abandonné par suite de la démission du Cabinet néerlandais. M. Van Dedem aurait voulu compléter le Conseil au moyen de quelques membres extraordinaires, choisis pour la moitié au plus parmi des colons non-fonctionnaires. « Si l'on ne parvient pas, écrit M. de Louter, » de cette façon ou d'une autre, à insuffler une vie nouvelle à » ce corps, il finira par disparaître, parce qu'on lui reproche de » n'être plus qu'un élément superflu et nuisible des institutions » coloniales, à raison de la facilité actuelle des communications » entre le ministre des colonies et le Gouverneur général et à » raison de la prépondérance toujours croissante de l'administration supérieure » (p. 179).

La conséquence, c'est qu'il n'existe plus guère qu'une différence de forme entre les arrêtés royaux, faits en Hollande, et les ordonnances coloniales, faites dans la colonie. Tout le pouvoir législatif des autorités de la colonie dépend du bon plaisir de l'administration centrale, qui a le télégraphe à sa disposition et peut à chaque instant faire connaître ses volontés en descendant jusqu'aux plus petits détails.

Cette circonstance nous dispense d'analyser les dispositions de la loi coloniale hollandaise qui, en cas d'urgence ou pour des motifs graves, ou en cas de guerre ou d'insurrection, permettent sans entrave aux autorités de la colonie de faire des ordonnances sur presque toutes les matières. Cette compétence exceptionnelle est en pratique presque dépourvue d'application.

VII. — CONCLUSIONS.

Les données rassemblées ci-dessus sont suffisamment explicites par elles-mêmes pour que nous puissions nous dispenser de les commenter longuement.

Dans toutes les colonies comparables à l'Etat du Congo, la législation est principalement, parfois même exclusivement, l'œuvre du Chef de l'Etat ou du haut fonctionnaire (Gouverneur, Commissaire, etc.) placé à la tête de l'administration locale de la colonie et assisté ou non d'un Conseil.

Il est inutile, d'après nous, de réserver certaines matières, qui ne pourraient être réglées que par le pouvoir législatif métropolitain (sauf naturellement la loi fondamentale de la colonie, la ratification de certains traités, les mesures engageant les finances de la mère-patrie) (1). L'Etat du Congo possède d'ailleurs *déjà* une législation civile et pénale fort complète.

Diverses circonstances peuvent accentuer ou affaiblir la tendance du Parlement à intervenir dans la confection des lois coloniales.

(1) Dans l'intéressante étude qu'il a récemment publiée sur le projet de la loi coloniale (*Comment nous gouvernerons le Congo*, Bruxelles, 1907), M. H. Speyer, reconnaît que le pouvoir de légiférer en toutes matières doit être confié au Roi. M. Speyer voudrait toutefois voir apporter à ce principe des exceptions, notamment en ce qui regarde l'*organisation judiciaire* et en ce qui regarde le *régime des concessions*. Ces réserves ne se justifient pas d'après nous et l'opinion de M. Speyer a contre elle, sur ce point, l'exemple de ce qui se fait dans les olonies analogues au Congo.

Si la colonie ne subvenait pas seule à ses besoins et si le Parlement de la métropole était appelé à lui voter des subsides, certes il serait tenté de surveiller de plus près l'administration coloniale ou même de lui imposer sous forme de lois certains principes à suivre. D'autre part, dans les petits pays comme la Hollande, l'attention du Parlement est moins distraite qu'ailleurs par la complication ou par le nombre des questions qu'il doit traiter; elle est moins dispersée aussi parce que les possessions coloniales n'ont pas l'immense étendue et la diversité de l'empire colonial britannique ou de l'empire colonial français ; aussi l'attention se porte-t-elle plus aisément sur l'administration d'une colonie qui est, ou peu s'en faut, l'unique possession d'outre-mer. Le danger d'une intervention malencontreuse des chambres législatives devient ainsi plus grand.

Nous croyons que les Parlements, s'ils sont sages, doivent, en principe, s'abstenir de légiférer pour la colonie. C'est ce qu'enseigne l'usage suivi par les nations étrangères appelées à administrer des dépendances tropicales; c'est ce que montre notamment l'expérience de l'Angleterre. Nous souhaitons ardemment que nos compatriotes sachent en profiter.

Henri ROLIN.

Juge au Tribunal de Première Instance,

Professeur à l'Université de Bruxelles.





Ruwenzori. Ascension du duc des Abruzzes. — La Société de Géographie d'Italie a conféré au duc des Abruzzes une médaille d'or à l'occasion de son ascension du mont Ruwenzori. C'est la troisième médaille d'or que cette société remet au duc. La première lui a été remise pour avoir fait l'ascension du mont Elias, dans l'Alaska, en 1897, et la deuxième, pour son expédition au pôle Nord, en 1899-1900.

Le duc des Abruzzes, qui est actuellement capitaine de frégate dans la marine italienne, n'a pas encore 34 ans. Il est né à Madrid et est le plus jeune fils de l'ancien roi d'Espagne, le duc Amédée d'Aoste. Dans une conférence faite au Teatro Argentino, à Rome, le mois dernier, il a fait le récit de son expédition.

Le duc et ses compagnons quittèrent Entebbe, capitale de l'Uganda, le 14 mai 1906. Le capitaine Cagni, qui avait accompagné le duc dans ses précédents voyages, dut rester dans cette localité, parce qu'il souffrait d'un accès de malaria. Les autres membres de l'expédition se mirent en route, accompagnés de 200 porteurs indigènes ayant chacun une charge de 25 kilog. de vivres, et de porteurs européens qui devaient prendre soin du matériel de campement destiné au séjour dans les glaciers et dans les régions élevées de la montagne. Les vivres avaient été calculés de manière à suffire pour 40 jours. La distance d'Entebbe à Port-Portal, qui est de 300 kilomètres, fut parcourue en 14 jours, à travers un pays de broussailles infecté de malaria et alternativement montagneux et marécageux. Trois jours plus tard, l'expédition atteignit Houva, situé au pied de la montagne. Elle quitta cette localité, le 1er juin, et, suivant la vallée du Mukulu, elle traversa le torrent de Bugongolo à une altitude de 1,200 mètres, endroit

où elle put se servir de la cabane du voyageur Wollaston. Par suite des difficultés du terrain, on fut obligé de laisser une grande partie des porteurs en arrière.

Le 6 juin, le départ se fit de Speeke avec 70 porteurs, malgré le brouillard et la pluie. Un camp fut placé à l'altitude de 2,977 mètres. La plupart des indigènes refusèrent d'aller plus loin. La marche devint de plus en plus difficile à cause de l'épaisseur des taillis. Quelques jours plus tard, un camp put être établi à Bugongolo, dans une région marécageuse, au pied d'une haute descente. A partir de ce point, le duc explora la chaîne de montagnes et ses différents groupes. A l'altitude de 3,400 mètres, il découvrit une flore d'une beauté fantastique, mais les chemins étaient si escarpés que la plus grande partie des porteurs restèrent en arrière, et que, faute de matériel, l'expédition dut dormir à la belle étoile. A la fin, on atteignit, dans la vallée supérieure du Makubu, un point situé à l'altitude de 3,798 mètres, d'où il fut possible de tenter l'ascension de la partie supérieure de la montagne. On fut obligé, pour pouvoir dresser les tentes, de couper les broussailles et d'abattre les arbres, tellement le terrain était boisé; au-dessous du camp, mugissait le Mukubu. Le 9 juin, le duc poursuivit son ascension, mais fut obligé de se séparer de ses porteurs indigènes, qui, marchant nu-pieds, ne pouvaient avancer sur la glace ou sur les cailloux pointus. A l'altitude de 4,300 mètres, il ne restait plus que le duc, son photographe et ses deux guides européens.

Le 10 juin, au matin, ils virent se dresser devant eux quatre pics neigeux, dont ils escaladèrent le plus proche, le même jour. Ils y furent surpris par le brouillard et la neige, les hôtes habituels de ces régions, et restèrent bloqués pendant trois jours dans un endroit inconfortable, entre les rochers, où ils reçurent la visite d'un léopard. Cet animal rôda quelque temps autour du camp, réussit à enlever deux moutons et disparut finalement, effrayé par le jet d'une boîte à conserves. Dans la nuit du 15, le vent chassa le brouillard, et les voyageurs profitèrent de l'éclaircie pour poursuivre leur marche. Après avoir passé le long de deux petits lacs, ils dressèrent leur camp, le soir, à 4,500 mètres d'altitude en vue du pic le plus élevé, qui, jusque-là, n'avait pas encore été escaladé. Avant de commencer l'ascension, le duc eut la joie de voir arriver son compagnon, qui s'était remis de son attaque de fièvre. C'était le 14 juin. Après s'être reposée pendant quatre jours, l'expédition se divisa en deux groupes pour exécuter l'ascension des pics les plus élevés. Ceux-ci furent successivement escaladés jusqu'au

15 juillet; ils furent aussi relevés et parcourus avec soin. Cette entreprise présenta toutes les difficultés des ascensions alpestres; la marche fut entravée tantôt par la neige, le brouillard et la glace, tantôt par l'escarpement des rochers. Il fallut grimper pendant plusieurs heures en s'aidant des pieds et des mains avant d'atteindre le sommet des deux pics principaux. Le duc y planta la bannière que la reine-mère lui avait remise avant son départ et donna au pic le plus élevé le nom de Marguerite, et à l'autre, celui de la reine Alexandra. La hauteur de ces montagnes est respectivement de 5,125 et de 5,105 mètres; on voit donc qu'elles ne sont pas aussi élevées qu'on l'avait cru. Le Kilimandjaro et le Kénia les dépassent sensiblement et conservent le premier rang parmi les montagnes de l'Afrique.

Pendant les quelques semaines que le duc et ses compagnons ont passées dans cette région, dont les masses de neige et de glace doivent être considérées comme les sources premières du Nil et de quelques affluents du Congo, ils n'ont pas seulement procédé au relevé photographique et cartographique des montagnes, mais ils se sont livrés aux travaux géographiques et aux recherches physiques que le temps et les circonstances leur ont permis. Comme d'autres explorateurs, le duc rejette l'hypothèse de l'origine volcanique du Ruwenzori.

La prospérité de l'Egypte et le Parti nationaliste égyptien. — Sur le terrain économique, l'évolution de l'Egypte a été extrêmement rapide et sa transformation profonde. On en connaît les causes : ce sont d'abord la conquête du Soudan et l'accord franco-anglais qui ont supprimé toute crainte de complication politique; c'est la sagesse de l'administration britannique qui a su poursuivre l'exécution de son programme économique dans la région du Delta en même temps que les troupes anglaises occupaient le Haut-Nil. Chose remarquable, cette double tâche a été remplie sans que les efforts dirigés dans un sens nuisent à l'activité qui a été déployée par ailleurs. Au contraire, la lutte contre le Mahdi a provoqué la rapide construction de voies ferrées dont le rôle commercial n'est pas moins important que ne l'était naguère leur rôle stratégique.

Une autre cause de progrès — la plus importante sans doute — réside dans la hausse de prix des matières premières, spécialement du coton qui tient une si grande place dans les marchés du monde et dont la culture est prépondérante en Egypte. Alors

que la superficie totale des terres cultivées en Egypte est d'environ 5 440.000 feddans (un feddan = 4,208 mètres carrés), le coton y occupe 3,330,000 feddans, soit près des trois cinquièmes du territoire actuellement en valeur. Cette simple proportion permet d'apprécier l'importance prise par cette culture. Dans une note sur le budget de 1907, sir Vincent Corbett, conseiller financier du gouvernement khédivial, donne les chiffres suivants comme représentant le poids brut du coton récolté en Egypte depuis 1897 :

1897-1898	6,543.128	kantars.
1898-1899	5,589,314	»
1899-1900	6,510,050	»
1900-1901	5,427,338	»
1901-1902	6,371,643	»
1902-1903	5,838 090	»
1903-1904	6,508,947	»
1904-1905	6,351,879	»
1905-1906	5,959,883	»
1906-1907 (approximation)	6,750,000	»

La qualité de la dernière récolte, observe sir Vincent Corbett, a été très satisfaisante ; or, c'est là une question d'un intérêt vital pour l'Egypte. Le coton égyptien est de plus en plus cultivé dans différentes parties du monde, et pour conserver leur supériorité sur le marché, il est indispensable que les produits provenant de la vallée du Nil soient irréprochables. Des soins particuliers sont donnés pour la sélection rigoureuse des graines et l'amélioration progressive du produit.

D'importants capitaux se sont portés sur les terrains ruraux et il ne pouvait en être autrement. Quand il se produit dans une contrée quelconque un afflux d'argent aussi considérable que celui constaté en Egypte au cours des dernières années, le pays tout entier et ses industries les plus diverses en profitent, l'abondance du capital provoquant une ascension générale des prix. Outre cette cause générale, la hausse de la valeur des propriétés rurales s'explique encore par les travaux d'irrigation récemment exécutés et par les cours favorables du coton, comme nous l'avons déjà dit.

D'autre part, on le sait, l'État a pris à son compte les travaux d'irrigation d'une importance primordiale et épargne aux agriculteurs une tâche, qui, d'ailleurs, eût été au-dessus de leurs forces.

C'est à la régularisation des inondations par la création de

barrages et de réservoirs, et aux importants travaux d'irrigation accomplis dans le Delta, que nous faisons ici allusion. On constitua pour cette œuvre un fonds de réserve qui fournit seize millions et demi de livres égyptiennes et dans lequel le gouvernement n'hésita jamais à puiser largement tant qu'il s'agissait de pourvoir à des besoins d'une importance vitale pour la richesse générale du pays. En même temps, l'administration fournissait un nouvel appui à l'agriculture en la déchargeant dans la plus large mesure possible de tous les impôts qui pouvaient entraver son développement et qui grevaient trop lourdement la propriété rurale.

Le vieil adage « on ne prête qu'aux riches » est aussi vrai pour les peuples que pour les individus. La prospérité égyptienne a attiré à la fois des hommes et des capitaux dans la vallée du Nil. Depuis sept ou huit ans, la population du pays a augmenté de 50 p. c., tant par immigration que par un extraordinaire accroissement de la natalité, phénomène qui ne s'observe que chez les nations en bonne voie de développement économique. L'afflux des capitaux n'a pas été moins important. Nous n'essaierons pas d'en déterminer ici la valeur, même approximative. Mais il suffit de jeter un très rapide coup d'œil sur l'un des principaux emplois de ces capitaux pour se rendre compte de leur abondance.

La spéculation s'est portée plus particulièrement sur la propriété urbaine. La chose était assez logique si l'on songe au grand développement que devaient prendre des villes comme le Caire, Alexandrie, où tout progrès commercial a forcément sa répercussion. Des sociétés immobilières très riches et très nombreuses se sont fondées et ont largement profité de la hausse de valeur des terrains, réalisant d'importants bénéfices à la suite d'un mouvement qu'elles n'ont pas provoqué, mais qu'elles ont singulièrement contribué à accélérer et à rendre plus intense.

La richesse actuelle de l'Egypte a son origine dans la direction anglaise et dans le concours des capitaux européens qui, depuis vingt ans, ont afflué dans le pays et sans lesquels aucune transformation économique n'aurait été possible. Or, ces capitaux sont venus uniquement parce que l'Angleterre leur garantissait la sécurité; si par impossible le parti nationaliste égyptien, dirigé par Moustapha Kamel, se croyant encouragé secrètement par le Khédive, voyait ses désirs se réaliser, s'il arrivait à mettre un terme à l'occupation anglaise et au contrôle exercé sur le gouvernement khédivial, les capitalistes qui n'ont pas marchandé leur concours à l'Egypte le lui retireraient immédiatement. Ce serait

pour l'Egypte une débâcle fatale. Si respectables que soient les sentiments d'indépendance, on comprend que les intérêts engagés sont trop graves pour ne pas être pris, eux aussi, en sérieuse considération.

Le parti nationaliste égyptien est d'ailleurs d'une faiblesse numérique telle que ses efforts sont voués pour longtemps encore à l'impuissance la plus complète. Ils se heurtent et se heurteront encore longtemps à l'indifférence populaire contre laquelle leurs efforts resteront vains. Une indifférence absolue, un détachement absolu de tout ce qui concerne la politique, tel est en effet le sentiment dominant en Egypte. Cette indifférence provient en partie de ce que les fellahs sont satisfaits du régime actuel, qui a diminué leurs charges et amélioré la situation économique. A l'encontre du parti nationaliste, le paysan égyptien préfère la fortune à une indépendance nominale; l'Angleterre lui a donné la prospérité; de là vient son opportunisme et son tempérament ultra-conservateur. D'ailleurs, les fellahs sont-ils moins indépendants aujourd'hui qu'ils ne l'étaient sous un gouvernement exclusivement égyptien ? Sentent-ils peser sur eux l'autorité étrangère? Il est évident que non, car il existe en Egypte une organisation administrative, respectueuse des droits et des libertés de chacun. D'ailleurs, en Egypte les progrès sont exclusivement d'ordre matériel; alors qu'au point de vue matériel: agriculture, commerce, voies de communication, etc., l'Egypte a marché à pas de géants, elle est restée à peu près stationnaire en ce qui concerne la diffusion de l'instruction et de l'éducation. Nous n'en voulons pour preuve que le chiffre ridiculement faible de sa population scolaire : 18,000 enfants seulement reçoivent une instruction primaire, alors que le pays compte de 11 à 12 millions d'habitants. En réalité, l'élément instruit se réduit en Egypte à 3 p.c. de la population. Le nombre de musulmans instruits des choses d'Europe peut-être considéré comme minime. S'il y a un petit noyau d'hommes instruits en situation de prendre la direction du pays, le personnel d'autonomie manque.

Il serait inexact de dire cependant qu'en Egypte toutes les fonctions administratives sont remplies par des sujets britanniques, à l'exclusion des Egyptiens Toute l'histoire de la colonisation anglaise établit que jamais l'Angleterre n'a cherché à exporter des fonctionnaires. En y regardant de près, on s'aperçoit que jamais aucun autre peuple suzerain n'aurait été aussi discret que l'Angleterre à cet égard. Le camp d'occupation est à

l'effectif extrêmement réduit de 4.000 hommes, chiffre insignifiant si on le compare à celui de la population et surtout à la superficie de l'Egypte. Quant aux fonctions civiles, les hauts postes seuls, ceux qui exigent des connaissances et des capacités spéciales, sont confiés à des Anglais qui doublent simplement les fonctionnaires égyptiens et leur servent de conseillers. On ne trouve aucun sujet britannique dans les fonctions subalternes.

Résumé du rapport de sir Corbett à l'appui du budget égyptien de 1907. — Les chiffres ci-après, extraits du rapport à l'appui du budget égyptien de 1907, présenté par sir Vincent Corbett, conseiller financier anglais, confirment en tous points l'exposé de notre collaborateur.

Ce rapport comporte trois parties importantes que nous examinerons successivement : en premier lieu, les résultats principaux obtenus pendant l'exercice 1906, puis les prévisions budgétaires de 1907, enfin l'exposé de la situation économique actuelle de l'Egypte.

L'année 1906 a été, dans l'ensemble, des plus satisfaisantes. Les recettes des douanes ont accusé une plus-value assez sensible, tant à l'importation qu'à l'exportation.

En ce qui concerne les marchandises importées, la majoration s'est produite dans presque toutes les catégories, principalement dans celles des métaux et des machines. Pour certains articles de première nécessité, tels que la viande, le bois, le pétrole et le combustible, les droits d'entrée ont été réduits de 8 p. c. à 4 p. c. *ad valorem*. Mais on n'a pas encore pu se rendre compte d'une façon exacte des effets produits par cette réduction, le marché local ayant présenté un aspect anormal, à cause, d'une part, des restrictions des quarantaines imposées à la suite de l'apparition de la peste bovine en Turquie et, d'autre part, de l'arrêt momentané survenu dans les arrivages de pétrole pendant les troubles de Russie.

A l'exportation, la plus-value constatée a eu pour cause principale l'abondance de la récolte du coton et le maintien de prix élevés sur cet article. Les conditions climatériques ont été en général très favorables à cette culture et le ver rongeur a causé moins de ravages qne les années précédentes, étant apparu plus tard que d'habitude et en moins grand nombre. On avait craint au début de l'année que la surproduction n'eût pour effet des diminuer sérieusement le rendement du sol. Les résultats obtenus

en 1906 montrent que ces craintes n'étaient pas fondées, car le récolte dépassera la précédente de trois quarts de million de cantars (1 cantar = 44 kilog. 960).

Nous examinerons, en second lieu, les principaux crédits inscrits au chapitre des dépenses du budget de l'année 1907.

Un crédit spécial de près de 70,000 livres égyptiennes (1 livre égyptienne = fr. 25.92) est effecté à diverses branches de surveillance. Le département des mines, créé l'année dernière, a progressé de façon à justifier pour l'avenir l'augmentation de dépenses prévue. On constate une majoration de 33,500 livres égyptiennes dans le budget ordinaire du ministère de l'Instruction publique et une inscription de crédits spéciaux s'élevant à 83,350 livres égyptiennes affectées, en grande partie, à la construction de nouvelles écoles. Le fonds de réserve doit fournir une somme de 2,619,000 livres égyptiennes destinée à des travaux d'irrigation (1,431,000 livres égyptiennes) aux chemins de fer de l'Etat (600,000 livres égyptiennes), au développement de Port-Soudan (320,000 livres égyptiennes) et au département des ports et phares (116,000 livres égyptiennes). La majeure partie de cette dernière somme sera consacrée aux travaux du port d'Alexandrie. Il convient de constater que le développement considérable du commerce d'Alexandrie a nécessite, pour les trois dernières années écoulées, une dépense totale de 450,000 livres égyptiennes, qui ne semble cependant pas trop élevée, si l'on considère que le tonnage, à l'entrée et à la sortie, est passé de 5 millions et demi de tonnes en 1903, à 8 millions de tonnes en 1906.

A l'exception de l'abolition des droits de succession qui étaient, jusqu'à présent, perçus par le ministère des Finances, aucune diminution de taxes n'est annoncée pour l'année 1907. On a, en effet, atteint dès maintenant la limite de ce qu'on pouvait faire dans cette voie et il n'est plus possible de diminuer les ressources financières de l'administration. L'agitation qui s'est produite en faveur de la Turquie a eu pour résultat de grever l'Etat d'une augmentation considérable de dépenses et d'ajouter, pour l'avenir, une charge permanente en vue de renforcer la garnison britannique.

Nous résumerons, en dernier lieu, l'intéressant exposé présenté par sir Vincent Corbett sur la situation économique de l'Egypte.

L'Egypte, déclare ce conseiller financier, est un pays essentiellement agricole qui a besoin de très grands capitaux pour mener

à bien certains projets utiles, tels que l'irrigation, les travaux de chemins de fer et de ports. Dans tout autre pays on pourvoirait à ces besoins au moyen d'emprunts; mais une telle solution, dans les circonstances spéciales où se trouve l'Egypte, présente de sérieuses difficultés. Il est vrai que la digue d'Assouan a été construite, malgré ces difficultés, mais on n'est arrivé à ce résultat qu'au prix d'un sacrifice considérable, et on n'a pu rendre possible la dépense éventuelle de nouveaux capitaux qu'en constituant un fonds de réserve péniblement prélevé d'année en année sur l'excédent des recettes. Ce fonds de réserve, bien qu'il s'élève actuellement à 9 millions de livres égyptiennes, suffit à peine à assurer pendant quelques années encore l'exécution des travaux projetés. Il est donc indispensable de prendre à l'avenir les mesures nécessaires pour que, dans une année relativement mauvaise, il n'y ait aucun déficit et que, lorsque les résultats seront satisfaisants, on économise une partie des bénéfices pour alimenter de nouveau la réserve.

Sir Vincent Corbett observe enfin que, pendant l'année écoulée, les importations de monnaie d'or sur le marché égyptien ont été considérables. Les demandes d'or qui se sont produites principalement au commencement du mois d'octobre ont eu pour causes l'abondance de la récolte du coton et aussi ce fait que les cultivateurs qui n'acceptent que cette monnaie en paiement de leur marchandise, ont vendu leur coton plus tôt que d'habitude. Il en est résulté un resserrement financier momentané qui s'est atténué plus tard par de nouveaux envois d'or de provenance européenne.

Le retrait du marché monétaire de Londres d'environ 4 millions importés en Egypte pendant le mois d'octobre a été sans doute la principale cause de l'élévation à 6 p. c. du taux de la Banque d'Angleterre.

Il convient, néanmoins, de constater que toutes ces demandes de monnaie d'or ont été faites en vue de favoriser le commerce normal et légitime du pays et nullement dans un but de spéculation.

Le Chemin de fer du Cap au Caire et l'Expansion commerciale de la Rhodésia et de l'État du Congo. — A la dernière séance de la Société de Géographie, M. le baron Hulot a donné connaissance d'un très remarquable rapport de M. Abel Che-

valley, consul général de France à Prétoria, sur cette question, adressé au ministre des Affaires étrangères.

Nous croyons devoir en faire connaître la substance à nos lecteurs, convaincu qu'elle leur sera profitable. Le rapport prouve l'importance considérable de la ligne ferrée en vue de l'expansion économique de la Rhodésia et même de l'Etat du Congo. Voici, aussi exactement reproduit que possible, le texte du distingué consul général :

La série de lignes dont on désigne l'ensemble sous le titre de Chemin de fer du Cap au Caire a, cette année, franchi le Zambèze au-dessus des chutes de Victoria, où elle était arrivée en juin 1904. Elle a été portée au nord de ce fleuve jusqu'à une distance de 600 kilomètres. Une nouvelle ville s'est créée au point où le chemin de fer traverse le Zambèze et s'appelle Livingstone ; la ligne traverse le Kafoué, grand affluent du Zambèze. Elle aboutit aux mines de Broken-Hill, dont la découverte en 1903 et l'exploitation en 1904 ont été la cause et le moyen de cette nouvelle étape.

Le terme de *mines* n'est pas tout à fait exact quand on l'applique aux exploitation de Broken-Hill. Il y a là deux grandes et plusieurs petites collines ou kopjes. L'un des deux principaux kopjes consiste en minerài de zinc, l'autre en minerai de plomb. On estime que la premier contient 200,000 tonnes de zinc au-dessus du niveau du sol environnant et les sondages jusqu'ici effectués prouvent que le minerai continue en profondeur. Le minerai de zinc vaut, assure-t-on, 575 francs la tonne et celui de plomb 300 francs pris à la mine. Ce sont les chiffres fournis par la Compagnie. Mais on sait avec quelle réserve et quelle extrême prudence il faut accepter toutes les estimations de mines.

La ligne entre les chutes de Victoria et Broken-Hill est à l'écartement sud-africain, donc à voie étroite. Sauf les deux ponts, l'un sur le Zambèze, qui est le plus haut du monde, et l'autre sur la Kafoué, qui passe pour le plus long de l'Afrique, aucune grande difficulté de construction ne se présentait.

Ce fut le 6 juin 1906 que le chemin de fer atteignit les mines de Broken-Hill. Il est à prévoir qu'avant longtemps il sera prolongé jusqu'à la mine de cuivre de Bouana-M'Kouba, environ 115 milles au nord de Broken-Hill, et de là à Kasanshi, autre mine de cuivre à 160 milles au nord-ouest de Bouana-M'Kouba et 20 milles de la frontière du Congo belge.

Déjà le sud du Congo belge est dans le périmètre économique

de la ligne du Cap au Caire. En effet, dans les statistiques douanières pour septembre 1906 de la Rhodésia du Nord-Ouest (qui est traversée par la ligne Livingstone-Broken-Hill), je note que 2,100 onces d'or brut, provenant de l'Etat libre du Congo et évaluées à 220,000 francs, ont pris la route d'Europe par le nouveau chemin de fer. Pendant la même période de trente jours et grâce à la même ligne, la Rhodésia du Nord-Ouest a expédié par Beïra pour 53,000 francs de minerai de cuivre et 25,000 francs de zinc. C'est un mouvement qui commence à peine et qu'il faut suivre. Je me garderais bien de prophétiser l'avenir de cette région qui appartenait encore il y a deux ans à la plus ténébreuse Afrique et sera vraisemblablement dans dix ans traversée de chemins de fer joignant le Zambèze au Tanganyika et au Congo. Mais à ne considérer que le présent, les chiffres ci-dessus montrent qu'elle vient d'entrer dans le courant du commerce universel. En août 1906, ses importations ont été de 552,000 francs.

On peut tenir pour désormais ouverte la région au sud de Tanganyika. Un avenir prochain dira si elle est en voie d'être reliée à l'Atlantique. Dans tous les cas, elle communique par rails et avec Beïra par Buluwayo, Salisbury et avec Lourenço-Marquès par Kimberley-Johannesburg, et avec tous les ports de la colonie du Cap et du Natal. C'est un nouvel exemple, et qui paraît des plus frappants, du merveilleux instrument de conquête pacifique qu'est le chemin de fer.

Amérique

Jamaïque. Ville de Kingston. — Les tremblements de terre n'ont pas, depuis l'époque de Christophe-Colomb, fait autant de ravages dans les Indes occidentales que sur la côté occidentale de l'Amérique du Nord et de l'Amérique du Sud, ce qui n'empêche que les dégâts qu'ils ont causés dans la Jamaïque et dans les îles voisines de la côte Est de celle-ci, ont été fort importants. Tous ceux qui ont voyagé dans ces régions, en auront gardé un bon souvenir, et ils déploreront le sort de Kingston comme celui de San-Francisco et de Valparaiso. Kingston était, en effet, comparée aux républiques voisines du centre et du sud de l'Amérique,

une oasis d'ordre et de propreté. Celui qui avait passé par tous les degrés du manque de confort à Lima, à Calloo, à Guayaquil, à Panama, etc., a pu apprécier dans cette ville l'avantage de dormir dans un lit d'une propreté parfaite et de prendre des repas sans éprouver de répugnance et sans devoir recourir à des mesures de précaution.

Bien que Kingston, avec ses 50 à 60,000 habitants, fût loin d'être une localité aussi brillante que La Havane, qui a le caractère d'une grande ville, et qu'elle ne fût pas non plus aussi agréable que les ports de la république nègre d'Haïti, elle était cependant, si l'on peut s'exprimer ainsi, la seule ville européenne des Indes occidentales. Elle n'était toutefois européenne qu'au sens anglais. On y aurait vainement cherché les brillants cafés ou théâtres que possède La Havane ; par contre, les nombreux « lodges » que l'on rencontre dans le voisinage de la ville ressemblent à la perfection, tant sous le rapport du style que de la propreté, aux habitations que l'on trouve dans les agglomérations de villas cossues des environs de Londres.

La Jamaïque, qui fut découverte en 1494 par Colomb et enlevée par Cromwell aux Espagnols, a été avec Haïti la colonie de plantations la plus florissante des Indes occidentales jusqu'à la Révolution française. La prospérité n'y disparut pas, comme à Haïti, à la suite d'un soulèvement des nègres, mais par l'effet de l'abolition volontaire et brusque de l'esclavage en 1807. Si l'on y avait, comme on le fit plus tard au Brésil, décrété une période de transition, on aurait pu sauvegarder à la fois l'intérêt des planteurs et ceux de la population de couleur. La soudaineté de la mesure entraîna l'arrêt presque complet de toute activité. L'île voisine de Barbados, dont la densité de la population est plus grande que celle de la Belgique, ne pouvait, à cause de son peu d'étendue, nourrir tous ses habitants, ce qui fit que ceux-ci furent forcés de travailler pour vivre. Il n'en fut pas de même à la Jamaïque, dont la population clairsemée pouvait trouver abondamment de quoi se nourrir sans faire aucun effort particulier. La moitié des terres qui étaient en culture en 1787 et qui portaient de précieuses récoltes de sucre, étaient encore en friche un siècle plus tard, et une tentative de ramener les nègres au travail donna, en 1865, naissance à un soulèvement des noirs, qui dut être réprimé avec sévérité. Le commerce, qui se limitait aux transactions avec l'Angleterre et les Etats-Unis, n'a pas pu donner de compensation suffisante ; aussi, les habitants européens de Kingston, qui étaient

presque exclusivement des négociants, des fonctionnaires et des officiers anglais, jetaient-ils des regards d'envie sur la prospérité croissante de l'île voisine de Trinidad.

Dans les derniers temps, la situation de l'île s'était améliorée, en ce sens que le confort s'était répandu, sans qu'il pût cependant être question de richesse. L'île comptait environ 700,000 habitants dont 20,000 seulement étaient des blancs purs ; ces derniers habitaient principalement la capitale. Comme les nègres parlent aussi l'anglais, et que, même à Kingston, le nombre des blancs qui ne sont pas Anglais est extrêmement restreint, la Jamaïque constitue, comme Barbade, un spécimen de société anglaise sous les tropiques. Les ouvriers importés de l'Inde anglaise, dans les dernières années, se sont répandus sur les plantations de l'intérieur et n'ont, par conséquent, pas pu affaiblir cette impression d'uniformité. Comme les maisons de Kingston, principalement celles des indigènes, sont construites en bois, la perte en vies humaines n'a pas, lors du récent tremblement de terre, été proportionnellement aussi considérable qu'à San-Francisco ou à Valparaiso.

Asie

Mésopotamie. Expédition du docteur H. Grothe. — Le docteur Hugo Grothe fait en ce moment une expédition à travers l'Antitaurus, le nord de la Syrie et la Mésopotamie. Il s'est rendu de Kaisarieh dans l'Antitaurus, où il a consacré plusieurs mois à l'étude approfondie de cette montagne. Il a réussi ainsi à traverser deux chaînes de montagnes qui ne sont pas encore indiquées sur les cartes les plus récentes. Ce sont le Bimboghadagh, dont la hauteur maxima est de 3,200 mètres, et le Badyrdagh, qui est riche en cuivre. Le docteur Grothe a eu la chance de découvrir dans l'Antitaurus deux monuments inconnus jusqu'à présent de la civilisation héthitique, qui a été l'objet de l'attention dans les derniers temps. Il a découvert sur l'Arslandagh, à 2,500 mètres de hauteur, un lieu de sacrifice pourvu d'un autel, supporté par deux lions et orné de caractères héthitiques ; il a aussi observé, sur le Bimboghadagh, un refuge creusé dans la roche, à l'entrée duquel on remarque des niches taillées dans le roc et destinées à recevoir

des statues de dieux. Les trouvailles paléontologiques faites par le docteur Grothe pourront fournir des indices au sujet de l'ancienneté des monts Antitaurus qui n'ont guère été explorés scientifiquement jusqu'à présent.

La population se trouve dans une situation toute différente de celle que retraçaient les voyageurs qui l'ont visitée il y a quelques dizaines d'années. Les Turcomanes, que les Turcs soumirent en 1856, et que Moltke, Tichatschew et Chantre ont connus à l'état nomade, se sont établis définitivement en formant de petits villages, mais ils sont encore à un degré de développement intellectuel et économique très inférieur. Les Tcherkesses sont une partie de la population, dont la situation s'améliore constamment, grâce à l'élève du cheval. Ils ont été placés par le gouvernement turc principalement près des passes et des grandes routes commerciales pour surveiller les Awschares et les Arméniens belliqueux du Seitun. On a aussi établi une vingtaine de villages d'émigrés mahométans dans cette région.

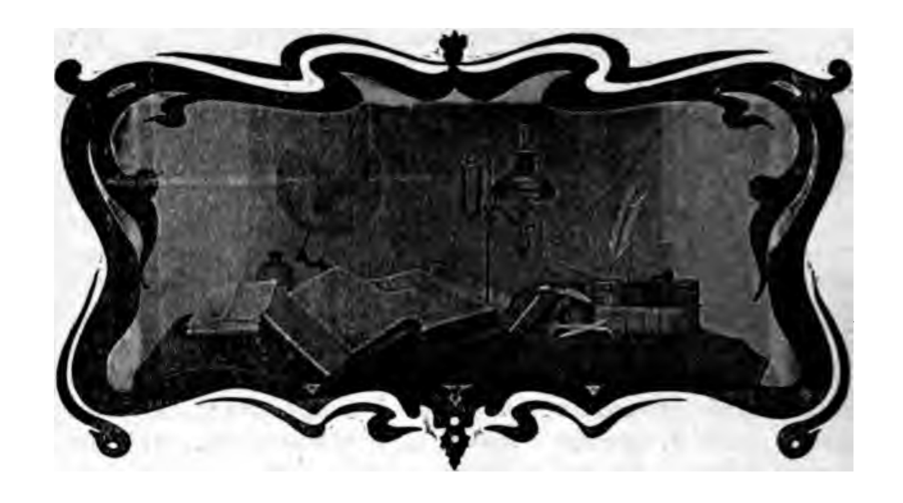
Le docteur Grothe a visité également le Seitun, qui, il y a une dizaine d'années, s'est soulevé contre les Turcs, mais qui est maintenu à présent dans l'obéissance par une citadelle et une forte garnison. Il s'est, après cela, dirigé vers Marasch, où se trouvent les établissements prospères fondées par l'Association allemande pour secourir les Arméniens, qui a pour principe que les bienfaits de la civilisation européenne doivent être apportés aux indigènes non sous forme d'aumônes, mais en leur fournissant l'occasion de travailler. Elle a fondé un orphelinat, un hôpital, des ateliers de tissage, de menuiserie et de cordonnerie. L'agriculture est encouragée par la culture de l'olivier, de la vigne et de diverses baies, ainsi que par l'élève du bétail. Le docteur Grothe a pu constater à diverses reprises les avantages que le commerce a retirés de l'action de la mission américaine qui s'y fait sentir depuis quarante ans. Il a rencontré fréquemment des indigènes qui avaient été élevés à la mission et qui se servaient de prix courants anglais pour faire leurs commandes. L'orphelinat allemand, qui renferme quatre cents enfants, n'a malheureusement pas obtenu le droit de les instruire en allemand. Le docteur Grothe se disposait, lors des dernières nouvelles, à se rendre à Mossoul.

Péninsule malaise. Races païennes. — On rencontre à l'intérieur de la péninsule malaise des peuplades qui représentent les restes des anciens peuples de l'Asie, et qui ont conservé leur

religion et leur indépendance en dépit des Malais mahométans qui occupent les rives de la presqu'île. On distingue trois groupes principaux parmi ces indigènes : les Semang, population négrito ressemblant au point de vue physique aux Andamans et aux Négritos des Philippines ; les Sakaï, population aux cheveux ondoyants, qui sont venus probablement de l'Annam, ou qui sont apparentés, comme l'a suggéré Virchow, aux Australiens, aux Tamils et aux Veddas de Ceylan ; et les Jakun, race de Malais aborigènes, présentant quelques différences physiques avec les Malais civilisés de la péninsule. Ces trois races ne se sont guère fondues par intermariages, bien que des mélanges de sang se soient parfois produits, amenant par suite des variations qui, dans une population totale de 20,000 âmes, compliquent le problème de l'origine de la population et de ses rapports avec d'autres races.

Toutes ces tribus mènent une vie nomade dans la forêt. Les Jakun plantent du riz, mais leur principal moyen de subsistance réside dans la chasse. Les Sakaï et les Jakun construisent des huttes temporaires, tandis que les Négritos vivent dans des cavernes ou dans des arbres, les races les plus sauvages ne séjournant jamais plus de trois jours dans le même endroit. Ils n'ont pas leurs pareils pour battre les buissons. Ils vident les rivières à l'aide de trappes et de filets, et, en empoisonnant passagèrement les ruisseaux au moyen de *tuba*, ils prennent tout ce qu'ils contiennent. Leurs pièges sont des merveilles d'ingéniosité et aucun oiseau n'est à l'abri des traits empoisonnés de leurs sarbacanes, avec lesquelles ils savent atteindre une pièce d'un dollar à trente pas de distance. Ils sont un peuple pacifique et doux ; les chasses à l'esclave, dont ils sont les victimes de la part des Malais, n'ont provoqué en eux ni haine ni soif de vengeance : ils se sont contentés de s'enfoncer plus profondément dans la forêt. Sous la protection d'un gouvernement stable, ils sont devenus moins timides. A mesure que leur confiance renaît, ils seront plus disposés à adopter la civilisation malaise, et ils cesseront, par suite, d'exister comme races indépendantes.





BIBLIOGRAPHIE

India in the Nineteenth Century, par Démétrius C. Boulger. — Un vol. in-18 de 360 pages avec illustrations et une carte — Londres, Horace Marshall and son, 1906. — Prix : 6 sh.

Plusieurs ouvrages antérieurs ont affirmé le talent de M. Boulger et sa compétence en ce qui concerne les questions indiennes. L'ouvrage que nous considérons ici est un historique fort bien fait de l'établissement de la domination anglaise dans les Indes, des campagnes qui ont servi à l'étendre, des crises qu'elle a traversées et des réformes apportées à diverses époques dans l'organisation du gouvernement. Les deux derniers chapitres présentent le tableau des progrès matériels de l'Inde, et un coup d'œil d'ensemble sur la situation politique. C'est un bon livre où les faits sont exposés avec clarté, dont les appréciations sont modérées et impartiales.

The Tourist's India, par Eustace Reynolds-Ball. — Un vol. in-18 de 355 pages avec 28 illustrations hors texte. — Londres, Swan Sonnenschein and C°, 1907.

Nombreux sont les ouvrages sur l'Inde; celui-ci est d'un genre plus léger que les traités de géographie et les dissertations politiques : c'est de l'Inde pittoresque qu'il traite, à l'usage des futurs touristes. Les trente-trois chapitres, d'une lecture fort agréable, sont illustrés de remarquables reproductions des sites et surtout

des monuments du pays. En appendice, on trouve une utile série de conseils pratiques pour les voyageurs.

The Republic of Columbia. par F. Loraine Pètre. — Un vol. de 352 p., édité par Edward Stanford à Londres, 1906.

Cet ouvrage remédie à une certaine indigence de sources sérieuses d'informations au sujet de la République de Colombie ; il donne un aperçu complet de la contrée, de son peuple, de ses institutions et de ses ressources. L'ouvrage n'a pas de prétentions au mérite littéraire, mais vise à la documentation exacte et précise par quelqu'un qui connaît le pays et a su le bien voir, ce qui n'est pas un mérite aussi commun qu'on le supposerait. L'auteur ne s'en est pas fié à ses seules impressions, il les a soumises au jugement d'hommes de grande expérience : Anglais et Colombiens. Pour la documentation statistique, la bienveillance du président Reyes lui a ouvert les archives officielles. Les conclusions de l'auteur au sujet des ressources d'avenir de la Colombie doivent donc être prises en sérieuse considération.

Natives of Australia. par V W. Thomas. — Un vol. de 256 p., édité par Archibald Constable à Londres, 1906. — Prix : 6 sh.

Le développement de la colonisation européenne met, de plus en plus, un grand nombre de blancs en contact avec ce qu'on est convenu d'appeler des sauvages, c'est-à dire des attardés dans la voie de la civilisation. Il est nécessaire de bien les connaître, d'apprécier leur psychologie et la raison d'être de leurs habitudes. Un grand nombre d'ouvrages d'anthropologie étudient ces questions, mais beaucoup ont le tort d'être trop pédantesques, encombrés de mensurations crâniennes et autres, peu accessibles donc au gros public, et aux pionniers pour qui cependant ils ont de l'importance. Dès lors les ouvrages de vulgarisation, condensant en langage clair et précis les résultats acquis, acquièrent une utilité incontestable. M. Thomas consacre aux sauvages de l'Australie une étude générale, les décrivant sous tous leurs aspects physiques, moraux et sociaux.

Der Kriegschauplatz in Ostasien, par le major Joseph Schön. — Un vol. de 309 p., édité par Seidel et fils à Vienne, 1904.

L'auteur avait fait paraître, dans une revue militaire, au début de 1904, une description géographique et critique du théâtre des

opérations militaires entre la Russie et le Japon, si complète et si documentée à toutes les sources d'informations qu'on s'empressa de la traduire en Russie. Le succès de cette publication l'a engagé à faire paraître une seconde édition de son travail, fortement augmentée. Le livre a conservé une grande valeur, car il est un résumé complet de toutes les connaissances actuelles relatives à la Mandchourie, la Corée, les provinces Russes du Pacifique.

Le Partage du Monde, par Onésime RECLUS. — Un vol. de 303 pages, édité par la Librairie Universelle à Paris, 1906. — Prix : fr. 3.50.

L'auteur fait l'historique de la manière dont les diverses races se sont partagé le monde ; il constate la prépondérance acquise par la race blanche, grâce à la pratique de la colonisation. Il se refuse à croire que la race jaune puisse mettre en péril notre race ; les jaunes sont partis trop tard, le monde vacant a été occupé sans eux ; l'Islam, de son côté, avec la bigarrure de contrées, de races, d'intérêts opposés qu'il contient, ne pourra jamais avoir l'unité d'action nécessaire pour nous enlever l'hégémonie.

Dans la race blanche, trois groupes existent au point de vue mondial : le groupe anglo-germanique, le groupe latin et le groupe slave. Les qualités de chacun d'eux, les chances d'avenir du sol conquis par ces trois groupes ethniques sont exposées avec une grande hauteur de vue et un remarquable talent d'abstraction et de généralisation. Cette puissante synthèse est hautement intéressante, elle s'accompagne d'une sympathie et d'une pitié profondes pour les races vaincues, en voie de disparition.

L'Assistance agricole Algérienne, par G. de THIOLLAZ. — Un vol. de 173 pages, édité par Bonvalot-Jouve, à Paris, 1906.

Il y a place en Algérie pour une nombreuse immigration et le travail ne manquerait pas aux nouveaux venus. La densité de la population agricole y est fort inférieure à ce qu'elle devrait être (trois millions et demi d'indigènes et deux cent mille Européens dont à peine la moitié sont Français).

La faute en est, d'après l'auteur, non pas à l'esprit casanier du travailleur français, mais aux fâcheuses conditions économiques qui paralysent les efforts des immigrés. L'auteur ne voit qu'une seule façon de modifier cet état de choses : c'est de réorganiser sur des bases qu'il expose le crédit agricole colonial

La question d'Egypte, par Roland GAIGNEROT. — Un vol. de 356 pages, édité par R. Roger à Paris,, 1901. Prix : 7 francs.

L'auteur a voulu rechercher dans ce travail quelle était la condition de l'Egypte en droit international, quels sont les droits de la Porte sur ce pays, Etat vassal ou province autonome. Il étudie la politique suivie par l'Europe dans les affaires d'Egypte de 1841 à 1882 et, cela fait, envisage le rôle joué par l'Angleterre dans la vallée du Nil depuis cette dernière date, et la valeur, au point de vue du droit, de l'occupation anglaise.

Ce livre, antérieur à la renonciation par la France à toutes objections contre cette occupation et antérieur aussi à l'entente cordiale, préconise des solutions que la France est aujourd'hui la première à combattre et qui visent à l'évacuation de la vallée du Nil par l'Angleterre. Ce livre est intéressant en ce moment où le Khédive manifeste ouvertement des velléités d'indépendance envers la puissance protectrice.

L'effort Ottoman, par Louis ROUSSEAU, avec préface de Réchid Safnet bey. — Un vol. de 355 pages, édité par de Rudeval, à Paris, 1906. Prix : 8 francs.

Cet ouvrage est une monographie complète de la question d'Orient ; il constitue une réaction contre les jugements sévères trop facilement portés en Occident contre la Turquie, grâce à des préjugés invétérés La thèse soutenue est celle de la nécessité de l'existence de la Turquie pour l'équilibre européen, tandis qu'une documentation riche en faits tend à démontrer les progrès accomplis en Orient depuis un siècle et témoigne de l'avenir économique de la Turquie, d'Europe et d'Asie, de cette contrée dont l'Allemagne bien avisée a supputé, mieux que les autres, les immenses richesses inexploitées. A un moment où le monde civilisé a les yeux sur cet Orient menacé d'orages, où les appétits de toutes les puissances, grandes et petites, se livrent des assauts acharnés, on peut dire que cette étude, s'adressant aussi bien aux diplomates qu'aux politiciens et aux profanes, vient à son heure.

Notes sur l'Egypte et son histoire économique depuis 30 ans, par G. SOCOLIS. — Un vol. de 97 pages, 1903.

Dans une première partie de l'ouvrage les résultats généraux du commerce égyptien sont exposés et commentés ; une deuxième partie est consacrée au canal de Suez et aux voies de communation fluviales et ferrées ; enfin, l'Egypte industrielle est

décrite avec ses industries principales : coton, sucreries, raf neries, huileries, brasseries, fabriques de cigarettes, etc., etc.

The Lower Niger and its Tribes, par le major Arthur Glyn-Léonard. 1 volume de 560 pages, édité par Mac Millan et Co à Londres, 1906 — Pri 12 sh. 6 d.

L'auteur dédie son livre aux natifs de la Nigérie du Sud et général aux indigènes de l'Afrique Occidentale; il est pour e plein de sympathie et analyse avec un soin attendri l'évoluti de leur système moral et religieux. Il est convaincu que le reta dans le développement de ces groupes ethniques est dû entiè ment à l'influence du milieu dans lequel ces sociétés humain ont vécu, et résume sa pensée en un axiome : religion et géog phie ne peuvent être séparés.

C'est la nature intime de l'âme des nègres de la Nigérie q est analysée dans toutes ses manifestations, et notamment da la principale d'entre elles : la religion. Le principe de leu croyances spirituelles, le détail de leur animisme et de leu convictions fétichistes sont excellemment et longuement ex minés, de même que l'organisation de leur classe sacerdota leur symbolisme et leurs cérémonies cultuelles. L'ouvrage termine par un ensemble de remarques synthétiques sur l langues parlées par ces peuples, en une sorte de philosophie leur linguistique. Ce livre est donc une contribution importan au Folklore et à la psychologie des peuples africains; no sommes loin avec lui de certaines théories qui font du nèg nne sorte de bête de somme, dont les pensées et les sentime ne valent aucune considération, théories commodes qui d pensent de toute étude et autorisent tous les excès.

At the Back of the Black Man's Mind, par R.-E. Dennet. Un volume 268 pages, édité par Mac Millan et Co, à Londres, 1906. — Prix : 10 sh.

L'objet de cet ouvrage est double : en premier lieu, il a po but de démontrer que le fétichisme africain est une religion q se réclame d'une conception plus haute de la divinité qu'on l'admettait jadis et, d'autre part, de proclamer l'importance vita de la fonction royale dans les communautés africaines. Le succ de l'œuvre d'évangélisation des noirs est surtout lié au soin av lequel les missionnaires s'initieront à la conception supérieu de leur religion pour arriver à tirer parti de celle-ci en y subs

tuant la notion de la divinité du Christianisme. D'autre part, l'œuvre du gouvernement des natifs sera grandement simplifiée si l'importance réelle de la fonction royale et sa nature sont bien identifiées. En beaucoup de colonies, de graves mécomptes et une perturbation sociale profonde ont été la suite de la méconnaissance des institutions politiques autochtones. Des livres comme celui-ci sont donc à lire et à méditer par les dirigeants coloniaux : missionnaires et administrateurs.

Heroes of Discovery in America, par Charles MORRIS. Un volume de 344 pages, édité par Lippincott et Cie, 1906, à Philadelphie.

Ce livre célèbre les hardis découvreurs des terres américaines, des bords du Mississipi et du Saint-Laurent comme de ceux de l'Amazone. Une quarantaine de monographies sont consacrées aux pionniers qui donnèrent un monde nouveau à la civilisation, de Colomb et Amérique Vespuce à Carlier, Champlain et à Lewis et Clarke. Elle est captivante cette série de notices bibliographiques et ces portraits d'aventuriers énergiques sont du plus haut intérêt.

Suahili-Konversations-Grammatik, par SEIDEL. Un volume de 404 pages, édité par Julius Groos à Heidelberg, 1906. — Prix : 5 marks.

Suahili-Wörterbuch, par SEIDEL. Un volume de 178 pages, édité par Julius Groos à Heidelberg, 1906. — Prix : mk. 2.40.

Ces deux ouvrages appartiennent à l'importante collection des Manuels pour l'étude des langues nouvelles, d'après la méthode Gaspey-Otto-Sauer dont la propriété exclusive appartient à la maison Julius Groos de Heidelberg. Le suahili est la langue commerciale de l'Afrique Orientale allemande et anglaise; elle est également utilisée dans la partie orientale de l'État du Congo. Le contenu de ces ouvrages comme richesse de renseignements est étonnant. Non seulement la langue usuelle est dévoilée mais en annexe l'auteur donne aussi des proverbes et des poésies ainsi que l'écriture arabe et le style épistolaire. Ces ouvrages seront bien accueillis de tous ceux qui ont à s'occuper des dialectes bantous. Ils sont d'une utilité particulière pour les résidents de la partie orientale de l'État Indépendant du Congo. C'est pour la première fois qu'une grammaire, accessible à tous et rédigée

d'après les meilleures méthodes, nous est donnée pour cette langue.

Die Haussasprache, (la langue Haoussa), par SEIDEL. Un volume de 292 pages, édité par Julius Groos à Heidelberg, 1906. — Prix : 4 marks.

La langue des Haoussas est employée dans tout le Soudan Occidental, tantôt comme langue du pays, tantôt comme langue commerciale. Dans les possessions coloniales de cette région, aussi bien allemandes qu'anglaises et françaises, la connaissance de ce dialecte est indispensable aux militaires, fonctionnaires, missionnaires, commerçants et explorateurs. Aussi l'auteur a-t-il rédigé sa grammaire en trois langues, en allemand, en anglais et en français; cette triple version est renfermée dans le même volume.

L'auteur a utilisé d'une façon critique tous les matériaux connus jusqu'à ce jour pour l'étude de cette langue.

Lehrbuch der Ewhe Sprache in Togo, par SEIDEL. Un volume de 176 pages, édité par Julius Groos à Heidelberg, 1906. — Prix : 2 marks.

Die Duala Sprache in Kamerun, par SEIDEL. Un volume de 119 pages, édité par Julius Groos à Heidelberg, 1906. — Prix : 2 marks.

Ces deux ouvrages sont consacrés à des groupes linguistiques moins importants que les dialectes swahili et haoussa. Ils sont d'intérêt plus exclusivement allemand, relatifs aux colonies du Cameroun et du Togo.

Aperçu de l'Histoire diplomatique du Japon, par K. KIJIMA, docteur en sciences politiques. — Une brochure de 38 pages, éditée par H. Lamertin, à Bruxelles, 39 pages.

L'histoire diplomatique du Japon est un sujet digne d'une étude sérieuse; elle ne pouvait être mieux faite que par M. Kijima, dans sa thèse d'agrégation présentée à l'Université de Bruxelles ; M. Kijima est chancelier à la légation de Bruxelles, et a fait donc un travail sur des questions qui lui sont familières. Il examine la diplomatie du Japon à trois périodes successives : l'époque où le pouvoir absolu était entre les mains des empereurs, l'époque du gouvernement Shôgounal et l'époque du régime constitutionnel, examinant les événements diplomatiques de plus en plus minutieusement au fur et à mesure que l'histoire avance.

Manuel consulaire (Guide pratique du commerce d'exportation), par CHARLES-H. STEPHAN, consul. Paris, 1907, boulevard Beaumarchais, 61, in-8°, raisin, 145 pages. — Prix : fr. 7.50.

M. Charles Stephan est bien connu; il a publié, il y a quelques années, le *Mexique économique;* son dernier ouvrage, le *Guatemala économique*, a été analysé ici-même.

C'est encore un volume pratique que nous avons à signaler à nos lecteurs; c'est un guide du commerce d'exportation. La première partie donne la liste du corps consulaire étranger résidant en France; la seconde comprend la publication du nom des conseillers du commerce extérieur, avec l'indication des articles et des marchés pour lesquels ils sont plus particulièrement co[illegible] pétents; la nomenclature des commissionnaires en marchandi[illegible] de la place de Paris fait l'objet d'une autre partie: enfin [illegible] dernière, qui est la plus importante, relate les renseigneme[illegible] nécessaires aux exportateurs, notamment en ce qui concern[illegible] pour chaque pays, les formalités consulaires au départ : visa d[illegible] factures, connaissements et manifestes, légalisations, passeports, certificats d'origine, dépôts de marques de fabrique, etc.

La consultation de ce volume peut éviter bien des ennuis au négociants qui font ou veulent faire des affaires avec l'étra[illegible]

Geography of Nebraska, par GEORGE EVERT CONDRA.— Un vol. de 192 pages, édité par The University Publishing C°, à Lincoln. Nebraska, 1906.

Cet ouvrage est une monographie géographique de l'Etat de Nebraska, des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, d'autant plus intéressante en Europe que le Nebraska est un des Etats de l'Union qui appelle encore le plus l'immigration européenne et est destiné au plus bel avenir.

The Ceylan Rubber Exhibition, 13-27 september 1906. — Lectures and Discussions on Rubber Cultivation and Preparation. — Un vol. de 131 pages, édité par Ferguson, à Colombo, 1906.

L'industrie des plantations d'arbres à caoutchouc est d'introduction récente à Ceylan et dans l'Inde anglaise. C'est en 1870 que sir Clément Markham préconisa l'introduction d'espèces caoutchoutières, en vue de leur culture, avec la coopération du gouvernement Indien et du département des jardins botaniques de Kew; des semences de Hevea Brasiliensis, Castilloa elastica, Manihot glaziovii furent confiées aux bons soins des jardins

botaniques de Ceylan et du sud de l'Inde, puis des Straits settlements. Les planteurs restèrent indifférents, et il fallut la distribution gratuite de semences et de plants et surtout la crise des plantations de café pour les engager dans cette voie nouvelle. Cette industrie est depuis cinq années en croissance continuelle au point que sous la présidence du Gouverneur de Ceylan, sir Henry Blake, s'est ouverte, en septembre 1906, une exposition organisée par les planteurs de caoutchouc, au cours de laquelle s'est tenu un Congrès dont les discussions furent hautement intéressantes. C'est le compte rendu de ces discussions que la maison Ferguson de Colombo a eu la bonne idée de réunir en un volume abondamment illustré.

Amerika-Wanderungen einer Deutschen, par JEAN WILDA. — Deux volumes de 367 et 340 pages, édités par *l'Allgemeiner Verein für deutsche Literatur*, à Berlin, 1906.

Après les événements de Colombie et la scission de la République du Panama, l'auteur a voulu visiter l'Amérique centrale pour se rendre compte *de visu* de la réalité des choses, de l'aspect économique des problèmes qui y sont soulevés et des mœurs des habitants. Il a fait un long voyage dans ces contrées et en a rapporté deux volumes : « In der Mitte der Kontinents », consacré plus spécialement aux républiques centrales américaines : Colombie, Panama, Costa-Rica, etc., etc., et « Auf dem Kontinent der Mitte », où il remonte par le Mexique, la partie orientale des Etats-Unis jusque l'Alaska. C'est donc une promenade de longue haleine. L'auteur dispose pour ses descriptions d'un style imagé, véritable palette de peintre, et excelle à nous rendre aussi bien les paysages et scéneries que les types et les mœurs des habitants. Le livre intéresse non seulement les Allemands qui ont tant de colons en Amérique centrale, mais aussi tous ceux qui font des affaires dans ces pays. L'« Allgemeiner Verein für deutsche Literatur », à Berlin, a donné à ce beau livre une parure élégante par un tirage soigné, rehaussant la beauté des clichés photographiques choisis.

Das Fürstentum Sardhana, par Séverin NOTI, S. J. Un vol. de 146 p., édité par Herder, à Fribourg, en Brisgau, 1906. — Prix : fr. 3,25.

La principauté de Sardhana est une principauté hindoue, qui existait encore il y a une septantaine d'années et qui était située non loin de Delhi. L'auteur a tenté la reconstitution de l'histoire

d'une princesse, la Begum Sumru, qui gouvernait ce pays au XVIIIe siècle et qui avait épousé un Allemand, Walther Rainhard. Leur caractère avait été l'objet d'appréciations erronées à la suite de certains actes de cruauté. Le travail est curieux au point de vue de l'histoire de l'Inde et de son administration dans le passé.

Die Architectür der Kulturbauten Japans, par F. Baltzer. Un vol. de 359 p. et 329 illustrations, édité par W. Ernst et fils à Berlin, 1907. — Prix : fr. 12.50.

L'ouvrage splendide que nous avons sous les yeux veut donner un aperçu complet de l'architecture des édifices du culte du Japon, en montrant les formes les plus importantes et des exemples appropriés des diverses manières de bâtir ; il contient des esquisses, des plans et coupes, des profils, des photographies et croquis, ainsi qu'un très grand nombre de dessins de l'ornementation du bois avec ses motifs principaux. A l'aide de cette matérialisation on peut juger très bien l'architecture religieuse du pays du Soleil Levant qui jusqu'à présent a rencontré en Europe moins d'attention que les autres productions de l'art japonais, si riche et si varié. Cette architecture, influencée à ses débuts par l'art boudhiste, s'est développée d'une manière indépendante ; elle possédait une matière première précieuse à sa disposition : des essences de bois les plus variées et un matériel de couverture, qui ont donné notamment à ses toits un charme particulièrement exquis.

Après ce livre on ne peut plus défendre l'idée que l'architecture japonaise n'est faite que de réminiscences chinoises, coréennes et indiennes ; incontestablement elle a son originalité profonde. Nous le répétons, ce livre est de tous points admirable ; la documentation graphique y est d'une abondance extrême et d'une science minutieuse. Toute personne soucieuse des choses d'art du Japon doit posséder ce livre dans sa bibliothèque.

Les très vives félicitations dues à l'auteur, doivent se partager avec l'éditeur. qui a donné aux illustrations si abondantes (il y en a 329) les soins qu'elles méritaient.

Deutsches Kolonialrecht, par le Dr H. Edler v Hoffmann. — Un petit volume de 150 pages, de la collection Göschen. — Leipzig, G. J., *Göschen'sche Verlagsbuchhandlung*. — Prix : 80 Pfennig.

Fort bon résumé du droit colonial allemand, présenté sous une forme simple et claire à l'usage du public. Il comprend trois grandes sections : le droit public, le droit administratif et le droit privé, précédées de notions générales sur les principes du droit colonial.

Völkerkunde, par le Dr Michaël HABERLANDT. — Un petit volume de 203 page avec 51 illustrations. — Leipzig. G. J., *Göschen'sche Verlagsbuchhandlung*. - Prix : 80 Pfennig.

Abrégé de la science ethnographique, qui comprend une intr duction générale, l'exposé des notions générales qu'a révélé l'observation des mœurs des peuples primitifs, et une revu sommaire des différentes races. C'est un bon travail de vulgai sation exposant avec beaucoup de clarté des notions souve difficiles à définir.

The Evolution of Culture and other Essays, par feu le Lieutenant-géné LANE-FOX, PITT-RIVERS. — Édité par J. L. Myres, M. A., avec une introducti d'Henry BALFOUR, M. A.— Un vol. in-8° avec 21 planches.— Oxford, *Clarend Press*, 1906.

Les études réunies en ce volume, et qui avaient été présenté du vivant de l'auteur à plusieurs sociétés savantes, constitue une contribution de grande valeur aux sciences combinées (l'anthropologie et de l'archéologie.

L'élément le plus important de ces travaux est le démonstr tion du principe de l'évolution appliqué aux produits de l'industi humaine, et plus spécialement aux armes des peuples primiti Des suites d'exemples extrêmement probants établissent c thèses d'une haute érudition.

From Charing Cross to Delhi, par S. PARNELL KERR.— Un vol. in-8° de 306 avec illustrations d'après les photographies de l'auteur. — Londres, Fisl Unwin, 1906.— Prix : 10,6 sh.

Ce récit d'un voyage de touriste ne se donne ni pour un gui ni pour un traité *ex-professo*. C'est un simple recueil d'in pressions, coupé de dialogues et d'observations éparses. l somme, un agréable livre d'amateur, élégamment édité av des illustrations fort soignées, mais dont les sujets auraie pu être mieux choisis.

Russland und Indien, par J. SEH. — Broch. de 104 p., grand in-8° et une ca — Vienne, Seidel und son, 1904.

Etude purement militaire, tirée à part de la revue *Strefflei Oesteerrichische militarische Zeitschrift*. L'auteur anonyme e mine, d'après des sources russes et anglaises, la situation resp tive des deux puissances en Asie centrale, la configuration théâtre éventuel de la guerre et l'organisation des forces dis nibles de part et d'autre.

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDES COLONIALES

en vente au siège de la Société, 3, rue Ravenstein, à Bruxelles,

et à Paris, à la Librairie Challamel, rue Jacob, 17.

Les envois seront faits contre réception d'un mandat-poste.

MANUEL DU VOYAGEUR ET DU RÉSIDENT AU CONGO, *deuxième édition* (trois volumes reliés grand in-8° et une carte). Prix : **12 francs** (port en sus). (*Étranger* : **15 fr.**)

L'ART MILITAIRE AU CONGO, avec 24 figures (annexe au *Manuel du Voyageur*). Prix : **2 francs**. (*Étranger* : **fr. 3.50.**)

LA CHUTE DE LA DOMINATION DES ARABES DU CONGO, traduit de l'ouvrage anglais de M. le Dr HINDE. Prix : **3 francs**.

RAPPORT SUR LES TRAVAUX DU LABORATOIRE MÉDICAL DE LÉOPOLDVILLE. — Tome I (1899-1900), par les Drs VAN CAMPENHOUT et DRYEPONDT. — Tome II (1900-1906), par le Dr BRODEN. — Chaque volume **2 francs**.

LE TABAC, SA CULTURE ET SA PRÉPARATION DANS LES RÉGIONS TROPICALES, par O. COLLET. — Un volume grand in-8° d'environ 300 pages avec nombreuses planches hors texte et illustrations. Prix : **10 francs**. (*Étranger*: **fr. 12.50.**)

L'HEVEA ASIATIQUE. *Suite aux études pour une plantation d'arbres à caoutchouc*, par Octave COLLET. — Deuxième édition. Prix : **fr. 3.50**.

ÉTABLISSEMENTS BELGES A L'ÉTRANGER. Prix : **2 fr.**

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ BELGE D'ÉTUDES COLONIALES

Un an : Belgique, 10 francs ; Étranger, 12 francs.

Les numéros du Bulletin se vendent séparément au prix de **DEUX FRANCS**.

La collection du Bulletin, depuis l'année 1900 incluse (époque de la transformation de la publication), se vend **70 francs**.


IMPRIMERIE NOUVELLE * SOC. AN. BRUXELLES

BULLETIN

DE LA

Société Belge d'Etudes Coloniales



QUATORZIÈME ANNÉE

N° 3. — MARS 1907

BRUXELLES
L'IMPRIMERIE NOUVELLE (S. A.)
27, Rue de l'Artichaut, 27

1907

SOMMAIRE

Pages

Proverbes et devinettes chez les Fangs au Congo français 147

La Mission du Kwango : Le côté spirituel. — Le côté intellectuel. — A la colonie des sœurs. — Les mariages chrétiens. 169

Les fermes-chapelles : Ce qu'est une ferme-chapelle. — Fondation des fermes-chapelles. — Succès obtenus dans les fermes-chapelles. — Obstacles et résultats généraux obtenus. 189

La Chine se réveille-t-elle ? 211

Chronique : Afrique : Expédition du major Powel-Cotton. — Rapport du pharmacien principal pensionné L. Bernegan à Halensee-Berlin 217

Asie : L'influence germanique en Chine 222

Océanie : Nouvelle Guinée hollandaise. — Exploration . 223

BIBLIOGRAPHIE 227

Rapport annuel de la Société d'Etudes coloniales. Année 1905-1906 237

GRAVURES :

I. — Visite de M. le Gouverneur général Fusch à Kisantu 183

II. — Enfants d'une ferme-chapelle 193

III. — L'ouvroir en plein air à Kisantu . . . . hors texte.

IV. — Sœur de Jésus (Mlle Glénisson) et sa classe à Kisantu . . . . »

14e Année N° 3 Mars 1907

PROVERBES ET DEVINETTES

chez les Fangs au Congo français (1)

Les Fangs habitent les montagnes et le haut pays qui dominent immédiatement la région du Gabon, à l'Est et au Nord-Est, entre l'Équateur et le deuxième degré de latitude nord. Quoique barbares et sous plus d'un rapport à demi-sauvages, ils constituent un peuple extrêmement remarquable, au milieu des tribus noires de cette partie du continent.

Il n'appartient pas, déclare, mais bien à tort, Vivien de Saint-Martin, à la race nègre (2) : il n'en a ni la couleur, ni les traits, ni les cheveux. « En arrivant chez les Fangs, dit Richard Burton (*A day amongst the Fans,* Anthropological Review, Londres), qui les a visités au-dessus du Gabon, je m'attendais à trouver une race à la peau noire, au regard féroce, aux membres épais ; je fus singulièrement étonné de voir ces hommes bien faits, au teint relativement clair, à la physionomie tout à fait avenante. Les traits ne sont nullement ceux des nègres ; beaucoup d'entre eux, s'ils étaient tout à fait blancs, pourraient passer pour des Européens. Leur aspect, toutefois, est celui d'un peuple nouvellement sorti des forêts. Beaucoup liment leurs dents en pointe : chez quelques femmes, les cheveux tombent au-dessous de la nuque et leur texture est douce.

(1) Extrait du *Bulletin de la Société Neufchâteloise de Géographie.*

(2) Comme nous le verrons plus loin, l'étude de sa langue démontre, au contraire, de façon indubitable, qu'il appartient à la race nègre, à la famille Bantou,

M. Burton dit plus loin que la couleur des Fangs est café au lait, quelques-uns, en petit nombre, sont très noirs; mais ceux-là sont d'origine servile. »

A. Marche, l'explorateur de l'Ogowé, rattache les Fangs à la race noire. Il convient cependant que, de toutes les tribus qui habitent l'estuaire du Gabon et ses affluents, « celle chez laquelle les caractères anthropologiques de la race noire, prognathisme et conformation du crâne, diffèrent le plus du type soudanien, est celle des Mfâng. » La face est longue, le front large et saillant. Comme chez la plupart des Africains, l'arrangement de la chevelure est une des singularités qui frappent tout d'abord le regard. Les Fangs en font communément quatre tresses: deux retombent par devant, et les deux autres, rejetées en arrière, descendent souvent jusqu'à la moitié du dos.

Hommes et femmes vont nus, ou peu s'en faut, mais plusieurs parties du corps et, chez les femmes, la poitrine et le ventre tout entiers sont ordinairement couverts de tatouages: ils s'enduisent en outre d'une composition rougeâtre. Cette composition, qui les rend au reste parfaitement hideux, est obtenue en mélangeant intimement de la poudre de bois rouge avec l'huile épaisse extraite des fruits de l'élaïs ou palmier à huile, de l'aza et autres graines oléagineuses, parfois même, en certains pays, des graines de ricin, fort communes partout.

Les femmes ont aux oreilles de lourds anneaux de fer ou de cuivre; quelques-unes se couvrent littéralement le bas des jambes, depuis la cheville jusqu'au genou, d'anneaux massifs de même métal. Elles portent au cou de lourds anneaux de cuivre, mode suivie par beaucoup de guerriers, et ont de plus des colliers de verroterie qui leur descendent sur la poitrine. D'énormes bracelets décorent également leurs bras, du poignet à l'épaule.

Sauf quelques jeunes gens, les hommes ne portent point, en général, d'anneaux au pied. Ils se contentent, surtout les chefs, d'un collier massif de cuivre et de bracelets d'ivoire qu'ils ne quittent jamais.

Hommes et femmes, surtout dans l'intérieur, se percent la cloison nasale pour y insérer, soit un anneau de cuivre, soit plus fréquemment une pincée de poils de tigre ou de porc-épic, destinée, dans leur idée, à leur donner un air plus martial et à accentuer leur physionomie déjà fort décidée par elle-même.

Pour armes, les hommes ont un coutelas à large lame dans

un fourreau de peau de serpent ou d'iguane, une hachette, des sagaies, un arc ou plutôt une arbalète, arme d'un genre spécial et qui leur est tout à fait particulière. Beaucoup, sinon presque tous, ont d'ailleurs relégué actuellement cette arme dans leurs cases pour adopter le fusil à pierre ou même le fusil à piston dont les traitants ont inondé le pays. Le grand bouclier de peau d'éléphant, dont ils se servaient naguère, est aujourd'hui presque inconnu.

Sauf les fusils, ils fabriquent eux-mêmes toutes leurs armes et ils déploient dans cette fabrication une activité remarquable : ils ont d'ailleurs imaginé, pour forger et même fondre le fer, une sorte de forge catalane fort primitive, mais qui n'en remplit pas moins son objet. Ils savent aussi façonner quelques vases grossiers, pots, marmites, assiettes, en argile séchée au soleil, puis passée au feu.

Les Fangs vivent de chasse et de culture. On les accuse d'anthropophagie. Cette accusation est absolument justifiée : ils sont cannibales. Comme atténuation, on a dit qu'ils ne mangent que leurs prisonniers. C'est vrai, mais ils en mangent souvent, car ils sont dans un état de guerre permanent, et lorsqu'ils luttent contre une autre tribu, ils ne lui font jamais grâce. Avec cette habitude peu rassurante pour l'ennemi, leur apparence de résolution virile et l'aspect assez effrayant que peuvent leur donner sur un champ de bataille leurs bariolages du corps et de la face et leur double rangée de dents taillées en pointe, ils sont très redoutés de leurs voisins.

Ce portrait des Fangs du Nord se rapproche exactement de celui des Fangs du Sud, tel que le traçait déjà en 1868 l'amiral Fleuriot de Langle. (*Croisière à la Côte d'Afrique. Tour du Monde*, 1869.)

Le Pahouin ou Fang est un très beau type africain. Par la musculature de son torse, il rappelle les bronzes florentins dont il a souvent la couleur. La tête, bien proportionnée, se rattache au buste par un cou qui, sans être massif, est fort et dénote une vigueur extrême. Le nez est souvent droit ; l'œil, bien fendu, est vif ; les dents sont souvent proéminentes, comme celles des Foulah, dites dents de rongeurs. La coiffure est remarquable ; les cheveux sont rasés au-dessus des oreilles, autour des tempes et de la nuque ; les cheveux du haut de la tête, conservés avec soin, sont tressés et forment des cadenettes en arrière des oreilles.

Deux nattes retombent sur le dos ; deux mèches, entourées c fil de laiton et de verroterie, descendent sur le front où ell simulent des cornes ; une houppe de plumes rouges, arraché à la queue des perroquets, complète l'ornementation de la têt Le corps est absolument nu, à l'exception d'une ceinture e écorce tressée qui passe entre les jambes et vient s'épanouir e éventail par derrière. Les jambes sont fortes et bien musclée les pieds petits et cambrés, les attaches minces et musclées. Le femmes fangs, contrairement aux autres races noires, conçoiver dans un âge très avancé et sont généralement assez fécondes.

Les villages des Fangs, sont entourés de fortes palissades et l'o ne peut y pénétrer que par les deux extrémités ; là sont établie des barrières avec un corps de garde où veillent des gen armés. Les maisons, couvertes de toits de paille, sont supportée par des pieux dont les intervalles sont revêtus de terre glaise e d'écorce d'arbre déroulée qui servent à fermer les ouverture Toutes ces maisons sont étroitement reliées entre elles sar aucun interstice, les cloisons de l'une formant les cloisons c l'autre Une seule rue constitue ces villages qui, assez général ment, ne comportent pas une nombreuse population ; homm et femmes ont des demeures séparées.

Ces divers portraits, tracés il y a trente ans, alors que l Pahouins commençaient à envahir le Gabon, sont encore absol ment vrais : à peine avons-nous eu besoin d'y changer quelque traits. Sans doute, en se rapprochant de la côte, les Fangs on commencé à subir l'empreinte de la civilisation, à revêtir le pagne d'indienne, à s'affubler d'oripeaux européens, voire même, mince amélioration, à boire « l'alongou », affreux tafia qu'importent en quantités énormes les factoreries de la côte, mais cette empreinte, toute superficielle, n'a point pénétré au delà de quelques kilomètres de l'océan.

Une douce philosophie, railleuse souvent, semble animer le fond des proverbes fangs. Afin de les mieux saisir et de ne pa tomber également en une sèche et froide nomenclature qu entraînerait infailliblement ennui et monotonie, nous les divi serons en plusieurs classes ou séries, par une classification abso lument arbitraire, mais qui aura peut-être l'avantage de mieu dégager l'inconnue de l'être moral noir.

C'est ainsi que nous examinerons successivement d'abord l'homme en lui-même, dans sa nature intime, sa conception des choses, puis ce même homme dans ses actes, dans sa vie, au travail ; dans ses rapports avec les autres, au conseil comme orateur, à la chasse, à la guerre, comme guerrier ; son courage, ses qualités et ses défauts ; dans l'acte le plus important de sa vie, le mariage ; l'idée qu'il se fait de la femme et l'idée que la femme se fait de l'homme ; ses rapports avec ses amis et la confiance qu'il a en eux.

L'homme noir ainsi décrit, nous verrons une autre série de proverbes, ce que l'on pourrait appeler, à proprement parler, la sagesse des vieux, les conseils des mères ou des parents aux enfants, les conseils dans diverses circonstances de la vie, puis ces sentences d'un ordre banal qui sont communes à tous les peuples, conseils souvent d'une ironie plus ou moins déguisée, égoïstes ceux-ci, railleurs ceux-là ; les derniers enfin, beaucoup plus rares, stigmatisent le vice, exaltent la vertu. Mais comme nos noirs n'ont, dans cet ordre d'idées, qu'un ensemble plus ou moins faux ou vague, leurs sentences se ressentent forcément de cette pauvreté de conception.

Vice ou vertu, au fond ils n'en ont guère cure, chacun est libre chez soi,

La tortue dans sa maison, la tortue dans sa maison.

chacun prend son plaisir où il le trouve, personne n'a rien à y voir, et pourvu qu'on les laisse tranquilles, car « l'arbre trop secoué perd ses fruits », ils se tiendront pour satisfaits et ne vous en demanderont pas davantage.

* * *

Dans la vie ordinaire, dans la majeure partie de son existence, que fait le noir ? La réponse est toute prête : « Il travaille comme un nègre », c'est passé chez nous en proverbe. L'esclave noir, transporté en Amérique et peinant sous le fouet du commandeur, réalise peut-être cet idéal. La réalité est tout autre.

Pour le noir, le suprême bonheur, c'est de rester immobile, assis ou couché, dormant ou fumant l'atroce tabac vert dans la pipe que lui fournit à peu de frais la tige de l'amome voisin, c'est le doux *far niente* si cher même à quelque frère.... blanc. Et cette conviction est si profondément ancrée dans son cerveau

que, devenu chrétien, elle y laisse son empreinte profonde. A un de nos enfants baptisés, je demandais un jour :

— Mais lorsque tu seras au Ciel, seras-tu heureux ?

— Oh ! oui, Père !

— Et que feras-tu pour cela ?

— Mais je resterai *barou !*

Et rester *barou*. c'est rester assis, immobile, sans rien faire, sans même prendre la peine de songer ! Rester « barou », voilà l'idéal ! Mais de sa paresse native, le noir s'excuse si gentiment :

Le sommeil ne tue pas, mais le travail fait mal !

Et allez donc le persuader du contraire :

En dormant, on ne s'enfonce pas d'épine dans le pied.

Bien trouvé et parfaitement vrai, n'est-ce pas ? Alors, à quoi bon lui enseigner la nécessité du travail ! D'ailleurs, il vous répondrait vite par un dicton plein d'une railleuse philosophie :

Être riche en songe, ou l'être en réalité, lequel est vrai ?

Au fond, comme le noir passe le meilleur de son temps à dormir !... Mais. pourriez-vous dire, l'un n'empêche pas l'autre ? Sans doute ! mais si notre fabuliste a écrit : La fortune vient en dormant, notre noir n'a pas oublié :

La fortune vient quand tu ne cours pas après !

S'il est pauvre, il s'en console facilement. En ce monde, chacun a son tour :

Le misérable devient riche.

Quand l'heure a sonné. au moment où l'on s'y attend le moins. L'important est de ne pas laisser échapper l'occasion, car

Le criquet ne chante pas deux fois au même foyer et s'il s'enfuit sans qu'on l'ait pris...

Mais au fond, avec son insouciance native, notre noir se préoccupe assez peu de ces choses d'ici-bas. et sa philosophie ressort bien dans ce proverbe. profondément vrai.

Qui vit est assez riche.

D'ailleurs. il sait bien que plus on est haut placé. plus la tempête gronde et menace autour de la tête, et que si

Le piment de terre ne redoute point l'orage et s'en moque.

il n'en est pas de même des grands arbres de la forêt, qui bientôt succombent sous l'effort de la tornade et s'écroulent sur le sol, tandis que l'humble plante continue sa vie tranquille. A trop être riche, on a peu d'amis :

Le tigre vit seul, les rats vivent en troupe,

et à tout prendre, mieux vaut peut-être vivre rat que tigre !

D'ailleurs, pour acquérir les richesses, tous les efforts sont vains, et là encore se montre un côté de l'âme noire : pour le Fang, la fortune vient toute seule, vers celui qui a le « don », et, dans un proverbe plus ou moins obscur le Fang exprime cette vérité en disant, de façon un peu crue pour nos oreilles ;

Le chien fait toujours... sa petite affaire... là où un autre chien l'a déjà faite.

C'est un peu ce que nous exprimons nous-mêmes de façon équivalente, mais sous une autre forme, en écrivant : L'eau vient toujours au moulin.

Après tout, que voulez-vous faire ? telle est la nature du noir, et quoi que vous fassiez

Le manioc ne se change point en pierre, ni la pierre en manioc.

Nous autres Européens, nous admettons de ces transformations :

...comment en un plomb vil,
L'or pur s'est-il changé !

Mais le Noir, lui, reste tel qu'il est, figé dans ses mauvais instincts, prenant son plaisir là où il le trouve, à moins qu'une main secourable ne vienne le tirer de sa torpeur séculaire et en lui montrant un avenuir meilleur, le fasse entrer dans la voie du Vrai, du Beau et du Bien.

En allant doucement, avec précaution, vous parviendrez à saisir le singe par la queue et, sous-entendu, vous éviterez le péril, et surtout vous ne braverez pas un danger inutile, d'autant plus que

Le rat ne va point tirer la moustache du tigre.

Mais si, malgré tout, il vous faut marcher, si vous foulez le « sentier de la guerre », regardez en bas, car

Le tigre pose sa patte dans le chemin,

et ce n'est pas en levant les yeux au ciel que vous apercevrez le bambous pointus que l'ennemi a dissimulés dans la route pou vous percer le pied au moment propice.

Et si, néanmois, il faut braver la mort, quand le danger es inévitable, tout aussi bien que le blanc, et souvent plus froide ment, le noir saura se résigner : « On ne meurt qu'une fois » dites-vous, ce qu'il vous traduit par :

Le sel tombé dans l'eau ne redevient plus sel,

pensée mélancolique qui peut s'appliquer à bien des circon stances de la vie, souvent aux objets perdus, aux amis qui vous ont oublié, aux parents lointains et qui, même au pays blanc, est malheureusement trop souvent juste !

Mais comme, lorsqu'on est mort, c'est généralement pour longtemps, il faut prendre toutes les précautions pour éviter ce moment fatal, et alors « chacun pour soi, le Bon Dieu pour tous », car lorsqu'on met les

Bâtons de manioc dans la marmite, chacun cuit pour son propre compte

et après tout, comme notre pauvre noir, ignorant des espérances éternelles, ne connaît de la mort que l'aspect effrayant et le jour sans lendemain, qui lui en voudrait de répéter :

La mort, c'est la lune, qui a vu son dos ?

La vie mérite bien qu'on s'y cramponne, ses plaisirs ne son point à dédaigner et la souffrance est passagère :

La kola est amère à la bouche, mais douce au cœur.

Le travail est généralement récompensé, la douleur une foi passée, la joie revient, d'où cet axiome :

Il faut tousser pour apprendre à fumer,

chose que beaucoup d'entre nous ont expérimentée, et dont sens caché répond bien à notre : « Rien sans peine » ou encor suivant les circonstances, à « Après la pluie, le beau temps

Profitons donc de la vie et comme :

La canne à sucre se mange jusqu'au dernier nœud,

épuisons-en les jouissances permises, et cela tant que nous pourrons, d'autant plus que

L'éclair ne refait pas deux fois le même chemin.

Quand je disais que le noir est quelque peu philosophe ! Philosophe ? allons donc, c'est un affreux égoïste ! Hélas ! sur ce point, frère noir ressemble terriblement à frère blanc, bien qu'à lui le Rédempteur ne soit pas venu encore lui dire la parole si douce, lui ordonner le commandement nouveau :

Aimez-vous les uns les autres !

Aussi pensera-t-il à lui d'abord ! Comme nous l'avons vu, « le manioc cuit pour son propre compte », ou si vous préférez :

On ne va pas tuer une antilope pour les enfants du voisin.

La charité est une fleur chrétienne que le noir ignore ; il en est demeuré à la loi de jadis : « Œil pour œil, dent pour dent », car, dit-il,

Le tigre mord quand on le blesse.

Et voilà ! Si vous vous y aventurez, c'est votre affaire, vous êtes prévenu :

Un homme averti en vaut deux,

cela se dit aussi bien en pays noir qu'en pays de Blancs.

Si, « ne faire rien » est pour le noir une des « occupations » les plus *considérables* de sa vie, les palabres ou discussions interminables en occupent également une part notable. Au village, pendant le jour, le noir dort, mange ou palabre : le reste ne compte pas. A propos de mariage, de mort, d'enterrement, de naissance, de procès, de guerre, on « palabre » ; les discours succèdent aux discours, d'autant plus nombreux et longs que chaque orateur sachant fort bien que ses auditeurs lui prêtent une oreille des plus distraite a beaucoup moins le souci de réunir des arguments probants que d'étonner son auditoire par sa faconde éloquente et ses gestes expressifs et d'exciter ainsi son envieuse admiration.

Parler longtemps, pour ne rien dire, avec une action oratoire irréprochable, c'est l'idéal de l'orateur fang... et de bien d'autres.

Mais tout d'abord, pour avoir droit de parole, il lui faudra un certain âge, car

Les vieux singes n'écoutent point leurs nouveau-nés

et les disputes des enfants ne doivent point troubler les graves méditations du conseil

Mézou mébonge mâ shougéla né béñabour mvèye

pas plus que dans leurs paroles ils ne doivent imiter les vieillards :

Bonge ba kobe dia mézou béñabour mvèye.

Qui donc d'ailleurs pourrait les écouter ? Chacun sait fort bien que

L'œuf de poule n'en remontre pas à sa mère.

Notre orateur a atteint l'âge d'homme. Cela suffira-t-il pour qu'on le laisse librement prendre la parole et développer ses conclusions. Oh ! pas encore : il lui faut avoir fait ses preuves, ses preuves comme guerrier, non pas seulement en vantant ses hauts faits, car

Le fusil de la bouche ne tue pas le merle métallique

et se réclamer en paroles seulement est vraiment trop facile.

Tout aussi bien qu'en France, nos Fangs n'ignorent point que tout chasseur tue des quantités considérables de gibier... avec sa bouche, ou parfois, chez nous, avec sa... bourse. En pays noir, cela ne suffit pas, il faut apporter la preuve :

Si tu es tigre, apporte ta peau et tes dents.

Si tu veux passer pour fort, prends-en au moins les apparences !

Notre homme a la parole, on l'écoute avec plus ou moins d'attention ; qu'il se garde toutefois de vouloir trop faire la leçon :

On n'apprend pas son chemin au vieux gorille,

et s'il est vrai que

Les vieux singes ne savent plus mordre

et que les vieillards ne vont plus à la guerre, ce sont eux néanmoins qui décident en dernier ressort ; car le chef qui ne décide pas est un triste chef, et

Le tigre devenu vieux et sans tête n'a plus qu'à mourir.

Si l'orateur se montre trop orgueilleux ou trop pédant, on le mettra vite à la raison, lui rappelant, qu'après tout, ses ancêtres n'étaient pas déjà si illustres et que jamais

On ne voit la petite antilope enfanter l'éléphant.

C'est la réplique infaillible que s'attirera également le jeune

présomptueux, voulant entraîner sa tribu en de vastes desseins, et surtout se mettre à sa tête. Oh ! non, jamais

Okwong' wa bié nzork

L'orateur habile n'ignore point l'art de procéder :

Si tu veux avoir de beaux cheveux, prends beaucoup d'huile,

il sait que la flatterie est douce, et que pour fixer un auditoire volage, mieux valent les douces paroles que les reproches amers, les apostrophes véhémentes : si nous prenons « plus de mouches avec une cuillerée de miel qu'avec un tonneau de vinaigre », au pays fang :

Les papillons sucent les cannes à sucre et fuient le piment.

Pour une chose de peu d'importance, inutile d'ennuyer longtemps,

La durée des funérailles dépend du mort que l'on enterre

et, lorsqu'il s'agit de choses graves, négligeons les détails futiles, car

En regardant les combats des poules, tu ne vois point le tigre.

prêt à te saisir, ou si vous préférez une expression plus pittoresque, avec le proverbe fang, nous dirons

Ne vide pas l'eau qui se trouve dans le fossé que le poulet a creusé,

car tu y perdrais ton temps !

Toutefois, avant de s'engager en quelque affaire épineuse, il la faut bien considérer sous toutes ses faces, n'en négliger aucun aspect, c'est le moyen de réussir, et surtout ne pas se laisser séduire par les paroles d'un orateur habile, principalement lorsqu'il est directement engagé dans la question :

On sait comment le chien s'assied, mais on ne devine point
le côté où il tournera sa queue,

et si les discours d'un homme insinuant paraissent au premier abord limpides comme l'eau de roche, on n'en découvre pas toujours le sens caché non plus que le but. Examiner, peser, scruter, c'est donc le moyen d'arriver, car si

Le poisson entre facilement dans la nasse,
il ne trouve jamais la porte de sortie,

et souvent pour mieux les attraper lui-même en détournant leur attention,

Le caïman pousse le poisson aux pêcheurs,

c'est le vieux... *Timeo Danaos. Et dona ferentes !*

Considérons maintenant notre « ami » dans un acte impoitan de sa vie sociale, « le mariage », ce qui nous permettra en mêm temps d'examiner ses sentiments intimes sur un facteur de sor existence, la femme, et par réciprocité, les idées de cette dernière sur l'être auquel on la force à s'unir.

Pour le Fang, le mariage est avant tout « une affaire », notre beau et moral mariage de raison. En principe, l'amour ne vient qu'au second rang; l'intérêt marche au premier. Le Fang épousera donc une jeune fille pour se procurer des alliances dans les autres tribus, acquérir ainsi plus d'influence, ayant plus d'hommes rattachés à lui par les liens du sang. Il voudra une bonne travailleuse qui ne recule pas devant la besogne, mais qui chaque jour fournisse abondamment à ses besoins, tienne bien sa maison, et surtout lui donne beaucoup d'enfants, des filles de préférence : un garçon, il faut plus tard lui acheter une femme : une fille, on la revend, et de la somme retirée, on achète une nouvelle épouse. Du côté féminin ressort tout l'avantage.

Quant à demander le consentement de la jeune fille, qui donc en aurait cure ?

Elle prendra celui que ses parents auront choisi, fût-il vieux, laid, dix fois plus âgé qu'elle, et ses pleurs ne changeront rien à la chose. Aussi faut-il ajouter que bien peu de mariages noirs sont heureux. Il y a comme partout des femmes fidèles, oh! bien peu, et des maris jaloux, beaucoup plus, mais l'amour n'existe pas, du moins au sens délicat de ce mot : la femme, vieillie et usée, n'est plus qu'un meuble inutile qu'on n'estime encore qu'en raison directe des services qu'elle peut produire :

Femme vieille, calebasse usée !

Quelle est la différence ! C'est peu flatteur pour le sexe faible !

Mais revenons aux préliminaires : tout d'abord, les parents n'engagent point leurs enfants à se marier trop vite : ils savent, eux, ce qu'il en est, et le disent bien à leur fils :

Ne sois pas trop pressé de manger de la graisse, tu en aura vite assez.

proverbe susceptible d'ailleurs, comme lo plupart de ceux que nous citons ici, de nombreuses applications dans la vie courante,

Choisis donc à loisir, jeune Fang, et ne te fie pas seulement à la beauté, car,

A la torche se brûlent les papillons de nuit !

Lorsque tu veux tailler un manche d'outil, tu ne choisis point le bois au hasard ; un arbre mou et spongieux ne ferait point l'affaire, mais tu sais que généralement l'arbre de bois dur porte de petites feuilles ; ne regarde donc pas seulement les fleurs, elles sont éphémères, et

D'un arbre regarde les fruits et les feuilles,

même et surtout, lorsque tu choisis la compagne de ta vie, ne te fie point aux apparences : l'enfant, mais l'enfant seul,

L'enfant aime la peau du serpent,

dont les reflets chatoyants plaisent à ses yeux, ignorants du danger. En pareille occurence, va plus loin et « ne te fie pas aux apparences ».

La question d'amour joue, nous venons de le dire, un rôle fort secondaire, dans le choix d'une épouse. En son calme orgueil, très confiant en lui-même, le mari se pique d'ailleurs de le faire naître sans peine :

La femme, c'est un bananier : où on le plante, là il aime.

Pour le bananier, c'est vrai, mais pour la femme ? Elle le nie, en tout cas, et dans le secret de son cœur, répète parfois :

Première case, premier amour, on ne se donne qu'une fois !

ou encore

Le Ngon, c'est le cœur ; la première branche est la plus forte.

Avec ces sentiments réciproques et cette manière de concevoir les devoirs du mariage, il est facile de comprendre que le mari, s'il n'aime guère sa femme, ne l'estime pas beaucoup plus :

La femme, c'est un pagne et un collier,

car pour elle, la toilette est la chose importante, l'occupation capitale, et pour un pagne neuf, un collier brillant, exactement comme ailleurs pour une toilette nouvelle, un bijou précieux, que ne ferait-elle pas ? Il est vrai que ce proverbe est susceptible d'une toute autre application : un Pahuin me l'apprit un jour : il venait, par aventure, d'hériter d'une vieille femme.

— Rends-lui la liberté, lui disais-je, que vas-tu en faire ?

— Oh ! rien, assurément, me répondit-il et tu as raison. Ell« n'est plus bonne à rien, je la laisserai de côté, à elle de s« « débrouiller ».

La femme, c'est un pagne.

et ajoutons hélas ! la triste signification, un pagne, si vieux soit-il trouve toujours ou maître ou employeur.

L'un et l'autre, lorsqu'ils sont vieux, ne sont plus bon qu'à un« chose : être jetés à la brousse, guenilles inutiles ! C'est profondé ment triste : la malheureuse femme le sait bien, elle ne s'illu- sionne pas sur son sort :

Jour de mariage, jour de misères !

Mais l'accord est conclu, la dot payée, vite, le mari emmène sa femme. Ne lui demandez pas de rester chez ses beaux-parents :

Loger chez les parents de sa femme, c'est redevenir enfant.

En pays fang, comme en bien d'autres pays, les « belles-mères » jouissent d'une réputation déplorable. Et comme notre proverbe : Pas de fumée sans feu, est profondément vrai, il faut bien que là aussi il y ait quelque chose de réel.

Au village, avec les « bonnes » dispositions que nous venons de voir aux deux conjoints, il est facile de deviner que les que- relles sont des plus fréquentes. Ne vous hasardez cependant pas à mettre la paix dans le mariage désuni :

L'homme est maître dans sa case.

ce que nous avons traduit par « charbonnier est maître chez lui » et parfois, à vouloir trop concilier, la querelle pourrait se tourner contre vous : Entre l'arbre et l'écorce, il ne faut point mettre le doigt, sinon

Mari qui frappe, femme qui pleure, deux ennemis pour celui qui veut mettre la paix.

Laissez-les donc faire à leur guise et continuons. Mariée dans de telles conditions, il est clair que l'on ne peut demander à la femme un amour bien vif pour celui qu'elle n'a point choisi.

Il est facile de comprendre que trop souvent le mari a bien des raisons d'être jaloux. Un proverbe ironique est là du reste pour le lui rappeler :

Si tu as beaucoup d'amis, agrandis ta maison.

Avec les mœurs de nos Fangs, où l'essentiel est d'avoir beaucoup d'enfants et en les vendant d'acquérir de nouvelles richesses, ce n'est pas toujours un déshonneur et d'ailleurs, s'il en est besoin, la femme ne manque point d'expédients pour se tirer d'affaire :

Bananes sans gardien, bananes d'autrui.

Tant pis pour le propriétaire ! Heureusement pour celui-ci qu'il est prévenu : pour doter sa femme de la fidélité qu'elle devrait lui conserver toujours et des autres qualités qui lui manquent, il a la force à son service, le bâton au bout du bras :

Manioc et femme se ressemblent : plus et mieux on les bat, meilleurs ils sont.

Littér. : La femme a dit au manioc que : Tous deux, nous aimons le pilon (à battre le manioc).

C'est un peu comme nous : La femme est comme le champagne, il est meilleur frappé ! Mais ne le dites pas aux dames !

La pauvrette pleure-t-elle ? Deux proverbes lui sont aussitôt servis par son mari :

Pleurs de femme, gouttes de rosée, le premier soleil les sèche,

ou plus méchamment encore :

Chagrin de femme, feu qui pétille, on ne l'entend qu'un soir à la maison.

En vain menacerait-elle son mari de ne plus avoir aucun amour, aucune affection pour lui :

L'escargot retire ses cornes lorsqu'on le bat,

l'époux a vite fait de répondre, sur le même ton :

L'escargot allonge ses crones lorsqu'on le pique.

Physiologiquement, les deux faits sont vrais, mais au moral... je me rangerais du côté de madame.

Toujours obéir, jamais commander, tel paraît donc devoir être son lot. Ne vous y fiez pas trop cependant : à défaut de force, la femme n'a-t-elle pas toujours la finesse ? Et comme un jour, près d'une case, je causais avec une vieille femme de cette question palpitante, du doigt elle me montra une tige de maïs courbée jusqu'à terre sous le poids d'une végétation folle de plantes grimpantes :

Les petits haricots font courber les plus fiers maïs.

Et son sourire ironique en disait long ! Après tout, le mari n'a souvent que ce qu'il mérite, et maint proverbe féminin, ce ne sont pas les moins curieux, stigmatisent sa conduite, trop souvent déplorable :

A mari ivrogne, femme coureuse,

est hélas ! d'une vérité universelle et plus d'une femme blanche, peut-être, révoltée dans ce qu'elle a de plus délicat, de plus intime, pourrait, s'il en était besoin, le répéter à son mari grondeur. Elle ne connaît que trop le compagnon que le sort lui a désigné, la pauvre femme fang, et, parlant de lui, elle dira souvent :

Le cœur de l'homme, c'est un fruit de pandanus.

Extérieurement, ce fruit est magnifique : ouvrez-le, neuf fois sur dix, il est rempli de vers et d'insectes qui dévorent avec délices la pulpe sucrée.

A-t-elle réussi à lui inspirer quelque affection, elle ne se pique pas de le retenir longtemps, car, elle le sait bien :

L'homme, c'est une anguille dans l'eau,

et l'anguille, animal ondoyant, sans cesse voguant de-ci de-là, est bien le symbole de l'inconstance ! Ou bien, méchante à son tour, elle emploiera le proverbe si connu :

L'homme, c'est le ngon.

Et nul n'ignore que le ngon, semblable à toutes les autres cucurbitacées dont il fait lui-même partie, pousse de tous les côtés des tiges verdoyantes et partout produit de nombreux enfants.

Mais, malgré tout, le mari rend néanmoins hommage au dévouement maternel de son épouse. Frappé de cette qualité maîtresse qui se retrouve chez toutes les femmes, il estime et respecte la mère de famille, et applique en maintes circonstances le proverbe que cette vue lui a inspiré :

Quand même un enfant est couvert de plaies, sa mère le nourrit avec plaisir.

ou celui-ci, plus vrai encore, et par lequel, pour rester au moins sur un sentiment favorable, nous terminerons ce chapitre du mariage :

Plus l'enfant a besoin de sa mère, plus l'aime sa mère.

C'est peut-être pour cette cause que tant d'écrivains sont si attachés à leurs livres !

Pour terminer nos « Proverbes », il ne nous reste plus qu'à examiner rapidement les Conseils d'un ordre plus général que ceux que nous venons d'étudier, ceux qui s'appliquent en cinquante occasions diverses et ont fait, partout, le sujet de nombreux apologues. Dans ce genre, peuvent, ce me semble du moins, se ranger les suivants :

On ne trouve pas d'hommes qui plantent le tabac la tête en haut,

et en toutes choses évidemment, il faut commencer par le commencement. Mais une fois que nous avons commencé quelque chose, marchons hardiment, sans nous laisser décourager par les petites contrariétés, car le travail opiniâtre vient à bout de tout : c'est ainsi qu'un tout petit insecte,

Le taret perce l'alo,

et aussi les fourmis blanches, bien que l'alo soit un bois très dur. La patience, pour réussir est certainement des plus importante, mais si : « Plus fait douceur que violence » la ruse, elle aussi, à bien son prix, et le Noir y recourt fréquemment :

Plus fait ruse que violence,

ainsi que nous le montrera plus loin un charmant apologue, d'autant plus, un autre nous le montrera aussi, que peu importent les moyens et qu'après tout :

Si tu pleures aujourd'hui, demain tu riras et rira bien qui rira le dernier.

La fin justifie les moyens, ce proverbe n'a pas été inventé de notre temps seulement : depuis des siècles les Pahouins l'emploient.

Quand lokoumé est grand, où sont ceux qu'il a tués.

Puisqu'ils ont disparu, il doit être bien inutile de s'en préoccuper : paix à leurs cendres.

Et avec ces derniers proverbes, voici que cette étude va prendre fin; quelques-uns auraient pu prendre place çà et là, d'autant plus qu'ils sont assez originaux, tel celui-ci par exemple :

Quand on s'éloigne des algues, elles s'approchent : quand on s'approche, elles fuient.

Tous, vous l'avez remarqué comme moi : telles font dans le rivières les herbes flottantes, à votre approche. Et c'est précisé ment la conduite à tenir avec les orgueilleux : flattez-les, ils vou dédaignent; éloignez-vous, ils reviennent à vous tout aussitôt le conseil est peut-être utile à retenir.

Un autre détermine bien le rôle que joue trop souvent l langue :

La langue, c'est comme la cuiller à pot, on s'en sert pour lier le sauces et pour frapper les chiens.

c'est-à-dire pour unir et désunir, pour attirer et mettre en fuite.

Mais assez ! Si j'ai été long que mon excuse soit dans ce proverbe :

Les sangliers suivent toujours le même chemin.

Quand une chose vous procure du plaisir, on y revient toujours ! Sera-ce l'impression du lecteur, je l'ignore, car

L'okoumé : Qu'y a-t-il de vrai ? Je me dressais arbre hier, aujourd'hui, je voyage pirogue.

Et nul ne connaît l'avenir ! J'ai fait de mon mieux pour soulever un coin du voile qui couvre de façon si épaisse l'âme du noi africain. L'avez-vous entrevue ? Bien, ma tâche est remplie N'est-ce pas le cas ? Ne ménagez pas les critiques à l'auteu maladroit. Il les mérite.

Mais il est temps de nous arrêter; aussi bien finirions-nous pa fatiguer le lecteur : « Il n'est si bonne chose dont on se lasse » ou si l'on aime mieux, fussent-elles même inférieures en goût et e qualité,

A force de manger du poisson, on désire des huîtres.

Il y a bien longtemps déjà, notre caustique Rabelais, parlant de Gargantua, nous raconta qu'un jour, le brave géant, prenant ses petits chiens qui venaient de naître, les jeta purement et simplement à l'eau, ajoutant en guise d'oraison funèbre :

Il n'est si bonne compagnie qui ne se quitte !

Quel que soit leur intérêt, mes récits, à se prolonger, pourraient avoir même sort. Pour leur éviter cette fin désagréable, pou moi tout au moins, terminons brusquement; si l'auteur a su gagner votre sympathie, conservez-en, malgré tous leurs défauts pour ces quelques chapitres, car

Si vous aimez le chien, il faut bien supporter ses puces.

Et ce sera le mot de la fin.

Enigmes et devinettes

Avant d'aborder les légendes du pays fang, un second chapitre nous reste à traiter, celui des énigmes et devinettes.

Le soir, réunis dans l'abègne, jeunes gens et hommes faits attendent le conteur réputé qui, de longues heures durant, va charmer la veillée. Mais pour se mettre en train, semble-il, on commence souvent par se poser quelques énigmes. C'est un enfant, un jeune homme qui, presque à voix basse, propose à son compagnon, en termes plus ou moins obscurs, la chose à deviner. Bientôt, chacun se met de la partie; heureux celui qui, pendant de longues minutes, a pu dissimuler son secret. Et si d'aventure un Européen les écoute, surtout s'il comprend quelque peu la langue ou se pique de la connaître, la joie est au comble. D'un air naïf, on lui soumet quelques devinettes enfantines. Il les trouve sans trop de mal; mais bientôt, de plus difficiles lui sont proposées. Il comprend peu ou pas du tout, a recours à son interprète qui se fait un malin plaisir de l'embrouiller et de lui traduire fort mal; le blanc croit avoir deviné, et à la grande joie des noirs, donne les réponses les plus saugrenues, celles qu'on s'attend le moins à voir sortir de sa bouche. Et l'hilarité est au comble.

Puisque poser des énigmes est un passe-temps favori de notre peuple, suivons-le dans cette voie; ce sera un nouveau moyen de pénétrer le mystère à la fois simple et complexe de l'âme noire.

Ces énigmes peuvent, tout comme les nôtres, se ranger sous deux catégories fort distinctes : les premières reposent sur une simple similitude de nom, une ressemblance de mots. Nous ne nous en occuperons pas ici, car elles sont évidemment intraduisibles. Telles sont, par exemple, celles qui jouent sur le mot Kos, poisson, et Kos, perroquet, Kos é si, poisson jeté à terre, et Kôsé si, l'oiseau cardinal; élère, guérir, et élere, montrer; élôm, envoyer, et élôm, piquer. Tout le sel repose sur la différence d'accentuation, un rien, une méprise facile et d'autant plus gaie pour l'auditoire. Ce genre, qui se rapproche sensiblement de nos calembours, dénote, chez ceux qui en font usage, une plus ou moins grande habileté ou habitude de jouer sur les mots et

n'a évidemment aucune importance pour le but que nous poursuivons ici.

Reste la deuxième catégorie, les énigmes proprement dites.

Au gaillard d'avant, par les nuits claires, nos « mathurins » eux aussi, aiment à se poser des devinettes, à narrer ensuite d'interminables récits. Avez-vous entendu leur début presque invariable :

— Cric ?

— Crac, répond l'auditeur.

— Sabot ?

— Cuiller à pot.

Mots sans suite et sans lien qui n'ont, je pense, pour effet, que d'exciter et au besoin de réveiller les attentions endormies. Nos Fang ont exactement le même moyen, consacré par un usage invariable.

— Eyô ?

— Ya.

— Afilang !

— Anzerk.

Lérege me... et la devinette suit.

Ce qui doit, je pense se traduire par :

— En haut ?

— Oui.

— Demande !

— Recherche.

Dites-moi...

Et maintenant, entrés dans le vif de la question avec nos conteurs fangs. laissez-moi vous en proposer quelques-unes A défaut d'autre mérite, elles ont tout au moins celui d'être inédites.

Dites-moi quelle est la grande feuille de tabac partagée en trois ?

On pourrait chercher longtemps avant de répondre avec nos hommes :

Le ciel, la terre et l'eau.

Une autre bien connue :

Où trouve-t-on une maison sans porte ?

Évidemment, dans le ventre de la poule, en regardant un de ses œufs.

Un peu plus difficile :

Quel est l'animal de la forêt (la viande, la nourriture) qui n'a qu'un seul pied ?

Peut-être chercheriez-vous longtemps : un champignon, d'autant plus que le mot tshit, animal, employé à dessein, peut désigner parfois, mais plus rarement, une nourriture quelconque.

Poursuivons la série :

Quelle est la grosse bête dont les entrailles sont en dehors et la peau à l'intérieur ?

A moins d'avoir vu le « tamtam » ou d'y penser, tamtam dont la caisse de résonance est en effet formée d'une peau, tendue en guise de cordes par des boyaux d'animal, vous pourriez chercher longtemps.

Quels sont les trois compagnons qui voyagent de conserve, l'un portant l'autre, le premier marchant, le deuxième mourant, le troisième se sauvant ?

Je me suis longtemps creusé la cervelle avant de pouvoir deviner qu'il s'agissait d'une « pipe », du « tabac » qu'elle contenait et qui mourait en effet pour permettre à la « fumée », troisième compère, de se sauver au plus vite.

Une très facile, proposée par un enfant :

Blanc en haut, jaune à terre, devine mon nom ?

Il ne faut pas de grands efforts d'imagination pour trouver qu'il s'agit d'un « œuf » jeté en l'air, mais peut-être celle-ci paraîtra-t-elle plus ingénieuse. Dites-moi :

Quatre individus font la lutte, deux par deux, les flèches et les sagaies s'entrecroisent; ils se heurtent, jamais de blessés, jamais de morts.

Il s'agit simplement, car longtemps on chercherait. des deux « paupières » qui sans cesse se précipitent l'une sur l'autre et dont les « cils », en effet, pareils à des lances, sans cesse se croisent sans jamais se blesser.

Quelle est la plus petite pierre qui blesse davantage ?

Un grain de poussière dans l'œil.

Ou celui-ci très méchant :

Quelle est la perte qui fait verser le plus de larmes, de joie et de regret ?

Décidément, même en pays fang, on ne pleure guère « les belles-mamans ».

Préférez-vous celle-ci :

Je parle sans langue, j'entends sans oreilles.

Si vous jetez votre langue au chat, on vous répondra que c'est tout simplement « l'écho ».

Ou encore celle-là :

Sans corps, sans figure, et pourtant corps et figure,

ce qui prouve qu'en pays noir, on se regarde parfois dans un « miroir ».

La maison où l'on entre sans plus en sortir

est évidemment « la tombe », aussi bien que

Celle où l'on est mangé sans manger,

et

La torche qui éclaire sans feu et sans brûler,

un modeste ver luisant.

Un peu plus longue à trouver, dans « une étoile filante » :

La femme divorcée qui abandonne la case de son mari,

ou dans « la mort » :

Le compagnon que l'on trouve sans l'avoir cherché, et dont on ne peut plus se séparer.

Enfantine, celle-ci :

Qui monte aux cieux sans échelles, sans ailes, ni bras ni jambes, et qui tout en montant reste attachée à la terre ?

Vous avez déjà nommé « la fumée ». Aussi plus maligne celle-ci :

Une feuille que le vent pousse, que le soleil attire ; qui la veut, l'arrête !

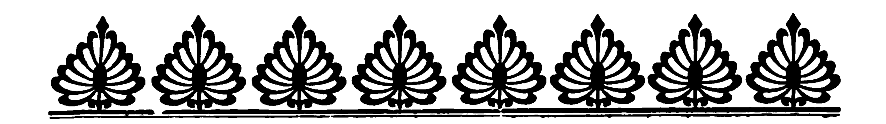
pour désigner tout simplement « une femme », être auquel, chez nous, on n'accorde point grande constance, ni grand esprit de suite. pas plus du reste... qu'en d'autres endroits. Et c'est un tort !

Mais les auditeurs, fatigués d'une telle tension d'esprit à laquelle ils ne sont point habitués, nous abandonnent déjà. D'ailleurs, le chapitre est suffisamment long pour donner une idée succincte mais assez exacte de ce genre particulier de la littérature fang. Fermons-le donc sur ce dernier mot :

Quel est l'éléphant que tout le monde a le droit de piller ?

Je l'ai si souvent entendu dire, que je n'aie nulle hésitation à répondre :

C'est le blanc !



LA MISSION DU KWANGO

(suite)

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE IV

LE CÔTÉ SPIRITUEL.

A voir les résultats matériels obtenus, on pourrait croire que les Pères ont plus pensé aux corps qu'aux âmes. Il n'en est rien pourtant. L'ordre du jour de la colonie de Kisantu le dit éloquemment. A 5 h. 25, lever, puis messe; à 6 h. 1/4, les travailleurs vont à leur métier. Les futurs catéchistes vont à l'école.

A 8 h. 1/2, travail aux champs jusqu'à 9 h. 3/4, puis repos.

A 10 heures, histoire sainte et classe jusqu'à 11 h. 3/4. A ce moment ils reçoivent lenr ration, puis sont absolument libres pendant deux heures. On ne les surveille même pas.

A 2 heures, catéchisme, puis classe, solfège et chant.

A 4 h. 1/2, travaux agricoles.

A 5 h. 3/4, réunion générale à l'église, cantique, priéres du soir que termine le chant du *Laudate*.

Ceci pour les élèves les plus intelligents, l'élite de la jeunesse noire.

Les autres moins bien doués, moins aptes par conséquent aux études, ont plus de travaux manuels et moins de classes : environ deux heures par jour.

S'ils arrivent ainsi à savoir lire convenablement, à écrire, à calculer un peu, on est très satisfait.

Ne soyons, du reste, pas trop exigeants pour ces pauvres petits sauvages, et n'oublions pas qu'il y a cinquante ans bien des Belges étaient incapables de lire et d'écrire leur nom.

Le dimanche, ceux qui désirent communier se rendent à l'église à 5 h. 3/4.

Avant la messe, les prières de la préparation à la communion sont récitées à haute voix. Pendant l'office, chants et sermon.

A 8 heures, école dominicale: bref interrogatoire sur le sermon entendu le matin. Souvent aussi, on profite de cette demi-heure pour donner des conseils spirituels. Après ces exercices, les enfants sont libres jusqu'au salut qui est chanté à 5 h. 3/4.

*
* *

« Je reviens du salut, écrivait le Père Sadin ; pendant le *Tantum ergo* j'ai failli éclater de rire ! Les pères de famille se mettent tout au fond de l'église avec leur plus jeune progéniture. Moi, pour surveiller, je suis devant eux, dardant des regards terribles sur les gamins qui sont devant et qui se permettent de temps à autre de tourner la tête vers le fond de l'église.

» Donc, pendant le *Tantum*, voilà-t-il pas qu'un gosse microscopique, trouvant que cela durait trop longtemps en cherchant une distraction, s'amuse à gratter mon talon que mon soulier laissait à découvert, Rouft ! !... jerentre mon talon .... Lui trouve ça intéressant ; il recommence en montant,... jusqu'à venir me chatouiller les mollets !...

» C'était trop fort !... je me lève et me retourne vers l'impertinent qui me regardait en souriant, montrant ses petites dents blanches et de grands yeux brillants de joie : il avait tout à fait l'air de me dire : « Ah ! que c'est gai !... ça vous amuse aussi, hein ?... » Je me suis retourné très vite vers l'autel ; sans cela je crois bien que je n'aurais pu garder mon reste de sérieux !... »

*
* *

Un catéchiste particulièrement édifiant avait rendu de nombreux services aux Pères. Voici comment le Frère Van den Bosch racontait au Père Opdebeeck les funérailles de ce brave garçon :

« Savez-vous qu'Henri Dimuenza est mort ?... C'était le bras droit du Père De Meulemeester ; l'annonce de son décès a ému le Père jusqu'aux larmes. Il a été enterré ici avec grand apparat. La fanfare suivit le cercueil.

» Quelques jours après, un service a eu lieu à Kimuanga même, et tous les enfants des fermes-chapelles, dont Henri était le catéchiste régionnaire, ont été convoqués. Ils étaient au moins deux cent cinquante. Le Père Struyf et votre serviteur ont été invités par le Père De Meulemeester.

» Tous les enfants de l'école sublime (école des catéchistes) avaient appris la messe de *Requiem* pour la circonstance. On avait même transporté l'harmonium de la classe.

» A la chapelle de Kimuanga, nous avons dressé un catafalque et arrangé l'autel en noir... La messe a été chantée par le Père De Meulemeester, et l'on pouvait dire du Père Procureur, ce que l'on disait de Jésus au tombeau de Lazare : « Voyez comme il l'aimait ! »

* * *

La grande procession qui se fait chaque année à Bergeyck-Saint-Ignace donne parfois lieu à un pélerinage. De tous les environs, chrétiens et catéchumènes accourent...

En 1902, la fête de l'Assomption tombait un vendredi. La procession fut remise au dimanche suivant.

« On se donna rendez-vous à la Mission Marie-Louise, Boma, le 15. Ce poste est à quatre lieues de Kisantu. Le lendemain, vers 6 h. 1/2, nous étions en route. Les chrétiens de chaque poste étaient groupés autour d'un drapeau, portant le nom de leur village. On priait, on chantait des cantiques, ou bien on causait en marchant. Il régnait parmi les pèlerins un enthousiasme indescriptible : ils hissaient bien haut leurs bannières, s'extasiaient de voir ce grand cortège, ces drapeaux, ces groupes se succéder sans fin par les chemins sinueux, descendre les longues pentes, couvrir de nouveau les pentes des collines opposées et, comme ils le disaient fièrement, occuper à la fois deux montagnes...

» Arrivés à proximité de Kisantu, nous nous arrêtâmes pour bien reformer le cortège. Nos pèlerins se mirent à prier. Ce fut d'abord le chapelet, puis, en vue de la Mission, à une distance d'environ 500 mètres, ils entonnèrent les litanies. Les enfants de l'école avec leurs voix éclatantes de soprano et de ténor, faisaient retentir au loin les belles invocations des litanies, auxquelles répondait, plus grave, sur toute l'étendue du cortège, la supplique si simple, si accentuée : *Utusambilete*, priez pour nous.

» Pendant qu'on avance lentement, la foule immense des

pèlerins qui nous ont précédés, jointe à celle des curieux accourant de la Mission, se porte à notre rencontre, forme la haie pour nous laisser passer et, entraînée par l'élan de ce cortège pieux, fait écho à nos chants et à nos prières et nous suit jusqu'à la grotte.

» Là, devant la statue de Marie Immaculée, le cortège se forme rapidement en deux cercles et voilà toute cette foule à genoux sous les drapeaux ondoyants, les yeux fixés sur la belle statue, se dessinant au milieu de la verdure et des fleurs, comme une vision d'en haut appelant la bénédiction de Dieu sur les Noirs prosternés. Il y eut un moment de silence et de prière muette. Alors, les enfants de l'école entonnèrent le *Magnificat* en kikongo, et toute la foule y répondit (1). »

Le soir, par petits groupes, accroupis ou couchés autour des feux, les pèlerins s'endorment à la belle étoile. Quelques-uns sont chargés d'entretenir la flamme, et par moments, quand ils se lèvent, on voit leurs corps noirs éclairés brusquement de fauves reflets.

A 2 heures du matin, il en est déjà qui attendent devant les portes de l'église. A 5 heures, on ouvre enfin, et, par groupes, ils entrent, communient, récitent les prières d'action de grâces, puis ressortent pour faire place à d'autres.

Quand tous ont reçu la sainte Eucharistie, commence une messe en plein air.

« A l'évangile, il y eut sermon : on félicita les chrétiens. Ils étaient venus de loin pour donner ici, en commun, un éclatant témoignage de leur foi. Ils avaient passé la Nsele, la Lukunga. D'autres venaient de Kimpako et des environs, au nombre de six cents. D'autres, de Sanda, de Nlemfu et même d'au delà de la Nsele, de la région de Ntumba-Mani, de plus de 20 lieues de distance. »

Les postes liégeois pouvaient se réjouir justement et s'appliquer spécialement ces éloges, car quelques-uns avaient fait trois journées de marche.

« On leur montra encore que ce pélerinage était une puissante prédication : une immense région, des centaines de villages les

(1) Lettre du Père Butaye au chanoine Leroy, président du grand Séminaire de Liége. (*Missions Belges*, 1902.)

avaient vus passer et prier !... Ils pouvaient se compter : cinquante il y a dix ans, les voilà maintenant cinq mille (1). »

Après la messe, la procession se forme. Ici la palme est aux Sœurs de Notre-Dame. Elles ont organisé des groupes d'enfants et de jeunes filles, qu'ingénieusement, avec des riens, elles ont coquettement habillées, de rouge, de bleu, de mauve, etc.

C'est charmant à voir ces petites gamines à peau noire, vêtues d'une robe blanche immaculée, jetant du feuillage et des fleurs devant le saint Sacrement. Des grandes jeunes filles voilées forment garde d'honneur autour de la statue de la sainte Vierge. Des petites en rose escortent l'image de l'Enfant Jésus. Des garçonnets sont groupés autour des bannières du chemin de croix, et là, devant le Saint Sacrement, dans leur uniforme de gala (2), les musiciens de la fanfare accompagnent les chants pieux et scandent, en notes vibrantes, le pas de procession.

Et tous vont, dans un ordre parfait, pieux et recueillis, faisant monter vers le Ciel leurs cantiques et leurs prières.

On comprend l'admiration des nègres, leur enthousiasme devant un pareil spectacle ; mais on comprend aussi l'émotion des missionnaires, quand, sur leur cher troupeau agenouillé dans la poussière, l'ostensoir trace un grand signe de croix !. .

« Ah ! nous disait le Père Opdebeeck, les belles fêtes du Congo, quel bon, quel doux souvenir j'en ai gardé !... Ces messes de minuit, à Noël, par exemple. Je vois encore ces treize à quinze cents Noirs entassés dans l'église. Ah ! comme ils priaient ! et comme cela faisait du bien !... »

---

(1) Lettre du Père Butaye au chanoine Leroy, président du grand Séminaire de Liège. (*Missions Belges*, 1902.)

(2) Cet uniforme rappelle celui des zouaves pontificaux : gris bleu, culotte bouffante, large ceinture rouge.

CHAPITRE V

LE CÔTÉ INTELLECTUEL

Moyen pratique pour se procurer des élèves. — Aspect d'un classe. — Une maman qui n'y va pas par quatre che mins. — « Musielele ». — Comment on donne la classe — Lettre de Louis Mambu. — La collection du Frèr Charles.

« En classe, la première fois que j'y vins, écrivait le Père Sadi nouvellement arrivé au Congo, il y avait une vingtaine d présents sur quarante inscrits. J'appelle le Père Struyf et lui fa demander pourquoi les autres ne sont pas venus.

» Réponse : « Ils n'aiment absolument pas de venir !... » S'il n'aiment absolument pas de venir, que voulez-vous faire ?. Il fallait donc attirer mes gosses (1). Savez-vous comment j m'y pris?... Je leur donnai un peu de sel de temps à autre ! J fis cela pendant un mois. Les présences s'accrurent, j'eus de nouveaux.

» Maintenant le magasin de sel est fermé pour eux, mai l'élan est donné. J'ai tous les jours près de cinquante présent qui viennent avec entrain.

» Dès 8 heures, presque tous sont là, bien que la classe n commence qu'à 8 h. 1/2. Mais je vais près d'eux, je les plaisant je les fais chanter en leur donnant une patate !.. »

Accroupis sur le sol par groupe, de quatre ou cinq, ou bien assi sur des bancs rudimentaires, les négrillons sont là, fixant d leurs gros yeux étonnés les tableaux pendus aux murs.

Le professeur, en soutane blanche, va et vient la pipe à l main.

* * *

« Ma classe me donne des consolations quand je vois le progrès de mes petits gosses, progrès d'autant plus sûrs qu'il

(1) Il s'agit évidemment des externes.

sont plus lents !... J'avais quarante-huit bambins présents ce matin sur quarante-cinq inscrits !... C'est le monde renversé !

» Il y en a de toutes sortes ; des grands de 11 à 12 ans, les autres, par gradation descendante, jusqu'à 2 1/2 ans. Il y en a même un qui n'a pas plus de 2 ans, s'il les a !... Un vrai petit chérubin ! C'est le fils d'un richard, par conséquent, quoique chérubin, il a un caleçon, et même mieux, une superbe robe, jadis rose pâle !

» De cette robe sortent de petits mollets et de petits bras potelés, bien noirs, bien frottés d'huile de palme, luisants comme le parquet ciré d'un pensionnat de demoiselles... Un jour que j'attendais gravement mes mioches sur le seuil de ma classe, je vis venir droit à moi une femme indigène !...

» Fichtre !. . avec tout mon kikongo je n'irai pas loin, me disais-je à part moi, et déjà je m'apprêtais, avec un geste superbe et deux mots expressifs, à la renvoyer à quelque autre, quand, d'un tour de main, elle empoigne quelque chose derrière son dos et le dépose devant moi.

» Et voilà que ce quelque chose se met à geindre et à pleurer à chaudes larmes, en criant : *è mamé ! è mamé !...*

» Oui-da ! mais la *mamé* était filée sans mot dire, et sans se retourner pour voir si elle avait bien mis son mioche sur les pieds, et pas sur la tête ! .. Et le petit criait !... fallait voir !... ou plutôt. fallait entendre ça !... C'est que, même à 2 ans, ils ont les cordes vocales passablement développées ces Noirs !...

» Mais ce que vous auriez dû voir après, c'est le Père Sadin, de la Compagnie de Jésus, s'essayant, avec tout ce qu'il savait de kikongo, à consoler ce petit moricaud qui criait après sa *mamé !...*

» Vous riez ?.. Eh bien ! ça n'a pas duré cinq minutes que le gamin et moi fussions bons amis, quoique je n'eusse rien à lui donner, n'ayant moi-même que ma pipe.

» Il ne parlait pas, ayant sans doute conscience que je ne le comprendrais pas, mais tout le reste de la classe venait se frotter contre ma jambe, comme un petit chat qui fait ronron !

» Et voilà comment est venu pour la première fois en classe mon petit bonhomme à robe rose dont je vous ai parlé et qui s'appelle, pour vous servir : Moussiélélé, ce qui s'écrit : « Musielele » (1). »

(1) Lettre du Père Sadin (octobre 1904).

A Monsieur Musielele et à ses compagnons allons apprendre l'A B C.

Prenons d'abord l'alphabet minuscule imprimé.

La lettre *a*... Oh!... beaucoup trop compliqué pour commencer !

Prenons *l*... C'est la plus simple. Ecrivons un *l* au tableau... Voyons?... A quoi cela ressemble-t-il?... A une baguette, n'est-t-il pas vrai?... Eh bien, cela... cette grande baguette... s'appelle *l*... *l*... Compris ?...

— Eh! vous, là-bas, Louis... Comment appelle-t-on ce qui ressemble à une grande baguette?...

— ... ???

— Voyons, je viens de le dire ! ... *l* .. *l* !...

— Ah ! oui !...

— Et vous, Jean?.. Comment appelons-nous cette grande baguette :

—C'est *l*...

— Très bien !... Paul, à quoi *l* ressemble-t-il ?...

— ... A une grande baguette !...

— A la bonne heure. . Comment appelez-vous cette grande baguette, Joseph ?...

– *l* !...

— Parfait... Maintenant, regardez bien, tous, ce que je vais faire.. Devant cette grande baguette je colle un gros ventre... Voyez-vous ?

— Oui ! oui ! un gros ventre...

— Eh bien, quand la baguette a un ventre à droite, c'est *b*... quand elle a un ventre à gauche, c'est *d*... *b*... *d*...

Ici cela devient déjà plus compliqué ! On retient bien qu'il y a deux ventres, l'un à droite, l'autre à gauche .. Mais c'est bien difficile de se rappeler que *b* a le ventre à droite et que *d* le porte à gauche !...

Pendant tout le temps de la classe, le dialogue entre le professeur et les élèves se poursuit vif et animé : *g*, c'est le grand serpent ; *s*, le petit ; *i*, c'est la petite baguette avec un chapeau; *r*, c'est le petit hameçon ; *f*, le grand ; *v*, les cornes de chèvre... etc., etc. !

Le lendemain, répétition!... Hélas ! pauvre professeur ! Que de fois tout est à refaire ! Les gamins savent dire : Ceci est la grande baguette ; ce sont les cornes de chèvre... Mais le nom de

la lettre?. . envolé... C'est si peu intéressant pour ces galopins noirs! En voyant tout cela à distance, nous rions, nous!. . Mais quelle provision de patience le professeur doit avoir pour ne pas se fâcher!...

Pour la leçon d'écriture, nos petits bonshommes sont installés à la turque, l'un ici, l'autre là, faisant face à toutes les directions.

Et, de groupe en groupe, le professeur passe, approuve, corrige le griffonnage que les mains inhabiles ont tracé sur l'ardoise.

Beaucoup de négrillons ont l'esprit vif, plus vif même que les petits Blancs de leur âge. Seulement, ils semblent généralement incapables de pousser plus loin que les éléments. Qu'importe, d'ailleurs?... Ils ne sont pas destinés à devenir des savants et des docteurs, ces braves Congolais. On tâche d'en faire des hommes et de bons chrétiens.

* * *

Les résultats que l'on obtient sont déjà fort beaux. Voici une lettre que Louis Mambu, kapita de Gand-Sainte-Barbe, écrivait en 1900 au Père Préfet du Collège des Jésuites, à Gand :

« Vous me demandez combien il y a d'enfants baptisés à Gand-Sainte-Barbe Il y en a vingt-quatre, et ceux qui ne le sont pas encore, sont au nombre de dix-huit. Peut-être que le dimanche de Pâques, il y en a qui seront baptisés, ainsi que deux femmes noires. Mfumu le Préfet, priez Dieu pour moi afin que jusqu'à ma mort j'observe bien les commandements de Dieu.

» Beaucoup d'enfants voudraient venir au catéchisme, mais leurs parents ne veulent pas.

» Priez Dieu pour que leurs parents les laissent venir à l'instruction. Dites à vos enfants de priez pour eux, car ils sont fous, ils ne connaissent pas Dieu.

» Je prie Dieu pour vous, et servez bien Dieu jusqu'à l'heure de votre mort. »

A lire cette lettre, on serait tenté de croire qu'elle a été dictée ou inspirée par un missionnaire.

Il n'en est rien pourtant. Disons toutefois qu'à l'époque où cette lettre fut écrite, Louis Mambu était le meilleur catéchiste de la Mission.

Tous n'ont pas des sentiments aussi délicats, mais un bon nombre pourtant est sincèrement attaché aux Pères. Témoin

cette lettre écrite en français au Père Hendrickx par un garçon l'école des catéchistes. Je transcris simplement en laissa l'orthographe de l'original :

Kisantu, 10 mars 1905

Mon Révérend Père Andrékisi,
Bonjour.

Maintenant; à vous. Est ce que vous êtes guéri ? Si vous portez bien, remercie beaucoup le bon Dieu.

J'ai vû de la douleur, acause de vous retournait en Europe. Maintenant prie Dieu. Il vous soigne bien. Alors vous retourner ici, pour soigner nous a tous les autres choses, le corps avec l'âme.

Votre enfant,
Hubert Nsingi.

Votre ami longtemps à Ndembo.

En voici une écrite en kikongo à un autre Père rentré Belgique.

Mfumu Malembe, mbote mingi.	Mfumu Malembe, bonjour.
Tuwidi nkenda nde kiefu go nzevo zaku bampangi baku bawidi zenga zo kuandi, mu diambu di kubela ; kansi mpamba. Beto bantu ka tu bedila mu nzevo ko, kansi bimbefo bitukila go mu mbanzi, go mu ntulu, go mu nsingu.	Nous avons entendu la nouvelle vos frères vous ont fait couper vo barbe, parce que vous étiez mala mais c'est en vain. Nous autres homm nous ne sommes pas malades à ca de la barbe, car toutes les mala proviennent ou des côtes, ou de la trine, ou du cou.
Mavimpi maku, Mfumu Malembe, kua mono muana aku.	Les salutations, Mfumu Malembe votre enfant.
Donbasi,	Donbazi (Sébastien

L'auteur de cette lettre est un enfant d'une intelligence plu médiocre.

Un fait assez curieux, c'est que les gamins n'aiment pas tro parler le français... Pourquoi ?.. Tout simplement par vanité. craignent d'être ridicules en faisant des fautes et, plutôt que voir sourire à leurs bévues, ils préfèrent ne pas parler ce langue que pourtant ils aiment à apprendre.

J'ai parlé des travailleurs, des hommes de métier, des é liers, des futurs catéchistes. Il est une catégorie d'individus d je n'ai pas encore fait mention. C'est celle que le Père Sa appelait « la collection du Frère Charles » (1).

(1) Le Frère Coadjuteur Charles Gérard, cuisinier à Kisantu.

Il faudrait une palette réaliste pour peindre ces pauvres gens, car on dit avec assez de raison que la peinture, comme la photographie, embellit.

C'est le rendez-vous de tous les miséreux, phtisiques, estropiés, rachitiques, boiteux, anémiés, épileptiques, avortons, etc., etc., ramassés non seulement à Kisantu, mais encore dans les postes qui en dépendent.

Ils sont là près de vingt, et il n'y en a peut-être pas trois qui soient quelque peu valides. D'abord une dizaine de petits gamins abandonnés, trouvés dans la brousse, ou chassés des villages, à cause de leurs plaies ; beaucoup n'ont pas 6 ans !...

Soignées par le Frère infirmier, leurs plaies se sont refermées, mais ces enfants ont souffert de la faim, n'ont jamais reçu les soins affectueux d'une mère, sont mal constitués. Parfois ils semblent vraiment atteints de cleptomanie. Un jour, au commencement du dîner des Pères à Kisantu, on amène un de ces gamins qui pour la centième fois avait été pris à dérober.

— Pourquoi volez-vous ainsi ? lui dit-on.

— Parce que j'ai faim.

— Eh bien, chaque fois que vous avez faim, venez me demander ce que vous voulez, je vous le donnerai ; mais ne volez plus.

Le gamin s'en va en disant : c'est bien.

Avant la fin du dîner on le ramenait : il venait de commettre un nouveau larcin !... Pauvres diables !...

Ils arrivent si maigres, si faibles, qu'il faut des années pour leur donner quelque apparence de vigueur. Puis, rejetés par leurs proches, ne recevant aucune nourriture, ils n'avaient à manger que ce qu'ils parvenaient à dérober. Aussi, sont-ils les plus incorrigibles voleurs qui soient sous le soleil.

On pourrait les décrire tous en détail, ils en valent la peine, mais ce serait trop long... et trop triste... (1).

* * *

Trois fois par an, au Nouvel An, à Pâques et en septembre, les jeunes habitants de la colonie ont des vacances, pendant lesquelles ils peuvent retourner dans leurs villages s'ils le désirent. Quand on leur accorda pour la première fois cette

(1) D'après une lettre du Père Sadin.

faveur, plusieurs missionnaires étaient assez sceptiques : « Vous verrez, disaient-ils, les pigeons envolés ne reviendront pas au colombier ! »

Ils se trompaient : au jour fixé pour la rentrée, le colombier se remplit de nouveau !... Il faut croire que les oiseaux ne s'y trouvent pas mal !...

CHAPITRE VI

A LA COLONIE DES SŒURS

Religieuses missionnaires. — Premier départ des Sœurs de Notre-Dame. — Souffrances. — Un contraste. — L'éducation des filles. — Internes et externes. — Les pénitences en usage.

Quand on parle de missionnaires, nous nous représentons ordinairement des hommes à grande barbe, bâtis exprès, semble-t-il, pour affronter les dangers, les douleurs et les maladies.

Et nous ne songeons pas qu'à côté de ses prêtres, de ses apôtres, l'Église a ses vierges missionnaires, d'autant plus grandes par leur courage, qu'elles sont plus faibles par leur sexe.

En Amérique, en Australie, aux Indes, au Congo, en Chine, dans les léproseries de Molokaï, partout on les trouve, consacrant leur vie à l'éducation de la jeunesse, servant de mères aux petits orphelins et d'infirmières aux pauvres malades dans les hôpitaux.

La Belgique seule a cinq cents de ses filles ainsi dispersées par le monde, et dans ce nombre ne sont pas comptées les nombreuses Belges qui font partie des congrégations religieuses étrangères.

Dans la mission du Kwango, ce sont les Sœurs de Notre-Dame, de Namur. « J'ai vu partir nos premières religieuses, disait le Père Van Tricht. Elles étaient sept ce jour-là... leur Supérieure ne descendit pas seule la passerelle qui conduisait au navire ; elle guidait doucement, comme on fait d'un enfant, sa vieille mère... Oh ! les regards de cette mère sur cette enfant qui s'en allait ! Comme elle la dévorait, sentant bien qu'elle ne la reverrait plus !... Elle ne lui parlait pas, mais sans cesse l'appe-



lait de son nom, de ce petit nom d'enfance, dont elle l'appelait quand elle la tenait sur ses genoux...

» La sirène hurla son signal lugubre... l'heure était là !... Sanglotante, la mère se jeta au cou de sa fille et longuement l'étreignit dans ses bras... Elle partit... mais elle revint, elle revint encore, ne sachant pas s'en aller...

» Et quand des amis l'entraînèrent et que démarra le navire, elle, debout sur le quai, penchée comme pour suivre son enfant, de loin, avec ses vieilles mains tremblantes, lui envoyait encore ses baisers.

» C'est la coutume au Christ de demander en sacrifice le sang des cœurs, et parmi ceux qui Le connaissent et qui L'aiment, nul se s'étonne; sachant qu'Il a donné sa vie pour nous, nous savons que nous aussi nous devons donner notre vie pour nos frères (1). »

*
* *

Parmi ces sept religieuses de ce premier départ, aucune n'est morte. Deux sont rentrées en Belgique pour rétablir leur santé : l'une est déjà repartie; la seconde repartira bientôt.

Une autre est revenue en Europe en décembre dernier, avec une compagne récemment arrivée en Afrique. Huit ans durant, la maladie la tint clouée sur son lit à Kisantu. Complètement paralysée, elle ne pouvait qu'offrir ses prières et ses souffrances pour le salut des nègres.

Si la mort n'a pas fait de victimes parmi les sept premières missionnaires, elle n'a cependant pas épargné complètement la communauté des religieuses du Kwango. Deux Sœurs irlandaises ont succombé, et là-bas, au milieu des Noirs, elles reposent en la terre d'Afrique.

Puissent-elles, du haut du Ciel, protéger leurs compagnes d'apostolat !

Il y a quelque chose d'étrange à la fois et de touchant dans la destinée de ces femmes.

Hier, dans leur calme couvent de Belgique, elles allaient de leur cellule à la chapelle, de la chapelle à leur classe ou à leur salle d'études.

Aujourd'hui, portant le casque par-dessus leur blanche cor-

---

1 VAN TRICHT. Conférence : *Le Congo belge*.

nette, elles élèvent de petites sauvages, parcourent les villages congolais, font de l'élevage, dirigent des cultures.

Tout est changé : leurs habitudes, leur nourriture, leur vêtement même, tout... sauf leur cœur, leur dévouement, leur foi !

Au lieu des paisibles promenades, dans le petit jardin du couvent, elles vont à la chasse aux âmes à travers la brousse.

Cinq d'entre elles détachées de Kimuenza pour aller s'établir à Ndembo, à travers forêts et savanes, sous le lourd soleil d'Afrique, entreprennent le rude voyage. Après deux ans d'efforts, elles vont fonder la colonie de Kisantu, où bientôt toutes les Sœurs de Kimuenza viennent les rejoindre.

Elles ne se découragent pas pourtant. De Kisantu part une nouvelle équipe et l'on va tenter à Nlemfu ce qu'on l'a autrefois tenté à Ndembo.

Maintenant, grâce à Dieu, la petite colonie de Nlemfu semble en pleine prospérité.

⁂

L'établissement des Sœurs est à quelques minutes de celui des Pères. Rien cependant n'est commun entre les deux colonies, sauf les exercices qui se font à l'église paroissiale.

Somme toute, on pourrait répéter pour les filles presque tout ce qui a été dit pour les garçons.

Une différence essentielle pourtant. Tandis que les jeunes gens, pendant leur temps libre, jouissent de la plus absolue liberté, les filles, elles, demeurent sous la surveillance de leurs maîtresses, absolument comme les élèves de nos pensionnats de Belgique. Les gamins, pendant leurs récréations, peuvent vagabonder par la brousse ; les demoiselles doivent rester dans l'enclos des Sœurs. A part ça, le système d'éducation est similaire dans les deux établissements.

Evidemment, les religieuses et leurs élèves n'iront pas conduire la charrue ni scier des planches et des madriers : à chacun son métier !...

Elles ont des cultures pourtant, et les filles manient la houe aussi bien, ou mieux que les garçons.

Les femmes d'ailleurs, faisant toujours les gros ouvrages, sont souvent plus vigoureuses que les hommes.

Le programme d'études pour les jeunes filles, au Congo aussi

bien qu'en Belgique, comporte des connaissances moins variées et moins approfondies que celui des jeunes gens.

Qu'elles sachent très bien leur catéchisme, ces demoiselles, voilà le principal. Elles peuvent alors épouser un kapita de ferme-chapelle et, au besoin, faire pour les filles ce que le mari fait pour les garçons.

Sans négliger la lecture, l'écriture et le calcul, on travaille surtout à l'éducation ménagère des jeunes négresses. « Pendant la classe, l'application des élèves est satisfaisante. Comme les



VISITE DE M. LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL FUSCH A KISANTU

portes restent toujours ouvertes, des poules, des chèvres, des boucs entrent sans façon, font le tour des bancs, fouillent dans tous les coins. Cela ne distrait pas les gamines (1). » Elles trouvent très naturelles ces visites-là ! On est en famille, quoi !... faut pas se gêner !...

« Savoir lire et écrire paraît superflu à la plupart d'entre elles, mais pouvoir confectionner un vêtement est un talent très apprécié (2) ».

(1) Lettre de Sœur Mélanie des Anges (10 juin 1902).

(2) Lettre de la Supérieure de Kisantu.

A la buanderie elles lavent et repassent le linge, les robes de toile. A la cuisine, on les initie aux secrets d'un art partout apprécié, mais au Congo plus qu'ailleurs !...

Dans les dortoirs, à l'infirmerie, dans les classes, armées de balais, elles entretiennent partout cette exquise propreté, qui fait l'admiration de tous ceux qui visitent l'établissement.

Le nombre des élèves internes varie beaucoup. En octobre 1904, il y en avait deux cent quarante-neuf à Kisantu et cinquante à Nlemfu.

Vers la fin de novembre 1905, à Bergeyck-Saint-Ignace, il y avait cinq cents filles, et Nlemfu en comptait cent !

Il y a aussi des externes : des jeunes veuves, des filles et des femmes des environs qui viennent se faire instruire. Habituellement, les Sœurs s'occupent de préparer au baptême cinquante ou soixante femmes. Pour les encourager à venir aux instructions, les jours de fête, on fait une distribution de prix aux plus assidues. Ces dames arrivent portant leur bébé campé à cheval sur la hanche maternelle.

« Nous avons, écrit une Sœur, distribué plus de trente petites robes, à la grande joie des mamans, mais non des mioches qui se débattaient et criaient à tue-tête, en se voyant habillés pour la première fois ! »

Voyez-vous le tableau ?... Ces chérubins noirs protestant avec rage, et tâchant de faire comprendre qu'en fait de parure leur innocence leur suffit !...

Pour compléter ce que nous avons dit de l'éducation donnée aux négrillonnes, il reste à dire un mot des pénitences que l'on impose aux délinquantes.

Sans doute, dame baguette a un rôle dans une colonie scolaire congolaise, au moins chez les garçons. Mais il va sans dire qu'on n'en use qu'avec modération. Il y a du reste d'autres punitions que les négrillons redoutent extrêmement. Ainsi, ils sont très sensibles à tout ce qui regarde leur estomac... Aussi c'est par là qu'on les prend... Ah ! ah !... vous ne voulez pas marcher droit, vous ne voulez pas travailler... C'est bon !... pas de sel demain !...

Puis il y a l'amour-propre, la vanité... Dans les cas graves on les humilie devant les autres !...

« L'autre jour, écrivait le Père Sadin, la Rév. Sœur Ignatia de la Croix me prend à part au moment où je surveillais l'entrée de l'église. Elle me montre deux fillettes la corde au cou et un épi



de maïs pendant sur le dos, et me demande de les humilier un peu devant les gamins : elles avaient volé ce maïs.

» Comme filles et garçons ne s'entendent que tout juste, divulguer leur larcin devant ces rivaux, c'était une grosse histoire.

» Je les mets donc à genoux devant la porte de l'église. Déjà en entrant, mes gamins regardaient en riant, avec des plaisanteries à la Noire !... Mais ce fut autre chose au sortir des prières. Ils se rangent en demi-cercle, et en avant la musique !...

» Voulez-vous vous faire une idée du bruit?... Criez de toutes vos forces « Aaaaa ! » en battant légèrement les lèvres avec la main. Renforcez deux fois parce que ça sort d'un gosier de nègre ; puis deux cent cinquante fois, parce qu'il y avait deux cent cinquante gamins ! Ajoutez-y quelques coups de sifflet et vous aurez une idée du chahut!... Vous auriez dû voir les gamines filer un petit galop vers la maison des Sœurs ! »

Outre leurs travaux à domicile, les religieuses ont leur apostolat extérieur. Elles se sont en quelque sorte partagé les villages environnants. Elles y visitent les malades, les soignent, les préparent petit à petit au baptême. Un jour en faisant leur tournée, elles s'aperçoivent que la mort est proche. Alors, vite une dernière exhortation, puis leur petite main blanche verse sur le vieux front noir de l'agonisant l'eau sainte qui purifiera son âme.

A présent le pauvre nègre peut partir ! le Ciel va s'ouvrir pour lui.

Et joyeuse, riante, la Sœur rentre à la colonie annoncer la bonne nouvelle aux autres.

CHAPITRE VII

LES MARIAGES CHRÉTIENS

La demande officielle. — Fiançailles. — Le mariage religieux. — Le mariage civil.

L'œuvre principale des Sœurs de Notre-Dame est de préparer des épouses chrétiennes aux jeunes gens élevés par les Pères.

Très originale, très congolaise surtout, la manière de se marier là-bas.

Chez le missionnaire arrive un jeune homme.

— Mfumu, je voudrais une femme.

— Ah! ah!... C'est très bien, mon ami! C'est une excellente idée... Et... vous connaissez une fille qui vous plaise?

— Non, mfumu!...

— Alors, vous désirez choisir parmi celles qui sont chez les Sœurs?

— Oui, mfumu!

— Très bien... Nous irons voir...

Et le Père missionnaire, accompagné de son protégé, se rend au couvent. Devant eux on fait comparaître toutes les filles en âge de se marier.

— Eh bien, mon garçon?

Suit une inspection plus ou moins longue de chacune de ces demoiselles.

— Celle-là!...

Très bien... et vous, ma fille, est-ce que vous voulez être la femme de ce garçon-là?

Suit la contre-inspection... parfois une longue hésitation. Pendant ce temps, l'intéressé regarde de côté avec la plus parfaite indifférence...

Quand mademoiselle a fini de regarder monsieur, elle fait un « oui » flegmatique ou bien un « non! »

Si c'est non, le prétendant évincé ne se trouble pas. Il en demande une autre et tout est dit.

Cela nous choque peut-être, cette façon de prendre son épouse, cette espèce d'étalage au choix...

Hé, ne faisons pas trop les fiers!... Quand dans les fêtes mondaines, les théâtres, les bals, les concerts, les jeunes filles sont conduites par leur mère, qu'est-ce donc, sinon un étalage où les jeunes gens pourront venir choisir?...

Les Congolais y mettent moins de forme peut-être : ce que nous pensons tout bas, ils le disent tout haut; au fond, y a-t-il une si grande différence?...

Une fois fiancés, les « futurs » peuvent se voir fréquemment.

— Mfumu,... je voudrais porter à manger à ma fiancée.

— Mais n'a-t-elle donc pas à manger chez les Sœurs?

— Oui!...

Eh bien alors?...

— Ça n'est pas de *mon* manger...

La permission octroyée, les voilà en quête de chenilles, rats souris, sauterelles, fourmis, etc.

Au jour fixé pour la visite, les fiancés se rendent tous ensemble au couvent des Sœurs et leurs futures viennent les rejoindre.

Parfois ils forment un grand cercle et la conversation s'engage générale.

Ordinairement ils s'installent par couple. Monsieur s'assied par terre, mademoiselle en fait autant. Ils se tournent le dos, et de temps en temps, échangent quelques paroles.

Si, par hasard, ils remarquent que l'œil vigilant d'une Sœur les observe, ils restent sans se regarder, sans se dire un seul mot tout le temps de la visite !...

Les coutumes congolaises veulent que le mari achète sa femme aux parents de la jeune fille.

Les jeunes gens ne sont pas toujours en mesure de faire cette dépense. Dans ce cas, les Pères suppléent et fournissent la dot exigée.

Avant de se marier, le jeune homme doit se construire un chimbek dont on lui donne le plan. C'est ordinairement une habitation à trois places. Celle du milieu est à ciel ouvert. C'est là que le ménage fait son feu. Ils ont ainsi la chaleur, sans être enfumés comme on l'est dans les huttes indigènes.

Le jour du mariage, parée de ses plus beaux atours, la jeune fille se rend à l'église. Son fiancé doit l'y rejoindre. Parfois, le bonhomme oublie de venir ;... alors, faute de mari, il faut bien remettre la cérémonie au lendemain !

La messe finie, monsieur sort à droite, madame sort à gauche et, jusqu'au soir, ils ne se voient plus. Du reste, les Congolais sont peu expansifs. Le Père Prévers, en rentrant en Belgique, avait amené avec lui un jeune nègre. Quand Ignace Biziti, après son séjour en Europe, rentra au Congo et qu'il revit sa femme : « *Mbote* », dit-il, « bonjour » ; et ce fut tout ! .. Pourtant ces pauvres gens se rendent bien compte de ce qu'est le mariage. Ils savent que ce sacrement les lie inviolablement et sont fidèles à leur engagement. A ce point de vue, nos bons sauvages pourraient servir de modèles à bien des civilisés !...

Outre la cérémonie religieuse, il y a le mariage civil. Un jour, trois couples vont trouver l'agent de l'État. Deux des mariés avaient oublié le nom de leur village natal.

A la question : « Quel âge avez-vous ? » grand embarras de ces dames ! Elles se regardaient, regardaient par terre, regardaient à droite, regardaient à gauche...

Aussi a-t-on idée de poser une question comme celle-là ?... Comme si l'on songeait à son âge !... Enfin, après avoir longuement réfléchi, une d'elles trouva :

— « Je crois que j'ai bien 5 ans !... »

* * *

Ce sont les mères chrétiennes qui font la société chrétienne. Ces mariages entre jeunes gens catholiques sont le grand espoir de la Mission.

De 1901 à 1902, il y en eut soixante-dix-huit.

De 1902 à 1903, trente-neuf.

De 1903 à 1904, soixante et onze.

Enfin en 1905, quatre-vingt-un.

Dès lors, on comprend l'extrême importance de l'œuvre des Sœurs de Notre-Dame. Ce que nous ne saurions expliquer, c'est le dévouement, c'est l'abnégation, c'est la grandeur d'âme, ce sont les souffrances des religieuses missionnaires.

« Ah ! s'écrie M. de Haulleville, apres avoir raconté la vie et la mort d'une admirable petite Sœur de charité, Sœur Godelieve, tombée là-bas, toute jeune et toute vaillante, ah ! que sommes-nous, nous autres riches oisifs, bourgeois affairés, politiciens ambitieux...

» Que devient notre virilité devant la vie et la mort d'une femme telle que petite Sœur Godelieve ?

» ... Un sujet de plaisanterie !...

» Nous avons la prétention de nous vouer au salut de l'État et même de la Société moderne, et nous ne songeons pas au salut des âmes !...

» Dors en paix, ô femme héroïque, dans ta robe blanche, au milieu des nègres, à qui tu as fait matériellement sentir l'œuvre de la Rédemption, et prie pour ceux qui t'ont comprise et qui t'ont aimée. »

TROISIÈME PARTIE

LES FERMES-CHAPELLES

CHAPITRE I

CE QU'EST UNE FERME-CHAPELLE

Installations. — La charité, l'œuvre des vieux timbres. — Prospérité. — Rôle du kapita. — Contrôle. — Les indigènes. — Zimbu.

Trop peu nombreux pour propager rapidement la foi dans l'immense contrée qui leur a été confiée, — ils sont là seize prêtres, cinq scolastiques et onze frères coadjuteurs, en tout trente-deux hommes, pour un pays grand comme quatre fois la Belgique (2), — les missionnaires ont senti le besoin de multiplier leur action. Pour y arriver, ils ont imaginé le système des fermes-chapelles. C'est au Père Van Hencxthoven qu'est due l'idée de ce moyen d'évangélisation.

Quand, en 1893, le Recteur du Collège de Mons partit pour le Congo, il était atteint d'une maladie de la gorge, et d'aucuns disaient : il n'ira pas six mois là-bas !

Voilà treize ans qu'il travaille avec une inlassable activité. Pendant plus de huit ans, il a supporté la lourde charge du Supériorat général de la Mission et acqis, par sa douceur et sa bonté, un incroyable ascendant sur les indigènes. Ces pauvres nègres ont pour lui une vénération profonde.

Le Père Van Hencxthoven, nous disait un missionnaire, est un miracle vivant : il n'a plus que la peau sur les os et semble n'être soutenu que par la grâce de Dieu et l'énergie de son âme.



Qu'est-ce donc une ferme-chapelle dans le système inventé par l'ancien Supérieur ?

De temps à autre, de Kisantu, de Wombali ou de quelqu'autre des six grands postes, une caravane s'ébranle. Le missionnaire part pour aller fonder de nouveaux postes. Chargés d'outils et de provisions, quelques jeunes gens l'accompagnent, jasant et discutant tout le long du chemin. Après un jour, deux jours de marche, on arrive dans un village indigène.

Ces bourgades congolaises ne sont jamais très peuplées ; cent, cent-cinquante, parfois deux ou trois cents habitants, logés dans des huttes cachées sous les grands arbres

Dans le terrain concédé par le « mfumu » (chef). on plante la croix, puis : « A la besogne mes enfants ! »

Avec quelques gamins du hameau que l'on à confiés au *mundele Nzambi* (blanc de Dieu), on commence à défricher.

Quelques jours de peine et le terrain est prêt, les semailles sont faites. On bâtit une chapelle en pisé, de grands chimbeks-dortoirs, une étable, puis le Père donne ses derniers conseils au kapita, recommande à tous le travail, la piété, la docilité et s'apprête à pousser plus loin, ou bien à rentrer à la colonie-mère.

Désormais, c'est de l'activité et de l'intelligence du catéchiste que l'avenir du poste va dépendre.

Dans quelque temps, les colons recevront quelques poules, des chèvres, des porcs : premiers éléments du futur troupeau.

Comme il faut vivre en attendant les premières récoltes, c'est la colonie-mère qui ravitaille le nouvel établissement. Cet état de choses perdure environ dix huit mois, car le manioc ne peut se récolter qu'après ce temps.

Les dépenses nécessitées par cet entretien — cadeaux aux chefs de villages ; achats de bétail, de semences, d'instruments de travail ; nourriture des jeunes gens, — absorbent en grande partie l'argent donné par les fondateurs. Il faut environ 2,000 francs.

C'est la charité des donateurs qui permet ces dépenses. Tantôt ce sont des personnes généreuses qui, d'un seul coup, donnent

la grosse somme nécessaire ; tantôt sou par sou, l'on a réuni des fonds pour créer au Congo un village chrétien.

Au grand séminaire de Liége est établie la magnifique œuvre des timbres qui, après quatorze ans d'existence, a donné aux missionnaires du Congo belge — Pères de Scheut, Jésuites, Pères Blancs, etc., — la belle somme de 120,000 francs.

La même œuvre a été fondée au séminaire de Namur par les *Amis des Missions*, sous la direction de M. l'abbé Jules Petit (1). Grâce à l'ardeur des séminaristes, l'œuvre grandit. Elle a déjà fondé maintes fermes-chapelles. De plus, elle distribue annuellement de 1,000 à 1,500 francs, répartis entre les diverses congrégations de missionnaires.

A Namur encore, M. Boigelot, professeur laïque au collège Notre-Dame de la Paix, réunit chaque année des sommes importantes par la vente des vieux timbres.

Au séminaire de Malines, au séminaire de Bruges, au séminaire de Gand, au pensionnat des Sœurs de la Providence à Champion, partout on rivalise de zèle.

La charité est inventive : après les vieux timbres, ce sont les vieux journaux dont les séminaristes de Floreffe parviennent à tirer parti.

Le chanoine Wilmotte eut l'idée de lancer une série d'appels dans la *Semaine religieuse* de Namur.

Les souscriptions ouvertes ont produit jusqu'à présent 110,000 francs, c'est-à-dire cinquante-cinq fermes-chapelles.

Le *Mouvement des Missions catholiques au Congo*, en huit ans, a recueilli 60,000 francs !

Ah ! que ceux qui se dévouent ainsi nous permettent de leur exprimer ici, au nom de tous les missionnaires du Congo belge, notre profonde gratitude.

Les chiffres sont éloquents et parlent bien haut ; pourtant, ils ne disent pas les noms de ces jeunes séminaristes, de ces collégiens, de ces enfants dont le zèle n'a d'égal que la discrétion. Dieu leur tiendra compte de leur dévouement ; tout ce que nous pourrions dire n'acquitterait pas notre dette de reconnaissance.

(1) Plusieurs autres œuvres sont dues au zèle ingénieux de M. l'abbé Petit. Partout où il a passé, il a laissé, comme un gage de son active charité, une nouvelle œuvre en faveur des missions.

Pour les habitants des fermes-chapelles, les premiers temps sontles plus durs. Il faut travailler et attendre longtemps les fruits de ses labeurs. Quand bananiers, riz, manioc, patates sont en rapport, quand poules, chèvres et porcs se sont multipliés, le petit poste arrive ordinairement à se soutenir sans avoir recours aux générosités de la Mission-mère. Les jeunes colons ont alors plus de cœur à l'ouvrage Bientôt la production dépasse leurs besoins. Dès lors, ils vendent aux indigènes, aux agents de l'État ou bien aux missionnaires et partagent entre eux les bénéfices. Ils possèdent, en effet, en commun, à la manière des Noirs, les terrains qu'ils exploitent. et tous les produits leur appartiennent, à tel point que, si les missionnaires dans leurs courses apostoliques viennent à passer par une ferme-chapelle, ils payent au kapita tout ce qu'ils consomment pendant leur séjour.

*
* *

Présidée par son catéchiste, la petite commnnauté — huit, quinze, vingt, quarante enfants et parfois davantage — a son ordre du jour bien déterminé. Après le lever, on se rend à la chapelle pour y réciter la prière. Puis, aux heures fixées par le règlement, classe, travaux des champs, catéchisme, repas. Le soir, on se réunit encore pour clôturer la journée par la prière, le chant du *Laudate*.

C'est le kapita qui préside à tout ; il fait la distribution des vivres, donne la classe, récite les prières, dirige les travaux, partage les bénéfices.

Quand la petite colonie compte des fillettes, c'est madame la Cathéchiste qui en a soin.

Elles les instruit, les éduque, en un mot, fait en petit et de son mieux, ce que les Sœurs de Notre-Dame font en grand et si bien à Kisantu et à Nlemfu.

Quand, dans une ferme-chapelle, un jeune homme se marie, il est libre de s'établir au village indigène. S'il le préfère, il peut continuer à faire partie de la communauté. Dans ce cas, il doit bâtir sa hutte dans un alignement déterminé. Le grand nombre choisit cette seconde alternative.

Il se forme ainsi un village chrétien à côté du village indigène.

*
* *

L'influence active du kapita n'est pas restreinte aux seuls membres de la colonie. Fréquemment en rapport avec les indi-

gènes des environs, il les engage à venir aux prières, aux cathéchismes ; bien souvent il est choisi par eux pour régler leurs différends.

Ceux qui font preuve de capacités plus grandes que leurs confrères sont nommés cathéchistes régionnaires. Visiter les fermes-chapelles voisines, surveiller la gestion des autres kapitas le travail de leurs administrés, telle est l'honorable fonction qui leur est confiée ; elle n'empêche pas, du reste, le contrôle du missionnaire, contrôle qui doit être fréquent et même minutieux. Ces petits sauvages sont capables de bien des fredaines, La



ENFANTS D'UNE FERME-CHAPELLE

paresse et la gourmandise restent leurs péchés mignons. Ils mettront à la broche les animaux qu'on leur a donnés comme souches du futur troupeau, et, en rendant compte au Père, ils diront : « Une chèvre est morte... » Ils oublieront d'ajouter qu'ils l'ont aidée à mourir en lui coupant le cou ! Ces choses-là se voient en pays congolais !

Bien nourris dans leur petite colonie, les enfants sont contents et le montrent. Leurs discours, leur bonne mine, tentent les gamins des environs et les attirent à la ferme-chapelle.

La prospérité de leurs cultures, leur vie de travail, leur conduite plus morale, donnent à ces jeunes gens un prestige et une autorité étonnante sur la population des villages voisins.

Il n'est pas jusqu'aux vieux sauvages qui ne subissent leur ascendant ; ils se rapprochent bientôt des petits colons, et en grands mendiants qu'ils sont, tâchent d'obtenir des cadeaux.

L'espoir d'en recevoir davantage les attire aux prières, aux catéchismes. Ils apprennent ainsi qu'après cette vie tout n'est pas fini, qu'il y a un Ciel pour ceux qui se font chrétiens, et, quand ils sentent que leur dernière heure est là, songeant à ce paradis et voulant y aller, ils demandent le kapita et se font baptiser.

Souvent aussi les catéchistes ont l'occasion de conférer le baptême aux petits enfants malades.

Il y avait à Kisantu un pauvre diable de noir, que la maladie du sommeil avait rendu fou. On avait même dû le séparer tout à fait des autres parce qu'il devenait dangereux. C'était un ancien catéchiste. Plusieurs fois on avait essayé de le confesser, mais la tête était bien partie.

Un matin, on remarque qu'un petit garçon est atteint par le terrible mal. Vite on l'écarte des autres et on le met dans un chimbek à quelque distance de celui de Zimbu — c'était le nom du fou. Le soir, le train devait amener quelques Blancs.

Pour les recevoir, les Pères se rendaient au garage du chemin de fer, quand tout à coup un noir accourt :

« Mfumu, vite, venez !.., le petit garçon de ce matin va mourir. »

Le Père Hendrickx part, et, à côté de la hutte de Zimbu, au milieu d'un groupe de nègres, il trouve l'enfant déjà mort.

Le Père fait de vifs reproches : « Comment n'êtes-vous pas venu nous chercher plus tôt ?... Voilà que par votre faute ce pauvre petit est mort sans baptême !...

— Pas du tout, interrompt Zimbu... il est baptisé.

— Comment ? il est baptisé ?... par qui ?

— Par moi !

— Par vous ?... Quand cela ?

— Tout à l'heure !

— Comment avez-vous fait ?

— Voilà !... Le petit était venu s'asseoir ici... et moi, en le voyant, je me suis dit : il va mourir... Et moi, je lui ai demandé s'il aimait bien le bon Dieu... et il a dit oui. Et moi, je lui ai de-

mandé s'il croyait que Jésus est Dieu et qu'Il est mort pour nous... et il a dit oui... Et moi, je lui ai demandé s'il voulait être baptisé pour aller au ciel... et il a dit oui... Et moi, j'ai pris de l'eau et je l'ai versée sur sa tête en disant : « Je te baptise au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. »

Zimbu garda sa lucidité jusqu'au soir et put se confesser. Après il ne donna plus signe d'intelligence.

Le fait de ce fou qui, dans un petit moment de lucidité, confère le baptême à un enfant mourant semble bien indiquer que les catéchistes sont habitués à agir ainsi.

Après ce que nous avons dit, on peut jusqu'à un certain point se figurer la vie ordinaire de ces petites communautés, qui sont comme les postes avancés de la Mission.

Parfois, quand le soir tombe, après une rude journée, le missionnaire arrive loger dans une ferme-chapelle.

Et tandis qu'il s'approche, voici que tout à coup, dans le grand silence des solitudes africaines, il entend monter de l'humble chapelle, au toit de chaume, le chant si pieux, si doux, du *Laudate Dominum.*

Oh ! quelle émotion pour ce cœur de prêtre, d'entendre, dans cette belle langue congolaise, retentir les louanges de son Dieu, Il s'arrête alors, et son âme chante aussi :

> Lukembila Mfumu Nzambi besi bonzo,
> Lukembila yandi bantu bau kulu (1).
>
> Louez le Seigneur, toutes les nations,
> Louez le nom du Seigneur !

CHAPITRE II

FONDATION DES FERMES-CHAPELLES

Pourparlers. — L'argument décisif. — Sous la pluie. — A Kinkoko. — Sauvé par sa barbe. — Un terrible fume-cigare.

Nous avons dit ce qu'est une ferme-chapelle.

Comment le missionnaire s'y prend-il pour obtenir des chefs indigènes l'autorisation d'en établir dans leur village ?

(1) On psalmodie sur la musique du *Laudate Dominum* latin ; *u* se prononce « *ou* ». La langue congolaise bien parlée est très harmonieuse et très douce.

Il faut parfois user de diplomatie !

Si les tribus sont bien disposées pour les Blancs, le Père, arrivant dans un hameau, demande le chef.

On commence ordinairement par lui répondre : « Le mfu est absent.

— Bon !... alors j'attendrai!...»

Le chef finit par arriver.

— Mfumu, je voudrais établir une chapelle chez vous. Vou vous me céder un terrain et me confier quelques enfants ?

— Pourquoi ?

— Voilà : j'établirai ici un garçon noir, un tel. Il connaît bi religion des Blancs, il l'apprendra aux enfants. Il enseigner prières à tous ceux du village qui le désireront, et avec les gar que vous nous donnerez, il fera de belles cultures... Eh b mfumu ?... cela vous va-t-il ?

— Non !... je ne veux pas de Blancs chez moi !.., Qu'ils ai s'installer ailleurs !... je suis l'ami des Blancs, mais je ne tien à les voir s'établir dans mon village !

— C'est dommage, mfumu, mon ami, c'est grand domn pour vous ! J'avais pris avec moi de belles étoffes et beaucou matabiches (cadeaux). Je voulais vous en donner... mais pui vous ne voulez pas de nous, j'irai les offrir à un autre chef malin... Bonjour !...

— Attendez, *Mundele Nzambi*, attendez ; et voyons les cade

— Non ! non !... c'est inutile, vous ne voulez pas de Blancs vous... Je pars.

— Non !... restez... si vous avez des cadeaux... On pou peut-être s'arranger...

— Allons ! soit... »

Et voilà le Père exhibant des pièces de calicot aux coul voyantes ; et tout autour de lui, les noirs qui admirent bruy ment les négrillons qui poussent des cris de joie, et qui, p témoigner de leur enthousiasme, se roulent par terre !

La discussion reprend. Le chef voudrait avoir tout... E après de longs pourparlers, on finit par tomber d'accord.

Le mfumu reçoit des étoffes, des couteaux, des perles ; il do le terrain et quatre, cinq, dix enfants. Aussitôt les installat commencent.

***

Cela ne va pas toujours aussi facilement, loin de là !... Cert

chefs en voyant la prospérité des fermes-chapelles dans les villages voisins. les cadeaux qui ont été donnés à l'aristocratie du pays, supplient avec instances les Pères de s'établir chez eux... Puis, quand on arrive... bonsoir !... ils n'en veulent plus !

Voici comment le Père Prévers raconte la fondation de Kinkoko :

« Je pars de Ndembo, le lundi à 6 h 1/2, par la fraîcheur. A une heure d'ici, j'avais déjà les membres inférieurs tout mouillés par la rosée. C'est frais, mais c'est aussi malsain qu'inévitable. Me voilà en outre assailli par la pluie. Et pas un abri !... Bien inutile ici le parapluie : l'eau dévale par cuvettes.

» Enfin à 11 heures, nous arrivons à Kinkoko, où les indigènes nous demandent depuis trois mois de venir nous établir. Pas une âme au village !

» La faim est là pourtant... faim congolaise, qui pour beaucoup est de la fringale.

» Enfin, on découvre et l'on m'amène, à moitié par force, un indigène.

» — Le chef du village, déclare-t il, est au loin pour affaires ; les habitants sont loin aussi pour les cultures et ne rentreront que le soir ..

» Dans ce cas, je vais m'installer sans la permission du propriétaire, dans le premier chimbek à ma convenance...

» Hélas !... le meilleur ne valait rien ! .. vraie banne percée de tous les côtes, laissant voir le ciel en maint endroit, avec force meurtrières, livrant passage au vent et à la pluie.

» Avec cela, des puces, d'insolentes punaises, des chiques, des moustiques, toute l'arche de Noé en miniature !... Encore si la nuit on se reposait !...

» J'étais à Kinkoko depuis vingt-quatre heures. sans avoir avancé d'un pas dans la fondation du poste.

» Les chefs ne viendraient-ils pas ?...

» Ils vinrent enfin, les misérables, mais sans *malafu* (vin de palme), ce qui était mauvais signe, et n'apportant qu'une poule, et quelle poule !...

» Lorsqu'ils furent installés devant moi, je pris la parole pour leur exprimer mon désir de m'installer chez eux. Je leur dis les avantages de la présence du Blanc, etc... Mon discours fini, ce fut leur tour !...

» — Mundele, répliqua leur porte-parole, nous vous donnons

une poule en cadeau, mais c'est à condition que vous vous en retourniez à Ndembo ou que vous alliez plus loin... En tout cas, ne restez pas ici, nous ne voulons pas de vous !

» J'avais plus envie de rire que de me fâcher, tant ma position me semblait drôle...

» C'est bien, dis-je, reprenez votre poule. On ne se joue pas ainsi du Blanc. Votre chef m'avait invité à venir ici. Si vous m'aviez bien accueilli, je vous aurais fait de beaux cadeaux. Les cadeaux resteront dans mon coffre !...

« Du coup les bons chefs devinrent pensifs et s'en retournèrent l'oreille basse.

» La nuit vint-elle leur porter conseil ? .. Le fait est que le lendemain, la procession revenait plus nombreuse que la veille: six ou sept chefs, suivis de leurs serfs apportant du malafu et... un bouc.

» — *Ka diambu ko !*... soit, me dit leur avocat ; puisque le Blanc s'établit chez nous, nous sommes contents ! Qu'il reste, et voyons les conditions.

» Un euphémisme apparemment pour désigner les cadeaux.

» — C'est bien, leur dis-je, j'ai avec moi de belles couvertures, des étoffes, des couteaux solides. Mais, rien pour rien, mes bons amis ! Vous, mfumu Ntongi, vous me donnerez deux chimbeks ; vous, mfumu Nsoti, vous me vendrez à bon compte de la chikwangue...

» J'eus, moyennant finance, tout ce que je voulus ; je restai six jours à Kinkoko, et lorsque je quittai, deux bons chimbeks se dressaient à l'entrée du bois, sous les palmiers et les safous. La basse-cour était commencée, un assez bon lot de terrain était planté de patates douces et de maïs. Quatre enfants de chefs formaient, avec deux anciens, l'embryon de la petite colonie. Et moi, j'en étais quitte pour l'acompte d'une grosse fièvre. »

∴

Quand un missionnaire a passé quelques jours dans un hameau indigène, il est presque toujours devenu l'ami du chef et de ses sujets

La méfiance des premiers instants tombe quand ces pauvres nègres voient le Père causer et rire avec ses enfants, dire un mot amical ou plaisant à ceux qui viennent les voir travailler.

« Deux sortes de gens ont nos préférences au sujet de nos

petites fondations : d'abord, ceux qui nous demandent avec instance : cela se comprend; puis, ceux qui ne veulent pas entrer en relations amicales avec le Blanc. En nous fixant chez ces derniers, nous rendons service à l'Etat,et nous nous débarrassons de nos ennemis en en faisant nos amis.

» Car ces pauvres gens, une fois qu'ils nous ont vus de près, deviennent généralement nos plus chauds partisans (1). »

Cela n'empêche qu'en se rendant chez ces sauvages, les Pères sont parfois exposés à de sérieux dangers. Un jour, le Père Prévers se trouvait chez une peuplade très féroce. Une bande de vauriens noirs manifestaient clairement l'intention de se débarrasser de ce Blanc qui n'avait pas d'armes. Le Père les laisse s'assembler devant la hutte qu'il occupait; puis, tout à coup, il sort d'un air furieux et passant sa main sous sa grande barbe, il en relève brusquement les poils devant sa bouche. A la vue de ces yeux noirs terribles, de cette figure barbue et menaçante, les nègres pris de panique, hurlant et se bousculant, s'enfuient sans se retourner.

* * *

Très superstitieux, les sauvages païens s'imaginent que les terribles Européens ont des *nkisis* (talismans) plus puissants que leurs fétiches.

En se rendant dans l'Angola pour y acheter du bétail, le Père De Meulemeester avait à traverser une contrée peuplée de tribus hostiles.

Un jour, il s'arrête dans un village pour y loger. Les indigènes veulent le faire déguerpir. Le Père parlemente sans succès pendant bien longtemps. Soudain, sans y prendre garde, il tire de sa poche un fume-cigare et, tout en discutant, le tourne et le retourne entre ses doigts. Les nègres remarquent la chose : « Un nkisi !... » s'écrient-ils, et les voilà partis au grand galop... Cette frayeur qu'inspire l'Européen a son utilité, mais aussi ses inconvénients. Souvent, dans les villages, l'annonce de l'approche d'un Blanc suffit à mettre en fuite tous les habitants qui vont se cacher dans la brousse. Généralement, après quelques heures, ils se risquent à se montrer et finissent par rentrer au hameau. Parfois pourtant, ils s'obstinent à rester cachés. Alors que faire ?...

(1) Journal du Père Prévers.

Le Père ne peut fonder sa ferme-chapelle sans l'assentiment du chef, assentiment que celui-ci refuse parfois avec tant d'obstination qu'on doit renoncer à l'espoir de s'établir chez lui.

Dans ce cas, il ne reste qu'à rentrer chez soi avec armes et bagages, ou bien à chercher ailleurs des indigènes moins poltrons ou plus accueillants. C'est ce qu'on fait !...

CHAPITRE III

SUCCÈS OBTENUS DANS LES FERMES-CHAPELLES

Gand-Sainte-Barbe. — Ndolo. — Verviers-Saint-François. — Un temoignage. — Apologue Persan.

On juge de l'arbre à ses fruits.

Quels sont les résultats obtenus par le système des fermes-chapelles ?

Pour répondre à cette question. nous n'allons pas raconter ce qui s'est fait dans chacune de celles qui existent. Il y en a plus de trois cents dans la mission du Kwango, cela nous mènerait trop loin et nous ne pourrions d'ailleurs, la plupart du temps, que répéter de l'une ce qui a été dit de dix autres.

Nous examinerons donc brièvement les succès obtenus dans le poste secondaire de Gand-Sainte-Barbe ; puis nous prendrons comme exemple deux fermes-chapelles moins importantes (1).

Tandis que de Kisantu et des autres grands postes de l'ouest, on s'avance peu à peu vers l'intérieur, de Wombali, en remontant les rivières, on tend à rejoindre les postes dépendant de Sanda et de Mpese. Le but est d'établir une série continue de postes chrétiens entre Kisantu et Wombali. Ce sont comme des jalons placés sur la route.

Quand on regarde la carte on voit, hélas ! bien des régions où les missionnaires n'ont pas encore pénétré. Ah! s'ils étaient plus

(1) Les postes secondaires sont des fermes-chapelles un peu plus développées. On y construit ordinairement une habitation un peu plus grande que les chimbeks. Le missionnaire en tournée en fait souvent comme un quartier général quand il visite les fermes-chapelles d'une région.

nombreux!... Mais trente-deux hommes sont comme perdus dans cette immense contrée !

***

Gand-Sainte-Barbe fut fondée le 25 août 1896. Les débuts furent ceux de tout établissement secondaire au Congo. Après deux ans d'existence, la communauté comptait vingt-quatre enfants.

Sept hectares étaient défrichés et plantés, la bananeraie comptait sept mille plantes, et quarante têtes de menu bétail peuplaient l'étable. Déjà huit mille briques étaient faites et bientôt l'on allait commencer les constructions définitives.

A cette même époque, en 1898, le kapita de Gand-Sainte-Barbe, Louis Mambu, était catéchiste régionnaire pour huit villages des environs. Il avait régulièrement ainsi cent quatre-vingt-six assistants à ses diverses instructions.

Une machine à briques permit d'activer les bâtisses et, en 1899, une chapelle avec une petite maison pour les missionnaires de passage était construite.

Le nombre des enfants s'était accru : l'on avait atteint le chiffre de quarante-cinq et il y avait trois ménages chrétiens. En même temps, le troupeau avait prospéré et des cultures splendides s'étalaient au soleil.

« Les enfants de Gand-Sainte-Barbe sont pieux, écrivait le Père Van Hencxthoven. Le soir, après avoir récité les prières de tous les jours, ils ajoutent deux dizaines de chapelet en l'honneur de la sainte Vierge, car ils savent que le mois de mai est spécialement consacré à Marie. Personne ne leur avait dit d'ajouter ces prières. »

Voilà les résultats obtenus en trois ans dans une des grandes fermes-chapelles.

Le Père Sadin la décrivait ainsi en 1905 :

« Voici l'église de Boko, en briques, un petit clocheton la domine ; à droite, les maisons en briques des gens mariés ; à gauche, deux dortoirs d'enfants, également en briques. Encore un pont à passer, puis nous y sommes...

» Cependant nos gamins ont installé nos pliants dans la petite salle du Père. Ceci est charmant, voyez plutôt.

» Derrière la chapelle proprement dite, mais ne formant qu'un avec elle, une salle fermée de trois côtés, ouverte d'un côté.

C'est le réfectoire et la salle où se règlent les palabres. Entre *ce* local et la chapelle se trouve la sacristie, qui sert aussi de chambre à coucher au Père qui vient dire la messe. »

Le Père Hanquet avait fondé le petit poste de Ndolo. Ce fut seulement après deux mois qu'il put y retourner.

« Je vous avoue, écrivait-il, que je m'attendais à retrouver le poste dans l'état où je l'avais quitté. Le Noir, abandonné à lui-même, ne sait que paresser. Aussi, jugez de ma surprise lorsque, débouchant du bois qui précède le village, je me vis en face de vastes cultures, coupées par deux belles allées de bananiers, aboutissant à la ferme-chapelle. Celle-ci est située dans un grand bosquet de palmiers; au milieu est une vaste cour, au centre de laquelle s'élève la croix ; tout autour les habitations et les étables.

» Je n'en revenais pas en voyant le travail exécuté en si peu de temps par une poignée d'enfants.

» Près de 3 hectares défrichés et plantés de patates, d'arachides, de maïs et de haricots, et une grande bananeraie de plus de 2,000 pieds de bananiers.

» Vraiment, le petit catéchiste est un maître-homme ; plein d'activité et d'initiative, il fera de son village un des plus beaux de la région de Ndembo.

» Les indigènes lui ont déjà donné leur confiance et l'ont nommé, peu après son arrivée, chef de leur marché. Il vient de bien mériter de l'Etat en découvrant, dans les bois de Ndolo, des charges de caoutchouc dérobées au gouvernement par un mauvais drôle, qu'il s'est empressé de livrer au bras séculier. L'influence dont il jouit dans la région lui sert admirablement pour faire pénétrer dans les villages notre sainte religion. En l'espace de deux mois, cet enfant de 15 ans est parvenu à apprendre à ses petits moricauds le catéchisme abrégé, dont la connaissance est exigée pour le baptême et la première communion. Ceci est surprenant, lorsqu'on songe que la plupart des catéchumènes mettent près d'un an pour arriver à ce résulat. »

∴

Un dernier exemple tiré d'une lettre du Père Prévers :

« J'accompagnais dernièrement, dans une petite expédition, un représentant de l'Etat.

» Nous passâmes par Verviers-Saint-François. Notre escorte comprenait plus de soixante bouches à nourrir.

» Thomas Maluti, le brave catéchiste du poste, ne fut guère embarrassé. Au bout d'un quart d'heure, nous avions, pour nous réconforter, de beaux régimes de bananes, des paniers de grosses patates, plus un petit bouc comme assaisonnement. Les soldats n'en pouvaient croire leurs yeux !...

» Et les enfants ?... me direz-vous.

» Bien nourri, tout notre petit monde se porte à merveille !

» Il faudrait les voir, la tête proprement rasée, l'œil vif, les membres frottés d'huile de palme, leur corps de bronze luisant au soleil.

» La gloire d'un si beau succès revient sans nul doute à Dieu et à la sainte Vierge, mais une part est due aussi au brave Maluti.

» La modération et le bon sens qui le caractérisent sont reconnus par tout le monde, à commencer par les indigènes.

» Bien qu'il n'eût pas mandat officiel pour faire la police, il intervint dernièrement auprès d'un chef des environs qui se proposait de vendre un enfant.

» Maluti ayant appris son projet de contravention à la loi, se rendit chez le mfumu en question et lui infligea une bonne amende, qu'il vint fidèlement remettre au représentant de l'État lors de son passage à Mbengo.

» Depuis ce jour, il a été chargé par l'État lui-même de régler différentes affaires (1). »

On le voit, la prospérité d'une ferme-chapelle dépend principalement de l'intelligence, de l'initiative, de l'activité du kapita qui la préside.

Tous les Noirs n'ont pas autant de qualités que les catéchistes des postes dont nous venons de parler. On conçoit cependant que le système tende à développer chez les enfants ces vertus : initiative, savoir-faire, prudence C'est ce qui frappe surtout ceux qui étudient le genre de colonisation adopté par les Jésuites au Congo.

Il y a quelques années, M. Buls, ancien bourgmestre de Bruxelles, fit un voyage au Congo. Il y visita diverses Missions, notamment celle des Pères de Scheut et celle des Jésuites.

(1) Lettre du 15 septembre 1898.

Rentré en Belgique, il écrivit ses impressions et les publia dans un ouvrage intitulé : *Croquis congolais*. Après avoir en quelques mots exposé le système des fermes-chapelles, des « Missions-fermes », comme il les appelle, il continue :

« Livrés un certain temps à eux-mêmes, obligés d'attendre de leurs propres cultures et de leurs troupeaux leurs seuls moyens d'existence, les élèves des Jésuites déploient une activité et une initiative qui ne se rencontrent pas chez les catéchumènes des autres Missions; souvent même ils deviennent les chefs et les juges des villages où ils sont établis. »

Cet éloge peu suspect, décerné à des missionnaires catholiques, nous rappelle un vieil apologue persan. Un roi fit un jour venir son ministre :

« Je veux, lui dit-il, récompenser l'homme le plus vertueux de mon royaume Présente-moi une liste sur laquelle tu placeras les dix noms de ceux qui te paraissent les meilleurs »

Or, parmi les noms présentés se trouvait celui d'un des ennemis personnels du ministre.

Le roi loua fort la loyauté de son serviteur, et ce fut cet ennemi qu'il récompensa parce que, disait-il, quand un homme rend témoignage à la vertu de quelqu'un qu'il n'aime pas, ce témoignage vaut double.

CHAPITRE IV

OBSTACLES ET RÉSULTATS GÉNÉRAUX

Obstacles. — Le climat. — Abrutissement et corruption des Noirs. — La maladie du sommeil. — Mauvais vouloir de certains Blancs. — Résultats généraux. — Nombre approximatif des baptêmes. — Résumé.

Il nous reste à parler des divers obstacles qui entravent l'action des missionnaires au Congo, et des résultats obtenus jusqu'ici.

Devant les prêtres colonisateurs se dressent des difficultés de tout genre : c'est d'abord le climat qui épuise les missionnaires et les décime — douze morts en treize ans ! — et laisse les autres affaiblis et énervés par cette chaleur fiévreuse.

C'est ensuite le terrible abrutissement, la corruption de cette malheureuse race noire. Pauvres gens !... On peut, sans les calomnier, les mettre bien bas dans les degrés de l'espèce humaine. En eux, la bête domine presque toujours, et combien écœurante, hélas !...

« Vous voudriez savoir, écrivait le Père Henry Beck, si je n'ai pas encore eu de désillusions ?

» Oui ! j'en ai eu une, et bien forte : c'est par rapport aux Noirs. Depuis des années, j'avais annoté les passages où l'on relevait leurs qualités morales, parce que tant d'autres les décrient. Eh bien ! plus je les connais, plus je dois avouer qu'ils se rapprochent de bien près de la brute : C'est toujours la même histoire, le ventre, rien que le ventre : voilà leur dieu; manger... boire... voilà leur ciel. »



Puis une insouciance complète pour toute chose ; on ne peut jamais compter sur eux ; c'est désespérant ! Pour le moindre motif, ils quittent l'emplacement qu'ils occupent et vont établir leur village ailleurs. Les fermes-chapelles ne peuvent pas rester isolées des hameaux indigènes, puisque les jeunes colons sont des habitants de ces villages. Le Père Hendrickx dut recommencer jusqu'à six fois la fondation d'un même poste. « Ah! nous disait-il, quels garnements ! inconstants comme des papillons ! » Et menteurs ! et voleurs !... on ne s'en fait pas d'idée. Un jour, à Kimuenza, on prend un gamin en flagrant délit de larcin. On le punit : « Eh bien ? volerez-vous encore ? .. — Vous pouvez me tuer si vous voulez, mais je ne cesserai pas de voler ! » Beaucoup de ces pauvres diables sont peu intelligents, presque tous paresseux et lascifs. Et avec

toutes ces belles qualités, ils sont vaniteux et vous prennent des airs de matamore !... Autant de défauts que l'on doit attaquer sans cesse. Les missionnaires en viennent à bout à force de fermeté douce et de patience.

* * *

Hélas ! il est un autre obstacle contre lequel la fermeté ne peut rien ! C'est la terrible et mystérieuse maladie du sommeil.

On en a beaucoup parlé déjà ; on en parlera probablement encore beaucoup, car personne, jusqu'à présent, n'a trouvé de remède efficace pour la combattre. A chaque page, dans les lettres des missionnaires, ce sont de douloureuses exclamations. La maladie du sommeil, toujours la maladie du sommeil !

Une ferme-chapelle est prospère ; la foi se répand dans le pays grâce au zèle intelligent du catéchiste, puis un jour, le pauvre kapita est atteint par le fléau... et tout périclite !

Une semaine, à Kimpako, le Père Hendrickx dut faire chaque jour un enterrement !

Kimuenza dut être abandonné en partie, à cause de l'effroyable mortalité qui dépleuplait la colonie et les environs. Hélas ! ce n'est pas toujours la maladie seule qui emporte les jeunes nègres. Dernièrement, le meilleur catéchiste de la Mission, le brave Patrice, dont nous avons parlé plus haut, fut pris par des anthropophages, tué et mangé !...

* * *

Pourquoi faut-il ajouter qu'a côté de ces obstacles provenant de la nature et des nègres, il en est d'autres qu'occasionnent certains Blancs ?

Nous ne parlerons pas de l'immoralité d'un grand nombre d'agents, commerciaux ou autres, qui, loin de donner le bon exemple aux Noirs, sont de vrais corrupteurs.

Certains d'entre eux sont positivement hostiles aux prêtres catholiques, et par mille tracasseries, tâchent d'enrayer les progrès de leur œuvre.

Ils interprètent arbitrairement et faussement le sens des décrets portés, semble-t-il, en faveur des missionnaires. Pour mettre les Pères à l'abri des vexations, le gouverneur ou le vice-gouverneur a dû parfois intervenir et même déplacer des agents inférieurs.

A côté de ces malveillants, nous sommes heureux de le recon-

naître, il en est d'autres qui se montrent vraiment aimables pour les missionnaires et favorisent leur action de tout leur pouvoir.

La protection de l'État est du reste indispensable. C'est la crainte de ***Bula Matari*** qui empêche une foule de crimes : meurtres, ventes d'hommes, rixes sanglantes entre villages, épreuves du poison, etc. Aussitôt que les fusils ne sont plus là pour inspirer une crainte salutaire, toutes ces horreurs reparaissent ; on l'a vu récemment. De quatre districts, du Kwango Oriental, du Stanley Pool, de Matadi et du Mayumbe, l'État en a fait deux : celui du Mayumbe et celui du Stanley Pool. Les agents Blancs et les soldats ont été retirés de l'intérieur du pays. Aussitôt les chefs nègres ont relevé la tête. Ces moricauds s'imaginaient que les Blancs s'en allaient définitivement, et que par conséquent les mœurs d'antan pouvaient impunément réapparaître.

Espérons que la répression des crimes ne sera pas arrêtée par cette mesure administrative ; sans cela les coutumes barbares, vols, infanticides et le reste reprendront de plus belle dans toute la contrée.

* * *

Il est fort difficile, pour ne pas dire impossible, de se faire une idée exacte des résultats atteints jusqu'ici et du nombre des baptêmes qui ont été conférés depuis les débuts de la Mission. D'après les chiffres officiels, il y a eu en moyenne 600 baptêmes par année Pour treize ans, cela donnerait 7,800 (1).

Ces chiffres ne regardent que les baptêmes conférés par les Pères, les Frères, ou bien par les Sœurs de Notre-Dame. Ils n'indiquent pas ceux qui l'ont été par les catéchistes des fermes-chapelles.

Or, souvent les moribonds font appeler les kapitas, et, par leur ministère, sont régénérés avant de partir pour l'autre vie. En outre, fréquemment, les catéchistes ont l'occasion de faire couler l'eau sainte sur le front des petits enfants agonisants. Sans

(1) Voici les chiffres des quatre dernières années :

Août	1901	à	Août	1902	649	baptêmes.
»	1902	»	»	1903	648	»
»	1903	»	»	1903	642	»
»	1904	»	»	1905	665	»

exagérer, on pourrait donc donner comme nombre approximatif des baptisés en treize ans celui de dix à douze mille.

Ces âmes ont coûté la vie à douze vaillants missionnaires... Est-ce trop? .. Oh ! non !... Jésus-Christ a donné tout son sang !

* * *

Maintenant, nous voudrions résumer cette étude et donner en quelques lignes une idée bien nette de ce qu'est la Mission du Kwango et de ce qu'elle a d'original.

Il y a treize siècles, les moines pénétraient dans l'épaisseur des vieilles forêts de Belgique ; ils défrichaient le sol, fondaient des abbayes et battaient en brèche la barbarie en répandant peu à peu la civilisation et la foi parmi les peuplades germaines et gauloises.

Aujourd'hui, au Kwango, nos Pères ont adopté la même méthode ; ils défrichent le sol, et lentement, mais sûrement, ils élèvent les âmes et les intelligences.

Un second caractère différencie la Mission du Kwango de celles que les Jésuites ont à Ceylan et aux Indes anglaises : c'est le système des fermes-chapelles qui fait avancer de front la culture matérielle et la culture spirituelle et civilise le noir par le noir.

De Kisantu, résidence du Préfet apostolique, part la direction générale. Elle est communiquée aux Pères des autres centres, et par eux atteint les catéchistes et les kapitas des dernières fermes-chapelles.

Tel est le plan à la fois simple et fécond que les Jésuites belges ont adopté dans leur Mission du Kwango. Daigne Dieu, de sa main puissante et paternelle, soutenir l'effort de ses ouvriers et bénir leur travail !

Qu'Il les protège et les garde en vie. La mort vient, hélas ! de frapper parmi eux un coup terrible.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons le décès du R. P. Van Henexthoven, ancien supérieur général et organisateur de la Mission du Kwango.

Il était vraiment un père pour ses pauvres noirs, et dans ces sauvages natures, sa bonté, son inépuisable patience avaient su réveiller une véritable affection.

Sur les côtes de Bretagne, dans les jours de tempête, parfois un grand navire va donner sur les récifs. Pendant des heures il

lutte, mais peu à peu les voies d'eau se font larges et la grande machine lentement s'enfonce. Et durant cette agonie, de la rive, la foule anxieuse des pêcheurs contemple le duel entre l'Océan en furie et le vaisseau en détresse.

De leurs yeux perçants, les marins bretons suivent chaque mouvement, chaque effort.

Tout à coup, là-bas, une fausse manœuvre de l'équipage ; ici, sur la rive, un grand cri : « Les malheureux! ils sont perdus !... »

Alors un vieux pêcheur se retourne vers ses compagnons et simplement il dit : « Les hommes de courage !... »

Et sûr d'être suivi, il prépare la barque de sauvetage. En vain, les mères, les femmes, les enfants tâchent de retenir les maris, les pères.

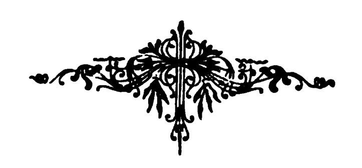
Bientôt à la crête des vagues, la chaloupe danse, secouée par la rafale, tandis que de la grève, la foule angoissée, suit les matelots des yeux et que vers le ciel, de tous les cœurs, la prière monte suppliante.

Dans l'immense continent noir, des millions d'âmes sont en péril et font naufrage.

A la voix du successeur de Pierre, le vieux pêcheur de Galilée, des esquifs sont partis et, malgré les larmes des mères et des amis, les sauveteurs se sont embarqués. Ils travaillent là-bas, au milieu des récifs, malgré les coups de vent, malgré la tempête.

Comme la foule bretonne, regardons-les lutter et prions pour eux !

Qui sait ?... Un jour peut-être, au fond de notre cœur, nous ntendrons, à notre tour une voix qui nous criera : « Allons ! les ommes de courage ! »





La Chine se réveille-t-elle ?

L'Éveil du Géant chinois ». Tel est le titre d'une série d'ar-
les qu'a publiés dernièrement le journal anglais le *Daily Mail.*
titre traduit-il une réalité? Si vraiment il en est ainsi, si le
ouvement de rénovation qui a transformé le Japon s'étend à
it l'Extrême-Orient, cette première moitié du XXe siècle va
us faire assister aux événements les plus considérables qu'ait
s le monde, depuis la découverte de l'Amérique, sinon depuis
chute de l'Empire romain. Mais jusqu'à quel point la Chine
veille-t-elle, ou plutôt se réveille-t-elle vraiment? C'est ce
'il est difficile de savoir des récits des missionnaires, des ingé-
urs, des hommes d'affaires, des voyageurs de toute sorte qui
rendent, de plus en plus nombreux, dans ce pays dont l'accès
'ient de plus en plus aisé.

)u'il y ait quelque chose de changé en Chine depuis dix ans,
ne saurait le contester. Le changement saute aux yeux pour
se rend seulement à la capitale. Il y a dix ans encore, on ne
;nait Pékin que par un pénible voyage à cheval à travers les
drières, ou par une interminable remontée du sinueux Peï-ho,
is les inconfortables jonques chinoises. On arrivait dans une
e où il n'y avait d'autres moyens de transport que l'âne ou la
rrette chinoise, seuls capables de faire traverser au voyageur
rues sans pavage et sans entretien ; on pouvait se loger pas-
lement à condition de trouver de la place dans le petit
el bien tenu de la place des Légations ; mais ce quartier euro-
n se cachait, se terrait pour ainsi dire, et, à l'extérieur, ne

différait en rien des autres; dans les rues, pas plus de police que de voirie; une foule de mendiants exploitant sans vergogne indigènes et étrangers. Aujourd'hui, l'on arrive à Pékin par le chemin de fer en train express ou train de luxe; on trouve à la gare d'excellentes djinrikchas, ou pousse-pousse à la mode japonaise, qui roulent facilement dans les grandes artères bien pavées, un vaste hôtel de premier ordre sinon plusieurs; on voit des agents de police et moins de mendiants, des écoles bien installées, des crieurs de journaux indigènes qui écoulent facilement leurs marchandises. Le quartier des Légations est transformé; les résidences des envoyés de l'Europe ne se cachent plus, elles se montrent; peut-être même se montrent-elles trop; elles sont entourées de remparts de terre et de fossés; au-dessus de la légation italienne se dresse le mât du télégraphe sans fil, qui envoie les messages à travers les airs sans se soucier du *feng-shui*, de la géomancie et du vol des esprits.

Dans l'intérieur aussi, la vieille Chine s'est modifiée; le chemin de fer ne se contente plus de quelques tronçons sur les côtes. il la traverse presque de part en part, de Pékin à Hankéou; on n'a plus peur de lui et on le voudrait déjà dans bien des endroits où il n'atteint pas encore. Dans une réunion de la Société Royale de Géographie à Londres, le colonel anglais Wingate, qui vient de faire un voyage très étendu d'exploration et de levers topographiques dans toute la Chine du Nord, résume ainsi ses impressions : « La masse des Chinois désire des chemins de fer, désire l'exploitation des mines, désire toute espèce de progrès à l'occidentale. Mais il faut, cependant, lui donner le temps de respirer. En 1895 (guerre sino-japonaise) et en 1900 (affaire des Boxeurs), ils ont reçu un coup au-dessous de la ceinture, et, comme un boxeur non entraîné, ils ont à peine eu le temps de retrouver leur équilibre. De l'or, de l'argent, du cuivre, de l'étain, du charbon, dorment sous la surface de leur sol et ils sont aussi désireux d'entrer en la possession de ces richesses avec le moins de frais possible que la plus habile des Compagnies sud-africaines. Mais, jusqu'ici, ils ne savent pas très bien la manière de s'y prendre. Comment sauraient-ils? Pendant la guerre russo-japonaise ils n'ont pas eu de répit : mais ils ont appris quelque chose et commencent à se réveiller de leur rêve. Je me bornerai donc à dire que les Chinois, dès qu'ils comprennent ce que signifient les chemins de fer, en demandent et les apprécient.

Durant nos récents voyages, le peuple et certains fonctionnaires aussi nous ont souvent souhaité la bienvenue, en nous considérant comme des Tich-lou-Kan, comme des fonctionnaires du service des chemins de fer.

Nous avons eu des conversations avec beaucoup de Chinois de l'intérieur et nous les avons trouvés anxieux de voir étendre jusqu'à leurs villes et à leurs villages les chemins de fer, le télégraphe et le service des postes. »

Il y a dix ou quinze ans les populations chinoises n'auraient certes pas exprimé à des voyageurs les sentiments dont le colonel Wingate a recueilli l'expression. Les chemins de fer et autres inventions de l'Occident n'étaient pas désirés, bien au contraire; le peuple obéissait facilement aux suggestions des mandarins et des lettrés qui l'excitaient contre les diables étrangers, importateurs de ces détestables nouveautés et violateurs des vieilles coutumes. C'est qu'alors il ne se rendait pas compte de leurs avantages ; il était facile de lui représenter des choses qu'il n'avait jamais touchées du doigt comme étant purement nuisibles, comme troublant les anciennes habitudes et les traditionnelles croyances sans apporter aucun bénéfice. Aujourd'hui beaucoup de Chinois ont vu poser des rails et circuler des trains. Ils ont constaté qu'il ne s'en suivait aucune catastrophe et que les esprits du ciel, de la terre et des eaux n'en paraissaient point dérangés : ils ont aperçu, par contre, qu'il en résultait des facilités de communications précieuses, que des districts entiers se trouvaient enrichis parce que, de nouveaux débouchés étant ouverts, ils pouvaient étendre leurs cultures et mieux vendre leurs produits. Les mandarins eux-mêmes ont vu que l'administration en devenait plus aisée, ce qui n'est pas, il est vrai, à l'avantage de tous. Le bruit de ces améliorations s'est répandu jusque dans des pays fort écartés de ceux que parcourent actuellement les locomotives. Chez ce peuple pratique et commerçant les chemins de fer n'ont bientôt plus guère connu d'ennemis. Ils sont en Chine, comme nous l'écrivions ailleurs, « les meilleurs missionnaires de la civilisation » (1).

La navigation à vapeur est peut-être moins populaire que les chemins de fer, parce qu'au lieu de nécessiter de grands travaux,

(1) Voir notre ouvrage : *La Rénovation de l'Asie* (Sibérie, Chine, Japon). — Paris, 1904, 4e édition, chez Armand Colin, 5, rue de Mézières.

et, par suite, d'augmenter la demande de main-d'œuvre, elle concurrence directement une industrie chinoise existant déjà, celle du transport par jonques qui occupe un nombreux personnel, dont une fraction risque de se voir enlever son travail par l'usage des grands navires occidentaux. Cependant il y a d'évidentes compensations et les facilités qu'elle donne sont appréciées. Les mines sont logées à la même enseigne que les voies ferrées ; plus encore que celles-ci, elles créent une industrie toute nouvelle et amènent une forte demande de main-d'œuvre (car les exploitations minières chinoises n'ont jamais été que très rudimentaires), aussi les célestes sont-ils fort désireux d'en voir ouvrir. On peut dire qu'aujourd'hui, sauf dans le cas où il en résulterait une diminution brusque de l'emploi de main d'œuvre et la privation pour un grand nombre de gens du travail qui les faisait vivre, tous les progrès matériels de l'Occident peuvent être appliqués en Chine et y seront bien accueillis par le peuple.

Il est d'autres phénomènes qui indiquent des changements assez profonds dans l'ordre moral. Rien n'est plus difficile souvent que de modifier certaines habitudes d'un peuple, qui peuvent être purement physiques et extérieures en apparence, mais qui dérivent de causes mentales intimes et de toute une conception des règles de la vie. La manière de s'habiller et de se tenir est l'une des causes qui tiennent le plus à cœur aux populations, et lorsqu'elles se décident brusquement à les changer, c'est qu'il y a vraiment quelque chose qui se transforme en elles. On sait que les Japonais avaient violemment mécontenté les Coréens lors de l'occupation qui suivit la guerre avec la Chine, en raccourcissant de force leurs tuyaux de pipe, coupant les bords de leurs chapeaux et même leurs cheveux et voulant même modifier leur costume sous prétexte que leur accoutrement habituel les empêchait de travailler. Or, voici que non seulement les Chinois se mettent à couper leurs tresses — l'usage de porter celles-ci ne date que du XVII[e] siècle, — mais qu'un certain nombre commence à s'habiller à l'européenne et qu'un mouvement puissant, qui a déjà obtenu de grands succès, se propage avec une étonnante rapidité pour supprimer l'usage d'atrophier, en les liant, les pieds des femmes, au point d'empêcher complètement celles-ci de marcher. Lancé, d'abord, sous l'influence d'Européens et d'Américains, ce mouvement est, aujourd'hui, devenu vraiment national, et ce sont maintenant des Chinois qui

sont à la tête de la « Ligue contre les petits pieds ». On ne saurait s'exagérer l'importance de pareils faits.

Un autre signe des temps, c'est le mouvement contre l'opium. L'usage de fumer l'opium est un fléau qui correspond en Extrême-Orient à l'alcoolisme en Europe. Un seul pays lui a toujours échappé, c'est le Japon, où le simple fait de fumer ou de détenir de l'opium est puni de la prison, et où ceux qui en vendent ou tiennent des fumeries sont frappés des peines les plus sévères, l'État seul ayant le droit d'en importer ce qui est nécessaire pour les emplois pharmaceutiques. En Chine, au contraire, le mal est général et répandu dans toutes les classes ; mais, de même que l'alcoolisme en Europe, il a des effets plus nuisibles chez les gens peu fortunés, parce qu'ils font usage de produits de qualité inférieure et que, déprimés déjà par une hygiène et une alimentation défectueuse, les organismes appauvris offrent moins de résistance à l'intoxication. L'opium consommé en Chine est, en majeure partie, le produit des plantations indigènes qui couvrent d'énormes étendues dans toute la Chine méridionale et centrale ; mais des quantités considérables en sont aussi importées de l'Inde. La première guerre entre la Chine et l'Angleterre, qui eut pour conséquence l'ouverture de quelques ports, en dehors du port international traditionnel de Canton, eut même pour cause, on le sait, la prétention du gouvernement chinois de mettre un terme à l'importation de l'opium indou. Aujourd'hui le gouvernement de Pékin, ému des ravages de l'opium et frappé de l'exemple du Japon, veut faire disparaître complètement l'usage. Des édits viennent d'être publiés pour le restreindre par degrés, de façon qu'il disparaisse définitivement dans un laps de dix ans. Des négociations sont ouvertes avec l'Angleterre pour l'augmentation des droits sur l'opium et pour la réduction progressive des quantités admises en Chine. Le cabinet de Saint-James semble disposé à faire droit aux demandes de Pékin, pourvu que le gouvernement céleste donne des preuves qu'il est de bonne foi, qu'il entend bien réellement supprimer l'usage de tout opium et non pas seulement augmenter ses ressources ou protéger les plantations indigènes. Sans doute, cette lutte contre le vice national ne pourra être achevée, dans le temps, si court pour la vie d'un peuple, qu'on s'est fixé ; mais c'est déjà beaucoup qu'on paraisse décidé à l'entreprendre et à la pousser activement.

Les succès remportés par ces mouvements contre l'opium et

l'usage barbare de bander les pieds des femmes, la naissance, au moins dans les centres importants d'une véritable opinion publique, la création d'une nombreuse presse indigène, l'extension, le bon fonctionnement et l'utilisation croissante du service impérial des postes, la demande universelle de chemins de fer et de travaux publics montrent qu'en vérité un réveil s'opère en Chine, réveil plus prompt certainement que ne le croyaient ceux-là mêmes qui avaient le plus et le mieux étudié le pays. Le mouvement des esprits, qui est indéniable, a toutefois, certaines conséquences qui l'éloignent du but même auquel il prétend atteindre. Aujourd'hui qu'ils ont découvert la nécessité de transformer beaucoup de choses, les Chinois voudraient le faire à eux seuls. C'est, malheureusement, pour eux impossible. Quelles que soient la rapidité et la dextérité avec lesquelles ils se mettent à de nouveaux métiers — on le voit sur les chemins de fer où déjà la plupart des mécaniciens sont Chinois, — il leur faut cependant le temps de former un personnel, et ce temps est assez long quand il s'agit non seulement de contremaîtres et de bons ouvriers, mais d'ingénieurs et de techniciens de toute sorte. Il leur faut aussi des capitaux qu'ils n'ont pas, et d'ailleurs les capitalistes étrangers peuvent seuls se garantir contre l'intrusion excessive des fonctionnaires chinois, dont les procédés dilatoires et la cupidité risqueraient de faire échouer toutes les entreprises.

PIERRE LEROY-BEAULIEU.





Expédition du major Powell-Cotton. — Le major Powell-Cotton qui, accompagné de sa femme, est arrivé à Rome, après un voyage de vingt-sept mois dans l'Afrique centrale, au cours duquel il a réuni des documents scientifiques d'une valeur supérieure à ceux de ses précédents voyages de 1902-1903, a donné quelques renseignements sur son expédition.

« Après avoir quitté le Soudan, a raconté le major Powell, j'ai fait une exploration approfondie de la partie orientale de l'Etat Indépendant du Congo, à partir de Kiro, où l'enclave de Lado touche au Soudan jusqu'à l'extrémité méridionale du lac Albert-Edouard. Un des traits saillants de notre voyage a été le long séjour que nous avons fait parmi les pygmées et les autres tribus de la grande forêt de l'Ituri. J'ai réuni de nombreux renseignements concernant les peuplades de la forêt, ainsi que des photographies et même des notations phonographiques. Au point de vue scientifique, l'expédition est arrivée à d'excellents résultats, grâce aux facilités exceptionnelles dont elle a joui. Un de mes buts était de pénétrer dans la petite partie du Congo, située au sud de Lado, qui est peu connue, afin d'y chasser le rhinocéros blanc, dont j'ai pu me procurer un superbe spécimen. Les autorités m'ont accordé des permissions qui n'avaient pas encore été données à un étranger, afin que je puisse me procurer un certain nombre d'animaux rares. Il résulte de l'examen auquel on a pu soumettre les animaux que j'ai rapportés de là-bas, qu'ils comprennent six espèces d'animaux des forêts encore inconnues à la science. Ce sont le chat-tigre d'Afrique à pelage foncé, un nouvel animal de la taille d'un

jaguar, le blaireau mangeur de miel, une musaraigne, une antilope armée de défenses et plongeant sous l'eau, un nouveau singe blanc et noir et un grand buffle roux.

Comme tant d'autres voyageurs anglais, je ne suis pas parvenu à apercevoir un okapi vivant, bien qu'à un moment donné, je me fusse trouvé dans la brousse à 20 yards de distance d'un de ces animaux. J'ai envoyé en Angleterre la peau et la squelette d'un okapi adulte, qui, à ce que l'on m'informe, est le spécimen le mieux conservé que l'on y possède jusqu'à présent. Quand j'aurai eu le temps de mettre de l'ordre dans les nombreux renseignements que j'ai obtenus au sujet de ce curieux animal chez les peuplades de la forêt, on pourra, je pense, s'en faire une idée plus complète. »

Au sujet de ses rapports avec les pygmées, le major Powell-Cotton a déclaré ce qui suit : « L'agitation de ces petits êtres, quand ils virent ma femme pour la première fois, fut extraordinaire, car ils n'avaient jamais vu de femme blanche auparavant. Pendant les nombreux mois que nous avons séjourné parmi ces peuplades, nous n'avons jamais eu la moindre difficulté ; j'en ai même employé quelques-unes comme chasseurs. Il m'est souvent arrivé de laisser ma femme seule quand j'allais à la chasse. Elle avait acquis quelque connaissance de la langue indigène et rendait de grands services aux natifs en leur donnant des soins médicaux. En mon absence, elle prenait soin de la caravane et a toujours été traitée avec le plus grand respect par les indigènes. »

Après avoir achevé sa mission dans la forêt, le major Powell-Cotton se dirigea vers le lac Albert-Edouard, où il visita une tribu lacustre, une petite communauté fermée qui passait son existence sur l'eau. Leurs habitations sont bâties sur des plates-formes flottantes, attachées à de longs pieux. Sur les bords de la rivière Sassa, près du lac Albert-Edouard, l'explorateur fut grièvement blessé par un lion atteint d'un coup de feu et échappa à grand'peine à la mort. Quand il eut été délivré, on s'aperçut qu'il portait dix-sept blessures.

Rapport du pharmacien principal pensionné I. FERNEGAN à Halensee-Berlin, sur des expériences relatives à l'expédition d'œufs à couver allemands à Togo.

A la suite d'une entente avec le gouverneur comte Zech, je fis envoyer par l'intermédiaire de la Société de Plantations

Kpeme des œufs à couver provenant de l'établissement d'aviculture du comte Landsberg à Müggendorf.

On expédia en août 50 œufs à couver dont 25 étaient spécialement conservés. Les œufs furent transportés par un employé de la société.

Sur l'ordre du directeur Hupfeld, à Kpeme, on avait tenu des poules couveuses à la disposition.

M. Hupfeld nous a communiqué que six poulets sont éclos Au départ de M. Wockel, chef de plantation, ces poulets se portaient bien.

Malgré la grande perte, M. Hupfeld considère l'expérience comme étant réussie en partie et, partant, importante.

L'expérience a prouvé en effet que les œufs à couver peuvent supporter un long voyage de mer sans se détériorer.

Nous continuerons les expériences avec des œufs de printemps. D'après les expériences faites à Gemen, les œufs d'automne ne se prêteraient pas bien à la couve, parce que les poules sont épuisées par la mue et la longue ponte.

Par l'introduction d'œufs à couver allemands, de bonnes races pondeuses peuvent être mieux importées que par l'importation de poules vivantes.

Il est plus que probable que les poussins produits par des œufs à couver à Togo même s'acclimateront mieux que les races introduites de l'Allemagne, d'Italie et des Iles Canaries qui, la plupart du temps, arrivent affaiblies après un long trajet de mer et succombent plus vite aux dangers du climat, abstraction faite de ce que la perte en poules est très grande pendant les voyages de mer, ainsi que l'expérience l'a prouvé.

L'introduction de bonnes races constitue un avantage pour la nourriture de l'Européen. Le jaune d'œuf, à cause de sa contenance en lécithine et en acide phosphorique, est surtout d'une grande importance pour l'alimentation entre les tropiques. Il rend le corps résistant. Il est recommandé pour l'Européen de prendre tous les jours quatre jaunes d'œufs bien battus avec du sucre en guise de prophylaxie. Il est avantageux aussi d'avoir un marché d'œufs pour les vapeurs passant par Togo, Lomé et Amcho.

Peu à peu et au fur et à mesure du développement de l'élevage des poules à Togo, l'exportation peut également se développer.

L'Allemagne importe chaque année pour plus de 100 millions de marks d'œufs et pour 100 millions de poules. Vu l'augmentation de la population, la consommation des œufs et des gallinacées augmentera encore chaque année.

L'industrie, la fabrication des papiers albuminés, l'imprimerie sur tissus, la fabrication du cuir à gants, les fabriques de produits chimiques emploient aujourd'hui pour beaucoup de millions d'albumine et de jaune d'œufs.

Cette consommation aussi va augmenter. Aujourd'hui on importe l'œuf technique, surtout de la Chine et de la Galicie. La Russie seule a introduit en 1903 pour 55.2 millions, l'Italie pour 4.7 millions de marks d'œufs. L'on pourrait introduire le blanc et le jaune d'œuf technique du Togo de l'Est Africain et ce à l'état sec.

La nourriture, telle que le maïs, les patates, etc., y est bon marché ; en conséquence, les conditions primordiales pour l'élevage y sont favorables. La chose principale est l'introduction de bonnes races pondeuses qui pourraient servir de croisement avec les races indigènes et les pintades qui se trouvent dans l'Hinterland du Togo.

Comme la chimie possède des procédés de conservation qui permettent de tenir les œufs en état frais pendant des mois, on pourrait même penser à introduire en Allemagne les œufs servant à l'alimentation et qui y manquent.

J'ai pris avec moi, au Cameroun, à titre d'essai, des œufs allemands conservés. Je fis cuire ces œufs à Buca, en présence de M. le Gouverneur et du comte d'Oberndorf, et ils ne se distinguèrent pas des œufs frais de Buca. Je fis analyser chimiquement des œufs conservés de six mois par le Dr Dietrich à Helfenberg.

Le blanc et le jaune ne différaient pas du tout, au point de vue chimique, du blanc et du jaune frais.

Il n'y a donc rien à objecter, au point de vue de la chimie alimentaire, si les œufs de Togo sont introduits au marché allemand avec l'indication : œufs conservés.

J'applaudirai surtout si les Sociétés des Missions s'occupaient de la question des œufs dans les colonies. Les missions pourraient établir des avicultures modèles et faire développer en peu de temps, et moyennant de couveuses artificielles, l'élevage des poules à Togo et dans l'Est-Africain; enseigner aux nègres et leur faire comprendre que le vol des poules est un gros péché.

C'est ici que les missions, catholiques comme protestantes, peuvent agir de commun accord en éducateurs.

Le gouvernement peut encourager la chose par l'octroi de fonds destinés à favoriser les établissements d'aviculture coloniaux.

Les primes devraient être de 500 marks pour les Européens et données par le gouvernement à ceux des éleveurs dont l'établissement serait régi d'après les points de vue pratiques, non seulement en ce qui concerne les espèces exclusivement pondeuses et les races fournissant la chair à manger, mais aussi les croisements. Il en serait de même pour l'hygiène des poules, pour les bâtiments, la comptabilité et la rentabilité.

Pour l'encouragement des propriétaires noirs, des primes de 100 marks devraient récompenser la ferme d'élevage la mieux établie. C'est ici qu'un prix de l'Empereur et de l'Impératrice pourrait être très avantageux. Il produirait des miracles sur la population indigène et les commerçants mahométans-haoussas en répandraient le bruit à travers toute l'Afrique. Les commandants de districts devraient faire les propositions de primes. Une commission, nommée par le gouvernement, devrait inspecter annuellement les établissements d'aviculture de la colonie et dresser un rapport sur le résultat de leurs observations. Les vols de poules par les nègres devraient surtout être punis sévèrement.

Le système introduit à la ferme du comte de Landsbery peut servir de modèle. Là, plus de 3,000 poules courent librement dans les champs de pommes de terre, les prairies et les bois. On n'y a constaté aucune maladie épidémique depuis quatre ans.

La poule demande la liberté. C'est pour cela que les colonies avec leurs grands champs se prêtent surtout à la création des établissements d'aviculture.

Pour le Cameroun, j'ai recommandé de tenir des poules pour combattre certains insectes, etc., attaquant les plantes. Sur chaque dépendance, des plantations doivent être établies pour que les poules, en cas de pluie, de ponte et de couvée, puissent y trouver abri.

Asie

L'influence germanique en Chine. — M. Roberto Pescio, le délégué commercial Allemand à Hong-Kong, dans son dernier rapport au Ministre des Affaires étrangères, après avoir donné de nombreux renseignements sur le mouvement du district qui compte dès à présent un des plus grands entrepôts du monde, insiste sur le développement des influences exercées par les différentes puissances, et surtout par l'Allemagne qui acquiert une position de plus en plus prépondérante.

Admirablement secondée par le service postal et commercial du « Norddeutscher Lloyd », savamment raccordé aux chemins de fer de la métropole, l'Allemagne a établi en peu d'années des relations commerciales très importantes dans les différentes parties de la Chine. A Shanghaï, il y a deux sociétés anonymes allemandes au capital de 238,000 dollars ; il y a, en outre, des firmes intéressées dans la manufacture du coton pour 2 millions 380,000 dollars, dans celle de la soie pour 1,500,000 dollars et dans les farines pour 1,500,000 dollars. Le nombre total des firmes allemandes à Shanghaï est de 68 avec un chiffre d'affaires de 28,560,000 dollars. A Tientsin, il s'en trouve 29, à Canton 12, à Cefu 4, à Amovy 4 ; de nombreuses autres encore à Fuceu, Hankow et ailleurs.

La proportion du travail de ces firmes est d'environ 22 p. c. de la somme totale des affaires de Shanghaï, de 60 p. c. des importations de Tientsin, de 50 p. c. des importations et de 15 p. c. des exportations de Canton. Les exportations de l'Allemagne en Chine sont montées, pendant l'année 1904, à 52,850,000 marks, d'après les dernières statistiques officielles qui signalaient une augmentation incessante sur les années précédentes.

Cette augmentation constante est une cause de graves préoccupations pour l'Angleterre, laquelle, quoiqu'ayant encore une suprématie absolue dans le commerce européen avec la Chine et maintenant intacts les monopoles de divers produits, ressent quand même la concurrence de cette puissante rivale.

Il est difficile d'estimer ou de réduire en chiffres statistiques les possibilités immenses qu'offre la Chine aux nations manufac-

:res de l'Europe. Pourtant, quand on pense qu'elle offre ›re un terrain presque vierge, que le peu de ports ouverts elations avec l'Europe représentent un commerce qui monte à des millions de livres sterling, il est facile de prévoir que s un avenir peu lointain il n'aura pas de limites.

'activité dans la construction des chemins de fer en Chine dant le dernier decennium représente en elle-même un grès dont on n'avait pas d'idée, et les résultats auxquels on .t s'attendre lorsque les divers centres de commerce de la ne seront reliés entre eux par des réseaux de chemins de fer, c débouchés à la mer, seront certes supérieurs à toutes les visions.

:n créant des facilités de communication, l'on crée de nou- .ux besoins et, de même, avec les nouveaux besoins, se 'eloppe le commerce. Et les besoins qui peuvent se créer en ine sont si variés, et la Chine est jusqu'ici si en arrière en ustries et manufactures, que pour de longues années encore : devra s'adresser à l'Europe pour les satisfaire. Des chemins fer, des travaux publics, des lignes télégraphiques, œuvres rt, routes, ponts, et des centaines d'autres nécessités suivent près l'ouverture d'un pays à la civilisation moderne.

.a Chine a encore besoin de tout et ce sont les nations 'opéennes qui peuvent satisfaire à la plus grande partie de ; besoins.

Océanie

Nouvelle-Guinée hollandaise. Exploration. — Au mois ›ctobre 1906, le vapeur *Valk*, accompagné d'une flotille de aloupes, a fait une reconnaissance des rivières Oetoembowé, i se jettent dans la Baie Orientale, située sur la côte sud-ouest la Nouvelle-Guinée. Il s'agissait de rechercher si ces rivières uvaient servir de moyen d'accès aux montagnes du centre de :.

.a plus méridionale des rivières Oetoembowé a été navigable ır le *Valk* sur une distance de 50 milles anglais, et pour la loupe à vapeur, dont le tirant était de 4 pieds, sur une gueur de 23 milles plus loin. La rivière, située au nord, a pu remontée par le *Valk* sur 61 milles et par la chaloupe sur

21 milles plus loin. Le point le plus éloigné atteint sur la rivière méridionale se trouve situé à 50°51'47" de latitude sud et à 138°44'21" de longitude ouest, tandis que celui de la rivière septentrionale se trouve à 50°15'26" latitude sud et à 138°49'46" longitude ouest.

Le bassin des deux rivières fait l'impression d'être fortement peuplé. Les bateaux passèrent devant un grand nombre de kampongs, dont plusieurs comptaient de 40 à 50 maisons, et qui sont situés la plupart du temps près de l'embouchure d'un affluent. L'expédition a eu différentes fois des rapports avec des indigènes, mais ils n'ont été que superficiels. A son approche, les natifs donnèrent des signes d'étonnement et d'effroi, frappèrent leurs canots avec leurs rames, poussèrent des cris assourdissants et lancèrent des jets de cendres et de chaux à l'aide de leurs sarbacanes, mais sans prendre la fuite.

Après quelques moment d'hésitation, ils se décidèrent à s'approcher dans leurs canots, et il se fit alors un commerce d'échange trés animé ; les indigènes offraient leurs armes, y compris des lances et des poignards en os de casoar bien sculptés, qu'ils confiaient sans défiance aux gens de l'équipage.

Bien qu'aucun signe d'animosité n'ait jamais été relevé de la part des indigènes, qui étaient cependant toujours armés, il était bon d'être sur ses gardes, en présence de leur avidité et de leur importunité. Un jour où le *Valk* avait jeté l'ancre, il reçut la visite de 25 canots portant environ 240 hommes, qui se dirigèrent vers lui avec tant d'impétuosité que le commandant crut utile de faire tirer quelques coups de feu en l'air pour les intimider. Cette attitude les détermina à rejoindre leur kampong.

Il n'est pas douteux que ces gens ne soient des coupeurs de têtes, car, à deux endroits, l'expédition a vu des têtes fixées au bout de pieux. Au point de vue ethnique il ne semble pas qu'il y ait des différences entre les indigènes de l'embouchure et ceux qui vivent en amont de la rivière. Par contre, ils se différencient beaucoup des Kaja-Kaja de la côte méridionale. Leur taille est moins élevée que celle de ces derniers, quoiqu'ils soient élancés, souples et muscleux. Ils portent les cheveux tres courts, mais ne s'ornent le corps d'aucun autre objet que de plumes et de bracelets tressés. Les femmes portent des pagnes, mais les hommes vont absolument nus. Ces indigènes parlent avec grande volubilité et leur langage était incompréhensible pour les Kaja

qui accompagnaient l'expédition. Leurs maisons sont bâties sur des pieux, parfois à trois ou quatre mètres de hauteur La toiture et les murs consistent en feuilles de sagou et la carcasse en troncs d'arbres. L'espace qui se trouve au-dessous de l'habitation est fermé à l'aide de troncs d'arbres assez gros et placés horizontalement. Les maisons n'ont qu'une pièce très vaste, munie de plusieurs portes et occupée par plusieurs ménages. Les petites maisons n'hébergent qu'une ou deux familles.

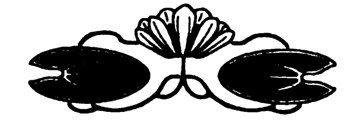
A l'extrémité du village se trouvent des postes d'observation placés à 4 ou 5 mètres de hauteur. Les bonnes sortes de bambous doivent être rares, car on n'en observe ni dans les maisons des indigènes ni aux proues de leurs canots. Le kampong est entouré de sagoutiers, d'espèces inférieures de pisang et d'arbres kloewé, tandis que les cocotiers ne se rencontrent qu'à l'état por adique. Les indigènes pourvoient à leur subsistance en cultivant le sagou, en chassant le casoar et en pratiquant la pêche ; à cet effet, ils bloquent les criques et se servent de dards.

Dans le voisinage d'un kampong abandonné et ruiné, on en rencontre toujours un nouveau. L'ancien a probablement été déserté par crainte de maladie ou par superstition.

Les rives sont couvertes d'une épaisse végétation, parmi laquelle dominent les rigophores, mais qui à mesure qu'on s'avance, cède la place au bois de construction : le niboeng, le pinang sauvage. le petapang et le sage, entre lesquels poussent avec vigueur des rotangs, qui rendent le passage difficile. On ne remarque pas ici les étendues d'alang-alang et d'eucalyptes qui sont si caractéristiques sur la côte sud. Les terrains du rivage, qui, dans le cours inférieur, sont bas et boueux, se relèvent en amont et deviennent riches en humus. Pendant les dix derniers milles du trajet en chaloupe sur la rivière septentrionale, les rives se relevèrent de 3 à 4 mètres au-dessus du niveau de l'eau. Au cours d'une reconnaissance, le sol à l'intérieur des terres semblait être encore plus élevé. Dans le cours supérieur de la rivière, des bancs de gravier furent découverts ainsi que des blocs détachés de charbon inférieur.

Durant le voyage en chaloupe, les montagnes furent toujours, malgré le ciel couvert, visibles au nord et au nord-est. A l'aide d'une lunette, on pouvait apercevoir les arbres qui se trouvaient sur la crête des montagnes. La distance du point extrême de

navigation au pied des montagnes peut être évaluée à tr
quatre jours de marche de 20 kilomètres. Il y a lieu de
que la rivière septentrionale convient comme voie d'accè
les terrains élevés, qui conduisent à la région montagneus
la partie orientale des montagnes neigeuses qui se dress
nord de cette dernière.





BIBLIOGRAPHIE

A People at School, par H. Fielding-Hall. Un vol in-8 de 286 p. — Londres, Macmillan and C°, 1906. Prix : 19 sh.

Il s'agit dans cet ouvrage du peuple birman, dont l'Angleterre a entrepris en quelque sorte l'éducation. L'auteur a divisé son livre en deux parties : la première a pour objet de faire connaître l'état actuel de la Birmanie, d'après les observations personnelles de l'auteur. La seconde, qui débute par un chapitre fort intéressant sur l'esprit de la colonisation britannique dans l'Inde, est d'une portée plus théorique : les institutions, le caractère du peuple et l'influence du bouddhisme y sont fort bien analysés.

The Desert and the Sown, par Gertrude Lowthian-Bell. Un vol. in-8 de 340 pages avec environ 150 illustrations et une carte. — Londres, W. Heinemann, 1907. Prix : 16 sh.

Beau livre d'une voyageuse hardie et érudite, qui a parcouru la Syrie de Jérusalem à Antioche. La forme littéraire a été soignée autant que le côté artistique de l'édition ; les nombreuses illustrations sont remarquables à tous les points de vue. Au point de vue du fond et de l'intérêt scientifique, l'ouvrage se recommande surtout aux archéologues, mais on y trouve aussi de bonnes observations sur les populations que l'auteur a vues de très près.

The Imperial Tariff for 1907, par T. E. O'Reilly. Un vol. in-32 de 314 pages. Londres, Eyre et Spottiswoode, 1907.

Ce recueil contient, avec les tarifs douaniers, la collection complète des lois et réglements concernant l'importation en Angleterre et le régime des entrepôts, ainsi que l'exportation et le transit de toute espèce de marchandises. Un appendice renferme la liste complète des ports coloniaux et étrangers, indiquant les pays auxquels ils appartiennent. L'impression très dense de ce petit volume a permis d'y concentrer une masse énorme de renseignements de la plus grande utilité.

A Historical Geography of the British Colonies. Vol. I *The Mediterranean and Eastern Colonies*, par C P. Lucas. — Seconde édition revue par R. E. Stubbs. Un vol. in-18 de 304 pages avec 13 cartes. — Oxford, Clarendon Press, 1906.

Nous avons, il y a quelques années, fait connaître les excellents travaux de M. Lucas. La seconde édition de ces études, dont le plan général n'a pas été modifié, a été soigneusement tenue au courant à l'aide de renseignements fournis par les fonctionnaires du service colonial. Le premier volume est consacré aux îles de la Méditerranée et aux colonies orientales, c'est-à-dire aux possessions asiatiques en dehors de l'Inde.

Ein Land der Zukunft. *Ein Beitrag zur näheren Kenntnis Argentiniens*, par un officier allemand. — Un vol. in-8°, de 275 pages, avec 100 illustrations et une carte. — Munich, *Verlag von « Süd-Amerika »*.

L'auteur anonyme de ce livre est un officier allemand, qui a passé plusieurs années dans la République Argentine, en qualité d'officier d'instruction à l'Académie militaire de Buenos-Ayres. A raison de ses fonctions, il a été amené à faire des voyages d'instruction et de longs séjours au camp dans les provinces intérieures. Son livre nous fait mieux connaître que tout autre la vie des gauchos et des populations agricoles.

Argentina. *The Land of To-Morrow*, par Robert F. Elder, de la *Missionary Union*. — Broch in-8°, de 60 pages. — Londres, S. W. Partridge and C°, 1907.

Ce petit traité, comme l'ouvrage précédent, célèbre l'avenir de la République Argentine, mais en se plaçant au point de vue spécial de la *Missionary Union*. Il forme un numéro spécial de l'organe de celle-ci, la revue *Regions Beyond*.

Memoria de la Delegacion de la Republica Argentina, *presentada a la tercera Conferencia internacional americana reunida en Rio-de-Janeiro* (juillet et août 1906). — 153 pages in-8°. — Rio-de-Janeiro, Imprensa Nacional, 1906.

C'est à l'obligeance de M. Carlos Lix Klett, consul général de la République Argentine à Rio-de-Janeiro, que nous devons la communication de ce mémoire important, qui renferme les travaux de la Commission argentine au dernier congrès américain, et présente un tableau remarquable du développement de la République.

Nyasaland under the Foreign Office, par H. L. DUF, 2e édition. — Un vol. in-8°, de 422 pages, avec 17 illustrations et une carte. — Londres, Georges Bell and sons, 1906.

L'excellent ouvrage de M. Duf, dont nous avons rendu compte peu après son apparition *(Bulletin* de février 1904, page 161) vient d'avoir une nouvelle édition. L'auteur y a ajouté une introduction relatant les changements survenus dans le protectorat du Nyasaland, où des progrès importants ont été réalisés depuis peu. A remarquer les considérations émises dans ce chapitre sur les difficultés de la question du travail indigène.

Die Gründung von Deutsch-Ostafrika, par le Dr Carl PETERS. — Un volume in-12, de 276 pages, illustré. — Berlin, C.A Schwetschke und Sohn, 1906.

Cet ouvrage, d'un des fondateurs de la puissance allemande en Afrique, a paru au plus fort des controverses sur la politique coloniale. Il constitue à la fois une apologie de celle-ci et une autobiographie. Le talent de l'écrivain le recommande autant que l'importance du sujet traité.

Bebel oder Peters. *Die Amtstätigkeit des Kaiserl. Kommissars Dr Karl Peters um Kilimandjaro 1891-92.* par W. VON KARDOFF. — Broch. in-12, de 50 pages. — Berlin, C. A. Schwetschke, 1907.

Schmidt contra Roeren. *Unter dem Kaudinischen Joch, Ein Kampf um Recht und Ehre.* par Geo. A. SCHMIDT. — Broch. in-12, de 71 pages. — Berlin, C. A. Schwetschke und Sohn, 1907.

Ces deux brochures se rattachent à la polémique électorale qui vient d'agiter l'empire allemand. Elles combattent vivement les adversaires de la politique coloniale.

The Egypt of the Future, par Edward DIGBY. Un vol. de 216 pages, édité par Heinemann, à Londres, 1907. — Prix : 3 shillings 6 d.

Cet ouvrage est intéressant; émané d'un Anglais, il contient la critique assez serrée de l'activité anglaise actuelle en Egypte. Tout en reconnaissant la valeur de la personnalité de lord Cromer, il adresse de nombreuses réserves à son système de politique et d'administration. Il estime que la tendance est trop autocratique. trop exclusivement britannique, qu'on ne recourt pas assez à la coopération de l'élément indigène dans la conduite du pays ; il estime dangereux l'imprécision et le vague de la situation internationale au point de vue de la légitimité de la situation occupée en Egypte par l'Angleterre.

Prosa und Poesie der Suaheli, par le professeur D.-C. VELTEN. Un vol de 443 pages, édité par l'auteur M. Velten, à Berlin, 1907. — Prix : 7 Mark 50.

L'auteur est professeur de Swahili (langue commerciale de l'Afrique Orientale) au Séminaire des Langues orientale, de l'Université de Berlin. Nous avons déjà signalé ses remaquables travaux, notamment sa grammaire Swahili. Aujourd'hui il publie une Anthologie de la Prose et de la Poésie Swahili. Outre le mérite de conserver des traditions littéraires intéressantes, le livre est une illustration des règles grammaticales et syntaxiques formulées par l'auteur dans ses autres écrits.

Ritters Geographisch-Statistiches Lexikon, 9e édition, par J. PENZLER. Deux volumes, in-4, de 1248 et 1360 pages, édités par Otto Wigand à Leipzig, 1905-1906.

Le recueil géographique et statistique dressé par le célèbre géographe allemand Ritter jouit d'une réputation universelle bien méritée.

Sa neuvième édition, qui vient de paraître, a tous les mérites de ses devancières. Nous avons vérifié pour la Belgique un grand nombre d'indications et nous avons été frappés de la multiplicité extraordinaire et de la vérité des rubriques qui y ont été consacrées.

L'ouvrage est le recueil alphabétique de tous les noms géographiques connus dans le monde entier. Les nations, peuples, fleuves principaux, villes importantes, etc., etc., bénificient d'une notice, géographique, politique et statistique, étendue. Tout cela

est rigoureuseusement scientifique ; les renseignements sont vérifiés, contrôlés à la lueur d'une critique serrée et minutieuse. L'ouvrage est une remarquable contribution de la science allemande aux connaissances géographiques.

Congrès colonial de 1906. Analyse des travaux. — Un vol. de 401 pages, édité par le Secrétaire général des Congrès coloniaux français, à Paris, 1907.

Le Comité des Congrès coloniaux français a tenu son quatrième Congrès du 18 juin au 23 juin 1906. Le compte rendu de son activité vient de paraître; il montre que le Congrès colonial français de 1906 a, dans une mesure appréciable, contribué à faire évoluer les colonies nationales vers une ère de plus en plus brillante de grandeur et de prospérité ; les vœux du Congrès sont des graines qui trouveront la terre pour y germer et où ils porteront des fruits.

Au Maroc. Dans l'intimité du Sultan, par Gabriel Veyre. Un vol. de 278 pages, édité par la Librairie Universelle, à Paris, 1906.

M. Gabriel Veyre, ingénieur de Sa Majesté Chérifienne, fut appelé au Maroc par le sultan pour répondre à une fantaisie du souverain, la passion de la photographie; il fut son professeur dans l'art de surprendre le cliché, de le développer et d'en tirer des copies positives. Cela lui donna l'occasion de pénétrer partout dans le palais, de rapporter des détails curieux sur la vie et la mentalité d'un potentat musulman. L'auteur eut, d'ailleurs, le mérite de tirer parti de la tendance du sultan à se livrer à des amusements européens (photographie, billard, automobilisme, cyclisme, électricité de curiosité), pour l'amener à vouloir connaître nos inventions modernes et à les appliquer dans son empire.

Mangeurs et fumeurs d'opium, par le Dr E. Jeanselme. Une brochure de 61 pages, éditée par A. Colin, Paris, 1907.

État de Californie, en 1870, par le Dr Ed. Gros. Un vol. de 217 pages, édité par l'Imprimerie Studer, à Genève, 1905.

L'auteur a fait tirer à un très petit nombre d'exemplaires l'ouvrage que nous analysons et qui est un récit très simple, mais de caractère très sincère, des impressions ressenties par lui il y a plus de trente années en Californie et confirmées par un second

voyage récent. Dire ce que l'on a vu, le décrire avec vérité, sans réminiscences de la littérature sur le sujet que l'on traite, est un mérite plus rare qu'on ne le pense et dont il faut féliciter l'auteur.

Panama. The Isthmus and the Canal, par C.-H. Forbes Lindsay. Un vol. de 368 pages, édité par The John Winston Co, à Philadelphie, 1906. — Prix : un dollar.

Dans ces pages l'auteur a relaté l'histoire du canal de Panama depuis les premières explorations jusqu'aux temps contemporains en évitant autant que possible l'aridité du langage technique.

Le plan, définitivement adopté par la Commission du canal, est exposé en détail avec des cartes explicatives; il en est de même du projet contraire qui a été sacrifié. L'ouvrage est puisé aux meilleures sources et mérite toute confiance.

La Traite Négrière aux Indes de Castille — Contrats et traités d'Assiento, par Georges Scelle. Deux volumes de 845 p. et 715 p, édité par L. Larose et L. Tenin, à Paris, 1906. — Prix : 30 fr. les deux volumes.

A qui s'occupe d'histoire diplomatique, le mot d'Assiento est familier. Au traité d'Utrecht du début du XVIIIe siècle, les Anglais obtinrent le privilège exclusif de fournir de nègres les colonies espagnoles de l'Amérique et c'est ce privilège qu'on appelle l'Assiento: il se continua pendant trente années.

Ils attachaient une grande importance à la possession de ce commerce, qui, joint à la faculté qu'on leur octroya d'envoyer chaque année un vaisseau de marchandises, connu sous le nom de vaisseau de permission, leur fournit l'occasion d'inonder de leurs produits manufacturés les marchés du nouveau monde, d'en rapporter de grandes richesses et de rompre les mailles étroites du pacte colonial espagnol. L'histoire administrative de la traite espagnole, des Assientos qui existèrent avant et après le traité d'Utrecht, histoire entièrement ignorée, occupe l'important ouvrage que nous analysons. L'activité espagnole, qui, à l'origine, s'était chargée elle-même de fournir la main-d'œuvre aux colonies, s'affaiblit bientôt ; elle dut ouvrir ses domaines aux auxiliaires dangereux. Portugais, Hollandais, Anglais, Français, qui tous cherchèrent à accaparer un trafic qui leur ouvrait la porte de l'Amérique : mais elle restait maîtresse, n'abdiquant pas ses droits de souveraineté.

Dans une phase subséquente, l'Assiento prend un caractère international, l'Espagne fait des privilèges si recherchés de l'Assiento un pivot de sa politique ; elle y voit une planche de salut pour les difficultés de sa politique européenne, ces privilèges ne sont plus concédés par des contrats entre l'Etat espagnol et des particuliers étrangers, mais sont devenus des droits internationaux accordés par des traités, une vraie abdication de souveraineté. La dernière partie du livre montre quelle arme commerciale les étrangers ont su en faire et comment effrayée de se voir dépossédée des profits de ses colonies, l'Espagne en revint aux contrats de droit public interne,c'est-à-dire à son point de départ. Cette histoire de l'esclavage dans les colonies espagnoles est purement politique, le pointde vue économique n'a pas été traité. Avant M. Scelle, on ne connaissait presque rien des contrats d'Assiento, on les connaît à présent, et l'on voit que cette fourniture de la main-d'œuvre noire aux Indes Occidentales fut l'une des plus graves préoccupations de la monarchie espagnole. Ce n'est pas sans une vive curiosité et sans une très réelle émotion que l'on voit un chercheur remuer ainsi les cendres du passé ; le grand service que M. Scelle a rendu est de montrer la place considérable occupée par la question de l'Assiento du XV[e] au XVIII[e] siècle ; il a apporté sa pierre à l'édifice du droit international. Il a droit à nos félicitations et à nos remercîments.

A travers l'Amérique du Sud-Equateur, Pérou, Amazone, par J. DELEBECQUE. Un vol. in-16 de 313 pages, édité par Plon Nourrit et Cie, à Paris, 1907. — Prix : 4 francs.

Le récit de voyage de M. J. Delebecque se distingue nettement, par la précision du trait et la sobriété du détail, des odyssées merveilleuses de maint globe-trotter visant à l'effet plutôt qu'au résultat. A beau mentir qui vient de loin, dit le proverbe. Grâce à ce livre d'une sûre documention, accompagné de cartes explicatives, le lecteur sera en possession d'une description conciencieuse et habilement nuanéée des Andes, de l'Equateur, du Pérou. Un chapitre émouvant entre tous, et plein de renseignements inédits, est celui où l'auteur raconte sa vertigineuse descente des torrents de la région du haut Amazone sur un frêle esquif indien. En somme, une œuvre de savoir sincère, très utile pour fixer notre jugement sur la valeur des sociétés sud-américaines.

Lâchons l'Asie. Prenons l'Afrique, par Onésime Reclus. Un vol. de 303 pages, édité par la Librairie Universelle à Paris, 1904. — Prix : fr. 3.50.

Où renaître? demande Reclus à la nation française. Et il répond en Afrique ; il montre que ce serait folie pour la France de disperser ses efforts, de disputer la suprématie en Orient à d'autres races mieux qualifiées pour l'y exercer. Mais en Afrique de Gabès à Mogador, d'Alger au Zambèse et au Congo, il y a place pour un empire gaulois prospère à condition de respecter le temps et le milieu, de ne pas avoir la folie de les brusquer car on ne peut rien contre eux et sans eux. Livre d'idées générales intéressantes, en un style emporté et imagé propre aux écrits de O. Reclus.

The Dominion of Canada With New-Foundland and an Excursion to Alaska, par Karl Baedeker. Un vol. de 331 pages avec 13 cartes et 12 plans (3e édition), 1907, édité par Baedeker, à Leipzig. — Prix : fr. 7.50.

Baedeker consacre au Canada, à Terre-Neuve et à l'Alaska, un volume de son excellente collection de guides pour voyageurs. Des travaux de ce genre sont peut-être plus utiles encore pour un pays comme le Canada que pour tout autre. L'éditeur s'est inspiré à toutes les sources de renseignements : aux autorités officielles, directions de railways, bibliothécaires du Parliament office de Ottawa et à un nombre de particuliers des plus distingués qu'il cite dans sa préface et auxquels il rend un hommage mérité, Nous aurons dit du livre tout le bien qu'il mérite, quand nous affirmerons qu'il n'est pas au dessous de ses aînés de la collection des guides Baedeker.

Deutsch Ostafrika. par H. Paasche. — Un vol. de 430 pages et 18 illustrations, édité par C.-A. Schwetschke et fils, à Berlin, 1906. — Prix : 8 marks.

Cet ouvrage a été fait par le Vice-Président du Reichstag allemand ; il a un grand intérêt; bien que l'auteur n'ait passé que trois mois dans l'Afrique orientale allemande, il a su réunir une quantité de faits économiques et s'assimiler des impressions éxactes en nombre considérable à cause de sa science d'économiste et de son expérience de choses tropicales acquise dans les Indes occidentales ainsi que de sa connaissance approfondie de la littérature sur le sujet qu'il traite.

Le livre contient deux parties ; la première descriptive con-

sacrée au voyage proprement dit, la deuxième à l'avenir réservé aux cultures principales. L'ouvrage avec sa valeur critique aura une influence sur le développement des colonies allemandes ; la personnalité parlementaire de l'auteur assure à ces pages un accès dans des milieux assez fermés aux choses de la colonisation. Le planteur s'intéressera surtout aux chapitres réservés à la culture de l'agave, du chanvre, du caoutchouc, du café, du coton, du coco, de la canne à sucre, à l'exploitation forestière, à la production des matières tanniques, à ceux relatifs à la petite colonisation par l'élément blanc et à la question foncière.

Die parlamentarische studienreise nach West und Ostafrika. Reisebriefe, aus Togo, Kamerun and Deutsch Ostafrika, par O. ARENDT. — Un vol de 174 pages, édité par Schwetschke et fils, à Berlin, 1906.

L'auteur appartient au Parlement allemand et à la Chambre des députés de Prusse ; il a réuni en un volume les lettres qu'il a écrites lors des deux voyages de la Commission parlementaire allemande dans les colonies de l'Empire en Afrique. Elles avaient paru d'abord dans le *Tägliches Rundschau*, et eurent le mérite de résumer pour les collègues de l'auteur au parlement, les questions coloniales africaines dont ils se seraient sans doute abstenus de prendre connaissance dans la littérature coloniale trop compacte et trop disséminée. L'auteur estime que le peuple de sa patrie ne connaît pas assez les colonies nationales ; celui qui comme lui fait ce voyage en revient comme leur ami et défenseur. L'auteur n'entre pas dans les détails de la culture ; néanmoins il traite incidemment des plantations de coco et de coton au Togo, et de cacao au Kamerun, de sizal et de caoutchouc à Tanga, de café dans l'Usambara etc., etc.; de sorte que le livre est recommandé non seulement au colonial mais encore au planteur.

An Indian Dream. — Une brochure de 42 pages, par LUCY GUINESS.
Across India at the Dawn of the 20 Century, par LUCY-E. GUINESS. — Un vol. de 260 pages, édité par *The Religion Tract Society*, à Londres.

Ces deux ouvrages sont destinés à rappeler et à glorifier l'activité des missions protestantes anglaises dans l'empire indou. Ils sont illustrés par de nombreux clichés et enrichis de nombreux diagrammes et tableaux récapitulatifs très parlants et très bien compris.

A New Geography of Japan. par MITTFORD. — Une brochure de 30 pages éditée par la *Japan Gazette Co*, à Yokohama.

Mostra Eritrea, par le Dr professeur J. BALDRATTI. — Un vol. de 112 pages, édité par Virtuani et Cie, à Milan, 1906.

Colonia Eritrea, par le Dr BALDRATTI. — Un vol. de 100 pages, édité pa Virtuani, à Milan, 1906.

Deux publications parues à l'occasion de l'Exposition Internationale de Milan et qui commentent la section coloniale italienne et les objets qu'elle présentait au public ; conçues toutes deux au point de vue économique.

Par Monts et par Vaux au Mayumbe, par le docteur JULIEN. — Une brochure de 35 pages. Bruxelles, 1906.

Le docteur Julien vient de faire paraître ces quelques pages d'impressions qui se distinguent comme tout ce qu'il écrit pa une rédaction très émue et très artiste.

Etat Indépendant du Congo. Mission Emile Laurent. Énumération des plantes récoltées, par E. DE WILDEMAN. Fascicule 4.

La France et ses colonies, par MM. LANIER, ROGEAUX ET LABORDE, trois fascicules, édités par G. Belin, à Paris, 1906.

The Camera and the Congo Crime. — Une brochure de 24 pages, éditée pa la *Congo Reform Association*, à Londres, 1906.

An African Revival. —Une brochure de 22 pages, éditée par le *Regions Beyon Publication Department*, à Londres, 1906.

Through the Heart of Brazil, par J. HASS. — Un vol. de 136 pages, édité pa *The South American Evangelical Mission*, à Liverpool.

Volume consacré aux efforts d'apostolat des missions protestantes parmi les populations et les peuplades indigènes du Brési

Tra mez Afriko. A Travers l'Afrique Centrale, par le commandant C LEMAIRE. — Un vol. de 84 pages, 1907.

Récit alerte, rédigé en français et en *esperanto*, la langue internationale pour laquelle le distingué commandant Lemai fait une incessante propagande.



RAPPORT ANNUEL

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES COLONIALES

ANNÉE 1905-1906

Conformément à l'article 35 des statuts, le Comité a l'honneur de présenter à l'Assemblée générale son rapport annuel sur la situation et les travaux de la Société.

Administration. — Nous avons fait, vous le savez, une perte irréparable en la personne de Victor Pourbaix, l'un de nos secrétaires généraux.

Il fut le véritable créateur de la Société et lui donna toujours le concours le plus actif, le plus utile et le plus désintéressé.

Nous avons rendu, dans le *Bulletin*, à ce patriote ardent, à ce collègue si sympathique, un hommage qui a reçu une approbation unanime.

Vous aurez, Messieurs, à remplacer dans ses fonctions le regretté défunt.

Le Comité propose à vos suffrages M. l'avocat Plas, qui. à partir de l'origine de la Société, lui a donné le plus utile concours, a collaboré à la plupart de ses travaux et depuis près de huit mois dirige avec succès nos divers services.

Membres. — La Société compte 950 membres, dont 8 membres protecteurs.

Nous avons eu le vif regret de perdre un membre protecteur, M. Montefiore-Levi.

Par contre, M. le ministre d'État Beernaert, notre président, et M. le lieutenant-général Donny, notre vice-président, se sont inscrits au nombre de ces membres protecteurs. Nous leur exprimons toute notre gratitude pour ce témoignage d'intérêt effectif qui vient s'ajouter à tous ceux que déjà ils nous ont donnés.

SITUATION FINANCIÈRE. — Notre budget se présente comme suit :

Cotisation des membres	fr.	10,220
Abonnements au *Bulletin*		650
Subsides, ventes de publications		2,800
Ressources totales.	. fr.	13,670

La gestion financière du Laboratoire médical de Léopolville reste complètement indépendante de celle de notre Société.

CONFÉRENCES. — Les conférences suivantes ont été données à Bruxelles et pour la plupart répétées en province :

MM. ANDRÉ VAN ISEGHEM : Au Chili, par le cap Horn.
R. P. TRILLES : Le Congo français.
HENRI KETELS : Aperçu rapide sur la Chine nouvelle.
CHARLES MICHEL : Esquisses chinoises.
GASTON DE LEVAL : De l'Emigrant au Milliardaire.
Mlle DE HARVEN : Au Canada { climat, sites, habitants, chasse aux fourrures.
F. NYS : Au Congo { Les moyens de communication. Traque et domestication du zèbre.
V. BRIFAUT : San-Francisco et la Californie.
EUG. CARNIAUX : En Tunisie.
ED. BELLEROCHE : Voyage en Egypte.
J. PLAS : L'Impérialisme Anglais.

Nous remercions cordialement tous les conférenciers qui r ont donné leur précieux concours.

PUBLICATIONS. — Le *Manuel du voyageur et du résident au C* poursuit le cours de son légitime succès.

Les *Établissements belges à l'étranger* nous sont auss demandés. Nous pourrons bientôt, grâce aux nouveaux rens

ments qui nous sont parvenus, publier un supplément à cet utile répertoire.

La relation des travaux exécutés au Laboratoire médical de Léopoldville en 1900-1905 vient de prendre place parmi nos publications et a reçu du monde savant un accueil aussi flatteur que mérité.

BULLETIN. — Parmi les articles parus dans le *Bulletin*, on a spécialement remarqué les suivants :

MM. TH. GOLLIER. — Le Japon économique.
Lieutenant RAYMOND. — Les colonies françaises de l'Afrique occidentale.
Commandant HECQ. — L'administration de la justice aux colonies.
H. BUTTGENBACH. — L'avenir industriel du Katanga.
M. LAUWICK. — La protection des intérêts belges en Russie.
J. PLAS. — Au Congo français.
J. DE LEMOINE ET G. GODCHAUX. — Progrès et développement de la Bolivie.
G. BOULVIN. — Une mission belge en Ethiopie.

BIBLIOTHÈQUE. — Notre bibliothèque s'enrichit journellement. Les livres nouveaux sont signalés et analysés dans nos bulletins.

La publication d'un nouveau catalogue devient indispensable et nous y procéderons dès que nos ressources le permettront.

LABORATOIRE DE BACTÉRIOLOGIE DE LÉOPOLVILLE. — Comme nous venons de le dire, les travaux exécutés au Laboratoire par son directeur M. Broden, de 1900 à 1905, viennent de paraître.

Grâce à la munificence de l'État du Congo, l'avenir de l'établissement est assuré pour plusieurs années encore. Le docteur Broden et son adjoint le docteur Rodhain, directeur de l'hôpital de noirs à Léopoldville, sont retournés en Afrique pour y poursuivre leurs recherches : elles porteront principalement sur la maladie du sommeil, son traitement et les mesures à prendre pour arrêter le développement du fléau.

MESSIEURS,

Le développement économique de l'Amérique latine marche aujourd'hui à pas de géant. Il s'y crée de vastes entreprises de toute nature et de toute nationalité.

Nous désirons vivement développer dans notre *Bulletin* les renseignements qui peuvent aider nos capitalistes, nos ingénieurs et nos habiles artisans à prendre une part active à ces entreprises. Nos relations très étendues, les nombreuses publications anglaises et américaines que nous recevons nous permettent d'entrer dans cette voie, mais il faut que nous y soyons secondés par des jeunes gens qui s'occupent de traduire et de coordonner ces documents. Leur travail trouvera d'abord sa récompense dans le sentiment du service rendu au pays ; mais il aura aussi pour effet de les signaler à l'attention de tous ceux qui s'occuperont des entreprises dont nous parlons et qui pourront trouver parmi ces jeunes gens des collaborateurs déjà préparés à les seconder utilement.

Notre *Bulletin* recevra du chef des études en question un développement important : il en résultera nécessairement un surcroît de dépenses, mais nous espérons que les sympathies effectives qui ont jusqu'ici soutenu notre œuvre nationale nous permettront d'y faire face.

LE COMITÉ.





PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDES COLONIALES

en vente au siège de la Société, 3, rue Ravenstein, à Bruxelles,

et à Paris, à la Librairie Challamel, rue Jacob, 17.

Les envois seront faits contre réception d'un mandat-poste.

MANUEL DU VOYAGEUR ET DU RÉSIDENT AU CONGO, *deuxième édition* (trois volumes reliés grand in-8° et une carte). Prix : **12 francs** (port en sus). (*Étranger* : **15 fr.**)

L'ART MILITAIRE AU CONGO, avec 24 figures (annexe au *Manuel du Voyageur*). Prix : **2 francs.** (*Étranger* : **fr. 3.50.**)

LA CHUTE DE LA DOMINATION DES ARABES DU CONGO, traduit de l'ouvrage anglais de M. le Dr Hinde. Prix : **3 francs.**

RAPPORT SUR LES TRAVAUX DU LABORATOIRE MÉDICAL DE LÉOPOLDVILLE. — Tome I (1899-1900), par les Drs Van Campenhout et Dryepondt. — Tome II (1900-1906), par le Dr Broden. — Chaque volume **2 francs.**

LE TABAC, SA CULTURE ET SA PRÉPARATION DANS LES RÉGIONS TROPICALES, par O. Collet. — Un volume grand in-8° d'environ 300 pages avec nombreuses planches hors texte et illustrations. Prix : **10 francs.** (*Étranger*: **fr. 12 50.**)

L'HEVEA ASIATIQUE. *Suite aux études pour une plantation d'arbres à caoutchouc*, par Octave Collet. — Deuxième édition. Prix : **fr. 3.50.**

ÉTABLISSEMENTS BELGES A L'ÉTRANGER. Prix : **2 fr.**

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ BELGE D'ÉTUDES COLONIALES

Un an : Belgique, 10 francs ; Étranger, 12 francs.

Les numéros du Bulletin se vendent séparément au prix de DEUX FRANCS.

La collection du Bulletin, depuis l'année 1900 incluse (époque de la transformation de la publication), se vend **70 francs.**

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDES COLONIALES

en vente au siège de la Société, 3, rue Ravenstein, à Bruxelles, et à Paris, à la Librairie Challamel, rue Jacob, 17.

Les envois seront faits contre réception d'un mandat-poste.

MANUEL DU VOYAGEUR ET DU RÉSIDENT AU CONGO, *deuxième édition* (trois volumes reliés grand in-8° et une carte). Prix : **12 francs** (port en sus). (*Étranger* : **15 fr.**)

L'ART MILITAIRE AU CONGO, avec 24 figures (annexe au *Manuel du Voyageur*). Prix : **2 francs.** (*Étranger* : **fr. 3.50.**)

LA CHUTE DE LA DOMINATION DES ARABES DU CONGO, traduit de l'ouvrage anglais de M. le Dr HINDE. Prix : **3 francs.**

RAPPORT SUR LES TRAVAUX DU LABORATOIRE MÉDICAL DE LÉOPOLDVILLE. — Tome I (1899-1900), par les Drs VAN CAMPENHOUT et DRYEPONDT. — Tome II (1900-1906), par le Dr BRODEN. — Chaque volume **2 francs.**

LE TABAC, SA CULTURE ET SA PRÉPARATION DANS LES RÉGIONS TROPICALES, par O. COLLET. — Un volume grand in-8° d'environ 300 pages avec nombreuses planches hors texte et illustrations. Prix : **10 francs.** (*Étranger*: **fr. 12 50.**)

L'HEVEA ASIATIQUE. *Suite aux études pour une plantation d'arbres à caoutchouc*, par Octave COLLET. — Deuxième édition. Prix : **fr. 3.50.**

ÉTABLISSEMENTS BELGES A L'ÉTRANGER. Prix : **2 fr.**

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ BELGE D'ÉTUDES COLONIALES

Un an : Belgique, 10 francs ; Étranger, 12 francs.

Les numéros du Bulletin se vendent séparément au prix de DEUX FRANCS.

La collection du Bulletin, depuis l'année 1900 incluse (époque de la transformation de la publication), se vend **70 francs.**



BULLETIN

DE LA

Société Belge d'Etudes Coloniales



QUATORZIÈME ANNÉE

N° 4. — AVRIL 1907

BRUXELLES
L'IMPRIMERIE NOUVELLE (S. A.)
27, Rue de l'Artichaut, 27

1907


IMPRIMERIE NOUVELLE * SOC. AN. BRUXELLES



BULLETIN

DE LA

Société Belge d'Etudes Coloniales



QUATORZIÈME ANNÉE

N° 4. — AVRIL 1907

BRUXELLES
L'IMPRIMERIE NOUVELLE (S. A.)
27, Rue de l'Artichaut, 27

1907

SOMMAIRE

Pages

Un projet de Charte coloniale : Avant-propos. — Exposé des motifs. — Les pouvoirs. — Le rapport annuel aux Chambres. — Le secrétaire d'État des Colonies et le Conseil colonial. — Les relations extérieures. — Dispositions générales 341

Projet de loi : Les pouvoirs. — Le rapport annuel aux Chambres. — Le secrétaire d'Etat des Colonies et le Conseil colonial. — Les relations extérieures. — Dispositions générales 358

Au Pays du Lion et du Soleil en Perse (1903-1904) : De Stamboul à Batoum 365

Chronique : Afrique : Le panislamisme africain. — La chasse et la pêche dans la zone de la boucle du Niger. — Colonies allemandes. Culture de coton. — Rhodésia. Ressources. — Victoria Myanza. — Travaux de mesurage. — Egypte. Exhaussement de la digue d'Assouan. — Traversée de l'Afrique par l'expédition Alexander Gossling 383

Amérique : Amérique du Sud. Indiens. — Les fibres de Henequen ou de Maguey. — Californie. Nouveau lac . 391

Asie : Java. Dépressions maritimes. — L'esclavage en droit sino-annamite 395

Bibliographie 399

UN PROJET

DE

CHARTE COLONIALE

AVANT-PROPOS

Depuis la tentative d'annexion du Congo en 1895 la question de la future « Charte Coloniale » fit l'objet de nos études. Déjà, en 1901, en une série d'articles parus dans feu le *Congo Belge* et réunis en brochure sous le titre « l'Annexion du Congo. Quelques notes », nous esquissions à grands traits un projet de Charte Coloniale.

Plus tard, lors du dépôt du projet actuellement en discussion, plusieurs articles furent à nouveau consacrés à cet objet dans le *Congo Belge*.

La question fut mise à l'arrière-plan des préoccupations politiques, le *Congo Belge* disparut.... avant que son titre pût devenir une réalité.

L'heure de cette réalité semble avoir enfin sonné aujourd'hui : le moment est donc venu pour tous ceux qui s'intéressent à la grandeur du Pays au dehors, de coopérer à la solution d'un des plus redoutables problèmes que nous ayons eu à résoudre depuis 1830.

C'est là la raison — et l'excuse peut-être — de la publication de ces pages.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Comment gouvernerons-nous le Congo? Voilà la question posée aujourd'hui devant le Pays et devant le Parlement belge.

Bien souvent elle fut posée mais la réponse se fit attendre ; à l'heure actuelle il semble qu'elle devra enfin être donnée, à la suite de quelles circonstances, il serait peut-être oiseux de le rappeler.

Un seul principe, à l'exclusion de tout autre, doit, en cette matière, guider le législateur. Ce principe, c'est l'intérêt de la Belgique à donner à ses possessions coloniales le meilleur mode de gouvernement.

Il a été jugé opportun de qualifier le projet de loi en discus-sion de « projet de loi sur le gouvernement des possessio coloniales de la Belgique ». Antérieurement, en 1901, nous avo exprimé l'opinion qu'il eût été plus logique, peut-être, de fai une loi sur le gouvernement de la Colonie du Congo seul quitte, si la Belgique venait à acquérir d'autres possessions col niales, à régler alors législativement le gouvernement des de nières acquises...

Le projet de loi ci-après a donc été spécialement rédigé point de vue de notre future Colonie Africaine.

La première question à envisager, est celle de l'attributi n des pouvoirs, notamment du *pouvoir législatif* dans les possessio s coloniales.

Quelle personne — physique ou morale — donnera les meilleures garanties de bon gouvernement?

D'une représentation législative propre aux possessions coloniales il ne peut être question, et de longtemps encore. Il faudra donc que le pouvoir législatif soit exercé par le Parlement belge, ou délégué par celui-ci à une autre personne.

Le Parlement belge est-il à même de diriger directement l'administration des possessions coloniales? A cette question, nous répondrons sans hésitation par la négative. Notre machine législative est fort bonne sans doute, mais elle est lourde, et lente

peu propre aux évolutions rapides. Or, en matière de colonisation surtout, l'expérience a démontré que la rapidité de la décision fait souvent la moitié du succès.

Si l'on nous permet une comparaison toute moderne, nous dirons que le Parlement belge c'est la locomotive irrésistiblement puissante, mais à laquelle il faut une voie solidement établie, un horaire de route bien réglé, des stations préalablement fixées, une signalisation complète pour rendre tous les services qu'on attend d'elle.

Tandis que l'organisme législatif qu'il faut à la colonie pourrait se comparer à l'automobile légère, rapide, toujours prête si une route lui est brusquement fermée à en prendre une autre, s'arrêtant exactement à l'endroit désiré, en repartant l'affaire faite. vite usée il est vrai, mais rapidement remplacée par une machine nouvelle, de modèle plus perfectionné, après avoir dans sa courte existence, rendu tous les services qu'on attendait d'elle.

Nos Chambres viennent difficilement à bout de leur propre besogne, on est souvent obligé d'abréger la discussion des budgets, des lois très urgentes doivent parfois attendre plusieurs années avant de pouvoir être discutées, des plaintes s'élèvent de toutes parts au sujet de la lenteur des travaux parlementaires. Il serait absurde d'ajouter encore à la somme de travail à fournir chaque année par nos Chambres.

Ces quelques lignes suffiront, croyons-nous, à démontrer l'impossibilité d'un pouvoir législatif colonial exercé par le Parlement belge.

A qui notre Parlement pourra-t-il déléguer son pouvoir législatif?

Le projet en discussion l'attribue au Roi.

Et c'est à juste titre. Certes, il faut légiférer pour l'avenir et ne pas avoir en vue seulement les personnalités actuelles, quelqu'éminentes qu'elles puissent être — et nous avons été favorisés sous ce rapport — mais tenir compte de ce fait, que les hommes passent et que les institutions doivent demeurer.

On peut dire que d'une manière générale, un homme aura la décision plus prompte, voire plus énergique, qu'une assemblée, surtout si celle-ci est trop nombreuse. Un homme peut délibérer et décider à toute heure : une assemblée doit être réunie, les avis peuvent différer, il faut réunir une majorité après discussion. Et celle-ci peut être longue, embrouillée, sans conclusion. Si la

décision prise ne répond pas à l'attente dans ses résultats, tout est à recommencer.

Mais ce pouvoir délégué au Roi doit-il être absolu, sans contrepoids? Grave question, mais dont la réponse ne peut être douteuse.

Le pouvoir absolu a toujours été contraire à nos traditions nationales. Chaque fois que nos souverains ont voulu se passer du concours de la nation, ou gouverner contrairement aux aspirations de celle-ci, il en est résulté les plus graves difficultés. Comment donc les éviter et permettre aux aspirations nationales de se faire jour? Comment, en un mot, associer la nation belge au gouvernement de ses possessions coloniales, ou, si l'on préfère, comment concilier le pouvoir législatif délégué au Roi en matière coloniale et notre régime parlementaire auquel une longue tradition nous a attachés?

Il suffit, croyons-nous, de placer à côté du Roi, un Conseil colonial indépendant, chargé de donner son avis sur les projets de loi coloniaux et d'opposer, en certaines circonstances, un *veto* formel, à certains projets.

C'est en ce sens que le projet de loi exposé ci-après a été conçu. La meilleure conception à nos yeux d'une colonie belge, c'est de la considérer comme formant une sorte de province belge, jouissant d'un régime spécial, inspiré des circonstances locales, ayant son budget, ses lois et règlements, sa vie propre en un mot. Mais faisant corps avec la Belgique au point de vue de l'étranger, faisant partie du territoire national, et ayant la même conception de la Justice, sous des formules différentes, par l'unité de la Magistrature.

Nous avons, dans notre travail, suivi l'ordre des chapitres adopté par le projet du Gouvernement afin de faire mieux ressortir les ressemblances et les divergences entre les deux projets.

Passons à l'examen des articles.

CHAPITRE I

Des pouvoirs.

L'article I est une déclaration de principe : l'autonomie des Possessions coloniales en ce qui concerne leur administration intérieure. Cet article octroie aux possessions coloniales une existence propre, la capacité de posséder. En un mot, il fait des possessions coloniales, une personne civile.

Les articles 2, 3 et 4 règlent l'attribution du pouvoir législatif, du pouvoir exécutif et leur mode d'exécution.

L'article 4 fait, pour la première fois, allusion au rôle à jouer par le Conseil Colonial dont nous parlerons plus loin.

L'article 5 reproduit le principe inscrit à l'article 112 de la Constitution belge.

L'article 6 (article 4 du projet du Gouvernement) traite du régime monétaire. Voici ce que nous disions, au sujet de cet article, dans le *Congo Belge* du 20 juillet 1902 :

« L'article 4 traite de la question monétaire. Celle-ci exige » quelques développements.

» L'alinéa 1 de l'article 4 fait virtuellement entrer le Congo dans » l'Union Latine. Pourquoi ? Lorsque ce pacte a été conclu, le » Congo n'existait pas. A moins d'y être obligé par la convention » d'union elle-même, auquel cas notre objection tomberait tout » naturellement, nous cherchons en vain le motif de cette dispo- » sition.

» Il existe des motifs sérieux d'en agir autrement.

» La Belgique a le plus grand intérêt à se ménager un marché » où elle pourrait écouler, au moins en partie, les pièces de » 5 francs qu'elle a en excédent : ce débouché, le Congo peut le » lui fournir ; nous allons le démontrer.

» Par suite de l'abus de la frappe de monnaie d'argent, la » Belgique se trouve à la tête d'environ 480.000.000 de francs en » pièces de 5 francs.

» Or, en estimant à environ 200.000.000 de francs ce que néces- » site le service commercial du pays, on est bien près de la vérité, » reste donc environ 280.000.000 de francs en pièces de 5 francs, » que nous serons obligés de reprendre contre *or* à la dissolution » de l'Union Latine et qui resteront sans emploi. Pour faire dis- » paraître cet énorme excédent de monnaie, qui pèserait lourde- » ment sur la situation monétaire belge, il faudrait se résoudre à » en faire des lingots. De là, une perte de 50 p. c. environ, par » suite d'usure des pièces et de la dépréciation du métal argent. » De là, une perte de 140.000.000 de francs pour le pays.

» Le Congo, ayant tout son outillage monétaire à faire, pourra » facilement absorber une partie de cette monnaie *au pair*.

» D'où réduction correspondante de la perte à subir par la » Belgique. De plus, les indigènes du Congo, comme tous les » nègres en général, étant enclins à fondre, pour en faire des » ornements, les pièces de monnaie à eux données à titre de

» salaire ou autrement, aideront dans une forte mesure à la dis-
» parition de nos encombrants écus.

» Un autre fait, dont il y a lieu de tenir compte, c'est que
» l'Union Latine comprend, outre la Belgique et la France, la
» Grèce, la Suisse et l'Italie qui elles, n'ont pas de colonies pou-
» vant servir à l'écoulement de notre monnaie, tandis que nous
» écoulerions la leur. »

Depuis que ces lignes furent écrites, un léger relèvement du prix du métal argent a rendu la situation un peu moins sombre. Mais n'est-ce là qu'un relèvement passager ? Nul ne pourrait le dire. Pas plus du reste qu'on ne pourrait estimer le nombre de pièces de 5 francs belges ayant déjà disparu. Toutefois, des renseignements puisés à bonne source, nous permettent d'affirmer que la quantité de pièces de 5 francs belges existant encore, est *beaucoup* plus considérable que celle exigée par le service de nos transactions commerciales. Toutes les raisons subsistent donc pour réserver, aux pièces belges, le « marché colonial ».

Il peut y avoir des raisons locales de frapper des monnaies de billon pour l'usage de la colonie. C'est pourquoi notre projet en autorise la frappe. La circulation de ces monnaies, en Belgique, doit être réglée par la loi belge.

Les articles 7 et 8 concernent la gestion des finances.

Ils sont rédigés conformément à la tradition nationale ; « Le Prince ne dispose pas de la fortune publique, elle est administrée par la Nation. »

C'est pourquoi nous exigeons l'*avis conforme* du Conseil Colonial pour les décrets concernant l'approbation des budgets et des comptes définitifs des recettes et dépenses. C'est-à-dire que, si le Conseil Colonial donne un avis défavorable sur le projet de décret comprenant le budget ou le compte définitif des recettes et dépenses, le dit décret ne pourra être rendu. La machine gouvernementale sera arrêtée jusqu'à ce que satisfaction ait été donnée au Conseil Colonial.

C'est un frein mis à l'arbitraire possible du pouvoir souverain : il est infiniment probable qu'on ne devra jamais s'en servir, encore faut-il qu'il existe. Il va sans dire que l'avis conforme du Conseil Colonial devra être exigé pour la conclusion d'*emprunts* puisque le montant de ceux-ci doit figurer au budget.

L'article 9 est le complément logique des deux précédents : il faut que le pays et spécialement ses mandataires au Conseil

Colonial puissent avoir une confiance absolue dans la comptabilité des possessions coloniales et dans sa conformité aux faits La Cour des Comptes de Belgique se trouvant sous le contrôle du pays donne toute satisfaction à ce point de vue.

Les articles 10 à 16 traitent du pouvoir judiciaire.

S'il est important pour un pays d'avoir de bonnes lois, il est tout aussi important qu'on puisse avoir une confiance absolue en ceux à qui incombe la mission de les appliquer : tant vaudront ceux-ci, tant vaudront celles-là.

Jadis, nous étions assez partisan de la création d'une magistrature spéciale pour les possessions coloniales, mais, plus tard, une conception plus exacte et plus haute de l'importance primordiale de la magistrature, nous ont amené à rechercher le moyen d'élever les magistrats coloniaux au haut rang occupé par nos magistrats belges, dans l'opinion publique.

La magistrature, en Belgique comme en ses possessions coloniales, doit être *une*. Pourquoi, en effet, ne pourrait-il en être ainsi ? Les possessions coloniales ne font-elles pas partie du territoire national ? Cette unité peut-elle nuire à l'autonomie de nos possessions coloniales ? Pas plus que l'unité de notre magistrature ne peut nuire à l'autonomie de nos provinces ou de nos communes. Nos magistrats ne doivent-ils pas appliquer les règlements édictés par le pouvoir provincial ou communal ?

Rien ne s'oppose dès lors à ce que des magistrats belges, déjà en fonctions ici, partent pour les Colonies, afin d'y remplir des fonctions analogues. Il s'établirait bientôt une sorte de roulement entre magistrats belges et coloniaux.

La magistrature coloniale pourrait souvent être la « porte d'entrée » de la magistrature belge.

Pour bien faire comprendre notre idée, nous évoquerons celle de « juge suppléant » qui rend assez bien la nôtre, en ce qui concerne la situation du juge « colonial ». L'office de magistrat suppléant, de justice de paix ou de première instance, est souvent un acheminement vers une nomination effective : pourquoi n'en serait-il pas de même pour l'office de magistrat colonial ? Un juge suppléant ne devient pas nécessairement effectif, pour toutes sortes de raisons, professionnelles ou autres, de même un juge colonial, tout en faisant partie de la magistrature, ne devrait pas nécessairement être nommé à une fonction judiciaire en Belgique.

Voici la situation telle qu'elle se produira au point de vue

colonial. Après avoir fini son terme de service aux colonies, le magistrat rentre au pays. Il peut alors, soit briguer une situation dans la magistrature belge en faisant valoir les services rendus, soit repartir pour la colonie après entente avec les autorités coloniales. (Si, par exemple, il se trouve vacante une situation à sa convenance, etc.). Et si le magistrat colonial ne convient pas? La situation est on ne peut plus simple. Il ne sera pas nommé en Belgique et demeurera magistrat colonial, sans traitement et sans siège, mais le principe de l'inamovibilité sera sauf.

L'unification, ou plutôt l'unité de la magistrature belge, coloniale ou métropolitaine, faciliterait et améliorerait singulièrement le recrutement de la magistrature coloniale. Celle-ci ne peut actuellement constituer une carrière : « *il n'y a pas d'avenir pour le magistrat au Congo* ». Après avoir passé quelques années en Afrique, le magistrat doit rentrer au pays, malade parfois, après avoir perdu les années pendant lesquelles il aurait pu se faire une clientèle comme avocat ou, briguer des fonctions judiciaires en Belgique.

Si l'on veut avoir une bonne magistrature coloniale, et c'est de la plus haute importance, il faut ouvrir à ses membres des perspectives d'avenir sérieuses et de nature à compenser les inconvénients, pour ne pas dire plus, d'un exil de plusieurs années sous un climat malsain, si pas dangereux.

Afin d'affirmer l'unité de la magistrature, l'article 12 stipule que le traitement des magistrats coloniaux sera à charge du Trésor belge; les magistrats coloniaux relèveront ainsi du Ministère de la Justice belge, et non de l'administration coloniale, sauf en ce qui concerne la désignation de leur siège. L'administration coloniale prendra à sa charge toutes les indemnités de voyage et autres.

La charge encourue par le Trésor belge du chef des traitements des magistrats coloniaux, viendra en compensation du bénéfice fait par le Trésor du chef du monopole de la circulation monéraire.

L'article 14 constitue une exception à la règle : « Nul ne peut être distrait du juge que la loi lui assigne ». Cette exception est justifiée par l'état social et politique des possessions coloniales, état social qui confine trop souvent à la sauvagerie.

Les motifs justifiant l'article 14 s'appliquent à l'article 16. Il va sans dire que, dans ce cas, l'avis du Conseil colonial ne devra pas être demandé. Il doit être entendu toutefois que cet

article n'est pas applicable aux décrets relatifs aux budgets et aux comptes (articles 7 et 8).

CHAPITRE II.

Du Rapport annuel aux Chambres.

D'après le projet gouvernemental, c'est sous la forme d'un rapport annuel aux Chambres qu'il conviendrait d'établir les relations entre la Métropole et ses possessions coloniales...

Voici ce que nous disions à ce sujet en 1902 :

« Que penser de cet ensemble de mesures ?

» Prises comme complément d'une collaboration *sérieuse* d'un » Conseil colonial *sérieux*, elles sont excellentes ; prises isolé- » ment, telles qu'elles le sont dans le projet de loi, elles n'ont » aucune signification : le mot de *plaisanterie* vient tout naturel- » lement aux lèvres.

» Quelle signification peut on attacher, en effet, au dépôt d'un » rapport nécessairement vaste, volumineux, et par conséquent » difficile à lire et plus encore à comprendre, à moins d'une » étude journalière pour ainsi dire, des diverses phases de la » colonisation. »

Ces observations s'appliquent également à notre article 17, mais on ne peut faire autrement du moment où l'on admet le principe de l'autonomie des possessions coloniales. (art 1) Dans ce cas il faut admettre l'exclusion du contrôle journalier des Chambres.

Mais cet inconvénient disparaît par la constitution d'un Conseil colonial *sérieux*

L'article 19 exclut donc formellement le droit de contrôle direct et journalier des Chambres, sauf dans le cas ou une mesure prise par le pouvoir législatif colonial serait censurée par l'une ou l'autre de nos Chambres pour cause de non conformité, soit à la présente loi, soit à la loi d'annexion, soit à tout autre loi ayant modifié *régulièrement* le régime des possessions coloniales de la Belgique. Il va sans dire que la disposition législative censurée, comme il vient d'être dit devrait aussi être immédiatement rapportée par le pouvoir législatif colonial.

CHAPITRE III

Du Secrétaire d'État des Colonies et du Conseil Colonial

On remarquera que nous donnons le titre de *Secrétaire d'État* et non celui de *Ministre* au futur chef de l'administration coloniale.

C'est afin de mieux marquer et l'autonomie très large dont jouit cette administration et la «mise à l'écart» en quelque sorte de son chef de nos misérables querelles politiques.

C'est pourquoi le projet affirme que le Secrétaire d'État des Colonies, ne fait pas partie du Conseil des Ministres, bien qu'il occupe un rang égal à celui de Ministre. D'un autre côté il peut y avoir lieu de convoquer, en certaines circonstances, impossibles à déterminer à l'avance, le Secrétaire d'État des Colonies aux séances du Conseil des Ministres lorqu'il s'agit par exemple de délibérer sur des questions de relations extérieures intéressant spécialement les possessions coloniales, ou dans tout autre cas semblable.

Le Secrétaire d'État des Colonies est nommé et révoqué par le Roi et jouit de toutes les prérogatives d'un ministre; il est soumis à l'application des articles (86 à 91) de la Constitution relatifs aux Ministres, mais il ne doit pas suivre le sort politique de ses collègues. Ainsi il ne doit pas «tomber» avec le Ministère, pas plus que celui-ci ne doit «tomber» sur un blâme infligé par vote des Chambres au Secrétaire d'État des Colonies. Dans ce dernier cas celui-ci « tomberait » seul.

Il est inutile croyons-nous d'insister sur les inconvénients résultant d'une solidarité trop étroite du Secrétaire d'État des Colonies et des autres membres du cabinet. La direction des Colonies est chose toute spéciale n'ayant que fort peu de rapports avec la politique, telle qu'elle est entendue chez nous surtout.

Aux Colonies, plus qu'ailleurs, il faut un chef connaissant son département depuis de longues années, ayant étudié la colonisation depuis longtemps. Chez nous surtout où la tradition coloniale n'existe pas pour ainsi dire, les hommes capables de diriger avec compétence le département des colonies seront peut-être difficiles à trouver. Il faut donc éviter les changements inutiles du personnel dirigeant; il ne faut s'en séparer que pour des motifs «professionnels» dirions-nous et non pour des motifs « à côté ».

L'article 21 est l'un des plus importants si pas le plus important de tout le projet de loi. Cet article crée le Conseil Colonial.

Nous ne rééditerons pas à cette occasion les critiques adressées à l'article 15 du projet gouvernemental : nous croyons que c'est inutile.

Ici encore — et surtout — nous nous sommes inspiré de nos traditions nationales. Quelque grande que puisse être la fidélité au Souverain, toujours le pays a entendu rester maître de ses destinées.

A côté du Souverain il existe toujours un Conseil dont l'autorité contre-balance la sienne et dont le concours est nécessaire au gouvernement du pays. Jamais ce corps ne tient exclusivement son existence du Souverain.

Ce sont ces principes qui ont inspiré la rédaction de l'article 21 de notre projet.

Le Conseil d'Etat créé par le projet est un véritable Parlement faisant lui-même son règlement, nommant son président, suivant en un mot toutes les règles parlementaires, (art. 25.). Une différence notable avec notre régime parlementaire consiste en ce que le vote émis par le Conseil Colonial est un vote purement consultatif (art. 4) le Roi-Législateur n'étant pas *tenu* de suivre les avis du Conseil; sauf au cas où cet avis concerne le budget ou l'approbation des comptes, cas où il constitue un véritable vote parlementaire (art. 7 et 8).

Il y a donc lieu de fixer les règles à suivre en ce qui concerne la composition (art. 21 et 22) les incompatibilités (art. 23) les cas de vacances de siège (art. 24) la compétence (art. 26 et 27).

De la composition du Conseil Colonial dépendent, en grande partie, et son indépendance et son autorité morale.

Déjà en 1901 nous défendions le principe de la présence de membres des Chambres au sein du Conseil Colonial, que nous appelions alors « Conseil d'Etat » et celui de leur élection par leurs pairs. Ce principe s'appuie sur les raisons que nous allons exposer.

En Belgique, le pouvoir souverain c'est le Parlement : pour des raisons de bonne administration, il délègue au Roi, assisté d'un Conseil Colonial, le pouvoir législatif aux colonies, mais il ne s'ensuit pas qu'il doive se désintéresser complètement de ce qui se passe à l'administration coloniale.

Or, si l'on veut exercer une mission, fût-ce de simple surveillance, il est indispensable de se tenir au courant, jour par jour

pour ainsi dire, des actes de l'administration à surveiller, sinon cette surveillance devient rapidement illusoire.

Comment sera-t-il possible au Parlement belge de réprimer les excès de pouvoir de l'administration coloniale, s'il ne peut les connaître que par une publication officielle — et tardive — ou par une indiscrétion quelconque, souvent peu précise.

Que devient dans ces conditions le droit d'interpellation des membres de nos Chambres? S'il a souvent été fait abus de ce droit en Belgique, il n'en est pas moins incontestable qu'il constitue, pour les citoyens belges en général, une des plus précieuses garanties contre l'arbitraire du pouvoir exécutif.

Il est déjà bien difficile, à l'heure actuelle, à un membre quelconque d'une de nos Chambres d'entrer en lutte avec un Ministre soutenu par une formidable administration qui le documente et met à son service toutes les capacités techniques qu'il peut désirer. Et, le plus souvent, il s'agit de faits que le Sénateur ou le Représentant peut connaître de science personnelle, tandis qu'il en est tout autrement en matière coloniale.

Comment nos Chambres pourront-elles, en pratique, intervenir à temps? Un projet de décret est, par exemple, soumis à l'avis du Conseil Colonial: un ou plusieurs membres jugent qu'il dépasse les limites tracées par la loi, malgré cela un avis est donné. Mais, dans l'intervalle, un membre du Conseil Colonial — membre du Parlement — dépose une demande d'interpellation à la Chambre dont il fait partie. Il sera de convenance alors que le décret ne puisse être rendu avant le vote sur l'interpellation, d'autant plus que le vote d'une Chambre, censurant une disposition du Conseil Colonial pour cause d'excès de pouvoir, emporte de plein droit le retrait de celle-ci. (Art. 19.)

Ce contrôle des Chambres ne s'exercera, suivant toute vraisemblance, que dans des cas extrêmement rares. Ces cas doivent cependant être prévus.

A notre avis, le droit d'interpellation des membres de nos Chambres deviendra complètement illusoire, à moins que quelques-uns d'entre eux ne fassent partie du Conseil Colonial et puissent, à leur tour, apporter à leurs collègues, le concours de leur expérience dans la conduite des affaires coloniales.

Nous fixons, un peu arbitrairement, il est vrai, la participation de notre Parlement à douze membres — sept membres de la Chambre et cinq membres du Sénat. — Nous avons tenu compte de la présence des sénateurs provinciaux.

Aux douze membres nommés par le Parlement belge, nous adjoignons, en premier lieu, deux membres nommés par le Roi : il est nécessaire que le Roi puisse introduire au Conseil Colonial, des personnalités dont l'expérience et la science peuvent apporter un précieux concours à la bonne administration des possessions coloniales de la Belgique.

En second lieu, nous adjoignons aux précédents quatre membres nommés par le Roi parmi les personnes ayant résidé pendant un an au moins dans les colonies : le motif de cette adjonction saute aux yeux. Inutile d'insister, croyons-nous.

En troisième lieu, aux dix-huit membres précédents, nous voudrions voir ajouter deux membres nommés par la Cour de Cassation.

Voici les motifs de cette disposition. La Cour de Cassation jouit en Belgique d'un très grand prestige, elle occupe le sommet de la hiérarchie judiciaire. De plus, ses membres jouissent d'une indépendance complète : parvenus au terme de leur carrière, le pouvoir ne peut plus rien pour eux. D'un autre côté, ils sont des mieux placés pour coopérer à la constitution d'une assemblée qui doit à certains égards être une assemblée législative : vivant pour ainsi dire dans une atmosphère judiciaire, ils sont très à même de désigner ceux qui paraîtraient devoir être les meilleurs législateurs.

En ce qui concerne les conditions d'« éligibilité », nous nous contentons d'exiger l'âge de 30 ans ainsi que la qualité de Belge, sauf pour les membres de la Chambre des Représentants qui, pouvant être élus à l'âge de vingt-cinq ans, doivent pouvoir être nommés membres du Conseil colonial dès le moment de leur entrée à la Chambre.

L'article 23 règle les incompatibilités en ce concerne le mandat de membre du Conseil colonial. Le projet se borne à stipuler une incompatibilité entre le mandat de membre du Conseil et la qualité d'officier, ainsi que celle de fonctionnaire de l'administration coloniale. Pour les deux cas l'incompatibilité est évidente: l'officier ne peut être appelé à donner son avis sur un projet émané de son chef, le Roi, commandant en chef de l'armée, et quant au fonctionnaire, il ne jouirait d'aucune indépendance dans son mandat de conseiller, sa position étant garante de son obéissance aux désirs de ses chefs.

L'article 24 prévoit le cas de vacance d'un siège au Conseil colonial et stipule que la vacature sera remplie à bref délai :

c'est le meilleur moyen d'éviter les abus de diverse nature qu'engendre presque fatalement la vacance prolongée d'un siège.

L'article 25 traite des réunions du Conseil colonial et applique à peu près les règles édictées par la Constitution pour la réunion des Chambres Belges. Il prévoit une sorte de publicité indirecte des séances, la publicité des séances telle qu'elle est appliquée pour nos Chambres pouvant offrir des inconvénients. Du reste. les séances de nos commissions parlementaires ne sont pas publiques, elles non plus.

L'article 26, ainsi que l'article 27, traitent de la compétence du Conseil colonial.

La compétence du Conseil colonial porte :

En premier lieu, sur toutes les questions à lui soumises par le Roi, c'est-à-dire sur tous les projets de décrets destinés à être transformés en décrets-lois (article 4). Les membres du Conseil doivent avoir le droit d'amendement, car il n'est pas toujours possible de donner un avis par oui ou par non sur une disposition législative projetée quelconque. Une modification de rédaction peut modifier un avis. Le projet de décret discuté, amendé et voté est renvoyé au Roi qui tient compte, ou non, des avis du Conseil colonial, sauf dans le cas des articles 7 et 8 où l'avis du Conseil colonial *doit* être suivi.

En second lieu, sur les interpellations adressées au Secrétaire d'Etat des Colonies (article 27).

En troisième lieu, sur les projets de modification de la loi organique présentés, soit par l'administration coloniale, soit par le Gouvernement Belge (article 35).

L'article 27 donne aux membres du Conseil Colonial le droit de questionner et d'interpeller le Secrétaire d'Etat des Colonies. Il faut dans ce cas se rapporter aux règles parlementaires.

La fin de l'article applique au Conseil Colonial, en ce qui regarde ses rapports avec le Secrétaire d'Etat des Colonies, les règles édictées par la Constitution (article 88).

CHAPITRE IV

Des relations extérieures.

Le chapitre IV traite des relations extérieures des possessions coloniales.

Les possessions coloniales faisant partie intégrante de la Belgique n'ont pas de relations extérieures spéciales. Ce chapitre

pourrait donc être considéré comme inutile. Toutes les relations extérieures de la Belgique, et par conséquent de ses possessions coloniales, sont du ressort exclusif du Parlement Belge.

CHAPITRE V

Dispositions générales.

Le chapitre V est consacré à certaines dispositions d'ordre général parmi lesquelles il y en a de fort importantes.

L'article 29 établit le principe de la réciprocité de plein droit quant à l'exécution des jugements rendus en matière civile et commerciale soit en Belgique soit aux colonies. C'est une disposition toute naturelle du moment où la Belgique ne forme plus qu'un tout avec ses colonies, étant donnée surtout l'unité du corps judiciaire établie par la présente loi.

L'article 30 est une nouvelle conséquence de cette unité de la magistrature : il ne peut y avoir qu'une cour suprême. Il est évident que la Cour de Cassation devra, dans ses arrêts, se placer au point de vue de la législation coloniale. Mais elle ne saurait être juge de la légalité, au point de vue belge, d'un décret colonial. Ce droit appartient aux Chambres Belges. (article 19.)

Disons en passant que l'administration coloniale étant une administration belge, les articles 39 et 40 de la loi de 1876 sur la compétence, doivent lui être appliqués. L'administration coloniale ayant son siège à Bruxelles, c'est devant le Tribunal de cette ville qu'elle devra éventuellement être assignée.

L'article 31 affirme à nouveau le principe que le juge du lieu où le méfait a été commis en est généralement le meilleur appréciateur. Il semble que ce principe doive surtout être vrai en matière coloniale où l'ambiance est si différente de ce qu'elle est en nos climats. La toilette, par exemple, des 99 % des Congolaises constituerait en Belgique un violent outrage public à la pudeur...

On ne peut objecter à la remise d'un accusé à la juridiction coloniale le principe de la non extradition des nationaux : notre conception de l'unité de la Belgique et de ses possessions coloniales s'y oppose.

L'application de ce principe offrira peut-être quelques difficultés, mais il ne faut pas s'en exagérer l'importance.

L'article 32 régit la situation des fonctionnaires et militaires

prenant du service aux colonies, en leur garantissant leurs droit acquis. Ce n'est que justice d'ailleurs. Il appartient à la Belgiqu de récompenser, en vertu d'une loi spéciale, les plus braves d ses enfants qui vont servir leur pays au loin, au lieu d'attendr tranquillement ici leur tour d'ancienneté.

On pourrait stipuler, pour les militaires notamment, que les années passées aux colonies « comptent double » au point de vue de l'avancement et de l'ancienneté. Une loi belge devra également prévoir les conditions auxquelles nos officiers et fonctionnaires seraient autorisés de plein droit à prendre du service aux colonies.

Il est juste que le traitement des officiers et fonctionnaires soit payé par celui qui les emploie, c'est pourquoi la loi oblige le Trésor colonial a rembourser au Trésor belge, le traitement de ses officiers et fonctionnaires détachés aux colonies. Le Trésor belge fera donc l'avance des traitements et, à certaines périodes, le Trésor colonial remboursera au premier les sommes avancées. Il est fait exception pour une seule catégorie de personnes : les magistrats. Ceux-ci ne sont pas au service de l'administratio coloniale, ils font partie de la magistrature belge, et ne doiven dépendre en rien de la première. Tout au plus peut-on, pour de raisons de bonne administration, permettre à l'administratio coloniale de désigner le siège à occuper par le magistrat, le déplacements devant, par la force des choses, être assez fré quents.

L'article 33 règle l'usage du sceau et du drapeau dans le possessions coloniales. La colonie du Congo est autorisée par l présent article, a faire usage d'un sceau et d'un drapeau marqué d'un signe spécial. En ce qui concerne le sceau, rien ne s'oppos à ce que l'on emploie tel quel l'ancien sceau de l'Etat Indépen dant du Congo, d'autant que celui-ci porte déjà les armes belges de même que nos provinces ont chacune une sceau différent. I en est autrement en ce qui concerne le drapeau. Toutefois comme la suppression absolue du drapeau congolais pourrai offrir des inconvénients au point de vue intérieur — c'est le seu connu des indigènes — la loi autorise la colonie du Congo à fair usage d'un drapeau marqué d'un signe distinctif : un écusson a centre, ou un « franc-canton » à la hampe. Ce serait justice d reste, car le drapeau congolais a eu ses jours de gloire. On pour rait même conserver à la colonie du Congo le titre d'Etat d Congo.

L'article 34 conserve aux décrets et règlements en vigueur dans les possessions coloniales, leur force obligatoire, à la condition d'avoir été officiellement publiés, les autres étant réputés inexistants. Il est bien entendu que les dispositions contraires à la présente loi sont abrogées. C'est une clause de style dans toutes les lois.

L'article 35 oblige le Gouvernement belge à soumettre, à l'avis du Conseil colonial, tout projet de modification de la présente loi. C'est-à-dire, que le projet de loi modifiant la présente loi sera soumis en entier aux délibérations du Conseil colonial, délibérations qui auront pour effet d'éclairer les membres du Parlement sur l'utilité ou la portée des mesures à prendre.

Nul ne pourrait être mieux qualifié à ce sujet.

L'article 36 conserve au Roi des Belges le titre de Souverain du Congo. Ce titre deviendrait héréditaire et serait indissolublement uni à celui de Roi des Belges.

Voici, pour terminer cet exposé des motifs, ce que nous disions à ce sujet en 1902 :

« Le souvenir, tangible pour ainsi dire, de cette géniale — et » un peu paradoxale — création qu'aura été l'Etat Indépendant » du Congo, mérite d'être conservé comme titre glorieux pour la » Royale Maison de Léopold II. »

PROJET DE LOI

CHAPITRE I

Des pouvoirs.

ARTICLE 1er. — Chaque colonie forme un organisme dis jouissant de son autonomie propre dans les limites et les conditions prévues par la présente loi ou par des lois rieures.

ART. 2. — Les pouvoirs législatifs et exécutifs dans les pc sions coloniales belges appartiennent au Roi, dans les limi sous les conditions prévues par la présente loi.

Aucun acte du Roi ne peut avoir d'effet s'il n'est contre par un ministre.

ART. 3. — Le pouvoir législatif est exercé par voie de d Aucun décret n'est obligatoire qu'après avoir été publié.

ART. 4. — Aucun décret ne peut être publié qu'après avo soumis, à l'état de projet, à l'avis du Conseil colonial.

ART. 5. — Aucune taxe douanière, aucun impôt ne pe être établis, ni aucune exemption d'impôt accordée qu décret.

ART. 6. — Les monnaies à l'effigie belge, ayant cours lé Belgique, ont seules cours aux colonies.

Il pourra être frappé des monnaies de billon spéciales pc colonie.

ART. 7. — Le budget des recettes et dépenses des posse coloniales est soumis chaque année au Conseil colonial. pourra être arrêté par décret que de l'*avis conforme* du C colonial.

ART. 8. — Le compte définitif des recettes et des dépenses de l'exercice clôturé est soumis chaque année au Conseil colonial. Il ne pourra être définitivement approuvé par décret que de l'*avis conforme* du Conseil colonial.

ART. 9. — La Cour des Comptes de Belgique est chargée du contrôle des recettes et des dépenses des possessions coloniales de la Belgique. Les règles de comptabilité en vigueur pour l'Etat belge seront appliquées à la comptabilité des possessions coloniales.

ART. 10. — Le Roi organise par décret la justice civile et la justice militaire répressive.

ART. 11. — Les juges des tribunaux et les conseillers des cours d'appel établis aux colonies sont nommés par le Roi. Ces magistrats sont nommés à vie et par arrêté royal.

ART. 12. — Les traitements des magistrats et des officiers du ministère public dans les possessions coloniales sont à charge du Trésor belge. Les sommes nécessaires pour y faire face sont annuellement portées au budget belge.

Les traitements des magistrats et des officiers du Ministère public ne sont payés que pour autant que les fonctions en soient effectivement remplies.

ART. 13. — Le Roi détermine le lieu où les magistrats coloniaux exerceront leurs fonctions. Il détermine aussi toutes les indemnités de voyage et autres à payer aux magistrats dans les possessions coloniales. Ces indemnités sont à charge du Trésor colonial.

ART. 14. — Le Roi peut, pour des raisons de sûreté publique, suspendre dans les possessions coloniales, dans un territoire déterminé, l'action des cours et tribunaux civils et confier l'exercice de la justice répressive aux juridictions militaires.

ART. 15. — La justice est rendue et exécutée au nom du Roi. Tout jugement est motivé, il est rendu en audience publique.

Le Roi a le droit de remettre, de réduire et de commuer les peines.

ART 16. — Le Roi peut déléguer tout ou partie du pouvoir exécutif au Gouverneur de la Colonie.

Il peut l'autoriser à suspendre momentanément l'exécution des décrets et à porter lui-même des dispositions ayant force de loi.

Mais les ordonnances ayant cet objet cessent d'être exécutoires après le délai d'un an si elles ne sont, avant l'expiration de ce *délai*, approuvées par décret.

CHAPITRE II

Du Rapport annuel aux Chambres

ART. 17.— Chaque année, il est présenté aux Chambres, au nom du Roi, un rapport sur l'administration des possessions coloniales.

Ce rapport contient tous les renseignements propres à éclairer la représentation nationale sur la situation politique, économique, financière et morale de ces possessions.

ART. 18.— Le budget des possessions coloniales, pour l'année courante, ainsi que le compte définitif des recettes et des dépenses du dernier exercice clôturé, sont communiqués en annexe du rapport annuel.

ART. 19.— Les Chambres n'ont le droit de contrôle direct des actes de l'administration coloniale que pour autant que ceux-ci excéderaient les limites tracées par la présente loi ou par des lois ultérieures. Il sera loisible en tout temps aux membres des Chambres, d'interpeller le Secrétaire d'Etat des Colonies à ce sujet.

CHAPITRE III

Du Secrétaire d'Etat des Colonies et du Conseil Colonial

ART. 20.— Il est créé, sur le budget des possessions coloniales, un Secrétariat d'Etat des Colonies.

Le Secrétaire d'Etat des Colonies est nommé par le Roi. Il ne fait pas partie du Conseil des Ministres. Il est loisible au Roi de l'inviter à assister à certaines séances du Conseil.

Les articles 86 à 91 de la Constitution belge lui sont applicables.

ART. 21. Il est créé un Conseil colonial, composé comme suit:

1° Cinq membres du Sénat, nommés par celui-ci dans son sein ;

2° Sept membres de la Chambre des Représentants nommés par celle-ci dans son sein ;

3° Deux membres nommés par le Roi ;

4° Quatre membres nommés par le Roi, et ayant résidé pendant un an au moins dans les possessions coloniales de la Belgique.

5° Deux membres nommés par la Cour de Cassation.

Les membres du Conseil colonial, désignés en vertu des § 3, 4 et 5 du présent article, devront être de nationalité belge et âgés de 30 ans au moins.

ART. — 22. Les membres du Conseil colonial sont nommés pour quatre ans et sont rééligibles.. La moitié des membres sort tous les deux ans. Le sort désigne, le cas échéant, le nom des membres qui sont soumis à la réélection.

ART. 23. — Aucun fonctionnaire appartenant à une administration publique coloniale, aucun officier ou sous-officier de l'armée belge ne pourra faire partie du Conseil colonial à moins qu'il ne renonce à ses fonctions.

ART. 24. — Le membre du Conseil colonial, nommé en remplacement d'un membre cessant de faire partie du Conseil avant l'expiration de son mandat, achève celui-ci. Toute vacature devra être remplie avant l'expiration d'un délai de trois mois.

ART. 25. — Le Conseil colonial se réunit de plein droit le deuxième mardi de janvier. Il nomme son président, compose son bureau et arrête son règlement.

Il se réunit sur convocation de son président, à la demande du Secrétaire d'Etat ou de cinq membres.

Le Conseil colonial prend les mesures nécessaires à la conservation de ses délibérations et à la publicité de ses séances. Le compte-rendu des séances sera publié et communiqué aux membres des Chambres, sauf décision contraire du Conseil colonial.

ART. 26. — Le Conseil colonial délibère sur les questions à lui soumises par le Roi. Les avis sont donnés à la majorité des voix. En cas de partage des voix, l'avis sera considéré comme défavorable.

ART. 27. — Les membres du Conseil colonial peuvent poser des questions au secrétaire d'Etat. Ils ont le droit d'interpellation. Le Secrétaire d'Etat peut assister aux séances du Conseil sans y avoir voix délibérative, il doit être entendu, quand il le demande. Le Conseil colonial peut requérir la présence du Secrétaire d'Etat.

CHAPITRE IV.

Des relations extérieures

Art. 28. — Les relations extérieures des possessions coloniales de la Belgique sont réglées par l'article 68 de la Constitution belge.

CHAPITRE V

Dispositions générales.

Art. 29. — Les jugements rendus en matière civile et commerciale par les Tribunaux belges, sont exécutoires de plein droit dans les possessions coloniales.

Les jugements rendus dans la même matière par les tribunaux exerçant dans les Colonies, sont exécutoires de plein droit en Belgique.

Art. 30. — La Cour de Cassation de Belgique remplit les mêmes fonctions à l'égard des jugements et arrêts rendus par les Cours et Tribunaux exerçant dans les possessions coloniales.

Art. 31. — Toute personne, accusée d'avoir commis dans la colonie un crime ou un délit, sera livrée à la juridiction coloniale pour être jugée conformément aux lois en vigueur dans la dite colonie. Toute personne accusée d'avoir commis un crime ou un délit en Belgique et qui se serait réfugiée dans la colonie, sera livrée à la juridiction belge. Le tout sans préjudice des lois et traités concernant l'extradition.

Art. 32. — Les fonctionnaires et militaires belges qui sont autorisés à accepter des emplois dans la colonie, conservent leur ancienneté, leurs droits à l'avancement et éventuellement à une pension, dans l'administration ou l'arme qu'ils ont temporairement quittée.

Toutefois leur traitement sera, durant le temps passé au service de l'administration coloniale, remboursé par celle-ci au Trésor belge.

Art. 33. — Les colonies feront usage du drapeau et du sceau de la Belgique; toutefois la colonie du Congo pourra faire usage d'un drapeau et d'un sceau marqués d'un signe distinctif.

Art. 34. — Les décrets, règlements et autres actes actuellement en vigueur dans les possessions coloniales. conservent leur

force obligatoire, pourvu qu'ils aient été officiellement publiés, sauf les dispositions contraires à la présente loi et qui sont abrogées.

ART. 35. — Tout projet de modification ou d'addition à la présente loi sera soumis à l'avis du Conseil colonial.

ART. 36. — Le Roi joint à son titre celui de Souverain du Congo.

ANDRÉ VAN ISEGHEM.



AU

Pays du Lion et du Soleil

EN PERSE (1903-1904)

PAR

AUGUSTE BRICTEUX

Docteur en Philosophie et Lettres
Chargé de Cours à l'Université de Liége
Professeur
au Cercle Polyglotte de Bruxelles (section des Langues Orientales)

CHAPITRE PREMIER (SOMMAIRE)

De Liége à Constanza. — La Mer Noire. — Le Bosphore. — L'arrivée. — Promenades à Stamboul : le pont de Galata, le musée du vieux Sérail et le tombeau d'Alexandre, Sainte-Sophie, le musée des Janissaires. — Le commerce belge. — La turbé du Sultan Mahmond. — La mosquée Souleïmaniyyé. — A Yedi Koullé. — Le selamlik. — Le Sultan caliphe. — Le bazar. — Le départ. — En mer. — La côte d'Anatolie. — Le peuple turc. — Le mauvais temps. — Trébizonde. — L'arrivée à Batoum.

CHAPITRE Ier

De Stamboul à Batoum

En l'an de grâce 1903, le vendredi 30 octobre, à huit heures du soir, je prends place dans un compartiment de wagon-lit. Je voudrais, naturellement, l'avoir à moi tout seul jusqu'à Constanza, mais je ne puis guère l'espérer : en temps ordinaire, ce serait possible, la voie Londres-Constantinople par la Roumanie et la Mer Noire est la moins fréquentée, mais actuellement, par suite

des troubles de Macédoine, les services sont très irréguliers sur la ligne de Roumélie, et notre train, me dit-on, sera bondé de voyageurs. En effet, dès Aix-la-Chapelle, la fortune me gratifie d'un compagnon de voyage que j'accueille, refrénant mes sentiments égoïstes, avec toute l'amabilité dont je suis capable, et je n'ai qu'à m'en féliciter.

Monsieur P..., un Anglais catholique, se rend à Constantinople où il va régulièrement pour affaire. C'est le plus charmant garçon qu'on puisse rêver, aimable comme sait l'être un Anglais aimable ; nous sommes bientôt les meilleurs amis du monde et ne tardons pas à échanger le cigare de la paix, cette forme moderne du calumet.

Le lendemain, je m'éveille à temps pour admirer, par un temps exceptionnellement beau pour cette fin d'automne, les sites ravissants de la Bavière et de la Haute-Autriche qui défilent rapidement sous mes yeux comme dans un Kaléidoscope. Il fait nuit noire quand nous arrivons à Vienne. Je ne vois rien de la ville, et je n'ai d'ailleurs aucune envie de m'arrêter ni ici ni ailleurs. C'est l'Orient qui m'appelle, le vieil Orient qui fait depuis si longtemps l'objet de mes études, et qui m'intéressera tel qu'il est. Je sais qu'il ne ressemble en rien aux pays merveilleux des mille et une nuits, et je suis suffisamment prévenu pour ne pas être déçu par la réalité.

Nous passons devant Budapest vers onze heures du soir et, le lendemain matin, je contemple avec intérêt les beaux paysages des Alpes de Transylvanie. Herkulesfürdö, les bains d'Hercule, est vraîment un endroit charmant, mais un de mes amis qui a passé quelques jours là-bas, déplore que les serpents pullulent dans la région. Ses eaux thermales (41 62°) étaient déjà célèbres dans l'antiquité sous le nom d' « Aquae Herculi sacrae ». Après Orsova, nous franchissons la frontière roumaine, et nous arrivons bientôt à Verciorova où a lieu l'inspection des bagages et l'examen des passe-ports. Pourquoi, diable ! le gouvernement de ce pays tranquille exige-t-il des passe-ports ? Sans doute pour imiter ses méfiants voisins, russes et ottomans. Nous longeons le majestueux Danube aux eaux boueuses, qui perce à cet endroit, les Alpes transylvaines par une trouée célèbre sous le nom de défilé des Portes de fer. Au-delà du fleuve, c'est la Serbie, tristement célèbre par un récent drame de palais.

Ici, on commence déjà à se sentir en Orient. Les paysans roumains ont des vêtements de couleurs voyantes, leurs basses

cabanes aux immenses toits à quatre pans ont une forme toute particulière. Bientôt nous avons traversé la haute Roumanie et nous nous engageons dans l'immense et morne plaine, parsemée de villages, de hameaux, de fermes clairsemées. Tout est maintenant d'un gris uniforme, les bœufs trapus eux-mêmes ont pris la teinte terreuse du sol. La Roumanie n'est certes pas une contrée pittoresque, mais c'est un pays d'une fertilité merveilleuse et, s'il est toujours vrai que l'agriculture soit la principale des « mamelles de l'Etat », les Roumains peuvent s'estimer heureux.

Nous arrivons le soir à Bucharest, une jolie ville, et où, paraît-il, les mœurs ne sont rien moins qu'austères. Elle avait, tout récemment encore, un aspect tout à fait oriental, mais c'est maintenant, avec Odessa, la cité la plus moderne, la plus élégante de l'Europe du Sud-Est. Le réveil littéraire y est remarquable et intéressant, et d'inspiration française, en quoi les Roumains, nation latine, ont grandement raison.

Il fait, malheureusement, nuit noire quand nous franchissons le Danube sur le fameux pont Charles Ier, un ouvrage d'art colossal, dont l'obscurité ne nous permet pas d'obtenir une idée suffisante. Il a quinze arches de chacune 61 mètres de portée, quatre de chacune 140 mètres, et la plus grande, longue de 190 mètres, a une hauteur de 38 mètres au-dessus du niveau du fleuve, ce qui permet aux plus grands voiliers de passer sans encombre.

Nous traversons maintenant la Dobroudja, pays de steppes impropres à l'agriculture, grand comme la moitié de la Belgique et dont les 200.000 habitants, pour la plupart Tartares et Tcherkesses musulmans, vivent de l'élevage du mouton. La malaria y exerce ses ravages et le climat est assez malsain,

Enfin, nous sommes à Constantza (en turc Kustendjé), ville de bains fréquentée en été par la haute société roumaine. C'est l'Ostende roumain, avec cette différence que la ville est située à une hauteur assez considérable au-dessus du niveau de la mer Noire, et que le rivage est très abrupt.

Nous prenons place sur un grand vapeur roumain, *Principesa Maria*, qui malheureusement roule à ravir. Qu'importe, je ne suis pas sujet au mal de mer. Ce steamer a été construit dans les chantiers de Livourne. Il est trés beau, très luxueusement aménagé. Ce service de malles-poste Constantza-Constantinople n'a pas été, jusqu'à présent, une bonne affaire pour le gouvernement roumain, qui y perd annuellement un petit million.

Au moment où nous nous embarquons, le temps est assez couvert, la pluie menace, et ce serait bien désolant. car nous perdrions ainsi le spectacle merveilleux de la traversée du Bosphore. Le navire gagne le large, nous perdons la côte de vue et je vais tâcher de sommeiller quelques instants, pour ne pas être trop fatigué demain.

Je m'éveille de grand matin, et plein d'appréhension, je monte sur le pont : Dieu soit loué ! Le ciel s'est éclairci, il fait un temps superbe, comme nous approchons de l'embouchure septentrionale du Bosphore ! Voilà à notre droite le promontoire Eski Fanaraki avec le fort Kilia, destiné à protéger les fortifications du Bosphore contre une attaque éventuelle venant de la mer Noire, mais qui, paraît-il, ne tiendrait pas deux heures sous le feu des canons russes. Enfin nous pénétrons dans le Bosphore, théâtre de tant d'aventures merveilleuses et de grands événements historiques depuis les temps héroïques jusqu'à la guerre russo-turque. Voilà les roches Symplégades, assagies et inoffensives depuis le passage de Jason sur le navire Argo. La largeur du détroit, qui est ici d'environ deux kilomètres, n'est plus à certains endroits que de cinq cents mètres, et le courant rapide et les vents changeants rendent encore la navigation assez difficile et dangereuse. Il serait outrecuidant de vouloir, après de Amicis, tâcher de peindre la beauté d'un paysage, si souvent décrit d'ailleurs. Tant sur la rive européenne que sur la côte d'Asie, les collines aux lignes d'une pureté et d'une élégance suprême, ont la noble grandeur d'un temple grec. Le déboisement partiel, déplorable à certains égards, ne fait que mieux apparaître la grâce exquise des contours. Le feuillage sombre des lauriers et des cyprès fait aux habitations des hommes un cadre enchanteur qui fait ressortir la blancheur marmoréenne des palais modernes de Beuyuk Déré et de Thérapia où se marie harmonieusement avec les teintes grisâtres et austères des vieux châteaux de Rouméli Hissar.

A mesure qu'on approche de Constantinople, les habitations luxueuses se multiplient : voilà Dolmabaghtché, le séjour de cet homme énigmatique, successeur des caliphes, qui, malgré la déchéance actuelle de la Turquie, caresse encore de grandes idées de domination réelle et effective du monde musulman, et met au service de la sainte cause du croissant les ressources d'une intelligence remarquable, d'un travail acharné, d'une diplomatie habile et d'une volonté qui ignore les scrupules.

Voilà dans le lointain Stamboul et la pointe du Sérail, à gauche Scutari, puis soudain, comme par un coup de théâtre qui ne dure qu'un instant, se déploie à nos yeux ravis, dans une lumière ambrée, le spectacle enchanteur de la Corne d'Or couverte d'une multitude de voiles, et sur les deux rives s'étagent les maisons de la ville franque avec son vieux château génois, et de la cité turque, où dominent les masses géantes des coupoles des mosquées noyées dans un poudroiement d'or.

Il en est de Constantinople comme de toutes les villes orientales ; elle perd à être vue de près et en détail. J'ai tout lieu de le constater en arrivant au débarcadère. Le quai de Galata est d'un aspect sordide, aussi bien que la foule bigarrée qui l'encombre. Les porte-faix, les guides, les garçons d'hôtel assaillent notre steamer, envahissent le pont et nous offrent leurs services dans toutes les langues de l'Europe, et j'aurais grand'peine à me tirer d'embarras sans le secours de mon ami M. P. Un employé de la société à laquelle il est attaché vient nous prendre à la sortie du bâteau. M. P. lui confie la garde de nos bagages à tous deux et nous nous acheminons les mains libres vers le Péra Palace, sans avoir même vu le nez d'un de ces douaniers turcs qu'on déclare si farouches. Le bakhchich aura, sans doute, produit ses effets bienfaisants. Nous gravissons les rues banales de Péra qui ne se distingue des villes d'Occident que par la multitude de chiens errants et une odeur pénétrante, sui generis, que je crois dégagée par les innombrables boutiques où sont suspendues des têtes de mouton. Je n'ai pas pour habitude de m'arrêter à ces petits inconvénients. M. P. et moi, nous prenons un repas à un grand restaurant arménien de Péra, où je fais connaissance avec la cuisine turque dont les mets variés sont généralement excellents, mais souvent un peu indigestes. A la carte figurent une quantité de poissons du Levant dont les noms mêmes nous sont à peine connus : loufer, palamide, etc. Le reste de cette première journée se passe à nous promener dans les rues de Péra et de Galata.

Le lendemain, je rends visite à notre vice-consul, Monsieur S., homme aussi aimable que cultivé. C'est mon ancien condisciple dans l'étude des langues orientales, et lui et sa charmante compagne me réservent l'accueil le plus cordial. Monsieur et Madame S. ont été longtemps déjà en Orient, à Smyrne et à Beyrouth, ils connaissent le grec, l'arabe et le turc tous deux adorent Constantinople, qu'ils voudraient ne jamais quitter. Je suis ravi de trouver en lui le cicerone le plus complaisant et le plus averti et,

après le déjeûner, nous allons faire une promenade dans Stamboul. Nous traversons le fameux pont de Galata, où l'on peut en cinq minutes, prendre une admirable leçon pratique d'ethnographie : toutes les races, toutes les nations, s'y coudoient dans les costumes, les plus variés : effendis turcs coiffés du fez réservé aux Osmanlis et qu'ils n'aiment pas de voir orner le chef des sujets Ottoman d'autre race ou d'autre religion, mollâs aux longues robes et aux amples turbans, qavâs aux costumes richement chamarrés, derviches revenant de la Mecque ou d'ailleurs, coiffés « du pot à fleurs » célébré par Théophile Gautier, Persans longs et minces, graves et imposants, à la belle barbe de fleuve et au bonnet conique d'astrakhan, belles dames turques qui, sous prétexte de cacher leur visage et de dissimuler les charmes de leurs contours sous d'amples manteaux informes, atténuent d'une légère voilette mauve l'éclat de leurs grands yeux encor agrandis par le kohl et se revêtent de jolis vêtements d'étoffes chatoyantes qui moulent leur taille élégante. Et quelle multitude de mendiants loqueteux et estropiés, de hammâls munis d'une espèce de console qui sert de support aux fardeaux souvent énormes transportés sans difficulté apparente dans le dédale des petites rues encombrées d'une foule grouillante. Je ne crois pas qu'il ait ailleurs qu'en Turquie, autant de gaillards taillés en hercules J'en ai vu transporter ici d'énormes rails. Il n'est pas rare de voir un homme seul chargé ... d'un piano ! A tout instant, on trouve des espèces d'estrades élevées d'un peu plus d'un mètre où les hammâls déposent leur charge pour reprendre halein un instant : exemple frappant de cette charité turque et musulmane, qui n'est pas toujours très éclairée, et qui donne généreusement, sans contrôle, si bien que la mendicité peut être considérée comme une vraie profession, très florissante. N'empêche que cette bonté de cœur, cette humanité est infinimen touchante.

Le chien est un animal impur, et pourtant n'ai-je pas vu plu d'une fois de bons musulmans apporter de la paille pour fair une litière aux chiennes en gésine et leur procurer leur pâture Il est vrai que l'Islam estime que les œuvres pies, autant e plus que la foi et les prières permettent de gagner le bonheu éternel et rachètent les péchés commis.

Stamboul est autrement beau, intéressant, pittoresque, que le quartiers semi-européens de Péra et de Galata. Je l'ai mêm trouvé plus propre. Il y a des coins charmants où l'œil se délect

à voir, le long d'une muraille blanche, se glisser une ombre grâcieuse portant une svelte amphore, ou bien encore, sous une fenêtre aux mancharabiés dentelées, on voit s'entr'ouvrir discrètement une porte basse d'où sort une khanoum que l'imagination peut supposer aussi exquise que possible.

Mon devoir d'ami des merveilles anciennes est d'aller, sans retard, visiter le nouveau musée d'antiquités, pour y admirer le fameux sarcophage d'Alexandre, découvert à Sidon, en 1887, par Hamdi Bey. Le musée renferme d'autres œuvres intéressantes ; à citer surtout le tombeau orné de dix-huit pleureuses; on ne sait qu'admirer le plus, de l'habileté de l'artiste dans le travail du relief ou de l'imagination dont il a fait preuve dans le groupement des figures, toutes différentes d'attitude et d'expression, encore que leurs visages à toutes reflètent la plus poignante douleur. C'est déjà une œuvre admirable, mais le splendide tombeau d'Alexandre fait oublier tout le reste. Cette découverte a fait la gloire de Hamdi Bey et a mis, d'un seul coup, le musée de Stamboul au même rang que le British Museum, le Louvre et le musée de Berlin. C'est à tort qu'on a considéré ce sarcophage comme abritant les restes du génial héros macédonien, mais le sarcophage est, en tout cas, un chef-d'œuvre artistique, qui excite l'admiration ingénue du grand public aussi bien que l'enthousiasme des hellénistes et des archéologues de carrière. Ce combat entre Perses et Macédoniens, ces scènes de chasse sont admirables de vie et de mouvement. Le tout est dans un état de conservation à peu près parfait, les couleurs même subsistent encore, et quoique l'œuvre soit postérieure à la grande époque classique — elle doit remonter au commencement du III[e] siècle avant notre ère — c'est un des plus beaux monuments de l'art antique qu'il nous soit donné d'admirer encore.

Passons d'une merveille à une autre.

Nous allons visiter la basilique de Sainte-Sophie, d'où, depuis 1453, le croissant a chassé la croix. L'aspect extérieur en est lourd et massif, mais on est d'autant plus surpris et émerveillé par l'immensité, la grandeur vraiment sublime et la magnificence de l'intérieur. Les Turcs, musulmans sunnites, ont fait disparaître du « temple de la sagesse Divine » les saintes icones sur fond d'or ou bleu, les mosaïques exquises qui en rehaussaient la splendeur. Le badigeon turc a tout recouvert, mais pourtant, mon compagnon m'a montré une tête de Christ parfaitement visible encore sous le vulgaire enduit blanchâtre. Les murailles et les piliers

sont ornés d'immenses écussons où sont tracés, en lettres d'or, les noms de Dieu, de Mahomet et des sentences extraites du Coran ; ce sont d'admirables spécimens de calligraphie arabe. Les caractères ont jusqu'à neuf mètres de hauteur, et pourtant, ils paraissent tout petits dans l'immensité de l'ensemble. Quand nous entrâmes, c'était l'heure de la prière, et nous n'eûmes d'abord accès qu'à la galerie supérieure. La piété profonde des croyants prosternés vers la Mecque était touchante et communicative, et, pleins de respect pour leur foi sincère et ardente, nous restâmes immobiles à écouter les mélopées arabes jusqu'à la fin de la prière. Nous visitâmes alors en détail la grandiose basilique. Un derviche arabe aveugle, nouvellement revenu de la Mecque, narrait à une foule attentive les péripéties de sa visite à la Kaaba. J'ai remarqué que ces musulmans, absorbés par leurs pieux exercices, ne faisaient pas la moindre attention à nous. On sait d'ailleurs que le respect humain n'existe pas chez eux, et un croyant, quand vient l'heure de la prière, se prosterne et récite ses oraisons sans s'occuper de ce qui l'entoure.

Nous allâmes ensuite visiter le très intéressant musée des Janissaires, où l'on peut se rendre compte des accoutrements pittoresques que portaient avant les réformes de Mahmoud, les officiers civils et militaires, soldats, pages, eunuques noirs et blancs de la cour du Grand Seigneur.

En voilà assez pour cette journée, et enchanté de mon excursion, je regagne Péra où je passe ma soirée dans un des cafés les plus fréquentés. Les Grecs et les Arméniens y prennent, avec modération, d'ailleurs, des petits verres de mastic, assez inoffensif, avec une quantité de zakouski : olives, saucisson, radis, qu'on offre gratuitement, les Francs absorbent de la bière allemande, les Turcs, fidèles aux préceptes du Coran, se contentent d'une tasse de café délicieux. Les pauvres Osmanlis, entourés d'espions, sont taciturnes, et leur conversation languissante se traîne sur des sujets indifférents, car les officiers de la police secrète et les agents provocateurs fourmillent partout.

Je fais la connaissance d'un jeune orientaliste bavarois qui a pris pour spécialité la langue turque, cet idiome harmonieux à la structure admirable, qui, dans la bouche des femmes, devient un vrai gazouillis.

Malheureusement, la littérature turque est aussi insipide que possible et mortellement ennuyeuse. Mon sympathique collègue est en train d'écrire une grammaire allemande à l'usage des

Turcs, ouvrage d'une utilité incontestable et qui aura certainement du succès, car les Allemands, grâce à l'habileté commerciale transcendante de leur gouvernement et à l'amitié du Kaiser et du Padichah, ont fini par prendre ici une place prépondérante. Il est admirable de voir, comment l'Allemagne, grâce à l'esprit de suite et à la méthode scientifique qu'elle apporte dans toutes ses entreprises, a su, en peu de temps, se hausser au premier rang des puissances économiques et à prendre une place prépondérante dans le marché oriental, au détriment de la France et de l'Angleterre surtout. Mais aussi, au prix de quelle habileté et de quels efforts ! L'école des langues orientales de Berlin forme toute une légion de jeunes gens versés dans la connaissance approfondie des langues orientales. On sait traiter les affaires directement avec les indigènes, se mettre au courant de leurs goûts, de leurs habitudes, des couleurs et des dessins qu'ils préfèrent pour leurs étoffes, des emballages qui leur conviennent. La marchandise est, sans doute, de qualité médiocre, mais l'essentiel, c'est que le commerce allemand fleurisse.

Nous pourrions tâcher d'imiter l'exemple de nos voisins et prendre chez eux quelques bonnes leçons. Ce que je vais dire n'est peut-être pas flatteur pour mes compatriotes, mais à quoi bon taire ce qu'il est urgent de faire connaître, et négliger une occasion de leur ouvrir les yeux sur leurs défauts. Voici ce que j'ai entendu dire à Constantinople par des gens compétents et dévoués à notre patrie : « fournir à la belge » veut dire ici, fournir des marchandises d'autre qualité que ce qu'on a commandé, les envoyer irrégulièrement, et les emballer d'une façon déplorable ! Et pourtant, si nous voulions nous corriger de nos défauts, nos relations commerciales avec le Levant, déjà considérables, décupleraient d'importance car nos produits, de qualité suffisante et d'un prix modéré, tiennent un juste milieu entre les marchandises anglaises, excellentes, mais d'un prix élevé, et la camelote à bon marché. De plus, il nous faudrait partout de bons comptoirs, et nous devrions traiter nos affaires directement avec les indigènes, sans être obligés d'avoir recours à des intermédiaires étrangers suspects *à priori*, avoir l'endurance et la souplesse nécessaire pour nous plier aux longues palabres des bazars et aux pourparlers interminables que nécessite en Orient la conclusion des affaires. Pour cela, il faut, bien entendu, des employés qui joignent à l'habileté commerciale requise la connaissance pratique des langues orientales. C'est une vérité

évidente, mais bonne à répéter quand même, au risque de m'entendre dire : « Vous êtes orfèvre, Monsieur Josse. »

La langue française est toujours en faveur à Constantinople e dans tout le Levant, ce pays si intéressant pour le polyglotte, o les gens les plus ingnorants et de la condition la plus modeste s'expriment avec virtuosité dans trois ou quatre langues, san que, bien entendu, leurs connaissances dépassent le vocabulair de la vie courante. J'ai remarqué que l'allemand, tout à fa ignoré naguère dans ce pays, se répand de plus en plus. O l'enseigne dans toutes les écoles et notamment dans ces adm rables institutions dues à la générosité des riches philanthrope grecs, et j'ai trouvé même des Grecs et des Arméniens qu ignoraient le premier mot de la langue française mais qu parlaient l'allemand en perfection.

Mon nouvel ami, pour se perfectionner dans la langue turque à passé quelques mois à Brousse où il prenait des leçons ave un effendi. Un beau jour, son professeur n'est pas venu, il es resté quelques semaines sans nouvelles et enfin a reçu une lettr où le pauvre homme le suppliait de cesser toute relation, mêm épistolaire, avec lui. Ses entretiens avec un Européen, encor que ce fût un sujet de l'empereur ami, avaient éveillé la méfianc de la police turque, et le malheureux professeur avait été dest tué de son emploi et jeté en prison. Cette aventure invraisem blable nous donne une idée des beautés de l'autocratie turqu Il n'est pas étonnant de voir chez les Ottomans des villes ce visages sombres et chagrins, cet aspect silencieux qui pourraie entraîner l'observateur superficiel à porter un jugement com plètement erroné sur cette nation sympathique, et qui saura comme toute autre, s'abandonner à la joie de vivre, si elle resp rait une atmosphère de liberté.

Beaucoup d'Européens, établis à Constantinople, hésiteraie à s'aventurer seuls dans les rues de Stamboul. Je ne partage p cette crainte, et je ne doute pas que. si je parle aux gens le langue et si je les traite avec la déférence qu'on doit avoir po ceux dont on est l'hôte, quelle que soit d'ailleurs leur race, le religion ou la couleur de leur peau, je ne trouve un bon accu auprès d'eux.

Le mercredi matin, donc, comme mon ami M. S. retenu p ses occupations, ne peut m'accompagner, je traverse seul le po de Galata. Un vieux mendiant loqueteux m'offre ses servic pour me piloter dans la ville, moyennant un pourboire do l'estimation est abandonnée à ma générosité.

Nous visitons la mosquée de la Sultane Vâlidé, mère d'Abdul Azîz, constuite en 1870, de dimensions modestes, mais admirablement décorée de belles faïences, puis nous passons à la *turbé*, c'est-à-dire « mausolée » du Sultan Mahmôud, cet homme énergique et bien intentionné qui à tâché de relever la Turquie, mais qui n'a pu qu'en ralentir pour quelque temps la décadence. Nous pénétrons dans un jardin dont le jardinier me donne quelques fleurs que je garde précieusement en souvenir de ma visite, puis nous entrons dans l'édifice, tout en marbre blanc, où sont inhumés non seulement le grand empereur réformateur, mais encore sa mère et son fils Abdul Azîz. Les catafalques noirs lamés d'argent sont surmontés, non pas du turban d'autrefois, mais du *fez,* symbole de la réforme. Je feuillette quelques splendides manuscrits du Coran et l'intérêt qu'ils m'inspirent me concilie bientôt la sympathie de deux mollâs à l'air honnête, et vénérable qui lient conversation avec moi, me montrent en détail tous les trésors du mausolée et, au moment de partir, m'offrent une tasse d'excellent café. Ce sont mes premières relations avec des musulmans. On dit ces prêtres si fanatiques, et pourtant, je ne trouve auprès d'eux que la courtoisie la plus exquise et l'accueil le plus bienveillant, mais aussi, je n'affiche aucun dédain pour leur foi et leurs coutumes.

Nous nous dirigeons alors vers la grande mosquée Souleïmaniyyé, construite par l'architecte Sinan, de 1550 à 1566, sur les ordres de Soliman le magnifique. Le *djâmi*, la mosquée proprement dite, rivalise de grandeur et de magnificence avec Sainte-Sophie. Elle est entourée d'un jardin, de quatre grandes *médressés* ou collèges théologiques, d'écoles, de cuisines, de bibliothèques, etc.

Je termine cette excursion à Stamboul par une visite au Séraskiérat, ou Ministère de la Guerre, édifice imposant, — comme il sied chez une puissance essentiellement militaire comme l'empire ottoman — et situé sur une place immense. Je vais aussi jeter un coup d'œil sur la demeure du Cheïkhul Islam, et en face, sur le palais de l'ambassadeur de Perse.

Je passe la fin de cette journée bien remplie dans un théâtre où des chanteurs et des acteurs des deux sexes débitent des romances et des comédies dans tous les idiomes du Levant.

Le lendemain, j'ai fait l'après-midi une excursion à cheval jusqu'à Yèdi-Koullé, les « Sept Tours »; rien de plus délicieux que cette promenade entre les antiques murailles en ruine, les vieilles

tours grises tapissées de lierre, et les cyprès au sombre feuillage. De temps à autre, une lézarde donne une échappée sur les flots bleus de la Corne d'Or, et quand, à la vesprée, je regagne Stamboul, les lueurs pourpres du soleil couchant, se mêlant à l'azur immaculé, colorent le ciel, vers l'Occident, de cette belle teinte violette qui a fait donner à cette fin d'automne le joli nom de « printemps violet », *Ménékcheh behar*.

Pour le vendredi, grâce à l'obligeance extrême de notre aimable ministre à Constantinople, j'ai été invité à assister au Sèlamlik. C'est le seul jour où le sultan quitte sa ravissante résidence de Yildiz-Kiosk pour se rendre en face, à la mosquée Hamidiyyeh, qui n'est pas un monument imposant et grandiose comme les mosquées des grands sultans d'autrefois, mais un bijou mignon et coquet. Et certes, le grand Seigneur, s'il le pouvait, ne quitterait pas même ce jour-là son palais, car il vit dans des transes continuelles, en proie nuit et jour à la crainte d'un attentat; mais cette visite hebdomadaire est un acte religieux officiel, que le sultan est tenu d'accomplir, auquel il ne peut se dérober sous peine d'abdiquer, pour ainsi dire; sa dignité de caliphe, de commandeur des croyants, d'empereur du monde musulman. Non content de chercher à maintenir l'intégrité de l'empire ottoman, Abd ul Hamid cherche, en effet, à affirmer réellement sa puissance caliphale, à être considéré comme le chef suprême du monde musulman, et, pour réaliser ce grand rêve, il travaille nuit et jour avec acharnement. Son énergie est brutale jusqu'à la férocité, mais je crois qu'on se trompe quand on représente le grand Seigneur, le « Sultan rouge » comme un despote perdu de vices, abîmé dans les pires débauches. D'après ce que m'ont dit des personnes bien informées, qui peuvent approcher d'Abd ul Hamid et sont au courant de ses faits et gestes, le padischah est un travailleur infatigable, très intelligent et sincèrement désireux de relever la patrie en travaillant ainsi à sa propre grandeur. On peut déplorer les moyens qu'il emploie pour réaliser son but, mais qu'on relise l'histoire des grands souverains et des grands conquérants d'autrefois !

Il est certain, en tout cas, que le prestige d'Abdul Hamid est très grand dans le monde mahométan tout entier, même chez les Musulmans de sectes dissidentes, comme les Persans, par exemple, et le rêve chimérique d'un grand empire panislamique dont le Sultan serait le chef, est caressé par un bon nombre de croyants de tous les pays, surtout, parmi les plus instruits, parmi ceux-là mêmes dont l'éducation s'est faite en Europe.

Je pars, accompagné du qavas de la légation, et, par une chance particulière, c'est précisément le jour de la fête du Sultan. Il y a grande revue de toute la garnison de Constantinople. J'arrive au pavillon où les invités sont réunis, et des officiers de la cour nous offrent le café et les cigarettes traditionnels, sans lesquels, en Turquie, on ne fait aucune visite, on ne conclut aucune affaire. Il y a là beaucoup de hauts officiers militaires aux uniformes resplendissants. Mon attention est surtout attirée par un vieux maréchal de haute taille, aux longs cheveux tombants, à la barbe chenue, dont la figure martiale, traversée d'une large balafre, respire une bravoure teintée de mélancolie. Enfin, le Sultan va venir, et tout le monde a les yeux rivés sur la voiture de gala qui descend l'avenue, entourée d'officiers en uniformes richement chamarrés et de *Seïs*, ou coureurs, les mains respectueusement croisées sur la poitrine.

Il approche, salué par les cris de *Padychahym tchoq yacha!* Vive mon Empereur! le voilà enfin : sa figure à longue barbe est celle d'un vieil arménien comme on en rencontre des centaines dans les rues de Constantinople. Je ne lui ai pas trouvé cet air usé, décrépit, dont certains m'avaient parlé, mais je l'ai vu jeter partout des regards craintifs. Il ne se sent pas suffisamment protégé, sans doute, par les cordons de troupes qui bordent les deux côtés de l'avenue, et est heureux, quand, la cérémonie terminée, il se retrouve dans son palais, sous la protection des argus de sa police. La simplicité de son costume : une simple redingote noire avec la petite rosette de la Légion d'honneur et un fez sans prétention, tranche singulièrement avec les habits magnifiques de ses humbles esclaves. Il entre à la mosquée et, le service fini, la revue commence.

La voiture impériale stationne devant la mosquée et les vingt-cinq mille hommes de la garnison de Constantinople défilent devant le Sultan, pendant qu'une excellente musique militaire joue, sans trêve ni merci, l'air national turc, pastiche pseudo-oriental de composition italienne. La revue dure très longtemps, mais on ne se lassse pas de regarder et d'admirer ces soldats superbes, beaux hommes, à l'air vaillant, parfaitement disciplinés. La plupart ont des uniformes à l'européenne, à part le fez ottoman. La note pittoresque est donnée par les fameux turbans verts, les zouaves à courte veste à brandebourgs et à pantalons rouges. Il y a, dans le nombre, beaucoup d'arabes et de nègres à l'aspect redoutable. Ces derniers soldats forment la

garde à sa Hautesse et ne quittent la résidence d'Yildiz Kiosk qu'aux jours de parade. Le Sultan doit être fier de voir ces troupes magnifiques passer ainsi sous ses yeux, mais il se berce d'une illusion trompeuse, s'il s'imagine que tous les soldats de l'empire sont aussi bien dressés et équipés. Une fois sorti de Constantinople, on ne trouve plus que de pauvres diables déguenillés, mal chaussés et plus mal nourris encore, car la solde s'égare sans doute dans les poches des concussionnaires, cette plaie des autocraties en général et de l'empire ottoman en particulier. Il est d'ailleurs un usage turc qui nous paraît singulièrement funeste : les hauts fonctionnaires civils et militaires reçoivent des traitements énormes, dix fois plus élevés que chez d'autres nations autrement riches que l'homme malade, tandis que les officiers et fonctionnaires de grade moins élevé sont mal payés ou ne le sont pas du tout. Il est tel ministre qui touche par an un million, les généraux ont des traitements fabuleux, tandis que les capitaines ont à peine de quoi manger. Quant aux fonctionnaires civils subalternes, ils doivent bien chercher d'autres moyens de se procurer de quoi vivre.

L'après midi, je visite avec mon ami M. S. les coins les plus pittoresques de ma chère Stamboul, et surtout le bazar où, à côté de multiples objets de fabrication européenne, on trouve des produits étranges inconnus en Europe. Quoi de plus singulier, par exemple, que ces boutiques de droguistes où des flacons de forme étrange recèlent des parfums capiteux et troublants, en faveur dans ces contrées où l'odorat est émoussé par trop de senteurs violentes? Je me procure quelques boîtes en os remplies de ouate arrosée d'eau de rose et de parfums bizarres dont le nom m'échappe, à la boutique d'une vieille marchande qui, m'assure-t-on, est très riche et animée d'un patriotisme extraordinaire : quand le Sultan fait une guerre sainte contre les infidèles, elle lui offre en cadeau des milliers de paires de chaussettes destinées aux soldats.

Nous jetons un coup d'œil sur la belle fontaine qu'a offerte au padischah son beau cousin Guillaume II, en souvenir de sa visite à Constantinople en 1900. Ce présent était très bien choisi, car en Orient, la création d'une fontaine, qui offre gratuitement au passant ses ondes rafraîchissantes, est une œuvre pie hautement appréciée.

C'est à regret que je vais quitter cette ville extraordinairement intéressante où j'ai passé tant d'heures délicieuses, mais il

faut bien partir. A cette époque, les services de navigation sur a mer Noire sont assez rares et irréguliers. J'aurais voulu prendre un bateau confortable des messageries françaises, mais il n'y aura pas de départ d'ici à plusieurs jours et je me munis d'un billet pour le vapeur russe, Général Lazaref, qui va lever l'ancre demain.

Le samedi matin, je fais donc mes adieux à Monsieur et Madame S.. Pour sortir de Turquie comme pour y entrer, il faut avoir affaire à la douane qui exige un droit de sortie d'un pour cent *ad valorem* La somme n'est pas énorme, mais la revision ne va pas sans un bouleversement général des bagages. Quand le douanier à qui j'ai affaire et qui n'a pas l'air méchant, met la main dans ma première valise, j'y introduis discrètement la mienne et je le félicite de son zèle par un vigoureux shakehands assaisonné d'un medjidié. A l'instant même, la visite de mes bagages se termine comme par enchantement Tous mes effets sont ornés de signes cabalistiques qui me permettent de sortir sans difficulté pour m'acheminer vers mon bateau. Les passagers de première classe ne sont guère nombreux. : un Levantin et sa femme, descendants d'ancêtres italiens, qui se donnent pour Italiens, et ont une peur bleue qu'on ne sache qu'ils ne sont pas originaires de la mère patrie.

Le temps médiocrement beau, ne tarde pas à devenir détestable, et la mer Noire justifie pleinement son nom, qui est dû, comme chacun sait, non pas à la couleur de ses eaux, remarquablement transparentes et limpides, mais à son vilain caractère.

Je m'amuse à voir les dauphins se débattre dans le sillage du navire et voleter les goëlands qui poussent des cris pareils aux vagissements d'un nouveau-né. La nuit suivant est très mauvaise, nous nous sommes éloignés de la côte et nous ne nous arrêtons pas avant Inéboli, mais à partir de cette ville, le bateau fait escale à tous les endroits de quelque importance.

Inéboli sert de port a Kastamouni, ou plutôt c'est un simple mouillage et il est impossible d'atterrir par les mauvais temps. L'aspect de la ville, située comme toutes les autres cités de la côte d'Anatolie, au pied d'une montagne boisée, est très riant. Les couleurs vives et claires lui donnent de loin l'aspect d'un vrai joujou de la Forêt Noire.

A partir de maintenant, nous longeons la côte jusqu'à Batoum. Un furieux vent d'Est persiste, mes deux compagnons de voyage,

affreusement malades, restent tout le temps couchés dans leur cabine et je n'ai d'autre commensal que le brave commandant, un excellent homme très sympathique qui, quoique Russe, a pour particularité d'admirer beaucoup l'Angleterre.

Le bateau embarque à tous les ports des Turcs qui vont travailler à Batoum. Ces paysans incultes ont des allures toutes différentes de celles des Osmanlis de Constantinople. Loin d'être sombres et taciturnes, ils sont gais et exubérants, et dansent et chantent du matin au soir au son d'une espèce de violon indigène, qui joue sans cesse des modulations sur trois thèmes.

C'est qu'ils ne sont pas, comme les malheureux citadins, entourés d'une multitude d'espions. (Dans la capitale, il y aurait bien quatre-vingt mille individus au service de la police, parmi lesquels beaucoup d'Arméniens.)

Ce peuple turc est en somme un peuple bon et simple, mais que je crois peu capable de s'assimiler la civilisation occidentale. Il est taillé pour pratiquer l'élevage du bétail dans les steppes de l'Asie Mineure. Ce qui nous porte à concevoir du peuple turc, une idée peu favorable, c'est son mauvais gouvernement. La corruption et la concussion fleurissent du haut en bas de la hiérarchie des fonctionnaires, sans que les turcs intelligents et bien intentionnés puissent l'enrayer. Pour un Fouad Pacha, pour un Midhat Pacha, capables, honnêtes et énergiques, combien de « mangeurs de cuirassés », d'officiers ignorants de terre et de mer comme cet amiral devenu légendaire qui, envoyé à Marseille ou à Malte (la tradition est incertaine) était revenu sans l'avoir trouvé et avait répondu au ministre qui, furieux, le lui montrait sur la carte : « Comment vouliez vous que je trouve un endroit si petit ». Si non è vero, e bene trovato.

De plus, la politique flottante de la Turquie oblige souvent, pour donner satisfaction aux puissances européennes, à désavouer des fonctionnaires honnêtes et qui n'ont fait qu'obéir aux ordres reçus; et alors, ils partent pour un exil volontaire, ou bien, ils se découragent et deviennent pires que les autres.

On m'a raconté à Constantinople une anecdote, qu'on m'a certifiée authentique — peu importe d'ailleurs, elle est si jolie! — qui illustre bien la naïveté et la balourdise du paysan turc exploité par le Grec plus malin. Il y a un chemin de fer funiculaire, très utile et très fréquenté, qui vous transporte pour 20 paras de Galata à Péra. Un Grec rencontre dans le voisinage un brave Turc qui a l'air embarrassé. Il lie conversation avec lui

lui demande ce qu'il désire. « Je vais à la Mecque — N'as-tu ıs encore entendu parler du chemin de fer qui va de Stamboul la Ville Sainte ? — Oui, mais est-il achevé ? — Mais certaineıent : voilà l'entrée. Donne-moi quatre livres turques, je vais te rocurer un billet et en quelques heures tu pourras faire ton oyage ». Le pauvre Ottoman allonge les quatre belles pièces 'or et notre Grec lui donne un billet, l'installe dans le wagon et 'esquive rapidement. Deux minutes après, le train stoppe, et ıotre Turc, bientôt détrompé, cherche toujours son voleur.

Nous doublons le cap Mince, Indjé Bouroun (en grec Lepté Akra) et nous arrivons à Sinope à la tombée de la nuit, ce qui ait que les autorités turques n'accordent pas la pratique. Nous passons toute la nuit au large de Sinope et, le lendemain, j'assiste aux scènes pittoresques de l'embarquement et du débarquement. Les chaloupes se détachent du rivage et ce sont des luttes épiques, à grand renfort de cris et de gestes, à qui arrivera le premier. Ce spectacle, encore nouveau pour moi, se répète à tous les ports d'Orient, et finit par devenir d'un médiocre intérêt. Sinope est situé dans une position remarquable, sur un isthme qui réunit au continent le promontoire de Boz Tèpè. C'est un port excellent, le meilleur de la côte d'Anatolie, mais malheureusement, son commerce est sans importance.

Le mauvais temps continue, mais pendant les rares éclaircies, je ne me lasse pas d'admirer les montagnes verdoyantes au profil dentelé. Le paysage devient de plus en plus beau. Ce pays est un vrai paradis terrestre, mais ses richesses ne sont pas mises à profit. Il y a, par exemple, de nombreuses mines de métaux les plus divers, mais il est extrêmement difficile d'obtenir du gouvernement turc, sans doute trop riche, un firman qui en permette l'exploitation. Notre navire embarque à chaque escale une cinquantaine de pauvres diables qui vont louer leurs services à Batoum, pour un salaire journalier d'un rouble au grand maximum.

Le mardi 10, nous arrivons à Samsoûn, ville d'apparence médiocre mais dont le commerce est très important, et le mercredi à Ordou, « le Campement » où habitent mes compagnons de voyage Levantin. Ordou est une localité extrêmement prospère, qui fait un commerce très considérable de fruits de toute espèce, pommes, poires, noix, et surtout noisettes qu'on exporte jusqu'en Amérique. Il y a aussi des cultures importantes de tabac. Ici, une éclaircie me permet de bien voir la ville et ses jolies maisons blanches à toit rouge. Toutes ces villes de la côte d'Asie-Mineure sont des « Tripolis », on distingue

nettement dans chacune les trois quartiers, turc, grec, arménien.

Peu de temps après, nous sommes à Kérassonde, située à l'extrémité d'un promontoire rocheux réuni au continent par un isthme couvert de forêts au feuillage sombre. J'ai, depuis Ordou, un nouveau compagnon de voyage, un jeune Osmanli distingué et mélancolique, fils d'un haut fonctionnaire de la région, qui me raconte que Kérassonde exporte par an des noisettes pour 300,000 livres turques, soit environ 6.075,000 francs.

Puis c'est Tiréboli, une petite ville ornée d'un château médiéval et cachée dans la verdure, au pied de hautes montagnes dont on aperçoit, au loin, les sommets neigeux. Notre navire embarque ici 70,000 kilogrammes de noisettes.

A partir d'ici la végétation est de plus en plus luxuriante. Toute la côte n'est qu'une forêt touffue. Nous longeons la côte de tout près et, sans cette maudite pluie qui voile le contours, nous pourrions admirer tous les détails du paysage.

Nous dépassons Platana, où les navires font escale quand le mauvais temps ne permet pas de mouiller en rade de Trébizonde, puis enfin, voilà cette ville au nom sonore et d'allure héroïque, capitale d'un minuscule empire, miniature ou caricature de Byzance. Voilà son vieux castel moussu, tapissé de lierre, voilà sa Sainte-Sophie.

Hélas! la pluie implacable fait rage de plus en plus. Je descends à terre, mais ma promenade ne me procure aucun plaisir, les villes d'Orient sont horribles sous la pluie.

La nuit, nous longeons la côte du Lâzistan, pays de marins intrépides, qui vont jusqu'à Novorossisk faire la contrebande, n'hésitant pas à affronter sur de vrais sabots, les parages les plus dangereux de la mer Noire.

Enfin, le vendredi 13 au matin, nous sommes devant Batoum. Je vais avoir affaire à cette terrible douane russe. J'ai franchi sans trop de difficultés les frontières de l'empire ottoman. En sera-t-il de même ici?.., Oui, en dépit de la date fatale, vendredi 13. Les officiers de la douane descendent à bord. Nous prenons le thé ensemble, je leur offre des cigares, et quand a lieu la visite, tout le monde me témoigne la plus grande déférence. Par contre, les pauvres diables de passagers turcs sont traités avec une brutalité exemplaire. Les douaniers, pour vérifier le contenu de nombreuses mannes de fruits et de légumes, les renversent sur le pont, ou bien encore, y enfonçent d'immenses pieux en fer pour s'assurer qu'ils ne rencontrent aucun objet résistant ou qu'ils n'en sortent pas enduits d'une substance prohibée.

(*A suivre.*)



Afrique

Le panislamisme africain. — L'opinion s'est beaucoup préoccupée du panislamisme l'année dernière. Le gouvernement de l'Afrique occidentale s'en est inquiété de son côté. Deux affaires sérieuses avaient appelé son attention sur les questions musulmanes. Un mouvement fomenté par des marabouts à la fois dans le Djerma français et le Sokoto anglais avait exigé une répression militaire dans laquelle avaient péri deux officiers français et cinq officiers anglais. Et à l'autre extrémité de la colonie, Coppolani avait été tué dans une surprise organisée par d'autres fanatiques.

Ces événements avaient-ils quelque rapport entre eux ? Comment sont groupés les musulmans, de plus en plus nombreux dans l'Afrique occidentale, et à quelles influences obéissent-ils ? C'est l'étude dont M. Roume chargea un collaborateur du regretté Coppolani, M. Antoine Arnaud. Du 1er avril à la fin de décembre 1906, M. Arnaud a parcouru les parties les plus fortement islamisées de l'Afrique occidentale, allant de Dakar à Cotonou après une pointe poussée jusque dans le désert. Son rapport n'a pas encore été publié, mais la *Quinzaine coloniale* s'en est procuré une analyse qui est d'un vif intérêt Elle confirme en général les données de l'ouvrage classique sur la matière, l'*Islam dans l'Afrique occidentale*, de M. A. Le Chatelier. Et il les complète.

Un préjugé dont il faut se défier, c'est de considérer l'Islam comme une sorte de bloc qui s'oppose à la chrétienté. Il n'existe rien de semblable dans ces possessions. Les musulmans ont une

croyance commune en Dieu et en son prophète et un livre commun qui est le Coran ; quant à une organisation religieuse qui établisse un lien général entre eux, il n'y en a pas trace. Ils se répartissent en grandes confréries ayant chacune leurs prières et leurs pratiques particulières, et ces confréries se jalousent entre elles. Les auteurs algériens nous ont en général donné une idée fausse de ces associations en les présentant comme des sortes de sociétés secrètes constituées en vue d'une action politique. La vérité est qu'elles sont elles-mêmes fractionnées en une multitude de groupes qui ont pour centre soit un marabout vivant particulièrement vénéré, soit la famille d'un marabout mort en laissant une réputation de sainteté. Le plus souvent ces marabouts s'ignorent les uns les autres. Et chaque groupe reflète le tempérament particulier de son chef. Le marabout est-il un homme d'action, le groupe peut être fortement organisé avec des adeptes qui se lient par serment. Le marabout est-il un homme indolent et paisible, il se contente d'avoir des quêteurs qui vont recueillir les offrandes, et ses disciples ne se rattachent à lui que par la récitation des prières particulières qu'il leur a enseignées. « Les questions musulmanes en Afrique occidentale sont en somme des questions de personnes. »

Cela est si vrai qu'on ne peut pas dire que les trois grandes confréries entre lesquelles se partagent la plupart des musulmans de l'Afrique occidentale, les Kadriya, les Tidjaniya et les Snoussiya, aient une attitude déterminée à l'égard des Français Cela dépend uniquement des marabouts.

L'effort de Mahomet avait tendu à constituer une idée de Dieu aussi pure de tout élément mythologique et un culte aussi simple que possible. S'il revenait en ce monde et s'il voyait ce qu'est devenue sa religion dans l'Afrique occidentale, il ne la reconnaîtrait guère. Avec la mentalité nègre, les superstitions magiques y ont pris complètement le dessus. On s'occupe infiniment moins de Dieu que de ses intermédiaires. Les marabouts, dans les pouvoirs surnaturels desquels on a la plus grande confiance, continuent les pratiques des anciens sorciers. Ils distribuent des gris-gris, prédisent l'avenir, guérissent les malades, font réussir ou avorter les projets selon qu'ils bénissent ou maudissent. Leur prestige est en raison directe de l'influence qu'on leur suppose, et on les craint bien plus qu'Allah lui-même.

Ces personnages se divisent en deux grandes catégories. Il y a ceux qu'on pourrait appeler les marabouts arrivés, ceux qui ont

hérité d'une forte situation dans leur localité ou qui se la sont personnellement acquise. Etant donné qu'il n'y a plus de grandes autorités politiques indigènes, ils cumulent le spirituel et le temporel. Ils sont à la fois chefs d'école et chefs de parti. Bien rarement ils prennent une attitude hostile à la domination blanche. Etant des sortes de fonctionnaires largement rétribués par le produit des quêtes, ayant une belle position, ils ne tiennent pas à la risquer dans des aventures dont l'expérience leur a appris qu'elles finissent toujours mal.

Et il y a ceux qui ont leur position à faire, les individus qui, soit qu'ils se croient réellement inspirés, soit qu'ils soient de simples intrigants, soit qu'ils soient à la fois intrigants et inspirés, ce qui n'est pas rare, cherchent à fonder une école et à se composer une clientèle. Ils errent à travers le pays, se disant ou *chérif*, c'est-à-dire descendant du prophète, ou *ouali*, c'est-à-dire saint en rapport direct avec Dieu, ou *hadj*, c'est-à-dire pélerin ayant fait le voyage de la Mecque. Leur prédication est très active et ils peuvent devenir dangereux.

Il résulte de tout cela qu'on aurait une idée assez juste de l'islam dans l'Afrique occidentale en se le représentant comme une juxtaposition de paroisses et de diocèses maraboutiques, au milieu desquels de nouvelles paroisses et de nouveaux diocèses tendent sans cesse à se former. La vie religieuse est intense.

Vis-à-vis des prédicateurs ambulants, une surveillance attentive, et au moindre signe d'agitation politique une répression sévère s'imposent. Dans un milieu de religiosité aussi ardente, tout mouvement qui n'est pas immédiatement comprimé peut devenir grave.

Un mouvement panislamique sérieux n'est pas à craindre. La diversité des sectes et des races le rend difficile.

La chasse et la pêche dans la zone de la boucle du Niger. — D'après les études de M. Desplagnes, la chasse, et parfois la pêche, se fait dans cette région avec des flèches empoisonnées. Parmi les poisons employés, plusieurs sont d'origine végétale, comme d'ailleurs dans la plupart des régions de l'Afrique tropicale. Mais les poisons usagés dans la chasse, le sont également contre les gens ; parmi ces poisons se classe en première ligne, celui qui est obtenu du *Strophanthus sarmentosus*.

Pour l'obtenir, on fait bouillir les graines contenues dans le fruit, de façon à en former une sorte de matière sirupeuse dans

laquelle on plonge une à une les flèches. Le *sthrophanthus* donne un poison au cœur qui est même employé en médecine. Ce sont surtout des flèches harpons que l'on emploie pour la chasse, analogues à celles que l'on trouve chez les Congolais.

Le Nigérien emploie également le fruit d'un arbuste « Sorunpigue » dont le nom scientifique ne paraît pas être déterminé; mais ce poison est lent et son usage pour la chasse nécessite le mélange d'un autre poison plus violent. Seul il est fréquemment employé pour se débarrasser des ennemis.

On cite une autre plante le « Yaïma », plante rampante rare, mais dont l'action serait bien plus rapide. Enfin, parmi les végétaux, on signale encore le *Datura*, dont la graine pulvérisée est mélangée à du lait.

D'un usage courant pour l'empoisonnement des flèches, est le cadavre en décomposition dans lequel on plonge les flèches; c'est donc par des ptomaïnes que ces flèches agissent. C'est d'ailleurs par la même méthode que les Congolais empoisonnent le plus généralement leurs petites flèches en bois.

Dans la zone nigérienne on plonge encore les flèches dans les glandes à venin d'un serpent, et l'on emploie aussi une orthoptère « macamogo » qui vit parmi les herbes et que l'on réduit en poudre.

Dans presque toute l'Afrique centrale on utilise, pour la pêche, le *Tephrosia Vogelii*, une légumineuse cultivée par l'indigène.

É. D. W.

Colonies Allemandes. Culture de coton. — Il résulte du rapport publié par le *Kolonialwirtschaffliche Komitee* que la récolte du coton a atteint, dans les colonies allemandes, en 1905-1906, le chiffre d'un demi-million de livres valant 600.000 marks. De nouvelles plantations de coton sont en voie de formation. Une filature de Leipzig a acquis 80,000 hectares dans la région du lac Victoria, où le sol présente les mêmes caractéristiques que dans le delta du Nil et où 2,000 à 2,500 kilomètres carrés conviennent à la culture du coton. Dans le district de Kilwa, dans le sud de l'Afrique orientale allemande, une autre firme vient de s'assurer 4,000 hectares. Dans la région d'alluvions de Saadani, il s'est constitué une sorte d'association pour la culture du coton et le labourage à vapeur, dont le centre est constitué par les plantations d'essais du comité. Un groupe d'intéressés, composé principalement de firmes

allemandes d'Egypte, a, en commun avec le comité et la commune de Bagamoyo, pris 20,000 hectares en location; les travaux sont en cours et une charrue à vapeur est à l'œuvre. Dans la région de la voie ferrée de Dar-en-Salaam à Mrogoro, la Société du chemin de fer a inauguré la culture du coton. Dans le but de faciliter le transport par le chemin de fer de l'Uganda, il s'est formé une société de navigation pour faire le service sur le Victoria Nyonza. Le coton, obtenu près de ce lac, au moyen de graines égyptiennes, est le plus estimé; un envoi de cette région a obtenu le prix élevé de 1.02 mark la livre. On évalue le coton de Saadani à 25 pfenning environ, et celui de Samanga, dans le district de Kilwa, à 95 pfenning. On a déjà expédié 1,121 balles de 600 livres de la récolte actuelle.

En regard des succès obtenus dans l'Afrique orientale allemande, l'importance du Togo, où les essais ont commencé, est secondaire. La récolte de 1905-1906 est de 940 balles de 250 livres, contre 519, l'année précédente. Le prix moyen s'établit à 75 pfenning, c'est-à-dire à quelques pfenning de plus que l'*American Middling*. Le comité garantit aux indigènes un prix d'achat de 30 pfenning. Comme la ligne de Lome à Palime est en exploitation à présent, la culture du coton prendra une rapide extension. On compte beaucoup sur l'école agricole créée récemment à Nuatja.

On s'occupe aussi de la culture du coton au Kamerum. Le coton a toujours été cultivé dans les régions situées de 200 à 300 kilomètres de distance de la ceinture des forêts, c'est-à-dire de Bali au lac Tchad. Des échantillons des produits des indigènes ont été évalués de 50 à 65 pfenning la livre. De grandes étendues qui seront rendues accessibles par le prolongement du chemin de fer et par la navigation sur le Benué, conviennent aussi à la culture du coton. Le rapport ajoute que, dans tous les districts, on trouve des indigènes capables de travailler et disposés à le faire. Les terres propres à la culture s'obtiennent à bon marché : une firme a acquis des terrains à raison de 200 marks le kilomètre carré, le long de la frontière, entre Jola et Garua; on dit que 2,000 hectares seront mis en culture. Le comité se propose d'encourager les indigènes, comme il l'a fait au Togo, en leur distribuant des graines et des instruments agricoles; il se dispose aussi à entreprendre des plantations le long de la Benué.

Rhodésia. Ressources. — Dans une conférence faite dernié-

rement au *Royal Colonial Institute*, M. S. Miller a donné des renseignements sur les ressources de la Rhodésia. La superficie du pays est de 750,000 milles carrés environ, c'est-à-dire treize fois celle de l'Angleterre et du Pays de Galles. Dans la Rhodésia du sud, qui comprend les provinces de Matabeleland et de Mashonaland, dont chacune a une superficie de plus de 70,000 milles carrés, le climat est, en général, excellent.

La quantité de terres propres à la culture est suffisante pour faire de la Rhodésia le producteur le plus important en produits agricoles de l'Afrique du Sud. La principale denrée y cultivée est le maïs. On peut dire que cette colonie sera bientôt en mesure de satisfaire à ses propres besoins et à ceux de colonies voisines. Le Mashonaland convient mieux aux produits de la ferme, tandis que le Matabeleland est un pays de pâturages.

On peut obtenir de bonnes terres dans la Rhodésia du Sud à partir de 2 s, 6 d l'acre. La *British South Africa Company* s'est décidée récemment à faire des essais de colonisation subsidiée, et est probablement entrée de cette manière dans la bonne voie. Comme il n'est pas possible de s'initier à la culture propre à cette colonie, dans d'autres régions, il a été fait choix d'un territoire qui convient particulièrement à cet objet. Une ferme centrale et des champs d'essais y seront établis et les colons pourront s'y mettre au courant pendant un an. Les travaux de ferme se feront d'après le système de la coopération. La compagnie fournira le bétail et les instruments agricoles, et le paiement du prix de la terre sera réparti sur une longue période. Les produits seront transportés à la ferme centrale et vendus au mieux des intérêts des cultivateurs. Les colons devront disposer, dit-on, d'un capital de 700 £. Cette somme ne comprend pas le prix d'achat de la ferme, mais seulement la première année de loyer. Le conférencier pense que des gens originaires d'autres colonies auraient plus de chances de réussir que de nouveaux arrivés. Ils auraient moins à apprendre et seraient mieux acclimatés. Quelques-unes des meilleures fermes de la Rhodésia se trouvent entre les mains de colons originaires du Natal.

Victoria Nyanza. Travaux de mesurage. — Le commodore Whitehouse vient de rentrer en Angleterre, après avoir exécuté des travaux de mesurage et de détermination des rives du lac Victoria. Cette entreprise a duré sept années. Elle était devenue nécessaire dans l'intérêt de la navigation, depuis l'achèvement du

chemin de fer de l'Uganda. Le relevé de la partie anglaise a exigé plus de deux ans de travail et a démontré que les cartes existantes renfermaient un si grand nombre d'erreurs que le gouvernement allemand fut prié d'autoriser le commodore Whitehouse à procéder aux mêmes mesurages sur son territoire. Ces derniers commencèrent en 1902, mais, par suite de la configuration du terrain, ils furent d'une exécution beaucoup plus difficile qu'en territoire anglais. Il fallut se servir de petits bateaux pour effectuer les relevés. L'expédition eut considérablement à souffrir du mauvais temps et fut toujours obligée de camper sur les rives. Elle fut éprouvée par les maladies au point qu'elle dut suspendre les travaux pendant huit mois. Il résulte des recherches faites par le commodore Whitehouse qu'il existe beaucoup plus d'îles que n'en indiquent les cartes. La commission rencontra auprès des autorités allemandes l'accueil le plus cordial. L'ouverture du lac au commerce a eu pour résultat d'augmenter sensiblement les recettes du chemin de fer. Les deux vapeurs, auxquels deux nouveaux viennent d'être ajoutés, ont rapporté, l'année dernière, un dividende de 14 p. c. Le voyage sur le lac est actuellement d'une sécurité parfaite, et les indigènes sont tout disposés à fournir des vivres.

Egypte. Exhaussement de la digue d'Assouan. — L'exhaussement de la digue d'Assouan, qui vient d'être décidé par le Conseil des Ministres d'Egypte, permettra d'accumuler deux fois et demie autant d'eau qu'en contient le réservoir actuel. Cette situation aura pour effet de mettre 950,000 acres de plus en culture, de procurer au trésor une recette importante provenant de la vente de terres et de taxes que rapporteront les nouveaux terrains, et d'augmenter la récolte du coton d'une valeur de 3,500,000 à 4,000.000 L. E. par an.

Ces divers avantages ne seront pas acquis à un prix trop élevé, puisque le coût total des travaux s'élèvera à 1,500,000 L. E. seulement. Les archéologues déploreront la submersion de l'île de Philae et l'inondation des Temples situés entre Assouan et Wadi-Halfa. Le gouvernement a fait tout ce qui était possible pour éviter cette nécessité pendant les deux dernières années. Le cours du Nil a été étudié à fond à Wadi-Halfa et Khartoum, mais, quand, au commencement de mars dernier, Sir B. Baker et M. Webb firent un rapport établissant qu'il était impossible de constuire un nouveau réservoir en amont de la cataracte Sha-

bluka, considérée jusqu'à ce moment comme un endroit favorable, on décida d'exhausser la digue d'Assouan de 23 pieds au-dessus du maximum actuel. On a pris, d'ailleurs, des mesures pour réduire au minimum le dommage causé aux anciens monuments. Les temples inondés seront renforcés, et une enquête archéologique minutieuse, à laquelle les principales sociétés d'archéologie seront invitées à participer, aura lieu aux frais du gouvernement, en Nubie, et une description détaillée sera faite de toutes les ruines situées entre Wadi-Halfa et Assouan. Comme les travaux d'exhaussement ne seront achevés que dans six ans, les amateurs d'antiquités auront le temps de procéder à une étude complète de cette région, qui a été un peu négligée jusqu'à présent.

Traversée de l'Afrique par l'expédition Alexander — Gossling. — Le lieutenant Boyd Alexander vient de rentrer à Londres, il y a quelques semaines, de l'expédition qu'il avait entreprise au printemps de 1904. L'objet de son voyage était de traverser l'Afrique en partant de la côte ouest, en passant si possible par les Grands Lacs, pour aboutir à Mombasa. L'expédition éprouva, dès les débuts, une perte sensible par suite de la mort du capitaine Claude Alexander, frère de M. Boyd Alexander, qui s'était occupé particulièrement de travaux de photographie et de levés de terrains; au moment d'atteindre le Nil, un autre décès survint : celui du capitaine Gossling, qui avec le capitaine Claude Alexander, était un des chefs de l'entreprise. M. Talbot, qui effectuait des travaux sous les ordres du capitaine Alexander, retourna à la côte, à partir du lac Tchad, de sorte qu'en fin de compte, le lieutenant Boyd Alexander resta seul avec son naturaliste portugais Lopez et les fidèles Hausas, qui avaient été ses compagnons depuis le commencement du voyage, et qui, arrivés au Nil, poursuivirent leur route comme pélerins vers la Mecque.

Le but principal de l'expédition était de réunir des spécimens d'histoire naturelle, et sous ce rapport, elle a été heureuse. Plusieurs caisses d'échantillons ont été envoyées en Angleterre, y compris des crânes, des os et des peaux d'okapi. Le seul membre de l'expédition qui ait pu voir cet étrange animal, est le naturaliste Lopez. L'Okapi fréquente les parties les plus obscures de la forêt et il n'est pas possible de l'approcher. L'expédition a aussi réuni beaucoup de renseignements géographiques et ethno-

logiques. La triangulation d'une région considérable s'étendant d'Ibi, dans la Nigeria, au lac Tchad, a été faite avec soin. Le lac lui-même a été traversé en différentes directions au milieu des plus grandes difficultés. Grâce à ces travaux et aux études faites par les Français, on possède maintenant une carte sérieuse des restes marécageux de ce qui était autrefois un grand lac. Une grande partie du Chari, qui se jette dans le Tchad, a été parcourue. De là, l'expédition atteignit, après maints détours, l'Ubangi et son tributaire, l'Uelle. C'est dans le voisinage de cette rivière que succomba le capitaine Gossling.

Le lieutenant Boyd Alexander essaya ensuite d'atteindre le lac Albert, mais constata qu'il était impossible de traverser la grande forêt, avec tous ses bagages comprenant notamment des canots en acier. Il tourna donc vers le Nord, et séjourna quelque temps dans la région peu connue où plusieurs des afluents du Bahr-el-Ghazal prennent leur source. Les canots en acier commençaient à prendre l'eau sérieusement, mais il réussit à les calfater en y versant, selon une méthode indigène, du miel chauffé. Il descendit avec de grandes difficultés les nombreux rapides du Jei jusqu'au Nil. La partie inférieure du Jei est entièrement navigable et pourrait constituer une excellente voie pour ravitailler les stations du Bahr-el-Ghazal.

L'expédition eut fort à faire avec les indigènes. La rencontre la plus sérieuse fut celle qu'elle eut avec une troupe de pélerins fanatiques se dirigeant vers la Mecque.

Amérique

Amérique du Sud. Indiens. — Le *Geographical Journal* a publié dernièrement la description d'une expédition faite en 1905, dans l'intérieur de l'Amérique du Sud, par M. Erland Nordenskjöld, fils du célèbre explorateur des régions arctiques et neveu du Dr Otto Nordenskjöld, qui a effectué un voyage dans les mers antarctiques. M. E. Nordenskjöld poursuivait un but ethnographique et archéologique. La région qu'il a explorée est le plateau, partagé entre la Bolivie et le Pérou, qui entoure le lac Titicaca, au Nord, à l'Est et au Sud. Il a étendu ses investigations jusqu'aux pentes orientales de la chaîne des Andes, entre le Rio Madre de Dios et le Rio Beni.

Au cours de ce voyage, l'explorateur est entré en contact avec

différentes tribus d'Indiens, qu'il répartit en deux groupes : les chrétiens ou civilisés et les sauvages. Les premiers sont représentés sur le plateau par les Aymara et les Quichua, qui ont subi, dans une forte mesure, l'influence des Espagnols, tout en conservant cependant encore des mœurs et des usages antérieurs à l'époque des *Conquistadores*.

Tous les Quicha du versant oriental des Andes sont des agriculteurs qui cultivent des bananes, du café, de la canne à sucre, du riz et du maïs. Ils abusent malheureusement des spiritueux, dont le gouvernement de la Bolivie et du Pérou combattent l'usage dans la mesure du possible, car il est de leur intérêt de disposer d'Indiens solides sur le plateau, afin de ne pas devoir recourir à la main-d'œuvre chinoise pour les travaux des mines et autres.

Parmi les usages les plus curieux des Quichua, il faut citer leurs danses, qu'ils appliquent maintenant à relever l'éclat de leurs fêtes chrétiennes, comme ils les employaient, avant la conquête espagnole, à célébrer le culte du soleil et de la lune. Quand les Guichua se construisent une nouvelle demeure, ils jettent dans les fondations une série d'objets et de statuettes, dont ils ont eux-mêmes oublié la signification.

Le voyageur pénètra jusqu'au milieu des tribus sauvages qui sont encore inconnues aux Européens et qui habitent près du Rio Tambopata, du Rio Mambari et du fleuve des Amazones. Les autres tribus donnent à ces sauvages, qui vivent encore dans les forêts vierges, le nom de Chuncho. Bien qu'ils ne soient pas très nombreux, on distingue plusieurs tribus parmi eux, tels les Yamiaca, les Atsahuaca, etc. Leur idolâtrie varie comme leur langage, mais Nordenskjöl ne peut que louer leur conduite à son égard. Ils le reçurent avec grand respect, lui construisirent une hutte et lui apportèrent les meilleurs fruits et racines qu'ils possédaient. Çà et là, ils ont défriché la forêt et planté du manioc, du maïs et des patates douces. Comme ils ne disposent que d'instruments en pierre et en bois, ils sont réduits à ne cultiver que des terres légères. A la chasse, ils se servent de flèches et sont fort habiles à harponner le poisson.

Leurs familles sont peu nombreuses et ils sont monogames. Ils se contentent d'un pagne pour tout vêtement et se peignent le corps en rouge ou en bleu, sans pratiquer le tatouage proprement dit. Ces tribus, qui sont les restes de peuples autrefois puissants, sont condamnés à disparaître, car la richesse minérale

et la fertilité de leur sol les mettra en contact avec les visages pâles; leur extinction pourra être retardée plus ou moins, mais elle est inévitable.

Les fibres de Henequen ou de Maguey. — Ces fibres sont produites par des plantes du genre *Agave*, elles ont la base d'un commerce qui augmente de jour en jour, par suite de la pénurie des fibres sur les marchés. Les fibres de ces plantes sont connues depuis des siècles et ont été très utilisées par les Mexicains qui cultivent non seulement ces plantes pour les fibres mais encore pour l'extraction de boissons fermentées très en honneur. En 1839 une société se fonda au Yucatan dans le but de stimuler la culture de l'Henequen, mais à cette époque l'extraction, des fibres devait se faire à la main et le bénéfice de l'exploitation n'était pas suffisant, des primes furent alors allouées par le Gouvernement à l'inventeur d'une machine capable de traiter la plante mécaniquement. Le «Raspador» qui fut présenté à été le point de départ des machines automatiques qui fonctionnent actuellement et ont fait de cette industrie une des plus importantes de certaines régions du continent et des îles de l'Amérique centrale.

En 1875 la valeur de l'exportation des fibres du Yucatan était estimée à 710 124 dollars mexicains, en 1900 elle atteignait 22.616.032 et en 1904: 32 032.563.

Du Yucater la culture des Agaves a été introduite en Floride aux Iles Bahama, Coios, Hawaï, dans le sud de l'Afrique, en Afrique orientale, aux Indes.

La fibre produite par les mêmes espèces ou variétés d'Agave, est inférieure en résistance à celle du *Musa textilis* ou Chanvre de Manille, mais elle est supérieure au coir, au jute, et au chanvre. Aussi est-elle très employée pour la fabrication des ficelles; comme elle résiste bien aux intempéries, surtout après goudronnage, on en fait des cordages L'extraction à la main permet d'obtenir des fibres beaucoup plus fines, desquelles on peut confectionner des dentelles et des tissus, surtout s'il a été fait usage de feuilles jeunes.

Les machines qui ont été inventées pour l'extraction mécanique des fibres, donnent rapidement, mais laissent également perdre une grande quantité de fibres. Des essais ont été faits dans ces dernières années, particulièrement à Hawaï, pour utiliser les résidus. On est parvenu, à l'aide d'un appareil simple, à séparer

les débris de fibres de la pulpe proprement dite; ces débris sont ensuite passés à la vapeur d'eau pour être désodorisés, puis séchés au soleil et constituent une excellente matière première pour le bourrage. Malheureusement, la main-d'œuvre exigée pour cette préparation, est aussi grande, et il est peu probable que cet emploi pourra se généraliser. Les résidus de l'extraction de la fibre des Agaves, comme celui de toutes les autres plantes fibreuses, constituent une excellente matière première pour la fabrication du papier. Mais jusqu'à ce jour, l'emploi de ces résidus n'a pu se généraliser, car les quantités produites ne sont pas suffisantes et leur production est relativement trop coûteuse.

La culture de ces plantes mérite d'être largement conseillée, elles conviennent pour des terrains où d'autres cultures seraient improductives, et résistent bien à la sécheresse. Les essais faits au Jardin botanique d'Eala (Congo) ont pleinement réussi; les plantes ont atteint, au bout de peu de temps, un développement superbe. É. D. W.

Californie. Nouveau lac. — Au Nord de l'embouchure du Colorado s'est produit, au commencement de l'année dernière, un événement dont la conséquence pourrait être la disparition d'une région florissante, comptant un grand nombre de localités et possédant tout un réseau de routes, de canaux et de chemins de fer. Il s'agit de l'inondation causée par le Colorado, il y a quelques mois, vers le Nord et l'Ouest, et qui a eu pour effet de créer un lac sur une surface considérable, située au-dessous du niveau de la mer et protégée jusque-là contre le débordement du fleuve. Ce lac porte, d'après une petite ville des environs, le nom de lac Salton. Il est alimenté par le Colorado dont, depuis le printemps de 1906, plus une goutte d'eau n'arrive au golfe de Californie; aussi, ne cesse-t-il de gagner en étendue.

Le professeur Erdmann donne, au sujet de cet événement, d'intéressants renseignements dans les *Petermanns Mitteilungen*. Il a étudié le phénomène sur les lieux et nous apprend que le cataclysme doit être attribué à la construction d'un canal que des ingénieurs américains entreprirent, il y a environ cinq ans, en aval de Yuma, dans le but de détourner une partie du Colorado afin d'irriguer les terrains situés plus bas au Nord et à l'Ouest. Cette dépression constituait autrefois une partie du golfe de Californie, mais fut par la suite envahie par les sables déposés

par le Colorado et séparée ainsi insensiblement du golfe. Il se forma alors un lac intérieur salin, qui, faute d'alimentation, se dessécha, laissant après lui une dépression à laquelle, jusqu'à la fin du XIX° siècle, les cartes attribuaient une profondeur de 91 mètres au-dessous du niveau de la mer. La ligne du Sud Pacifique fut construite à travers la partie septentrionale de ce steppe salin tandis que dans dans le Sud on entreprit des travaux d'agriculture sur les terrains autrefois submergés par le Colorado, où des milliers de colons s'établirent. C'est en vue d'irriguer cette dernière partie que le malheureux canal, dont nous venons de parler, fut établi. Le Colorado rongea les rives de celui-ci de plus en plus, et, depuis un an environ, la masse totale de ses eaux s'y engouffre, faisant monter sans cesse le niveau du lac Salton.

L'ancienne voie ferrée a dû être replacée, mais la nouvelle se trouve aussi menacée, et, au mois de novembre dernier, quand le professeur Erdmann en fit usage, les trains n'y circulaient plus qu'avec les plus grandes précautions.

D'après notre auteur, le niveau du lac était, au mois de janvier 1906, à 77 mètres au-dessous du niveau de la mer, et, en octobre à 65 mètres ; pendant ce temps, la superficie du lac avait crû de 650 à 1,224 kilomètres carrés. La masse d'eau qu'il reçoit par jour est évaluée à 40 1/2 millions de mètres cubes. Au mois de novembre 1906, on réussit, après d'énormes efforts, à fermer le canal par lequel le fleuve se répandait dans la région inférieure mais, au milieu du mois de décembre, les digues furent rompues de nouveau et les inondations ont repris de plus belle. Le professeur Erdmann doute qu'il soit possible, même en recourant aux moyens les plus puissants, de remettre le Colorado dans son ancien lit. Si l'on n'y parvient pas, cette grande superficie ne tardera pas à être remplie d'eau et le golfe de Californie s'étendra comme auparavant à 250 kilomètres plus loin vers le Nord.

Asie

Java. Dépressions maritimes. — Le bateau d'études allemand, le *Planet*, a fait, au cours de son voyage vers l'Océan Pacifique, d'importants sondages au sud de l'île de Java. Ceux-ci ont eu, pour effet, de confirmer l'existence du « fossé de la Sonde », dépression profonde du lit de la mer, en forme d'auge, comme on en rencontre souvent dans le voisinage des îles ou des cha-

pelets d'îles, qui forment la limite d'un massif continental. Ce phénomène s'observe surtout dans l'Océan Pacifique.

La dépression du Japon a longtemps été considérée comme la plus profonde, mais on en a, depuis lors, découvert deux autres qui la dépassent : celle des îles Mariannes, qui est la plus profonde et qui mesure 9,636 mètres, et celle des îles Tonga. Dans l'Océan Atlantique, on ne connaît que la dépression de Porto-Rico, qui est le point le plus bas de cet Océan, et qui mesure 8,526 mètres. Le point le plus profond de l'Océan Indien, connu jusqu'à présent. était situé au nord-ouest de l'Australie et mesurait 6,429 mètres. Cette dernière dépression était dépassée par celle du lac Banda. le plus profond des lacs.

A présent, ce lac est dépassé par l'Océan Indien. Le *Planet* a, en effet, rencontré au sud de Java, une dépression de 7,000 mètres. Les sondages qui ont amené ce chiffre élevé, confirment l'hypothèse qu'il existe au sud de Java une sorte de fossé analogue à celui de Montawei, découvert par l'expédition Vaidivia, et s'étendant à l'ouest de l'île Sumatra, au-delà des îles côtières, dans le sens de la longueur de cette dernière. Mais l'identité entre le relief du fond de la mer aux côtés extérieurs des deux grandes îles de la Sonde va plus loin encore. Cette dernière découverte est la plus importante que le *Planet* ait faite. En effet, si à Sumatra, il y a une profonde dépression entre la chaîne des îlots et la côte occidentale, connue sous le nom de dépression de Mendawei, il y a aussi, près de Java, une deuxième dépression, entre la côte et le fossé principal. Elle a une profondeur de 3,300 à 3,400 mètres et est séparée du fossé de la Sonde par un dos de terrain, au-dessus duquel il n'y a que 2,000 à 2,150 mètres d'eau. Ce dos joue donc le rôle de la chaîne d'îlots à Sumatra.

Plus à l'est, au sud de la première des petites îles de la Sonde, il semble résulter de sondages antérieurs que la dépression de la côte de Java, comme on peut appeler provisoirement la moins profonde, s'élargisse en bassin ; le dos s'affaisse.

Cette situation est entièrement en harmonie avec le relief du sol au-dessus de la mer, et comme ce dernier, elle indique une diminution progressive à partir de l'Asie : l'île de Sumatra est large, celle de Java est étroite, et les petites îles de la Sonde sont émiettées. De même, on trouve près de Sumatra, un dos et des îles entre deux dépressions maritimes ; à Java, un dos sans îles entre les deux dépressions ; et plus à l'est, des bassins profonds, mais petits, qui ne sont plus allongés.

L'esclavage en droit sino-annamite. — Il vient de paraître un opuscule curieux de M. Ch. Briffaut ; *L'Esclavage et l'engagement pour dettes dans le droit sino-annamite.* On y trouve des renseignements très intéressants.

Le Code chinois, dont le Code annamite reproduit presque intégralement les dispositions, reconnaît formellement l'esclavage et y consacre un grand nombre d'articles. Les causes de cet esclavage sont : les unes, de droit pénal ; les autres, de droit public ; car, quelques esclaves sont plûtot des serfs, ou de droit civil, l'esclavage résultant d'un engagement à vie. Au fond, le rapprochement du droit chinois avec le droit romain est frappant et c'est avec raison que M. Briffaut le signale. Les condamnés à l'esclavage ou aux travaux pénibles sont bien les « servi pœnæ » qui existaient à Rome, et l'on se souvient qu'à Rome le débiteur insolvable devenait la chose de son créancier par la « manus injectio », peu connue en Chine aujourd'hui. La seule particularilé du Code chinois est la possibilité de l'engagement à vie, repoussée par les Romains, et dont il faut chercher la cause dans la misère et la pauvreté de certaines familles.

La traite, c'est-à-dire le commerce des esclaves et l'enlèvement des personnes libres pour les vendre comme esclaves, quoique proscrite et punie par les lois chinoises, est un véritable fléau, car ici les mœurs, plus puissantes que les lois, ne répugnent ni à l'infanticide, ni à la vente des enfants en bas âge, parmi les familles les plus pauvres. A l'heure actuelle, la traite des Jaunes par les Jaunes est devenue terrible sur les côtes de la mer de Chine, et ce sont des Chinois qui emmènent des Chinois par bandes affamées travailler aux mines anglaises du Transvaal ou en Amérique. Il semble toutefois que la Chine commence à s'inquiéter de cette exportation de ses sujets et va prendre des mesures pour la réprimer.

Dans l'Empire chinois, l'esclavage domestique ou esclavage par contrat blanc, c'est-à-dire par contrat passé entre deux particuliers, à la différence du contrat rouge établi par l'Etat pour la vente des condamnés à l'esclavage, est assez doux, l'esclave étant de même race que son maître et parlant la même langue, ayant les mêmes croyances et les mêmes mœurs. Il apparaît plutôt comme une sorte de client du chef de famille.

En Indo-Chine, l'esclavage judiciaire a disparu, en Cochinchine depuis le décret du 10 mars 1880 et au Tonkin depuis celui du 31 août 1905 qui supprime les peines annamites; mais les esclaves

domestiques, les serfs, les engagés pour dettes subsistent tou-jours, particulièrement dans les campagnes où l'influence fran-çaise n'est pas toujours effective. Les rapts d'enfants sont fréquents et ne sont pas l'objet d'une répression aussi sévère qu'il conviendrait; d'ailleurs les magistrats sont embarrasés pour la poursuite des actes criminels ou délictueux commis de ce chef, et ils les qualifient généralement de détournements de mineurs. Il faudrait que le fait de traite considéré en lui-même, et abstraction faite de toutes circonstances extérieures, pût être énergique-ment réprimé.

De même, l'engagement pour dettes doit être proscrit; il est inadmissible qu'un débiteur donne en gage ses enfants à son créancier, et M. Briffaut n'a pas tort de demander la suppression d'un pareil contrat. On pourrait, peut-être, essayer dès à présent tout au moins de le réglementer, afin d'y enlever son caractère immoral et choquant, et le restreindre à la personne même du débiteur. L'idée qu'un débiteur est tenu sur ses biens est une idée moderne, le principe ancien constant chez tous les peuples est l'exécution sur la personne, et l'on sait qu'en France même il n'y a pas si longtemps que la prison pour dettes a disparu.

Une institution analogue sera probablement à imaginer en Indo-Chine, elle constituera l'étape transitoire entre notre conception actuelle et celle du droit primitif. Quoiqu'il en soit, il faut remercier M. Briffaut de son étude consciencieuse et fouillée, elle appelle l'attention sur une question des plus importantes et qu'il importe de solutionner.





BIBLIOGRAPHIE

ɩe Canada Year Book 1905. — Un vol. in-8° de XLI-352 pages. — Ottawa. S. E. Dawson (Imprimerie royale) 1906.

Publié par les soins du gouvernement canadien, cet an- ıaire de statistique est fort complet et donne les renseignements ; plus amples sur le développement économique et social ı *Dominion* durant les dernières années.

ɩe Legislative History of the Naturalization in the United States, *from 'he Revolutionary Wiar to 1861.* — Un vol. in-8° de 308 pages. Chicago, University Press. 1906. — par le professeur FRANK GEORGES FRANKIN.

Comme le dit fort bien l'auteur au début de sa préface, la ıestion de la naturalisation a revêtu une plus grande impor- nce aux États-Unis que partout ailleurs. Malheureusement, n livre, qui ne s'étend que jusqu'à l'année 1861, n'offre qu'un térêt historique. Il est d'ailleurs composé et écrit de manière faire souhaiter que l'auteur poursuive son travail jusqu'à os jours.

nerican Railways Traffic Book, (22e année) publié par HADDING KING AND Co. — Un vol. de 131 pages in-18. Londres, Edwards and Smith, 1907.

Cette publication statistique nous renseigne sur les résultats mmerciaux des divers réseaux de chemins de fer des États-Unis

dont les transports représentent une part respectable du trafic mondial.

Quelques Peuplades du district de l'Uelé. Fascicule 1. Introduction, *Les Ababua.* — par Jos. HALKIN, professeur d'ethnographie à l'Université de Liége 154 pages grand in-8° avec une planche et une carte. Liége. D. Carmaux, 1907.

Le travail de notre savant compatriote repose en partie sur les réponses faites à son questionnaire ethnographique et sociologique, publié par la Société belge de Sociologie, en partie sur les documents analogues recueillis par l'État indépendant du Congo, complétés par des extraits d'explorateurs et d'ethnographes. La monographie que nous avons sous les yeux permet de juger de l'ensemble d'un travail consciencieux et méthodique, qui fera faire un progrès notable à l'ethnographie du Congo.

Uganda by Pen and Camera, par C. W. HATTERSLEY avec une préface par T. F. V. BUXTON. — Un vol. in-18 de 138 pages avec 22 photogravures hors texte Londres The Religious Tract Society, 1906.

Joli volume illustré d'intéressantes photographies. L'auteur ne prétend point donner une description savante du pays, qu'il a surtout observé au point de vue de la diffusion du christianisme. Son travail mérite l'attention à ce dernier point de vue, l'Uganda étant la région de l'Afrique intérieure où l'action des missions a porté le plus de fruits.

Manuel pratique du change des monnaies étrangères, par J. J. DE VILLEFAICUE. Un vol. in-16, broché, de 180 pages, à la librairie de l'Enseignement antéscolaire, 40, rue Laffite, à Paris 1905. — Prix : fr. 3.50 .

Ce manuel contient une énumération par ordre alphabétique des monnaies (or, argent, billets de banque, papier-monnaie) en usage dans les principaux pays du monde. Chaque système monétaire est étudié dans une courte mais pratique monographie, où rentrent les renseignements sur le pouvoir public ou les établissements privés qui frappent les pièces de monnaie, émettent les billets, sur la valeur de chaque monnaie exprimée en francs, sur sa valeur relative et la confiance qui doit être accordée à l'Etat qui y attache son crédit. Une bibliographie termine l'ouvrage.

La Crise Russe. — Nicolas II tel qu'il est, par WETTERHOFF ASP. Un vol. de 320 pages, édité par la Librairie Universelle à Paris. 1905. — Prix: fr. 3.50.

Ce livre est une œuvre de polémique passionnée et par conséquent quelque peu injuste. Il est difficile d'admettre que les

portraits dont il est émaillé soient absolument ressemblants et ne constituent pas les caricatures des gens qu'ils sont sensés représenter. La nature n'allie pas à ce degré la méchanceté, la vénalité et la bêtise. Quelle que soit donc l'opinion que l'on professe sur le grand drame politique qui se déroule en Russie, il faut mettre au point des livres comme ceux-ci. Cette réserve faite, l'ouvrage est intéressant par la revue qu'il fait du personnel dirigeant de la Russie au moment de la guerre russo-japonnaise.

Politique extérieure et Coloniale de la France, de Louis XIV à Napoléon, par J. Marfond. Un vol. de 250 pages, édité chez l'auteur à Paris. 1906.

L'auteur est d'avis que par sa politique continentale, la France a perdu au XVII[e] et XVIII[e] siècle l'occasion d'être la première et universelle nation. Les avantages de toute nature qui étaient l'apanage de la France, il y a encore un siècle et demi, la supériorité qu'elle avait sur ses voisins et ses rivaux, par le nombre, l'industrie de ses habitants, par sa situation géographique et son degré de civilisation mis en regard avec la situation qu'elle occupe, font éprouver à l'auteur un sentiment de déception et de tristesse. Comment se ressaisir ? Par la colonisation spontanée et la guerre au fonctionnarisme colonial.

Ce volume est moins une œuvre d'érudition que de philosophie et de critique générale. L'auteur peut s'être trompé sur les personnes et les faits ; on pourra lui reprocher certaines vivacités de ton. Une chose est indiscutable, le livre respire un sincère et profond amour de son pays.

Dictionnaire manuel illustré de Géographie, par Albert Demangeon. *Bibliothèque de Dictionnaires-manuels illustrés.* Librairie Armand Colin, Paris. Un vol. in-18 jésus de 860 pages, relié. — Prix : fr. 6. — 1907.

L'originalité du livre est de donner, outre la nomenclature des *noms de lieux* que doit fournir tout dictionnaire de géographie, un choix de *noms de choses*, de définitions, de renseignements relatifs aux différentes branches de la géographie.

On trouvera dans ce livre les notions élémentaires et les définitions simples dont l'intelligence devient indispensable à tout esprit cultivé. Ces notions et ces définitions concernent aussi bien la géographie naturelle que la géographie économique et humaine, que l'histoire de la géographie ; l'atmosphère, les mers ; le relief des continents ; la géologie ; les roches ; la végétation ; les animaux domestiques ; les peuples et les races : les

populations ; les cultures : les industries : le commerce : les géographes ; les explorateurs : la cartographie.

C'est une véritable encyclopédie géographique, et il n'en a point encore été publié, à un prix aussi modique, d'aussi complète et d'aussi riche.

Dictionnaire-manuel illustré d'Agriculture, par DANIEL ZOLLA. *Bibliothèque de Dictionnaire-manuels illustrés,* Librairie Armand Colin, Paris. Un vol. in-8 jésus, de 780 pages, 1900 gravures, relié. — Prix : 6 fr. — 1904.

C'est une véritable encyclopédie agricole que ce nouveau dictionnaire.

Chacune des matières spéciales : agriculture, arboriculture, horticulture, sylviculture, viticulture, élevage, abeillles, vers à soie, insectes, maladies des animaux et des plantes, engrais, législation, etc., etc., a été confiée à un spécialiste. Chaque article résume brièvement les connaissances pratiques indispensables, et expose la question en l'état actuel de la science et des découvertes ou inventions les plus récentes.

Dictionnaire Bambara-français et abrégé de grammaire Bambara. Un vol. de 693 pages, par MGR BAZIN, édité par l'Imprimerie Nationale, à Paris.1906.

L'idiome des Bambaras qui occupent le Haut-Sénégal se rattache très nettement au groupe de langues soudanaises connues sous le nom de langues mandé ; de tous ces dialectes, celui des Bambaras est le plus avancé, celui qui s'écarte le plus du langage primitif. Il est surtout caractérisé par son extrême concision et la déformation qu'il fait subir aux mots par des contractions excessives.

Les langues soudanaises ne se rattachent en rien à la famille des langues *bantou*. Celles ci sont caractérisées par la division en classes et leur accord au moyen de préfixes. Les langues du Soudan occidental sont beaucoup moins compliquées ; l'agglutination y est moins avancée: la plupart des radicaux sont encore monosyllabiques. Un même terme remplit tous les rôles grammaticaux successivement. Aucune conjugaison ou déclinaison ; aucune différenciation dans la désinence n'indique si un mot est sujet au régime : si un verbe est au présent ou au passé, à l'actif ou au passif. Les mots ne se combinent que par la juxtaposition et pour distinguer les nuances de la pensée, on n'a d'autre moyen que le contexte, c'est-à-dire la place occupée par le mot, les mots auxiliaires qui l'accompagnent.

Mgr Bazin, Vicaire apostolique du Soudan français, donne de cette langue primitive un dictionnaire complet et un abrégé de grammaire très remarquable.

Cooks's Handbook for Egypt and the Sûdan, par E.-A. Wallis-Budge. — Un volume de 911 pages, édité par Thos Cook and Son, à Londres, 1906. — Deuxième édition. — Prix : 12 fr. 50.

Ce n'est pas un guide banal que la célèbre maison Cook a fait éditer pour diriger ses caravanes de touristes en Egypte et au Soudan ; s'il veut être utile au pays des Pharaons, un guide doit avant tout, constituer une œuvre d'érudition exacte, aussi la maison Cook s'est adressée à l'un des hommes les plus compétents en égyptologie, à M. Wallis Budge, le conservateur des antiquités égyptiennes et assyriennes du British museum à Londres. C'est assez dire, combien est soignée toute la partie relative à l'art, à l'architecture, à la langue et l'écriture hiéroglyphiques, à la religion et l'histoire des anciens Egyptiens.Les deux autres civilisations qui se sont succédées en Egypte, la civilisation arabe et celle des Anglais bénéficient de monographies tout aussi complètes. Des notices historiques, économiques, politiques très complètes contribuent à donner un tableau achevé du pays à tous les points de vue. Les cartes, plans et illustrations sont nombreux.

Guides Nilsson. Guide pratique. Alexandrie. Le Caire. Port-Saïd et environs. — Un vol. de 256 pages, édité par la Société des Guides Nilsson, 7, rue de Lille, Paris, 1907. — Prix : 5 francs.

Les éditeurs se sont surtout efforcés de donner des indications pratiques, brèves et précises. Ils ont évité de conseiller au touriste de visiter tout ce dont on revient en regrettant son temps perdu et l'argent dépensé, ne citant que ce qu'on doit voir pendant un voyage d'agrément à Alexandrie, le Caire et leurs environs directs. Les plans sont compréhensibles et clairs, on a évité de les surcharger de détails inutiles ; les photographies des sites les plus réputés forment pour le touriste qui utilise le guide, un souvenir vivant de son voyage.

Sport und Travel. Abyssinia und British East Africa, par lord Hindlip. — Un vol. de 332 pages, édité par Fisher Univin, à Londres, 1906. — Prix : 21 sh.

L'auteur a fait dans l'Afrique orientale trois séjours; le premier en 1902, fut consacré particulièrement à l'Abyssinie, les autres

eurent lieu dans l'Uganda aux alentours du Victoria Nyanza. Dans la première de ces pérégrinations, l'auteur s'est dirigé d'abord vers Addis Abbéba et de là il a fait le tour des lacs Dalla. Ceveta, puis du lac de la Reine Marguerite situé à une attitude de 4,216 pieds (1700 mètres) et du lac Chamo. Dans son deuxième voyage, il s'est rendu au pays des grands fauves par le chemin de fer de Mombasa à Port Florence par le lac Victoria Nyanza; de là il a rayonné en tous sens dans la province de Kisumu, s'occupant surtout de chasse. A son troisième voyage, sa femme, Lady Hindlip l'accompagnait. Le livre est un récit très sincère et très spontané de la vie de l'auteur pendant ces voyages dans les solitudes africaines; il donne des détails circonstanciés sur la poursuite du gros gibier, du lion, de l'éléphant, de la girafe. De très nombreuses photographies originales illustrent le récit et captivent la mémoire.

The Pocket guide to the West Indies, par ALGERNON E. ASPINALL. — Un vol de 328 pages, in-8°, édité par Edward Stanford, à Londres, 1907. — Prix : 6 sh.

On croit parfois tout savoir sur les Indes occidentales anglaises (Antilles) et l'on est très étonné, quand on lit le guide de Aspinall, de constater le grand nombre de choses que l'on devrait encore apprendre sur ces régions de plus en plus visitées par le touriste mondial. Cette abondance de renseignements divers fait de ce livre une acquisition précieuse pour toutes les classes de voyageurs, touristes et planteurs, négociants ou industriels. Les statistiques relatives aux diverses colonies, leur situation financière, leur importation et exportation, le prix des terres tout cela est l'objet d'indication de sources récentes ; beaucoup de détails sont donnés sur les hôtels, les câbles, les télégraphies, les routes etc, tous renseignements utiles pour assurer un séjour confortable sont donnés de façon à faire de l'ouvrage un guide précieux.

The Land Revenue and its administration in India, par B.-H. BADEN POWEL. — Un vol. de 262 pages, édité par the Clarendon Press, à Oxford. — 2me édition, 1907.

L'impôt foncier est dans l'Inde anglaise, le problème capital qui requiert l'attention de l'homme politique, du publiciste et de l'économiste. Il est intimement lié au problème de l'organisation foncière du pays et s'impose au juriste qui recherche l'origine des institutions et des coutumes; pour l'économiste il se rattache aux questions de taxation, de la rente foncière et des conditions

générales de l'agriculture. L'impôt foncier est la question qui, dans la plupart des pays exotiques ou de colonisation est la clef de voûte de l'édifice tout entier. Dans l'Inde anglaise, cet impôt frappe les quatre cinquièmes de la population, c'est-à-dire qu'il s'étend à des centaines de millions d'êtres; cela seul en souligne l'importance. Il a son fondement dans un passé historique reculé. L'auteur est connu par des travaux antérieurs importants sur le même sujet; il lui restait à condenser les connaissances relatives à cette matière en un volume qui ne fut pas trop compact. C'est ce qu'il a admirablement fait dans l'ouvrage actuel que patronne l'Université d'Oxford.

Annuaire de la Jeunesse pour 1907, par H. Vuibert. — Un vol. de 1125 pages, édité par Vuibert et Noug, à Paris, 1907. — Prix : 3 fr. 50.

Annuaire donnant tous les renseignements utiles à la jeunesse, notamment tout ce qui est relatif aux établissements français d'instruction primaire, et secondaire et supérieure, aux grands établissements scientifiques ainsi qu'aux écoles spéciales.

Annales de l'Institut colonial de Bordeaux, deuxième année. — Un vol de 295 pages, édité par l'Institut colonial, à Bordeaux, 1907.

Les Missions et leur protectorat, par J,-L., de Lanessan. — Volume in-16, de la Bibliothèque d'Histoire contemporaine. — Prix : fr.3.50. (Félix Alcan, éditeur) Paris, 1907.

Du jour où la politique du gouvernement français s'est orientée vers la séparation de l'Etat et de l'Eglise, il s'est produit, dans certains milieux, un mouvement intense d'opinions en faveur des missions catholiques et pour le maintien des protectorats que la France exerce sur elles en Extrême-Orient et dans le Levant. Il s'agit de savoir qu'elle solution est de nature à satisfaire le mieux possible les intérêts de l'influence française.

M. de Lanessan étudie les missions et l'évolution de leur protectorat depuis leur origine jusqu'à nos jours; il expose l'œuvre qu'elles ont entreprise contre l'Islamisme et contre le Christianisme orthodoxe, et le rôle qu'elles jouent dans le domaine de l'assistance publique et de l'enseignement.

Cet examen donne à M. de Lanessan la conviction que la France ne doit pas redouter l'abandon du protectorat des missions et, que cet abandon permettra davantage le respect de la religion, des mœurs et des institutions des peuples, parmi lesquels la France cherche à répandre sa civilisation et son génie.

Anthologie coloniale (pour faire aimer nos colonies), par Marius-Ary LEBLOND. — Morceaux choisis sur les colonies françaises. — Un volume in-8° de 340 pages, illustré de 90 gravures. Broché. Prix : 3 francs. Relié toile : 4 francs. (Librairie Larousse). Paris 1907.

Composé à l'intention de la jeunesse, cet excellent ouvrage ne lui fera pas seulement connaître les colonies, comme l'indique son sous-titre, il réussira certainement à les lui faire aimer. On a su y faire un choix particulièrement suggestif de morceaux aussi variés qu'instructifs dont l'ensemble constitue, peut-on dire, pour les élèves, un véritable aperçu d'enseignement colonial. La vie familière et familiale des populations, les animaux caractéristiques, les principales productions, les travaux agricoles et industriels, tout est évoqué en des pages qui ne sont pas de simples lectures didactiques, mais des morceaux vraiment littéraires, vivants et colorés, beaucoup même signés des meilleurs écrivains.

A Cruise through Eastern Seas. — A. Travellers Guide, par PLATÉ. — Un volume de 293 pages, édité par Edward Stanford à Londres. 1906. — Prix : 6 Sh.

Cet ouvrage est un guide de route, édité pour le compte du « Norddeutscher Lloyd », à Brême, la puissante compagnie de navigation. Il illustre les étapes vers l'Extrême-Orient : Ceylan, la Birmanie, la Chine, le Japon, la Nouvelle-Guinée et l'Australie. Tout cela est présenté avec un luxe, de photographies, de tirage et d'édition tout à fait remarquable.

Un mois en Espagne. — La Conférence d'Algésiras-Tanger, par Jean HAIZE. — Un volume de 240 pages, édité par J. Lebègue et Cie, à Bruxelles, 1907.

L'auteur a d'une plume alerte décrit couramment des impressions vivantes ressenties au cours d'un voyage en Espagne, principalement dans les provinces sud. Aucune prétention à l'érudition, pas de réflexions pédantesques et prudhommesques. mais une grande sincérité et la marque que M. Haize a une rétine active propre à garder la perception nette et précise de ce qu'il a vu.

Une pointe amène l'auteur à Tanger.

A l'autre bout du monde. — Aventures et mœurs australiennes, par Paul WARREGO. — Un volume de 319 pages. Edité par la Librairie Universelle, à Paris, 1906.

Ce livre est une traduction d'une série de nouvelles parues aux Etats-Unis; elles méritaient cet honneur. Elles en apprennent

plus sur la vie des squatters et des colons australiens que de volumineux in-folio et des recueils statistiques, alourdis de diagrammes, tableaux et autres productions somnifères autant que pondéreuses, ces tableautins montrent le colonial australien en action; elles recèlent cet enthousiasme de l'américain pour l'acte, son mépris de ce qui est spéculatif : *verba et voces*; cela est très intéressant à lire et... à retenir.

Report on the Dominion Government Expedition tò Hudson bay and the archi Islands, par A.-P. Low. — Un volume de 355 pages. Edité par le « Government Printing office », à Ottawa (Canada) 1906.

En 1903, l'auteur reçut du Gouvernement canadien la mission officielle d'explorer, au point de vue géographique, géologique, anthropologique, la baie d'Hudson et les îles Arctiques américaines. Le distingué officier a publié en un volume le rapport sur sa mission et c'est ce remarquable document que nous signalons au public belge.

Kolonial politik, par Dr Alfred ZIMMERMANN. — Un volume de 424 pages, édité par Haschfeld, à Leipzig, 1905. — Prix : 12 mk 60.

Alfred Zimmermann est une des sommités de la science historique et politique de la colonisation et du commerce. Avant l'ouvrage que nous examinons il a, de 1896 à 1901, composé un ouvrage en cinq volumes consacré aux colonies européennes, qui analyse le passé colonial du Portugal et de l'Espagne, de la Grande-Bretagne surtout (deux volumes), de la France et de la Hollande. Cet immense labeur était une préparation utile pour un livre de conclusions générales, où les idées les plus pratiques sur les divers aspects du problème colonial, tel qu'il se pose de nos jours, pourraient être envisagées, à côté des théories et des applications diverses qui ont eu cours dans le passé. L'auteur commence par rappeler les diverses acceptions données au mot colonisation, les théories des publicistes les plus célèbres en ces matières: il n'en oublie aucun; il analyse ensuite les mobiles divers qui ont poussé les peuples européens à coloniser. Il examine par le menu les modes de gouvernement des colonies chez les diverses nations, l'administration des compagnies privilégiées, les systèmes de préparation des fonctionnaires coloniaux dans les divers pays. Les questions soulevées par l'émigration, l'esclavage, la colonisation pénale, la politique commerciale et douanière aux colonies sont traitées avec une égale sollicitude: les finances

et questions de monnaies et de banques, le régime foncier, le traitement des indigènes, tout cela bénéficie de chapitres détaillés et compétents.

The Nile of Australia, par David J. GORDON. — Un volume de 74 pages, édité par Thomas et Cie, à Adelaïde, 1906.

Monographie très complète consacrée au fleuve australien le *Murray* et à ses affluents.

Une organisation socialiste chrétienne. Les Jésuites aux Paraguay, par Am. RASTOUL. — Une brochure de 62 pages, éditée par Bloud, à Paris.

Die Neger. Seele und die Deutschen in Afrika, par le Dr Karl OELKER. — Une brochure de 46 pages, éditée par Lehmans, à Munich, 1907.

Nach Island und zum Nordkap, par L. KLINENBERGER. — Un volume de 73 pages, édité par Manzche Verlag, à Vienne, 1906.

Imperial Unity, par MILNER. — Une brochure de 24 pages, éditée par the National Review Office, à Londres, 1907.

Die Mohammedanische gefahr in West-Afrika, par F. WURZ. — Une brochure de 26 pages, éditée par Verlag des missions, à Bâle.

Vom Feldzuge der Russen in China, 1900, par le Major SCHÖN. — Une brochure de 53 pages, 1906.

Ernstes und Heiteres aus dem Zauberreiche der Wünschebrute, par F. KÖNIG. — Une brochure de 73 pages, éditée par O. Wigand, à Leipzig.

Zauber des Südens, par Dr H. BRESCIUS. — Une brochure de 90 pages, éditée par A. Köhler, à Dresde et Leizig, 1907.

Die Bewertung des kakaos als Nahrungs und genussmittel, par le Dr R.-O. NEUMANN. — Un volume de 124 pages, édité par Oldeubourg, à Munich, 1906

Kolonial geschichte, par D. SCHAFER. — Un volume de 151 pages, édité par Göschen, à Leipzig, 1906.

Jamaïca in 1907. — Un volume de 60 pages, édité par *l'African World*, à Londres, 1907.

Essai d'un projet de Charte Coloniale, par H. SPEYER. — Une brochure de 40 pages, éditée par l'Imprimerie la Meuse, à Liége, 1907.

Natives of Northern India, par W. CROOKE, B.-A., ancien membre du *Civil service* du Bengale. — Un volume in-8o de 270 pages avec 32 illustrations. Londres, Archibald Constable and Co, 1907.

The Natives of British Central Africa, par A. WERNER. — Un volume in-8o de 303 pages avec 32 illustrations hors texte. Londres, Archibald Constable and Co, 1906.

The Natives of British North-America (*I The Far West, the Home of the Salish and Déré*), parC. HILL-TOUT.— Un volume in-8o de 263pages avec33 illustrations. Londres, Archibald Constable and Co, 1907. (Prix de chaque volume : 6 sh.)

Nous réunissons ici trois ouvrages faisant partie d'une même série et conçus sur le même plan, autant que le permettait la diversité des populations qui y sont décrites. La préface que

M. Northcote W. Thomas a mise en tête de toute la collection, en expose excellement le but. Le public britannique est trop peu instruit de ce qui concerne les innombrables races de son empire; l'étude systématique de l'anthropologie a été moins développée en Angleterre qu'en Allemage et la plupart de ses productions sont trop fragmentaires ou trop arides pour l'usage du commun des lecteurs. La collection éditée par la maison Constable répond à une nécessité déjà sentie par les nombreux auteurs de publications « impériales », et remplit excellemment les conditions d'un programme complexe. Les traités qui la constituent sont rédigés avec talent d'après les sources les plus sûres; ils renseignent avec abondance sur les particularités de races et de mœurs des populations si variées soumises à la couronne britannique. L'illustration, partie essentielle de ce genre d'ouvrages, est fort belle.



PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDES COLONIALES

en vente au siège de la Société, 3, rue Ravenstein, à Bruxelles, et à Paris, à la Librairie Challamel, rue Jacob, 17.

Les envois seront faits contre réception d'un mandat-poste.

MANUEL DU VOYAGEUR ET DU RÉSIDENT AU CONGO, *deuxième édition* (trois volumes reliés grand in-8° et une carte). Prix : **12 francs** (port en sus). (*Étranger* : **15 fr.**)

L'ART MILITAIRE AU CONGO, avec 24 figures (annexe au *Manuel du Voyageur*). Prix : **2 francs.** (*Étranger* : **fr. 3.50.**)

LA CHUTE DE LA DOMINATION DES ARABES DU CONGO, traduit de l'ouvrage anglais de M. le Dr Hinde. Prix : **3 francs.**

RAPPORT SUR LES TRAVAUX DU LABORATOIRE MÉDICAL DE LÉOPOLDVILLE. — Tome I (1899-1900), par les Drs Van Campenhout et Dryepondt. — Tome II (1900-1906), par le Dr Broden. — Chaque volume **2 francs.**

LE TABAC, SA CULTURE ET SA PRÉPARATION DANS LES RÉGIONS TROPICALES, par O. Collet. — Un volume grand in-8° d'environ 300 pages avec nombreuses planches hors texte et illustrations. Prix : **10 francs.** (*Étranger*: **fr. 12 50.**)

L'HEVEA ASIATIQUE. *Suite aux études pour une plantation d'arbres à caoutchouc*, par Octave Collet. — Deuxième édition. Prix : **fr. 3.50.**

ÉTABLISSEMENTS BELGES A L'ÉTRANGER. Prix : **2 fr.**

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ BELGE D'ÉTUDES COLONIALES

Un an : Belgique, 10 francs ; Étranger, 12 francs.

Les numéros du Bulletin se vendent séparément au prix de DEUX FRANCS.

La collection du Bulletin, depuis l'année 1900 incluse (époque de la transformation de la publication), se vend **70 francs.**


IMPRIMERIE NOUVELLE * SOC. AN. BRUXELLES

BULLETIN

DE LA

Société Belge d'Etudes Coloniales



QUATORZIÈME ANNÉE

No 5. — MAI 1907

BRUXELLES
L'IMPRIMERIE NOUVELLE (S. A.)
27, Rue de l'Artichaut, 27

1007

SOMMAIRE

Pages

Au Pays du Lion et du Soleil en Perse (1903-1904) : De Batoum à Bakou et de Bakou à Téhéran 436
Le Guayule. 441
Le bétail du Congo : Bœufs et Zébus. 462
La rivières des perles : Canton et Macao 469
Chronique : Afrique : Zanzibar. Importance commerciale. — Soudan. Caoutchouc. — Abyssinie. Coton. Caoutchouc. — Afrique orientale allemande. Mont Méru . . . . , ... 473
Asie : Palestine. Colonisation juive. — Ceylan. Culture du caoutchouc 477
BIBLIOGRAPHIE 488

GRAVURES

Marchand Persan. 415
Femme persanne en costume d'intérieur. 423
Sur la route de Zazvine à Téhéran 434
Fig. 1. — Un des types du bétail á longues cornes . . . 443
Fig. 2. — Bétail de l'Ile de Matéba, vaches à longues cornes 444
Fig. 3. — Taureau adulte de race africander 445
Fig. 4. — Bétail de l'Ile de Matéba, sujets sans cornes . . 447
Fig. 5. — Type de bétail sans cornes (Ile de Matéba). . . 448
Fig. 6. — Groupe de quatre bovidés mâles à bosse (Ile de Matéba) 449
Fig 7. — Taureau à courtes cornes et à bosse (Ile de Matéba) 450
Fig. 8. — Tandem rapide de bœufs africander au Transvaal 451
Fig. 9 — Partie du troupeau de Luvungi 453
Fig. 10. — Taureau du troupeau de Kalembe lembe. . . 454
Fig. 11. — Zébu du troupeau de Lado. 455
Fig. 12. — Sujet à longues cornes du troupeau de Luvungi 459
Fig. 13. — Sujet à longues cornes du troupeau de Luvungi 461
Un aspect de la Rivière des Perles 464
Un mont de piété en Chine 466
Le festival des bateaux dragons à Canton 468

14e ANNÉE — No 5 — MAI 1907

AU
Pays du Lion et du Soleil

(*Suite.*)

CHAPITRE II

De Batoum à Bakou. — Tiflis et la route militaire de Géorgie

Batoum. — De Batoum à Tiflis : l'Imérétie, Poti. — Aspect général de Tiflis. — Le quartier russe. — La colonisation russe. — Arméniens et Géorgiens. — Les Persans. — Le bazar. — La route militaire de Géorgie. — Les prix caucasiens. — Les pourboires. — Le « coup du Samovar ». — Les cochers molokanes. — Les femmes. — Les monuments. — Bakou.

Me voilà donc dans cette Transcaucasie, si célèbre depuis les récits semi-véridiques, semi-fantaisistes, d'Alexandre Dumas. Je n'entreprendrai pas, après tant d'écrivains de talent, de décrire en détail un pays si parfaitement connu, mais je ne pouvais cependant pas transporter, sans transition, le lecteur, de Stamboul à la frontière persane.

Batoum, avant le traité de Berlin, était un amas de bicoques turques à moitié enfoncées dans des marais pestilentiels; les Ottomans l'avaient, d'ailleurs, si bien défendu pendant la der-

nière guerre d'Orient, que les Russes n'avaient pu s'en emparer malgré tous leurs efforts. En vertu du traité, la ville fut déclaré port franc, mais les Russes l'annexèrent bientôt (1886), sans autre cérémonie, malgré les protestations de la population musulmane qui préférait le joug turc.

Les Russes ont d'ailleurs, en quelques années, transformé Batoum d'une manière réellement admirable. C'est maintenant une place forte de premier ordre, avec cinq grands forts et 3,000 hommes de garnison et un port excellent et parfaitement outillé, ainsi que l'exige d'ailleurs le commerce important.

Batoum, qui avait 6,000 habitants en 1870, en a maintenant environ 35,000. Elle est éclairée à l'électricité, elle a de belles rues à angles droits, bien macadamisées, de belles maisons bien banales, de beaux monuments publics bien quelconques, et le quartier tartare, qui sert de repoussoir, est réduit à bien peu de chose. Les marais pernicieux sont complètement desséchés, et le climat, horriblement malsain autrefois, est assez salubre aujourd'hui. Pourtant, l'humidité est excessive. Il pleut presque quotidiennement. J'ai la chance d'avoir une journée de beau soleil, et malgré cela les pavés suintent.

Le séjour de Batoum doit être mortellement ennuyeux, malgré le spectacle ravissant qu'offrent, d'une part, les montagnes lointaines aux cîmes neigeuses qui, le soir, rougeoient sous les lueurs pourpres du soleil couchant, et de l'autre, les flots azurés de la mer.

La ville ne peut guère retenir que les gens d'affaires qui font le commerce du pétrole. des bois, etc.

Pour ma part, je pousse un soupir de soulagement quand, le samedi matin, je suis installé dans le train pour Tiflis. Sur un espace de plus de quarante kilomètres, la voie ferrée longe la côte vers le Nord dans la direction de Potî. Ces terres basses et saturées d'humidité, fermentent sous un soleil souvent ardent, et la végétation est luxuriante. C'est, d'ailleurs, la nature qui fait presque tous les frais, et de superbes forêts couvrent les flancs des montagnes. Les maisons sont généralement bâties sur pilotis. Aux stations, on voit des Imérétiens revêtus du pittoresque costume national, qui rappelle leur vie belliqueuse et leur caractère farouche d'autrefois. Les affreux barbares que Chardin a si bien décrits, se sont grandement assagis, les nombreuses cartouches qui ornent leurs longs manteaux sont purement ornementales, et je suis sûr que leurs longs

poignards ne sont pas même aiguisés. De même que les Géorgiens, leurs frères de race, les Imérétiens se signalent par un appendice nasal d'une longueur remarquable. Ils ont gardé le goût antique des beuveries, et les rubis de leur nez doivent leur avoir coûté mainte outre de ces vins un peu frustes et capiteux du Caucase, au premier rang desquels brille le Cakhétie. Ces Caucasiens ont des visages bien sympathiques, l'air franc, ouvert et bon garçon. Ils sont insouciants, généreux jusqu'à la prodigalité; peu industrieux et entreprenants, ils préfèrent au travail le chant et la danse, et sont exploités par les Arméniens qui détiennent en grande partie la richesse du pays.

A quelque distance de Poti, le train quitte la côte et se dirige vers l'Est à partir de Soupsa. Nous traversons le Rion, le Phase des Anciens, et nous atteignons Samtredi, d'où part un embranchement vers Poti. Nous gagnons de plus en plus le haut pays, le paysage devient vraiment grandiose. Nous voyons au loin, des deux côtés, de hautes chaînes couvertes de neiges éternelles, et, à partir de Rion, nous nous engageons vraiment dans la montagne. Au Nord, je cesse d'apercevoir le Caucase. Le long de la voie, le pays paraît très bien cultivé; toutefois, la population est assez clairsemée. Tout à coup, changement à vue, le train pénètre dans de profondes vallées encaissées, et les collines verdoyantes font place à des murailles dénudées de sombres rochers noirs. Puis les vertes collines reparaissent. La voie ferrée suit bientôt tous les méandres d'une rivière torrentielle. Le coup d'œil est vraiment fantastique, la beauté du paysage se fait formidable, et un ciel un peu couvert, l'approche de la chute du jour, ne fait qu'en rehausser la grandeur tragique.

Peu à peu l'obscurité devient complète. J'arrive à Tiflis très avant dans la soirée et je descends dans un hôtel du centre. Je me réjouis grandement d'être libre le lendemain pour visiter cette ville qui passe pour si intéressante.

On ne peut certes pas dire que Tiflis soit une belle cité, mais son aspect est éminemment original. Elle a l'air d'être construite dans un immense cratère éteint et est ceinte de toutes parts, de collines à l'aspect désolé, couleur de cendre, sans un brin de verdure. Tout a la même nuance terne. C'est une grisaille, sans la moindre trace de teinte vive ou riante, et qui n'est intéressante que par le dessin. Les bâtiments eux-mêmes ont la même couleur terreuse, et il faut gravir les hautes collines pour voir le rouge et le vert des toits. Ce ne sont pas d'ailleurs

des collines, ce sont de vraies montagnes avec de profonds précipices. Le fleuve, ou plutôt le torrent impétueux qui traverse la ville, la Koura, s'est frayé dans le roc un chemin étroit et encaissé. Aux deux rives escarpées sont suspendues les maisons ; et dans les murs élevés sur le basalte, nichent des milliers de pigeons.

Les Russes ont bâti tout un quartier avec de belles rues bien larges et bien pavées, une « perspective » de grande allure, où se trouvent la grande cathédrale militaire qui aurait bon air sans la crudité de ses tons rouges et jaunes, un musée intéressant, un joli théâtre en style oriental C'est là que s'élève le palais du gouverneur, un affreux bâtiment à un seul étage.

Le gouverneur vient d'être blessé très grièvement d'un coup de couteau par un Arménien. J'ai eu l'occasion de m'entretenir avec beaucoup de gens de cette nationalité, et j'ai constaté que la sécularisation des biens du monastère d'Etchmiadzine a suscité chez eux le plus vif mécontentement, pour ne pas dire la haine du nom russe. Le gouvernement du tsar prétend que cette mesure sévère était parfaitement justifiée ; les revenus de l'Église arménienne, paraît-il, servaient à fournir des fonds à la propagande révolutionnaire.

La plupart des Russes établis à Tiflis sont des fonctionnaires, c'est-à-dire des messieurs en uniforme, aussi bien les fonctionnaires civils que les militaires. Aucun peuple n'a autant que le Russe l'amour de l'uniforme, et les bourgeois aisés font revêtir à leurs petits garçons, à partir de cinq à six ans, de coquets uniformes avec la longue houppelande à boutons dorés, et les coiffent de la casquette plate à large fond, ce couvre-chef d'une grâce si exquise.

A Tiflis en particulier, et dans toute la Transcaucasie en général, rares sont les Russes qui s'adonnent au commerce ou à l'industrie.

Beaucoup de personnes s'imaginent, et je me le figurais aussi, avant de visiter le pays, que la Transcaucasie était devenue une vraie province russe, un prolongement de la Russie, qui ne se distinguait du reste, que par ses hautes montagnes et par son climat plus agréable, mais où, pourtant, des Russes s'étaient fixés en très grand nombre pour tirer parti des admirables ressources naturelles de ce pays. Il n'en est rien. On peut même à peine dire que la Transcaucasie soit une colonie russe. C'est un pays soumis au Tsar qui y envoie des garnisons, des fonc-

ıires, qui construit des routes stratégiques et des casernes, belles maisons pour loger ses fonctionnaires, voilà tout. ı1 est cultivé par les indigènes, comme il l'était avant pation russe, et encore ! Une province entière, la Circassie abandonnée par tous ses habitants (à part deux ou trois , qui ont gagné le territoire turc ; leurs champs sont en ·e, leurs vergers sont devenus des forêts vierges, car le :st resté désert, personne n'est venu prendre leur place. ›ropos des commerçants russes, j'ai été désagréablement ͤ par le peu de prévenance que j'ai trouvé chez eux. Ils ont le faire une grâce au client qu'ils servent, et c'est tout au



Marchand Persan.

'ils sont polis. Je ne suis, certes, pas le premier voyageur : constaté ou signalé cette particularité.

`iflis, le commerce, et surtout le grand commerce, est ɹe tout entier dans les mains des Arméniens, travailleurs

tenaces, habiles jusqu'à la roublardise. J'entends dans les affaires commerciales, car les Arméniens détestent toutes les autres professions et ne veulent être que commerçants ou fonctionnaires.

J'ai déjà signalé le contraste entre les Arméniens et les Géorgiens, gais lurons insouciants, élégants dans leur pittoresque costume national, flâneurs tout à fait remarquables. Je suis entré à plusieurs reprises dans les espèces de caves qui leur servent d'estaminets, et où d'immenses peaux noires de bœufs, transformées en outres, sont gonflées de vins généreux, dont on a un grand verre pour deux kopeks. Je les y ai vus, joyeux et accueillants, deviser dans leur idiome énigmatique apparenté aux autres idiomes kharthevéliens : imérétien, laze, etc., mais ne ressemblant en rien, pour ainsi dire, aux autres langues connues. Les langues du Caucase sont d'une structure extrêmement compliquée, et le son en est très singulier ; à des mots doux et sonores, qui rappellent l'italien, s'entrechoquent des vocables surchargés de consonnes gutturales et de sifflantes difficiles à émettre, autant que peu agréables à entendre.

Les Persans forment aussi un élément très important de la population. Leurs marchands occupent une bonne partie des boutiques du bazar, et j'ai été frappé, notamment, de la propreté des étalages de boucherie et de l'habileté avec laquelle les bêtes sont dépecées et parées. La Perse a d'ailleurs été longtemps suzeraine de la Géorgie, plusieurs chahs avaient une garde noble de Géorgiens, et à la cour de Géorgie, le persan était la langue officielle.

Les Géorgiens ont imité les Persans dans une multitude d'usages, et l'influence iranienne se remarque dans les arts, tels que le chant et la musique, dans l'ordonnance des repas et dans beaucoup d'institutions publiques. La langue géorgienne a adopté une multitude de mots persans (1).

---

(1) Voici une liste de mots géorgiens d'usage courant empruntés au persan ; *phouli*-argent, *abassi*-pièce de monnaie valant 20 kopecks ; *manethi*-rouble (persan : *manât-moneta*-monnaie) ; *toumani*-toumân, toman ; *baghi*-jardin ; *chalvari*-pantalon ; *khaghaldi* ?-papier (persan : *khaghaz*) ; *tchangali*-fourchette ; *perangui* ;-chemise (persan : *pirâhan*) ; *saati*-heure ; *abano* ? bain (persan : *hammâm*) ; *limoni*-citron ; *tchai*-thé (vient plutôt du russe) ; *boukhari*-cheminée ; *souphra*-table ; *koutcha*-rue ; *tchit*-espèce d'étoffe ; *seïr*-promenade ; *khalathi*-manteau ; *abrechoumi*-soie ; *phrengistan*-Europe ; *khourdi* ;-voleur (changement de signification intéressant !) ; *phlavi*-

Tiflis ne renferme guère de monuments remarquables. Je suis monté, comme tout le monde, à la petite église de St-David, où est enterré le poétereau russe Griboïédov, qui périt dans le massacre de la légation russe à Téhéran en 1828.

Le consul de Belgique à Tiflis, que je devais voir absolument, est presque toujours à Bakou. Je n'hésite pas à me rendre au consulat de la nation sœur, où l'aimable fonctionnaire qui représente en Transcaucasie les intérêts français, M. H. de la C..., me reçoit avec l'amabilité la plus exquise, et met même à ma disposition, pour me piloter un jour dans Tiflis, un de ses employés, Nestorien, originaire de la région d'Ourmiah.

Je visite avec lui le bazar, où je me procure, pour voyager en Perse, des bottes en feutre, aussi amples que légères et impénétrables au froid le plus rigoureux, une ample *bourka* en peau de chèvre, parfaitement imperméable et qui protège contre les intempéries, à la fois le cavalier et son cheval, et enfin, un *bachlik*, qui peut remplir le triple office de coiffure, de cache-nez et de ceinture. Ainsi équipé, je pourrai affronter la traversée des déserts, et aussi, parcourir impunément, en cette fin d'automne, la fameuse route militaire de Géorgie, de Tiflis à Vladikavkaz, et retour.

A Tiflis, la température est en général très clémente, mais par un fâcheux hasard, le jour où, de grand matin, je prends place dans la diligence qui effectue en deux jours le trajet de Tiflis à Vladikavkaz, il fait un froid de loup. J'ai pris un billet de seconde classe, à l'extérieur, sur le siège à côté du conducteur et du cocher, afin de ne perdre aucun détail du paysage, et je bénis l'heureuse inspiration qui m'a fait revêtir ma bourka, chausser mes bottes de feutre et coiffer mon bachlik. Le conducteur est muni, pour annoncer son arrivée aux voyageurs et aux maîtres de poste chargés de harnacher les chevaux, d'une trompette sonore dont les notes éclatantes rehaussent le carac-

---

pilâf, met persan ; *medjlissi*-banquet ; *maulıki*-propriétaire ; *maïmouni*-singe ; *passoukhi*-réponse (mot persan ancien !) ; *khaïphi*-plaisir ; *djouri*-espèce ; *maoudi*-drap (Persan : *mâhoût*) ; *othaki*-chambre ; *philphili*-poivre (persan : *filfil*) ; *sparsalari*-chef d'armée.

Comme on le voit, ces mots désignent en général, des objets essentiels de la civilisation. Elle est déjà très intéressante, malgré ma connaissance très restreinte de la langue géorgienne, et un spécialiste pourrait l'allonger considérablement.

tère original du voyage, et me reportent à quelques décades en arrière.

Nous arrivons bientôt à Mtskhet, capitale du royaume de Géorgie à une époque très reculée. Elle est bien déchue aujourd'hui, ce n'est plus qu'un pauvre village, mais ses antiques cathédrales, dont l'une est superbement perchée au sommet d'un rocher à pic et dont l'autre est entourée des ruines d'une forteresse, témoignent de sa grandeur passée et de l'époque récente où les belliqueux Géorgiens passaient un tiers de leur existence à guerroyer, un autre à chanter, danser et banqueter, et le reste à travailler ou à dormir.

Peut-être l'influence de la température qui s'est subitement adoucie, me porte-t-elle à l'optimisme, mais en tout cas, je trouve encore à Mtskhet un caractère de grandeur vraiment royale. J'aime beaucoup l'architecture de ces églises géorgiennes aux lignes sobres, dont la teinte grise est si bien en harmonie avec le paysage environnant. A partir d'ici, nous suivons l'Aragva, affluent de la Koura.

La station suivante est Tsilkhane, où je ne manque pas de descendre pour me réconforter d'un bon verre de vin de Kakhétie. J'en offre également à mon conducteur, un bon diable de Géorgien à l'aspect sympathique.

Jusqu'ici, la route est bien horizontale, mais à partir de maintenant elle va monter sensiblement, et on a dû augmenter le nombre des chevaux attelés à notre diligence. Il y en à présent six. Nous quittons bientôt l'Aragva, que nous retrouverons plus loin, pour gagner un plateau où le paysage change complètement d'aspect : ce sont de vastes campagnes verdoyantes et au milieu la petite ville de Douchette que déparent de vilaines casernes russes couleur sang de bœuf. Après une montée assez rude, nous redescendons dans la vallée de l'Aragva et nous atteignons la station d'Ananour, endroit ravissant et coquet qui rappelle les plus jolis villages de nos Ardennes. Ici comme à Mtskhet, il y a un monastère fortifié, perché sur une petite colline, et une jolie chapelle.

Nous continuons de longer l'Aragva; à travers une vallée riante et fertile, nous montons toujours. Après un arrêt à Passanaour les montagnes prennent des proportions plus considérables, la vallée se retrécit, mais la nuit tombe peu à peu, et on ne peut plus rien distinguer quand nous arrivons à Mlét où nous devons passer la nuit.

Nous avons parcouru à peu près 110 verstes depuis Tiflis, il en reste 90 jusqu'à Vladikavkaz, mais ces dernières sont autrement pénibles.

Mlét, étant la station la plus importante de la route de Géorgie, est installée avec un soin tout particulier. Il y a notamment une immense salle à manger avec un beau buffet et une grande table avec nappe, serviette, service très complet, porte-bouquets avec fleurs artificielles. Tout cela est d'une saleté repoussante, on ne change pas certainement le linge de table une fois l'an. Les verres sont rendus opaques par la crasse, et le faux luxe fait encore ressortir tous ces avantages. De plus, depuis le commencement de l'hiver, les fenêtres restent jusqu'au printemps, hermétiquement closes, clouées, les interstices bouchés avec de la ouate. A notre entrée, nous dérangeons trois grands diables qui ronflent couchés de tout leur long sur les canapés, et une odeur complexe où je distingue le parfum de l'oxyde de carbone et le relent des bottes et de la vodka me soulève littéralement le cœur. Dieu me garde de me servir de cette vaisselle et de cette argenterie pour faire un souper chaud qui serait cependant bien utile. Je me contenterai d'une boîte de sardines et d'un croûton de pain. Je préfère cent fois, à des locaux aussi mal tenus, le dernier des caravansérails de Perse.

Heureusement, une bonne nuit de repos me fait oublier ces misères et je quitte avec joie les délices de Mlét.

Il n'en sera pas de même au retour où je serai à moitié asphyxié la nuit par la fumée sortant de mon poêle, et où je resterai horriblement malade toute la seconde journée du voyage.

Au sortir de Mlét, nous gravissons une haute montagne par un chemin en lacet d'un tracé d'une audace inconcevable et nous finissons par dominer d'une hauteur d'un millier de mètres le cours de l'Aragva dont nous n'entendons plus les grondements. C'est une escalade formidable, vertigineuse, et on ne sait qu'admirer le plus, de la hardiesse des ingénieurs russes, qui ont construit la route ou du sang-froid des Yemtchiks qui la parcourent sans sourciller, à la descente surtout.

Même dans l'obscurité, ils n'hésitent pas à y lancer leurs attelages, mais alors, un cheval émissaire attaché à une longue corde, prend les devants. S'il dégringole dans le précipice, on s'arrête, on coupe la corde, on abandonne la pauvre bête à son malheureux sort et on continue.

Bientôt nous sommes au milieu des neiges et le froid devient

intense, mais la grandeur tragique du paysage est si impressionnante, qu'on en oublie ce léger inconvénient. Peu après la station de Goudaour, nous atteignons le col de la Croix (Krestovyi-Péréval), le point culminant de la route. Nous sommes ici à 7,968 pieds d'altitude. Nous avons monté de presque mille mètres, depuis Mlét, sur un parcours d'une vingtaine de verstes.

Le point culminant dépassé, nous redescendons vers Kobé, gros village habité par des Géorgiens et des Ossètes, dont nous rencontrons de nombreux groupes conduisant de grands troupeaux de petits porcs noirâtres et trapus.

La vallée du Térek, que nous allons longer à présent jusqu'à Vladikavkaz, est ici très large, d'une ampleur majestueuse. Kobé et les autres villages y ont l'air de petits points noirs insignifiants sur l'immensité blanche. Sur la droite, des rochers verticaux sur lesquels la neige glisse sans pouvoir s'accrocher, sont comme de gigantesques tuyaux d'orgue de couleurs vives et variées.

Sur le versant septentrional, la route est protégée à beaucoup d'endroits contre les avalanches, par des espèces d'auvents à toits inclinés, de sorte que le passage est toujours libre. Toutefois, on ne les utilise que quand c'est nécessaire. Nous passons à côté et je puis, tout à mon aise, admirer la grandeur écrasante du paysage.

Enfin nous atteigons le pied de l'énorme cône violet du Kasbek (16,554 pieds), le rival de l'Elbrouz, qui scintille comme une superbe améthyste. Malheureusement, il disparaît trop vite à nos regards. Nous arrivons à la station de Lar. Tout le Caucase central est habité surtout par les Ossètes, qui s'appellent eux-mêmes Iron. Ils sont de race iranienne et parlent une langue apparentée au persan. Leur domaine était autrefois beaucoup plus étendu, et embrassait tout le bassin inférieur du Don, dont le nom même est ossète. Ils sont maintenant au nombre de près de 200,000.

Après la station de Lar, nous nous engageons dans la fameuse gorge du Dariel, « Dar i yel », en persan, la « Porte du Héros », (ou si l'expression est tartare : route étroite, *Dar Yol*?) dont l'étrange beauté est célèbre. La vallée s'est rétrécie au point de n'être pas plus large à beaucoup d'endroits que le lit même du fleuve, de sorte qu'on a dû suspendre la route, aux flancs mêmes des rochers aux étranges découpures, sur lesquels d'innombrables voyageurs ont écrit leurs noms dans les langues les plus diverses.

Les eaux mugissantes du fleuve se heurtent à d'énormes blocs de pierre aux formes fantastiques, qui font penser à des pétrifications de monstres antédiluviens. On ne rencontre aucun être vivant, seul le grondement du Térek trouble le silence de mort qui règne sur ce paysage infernal, et on s'attend à voir renaître, tout-à-coup, ces énormes crocodiles de pierre, ces effrayants plésiosaures et ptérodactyles.

Tout le long de la route, nous avons vu des forteresses en ruines, qui rappellent les mœurs belliqueuses des Caucasiens. D'ailleurs, ceux-là seuls qui sont dans le voisinage immédiat de l'ours russe, paraissent domptés. Ceux qui continuent à vivre libres et fiers, à l'abri de leurs montagnes, ont encore les mêmes mœurs que jadis, le christianisme n'est pour eux qu'une étiquette, et n'a pas empreint leurs cœurs des sentiments de douceur et d'amour. On voit encore des montagnards caucasiens capables d'envoyer leurs filles aux harems des pachas turcs, pour se procurer l'argent nécessaire à l'achat d'un beau cheval ou d'un fusil.

A un endroit où le défilé s'élargit un peu, nous passons à côté du château de la fameuse reine Tamar, du XII[e] siècle, si célèbre dans l'histoire et la légende géorgiennes. A partir d'ici, nous trouvons, semés sur la route, de nombreux fortins défendus par des postes de cosaques.

Peu à peu la vallée s'élargit, les versants de la montagne se couvrent de forêts, enfin, à partir de Balta, on est dans la steppe; l'immense plaine russe s'étend, uniforme et monotone, jusqu'aux glaces de l'Océan septentrional.

Comme la chaîne de l'Elbourz au nord de Téhéran, le Caucase, du côté Nord, escalade le ciel sans transition et s'élève d'une seule envolée comme un formidable rempart vertical. Aussi, l'aspect en est-il particulièrement grandiose.

Cette superbe vue sur le Caucase est d'ailleurs le seul charme de Vladikavkaz, dont le nom bien choisi signifie « le Maître du Caucase (1)». C'est le vrai type de la petite ville russe aux larges rues boueuses et désertes, mortellement ennuyeuse.

Je suis obligé de retourner à Tiflis, sans quoi j'aurais pu parcourir la petite voie ferrée de Vladikavkaz à Beslane, et de là, gagner Bakou par la nouvelle ligne de chemin de fer viâ

(1) Cf. Vladivostok = le Maître de l'Orient.

Petrovsk et Derbent. C'est sans regret, d'ailleurs, que je retraverse, en sens opposé, la route de Géorgie.

J'ai lu ou dû entendre quelque part que la Caucasie était un pays très beau, mais péchant par la monotonie. Il faut croire que l'auteur de cette assertion n'a pas parcouru la route de Géorgie, où sur un espace limité, et en très court laps de temps, il aurait pu contempler la nature dans ses aspects les plus variés, depuis le joli et le bucolique jusqu'au grandiose, farouche et sublime. Il y a, entre Tiflis et Vladikavkaz, des rochers dénudés, des forêts touffues, des vallées encaissées, de vastes plateaux verdoyants, de nobles paysages aux lignes élégantes comme à Mtskhète, des jolis villages idylliques comme Ananour, et les horreurs du Dariel contrastent étrangement avec les plaines herbeuses de Douchette. Et quoi de plus pittoresque que ces singuliers hameaux géorgiens, perchés à des endroits invraisemblables, sur des rochers en surplomb. On a voulu utiliser la moindre bande de terre arable, le moindre « cône de déjection », comme dirait un géologue, et on pratique l'agriculture à des endroits qui paraissent à première vue inaccessibles, au bord d'affreux précipices. On connaît la structure étrange des maisons géorgiennes, presque entièrement souterraines, si bien que le toit dépasse à peine la surface du sol d'un ou deux pieds. De la sorte, les avalanches peuvent passer sans rien trouver à détruire, et de plus, la température de ces habitations est toujours agréable, fraîche en été, chaude en hiver, comme dans une cave.

A s'en tenir au point de vue du travail humain, la route militaire de Géorgie n'est pas moins remarquable. C'est un chef-d'œuvre de l'art de l'ingénieur, et elle fait le plus grand honneur à ceux qui en ont dirigé la construction. Malheureusement, leurs noms sont oubliés. Elle a été terminée en 1861.

Le grand but à réaliser, étant donné la difficulté des transports, était d'éviter, autant que possible, les travaux d'art. Il en est résulté un grand avantage pour le touriste : c'est que le paysage n'est gâté en rien. J'ai fait allusion déjà à l'audace presque héroïque du travail.

L'importance stratégique de la route de Géorgie saute aux yeux, mais elle est désertée maintenant par les voyageurs et le commerce depuis la construction de la ligne de chemin de fer Pétrovsk-Derbent-Bakou, qui permet les relations directes par chemin de fer entre la Russie et la Transcaucasie. Toutefois, la

route est toujours admirablement entretenue, et un service de poste la parcourt tous les jours. Chose curieuse, la direction en est aux mains d'une femme persane... Mme Nissâ Khanoum !



Femme persanne en costume d'intérieur.

Quant aux touristes, ils sont chassés du Caucase en général et de la route de Géorgie en particulier, par les prix plus élevés et plus inabordables que les sommets du Kasbek et de l'Elbourz.

Je ne crois pas qu'il y ait au monde de pays où les vivres soient à meilleur compte qu'au Caucase : les fruits, des fruits merveilleux par leur grosseur, leur couleur, leur goût et leur parfum, la viande, les œufs, le vin sont pour rien, et on ne comprend pas les tarifs exorbitants des hôtels. Il est impossible d'avoir à moins de dix francs une petite chambre dénuée de tout confort, un bain revient à cinq francs, et toutes les dépenses se chiffrent dans la même proportion. En somme, un rouble est loin de représenter la même valeur qu'un franc. Quant au pourboire, la

Russie est le pays classique de cette calamité, et on ne passe pas deux heures en Russie sans savoir que le fond de la langue est constitué par deux formules : « *na tchaï*-pour le thé, Trinkgeld » et « *seï tchas* - tout à l'heure » ce qui désigne un espace de temps indéterminé. De plus, des fonctionnaires de tout grade, des gens qui, dans nos pays considéreraient comme une injure grave l'offre d'un cadeau en argent, attendent le pourboire, et il faut noter, enfin, que le *na tchaï* est tellement bien considéré comme un droit, que celui qui le reçoit l'empoche sans éprouver ou manifester la moindre reconnaissance. On n'a qu'à lire Tolstoï, d'ailleurs, pour savoir que ce sentiment existe à peine chez le peuple russe, doué cependant de tant de qualités admirables.

Je ne veux pas oublier de mentionner ce que j'appellerai le « coup du Samovar » auquel on est exposé partout en Russie, et dont j'ai été menacé aussi, sur la route russe de Recht à Téhéran. Le voyageur fatigué, arrivé au terme d'une étape, demande un verre de thé pour se réchauffer et réparer ses forces. Aussitôt, on lui apporte le samovar tout préparé ! Qu'il se garde bien d'en user et qu'il ordonne immédiatement de le remporter, et de lui procurer le verre de thé demandé, cela et rien de plus. En effet, le verre de thé se paie dix kopecks, tout au plus, et la jouissance du samovar coûte un rouble au moins.

Ce qui ne contribue pas peu à augmenter les frais d'hôtel, c'est la multitude des garçons ; le pauvre voyageur ne peut manger un modeste bifsteak, sans être entouré d'une demi-douzaine de messieurs barbus, en habit, dont l'aspect imposant lui coupe l'appétit.

Quant aux cochers de Tiflis, ce sont pour la plupart des *molokanes*, ou « buveurs de lait » (*moloko*), ainsi nommés parce qu'ils consomment du lait pendant les périodes de jeûne, ce qui est interdit aux Russes orthodoxes. C'est une secte rattachée aux Doukhobortses ; ils prétendent pratiquer le christianisme primitif sous sa forme la plus pure et affectent un grand dédain pour les popes et les pratiques extérieures. Ils sont obligés de résider en Transcaucasie. Il est curieux de voir combien en Russie, les gens du peuple même les plus incultes, savent s'enthousiasmer pour une idée, et supporter pour elle toutes les persécutions. Je crois que l'âme russe renferme souvent de grands trésors de qualités morales, d'abnégation, de dévouement, poussés jusqu'à l'exaltation, mais ce ne sont pas là les armes qui conviennent à notre époque, où les victoires économiques semblent être le seul objectif des nations comme des individus.

Le lecteur pourrait s'étonner, si j'oubliais de dire un mot des femmes caucasiennes, dont la beauté a été tant vantée. Il est vrai que la femme géorgienne est une belle créature solide, aux proportions harmonieuses, aux traits bien réguliers, mais ces belles formes ne me paraissent guère animées par le souffle sacré de la vie et de la passion, ces beaux grands yeux noirs manquent d'expression et, d'autre part, qui a vu une de ces beautés caucasiennes, les a vues toutes. Les physionomies se ressemblent à s'y méprendre et je m'imagine qu'il faut une grande habitude pour les identifier, ce qui arrive aussi, me dit-on, au voyageur nouvellement arrivé parmi les peuplades noires. Pardon de cette comparaison peut-être un peu irrévérencieuse.

A mon retour à Tiflis, je visite le bazar, intéressant comme tous les bazars de l'Orient, et où, à côté des marchandises européennes, figurent quantité d'objets particuliers à l'Asie. Je m'aventure dans le quartier persan et je pénètre même dans un café, ou plutôt une maison de thé, car les Persans ne prennent que peu ou point de café mais font une grande consommation de thé et je me risque à fumer un narguileh. Les consommateurs sont en général des Turcs d'Azerbeïdjan, qui parlent un dialecte peu différent de l'idiome ottoman.

Je ne puis pas quitter Tiflis sans jeter un coup d'œil sur ses monuments, peu intéressants d'ailleurs : la cathédrale arménienne, la cathédrale géorgienne, où est conservée dans une superbe châsse d'or sertie d'améthystes, la chevelure de Sainte-Nina, dont les tresses sont disposées en croix.

Le temps est devenu très mauvais, il pleut à verse, et la cuvette où s'élève la ville reçoit et garde soigneusement les eaux que lui envoie sa ceinture de montagnes. Comme partout en Orient : poussière en été, boue en hiver.

Je prends le train pour Bakou. Le paysage n'offre rien d'intéressant jusqu'aux approches de la Ville Noire. Je mentionnerai pourtant Elizabethpol, l'ancienne Gandja, célèbre dans l'histoire des lettres persanes. Elle a donné le jour à Nizâmî, le second des grands classiques persans.

Là, commence la région de l'industrie du pétrole ; toute végétation disparaît. Je suis trop habitué au spectacle des beautés de la grande industrie pour m'intéresser vivement à Bakou et à ses environs. J'ai hâte de fuir cette grande ville commerçante et vulgaire, où tout est empoisonné par l'odeur et la saveur de

pétrole, et où il n'y a pas un brin de verdure sauf dans un petit jardin public entretenu à grands frais. La cherté de la vie atteint ici son maximum.

Quel contraste entre Bakou et le pays oriental, vierge, pour ainsi dire, de toute influence européenne, où je vais passer plusieurs mois. Ici c'est la grande industrie, la spéculation à outrance, la conquête de la fortune, la bataille économique moderne dans toute son âpreté. Quelques tours d'hélice, et je serai dans une contrée sans ports, sans routes et sans chemins de fer, qui vit encore, sans changements appréciables, la même existence qu'il y a dix siècles.

CHAPITRE III

De Bakou à Téhéran.

Sur la mer Caspienne. — Le débarquement. — Enzèli. — Le *Mourdab*. — Pîri Bâzâr. — Recht. — Le Guilan ou les marais Caspiens. — Dans la montagne. — Roûdbâr aux oliviers. — Le pont de Mendjil. — Pâ Tchinâr. — Le plateau. — Kazvîne et son hôtel. — De Kazvîne à Téhéran.

La Caspienne, sillonnée par 180 steamers et plusieurs centaines de voiliers, passe pour plus terrible encore que la mer Noire. Heureusement le temps est exceptionnellement beau; la mer est unie comme un miroir, la température est délicieuse. Je lie conversation avec un vieux Persan qui me paraît affectionner particulièrement les meilleurs vins du Caucase et fait honneur à la vodka dont il arrose les innombrables zakouski. Il déclare avec beaucoup de raison que si le Prophète a condamné le vin, c'est parce qu'il ne s'imaginait pas que sa religion se répandrait en dehors de l'Arabie, où, réellement, les boissons enivrantes sont peu recommandables par suite de l'ardeur du climat. Dans des pays tempérés, de pareilles prohibitions n'ont pas de raison d'être. Je n'ai garde de contredire.

Après avoir gagné le large, nous nous rapprochons de la côte du Tâlich et nous passons devant Lenkoran, cachée dans la verdure au pied des montagnes couvertes de forêts. On voit briller au loin les cîmes neigeuses du mont Sâvèlâne. Plus loin, les deux Astara, la russe et la persane, occupent une situation analogue. Le commerce d'Astara, où je passerai quelques heures au retour, est très important, et il est grandement désirable que ce port soit relié par une route à Ardèbil et Tèbrîz. Le directeur belge de la douane se plaint du climat, humide et malsain comme dans toutes les provinces des rivages méridionaux de la Caspienne.

Bientôt, nous approchons de la Perse, et je brûle d'impatience de mettre le pied sur cette antique terre d'Iran.

Enfin le navire jette l'ancre en deçà de la fameuse barre d'Enzèli qui, par les mauvais temps, rend le débarquement horriblement dangereux et difficile, ou même tout à fait impossible, ce qui oblige les malheureux passagers à retourner à Bakou respirer le parfum du pétrole et se faire écorcher par les hôteliers. Deux bateaux mouches sont, d'ordinaire, affectés au transport des voyageurs à la douane d'Enzéli et à la traversée de la lagune ou *Mourdâb*. Aujourd'hui, par hasard, ces deux bateaux ne fonctionnent pas et nous devons nous embarquer sur des chaloupes qui, malgré le beau temps, sont affreusement ballottées.

Pendant les formalités préliminaires, j'ai tout le loisir d'examiner à la faveur d'un beau ciel, le paysage du Guilan. Au delà des flots bleus de la Caspienne, ce sont les « marais caspiens », les terres grasses et fertiles, sursaturées d'humidité, fermentant sous l'action d'un soleil ardent; au-dessus du vert clair des plantations de mûriers apparaît le feuillage sombre des riches forêts qui recouvrent la partie inférieure du versant septentrional de l'Elbourz, puis plus haut, ce sont les cimes dénudées dont, dans quelques semaines, l'aspect me sera si familier, et enfin les sommets couverts de neige en cette fin de novembre.

Mais il faut m'arracher à ce spectacle et me risquer sur le frêle esquif qui va me transporter à Pîri Bâzâr. Dès à présent commencent, dans toute leur rigueur, les tribulations qui attendent en Perse l'Européen habitué à voyager confortablement dans les pays civilisés, et je plains de tout mon cœur le malheureux qui, ignorant la langue et les usages du pays, doit défendre ses bagages qu'on veut disperser, ne sait combien il doit payer pour le transport, et se laisse intimider par les vociférations et les gestes désordonnés.

Heureusement, je trouve à Enżèli, dans le directeur de la douane, M. Q..., un compatriote aimable et complaisant qui me confie, jusqu'à Recht, aux bons soins d'un de ses employés chargé d'y porter la correspondance.

Enzèli est une ville de 10,000 habitants, située à l'extrémité d'une longue bande de terre sablonneuse formée par le vent dominant du nord qui accumule le sable vers le sud, devant l'embouchure du Sèfîd-Roûd. Elle est séparée de la longue et étroite presqu'île de Kazian, formée de la même façon, par une passe étroite qui donne accès dans la lagune du Mourdâb, profonde, en moyenne, d'un mètre cinquante.

La traversée du Mourdâb dure deux à trois heures; les vigoureux et intrépides canotiers font force de rames. J'ai tout le temps de les observer, de me rendre compte de leur musculature puissante. En somme, malgré le climat malsain, ces habitants du Guilan sont de solides gaillards.

Il doit y avoir dans cette population un fort mélange de deux races iranienne et turque. L'aspect d'un de ces mariniers surtout m'intéresse, ainsi que mes deux compagnons, Allemands, sujets russes des provinces baltiques qui viennent renforcer le corps d'employés de la banque russe de Téhéran : c'est un vrai Aryen aux yeux bleus, au poil blond ; sa tête rasée à l'exception d'une longue et mince touffe de cheveux qui orne comme d'une aigrette son occiput, et ses longues moustaches tombantes, lui donnent tout à fait l'aspect d'un ancien Germain.

Enfin le Mourdâb est traversé dans toute sa largeur, qui est de quatre à cinq lieues pour douze lieues de longueur, de l'ouest à l'est, et nous pénétrons dans l'étroit canal de Pìri Bâzâr. Ici les canotiers descendent à terre et hâlent la chaloupe au moyen d'un long câble. Le spectacle est intéressant : les eaux du Mourdâb et les côtes basses et marécageuses fourmillent de poissons, de reptiles, de tortues, qui attirent d'innombrables oiseaux aquatiques, pélicans et cormorans. Enfin, nous arrivons au bout du chenal en cul-de-sac. à Pìri Bâzâr.

Des discussions violentes s'élèvent entre les voyageurs et les mariniers qui émettent des prétentions exagérées, et affectent de jeter d'un air de dédain les sommes qu'on leur octroie, pour peu qu'ils les trouvent insuffisantes, mais, il faut s'armer d'indifférence. ce beau geste n'aura pas de suite, et ils vont bientôt ramasser avidement la pièce d'argent qu'ils dédaignaient.

Le sol est détrempé par les pluies continuelles et le tronçon de la route russe qui traverse le bas pays est dans un état déplorable, malgré le talent et les efforts des ingénieurs. Je m'installe dans une voiture qui va me transporter à Recht, à deux lieues de Piri Bâzâr.

Piri Bâzâr est une petite bourgade sans grande importance. Les maisons sont en général bâties sur pilotis, pour échapper aux funestes effets de l'humidité. Les toits, loin d'être plats comme sur le plateau persan, sont très pointus, de façon à laisser écouler rapidement les eaux. Ils sont couverts de petites tuiles rouges, placées à l'inverse des nôtres, la partie convexe étant en dehors. La végétation est luxuriante, et les voyageurs comparent souvent la partie basse du Guilân à la Cochinchine.

Enfin la jungle est traversée, nous arrivons à Recht où je trouve l'accueil le plus hospitalier et le plus franchement cordial chez le directeur des postes du Guilân, M. S... Il veut bien me promener, en voiture bien entendu, car il ne faut pas penser à se risquer à pied, par cette saison de pluies continuelles, dans le bourbier qui constitue une bonne partie des rues de Recht. La ville, sans renfermer des monuments d'un intérêt quelconque, est très jolie et les environs en sont charmants. J'aurai tout le loisir de le constater quand je repasserai ici en été. La grand' place verte, le Sabzi Meïdâne, m'apparaîtra très jolie alors avec ses arbres verts et ses parterres de fleurs. Tout le soir elle est illuminée a giorno par les marchands du bazar auxquels le gouverneur impose de fournir un nombre de lampes proportionné à leur fortune. La musique militaire y donne des concerts presque tous les jours. Le spectacle de la foule bigarrée est très intéressant, surtout pour un nouvel arrivé. J'admire les marchands guilânis, à l'air grave et imposant, aux opulentes barbes noires, en larges turbans blancs et longues robes blanches, qui se promènent à pas lents, une badine à la main. Les commerçants guilânis sont réputés dans toute la Perse pour leur honnêteté. Recht est une grande ville de 80.000 habitants, et le trafic y est très important. Les Arméniens, sujets russes, y jouent un rôle prédominant. Recht va être réuni directement par une route à la pointe de Kazian, ce qui permettra d'éviter la traversée incommode du Mourdâb. De plus, un port va être construit à Enzèli, paraît-il, grâce à une subvention russe très considérable. Les intérêts russes à Recht sont très importants, la succursale de la banque russe y occupe cinquante employés.

Malheureusement, la crainte exagérée des fièvres paludéennes, porte les voyageurs européens à traverser à la hâte le Guilan. Le danger n'est pas si terrible, et il est possible, avec quelques précautions, de vivre au Guilan des mois et des semaines sans courir de danger. Le nouvel arrivé a grand tort de ne pas repaître longuement ses yeux du spectacle enchanteur de cette province verdoyante, car, une fois arrivé à Mendjîl, commencera pour, Dieu sait quel temps, le parcours des plaines caillouteuses et des montagnes dénudées.

A mon voyage de retour, je passerai quelques jours à Recht, mais à présent, j'ai hâte d'arriver à Téhéran. Grâce à l'obligeance de M. S..., j'obtiens, à un prix raisonnable, une voiture qui me conduira à la capitale, moi et mon léger bagage, moyennant

environ 250 francs, sans compter les deux qrans (1) de pourboire que l'usage accorde au cocher à chacune des stations. En somme, le voyage d'Enzèlî à Téhéran soit 378 kilomètres, pour peu qu'on ait des bagages considérables, coûte presque autant que le parcours de Londres à Enzèlî.

Le service des transports sur cette route est affermé aux frères Bâqir, dont l'un a eu la bonne idée de se faire naturaliser russe et de s'appeler Bagherof, ce qui fait que quand une contestation s'élève, le sujet persan ou son frère, le sujet russe, entrent en scène selon les besoins de la cause.

Je pars de Recht par une pluie battante. Toute la partie basse du pays est arrosée par des précipitations d'une abondance extraordinaire. La flore est d'une superbe luxuriance, même en cette arrière-saison. Tous les murs et les toits sont couverts de mousse et de végétation, de petites plantes poussent dans les moindres creux des arbres, heureux encore quand ils ne sont pas littéralement étouffés sous les parasites grimpants, vignes vierges et autres qui les étreignent. En outre, les souliers sont rapidement couverts de moisissure, on a de la peine à conserver en bon état les plaques photographiques.

Des deux côtés de la route ce ne sont que plantations de mûriers. L'élevage des vers à soie est une des pricipales richesses du Guilan. Des maladies les ont détruits en grande partie il y a quelques années, mais le mal a été réparé depuis quelque temps et les exportations, l'année dernière, se sont encore élevées au chiffre respectable d'environ 4,000,000 de francs.

Le Guilan produit aussi énormément de riz, et, à mon retour, j'ai pu voir les femmes, dans l'eau jusqu'à mi-jambe, travailler dans les rizières. Chose curieuse, le fond de la nourriture des Guilanis est constitué essentiellement par le riz, et ce n'est que tout récemment que l'usage du pain s'est introduit dans les villes. Auparavant, — et sans doute, il en est encore ainsi dans les campagnes — les Guilanis considéraient le pain comme extrêmement funeste à la santé, et un proverbe local disait : « Mange du pain et meurs », ce qui faisait pendant au dicton persan : « Va au Guilan et meurs ». Le tabac réussit aussi très bien, et donne un produit de teinte foncée, de goût très fort et assez grossier, analogue aux tabacs indigènes de France et de Belgique.

(1) Un qran = à peu près 45 centimes.

Il est à noter d'ailleurs que les fruits, si délicieux sur tout le plateau d'Iran, sont, dans les provinces Caspiennes, énormes, mais aqueux et fades. C'est le cas surtout pour les concombres et les melons.

Ce qui distingue le Guilan et les provinces Caspiennes et donne à ces régions un caractère d'originalité profonde, c'est que la végétation, tout en étant d'une vigueur vraiment tropicale, est constituée par une flore identique, ou peu s'en faut, à celle de l'Europe.

Jusqu'à Qouhdoum, la route, quoique récemment réparée, est dans un état déplorable, car la nature triomphe de tous les efforts des entrepreneurs, et nous pataugeons dans un bourbier infect. Très souvent, la route de Recht à Qouhdoum est absolument impraticable aux voitures et les malheureux voyageurs, qui il y a quelques heures filaient rapidement et confortablement en express et en steamer, se voient, dès leur arrivée en Perse, obligés d'enfourcher les poneys du pays, les « yabous » qui bien souvent s'embourbent au point qu'on doit perdre de longues heures à tâcher de les dégager.

Passé Qouhdoum, je m'engage dans la montagne, dans la magnifique forêt qui couvre le versant inférieur de l'Elbourz. A partir d'ici, la route est excellente. Je constate avec peine que bûcherons et charbonniers sévissent sans le moindre empêchement. Le déboisement barbare qui a contribué dans une si large mesure à faire du plateau d'Iran un désert, accomplit également dans les provinces du Nord son œuvre néfaste. Parmi les innombrables réformes qui s'imposent d'urgence en Perse, figure en premier lieu une administration sérieuse des eaux et forêts.

Nous longeons le Séfîd Roûd dont le large lit caillouteux n'est que rarement rempli par les eaux.

Je ne décrirai pas les détails de la route si bien connue de Recht à Téhéran.

Parmi les endroits les plus curieux de la Perse, figure certainement Roûdbâr, plus exactement Roûdbârè Zeïtoûne, avec ses milliers d'oliviers centenaires. Il est à noter que sur le plateau d'Iran on ne cultive nulle part l'olivier. Seuls parmi les sujets du chah, les Guilanis consomment de l'huile d'olive. Les autres Persans l'ont en horreur, la considèrent même comme impure « *nadjis* » et font la cuisine au beurre.

Le feuillage grisâtre et terne des oliviers sert de transition rapide entre la végétation luxuriante du Guilan et la calvitie implacable du vieil Iran.

Désormais, ce sont les montagnes pelées, les mers de sable et de cailloux. En somme, la Perse proprement dite est un vaste désert parsemé d'oasis, une immense peau de lézard pointillée de minuscules taches vertes. Partout, le sol est naturellement fertile, mais l'eau fait défaut. Un dixième seulement du territoire persan est productif, mais cette fraction est déjà considérable et pourrait nourrir une population bien plus nombreuse que les neuf millions d'habitants qu'on attribue généralement à ce pays.

Nous continuons à longer le Séfîd Roûd et nous atteignons bientôt le fameux pont de fer de Mendjîl. J'y arrive précisément au moment où souffle le vent qui, en toute saison, s'élève l'après-midi. On en a beaucoup exagéré la fureur, on a même dit et écrit qu'il précipitait parfois dans les eaux de la rivière les voyageurs et leurs montures. Ce sont là des fables, mais en tout cas sa violence et sa régularité font que tous les arbres de Mendjîl sont inclinés de frappante manière dans la même direction.

A Mendjîl, dernière localité de la province de Guilan, nous quittons le Séfîd Roûd et nous nous engageons dans la montagne. Peu à peu la nuit tombe. Malgré les cahots de la voiture, je m'endors d'un sommeil léger. Avec les hautes altitudes, la pluie battante qui avait salué mon départ de Recht a fait place à un air vif et pur. Il fait un beau clair de lune comme on n'en voit qu'en Perse. De temps à autre, je suis éveillé par un bruit de cloches lointaines, qui se fait de plus en plus fort, en même temps que je perçois l'accompagnement de multiples clochettes. C'est une caravane de chameaux que je vois passer lentement se profilant dans la nuit mauve. De leurs grands yeux vitreux, ils me dévisagent du haut de leurs cous interminables, avec la lippe dédaigneuse d'un brave animal conscient d'accomplir son devoir. Ils ont généralement pour chef de file un petit âne alerte et guilleret, dont l'aspect contraste étrangement avec celui de ses graves et flegmatiques compagnons. N'était le son des clochettes, l'oreille ne serait frappée par aucun bruit sur cette route, pourtant, une des plus fréquentées de la Perse. Les larges pieds spongieux des énormes quadrupèdes s'appuient sans bruit sur le sol. Je suis loin du sifflet strident des locomotives, de l'activité fébrile de nos villes d'Occident. Mais l'air est vivifiant, j'aperçois au loin les lignes pures des crêtes de l'Elbourz, et, ravi de ce spectacle nouveau pour moi, je continue, oubliant la fatigue, mon voyage vers Téhéran.

Nous nous élevons rapidement, le froid devient assez vif, et

j'éprouve le besoin de me reposer une heure, en prenant une tasse de thé, à la maison de poste (*tchâpâr khâneh*) de Pâ tchinâr, où j'échappe heureusement au « coup du samovar ». Je m'y régale d'une poule au riz (*pilau*), qui ne me paraît pas trop mauvaise et je lie conversation avec le directeur.

Je m'amuse à feuilleter le livre de réclamations mis à la disposition des voyageurs. J'y constate qu'en marge, le directeur russe de la route, a consigné en un français bizarre, des réflexions moqueuses à l'adresse des plaignants. Ce livre n'est que d'une utilité médiocre, mais la lecture en est assez amusante.

Je traverse pendant mon sommeil la fameuse passe de Kharzau que je pourrai examiner à loisir au retour. Ici, la route longe des précipices analogues à ceux de la route de Géorgie.

Peu à peu nous atteignons le plateau, et il ne reste plus qu'à parcourir la plaine absolument dépourvue de pittoresque et d'intérêt qui s'étend entre Kazvîne et Téhéran.

Kazvîne, comme beaucoup de villes persanes, est entourée de jardins et de champs bien cultivés. A cette époque de l'année, on ne peut guère en juger, mais quand je repasserai en plein été par Kazvîne, je pourrai m'en rendre compte. Mais qu'est-ce que les jardins de Kazvîne pour qui a pu admirer ceux de Yezd et d'Ispahan ?



Sur la route de Kazvîne à Téhéran.

Kazvîne, comme presque toutes les villes persanes, à part Téhéran, est une cité déchue qui a connu autrefois des époques de gloire et de splendeur, dont il ne reste plus que des vestiges.

Elle est très ancienne. D'après la tradition, elle aurait été fondée par Sapor II, qui régna de 310-379, et elle est au nombre des villes qui tombèrent au pouvoir du fameux Hassan Sabbâh, le « Vieux de la Montagne », le fondateur de l'horrible secte des Assassins, cette espèce d'anarchistes du XIe siècle qui mirent traitreusement à mort tant de grands souverains et de grands hommes d'État de cette époque, notamment l'illustre grand vizir Nizâm el Moulk, l'ami d'enfance, paraît-il, de Hassan Sabbâh lui-même et aussi du génial poète de Nichapour, Omar Khayyâm.

Kazvîne atteignit son apogée sous la dynastie Séfèvide. Le chah Tahmasp Ier en fit sa capitale. L'invasion afghane et les tremblements de terre l'ont ruinée, et il ne reste d'autre témoin de son ancienne grandeur que la porte en ruine du palais d'Abbas le Grand. Le principal monument moderne est la mosquée royale (*Masdjid i Châh*), rebâtie par Agha Mohammed et Feth Ali Châh sur l'emplacement d'une autre, érigée par Abbas le Grand. A signaler aussi, la mosquée érigée par Haroun ar Rachîd (*Mas djid i djoum-a*), dans un état très délabré.

Quoique déchue, Kazvîne a encore d'ailleurs une grande importance, due d'abord à sa position : des routes commerciales de premier ordre passent par Kazvîne ou y aboutissent : l'une venant de Recht, une autre de Tèbrîz, une troisième de Téhéran, une autre de Koum. Enfin, on va commencer incessamment à établir une vraie chaussée entre Kazvîne et Hamadan, et j'ai fait la traversée de Bakou à Enzèli avec un ingénieur russe venu à cet effet. De plus, les vignobles de Kazvîne produisent en abondance du raisin renommé et d'excellent vin, comparable *mutatis mutandis* bien entendu, à notre vin de Bordeaux. Enfin, l'industrie textile est assez florissante. Aussi Kazvîne est-elle encore une des principales villes de Perse. Sa population est estimée à 25.000 habitants.

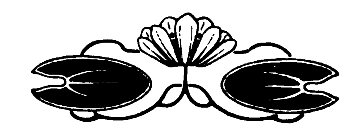
Elle possède une magnifique maison de poste, un vrai hôtel (*mikmânkhâneh*) à deux étages, situé au milieu d'un beau jardin planté de grands arbres, avec la pièce d'eau traditionnelle en Perse. Le tenancier en est extrêmement affable, mais l'établissement est très malpropre et mal entretenu. Je fais une halte de quelques heures et on m'offre de me préparer un perdreau. Cette proposition m'enchante, mais ma joie est de courte durée : on m'apporte mon perdreau cuit à l'eau à l'instar d'une vieille poule, dans une assiette d'une propreté douteuse, et je l'arrose de vin de Kazvîne que je verse dans mon verre mal rincé. Cela

me gâte un peu le plaisir, mais j'en prends mon parti. Si l'on est douillet et délicat, on n'a qu'à ne pas venir en Perse, et le voyageur ferait bien de laisser en dépôt à la frontière nombre d'idées et de préjugés qui ne peuvent être ici que funestes ou encombrants.

De Kazvîne à Téhéran, le paysage ne présente pas grand intérêt. C'est la plaine nue, caillouteuse, déserte. Sur ce parcours de 149 kilomètres, à peine un village, de temps à autre un *tchaparkhaneh* ou un caravansérail. Mais le ciel est bleu, la température est délicieuse, alors que dans la patrie lointaine, les nuages gris déversent indéfiniment la longue pluie déprimante. Et puis, je vais voir Téhéran, vivre pendant quelques mois la vie persane. Quel plaisir je vais avoir à observer dans la réalité ces détails, que je ne connais que par les livres et les récits des autres, à voir de près ce peuple énigmatique, dont il y a des milliers d'années, les ancêtres ont quitté leurs frères, nos ancêtres reculés à nous, pour suivre sous d'autres cieux, des destinées si différentes qu'il n'y aurait plus entre eux et moi nulle communion d'idées, nulle trace de parenté lointaine, sans les études qui m'ont passionné pour les choses de l'Islam et surtout de l'Iran.

Au nord, on ne perd jamais de vue la chaîne altière des monts Elbourz qui, en plusieurs endroits, recèlent des gisements de houille en partie exploités. Au sud, s'étendent les pâturages verdoyants de Saoudj Boulak, habités par les nomades de race turco-tartare.

Je ne referai pas, après tant d'autres, la description détaillée de la capitale de la Perse. Je me contenterai d'esquisser en quelques lignes mes impressions. (*A suivre.*)





LE GUAYULE [1]

L'emploi du guayule, comme succédané du caoutchouc, prend aux Etats-Unis du Nord et en Allemagne un grand développement; il est donc intéressant de faire connaître tout ce qui concerne ce produit.

Il y a des siècles que les indiens du Mexique confectionnent des balles à jouer avec le caoutchouc extrait de l'écorce du guayule, soit par mastication, soit en écrasant l'écorce entre des pierres et malaxant la matière dans une eau courante qui enlève les débris des fibres.

Le caoutchouc du guayule ne fut toutefois examiné sérieusement qu'il y a une dizaine d'années; on en obtint une certaine quantité en broyant l'écorce et en soumettant la matière produite à l'ébullition. On estima la valeur des échantillons au quart environ de la gomme du Para, mais, comme on crut remarquer qu'ils s'échauffaient assez promptement et que d'ailleurs la demande de caoutchouc était loin alors d'avoir son importance actuelle, le guayule fut bientôt perdu de vue par le commerce.

Cependant les recherches ne cessèrent pas : de très nombreux brevets furent pris au Mexique pour des appareils propres à l'extraction de la gomme du guayule; des usines se créèrent dans le même pays pour exploiter ces brevets, mais, sans grand succès toutefois. Ce ne fut qu'en 1904 que la production sur une grande échelle commerciale fût entreprise à l'aide de capitaux allemands, français, mexicains et américains; cela stimula le zèle des inventeurs au point que cinquante-deux brevets de machines d'extraction furent pris en 1905.

Cette même année, une compagnie allemande disposant de

(1) Indian rubber world. — Monthly Bulletin of the international bureau of the American Republics. — Chronique coloniale.

grands capitaux, établit des usines en Allemagne pour le traitement de la matière première qu'elle acquérait à vil prix au Mexique. Les arbrisseaux étaient simplement coupés et expédiés en balles en Allemagne, où on procédait à l'extraction de la gomme. La fabrication semble avoir été très rémunératrice jusqu'au moment où le gouvernement mexicain préleva un droit de sortie de 15 pesos à la tonne sur les tiges de guayule. C'était frapper de mort cette exportation.

En 1906, enfin, la fabrication indigène prit son essor et pour la première fois il fut reconnu, dans l'industrie du caoutchouc, que le guayule était un produit de grande valeur. En même temps commença un véritable *rush* pour s'assurer les terres incultes où poussait spontanément le précieux arbuste.

Le guayule, *Parthenium argentatum* (t. Gray), est le seul producteur de caoutchouc, connu jusqu'ici, appartenant aux *compositae*. Il n'a pas de latex, la gomme étant contenue en majeure partie dans les cellules de l'écorce; elle est en faible quantité dans le bois et n'existe pas dans les pousses et les feuilles.

L'écorce contient aussi des baumes anologues à la résine, qui sont extraits avec la gomme et sont la cause de la nature molle et poisseuse que l'on trouve à celle-ci, si on la compare au beau Para.

Le vrai guayule est souvent confondu avec un autre arbuste le *Parthenium icanum* : celui-ci est trois fois plus répandu que le guayule, mais comme il ne renferme que 1 p. c. de gomme, il n'y a pas à songer actuellement à son emploi. Les récolteurs de guayule distinguent facilement celui-ci parce qu'il ne se ramifie qu'à certaine distance du sol, tandis que le *Parthenium icanum* le fait à partir des racines.

Le guayule est un arbuste nain d'environ 1 1/2 pied de hauteur. Son bois est très dur et de couleur jaune grisâtre; son tronc se ramifie beaucoup; ses feuilles sont lancéolées, dentelées aux angles, de couleur grise argentée. Ses boutons, jaune clair, sont placés à l'extrémité des longues branches et comme il appartient aux compositae, il n'y a pas à s'arrêter aux dires de ceux qui assurent qu'il existe des pieds mâles et des pieds femelles.

L'arbuste fleurit normalement en septembre ou octobre; il présente, dit-on, cette particularité de donner des efflorescences à l'arrivée d'une forte ondée, puis de fleurir et porter graine ensuite. Les pluies sont très rares dans son habitat où la chute d'eau annuelle n'est que de 3 à 4 pouces : aussi la récolte des semences manque fort souvent.

L'arbuste croit exceptionnellement à une hauteur de 3 à 4 pieds et il pèse alors 3 à 4 livres : mais sa hauteur moyenne n'est guère que d'un pied et son poids est alors d'environ 1 livre. Il est défendu aux récolteurs de couper des tiges de moins de 3/4 de pouce à la base.

Le guayule croît à une altitude de 3000 à 6000 pieds et semble se plaire sur les pentes au pied des collines ou des montagnes, et presque toujours là où le sol aride est calcareux. La croissance est très lente car les arbutes exploités actuellement ont, croit-on, de 10 à 20 ans. Les États mexicains où il se trouve principalement sont Zacatecas, Nuevo Léon, Coahuila, Durango et Chihuahua. Il existe aussi dans la Sonora et les parties du Texas adjacentes à cet état. Il ne paraît pas s'être propagé au sud de l'Equateur.

On estime la quantité d'arbustes existante de 300 mille à 400 mille tonnes.

On conçoit que l'attention ait été fortement attirée sur la possibilité de cultiver le guayule tant aux Etats-Unis et au Mexique que dans les contrées arides du restant du globe. Aussi a-t-on examiné de très près la croissance de l'arbuste dans son habitat. On a constaté qu'il s'y montre très irrégulièrement; à certaines places, où. dit-on, les troupeaux de bétail se sont réunis, il est en touffes serrées, ailleurs il croît isolément. La semence étant extrêmement petite se perd souvent et dans tous les cas l'arbuste croît très lentement : ces faits sont certainement dus au manque d'eau et si l'irrigation était possible l'extension du guayule s'en suivrait. Cependant on assure que, si la plante arrosée se développe plus rapidement, la contenance en gomme de l'écorce n'en est pas accrue.

Il parait que la souche du guayule coupé à ras de terre repousse et qu'une nouvelle récolte est possible après quelques années : 5 ans selon les uns, 25 ans selon les autres.

Le guayule transplanté dans d'autres climats n'a, jusqu'ici du moins, donné que de très médiocres résultats : au jardin botanique de Berlin, notamment, les arbustes ont langui et sont restés souffreteux.

On a publié nombre de descriptions de procédés d'extraction de la gomme du guayule, mais bien peu ont été réellement expérimentés et surtout continués : en tout cas l'emploi de dissolvants tels que le sulfure de carbone est absolument abandonné. Il parait cependant qu'on se sert parfois de soude caus-

tique pour éliminer l'excès de résines contenues dans le produit.

On arrache entièrement l'arbuste, racines comprises, et on le met en ballots comprimés, qui sont envoyés directement à l'usine.

Le procédé employé pour extraire le caoutchouc se rapproche un peu de la manière dont on traite à présent le caoutchouc des herbes en Afrique. On fait d'abord macérer la plante dans de l'eau chaude, de façon à la rendre plus souple; ensuite, elle passe dans un broyeur qui a pour effet de la déchiqueter. Une courroie transporte la matière dans des tambours doublés à l'intérieur d'un lit de pierres silicieuses très dures, que l'on fait venir de Suède. Il y a également des pierres mobiles et, par un mouvement de rotation du tambour, la partie ligneuse de la plante est désagrégée, tandis que la matière gommeuse s'agglomère.

Cette gomme est lavée ensuite à l'eau chaude pour enlever le bois qui reste encore adhérent. On donne une forme à la matière ainsi produite en la soumettant à l'action de presses.

De très nombreux brevets ont été pris au Mexique pour des machines servant à ces opérations; les grandes compagnies de production actuellement existantes, prétendent posséder des brevets valables, mais ce point paraît fort douteux.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, les achats et les locations de terrains où croît le précieux arbuste se poursuivent avec beaucoup d'entrain. On cite le cas d'un propriétaire d'une savane improductive, qui vient de louer son domaine pour 5 ans, à raison de 25,000 piastres par an.

Le prix des arbustes coupés s'est élevé naturellement en proportion : parti de 10 piastres (26 francs) la tonne, il est actuellement de 80 piastres.

Le coût élevé du charbon dans la région du guayule grève fortement le prix de revient. M. W. L. Symans, chimiste-expert de la compagnie de Torréon fait actuellement des recherches à Mexico en vue de transformer en combustible la pulpe de bois qui constitue un déchet des opérations; aujourd'hui cette pulpe forme déjà la moitié du combustible employé.

Il y a actuellement huit ou neuf fabriques de guayule, la plupart très largement installées; les plus importantes appartiennent à la «Continental Rubber C°». Celle-ci, dont les principaux administrateurs sont : Rockfeller, Aldrich, Ryan, Stayton, possède des usines à Saltillo, Ocampo et Torréon ; elle a consacré environ

22,500,000 francs à ses acquisitions de terrains, plantations et établissements.

Ces usines produisent par mois 250 tonnes de guayule.

Les banques allemandes, notamment la Dresdner Bank, ont aussi de grands intérêts dans plusieurs usines et ont acheté beaucoup de terrains à guayule.

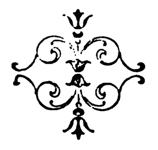
Le commerce de ce produit en Allemagne est devenu très important. A Anvers, il n'y a eu encore que quelques essais d'importation; à la dernière vente publique, 9 tonnes ont été vendues à 5 francs le kilogramme. Jusqu'à présent, nos compatriotes n'ont au Mexique ancun intérêt dans ces exploitations.

Les manufacturiers se défièrent du guayule, lors de sa première apparition sur le marché, à cause de sa nature poisseuse et de la lenteur de sa vulcanisation; actuellement ils ont appris à s'en servir dans beaucoup de fabrications. Par exemple, il forme un caoutchouc fort et dur quand on le mélange à d'autres espèces. Il donne aussi à l'ébonite un très beau brillant. Dans la fabrication de caoutchouc tendre et souple il nécessite l'addition d'ingrédients desséchants : pour cette raison il corrige très bien les types trop secs et trop durs, et permet d'employer les gommes peu traitables, comme la balata.

Les exportations de guayule du Mexique ont été les suivantes :

Année fiscale 1905-1906	1.100 tonnes
2e semestre 1906	1.350 »
Janvier 1907 (estimation)	350 »

A. D.





Le bétail du Congo

BŒUFS ET ZÉBUS (1)

On a tant parlé du Congo dans ces derniers temps qu'il n nous paraît pas hors de propos de causer du bétail qu'on rencontre, d'autant plus que son élevage commence à faire d sérieux progrès et sera vraisemblablement l'objet d'une grand extension dans un avenir très prochain.

Nous nous proposons de nous occuper d'abord du bétail d Bas-Congo et de celui qu'on rencontre dans le Sud-Ouest, qu ont tous deux la même origine. Dans la région du Kassaï il provient d'achats faits aux indigènes qui tiennent eux-même leur bétail des peuplades de l'Ouest, en rapports plus directs d commerce avec l'Angola où l'élevage est fort répandu. Nou devons cependant mentionner qu'une partie du bétail d Sud-Ouest congolais provient des peuplades des environs d lac Dilolo qui servent d'intermédiaire à celles qui habitent l territoire connu sous le nom de Barotseland, dans l'extrêm S.-E. de la colonie portugaise et le N.-W. de la Rhodésie. Dan le Bas-Congo, le bétail provient de la côte S.-W. et particulière ment du Benguéla, du Mossamédès. Il en a été importé égale ment du Damaraland, par Walfish bay, mais en petite quantité

Dans une étude parue en 1895, dans le « Bulletin de la Sociét belge d'Etudes coloniales », nous disions à propos du béta du Congo : Le bétail de l'Angola présente la particularité d renfermer des types de toutes tailles, avec ou sans cornes, et d conformations très différentes, mais où l'on retrouve toutefoi certains caractères communs. Ce fait résulte, selon nous, d rapprochement de plusieurs races intervenues pour donner nais sance, par leur croisement, à des types des plus irréguliers, mai

(1) Nous devons les clichés de cette étude à l'obligeance du journal *Chasse* *Pêche*.

où se rencontrent quelques individus ayant conservé assez fidèlement les caractères des races mères ou les réunissant, par



Fig. 1. — Un des types du bétail à longues cornes.

l'effet des lois de l'atavisme, de l'hérédité ou de la réversion. Ce sont ces types qui nous ont mis sur la voie pour remonter à la souche de ces croisements.

En dehors d'une race aborigène, nous pensons qu'il faut attribuer une part d'intervention aux races ibérique et hollandaise, mais surtout à la première Il existe, en effet, de nombreux sujets ayant tous les caractères du bétail de la presqu'île ibérique, importé depuis longtemps aux Iles Madère et Canaries. Ses caractères sont les suivants : Taille 1 m. 25 à 1 m. 35. Tête moyenne, à front un peu bombé; cornes fines et pointues; col court et épais chez le mâle avec le fanon très développé et allant du menton jusqu'en arrière des membres antérieurs; le fanon est moins développé chez la femelle. Corps long, un peu étroit, membres fins. Pelage maure, c'est-à-dire de couleur brune, allant du brun jaunâtre au brun très foncé, avec la tête et les extrémités plus foncées que le reste du corps.

Quant à la race hollandaise, quelques sujets présentent beaucoup de ses caractères et ne nous laissent aucun doute sur son intervention. Ils ont cependant tous perdu les qualités laitières qu'on reconnaît au bétail hollandais et l'on ne retrouve pas chez eux des formes aussi nettes que celles qui caractérisent les bovidés des Pays-Bas. A l'appui de cette hypothèse, ajoutons que

les Hollandais et les Portugais, établis depuis longtemps dans l'Angola, importent parfois encore du bétail de leur pays.

L'intervention d'une race, sinon autochtone, au moins originaire des régions voisines, n'est pas à nier; nous serions même portés à croire que la souche a été le mélange de plusieurs types.

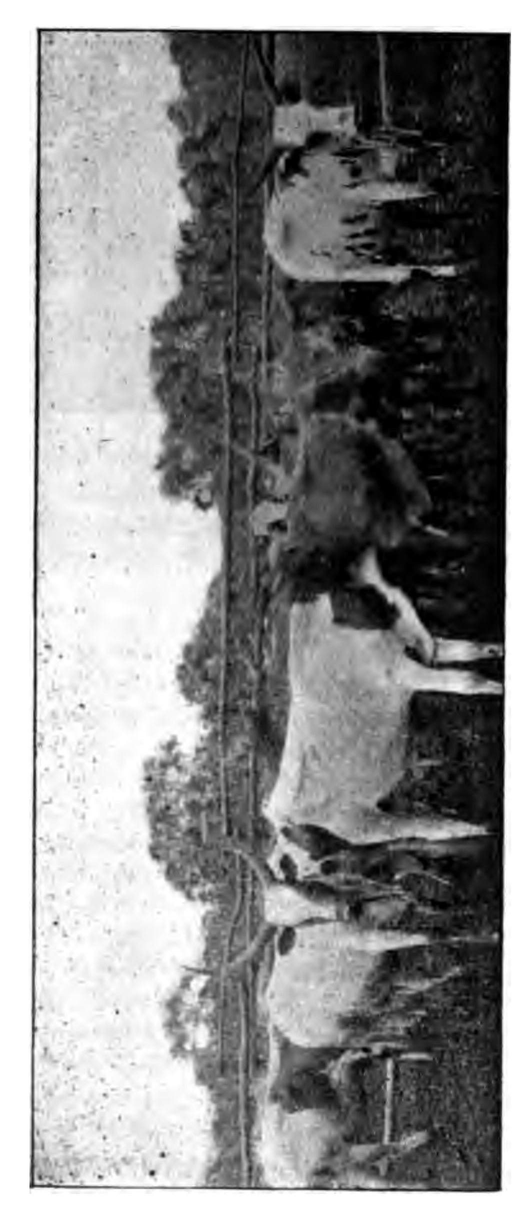


Fig. 2. — Bétail de l'île de Matéba (vache à longues cornes).

On peut juger d'après cela de la grande variété des types que l'on rencontre dans le bétail du Congo, mais il est trois caractères qui se montrent très fréquemment : 1° le grand développement des cornes; 2° l'absence complète de cornes ; 3° la présence à la limite du cou et du garrot d'une protubérance rappelant celle du zébu.

Nous devons à l'obligeance de la direction de la Compagnie des Produits du Congo une collection de photographies prises dans ses différents postes d'élevage au Congo,

lesquelles nous en avons choisi quelques-unes qui nous ettront de compléter ce que nous avons dit plus haut au de l'origine du bétail du sud-ouest africain.

époque où nous écrivions ce que nous venons de rapporter, n'avions guère de détails sur les races indigènes du sud



Fig. 3. — Taureau adulte de race africander.

in, mais depuis lors quelques publications très intéres- ; sont heureusement venues combler une lacune et nous untons à l'une d'elles : « The Transvaal Agricultural Jour- (juillet 1905), deux photographies que nous rapprocherons récédentes.

lustration accompagnant l'étude à laquelle nous faisons on donne une idée exacte du développement atteint par les s de certains bovidés, mais nous avons choisi pour nos s 1 et 2, deux vaches bien caractéristiques à ce point de L'héritage d'une pareille encornure nous paraît être le at de l'intervention d'une race indigène que l'on rencontre toute l'Afrique du Sud, où elle porte le nom d' « africander ». Le Transvaal possède de grandes quantités de ce bétail. st particulièrement réservé aux travaux agricoles et à age des chariots boers dont il a été si souvent question quelques années. Notre figure 3 représente un taureau cander » appartenant au troupeau de M. Buhrmann, igratie (Ermelo). S'il faut croire la chronique qui lui est crée dans « The Transvaal Agricultural Journal », c'est là jet remarquable dont la photographie rend très imparfaite-

ment les grandes qualités ; mais, dit le journal, se placer avec une détective à quelques pieds d'un africander bull dans le veld est plutôt une épreuve critique et on le comprendra aisément.

Il n'y a pas qu'au Transvaal que l'on rencontre la race à grandes cornes, on la trouve aussi chez les Batokas (M. Oswell a possédé un bœuf de cette espèce dont les cornes mesuraient 2 m. 64 d'écartement des pointes et 3 m. 95 le long de la courbure) et dans les environs du lac N'Gami (1). Il est à supposer que ce ne sont là que des variétés de la grande race africaine et plusieurs d'entre elles sont vraisemblablement intervenues pour former une des souches des troupeaux du sud-ouest africain et donner la grande taille et le développement des cornes que nous venons de signaler. L'aspect de ce bétail paraît dénoter un fort développement du squelette et il semble que ses aptitudes naturelles ne lui donnent pas une valeur particulière comme bêtes à viande, mais il est certain que s'il devenait le sujet d'une amélioration et de croisements judicieux, on développerait ces qualités qui lui manquent et on en ferait une race de valeur.

L'absence de cornes (fig. 4, 5, 6) est un autre point qui caractérise parfois le bétail congolais. A première vue, on serait porté à voir là le résultat de l'intervention des races anglaises « Aberdeen-Angus » et « Red Polled » importées dans l'Afrique Australe depuis longtemps : mais en comparant la conformation de la tête chez ces races, nous devons renoncer à y croire. Chez tous les sujets sans cornes figurant dans les photographies que nous avons sous les yeux, la protubérance occipitale est excessivement développée et fortement arquée et les oreilles paraissent ainsi plantées très bas : or, ce sont là deux caractères que nous ne retrouvons pas dans les races anglaises que nous venons de

(1) Au moment où nous terminions notre petite étude, nous avons reçu les clichés des figures 12 et 13, qui ont paru dans la *Belgique Coloniale* du 1er novembre 1903. Nous sommes heureux de pouvoir les utiliser ici pour caractériser d'une manière indiscutable le développement énorme des cornes dans certaines races bovines africaines. Ces photographies ont été prises dans le troupeau de Luvungi dont nous parlons plus loin.

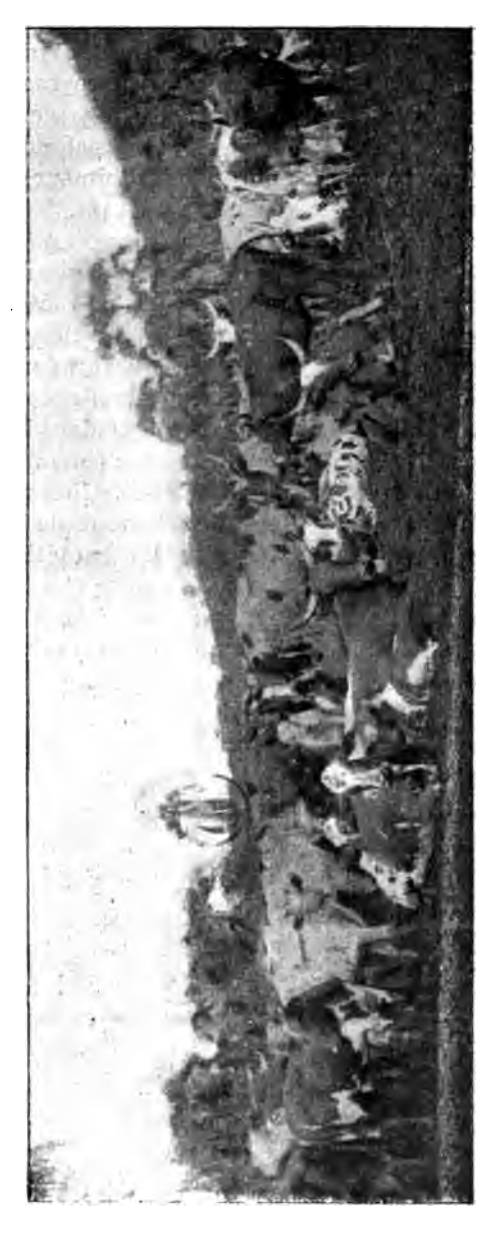


Fig. 4. — Bétail de l'Ile de Matéba (sujets sans cornes).

citer. En réalité, cette absence de cornes remonte à la plus haute antiquité. « D'après Joly, les peintures des salles funéraires de l'ancienne Egypte — peintures qui remontent jusqu'à l'âge de la pierre polie — nous montrent déjà diverses races de bœufs portant le joug et attelés à la charrue. On y voit même des vaches sans cornes et dont on a lié les jambes afin de pouvoir les traire... » (Railliet.) Nous reviendrons plus loin sur les raisons de dispersion du bétail dans le continent africain.

Un autre caractère réside dans la présence d'une protubérance plus ou moins volumineuse, dont nous devons faire ressortir l'emplacement et la forme. Dans beaucoup de races, sinon chez toutes, le cou du taureau adulte prend un développement particulier et présente de ce fait un renflement simulant une bosse, mais il est à remarquer qu'elle se forme sur l'encolure seule et s'étend jusqu'à la tête. Or, on peut constater dans les figures 6 et 7 qu'elle est placée à la limite du garrot et de l'encolure, et qu'elle prend fin vers le tiers antérieur de celle-ci. Comme forme, on se rendra compte qu'elle diffère également de celle de nos taureaux, sans avoir cependant tous les caractères de celle du zébu.

Il s'agit bien là d'un caractère particulier à la race qui est intervenue pour le donner et la figure 6 constitue l'illustration la plus heureuse que l'on puisse demander à l'appui d'une



Fig. 5. — Type de bétail sans cornes (Ile de Matéba).

argumentation. Il y a là quatre sujets bien en vue, allant du tout jeune taurillon jusqu'au taureau adulte et déjà chez le premier

'oit poindre la bosse qui s'accuse de plus en plus dans les ; autres jeunes taureaux, pour être bien mise en relief chez ureau adulte. Après cela, nous n'insisterons pas pour faire ortir que l'âge n'intervient pas, comme dans nos races, pour 'oquer le développement de cette protubérance et il y a ement lieu de croire que ce caractère n'appartient pas ux mâles, car bien qu'avec un développement moindre, 'erra la bosse se dessiner sur la vache représentée dans la re 1. On peut également la constater chez une vache placée entre de la figure 4.

fférents voyageurs ont signalé l'existence d'une race à bosse, ıelant celle du bétail hindou, à l'ouest du lac Nyassa, et il t pas impossible que cette race soit intervenue, mais, par ımen des photographies 3 et 8 d' « africander cattle », on se lra compte que lui aussi présente une bosse bien développée. semble cependant différer de celle que nous venons de aler sur du bétail congolais. Chez celui-ci elle paraît surañée et limitée à sa partie inférieure par un sillon qui ressort aitement sur les taureaux (fig. 6) et sur la vache (fig. 1), is que sur les trois sujets africander la limite n'est pas quée et la bosse est en continuité directe de tissu et de forme : les masses musculaires de l'encolure. Nous retrouvons ce ctère sur le taureau de la figure 7. Signalons pour terminer



Fig. 6. — Groupe de quatre bovidés mâles à bosse (Ile de Matéba).

par tous les caractères qu'elle réunit, la vache qui fait l'objet ı figure 1 nous paraît devoir être considérée comme un beau imen se rapprochant beaucoup de la race africander.

bon droit, on pourrait s'étonner de nous voir rechercher

l'origine de certains caractères que nous trouvons aujourd'hui sur le bétail du Congo, dans l'intervention de races aussi éloignées de l'Afrique occidentale que le sont la race à bosse du Nyassa et l'africander cattle du Sud-Est africain ; mais il n'y a là rien d'invraisemblable et nous devons à nos lecteurs de leur en donner les raisons. Il nous pardonneront ainsi la petite digression qui nous oblige à une incursion dans un domaine qui n'est pas celui de l'élevage, mais l'ethnographie de l'Afrique méridionale.

En ce qui concerne les rapports directs entre le Transvaal et le sud-ouest africain, on se rappellera le fameux *trek* des Boers et sa triste odyssée dans le désert du Kalahari où la moitié des émigrants — 300 — trouvèrent la mort. L'arrivée au lac N'Gami mit fin à leurs tortures, puis ils continuèrent à se diriger vers l'Occident pour atteindre, dans le sud du Mossamédès, le plateau d'Humpata, où ils fondèrent la colonie de Sao Januaro en août 1879. Ils avaient mis cinq ans à faire le voyage et il leur restait 840 bœufs de trait, un troupeau de 2.200 têtes et 100 chevaux.



Fig. 7. — Taureau à courtes cornes et à bosse (Ile de Matéba).

L'arrivée des Boers fut le point de départ de nombreuses améliorations dans le domaine de l'agriculture et ils imprimèrent à l'élevage du Mossamédès, déjà important alors, une extension, une impulsion toute particulière. Il n'est donc pas à nier que leur bétail ait fait souche et ait été le point de départ de croisement avec les troupeaux du Mossamédès.

Dans tout le Congo portugais, du Benguéla au Mossamédès, et dans la colonie allemande du Sud-Ouest, l'élevage n'est pas limité

à la région côtière, il s'étend très loin à l'intérieur et presque sans discontinuité jusque dans la zone du lac N'Gami, du lac Dilolo et dans le Lunda, pour se retrouver un peu plus loin chez



Fig. 8. — Tandem rapide de bœufs africander au Transvaal.

les Barotsé du Nord-Ouest de la Rhodésia. Or, il y a entre toutes les peuplades de ces immenses régions un commerce continu dans lequel le bétail intervient pour une certaine part. Ce commerce est renforcé par celui des trafiquants portugais de la côte qui, dans leurs voyages, vont parfois au delà du lac Dilolo.

Ces faits nous paraissent suffire amplement pour mettre en relief l'introduction des races lointaines dans les zones d'élevage de la côte portugaise du Sud-Ouest africain ; mais si l'on considère particulièrement le point spécial de la protubérance à laquelle nous venons de faire allusion et si l'on tient compte de la dispersion de ce caractère dans le continent africain, la question peut être envisagée autrement.

Nous devons à l'extrême obligeance de M. Arnold, directeur général au département des finances et de l'agriculture de l'Etat Indépendant du Congo, la communication d'une série de photographies qui constituent des renseignements précieux à ce sujet. Les clichés en ont été pris à Lado, à Luvungi (sur la Rusisi, à mi-distance environ entre le lac Kivu et le lac Tanganika) et dans deux postes — Baraka et Kalembe-lembe — de la région N.-W. du Tanganika.

Nous savons par les voyageurs et les fonctionnaires des gou-

vernements intéressés que le bétail existe en plus ou moins grande quantité dans le Manyéma, tout le long de la frontière N.-E. de l'Etat Indépendant, dans l'Unyoro, dans l'Unganda, et qu'il s'étend avec quelques interruptions vers le N. et le N.-E. du Soudan oriental, l'Abyssinie, le Somaliland et la côte du Zanguebar. Il y a lieu de croire que dans toutes ces régions on trouve du bétail à bosse d'une manière régulière, mais non à l'exclusion du bœuf commun, et en ce qui concerne la zone N.-E. de l'Etat indépendant, les trois photographies que nous donnons sont remarquables à cet égard. Dans celle représentant une partie du troupeau de Luvungi (fig. 9), à côté du bœuf commun, nous retrouvons celui à bosse avec les deux types de protubérance semblables comme forme et développement à ceux que nous avons rencontrés sur le bétail du Bas-Congo. Signalons en passant le développement très accusé du fanon. Dans le troupeau de Kalembe-lembe, dont un taureau est représenté dans la fig. 10, ainsi que dans celui de Baraka, les proportions de la protubérance augmentent et, à première vue, il y a une grande ressemblance entre celles des sujets 7 et 10. Toutefois, chez ce dernier, on voit se dessiner un plan incliné, intermédiaire entre le dos et la bosse, qui rappelle le développement du garrot des sujets de race *africander* dont nous avons donné les photographies. Si ce caractère éloigne le taureau de Kalembe-lembe du type zébu pur, par contre il en est un autre qui marque d'une manière plus intense le rapprochement vers le type *Bos indicus*, c'est la forme des cornes.

Enfin, le dernier stade de cette gradation ressort nettement dans la figure 11, représentant un taureau du troupeau de Lado; il ne saurait y avoir de doute, il s'agit là d'un zébu pur. Les caractères de l'épreuve — malheureusement un peu voilée — font présumer qu'il a la robe grise de ton très foncé sur l'avant-main, plus clair sur le reste du corps, avec la teinte lavée ou charbonnée par places, qui est une des robes classiques de ce bovidé. Au point de vue du type de l'espèce, ce taureau pèche peut-être par l'encornure, mais d'autres photographies que nous avons sous les yeux sont éminemment suggestives sur ce point; les cornes surgissent verticalement décrivant une lyre de forme bien régulière, puis se projettent en arrière. En examinant attentivement la photographie d'un groupe du troupeau de Luvungi (fig. 9) on pourra se rendre compte que bon nombre de sujets sont armés de cette encornure caractéristique du bœuf à bosse du Bengale.

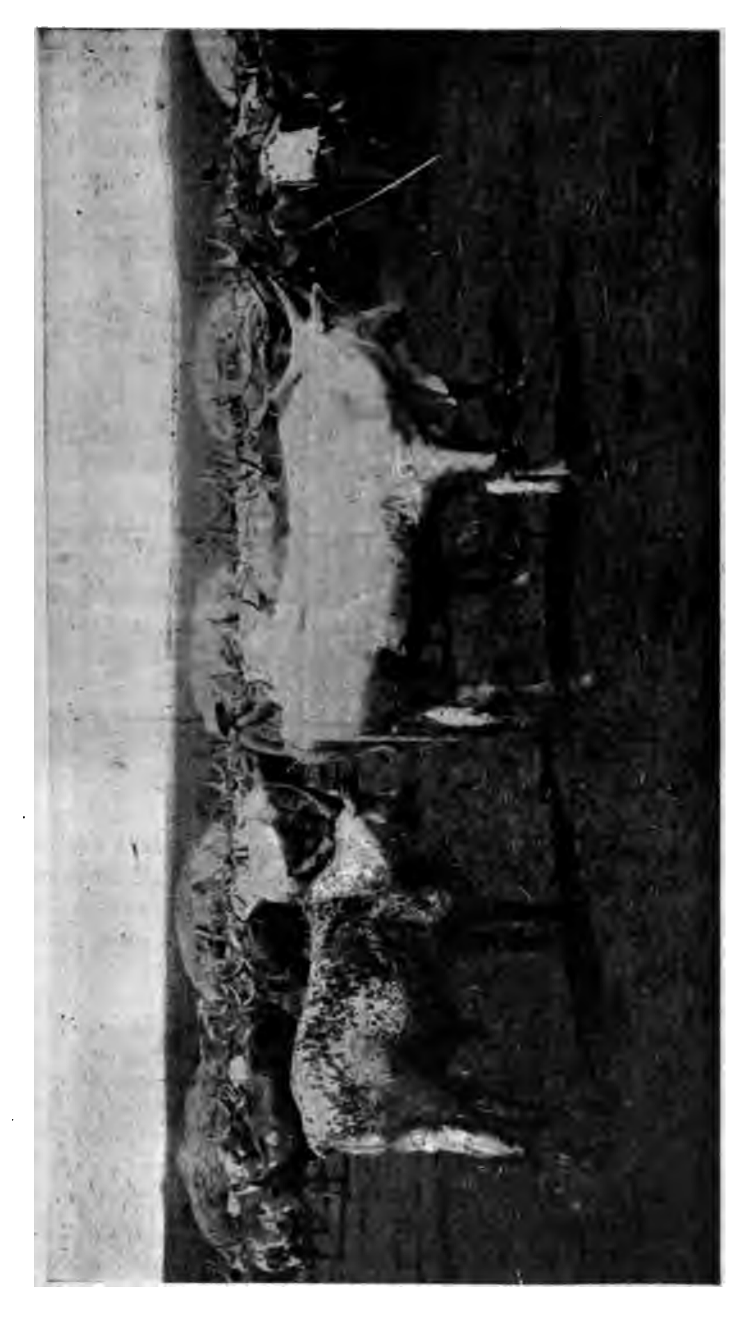


Fig. 9. — Partie du troupeau de Luvungi.



Fig. 10. — Taureau du troupeau de Kalembe-lembe.

La présence dans la région de Lado du type zébu présentant tous les attributs de l'espèce n'est certainement pas chose nouvelle, puisqu'au cours de son exploration dans la région des sources du Nil, de 1868 à 1871, Schweinfürth l'a trouvé dans toute la partie du Soudan qu'il a parcourue. Les dessins qu'il en donne dans la relation de son voyage (*Au cœur de l'Afrique*, 1875) ne sauraient prêter à discussion. Peut-être accentue-t-il un peu la projection en arrière de la bosse, mais à ce point de vue il y aurait sans doute lieu de tenir compte de l'état d'engraissement du bétail résultant de la saison durant laquelle les croquis ont été faits. Quoi qu'il en soit, nous retrouvons cette forme de bosse — bien que moins échancrée en arrière — sur du bétail de l'Ubangi, dont l'origine paraît remonter à de sujets ramenés en 1894 de la région du Chari.

D'après ce que nous venons de voir, il serait difficile de ne pas croire que l'origine de la protubérance présentée par le bétail que l'on rencontre d'un bout à l'autre de l'Afrique puisse être rapportée au zébu. Du reste, en faisant ressortir la gradation vers le type zébu pur, nous ne perdons certainement pas de vue que les zoologistes caractérisent principalement ce type par la seule présence de la bosse (Sanson) et nous n'ignorons pas ce que Vogt dans son ouvrage : « Les Mammifères » (1884) : dit de sa présence en Afrique. « ... on en a de toute taille ; les zébus de l'Afrique méridionale, ordinairement grands et bruns, ont sou

des cornes très grandes ; mais dans tous les pays on trouve aces moyennes et même fort petites, égalant à peine la d'un gros cochon, des races à cornes moyennes, petites ou e sans cornes. » Mais il n'y a pas que dans l'Afrique orient méridionale que l'on rencontre le bœuf à bosse, puisque ambre, le successeur de Sanson à la chaire de zootechnie École d'agriculture de Grignon, dans une conférence de ignement colonial au Muséum d'histoire naturelle de Paris, le sa présence à l'autre extrémité de l'Afrique du Nord, le N.-W. du Soudan français et dans la Sénégambie. bovins du Soudan, *Revue Coloniale*, 1905.) Dans un voyage loration vers le N. le commandant Hanolet a trouvé le à bosse dans la région du Chari en 1894.

te dispersion du bœuf à bosse de l'Orient à l'Occident et du au Sud du continent africain ne saurait nous étonner beau- si l'on tient compte que, sur les monuments figurés de rie et de l'Égypte, « on voit représentés à la fois le bœuf zébu dans des conditions qui ne laissent aucun doute sur état de domesticité » (Railliet). Ce qui est peut-être plus téristique encore, dans les régions où l'importation ne peut



Fig. 11. — Zébu du troupeau de Lado.

invoquée, c'est la perpétuation des deux espèces — bœuf bu — malgré la promiscuité dans laquelle elles vivent depuis iècles. Mais si par places ils ont conservé leurs caractères

propres, soit par ascendance directe, soit par phénomène d'hérédité, nous nous demandons s'il ne serait pas logique de considérer les types dont nous venons de parler et dont la bosse, peu accentuée du reste, paraît être le seul caractère qui puisse les rapprocher du zébu, — s'il ne serait pas logique, disons-nous de les considérer comme le produit du mélange des deux espèces, comme une espèce hybride intermédiaire fixée par la succession des temps et formant une sorte de trait d'union entre le *Bos indicus* et le *Bos taurus*. Zoologiquement, l'hypothèse est peut-être critiquable, mais au point de vue zootechnique il ne nous paraît pas qu'il en soit ainsi. Nous savons depuis longtemps, par les expériences faites à la ferme royale de Rosenhain, en Wurtemberg, que les produits du croisement de bœuf et du zébu, quel que soit le sens dans lequel il est effectué, sont indéfiniment féconds et sont pourvus d'une bosse au garrot; or, il ne pourrait y avoir le moindre doute à ce sujet, en Afrique, ce croisement s'est réalisé sur une grande échelle depuis des siècles et les hybrides qui en sont résultés ont dù fixer les caractères qu'ils tiennent des deux types ancestraux. Dès lors, on ne saurait méconnaître qu'il serait fort difficile de classer tous ces types intermédiaire à côté du type original du zébu du Bengale sans devoir passer sur des points qui les en différencient pour les rapprocher plutôt du bœuf. Les photographies que nous avons devant nous font notamment présumer d'assez grandes différences dans les caractères craniologiques et celles que nous donnons en accusent dans la conformation générale des individus. Partant de là, fera-t-on aux mêmes titres un zébu de tous les sujets que nous donnons. Nous ferons cependant une réserve pour la race africander, car la conformation de la bosse, telle qu'elle ressort dans les figures 3 et 8, permet de supposer qu'elle pourrait résulter d'un développement particulier des apophyses des premières vertèbres dorsales, analogue à celui présenté par le gayal. Quoi qu'il en soit, nous nous croyons d'autant plus autorisés à soutenir l'hypothèse que nous avons émise que les zoologistes n'ont pas toujours été d'accord sur la place à affecter au zébu dans la classification des bovidés.

Signalons en passant qu'on a fait justice de la race de zébu caractérisée par la présence d'une troisième corne nasale, le *Bos triceros*, signalée par de Rochebrune dans le Soudan occidental et dans la Sénégambie. Ainsi que Dechambre le rappelle, notre collègue militaire français Monod a pu se rendre compte que

c'était là le résultat d'une pratique indigène. Les natifs inoculent leur bétail contre la pleuro-pneumonie en insérant de la sérosité pulmonaire d'animaux morts de l'affection, dans une incision faite sur le chanfrein. L'inflammation qui en résulte donne lieu au développement d'une tumeur de 4 à 6 centimètres qui peut atteindre parfois jusqu'à 18 à 20 centimètres de hauteur. Monod a pu reproduire expérimentalement cette tumeur, qui n'est autre qu'une exostose, ainsi que l'a démontré l'analyse du tissu qui la forme.

Les deux citations que nous avons empruntées à Raillet pour caractériser l'existence en Egypte, dès la plus haute antiquité, du bœuf commun à cornes et sans cornes, du zébu à cornes et sans cornes expliqueraient moins l'aire de répartition, aujourd'hui très étendue, des races de ces espèces que leur ancienneté d'origine. Mais il est un facteur qui prend ici grande importance. Sans remonter entièrement peut-être aux mouvements qui marquèrent les premiers déplacements des peuples Bantous venus du N.-E. et qui, d'après Franz Müller, se produisirent environ 6.000 ans avant l'ère chrétienne, on peut, non sans raison, rapporter la dispersion de ces bovidés, que nous rencontrons aujourd'hui du Cap Vert à la Mer Rouge et dans l'Afrique australe, aux migrations des peuples africains datant de la période historique. L'époque à laquelle celles-ci se produisirent est certes du domaine de l'hypothèse, mais les auteurs s'accordent cependant pour placer d'importantes migrations au VIIIe et au XVIe siècles de notre ère. Certaines d'entre elles ont eu pour point de départ les peuples du N.-E. du continent. Ainsi, de proche en proche et accentué par la fusion de races qui résulta de ces mouvements, le bétail a dû suivre le courant et s'implanter dans tous les points du continent. On nous objectera peut-être que les peuples venus du N.-E. se buttèrent sans succès aux Hottentots et que d'importantes migrations prirent la direction du S. au N. et S.-E. au N.-W., mais il n'y a là rien qui saurait infirmer l'hypothèse que le bétail a suivi les peuples dans leurs déplacements vers le Sud, soit pour prendre pied où il n'existait pas, soit pour se fusionner avec les races autochtones préexistantes. Les renseignements ethnographiques que nous avons donnés précédemment pour faire ressortir l'étendue des relations des peuples africains peuvent être invoqués ici, car elles ne datent certes pas d'aujourd'hui et elle expliquent comment s'est faite dans tout le territoire de l'Afrique méridio-

nale et occidentale, y compris les contrées non intéressées par les migrations venant du Nord, l'extension progressive du bétail originaire du Nord avec les caractères perpétués par les arts de l'Egypte antique.

Nos lecteurs voudront bien excuser les détails un peu longs dans lesquels nous sommes entrés au sujet de la filiation des bovidés du Congo. Notre première intention était de nous borner à une courte note, mais comme nous le disait un vieil Africain à notre passage à Libreville : « La brousse de l'Afrique?... C'est comme une vieille maîtresse, une fois qu'elle vous a pris, elle ne vous lâche plus. » Nous cacherions difficilement que nous lui gardons quelque tendresse et, en dépit de tout, nous éprouvons toujours un tel plaisir à feuilleter une page de cette vie passée que nous en oublions parfois le temps qui passe pour nous attarder auprès d'elle.

Avant de terminer, il est un point que nous devons encore envisager, c'est la nécessité de donner une grande impulsion à l'amélioration du bétail du Congo. Nous n'ignorons pas qu'elle a déjà été commencée et qu'elle a donné des résultats encourageants. Cependant il nous semble qu'il reste encore beaucoup à faire, car, d'après nos renseignements personnels, il y a encore beaucoup trop de bétail de petite taille, rappelant le petit bétail de Jellah-Coffee (côte de Guinée), que nous serions tentés d'appeler la plaie de l'élevage. Malgré sa taille et sa corpulence trop faibles, ce bétail, qui paraît être celui que l'on rencontre dans tout le Soudan occidental, ne manque pas de vigueur, ainsi qu'en témoigne le fait suivant dont nous avons été témoin en avril 1892 : Le steamer qui nous ramenait en Europe avait jeté l'ancre en face de Jellah-Coffee, à environ deux kilomètres de la rive, en vue de faire des vivres. Peu après notre arrivée apparurent deux grandes pirogues amenant quatres bêtes bovines, une cinquantaine de dindonneaux, des poules, fruits, etc. Les bêtes bovines furent bien vite hissées à bord, mais l'une d'elles, une génisse, parvenant à se dégager, n'hésita pas un seul instant, d'un bond enjambant la coupée, elle sauta dans la mer et se mit à nager vers la côte. Il fallut faire de force pagaies pour la rattraper et nous apprîmes qu'à différentes reprises, d'autres avaient pu ainsi regagner la côte à la nage. Fermons la parenthèse et revenons au bétail du Congo.

Si nous voyons juste, les seuls buts de l'élevage sont la production d'animaux de boucherie et de trait. Disons bien vite

 si la nécessité de ceux-ci ne se fait pas encore sentir, il serait ettable qu'on perde de vue qu'ils deviendront dans l'avenir icteur puissant du développement de l'agriculture au Congo l'on ne vise pas dès aujourd'hui à produire une race ayant ualités d'une bonne race de trait. Nous n'ignorons certes pas existe des animaux ayant les aptitudes et la conformation ues, comme nous n'ignorons pas que la plus grande partie étail a de bonnes qualités pour la production de la viande; ce que nous voudrions voir disparaître, ce sont ces pro de petite taille, de faible corpulence, qui n'ont rien de ce nous devons exiger. S'ils font nombre dans le lot, ce sont, tre avis, des non-valeurs qu'il faut impitoyablement élimi-lu troupeau, non seulement parce qu'économiquement ils alent rien, mais aussi parce que les taurillons qui en des-ent saillissent aussi bien les génisses de bonne souche que



Fig. 12. — Sujet à lon ; ı s cornes du troupeau de Luvungi

autres. Ces accouplements donnent ainsi naissance à ces luits bâtards, mal venus, prenant la place des sujets recom-dables qui résulteraient forcément du fait de la disparition

de tous ceux qui manquent de taille. C'est ainsi que ceux-ci se perpétuent et entravent la marche dans une voie d'amélioration pratique.

Il y a plusieurs moyens de les éliminer, mais en tenant compte du côté économique de la question, le plus avantageux nous paraît être de rassembler tous les sujets manquant de corpulence en deux points différents, l'un réservé aux taureaux, l'autre aux vaches, et de les destiner à la boucherie au fur et à mesure de leur arrivée en bon état de chair que hâterait la séparation des mâles et des femelles.

Si l'on ne veut point les éliminer, il faut en faire des troupeaux spéciaux dans lesquels on ne placerait que des taureaux de bonne souche et dont on ferait disparaître tous les produits mâles, pour les remplacer par d'autres provenant d'un troupeau spécial. C'est là un moyen terme, mais ce serait une grosse faute que de les laisser côte à côte avec les sujets bien développés. Dans le même but, il faudrait même faire une sélection dans tous ce qui existe déjà et rassembler en un point les vaches et les taureaux en nombre nécessaire qui réunissent le plus de qualités. On organiserait ainsi un troupeau qui aurait quelque ressemblance avec le troupeau dit « virginal » que l'on rencontre dans certains domaines hongrois et dont le but est de fournir des reproducteurs. Ce troupeau ainsi composé aurait le même but, il s'augmenterait des produits nés sur place, à l'exception d'une partie des mâles qui seraient distribués chaque année dans les autres troupeaux en remplacement des produits mâles de ceux-ci qui seraient destinés à la boucherie.

Peut-être, en ce qui concerne la région du N.-E., y aurait-il lieu d'envisager l'opportunité de diriger l'amélioration dans la sélection d'un type de bœuf à bosse. On ne doit pas perdre de vue, en effet, que le zébu est mieux conformé pour le travail que le bœuf, qu'il a les allures plus légères et encore la suprématie sur son congénère pour la finesse de la viande. Quant aux aptitudes laitières, elles sont certainement moins grandes, mais, dans l'état actuel du mode d'élevage, les vaches aussi bien que les zébus femelles ne donnent que ce qu'il faut pour nourrir leurs veaux.

Ces quelques notes nous paraissent résumer un programme de sélection simple et pratique qui peut momentanément suffire, mais il est indiscutable que l'introduction de reproducteurs de race étrangère hâterait l'amélioration et aurait un résultat écono-

nique très important. L'élevage dans l'Etat Indépendant n'y échappera pas plus qu'il n'y a échappé dans les autres pays. Nous admettons parfaitement que l'on ne saurait encore le comparer à celui qui se pratique dans certaines régions de l'Amérique du Sud et de l'Australie, qui se disputent la place sur le marché mondial, mais lorsque l'on se rend compte des prix payés par les éleveurs de ces pays pour des reproducteurs de bonne race, il faut se rendre à l'évidence que leur introduction



Fig. 13. — Sujet à longue cornes du troupeau de Luvungi.

est considérée comme le meilleur moyen d'arriver à augmenter la valeur du bétail et le rendement économique de son exploitation. S'il n'en était pas ainsi, verrait-on des éleveurs payer jusqu'à 65,250 francs pour un taureau, comme ce fut le cas pour Newton Stone, taureau de 6 ans, de race durham, acheté en 1904 à la vente M. Th. Bell par Senor L. Lopez ? Et ce n'est pas un cas isolé, puisque à la même vente 38 veaux mâles ont été adjugés à un prix moyen de 3,975 francs et que les éleveurs étrangers importent tous les ans des reproducteurs de grand prix, témoins Bapton Viceroy, Royal Emblem, Collynie Con-

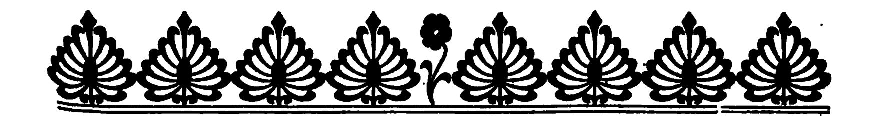
queror et Match on, taureaux de race Durham introduits en Argentine dans ces dernières années et payés respectivement 100,000, 80,750, 80,725 et 67,650 francs. Est-ce à dire qu'il soit nécessaire de payer de telles sommes? loin de là, nous avons dans notre pays du bétail de premier choix qui peut parfaitement nous dispenser des prix plutôt... fantaisistes que nous venons d'énumérer.

Les avantages de l'introduction de taureaux de races améliorées ne sauraient donc être contestés et si nous soulevons à nouveau la question aujourd'hui, c'est que l'amélioration d'une race, et à plus forte raison d'un mélange de races comme celui que nous venons de voir, ne se fait pas rapidement. Seuls le temps et la persévérance y conduisent. Est-il de mauvaise politique de prévoir et de mauvaise économie de vouloir mieux?

18 février 1907.

Vétérinaire MEULEMAN
du 1er régiment de Guides,
Professeur à l'École de Guerre.





LA RIVIÈRE DES PERLES

CANTON ET MACAO

Le 26 avril 1907, la Société d'Études Coloniales a eu la bonne ›rtune d'entendre M. le Capitaine Adjoint-d'Etat-Major Harfeld, ans une causerie sur ce sujet.

Après avoir fait passer devant nous en des tableaux merveil-:usement coloriés les dernières étapes qui précèdent l'arrivée à Hongkong, le conférencier nous conduit dans cette rade magnifique dont il nous décrit l'animation intense. Le brouillard matinal se dissipe et Victoria se montre à nous, bâtie en amphithéâtre sur le flanc nord du pic. Les profondes vérandahs de ses constructions blanches nous apparaissent comme les alvéoles d'un gigantesque gâteau de cire. C'est une ville héroïque où tout parle de l'effort de l'homme et de son triomphe sur la nature. En soixante ans, par une transformation merveilleuse cet îlot rocheux, repaire des pirates, est devenu le premier port du monde. Une ville de 300,000 habitants a surgi; des routes de béton tailladent le flanc du pic, où se dressent des habitations princières.

Dans un jardin botaniqne superbe, une terre fertile a été apportée sur le roc nu qu'ombragent aujourd'hui des banyans puissants, des mimosas aux touffes d'or, des fougères arborescentes; des kilomètres de quais de granit paraissent à distance un gigantesque éboulement qui, détaché de la montagne rocheuse, aurait implanté sa masse dans la baie. L'écho des collines répète plusieurs fois par jour, l'assourdissant échange des saluts des cuirassés et des croiseurs de passage à ce carrefour des océans.

Hongkong est un grand exemple pour les nations coloniales

ou en passe de le devenir. Il fallait lutter contre une nature ingrate, contre les fièvres, les pirates innombrables qui infestent ces mers. Les commencements furent si pénibles que les fondateurs désespérèrent de l'entreprise et que la question fut agitée de l'abandonner. Ce fut par amour propre national que l'on persévéra et aujourd'hui le port franc de Hongkong est le plus important du monde.

Nous partons pour Canton. Après huit heures de traversée, le hérissement des mâts sur la rivière, près des berges devient toujours plus dense, tandis qu'apparaissent sur la rive droite,



Un aspect de la Rivière des Perles.

dans les brumes du jour naissant, les hautes flèches de granit de la cathédrale catholique et les tours carrées, noirâtres, des monts de piété. Pendant que passent devant nous des aspects curieux de cette ville flottante unique au monde, et que sont projetés sur l'écran les sampans essaimés par milliers, les maisons de bois bâties sur chalands, les jonques de mer, les lorehas, les carènes enluminées, le conférencier nous décrit cette embacle vivante, ce fouillis d'embarcations de tout genre, aux moyens de propulsion si variés, aux gouvernails ajourés. Des clichés pris sur le vif, nous font assister à des scènes curieuses de la vie privée de cette population Akka dont la race diffère de celle des Cantonnais.

Lorsque le steamer sur lequel nous nous sommes embarqués à Hongkong entre au mouillage, les sampans s'accrochent à ses flancs comme les glaçons à la coque d'un vaisseau dans les mers arctiques. On descend dans la cohue, on passe d'un bâteau à un autre sur les bordages glissants et la seule raison pour laquelle on ne tombe pas à l'eau est qu'il n'y a pas d'espace suffisant entre eux.

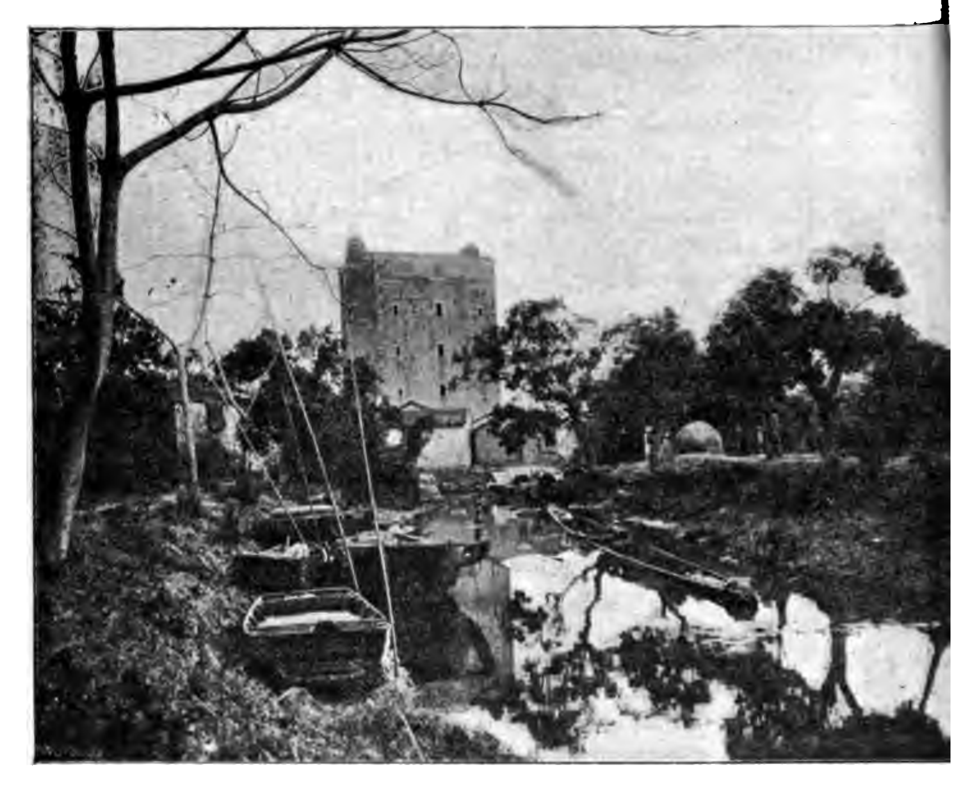
Puis les bâteliers cherchent à sortir de la cohue, poussent de leur gaffe les bâteaux voisins ce qui provoque des clameurs furieuses; enfin l'on aborde à Châmîne, îlot de 2 kil. de tour, bordé d'un quai et ombragé de majestueux banyans. Le calme de Châmîne contraste avec le pandémonium qui entoure les steamers. En face des concessions de Châmîne, une trouée s'ouvre sur la rivière dans le fouillis des sampans. Quelques canonnières anglaises, françaises, américaines ou allemandes sont ancrées là. De l'autre côté un canal encombré de sampans sépare Châmîne de Canton. Deux ponts le franchissent, barrés par des grilles de fer que gardent des soldats chinois. Chaque soir à 7 heures retentissent des sonneries de trompe et un coup de canon, marquant la fermeture des grilles.

Au delà de celles-ci, nous sommes perdus comme des atômes dans le labyrinthe fétide de Canton. Canton n'a pas plus de 16 kil. de tour et est peuplé par plus d'un million d'habitants. Comme les maisons sont très basses, cela donne une idée de l'entassement de la population au ras du sol ou de l'eau.

Les rues sont des couloirs dallés de 1 à 2m50 de large, rendus plus obscurs encore par des stores en nattes tendus d'une maison à l'autre. Ce clair obscur et le flot de populace qui se presse dans ces couloirs comme les eaux d'un torrent dans une gorge rendent difficiles l'obtention de clichés bien nets.

Dans la perspective obscure d'une rue sinueuse, les enseignes innombrables, laquées ou dorées, paraissent être les bannières d'une longue procession Les porteurs de palanquin sont nu pieds pour ne pas glisser sur les dalles gluantes; ils vocifèrent constamment pour que la foule fasse place et clament les titres des étrangers qu'ils portent. Les gens se serrent contre la muraille pour nous laisser passer; les rues sont si étroites que des hommes doivent enlever leurs grands chapeaux de paille pour faire place aux chaises. Ils ont l'air de nous saluer, mais des injures partent à l'adresse des « fankwei ». Des femmes aux pieds liés précipitent gauchement leur démarche d'invalides à jambes

de bois. Aux tournants les brancards des palanquins raclent de leur extrémité de cuivre les murailles lépreuses. Le conférencier nous décrit le croisement de deux chaises qui est une manœuvre compliquée, accompagnée de grands efforts et de grands cris, pendant laquelle la foule arrêtée un instant dans sa marche s'épaissit encore. Les physionomies sont peu bienveillantes.



Un mont de piété en Chine.

Dans cet entassement d'échoppes et cette foire gigantesque seuls les parvis de temples mettent un peu d'air. Tandis que passent devant nous des temples de Canton, des traits curieux et d'amusantes anecdotes nous sont contées, concernant les côtés superstitieux de l'âme cantonnaise. Des parvis de temples, nous passons aux cours des guildes et à celles de la prison. Nous assistons à l'agonie d'un condamné à la strangulation lente et détournons la tête devant des cages où sont exposés des têtes de malfaiteurs. Mais le conférencier rappelle que le grand nombre de pirates du Kwangtoung a obligé les autorités à accentuer le

:aractère terrible des châtiments : d'ailleurs la modification du système judiciaire européen ne date pas elle-même de plus d'un siècle. Une étude de Charles Read, sur les prisons et les pontons au commencement du XIXe siècle, constitue un document probant à cet égard. Enfin, un projet est à l'étude au ministère des châtiments à Pékin, et les principales modifications porteront sur les points suivants : abolition de la strangulation lente, du découpage progressif ou linghi, de l'exposition des têtes, de la torture pour obtenir l'aveu ; adoption du principe du témoignage sous la foi du serment, fin de la vénalité des charges des portes-clefs ; suppression de l'incarcération des otages, des témoins et de l'accusateur.

Dominant les maisons, les temples, les bâtiments des guildes et la prison, s'élèvent de hautes tours carrées noires : ce sont des nonts de piété. Même des cantonnais riches y envoyent en mars eurs vêtements d'hiver qui y sont entretenus avec le plus grand oin. Aux approches de la nouvelle année chinoise, époque du nd règlement annuel des dettes, les monts de piété sont bon- d'objets mis en gage. Il en est de même aux jours qui pré- nt le festival des bateaux dragons, qui est une des époques uelles où les dettes doivent être soldées. Le taux de l'intérêt ces établissements de prêts est 2 à 3 p. c. par mois. Comme voleurs et les pirates sont nombreux dans la région, des pré- ions spéciales sont prises. La lourde porte est bordée de fer ; fenêtres sont des meurtrières grillées ; les étages ne sont pas unis par des escaliers mais par des échelles qui se relient à tage supérieur ; là sont les objets les plus précieux et les moins urds ; sur la terrasse formant toiture sont rangées des bom- nnes de vitriol, destinées à être déversées sur les voleurs. Le oyen de défense ne manque pas d'originalité.

Au delà de la fourmilière humaine, s'étend la campagne et la ontagne des nuages blancs, couvertes par les tombes de cent nérations. Des légendes inédites nous initient aux origines des éories superstitieuses qui sont relatives aux tombeaux et qui nt partie de ces formes si curieuses de l'âme populaire chinoise : croyances au fengshui.

Des scènes animées de la campagne cantonnaise se projettent aintenant devant nous : Des établissements d'élevage de canards de couvage artificiel des œufs, des tuileries et briqueteries, des ffalos traînant la charrue dans les rizières, s'ébattant dans mares ou paissant au flanc des collines.

Toute une évocation de la vie des campagnes cantonnaises passe devant nous, toutes baignées d'une lumière ardente.

Pour sortir un instant de la fournaise constituée par cette région, d'avril à novembre, nous poussons jusque Macao. A 130 kilomètres environ au sud-ouest de Canton, nous entrons dans une ceinture maritime où s'élèvent des ilôts de roche ignée qui furent les premières formations géologiques émergées dans les océans d'extrême orient. Au fond d'une baie en croissant, s'élève la cité portugaise endormie, l'ancien grand centre de la traite des jaunes. Le conférencier nous décrit la Poya, les ruines de St-Paul, les grottes de Camoens, pendant que des vues admirables illustrent ses descriptions.

Remorqué par un bâteau à vapeur, nous poussons vers l'ouest sur la rivière des perles jusqu'à Woutchow, nous voyons défiler ces rives accidentées, couronnées parfois d'un temple ou d'une pagode solitaire. Souvent le paysage est sauvage.



Le festival des bateaux dragons à Canton.

Lorsque nous redescendons le Sikiang, nous trouvons à Canton la rivière en fête, dit le capitaine Harfeld. Le festival des bateaux dragons bat son plein. Le conférencier nous décrit ensuite d'une manière saisissante ce festival célèbre pendant que se pro-

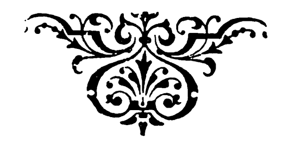
jettent sur l'écran des joutes de vitesse de « loungtchouann » (1) et l'animation intense et unique au monde du fleuve.

Pendant toute la durée de cette admirable conférence, plus de 150 clichés merveilleux sont arrivés en documents exacts, constituant de véritables tableaux. La plupart étaient peints par un des artistes les plus célèbres du Japon et ce fut pour les spectateurs une impression d'art exquise. En même temps la perfection de la phrase, la vigueur et la nouveauté des images, les comparaisons saisissantes faisaient de la conférence un brillant morceau oratoire.

Des applaudissements chaleureux ont souligné les remerciements du lieutenant général Donny, vice-président de la société, lorsqu'il constata qu'il fut rarement réservé à son auditoire d'assister à une conférence d'officier plus distingué, d'orateur plus éloquent et d'artiste photographe plus remarquable.

L'auditoire très choisi et nombreux gardera longtemps le souvenir de la magnifique conférence du capitaine Harfeld.

(1) Bateaux dragons.





Afrique

Zanzibar. Importance commerciale. — L'île de Zanzibar se trouve sous la domination anglaise depuis 1890. C'est le grand dépôt et centre de distribution de la côte orientale, bien que, dans les dernières années, son importance commerciale ait diminué par suite des facilités dont disposent actuellement les ports du continent qui sont desservis directement par des lignes maritimes. L'île de Zanzibar a une longueur de 50 milles et une largeur de 20 milles et possède des collines basses et des vallées fertiles. L'île de Zanzibar et celle de Pemba produisent ensemble les 90 p. c. de la récolte des clous de girofle du monde entier; elles donnent aussi de grandes quantités de copra, grâce au grand nombre de cocotiers qui se rencontrent dans l'île. La population indigène est évaluée à 200,000 ou 300.000 âmes; la population blanche ne comprend que 500 représentants dont la plupart sont des fonctionnaires civils ou militaires. Les indigènes travaillent en général sur les plantations; le commerce est aux mains des Hindous; les travaux domestiques sont accomplis par des habitants de Goa et des indigènes.

Le chemin de fer de l'Uganda a beaucoup contribué à détourner sur Mombasa, le transport des produits qui étaient autrefois amenés du centre de l'Afrique à Zanzibar, et l'amélioration du port de Kilindini, dans l'île de Mombasa, ne pourra que donner une plus grande extension au transbordement des marchandises amenées par voie d'eau à cet endroit et en destination du chemin de fer de l'Uganda. Les travaux effectués au port de Dar-es-Salaam et les subsides accordés par le gouver-

nement allemand aux lignes de navigation nationales détourneront aussi une partie du trafic de Zanzibar au profit de la colonie de l'Afrique orientale allemande.

Zanzibar conservera toutefois longtemps encore sa suprématie comme port de distribution dans le commerce de l'Afrique orientale, car une grande quantité de produits du continent doivent être transportés par les dhows, dont les frais sont élevés et, ensuite, parce que le commerce des indigènes de l'Afrique est entièrement aux mains des Hindous, qui tirent leurs marchandises des maisons de commerce de Bombay, qui ont établi depuis fort longtemps des succursales à Zanzibar. La manière dont le commerce a lieu entre les Hindous et les indigènes fait qu'il est impossible pour les Européens ou les Américains d'entrer sérieusement en concurrence avec les Hindous. Ainsi les étrangers trouvent-ils plus avantageux de suivre le courant et l'on voit des firmes allemandes fournir les Hindous de marchandises d'échange destinées aux indigènes. Ces maisons ont établi leurs succursales à Zanzibar.

Malgré la concurrence d'autres localités, Zanzibar fait un commerce annuel de 2.000.000 £ divisé en parts à peu près égales en importations et exportations. La plus grande partie du commerce d'importation se fait avec l'Angleterre, l'Inde et l'Afrique orientale allemande. Le commerce d'exportation se fait avec les mêmes pays, et avec la France.

Soudan. Caoutchouc. — On lit dans un rapport de sir Reginald Wingati, au sujet de la culture du caoutchouc au Soudan, ce qui suit : « Des expériences se font actuellement dans la culture des lianes du *Landolphia Owarientis* à Wau. Le caoutchouc provenant de ces plantes et traité par l'acide citrique a été soumis à l'appréciation de courtiers qui l'estiment de qualité égale à celle de tout autre caoutchouc du marché. Il n'est pas encore établi d'une manière définitive si le caoutchouc de Para peut croître au Soudan. Reste à voir quelle sera la productivité des lianes du *Landolphia* et combien de temps il leur faudra pour entrer dans la période de production. De récentes explorations ont démontré que la province de Bahr-et-Ghazal contient plus de lianes qu'on ne le croyait. »

Abyssinie. Coton. Caoutchouc. — Le vice-consul d'Angleterre à Adis Abeba dit, dans son dernier rapport, que les districts

occidentaux de l'Abyssinie renferment une grande quantité de caoutchouc qui n'a pu encore être exploité d'une manière sérieuse.

En ce qui concerne les entreprises agricoles, le consul fait remarquer qu'étant données les grandes difficultés que l'on rencontre dans l'emploi des ouvriers indigènes, fort peu d'Européens se sont jusqu'à présent risqués dans ce genre d'industries. Près de Dirre Dawa, on a cultivé du coton avec plus ou moins de succès, et une société française a mis aussi en œuvre la fibre *San Severia*. On a appliqué récemment un nouveau système pour la préparation de la fibre, qui permet de fournir une tonne métrique de fibre en six heures. On dit que cette fibre se vend de 4 à 8 £ la tonne sur les marchés européens. L'opinion générale à Dirre Dawa est que les frais de transport seront un obstacle pour la compagnie.

Une expérience a été faite dans les environs de la rivière Hawash pour cultiver à la fois le coton et le café, mais on a toujours à craindre les dépravations des sauterelles. Le vice-consul d'Angleterre à Harrar possède une plantation de coton à Errer dans le désert de Danakil, et estime que la culture du coton sera une grande ressource pour le pays dans un prochain avenir.

Afrique orientale allemande. Mont Méru. — Le Dr Fritz Jaeger vient de publier dans la *Géographische Zeitschrift*, un rapport détaillé sur le Mont Méru, où il s'occupe de la flore, de la faune, de l'ethnographie, etc., de la région appartenant à cette montagne. Les Monts Méru et Kilimandjaro ne sont distants que de 12 1/2 milles de base à base bien que leurs sommets soient éloignés entre eux de 43 milles. Le Mont Méru s'élève, sur des terrains d'une altitude de 2,500 à 4,000 pieds, en un cône assez régulier jusqu'à 15,700 pieds de hauteur. Le pays environnant et la partie inférieure de la montagne présentent une pente en général douce, bien qu'elle soit interrompue par un certain nombre de volcans éteints. On rencontre surtout des collines de ce genre, à la base sud, où elles constituent des points de repère dans les vastes steppes qui s'étendent vers le sud. Les cratères dont on reconnaît la forme sur les collines ont été formés par des éruptions parasitiques qui ont déterminé non des collines isolées, mais un soulèvement général du sol.

Le côté nord du Mont Méru, qui se dresse à pic sur un steppe plat, est surmonté par un grand cône aigu, qui est probablement le reste du rempart d'un cratère considérabl

qui s'est enfoncé dans le flanc nord de la montagne. Les pentes supérieures du cône de la montagne ont, de tous les côtés, une inclinaison de 30° environ, tandis que le Kilimandjaro s'élève à raison d'une inclinaison de 8 degrés à partir du plateau qui sépare ses deux pics principaux. Bien que l'éruption n'ait pas encore été suffissante pour détruire la forme de la montagne, elle a cependant donné naissance à des formes détachées, et, par la différence de son intensité, a sculpté d'une façon variée, les flancs de la montagne. Les flancs sud et est, exposés à la mousson sud-ouest, sont profondément creusés par les lits des ruisseaux.

On dit qu'un certain nombre de familles boers se sont établies près du Mont Méru, surtout près de la base sud-est où il y a de bons pâturages.

Asie

Palestine. Colonisation juive. — Dans un livre qu'il vient de publier sur la Paslestine, M. Ed. Pool donne des renseignements sur la colonisation juive en Palestine. Là population juive de ce pays compte actuellement 80,000 âmes; il y trente ans, elle n'en accusait que 20.000. En 1906, l'émmigration a été, à la suite des troubles en Russie, trois fois aussi forte qu'en 1905. Les Juifs sont en grande partie des citadins; le nombre des agriculteurs augmente cependant continuellement parmis eux.

L'émigration juive vers la Palestine a été très forte pendant plus de cinquante ans. L'auteur nous donne des détails sur l'action des premiers philanthropes qui se sont occupés de la colonisation en Palestine, puis, il constate qu'à l'époque des graves persécutions dont les Juifs furent l'objet, en 1881 et 1882, en Russie et en Roumanie, plusieurs centaines de milliers d'Israélites émigrèrent! La plus grande partie s'en dirigèrent vers l'Amérique. Un comité se constitua alors à Galatz, en Roumanie, dans le but de favoriser l'émigration vers la Palestine. Il parvint à réunir quelques centaines de mille francs, et envoya des agents en Palestine pour y acquerir des terres; les émigrants suivirent bientôt. C'est ainsi que se formèrent les colonies de Samarie et de Rosch-Pinah en Galilée. Un mouvement d'émi-

gration se manifesta aussi en Russie, et, en 1882, la colonie de Rischon le Sion fut fondée en Judée. C'est là le premier essai de colonisation pratique en Palestine.

Les nouveaux colons ne tardèrent pas à rencontrer des difficultés. La plupart etaient des marchands ou des artisans et n'avaient pas la moindre connaissance de l'agriculture. Il n'y avait personne pour leur donner des conseils, et ils eurent à faire leur apprentissage à leurs propres dépens. Aucun d'eux ne connaissait la langue du pays; ils devaient cependant recourir à la main-d'œuvre arabe, et ce, d'autant plus que les colons allemands du Temple se montraient peu bienveillants à l'égard de leurs concurrents Juifs. D'autre part, le gouvernement turc craignant de voir le pays inondé de Juifs pauvres, leur suscitait toutes sortes d'obstacles: il prit une ordonnance prohibant l'émigration, limita le droit de bâtir et causa toutes sortes de frais aux colons Juifs. Mais la fermeté de ceux-ci et leur enthousiasme leur permirent de surmonter toutes les difficultés.

Il s'établit même de nouveaux villages juifs à Jestud-Hamala (1883) et à Gadrah (Katra) en 1884. Les colons de Gadrah étaient des jeunes gens formés dans les universités, qui se sentaient attirés vers une vie d'action, dans l'espoir de contribuer à la colonisation de la Palestine, mais les capitaux qu'ils avaient apportés furent peu à peu absorbés. Le Comité de Galatz, de son côté, cessa d'exister faute d'argent et par suite de la situation politique de la Roumanie.

De mauvaises récoltes, des essais infructueux pour découvrir des sources dans des endroits où il n'y avait pas d'eau, des tentatives continuelles nécessitées par le défaut d'expérience exigeaient de nouveaux capitaux.

C'est alors que quelques Sionistes eurent la chance de gagner au mouvement le baron Edmond de Rothschild. Celui-ci prit sous sa protection Rischori-le-Sion, Samarie (qu'il appela Sichron Jacob) et Rosch-Pinah. Les colons purent dès lors se livrer à des essais pour découvrir les cultures qui convenaient le mieux au pays. Ils furent dirigés dans ces travaux par les professeurs qu'avait envoyés M. de Rothschild. Il fut constaté que la viticulture était de nature à donner les meilleurs résultats. On établit donc de grands vignobles que l'on étendit chaque année, et l'on planta également des arbres fruitiers et des oliviers.

Pour démontrer que les difficultés étaient en grande partie le résultat de l'inexpérience des colons juifs en matière agricole, le

baron de Rothschild entreprit une nouvelle expérience. En 1884, il acheta un terrain et y fit cultiver du blé par un certain nombre de familles juives du sud de la Russie, qui avaient déjà pratiqué la culture. L'essai fut couronné d'un succès complet; les colons furent en état de vivre du produit de leur travail dès la première récolte, et de pourvoir à tous leurs besoins avec les produits qu'ils avaient cultivés eux-mêmes ou avec l'argent provenant de la partie qu'ils en avaient vendue.

En 1890, le baron de Rothschild procéda à l'extension des ses colonies. Une série de villages furent créés dans les environs de Sichron-Jacob. Un certain nombre de travailleurs formèrent des sociétés pour acheter des terres, et l'une de celles-ci acquit un terrain près du Jourdain, où fut fixée la colonie de Mischmar-Hajarden.

L'année 1900 marqua une étape importante dans l'histoire de la colonisation. Pleins d'enthousiasme pour l'idéal de redevenir des cultivateurs en Palestine, les Juifs de la Russie formèrent un grand nombre de sociétés qui avaient toutes le même but : faire des versements mensuels pour acheter des terres en Palestine. On fit défricher ces terres par des ouvriers juifs en attendant qu'au bout de quelques années les propriétaires eux-mêmes pussent venir s'y installer. C'est de cette manière que naquirent les colonies de Kastinieh, de Rechowoth, de Chedera et d'Ain-Sithin.

Le développement des colonies juives s'arrêta en 1891. L'expulsion des Juifs de Russie ruina des milliers de ceux-ci; il en résulta que les sociétés ne purent plus remplir leurs obligations et qu'elles se virent obligées de restreindre ou de suspendre leurs travaux. Par contre, des masses de Juifs pauvres se dirigèrent vers la Palestine où aucune disposition n'avait été prise pour les recevoir; aucun comité ne s'était fondé pour s'occuper de cette partie des expulsés.

Le Gouvernement turc, pris d'inquiétude à la vue de cet afflux d'émigrants pauvres, et mis, d'autre part, dans la nécessité de prendre des mesures pour empêcher l'entrée des étrangers, à raison des progrès que faisait le choléra dans l'Est, prohiba l'immigration, et cette défense fut appliquée rigoureusement pendant les années 1891 et 1892.

C'est ainsi qu'il se fit qu'une grande partie des terrains achetés resta inoccupée; parmi ceux-ci se trouvait la grande étendue située au delà du Jourdain, à Dscholan, et qui avait été acquise par différentes sociétés. On se mit alors à développer davantage

les colonies déjà existantes. En 1893, la prohibition de l'immigration devint moins sévère et les émigrants reprirent en petits nombres, le chemin de la Palestine.

Le 1er janvier 1900, les colonies fondées et subsidiées par le baron de Rothschild furent reprises, sous certaines conditions, par la *Jewish Colonisation Association*, société fondée par le baron de Hirsch en 1891. C'est ainsi que le baron de Rothschild devait supporter les déficits éventuels des colonies. Une commission fut instituée et chargée de la surveillance de ces dernières. Elle résolut de diminuer les dépenses d'administration des colonies, d'éloigner les colons incapables et d'aider les autres de manière à les rendre indépendants au bout de dix ans.

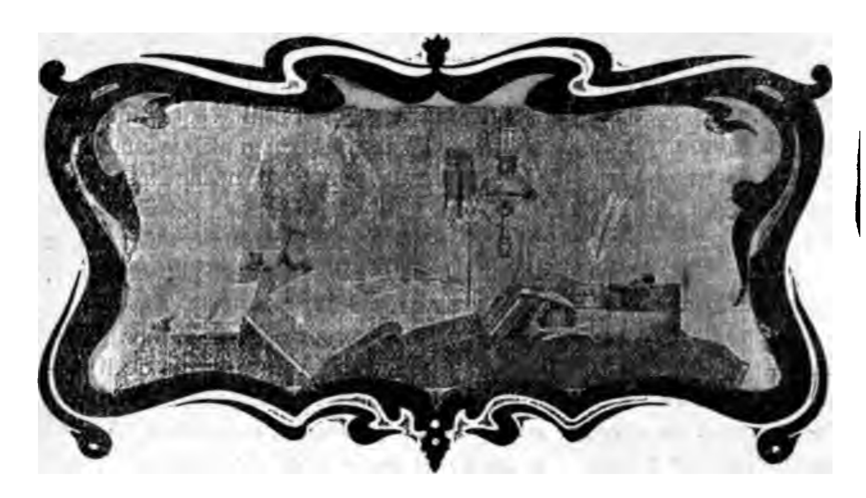
Ceylan. Culture du caoutchouc. — Les plantations n'ont jamais donné d'aussi belles promesses à Ceylan qu'en ce moment, mais il faudra que la main-d'œuvre, qui est de toute nécessité, puisse continuer à affluer du sud de l'Inde. Actuellement il y a à peu près 400,000 familles, hommes, femmes et enfants, employés sur les plantations de thé, de cacao et autres, mais on compte qu'il en faudra 180.000 en plus le jour où les arbres à caoutchouc, qui se développent admirablement, pourront être mis en exploitation. Pour se procurer ce supplément de travailleurs, ils est indispensable de rendre les communications plus faciles entre l'île de Ceylan et le sud de l'Inde. Le *Colonial Office* a approuvé en 1897-1898, quand M. Chamberlain se trouvait à sa tête, la construction d'un chemin de fer de 200 milles, dans le nord de l'île; cette ligne est achevée maintenant et rend de grands services. Mais la compagnie hésite à entreprendre l'établissement d'un embranchement de 60 milles qui doit lui permettre d'atteindre le passage d'eau à Manaar, en face duquel aboutira bientôt, sur la rive indienne, le chemin de fer du sud de l'Inde qui se dirige tout droit vers les districts des coolies dans la présidence de Madras.

La nécessité de l'embranchement de Manaar s'impose par suite du développement rapide des plantations de caoutchouc qui ont passé de 750 acres en 1898 à 100,000 en 1906. Il est probable qu'à présent, l'étendue couverte de caoutchouc de Para (Hevea Brasiliensis), de Ceara (Mexique), de Ceara, etc..., est de 120,000 acres au moins ; d'autre part, les études et les plantations se poursuivent sans interruption dans la vallée de Mahavelleganga.

principale rivière de l'île, située sur le versant oriental des montagnes. Les districts de Ratnopura et de Badilla, qui auraient besoin de quelques extensions de lignes de 30 à 40 milles chacune, sont des centres de culture florissants. On a commencé à saigner les arbres à caoutchouc qui ont été plantés en premier lieu. En 1906, on a exporté 327.024 livres de caoutchouc de Ceylan et 90,637 livres des Etats Malais, transbordés à Colombo ; en 1903, l'exportation totale n'était que de 41,798 livres.

Outre le caoutchouc, l'île de Ceylan exporte du thé ; l'exportation de ce produit atteint actuellement 170 millions de livres par an. La culture des palmiers indigènes est aussi très prospère, car les noix de coco, le copra et les huiles ont considérablement augmenté de valeur. Le cacao et les épices développent bien également. En fait, l'île ne s'est jamais trouvée dans une aussi bonne situation qu'à présent, mais les progrès sont malheureusement entravés par les obstacles que l'on met à la construction de nouvelles lignes de chemins de fer.





BIBLIOGRAPHIE

L'Egypte telle qu'elle est, par MOUSTAPHA SABRY, ingénieur, 2e édition revue et augmentée. Un volume in-12 de 204 pages. — Van Doorselaer, Gand, 1906.

L'auteur de ce livre, ayant fait ses études universitaires en Europe et notamment dans les écoles belges, a dédié à ses anciens condisciples son travail, destiné, dans sa pensée, à faire mieux connaître son pays natal, et à dissiper certains préjugés hostiles à la civilisation islamique.

La plus grande partie de son ouvrage est consacrée aux mœurs et à la religion du pays. L'auteur en fait une apologie convaincue ; ses raisons ne paraîtront peut-être pas toujours décisives aux Occidentaux, mais on lira avec intérêt les nombreux détails curieux que renferme ce livre, écrit d'ailleurs, non seulement avec une parfaite correction, mais avec une véritable élégance littéraire.

The Crescent versus the Cross, par HALIL HALID, lincencié de l'Institut de Constantinople. — Un volume in-18 de 240 pages. — Londres, Luzac and Co 1907.

Cet ouvrage est, comme le précédent, une apologie de l'Islam, composée par un auteur d'origine orientale, mais parfaitement au courant des langues de l'Occident et des idées régnantes dansnos pays. On comprendra que nous n'en discutions point ici les idées fondamentales. Nous attirerons toutefois

l'attention sur ses conclusions, qui signalent la volonté générale chez les peuples d'Asie de résister désormais à la domination des puissances chrétiennes.

De la situation légale des sujets Ottomans-Musulmans, par VAN DEN STEEN DE JEHAY (le comte F.) Ministre résident de S. M. le Roi des Belges. — Ouvrage accompagné d'une carte administrative en couleurs de la Turquie d'Europe et de la Turquie d'Asie. (Bruxelles, Oscar Schepens et Cie, Editeurs, rue Treurenberg, 16.) un volume in-8° de 556 pages. Prix : 10 fr. (1907).

La question des statuts auxquels sont soumises les populations de l'Empire ottoman est aussi intéressante que difficile au point de vue du droit des gens, et son importance pratique est capitale, car elle domine les relations civiles en même temps qu'elle constitue l'élément essentiel des compétitions politiques. La confusion, si étrangère aux idées occidentales, entre les confessions religieuses et les nationalités, ajoute beaucoup aux difficultés du problème.

Cette matière difficile, M. le comte Van den Steen de Jehay l'a traitée en diplomate érudit, avec une méthode parfaite, une grande connaissance des sources juridiques et une impartialité qui fait singulièrement défaut à la plupart des publications touchant aux rivalités nationales. Son ouvrage est divisé en trois parties : la première expose les privilèges reconnus par la Porte aux communautés chrétiennes ou non chrétiennes ; la seconde traite des privilèges territoriaux de certaines régions, et la dernière, des privilèges consulaires. Une bibliographie étendue complète ce remarquable travail, dont nous sommes heureux de pouvoir faire honneur à un compatriote.

Essai d'une Psychologie de la Nation belge, suivi de **l'Idée du droit en Belgique** par EDMOND PICARD, avocat. Un volume de 97 pages édité par Ve Ferdinand Larcier, à Bruxelles, 1905. — Prix : 2 fr.

Intéressant comme tout ce qui sort de la plume du publiciste distingué Edmond Picard, cet opuscule nous intéresse plus particulièrement dans les passages où il apprécie les facultés spéciales des Belges dans l'œuvre d'expansion et de colonisation, caractère racique des Aryens. L'auteur estime avec nous que le Congo a mis en évidence celles des qualités humaines qui existent chez le Belge avec une intensité particulière, qu'il a magnifié ses qualités.

Les luttes d'influence dans le golfe Persique. Une broch. de J. Charles I. J. de 56 pages, éditée par Albert Dewit, à Bruxelles.

L'auteur que des écrits économiques ont mis en vedette, résume avec clarté et synthètise les luttes d'influence, le rush vers le golfe Persique où se bousculent à l'envi Anglais, Russes, Allemands.

Carte et relevé officiel allemand des lignes de navigation postales. Republica de Cuba. Industria Azzucerra zafra. 1904-1905. — brochure de 60 pages éditée par Fernande, à La Havane. 1907.

Karte der Grossen Postdampfschifflinien ùnd Weltpostverkehr, édité par Julius Moser, à Berlin. 1907

The Natal Who's Who. — Un volume de 223 pages édité par The Natal Who's Who Publishing C°, à Durban. 1907.

Cet ouvrage est le recueil alphabétique de toutes les notabilités du Natal ; une notice sommaire est consacrée à chacune d'elles dans un ordre alphabétique ; le portrait des individualités signalées accompagne presque toujours la notice.

Manual of the New Zeeland Flora, par Cheesman. — Un volume de 1199 pages édité par John Makay, à Wellington.

Cet ouvrage est infiniment précieux: c'est le manuel de la flore de la Nouvelle Zélande composé par le directeur du Museum d'Auckland sur les ordres du Gouvernement de la Colonie. C'est donc une contribution définitive à la science botanique de ces régions.

Eastern Missions from a Soldiers Stand point, par Col. Scott Monkrieff. — Un volume de 181 pages, édité par la Religious Tract Society à Londres, 1907.

A Struggle for a Soul, par Edith Amkley et Muric Christlieb. — Un volume de 190 pages, édité par la Religious Tract Society à Londres, 1906.

Tales from Jungle City and Village, par L. I. Tonge. — Un volume de 160 pages, édité par la Religious Tract Society à Londres.

A Doctor and his Dog in Uganda, par M. H. B. Cook. — Uu volume de 162 pages, édité par la Religious Tract Society à Londres.

Nous devons à l'obligeance de la Religious Tract Society de Londres la communication de ces quatre volumes, composés dans le but d'aider à la propagande des croyances protestantes sur divers points du globe, Chine, Inde, Afrique Orientale.

Exposé de la situation générale de l'Algérie, par M. C. Jonnart, gouverneur général de l'Algérie. — Un volume de 430 pages, édité par Victor Heintz, à Alger, 1907.

Congrès International pour l'étude des Régions polaires, 1906. — Un volume de 300 pages environ, édité par M. Hayez à Bruxelles, 1906.

L'assistance médicale indigène dans l'Etat Indépendant du Congo. — Une brochure de 60 pages, édité par la Fédération pour la défense des Intérêts Belges à Bruxelles, 1907. — Buelens, imprimeur.

Les coutumes familiales des peuplades habitant l'Etat Indépendant du Congo, par Paul Hermant. — Une brochure de 76 pages, éditée par Vanderauwera à Bruxelles, 1906.

The Surveys and explorations of British Africa. — Annual Report of the Colonial Survey Comittee, 1906.

Notes photographiques. — Jumelles Bellieni. — Instruction. — Catalogue de la maison Bellieni, 17, Place Carnot à Nancy.

Catalogues d'instruments d'optique, d'appareils et objectifs photographiques de la maison Zeiss d'Iena. — Robert Droosten, 49, rue du Marais à Bruxelles, représentant.

Diciotto Mesi al Congo, par L. Armani. — Un volume de 185 pages, édité par la maison Trèves de Milan. — 1907. (Prix : frs. 3.50).

La Battaglia de Mukden, par L. Barzini. — Un volume de 294 pages, édité par la maison Trèves de Milan. — 1907. (Prix : frs. 6.60).

Escursioni nel Mediterraneo e gli Scavi di Creta, par Angelo Mono. — Un volume de 290 pages, édité par la maison Trèves de Milan. — 1907.

La maison Trèves, de Milan, universellement réputée pour le bon goût et le soin qu'elle apporte à l'édition des ouvrages qui lui sont confiés, nous a fait hommage de trois livres sortant de ses presses et qui tous trois, à des titres divers, peuvent intéresser vivement nos lecteurs.

Nous citerons, en première ligne, le volume d'impressions de M. L. Armani, commandant à la réserve navale en Italie, inspecteur de l'État Indépendant du Congo et qui narre les particularités d'un séjour de dix-huit mois qu'il a fait dans notre colonie. Nous constatons avec plaisir que ses constatations sont toutes favorables à l'État Indépendant.

Le récit détaillé de la bataille de Moukden par L. Barzini est une contribution heureuse à l'histoire de la guerre russo-japonaise et un document utile pour les stratèges de l'avenir.

Enfin, ceux de nos lecteurs que captivent les découvertes archéologiques consulteront avec plaisir et avec fruit le récit des fouilles et découvertes faites dans l'île de Crète entrepris par Angelo Mono.

L'illustration abondante et superbe de ces ouvrages ajoute à la documentation du texte, le charme de vues choisies avec goût.

The India Office List for, 1907.— Un volume de 800 pages, édité par HARRISON et fils à Londres. — 1907. (Prix : 10 sh. 6 p.)

L'Annuaire officiel du service administratif et gouvernemental de l'Inde anglaise n'est pas seulement une énumération de noms, de fonctions et de titres, mais encore un excellent résumé de la législation de l'Inde sur tous les points relatifs à l'administration.

It Happened in Japan, by Baroness Albert d'Anethan. (London, Brown, Langham et C°. 1906.

Un roman, une étude de psychologie féminime. Les hazards d'un voyage ont amené à Tokyo les héros du roman. Le Japon n'y sert que de cadre : à certaines places, très joliment orné, mais de peu d'importance dans l'ensemble. La société japonaise n'apparaît pas: et l'action se déroule tout entière entre personnages de la société cosmopolite, dont nous voyons, sous un de ses aspects, la vie en Extrême-Orient. C'est, dans l'ensemble, un livre très original et intéressant.

L'auteur est la sœur du romancier anglais Hoggard, et la femme du ministre de Belgique à Tokyo.

Annuaire diplomatique et consulaire, 3e année, 1906-1907. — Bruxelles, Oscar Schepens et Cie, 1906.— Un volume in-12 (19.2 X 13) de VIII-304 pages. (Prix : 5 fr.) (Publication du Ministère des Affaires étrangères.)

Le Ministère des Affaires étrangères a transformé en *Annuaire* son *Manuel diplomatique et consulaire* dont deux volumes avaient été publiés jusqu'aujourd'hui. Cette publication devient donc périodique et pourra rendre ainsi de plus grands services qu'autrefois à tous ceux qui s'occupent de nos affaires extérieures, notamment de notre commerce et de notre industrie a l'étranger.

La carte murale de l'Afrique de Justus PERTHES de Gotha

Le célèbre institut géographique de Justus Perthes, à Gotha, vient de publier une belle carte murale de l'Afrique, élaborée par M. Paul Langhaus, sur les données fournies par

iM. Habenicht, N. Domann et C. Barich, dans la dernière dition de l'atlas Stieler. Elle a pour objet essentiel la représenttion du tapis végétal qui recouvre la terre africaine, au moyen e teintes appropriées.

Des cartons indiquant le progrès des découvertes géograhiques en Afrique, pendant le XIX[e] siècle, entourent et accomagnent la carte centrale. Enfin, les portraits des héros de 'exploration africaine y sont reportés en hommages mérités à es hommes dont les peines et les travaux ont rendu possible 'établissement de la carte.

Un petit livret annexe indique tous les noms géographiques ontenus dans la carte et leur situation.

a prospérité des ports français, par M. E. Bossière. — Un volume de 118 pages, édité par Michaux, Le Havre, 1906.

Cet ouvrage a été couronné par la Société Havraise d'études t il le mérite certainement. C'est à découvrir les solutions réclaiées par l'agriculture et l'industrie françaises que s'attache auteur, qui étudie spécialement les ports français et l'autonomie es ports. Tout cela est à méditer.

erres lointaines. Sensations d'Egypte, Ceylan, la Chine et le Japon, par E. Gomez-Carillo, traduit de l'espagnol par Ch. Barthez. — Un volume de 315 pages. Paris, 1907. Garnier frères.

De Marseille à Port Saïd, de Ceylan a Saïgon, à Shangaï et au apon, tel est le délicieux voyage que nous fait faire M. Enrique omez-Carillo, dans ses tableaux, ses « sensations » plutôt qui aptivent étrangement. Une traduction parfaite de M. Ch.Barthey ous permet de goûter ces croquis et ces études écrits par un ensitif, un émotionnel, dont les œuvres soutiennent sans faiblir a comparaison avec celles de Pierre Loti.

Réservons une mention spéciale aux chapitres de la vie japoaise, du « vrai Japon » : le culte de la courtisane, la volupté lans la mort, le bushido, l'imagination japonaise, les jardins du apon, etc., qui, pleins de coloris et d'observation aiguë, éclairent ingulièrement certains aspects des mœurs de ce peuple artiste t puissant.

Desplagnes. Le Plateau central nigérien L'archéologie et l'ethnographie du Soudan français. — Un vol. de 504 pages, édité par Larose, à Paris, 1907. — Prix : 12 francs.

M. L. Desplagnes fut chargé d'une mission archéologique et hnographique dans le Soudan français par l'Académie des

inscriptions et belles lettres. Au retour de ce voyage, qui a donné des résultats presque inespérés, l'auteur a publié un important mémoire illustré d'un très grand nombre de reproductions photographiques et accompagné d'une magnifique carte en couleurs de la région lacustre du Niger moyen (au 1/1,000,000), comprenant donc toute la boucle du Niger.

Nous ne pouvons naturellement examiner ici en détail tout l'ouvrage, qui s'étend sur près de 500 pages, dans lesquelles M. Desplagnes passe en revue les vestiges laissés par les anciennes civilisations soudanaises, parmi lesquels nous citerons l'âge de la pierre qui a, dans la région, des rapports très étroits avec ce que l'on a observé ailleurs. Il examine ensuite, après une étude générale, l'ethnographie plus spéciale des Habbès, ensemble de populations dont l'origine est diverse, mais qui possèdent comme caractère commun de s'être montrés rebelles à suivre les préceptes musulmans.

Comme le fait remarquer, en terminant son magistral travail, M. Desplagnes. on peut, au Soudan mieux probablement que dans les autres parties de l'Afrique tropicale, envisager l'avenir avec espoir ; il n'y a, en effet, aucune raison pour que les opulentes cités, telles que Tombouctou, ne puissent retrouver d'ici peu, avec les auxiliaires naturels, leur ancienne splendeur.

Puisse l'exemple donné par M. Desplagnes stimuler chez nous des recherches similaires et nous donner l'occasion de signaler ici des études ethnographiques sur le Congo Indépendant aussi largement documentées que le sont les résultats de la mission de M. le lieutenant Desplagnes.

Un grand aventurier du XIXe siècle. Gordon-Pacha, par ACHILLE BOVIÈS. — Un vol. de 345 pages, édité par A. Fontemoing, à Paris, 1907.— Prix : 3 fr. 50.

Gordon est de la race de ces grands aventuriers qui ont mis l'Angleterre au point où elle est et qui l'y maintiendront. Gordon a consacré son existence à secourir des gens que leurs infortunes seules lui rendaient chers. Pendant vingt-cinq ans nous le voyons courir des rives du Yang-tsé, où, attaché à l'expédition de Chine en 1860, mandarin chinois et chef de l'armée toujours victorieuse, il dompte la révolte des Taï-pings, à celles du Nil, de l'Inde au Cap, et prodiguer partout les trésors de son cœur, les ressources de son intelligence aux peuplades jaunes ou noires, victimes de la guerre, ou d'un fléau pire, la traite. Sa mort volontaire à Karthoum où il refusa d'abandonner la population qui avait eu

toi en lui, fut le couronnement héroïque de sa carrière chevaleresque. M. Biovès a eu raison de nous décrire la vie du héros, c'est une leçon d'honneur et d'énergie.

L'Afrique au début du XXe siècle, par FALLEX et A. MAIREY. — Un volume de 350 pages édité par Delagrave à Paris, 1906. Prix : fr. 3.50

L'Europe au début du XXe siècle, par FALLEX. — Un volume édité par Delagrave à Paris, 1906. Prix : fr. 3.50

L'Amérique et l'Australie, par M. FALLEX et A. MAIREY. — Un volume de 350 pages édité par Delagrave à Paris, 1906. Prix : fr. 3.50

La librairie Ch. Delagrave a entrepris la publication d'une série d'ouvrages destinés non seulement à l'enseignement, mais à tous ceux qu'intéressent les questions de géographie si attrayantes à tous les points de vue. Cette collection compte déjà six volumes relatifs à l'évolution de la terre et de l'homme, l'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique, l'Australie et les principales puissances du monde.

Conçus sur un plan identique, ces ouvrages sont entièrement à jour et par là de nature à être consultés souvent, et toujours avec fruit. Ils sont composés avec beaucoup de méthode, écrits en langue naturelle, mais colorée et pittoresque, copieusement illustrés. Cette œuvre est une intéressante synthèse de nos connaissances géographiques. De plus, ces volumes sont d'une excellente exécution typographique ; ; de très nombreuses gravures-photographies et cartes, choisies avec bonheur complètent admirablement le texte en joignant la documentation graphique au travail, parfois nécessairement aride du géographe.

Au pays des Pyramides, par le R. P. CHAUTARD. — Un volume de 224 pages édité par A. Mame et fils à Tours, 1907.

Le R. P. Chautard est un ancien missionnaire en Egypte et au Dahomey, qui dirige actuellement à Lyon le grand séminaire des missions africaines. Ce poste de confiance dit assez l'autorité qui s'attache à ce qu'il écrit. Quand on lit l'ouvrage qu'il a rédigé sur l'Egypte, on reconnaît le missionnaire et le missionnaire français qui aimait sa mission, qui a voulu en faire connaître toutes les beautés morales et naturelles, satisfaisant ainsi la foi et une légitime curiosité.

L'avenir de la Tunisie, par HENRI PENSA. — Un volume de 397 pages édité par la Librairie Africaine et Coloniale J. André, à Paris, 1903.

L'auteur envisage la Tunisie sous un triple aspect : état

physique et économique de son territoire, condition sociale et intellectuelle des populations différentes qui l'habitent, institutions politiques. Un optimisme systématique. est repoussé par l'auteur qui estime que la vérité avec ses enseignements sévères et pourtant profitables sert mieux les intérêts véritables de la Tunisie. Il y a parti pris dans l'ouvrage de traiter toutes les affirmations administratives comme devant être contrôlées et complétées. Étudier, c'est comparer. Rien ne donne l'idée exacte des choses comme leur mesure, leur rapport avec des choses semblables. L'auteur recherche donc sans cesse dans l'histoire et sur la surface entière du globe, les pays et les institutions comparables au pays et aux institutions qu'il étudie. Au résumé, bon livre de critique coloniale éclairée.

Les deux sièges de Port-Arthur (1894-1904), par BOULFRAY. — Un volume de 70 pages. édité par Lavauzelle à Paris, 1907. (Prix : fr. 1.25).

Le premier siège de Port-Arthur fait par les Japonnais en 1894, est étroitement lié au point de vue militaire à celui entrepris par les mêmes Japonais en 1904. Ils ont appelé l'attention des militaires sur la guerre de forteresse. Une étude des sièges de Port-Arthur arrive bien à son heure pour fixer les idées sur cette importante question. On lira donc avec le plus grand intérêt et le plus grand profit, le substantiel travail que présente M. Boulfray, sur les deux sièges de Port-Arthur, travail complété par des croquis à la fois très clairs et très exacts.

La France et Guillaume II, par Victor BÉRARD. — Un volume in-18 jésus de 315 pages. Armand Colin, Paris, 1907. (Prix : frs. 3.50).

Cet ouvrage donnera au lecteur une idée complète des relations entre la France et l'Empereur allemand. Un premier livre traite des méthodes et des conceptions françaises : *Politique française; Le Travail de la France; Finance et diplomatie.* Un second livre montre sur le vif les procédés et théories de Guillaume II : *Méthode allemande; Crise allemande; Politique impériale; Rêve mondial.* Un troisième livre expose, d'après le dernier discours de M. de Bülow au Reichstag, ce que la France peut attendre de Berlin. *Menaces allemandes; Offres allemandes.*

Si le ton de certaines pages semble un peu vif, les lecteurs se souviendront que ces études furent écrites sous le coup des événements et que l'auteur n'a jamais été un prêcheur de guerre :

il a toujours reconnu et proclamé la solidarité étroite qui unit les intérêts de la France au progrès pacifique de l'univers, au bonheur de toute l'humanité, à la fortune de ses voisins, de *tous* ses voisins.

Au pays Russe, par Jules LEGRAS. — Un volume de 363 pages, in-18 jésus, édité par Armand Colin, Paris, 1904. (Prix : frs. 3.50).

M. Jules Legras, qui s'est fait, dans le *Journal des Débats*, une spécialité très remarquée de toutes les questions qui touchent la Russie, publie les impressions qu'il a recueillies durant trois séjours prolongés dans l'Empire des Tzars. Possédant à fond la langue du pays, il a parcouru le pays russe de la Pologne au Volga, et de la Crimée à l'Océan Glacial.

Des tableaux variés se détachent en relief sur le fond monotone du paysage russe, et le grand mérite de *Au Pays russe*, c'est de donner une impression qui persiste, parce qu'elle est éminemment vivante.

Le Bananier, par Paul HUBERT. — Un volume de 222 pages, édité par Dunod et G. Pinat à Paris, 1907. Prix : fr. 5 cartonné.

C'est le deuxième ouvrage qui paraît dans la collection de la Bibliothèque pratique du colon qui se propose de publier une série de monographies des cultures coloniales et tropicales. Comme le précédent, ce livre est un excellent ouvrage de vulgarisation, coordonnant de façon synthétique les notes et documents glanés ces derniers temps. Ces études très heureuses continueront à intéresser tous les fervents de l'expansion coloniale, en France et ailleurs.

Le développement économique de la Russie, par J. MACHAT, un volume in-18 jésus avec 4 cartes et 10 diagrammes, édité par Armand Colin, Paris. Prix : fr. 4.

En publiant cette étude sur le développement économique de la Russie, l'auteur a voulu présenter, non pas seulement aux spécialistes, mais au grand public, les nombreux documents qu'il a réunis et qu'il a su grouper en chapitres attachants sur les productions naturelles de la Russie d'Europe, sur ce qu'on peut attendre de leur mouvement sans cesse grandissant, sur leur rôle de jour en jour plus important, sur le rang que prend parmi les grandes puissances industrielles et commerciales, la Russie en Europe et dans le monde. Les faits économiques cités sont

comparés avec la situation de chacun d'eux chez les autres nations. Des cartes et des diagrammes accompagnent le texte et une bibliographie détaillée fait connaître aux lecteurs les sources où l'auteur a puisé.

L'Impérialisme Allemand, par M. MAURICE LAIR. — Un volume in 18- jésus de 341 pages, édité par Armand Colin, Paris, 1902. — Prix : 3 fr. 50.

L'auteur de ce remarquable ouvrage a su mettre en vive lumière l'évolution morale qui, depuis 1870, a si profondément modifié le génie de la nation allemande ; il nous montre comment cette nation, résignée naguère à recevoir l'impulsion du dehors, a puisé dans ses victoires militaires la confiance en elle-même et l'orgueil de sa supériorité ; comment, au lendemain de ses triomphes, elle a revendiqué la première place entre les grandes puissances ; quels moyens elle a employés pour l'obtenir et pour la conserver.

La politique « mondiale » dont retentissent les journaux et les tribunes parlementaires, le sentiment « impérialiste » que l'on se plaît trop volontiers à croire l'apanage du peuple anglais, c'est peut-être à l'Allemagne que le monde doit de les avoir vu naître et se développer sous la double forme de l' « industrialisme » et de la « paix armée ». Cette politique valut à l'Allemagne de beaux bénéfices.



PUBLICATIONS DE LA SOCIETÉ D'ÉTUDES COLONIALES

en vente au siège de la Société, 3, rue Ravenstein, à Bruxelles,
et à Paris, à la Librairie Challamel, rue Jacob, 17.

Les envois seront faits contre réception d'un mandat-poste.

MANUEL DU VOYAGEUR ET DU RÉSIDENT AU CONGO. *deuxième édition* (trois volumes reliés grand in-8° et une carte). Prix : **12 francs** (port en sus). (*Étranger* : **15 fr.**)

L'ART MILITAIRE AU CONGO, avec 24 figures (annexe au *Manuel du Voyageur*). Prix : **2 francs**. (*Étranger* : **fr. 3.50.**)

LA CHUTE DE LA DOMINATION DES ARABES DU CONGO, traduit de l'ouvrage anglais de M. le Dr HINDE. Prix : **3 francs.**

RAPPORT SUR LES TRAVAUX DU LABORATOIRE MÉDICAL DE LÉOPOLDVILLE. — Tome I (1899-1900), par les Drs VAN CAMPENHOUT et DRYEPONDT. — Tome II (1900-1906), par le Dr BRODEN. — Chaque volume **2 francs.**

LE TABAC, SA CULTURE ET SA PRÉPARATION DANS LES RÉGIONS TROPICALES, par O. COLLET. — Un volume grand in-8° d'environ 300 pages avec nombreuses planches hors texte et illustrations. Prix : **10 francs**. (*Étranger*: **fr. 12 50.**)

L'HEVEA ASIATIQUE. *Suite aux études pour une plantation d'arbres à caoutchouc*, par Octave COLLET. — Deuxième édition. Prix : **fr. 3 50.**

ÉTABLISSEMENTS BELGES A L'ÉTRANGER. Prix : **2 fr.**

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ BELGE D'ÉTUDES COLONIALES

Un an : Belgique, 10 francs ; Étranger, 12 francs.

Les numéros du Bulletin se vendent séparément au prix de DEUX FRANCS.

La collection du Bulletin, depuis l'année 1900 incluse (époque de la transformation de la publication), se vend **70 francs.**


IMPRIMERIE NOUVELLE * SOC. AN. BRUXELLES

BULLETIN

DE LA

Société Belge d'Etudes Coloniales



QUATORZIÈME ANNÉE

N° 6. — JUIN 1907

BRUXELLES
L'IMPRIMERIE NOUVELLE (S. A).
27, Rue de l'Artichaut, 27
—
1907

SOMMAIRE

	Pages
Au Pays du Lion et du Soleil en Perse (1903-1904) : Téhéran.	491
Chronique : Afrique : Le « Biriki », saumon du Congo. Port Soudan. — Egypte. Gomme arabique	532
Asie : Bornéo anglais. — Le chemin de fer du Yunnan. — La nouvelle frontière du Cambodge. — Inde Anglaise. Peste. — Chine. Famine. — Ceylan. Age de la pierre chez les Védas.	537
Australie : Nouvelle-Guinée. Populations indigènes . .	546
BIBLIOGRAPHIE	549

GRAVURES

Imperial Bank of Persia à Téhéran.	495
L'auteur M. Bricteux avec un prêtre Persan et son domestique	497
Cosaques persans faisant l'exercice sur la place d'Armes à Téhéran (Meïdâni Machq)	499
Près du bazar de Téhéran	507
Derviche.	509
Projection verticale de la route militaire de Géorgie. — Chapitre II. *Bulletin* du mois de mai	512
Maison de thé près du bazar de Téhéran.	516
S. A. I. Nassir ed dine Chah Qadjar	519
Le sacrifice du chameau	520
Mouchîr-ed-Dowleh, ministre des affaires étrangères . .	523
M. Naus, ministre des douanes et des postes	524



14e ANNÉE N° 6 JUIN 1907

AU
Pays du Lion et du Soleil

(*Suite.*)

CHAPITRE IV

Téhéran I.

Aspect général. — L'enceinte. — Les portes. — Les rues. — Les chiens errants. La Place des Canons. — L'English Hotel. — Le Club européen. — Mon installation. — Mon domestique. — Le Meidâni Machq et l'armée persane — Mon professeur. — L'Avenue des Légations. — Spectacles de la rue. — Les promenades en ville et hors ville. — Les monuments. — L'Ark. — Le bazar. — Le trafic (1).

Bâtie dans une vaste plaine unie, au pied de l'Elbourz, et dépourvue de monuments altiers, la capitale de l'Iran n'apparaît pas de loin aux yeux du voyageur. Les environs immédiats de la ville offrent un échantillon parfait de la stérilité du désert persan, et à part quelques maisons récemment bâties devant la

(1) Téhéran a été l'objet de nombreuses descriptions et je n'ai pas voulu, dans ce chapitre, pas plus que dans ceux qui précèdent, être complet ni donner les résultats d'une longue compilation. Je renvoie à l'ouvrage monumental de Curzon ceux qui veulent une description complète et documentée.

porte de Kazvin, il n'y a pas, comme autour de nos capitales, de faubourgs qui annoncent l'approche d'une grande cité.

Aussi, suis-je bien surpris quand mon cocher, du bout de son fouet, m'indique une haute muraille de terre en me disant : « Voilà Téhéran ». A cette minute inoubliable, mon cœur bat plus vite. Il s'agit d'ouvrir les yeux et les oreilles pour ne perdre aucun détail de cette terre promise. Nous approchons, nous traversons le fossé, large de 15 à 30 mètres selon les endroits, qui entoure la ville, et nous franchissons la porte de Kazvin. Le mur d'enceinte, agrandi plusieurs fois au cours du dernier siècle, a, depuis 1871, un développement de 15 1/2 kilomètres. Il est construit en bauge, et aurait pu protéger efficacement la ville il y a quelques siècles; actuellement, il ne tiendrait pas cinq minutes devant les plus petits canons, et n'a d'ailleurs, je crois aucune prétention à jouer ce rôle glorieux.

Il est percé de douze portes, toutes à peu près semblables qu'on ferme à des heures variables suivant les saisons. Elles étaient très utiles autrefois pour la perception de l'octroi, aujourd'hui supprimé de même que les douanes intérieures de province à province; l'administration éclairée de nos compatriotes a fait disparaître ces entraves apportées au commerce. Ces portes monumentales sont ornées de plaques de faïence vernissée, dont les dessins naïfs aux vives couleurs représentent des héros de l'antique épopée iranienne ou l'image moins grandiose du troupier persan idéalisé. Il est digne de remarque que, à l'encontre des Musulmans Sunnites, les Persans, loin de considérer comme interdite et sacrilège la représentation de la figure humaine, en ont toujours fait leur motif favori de décoration.

Le premier spectacle qui frappe mon regard après avoir dépassé la porte de Kazvin, ce sont des rues assez larges et pas trop sales à ce moment de l'année (il n'est pas tombé, pour ainsi dire, une goutte depuis le printemps dernier), bordées de maisonnettes en torchis de chétive apparence, et où se presse une foule d'aspect franchement oriental. Pourtant les costumes n'ont plus les vives couleurs d'autrefois; à l'exemple de la Cour et des fonctionnaires, les Téhéranis, comme d'ailleurs les habitants de presque toutes les villes de la Perse, ont adopté la redingote à longue et large jupe aux nombreux plis (*sardârî*), de couleur noire, ou plus rarement bleue, brune ou grise, et comme coiffure, l'élégante *koulâh* en drap ou en astrakhan, dont la forme et les dimensions varient selon la mode et les individus. Seuls

les prêtres et beaucoup de marchands fidèles aux vieux usages, ont conservé les amples vêtements d'autrefois. A Téhéran, les premiers seuls portent encore le majestueux turban, et les marchands ont adopté la kolâh ou ornent leur chef d'un gros bonnet de fourrure. Il y a d'ailleurs des élégants qui s'habillent tout-à-fait à l'européenne, *a la firangui*, à part la kolâh : « Le chapeau, c'est le drapeau ». Quant aux femmes, impossible de juger de leurs contours ou de leur visage. Pour sortir, elles recouvrent leur costume d'intérieur d'une espèce de maillot de clown noir, tout d'une pièce y compris la chaussure, et leur visage disparaît sous un épais *tchâdir* de toile blanche opaque, leurs beaux yeux noirs mêmes sont cachés derrière un grillage de dentelles. Oh oui! la Perse est un morne séjour pour le célibataire peu vertueux!

Nous sortons bientôt du quartier pauvre et voici les maisons des classes aisées, cachées dans le feuillage, derrière les hautes murailles des jardins. Puis nous parcourons de grandes artères, bordées de boutiques et éclairées par des réverbères installés primitivement en vue de l'éclairage au gaz. La société belge qui avait espéré retirer de cette entreprise de splendides bénéfices, s'est aperçue, trop tard, qu'au prix où est actuellement la houille à Téhéran, le gaz reviendrait à des prix fabuleux ; elle a été tout heureuse et tout aise d'obtenir le monopole de l'éclairage au pétrole. Le fonctionnement quotidien n'en est d'ailleurs pas de bien longue durée. L'été, les soirées sont claires, et en toute saison, par ordre de la police, tout Téhéranî honnête doit être rentré chez lui vers neuf à dix heures du soir. Passé ce terme, il est interdit de vaguer par les rues sans autorisation spéciale, et il faut, en tout cas, connaître le mot de passe (*ismi Chab*, le «nom de la nuit »), et être porteur d'une lanterne vénitienne dont les dimensions sont en proportion du rang du promeneur.

Il est d'ailleurs assez dangereux de se promener dans Téhéran après la chute du jour. D'abord, les conduites d'eau *(qanâts)* ont des ouvertures qui servent au nettoyage et aux réparations, et on risque de faire une chute dont les conséquences pourraient être graves dans ces trous béants, qu'on ne prend jamais la précaution de recouvrir de dalles ou de planches. De plus, les nombreux chiens errants ne permettent pas qu'on trouble leur quiétude ou qu'on les dérange dans la recherche de leur pitance. Il est du reste assez facile de s'en débarasser pour peu qu'on soit muni d'une cravache ou d'un gourdin. Les chiens de Téhéran

sont tous de grands et robustes gaillards, beaucoup plus for
que leurs congénères de Constantinople. C'est qu'à Stambo
l'hiver est clément, mais ici, les bêtes de petite taille ne sauraie
résister aux frimas.

Je ne crois pas qu'un seul être vivant au monde ait lieu d
maudire, autant que les chiens de Perse, le triomphe du croissan
Quand l'Iran pratiquait la religion zoroastrienne, le chien étai
de même que le bœuf et le mouton, choyé et vénéré. Le
Mazdéens, sans d'ailleurs pousser jusqu'à l'absurde comme le
Hindous le respect de la vie animale, traitaient bien les animau
utiles, et le saint prêtre Ardâ Virâf, ce précurseur de Dante, v
dans sa descente aux enfers, des damnés soumis aux plus effroy-
ables tortures pour avoir « privé de nourriture le chien de berge
et le chien de garde », ou même pour leur avoir donné de
aliments trop chauds qui leur brûlaient la langue. Par contre,
pour les sectateurs de Mahomet, le chien est un être impur
que le croyant ne doit pas toucher. Et pourtant, l'amour de l'homme est tellement ancré au cœur du pauvre animal, que les chiens persans, honnis depuis des siècles, s'obstinent à mendier un peu d'affection. Les chiens farouches de Téhéran reconnaissent bien vite l'Européen charitable qui leur a, ne fût-ce qu'une seule fois, jeté une bouchée. Il est vrai d'ailleurs que j'ai vu bien des Persans, plus humains que fanatiques, garder chez eux des chiens et les traiter avec douceur, et un proverbe persan dit : « C'est du chien qu'il faut apprendre la fidélité ».

Ma voiture finit par m'amener sur le fameux *Meïdâni Toûp-Khâneh*, qui doit son nom français, « Place des Canons », aux vieux canons montés sur leurs affûts autour d'un grand bassin, trophées guerriers remontant à une époque où la Perse pouvait encore remporter des victoires, — évènement qui nous paraît invraisemblable aujourd'hui, — et sa dénomination persane, « Place de l'Artillerie », aux casernes qui en occupent les deux longs côtés.

Le doux soleil de fin d'automne adoucit les teintes un peu criardes du badigeon qui couvre les façades des casernes. Elles sont peintes en vert, en bleu turquoise et en jaune, les couleurs favorites des Persans. Ils aiment le jaune, couleur de l'or; le vert, sans doute, à cause de sa rareté dans les paysages arides du plateau iranien; et quant à la turquoise, leur joyau favori, elle passe pour porter bonheur. Le meïdân produit en tout cas une impression, sinon imposante, du moins très favorable. Il a la forme d'un

ectangle d'environ deux cents mètres de long sur cent mètres de irge.

Sur un des petits côtés, à l'Est, s'élève un joli édifice à la açade toute couverte de faïences peintes ; c'est l'Imperial Bank of Persia, qui prospère sous l'habile direction de M. Rabino.



IMPERIAL BANK OF PERSIA A TÉHÉRAN.

La place des Canons joue à Téhéran le même rôle qu'à Londres : Trafalgar Square et que la Place de la Concorde à Paris : elle :rt de point de repère au voyageur nouvellement débarqué. ux deux extrémités de chacun des longs côtés s'élèvent des ortes monumentales dont les Téhéranis sont très fiers et qui onnent accès dans quatre artères très importantes : l'une, au id-Ouest, ouvre sur le *Khiâbâni Almâssiyyeh*, « Avenue des Diaants », qui aboutit au palais du chah et est souvent fermée ; au id-Est, la porte Nâssiriyyeh sert d'entrée au *Khiâbâni Nâssiyyeh*, avenue de Nâssir ed Dîne, artère la plus commerçante et plus fréquentée, qui aboutit au bazar : juste en face, la troième ouvre sur le *Khiâbâni Lâlèzâr*, avenue du « Parterre de ulipes », ainsi nommé d'un parc qui appartenait au feu châh et ont l'emplacement est occupé actuellement par des magasins et es comptoirs européens : enfin, la quatrième, au Nord-Ouest, ébouche sur le fameux *Khiâbâni Alâ ed Dowleh,* plus connu ous le nom de Rue des Légations ou Avenue des Ambassadeurs. i l'on ajoute à ces quatre Khiâbâns deux autres grandes artères

qui partent des petits côtés du Meïdân en allant vers l'Est et l'Ouest, on compte six grandes voies de communication aboutissant à la place des Canons.

Je la traverse et je m'engage dans l'avenue des Légations, où j'arrive bientôt à l'unique hôtel de Téhéran (pour ne pas citer deux gargottes arméniennes). C'est l'ancien hôtel Prévost, bien connu par les récits de voyage d'autrefois, devenu l' « English Hôtel ». Mrs. Wright préside à ses destinées avec une amabilité toujours souriante, les appartements sont bien propres et aussi confortables qu'on peut le souhaiter et se louent à des prix très raisonnables, et tout serait parfait si l'excellente cuisine française d'autrefois n'avait été insuffisamment remplacée.

Autour de la table d'hôte de l'hôtel Wright s'assied chaque jour une société mêlée où toutes les nations de l'Europe et de l'Asie Occidentale sont représentées, et où règnent la simple politesse et la franche cordialité. A cet égard, c'est une oasis dans la ville de Téhéran, où, faute de passe-temps plus intéressant, le formalisme le plus sévère et le plus guindé sert de norme a la colonie européenne. Je dois ajouter d'ailleurs qu'elle ne se compose que d'éléments du meilleur aloi, et que les légations s'empressent de renvoyer à la frontière les individus suspects. On compte à Téhéran de 150 à 200 Européens. Le Club Européen très bien installé au bout du Khiâbâni Alâ ed Dowleh, offre au voyageur qui se propose de résider quelque temps à Téhéran les ressources d'une table excellente, où alternent les plats européens et les meilleurs mets persans, d'une abondance de revues et de journaux, et d'une société distinguée, où l'on se sent bientôt comme en famille. Seule, l'absence du beau sexe met une ombre au tableau, et comme, pour des raisons faciles à comprendre, les conversations ne peuvent être de nature à blesser les opinions politiques, philosophiques ou religieuses de l'un ou l'autre membre, elles risquent de manquer d'intérêt et d'animation, et beaucoup se rabattent sur le bridge ou les échecs. Quoiqu'il en soit, le Club est une vraie bénédiction pour le célibataire européen, grâce à l'administration habile et dévouée du plus serviable et du plus aimé de nos compatriotes, que tous les Téhéranis reconnaîtront sans peine à ces deux épithètes.

Comme mon séjour à Téhéran doit durer jusqu'à la fin de l'hiver, je cherche un appartement et je prends un domestique.

Je loue à un Arménien un *bâlâ khâneh* (1) donnant sur la place

(1) Appartement à l'étage.

des manœuvres, à un pas de l'avenue des Légations. Il est sommairement meublé : quelques chaises, une table branlante, deux ou trois tapis, un bon poêle. Que me faut-il de plus? Je me procure un lit de camp qui me sera précieux en voyage, et tout est dit.

Quant à la question du domestique, je ne suis pas sans appréhension, car j'ai entendu dire pis que pendre des serviteurs persans. J'engage cependant Kèrîme Khan, un Kourde de Kirmânchâh dégrossi par de longues années de séjour à Téhéran. C'est un beau gars à l'air intelligent et résolu, et je n'ai eu qu'à m'en féliciter. Il est remarquablement débrouillard, et son honnêteté et son dévouement ne se sont pas démentis un instant pendant mon séjour en Perse. Je connais beaucoup de voyageurs qui, comme moi, n'ont eu qu'à se louer de leurs valets persans. Le tout est de savoir bien les traiter. et d'ailleurs, on est porté, si loin de la patrie, à la considérer comme un Eldorado où tout est parfait, les hommes et les choses. On oublie que le « coulage » existe aussi en Europe, que les servantes ne sont pas toujours des modèles de douceur et d'obéissance.



L'AUTEUR M. BRICTEUX AVEC UN PRÊTRE PERSAN ET SON DOMESTIQUE.

Les prix et les salaires augmentent d'année en année à Téhéran et les domestiques d'Européens, qui se déconsidèrent aux yeux

des vrais croyants, se paient plus cher que les autres. Je donne Kèrîme Khan un salaire mensuel de huit tomans, soit à peu prè 35 francs, mais je n'ai à m'occuper ni de son logement ni de s nourriture.

Le *Meïdâni Machq* ou place d'Armes, voisin de mon logis, es immense. Il a une surface de 15,700 mètres carrés, et passe pou la plus grande place ceinte de murs qui existe au monde. Du côt nord s'élèvent les superbes casernes des cosaques. Comme fon de scène, on aperçoit au loin les monts du Chimrâne dont l cîme reste couronnée de neige presque toute l'année. Juste e face se dresse le Tautchal qui atteint 3,840 mètres d'altitude, e dont l'ascension se fait sans difficulté, et plus loin vers l'Est, o voit scintiller le cône toujours neigeux du superbe volcan Dèmâ vend qui joue un si grand rôle dans l'histoire légendaire de l Perse.

Tous les matins les soldats viennent faire l'exercice sous me fenêtres, et je suis réveillé par le bruit des tambours et des cla rons. La musique militaire régale mon oreille de concerts variés Le plus sage éclectisme préside au choix des morceaux, et je n suis pas peu surpris d'entendre « Viens, poupoule » qui m' poursuivi jusqu'ici, viâ Constantinople et Tiflis, succéder à un fantaisie sur Lohengrin.

Les cosaques persans, dressés par des officiers russes, ont tr belle allure et font bonne figure sous leur élégant uniforme. C quelques centaines d'hommes, 1200, je crois, sont d'ailleurs l seuls bien exercés et équipés de toute l'armée persane. Les autre sales et loqueteux, font piètre figure et le chah ne doit pas être tr fier de ses troupes, qui ne pourraient jouer aucun rôle sérieu dans une guerre. La Perse n'est, en somme, défendue que par rivalité anglo-russe. A part le shako disgracieux et mal appropr au climat, orné de l'insigne du Lion et du Soleil, toutes les pièc de l'uniforme sont laissées, sinon en théorie du moins dar l'application, au choix du soldat. L'argent affecté à l'équipeme et à l'armement s'égare dans les caisses privées du *sipâhsâlâr* o généralissime, de même que la solde. Or, les soldats enrôlé d'après un système capricieux et bizarre, variant selon le provinces, doivent le service militaire à vie. N'étant ni nourri ni payés, ni encasernés, ils sont obligés, pour vivre, d'exerce diverses professions. Beaucoup jouent le rôle de portier chez le grands personnages persans et les Européens. On en engag deux : l'un pour le jour, l'autre pour la nuit. Les soldats de

rnison de Téhéran sont appelés de temps à autre à l'exercice; ux des provinces, Dieu sait quand.

Je n'ai aucune compétence pour juger du rendement possible es soldats persans mais il paraît d'après des juges au courant des hoses militaires, que ces soldats d'apparence misérable et même idicule, pourraient former d'excellentes troupes, s'ils étaient ien traités et bien entrainés. Ils sont contents de peu, d'une ésistance invraisemblable à la fatigue, et, si les Persans proprement dits sont d'une poltronnerie excessive, il est loin d'en être le même des Turco-Tatares, des Bakhtiyârìs, des Kourdes, et utres fils des montagnes, hommes admirablement bâtis, vaillants, insoucieux de la mort, et dont les combats sont pour ainsi lire toute la vie. La politique d'affaiblissement des chefs de omades, poursuivie par les châhs, a eu pour effet de diminuer onsidérablement l'importance des escadrons de cavalerie irréulière, qui formaient le meilleur élément de l'armée persane et uraient pu jouer un rôle efficace dans les guérillas.



COSAQUES PERSANS FAISANT L'EXERCICE SUR LA PLACE D'ARMES A TÉHÉRAN (Meïdâni Machq).

En résumé, l'effectif de l'armée persane est de 150.000 hommes ur le papier, dont 30.000 sont en réalité présents sous les draeaux. Il serait pourtant nécessaire au châh d'avoir une armée mposante et dévouée. Le temps des Abbar et des Nadir Châh st passé, plus de conquêtes possibles, et il serait même puéril de

penser à la résistance contre une invasion éventuelle venant de l'empire russe ou britannique, mais du moins le souverain aurait du prestige devant son peuple et pourrait effectuer ses projets de réformes sans se soucier des émeutes provoquées par les mollâs réactionnaires ou les gouverneurs concussionnaires.

En Perse, il est impossible de voyager l'hiver, et en attendant le printemps, je dois mettre à profit mon séjour à Téhéran, et avant tout, me perfectionner dans la connaissance de la langue. J'engage comme professeur un prêtre admirablement versé dans toutes les sciences de l'Islam, qui possède à fond le *quadrivium* musulman et les littératures arabe et persane. Nous passons toutes nos matinées à interpréter des passages difficiles des grands classiques, et je fais des progrès d'autant plus rapides que mon professeur ignore le français et que toutes nos conversations ont lieu en persan. En somme ces professeurs indigènes ne sont utiles qu'aux Européens qui ont déjà une connaissance préalable de la langue Ils n'ont ni méthode ni talent pédagogique, et la maladresse des mirzas ne tarde pas à décourager les débutants. Presque tous les Belges établis en Perse ont toujours recours aux interprètes, et pas un sur dix n'apprend la langue, malgré sa facilité relative.

Je coule une vie calme et studieuse et les journées que j'ai passées à Téhéran compteront parmi les meilleures de ma vie. Mon travail terminé, je m'achemine vers le Club où je vais prendre mes repas, je dois parcourir tout le long Khiâbâni Ala ad Dowleh, et j'en ai pour longtemps à y trouver des spectacles intéressants.

Je passe devant l'hôtel anglais, l'atelier de l'aimable photographe Sevruguine, une librairie, des magasins à l'européenne. Voilà à gauche la banque russe dirigée par un homme éminent, aussi fin diplomate que financier habile, et en face, la légation d'Allemagne ou réside un ministre de la vieille école, qui représente très mal un pays actif et entreprenant.

Il est facile de prévoir d'ailleurs que cette situation ne durera pas. Bientôt le chemin de fer de Bagdad rapprochera la Perse de la sphère d'intérêts de l'Allemagne, et alors elle voudra jouer ici le même rôle que chez d'autres nations musulmanes indépendantes, et se faire ici comme ailleurs le champion de la liberté du commerce. Et franchement, si le chah est bien conseillé et bien inspiré, il ne saurait mieux faire que de chercher l'amitié et la protection du Kaiser. Plus loin, le drapeau rouge, jaune et noir

tte devant un hôtel de très bonne apparence, où le ısul, M. de Villégas, en attendant l'arrivée d'un nouveau nistre, veille avec zèle aux intérêts de notre patrie, et se met ec une simplicité charmante et une obligeance exquise à la position de nos compatriotes. Ce drapeau rouge avec le issant indique l'ambassade ottomane. Puis voici un tournant demi cercle qui rappelle, *mutatis mutandis*, le fameux Piccaly Circus et va rejoindre le Khiâbâni Lâbèzâr. En face réside sympathique chargé d'affaires d'Autriche-Hongrie, qui nnaît et aime les arts et les lettres persans. A gauche, en ivant toujours le Khiâbâni Ala ed Dowleh, on longe ensuite parc somptueux où s'élève l'hôtel de la légation britanique. Ministre d'Angleterre à Téhéran occupe un des postes les ıs importants de la diplomatie anglaise, et vient immétement après les ambassadeurs auprès des grandes nations ropéennes. C'est que Téhéran est le centre des intrigues pour domination de l'Asie-Centrale, et le théâtre d'un duel diplotique continuel. Le ministre de Russie, le rival du ministre glais, est logé bien loin d'ici, tout à l'autre bout de Téhéran, s du bazar. Les légations d'Autriche-Hongrie, des Pays-Bas, talie et des Etats-Unis d'Amérique ont leurs hôtels dans utres parties de la ville. Enfin, voilà à droite le Club ou ttendent mes aimables commensaux.

t tout le long de l'avenue, je rencontre mes mendiants itrés, très discrets. Il ont leur jour, et ne m'importunent pas l à propos. D'aucuns connaissent assez de français pour faire ıs cette langue appel à ma charité. De superbes derviches à ique blanche, la barbe et les cheveux épars, le calebasse à la in, la hache à deux tranchants sur l'épaule, attendent dignent et fièrement, non pas l'aumône, mais leur « dû » et oquent sans cesse Dieu, défenseur du droit : *Yâ Haqq !* Ces -disant disciples des poètes soûfis prétendent vivre dans enoncement, s'abîmer dans l'infini, s'identifier avec la divi- à force d'ascétisme. Je crois que la plupart ont recours, pour er l'extase, à des moyens artificiels, tels que l'opium, le hich et l'alcool. Beaucoup ont pourtant une noble attitude, is on ne peut en dire autant de Mirzâ Mohammed, un ancien rchand ruiné par l'intempérance, et qui, campé près du Club c un corbeau apprivoisé et toute une meute de chiens, lance ne voix avinée aux mollâs qui passent, des injures variées. ut-être est-ce pour cela qu'il n'est pas antipathique aux Euro-

péens. Il les salue avee déférence et en reçoit force qrans qui l servent à faire remplir sa bouteille d'arac. Près de la banqu russe, une vieille négresse a pour demeure une niche en bois o elle a tout juste place pour se tenir accroupie. Elle élève de poules qui le soir rentrent avec elle dans sa boîte. Hélas ! l pauvre vieille va succomber aux rigueurs de l'hiver. Il me faut use d'adresse et de diplomatie pour me débarrasser des marchand d'antiquités, musulmans, arméniens ou juifs qui m'offrent à de prix énormes, des objets sans intérêt artistique. D'ailleurs, presque toutes les pièces de valeur s'en sont allées vers les musée d'Europe où les salons des américains richissimes et il serait bien difficile de trouver, même dans les coins reculés de la Perse, un beau vase cloisonné, une plaque de faïence émaillée de la belle époque, ou un manuscrit superbement calligraphié aux fraîches miniatures à la fois naïves et spirituelles, à la splendide reliure en cuivre repoussé. Toutefois on fabrique toujours avec succès des armes anciennes. ainsi que de vieux tapis, auxquels on donne un aspèct usé en les étalant à terre pendant quelque semaines, dans un des carrefours les plus fréquentés du bazar.

Pendant tout le mois de décembre et une bonne partie de janvier, alors que notre pauvre Europe est attristée par la pluie, la neige et les sombres nuages, le beau temps persiste ici. Le ciel reste bleu et tous les jours, le soleil sourit quelques heures. J'en profite pour faire, souvent avec mon ami, M. A. de B., ingénieur au service persan, des promenades à pied ou à cheval dans la ville et les environs.

Il n'y a pas à Téhéran de grands parcs ouverts au public, à par le « Jardin du Châh », le *Bâghi Châh,* bien inférieur aux jardins particuliers du souverain et des grands personnages. Au milieu s'élève un de ces pavillons que les Persans appellent, je ne sais pourquoi, *Koulâhi Firangui,* « Chapeau européen », haute construction assez insignifiante à deux étages, surmontée d'un belvédère d'où l'on a un joli panorama de Téhéran. C'est aussi dans le Bâghi Châh que se dresse la statue de Nâssir ed Dine équestre, en grandeur naturelle. Elle est en plâtre doré, et l'exécution n'en est pas dépourvue de mérite: c'est l'œuvre d'u Persan, élève de l'école des Beaux-Arts de Paris. Les Persan excellents imitateurs, acquièrent avec beaucoup de facilité technique des arts européens. J'ai vu des reproductions tableaux très bien brossées, et ce talent d'assimilation se manifeste ailleurs encore que dans les arts plastiques : j'ai connu u

une Persan qui suivait avec distinction les cours de violon au Conservatoire de Lyon, et les sociétés musicales de Téhéran s'escriment avec autant de succès que nos orphéons de village à souffler dans les instruments à vent et à manier l'archet. Les Persans ont aussi le goût de l'étude et l'intelligence assez vive pour s'assimiler les résultats de la science européenne. Le ministre des travaux publics de Perse a été un des plus brillants élèves de l'école Polytechnique de Paris.

Les qualités intellectuelles des Persans et leurs brillantes dispositions naturelles, au premier rang desquelles figure un talent tout à fait remarquable pour l'étude des langues étrangères, permettent d'espérer dans l'avenir de ce pays, mais elles ne suffisent pas à son relèvement complet. Il ne suffit pas que les fils de l'Iran emmagasinent dans leur esprit les résultats de la science, il faudrait encore qu'ils pussent en comprendre les méthodes et les appliquer eux-mêmes, et dans le domaine des arts et de la littérature, il ne leur suffit pas de traduire ou de transposer les œuvres européennes : ils doivent rester dans la tradition nationale et créer en profitant de notre technique, des œuvres originales conformes à l'esprit et à l'esthétique de leur race et au milieu où ils vivent. Et si un jour, le gouvernement Persan veut organiser d'une façon sérieuse l'enseignement à tous les degrés et surtout l'enseignement populaire, d'où dépend la régénération possible de la Perse, il ne suffira pas d'importer a cet effet des fonctionnaires européens ignorants de la langue, des croyances, de l'histoire, des institutions, des arts et de la littérature du pays, qui viendraient brutalement appliquer au vieil Iran tenace et fier les programmes européens.

A quelque distance du Bâghi Châh se trouve le ravissant jardin du grand vizir Ali Askar, l'Atabegi Azam, l'homme éminent et bon que la méfiance du châh, mal conseillé, a envoyé en exil pour le récompenser de ses services. Il est vrai qu'il n'y a pas perdu la vie et la fortune, comme le faisaient autrefois tous es grands vizirs déchus. On voit que les mœurs se sont adoucies n Perse depuis quelques années, et ce n'est d'ailleurs pas, quoi qu'on en dise, le seul changement qu'ait subi ce pays. Le jardin le l'Atabeg, qui a coûté plus d'un million, est accessible à tous.

La plaine déserte qui entoure Téhéran n'offre guère de promenades attrayantes. La plus fréquentée, par les cavaliers urtout, est celle de *Doûchân Tèpeh,* « la colline aux lièvres » qui passe à côté du champ de courses et aboutit à un hideux

mamelon dénudé sur lequel s'élève un palais bâti par Mohammed Châh. Au pied se trouve la ménagerie du châh qui ne renferme que quelques lions étiques, une hyène, un chat sauvage, quelques ours et singes et autres animaux sans intérêt.

Toute la région environnante est très giboyeuse. Partout abondent les lièvres, les perdrix, les étourneaux, etc., et les paysans accordent sans difficulté, dans l'attente d'un léger pourboire, l'entrée de leurs jardins. D'ailleurs, quand les premiers froids chassent le gibier des flancs de l'Elbourz, il n'est pas rare de voir des lièvres et des perdreaux affamés chercher un refuge à Téhéran, et on chasse alors dans les rues mêmes de la capitale!

Téhéran n'est devenue grande ville que depuis le règne de Feth Ali Châh et surtout de Nâssir ed Dîne, et ne renferme guère que des monuments modernes d'un médiocre intérêt. Il n'y a pas ici, comme dans les cités anciennes, de superbes mosquées qui, quoique abîmées par les siècles et le manque d'entretien, rappellent encore la puissance et la splendeur artistique d'autrefois. Seules, la mosquée du Chah et celle du Sipâh Sâlâr produisent une certaine impression. L'accès en est d'ailleurs interdit aux Européens impurs dont la présence les souillerait.

Les cultes chrétiens se célèbrent dans des édifices sans prétention. Dans une ruelle qui réunit le Khiâbâni Alâ ed Dowleh au Khiâbâni Lâlèzâr se trouve l'humble chapelle catholique, toute petite, nue, blanche et proprette, que remplit chaque dimanche une assistance peu nombreuse, mais recueillie.

Les palais de quelques grands princes et ceux du Châh offrent des spécimens intéressants de l'architecture civile moderne. Les palais et les jardins du Châh sont situés dans la citadelle ou *Ark* (1) qui est pour ainsi dire une ville dans la ville; c'est un quartier, sinon fortifié du moins entouré de hautes murailles, situé du côté Sud du Meïdâni Topkhaneh. Il y a des *arks* analogues dans presque tous les chefs-lieux de province. Le fait que le Châh et les gouverneurs doivent s'isoler ainsi dans leurs bonnes villes ne donne pas une très haute idée de l'aménité des relations entre gouvernants et gouvernés. J'ai vu d'ailleurs à Meched, où la populace est particulièrement turbulente, quatre

---

(1) On trouvera dans l'ouvrage de M. Orsolle, le *Caucase et la Perse* (Paris, Plon, Nourrit et Cie), une description magistrale du bazar et de l'Ark de Téhéran.

pointés de l'Ark sur les principales avenues de la ville
s à les balayer à la première alerte.
l'Ark se trouvent donc les jardins du Châh (Goulistan), le
du Châh avec son musée où les objets les plus précieux
nt avec de vulgaires chromos et des jouets d'enfants. A
nité Sud du Goulistan s'élève le fameux pavillon *Chams*
·et avec ses deux grosses tours carrées unies par un petit
de bâtiment surmonté d'une tourelle dont la grande
ꞓ est visible du quartier du bazar. Ce monument est certai-
t le plus joli et le plus intéressant de Téhéran.
l'Ark se trouve aussi le lycée impérial, où de jeunes
:rs destinés à remplir des fonctions civiles et militaires,
nent les éléments des principales sciences, l'arabe, le
le turc, le français, l'anglais, l'allemand, le russe, etc.,
direction de professeurs pour la plupart européens. Il y
à Téhéran, une école supérieure de sciences politiques,
esse notre distingué compatriote M. H., conseiller juriste
vernement persan et une école d'agriculture dirigée avec
ment par un autre Belge, M. D...
ɔmme, aucun monument de Téhéran ne peut imposer à
ɔpéen et l'intérêt qu'ils inspirent est de courte durée,
est un coin de la capitale de la Perse où l'on peut revenir
jour chercher des spectacles nouveaux et attrayants:
bazar. L'Orient réel est en général l'envers même du
ıchanté que nous représentent les contes orientaux, mais
r, pourtant, on trouve la mise en scène et les personnages
.e et une Nuits : le médecin juif, le marchand chrétien,
ıe dame voilée avec ses suivantes et ses ennuques, les
rs, etc.
: rendais généralement au bazar par le Khiâbân î Nassi-
Une rue très courte partant du Chams el Imâret aboutit
ı Sebzé Meïdân qui sert d'entrée au bazar. Le bazar de
ı est autrement intéressant que ceux de Tiflis et de
ul. Il occupe une superficie considérable et actuellement
.lation permanente est d'environ 75,000 personnes. Ses
llées sont couvertes de voûtes en briques très élevées,
de trois en trois mètres d'ouvertures rondes qui laissent
les colonnes de lumière. Même au plus fort de l'été, on
ırfaitement au frais, et on peut se perdre pendant des
lans le dédale des rues encombrées. On peut y pénétrer
l et en voiture; les caravanes de chameaux et de baudets

y défilent et s'y entrecroisent, et les promeneurs et les chalands doivent se coller contre les boutiques, s'ils ne veulent être bousculés! On entend sans cesse les cris de *khabar dâr*, « gare! gare! », qui dominent le bruit des palabres animées et interminables des marchands et des acheteurs. De temps a autre surgit une querelle assaisonnée de forts gros mots qu'on est parfois fort étonné d'entendre sortir de la bouche d'enfants. Les Persans passent, à bon droit, pour un des peuples les plus polis du monde, mais il semble bien qu'ils veulent dans leurs disputes, compenser en quelques instants par un vocabulaire d'injures véhémentes, leur courtoisie habituelle.

Les boutiques et les ateliers — car souvent les deux se confondent — sont rangés par catégorie, comme autrefois chez nous. Il y a l'allée des batteurs de cuivre où l'on ne s'aventure guère par crainte du bruit assourdissant, malgré l'intérêt que présente le spectacle de l'habileté des artisans; voilà les tourneurs en bois qui, se servant autant de leurs orteils déliés que de leurs doigts, fabriquent des tubes de narguilés joliment fignolés; les étaux des bouchers sont très appétissants avec leurs moutons à la chair bien propre et complètement exsangue, conformément aux prescriptions rituelles, ornés de guirlandes de papier; les fruitiers offrent aux yeux une symphonie de couleurs où domine le rouge majeur des pommes et des grenades. Plus loin, des bijoutiers exposent quelques turquoises et gardent leurs plus beaux joyaux dans des coffres dont ils les sortent comme à regret sur les instances des clients. Les magasins de quincaillerie surtout sont bien fournis, les Persans ont pour les appareils d'éclairage un goût singulièrement prononcé, on est tout étonné de voir dans les maisons des riches des multitudes de lampes qui servent à la décoration des appartements. Au bazar, malgré la cherté du pétrole, des centaines de lampes restent allumées toute la journée pour réjouir les yeux des clients. Et, que dire des magasins de tapis, dont un peu d'habitude permet de reconnaître facilement la provenance, depuis les vulgaires *guilîms* en feutre de Semnan jusqu'aux superbes tapis de soie de Kirman aux dessins originaux et aux couleurs mourantes, qui représentent parfois des années de travail et valent des milliers de tomans; voilà les tapis peu intéressants de Recht, avec leurs broderies en application, les tapis turcomans aux vives couleurs, et jusqu'aux inusables tapis béloutches aux teintes sombres et au maigre dessin. Des marchands ingénieux et astucieux vous offrent en vente des armures

iquités, des droguistes étalent dans des vases aux formes ; des substances mystérieuses et des parfums capiteux; artout des *sarrâfs* sont assis à leurs petites tables, prêts r les tomans en châhìs; de toutes parts aussi, les cuisi- plein vent triturent leurs mets compliqués et saturés : cumin, menthe, anis, etc., et les boulangers cuisent uis pains de froment.

utiques en elles-mêmes sont d'une extrême simplicité. nstallation se réduit à quelques planches pour exposer handises et fermer à la chute du jour, mais les objets ėralement disposés avec beaucoup de goût, et les Persans :nt comme des étalagistes de première force. Ici les ds ne restent pas immobiles et taciturnes dans leur coin, les mélancoliques Ottomans, ils savent interpeller les et « faire l'article » avec une extrême éloquence. Les



PRÈS DU BAZAR DE TÉHÉRAN.

;ont rien moins que fixes. et il ne faut pas se risquer à ın article dont on ne connaît pas à peu près la valeur. Il ux d'ailleurs avoir l'air de s'intéresser à d'autres objets i qu'on désire, et ne faire allusion à ce dernier qu'inci- t, ct sans paraître y tenir. Le marchand commence par

se déclarer heureux et fier de servir votre Excellence, et décl
noblement qu'il se refuse à faire un marché avec vous. Non
va vous faire cadeau de l'objet, et la politesse, bien entendu, vo
obligera à lui faire généreusement présent à votre tour d'u
forte somme d'argent. Vous lui dites que vous n'avez pas
temps à perdre, et il indique alors, avec force serments et prote
tations, un prix deux ou trois fois trop fort. Il faut savoir alo
faire vous-même une offre approchant de la juste valeur. L
marchand ne vous laissera pas vous éloigner sans vous rappele
et vous céder sa marchandise avec des soupirs, des gémissement
en vous suppliant d'ajouter, au prix indiqué, une petite grati
cation. Mais si vous offrez une somme dérisoire, il cessera imm
diatement tout pourparler, votre réputation sera bientôt fai
on saura dans quelle mesure vous abaissez les prix proposés
les premières offres seront calculées en conséquence.

Il n'y a pas seulement au bazar des rues bordées de boutiqu
Il y a encore des multiples caravansérails, des mosquées, u
tekiyeh où l'on célèbre les drames religieux pendant les fêtes
moharrem, et plusieurs places, parmis lesquelles le fame
Sabzé Meïdâne ; c'est là qu'ont lieu les exécutions, ou plu
qu'elles avaient lieu autrefois, car le souverain doux et bon c
règne actuellement sur la Perse, n'a pas encore donné depuis s
règne un seul ordre d'exécution, sauf pour deux soldats turcs c
avaient violé et assassiné une fillette.

On est toujours sûr de trouver au Sabzé meïdâne l'occasion
se récréer une heure ou deux. Ici un derviche conteur aux yeu
hagards, au poil hirsute, narre avec force gestes une de ce
histoires orientales où l'or et les gemmes ne s'évaluent que pa
boisseaux et s'acquièrent sans difficulté, et où la verdure et le
eaux courantes, si rares en Perse, sont livrées à un vrai gaspil
lage. Les auditeurs l'écoutent, la bouche grande ouverte, e
les yeux écarquillés. Plus loin, un joueur de gobelets, après avoi
par un boniment adroit, rassemblé une foule suffisante, exécut
non sans adresse, une série d'exercices du répertoire couran
Le conteur n'achèvera par son histoire, le prestidigitateur r
fera pas son plus beau tour, tant qu'une somme rondelette n'au
pas couvert son tapis. « Vous hésitez, Musulmans ! Vous êt
donc moins charitables que ce Firanguî, qui vient de m'offr
généreusement deux qrans. Vous ne savez donc pas que les pr
diges que vous voyez ici ne sont pas mon œuvre à moi. C'est
puissance divine qui les accomplit, par l'intercession des bie

ureux imâms que j'invoque à tout instant. Sans que je la uche, cette eau que vous voyez va devenir à l'instant, rouge mme le sang du martyr Housseïne, lâchement assassiné par infâme Yèzîd. Allons donnez vite, Chiites, en l'honneur des fils 'Ali et de Fatime, à moins que vous n'ayez le cœur plus dur que



DERVICHE

s chiens. » Les exhortations, les injures, l'éloquence endiablée la mimique expressive du Louti qui soulignent de gestes véhéments tous ses effets oratoires, se frappe la poitrine et se tortille, onvulsé par la douleur, en narrant le drame de Kerbèlâ produisent bientôt leur effet. Je vois à côté de moi les larmes couler lans la barbe rougie au henné de bonnes gens qui retournent eur poche et octroient au Louti les chahis qui en temps ordinaires leur sont plus chers que des lambeaux de leur peau.

Dans la plupart des villes de Perse tout le commerce et toute animation sont concentrés au bazar. Il n'en est pas de même à

Téhéran. En dehors du bazar, il y a des magasins à l'Européenne et des boutiques persanes, et dans les rues et avenues qui aboutissent au Meïdâni Toûpkhâneh surtout, l'affluence est très grande. Le commerce de gros est entre les mains de Persans, d'Arméniens, d'Anglais, d'Autrichiens. Jusqu'à présent les Russes et les Allemands ne sont guère représentés. Il y a des comptoirs français, hollandais, deux grandes pharmacies, l'une française et l'autre allemande, une imprimerie belge, une librairie française, etc.

Quant aux soi-disants *qahveh-khânehs* ou cafés, ils n'ont rien d'attrayant. Leur mobilier se réduit au strict nécessaire, et, accroupis ou plutôt agenouillés à la persane sur des estrades de terre battue, les consommateurs aspirent l'épaisse fumée des narguilehs roucoulants et sirotent de minuscules verres de thé fortement sucré. Jamais les Européens ne s'y aventurent, car ils y recevraient sans doute un accueil peu engageant. Aussi n'est-on pas peu étonné de lire les récits de voyageurs illustres qui dans les cafés de la fanatique Ispahan conversent longuement avec leurs « amis » persans, dont ils connaissent sans doute la langue par intuition.

En somme, Téhéran n'a rien de grandiose pour un Européen, et rien de vraiment remarquable, si ce n'est l'attrait de la nouveauté, mais elle est d'un séjour très agréable.

PROJECTION VERTICALE

DE LA

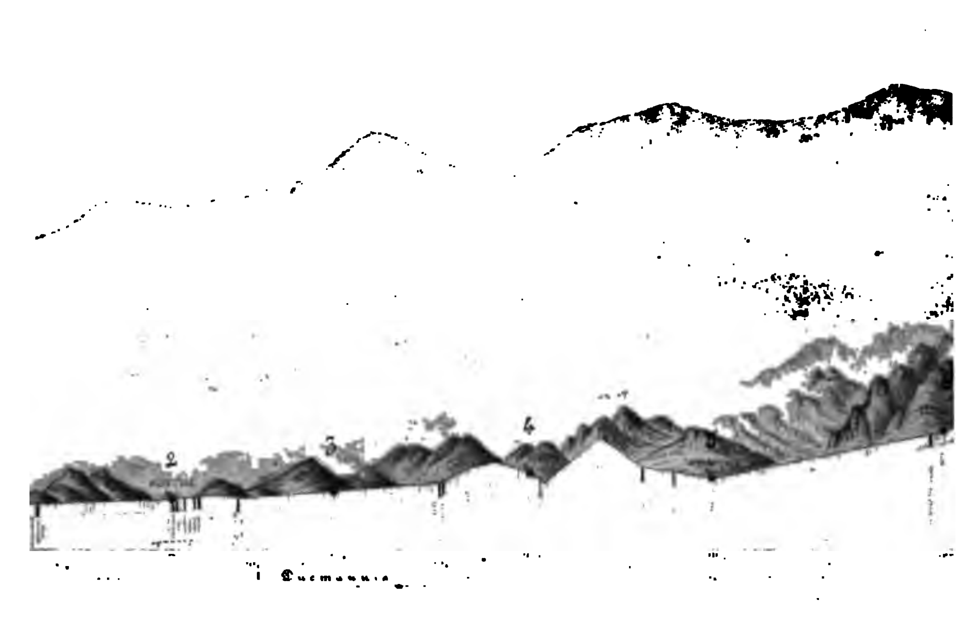
Route Militaire de Géorgie

LÉGENDE :

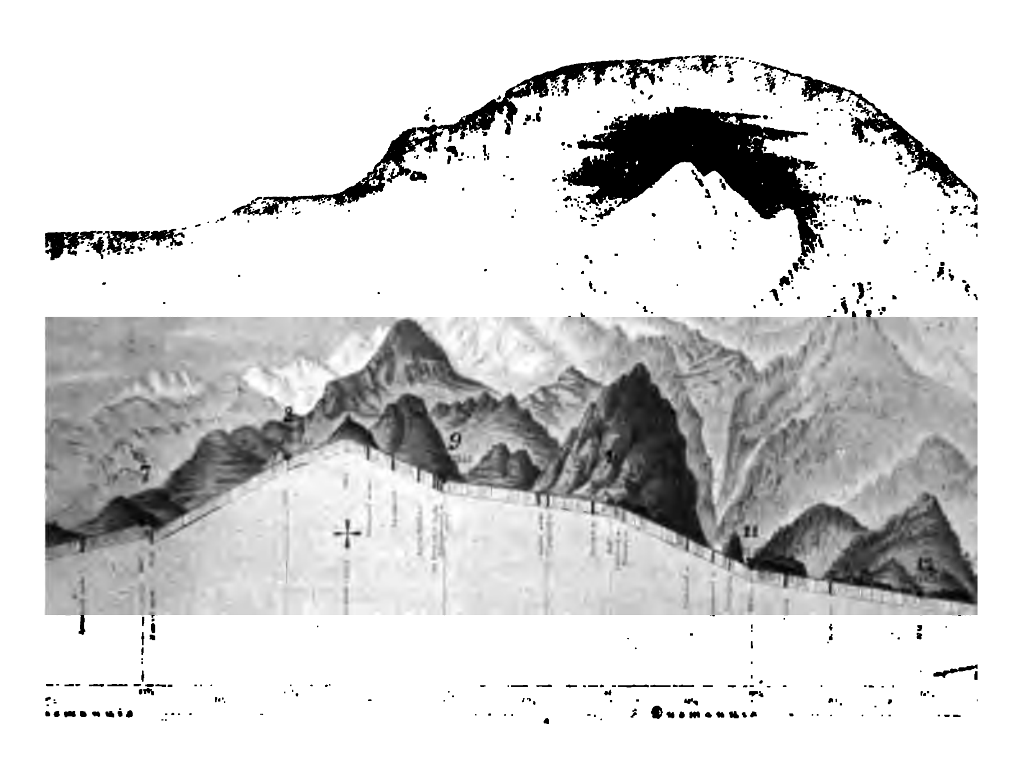
NUMÉROS d'ordre.	NOMS des STATIONS	ALTITUDE en MÈTRES.	DISTANCES en VERSTES.
1	Tiflis.	411	—
2	Mtskhét.	544	20 1/2
3	Tsilkane	564	14 3/4
4	Douchette	676	17 3/4
5	Ananour	700	16 1/4
6	Passanaour	1,104	21
7	Mlét	1,512	18 1/2
8	Goudaour	2,233	14 1/2
	Montagne de la Croix . .	2,325	
9	Kobi.	2,002	16
10	Station du Kazbek . . .	1,722	17 1/4
	Mont Kazbek.	5,046	
11	Lar	1,122	14 1/2
12	Balta.	839	17 1/4
13	Vladikavkaz	680	12 1/4
	DISTANCE TOTALE. . .		200 1/2 verste[s]

1 verste = 1,067 mètres.

(Voir gravure ci-contr[e])



PROJECTION VERTICALE DE LA ROUTE



RE DE GÉORGIE. (*Voir la légende.*)

CHAPITRE V.

Téhéran II.

Population. — Sécurité, tolérance. — L'arrestation de mon domestique. — L'incident des « faux-cols ». — L'empoisonnement du Châh. — Les rigueurs de l'hiver. — Les distractions de l'hiver. — Le retour du printemps. — La fête du sacrifice. — La fête du Châh. — Mes projets de voyage. — Itinéraire projeté. — Le Mouchîr ed Dowieh. — Les audiences des ministres persans. — L'approche du Naûroûz. — Projets de réformes. — Préparatifs de voyage en caravane. — Engagement d'un muletier. — Mes bagages.

La population de Téhéran a doublé en quelques années. Elle atteint à présent environ 300,000 habitants. et ne tardera pas à remplir toute la vaste enceinte établie par Nâssir-ed-Dîne et même à la déborder. En attendant, il y a encore, dans le voisinage du quartier européen, des terrains vagues qui servent de dépotoirs, et sont toujours encombrés de charognes de toute espèce; cadavres de chiens. de chameaux, d'ânes. qui corrompent les eaux et empesteraient l'atmosphère si la siccité extrême de l'air n'atténuait considérablement cet inconvénient. S'il n'en était ainsi, la mortalité serait effrayante. les épidémies et la propagation de la fièvre typhoïde et d'autres fléaux seraient bien plus redoutables encore qu'elles ne le sont, tant est complet le mépris que les Persans professent pour les règles les plus élémentaires de l'hygiène. Ils lavent leur linge sale et même leurs mets dans l'eau qui sert à les abreuver. et la souillent en y faisant les ablutions imposées par le Coran après tous les actes intimes.

La population est attirée à Téhéran, malgré la situation médiocrement favorable de la ville, d'abord par la présence du Châh. « tramontane du monde » (*qiblayi âlam*) vers qui convergent une foule de hauts fonctionnaires et courtisans avec leurs suites innombrables de mîrzâs, de valets et de ferrâchs. ensuite, par

le développement du commerce; enfin et surtout, grâce à la sécurité et à l'esprit de tolérance, qui règnent dans la ville.

Les actes de violence, les crimes, les vols sont rares à Téhéran de même qu'à Stamboul, et le temps des châhs tyranniques et des fonctionnaires oppresseurs, des confiscations arbitraires, de la justice sommaire et cruelle est passé. Tous les non Musulmans pratiquent librement leur culte, les Juifs eux-mêmes (1) ne sont pas astreints, comme dans les autres villes persanes à se couvrir de vêtements sordides ornés, sur la poitrine, d'un lambeau d'étoffe qui les désigne à l'animadversion et au mépris; ils affectent même de s'habiller à l'européenne et malgré les persécutions et le dédain, beaucoup sont arrivés à la fortune. Les Guèbres, fidèles à la foi Zoroastrienne, vivent en général dans la prospérité et jouissent des mêmes droits que les citoyens musulmans; s'ils n'ont pas renoncé à leur pantalon blanc, à leurs manteaux couleur feuille morte, c'est par habitude et non pas qu'ils soient forcés de porter un costume particulier. Leur chef, leur « roi », le fameux Arbâb Djemchîd, est un des plus riches marchands de la Perse; il a ses grandes et ses petites entrées au palais et jouit de la plus grande considération; il n'y a pas bien longtemps, pourtant, qu'il s'est décidé à acheter une voiture. Naguère, il était interdit aux Guèbres de monter à cheval, de porter des lunettes ou un parapluie, de bâtir de hautes maisons, et on leur imposait une taxe spéciale (*djaziyah*). Toutes ces vexations ont été supprimées par un arrêté de 1882, mais à Yezd et à Kirman les Guèbres n'osent en profiter. Les Arméniens, peu sympathiques aux Persans et à la plupart des Européens, tirent grand parti de leurs aptitudes commerciales et leur situation économique tout au moins est excellente; ils n'ont plus guère à craindre, je crois, ces émeutes fréquentes autrefois, où sous prétexte de haine religieuse, la lie de la population livrait leurs biens au pillage sous la conduite de mollâs fanatiques.

Les Bâbis eux-mêmes ne sont pas inquiétés; toutefois, ils n'oseraient pratiquer publiquement leur culte. Enfin, j'ai pu constater même, que beaucoup de croyants usaient sans crainte des boissons défendues, et j'en ai vu — ô scandale! — parcourir les rues en zigzagant. Quoi qu'on dise, pourtant, la plupart des Persans s'abstiennent de prendre des boissons alcooliques, mais

(1) Il y en a environ 4,000.

ceux qui enfreignent la loi du Prophète estiment que, puisqu'il prennent la peine de pécher, ils ne doivent pas s'arrêter à mi chemin. Je tiens d'un vigneron Arménien, que les Persan consomment très peu de vin. Ils trouvent que le breuvage fata à Noé produit des effets trop peu rapides pour un prix relati vement considérable, et préfèrent l'arac qui, en faible quantité e pour quelques châhîs, leur procure le résultat désiré, une bonn ébriété bien manifeste.



MAISON DE THÉ PRÈS DU BAZAR DE TÉHÉRAN.

Pendant mon séjour, je n'ai été témoin que de quelqu incidents qui rappellent un peu l'ancien régime d'oppression de fanatisme. C'est ainsi qu'un beau matin des ferrâches so venus arrêter mon domestique. Ils l'ont appréhendé quand il e sorti, car les capitulations leur interdisent de violer le domici des Européens, et ils se sont vengés d'avoir dû attendre en malmenant quelque peu. Il a d'ailleurs été relâché quelqu heures après, la plainte portée contre lui par son beau-frè ayant été reconnue dépourvue de fondement, et m'est rever non sans avoir dû laisser quelques qrans entre les mains d ferrâches, qui voulaient bien lui rendre la liberté.

L'esprit de fanatisme a donné lieu, de son côté, à des inciden plutôt comiques. Un moudjtèhid zélé prononça à la mosquée u sermon contre les jeunes faquins musulman qui affectaie

d'imiter l'accoutrement des Européens et notamment de porter des faux-cols. Le lendemain, quelques chiens ornés de faux-cols, furent lâchés dans le bazar et par représailles, plusieurs de leurs congénères y firent irruption, le dos orné du portrait du moudjtèhid en question. Le grand vizir rappela à l'ordre le grand prêtre et le somma d'avoir à borner l'emploi de son éloquence à l'interprétation du Coran et de la tradition. Il est probable que des journaux européens bien informés auront publié peu après des dépêches à sensation, annonçant à leurs lecteurs éplorés le massacre imminent de tous les Européens résidant en Perse, cependant que les habitants de Téhéran, indigènes et étrangers, coulaient des jours tranquilles, sans impôts, ni contributions, ni règlements d'aucune espèce.

Un autre incident qui eût pu avoir de plus graves conséquences eut lieu vers la mi-janvier : le châh, atteint d'un gros rhume, demanda un remède à son médecin principal. Le praticien représenta à Sa Majesté que l'abus des drogues lui faisait le plus grand tort et que cette indisposition disparaîtrait bientôt d'elle-même. Le souverain fit la même demande à ses autres médecins européens et en reçut la même réponse. Nerveux et impatient, il s'adressa alors à son médecin persan, qui naturellement, obéit et malheureusement prescrivit un breuvage d'un dosage très difficile, sinon impossible. Le châh, après en avoir absorbé une partie, se sentit très mal et faillit s'évanouir. Pris de terreur, il se crut empoisonné, et força son médecin persan et un de ses confrères européens qui était présent, à ingurgiter le reste de la potion. Tout le monde en fut quitte pour une légère indisposition mais le châh crut nécessaire depuis lors, d'adjoindre aux nombreux médecins que la rivalité des puissances lui a imposés, un pharmacien spécialement attaché à sa personne.

Peu à peu les beaux jours se font rares, le ciel devient gris, puis noir, la pluie et la neige font leur apparition vers la fin de janvier. Plusieurs toits en terrasse sont défoncés par le poids de la neige, comme souvent il arrive si l'on n'a pas la précaution de la faire enlever immédiatement. Il y a quelques années même, un bain de femmes s'est effondré par cette cause, et le fanatisme stupide et cruel des mollâs a empêché de porter secours aux malheureuses. L'eau dégoutte partout dans ma chambre par les fissures de mon toit, et je dois dormir avec un parapluie ouvert au-dessus de ma tête.

Le froid augmente rapidement et l'hiver de cette année est

exceptionnellement rigoureux, mais, chose curieuse, la siccité de l'air fait que, de même que la chaleur, la froidure est bien moins sensible ici que dans nos climats humides. Je me souviens d'être sorti une nuit pour voir les indications de mon thermomètre. L'instrument marquait quatorze degrés centigrades, et pourtant je n'éprouvais aucune sensation désagréable. Et en juillet, je me rappelle avoir passé des soirées délicieuses dans un jardinet, au bord d'un bassin, alors qu'à côté de moi le thermomètre indiquait 35 degrés à l'ombre. Pendant toute la fin de janvier et le commencement de février, la neige s'accumule dans les rues et la circulation devient pour ainsi dire impossible (1).

Les tramways à traction animale qui desservent les principales artères de la ville et qui rapportent de beaux bénéfices à une société belge (c'est la seule affaire belge qui ait réussi en Perse) sont forcés d'interrompre leur service. Mais, me dira-t-on, pourquoi ne pas jeter du sel pour déblayer la voie ? Une tradition s'y oppose : Mahomet un jour blâma un croyant d'avoir jeté du sel, sans doute parce qu'il voulait condamner le gaspillage, et cette parole du prophète mal interprétée, empêche chaque année, pendant plusieurs semaines, les Téhéranis de profiter d'un moyen de locomotion facile et économique. Et dire que les principaux obstacles au progrès de la Perse sont des vétilles du même ordre !

(1) Voici quelques renseignements sur le climat de Téhéran, mentionnés par Stahl dans les Petermanns Mitteilungen 1900, p. 51, d'après des observations recueillies par le général Fellmer :

Pression barométrique moyenne 660,3 millimètres.
» » minimum (juillet et août) 653 millimètres.
» » maximum (octobre à janvier) 673 millimètres.
Pluie ou neige, 52 jours par an.

Etat hygrométrique de l'air.

Janvier	82.0 p. c.	Juillet	37.5 p. c.
Février	61.0	Août	31.0
Mars	62.0	Septembre	29.0
Avril	48.9	Octobre	44.3
Mai	31.0	Novembre	49.3
Juin	27.7	Décembre	49.0

Température : minimum absolu — 14° C.
maximum » + 42° C.
à l'ombre.

es promenades deviennent impossibles, et je dois rester con- chez moi. Le soir, toutefois, les distractions ne manquent pas: sociation pour la Propagation de la Langue Française orga- des soirées ou des amateurs de talent jouent avec succès la nédie, le Club organise des bals. la musique vocale et instru- ntale charme les réunions publiques et privées, et même une upe de neuvième ordre vient donner au théâtre du châh, dans salle sans prétention qui rappelle les Music-halls de Péra, ollas podridas de morceaux d'opéras, d'opérettes, de vaude- es, etc.



S. A. I. Nassir ed dine Chah Qadjar

· est rude, mais de courte durée. Vers la fin de février, us les après-midis un vent violent qui persiste jusqu'à n des arbres. Les Persans croient qu'il fait pousser] les s bourgeons, et l'appellent *Bâdi Gouli Sourkh*, le vent

Puis le printemps arrive et en quelques jours met parure verte même au désert qui entoure Téhéran. Il n'y a pa monde de pays où le printemps soit plus délicieux qu'en Per plus digne d'être chanté par les poètes. Il n'y en a pas d'aill où les saisons soient mieux marquées. Ici, vraiment, elles exis dans la nature, et ne sont pas des indications de calend lettres mortes, qui ne répondent à aucune réalité.

Enfin, la neige fond, l'horrible bourbier se dessèche et je reprendre le cours interrompu de mes promenades.

Le mois musulman de Zi Hidjdjeh est signalé par de n breuses fêtes religieuses dont la première, la fête du Sacrific 10 du mois, est l'occasion de grandes réjouissances. Les Pers nés badauds, se rassemblent en foules compactes où les ga



LE SACRIFICE DU CHAMEAU

des ferrâches qui ouvrent un chemin aux équipages des gra trouvent matière à une bonne besogne. Il faut voir toutes

bonnes gens en koulâh et en turban reculer sous les coups de bâton sans protestation ni murmure. Je suis mêlé au vulgum pecus, et je ne verrais pas grand'chose de la fête, sans l'aimable attention d'un seigneur persan qui m'a aperçu et envoie un de ses domestiques m'inviter à contempler la scène du haut de son balcon, non loin du palais impérial. On amène en grande pompe le pauvre chameau qui va jouer le rôle glorieux, mais funeste, de victime. Heureux le grand personnage qui va lui couper la tête et l'offrir à sa majesté! Il va être récompensé d'une *khalat* ou robe d'honneur et d'un cadeau superbe, et portera pour quelques heures le titre illusoire de « roi », comme celui qui chez nous, obtient la fève au jour de l'Epiphanie. La fête de l'avènement d'Ali et d'autres encore, signalent ce mois favorisé, et le 26, tous les chiites célèbrent avec allégresse l'anniversaire de la mort de l'usurpateur Omar. Autrefois on injuriait et on outrageait publiquement une effigie de ce caliphe. mais par égard pour les Ottomans, on a renoncé à ces manifestations offensantes pour les Sunnites, et les Chiites invectivent Omar en catimini.

Il n'est pas mauvais que ces fêtes viennent donner au bon peuple de Perse quelques moments de récréation et de loisir, car il n'y a pas chez les Musulmans de jour de repos prescrit par la religion. Les bureaux du gouvernement sont bien fermés le vendredi, mais les artisans et les marchands travaillent comme les autres jours. D'autre part, il est bon de s'ébaudir un peu avant les fêtes endeuillées, douloureuses et sanglantes de ce sombre mois de Moharrem qui va bientôt venir, et où toutes les villes de Perse, pendant des jours entiers, résonneront du bruit des sanglots et ruisselleront des larmes des croyants et du sang des martyrs volontaires.

La fête du châh est célébrée par de splendides feux d'artifices, le spectacle favori des Persans, qui adorent tout ce qui éclate et tonitrue : armes à feu, pétards, fusées. L'Iranien avare donnerait son dernier sou et mangerait son pain sec pour s'acheter un fusil Martini-Henry. Un de mes amis, par exemple, apprit d'un paysan du Mazenderan que sa cabane lui coûtait cinq tomans et son fusil trente tomans!

Mais à mesure que la température s'adoucit, que le ciel s'éclaircit et qu'au sommet de l'Elbourz se retrécit la large bande de neige, je sens croître en moi le désir de quitter Téhéran pour cheminer par les plaines et les montagnes de l'Iran. Où vais-je aller? Voir Tébrîz, la métropole commerciale de la Perse, et la riche province d'Azerbeïdjân? Irai-je contempler le rocher taillé

de Bîssoutoûn et les inscriptions cunéiformes dont le déchiffrement a fait la gloire de Rawlinson? Partirai-je pour Chîrâz, la ville des roses poétisée par le souvenir de ses deux illustres enfants Hâfiz et Saadi? Verrai-je, comme tant d'autres, comme tous ceux qui sont venus en Perse, les ruines imposantes de Persépolis, débris superbes encore du palais du Grand Roi que, dit-on, le héros macédonien incendia pour plaire à une maîtresse? Hélas! je voudrais voir tout cela et bien d'autres choses encore, mais mon temps est limité, mes ressources minimes, et je désire autant que possible, parcourir des régions moins intéressantes, certes, mais moins connues aussi. Je me décide enfin, après avoir consulté plusieurs de mes amis. Je vais me diriger vers le Khorassan, parcourir cette route de Meched si peu suivie depuis la construction du chemin de fer Transcaspien. Je passerai ensuite par Tourbet i Heïdarî, non loin de la frontière afghane, et à travers le Kouhistan, entre le grand Kêvîr et le désert de Loûte, je gagnerai Yezd, la ville des adorateurs du feu, peut-être même irai-je voir les splendides jardins de Kirman, et je reviendrai par Ispahan, où des monuments grandioses, au milieu des ruines, attestent encore la grandeur et la puissance d'Abbâs le Grand.

Grâce à l'obligeance de M. de Villégas, j'ai l'honneur d'être présenté au ministre persan des affaires étrangères Mouchîr ed Dowleh, le « conseiller de l'Etat »(1), homme d'État d'une affabilité charmante, un Persan de vieille roche qui n'a jamais quitté l'Iran. Il s'est élevé des humbles fonctions de mîrzâ subalterne à la situation éminente qu'il occupe à présent, et parvient au milieu des intrigues persanes et des tiraillements anglais et russes, à se maintenir au pouvoir, alors même qu'au dessus de lui tombent les grands vizirs. Mouchîr ed Dowleh m'octroie une lettre de recommandation destinée à me procurer la bienveillance et la protection des fonctionnaires des provinces que je me propose de traverser, et j'ai toujours trouvé auprès de lui l'accueil le plus cordial.

Pour obtenir une audience d'un ministre persan, on n'adresse pas comme en Europe une demande écrite préalable. Les ministères sont installés dans un palais nommé *Dîvân Khâneh* ou « Maison du Conseil des Ministres ». Chaque ministre est installé dans un coin d'un *tâlâr* ou grande salle de réception.

---

(1) Mouchîr-ed-Dowleh est devenu depuis *Sadri Aazam*, grand vizir.

Les solliciteurs entrent et se tiennent debout près de la porte dans la pose respectueuse indiquée par l'étiquette persane : les deux bras croisés sur la poitrine, la main gauche soigneusement cachée, et la tête respectueusement inclinée. Ils attendent ainsi qu'il plaise à Son Excellence de s'apercevoir de leur présence et



MOUCHÎR-ED-DOWLEH, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

de leur faire signe d'approcher. Un Européen ne risque guère d'être désappointé, mais les Persans doivent souvent revenir bien des fois. Jadis, les choses ne se passaient pas autrement avec le souverain lui-même, et le pauvre quémandeur qui revient tous les jours pendant une ou plusieurs années en attendant que le caliphe ou le padichah s'aperçoive de sa présence et lui demande enfin ce qui l'amène, est une des figures les plus familières des contes orientaux. Chez nous, on envoie lettre sur lettre ou requête sur requête. Je crois le procédé moins sûr, parce qu'elles peuvent s'égarer en route.

Notre éminent compatriote, M. Naus, ministre des douanes, des postes et de la trésorerie, auprès de qui j'ai toujours trouvé l'accueil le plus aimable et une complaisance vraiment paternelle, me remet également une lettre pour me recommander aux égards et aux bons soins des agents persans des postes.



M. Naus, ministre des douanes et des postes

Je vais quitter Téhéran au moment où la grande guerre d'Extrême Orient met aux prises les Japonais et les Russes. C'est naturellement le thème de toutes les conversations, et le sujet passionne les Persans autant que les Européens, pour des raisons évidentes. Port-Arthur est investi et au club, des paris sont engagés sur la possibilité et la date probable de sa chute.

Cependant, comme dit le poète : « Dieu ordonne à la brise du matin d'étendre comme un ferrâch, le tapis d'émeraude ; et à la nuée printanière de se faire la nourrice des jeunes plantes ; il revêt les arbres d'une parure de brocart pareille à une robe

d'honneur de nouvel an, et pour célébrer la fête du renouveau, il coiffe les rameaux de diadèmes de fleurs. »

Voici venir le jour du Nâuroûz, le jour du Renouveau, le Nouvel an que les anciens Perses avaient fixé mieux qu'aucun peuple, en le plaçant à l'équinoxe de printemps, au moment où le réveil de la nature, plus éclatant en Perse que partout ailleurs, transforme en un instant la morne plaine grisâtre en tapis verdoyant et parsème le désert d'innombrables fleurs embaumées, déjeûner d'un soleil implacable. Comme tant d'autres coutumes antiques, le Nâuroûz a subsisté après le triomphe de l'Islam, et aujourd'hui encore, cette fête ignorée des Musulmans Sunnites, est celle que les Persans célèbrent avec le plus d'enthousiasme.

Au Nâuroûz, il n'est Persan si pauvre qui ne revête un nouveau costume; ce sera probablement le seul de l'année, d'ailleurs, et il ne s'en dépouillera que quelques heures chaque semaine, juste le temps de prendre le bain prescrit par la religion.

Au Nâuroûz, c'est grand'fête à Téhéran surtout, et l'on voit tous les hauts dignitaires, suivis d'une escorte dont l'importance est en raison de leur rang, se rendre en grande pompe au palais du Châh. Le souverain distribue à ses visiteurs de petites bourses remplies de châhis d'argent frappés spécialement pour cette occasion. Et cette année, le spectacle sera particulièrement brillant : tous les gouverneurs, en effet, y ccmpris le frère ainé du Châh, le haut et puissant Seigneur Zill es Sultan, gouverneur d'Ispahan, et l'héritier présomptif ou Vèlî Ahd, qui en vertu de la tradition réside à Tebrîz, sont mandés par le Châh qui projette une transformation radicale du régime des impôts.

Le mode de perception des impôts actuellement existant est suranné et oppressif et ne ressemble pas mal à celui qui existait en France avant la révolution française. Le tribut annuel est fixé en bloc à tant par province et les gouverneurs sont chargés de le percevoir et d'en transmettre le montant au trésorier du Châh, qui ne s'occupe guère de la manière dont cette perception a lieu. Les gouverneurs doivent, pour obtenir leur emploi, verser au trésor impérial une forte somme. Comme ils ne sont nommés que pour un an, ils s'occupent surtout de leurs propres intérêts, tâchent de rentrer dans leurs frais, et, craignant d'être évincés à la fin de l'année par un plus offrant, ils s'efforcent en outre d'amasser une poire pour la soif. Les gouverneurs eux-mêmes, qui sont comme des vice-rois, chargent des fonctionnaires subalternes de percevoir tant par village. Bref, toute une hiérarchie de fonc-

tionnaires, achetant leur charge à leurs supérieurs, sont chargés de percevoir l'impôt et s'efforcent d'amortir leurs débours et de faire fortune, chacun proportionnellement à son rang. Et en fin de compte, tout retombe sur le malheureux paysan, et c'est d'autant plus désastreux que la Perse est essentiellement un pays agricole. Or donc, le Châh, bien conseillé et soucieux du bien-être de ses peuples, veut réformer ce système déplorable : le gouvernement prendrait en main la perception directe des impôts, dont l'administration serait sans doute confiée aux fonctionnaires belges, et donnerait aux gouverneurs un traitement fixe. Ce projet tout simple et équitable serait facilement réalisable si le Châh avait une grande énergie, servie par un pouvoir considérable, et appuyée par une forte armée. Malheureusement il n'en est rien. Il mande à Téhéran tous les gouverneurs pour leur faire part de sa « volonté », en réalité pour leur demander leur avis et tous, ayant à leur tête Zill es Sultan, vont s'élever contre cette transformation ruineuse pour eux.

Toute la réforme se bornera à bien peu de choses : les fonctionnaires belges, déjà chargés de l'administration des douanes et des postes, vont voir ajouter à leurs fonctions l'administration de la trésorerie. Les gouverneurs devront remettre le produit de l'impôt fixé par les tables surannées du fisc aux agents belges qui pourvoiront aux dépenses nécessaires et remettront le surplus entre les mains de S. M. Cela amènera surtout une grande réduction dans les dépenses relatives aux pensions, payées en général à des individus qui ne font rien pour les mériter, ou bien encore à des gens morts depuis longtemps et dont d'autres ont accaparé les titres.

Quoi qu'il en soit, ce projet va amener à Téhéran de nombreux cortèges pittoresques de gouverneurs escortés de leurs nombreux mîrzâs et valets suivis de caravanes chargées de présents destinés à Sa Majesté Impériale. Le spectacle sera intéressant, superbe même, mais je ne puis m'attarder plus longtemps à Téhéran et il faut me résoudre à profiter des premiers beaux jours pour me mettre en route.

Il me reste à me décider pour le choix des moyens de locomotion. Comme je ne désire pas absolument me transporter aussi rapidement que possible d'un endroit à l'autre, je n'ai aucune envie de voyager en poste, en galopant d'un relais à l'autre et en changeant chaque fois de chevaux. Ce mode de locomotion difficile et coûteux ne me permettrait guère d'entrer en relations

étroites avec les gens du pays, sans compter qu'il est très fatigant et ne permet pas de s'écarter des grandes routes postales. Il en est de même du transport par fourgons, c'est-à-dire dans de grossiers chariots à quatre roues sans essieux qui rebondissent violemment à chaque heurt et soumettent l'organisme à des chocs violents. Cette dernière manière de voyager est à la vérité peu coûteuse, mais on ne peut songer à s'y soumettre pour un long trajet comme celui de Téhéran à Meched. J'y aurai recours plus tard et j'aurai l'occasion d'en apprécier les charmes.

En attendant le jour où la Perse, traversée par des voies ferrées, aura perdu une grande partie de son originalité, de ses mœurs archaïques et intéressantes, il ne me reste plus qu'un moyen de transport, c'est le voyage en caravane, employé en Perse, celui qui permet le mieux de voir en détail le pays, de converser avec les indigènes. Il est relativement peu coûteux, pas trop fatigant; c'est aussi celui qui est le plus en harmonie avec les mœurs de cet Orient où le temps n'a pas de valeurs.

Qu'on ne se trompe pas sur le sens du mot « caravane »? Il éveille chez nous l'idée d'une troupe considérable de voyageurs et de bagages transportés à dos de chameau, d'âne ou de mulet, mais ce n'est pas là le vrai sens du mot « caravane ». Voyager en caravane, ***bâ qâfilé***, c'est tout simplement utiliser pendant tout le cours du voyage les mêmes animaux de transport. Quoique l'endurance des ânes, mulets et chevaux persans, comme celle des Persans eux-mêmes, soit vraiment remarquable, il est évident que de cette façon on ne peut parcourir chaque jour qu'une distance minime, en moyenne une trentaine de kilomètres. On s'arrête généralement à des endroits déterminés d'avance, et les intervalles des stations sont estimés en parasanges, appelées aujourd'hui *farsang* ou plus souvent *farsakh*, un mot avec lequel nos études classiques nous ont familiarisé depuis longtemps. Le farsakh n'a pas une longueur bien déterminée. C'est par définition la distance parcourue en une heure par un mulet chargé. Cette distance dépend évidemment de la nature du terrain, et la longueur du farsakh varie beaucoup suivant les régions. Sur la route de Téhéran à Meched, par exemple, elle dépasse souvent de beaucoup six kilomètres. Ailleurs, je l'ai trouvée souvent inférieure.

Une fois décidé pour le voyage en caravane, il me reste le choix entre deux procédés. Je puis engager un muletier qui me louera ses bêtes dont il aura toute la responsabilité, ou bien acheter

moi-même mes chevaux et mulets, quitte à les revendre quand je n'en aurai plus besoin. Je suis tiraillé entre les conseils contradictoires de mes amis. Evidemment le second procédé paraît à première vue plus économique, mais en y regardant de plus près il m'expose à de graves ennuis : il me faudra engager un palefrenier qui, non content de me faire payer le fourrage à un prix excessif, en détournera une partie pour le vendre à son profit; par sa négligence mes bêtes tomberont malades, et il m'imposera peut-être des conditions désagréables au beau milieu du parcours, alors que, ne pouvant me passer de ses services, je serai obligé de céder à ses exigences. En somme, j'aime encore mieux engager un muletier, quitte à rédiger avec lui un contrat bien et dûment signé et paraphé, qui me donnera tous mes apaisements. C'est bientôt chose faite; mon fidèle Kerîm Khan, dont je n'ai qu'à me féliciter en cette occasion, va au bazar et m'a bientôt déniché un muletier de Qoum qui vient s'arranger avec moi et me montrer ses animaux. Mes modestes ressources ne me permettent pas d'emmener des bagages considérables et un nombreux personnel. Mon prestige, je le sais, sera proportionnel à mon escorte, mais il m'importe peu d'en imposer à qui que ce soit, et d'ailleurs je préfère être en relations avec les gens du peuple qui, en Perse, valent beaucoup mieux, en général, que les grands et les fonctionnaires. Bref, il me faut un cheval pour moi, car un Européen, en Perse, ne peut décemment monter que sa plus noble conquête, fut-elle en l'espèce une ignoble haridelle beaucoup inférieure à un vigoureux mulet ou à un sémillant petit âne de Bouchère. Il me faut ensuite deux mulets dont l'un portera le gros de mes bagages, l'autre le reste, au-dessus duquel se juchera mon domestique. Le muletier lui-même a un âne pour son agrément personnel, mais ce dernier n'entre pas en ligne de compte. Or donc, un beau matin, arrive mon *tchârvâdâr*, un Qoummi du nom de Selmâne. Les gens de Qoum passent en Perse pour assez obtus et peu maniables (*Kam haucile*), mais Selmâne, un gars vigoureux de vingt-cinq ans, ne me déplaît pas trop, et quand à ses bêtes, elles sont excellentes; le coursier qui m'est destiné, est un yâboû, un de ces forts poneys persans analogues à nos chevaux ardennais, d'apparence plutôt médiocre, de proportions peu harmonieuses et couvert d'un pelage touffu, mais d'une vigueur et d'une résistance à toute épreuve. Le mien, d'ailleurs, est par exception, vraiment joli et déploiera au cours du voyage les plus brillantes qualités. Les

deux mulets sont solides, et l'âne, irréprochable. Nous nous rendons chez un écrivain public, et il rédige selon mes instructions détaillées un contrat que je crois intéressant de reproduire ici.

Voici les engagements pris par le *tchârvâdâr* : « Je donne à loyer trois bêtes, deux mulets et un cheval, pour deux mois, à raison de cinq qrâns (le qrân valait alors à peu près fr. 0.45) par bête et par jour, soit un total de quinze qrâns par jour, à M. Bricteux, et je reconnais que s'il avait à me reprocher quelque faute ou infraction, il a le droit de résilier le contrat; et quel que soit l'endroit où il voudra se séparer de moi, je n'aurai rien à lui réclamer; et, quelle que soit la station où la ville où il voudra faire halte, je n'aurai pas le droit de faire la moindre objection, en ayant toutefois droit à mon salaire quotidien qui est de quinze qrâns; il est convenu que cette somme sera payée au jour le jour et je n'aurai pas le droit d'en réclamer le versement par anticipation. Tels sont les engagements que je prends en vertu d'un contrat parfaitement légal. Daté du vendredi 16 du mois de Zî Hidjdjeh. »

De la part de M. Bricteux :

« J'accepte de prendre à loyer les bêtes du tchârvâdâr aux conditions indiquées ci-dessus, c'est-à-dire trois bêtes, dont deux mulets et un cheval, pour deux mois, à raison de cinq qrâns par bête et par jour, que je paierai chaque jour, sans que le tchârvâdâr ait le droit d'en réclamer le paiement d'avance et s'il se rend coupable de quelque faute ou inconvenance, j'aurai le droit de rompre le contrat et je pourrai me séparer de lui là où bon me semblera, et m'arrêter là où j'en aurai envie sans qu'il ait rien à redire, pourvu que son loyer soit dûment payé: en revanche, s'il me donne toute satisfaction, et s'il se conduit bien en voyage, je lui donnerai une gratification, et sinon, non. »

Selman accepte sans la moindre protestation ces conditions draconiennes, je signe le contrat, et le tchârvâdâr y appose le cachet qui en Perse, tient lieu de signature.

Mes préparatifs ne se bornent pas là. Je ne dois pas oublier qu'en Perse il n'y a pas la moindre auberge. Dans les caravansérails, je trouverai bien une chambre nue, un abri pour la nuit, mais rien de plus. Outre mes vêtements, mes effets de toilette, et quelques livres, il faut me munir de toute une batterie de cuisine. Je dois m'estimer bien heureux que Kèrîme Khan possède quelque talent culinaire, sans cela, il me faudrait engager un cui-

sinier spécial. J'emporte aussi quelques bouteilles de vin, des légumes secs, etc. Si mes moyens étaient suffisants, je me procurerais aussi une tente qui me permettrait de faire halte en dehors des villages, loin des désagréments des caravansérails et de la curiosité parfois indiscrète des indigènes. Mais il ne faut pas y penser; pour transporter une tente, il me faudrait deux mulets et un domestique de plus, et mes faibles ressources seraient bientôt épuisées. Je me borne donc à emporter mon lit de camp. Et, d'ailleurs, si la vie dans les caravansérails a quelques inconvénients, elle ne manque ni de pittoresque ni d'imprévu.

Quant aux habitants des villages, leur curiosité m'a toujours paru plutôt sympathique. Je ne sais trop, ou plutôt je ne sais que trop, quel accueil trouverait auprès de nos campagnards ou des gavroches de nos villes un étranger vêtu d'un costume singulier, de mœurs bizarres, de religion différente, mais je sais qu'en général je n'ai eu qu'à me louer de l'attitude des paysans persans, bons, respectueux et hospitaliers. Il est vrai aussi que je me suis abstenu autant que possible de me montrer arrogant à l'égard des habitants d'un pays dont j'étais l'hôte, et que je n'ai jamais pensé à me targuer de ma qualité de fils de l'Europe savante et ultra civilisée pour houspiller les humbles enfants des coins perdus de la vieille terre d'Iran. Les Persans ne sont-ils pas des hommes? Traitons les donc comme des hommes.

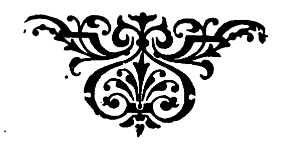
Bref, j'achète pour une vingtaine de tomans d'objets nécessaires pour mon voyage : un bougeoir avec verre protecteur en forme de tulipe (*lâlé*), une boîte à compartiments pour ma théière et mes verres, un narguileh de voyage en cuivre avec récipient en cuir pour en suspendre toutes les pièces au bât d'un des mulets (*qouboul*), des tapis grossiers en feutre (*guilîmes*), un matelas, et surtout un *khordjîne*, espèce de bissac excessivement solide et très pratique qui doit contenir une multitude d'objets : un samovar, des allumettes, du thé et du sucre en quantité, du *toumbâkî* pour le narguilé, etc., et au-dessus duquel sera perché mon domestique. Je ne prends presque pas de conserves, elles coûtent horriblement cher et il vaut mieux s'en abstenir; j'ai éprouvé cependant bien des fois au cours de mon voyage, le regret de ne pouvoir un peu varier mon ordinaire.

Quant aux armes, mon domestique se munit d'une carabine « Winchester », et je garnis ma ceinture d'un revolver, tout cela

pour le prestige, car j'espère bien ne pas avoir l'occasion de me servir de ces engins meurtriers. Kerîme, comme tous les Persans, raffole des armes à feu, et s'empresse d'essayer la carabine. Il admire la force de la détonation, qualité que ses compatriotes apprécient particulièrement. *Tchi khoûb sèdâ mikounad!* Quel joli bruit elle fait!

Une dernière question, *last not least*, celle de l'argent. Les Persans n'utilisent que la monnaie d'argent. Les pièces d'or sont une rareté et ne s'emploient pas dans les transactions. Or, le cours du toman est très bas, une pièce de vingt-cinq grammes ne représente ici qu'une valeur d'environ fr. 2.20, et s'il me fallait emporter une somme un peu considérable, je devrais louer un mulet supplémentaire. Pour éviter cet inconvénient, je prends la valeur d'un millier de francs en espèces, et je dépose le reste à l'Imperial Bank of Persia où l'on me remet une lettre de crédit, car la banque a des succursales ou des représentants dans toutes les villes un peu importantes. Je remets tous les jours à Kérîme l'argent nécessaire pour les besoins de la journée, car si je faisais moi-même les achats, on exploiterait mon ignorance et ma qualité de millionnaire; pour les gens du peuple, en Perse, tous les Firenguîs sont des Crésus! Kérîm prélève sans doute une petite commission — le coulage persan! — mais il n'a jamais exagéré. D'ailleurs, il est bien entendu que je dois augmenter ses gages pendant le voyage, ce qui est assez naturel.

(*A suivre*).





Afrique

Le « Biriki », saumon du Congo. — M. A. Goffin, officie de la force publique au Congo, donne au journal *Chasse et Pêch* les indications suivantes sur ce remarquable salmonide :

Les renseignements que j'ai en ma possession et ceux que j'a acquis moi-même au cours de mon séjour en Afrique sont asse précis pour me permettre de dire que le « biriki » doit être class dans la famille des saumons.

En effet, ce poisson, à peu de chose près, ressemble, quant la forme et la couleur, à notre saumon indigène ; il n'en diffèr que par ses écailles, qui sont plus grandes et plus rugueuses, e par sa teinte générale, plus claire que celle de son congénèr d'Europe. Il montre la nageoire cécodale plus forte, en raiso sans doute des grandes distances qu'il a à parcourir pour gagne ses lieux de cantonnement et pour lui permettre de franchir plu aisément les obstacles.

La ponte s'effectue de janvier à mai, alors que nos saumon d'Europe ont plutôt une préférence marquée pour frayer d'oc tobre à mars.

La longueur moyenne du biriki est d'un mètre 30, son poid moyen de 12 à 15 kilos. Sa chair est exquise et rosée, plus pâl cependant que celle de nos superbes saumons d'Europe.

Le biriki est un nageur de premier ordre ; il franchit à contre courant de difficiles rapides et s'élance au-dessus de chutes de 2 à 3 mètres de hauteur.

Ses mœurs, encore peu connues, ressemblent d'une façon remarquable à celles du saumon qui remonte nos eaux. Tandis que le biriki remonte en décembre et janvier le fleuve

Shiloengo, — lequel arrose par ses tributaires la riche forêt du Mayumbe, pays montagneux et accidenté, dont une partie ressemble à notre beau pays des Ardennes liégeoises et luxembourgeoises, — ainsi que le fleuve Congo et ses principaux affluents, notamment le Kasai et l'Uele, on constate aussi sa présence, en avril et mai, dans des rivières torrentueuses très éloignées de l'embouchure du Congo, à plus de 3,000 kilomètres de distance de l'Océan. On le trouve notamment dans la Loufouko, rivière qui se jette dans le lac Tanganika, fort éloigné pourtant du Lualaba-Congo.

Ce qui est de plus fort curieux, aux dires des Pères Blancs résidant depuis de longues années au Congo, c'est que ce poisson n'a jamais été pris dans le lac même et il semble que certaines autres rivières qui s'y jettent n'ont jamais reçu la visite du biriki. Il affectionne ainsi certaines rivières pendant plusieurs mois.

N'en est-il pas de même ici? Voyez la Vesdre, la Méhaigne et d'autres.

De même que dans notre pays existent des rivières polluées que le saumon n'a garde de fréquenter, au Congo se trouvent des rivières recevant des eaux thermales contenant des sels nuisibles aux poissons. Aussi le biriki s'en éloigne-t-il d'instinct.

La pêche du biriki s'effectue partout où l'on rencontre ce poisson, et les indigènes congolais emploient, pour ce faire, des engins différents, selon la contrée.

Les indigènes de Kabinda, de la côte de Moanda, le capturent souvent en mer, au moyen du filet à traîne.

A Banana, dans le Bas-Congo; où l'embouchure du fleuve offre en cet endroit plus de 30 kilomètres de largeur, de nombreux pools permettent aux dits poissons d'échapper aux engins de pêche primitifs que les indigènes placent sur les bancs de sable et qui consistent en haies de paille ou de tous autres matériaux, d'où l'eau se retire à la marée descendante.

Dans la région des Cataractes, de Matadi au Stanley-Pool, le biriki a rarement été capturé, peut-être à cause de l'excellente vue qu'il possède, laquelle lui permet de distinguer les nasses tendues entre les rochers des rapides et de les éviter alors avec soin.

Mais il n'en est plus de même quand il a à franchir des golfes à courants rapides parsemés de gros blocs de granit formant chutes sur chutes. Souvent, dans un coude brusque où la rivière se rétrécit, l'indigène, bon observateur, tend de préférence ses engins, et le biriki, inconscient, s'y laisse prendre.

Au Tanganika, la pêche du biriki constitue l'occupation principale de deux ou trois petits villages des environs de Pala.

Suivant des renseignements donnés par un de nos amis ayant séjourné un certain temps dans la région du Tanganika, voici comment ces villages procèdent, méthode qui est des plus intéressante : des barrages sont établis en différents points au moyen de pieux et de branchages, ne laissant qu'une ouverture de deux à trois mètres, derrière laquelle vient se mettre la nasse, espèce de grand panier conique, de 4 à 5 mètres de long sur 2m50 de haut et de large. Une seule ouverture y est ménagée au centre de la base du cône.

La nasse, solidement fixée, séjourne dans l'eau pendant 48 heures ; au bout de ce temps, les pêcheurs vérifient, au moyen d'un roseau, s'il y a des victimes dans le panier ; souvent, ce moyen est inutile, car les birikis sautent et font des bonds désespérés pour s'échapper, témoignant ainsi de leur présence. Mais ce jeu ne dure guère, la fatigue les force vite à calmer leur ardeur, et ce ne sont que ceux qui viennent de se faire prendre dans la nasse qui se livrent à cet exercice.

La nasse est ensuite détachée, son ouverture bouchée, et traînée près de la berge, en eau moins profonde, par dix ou douze indigènes, le poids de la nasse et de ses prisonniers représentant plusieurs centaines de kilogrammes.

A ce moment, le spectacle devient intéressant : les pauvres bêtes, effrayées, sont toutes en rang serré, le nez contre le grillage, toujours nageant à contre-courant.

Un indigène, armé d'un court morceau de bois, entre alors dans la nasse. Il soulève légèrement chaque poisson hors de l'eau, lui assène un coup de sa massue sur la nuque ; si le coup a bien porté, il suffit pour étourdir le captif ; sinon, le biriki se livre à des bonds désordonnés, sautant souvent par dessus son bourreau, et essayant de grimper, pour ainsi dire, le long des parois de sa prison. Un à un, les poissons subissent le même sort et sont déposés sur l'herbe. Cette pêche est fort fructueuse pour les indigènes qui s'y livrent.

D'après des renseignements donnés par les Pères Blancs, la capture se monte quelquefois à 50, 60 ou 70 poissons par nasse et par barrage, chaque poisson ayant un poids moyen de 10 kilogrammes. Tous les ans, elle se renouvelle avec un égal succès, et chose curieuse, malgré ces hécatombes, les birikis ne semblent pas diminuer.

Quelques indigènes pêchent également le biriki d'une autre façon, plus hardie, en pleins rapides, au moyen d'une grande épuisette.

On les voit enfoncer leur filet entre les blocs de rochers qui obstruent la rivière et ramener ainsi un superbe poisson. Parfois un indigène hardi, après avoir eu la chance de capturer un biriki de cette façon, assomme celui-ci, le suspend à sa ceinture et se jette dans les rapides pour traverser la rivière, disparaît quelques moments dans l'écume pour se montrer ensuite près de la rive opposée, cette prouesse natatoire s'effectuant au milieu des cris et des encouragements des autres indigènes.

Port Soudan. — On trouve dans un rapport du représentant de la Grande-Bretagne au Caire, quelques renseignements sur Port Soudan, le rival de Suakim. L'avenir de Port Soudan dépend entièrement de son importance comme port d'entrée et comme station de distribution. Sous ce rapport, il a déjà surpassé Suakim, mais la vieille ville ne succombera cependant pas de sitôt, si jamais elle disparaît. Le trafic des pélerins vers Djeddah se fera toujours par Suakim. Cette année, le nombre de ces derniers sera, d'après les évaluations, de 8,000 environ. Suakim à de grandes chances aussi de se maintenir comme centre indigène. Les classes inférieures vont à Port Soudan pour travailler, mais retournent à Suakim pour dépenser leurs salaires.

Les dangers qui entourent l'approche du port à Suakim n'existent pas à Port Soudan. Le chenal y est libre et bien éclairé, et l'on peut facilement s'y procurer des pilotes. Il existera bientôt des droits de pilotage, mais les droits de port ou de fanaux sont inconnus. Le port est sûr, mais les wharves et les machines pour le déchargement ne sont pas encore installés. Le port ne tardera toutefois pas à être aussi bien outillé que celui d'Alexandrie. Il n'y a pas encore d'entrepôts, où les marchandises puissent être déposées en attendant le dédouanement, et on ne sait pas encore si on suivra le système de l'Egypte, où tous les entrepôts ont été concédés à une seule compagnie, ou si l'on autorisera chaque firme à avoir son propre dépôt.

Port Soudan est déjà le point terminus de quatre lignes de chemins de fer, à savoir : la ligne d'Atbara, 305 milles, celle de Khartoum, 190 milles au-delà d'Atbara, celle de Kareima, 312 milles au-delà d'Atbara et celle de Wady Halfa, 388 milles

au-delà d'Atbara. La construction d'autres lignes est à l'étude. Chaque nouveau kilomètre de voie ferrée ajoute naturellement à l'importance du port, qui semble appelé à devenir l'issue non seulement des immenses territoires du Soudan, mais d'une grande partie de l'Abyssinie ainsi que de l'Etat du Congo.

Egypte. Gomme arabique. — Le *Journal of the British Chamber of Commerce* donne quelques renseignements sur le commerce de la gomme arabique en Égypte. Les exportations de cette matière se sont élevées respectivement en 1905 et 1906 à 8,838,483 kilos, valant 217,132 £ et à 7,689,940 kilos, valant 157,330 £ On trouve les forêts où se récolte la gomme arabique dans le Kordofan, ainsi que près de Gedid, dans la province du Nil blanc. Les indigènes ont pleine liberté de recueillir la gomme, sur laquelle il n'est perçu de taxe qu'à Omdurman. Cette dernière varie d'après le prix de la gomme; l'année dernière, elle était de 2 *s* 6 *d* environ par 99 livres. La saison pendant laquelle les arbres fournissent leur produit s'étend de décembre à mai.

Il y a deux sortes principales de gomme : l'Ambery et la gomme blanchie. Cette dernière s'obtient en exposant la gomme à l'action du soleil, tandis que l'autre est le produit dans son état naturel, où il a une nuance ambrée. La meilleure gomme et la plus abondante vient du Kordofan. Le classement de la gomme se fait en général par l'acheteur étranger.

Après avoir été recueillie, la gomme est portée vers les villages principalement à Dueim, où elle est vendue comptant aux intermédiaires soudanais. Elle est expédiée par ceux-ci à Omdurman, qui est le principal marché de gomme du Soudan, et où elle est emballée pour être envoyée en Europe en sacs de 30 kilos environ. D'Omdurman, la marchandise est transportée à Port Soudan, d'où elle atteint, par steamer, Suez, où elle est parfois classée, avant d'être transbordée en destination de l'Europe, de l'Amérique ou de l'Australie, ou bien d'être envoyée par chemin de fer au Caire ou à Alexandrie.

Les principaux marchés pour la gomme arabique sont : Marseille, Le Havre, Hambourg, New-York, Londres, Liverpool, Anvers, Barcelone, Melbourne et Trieste. Le commerce d'exportation est presqu'entièrement entre les mains des Européens. Les confiseurs sont peut-être les principaux consommateurs de gomme arabique, bien qu'un grand nombre d'autres industries, telles que les fabriques de produits chimiques et celles d'impres-

sion ou de teinture de tissus soient également intéressées à la production de cette matière.

Asie

Bornéo anglais. — La mise en valeur des vastes territoires placés sous la domination britannique, dans la partie nord de la grande île de l'archipel indo-malais, a jusqu'à ce jour donné les meilleurs résultats. Il faut dire que la *North Borneo Company*, après avoir surmonté les nombreuses difficultés qu'elle a rencontrées au début, a toujours été de l'avant et a pu voir ainsi couronnés de succès les efforts qu'elle n'a cessé de consacrer au développement de la colonie.

Ainsi que le constate la Revue *Tropical Life*, la houille et le manganèse sont actuellement en exploitation dans toute la région et le fer ne tardera pas non plus à former un article d'exportation.

Le même organe pense que l'achèvement du chemin de fer projeté entre Sandavan et Maroudou Bay permettra d'exploiter les mines de fer situées dans les districts intermédiaires et que la Compagnie anglaise réalisera de ce fait de beaux bénéfices, étant donnés d'une part la grande étendue de ce pays minier et, d'autre part, le prix élevé actuellement obtenu pour cet article.

Le chemin de fer s'étendra sur une longueur d'environ 100 milles et pénétrera dans des centres commerciaux importants, d'où le minerai pourra être transporté avec facilité et économie sur un point quelconque du globe. On compte également, lorsque sera achevée la voie ferrée, entrer en contact avec de vastes territoires couverts d'arbres de valeur et obtenir ainsi une nouvelle source de revenus très appréciable.

Suivant l'*India Rubber Journal*, le sol du Bornéo anglais est égal, sinon supérieur à celui des États malais et possède, à peu près, la même qualité que celui de Sumatra. Des plants de Para cultivés dans le district de Beaufort ont atteint une hauteur de 12 pieds en sept mois.

La culture du caoutchouc prend de plus en plus d'extension dans cette région. La Compagnie Privilégiée a vendu l'année

dernière 30,000 acres de terrains destinés à cette culture, et les plantations d'arbres à caoutchouc couvrent déjà une surface de 3,000 acres. Dans le district de Sekong qui appartient à la *North Bornéo Trading Company,* le premier échantillon de caoutchouc produit a été estimé à 6 sh. 2 d. (7 fr. 71) la livre anglaise de 454 grammes. Le coût des diverses opérations agricoles (abatage, élagage, drainage) n'est pas trop élevé.

Ainsi que nous le signalons ci-dessus, la houille et le manganèse sont exploités avec beaucoup de succès dans le Bornéo anglais. La première cargaison de manganèse, qui est parvenue en Angleterre au mois de décembre dernier, n'a pas donné toute satisfaction, mais on espère que le prochain envoi sera de meilleure qualité. Quant au charbon qui est actuellement exporté et dont on approvisionne les vapeurs locaux, il est réputé le meilleur qui soit à l'est de Suez. On estime que ces vastes gisements feront de Bornéo une station charbonnière très importante dans le cas où la flotte anglaise serait un jour amenée à combattre dans les eaux de l'Extrême-Orient.

En ce qui concerne la question du travail dans l'île de Bornéo, elle se présente sous différents aspects, et varie suivant les localités. Sur la côte orientale, où l'on ne peut compter sur les indigènes d'une façon régulière, on a recours au travail contractuel importé de Singapore ou de Java.

De même, dans le district de Kudat, ou existe l'industrie du tabac, on emploie en majeure partie le travail contractuel; les indigènes de ce district, quoique industrieux ne peuvent fournir une besogne continue et parfaite. Peut-être conviendrait-il d'employer à leur égard le système de contrat employé pour la culture du cacao, sur les domaines de l'île de la Trinité où les hommes s'engagent vis-à-vis des propriétaires, à planter et à soigner les arbres sans être payés avant que les arbres aient cinq et quelquefois sept ans d'existence. En compensation. ils sont autorisés à se servir du terrain et à faire des récoltes entre les arbres, à y cultiver, par exemple, du maïs, des pois, des bananes, etc., à la condition que les arbres ne souffrent pas de cet état de choses. A la fin du contrat, lorsque le propriétaire prend possession de son bien, ils reçoivent une rémunération de 1 shilling par arbre de rapport.

Il y a néanmoins avantage pour les planteurs de Bornéo à employer pour le moment les services peu coûteux des Dusuus

et des Muruts pour planter et soigner les arbres jusqu'à ce que ceux-ci se soient suffisamment développés.

Le chemin de fer du Yunnan — Un nombreux groupe de membres de la « Société de Géographie de Hanoi », ayant à sa tête son président M. Capus. directeur de l'agriculture et du commerce, vient de faire, en fin mars dernier, une grande excursion sur le chemin de fer de pénétration qui longe le Fleuve Rouge jusqu'à Laokay et conduit du Tonkin au Yunnan, en Chine, où la ligne se trouve en construction actuellement.

Un train avait été mis gracieusement à la disposition de la Société par la Compagnie de construction du chemin de fer du Yunnan, et a conduit les excursionnistes jusqu'au kilomètre 31.5 de la vallée du Nam-thi.

La voie ferrée est posée actuellement jusqu'au kilomètre 33, où l'on achève de jeter un pont sur un affluent du Nam-thi. Au delà de ce point jusqu'au kilomètre 58, la voie est achevée, sauf les rails qui seront posés à l'avancement dès que le pont du kilomètre 33 sera terminé. On peut considérer la voie comme achevée jusqu'au kilomètre 31; les trains de service circulent déjà dans cette région à une vitesse de 15 à 16 kilomètres à l'heure.

La ligne a été taillée à flanc de coteau dans les hauteurs qui dominent presque à pic le Nam-thi; cette vallée est tout entière d'un aspect sauvage et très pittoresque.

La plupart des montagnes sont couvertes d'épaisse brousse ou de forêts. On s'imagine facilement les grosses difficultés qu'il a fallu surmonter pour établir une ligne dans un pays aussi tourmenté et où il n'était pas possible de trouver une main-d'œuvre locale.

Grâce aux dispositions prises par la Société de construction, cette main-d'œuvre est devenue aujourd'hui abondante; c'est ainsi que la première division comptait en mars dernier 36,000 coolies et, dans le nombre 18,000 Annamites.

Le service de la voie, tant pour l'entretien que pour la marche des trains jusqu'au kilomètre 33, est uniquement assuré par des Annamites.

Des agglomérations importantes bordent les côtés de la voie au fur et à mesure de l'avancement des travaux: un véritable village a même été construit au kilomètre 31. Il y existe un hôtel géré par un Européen.

La Compagnie du Yunnan espère ouvrir la ligne du Yunnan jusqu'à Lahati, c'est-à dire au 69e kilomètre, au mois d'octobre

prochain et jusqu'à Mongtze en fin mars 1908. Selon toute probabilité, la locomotive parviendra à Yunnansen fin 1909.

Au point de vue commercial, il semble possible de considérer l'exploitation de la ligne en construction comme rémunératrice. Les Chinois comprennent déjà tous les avantages qui résulteront pour eux de l'achèvement de la voie ferrée. Les autorités chinoises elles-mêmes se préoccupent de construire des chemins d'accès permettant aux caravanes de gagner Lahati. Les marchandises en transit entre Haiphong et Laokay atteignent un chiffre déjà important : on évalue à 25,000 tonnes la quantité des marchandises qui seront transportées par cette voie en 1907; actuellement plus de 400 tonnes attendent, sur les quais de Laokay, les jonques qui doivent les transporter à Manao.

A partir de Laokay, les Chinois ont déjà renoncé à faire descendre par eau leurs marchandises sur Haiphong. Tout le transit sur ce point est dès maintenant confié à la voie ferrée, et il paraît certain qu'il augmentera dans des proportions considérables quand les trains circuleront jusqu'à Lahati, jusqu'à Mongtze, et enfin jusqu'à Yunnansen.

Les marchandises qui emprunteront cette voie ne sont pas seulement, en effet, celles destinées au Yunnan, mais aussi celles qui doivent gagner le Szetchuen ou les régions thibétaines.

La nouvelle frontière du Cambodge. — Le ministre français des affaires étrangères a reçu la visite du lieutenant-colonel Bernard qui vient d'arriver de Bangkok, apportant avec lui le texte du traité signé avec le Siam le 23 mars dernier, texte que le *Bulletin du Comité de l'Asie française* vient de publier.

Le journal *Le Temps* a donné sur ce traité, les détails que nous reproduisons ci-dessous.

« On se demandera peut-être pourquoi le traité de 1904 a été suivi, à deux ans de distance, d'un nouvel acte qui le modifie très profondément. C'est que ce traité de 1904 laissait subsister entre les contractants deux causes de conflit : le Siam conservait les provinces jadis cambodgiennes d'Angkor, de Battambang et de Sisophon; d'autre part, la France gardait au Siam des protégés annamites, cambodgiens et chinois qui échappaient complètement à la juridiction siamoise. Disons en passant que le nombre de ces protégés, qui s'élevait à 11,000 en 1900 pour la région de Bangkok avait baissé de plus de moitié quatre années plus tard. Si donc l'on voulait faire de cette question de la protection

un sujet de négociation et d'échange, il fallait peut-être se hâter. En attendant, le Siam considérait avec une profonde méfiance notre politique. Cet Etat qui, cherchant à s'organiser sur le modèle des Etats civilisés, utilise les services d'un grand nombre d'Européens, n'employait en 1904 que 3 Français contre 80 Anglais, 40 Allemands, des Belges, des Suisses et des Suédois. Le chiffre de nos nationaux fonctionnaires siamois n'est encore que de 8 actuellement. Nous n'avons jamais pu obtenir une seule concession importante de forêts ou de travaux publics.

» Cependant, le traité de 1904 eut du moins l'avantage de rendre aux Siamois quelque confiance dans notre bonne foi. La rapide évacuation de Chantaboun produisit sur eux un excellent effet. D'autre part, la parfaite entente, la cordialité qui régna entre les officiers siamois et la mission française de délimitation les surprit agréablement.

» Toutefois, on considérait comme presque impossible la rétrocession par le Siam des provinces de la région du Grand-Lac, dont le Cambodge regrettait amèrement la perte, et notre diplomatie ne pensait guère à céder quoi que ce fût sur la question de nos protégés, qui était pour elle d'un intérêt d'ordre traditionnel. Nos agents, retenus par leurs fonctions dans la capitale du Siam, ne s'inquiétaient pas beaucoup de savoir dans quelles conditions ce droit de protection s'exerçait dans l'intérieur du pays. Au contraire, la mission de délimitation, parcourant celui-ci en tous sens, put se rendre compte que trop fréquemment nos protégés, ailleurs que dans la région de Bangkok, ne retiraient pas de notre privilège de grands avantages effectifs.

« Heureusement, au cours des débats sur la délimitation, une occasion se présenta. Les Siamois réclamèrent le territoire de Dan-Saï, se déclarant prêts à donner en échange la province d'Angkor avec Siem-Reap. Mais ne pouvait-on aller plus loin, obtenir la restitution de la totalité des provinces perdues par le Cambodge ? Cela paraissait au premier abord bien difficile. Comme territoires, nous n'avions à céder que Dan-Saï avec ,000 habitants, Kratt avec 9,000 habitants, soit 3,000 kilomètres carrés, tandis que les anciennes provinces cambodgiennes représentaient 40,000 kilomètres carrés et 250,000 habitants. Il fallait donner autre chose. Le lieutenant-colonel Bernard, revenu en France, proposa au ministre des colonies, M. Leygues, de céder sur la question de la protection. Celui-ci accepta ce plan le juin 1906. Le ministère des affaires étrangères hésita plus long-

temps : il fallait détruire le traité de 1904 et abandonner le principe traditionnel de la protection. M. Pichon agréa cependant ce programme au mois d'octobre, et M. Collin (de Plancy), envoyé comme ministre plénipotentiaire au Siam, fut chargé de l'exécuter.

« Des propositions furent faites le 7 mars par M. Bernard, dans une lettre qui servit de base aux négociations. Dès lors, celles-ci se poursuivirent rapidement au palais dans une série d'entrevues. Le 13 mars, le roi approuvait l'ensemble des propositions. Le 18, le texte du traité était arrêté, et le 19 on pouvait télégraphier ce texte à Paris. Les négociations proprement dites avaient duré douze jours. »

Reste à déterminer maintenant ce que nous obtenons, et ce que nous avons donné en échange.

Nous avons cédé : 1° le district de Dan-Saï, 1,200 kilomètres carrés et 5.000 habitants ; (il n'avait de valeur. par les lignes de communication qui le traversent, que pour les seuls Siamois): 2° le district de Kratt, avec 8,000 habitants, tous Siamois, répartis sur 2,000 kilomètres carrés.

Nous gagnons la province de Battambang, celle d'Angkor avec Siem-Reap, celle de Sisophon, et en outre la province de Panomsok et et celle de Tchon-Kan, qui, bien que se trouvant au sud de Deng-Reck, est séparée d'Oubon. Il aurait été très intéressant d'obtenir la totalité du bassin du Grand-Lac, mais le Siam a refusé de céder le district de Watana, situé à l'ouest. Jamais d'ailleurs il n'a fait partie en réalité des provinces cambodgiennes, car les frontières n'en ont pu être tracées en tenant compte de la ligne de partage des eaux, qui n'est constituée que par une plaine. De plus, les Siamois ne voulaient pas nous amener à quatre jours de marche de Bangkok.

Les districts cédés ont 40,000 kilomètres carrés et une population de 250,000 habitants. La province de Battambang produit près de 150,000 tonnes de riz, dont elle exporte la moitié. Dans le Grand-Lac, nous bénéficions de toute la pêche, qui a une valeur annuelle de près de 16 millions de francs. Il y a quelques gisements minéraux : les mines de cuivre de Paï-Linh et quelques points aurifères dans la région de Sisophon. Le rendement annuel de l'impôt est de 2,500,000 francs, et une administration intelligente peut l'accroître.

Que perdons-nous sur la protection ? Nos protégés étaient divisés en trois groupes : l'un au sud du Siam, avec Bangkok

:hantaboun et Kratt, comprenant 5,300 inscrits; celui du sud tait constitué par 8,000 Khâs, employés dans les forêts de teck; lu troisième, celui de Battambang, composé de 5,500 Cambodgiens, il ne faut point parler, puisque cette région nous revient.

Le traité de 1904 soumettait déjà les 8,000 Khâs du nord, à la uridiction siamoise. Il n'y aura donc rien de changé dans leur situation. La réforme n'intéresse par suite que nos 5,300 protégés du sud. Mais il est permis d'affirmer que la situation juridique sera meilleure qu'auparavant.

En effet, ces protégés, répartis sur un territoire de 300,000 kilomètres carrés, relevaient d'un tribunal unique à Bangkok; il en résultait que pratiquement ils ne pouvaient se faire rendre justice. Or, le nouveau traité prévoit qu'il sera institué pour eux des cours internationales, partout où cela sera nécessaire, sous le contrôle de nos consuls ou des délégués de nos consuls. Ceux-ci auront le droit d'assister aux débats, et en cas de besoin, d'évoquer l'affaire devant leur propre tribunal.

Au point de vue de l'appel, les garanties sont plus grandes que jamais, toute requête d'appel devant être soumise au consul. Le jugement d'appel de la cour de Bangkok doit porter la signature de deux juges européens, dont un Français.

Enfin, ce qui n'existait pas dans l'ancien régime, le nouveau traité prévoit un recours en cassation devant la cour du roi, dont le jugement devra porter la signature de deux magistrats européens.

Ajoutons que ce régime est transitoire. Il doit cesser dans une dizaine d'années avec la promulgation des codes siamois dont la rédaction est confiée à M. Padoux, consul général de France. Celui-ci a déjà terminé la rédaction du code pénal, et pourra s'entourer du personnel nécessaire pour la rédaction des autres codes.

Enfin nos protégés bénéficient de tous les privilèges dont jouissent les Siamois, en particulier du droit de propriété, du droit de résidence et de libre circulation. Ils sont de plus exempts du service militaire et des taxes extraordinaires. On n'a pas cru devoir aller plus loin et les dispenser de tout impôt ordinaire : c'eût été favoriser l'émigration d'un grand nombre de Cambodgiens et d'Annamites, qui seraient venus s'établir au Siam, profitant d'une situation trop exceptionnellement avantageuse.

Le moins grand avantage du traité ne sera pas d'avoir rétabli, avant l'arrivée du roi de Siam à Paris, des rapports cordiaux

entre la France et un État d'Extrême-Orient en voie de transformation ».

Inde Anglaise — Peste. — Il résulte de statistiques officielles que le nombre des victimes de la peste a été, en chiffres ronds, en 1901, de 274,000; en 1902, de 577,000; en 1903, de 851,000, en 1904, de 1.143,000; en 1905, de 1,069.000, et en 1906, de 332,000. En 1907, le fléau a sévi avec une nouvelle intensité. En dix ans, il a couté la vie à cinq millions de personnes.

Le gouvernement anglo-indien est impuissant devant le mal Il a pris dans le temps des mesures sévères de désinfection et de destruction de maisons et d'objets qui ont presque amené un soulèvement. Le meilleur moyen de combattre la peste consisterait dans la vaccination, mais la population y est opposée; d'autre part, il ne serait pas facile de faire vacciner une population comptant plusieurs dizaines de millions d'individus. Il faut aussi tenir compte de la famine qui, en épuisant les organismes, les rend d'autant plus accessibles à la maladie. Sous ce rapport, les indigènes reprochent au gouvernement d'employer une trop grande partie des impôts à la construction de travaux de défense militaire, et de ne consacrer que des sommes insuffisantes à l'amélioration du sol.

Chine. — Famine. — Un correspondant du *North China Daily News* a envoyé à ce journal des détails sur la famine qui règne dans le Nord de la province de Kiangsu.

De maison en maison, écrit-il, on rencontrait des familles entières qui étaient sur le point de mourir de faim. Beaucoup de gens étaient déjà morts, tandis que sur le visage d'un grand nombre d'autres, la mort avait déjà posé son empreinte. Dans aucune maison, on ne trouvait d'autre nourriture que des écorces d'arbres ou des trognons de pommes de terre. La population se comportait fort bien, car il n'y avait pas parmi elle de mendiants. Quand nous entrions dans une maison, les habitants se jetaient à terre et faisaient le kotau, mais beaucoup étaient si faibles qu'ils ne pouvaient plus se relever. Comme un certain nombre de gens étaient de véritables squelettes vivants, nous fîmes venir immédiatement six boîtes de biscuits que nous répartîmes entre les affamés, en attendant que la farine qui devait arriver, nous fut parvenue. Le jour suivant, nous commençâmes à faire le relevé des familles du district qui avaient besoin de secours

immédiats. Nous examinions chaque cas personnellement, et ne remettions de carte donnant droit à l'obtention de farine qu'après que notre conviction était faite. Quelques jours plus tard, la distribution de la farine commença, et le spectacle de ces malheureux, tous d'une maigreur de squelette, ne s'effacera de la mémoire d'aucun de ceux qui y ont assisté. Aussitôt que la farine était versée dans le panier, l'expression de leur visage se modifiait : il semblait qu'ils renaissaient à la vie.

L'auteur cite d'autres faits émouvants. Ainsi, une femme, portant un enfant âgé de quelques jours, s'était traînée jusqu'à lui pour obtenir un morceau de biscuit Un peu plus loin, une couple de paquets gisaient à terre : c'étaient les cadavres de deux enfants, morts la veille, que l'on avait simplement déposés sur la voie publique, où des chiens à moitié sauvages ne devaient pas tarder à les dévorer. Ailleurs, une femme et des enfants essayaient en vain de faire parler le père qui venait d'expirer, au bord du chemin. Une famille détruisait sa maisonnette pour se procurer quelque argent en vendant le bois de construction. La fièvre ou la variole régnaient dans la moitié des habitations. Mais ce qu'il y avait de plus cruel, c'était de voir des petits enfants mourant de faim, assister à la distribution des secours, sans rien pouvoir obtenir eux-mêmes, parce qu'ils n'avaient pas de carte d'admission. Mais la règle devait être inflexiblement appliquée, sinon des milliers de gens seraient accourus et l'ordre n'aurait plus pu être maintenu.

Ceylan. Age de la pierre chez les Védas. — Un des derniers numéros du *Globus* contient une lettre des voyageurs Sarasin, envoyée de Nilgala à Ceylan. Les explorateurs n'avaient pu, jusqu'à présent, découvrir de preuves historiques suffisantes de l'autochtonie des Védas à Ceylan, car ils n'avaient pas trouvé encore dans les cavernes du district des Védas des instruments en pierre, qui pussent démontrer l'existence de l'âge de la pierre chez les Védas primitifs. Il en résultait que l'on était porté à croire que les Védas actuels étaient des Singhalais dégénérés ou retournés à la sauvagerie. Comme personne ne se présentait pour explorer les cavernes de Ceylan, les voyageurs se décidèrent au mois de janvier dernier à y aller eux-mêmes. Accompagnés de coolies et de chars à bœufs, ils pénétrèrent dans le cœur de la région des Védas, en se rendant à Nilgala. Dans un ancien parc d'éléphants, sous des arbres élevés, ils découvrirent une caverne

qui, à en juger par les vestiges, sert actuellement de repaire à des ours; ils y creusèrent le sol et mirent à jour, à 40 ou 80 centimètres de profondeur, une quantité d'instruments de pierre de dimensions restreintes et destinées évidemment à être maniés par de petites mains, ainsi que trois élégants marteaux au moyen desquels on équarissait les blocs de pierre.

Il résulte de ces découvertes, disent les Sarasin, que l'autochtonie des Védas est démontrée. Les Singhalais sont venus beaucoup plus tard et aportèrent le fer. On peut donc admettre que la période néolithique manque à Ceylan. Les Védas passèrent de la période paleolithique directement à l'âge du fer, qui leur fut amené par les Singhalais. — De Nilgala, les Sarasin se sont rendus aux montagnes de Danigala, habitées par les Védas, pour poursuivre leurs recherches dans les cavernes que l'on y rencontre.

Australie

Nouvelle-Guinée. Populations indigènes. Un correspondant d'un journal de Batavia donne d'intéressants renseignements sur les populations habitant le sud et l'ouest de la Nouvelle-Guinée, avec lesquelles les Hollandais sont entrés récemment en contact et auxquelies ils ont infligé une défaite à la suite d'un soulèvement.

Les habitants des montagnes sont fort en arrière, au point de vue de la civilisation, sur ceux de la côte, et ces derniers les regardent avec une sorte de mépris. Il y a même une différence dans les appellations. Les Papous se considèrent comme bien supérieurs aux Alfours, ou habitants des montagnes, bien que les uns et les autres appartiennent à la même race. La distinction résulte de causes d'ordre économique. Les populations de la côte entrèrent en relations commerciales avec les habitants des îles environnantes, notamment avec les Ceram ou Goram, dont un certain nombre vinrent s'établir comme colons au milieu d'eux. Il en résulta un mélange de races, qui eut pour effet de modifier à la longue le caractère national. Les habitants des montagnes, au contraire, maintinrent leur isolement. Obligés par la nature géologique du sol à reculer de plus en plus leurs *ladangs* vers

l'intérieur du pays, car le sous-sol rocheux n'est recouvert que d'une légère couche de terre fertile promptement épuisée, leurs communications avec la côte devinrent de plus en plus difficiles, et leurs rapports avec les Papous furent limités au strict nécessaire. Ils n'eurent plus d'autres relations que celles résultant du trafic des noix de muscade et du commerce du sagou et du riz. Parmi les habitants de la côte, l'Islam fait quelques progrès, mais plus apparents que réels. D'habitude, le mariage seul se célèbre d'après la mode islamique, et, pour le reste, les Papous se laissent aller à leurs croyances païennes. Quant aux Alfours, ils pratiquent un culte puéril de bons et de mauvais esprits.

C'est surtout la population du district d'Ajer-Besaar qui jouit d'une mauvaise réputation. Ce district porte son nom avec raison, car il est fort abondamment arrosé. L'Ajer Besaar est une des rares rivières qui coulent d'une manière permanente, et elle se distingue par là des autres qui ne sont que des torrents, et dont le lit reste complètement à sec après que les pluies sont passées. Grâce à cette circonstance, le district qu'elle arrose, est habité par une population relativement dense. Cette dernière comprend un grand nombre de tribus de force très inégale et variant de 11 à 50 guerriers, d'après le recensement qui vient d'avoir lieu. Généralement, chaque tribu a son propre *ladang*. Dans chaque ladang, on trouve une couple de grandes maisons, parfois une seule, où vivent en commun, les hommes, les femmes et les enfants. La tribu est constituée par ceux qui descendent d'un même auteur. L'union des tribus entre elles n'est pas très étroite. La coopération n'est possible que lorsqu'il se présente un événement qui suscite des questions d'intérêt commun, et qu'il se rencontre un chef assez influent pour rassembler les tribus; encore cette action commune n'est-elle jamais de longue durée.

On ne constate une certaine solidarité que dans la tribu même. Les obligations des membres de celle-ci sont considérées comme sacrées. Le droit de propriété est également sacré aux yeux de ces indigènes. Si les habitants d'une maison se voient obligés de quitter leur demeure, il leur suffit de placer devant celle-ci un signe quelconque, généralement ils se servent d'un bâton au bout duquel ils ont attaché une bouteille ou un autre objet, pour qu'aucun indigène ne s'y établisse ou ne mette la main sur une des choses qu'elle renferme. Le signe est considéré comme représentant la personne qui l'a placé. Ces Alfours, qui se montrent si naïfs sous certains aspects peuvent aussi apparaître

sous des dehors cruels. Ils sont aussi indifférents pour la vie de leurs semblables qu'ils sont respectueux de la propriété. Le moindre différend, qui leur cause un préjudice, suffit pour qu'ils se débarrassent de leur antagoniste en le tuant surnoisement. Les Alfours ne se distinguent pas par la vaillance. Ils ne luttent donc pas à visage découvert, mais préfèrent se cacher près du chemin que leur ennemi doit suivre pour lui envoyer un coup de feu, qui ne rate presque jamais. Il y en a aussi qui louent un autre pour vider leur querelle, et le fait que ces assassins à gages n'ont pas à répondre de leurs actes prouve combien cet usage s'est enraciné. L'auteur moral reste responsable au point de vue pénal. Même quand la victime sait qu'un de ces bravos est à sa poursuite, elle n'en est pas moins dans l'incertitude au sujet de la personne de ce dernier, et ne sait à l'égard de qui elle doit être sur ses gardes. Aussi, le « por », comme on désigne ces malfaiteurs, est-il sûr d'atteindre sa victime tôt ou tard : Aussitôt que celle-ci est abattue, on lui tranche la tête; celle-ci est promenée pendant plusieurs jours en guise de trophée, et sert de prétexte à des fêtes grossières, au cours desquelles l'auteur du crime et ses congenères se livrent aux manifestations de la joie la plus brutale.

On trouve une autre preuve de la sauvagerie qui domine chez ces populations dans leurs expéditions *hongi*. Elles ont lieu dans tous les endroits qui ne sont pas encore soumis à l'autorité hollandaise. A un moment donné, quelques hommes énergiques décident d'entreprendre une de ces expéditions. On voit alors une flotte de petits canots traverser le golfe de Maccluer, du Sud au Nord, pour aller attaquer avec des forces supérieures une des tribus qui habitent sur la rive opposée. Les hommes doivent fuir sous peine d'être massacrés, les femmes et les enfants sont emmenés en esclavage. Il faut avoir vu ces entreprises de pillards de près pour comprendre qu'elles ne peuvent pas être supportées plus longtemps. Le gouvernement hollandais a d'ailleurs décidé que les indigènes auraient à lui livrer toutes leurs armes à feu.





BIBLIOGRAPHIE

'he Government of India, par Sir COURTENAY ILBERT, 2e édition. — Un vol. in-8o de 408 pages. — Oxford, Clarendon Press, 1907.

Cette publication, d'une grande valeur scientifique, et d'une utiité précieuse pour ceux qui ont à prendre part au gouvernement le l'Inde britannique, constitue, ainsi que le dit son sous-titre, un 'éritable Digeste du droit politique anglo-indien. Il se divise en :inq chapitres, précédés d'une table chronologique. Le premier le ces chapitres est une introduction historique; le second, un ommaire des principes du droit existant: le troisième, qui forme : corps de l'ouvrage, contient la concordance, établie avec un oin extrême, des actes innombrables et souvent contradictoires, ui constituent la législation de l'Inde; le quatrième, intéresınte étude de droit comparé, traite de l'application de la loi ıglaise aux Indes, et le cinquième, de la juridiction britannique ıns les Etats indigènes. Ce travail aussi méthodique que savant : saurait être trop recommandé à quiconque veut étudier l'Inde ıglaise au point de vue politique.

y Pilgrimage to the Wise of the East, par Moncure Daniel CONWAY. — Jn vol. in-8o, de 416 pages avec 21 illustrations hors-texte. — Londres, Archiɔald Constable and Co, 1906.

Ce voyage est d'une espèce assez rare; c'est un pélérinage ıilosophique. L'auteur s'était proposé d'aller étudier dans leur

pays natal les philosophies et les religions de l'Inde. L'esprit large éminemment compréhensif de l'auteur donne beaucoup d'intér à ses entretiens avec des Hindous lettrés, ou avec les prêtre boudhistes de Ceylan. Remarquable en un autre genre est so entrevue avec la fameuse Mme Blavatsky. qui permet de réduir le charlatanisme « théosophique » à sa juste valeur.

The Governors-General of India, par Henry MORRIS. — 1er volume. Un pet vol. de 189 pages. — Londres, The Christian Litterature Society, 1907. (Prix 1 sh. le volume.)

Dans cette publication populaire, l'auteur, ancien fonctior naire du service civil des Indes s'est proposé de vulgariser biographie des hommes éminents qui ont présidé à la formatic de l'empire anglo-indien. Dans le premier des deux volum figurent les notices de Warren Hastings, de sir John Store, c marquis de Wellesley (le futur lord Wellington), du corr de Minto et du marquis d'Hastings. C'est un travail estimab bien présenté et orné de jolies gravures.

Von Indischen Tagen und Nachten, par Hans EBHARDT. — Un vol. in-18, 326 pages. — Berlin, F. Fontane und Co, 1905. (Prix : M. 3.50.)

Ouvrage d'intérêt exclusivement littéraire. L'auteur y rappor non sans talent, les impressions d'un voyage de touriste da l'Hindoustan, ainsi qu'à Singapore et à Java. On y trouvera c anecdotes et des rêveries, mais non des informations géogı phiques.

The Principles of Indian Criminal Law. par Eric R. WATSON, avocat à Cour suprême de Ceylan. — Un vol. in-8o, de XIX-193 pages. — Londr Sweet and Maxwell Ldt, 1907.

Cet ouvrage se donne comme une introduction à l'étude (Code pénal indien. C'est en réalité un cours complet de dr criminel, qui élucide savamment une matière délicate. L'app cation du Code pénal indien est d'autant plus délicate que s principes sont fort différents de ceux de la loi anglaise, et prête à des interprétations parfois déconcertantes. Le livre

M. Watson est de nature à rendre de grands services à la pratique autant qu'à l'étude du droit.

Les Allemands en Angleterre. L'invasion de 1910, par M. William Le Queux. — Un vol. de 328 pages, édité par Fischbacher à Paris, 1907.

Cet ouvrage a paru d'abord en feuilleton dans le *Daily Mail* et divers organes coloniaux en Angleterre ; à raison de l'entente cordiale franco-anglaise il a paru utile de le traduire en français. L'auteur pense que l'hypothèse de l'invasion de l'Angleterre est sérieusement envisagée par l'Allemagne pour une époque peu lointaine. Le présent livre prétend être un développement du plan allemand qui existerait dans les archives de Berlin. L'auteur se glorifie des félicitations qu'il a reçues de son souverain, de ministres anglais et d'hommes d'état éminents, tant anglais que français et italiens.

Monographies Industrielles, publiées par le ministre de l'Industrie et du Travail en Belgique. — Éditées par Lebègue et Cie

1° Fabrication des produits chimiques. — Un volume de 367 pages.

2° Fabrication et mise en œuvre du papier et du carton. — Un volume de 199 pages.

3° Industries céramiques. — Un volume de 242 pages.

4° Filature mécanique. — Un volume de 173 pages.

A Historical Geography of the British Colonies. Volume VI, Australasia, par J. D. Boyers. — Un volume en 2 parties de 308 et 132 pages, édité par la Clarendon Press à Oxford, 1907 (Prix : 4 sh. 6 d. et 5 sh. 6 d.)

La publication remarquable patronnée par l'Université d'Oxford, dirigée par Lucas et consacrée à l'histoire et à la géographie du domaine colonial anglais touche à sa fin. Elle se continue avec le même esprit de méthode par l'ouvrage actuel qui traite de l'Australasie, de la Nouvelle-Guinée et des iles anglaises du Pacifique. C'est une contribution précieuse et définitive à la science coloniale.

Powers of the American People, Congress, Président and Courts, par Masuji Miyakawa. — Un volume de 260 pages, édité par Wilkens Scheiry Co, à Washington, 1906. (Prix : 3 dollars.)

L'auteur est un japonais qui a reçu son éducation en Amérique; qui, le premier, fut admis au sein du barreau américain et qui

actuellement est professeur de l'école de droit de l'Université d'Indiana. Son ouvrage est un exposé critique et systématique de l'organisation de la Souveraineté et des pouvoirs publics aux États-Unis d'Amérique. Cet exposé est clair et méthodique.

Doit-on aller aux Colonies, par Robert DOUCET. — Un volume de 196 pages. — Édition du Comité Dupleix, 26, rue de Grammont à Paris. (Prix : 4 francs.)

Désireux de faire connaître au public la vérité sur les colonies françaises, le Comité Dupleix a procédé à une vaste enquête économique auprès des gouverneurs, colons, etc. M. Robert Doucet en publie les résultats sous ce titre : *Doit-on aller aux Colonies?*

Cet ouvrage est indispensable à tous ceux qui songent à émigrer dans ces possessions ou qui y ont des intérêts.

Il est le seul livre de bonne foi sur ces questions.

Business prospects, Year Book 1907, par J. DAVIES et C. P. HACLEY. — Un volume de 152 pages, publié par « Commercial Intelligence », Londres. (Prix 2 sh. 6 d.)

Ce qu'il importe de savoir pour tout homme d'affaires, ce n'est pas tout ce qui s'est fait dans le passé, mais ce qui se fera dans l'avenir. Tel est le but poursuivi dans ce volume ; indiquer le mouvement commercial et financier en 1907, et exposer aux lecteurs les moyens nouveaux de réussir dans le futur, mieux encore que dans le passé.

Rubber Cultivation in the British Empire, par Herbert WRIGHT. — Un volume de 107 pages, édité par Mac Claren et fils à Londres, 1907. (Prix 2 sh. 6 d.)

MM. Mac Claren et fils, propriétaires de l'India Rubber Journal, ont fait éditer, avec la permission de la Société des Arts, une série de lectures de M. Herbert Wright, ancien controleur de la station expérimentale agronomique à Ceylan, sur la culture du caoutchouc dans les diverses parties de l'Empire britannique. Ce petit livre s'impose donc à l'attention de nos planteurs et de nos sociétés coloniales.

Fishes of Australia, par David-STEAD. — Un volume de 278 pages, édité par W. Brooks à Sydney, 1907.

La faune ichtyologique de l'Australie est très riche ; sur douze mille espèces connues de poissons, un dixième a été rapporté aux eaux de l'Australie et l'exploration de ces eaux ne fait que

.mencer. C'est dire le grand intérêt qui s'attache au guide ématique pour l'étude des richesses des eaux australiennes . élaboré M. Stead.

:hemin de fer du Congo (Matadi - Stanley Pool), par Louis GOFFIN, ;énieur. — Un vol. de 214 p. Edité par Weissenbruch à Bruxelles, 1907.

e Chemin de fer du Congo, par M. Louis Goffin. — M. l'ingé-ır Louis Goffin, qui dirigea la construction du chemin de fer Congo. de Matadi au Stanley-Pool, vient de publier chez issenbruch l'historique de l'établissement de cette importante : de communication.

.. Louis Goffin ne se borne pas à rappeler les grandes étapes a construction du chemin de fer des cataractes. Il réunit dans livre des notes géologiques, des observations intéressantes les travaux de ballastage, de terrassement, sur les campements, locomotives, le matériel roulant, les appareils téléphoniques :s dépenses d'exploitation. En un mot, avec l'attrait de jolies togravures, un livre d'un puissant intérêt, donnant une belle ›n d'énergie et un éloquent témoignage de la grandeur de ıvre civilisatrice des Belges sur le continent noir.

r la Patrie par Emile BOCQUILLON. — Un vol. de 572 p., édité par Vuibert Nony à Paris, 1907. — Prix 4 fr.

'auteur signale l'existence en France d'un péril national dû à ıalfaisante propagande à laquelle se livrent, dans l'enseigne-ıt notamment, les adversaires du sentiment patriotique, les ıagogues. Il les combat vigoureusement. On peut lui reprocher t être un pessimisme trop accentué

ueil des Traités, Conventions et déclarations de Droit International. : CARPENTIER. — Un vol. de 270 p., édité par Marchal et Billard à ris, 1907. — Prix 5 fr.

: recueil est la reproduction de toutes les actes diplomatiques ıatière politique, judiciaire, administrative, économique et .strielle qui lient la France avec les autres pays.

ıeil de chroniques scientifiques, agronomiques et coloniales, par MARECHAL. — Un volume de 252 pages, édité par Daveluy à Bruges, 1907. x 2 fr.

Future of Austria Hungary, par SCOTUS VIATOR. — Un vol. de 78 p. té par A. Constable à Londres, 1907.

est une opinion courante que l'empire austro-hongrois s'ef-.dera au décès de son vénérable souverain François Joseph.

Trop de gens et de politiciens ont intérêt à la diffusion de ce prétendu axiôme. L'auteur de cet opuscule le combat énergiquement et démontre les nombreuses raisons de stabilité de l'empire des Habsbourg.

The New Ireland, par SYDNEZ BROOKS. — Un vol. de 112 p. édité par Maunsel et Co, à Dublin et Londres, 1907.

L'auteur a fait un séjour d'une couple de mois en Irlande pendant l'automne de 1906. Il a fait part de ses impressions au public anglais par une série d'articles parus dans le *Daily Mail* en 1906.

La courtoisie de l'éditeur de ce journal lui a permis de les réunir en un volume qui donne les perceptions d'un observateur sagace sur la situation actuelle de la Verte Erin et l'état des questions brûlantes que son administration a toujours soulevées, elle la question agraire.

Lectures to Sugar Planters, un volume de 176 p., édité sous le patronnage de l'Imperial Department of agriculture for the West Indies, par Dulau & Cie, éditeurs à Londres, 1906. — Prix 1 sh.

Ceci est un de ces livres pratiques dûs à l'administration coloniale britannique, où sous un volume restreint, en un format facile et de plus à un prix modique, des spécialistes et des techniciens autorisés ont condensé d'une façon simple, en un style abordable par tous, les conseils d'une longue expérience. Le présent manuel est le résumé de toutes les connaissances que doivent posséder les planteurs de cannes à sucre. Ouvrage très précieux, recommandable à nos colons et sociétés coloniales.

The queen Newspaper. Book of Travel par HORNSBY (the Travel Editor). — Un vol. de 529 p., édité par Horace Cox à Londres, 1907.

Cet ouvrage est dû à la plume d'un spécialiste du tourisme de plaisance en Europe, Hornsby éditeur de la *Revue Travel.* Il en est à sa quatrième apparition annuelle. Il donne sur tous les endroits recommandables au voyageur en Europe des indications sommaires mais complètes et exactes. Le livre est pour chaque pays un recueil alphabétiques de places ce qui en facilite singulièrement la consultation. De bonnes cartes et vues ajoutent à la valeur du texte.

The Future of Japan par Petrie Watson. — Un vol de 389 p., édité par Duckworth & Cie à Londres, 1907. Prix 10 sh. 6 d.

L'auteur s'est proposé un travail de comparaison psychologique et philosophique entre le Japon, celui du passé comme celui d'aujourd'hui d'une part et l'Occident Européen d'autre part Il cherche à caractériser l'âme du Japon non en ses éléments exceptionnels, artistes et ésotériques mais en ses manifestations usuelles et concrètes ; ils cherche à établir les éléments de force et de permanence de sa mentalité comme aussi ses causes de faiblesse. Il examine l'état présent du Japon en ce que ses progrès affectent l'Europe moderne et expose les problèmes politiques et sociaux que le Japon doit encore résoudre. Le livre est donc une description complète du Japon passé et de celui de l'avenir. Il prendra un rang très honorable parmis les meilleurs produits littéraires et scientifiques consacrés au Pays du soleil Levant dans ces dernières années.

A Monograph of the Culicidae or mosquitos, par Fred. Theobald. — Vol. IV, 639 pages, 1907. — Publication du British Museum, à Londres

Alto Egitto e Nubia, Memorie de Licurgo Santoni (1863-1898). — Un vol. de 430 pages, édité par Modes e Mendell, à Rome, 1905.

Licurgo Santoni est un Italien qui arriva tout jeune en Egypte, vers 1863, entra au service du Khédive Ismaïl en qualité d'attaché à l'administration des postes et fit toute sa carrière dans cette branche pour finir comme Directeur des Postes de la Haute Egypte et de la Nubie. Trente cinq années de séjour! C'est toute une vie passée dans un pays dont les vicissitudes politiques et tragiques ne sont oubliées de personne. La longueur de son séjour, l'emploi autorisé qu'il remplit si longtemps, l'ont mis à même de recueillir une foule de renseignements inaccessibles à tous autres ; aussi l'intérêt de ce volume de souvenirs est-il grand et nous ne pouvons que le recommander chaudement à nos lecteurs.

Die Küstenbewohner der Gazelle-Halbinsel, par P.-A. Kleintitscher. — Un vol. de 360 pages, édité par la Herz-Jesu Missionshaus, à Hiltrup près Munster.

La presqu'île des Gazelles est située dans la Nouvelle Poméranie, possession allemande de la Micronésie. L'auteur est un missionnaire qui a longtemps habité parmi les populations négroïdes de cette partie de l'Océanie. Il s'est efforcé de retracer

tous les éléments de la vie sociale de ces peuplades; toutes leurs coutumes, leurs réjouissances : danses et chants; leurs moyens d'existence bénéficient de descriptions circonstanciées. On sent combien l'auteur s'est profondément intéressé à ces aborigènes; la sympathie émue et attentive qu'il leur a consacrée lui vaut l'attention bienveillante du lecteur.

La Questione Congolese, par Aristide COUNOLDI — Une brochure de 63 pages, édité par la Stampa Commerciale, à Milan, 1907.

La propagande anti-congolaise de la « Reform Association », a eu des échos jusqu'au Parlement Italien. Aussi l'auteur a-t-il été bien inspiré de consacrer à l'Etat Indépendant un opuscule qui rétablit le point de vue juste en beaucoup d'endroits.

Eine deutsche Gesandschafft in Abessinien. par Félix ROSEN. — Un volume de 496 pages. édité par Von Veit et Cie, à Leipzig, 1907. Prix : 10 Mk.

Au mois de décembre 1904 une mission quittait l'Allemagne pour l'Abyssinie sous la direction du Dr Friedrich Rosen. Elle était chargée par l'empereur de porter au négus Negesti Menelik II des présents et de chercher à conclure avec lui des conventions favorables aux intérêts allemands dans ces régions. En outre la mission avait pour but l'exploration et la description scientifique de régions où il restait beaucoup à glaner pour le savant. Cette mission composée de gens autorisés et qualifiés avait pour naturaliste le professeur Félix Rosen de Breslau. frère du chef de la mission. C'est lui qui a rédigé le rapport descriptif de l'intéressant voyage réalisé par la caravane allemande. De très nombreux documents photographiques illustrent le volume très bien édité par la maison Veit de Leipzig. Cet ouvrage est donc une contribution sérieuse à l'exacte connaissance d'un pays encore trop peu connu et d'une intéressante figure de l'histoire contemporaine, celle du négus.

Nell Africa Romana. Tripolitania, par Domenico TUMIATI. — Un volume de 335 pages, édité par Fratelli Trèves, à Milan, 1905.

L'Afrique du Nord, ce prolongement naturel de l'Italie, exerce une attraction fascinante sur les Italiens : leurs colons y sont de beaucoup l'élément immigrateur le plus important. De nombreuses monographies paraissent donc en Italie sur des pays de

Tunisie et de la Tripolitaine. L'ouvrage de Domenico Tunicati rdera un rang honorable dans cet ensemble par les qualités écriture alerte et vivante des pages descriptives qu'il consacre un voyage en Tripolitaine

arokkanische Sittenbilder, par Grethe AUER. Un volume de 308 pages, édité par A. Franke, à Berne, 1906.

L'auteur a déjà publié un volume de contes marocains; le résent volume est une série d' « impressions » vécues au jour jour pendant un voyage au Maroc, en 1901. On peut y remarquer une vivacité et une fraicheur de mémoire intéressantes.

'iehzucht und Bodenkultur in Südwest Afrika, par Ernest HERMAN. — Un volume de 128 pages, édité par la Deutscher kolonial verlag (mensuelle) à Berlin, 1907.

L'auteur était un fermier allemand dans l'Afrique occidentale lemande, théâtre de la révolte des Herreros. Il fut assasné par les indigènes au cours des événements dramatiques cents dans ces contrées. Cet ouvrage est la troisième édition son excellent manuel de l'élevage des bestiaux dans cette lonie africaine. C'est une œuvre pratique, donc précieuse.

stoire politique de l'Europe Contemporaine par Ch. Seignobos. — Un volume de 814 p. édité par Armand Colin à Paris, 1905. Prix, 12 fr.

Ce n'est pas une mince besogne que celle de rédiger l'histoire de Europe contemporaine ainsi que s'y est consacré M. Seignobos, ui donne le tableau de l'évolution des partis et des formes poliques en Europe de 1814 à 1896. De nombreux écueils guettent redacteur d'un pareil travail; le nombre des sources à consulter t immense; une critique avisée doit s'exercer parce qu'une ule de documents sont tendancieux; enfin il faut que l'historien élève au dessus de ses préjugés de race, qu'il soit impartial our des événements, des tendances, des nations dont son patriosme local peut avoir à souffrir. Condenser une notion aussi iste en une synthèse complète, sans être diffuse, est un tour de rce et il faut féliciter M. Seignobos d'avoir osé le tenter et d'y voir réussi.

The Imperial Gazetteer of India. — *The Indian Empire.* — Vol. I. Descriptive; vol. III. Economic; Vol. IV. Administrative. — Trois volumes parus, sous le patronage du Secrétaire d'Etat pour l'Inde, édités à Oxford, par « The Clarendon Press ». (Respectivement 568 pages, 520 pages et 552 pages.) (Prix : fr. 7.50 le volume.)

La première édition de l' « Imperial Gazetteer » de l'Inde fut publiée en 1881 en neuf volumes; en 1885-87, une seconde édition parut sous quatorze tomes; en 1893, une édition amplifiée sous le titre : *The Indian Empire; its Peoples, History and Products*, fut donnée sous la direction de Sir M.-W. Hunter. Deux tirages successifs étant épuisés, le Gouvernement de l'Inde résolut de refondre le travail en concordance avec le recensement de 1901; du reste les différences dans le plan et les méthodes de compilation sont telles qu'il s'agit d'un ouvrage presque entièrement nouveau. L'ouvrage complet contiendra de 14 à 26 volumes. Une introduction générale en quatre volumes précède le dictionnaire alphabétique. repartie en quatre volumes épuisant chacun la synthèse d'un ordre de matières : *Description Histoire, Economie, Administration*. Trois ont paru; seu l'Histoire reste à publier. La collection entière coutera cinq livre sterling. Presque tout l'ouvrage est composé par des fonction naires au service du gouvernement indien et leur prose a ét soumise au contrôle du gouvernement sous le patronage duque l'ouvrage paraît. La méthode suivie a été de faire traiter chaqu sujet par un spécialiste qualifié pour le faire avec sûreté e autorité. Par exemple, le chapitre sur la flore est de Sir Josepl Hooker, celui de la faune du Dr W.-T. Blanford; Sir Thoma Holdich a redigé le chapitre de la Géographie physique, etc., etc Les articles qui forment le corps du Gazetteer ont été recomposé pour la plupart par des fonctionnaires qui ont acquis une expé rience locale considérable comme superintendants du cens d leurs provinces en 1901.

C'est donc un monument considérable d'informations sûres e complètes; le colonial, l'économiste, le publiciste, l'homme d'éta doivent remercier tous les collaborateurs d'une œuvre si utile.

On the Mexican Highlands, par William Seymour-Edwards. — Un volume d 283 pages, édité par Genmügs et Graham, à Cincinnati, 1907.

Ce livre contient les impressions d'un voyageur touriste dan le Haut Mexique telles qu'elles se sont produites au jour le jou dans une correspondance avec des amis. Sur les plateau

tempérés du Mexique, à un mille et plus au dessus de la mer, l'auteur a été étonné et charmé de la salubrité du climat, de la fertilité du sol, de la luxuriance de la forêt et des plantes, de la beauté des villes, de l'intelligence et du caractère progressif du peuple; il n'admire pas moins la régularité et la bienveillance du gouvernement. L'auteur a eu raison d'étendre le cercle des amis auquel les lettres étaient primitivement réservées, car tous ses lecteurs deviennent pour lui des amis sympathiques grâce à l'intérêt de ses écrits.

Los Pueblos Hispano-Americanos en el Siglo XX, 1904-1906. par M. Beltran Rozpide. — Un volume de 295 pages, édité par « l'Imprenta de Administracion Militar », à Madrid, 1907. (Prix : 5 francs.)

Cet ouvrage est consacré à l'exposé des derniers événements politiques et de la situation générale des diverses communautés hispano-américaines. Leur grand nombre ne permet pas un développement très long, mais dans sa concision il est néanmoins complet et donne une idée nette de ce monde exotique espagnol si intéressant.

Company Law in South Africa. — *(Cape and other South African Colonies)*, par L. O. P Pyemont. — Un volume de 691 pages, édité par le « Cape Times Lt. », à Cape Town, 1906. (Prix : 25 francs.)

L'auteur est avocat près la Cour Suprême du Cap et de celle du Transvaal ; il a rendu au monde des juristes et à celui des affaires le signalé service d'exposer de façon complète et translucide la législation sud-africaine relative à la formation et à la gestion des sociétés commerciales et minières. L'importance des intérêts matériels engagés au Vieux Continent dans les entreprises de l'Afrique Australe est telle que l'ouvrage est assuré d'avoir le succès que son opportunité et sa valeur lui méritent.

The Birth of the Nation, Jamestown, 1607, par Mrs Roger, Prior — Un volume de 352 pages, édité par « The Mac Millan Co », à New-York, 1907.

Une exposition doit commémorer cette année, à Jamestown, le tricentenaire de la première apparition à cet endroit du colonisateur anglo saxon. Cet événement fait naître une littérature de réminiscences sur la phase initiale de l'expansion blanche au continent américain : ce sont les premiers événements dramatiques de cette histoire qui remplissent le livre qui nous occupe et qui captivent de façon durable l'attention du lecteur.

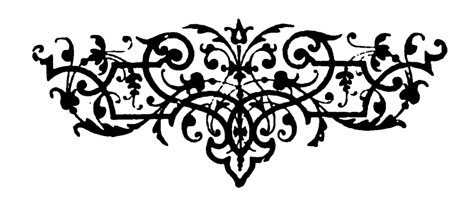
Medizinal Berichte über die Deutschen Schutzgebiete, 1904-1905. — Un volume de 269 pages, édité par G. S. Mittler et fils, à Berlin, 1907.

Ce volume est publié par la section coloniale du ministère des affaires étrangères ; il donne les détails les plus circonstanciés sur les questions soulevées par l'état sanitaire des colonies allemandes en 1904-1905. Il est très intéressant pour les administrateurs coloniaux belges, notamment par les renseignements qu'il donne sur la prophylaxie et le traitement de la malaria, de la dysenterie et de la maladie du sommeil.

Les proverbes et les légendes en pays Fang, par le R. P. TRILLES, de la Congrégation du Saint-Esprit, à Lierre.

Le *Bulletin de la Société d'Etudes Coloniales* a publié sous ce titre en mars 1907, un intéressant article. Cet article était dû à la plume du missionnaire catholique, le R. P. Trilles.

Une omission regrettable nous a fait oublier le nom de l'auteur; nous réparons cet oubli. Ce travail fait honneur à l'érudit Père Trilles et nous avons été heureux de le publier.



LICATIONS DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDES COLONIALES

vente au siège de la Société, 3, rue Ravenstein, à Bruxelles.
et à Paris, à la Librairie Challamel, ruè Jacob, 17.

Les envois seront faits contre réception d'un mandat-poste.

ANUEL DU VOYAGEUR ET DU RÉSIDENT AU GO, *deuxième édition* (trois volumes reliés grand in-8° et carte). Prix : **12 francs** (port en sus). (*Étranger* : **15 fr.**)

ART MILITAIRE AU CONGO, avec 24 figures (annexe *anuel du Voyageur*). Prix : **2 francs.** (*Étranger* : **fr. 3.50.**)

CHUTE DE LA DOMINATION DES ARABES DU GO, traduit de l'ouvrage anglais de M. le Dr Hinde. Prix : **ncs.**

PPORT SUR LES TRAVAUX DU LABORATOIRE ICAL DE LÉOPOLDVILLE. — Tome I (1899-1900), s Drs Van Campenhout et Dryepondt. — Tome II (1900-1906), Dr Broden. — Chaque volume **2 francs.**

TABAC, SA CULTURE ET SA PRÉPARATION S LES RÉGIONS TROPICALES, par O. Collet. — Un ne grand in-8° d'environ 300 pages avec nombreuses planches exte et illustrations. Prix : **10 francs.** (*Étranger*: **fr. 12 50.**)

HEVEA ASIATIQUE. *Suite aux études pour une planta- l'arbres à caoutchouc*, par Octave Collet. — Deuxième édition. **fr. 3.50.**

ABLISSEMENTS BELGES A L'ÉTRANGER. Prix : **2 fr.**

LLETIN DE LA SOCIÉTÉ BELGE D'ÉTUDES COLONIALES

Un an : Belgique, 10 francs ; Étranger, 12 francs.

numéros du Bulletin se vendent séparément au prix de DEUX FRANCS.

---

collection du Bulletin, depuis l'année 1900 incluse (époque de la ormation de la publication), se vend **70 francs.**


IMPRIMERIE NOUVELLE * SOC. AN. BRUXELLES

BULLETIN

DE LA

Société Belge d'Etudes Coloniales



QUATORZIÈME ANNÉE

Nos 7-8 — JUILLET & AOUT 1907

BRUXELLES
L'IMPRIMERIE NOUVELLE (S. A).
27, Rue de l'Artichaut, 27

1907


IMPRIMERIE NOUVELLE * SOC. AN. BRUXELLES

BULLETIN

DE LA

Société Belge d'Etudes Coloniales



QUATORZIÈME ANNÉE

Nos 7-8 — JUILLET & AOUT 1907

BRUXELLES
L'IMPRIMERIE NOUVELLE (S. A).
27, Rue de l'Artichaut, 27

1907

SOMMAIRE

Pages

Le Rio Paraguay et l'Etat Brésilien de Matto-Grosso, par M. F. Van Dionant.— Le Rio Paraguay.— Sources du Rio Paraguay. — Communication entre le Bassin du Paraguay et celui de l'Amazone. — Navigation fluviale. — Navigation sur les rivières. — Voyage de Belgique au Matto-Grosso. — Voyage de Montevideo à Corumba. — Voyage de Belgique à Montevideo 561

Au pays du Lion et du Soleil en Perse (1903-1904) : De Téhéran à Semnan 603

Chronique 623

BIBLIOGRAPHIE 652

GRAVURES

Nomade à la fontaine. 615

Coupe verticale d'un puits. 617

Paysage au nord de Téhéran 619

Le Rio Paraguay. — La navigation fluviale . . . . Hors texte

L'auteur Mr Franz Van Dionant avec trois gauchos de sa caravane . . . . »





L'auteur M. Franz Van Dionant avec trois gauchos de sa caravane.

LE RIO PARAGUAY

l'État Brésilien de Matto-Grosso

isieurs séjours de longue durée dans l'État brésilien de)-Grosso, où j'ai exercé les fonctions de consul de Belgique e consul de la République du Paraguay, et de nom- ies explorations dans cet État et dans les territoires avoisi- ; m'ont mis en possession de renseignements intéressants ernant ces régions. J'ai consigné en différents rapports els ceux de ces renseignements relatifs au commerce, à istrie et à la navigation qui présentaient un caractère pra- et je ne crois pouvoir mieux faire qu'en y renvoyant les urs qu'ils pourraient intéresser.

urtant, mille et une observations de nature à intéresser le l public, qui ne sont pas inutiles même aux hommes d'af- ;, mais qui ne rentrent pas dans le cadre des rapports publiés cueil consulaire, me sont restées présentes à la mémoire : it à d'aimables instances, je me décide à les publier, esti- que ceux qui ont beaucoup voyagé et beaucoup vu doivent impressions à leurs compatriotes moins favorisés sous ce ort.

diquant toute prétention quant au charme et à l'intérêt de récits, je ne réclame de mes lecteurs que leur confiance la complète véracité des faits que je rapporte : quelque isembles que puissent paraître certains d'entre eux, je les rsonnellement constatés.

LE RIO PARAGUAY

fleuve Paraguay (prononcez Paragouaï), l'un des plus rtants du monde au point de vue de la navigation, qui unit

l'Etat brésilien de Matto-Grosso à l'Atlantique, en traversant la République du Paraguay et la République Argentine, est encore bien peu connu en Europe. Il perd son nom au sortir du Paraguay au point où ses eaux s'unissent à celles du Parana; mais son cours suivant une direction Nord-Sud subsiste jusqu'à l'estuaire de La Plata, dont les eaux, passant entre Buenos-Ayres et Montevideo, déroulent leurs ondes loin dans l'océan Atlantique, à raison de 52 millions de mètres cubes par minute.

Le Brésil possède déjà le Roi des fleuves, l'Amazone; le Rio Paraguay ne parcourt que les parties les plus éloignées et les moins connues de son territoire et il débouche dans l'océan en dehors des eaux brésiliennes; c'est à cet ensemble de circonstances qu'il faut, semble-t-il, attribuer le peu de notoriété dont ce remarquable cours d'eau jouit au Brésil même.

La longueur totale de son cours (1) est de 5,000 kilomètres et celle de ses affluents de plus de 50,000 kilomètres dont plus d'un tiers est navigable. La différence d'altitude entre les sources du Paraguay et son embouchure dans l'Océan ne dépasse pas 300 mètres, et à 4,000 kilomètres de La Plata, l'altitude du fleuve n'est que de 200 mètres, ce qui dònne l'inclinaison extraordinairement faible de 5 centimètres par kilomètre.

Cette immense voie de 4,000 kilomètres de longueur est entièrement navigable pour les embarcations à vapeur; elle l'est jusque Corumba pour des vapeurs de plus de 1,000 tonnes et jusque près des sources pour les vapeurs de 100 à 200 tonnes.

Dès le commencement du XVI[e] siècle le Rio Paraguay servit aux Espagnols et aux Portugais comme voie de pénétration plus ou moins pacifique au cœur du continent Sud-Américain vers le Pérou; il est vraiment regrettable qu'après quatre cents ans de navigation nos contemporains ne l'utilisent pas davantage pour le drainage et l'exportation des innombrables et riches produits de son bassin.

Cette splendide voie de communication et de transport que sa beauté et son étendue rendent presque unique au monde, doit forcer l'attention des voyageurs et des colonisateurs et surtout celle des Belges, qui savent, grâce à l'expérience, brillamment mais chèrement acquise par la construction des chemins de fer au Congo, l'immense avantage et la supériorité d'un fleuve à cours libre sur les fleuves à rapides et à cataractes.

(1) Voir à ce sujet : Severiano da Fonseca et Reclus.

L'emplacement du Rio Paraguay était autrefois occupé par une vaste mer intérieure. Le fait est acquis à la géologie et longuement démontré dans une savante étude du Dr da Fonseca, *Esboço chorographico da Provincia de Matto-Grosso.*

Une des preuves citées par cet auteur et que j'ai eu l'occasion de vérifier en maints endroits depuis l'Océan jusqu'aux sources du fleuve et de plusieurs de ses affluents, est la présence du sel marin sur les rives, dans les lagunes, les cours d'eau, les pampas et même sur les hauteurs, ainsi que dans certaines plantes. Ce fait s'expliquerait par l'existence d'énormes dépôts souterrains qui seraient atteints par les eaux pendant les mois d'inondation; Le sel en dissolution serait ensuite transporté dans les fleuves, rivières, lagunes, pâturages, etc.

Tout voyageur qui a traversé les brûlantes plaines du Matto-Grosso ne peut oublier la déception et la torture que lui et sa monture ont endurées en constatant, à l'arrivée à l'étape, que les eaux du ruisseau étaient « salobras ».

Sources du Rio-Paraguay. — Le Rio-Paraguay prend sa source dans l'État de Matto-Grosso qui, sans être le plus vaste des vingt et un États du Brésil, présente toutefois une superficie de 2,100,000 kilomètres carrés. Le nombre des habitants disséminés sur son territoire est inférieur à 100,000, Indiens non catéchisés compris.

Il résulte de ces indications que le Matto-Grosso est 70 fois plus étendu que la Belgique et 70 fois moins peuplé qu'elle; A densité de population égale à celle de notre pays, l'ancienne province brésilienne de Matto-Grosso pourrait contenir 490 millions d'habitants.

Le Matto-Grosso est appelé à devenir une des régions les plus prospères du monde. Ses ressources en produits végétaux et miniers sont incommensurables, et la fertilité du sol y est extraordinaire; la pénurie de bras constitue le seul obstacle à l'établissement de grandes exploitations.

Il paraît peu probable cependant que le Matto-Grosso puisse espérer obtenir, avant un très grand nombre d'années, les populations et la main d'œuvre qui lui manquent. En effet, tant que l'espace immense, comprenant la pampa argentine, les plaines du Paraguay, les pâturages du Rio-Grande do Sul et les terres fertiles du Saô-Paulo, dont le climat plus favorable et en tous cas plus semblable à celui des pays Européens d'émigration

n'aura pas été peuplé ou même surpeuplé, l'immigration vers les régions plus lointaines du Matto-Grosso ne constituera qu'un cas isolé, une exception. Il suffit d'un coup d'œil jeté sur la carte où se déploient les millions de kilomètres carrés de terres intermédiaires à peupler, pour faire voir combien sera lointain le moment où viendra le tour du Matto Grosso.

Quelle que soit cependant la situation actuelle, le pays fait le bonheur de ses habitants et bien rares sont les Matto-Grossiens qui quittent leur patrie sans esprit de retour. Si, d'ailleurs, en matière de progrès, l'État ne marche pas de pair avec d'autres régions mieux dotées, il ne les suit pas moins de très près ; le pays se développe dans la mesure de ses moyens, et c'est son épanouissement seul qui se trouve retardé. C'est journellement que se révèle le contraste entre la vie primitive et le progrès moderne introduit par la voie du fleuve. Il m'est arrivé maintes fois d'assister aux fêtes et aux danses de genre d'une tribu d'Indiens Bororos peints et emplumés qu'éclairait la lumière électrique d'un établissement industriel installé dans la région.

Les Indiens Guatos, Chamacocos et autres qui, complètement nus, viennent dans leurs pirogues, vendre aux passagers des bâteaux remontant le fleuve, leurs peaux de jaguar ou de tamanoir, les aigrettes et autres produits de leur chasse, acceptent en paiement le papier monnaie brésilien et s'inquiètent du change lorsque le voyageur s'offre à solder son achat en livres sterling ou en monnaie d'autres pays. La complaisance des mêmes sauvages est soigneusement tarifée en milreis Brésiliens d'après l'âge et les avantages physiques de celles de leurs filles ou compagnes dont les charmes ont tenté certains voyageurs avides d'études de mœurs plus approfondies. Je le repète, hors des villes, la vie dans ces régions est pleine du contraste entre deux stades de la civilisation qui se sont fusionnés brusquement et sans transition. Entreprendre une étude sur ce sujet amènerait forcément à sortir du cadre de ce travail, dans lequel je me bornerai, en décrivant le cours d'eau qui traverse cet intéressant pays, à fournir quelques renseignements recueillis sur place, concernant ses habitants et ses richesses, de manière à permettre au lecteur de soulever le voile séculaire qui le cache en partie.

Communication entre le Bassin du Paraguay et celui de l'Amazone. — Une particularité très intéressante en même temps que très remarquable qu'offre le Rio Paraguay est

l'extrême proximité de ses sources ainsi que de celles de ses affluents, lesquels coulent du Nord au Sud, des sources des nombreux et importants affluents de l'Amazone qui, se dirigeant du Sud au Nord, vont grossir les eaux du Roi des fleuves.

Les sources des nombreuses rivières prenant naissance aux pieds du plateau peu élevé qui sépare les deux grands bassins de l'Amérique du Sud sont tellement rapprochées que l'on serait tenté de dire que leurs eaux se confondent. Elisée Reclus cite deux Rios : l'Estivado, sous-affluent de l'Amazone et le Tombador, sous-affluent du Paraguay, dont le cours n'est séparé que par un espace de cent mètres et il fait observer qu'une simple tranchée de quelques mètres creusée en cet endroit transformerait en île, tout le Brésil Oriental.

Le percement d'un isthme pour la fantaisie de créer une île ne se concevrait guère. Mais un problème plus sérieux se pose, celui de chercher à unir par un canal, les eaux navigables des bassins du Paraguay et de l'Amazone. Sa solution a été tentée dès 1771 par le capitaine-général Luiz Pinto, commandant la province coloniale portugaise de Matto-Grosso, qui annonçait à son Souverain « que la mer Equinoxiale était unie à celle du parallèle 36° de latitude australe (Montévidéo) par un canal de trois mille cinq cents lieues formé par la nature.

Le Gouverneur-général fit en fait passer du Rio Alegre, tributaire du Guaporé, dans le Rio Aguapehy, affluent du Jauru qui lui même se jette dans le Paraguay, une barque de charge de douze rameurs conduite par un riverain du Guaporé nommé Antunes. Les Rios Alegre et Aguapehy prennent tous deux naissance à 16°/14 de latitude; ils coulent parallèlement dans la même direction sur un espace de 40 kilomètres, séparés seulement par une bande de terrain d'un kilomètre, puis, prenant une direction différente ils forment, l'un vers le Sud-Est, l'autre vers le Nord-Ouest une haute cascade. D'après « d'Alincourt » l'embouchure de l'Aguapehy mesure 110 mètres de large et est située à 180 mètres au dessus du niveau de la mer.

L'isthme franchi, Antunes continua sa route vers Rio de Janeiro par le Paraguay et en revînt, au bout de deux ans de voyage, muni de marchandises qu'il comptait écouler dans le Guaporé en y rentrant par le même chemin.

Cette fois cependant, malgré l'aide du Gouverneur Luiz de Albuquerque, successeur de Luiz Pinto et bien que le passage eut été tenté en avril, mois des fortes crues, Antunes, à qui les

autorités avaient promis, comme stimulant, une exonération de droits de douane sur les articles d'échange qu'il convoyait, ne parvînt plus à franchir l'isthme et dut redescendre jusqu'au Jauru, pour transporter ses marchandises à la ville de Matto-Grosso par la voie de terre passant sur le sol bolivien. Soit que l'on dût reculer dans la suite devant les difficultés à vaincre, soit que le commerce de la région ne justifiat pas à cette époque les travaux et les dépenses nécessités par le creusement du canal Alegre-Aguapehy, le projet fut abandonné.

Les renseignements qui précèdent sont tirés d'un rapport adressé le 27 juillet 1773 par Luiz de Albuquerque, capitaine-général du Matto-Grosso, au ministre d'Outre-Mer, à Lisbonne. Ils présentent pour moi cet intérêt, cette coïncidence curieuse, que 225 ans plus tard je vis se renouveler la même tentative, également à un retour de Rio de Janeiro, dans des circonstances analogues par M. Antunes Maciel, descendant du perceur d'isthme de 1771, et, comme son ancêtre, pionnier hardi et entreprenant.

Pendant la période de 1898-1903, alors que j'habitais sur les rives du Jauru et du Rio Paraguay, je fis la connaissance de M. B. Antunes Maciel qui, à deux reprises, à cette époque, passa du bassin du Guaporé dans celui du Paraguay, convoyant un chargement de caoutchouc et se dirigeant par Montévidéo vers Rio de Janeiro d'où il ramenait des marchandises à transporter dans le Guaporé par la même voie que celle suivie par son ancêtre et après avoir obtenu des autorités fédérales, à titre de récompense et d'encouragement, la même promesse d'exonération de droits d'entrée.

Les moyens que mettait à ma disposition ma situation de directeur d'une grande entreprise industrielle et commerciale belge au Matto-Grosso, me permirent de prêter une aide sérieuse à M. Maciel, en lui facilitant la remorque de ses allèges et des produits qu'elles contenaient, jusque près de l'isthme. Chaque fois, de même que son ancêtre M B. Antunes, Maciel subit un échec et dut comme lui revenir jusqu'au Jauru et gagner la ville de Matto-Grosso par le chemin de la Bolivie.

Le même M. Maciel obtint le 24 mai 1898 la concession de vastes étendues de terrain moyennant l'obligation d'établir une chaussée ou un chemin de fer destinés à relier les Rios Alegre et Aguapehy, et d'assurer un service de navigation à vapeur sur ces rivières, de même, que sur les Rios Mamoré-Guaporé et Jauru, jusqu'au Paraguay.

Aucune de ces obligations ne fut remplie. Le premier et le seul service régulier de navigation à vapeur qui, jusqu'à mon départ du Matto-Grosso, en 1904. sillonna les eaux du Jauru fut celui établi par la Cie Belge des produits Cibils au service de laquelle nombre de nos compatriotes, dont plusieurs officiers, anciens officiers et sous-officiers, se distinguèrent dans d'intéressantes explorations de rivières

En 1899, le capitaine-commandant Tison du 7e régiment de ligne, accompagné d'un de nos compatriotes, explora, en embarcation à vapeur, les Rios Aguapehy, Sipotuba et Cabazal, qu'à ma connaissance du moins, aucun steamer n'avait encore visités jusqu'alors.

Cette exploration s'étendit à d'autres rivières et notamment au Paraguay; nos compatriotes dépassèrent pour ce dernier, la limite (Barra dos Bugres) habituellement fixée à la navigation, pour se rapprocher des sources mêmes du grand fleuve.

Arrêtée par le tirant d'eau trop important de son bâteau, (l'exploration eut d'ailleurs dû être faite en temps de crue), la mission fut rejointe par une autre expédition belge qui, partie du même point, Descalvados, sur la rive droite du Paraguay avait remonté le Saô Lourenço, le Rio Cuyaba et s'était avancée par Diamantino jusqu'aux sources des affluents de l'Arinos et jusqu'à celles du Rio Paraguay. Après leur jonction les deux expéditions redescendirent le Rio Paraguay jusqu'à leur point de départ. L'embarcation belge (*La Lobita*), petit vapeur de cinq tonnes, à deux hélices, qui avait servi à l'exploration, était complètement désemparée, le bordage, la toiture et la cheminée avaient été arrachés par les branches surplombant les Rios et la machine était devenue inutilisable. Le retour dût s'effectuer avec une extrême prudence et se fit, heureusement, sans accident de personnes ni maladie grave à déplorer. Ce furent également des Belges appartenant à la Compagnie des Caoutchoucs du Matto-Grosso, qui établirent au moyen de leur bâteau l'*Adeante* (l'en avant) le premier service régulier de navigation à vapeur sur le Guaporé, entre Sâo Luiz de Caceres et Barra dos Bugres.

Un Belge encore, M. A. Delcommune explorateur célèbre, qui s'était illustré par vingt deux années de séjour et par de brillants travaux accomplis au Congo, remonta, en mai 1901, avec l'aide d'un bâteau de cent tonnes, le Jauru jusqu'au point appelé Lages, près du débouché du chemin de A' Ponte, sur le Guaporé (Amazone). Les coudes brusques du fleuve et les obstacles dressés

dans son lit par les troncs d'arbres séculaires qui l'obstruaient et qui, à trois reprises différentes trouèrent la coque du navire (*Le Cambara*) sous la ligne de flottaison, rendirent la descente périlleuse et mouvementée. La voie d'eau put heureusement être chaque fois aveuglée et les voyageurs ainsi que le navire se tirèrent sans trop de mal de cette instructive mais périlleuse tentative.

Le même bâteau coula à pic et fut irrémédiablement perdu en 1902 sur le Rio Paraguay, précisément en face de la barra du Jauru. L'équipage commandé par M. Orban, de Liége, et le chargement purent être sauvés.

Une seule embarcation jusqu'ici a pu être transportée du bassin du Paraguay dans celui de l'Amazone sans quitter le Brésil, c'est-à-dire sans passer par le territoire Bolivien, le bâteau à vapeur belge le *Saô Miguel* (nom d'un affluent du Guaporé, dont le bassin, très riche en caoutchouc, a été donné en concession à la Compagnie Belge Industrielle et Agricole au Brésil). Le vapeur *Saô Miguel*, acheté à Buenos-Aires, navigue actuellement sur le Guaporé dans les eaux Amazoniennes; son transport s'est effectué par voie de terre de Salitras (Jauru) à A' Ponte (Guaporé) en pleine période des crues, au travers d'un terrain accidenté, complètement détrempé par les eaux, en suivant un sentier pratiqué il y a deux siècles par les Capitaines-Généraux Portugais et leurs gens, mais dont, naturellement, l'usage avait disparu depuis longtemps.

Il existe à la vérité pour se rendre du Jauru au Matto-Grosso une route Bolivienne qui, bien que sensiblement plus longue est beaucoup moins hérissée d'obstacles, mais une impérieuse nécessité politique, dont il avait été tenu compte dans la rédaction des contrats, obligeait à rouvrir et à rendre praticable l'antique route Jauru-Guaporé. Ce chemin fut suivi et le bâteau belge *Saô Miguel* traîné sur des chariots, arriva au Guaporé.

Ce transport qui représentait un travail cyclopéen fut mené à bonne fin sur cette même route, où, en juin 1877, une tentative analogue, faite par une commission militaire chargée par le Gouvernement Brésilien d'une délimitation de frontières, avait échoué. La nôtre réussit, mais au prix de quels efforts! Et, si nos intrépides compatriotes retrouvèrent et dépassèrent dans leur route, les débris de l'embarcation qui y avait été amenée en 1877, et qui avait dû être abandonnée, de quels sacrifices en hommes, en bœufs et en matériel ne payèrent-ils pas ce résultat?

Ce transport sur route fut un vrai calvaire, et il serait impossible de rendre l'étendue et le nombre des difficultés avec lesquelles il me souvient d'y avoir vu aux prises nos infortunés compatriotes et leur vaillant personnel Leurs chariots n'avançaient qu'au prix d'héroïques efforts, sur ce chemin de 4 à 5 mètres tracé au travers de la forêt; de larges clayonnages devenaient nécessaires pour rendre le sol plus résistant, les tabliers des ponts devaient être assujettis, pour leur permettre de résister non seulement au poids des charges transportées, mais encore à la poussée de bas en haut des eaux grossies par les crues. La pluie tombait continuellement, la chaleur était torride; les moustiques et les carrapatas ne laissaient aucun répit et les terribles fièvres paludéennes, véhiculées et transmises par ces insectes, décimaient le personnel. Hommes, femmes, enfants agonisaient et mouraient sur les quelques mètres carrés occupés par le campement; réfugiés et massés sous la même tente, pour se garer des averses continuelles, les uns, se refusaient, désespérés, à prendre de la quinine, d'autres se plaignaient de ce que les lamentations des agonisants les empêchassent de mourir tranquilles. Les bœufs privés de leurs pâturages habituels et de toute autre nourriture, dépérissaient et mouraient, retardant davantage le travail et reculant le moment de la délivrance. On ne parvenait à certains jours à faire avancer les chariots que de quelques hectomètres. D'autres fois, les plus pénibles efforts des animaux, auquels se joignaient ceux des hommes, ne parvenaient pas à les faire démarrer, toutes les tentatives n'aboutissant qu'à les faire s'embourber davantage.

Les vingt lieues que mesurait le chemin ne purent être franchies qu'en sept mois et il n'y eut presque pas d'étape de ce terrible calvaire, qui ne restât marquée d'une ou de plusieurs croix. Le contingent de deux cents travailleurs accompagnés de leurs familles, soit en tout environ quatre cents personnes qui avaient été recrutées au Ceara (Brésil-Atlantique) et qui avaient accompli le long trajet de près de deux mille lieues, viâ Montevideo, pour aller travailler à l'extraction du caoutchouc au Guaporé, perdit, en cours de route, les deux tiers de son effectif, décimé par la variole. Le tiers restant fut semé le long de la route de Salitras à « A'Ponte » et sur les rives du Guaporé. Il n'en survécut pas vingt. Des travailleurs, Paraguayens, Boliviens et Argentins qui avaient été également recrutés, moururent de même et aucun « escapé », Européen ou Américain, n'en revint sans avoir subi

de fortes attaques de ces terribles fièvres paludéennes qui règnent dans la ville de Matto Grosso et aux environs, à un point tel que les principaux auteurs qui l'ont décrite la traitent, l'un (Castelnau) de ville pestiférée, l'autre (Doutor Severiano da Fonseca), de ville maudite.

L'entreprise perdit aussi deux cents bœufs, du matériel, et comme bien l'on pense, occasionna des frais énormes.

Nos compatriotes montrèrent, au milieu de ces épreuves, un admirable courage. Je n'en citerai pour preuves que les deux faits suivants retenus parmi plusieurs autres.

M. Laporte, ancien sous-officier d'artillerie, chef du personnel des travailleurs, qui, fortement atteint déjà par les fièvres, demeurait au travail, parvenant à dominer son mal par un immense effort de volonté, reçut une lettre de sa ville natale, lui annonçant la mort de sa mère qu'il adorait et dont il était le soutien. M. Laporte resta sur la brèche, maîtrisa son émotion, et eut le courage de ne faire part de la triste nouvelle, ni à ses compatriotes, ni à ses travailleurs. Il mena sa rude tâche à bonne fin et rentra du Guaporé à Descalvados (Paraguay) presque mourant. J'eus le grand bonheur de le voir se rétablir dans la suite, grâce aux soins dévoués — mais combien mérités — qui lui furent donnés par ses compatriotes.

Je citerai aussi le cas de M. Durt, originaire de Gand, mécanicien de marine diplômé, qui attendait à « A'Ponte », Guaporé, l'arrivée du bâteau, pour en opérer le remontage. Sa famille, qu'il devait rejoindre, son travail terminé, habitait Descalvados, sur la rive du Paraguay, distante d'une cinquantaine de lieues de A'Ponte.

Quelques jours avant l'arrivée des chariots transportant le bâteau, M. Durt fut informé de ce que sa femme était gravement malade et en danger de mort. Le directeur de l'entreprise belge, qui avait transmis l'avis, autorisait, par raison d'humanité, la rentrée anticipée de son subordonné. Celui-ci, faisant passer son propre malheur au second plan, se refusa à prolonger par une nouvelle attente les souffrances de ses compatriotes, et resta sur place pour attendre le bâteau qu'il remonta, et dont il surveilla le lancement sur les eaux du Guaporé. Ce ne fut que sa mission entièrement terminée, qu'il se mit en route pour rejoindre sa famille. Sa femme était sauvée, mais ce ne fut malheureusement que pour mourir un an plus tard, après sa rentrée en Belgique.

Il convient d'ajouter, pour permettre d'apprécier la grandeur de l'acte de notre compatriote, qu'il était un mari modèle et qu'il est resté le plus affectueux des pères.

Plus tard, à une réunion de Belges, établis au Matto-Grosso, l'un d'eux qui avait pris part à l'épopée, composa à ce sujet une complainte que j'enrégistrai au phonographe. Je fais encore revivre de temps à autre son chant qui ranime mes souvenirs et ceux de ma famille qui a partagé les bonnes et mauvaises heures de mon séjour au Matto-Grosso.

Notre compatriote était jeune, les privations, la maladie, la misère, la chanson elle-même ont traversé sa vie insouciante sans laisser d'autres traces; demain, si l'occasion s'en présente, il montrera le même courage, le même héroïsme obscur et désintéressé, et, s'il sort de nouveau victorieux de l'épreuve, il n'en sera ni plus fier ni plus étonné. C'est bien la un des beaux traits du caractère belge.

Deux compatriotes, MM. Cousin et de Baeremaeker, ancien sous-officier de l'armée belge, venus au Matto-Grosso pour compte de la même entreprise belge, par la voie de Buenos-Aires, Ascuncion et du Paraguay, rentrèrent en Belgique par la ville de Matto-Grosso, le Guaporé, le Madeira, dont ils franchirent les chutes, par l'Amazone et Para, achevant ainsi la traversée fluviale complète du Sud au Nord, du continent sud américain. Au cours de ce voyage mouvementé, M. de Baeremaeker fut blessé au haut de la poitrine, près de l'épaule, par une flèche lancée par des Indiens. L'attaque avait eu lieu sans qu'il y eut la moindre provocation de la part de nos compatriotes, qui n'avaient pas aperçu leurs agresseurs, et qui ne parvinrent à s'échapper que grâce à un embarquement précipité. M. de Baeremaeker arracha la flèche qui, heureusement, n'était pas empoisonnée, et sa blessure guérit tant bien que mal, ce ne fut que deux ans plus tard, après sa rentrée en Belgique. ses douleurs ayant recommencé, qu'un praticien de Dinant, où il était en villégiature, lui enleva le fragment de flèche qui empêchait la guérison complète.

Je ne puis clore ce chapitre sans parler d'un autre Belge, M. le comte E. de Borchgrave d'Altena, lieutenant au 2me Régiment de guides, qu'une exubérante activité et un goût prononcé pour les aventures. amenèrent à quitter sa patrie pour aller assurer, pour compte d'une entreprise particulière, le convoyage sur la route de Salitras au Guapore. voie suivie pour le transport du bâteau

dont j'ai parlé. Une maladie grave du chef de la mission (particulière) belge du Guapore, ayant obligé celui-ci à rentrer précipitamment en Belgique, où il arriva mourant, on avait fait appel, pour le remplacer, au comte de Borchgrave, qui s'était déjà distingué précédemment au cours d'un voyage de prospection en Chine. Le courageux et distingué officier n'hésita pas et accepta cette dangereuse mission.

J'assistai, le 24 septembre 1902, à Descalvados (Paraguay), à son embarquement pour le Guaporé, à bord de cette même chaloupe la « Lobita » qui avait servi trois années auparavant aux reconnaissances de rivières. Ce furent de vrais adieux que nous lui fîmes car nous ne devions plus le revoir.

Le 1er janvier 1903 M. le comte de Borchgrave d'Altena m'envoyait un courrier pour m'informer de ce que, pendant une courte absence nécessitée par son service d'exploration, les Indiens « Parécis » avaient attaqué et envahi son campement, à « A Ponte » et avaient pillé complètement ses bagages. Il n'en avait pas moins courageusement poursuivi sa mission et sa route, et, traversant la ville de Matto-Grosso, s'était installé à une cinquantaine de lieues au Nord de cette localité, sur la rive Bolivienne du Guaporé. Peu de semaines après son installation, notre infortuné compatriote succomba aux atteintes du paludisme et de la terrible maladie, spéciale à la région du Guaporé, appelée par les indigènes « corrupçào ».

Le lieutenant comte de Borchgrave d'Altena est mort héroïquement, victime du devoir et si sa fin fut obscure, elle n'en fut pas moins sublime ; il mourut digne du grand nom qu'il portait, et nous, ses compagnons de souffrances et de misères, nous rendons avec fierté un hommage ému à sa mémoire.

A la demande de la famille du défunt, le corps de notre regretté compagnon fut exhumé plusieurs mois après la mort. On lui fit faire à rebours, pendant de longs mois, et en pleine période des crues, le triste et fatal trajet du Guaporé au Jauru, où avaient péri tant de vies humaines, où tant de braves avaient, quelques mois auparavant, prodigué si généreusement leurs forces et leur courage.

La mise en bière définitive fut faite à Descalvados, le 22 mars 1904, par les soins du consulat de Belgique dont j'étais alors le titulaire. Des raisons de santé m'ayant obligé de rentrer en Europe, je m'embarquai le 30 du même mois, et ramenai en Europe le corps de mon frère d'armes.

Cette triste mission jeta un voile mélancolique sur la légitime joie de mon rapatriement et ne contribua pas peu à attrister le souvenir du dernier voyage de 1000 lieues que je fis sur le grand fleuve Paraguayen, depuis son haut cours jusqu'à l'Atlantique à Montévidéo, que je trouvai en pleine révolution, pour arriver à Anvers en juin 1904.

J'ai parlé précédemment de l'exploration des Rios Agoapehy et Alegre entreprise par le capitaine commandant Tison. Je citerai également celle qui eut pour objet le Rio Sao Manoel et qui fut dirigée par M. Nys, ainsi que celle portant sur le cours du Jaey-Paraña confiée à M. Philippot. D'autres expéditions furent également entreprises par M. de Lunden qui aboutirent à la création des établissements de la compagnie des caoutchoucs, d'Anvers, à la Barra dos Bugres et au Rio Juruena et par M. Van Raffelghem qui avait été chargé des études relatives à un chemin de fer qu'un syndicat belge se proposait d'établir dans cette région. De très nombreuses explorations de fleuves et de rivières furent enfin effectuées pour compte de la compagnie Cibils, sous ma direction ou sous celle de nos compatriotes MM. Cousin, De Baeremacker, le comte A. de Borchgrave d'Altena, Laporte, Parfonry. etc., etc

Pour terminer ce trop long chapitre concernant la liaison des bassins du Paraguay et Guaporé je crois utile de consigner ici mon avis, basé sur les explorations faites par nos compatriotes et sur celles faites par l'illustre Ingénieur Brésilien, Doutor Manoel Espidiaô da Costa Marques, qui paya également de sa vie il y a deux ans, à Matto-Grosso, son intrépidité héroïque pour la résolution du problème, ainsi que sur les nombreuses explorations et études faites par moi-même sur les lieux. Je pense qu'il est impossible de relier par un canal navigable — j'appuie sur ce dernier mot — les Rios Aguapehy et Alegre. On pourra toujours creuser un canal, mais les Rios ne lui fourniront pas l'eau nécessaire, attendu qu'ils n'en ont pas eux-même pendant une bonne partie de l'année.

Il m'est arrivé plusieurs fois de traverser à gué à peu de distance de son embouchure le Rio Aguapehy fleuve de 40 lieues de long et d'une largeur de 110 mètres, tandis qu'à quelques lieues en amont son lit de cailloux roulés était à sec. L'ingénieur da Costa Marques et plusieurs autres explorateurs ont fait la même

constatation. Il faut donc bien en conclure que si, en 1771, un bâteau à 12 rameurs a pu passer du lit du Rio Alègre dans celui de l'Aguapehy, il l'a fait par une année de crues anormales. Le fait était exceptionnel et l'on ne pourrait en tirer aucun argument en vue de l'établissement d'une voie régulière de navigation, Il resterait, au surplus, à examiner si ce passage d'un bassin dans l'autre s'est réellement effectué par eau ou si l'on s'est simplement borné en vue de l'originalité de l'exploit, à faire passer à tout prix le bâteau, vide de sa cargaison, à grands renforts de bras d'hommes et de traction animale.

Peu importe, je le répète, la véracité du fait, que je ne mets d'ailleurs pas en doute, ce qu'il faut retenir c'est qu'il n'est pas pratiquement possible de tirer de l'expérience un enseignement pour l'établissement de transports suivis.

Quant à relier directement la ville de Matto-Grosso ou tel autre point navigable du bassin du Guaporé, à Salitras, Registro ou un autre centre du bassin Jauru-Guaporé distants de 20 à 50 lieues, nul doute que la chose soit possible au moyen d'une chaussée pour chariots automobiles, ou même d'un chemin de fer; il suffit, on l'a vu en 1900-1904, d'apporter à ce travail les éléments voulus.

Mais ce que je conteste d'une manière absolue, c'est l'utilité de semblable travail. Celui-ci serait, d'apres moi, complètement inutile et inefficace, et les capitaux européens feraient fausse route en s'appliquant à la résolution d'un problème posé par le gouvernement du Matto-Grosso, dans un but d'intérêt fiscal.

Ce but est d'amener les produits boliviens et brésiliens du Haut Guaporé à s'exporter par le Sud, en payant ainsi les droits de sortie à l'Etat de Matto-Grosso; au lieu d'être exportés par le Nord comme cela a été le cas jusqu'en ces derniers temps (1905) et de payer les droits de sortie à l'Etat d'Amazonas ; les autorités de ce dernier Etat s'étant opposées à la perception de l'impôt par l'Etat de Matto-Grosso au Nord sur le Rio-Madeira.

La question qui a fait l'objet d'un message en date du 3 mars 1904, présenté a l'assemblée législative par le colonel A. Paes de Barros, président de l'Etat de Matto-Grosso, est exposée dans le rapport que je rédigeai en juin 1904 en qualité de consul de Belgique à Corumba.

Comme on le voit il s'agit ici d'un conflit d'intérêt local entre deux Etats du Brésil, conflit que ni les industriels, ni les commer-

çants, ni les financiers n'ont intérêt à appuyer; attendu que si demain il intervenait un arrangement à l'amiable par une rectification de frontières ou un échange de territoire, la voie de communication à créer deviendrait inutile et le transit, comme par suite les péages et autres avantages seraient rendus nuls ou à peu près.

Une autre raison, mais bien faible et toujours d'intérêt local, qu'on fait valoir en faveur du rétablissement du trafic, et par suite du chemin Jauru-Guaporé est tirée du fait qu'actuellement, les détachements militaires Matto-Grossiens, armés ou non, qui ont à se rendre de la Capitale de l'Etat, Cuyaba, à la ville de Matto-Grosso ou à un autre point de l'Etat sur le Guaporé, doivent emprunter une route qui, en plusieurs points (Encruzilhada, Guave. Ascension et Petas), traverse le territoire Bolivien. Inutile d'insister sur cette considération qui est sans intérêt au point de vue des entreprises et des capitaux étrangers.

On chercherait en vain quel autre motif plausible pourrait justifier leur intervention. Jamais une tonne de produits du bassin du Paraguay n'est passée dans celui du Guaporé et jamais il n'en passera aucune car le Rio Paraguay constitue une voie d'écoulement admirable qui dispense de la recherche de toute autre.

Si on examine la question au point de vue des produits du bassin du Guaporé on constate que ceux de la rive bolivienne ont été détournés pour des raisons fiscales, non pas vers le Jauru, mais vers Corumba, à cause de la réduction des droits de sortie accordés par cette voie; qu'en ce qui concerne ceux de la rive brésilienne 90 à 95 p. c. d'entre eux ont été exportés par la voie amazonienne et ce malgré les difficultés opposées à leur écoulement par les rapides du Rio Madeira tandis que les 5 à 10 p. c. restants, qui ont emprunté la voie du Jauru l'ont fait pour des motifs particuliers et malgré le supplément de frais qui en résultait (contrats Antonio Maciel et autres par lesquels le Gouvernement du Matto Grosso impose un minimum de tonnes de caouthouc à exporter par son territoire, etc., etc.).

Le vrai problème qui se pose est celui de la suppression des rapides du Rio Madeira, c'est là le travail qui doit être fait, et qui sera fait avant peu d'années.

L'entreprise est réalisable, la moitié des sacrifices à faire pour la mener à bonne fin avaient déjà été faits, il y a plus de trente ans, par une compagnie Nord-Américaine, la Companhia da

Estrada de Ferro (compagnie du chemin de fer), mais des conflits d'intérêts, sur lesquels vinrent se greffer des questions politiques, firent abandonner les travaux qui, pour des raisons d'instabilité gouvernementale n'ont pas été repris jusqu'à ce jour.

Des milliers de rails et un matériel important, mais abandonné, marquent encore l'emplacement des anciens travaux à San Antonio.

La situation a changé de face en ces derniers temps. A la suite et comme conclusion du différend armé de l'Acre (conflit Brazilo-Bolivien), le Gouvernement Brésilien s'est engagé, en échange d'une cession de territoire par la Bolivie, à reprendre et à achever ces travaux, qui viendront rendre libre la navigation du Rio Madeira et de son affluent, le Guaporé; ce qui créera une issue facile pour les produits Boliviens et Brésiliens de ces régions.

Le trajet, qui exige actuellement des mois, pourra s'effectuer, après la construction du chemin de fer, en un même nombre de semaines. Il ne sera plus question, et dès à présent déjà, pour les raisons développées plus haut, il n'est plus de sacrifices à s'imposer pour faire communiquer le bassin du Guapore avec celui du Paraguay.

Que les peuples de la région du Guapore améliorent leur route. Emprunter celle, beaucoup moins directe, des autres, est un expédient qui ne fait que retarder la solution normale.

Je ne voudrais pas accabler mes amis Brésiliens des réflexions que suggère la comparaison entre les cataractes du Congo vaincues d'une façon magistrale, en quelques années et les rapides du Madeira, dont l'entrave séculaire à la navigation subsiste toujours. Sans incriminer ni le Brésil ni la Bolivie, qu'il nous soit permis cependant de nous enorgueillir de la preuve donnée en Afrique, par nos compatriotes, de leur vital et remarquable esprit d'entreprise.

Navigation fluviale. — Le Rio-Paraguay est la voie d'accès de la République du Paraguay et du Matto-Grosso, c'est aussi la voie d'écoulement de leurs produits.

Il n'est évidemment pas impossible d'aller plus directement du Matto-Grosso à Rio-de-Janeiro, c'est-à-dire à la côte de l'Atlantique, mais la traversée est longue, pénible et dispendieuse.

La distance en ligne droite, de Cuyaba, capitale du Matto-Grosso, à Rio-de-Janeiro est de 1,400 kilomètres, tandis que par



Le Rio Paraguay. — La navigation fluviale.

hemin fluvial passant par Buenos-Ayres, elle est de 6,200 kilo-
tres; malgré cette énorme différence, c'est ce dernier trajet
l qui est suivi; il exige 3 à 4 semaines de voyage en vapeur et
te environ 300 francs tandis que par le chemin direct. par
te du peu de praticabilité des voies de communications, il fau-
it dépenser 3,000 francs et voyager environ 3 mois.
Cet éloignement du Matto-Grosso, de la capitale Fédérale et de
tlantique est évidemment un obstacle à son développement
nmercial; l'admirable voie fluviale Paraguay-Parana y remé-
en grande partie pour toute la région sud et centrale de son
ritoire, mais elle présente aussi de sérieux inconvénients au
int de vue politique et administratif. Nous avons vu plus haut
e pour aller d'une ville à l'autre dans l'intérieur de l'Etat (pro-
ıce) le militaire ou le fonctionnaire avait à faire de longs jours
marche et de navigation. à traverser des forêts vierges et
suite à franchir sur plusieurs points. la frontière de la Répu-
que voisine de Bolivie. Ce détour. quand il s'agit des corres-
ıdances entre la capitale du pays et celle de l'État est beau-
ıp plus important encore : il y a alors à longer toute la côte
ridionale du Brésil, celle de l'Uruguay, à traverser l'Argentine,
ıt le Paraguay et ensuite le Matto-Grosso et si l'on tient
npte de ce que ce long voyage est imposé au personnel, lar-
nent rétribué, et au matériel gouvernemental pour les motifs
plus futiles, l'on se fera une idée de ce que coûte au Brésil
›sence de chemin de fer entre Cuyaba et Rio-de-Janeiro.
Les fonctionnaires et militaires promus ou déplacés. les
lades envoyés en traitement à l'hôpital, etc. constituent à eux
ıls 50 p. c. des passagers des paquebots fluviaux. Une lettre.
document administratif. les fonds publics. un fusil à
›arer, etc., etc. ont à faire le même long voyage interna-
nal.
Les inconvénients résultant de la difficulté des communica-
ns se font surtout sentir lorsque le gouvernement central veut
ervenir dans les révolutions et conflits locaux qui désolent le
ıtto-Grosso et, dans des circonstances plus graves encore,
sque la patrie Brésilienne est menacée sur sa frontière occiden-
e comme ce fut le cas en décembre 1864, quand les Para-
ayens envahirent le Matto-Grosso, assiégèrent et prirent le
t de Coïmbra, la ville de Corumba, etc. Les Brésiliens vou-
ent envoyer au secours de leurs compatriotes du Matto-
osso, les troupes réunies dans les provinces du littoral, mais

ils ne purent y parvenir tant étaient grandes les difficultés de la route.

Le célèbre romancier Taunay les a décrites comme suit : « Le corps expéditionnaire parti de Rio-de-Janeiro en avril 1865, ne put s'organiser qu'en juillet à Uberaba, dans le bassin supérieur du Parana; il était composé de 3,000 hommes. La colonne, qui s'était mise en marche au travers du désert, perdit en cours de route plus du tiers de son effectif, par suite des fièvres et du béribéri et il se passa presque deux ans avant l'arrivée des soldats à Miranda, près de la frontière Paraguayenne. Le corps expéditionnaire réduit à 1,680 combattants, traversa ensuite le Rio-Apa (frontière); mais, ne trouvant pas les vivres sur lesquels il comptait, il dut battre en retraite, poursuivi de près par un ennemi infatigable qui lui disputait la traversée des rivières et cherchait à l'enfermer dans un véritable cercle de feu, en incendiant les hautes herbes. Le choléra vint encore décimer ces malheureux soldats; les malades durent être abandonnés dans les forêts où ils périrent de faim, furent masacrés par l'ennemi ou dévorés, par les fauves. Quand les Brésiliens arrivèrent enfin à un point sûr et inattaquable, ils étaient réduits à peine à 700 hommes; les autres avaient succombé! Ce ne fut qu'en juin 1867 que les soldats Brésiliens renforcés de troupes venues par voie fluviale purent reprendre Corumba. Les Argentins et les Uruguayens s'étaient alliés aux Brésiliens dans leur guerre sanglante contre les Paraguayens qu'ils finirent par vaincre mais non sans peine. »

La navigation de Montévidéo, tète de ligne du voyage fluvial, à Saô Luiz de Caceres ou plus en amont encore, est, on l'admettra sans peine, extrêmement intéressante. Commencé en pleine zône tempérée sur un fleuve de plus de 200 kilomètres de largeur, dont les rives se noient à l'horizon, ce voyage finit en pleine forêt vierge tropicale sur le même cours d'eau qui a invariablement conservé sa direction générale Sud-Nord mais qui s'est insensiblement changé, au bout de 800 lieues de navigation, en une rivière presque guéable.

Le défilé de ses rives que l'on ne tarde pas à longer dès le second jour de navigation, en quittant le Rio de la Plata, offre la vue panoramique la plus belle et la plus variée que l'on se puisse imaginer. L'aspect change du jour au lendemain, parfois même à vue d'œil : l'on constate les variations successives de la faune et de la flore de la riche nature tropicale, enrichies chaque fois

un spécimen nouveau. Les installations riveraines diminuent 'importance. l'on se rend compte de la rareté des ressources. de a difficulté des communications et de la réduction de densité des populations. La température varie aussi rapidement, d'un froid vif à Montévidéo on passe au printemps à Ascuncion et à l'été à Corumba. Si l'été régnait au départ de Montévidéo, c'est la chaleur torride que l'on trouve depuis Ascuncion jusqu'à l'intense fournaise du Nord.

Les passagers varient. eux aussi. de type et de couleur d'après les escales.

L'estanciero Argentin ou paraguayen, le fazendeiro Brésilien, le gaucho Correntin et l'Indien du Chaco se coudoient, mêlés aux Européens qui sont toujours en assez grand nombre à bord. Inutile d'ajouter que les accoutrements varient de même. Le type local est représenté à bord, à chaque escale, par l'agent maritime de la Compagnie de navigation et, plus adéquatement encore, par les travailleurs qui renouvellent l'approvisionnement de combustible : des milliers de bûches de bois péniblement chargées une par une à bord.

L'on entend parler l'espagnol jusque Corrientes, le guarani jusqu'au Rio Apa, le portugais jusqu'au bout de la traversée et ce, sans préjudice du français, de l'anglais, de l'allemand. de l'italien et souvent du turc. et, aux escales, de quelques idiomes indiens, Uatos, Chamacoco Bororo, etc. Il m'a été donné, quoique plus rarement, d'entendre parler flamand dans ces bâteaux de fleuve changés en vraie tour de Babel.

La durée des jours et celle des nuits varie successivement; les dernières sont admirables dans ces régions tropicales. Pendant les nuits, le ciel lui-même change constamment d'aspect : les constellations Sud disparaissent petit à petit pour faire place à d'autres plus septentrionales. parmi lesquelles l'Européen du Nord, qui s'était déjà accoutumé à baser son orientation sur l'Etoile du Sud, voit apparaître avec plaisir les constellations qui lui sont familières : telles la grande et la petite Ourse indiquant l'emplacement de l'étoile Polaire, laquelle n'est toutefois visible que beaucoup plus au Nord.

Si le voyage vers l'amont, de Montévidéo à Saô Luiz constitue le crescendo de l'émerveillement devant les radieuses beautés de la nature, il se signale aussi par le decrescendo du confort et du bien être à bord.

Les habitudes de propreté du personnel déjà très relatives au

départ s'abandonnent peu à peu. La qualité et la variété des mets diminuent, le cuisinier se relâche, l'eau puisée à même le fleuve est moins filtrée, les insectes se disputent la cabine des passagers.

Le pain est remplacé par le biscuit d'approvisionnement souvent ancien, dur et moisi, capable de défier la meilleure denture Au bout de quelques jours ce biscuit fait place lui même aux produits de la farine de manioc. Les viandes fraîches sont remplacées par le Xarque (viande séchée) peu appétissant, les légumes par de douteuses conserves; il n'est plus question de pommes de terre. La glace et les réfrigérants disparaissent et désormais l'on boit tiède. Il en est de même du beurre, que l'huile souvent rance et ensuite des graisses quelconques font difficilement oublier.

Tout, entretemps, augmente de prix à bord; une bouteille de bière européenne « chaude » coûte 5 francs; un cigare, 2 francs. à terre c'est pis encore; j'y reviendrai plus tard.

Le système monétaire à bord varie avec le reste : il y a au début, la monnaie Uruguayenne, c'est déjà le papier monnaie mais accompagné de pièces divisionnaires d'argent. L'unité, la piastre, ressemble à notre pièce de cent sous et vaut à peu près fr. 5.36. Dès Buenos-Ayres c'est le papier monnaie argentin dont la piastre vaut fr. 2.20 au lieu de 5 francs. Après Corrientès, c'est la piastre forte Paraguayenne dont le cours, pour une valeur nominale de 5 francs, descend quelque fois à 50 centimes. Plus au Nord, et dès la frontière brésilienne, s'impose le milreis papier dont la valeur nominale est de fr. 2.80, mais que le change fait osciller entre 0.50 et 1.50, taux aux environs duquel il a été maintenu en ces derniers temps. Au-dessus de ces monnaies à variations souvent extrêmes, plane la livre sterling anglaise dont la valeur fixe est admise partout et à laquelle on ramène, pour le calcul des conversions journalières, les valeurs flottantes des monnaies bariolées de l'Amérique du Sud.

Pour le voyageur parti d'un port de l'Europe et qui a fait escale en Angleterre, en France, en Espagne, au Portugal ou au îles du cap Vert, c'est une réédition des complications et des difficultés déjà éprouvées au passage dans chacun de ces pays. A chaque opération de change la perte est certaine, le taux seul varie et comme il n'est jamais possible de prévoir exactement le montant de numéraire indispensable pour les menues dépenses en cours de route, on arrive à conserver un reliquat d'

monnaies variées appartenant à chacun des pays traversés, qui, transforme, à l'arrivée, le voyageur en un véritable changeur ambulant.

Pour les Européens peu endurants ou mal endurcis, les beautés de la nature deviennent insuffisantes à faire oublier le manque de confort et les souffrances inhérentes à un voyage fluvial sous les tropiques, surtout en été, souffrances où marquent principalement les moustiques, cette plaie des pays chauds.

Ce voyage de pénétration constitue en quelque sorte la pierre de touche de l'endurance et du courage de l'immigrant qui veut parvenir au cœur de l'Amérique du Sud, comme autrefois le chemin des caravanes de Matadi à Léopoldville formait celle de la résistance du débutant congolais. L'épreuve cependant était différente, car, en Afrique, elle se compliquait de l'éreintement physique provenant d'une longue marche, imposée à des gens non acclimatés, tandis que dans l'Amérique du Sud c'est le far niente du bord qui ajoute à la démoralisation.

On m'a affirmé que plusieurs de mes compatriotes renoncèrent à continuer le voyage à partir d'Assomption (Paraguay) deux jours après la suppression du beurre, des pommes de terre, du pain et de l'eau fraîche, et rentrèrent en Belgique.

Après avoir fait ressortir les beaux et les mauvais côtés de la navigation fluviale vers l'amont, il me reste à ajouter que le voyage vers l'aval est de beaucoup plus agréable. On trouverait peu d'exemples d'un contraste aussi grand que celui qui existe entre le voyage à l'aller de Montevideo à Saô Luiz de Caceres et le trajet de retour de cette dernière ville à l'autre, par la même voie et le même moyen de locomotion.

La durée du trajet vers l'aval est moitié moindre, la vitesse du courant venant augmenter celle du navire. On quitte les chaleurs torrides des tropiques pour le climat tempéré et très agréable de l'Argentine ; de jour en jour la température devient plus clémente et on respire plus à l'aise. Les moustiques gênés par le déplacement d'air provoqué par la marche plus accélérée du steamer n'attaquent plus que mollement, sauf pendant les arrêts aux escales. Leur nombre d'ailleurs diminue chaque jour, à mesure que l'on avance vers le Sud. Le menu du bord se transforme, l'éternelle *picadinha com arroz* (viande séchée avec riz cuit à l'eau) qui alternait avec l'*arroz com picadinha* fait place à la viande fraîche, embarquée à Villa Concepcion sous forme d'un beau bœuf, pris au lasso par les cornes sur les rives et hissé de la

même manière à bord, à l'aide d'une poulie, sans égard pour ses légitimes dolćances.

Les localités que l'on traverse ou que l'on côtoie deviennent de plus en plus importantes et leurs installations de plus en plus belles. Dès Assomption se voient des trams tirés par des mules; à Corrientes il y a des voitures de place, à Rosario de Santa Fé se rencontrent de belles avenues éclairées à l'électricité et l'on retrouve enfin, dans la ville magnifique qu'est Buenos-Ayres, tout le raffinement de la civilisation européenne avec en plus, tant la marche du progrès est rapide, tout ce qui est venu s'y ajouter depuis le moment du départ vers l'intérieur. L'accoutrement des populations change comme à la montée ; le pittoresque y perd mais le confort et le luxe y gagnent. C'étaient, au début du voyage, la nudité des indiens, la chemise rouge *tipoï*, des boliviennes, vers le milieu du trajet, le *sombrero*, le *poncho* et le pantalon de toile blanche des camperos paraguayens, l'invariable châle noir et la jupe claire et empesée de leurs femmes, puis brusquement la grande recherche de toilette des habitants de Buenos-Ayres, où toutes les modistes, les tailleuses et les lingères sont françaises, les tailleurs pour hommes, anglais et les dentistes nord-américains.

Les dames Argentines sacrifient beaucoup à la toilette : bon nombre d'entre elles font venir leurs vêtements de Paris dont elles suivent les modes de très près, sauf à préférer aux teintes neutres ou uniformes un bariolage, parfois excessif, de couleurs criardes qu'autorise d'ailleurs l'éclat du soleil et qui ferait tâche dans les brumes de nos climats. Leur amour pour le fard est également très prononcé. Les hommes ne leur cèdent en rien : ils ignorent les stations au café, mais perdent volontiers leur temps chez le coiffeur, le parfumeur et surtout aux « salones de lustrar », locaux très répandus à Buenos-Ayres et où il est de bon ton de se rendre plusieurs fois par jour. Pendant qu'assis sur un fauteuil élevé, un éventail d'une main, un journal illustré de l'autre, on écoute béatement les airs à la mode, grincés par le gramophone de l'endroit, deux hommes lustrent les chaussures fébrilement et avec des raffinements compliqués. Dont coût : « diez centavos y la propina » (22 centimes et le pourboire).

Je me souviendrai toujours d'un de mes retours à Buenos-Ayres en 1900, après cinq ans de Matto-Grosso et mes extases en voyant à une table d'hôtel la belle croûte dorée d'un pain bien cuit, des poires, des pommes, des pêches, des fraises, toutes

belles et bonnes choses dont j'avais complètement oublié l'existence dans la grande vie de privations des pampas et des forêts, où mes rêves les plus gourmands, mes visions les plus exigeantes n'allaient pas au delà d'un beau verre mince rempli d'eau claire et fraîche, fraîche surtout.

Le décolletage, bas et carré, des dames, dont le corsage n'était retenu à l'épaule que par un simple ruban, me frappa également, c'était encore du nu, mais du nu civilisé, et combien différent du nu, haut en couleurs, des dames du Nord.

* * *

Ce trajet fluvial n'est pas seulement intéressant par le spectacle qu'offrent les rives, les riverains et la vie du bord, il l'est encore et surtout par les particularités de la navigation elle-même. La moindre de celles-ci n'est pas la grande facilité que présente la navigation nocturne.

Tous les voyageurs qui ont navigué sur le Parana-Paraguay ont été frappés de cette particularité et plusieurs de mes compatriotes ayant notamment beaucoup voyagé au Congo m'en ont témoigné leur grand étonnement.

Il est surprenant en effet de voir un bâteau à vapeur d'un millier de tonnes, marcher à grande vitesse par les nuits les plus noires, sur un fleuve dont les rives sont distantes de plusieurs kilomètres, mais dont la passe navigable mesure à peine, en certains endroits, 10 à 20 mètres de largeur. Les pilotes opérant sur ces rivières sont d'une habileté incroyable. Il suffit pour s'en convaincre de se placer à côté de l'un d'eux pendant une heure de navigation par une nuit sans lune. On n'a devant soi qu'un gouffre noir, sans aucun point de repère apparent; le bâteau avance sans cesse à la même allure, passant auprès d'une épave, longeant une île, croisant un autre navire, dont la marche ne se ralentit pas non plus, mais dont les vives lumières gênent un instant, au passage, la vue du pilote qui tient à son obscurité et ne se retient pas de bougonner énergiquement lorsque, à bord, un fumeur, non initié, s'avise de frotter une allumette sans s'être mis à l'écart. Au bout d'une heure d'observation, le passager va généralement se coucher, impressionné par la possibilité d'un accident, mais frappé de l'extraordinaire science du pilote qui parvient aussi bien à éviter l'écueil. A la grâce de Dieu, dit-on, et l'on dort quand même, de confiance, sans plus chercher à comprendre.

Les accidents sont peu fréquents et leurs conséquences ne sont pas toujours graves ; le plus souvent ils se bornent à un choc sur un haut fond. Si c'est à la montée, le vapeur fait machine arrière à toute vitesse et, le courant aidant, s'en tire avec facilité ; si c'est à la descente, l'accident est plus sérieux, le courant entraînant le vapeur plus avant sur le banc de sable où il s'incruste. Quelques heures de traction au moyen du cabestan ou l'aide d'un autre vapeur suffisent le plus souvent à dégager le bateau ; mais si l'accident se complique d'une brusque baisse des eaux ou d'une rupture de la coque, les conséquences sont plus graves et peuvent amener la perte du navire. Pas un jour de voyage ne se passe sans que l'on aperçoive des bouts de cheminées, des extrémités de mats ou des coques de bâteau ainsi perdus. Il n'y a toutefois pas lieu de s'exagérer ni l'importance du danger ni la fréquence des sinistres, car il faut tenir compte de l'intensité de la navigation sur le fleuve et du grand nombre d'années qu'une épave met à disparaître.

L'habileté du pilote ne doit même pas être incriminée dans la plupart de ces accidents : ce n'est le plus souvent pas lui qui s'est trompé de chemin, c'est le chemin lui-même qui a changé de place ; la topographie du fond du fleuve change, en effet, constamment de même que son niveau, et c'est ce qui complique les difficultés. Tel navire choisira, d'après son tirant d'eau, telle passe en tel mois, le mois suivant ou quelques jours plus tard, il devra en suivre une autre ; une année après, aux mêmes époques, le trajet sera encore différent, car le thalweg et les bancs de sable se seront modifiés.

A tout voyageur se rendant par eau de Corrientes à Assomption, l'on ne manquera pas de faire remarquer, en pleine forêt, à trois cents mètres de la rive, un navire de guerre paraguayen dont le mat se confond avec les arbres environnants : il s'échoua sur un banc de sable, il y a 40 ans, lors de la guerre du Paraguay ; le banc de sable est devenu forêt et actuellement le fleuve le contourne.

Plus au Nord, là où les rives du fleuve se resserrent davantage, au point de ne lui laisser en certains endroits que 50 à 100 mètres de largeur, le navire continue de même sa marche de nuit par tous les temps. Les difficultés qu'on éprouve à diriger un vapeur par les nuits noires ne sont pas moindres : le danger y est plus considérable et surtout plus prompt et plus imminent. Il y a à tenir compte, en effet, de l'étroitesse des passes et surtout de

coudes brusques du fleuve. Le nombre des boucles que décrit le cours peu incliné de celui-ci est tel qu'il arrive bien souvent que le bâteau passe le soir, après mille détours dans les directions les plus opposées, à 50 mètres d'un arbre ou d'une colline déjà en vue le matin. Des obstacles de tous genres : bancs de sable, et d'hydrophites, épaves, arbres, troncs et branchages entraînés par le courant, branches d'une longueur énorme appartenant aux arbres de la rive et qui surplombent le fleuve, viennent encore ajouter aux difficultés de la navigation. La direction générale est, toutefois, moins difficile à suivre, car elle est souvent indiquée par l'ombre, projetée par les rives, surtout lorsqu'elles sont boisées; on s'y trompe cependant et le danger d'erreur est accru par la grande rapidité avec laquelle il faut faire évoluer le navire pour éviter l'un ou l'autre de ces obstacles.

Il est fréquent dans les descentes, lorsque le courant est rapide, à l'époque des crues par exemple, de voir, dans les coudes brusques du fleuve, le navire, n'obéissant pas assez vite au gouvernail, faire une large embardée jusqu'à la rive opposée, malgré les efforts du moteur qui fait machine arrière. Si, à cet endroit, une maîtresse branche surplombe le cours de l'eau, tout est rasé sur le pont : cheminée, bastingages, etc. Malheur alors au passager novice qui, délaissant sa cabine à la recherche de plus de fraîcheur, aurait amarré, sur le pont, son hamac et son moustiquaire : un choc violent et la perte de son matériel sont les moindres inconvénients auxquels il est exposé.

Quelquefois, un incendie des hautes herbes ou même des forêts, embrase toute la contrée sur un espace d'une dizaine de lieues. Il est surprenant de voir évoluer le navire dans cette fournaise qui suit les innombrables sinuosités du fleuve.

Si le ciel est serein, le coup d'œil est magnifique et aide à supporter l'excessive chaleur du brasier ; lorsque le vent souffle, le spectacle devient terrifiant, d'immenses vagues de feu d'une hauteur énorme s'abattent sur le fleuve, accompagnées d'une fumée noire, épaisse et chaude, toute chargée de parcelles végétales carbonisées. La situation alors devient angoissante, et la respiration des plus pénibles.

Un incident fréquent de la navigation sur le Rio-Paraguay, au nord de Corumba, est l'obstruction complète du fleuve, sur un espace parfois de un à deux kilomètres, par des plantes aquatiques, retenues à un coude et qui s'y entassent au point de former un obstacle absolu au passage du navire lequel peut se

trouver emprisonné pour plusieurs jours. Les bateaux luttent en vain pour se frayer un passage et ne pouvant aller jusqu'au bout, ne peuvent pas davantage revenir en arrière, si c'est à la montée.

Les meilleurs bateaux, pour naviguer dans ces parages, sont les bateaux à aubes; leurs larges palettes prenant appui sur ce plancher improvisé aident à la propulsion Tout autre est le cas pour les navires à hélice. Les « racines » des plantes hydrophites, appelées dans le: pays « camelotes », s'enchevêtrant autour des hélices et de l'arbre de couche, obligent à des arrêts continuels et leur enlèvement occasionne un travail laborieux et pénible. Ces fausses racines d'hydrophites, qui sont très résistantes, mesurent, en effet, souvent plus d'un pouce de diamètre et un à deux mètres de longueur.

Rien n'est plus étrange ni plus pittoresque que le spectacle d'un grand bateau de deux à trois cents tonnes, avançant lentement, malgré la marche très rapide de la machine, au milieu d'une prairie flottante toute couverte de fleurs. Lorsque le bateau ne parvient plus à vaincre la résistance des plantes, il s'arrête de lui-même, ses roues continuant à tourner pour éviter le tassement autour de l'embarcation: l'équipage descend sur la croûte solide qui recouvre le fleuve et va porter à vingt ou trente mètres en avant l'ancre du bord qui, accrochée aux plantes et reliée au treuil à vapeur installé sur le pont, sert de point de traction pour continuer la marche en avant. Cette opération, qui est à recommencer jusqu'à ce que le banc fleuri soit traversé, dure souvent toute une journée, les hommes marchant sur le fleuve, à côté du bateau, pour être plus prompts à reporter l'ancre en avant.

Cette promenade n'offre d'ailleurs aucun danger, le plancher qui recouvre le fleuve étant d'une résistance remarquable. On voit souvent, au moment des crues subites, se détacher, des rives ou des anses du fleuve, des bancs d'hydrophites de cent mètres et plus de diamètre, sur lesquels se trouvent réfugiés des boas, des carnassiers : jaguars ou pumas. Des plantes et des arbres de plusieurs mètres de hauteur s'y rencontrent même parfois. Un travailleur indigène, n'ayant d'autre moyen pour échapper aux mauvais traitements d'un patron brutal et oppresseur a fait ainsi au fil de l'eau un trajet de trente lieues vers l'aval, couché sur un radeau de deux mètres carrés d'hydrophites; courant à chaque instant le risque d'être dévoré.

Les indigènes qui ont à voyager en pirogue la nuit, profitent quelquefois aussi de ces ilots flottants auxquels ils amarrent leur embarcation pour descendre le fleuve tout à leur aise en s'épargnant la peine de pagayer. Il leur arrive si, dispensés de tout travail, ils se laissent aller au sommeil, de trouver à leur réveil leur esquif engagé à plusieurs lieues dans une baie sans issue ou incorporé dans une immense agglomération d'hydrophites.

Quelquefois le malheur est plus grand encore, j'ai eu le profond chagrin de le constater une nuit près du lac Oberaba. Je remontais le fleuve sur un grand vapeur à aubes, aux flancs duquel étaient amarrées deux lourdes allèges chargées de bétail.

La navigation vers l'amont se poursuivait sans encombre, autant que la lourdeur de la remorque le permettait. Le vapeur évitait les ilots d'hydrophites afin de n'en pas empêtrer ses roues, ou se contentait, lorsqu'ils étaient peu importants, de faire passer dessus une des allèges, le fond plat de ces embarcations rendant cette manœuvre de peu d'inconvénients. Le léger choc que l'on ressentait était alors suivi d'un bruissement doux et d'un amortissement du bruit des palettes qui, pendant un tour de roue, battaient l'herbe au lieu de l'eau. A un moment donné nous éprouvâmes un heurt violent accompagné d'un craquement sinistre ; les chaînes retenant la proue d'une des allèges se rompirent, et le courant ayant écarté l'embarcation du vapeur, les chaînes de poupe se brisèrent également. Le steamer dévia fortement dans l'autre sens et alla donner contre la rive, à la grande frayeur du personnel et des taureaux embarqués. La consternation fut plus grande encore lorsqu'on se rendit compte de ce qui s'était passé : une roue du vapeur avait passé sur un banc d'hydrophites auquel avait été amarré, pour profiter de la dérive, un canot d'assez grande dimension. L'embarcation avait été anéantie, écrasée entre la roue et l'allège et les morceaux suivaient le fil du courant. Des marins déclarèrent avoir entendu des cris: le vapeur stoppa, mais ce fut inutilement que l'on explora le fleuve pour découvrir les occupants de la chaloupe. Nous apprîmes le lendemain que ceux-ci se trouvaient être une famille de cinq personnes que l'inondation avait chassée de sa demeure et qui descendait le fleuve avec ses bagages à la recherche d'un nouvel emplacement.

Des sondages officiels faits autrefois en cet endroit, par ordre du gouvernement du Brésil, avaient indiqué une profondeur de 60 mètres sans que l'on eut touché le fond!

La navigation sur la partie sud du fleuve vers le Parana et le Rio de la Plata est très intense, des vapeurs transatlantiques et de nombreux voiliers y pénètrent journellement jusqu'à Rosario de Santa-Fé, Corrientes ou d'autres villes situées encore plus en amont.

La navigation fluviale proprement dite. c'est-à-dire celle qui commence aux têtes de lignes de Montévidéo et de Buenos-Ayres, est organisée par des entreprises particulières ; l'une de celles-ci, la Compagnie Mihanovich, fondée en 1876, comprenait déjà en 1902, 210 enbarcations parmi lesquelles 33 beaux et grands vapeurs modernes pour passagers et faisait un trafic continu entre les différents points de l'Argentine et de la République du Paraguay. Jusqu'en ces dernières années le service régulier et officiel de navigation jusqu'à Corumba (Brésil) était confié à la seule Compagnie du Loyd Brazileiro dont les trois vieux vapeurs : le *Diamantino*, le *Ladario* et le *Rapido* effectuaient péniblement le trafic au moyen d'un seul voyage par mois au lieu des deux que prescrivait le contrat passé avec le gouvernement brésilien qui payait de ce chef à cette compagnie une subvention mensuelle de 45 contos de reis (environ 70,000 fr.).

De Corumba vers Cuyaba et Saô Luiz de Caceres, le service officiel de navigation était entrepris par de petits vapeurs de calage moindre (30 à 40 tonnes) également subventionnés et qui se bornaient à faire de même, un seul voyage par mois.

De nombreux vapeurs appartenant à des particuliers ou à des entreprises commerciales ou industrielles privées, complétaient ce service. Chose anormale mais qui, cependant, ne doit pas étonner, la navigation particulière non subventionnée était bien faite et enrichissait ses armateurs, tandis que le service de la ligne officielle, largement subventionnée cependant, laissait à désirer et aboutissait à la faillite de l'entreprise. J'ajouterai que celle-ci est actuellement réorganisée par les soins d'une compagnie européenne, qui fait de bonnes affaires et dont la ligne donne, paraît-il, toute satisfaction au public. Je ne puis donc que regretter, une fois de plus de n'avoir pu déterminer des industriels ou financiers belges à s'en charger comme cela m'avait été proposé en 1898 par les autorités brésiliennes qui ont une préférence toute particulière pour nos nationaux, quand il s'agit de confier à des étrangers un service public.

Qu'on ne s'illusionne pas à croire que c'est une sympathie naturelle qui pousse les Brésiliens à traiter avec les Belges de

préférence aux Anglais, aux Allemands et aux Italiens. Un ministre brésilien résumait très judicieusement l'opinion généralement admise à ce sujet en me disant que l'Allemagne représentée par sa nombreuse colonie du Rio Grande du Sud, où l'on parle déjà autant le teuton que le portugais, se faisait trop envahissante, qu'en cas de conflit à propos d'un service public l'Angleterre était trop prompte à envoyer un navire de guerre et que l'Italie réclamait trop aisément, à tout propos, des centaines de mille lires d'indemnité, tandis que la Belgique, avec un appareil extérieur plutôt réduit, se montrait moins exigeante.

Quelqu'en soit le motif, la situation privilégiée existe de fait, et c'est à nos nationaux à en profiter.

***

Fret. — Jusqu'en 1895 le fret payé de Corumba à Montevideo, pour une tonne de marchandises, était, d'après le tarif du Llyod Brazileiro, de 130 milréis : certains expéditeurs payaient ce prix exorbitant d'après sa valeur « or » d'autres à sa valeur « papier » selon la fantaisie de l'Agence du Lloyd qui opérait le recouvrement. Les uns acquittaient donc 364 francs pour le transport de 1000 kilogrammes de marchandises pendant un voyage de 8 à 10 jours vers l'aval tandis que d'autres payaient environ 130 francs. Une tonne de marchandises était ainsi plus taxée pour un transport de 8 jours par de mauvais bâteaux, qu'elle ne l'eût été pour faire plusieurs fois le tour du monde (le fret moyen d'Angleterre à Montevideo est de 25 francs la tonne). Comment dans ces conditions pouvait-on espérer faire prospérer le pays ? Quel est le produit d'exportation pondéreux et de moyenne valeur qui eut résisté à ces tarifs ? Et sur les petites lignes Saò Luiz-Corumba et de Cuyaba-Corumba, c'était pis encore, on y payait pour deux jours de navigation 500 reis par arrobe de 15 kilos c'est-à-dire environ 5 centimes le kilo.

Ces chiffres suffisent à expliquer le peu de développement commercial du Matto Grosso surtout en matière d'exportation. Le port d'Anvers et tous les ports du Nord de l'Europe reçoivent en effet des millions de tonnes de produits dont le prix de vente ne dépasse pas 15 centimes le kilo : comment le Matto-Grosso eût il pu y envoyer les siens, alors que le transport de ces marchandises dans un port de réembarquement de l'Atlantique coûtait déjà, rien qu'en fret, plus du double de ce prix.

Heureusement, cette situation s'est déjà sensiblement modifiée

et l'initiative de cette amélioration est due en partie aux mesures que je me décidai à prendre lorsque j'assumai, en 1895, la direction d'une importante compagnie belge du Matto-Grosso dont les produits constituaient la moitié de l'exportation totale de tout l'Etat. Je fis remarquer à la Compagnie du Lloyd Brazileiro ce que son prix arbitraire de 130 Reis le kilo avait d'exorbitant, et, ne parvenant à en obtenir qu'une réduction minime, en considération de la grande quantité de produits exportés, je fis appel à la concurrence paraguayenne. Les vapeurs *Leda*, *Pollux* et autres de la firme Vierci et C[ie] d'Assomption entreprirent aussitôt ce service à un prix moindre. Je tins la dragée haute au Lloyd Brazileiro, dont les bâteaux partaient à vide, et celui-ci fut très heureux d'accepter d'une façon définitive le prix de 35 francs la tonne, tant pour l'amont que pour l'aval, avec une réduction de 15 p. c. en faveur de la Compagnie belge. Ce frêt de 35 francs la tonne a été maintenu depuis et c'est celui que l'on paie actuellement sur presque tous les vapeurs faisant le transport sur la ligne Montevideo-Corumba.

Navigation sur les rivières. — La navigation à vapeur sur les affluents du Haut-Paraguay est peu différente de la navigation sur le fleuve lui-même.

Les steamers, de dimensions beaucoup moindres, ne peuvent caler, chargés, plus de 30 à 50 centimètres, le lit de certaines rivières, telles le Rio Cuyaba, ne présentant pas, en maints endroits, une plus grande profondeur d'eau, à l'époque de la sécheresse.

La limite de calage, obligeant à réduire la puissance du moteur et celle de la chaudière, la vitesse du navire s'en trouve naturellement considérablement diminuée. D'autre part, le faible tonnage du navire rend souvent nécessaire de reporter une partie de son chargement sur une ou plusieurs allèges qui sont prises à la remorque.

Cette lourde remorque et la force du courant, réduisent fréquemment la marche du vapeur à celle d'un chariot attelé de bœufs. La navigation est alors très pénible ; les rives étant très rapprochées, les moustiques abondent, la chaleur provenant de l'action combinée des rayons du soleil et des chaudières est intolérable. La cheminée vomit des flammèches et une pluie de tisons, témoignant de la lutte du chauffeur contre le bois vert, qui se consume sans fournir le calorique voulu. Ces tisons

brûlent les chapeaux et les vêtements et l'on doit souvent préserver les mains et le visage de leurs atteintes Pas le moindre confort à bord où l'espace manque d'ailleurs pour en installer. Le vapeur compte 4 petites cabines à 2 couchettes et 2 autres superposées, où il fait atroce; les fourneaux des cuisines, et ceux de la chaudière en chauffent le plancher tandis que le soleil en rôtit la mince cloison servant de toiture.

Les passagers de 1re classe (dans la langue du pays on dit : passagers de cabine) sont souvent nombreux; il m'est déjà arrivé de faire le voyage Corumba-Cuyaba avec 90 passagers, dont 36 dames, à qui l'on avait gracieusement cédé les 16 couchettes des cabines. Le voyage dura sept jours au lieu des trois que comportait la distance. Les journées paraissaient interminables; l'espace pour se déplacer faisant défaut, les infortunés voyageurs que les nombreux méandres de la rivière amenaient du côté du soleil, ne pouvaient songer à bouger. La malpropreté résultant de l'encombrement, la chaleur, la rareté de l'air tout imprégné des senteurs musquées des parfums affectionnés par des passagers nègres, hommes et femmes, très nombreux à bord, ajoutaient au supplice. La nuit c'était pis encore : un vrai bivac en commun, avec toutes ses promiscuités; les plus diligents pendaient leurs hamacs aux endroits favorables, les autres s'arrangeaient comme ils le pouvaient, s'installant sur le plancher, sur les tables, partout où il y avait un mètre carré d'espace disponible; les derniers venus suspendaient leur couchette au dessus de celles des autres, s'y glissaient avec l'aide complaisante des voisins et n'en pouvaient plus bouger sans leur secours. Il ne pouvait être question de moustiquaire dans cet enchevêtrement. Parfois, un orage, un de ces violents orages des pays tropicaux, balayait de son averse diluvienne tout le campement; c'était alors, dans la nuit noire, un sauve-qui-peut général dans le fond du bâteau, qui n'offrait, contre cette avalanche d'eau, qu'un abri illusoire Le matin, le supplice reprenait; le bain était impossible et les ablutions très réduites.

Les repas se faisaient par « sections »; ce terme de bord indiquant que les passagers ne pouvaient se mettre à table que par groupes successifs; l'ennui et la mauvaise chère modéraient d'ailleurs l'appétit. Le combustible étant de mauvaise qualité, il en fallait charger d'énormes quantités et cet embarquement faisait perdre un temps considérable.

Ajoutons que sur certains hauts fonds, le vapeur et les allèges

devaient être complètement déchargés pour pouvoir franchir l'obstacle. Le chargement était transporté en canots, ou même à dos d'homme, sur celle des embarcations qui avait traversé la passe !

Je ne décrirai pas ici les fatigues des voyages de rivières, en barque ou en pirogue.

Les barques longues de 15 mètres, quelquefois plus, creusées dans le tronc d'un seul arbre, peuvent transporter un nombre respectable de tonnes de marchandises. On les fait mouvoir à l'aide de rames ou de pagaies, comme les pirogues, ou plus souvent en les poussant au moyen de perches (zingas), prenant appui sur le fond de la rivière Tant que l'on navigue vers l'aval, tout va relativement bien, par contre, les voyages vers l'amont sont pénibles et longs. La trajet Corumba-Cuyaba long de 125 lieues environ dont je viens de parler, que je mis 7 jours, à effectuer et qu'un bon vapeur franchit en 2 1/2 jours, exige, pour un barque chargée, à peu près un mois. Ce sont là des moyens de navigation auxquels le colon ne doit recourir que dans des cas exceptionnels, et lorsqu'il ne peut faire autrement ; c'est du cabotage qu'il faut laisser aux professionnels, qui, presque tous dans le pays, sont portugais.

Voyage de Belgique au Matto-Grosso. — La visite du Matto-Grosso est à conseiller : aux savants, qui y trouveront ample matière à études et à découvertes scientifiques dans les vastes domaines des règnes animal, végétal et minéral, ainsi qu'aux commerçants, industriels et financiers qui voudraient profiter de ces études pour le fructueux placement de leurs produits ou de leurs capitaux.

L'état de Matto-Grosso est disposé à accorder de larges concessions pour la construction de chemins de fer. Les frais d'exploitation de ces lignes et la rémunération des capitaux engagés seraient couverts tant par le produit du transport des marchandises et des voyageurs que par une intervention pécuniaire de l'Etat, qui engagerait sa garantie jusqu'à concurrence d'un taux d'intérêt à convenir.

L'Etat cherche également à conclure, à des conditions à débattre, un emprunt de cinq millions de francs, qui serait largement rémunéré et sûrement garanti. Des pouvoirs m'avaient été donnés, à mon départ du Brésil, par le Président de l'Etat pour traiter cette question. Des raisons de convenance personnelle m'ont empêché de m'en occuper jusqu'à présent.

industriels pourraient s'intéresser dans la création d'entre- à revenus élevés et sans grands aléas, telles que : *tanneries ies pour l'extraction du tannin, scieries pour les bois* — dont parlé plus loin — *briqueteries*, — on construit énormément e pays ; le combustible ne manque pas, la terre à briques le et les briques se paient 80,000 reis le mille, c'est-à-dire ntimes pièce, les tuiles simples, plus encore — *fabriques mettes*. — une boîte d'allumettes belges ou allemandes suédoises) coûte 100 reis et le bois propre à cette fabrica- ie trouve en surabondance — *fabrique de bougies*. — une bougie coûte 150 reis — *entreprises d'éclairage, brasseries, ·ies, distilleries, ateliers de construction*, etc., etc.

uveraient également avantage à se rendre au Matto-Grosso *'decins, vétérinaires, dentistes*, etc., dont les services sont très rchés et largement rétribués ; *les ouvriers agricoles et colons*, iels le gouvernement concède, par famille, dès leur arrivée, e définitif et absolument gratuit, 50 hectares de terres, es parmi les meilleures pour l'agriculture ; *aux chasseurs* ssionnels et amateurs qui trouveront, en même temps que rifiantes émotions de leur sport favori, de belles peaux de rs, de serpents, de crocodiles, d'oiseaux aux plumages et a riches aigrettes ; *aux pêcheurs* qui ne doivent craindre e se voir dégoûtés de leur sport par l'abondance des pois- enfin tous ceux que le goût des voyages pousserait à aller e plus beau pays du monde.

:rajet se compose de deux parties distinctes : un voyage tlantique d'un port Belge à Montevideo et un voyage l de Montevideo à Corumba.

rage de Montevideo à Corumba. — Les renseignements lemment fournis, au sujet de ce voyage fluvial seront, je , utilement complétés par les indications pratiques qui uivre.

lurée du voyage est de 15 jours à la montée et de 8 jours au . Cette durée varie parfois d'après la ligne de navigation ıntée et le volume des eaux du fleuve.

›rix du voyage est d'environ 300 francs en première classe, ture, vins, bagages compris. Par suite du manque de ·t, le voyage en deuxième classe ne peut être conseillé, pas aux personnes les moins fortunées. Les tickets se prennent

à Montevideo, à l'agence du Lloyd Brazileiro ou à celle de la ligne Mihanovich et Cie.

Le steamer remonte, au départ, le Rio de la Plata dont la largeur à l'embouchure ne doit pas être inférieure à 40 lieues. Ce que j'ai dit précédemment de ce fleuve me dispense d'y revenir.

Il n'entre pas davantage dans mon intention de fournir une description de Montevideo, capitale de la République Orientale de l'Uruguay, ou de la moderne et importante Buenos-Ayres, la capitale de la République Argentine, non plus que de Rosario de Santa-Fé, belle ville construite à l'Européenne et dont le développement d'origine récente s'est fait avec une rapidité extraordinaire. Ces descriptions sont, en effet, données d'une manière très complète dans tous les traités de géographie.

Le vapeur fait escale daus ces villes pendant un nombre d'heures qui varie d'après l'importance des localités et qui est toujours suffisant pour en permettre la visite générale.

Toutes ces villes de l'Amérique du Sud sont construites d'après un tracé uniforme; les rues sont également larges, également espacées et se coupent à angles droits. Cette disposition, que ne présentent pas nos vieilles villes d'Europe, facilite beaucoup l'orientation de l'étranger, auquel un plan sommaire permettra de se diriger sans devoir demander le moindre renseignement.

Le steamer fait encore escale aux villes argentines de : Saint-Nicolas, Parana, Santa Elena, Bella-Vista et Corrientes.

Après un jour de navigation, laissant à l'Est le Rio Uruguay, on quitte les eaux du Rio de la Plata pour entrer dans celles du Parana.

Vers le cinquième jour de navigation et une heure environ après avoir quitté Corrientes, on laisse de même, à l'Est, le Haut-Parana, pour suivre désormais, toujours dans la direction du Nord, les eaux du Rio Paraguay.

La rive gauche, d'Argentine devient Paraguayenne, tandis que la rive droite continue à appartenir à la première de ces républiques jusqu'au Rio Pilcomayo, affluent du Paraguay, qui débouche dans le fleuve en face d'Assomption, capitale du Paraguay, où l'on arrive vers la septième journée de navigation.

Entre Corrientes et Assomption (en espagnol Asuncion) le fleuve reçoit plusieurs affluents, tant du côté Paraguayen que du côté Argentin; l'un des plus importants des affluents de cette

·nière rive est le Rio Bermejo dont les eaux jaunes et sablon-
ıses coulent pendant plusieurs kilomètres dans le Rio Para-
ay avant de s'y mélanger à celles du fleuve.

Le Rio Pilcomayo formant la frontière Argentino-Paraguay-
ıne, également très important et très intéressant, fut exploré
ı 1721 sur un parcours de 1700 kilomètres, par le Père Jésuite
atiño.

Les Pères Jésuites espagnols avaient déjà à ce moment, con-
ıis pacifiquement et partiellement civilisé presque tous les
ıys de l'Amérique du Sud, excepté le Brésil, qui fut colonisé
ır les Portugais. De nombreuses rivières furent explorées à cette
ɔoque; des rios considérés comme impraticables furent parcou-
ıs et fouillés, et de hardis voyageurs traversèrent des forêts
ui, maintenant encore, passent pour complètement vierges.
es tribus d'Indiens qui avaient subi un commencement de civi-
ısation sont redevenues sauvages sans qu'on n'ait plus cherché à
entrer en rapports avec elles.

On parle vaguement, dans l'Amazonie, d'Indiens aux yeux
leus et à longues chevelures blondes, qui n'apparaissent que la
nuit, Indiens féroces disent les uns, albinos disent les autres,
ındis qu'on soutient aussi qu'ils sont simplement descendants
es premiers colons (des Hollandais, peut être).

Quoiqu'il en soit, l'expansion colonisatrice, dont l'essor s'est si
ırtement accentué de nos jours, ne s'est guère manifestée dans
Amérique du Sud au cours de ces derniers siècles. La colonisa-
on y a perdu du terrain plutôt qu'elle n'en a gagné. Ce fait est
'autant plus étrange que les explorateurs disposent depuis nom-
re d'années de moyens de transport perfectionnés, parmi
squels la navigation à vapeur, si nécessaire aux voyages flu-
iaux vers l'amont.

Une des preuves les plus probantes de ce recul est la suivante :
Sur le cours du Guaporé, sous-affluent de l'Amazone, au
:ntre d'une région déserte, où de nombreux passages dangereux
:ndent la navigation difficile, où un de nos compatriotes fut
lessé en 1902 d'un coup de flèche lancé par des Indiens qu'il
'avait pas autrement provoqués qu'en accostant à la rive pendant
uelques instants, existe, depuis 1776, un magnifique fort du
ystème Vauban, de plus de 120 mètres de front, armé d'une
:ntaine de canons en bronze Ce fort, véritable monument d'art
ilitaire, est construit à une centaine de lieues en amont des
ıpides du Rio-Madeira où l'on se propose actuellement de

construire un chemin de fer; rapides que les chargements de caoutchouc descendent avec beaucoup de difficultés et que les embarcations sur lest, remontent elles-mêmes laborieusement et non sans périls. Toutes les pièces de ce monument, tous ses canons, toutes les pierres employées dans sa construction, ont suivi, il y a 230 ans, cette route, reconnue de nos jours, comme difficile et périlleuse.

Ces faits prouvent l'intrépidité des colons du XVIII[e] siècle et peut-être bien aussi une certaine décadence, ou tout au moins un relâchement de vigueur parmi ceux du XX[e] siècle.

De Corrientes à Assomption, le steamer fait encore escale du côté Paraguayen à Humaitá, à Villa del Pilar, à Villa Oliva et à Villeta et du côté Argentin à Formosa. Ces localités sont peu importantes mais toutes très originales et pittoresquement assises sur les rives du beau fleuve. Elles progressent toutes à vue d'œil celle-ci par l'industrie et le commerce des produits de la forêt celle-là par le développement de l'agriculture et de l'élevage.

A certaines de ces escales, le bâteau descendant le fleuve reçoit des cargaisons d'oranges; ce chargement est effectué par des femmes, et, malgré la rapidité des manipulations, dure plusieurs heures. Ce détail permet de se faire une idée du nombre des fruits ainsi embarqués. Des vapeurs de 1000 tonnes en prennent des chargements complets, qu'ils transportent à Buenos-Ayres.

Chaque femme, et elles sont quelquefois des centaines à faire ce manège, porte sur la tête une manne remplie d'oranges qu'elle vient, en courant, déverser à bord. Le coup d'œil que présente ce chargement est animé et pittoresque, surtout quand il se fait la nuit à la lueur des torches.

C'est à l'est de cette région, sur l'Iguassú, affluent du Parana qui sert de frontières aux républiques Argentine, du Brésil et du Paraguay, que se trouve la fameuse cataracte de 60 mètres de hauteur, dont on entend le bruit à deux lieues de distance et qui est plus imposante et plus belle, dit-on, que celle du Niagara.

Dès l'embouchure du Paraguay, les noms des localités, des passes, des îles, des rives du fleuve rappellent autant d'épisodes de combats navals ou terrestres, livrés pendant la terrible guerre du Paraguay contre le Brésil, l'Uruguay et la République Argentine, guerre féroce marquée de part et d'autre par de nombreux traits d'héroïsme et qui finit en 1868 par l'anéantissement, non seulement de la flotte et de l'armée du Paraguay, mais encore de

la nation Paraguayenne entière, que le féroce dictateur Lopez avait fanatisée pour la guerre, n'exemptant de celle-ci que les femmes, les jeunes enfants et les vieillards impotents.

Une des conséquences de la lutte fut l'anéantissement presque total de la population masculine du Paraguay. La polygamie qui en résulta presque obligatoirement pour les quelques survivants valides du sexe mâle, est entrée dans les mœurs et n'en est pas encore sortie complètement, maintenant que le motif de son instauration a disparu. Le Paraguay passe encore, par tradition, pour être le pays aux nombreuses femmes. Il est cependant certain que les nouvelles générations ont depuis la guerre rétabli l'égalité des sexes. Ce n'est plus guère, à l'heure actuelle, que parmi les vieillards, que les hommes soient en infériorité numérique par rapport aux femmes.

Assomption, capitale du Paraguay, est une cité d'aspect original et pittoresque, très intéressante à visiter, de même que la ville, également paraguayenne de Conception, moins importante que la capitale et qui est située sur la même rive du fleuve, à deux jours de navigation vers l'amont.

Il est bon de recommander aux voyageurs de ne pas visiter ces localités aux heures de la sieste, c'est-à-dire entre onze heures et trois heures, car ils trouveraient les maisons fermées et les services publics interrompus, même celui des tramways qui cessent de circuler de douze à deux heures. Les naturels de l'endroit disent volontiers « qu'à ces heures, on ne rencontre dans les rues de la ville que les chiens et les étrangers ».

Dans le nord du Paraguay, les rives du fleuve se resserrent, le terrain devient plus montagneux et le site plus pittoresque, le pays est plus peuplé, surtout d'Indiens qui, à partir d'Asuncion, viennent souvent à bord des bâteaux pendant les arrêts et même accostent en pleine marche, venant demander quelques provisions en échange de trophées de chasse.

Au lendemain du départ de Conception, le bâteau s'arrête au Rio Apa, frontière méridionale du Matto-Grosso, c'est-à-dire du Brésil, où montent à bord les douaniers brésiliens.

Plus en amont on côtoie le fort paraguayen d'Olympo et, près vingt-quatre heures de montée, le fort brésilien de Coïmbra construit en 1775 par les Portugais et célèbre par deux sièges glorieux soutenus en 1801 contre les Espagnols et en 1864 contre les Paraguayens.

Les archives rapportent le texte des sommations faites lors de

ces attaques par les assaillants et des réponses qui leur furent données par les défenseurs. Je ne puis me dispenser de citer ici la réponse du commandant du fort, à la sommation qui lui avait été faite de se rendre dans le délai d'une heure, aux forces supérieures qui l'entouraient.

Fort de Coïmbra, 17 septembre 1801.

« J'ai l'honneur de faire savoir à Votre Excellence que l'inégalité des forces fut toujours pour les Portugais un puissant stimulant à ne pas abandonner leur poste, à le défendre jusqu'à la dernière extrémité, à repousser l'ennemi et à s'ensevelir sous les ruines du fort qui leur était confié.

» C'est dans cette résolution que se trouvent tous les occupants de ce fort. qui ont l'insigne honneur de voir devant eux la personne distinguée de Votre Excellence que Dieu garde.

» Ricardo Franco de Alimeida Serra. »

* * *

A deux kilomètres en amont du fort de Coïmbra est située u merveilleuse grotte appelée grotte d'enfer, dont les nombreus et grandioses salles superposées et les innombrables stalactit et stalagmites ont fait l'objet de descriptions enthousiastes.

Le steamer passe encore devant différentes petites localité devant le Rio Miranda, ainsi que devant l'arsenal de marine Ladario et arrive, quinze à vingt jours environ après son dépa de Montevideo, à Corumba, ville et port important du Matt Grosso, dont j'aurai plusieurs fois l'occasion de parler dans la suite.

Comme je l'ai fait observer, le voyage de retour vers l'aval par la même voie, ne prend que huit à dix jours et est beaucoup plus agréable que la montée.

De Corumba, le voyageur peut se rendre par des vapeurs de moindre tirant d'eau, à Miranda ou Nioac, par le Rio Miranda; à Cuyaba, par les Rios Saô-Lourenço et Cuyaba, et à Saô-Luiz de Cacères, en continuant le voyage vers le Nord sur le Rio Paraguay.

Cette dernière voie conduit rapidement à l'intéressante région des lacs Mandioré, Gahyva et Oberaba. Celui-ci mesure environ vingt kilomètres de largeur. Pendant la saison des hautes eaux, lacs, fleuves et marais se confondent en une immense nappe d'eau et occupent tout le bas-fond d'une ancienne mer.

L'ensemble de ces terrains d'inondations appelé autrefois Lago ac› Xarayes ne mesure pas moins de 600 kilomètres du Sud au ord et, en certains endroits, 250 kilomètres de l'Est à l'Ouest. 'est la région des prés fleuris d'hydrophites, qui, souvent mprisonnent les navires au milieu du fleuve. C'est aussi la égion où l'action du vent sur l'immense nappe d'eau soulève es vagues semblables à celles que l'on rencontre en pleine mer t qui rendent parfois la navigation périlleuse pour les petits âteaux.

J'ai essuyé à cet endroit (Lac Gahyvá) une forte tempête. Je nontais, avec trois compagnons. dont notre compatriote, M. Ma:is. ancien explorateur congolais encore en ce moment en nission au Matto Grosso où il accomplit un second terme de éjour. et deux indigènes, un petit bâteau à vapeur en acier, peu table. ne calant pas plus de vingt-cinq centimètres. L'orage, ›récédé comme toujours, là bas, d'un violent ouragan, nous surrit à la tombée de la nuit et l'obscurité régna immédiatement. Tous parvînmes à amarrer fortement le bâteau à un arbre qui mergeait du champ d'inondation et nous passâmes la nuit, ecoués par les vagues. vidant sans interruption le bâteau qui mbarquait des lames. et nous attendant à tout moment à couler pic sans espoir d'atteindre la terre ferme. distante de plusieurs ieues. Auprès de nous. attendant une proie qui leur paraissait ssurée, se mouvaient des Jacarés qui sont légion à cet endroit t dont nous entendions les lugubres rugissements

Le temps se calma cependant et nous fûmes sauvés. Le lendenain matin, au lever du soleil. grand fut notre étonnement en onstatant que le tronc choisi par nous comme un sûr point 'attache, appartenait à un arbre mort. dont. toutes les branches taient déjà tombées. Le feuillage vert que nous avions vu ou ru voir à la nuit tombante était celui de lianes qui l'entouraient.

M. Magis et moi nous avons souvent reparlé de cette nuit assée sur le Lac Gahyvá.

C'est dans cette célèbre région des inondations que les Indiens ›uatós ont leurs baraquements. C'est là aussi que je vécus pendant 8 ans avec ma famille. composée de ma femme et de deux :unes enfants dont l'aîné naquit en cet endroit et d'une brave omestique Alostoise dont le courageux dévoûment ne se iémentit pas un seul instant.

Les arbres portent tous une marque circulaire. indiquant le niveau des hautes eaux. En temps de sécheresse, toutes les eaux,

à part celles des grands lacs, s'écoulent dans le fleuve et ce pays d'innondations devient alors un désert où l'on court risque de mourir de soif.

Au temps des hautes eaux les endroits habités sont de légers mamelons de quelques mètres de diamètre, n'émergeant pas du niveau des mers de plus de 20 à 50 centimètres et dont plusieurs arrivent à être sous eau pendant les fortes crues. Ces endroits sont appelés dans le pays : atterrados ou atterradinhos — remblais ou petits remblais.

Chaque année pendant la période de cinq mois, que dure la crue, les familles habitant cette région, vivent isolées du reste du monde, c'est alors surtout que le chef de famille doit se montrer à la hauteur de sa mission et pouvoir remplacer pour lui même et pour les siens les spécialistes tels que : médecins, dentistes, accoucheurs, etc. Il est vrai que l'on se passe fréquemment en toutes saisons dans le Campo de ces praticiens que l'on devrait faire venir à prix d'or de la ville voisine, à une centaine de kilomètres.

Les mamelons auxquels je faisais allusion ont sans doute été occupés depuis des sièeles par de nombreux Indiens, car ils sont pleins de sépultures. Ce sont de véritables ossuaires humains. Il est impossible, en quelque endroit qu'on en fasse l'expérience de creuser un trou de $0^{m}75$ de profondeur sans rencontrer une urne funéraire contenant des ossements d'Indiens, des amulettes et d'autres objets au sujet desquels aucun des Indiens habitant actuellement la région ne peut donner la moindre explication car leurs modes d'inhumation sont tout différents.

Voyage de Belgique à Montevideo. — Le voyage jusque Montevideo se fait par une des nombreuses lignes de navigation, reliant l'Uruguay à l'Europe.

Il y a lieu de tenir compte pour le choix à faire entre ces services du prix, des conditions de la traversée et du choix des escales, qui varient pour chaque ligne. Par conditions de la traversée, il faut entendre les qualités qu'offre le navire : stabilité, vitesse, confort : le régime du bord, la propreté, les installations pour bains et aussi la « classe » de passagers fréquentant les bateaux de la ligne.

Il est difficile de conseiller une ligne de navigation plutôt qu'une autre, car les goûts et les appréciations diffèrent.

Voici du reste les itinéraires et les conditions de voyage de la plupart de ces lignes : Hamburg-Sudamerikanische-dampfschif-

rts-Gesellschaft. Itinéraire : Hambourg, Boulogne, Souımpton, La Corogne et Vigo, avec escale facultative à Ténérife 'aller et à Funchal (Madère) au retour. Royal Mail Steam cket Cy. Itinéraire : Southampton. Cherbourg, Vigo, Lisbonne, e Saint-Vincent (cap Vert), Pernambouc, Bahia, Rio de ıeiro, Montevideo. Norddeutscher Lloyd. Itinéraire : Brême, ıvers, Montevideo (en ces derniers temps, ces vapeurs ne :naient plus de passagers de 2e classe). The Pacific Steam Navition Cy. Itinéraire : Liverpool, La Rochelle-Palice, La rogne, Vigo, Lisbonne, Saint-Vincent, Pernambouc, Bahia, ɔ de Janeiro. Santos et Montevideo. Compagnie des Messa:ies Maritimes. Itinéraire : Bordeaux, Leixoës. Lisbonne, kar. Rio de Janeiro. Santos et Montevideo. La Veloce. Itinére : Gênes, Barcelone, Saint-Vincent, Montevideo.

* * *

.a durée de la traversée diffère, selon les lignes, de 18 à jours. La vitesse moyenne est de 15 milles à l'heure (28 kilotres).

.es prix varient également : ils sont de 500 à 700 francs en lasse; de 700 à 1,000 francs en 1re classe; de 1,200 à 3,200 francs cabine de luxe. Les billets « aller et retour » sont valables ıdant un an. Ils bénéficient d'une réduction de 25 p. c. Pour voyages en famille la réduction est de 10 à 30 p. c.

.e transport d'un chien coûte de 50 à 120 francs, avec, en plus, frais de nourriture Celui d'un vélo de 10 à 25 francs.

.'interchangeabilité des billets est admise par certaines ıpagnies. Le prix des billets comprend tous les frais de la vie ɔrd : nourriture, vins de table, bains, bagages, etc. Toutefois les vapeurs allemands, le vin de table n'est pas compris dans ırix du passage. Le voyage peut être interrompu. A bord des eurs allemands on peut, moyennant un supplément, disposer cabines des officiers du bord, y compris celle du commandant. te location est prévue par les tarifs de la Compagnie.

istance de Liverpool à Montevideo : 6,710 milles.

* * *

e voyage de Belgique à Montevideo est agréable et intéant. Il permet de visiter Lisbonne, la côte d'Afrique, chal (île Madère, un vrai Eden), Rio de Janeiro, ville de ‹ilomètres de longueur, récemment reconstruite et dont le

port, dans une baie circulaire entourée de montagnes, est une des merveilles du monde, Pernambouc, Bahia, etc.

Les installations du bord sont superbes et la stabilité est assurée à bord des transatlantiques. Nos compatriotes ne doivent pas juger de ces voyages d'après une traversée Ostende-Douvres, où les vapeurs, pour bien installés qu'ils soient, n'ont rien de comparable aux palais flottants transatlantiques et où l'agitation de la mer battant les cotes, contraste avec le calme plat de l'Océan.

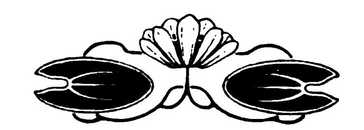
On juge trop la navigation maritime d'après les cas exceptionnels ; le golfe de Gascogne, par exemple, dont les tempêtes sont légendaires n'est pas toujours aussi terrible. Je l'ai traversé huit fois à des saisons différentes et jamais je n'y ai vu une vague atteignant un mètre de hauteur. Quant aux sinistres maritimes ils se réduisent à presque rien si l'on tient compte de l'immense mouvement quotidien de la navigation mondiale.

Je considère le moindre voyage en chemin de fer ou en automobile comme un casse-cou en comparaison de la plus longue traversée.

La vie du bord est animée et luxueuse, trop luxueuse même, car on la préférerait beaucoup plus simple. A bord de certains steamers il n'y a pas moins de cinq repas par jour et plusieurs de ces repas sont de véritables banquets. Le dîner se passe en habit, et toilettes de soirées.

Tous les jours de 9 à 11 heures du matin il y a un concert donné par la fanfare du bord ; et de 7 a 9 heures pendant le dîner un second concert symphonique.

Les heures passent rapidement, réparties entre les lectures dans une bibliothèque abondamment fournie, les jeux divers, les sports, les concerts musicaux, les spectacles, etc. Rien ne manque aux installations du bord : établissements de bains d'eau douce, d'eau de mer à la température désirée, salons divers, chambre noire pour photographes. Dans les cabines, éclairées à la lumière électrique se trouvent des ventilateurs et sonneries électriques, des porte-voix. En un mot le confort moderne poussé aux dernières limites. *(A suivre.)*





AU
Pays du Lion et du Soleil

PAR

AUGUSTE BRICTEUX

Docteur en Philosophie et Lettres
Chargé de Cours à l'Université de Liége
Professeur
au Cercle Polyglotte de Bruxelles (section des Langues Orientales)

(*Suite.*)

CHAPITRE VI.

En Caravane autour du Grand Désert Salé.

I. De Téhéran a Semnan.

Châh abdoul Azime. — *Khâtoûn Abâd.* — Premier séjour dans un caravansérail. — Le district de Vèrâmine. — *Chèrif Abâd.* — Les paysans persans. — *Eïvâni Keïf.* — *L'âbambâr* ou réservoir. — La Montagne du Sel. — Le défilé des Portes Caspiennes. — Le district de Khâr. — *Qichlâq.* — Le *Kèvir* ou désert de sel. — *Dihi Namak,* le Village du Sel. — Un jardin dans le désert. — *Lasguird* et sa forteresse. — *Semnan.* — Les télégraphistes persans. — Les hôtes d'un caravansérail. — Une ville de misère. — Le Seyyide insolent. Les *Loûtis,* musiciens et danseurs — Le patois de Semnan.

8 *mars.* Le jour du départ est fixé au lundi 20 du mois de Zi Hiddjè de l'Hégire, correspondant au 8 mars de l'ère chrétienne. Toujours fidèle aux usages persans, je ne ferai ce jour là qu'une courte étape et nous irons loger à Châh Abdoul Azîme, ce qui permettra à Kèrîme de retourner facilement à Téhéran, si nous constatons quelque oubli. J'ai encore le temps d'aller ce jour-là dîner au Club et de faire mes adieux à mes aimables

commensaux. La plupart d'entre eux n'ont jamais été bien loin de la capitale, ils me voient partir avec appréhension et s'apitoient *in petto* sur mon triste sort. Quelques amis fidèles viennent me tenir l'étrier, et les mendiants du quartier, avertis, je ne sais comment, de mon départ, accourent solliciter une dernière aumône et m'escorter de leurs vœux. Je m'arrache à cette scène attendrissante, et en route!

Le temps est délicieux, et une multitude de Téhéranis profitent de ce premier sourire du soleil de printemps pour faire leur promenade favorite. Châh zâdè abdoul Azîme — ou, comme



DANS LA MONTAGNE AU NORD DE TÉHÉRAN. — LA PRIÈRE

on dit plus souvent par abréviation — Châh abdoul Azîme, est un lieu de pélerinage très fréquenté, et, comme beaucoup de lieux de pélerinage, l'endroit est charmant, et la route est parcourue par de très nombreux promeneurs. Il y a bien de Téhéran à Châh abdoul Azîme un tram à vapeur, la seule voie ferrée de Perse (8 1/2 kilomètres à simple voie), mais la plupart des pélerins préfèrent les moyens de locomotion traditionnels et se rendent à la ville sainte à pied, à cheval ou en voiture. Les



femmes sont en majorité et s'en vont par troupes joyeuses et jacassantes. Quand il n'y a pas d'hommes dans le voisinage, elles ne se font aucun scrupule de lever leur voile en me découvrant des beaux visages arrondis, des *mâhroû*, « figures de lunes », conformes aux règles de l'esthétique persane, avec de grands yeux rieurs surmontés de grands sourcils noirs qui se rejoignent, — naturellement ou artificiellement? — à la naissance du nez, et sur le front, une petite mèche follette. Elles ne se bornent pas à réjouir mes regards; elles m'interpellent gentiment : « Où vas-tu, Firenguî? Tu pars en voyage? » — et je leur réponds : « Mais viens avec moi, tu le verras bien! » à la grande joie de mon domestique et au grand ébahissement du muletier.

Nous arrivons bientôt à la ville sainte, bâtie sur le territoire de l'antique Rhagae, Reï, jadis la plus grande cité d'Asie, dont les seuls débris sont des tessons de poteries sans aucun intérêt. Le bazar et les rues sont brillamment éclairés, et partout se presse une foule joyeuse. Malheureusement, je ne puis pénétrer dans la mosquée où, il y a quelques années, le pauvre châh Nâssir ed Dîne est tombé victime d'un attentat stupide. Après m'être promené quelques heures, je rentre au logis agréable que Kérîme m'a trouvé. C'est une grande hôtellerie (*mihmâne khânè*) avec de jolies chambres et un beau jardin où, aux jours de fête les bourgeois de la capitale viennent faire des parties de thé. Je m'accommode d'un dîner frugal, je fume un dernier qalyan en pensant à ceux de là-bas, dans la patrie lointaine, à mes amis de Téhéran, et aux aventures que me réserve ce long voyage par les plaines et les montagnes.

9 *mars*. Le lendemain, nous nous levons de très grand matin, car il faut autant que possible accomplir l'étape avant que le soleil ne darde des rayons trop ardents. A ma sortie du mihmânkhânè, je suis accosté par un jeune fainéant de mollâ qui me demande l'aumône et à qui mon domestique répond, avec beaucoup d'à-propos, que l'argent des Firenguìs est *harâm* (interdit, sacrilège) et *nadjis* (impur).

Nous sortons de Châh abdoul Azîme par des ruelles étroites et enchevêtrées, et nous débouchons d'abord sur des campagnes verdoyantes. Nous laissons à notre gauche une forteresse massive et solide sur laquelle mes deux compagnons ne peuvent me donner aucun détail. Tout ce qu'ils savent, c'est qu'elle est *mâli qadîm*, ancienne. Vers le Nord, ils m'indiquent l'emplacement d'une mine de plomb. Plus loin encore, nous apercevons

sur le versant de la montagne le mausolée (*imâm zâdé*) de Chehr Bânoû, épouse de l'imâme Housseïne, dont les femmes stériles vont en grand nombre invoquer l'intercession. Ne pas avoir d'enfants est considéré en Perse comme un malheur, voire même comme un opprobre.

Bientôt nous quittons les plaines fertiles et cultivées et nous retrouvons la vraie Perse : le désert, les sentiers où les cailloux roulent sous les sabots des chevaux, et, ça et là un buisson épineux. Toutefois, le temps est ravissant, l'air est vif et pur, et j'accomplis allègrement la chevauchée de quatre farsakhs qui m'amène à Khâtoûn Abâd (1041 mètres d'altitude). Nous rencontrons un peu avant d'arriver deux pèlerins qui viennent à pied de Kerbèlâ et s'en vont à Meched, soutenus dans ce long et pénible trajet par une piété solide et non moins, je crois, par le goût des voyages inhérent à tout Persan.

Nous atteignons vers midi le caravansérail de *Khâtoûn-âbâd*, où je vais passer la nuit. On m'avait dit tant de mal des caravansérails que celui-ci me produit une impression plutôt satisfaisante. Il est d'ailleurs de construction récente et encore relativement propre. Les caravansérails persans (palais des caravanes) sont en général très bien bâtis et l'ensemble a un aspect agréable. On y pénètre par un grand porche, le *dâlâne* avec de chaque côté une estrade en maçonnerie d'une hauteur d'environ un mètre cinquante qui sert au chargement et au déchargement des bagages. Dans le dâlâne même, il y a une ou plusieurs cellules occupées par le gardien du caravansérail (*dâlândâr*), qui généralement tient une petite boutique où il vend du pain, du fromage, du bois de chauffage, du thé, du sucre et autres objets de première nécessité. On pénètre ensuite dans une grande cour carrée où sont placés les animaux; cette cour est entourée de cellules dont prennent possession les voyageurs, chacune étant précédée d'une terrasse où l'on se tient quand la chaleur n'est pas trop ardente. Les cellules sont carrées, chacune a un toit en coupole percé au milieu d'un trou rond pour laisser passer la fumée, mais il n'y a pas apparence de mobilier : le voyageur doit apporter tout le nécessaire, qui se borne à bien peu de chose, même pour les Persans riches, car les Orientaux en général, fussent-ils très favorisés de la fortune, n'ont aucun souci du confort, qui est bien un agrément, mais aussi un esclavage. Le voyageur doit lui même allumer son feu et préparer ses aliments.

Il est rare que les baies qui donnent sur la cour intérieure ient munies de portes. Souvent, il y a, en outre, des écuries ouvertes pour les chevaux, et le porche d'entrée est surmonté un ou deux appartements (*bâlâ khânè*) pour les voyageurs sés. Le long de la façade même du caravansérail s'étend une strade en maçonnerie pour le chargement des bagages; et souent des voyageurs s'y installent quand la trop grande affluence rempli l'intérieur. Sur les toits en terrasse, les Persans aiment aller se mettre au frais, et c'est généralement là haut, dans un oin discret, que se trouvent également les utilités.

Les caravansérails n'ont aucune ouverture donnant sur l'extéieur, et, de loin, ces énormes constructions carrées et massives essemblent à des forteresses. L'analogie est encore plus frapante quand les quatre coins sont munis de grosses tours rondes, t d'ailleurs à l'époque des razzias turcomanes, les caravanérails ont dû souvent soutenir des sièges en règle. J'en ai vu qui vaient été certainement construits à cet effet, et maintenant ncore, le cas se présente souvent dans les régions infestées ar les brigands.

Il y a encore beaucoup de beaux caravansérails anciens emontant à l'époque d'Abbas le Grand (1585-1628), le plus grand ouverain qui ait régné sur la Perse depuis l'introduction de 'Islam. Il avait d'ailleurs fait exécuter nombre de travaux l'utilité publique, des routes, des ponts, des canaux qui sont en grande partie ruinés ou hors d'usage, faute d'entretien. En Perse, on ne restaure jamais aucun édifice: il semble que, fatalistes, es Persans répugnent à contrecarrer l'œuvre du temps, du destin. Abbas avait d'après la tradition, fait construire neuf cent quatre-vingt-dix-neuf caravansérails. Ceux qui subsistent sont encore en assez bon état: ils étaient bâtis en blocs de pierre solidement cimentés, mais je doute fort que les caravansérails en briques mal cuites et mal jointes qu'on bâtit à présent puissent ainsi braver les siècles.

Les caravansérails sont souvent construits par des particuliers qui considèrent leur érection comme une œuvre pie, un *sèvâb*, ui compensera, en partie au moins, les péchés dont ils se sont endus coupables. Le portail d'entrée est surmonté généraleent d'une inscription mentionnant le nom du donateur et la ate de la construction, et aussi, le cas échéant, le nom du ersonnage généreux qui l'a fait restaurer; parfois même, le ix du travail est indiqué. Le séjour des caravansérails est gra-

tuit en théorie, mais l'usage exige naturellement qu'on donne au dâlândâr un pourboire proportionné à la condition du voyageur. Les caravansérails situés sur les routes très fréquentées rapportent énormément et se louent pour des sommes considérables, pour la Perse du moins. Un caravansérail de 50 chambres se loue de 12 à 1,500 francs. Le coup d'œil d'un caravansérail est généralement très animé, hautement intéressant, mais celui de Khâtoûnâbâd n'est occupé au moment où j'y descends que par deux muletiers (*qâtirdjis*) qui conduisent à Téhéran un grand troupeau de mulets destinés à un haut personnage. Les *qâtirdjis*, qu'il ne faut pas confondre avec les tchârvâdârs, sont de simples valets chargés de l'entretien et de la conduite des bêtes, qui ne leur appartiennent pas. Il ont très mauvaise réputation.

La saison n'est pas encore très avancée. et les caravanes peuvent encore voyager en plein jour, sans cela, celui-ci serait rempli d'une foule animée.

Je répare mes forces par un frugal repas assaisonné d'un excellent appétit, je m'abandonne quelques instants aux douceurs de la sieste traditionnelle. puis je vais. suivi de Kèrîme, faire une promenade dans le village de Khâtoûn Abâd ; l'endroit est plutôt florissant; les habitants, comme d'ailleurs la plupart des paysans persans, vivent de peu, et paraissent contents de leur sort. Ils sont bienveillants et hospitaliers, et me saluent avec empressement.

Comme dans beaucoup d'endroits de la Perse, la population est très mélangée : avec des Persans de race plus ou moins pure voisinent des Turcs. des Arabes, des Kourdes, le tout formant environ 60 familles. Tous ensemble possèdent environ 300 bœufs et chevaux et 3,000 têtes de petit bétail, et le fermage total est de 250 tomans en espèces et 250 kharvârs de blé.

10 *mars*. Le lendemain, au sortir de Khâtoûn Abâd nous traversons d'abord des campagnes fertiles, et nous franchissons plusieurs bras de la rivière assez importante Djâdjèroûd, qui descend des hauteurs de l'Elbourz et dont les ramifications donnent la fertilité au district de Vèrâmine, le grenier de Téhéran. Les minces filets d'eau que les travaux d'irrigation lui laissent vont se perdre bien loin au Sud, dans le grand désert salé.

Bientôt le vert tendre des champs de blé en herbe fait place aux maigres pâturages qui nourrissent les brebis et les chèvres noires. Chaque jour, plusieurs femelles mettent bas, et les pâtres sont munis d'un sac où ils déposent les chevreaux et

les agnelets nouveau-nés. L'étape est très courte et nous sommes tout surpris quand, après trois heures de marche, le tchârvâdâr nous montre le village où nous devons nous arrêter. Kérîme entame avec lui une discussion exempte d'aménité, à laquelle je dois mettre fin, car si mes deux compagnons prenaient l'habitude de se quereller chaque jour avec l'ardeur que savent y mettre les Persans, mes instants seraient « amers comme ceux du chien »; seulement, il s'agit de veiller à ce que le fait ne se reproduise plus.

Chèrîf Abâd est un village assez misérable, où nous logeons chez des paysans pauvres, pour qui la visite d'un Firenguî est une bonne aubaine.

Le ciel est couvert, la température assez fraîche, et la femme de mon hôte et deux de ses voisines allument le *tennoûr*, le grand pot en terre enfoncé dans le sol qui sert à cuire le pain, et s'asseyent dessus pour se tenir au chaud en faisant la causette et en observant mes allées et venues.

Le pain persan se confectionne en appliquant contre la paroi échauffée du tennoûr de minces feuilles de pâte. Le pain ainsi obtenu a l'aspect des crêpes. Parfois, on cuit aussi le pain sur des petits cailloux échauffés. Le pain ainsi fabriqué, appelé *sanguek* (petite pierre) est délicieux, mais il faut avoir la précaution de l'examiner préalablement, si l'on craint de se casser une dent. Les Persans ne mangent guère que du pain de froment, qui est réellement exquis, car le blé de l'Iran est de qualité supérieure. Seuls, les paysans misérables se contentent de pain d'orge qui est le symbole de la pauvreté et du renoncement.

Saadî a dit dans le Goulistan : « Il vaut mieux gagner son pain d'orge par le travail de ses bras que de porter une ceinture dorée et d'être l'humble serviteur des grands ».

A Chèrîf Abâd, je ne parviens à trouver que du pain d'orge brun, épais et détestable.

Je me promène dans les jardins plantés surtout de platanes et de peupliers, et auxquels la parure du printemps et les ruisselets d'eau limpide donnent quelque charme. Je voudrais photographier un groupe pittoresque de femmes en robes rouges et blanches, nu-pieds, la cruche gracieusement inclinée sur l'épaule; la plupart se prêteraient de bonne grâce à ce caprice inoffensif, mais l'une d'elle proteste et s'indigne de ce que nous osions la regarder ainsi face à face *roû bi roû* et chercher à contempler son visage, cette partie du corps dont toute femme

musulmane doit réserver la vue à son époux légitime et à ses proches parents. Nous n'insistons pas, et d'ailleurs, le ciel est morne et gris, bientôt la pluie tombe à torrents, à la grande joie des laboureurs, et je rentre me coucher.

11 *mars*. Le 11, l'étape est plus longue, 5 farsakhs. Nous traversons d'abord trois villages entourés de champs, puis de nouveau la large vallée morne et stérile; l'horizon est borné au nord par la chaîne du Karagatch, ramification de l'Elbourz, au Sud par un contrefort de cette même chaîne qui pousse au loin une pointe dans le désert salé. Nous arrivons vers une heure à *Eïvâni Keïf*, le « palais de l'agrément », appelé aussi *Eïvâni Kei*, le « palais du roi ». Cette dénomination pompeuse et pleine de promesses s'applique à une bourgade sans grande importance, mais dont je ne veux pas dire de mal, car j'y ai passé quelques heures agréables.

La petite ville, située au pied de la montagne sur les deux rives d'une rivière sortie du Zerrînkoûh se découvre à nos yeux comme par un coup de théâtre. Nous traversons le vieux bourg à peu près en ruine, nous passons à côté d'une forteresse qui eut sa raison d'être à l'époque des incursions turcomanes, et nous sommes en train de nous demander où pourrait bien être le caravansévail qui va nous donner asile, quand tout-à-coup le lit profond de la rivière s'ouvre à nos pieds. A cette époque de l'année, ses eaux grossies par la fonte des neiges dévalent à flots mugissants, nous descendons la rive abrupte, nous traversons la rivière à gué et nous escaladons l'autre versant par des prodiges de gymnastique où j'admire l'intrépidité et le pied sûr de mon excellent yâboû et de ses compagnons à longues oreilles.

Ici nous n'aurons pas à subir les inconvénients et les promiscuités équivoques du caravansévail. Nous sommes hébergés dans une maison riante et proprette, l'un des meilleurs gîtes que j'aie eus en Perse, avec le bassin traditionnel entouré d'un jardin. Mon hôte est un petit vieillard aisé à l'air grave et digne et à la barbe rougie au henné. Il a fait installer dans son jardin un puits superbe, d'une profondeur remarquable, avec un escalier aux nombreuses marches qui dispense de l'emploi de cordes et de poulies. Il est surmonté d'une coupole munie d'une ouverture, qui empêche l'eau de se perdre par évaporation et en entretient la fraîcheur. Un escalier pratiqué à l'extérieur du dôme nous permet d'atteindre le sommet, d'où nous avons une belle vue sur le pays environnant. Le bonhomme vante les

harmes du paysage en répétant après chaque phrase : *Lâ ilâha illa'llàh!* « Pas de dieu si ce n'est le Dieu ! » soit pour corroborer son admiration, soit pour expier le péché qu'il commet en recevant chez lui un Firenguî impur dont il attend un bon pourboire et qu'il comble d'égards et de prévenances. J'aurai l'occasion dans la suite de voir de nombreuses citernes (*âbambârs*) analogues à celle-ci, mais ce seront des ouvrages d'intérêt public érigés à grand prix par des communautés. La construction d'un grand *âbambâr*, même en Perse où les matériaux et la main-d'œuvre sont à si bon compte, coûte à peu près 10,000 francs.

Mon vieil hôte doit retirer du sien de grands profits, dans un pays où l'eau fraîche et pure est une denrée si rare et si précieuse.

Je suis porteur d'une lettre de recommandation qu'un de mes amis persans de Téhéran m'a remise pour un habitant d'Eïvâni Keïf, le colonel Mîrzâ Housseïn Khân, un de ces colonels honoraires qui fourmillent en Perse comme en Amérique. Bientôt le *serheng* arrive et reproche vivement à Kerîme de ne pas m'avoir fait descendre chez lui. L'excellent homme me prie de l'excuser et insiste pour que je le suive, mais il est trop tard pour changer de domicile, je le remercie et nous prenons rendez-vous pour l'après-midi. Il me fait parcourir toute la petite ville, ce qui n'est pas bien long, et nous escaladons, non sans de périlleux exercices, la vieille forteresse d'où il me montre les alentours. En face de nous, à quatre lieues au Sud, s'élève la montagne appelée *Koûhi Namak* ou *Koûhi Touz*, c'est-à-dire la montagne de sel. Toute cette chaîne renferme de riches gisements de sel gemme dont l'exploitation donne du travail à un nombreux personnel, une cinquantaine de personnes, je crois. Aujourd'hui même, un ouvrier a trouvé la mort dans un éboulement. Je regrette que mon temps limité m'empêche de visiter en détail ces mines, dont le colonel dirige l'exploitation, et je déplore encore aujourd'hui de n'avoir pas cédé à ses instances. Nous rentrons dans mon logis où nous fumons le qalyan de l'amitié en prenant un verre de thé. Le colonel, musulman pieux, me demande la permission de me quitter un instant pour aller faire ses ablutions et réciter les prières rituelles de la fin de l'après-midi, puis je rédige une lettre qu'il enverra à notre ami commun de Téhéran. Tout cela se passe, comme c'est toujours l'usage en Perse, sous les yeux de nos domestiques, des habitants de la maison, et de tous les oisifs que la curiosité amène ici, et tous ces

gens échangent à haute et intelligible voix leurs impressions sur moi et se demandent ce qui peut bien m'avoir amené dans le pays. Il est inutile de leur dire que je viens pour le plaisir de voir du pays ou de faire un voyage d'étude. Cette curiosité scientifique est inconnue chez les Persans et inintelligible pour eux. La politesse leur interdit de me contredire, mais ils pensent sans doute : « C'est un Beldjîqî, il est certainement sous les ordres de M. Naus. Il va remplir une fonction dans la douane ou les postes, ou plutôt non, il vient pour la réorganisation des finances, pour établir l'ordre dans la perception des impôts (*mâliât*) et mettre un frein aux concussions des fonctionnaires persans. » Cette idée, au fond, ne laisse pas de les réjouir, et j'ai plaisir à voir que le seul nom de Belge suffit à m'attirer la bienveillance de tous. Cette popularité du nom belge fait honneur à mes compatriotes.

Les heures passent vite à causer de mille choses avec le symphatique colonel, qui a parcouru tout le Kouhistan à la recherche de mines et me raconte ses voyages, illustrés d'aventures périlleuses qui ne donnent à mon domestique qu'une piètre idée des régions que nous nous proposons de traverser. Nous nous séparons bien avant dans la soirée et peu après le départ, un domestique du colonel m'apporte trois poulets bien dodus et des grenades énormes et exquises qu'il me prie d'accepter, en déplorant encore de ne pas avoir pu m'offrir l'hospitalité.

Eïvâni Keïf est peuplé de 250 familles aborigènes, n'a pas de canaux d'irrigation et très peu de jardins. Le fisc prélève ici 300 tomans en espèces, 300 kharvârs d'orge et autant de blé.

12 *mars*. Comme toujours nous commençons par traverser les quelques lambeaux de terres cultivées qui entourent le village, puis c'est de nouveau la steppe, mais cette fois la vue est limitée vers l'orient. Devant nous se dressent les montagnes de sel que nous devons escalader ce qui donnera un peu de variété à notre itinéraire. Nous franchissons d'abord un marais desséché où l'eau descendue des montagnes à laissé, en s'évaporant, des efflorescences salines. Nous rencontrons une caravane de chameaux portant des blocs de sel gemme pareils à de l'albâtre, qui proviennent des mines d'Eïvâni Keïf, puis nous voilà à l'entrée du fameux défilé de Sar-Darra (1). qui serait les fameuses « Portes Caspiennes », les « Pylae Caspiae » qu'Alexandre dut franchir

(1) Probablement : La tête de la vallée.

dans sa marche triomphale à la poursuite de Darius Codoman et à la conquête de l'Orient, et qu'après lui ont traversées tant de grands conquérants ou de razzieurs turcomans, bandits en grand ou en petit que les hauts plateaux de l'Asie vomissaient sur la malheureuse Perse. D'après Curzon (1) et d'autres, cette identification traditionnelle ne serait pas exacte, et les Pylae Caspiae seraient constituées par une passe étroite entre deux murailles de rochers abrupts, située plus au nord et appelée Tengi Soulouk ou Gardanî Siyâlek.

Pas plus l'un que l'autre, ces deux défilés de Sar Darra et de Tangî Soulouk n'ouvrent un passage direct sur la Caspienne, mais il ne faut pas serrer de trop près le sens des mots. Tous deux sont à la distance de 40 milles de Reï mentionnée par les géographes anciens. La raison qui a déterminé le choix de Lord Curzon est celle-ci : le passage étroit du Nord ressemblerait mieux à des portes que le défilé assez large de Sar Darra, de plus Pline écrit que les Pylae Caspiæ avaient été pratiquées artificiellement, caractère qui ne semble s'appliquer, je crois à aucune des deux passes mentionnées et enfin, Pline aurait ajouté qu'en certains endroits, le défilé est tellement étroit qu'il ne peut livrer passage qu'à un chariot. Cette dernière particularité, s'applique tout aussi bien au défilé de Sar Darra qu'à son rival; si l'on veut franchir le défilé de Sar Darra avec un chariot ou une voiture, on est obligé de suivre, comme souvent le cas se présente en Perse, le lit de la rivière qui coule au milieu du défilé : or, à certains endroits, ce lit profondément rongé ne peut livrer passage à deux véhicules de face. Les raisons de ravir au défilé de Sar Darra sa réputation glorieuse ne sont donc pas très solides et, par conséquent, je préfère m'en tenir à l'hypothèse la plus ancienne. Je ferai remarquer, d'ailleurs, que les routes suivies en Perse sont les mêmes depuis des millénaires et qu'il n'est pas vraisemblable que des armées, étrangères surtout, se soient jamais détournées des chemins fréquentés et traversant des districts où le ravitaillement était facile.

Quoi qu'il en soit, l'entrée du défilé était gardée autrefois par deux forteresses très anciennes dont les ruines subsistent encore. Comme nous l'avons vu, il est traversé par un gros ruisseau d'eau saturée de sel qui va se perdre dans le désert et dont

(1) V. *Persia and the Persian question* vol. I, pages 294-297.

le lit encaissé sert de route aux fourgons de la poste de Téhéran à Meched. Le défilé s'élargit considérablement en son milieu, et il offre au voyageur fatigué de la monotonie de la steppe. un coup d'œil très pittoresque. avec ses montagnes aux contours et aux couleurs variées, d'où toutefois le vert est banni, car il n'y pousse pas un brin d'herbe. Les anfractuosités de la montagne, les rainures pratiquées par les pluies et la fonte des neiges, sont remplies d'une quantité abondante de sel pareil à de la neige, dont l'aspect produit un effet singulier sous un soleil ardent. La chaleur est déjà considérable, quoique nous ne soyons que le 12 mars et à huit heures du matin. et je suis sûr que l'été on n'oserait guère s'aventurer ici en plein jour. Je n'ai pas encore pris la précaution de me coiffer de mon casque. et quand j'arrive au terme de l'étape, je constate que j'ai la figure toute brûlée et couverte de cloques.

Au milieu du Sar Darra s'élèvent les ruines d'un caravansérail fortifié qui a dû jouer un rôle important à une époque où l'artillerie moderne n'existait pas.

Nous y rejoignons une caravane pittoresque de pèlerins qui viennent de Kerbelâ et de Nedjef. au-delà de l'Euphrate, et retournent dans le Khorassan, pour la plupart à Meched et plus loin encore. Il y a là des femmes et des vieillards ballottés depuis bien des mois dans les palanquins, des gens aisés avec des chevaux et et des mules, de plus pauvres avec des ânes, et des misérables à pied. Parmi ces derniers, un pauvre diable aveugle qui depuis des années visite tous les lieux de pèlerinage de l'Orient musulman en implorant de Dieu, par l'intercession du prophète et des imâms, la guérison de sa terrible infirmité.

Peu à peu je me familiariserai avec ces gens dont plusieurs deviendront mes bons amis, mais pour l'instant je les dépasse au trot de mon vigoureux *yâboû*, emportant un souvenir ineffaçable de ce coupd'œil pittoresque et encore nouveau pour moi, dans un cadre intéressant et poétisé par tant de grands souvenirs historiques. La traversée du Sar Darra dure à peu près deux heures.

La chaîne du Koûhi Namak sépare le district florissant de Varâmîne de celui du Khâr, l'ancienne Choarène, célèbre dans toute la Perse pour sa fertilité.

Le district de Khâr s'étend de Sar Darra à Dihi Namak. sur une longueur de 9 farsakhs. sa largeur est de 10 farsakhs ; la plus grande partie est fertile. mais aujourd'hui la région cultivée n'a pas plus de 10 farsakhs carrés. et des 80 villages et hameaux du Khâr, une trentaine au moins sont abandonnés.

Le pays, arrosé par la rivière Ghazan Tchaï, qui vient du Démavend et va se perdre dans le désert, n'a pas de canaux artificiels et est assez mal cultivé de nos jours. Quand même, il produit encore une grande quantité de blé excellent, dont une grande partie est vendue à Téhéran.

Pendant longtemps, les cultivateurs sédentaires (environ 500 familles) ont été inquiétés par leurs voisins, les nomades Turco Tatares Oussanlou (950 familles), installés dans la région



NOMADE A LA FONTAINE.

au début du XIXe siècle par Agha Mohammed Châh, pour opposer une barrière aux invasions turcomanes. Les protecteurs ne valaient, paraît-il, guère mieux que les Turcomans et les citadelles ont gardé jusqu'à présent toute leur utilité.

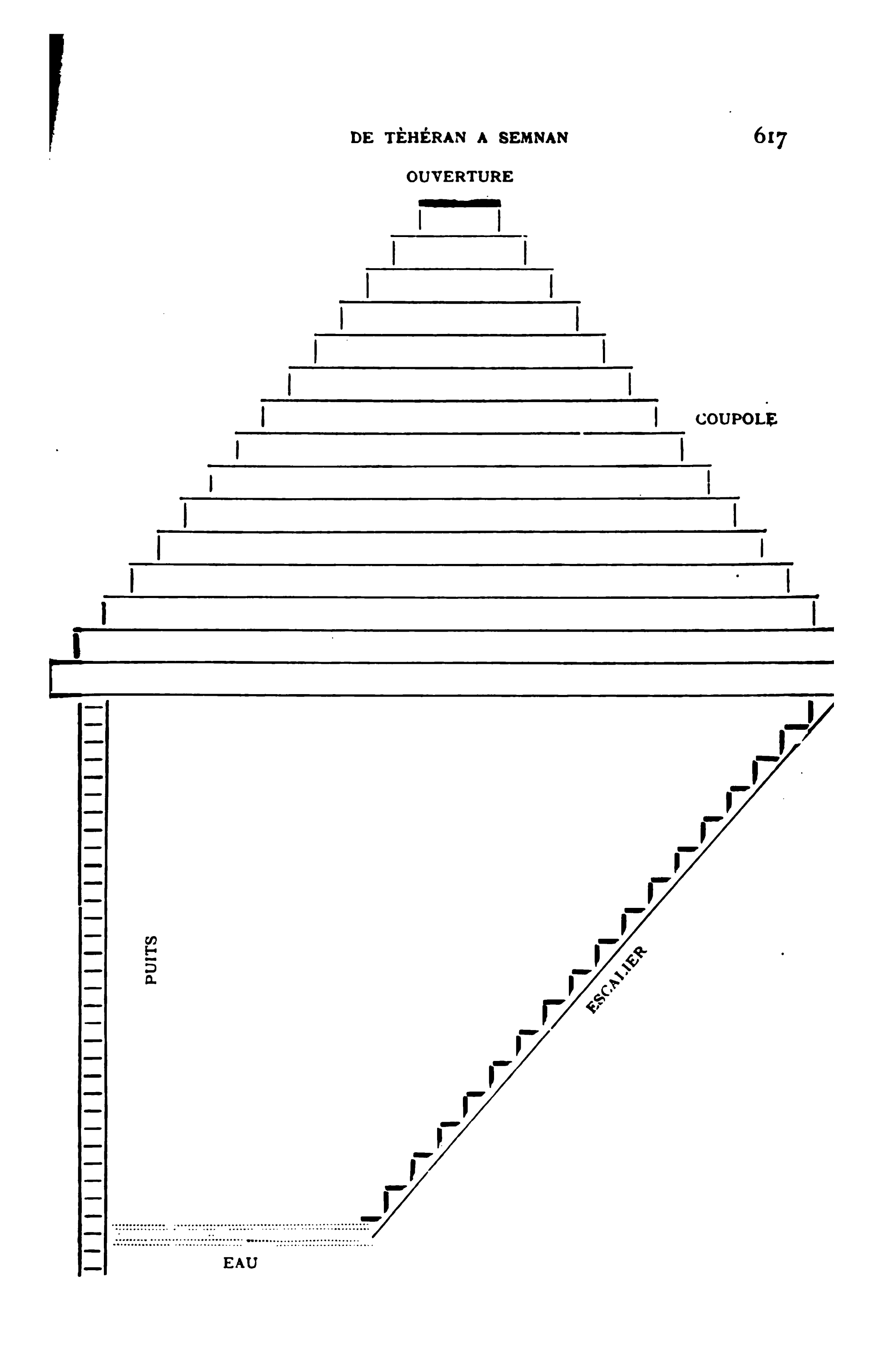
Le Khâr est presque complètement dépourvu d'arbres, et cette circonstance, jointe à la proximité du désert, en rend le climat assez insalubre.

Avant d'atteindre Kichlâq, le terme de la longue étape d'au-

jourd'hui (7 farsakhs) je dois, pour la première fois, traverser un petit bras de marais salé, dont on voit de loin briller l'eau et le sel.

Il y a là trois villages contigus, d'aspect assez misérable, mais pourtant entourés de champs de blé en herbe. C'est un de ces endroits si nombreux dans la Perse centrale, où le moindre brin de végétation est dû à l'irrigation et au travail de l'homme, où chaque grain confié à la terre donne juste un épi qui jaunira d'abord, puis disparaîtra lors de la moisson, laissant toute grise la terre, grises les maisons bâties en terre battue. Rien que du gris sous le ciel implacablement bleu et au loin la blancheur du Kèvîr ou désert de sel, voilà le seul spectacle offert, leur vie durant, aux yeux d'innombrables paysans persans. Mais ils ignorent tout du reste du monde, et sont heureux dans leur demi somnolence, acheminement vers le Nirvâna où réside, d'après les philosophes pessimistes, le seul bonheur.

Kichlâq est un mot turc qui s'applique à une multitude d'endroits. Il veut simplement dire endroit situé à une altitude peu considérable et où descendent à l'automne les nomades avec leurs troupeaux, qui ont gagné au printemps les *yeïlâqs* ou hautes vallées où ils sont à l'abri de la chaleur torride et trouvent encore des pâturages verts pour leurs brebis et leurs chèvres. Kichlâq est pourvu d'un âb ambâr superbe, analogue en grand à celui de mon hôte, le petit vieillard d'Eïvânî Keïf. On en voit de très loin le dôme en encorbellement, pareil à une tour de Babel en miniature. Certes, ce réservoir représente un travail et un capital plus considérables que toutes les maisons du village réunies. Mais l'eau potable est ici une question de vie ou de mort.


OUVERTURE
COUPOLE
PUITS
ESCALIER
EAU

Nous atteignons le village en même temps qu'une caravane de Turcomans Chiites qui sont allés en pèlerinage à Achqâbâd. Ce sont, me dit mon domestique, « des Berbèrîs ». C'est le nom que les Persans donnent aux Hèzâres afghans. Leur langue maternelle est le persan, mais ils sont de race mongole, et leur physionomie le révèle suffisamment : ils ont le teint jaunâtre, les pommettes saillantes, la barbe rare, de petits yeux obliques et bridés, l'air plutôt bon enfant. Le chef, quoique coiffé d'un turban vert qui annonce un seyyide ou descendant du prophète, gent d'habitude fort fanatique, engage avec beaucoup de bonne grâce la conversation avec moi. Une de ses juments a mis bas hier, et le poulain nouveau-né, suspendu à la selle de sa mère, en croupe d'un des hommes, balance de tous côtés d'un air comique sa petite tête fine et douce attachée à un long cou maigre. Il paraît qu'on va le tuer, car il en a pour quelque temps encore avant de pouvoir marcher avec les autres bêtes, on ne peut continuer à le transporter ainsi, et le chef Hèzâre est pressé de rentrer après un si long voyage. Je m'apitoie sur le sort du pauvre animal et j'intercède, probablement sans grande chance de succès, auprès de son propriétaire qui continue à me sourire de ses petits yeux bridés.

13 *mars*. Je quitte sans grand regret Kichlâq et son eau saumâtre, mais j'apprends avec dépit que demain et après, ce sera pire encore. Nous traversons le district de Khâr et nous nous engageons dans le Kèvîr. C'est la première fois que je vois s'étendre à perte de vue ce désert de la Perse centrale, le plus horrible du monde. Il a approximativement la forme d'un triangle équilatéral d'environ deux cent lieues de côté, dont les sommets seraient Téhéran, Meched et Yezd. Tout cet immense espace, à peu près douze fois grand comme la Belgique, est complètement inhabité, sauf quelques oasis telles que celle de Khor, située à peu près juste au centre. A part quelques chaînes de collines peu importantes, tout le grand Kèvîr ou Dachti Kavîr, dont je vais faire le tour, n'est qu'une immense dépression pour ainsi dire dénuée de toute végétation, ce ne sont que marais qui, vers le centre, atteignent une assez grande profondeur pour pouvoir s'appeler des lacs, fondrières, terres craquelées et couvertes tantôt d'une poudre blanche et friable de sel pareil à un givre éternel ou, plus souvent, d'une lèpre blanchâtre et hideuse. Quelques endroits situés à la lisière du Kèvîr voient pousser au printemps quelques plantes telles

que les tamarix dont les robustes racines ligneuses, qui servent de combustible dans toute la région, peuvent puiser leur nourriture dans un sol ingrat formé de sable imprégné d'eau saumâtre. Les chameaux se contentent de cette maigre pâture et seuls, les chameliers ont le courage de traverser ces affreuses solitudes en suivant des pistes bien connues où sont échelonnés de rares puits remplis d'une eau dont le seul souvenir me donne la nausée.

Je n'ai aucune compétence pour juger de l'origine des Kèvirs, et en particulier du Dachti Kèvîr, sur laquelle les savants spécialistes sont loin d'être d'accord. La théorie scientifique le



PAYSAGE AU NORD DE TÉHÉRAN

plus en faveur admet que le Kèvîr doit son origine uniquement au drainage des torrents salins descendus des montagnes, et dont les eaux se déposent en laissant une croûte de sel comme j'en ai vu sur les bords de la rivière du Sar Darra, ou bien forment des marais salés. La tradition nationale, par contre, est que le Dachtî Kavîr, et d'ailleurs tout le centre de la Perse, est le lit d'une ancienne mer, qui se serait étendue jadis de Kazvîn à Kirmân, et dont Yezd aurait été une île. Ces traditions ne sont peut-être pas à dédaigner autant qu'on pourrait le croire.

Le Grand Kèvîr est le plus vaste et le plus célèbre, mais il y a en Perse un grand nombre d'autres Kèvirs plus petits. Le climat

du grand désert se caractérise par de terribles extrêmes de froid et de chaud, avec des différences étonnantes entre les températures maxima et minima de l'été et de l'hiver, et celles du jour et de la nuit. L'humidité de l'air y est la plus infime du monde et la précipitation y est presque nulle. Les Kèvîrs et leurs abords sont une des régions les plus insalubres du globe et j'aurai dans la suite lieu de m'en apercevoir.

Les seuls habitants des parages que nous traversons actuellement sont les corbeaux et les vautours à la recherche de cadavres de bêtes de somme abandonnées sur la route. Nous constatons leur présence sans devoir lever les yeux, car nous voyons leurs grandes ombres glisser lentement sur la plaine ardente.

Un long trajet fatigant et monotone nous amène au village peu riant de Dihi Namak, « le village du sel », nom de bon augure, s'il en fut, et bien mérité ; l'eau que m'apporte Kèrîm est aussi agréable à la vue et délectable au goût que du purin. Elle a une couleur verdâtre et trouble, une consistance épaisse, et est tellement saumâtre que je dois faire un grand effort pour boire une gorgée de thé pourtant saturé de sucre. Nous retrouvons ici le même âb-ambâr qu'à Kichlâq et deux caravansérails beaucoup plus peuplés que le village même. Pour ma part, je m'installe au premier étage d'une maison qu'on loue aux voyageurs de marque. Ce bâlâ khâneh ouvert à tous les vents donne sur le cimetière ; aujourd'hui on répare les tombeaux, car c'est jour du *Sar i qbar* (sommet du tombeau ou couvercle du tombeau), huit jours avant le nouvel an persan (*naurouz*).

Les murs des appartements qui servent ainsi de logis aux Persans d'un certain rang sont couverts d'inscriptions rappelant leur nom et la date de leur passage, généralement suivis d'un petit poème inspiré par la circonstance ou de vers extraits des grands classiques persans. Il n'est probablement pas de peuple qui aime la poésie autant que les Persans, mais malheureusement, depuis la fin du quinzième siècle de notre ère, la poésie persane, qui après Firdaussî et son admirable épopée du livre des Rois avait produit tant de chefs d'œuvre. est en pleine décadence. Toute originalité a disparu, on a toujours ressassé les mêmes sujets. et les défauts seuls se sont perfectionnés, la boursoufflure et l'amour des concetti que par erreur on attribue généralement à tous les poètes persans, sont des caractéristiques de la basse époque. En somme. aujourd'hui, le mauvais goût règne en maître, et aucun Européen ne saurait avoir le

ourage de remuer tout le fumier poétique des derniers siècles ans l'espoir d'y trouver une perle problématique. Les Persans struits d'aujourd'hui n'apprécient plus le style sobre et pur, ncis et nerveux des grands classiques d'autrefois. Il leur faut jeux de mots puérils, les expressions alambiquées, les subtiés, les mièvreries nauséabondes. J'ai été vraiment indigné de ir parfois des mîrzâs à qui je disais mon admiration pour le vre des Rois, le chef-d'œuvre des littératures orientales et un s plus grandes œuvres poétiques du monde, me dire : « Mais, xcellence, lisez plutôt nos historiens, Mirkhondî et autres, ut ce livre des Rois est un ramassis de légendes et de billevees ». Il ne comprenaient pas, les pauvres, que ce qui me ransportait chez le vieil Homère de la Perse, c'était l'envolée poétique, la grandeur du dessein, l'énergie invincible dans son accomplissement, le génie, enfin ! Oui, certes, les gens du peuple qui dans les *tchâï khânès*, écoutent encore bouche bée déclamer es hendécasyllabes harmonieux et fiers du Châhnâmé, font reuve de plus de goût que les lettrés dont souvent, sans doute, 'esprit est aussi corrompu que le cœur.

Dihi Namak a présenté à mes regards trop peu d'attraits our m'arracher à ces réflexions maussades. Ici, la verdure est ncore moins abondante qu'à Qichlâq. Pas un arbrisseau, pas ne fleur, seuls, les éphémères brins de blé vert dont les plaques peu étendues font aux habitations grises une jolie ceinure.

Les maisons ont ici une forme que je vois pour la première ois, elles sont contigües, toutes de même dimension, en forme le très long rectangle à toit voûté et de loin, l'ensemble appelle d'une façon frappante une usine de chez nous. Il est à noter qu'en Perse, on ne voit guère de toits plats en terrasse illeurs que dans les villes. Dans les campagnes, les paysans stiment que le bois est trop rare, trop cher et trop précieux our oser l'employer à faire des poutres. De là cet usage uniersel de toits en forme de dôme, ou bien, plus rarement, en oûtes allongées comme ici.

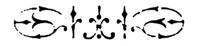
Je doute fort que le produit de la moisson puisse suffire ans beaucoup de ces villages de la route de Téhéran à Meched, la subsistance des habitants, mais le passage des milliers de oyageurs et, surtout de pèlerins, est une source de profits, et la herté des vivres, sur cette route, est d'ailleurs notoire. Pourtant, es prix, en Europe, nous paraîtraient désiroires. Voici un

aperçu du coût des denrées offertes aux voyageurs dans les caravansérails sur la route du Khorassan :

Pain, le *batman* (à peu près 3 kilogrammes), environ 45 centimes; viande de mouton, le batman : 2 francs ; orge : 40 centimes; fourrage vert, le kharvar (= 100 batmans) : 5 à 6 francs.

Il est hors de doute qu'à l'inverse de ce qui a lieu en Europe, les grandes voies de communication de la Perse ne passent pas par les districts les plus florissants (1). Elles unissent les grandes cités par le chemin le plus court, sans dévier pour desservir des districts populeux, et d'autre part, les habitants au lieu d'être tentés de s'installer à proximité des grandes artères, aiment mieux vivre dans des coins perdus, loin du passage des armées, des grands avec leurs suites qui dévastent le pays comme des nuées de sauterelles, et aussi des agents du fisc. Combien de fois n'ai-je pas été dépité de voir les caravanes que je suivais traverser des steppes sans aucun être vivant, plante ou animal, pour charmer le cœur et réjouir les yeux, alors que j'apercevais. tout là-bas, au pied des montagnes, les hameaux succéder aux hameaux, enfouis dans la verdure des jardins, vivifiés par l'eau des torrents. C'est ce qui fait d'ailleurs que les évaluations données sur la population et les ressources de la Perse sont souvent trop pessimistes.

Le léger coup de soleil d'hier et l'ennui de n'avoir pu me désaltérer me font passer une très mauvaise nuit, et je suis bien mal disposé quand, une heure avant la pointe du jour, Kérîme m'invite à me lever, car l'étape d'aujourd'hui comprend huit farsakhs, de ces longs farsakhs de la route de Meched. *(A suivre).*



(1) Cf. Curzon. Persia. II, p. 494.



Afrique

Voyage de M. Landor à travers d'Afrique. — M. Landor a donné dernièrement, à la *Royal Institution*, à Londres, une conférence sur sa récente traversée de l'Afrique. Le conférencier a déclaré qu'il lui avait fallu 364 jours de forte marche pour traverser l'Afrique dans sa partie le plus large, et que la distance qu'il avait parcourue représente à peu près 8,500 milles. Parti de Djibouti, dans le Somaliland français, il traversa l'Abyssinie dans une direction sud-ouest jusqu'à la rivière Sobat; puis, il se dirigea vers le Nil à 60 ou 70 milles au sud de Fachoda, et. poursuivant sa route à travers le Bahr-el-Ghazal, il descendit par la grande forêt vers le Mbomu et l'Ubangi, dans le Congo français. Il visita aussi l'Etat Indépendant du Congo. Abandonnant l'Ubangi environ au cinquième degré de latitude nord, il avança dans une direction nord-est vers le lac Tchad, qu'il traversa. et, après avoir fait un grand détour vers l'est et avoir visité quelques-unes des tribus du nord du lac, il passa à travers le désert et se rendit à Tombouctou, d'où il se dirigea au Sénégal et aboutit au Cap Vert, le point le plus occidental de l'Afrique.

Le conférencier dit qu'au cours de son voyage, il s'est servi de tous les moyens de locomotion qui étaient à sa disposition. Jamais il n'eut avec lui plus de trente bêtes de somme ou d'une quarantaine d'hommes, mais, à peine avait-il atteint le tiers de sa route qu'il se vit abandonné par tous ses gens, sauf un Somali avec lequel il parvint à conduire toute sa caravane à travers la forêt pendant la saison des grandes pluies. Pendant la plus grande partie du voyage, l'expédition se trouva dans des regions malsaines et infectées de malaria. Le voyageur ne disposait pour ainsi dire pas de moyens curatifs; il ne se donna pas non plus la

peine de filtrer l'eau et ne se préoccupa guère des morsures des moustiques. Il ne prit aucune des précautions recommandées par les médecins. Le résultat en fut, dit-il, qu'il revint en bonne santé en Angleterre. Il ne portait aucune arme, et, bien qu'il eût remis à ses hommes des fusils à répétition, il ne leur donna jamais de cartouches. Il n'était accompagné d'aucun blanc, dans cette expédition qu'il a faite à ses propres frais.

La Compagnie du Chemin de fer du Congo Supérieur aux grands Lacs Africains. — L'assemblée générale ordinaire de cette Société a eu lieu le 19 juin à Bruxelles, sous la présidence de M. le baron Van Eetevelde, président du Conseil d'administion.

Il ressort des comptes présentés à cette réunion que le compte profits et pertes de l'exercice clos le 31 décembre 1906 se solde par un crédit de 708,263 francs. Cette somme correspond aux bénéfices de l'exploitation du domaine, rentes en portefeuille, intérêts des capitaux en banque et les diverses recettes nettes de l'exploitation provisoire du premier tronçon Stanleyville-Ponthierville.

Il a été reçu, pendant l'exercice dernier, 103,017 kilogrammes de caoutchouc et 1,404 kilogrammes d'ivoire. Le bénéfice net pour la Compagnie a été de 433,147 fr. 37.

D'autre part, l'État Indépendant a versé une somme de 365,116 francs pour permettre le paiement de l'intérêt de 4 p. c. garanti aux actions de capital et l'amortissement de ce capital en quatre-vingt-dix-neuf ans.

Le rapport administratif donne les renseignements qui suivent sur les travaux de construction du chemin de fer :

Le premier tronçon, Stanleyville-Ponthierville, long de 127 kilomètres, est terminé, sauf quelques travaux de parachèvement. On y remplace des ponts en bois provisoires par des ouvrages métalliques. Il y a onze ponts sur ce premier tronçon.

A la date du 1er avril 1907, les travaux du deuxième tronçon étaient vigoureusement menés : la plate-forme est faite jusqu'au kilomètre 12, les rails atteignent le kilomètre 7,5. Les études définitives sont terminées jusqu'au kilomètre 54 ; le tracé longe le Congo-Lualaba jusqu'à la rivière Lufubu Il est assez difficile sur les 16 premiers kilomètres ; plus loin, le terrain a été reconnu favorable jusque vers le kilomètre 110 Au kilomètre 60, il faudra construire sur la rivière Lueki, un pont de 130 mètres de longueur, en plusieurs travées.

Matériel d'Europe — Il a été envoyé d'Europe, à la date du 30 mai 1907 : 14 locomotives. 136 wagons et wagonnets, 1 wagon-grue, 6 maisons démontables en bois. 5 hangars métalliques, 2 barges. 1 remorqueur. 2 sternwheels, 2 machines à vapeur, les machines-outils et le petit matériel pour les ateliers de réparation de Stanleyville et de Kindu, 11,200 tonnes de rails et 1,095 tonnes d'accessoires, 455 tonnes de buses d'aqueduc en acier, 37 travées de ponts en acier de 13 m. 50, 5 de 30 mètres et tous les accessoires.

Matériaux. — La scierie mécanique installée au kilomètre 18, continue l'approvisionnement des chantiers en pièces de charpente variées et en traverses. Il y avait, en février dernier, 30,000 de ces pièces en réserve.

Au deuxième tronçon, on débite déja 6,000 traverses par mois au chantier du kilomètre 7.

Personnel. — Le personnel blanc comporte 190 agents; il y a 5.000 travailleurs noirs.

Nous trouvons aussi dans cet intéressant document les détails ci-après relatifs aux biefs navigables :

A l'extrémité du premier tronçon de voie ferrée, se trouve le premier bief navigable, s'étendant de Ponthierville à Kindu sur une distance de 280 kilomètres, pour le service duquel ont été mis en service : 3 sternwheels, 1 remorqueur à deux hélices sous voûtes et 2 grandes barges.

Ce premier bief navigable a fait l'objet de travaux importants pour l'amélioration de la navigation. Une dérocheuse-pilon y fait avec succès l'approfondissement des passes par le broyage des roches du fond.

Déjà les steamers effectuent, sans difficulté, trois voyages par mois, entre les extrémités de ce bief.

Au delà du deuxième tronçon de chemin de fer et des rapides « Les Portes d'Enfer », le Congo-Lualaba a été reconnu très favorable pour la navigation sur une longueur de 420 kilomètres jusqu'au lac Kisale, puis un deuxième tronçon de 220 kilomètres de longueur jusqu'aux chutes de Kalengwe (Katanga) pourra être ouvert, moyennant quelques travaux pas trop importants.

Une mission minière est partie en août 1906, en vue de reconnaître l'etendue et la richesse des gites cuivreux de Bamanga, situés aux environs de Ponthierville, dont il a déjà été question dans le dernier rapport. D'après les dernières nouvelles reçues

par la Compagnie, la teneur du minerai rencontré dans les premiers travaux de recherche. est satisfaisante.

Réglementation des contrats de travail au Congo français. — Un décret en date du 11 mai 1903 a réglementé les contrats de travail au Congo français. Ce décret était le premier essai d'une législation générale du travail où l'on se fût efforcé, dans les possessions du Congo, de concilier, avec les intérêts de la colonisation, la protection légitimement due à l'indigène .Insuffisamment précis sur bien des point, il n'a donné que des résultats imparfaits, l'administration se trouvant d'ailleurs souvent impuissante, en droit ou en fait, à assurer l'observation constante de toutes ses dispositions.

Il a paru nécessaire de remanier et de compléter ce décret du 11 mai 1903, au moment où le développement, dans le Congo français, des entreprises agricoles, commerciales et industrielles oblige à recourir à une main-d'œuvre indigène de plus en plus nombreuse. Il était de toute importance de prévenir les abus auxquels l'emploi de cette main-d'œuvre pouvait donner lieu, de façon que l'indigène appréciât les avantages du travail au lieu d'en fuir les obligations, et qu'il s'établit une proportion constante, de nature à satisfaire aux nécessités de la situation, entre la demande des colons. qui ont besoin de travailleurs, et l'offre des travailleurs, de plus en plus désireux d'entrer au service des colons.

Le nouveau décret récemment adopté dans ce but. définit, d'une part, les règles générales auquelles est soumis le travail des indigènes au Congo français et, d'autre part, les conditions dans lesquelles les travailleurs peuvent être recrutés. Les dispositions qu'il consacre, et qui tendent à se substituer complètement à celles du décret du 11 mai 1903, se rattachent à l'une ou à l'autre de ces deux questions.

Dans l'ensemble, la liberté du travail au Congo français est non seulement affirmée de nouveau dans son principe, mais encore de façon minutieuse pratiquement garantie. Tout engagement de travailleur. pour une durée supérieure à un mois est constaté par une convention écrite, soumise à la sanction de l'autorité administrative. L'exécution de ce contrat doit être assurée, en toute bonne foi, par les deux parties. L'indigène ne peut y être contraint dans sa personne par des mesures coercitives; mais, s'il s'absente volontairement, il s'expose à des pénali-

tés pécuniaires, et, s'il déserte, il perd tous droits à son repatriement. S'il est malade ou victime d'un accident à l'occasion de son travail, il lui en est tenu compte, à lui-même ou aux siens, sous forme d'indemnités et de pensions. Enfin, il est institué, grâce à certains prélèvements, une « caisse du travail » qui doit faciliter, au profit des travailleurs et de leurs familles, l'organisation de secours occasionnels ou la création d'établissements d'assistance.

Les Chemins de fer Coloniaux Allemands. — M. Paul Fuchs vient d'explorer, sous les auspices du Comité économique colonial de la zone d'influence de la ligne de Mrogoro, dans la direction du lac Tanganyika, les régions d'Ouroundi et de Rouanda, à l'ouest du lac Victoria, ainsi que celles situées entre ce lac et la côte. L'Ouroundi et le Rouanda sont deux pays à pâturage très fertiles, dont l'altitude varie de 1,500 à 2,500 mètres, et qui possèdent de nombreuses rivières. La population, évaluée à 4 millions d'individus, compte 95 p. c. d'agriculteurs, qui produisent surtout des pois et haricots, des bananes, etc. Dans les provinces de Kissaka et de Bougoufi, on cultive l'arachide et, près du lac Kivou, le tabac. Les indigènes sont apiculteurs et éleveurs. Ils ne possèdent pas moins de 400,000 têtes de bétail. M. Fuchs, qui fera connaître dans quelques semaines ses conclusions définitives, estime qu'à l'exception de la partie sud d'Ourundi, ces riches régions appartiennent à la zone d'influence de Tanganyika et non du lac Victoria.

Une autre partie de l'Afrique orientale a été visitée pour le compte du Comité économique par M. Hauter, en vue de rechercher des pays se prêtant à la colonisation européenne. Les hauts plateaux de l'Ouhéhé conviendraient à cet effet, tout en n'étant pas exempts de malaria, ni d'épizootie. L'élevage des chevaux et mulets aurait des chances de réussite, celui des vaches et porcs ne viendrait qu'en seconde ligne et la culture des céréales, légumes, etc., ne devrait être pratiquée que pour la consommation propre, alors que le quinquina, le camphrier et l'acacia à tannin pourraient être travaillés comme culture industrielle.

Les monts Outchoungwé, non susceptibles de culture, conviendraient parfaitement pour des plantations forestières. Oubena, dont les conditions sont favorables à la colonisation, est infecté de malaria. Les vallées aux environs de l'Ouhéhé, riches en alluvions du Rouaha et de ses affluents, sont considérées par M. Hauter comme le grenier de la région. Elles sont fortement

peuplées et les habitants sont des gens travailleurs qui prêteraient volontiers leurs bras aux entreprises européennes de plantations.

En attendant l'établissement de voies ferrées dans ces régions signalons l'état d'avancement au 1er avril dernier de la ligne de Mrogoro.

Pour terminer les terrassements il ne reste plus que 108,000 mètrès cubes à travailler et la plate-forme sera terminée sur tout le parcours d'ici septembre Jusqu'au kilomètre 92 les maçonneries et le montage des ponts sont terminés. Sauf les parties métalliques, les ponts sont également terminés entre les kilomètres 144 et 182. La voie est posée jusqu'au kilomètre 153. Dès que les superstructures ont atteint le kilomètre 157 on a dû arrêter l'avancement pour réparer les trains de construction. La pose doit reprendre à la fin de ce mois et atteindre Mrogoro pour septembre. Le ballastage est terminé jusqu'au kilomètre 40 et entre le kilomètre 50 et Soga. Maintenant que toutes les pierres nécessaires aux constructions des ponts et bâtiments sont fournies la fourniture et la pose du ballast va s'effectuer très rapidement.

La nécessité d'établir des chemins de fer pour la mise en valeur des colonies pénètre maintenant le public et des entreprises particulières projettent la construction de voies ferrées à leur propre compte.

La maison Lenz veut prolonger la ligne de l'Ousambara de Mombo à Masinde (Afrique Orientale) elle fait, en outre, effectuer les travaux préparatoires de lignes de Douala a Yaoundé (Cameroun), de Lomé à Atakpamé (Togo), ainsi que d'une ligne de raccordement aux mines d'Otjosongati (Sud-Ouest-Africain). Dans la même colonie, la South West Africa C° projette le prolongement de la ligne de l'Otavi jusqu'à Grootfontein et la maison Arthur Koppel vient de terminer les projets d'une transformation de la ligne de Swakopmund à Windhoek ainsi que d'un raccordement des mines de Rehoboth à Windhoek. Cette transformation économiserait un million de marks par an de frais d'exploitation.

Enfin, les sociétés chargées de la construction de la ligne de Dar-es-Salam à Mrogoro (Est-Africain) font procéder aux études techniques du prolongement de cette ligne jusqu'à Kitouta (extrêmité sud du lac Tanganyika), par Kilossa-Irenga. Ce prolongement mettrait en relations avec la côte les plateaux de l'Ouhéhé, reconnus propres à l'établissement de colons euro-

péens, et établirait également une communication avec le Katanga, la partie de l'État Indépendant du Congo qui a le plus d'avenir.

Sur le territoire du Tchad. — Le colonel Gouraud, qui est célèbre par les circonstances héroïques dans lesquelles il captura Samory et qui vient de commander pendant trois ans le territoire du Tchad, a fait, sur ce pays encore peu connu, une très intéressante communication au Comité de l'Afrique française.

Ce territoire est composé de deux régions très différentes. Au-dessous du 10e degré de latitude, c'est la continuation du Congo, avec ses forêts, son caoutchouc, son ivoire et ses populations fétichistes. Au Nord de ce degré, c'est la plaine soudanaise, avec ses populations musulmanes, sa flore particulière et son élevage de bétail, plaine qui prend peu à peu l'aspect saharien quand on remonte vers le Nord.

C'est aujourd'hui avec la Mauritanie le seul point de l'empire colonial français encore en guerre, avec deux ennemis : les Snoussistes et l'Ouadaï.

Les Snoussistes sont-ils oui ou non par principe des adversaires irréductibles des chrétiens? Le colonel ne saurait se prononcer sur cette question si controversée. Mais en fait, au Tchad, pour des raisons économiques, parce que les français arrêtent leurs invasions dans le Kanem et parce qu'ils interrompent leur commerce d'esclaves, ils les ont attaqués. Aujourd'hui ils se sont éloignés en s'enfonçant dans le désert, et grâce aux méharistes organisés, les Ouled-Sliman ont été obligés de faire leur soumission. Leurs chefs sont venus le 14 juillet dernier à Fort-Lamy célébrer la fête nationale.

L'Ouadaï est un péril plus sérieux. Il est compris dans les limites assignées aux possessions françaises par les conventions internationales, mais il est resté jusqu'à présent indépendant. Il était autrefois divisé par des querelles de prétendants, mais depuis trois ans il a refait son unité, et n'étant plus occupé de luttes intestines, il est devenu un danger. C'est un sultanat très fort, dont on estime la population à 4 ou 500,000 âmes, qui possède dès maintenant 5,000 fusils et qui en achète constamment en Tripolitaine. Une partie du territoire du Tchad en dépendait autrefois, et depuis que les Ouadaïens n'ont, de nouveau, plus qu'un chef, ils recommencent à y venir régulièrement faire des razzias. Dans ces trois dernières années, voilà

six fois qu'ils se heurtent aux postes français et à chaque fois on s'aperçoit qu'ils sont mieux armés et mieux approvisionnés de cartouches.

Après les affaires de Bir-Alali, le ministre des colonies a donné pour consigne de s'en tenir strictement à la défensive à l'égard de l'Ouadaï. Le colonel Gouraud pense que, aujourd'hui, avec ce progrès incessant, de l'armement et cette reprise des habitudes guerrières chez les Ouadaïens, il y a de graves dangers à persister dans cette attitude. Il ne croit pas les Ouadaïens capables d'entreprendre une campagne dans le but précis de les chasser du pays. Mais il croit que si les Français avaient le dessous dans une de ces rencontres de plus en plus fréquentes auxquelles les exposent leurs razzias, il pourrait s'ensuivre un désastre qui retentirait dans toutes les possessions d'Afrique. Choisissant leur point d'attaque et leur heure comme il leur plait, les Ouadaïens peuvent surprendre un poste, un succès grossirait leur troupe et les entraînerait à d'autres agressions. Comme les Français n'ont qu'un millier d'hommes pour défendre le territoire, et qu'en raison des distances il faudrai cinq à six mois pour leur envoyer des secours, on voit combien la position pourrait devenir critique.

Pour parer au danger ouadaïen, le colonel estime qu'il faudrait faire deux choses. D'abord, étant donné la faiblesse des effectifs, ne les composer que de soldats de premier choix. Le recrutement noir est de valeur très inégale : les Yolofs, les Toucouleurs et les Bambarras sont excellents, les habitants de la boucle du Niger moins bons, les Haoussas et les habitants du Tchad moins bons encore. Ensuite autoriser le commandant du territoire à faire de la politique dans l'Ouadaï. Le colonel ne croit pas une expédition de conquête nécessaire. L'Ouadaï est sans cesse en proie aux discordes, le pouvoir y est presque toujours disputé par plusieurs prétendants.

Il ressort des renseignements donnés par le colonel Gouraud sur la valeur même du Territoire du Tchad qu'après avoir commencé par la priser trop haut, on est peut-être tombé dans l'excès contraire Le Kanem, par exemple, qui était d'abord apparu comme un très misérable district saharien, est devenu prospère en quelques années de paix. Avec ses beaux troupeaux, ses élevages de chameaux, ses dattes, ses cultures de mil et de coton, ses pêcheries sur le lac, il est aujourd'hui le plus beau cercle du Territoire. Les habitants, chassés par les pillards, sont revenus.

Et il paye maintenant cent mille francs d'impôt par an. D'ailleurs le Territoire tout entier non seulement fait face aujourd'hui à ses dépenses d'administration, mais encore fournit une contribution au budget général du Congo.

La grande difficulté reste l'éloignement. Par le plus court, on est encore à quatre mois de France. On a essayé de trois voies de ravitaillement. Par le Congo et par le Niger et le territoire de Zinder. la dépense est à peu près la même et revient à 1,800 fr la tonne. Par la Bénoué et le Toubouri, elle ne coûte que 600 Malheureusement cette dernière route emprunte d'abord territoire anglais. puis le territoire allemand. Le passage dépen donc des dispositions de l'étranger, qui sont changeantes.

Asie

Quelques détails sur la justice criminelle aux Indes anglaises. (1) — C'est de l'administration de la justice criminelle que le gouvernement de l'Inde se préoccupe le plus : elle émeut les populations, elle soulève d'innombrables difficultés, elle peut contribuer à affermir ou à ébranler la domination. Je l'ai étudiée de près et non pas seulement dans les livres. Durant mes séjours dans l'Inde, j'ai fréquenté assidûment les tribunaux, depuis les hautes cours jusqu'à ceux des magistrats de troisième classe. A l'ordinaire, modestes bâtisses qui rappellent les unes nos justices de paix, les autres nos tribunaux de petites villes, ils offrent à qui vient d'Europe un spectacle assez neuf. C'est là qu'on voit le mieux le mélange et la collaboration des races. Le goût de la chicane est entré si profondément dans le caractère indigène que l'Européen, même juge investi des plus larges pouvoirs, ne conduit pas le chœur à lui seul ; il n'y fait que sa partie. Toutefois, au correctionnel, dans les provinces neuves, il garde tout son prestige. Il y est, à tour de rôle, fonctionnaire de l'exécutif et juge. Le tribunal et son bureau ne font qu'un. Quand il siège comme juge, il a à sa droite ses *clerks* habituels, et quand il a terminé sa besogne judiciaire, il reprend, sans changer de

(1) Extrait d'un article de M. Chailley-Bert.

place, et avec les mêmes auxiliaires, son travail d'administrateur.

Nous sommes dans une petite localité du Dekkan, par exemple, à Ahmednagar, vieille cité, ou du Punjab, à Lyallpur, ville née il y a sept ou huit ans, ou à Multan, antique forteresse. bien déchue. La salle est encombrée de monde ; ce ne sont que gens accroupis à la turque ou assis sur leurs mollets. Ils attendent qu'ouvre l'audience. Le juge arrive, parfois un indigène, parfois un Européen, soit magistrat honoraire, soit *magistrate* d'une des trois classes, soit même un *sessions judge*, membre de l'aristocratie locale, entré dans le *Provincial Civil Service* en vertu de lois que j'exposerai plus tard. Les groupes se séparent. Des papiers sont tendus. Ce sont des « applications », demandes d'autorisation de plaider ou de poursuivre. Puis on appelle le rôle. Il est chargé. Ce qui l'encombre surtout, ce sont de vieilles affaires qui reviennent pour la deuxième ou la troisième fois, soit pour la production d'une pièce qui manquait, soit pour l'audition d'un témoin défaillant. Les intéressés s'avancent ; les *clerks* font passer les pièces ; les avocats (indiens ou, plus rarement, européens) fournissent les explications ; le juge presse le mouvement. Après cela viennent les menues affaires du jour. C'est. par exemple, un *false case*, machination familière aux Indiens, à laquelle les magistrats de métier ne se laissent pas prendre et qui ne les retarde guère. Ou encore c'est une plainte qui est abandonnée à la suite d'un compromis amiable, mais que le juge veut retenir, parce qu'elle n'est pas *compoundable*.

Le terrain ainsi déblayé de la menue broutille. arrivent les deux ou trois affaires importantes qui occuperont toute la séance. Voici un cas intéressant : la loi anglaise le qualifie d'*embezzlement*.

Un marchand prétend avoir livré au chemin de fer des marchandises évaluées 3.000 roupies ; du moins il en a tiré reçu. Mais le destinataire ne les a jamais reçues. Et la compagnie soupçonne l'expéditeur de s'être entendu avec le chef de gare pour lui « soutirer » une indemnité qu'ils partageront. L'affaire fait du bruit. Un avocat, en renom, est venu exprès de Lahore : il faut bien l'entendre ; le mouvement se ralentit. Le juge écoute. la plume à la main. L'accusé est au premier rang : son avocat près de lui : le *clerk*, qui fait office de greffier, est à son poste. Les témoins sont appelés. Chacun tend son pouce, dont un scribe prend l'empreinte. Il prête serment (si la religion défend le serment, une affirmation suffit) et énonce son nom, celui de son père, sa caste, sa résidence, son âge. Debout, ils parlent chacun

leur tour, sans hésitation comme sans violence. On voit leurs nains levées et tendues, paume contre paume, en attitude de espect, se séparer un instant, pour un geste qu'impose la conviction affirmée, et bientôt se rejoindre.

L'interrogatoire se fait, suivant les cas et les juridictions, soit directement en anglais devant les hautes cours ou, dans les vieilles provinces, même devant les tribunaux inférieurs, si tout le monde, accusés et avocat, y consent, soit dans la langue du pays. Le juge, au cours de l'interrogatoire, rédige (comme ferait chez nous un greffier) les demandes et les réponses en anglais, andis que son secrétaire les rédige en *vernacular*, langue du ays : *guzarati*, *urdu*, *sindi*, etc. Comme les rédactions dans les eux langues risquent parfois d'être quelque peu différentes, le ige et le greffier s'interrogent mutuellement, sous le contrôle es avocats, sur les termes qu'ils emploient, afin d'arriver, autant ue possible, à l'identité des versions. Quand l'interrogatoire et contre-interrogatoire sont terminés, lecture en est donnée uccessivement, dans leur langue, à l'accusé ou aux témoins qui ontestent ou approuvent, signent et partent. L'accusé, condamné, s'en va tranquillement avec le *policeman*. Acquitté, il coute la semonce du juge, porte sa main à l'oreille droite, dont tient le lobe, et, sans le lâcher, quitte la salle. L'oreille saisie ignifie : « Je suis à jamais votre esclave. » (Lyallpur.)

La question du langage abonde en difficultés. Beaucoup d'hommes de loi savent l'anglais. Le juge, à l'ordinaire, sait la angue du pays. Mais, dans une même affaire, ce n'est pas une, 'est parfois plusieurs langues indigènes dont on fera usage. Puis, outre les juges, les avocats, les clercs, les parties, il peut y avoir encore les jurés. Malgré toutes les précautions prises, il rrive quelquefois que juges, avocats et scribes s'échappent à discuter en anglais. Quand il y a (*sessions court*) des assesseurs ndiens, il en est dans le nombre qui ne savent que leur langue l'origine : on leur traduit alors ce qui a été dit. Les plaidoiries se ont, suivant les cas, soit en anglais, soit en la langue du pays. Il xiste un service d'interprètes pour en rendre compte au juge et ux assesseurs. Mais sur les personnes présentes il y en a toujours ine majorité, avocats, juge ou assesseurs, qui savent les deux angues et contrôlent l'interprète.

Une audience, même à la haute cour, où les juges sont de puissants et de très savants personnages et les avocats anglais ou ndiens des orateurs payés chèrement et attentivement écoutés,

n'a pas ce caractère de solennité silencieuse qu'on lui donne en d'autres pays Le juge, qui rédige sans cesse, ne se gêne pas pour interrompre fréquemment l'avocat. En justice anglaise. beaucoup plus encore que chez nous, on s'appuie sur les précédents. Sa jurisprudence est une lente construction, à laquelle chaque arrêt apporte sa pierre On invoque beaucoup moins telle loi que tel jugement. L'avocat cite ; le juge objecte : « Que faites-vous de tel texte? de telle sentence? du cas *Imperator versus X?* » Pendant ce temps, le scribe du juge prend le *Dalloz* du pays, recherche le cas et passe le volume au tribunal. Ou bien c'est un point de fait qui est en question, ou une interprétation. Et c'est entre eux un dialogue constant : « Ainsi, maître un tel, votre prétention est celle-ci. » Et il reprend les arguments du *pleader* et les met en belle lumière. Il soulève des objections : « Etes vous bien sûr? » Et quand vient la réponse à l'objection, il paraît satisfait. A le voir ainsi affable et bienveillant, on le croirait favorable à l'accusé (et, au civil, à l'autre partie). Il n'en est rien. Il sera le même quand parlera l'autre partie ou, s'il y a lieu, le ministère public. C'est une recherche consciencieuse et patiente de la vérité, conduite non avec majesté, mais avec bonhomie.

Hedjaz. Chemin de fer. — Le correspondant de l'*Indian Daily Telegraph* reproduit une interview qu'il a obtenue d'Izzet Pacha, qu'il représente comme le bras droit du Sultan en ce qui regarde la construction du chemin de fer destiné à relier les villes saintes de Medine et de La Mecque à la Turquie.

Izzet Pacha a déclaré qu'une somme de 2.800,000 livres turques avait été réunie et qu'une autre somme de 1,500.000 livres turques était encore nécessaire pour achever les 1180 milles qui séparent Damas de la Mecque. Les deux sommes réunies représentent un prix moyen de 3.600 £ par mille de voie ferrée. Izzet Pacha a dit que certaines parties du pays présentaient de grandes difficultés et qu'actuellement la nourriture des ouvriers et les matériaux devaient être transportés à une distance de 580 milles.

Cinq mille soldats sont à l'ouvrage à présent, et leur emploi permet de réduire le compte des frais de main-d'œuvre. Le travail est poursuivi de manière a être terminé pour le 30 août 1908. date de l'anniversaire de l'acceptation au trône du Sultan.

Entre Medine et la Mecque, le pays est montagneux et il sera difficile de s'y procurer de l'eau, mais on espère cependant couvrir la distance entre ces deux villes en moins de deux ans.

A mesure qu'on avance vers le sud, on rencontre des difficultés résultant du climat et on ne peut y exiger la même somme d'efforts des ouvriers que dans des régions plus fraîches.

Pendant l'année écoulée, 5000 pèlerins ont été transportés de Damas à Tamboul, d'où ils ont été amenés par bâteau à Medine, et le voyage total n'a duré que 12 jours au lieu de 35; le prix du billet est de 5 £ 2 $^{\underline{5}}$, c'est-à-dire d'un demi penny par mille. Izzet Pacha a aussi ajouté que, pour le moment, il n'était pas question de prolonger la ligne jusqu'à Djedda pour faciliter l'accès de La Mecque aux pèlerins de l'Inde, ou jusqu'a Hodeidah, point stratégique, pour renforcer la garnison du Yèmen.

Asie Centrale. Voyage du Dr Stein. — De nouvelles informations, datées du Lob-Nor, ont été reçues du Dr Stein, qui poursuit sa mission officielle de recherches géographiques et archéologiques dans l'Asie Centrale. Depuis la dernière fois où il a écrit, c'est-à-dire depuis le mois d'octobre 1904 où il envoya une lettre de Keriya, il a parcouru un vaste territoire le long de la route vers l'est; celle-ci représente environ 1200 milles de marche.

Le premier objet du voyage du Dr Stein était d'atteindre une ancienne localité située dans le désert, au nord de Nita, où, en 1901, il avait découvert les restes d'une colonie abandonnée dans la deuxième moitié du troisième siècle avant notre ère. Avec l'aide d'une troupe composée d'autant de travailleurs qu'il pouvait en pourvoir d'eau à une distance de 20 milles, il mit à découvert environ trente habitations : Celles-ci lui fournirent d'amples dépouilles archéologiques. comprenant, entre autres, des instruments et des ustensiles de ménage qui étaient d'un usage journalier, il y a dix-sept siècles. Les nombreux spécimens d'art industriel et de sculpture témoignent clairement à l'influence de l'art gréco-bouddhiste, tel qu'il s'était développé sur les bords de l'Indus.

D'abondantes trouvailles ont été faites en documents écrits sur des tablettes de bois, dans les caractères kharoshthi, propres à la région de l'extrême nord-ouest de l'Inde, et dans un ancien dialecte indien, mélangé à une bonne partie de souscrit. Parmi ces documents, qui sont tous en excellent état, on trouve toutes sortes de correspondances, lettres privées et officielles, actes, comptes, etc. Une trouvaille d'une importance particulière a été faite dans la maison d'un fonctionnaire local qui, non seulement

a laissé des dossiers, c'est-à-dire des tablettes, épars sur le parquet de son bureau, mais qui avait aussi pris soin de cacher ses archives, contenant probablement des documents de valeur, sous un des murs de la pièce. Parmi les douzaines de sceaux qui attestent l'authenticité de ces pièces, les gravures gréco romaines prédominent. Leur présence, côte à côte avec les sceaux chinois, semble symboliser le rôle joué par l'occident dans cet échange de civilisation qui s'est fait autrefois entre l'Extrême-Orient et l'ouest classique.

La marche à travers le désert à partir de la rivière Niyia jusqu'à Charchan a permis au Dr Stein de résoudre un problème archéologique de grande portée.

H. Suan-Tsang, le célèbre pèlerin chinois, passant par cette région vers l'an 645 environ avant notre ère, ne rencontra pas un seul lieu habité au cours d'une marche de dix jours, mais aperçut, à peu près à mi-chemin, les ruines d'anciens établissements perdus dans le désert. Ses notes faisaient évidemment allusion à la localité située près de la rivière Endere, où, en 1901, le Dr Stein avait remis au jour un fort enfoui dans les sables. Des découvertes épigraphiques indiquèrent clairement qu'il avait été occupé vers le commencement du huitième siècle et abandonné à partir de l'invasion thibitaine, qui eut lieu peu après. Il s'agissait donc de savoir si on se trouvait en présence de la réoccupation, après plusieurs siècles, d'une ancienne localité qui avait été abandonnée au désert. Les découvertes faites par le Dr Stein au cours de la récente visite, ont permis d'élucider la question. Les dunes basses qui entourent le vieux fort s'étaient déplacées depuis son séjour précédent et avait mis à découvert non loin de là des restes fortement érodés d'anciennes habitations. En déblayant avec soin les masses de décombres qui les avaient protégés contre une destruction complète, on vit apparaître des documents kharoshthi sur bois qui appartiennent évidemment à la fin du troisième siècle avant notre ère. Il est à noter que la deuxième moitié du septième siècle, au cours de laquelle l'endroit en ruine dont parle H. Suan-Tsang fut réoccupé, est précisément la période où le rétablissement de l'autorité chinoise au Turkestan assura à cette région la paix et la prospérité pendant un certain temps.

Le cas de Charchan, où le Dr Stein passa à la fin de novembre, constitue une illustration de péripéties par lesquelles eurent à passer les localités situées le long de la limite méridionale du

lésert du Turkestan à différentes périodes. Un pélerin boudhiste constata, qu'en 519 avant notre ère, l'oasis n'était occupée que par une centaine de familles. Un peu plus d'un siècle plus tard, Suan-Tsang y vit les murs d'une vieille ville encore debout, mais les habitants avaient disparu. Et enfin, quand peu après son passage, l'autorité chinoise fut rétablie, Charchan est de nouveau cité comme une place importante. La description faite par Marco Polo de la province de Charchan, qui a été trouvée correcte en beaucoup de points, mentionne l'existence de nombreuses villes et villages. Toute culture avait entièrement disparu à la fin du dix-huitième siècle et peut-être même longtemps avant cette époque. Occupé de nouveau, il y a septante à quatre-vingts ans, par les Chinois qui en firent une station pénale, Charchan se développe maintenant et devient une oasis dont l'étendue s'accroît constamment.

Le 6 décembre dernier, le Dr Stein put se diriger vers le Lob-Nor avec de nombreux ouvriers et des vivres pour un mois entier. La marche de sept jours pour atteindre le Lob-Nor eut nécessairement lieu à proximité de la route que suivit le Dr Hedin en sens contraire lors de son mémorable voyage en 1900 Pendant la première partie de la route. l'aspect du terrain présenta un aspect tout nouveau. Les grandes lagunes récemment formées, dans lesquelles les eaux du Tarim se jetaient en se dirigeant vers le Nord, sont depuis lors complètement désséchées. L'eau restée dans les quelques marais qui subsistaient encore était si salée que, malgré la rigueur du froid, elle n'était pas encore gelée.

Plus loin dans le désert, le Dr Stein découvrit à diverses reprises des pierres à feu enjolivées ainsi que des fragments de poteries grossières Le 17 décembre, au soir, l'explorateur put établir son camp au pied du Stupa, qui se dresse dans ce paysage isolé comme pour indiquer où se trouve la principale agglomération de ruines.

Les excavations poursuivies sans relâche pendant onze jours dans les différents groupes de ruines ont donné des résultats superbes. Il est vrai que le vent a exercé d'énormes ravages parmi ces habitations construites principalement en bois et en plâtre comme celles de Niya; toutefois, il y en avait qui avaient été suffisamment protégées par le sable ou les débris agglomérés pour assurer la conservation d'un grand nombre d'intéressants objets. Un grand amas de décombres d'une centaine de pieds de

largeur se trouva être une mine particulièrement riche. Les documents écrits, tant sur bois que sur papier, qui y furent recueillis peuvent être considérés comme extrêmement nombreux, étant donnée l'étendue restreinte des colonies et le petit nombre de constructions La majorité des documents sont chinois et doivent encore être examinés; mais il y a aussi une quantité de documents Kharoshthi. Leur nature, ainsi que les endroits où ils ont été découverts, indiquent clairement que la même langue indienne retrouvée dans les documents de Niya était en usage au Lob-Nor dans l'administration et les relations d'affaires. Etant donnée la distance considérable qui sépare Lob-Nor du Khotan, cette extension d'une langue indienne jusqu'à l'extrémité orientale du bassin du Tarim a une signification historique particulière. Tout aussi frappante est la ressemblance que présentent les caractères architectoniques des maisons et des temples, les sculptures sur bois, les objets d'art industriel, etc., découverts ici avec ceux de Niyia; même en l'absence de documents chinois datés et des nombreuses monnaies trouvées sur les lieux, cette circonstance prouverait que les ruines du Lob-Nor, ont été abandonnées vers la fin du troisième siècle avant notre ère.

Il a pu être établi d'une façon certaine que le principal groupe de ruines représente les restes d'une petite station fortifiée occupée par des troupes chinoises. Le but en était évidemment de protéger la route conduisant de Sha-Chou à l'extrémité occidentale du Kansu, aux oasis situées le long et au Nord du Tarim. On peut conclure d'une série de faits que l'établissement qui s'était formé autour de cette station tirait son importance beaucoup plus du fait que le commerce avec la Chine passait par là, que des ressources des cultures locales. Cette circonstance peut servir à expliquer la présence d'un nombre relativement grand de temples bouddhistes.

Au 29 décembre, l'exploration de toutes les ruines découvertes était terminée. Après avoir renvoyé le camp principal et les trouvailles archéologiques à Abdal, le Dr Stein se mit en route, accompagné d'un petit nombre d'hommes, à travers la partie inexplorée du désert vers le Sud-Ouest. Il atteignit le Tarim sans encombres, après sept jours de marche, mais les difficultés qu'il eut à vaincre furent beaucoup plus grandes que lors du voyage au Lob-Nor à cause de la hauteur, toujours plus grande, de dunes mouvantes qu'il eut à escalader. Au point de vue phys que cette partie du désert présente certains caractères spécia

Là où le sol n'était pas recouvert de dunes il portait des traces indiquant l'existence du lit d'un ancien lac Mais les rangées d'arbres morts que l'explorateur avait rencontrées si souvent au cours de sa précédente route et qui étaient l'indication des rives d'anciennes lagunes ou d'anciens cours de rivières, disparurent bientôt ici. Des vestiges de l'âge de la pierre furent relevés ça et là.

Après avoir parcouru certains endroits intéressants au point de vue archéologique le long du Tarim inférieur et du Charchan, le Dr Stein reprit les excavations à Miran. Un déblaiement complet du fort en ruines amena au jour un millier de documents thibétains. Il ne peut y avoir aucun doute que la forteresse avait pour objet de garder la route de Sha-Chou, qui, à présent encore, passe au pied des murs. Une importance beaucoup plus grande s'attache aux vestiges d'art trouvés dans les tas de débris des temples bouddhistes cités ci-dessus. Ces temples ont dû être en ruines déjà quatre ou cinq siècles avant l'occupation thibétaine. Dans l'un d'eux le Dr Stein découvrit d'immenses bas-reliefs en stuc décélant une relation étroite avec la sculpture gréco-bouddhiste des premiers siècles de notre ère. L'influence de l'arc classique se reflète d'une manière surprenante dans les jolies fresques qui recouvrent les restes des murailles de deux temples circulaires. Les peintures principales qui représentent des scènes de la légende ou du culte bouddhiste sont remarquables par l'habile adaptation des formes classiques aux sujets et aux idées de l'Inde. Les personnages représentés dans les fresques détaillées des lambris sont d'une conception et d'une exécution si évidemment occidentales qu'on s'attendrait plutôt à les voir sur les murs d'une villa romaine que dans les sanctuaires bouddhistes des frontières de la Chine. Une suite de jeunes personnages, groupés dans un cadre gracieusement dessiné représentent les plaisirs terrestres, contraste étrange avec la désolation qui règne actuellement dans le désert qui entoure les ruines et même, on peut le dire, dans presque toute la région. Des inscriptions en Kharoshi, peintes sur le côté des fresques ainsi que des morceaux de soie portant des légendes dans la même langue, mentionnent le troisième siècle avant notre ère comme la période approximative où ces temples furent abandonnés.





BIBLIOGRAPHIE

Bradshaws Troughs Routes to the Chief Cities of the World. — Un volume de 655 p., édité par Bradshaw office. Londres, 1907.

Ceci est un compendium de poche du voyage moderne. donnant les moyens de communication directe entre les métropoles commerciales et sociales de chaque contrée, et consacrant à chacune d'elle une notice sommaire. On peut aussi bien y trouver des renseignements utiles pour un voyage au Tibet ou aux cités ensevelies sous les sables du Turkestan Chinois que pour une simple excursion en Suisse ou à la Riviera.

Les différents systèmes d'Irrigation. Tome II. — Un vol. de 525 p., édité par l'*Institut Colonial International à Bruxelles.* — Prix : 20 fr.

Annuaire Colonial de la République française, 1907. — Un volume de 1122 p., édité par l'Administration de l'Annuaire Colonial à Paris, 1907. — Prix : 20 francs.

L'administration de l'Annuaire a eu l'excellente idée d'en faire une publication qui contient certains renseignements pratiques sur les colonies françaises et même étrangères à côté des nomenclatures qui constituent le fond de semblables ouvrages. Ce qui fait l'intérêt de l'Annuaire Colonial c'est qu'il est complet, précis et perpétuellement mis à jour.

o do Territorio de Manica e Sofala, par J.-B. BARREVIOS. —
. de 208 p., édité à Beira (Afrique Orientale), 1907.

sian Révolution, par L. TOLSTOY. — Un vol. de 88 p , édité par
: et Co à Londres, 1907. — 6 d. .

cation d'une série de lettres courageuses du grand penseur
également hostiles à l'autocratie et à la bureaucratie
ite et d'autre part au bavardage parlementaire.

ogy of the United States, par A. JUDSON HENRY. — Un vol. de
, publié par le U. S. Department of Agriculture Weather Bureau
: par le Government Printing Office à Washington, 1906.

Histoire Africaine. La Rhodesia par E. DE RENTY. —Un vol. in-18
p., et deux cartes, édité par de Rudeval à Paris, 1907. — Prix 3 fr.

étude sur la *Rhodesia* vient de paraître. Elle est due à
e Renty, capitaine breveté, connu par l'ouvrage sur les
s de fer coloniaux en Afrique.
eur passe d'abord en revue l'histoire de la Compagnie,
par Cecil Rhodes, en décrit l'organisation et l'adminis-
Puis, dans des chapitres bien documentés, il traite les
ns d'agriculture, de commerce, de populations, de mines,
tries. de travaux publics, de finances, etc.; et il constate
tte chartered, si décriée il y a quelques années, a de
s possibilités d'avenir.
: à son sol très riche, à son sous-sol peut-être encore plus
ı son industrie naissante et déjà prospère, la Rhodesia est
n de prendre rang parmi les nations. Elle affirme, par sa
, sa volonté de se créer une place au soleil.

› coloniale, par les Drs ALLIOT, CLARAC, FONTOYNONT, KERMORGANT,
:OUX, NOC, SERGENT, SIMOND & WURTZ. — Un vol. de 559 pages, avec
ıres et 3 planches coloriées, broché 12 fr , cartonné, fr. 13.50, édité
ıillière et fils à Paris, 1907.

coloniale générale, par R. WURTZ, professeur d'hygiène à l'Ecole colo-
climatologie tropicale, effets des climats tropicaux sur l'organisme des
éens, salubrité de l'habitation, hygiène individuelle du colon, hygiène
péditions coloniales, prophylaxie des maladies exotiques.

le l'Afrique septentrionale (Algérie, Tunisie), par ED. et ET. SERGENT,
stitut Pasteur : hygiène des Européens et hygiènes des indigènes.

le l'Afrique Orientale (Madagascar, La Réunion, Comores), par M. FON-
NT, professeur à l'Ecole de médecine de Tananarive.

de l'Afrique Occidentale, par le Dr MARCHOUX.

Hygiènes des Antilles et de la Guyane, par le Dr CLARAC, directeur de l'École du service de santé des troupes coloniales.

Hygiène des établissements français de l'Inde, par A. KERMORGANT, inspecteur général du service de santé des colonies.

Hygiène de l'Indo-Chine, par le Dr SIMOND.

Hygiène de la Nouvelle-Calédonie, par le Dr NOC.

Hygiène de Saint-Pierre et Miquelon, par le Dr ALLIOT.

La Terre des Pharaons, Georges RIVIÈRE. — Un vol. in-8, de 265 p., édité par Schleicher frères à Paris, 1907. — Prix : fr. 3 50.

Cet ouvrage contient toute l'histoire politique et sociale de l'Egypte ancienne. Après avoir donné des renseignements très complets sur la civilisation égyptienne, la langue et les écritures, l'organisation politique et religieuse, l'auteur examine l'art et la littérature des Egyptiens. Ensuite, il reprend l'histoire mouvementée de ce peuple remarquable depuis son origine assez nébuleuse jusqu'à la conquête romaine et à l'occupation anglaise.

André Barré. La menace allemande. — Un vol. de 284 p., édité par L. MICHAUD, à Paris, 1907.

L'auteur dénonce la mégalomanie mondiale de l'Allemagne qui serait une menace pour le reste de l'Europe. Il montre les accaparements économiques et territoriaux de la plus grande Allemagne. Œuvre chauvine et passionnée, donc injuste, mais intéressante à titre de document sur certains états d'âme.

Chinese Life and Customs, par PAUL CARUS. — Un vol. illustré de 114 pages, édité par the Open Court Publishing C°, à Chicago, 1907. — Prix : 3 sh. 6 d.

Ce livre est une compilation d'illustrations chinoises accompagnées d'un texte restreint, indispensable à la compréhension de l'image, et emprunté autant que possible à la littérature chinoise. Le but poursuivi est de faire connaître le peuple chinois par des éléments écrits et dessinés venant de lui-même, d'exclure l'interprétation européenne. Le livre est divisé en chapitres consacrés, aux plaisirs et processions, aux industries; le Confucianisme et le culte des ancêtres, le Taoïsme et le Boudhisme, l'Enfance et l'Education, les Fiançailles et le Mariage, les Habitudes sociales et les Voyages, la Maladie et la Mort. Tout cela est traité sans intermédiaire européen, au point de vue exclusivement chinois. Intéressant au plus haut point.

Chinese Thougt, par PAUL CARUS. — Un vol. de 195 pages, édité par the Open Court Publishing C°, 1907. — Prix : 4 sh. 6 d.

Cet ouvrage expose les lignes principales de la conception chinoise de l'Univers, et les éléments principaux de la moralité chinoise. Le Chapitre sur l'Occultisme Chinois éclaire nombre d'idées mystiques répandues en Extrême-Orient, décrit les pratiques des Geomanciens et des devins dans l'Empire du Milieu. Très intéressante aussi est la comparaison faite entre les signes du zodiaque chinois et ceux des Babyloniens, et la conclusion qui s'en dégage au point de vue de l'origine de la civilisation chinoise. La comparaison de l'écriture chinoise et de tous les systèmes connus d'écriture ne requiert pas moins l'attention. Livre d'une érudition très grande.

The Chinese Empire. A general and Missionnary Survey. — Un vol. de 472 pages, édité par MARSHALL BROOMHALL, pour la China Inland Mission paru chez Morgan et Scott, à Londres, 1907.

Cet ouvrage comporte une série de monographies consacrées à chacune des 19 Provinces Chinoises, par un missionnaire protestant qui y a fait un long apostolat et qui par conséquent la connait bien; des chapitres sont aussi écrits pour les états vassaux et tributaires, Tibet, Mandchourie, Turkestan et l'ancienne dépendance de Formose. Une introduction fait le récit complet de l'histoire du christianisme romain et surtout protestant dans l'Empire du Milieu. Le chapitre final parle de la Bible en Chine, des diverses versions qui y ont été répandues. Le livre contient plus de cinquante portraits des missionnaires protestants anglo-saxons les plus qualifiés en Chine.

A Handbook of the Britisch Colonial Empire par W. H. MERCER et A. J. HARDING. — Un vol. de 202 pages, édité par Waterlow et fils à Londres — 1906. — Prix 2 sh., 6 d.

Ce petit ouvrage est un résumé succinct des connaissances relatives aux divers pays qui composent l'Empire Colonial anglais. C'est sommaire mais suffisamment complet et en tout cas très exact car les données de l'ouvrage sont prises au « Colonial Office List ».

Commercial Handbook of Canada par E. HEATON. — Un vol. de 287 pages, édité par la « Heaton's Agency » à Toronto. 1907. — Prix : 5 fr.

Notre bibliothèque déjà si complète en ce qui concerne les informations canadiennes s'est enrichie d'une précieuse contribu-

tion par le manuel commercial dont lui a fait hommage l'*Heaton's Agency*. Ce petit ouvrage, en un format commode, contient tout ce que comporte l'administration et la législation commerciale douanière et industrielle comme tout ce qui regarde les communications et les transports. De nombreuses indications statistiques complètent l'ouvrage.

Handbook for East Africa, Uganda, Zanzibar. — 1907. — Un vol. de 300 pages, édité par le « Government Printing Office », à Mombasa, 1907.

Compendium de tous les renseignements officiels utiles à ceux qui désirent traiter avec l'Afrique orientale anglaise.

Etude sur les Biens cultuels familiaux en pays d'Annam, par Camille Briffaut. Un vol. de 164 pages, édité par Larose et Tenin, à Paris.

M. Briffaut est juge suppléant en Indo-Chine. Il signale dans sa remarquable étude un des méfaits de la doctrine de l'assimilation appliquée par les Français en Indo-Chine par la substitution du Code métropolitain aux lois et coutumes indigènes. Le solidarisme communal, cette assise fondamentale des sociétés de l'Extrême Orient, a été ébranlé au point que les chefs de famille les plus autorisés refusent de participer à la vie administrative de la commune et cela à cause l'octroi des concessions agricoles à tout venant; le groupe organique cesse d'exister, il est remplacé par une communauté artificielle sans vie propre. C'est très intéressant et très suggestif pour d'autres encore que les Français.

Dreissig Jahre in der Südsee, par R. Parkinson et Dr B. Ankermann, ouvrage en 27 livraisons de 32 pages, édité par Streiker et Schröder, à Stuttgart, 1907. — Prix : 16 mk.

Cet ouvrage est la première description générale d'une des parties les plus intéressantes du domaine colonial allemand, l'archipel Bismarck. Dû à la plume autorisée d'un homme qui a passé trente années de sa vie dans cette partie du globe, il a une haute valeur. Beaucoup de régions inconnues de l'archipel sont révélées au monde géographique et colonial par ces pages, telles la partie occidentale de la nouvelle Poméranie, les îles de l'Amirauté, de Saint-Mathias, etc., etc. De nombreux croquis et cartes rectificatives apportent des modifications à des tracés inexacts anciens. Ajoutons que l'éditeur s'est surpassé par le soin apporte au tirage des merveilleuses simili-gravures documentant le texte, au choix du papier, à la partie typographique.

Dictionnaire d'Histoire et de Géographie du Japon, par E. PAPINOT. — Un vol. de 992 pages et un Atlas, édité par Kelly et Walsh, à Yokohama, et par Victorion et Cie, à Paris, 1907.

Donner des renseignements sommaires sur les principaux noms qui se rencontrent dans l'histoire et la géographie du Japon, tel est le but du présent travail qui suit dans la disposition des matières l'ordre alphabétique. L'auteur a donné une place égale à la mythologie, à la légende et à l'histoire proprement dite, laissant à la sagacité du lecteur le soin de faire le discernement, résumant tout ce que les Japonais admettent et racontent sur l'origine et le développement de leur pays. L'auteur ne s'est pas borné aux noms de lieux et de personnes; on trouvera dans son Dictionnaire un grand nombre de termes se rapportant aux usages, fêtes, dignités, impôts, etc., et ces articles font pénétrer plus intimemement dans la vie de ce peuple encore si énigmatique aux yeux des Occidentaux.

Quant aux sources auxquelles l'auteur a puisé ce sont les traités japonais d'histoire et de géographie, à l'exclusion des auteurs européens, sauf pour quelques ouvrages marqués au coin de l'érudition et de la critique la plus sûre comme ceux de M. B. H. Chamberlain (Things Japanese), Handbook for Japan.

Plus de trois cents gravures, toutes empruntées à l'art japonais illustrent le texte. Des ouvrages comme celui-ci sont précieux, ils permettent d'abandonner la fantaisie délirante de quelques productions sur le Japon pour aborder la terre ferme de la documentation exacte.

Les Conférences de la Haye. — Arbitrage. — Désarmement. = Un volume de 210 pages, par le général PEDOYA, édité par Rueff, à Paris, 1907. Prix : 2 francs.

La seconde Conférence de la paix proposée par le Président Roosevelt s'est réunie. Les amis de la paix exprimaient la conviction de voir les diplomates donner leur adhésion au principe de l'arbitrage, ou tout au moins à celui de la réduction des armements. L'analyse des travaux et des tendances de la première Conférence n'avait pas permis à l'auteur de partager cette confiance et il s'en explique dans le présent livre paru avant la réunion. Les faits ne devaient pas tarder à lui donner raison.

De Lannoy (Charles) et Vander Linden (Herman). *Histoire de l'Expansion coloniale des peuples Européens.* (Ouvrage ayant obtenu le prix du Roi). — Portugal et Espagne (jusqu'au début du XIXe siècle.) Bruxelles, Lamertin 1907. Un vol. in-8, VI, 451 pages et 4 cartes hors texte.

Par le présent volume, les deux auteurs, respectivement professeurs à Gand et à Liége, entament la publication d'un ouvrage conçu sur un vaste plan : il s'agit. en effet, d'exposer l'histoire de l'expansion coloniale des peuples européens : 1° pendant le moyen-âge ; 2° pendant les temps modernes ; 3° pendant l'époque contemporaine. — Dans une *introduction*, les auteurs esquisseront à grands traits, l'histoire de l'expansion coloniale des peuples de l'antiquité.

De tout ce vaste programme nous n'avons actuellement encore que les deux monographies relatives au *Portugal* (pp. 1-238), par M. Ch. De Lannoy et à l'*Espagne* (pp. 239-467), par M. H. Vander Linden, du XVe au XIXe siècle.

Chacune de ces deux monographies constituent deux œuvres pour ainsi dire parallèles, conçues sur le même plan méthodique et qui se correspondent chapitre à chapitre. Le sujet y est distribué de part et d'autre en 6 chapitres.

Le premier, posant d'abord le problème sur sa base géographique, étudie ensuite la situation politique et économique des deux peuples au début de leur expansion coloniale. Nous assistons, dans le chapitre suivant, aux différentes phases et péripéties de cette expansion même.

Les chapitres III et IV nous font ensuite pénétrer dans les colonies elles-mêmes dont ils nous exposent l'administration et le régime économique.

Le chapitre V, nous montre l'adaptation de la civilisation de la métropole à son nouveau milieu et les procédés par lesquels celle-ci s'y établit et s'y maintint.

Dans le chapitre VI, au contraire, les auteurs nous font connaître l'influence exercée sur la métropole par ses dépendances d'outre mer : les résultats de la colonisation pour la mère-patrie.

La liste des ouvrages consultés — qui occupe les pages 437 à 447 — mentionne près de 300 titres.

Enfin, quatre grandes cartes hors texte — Afrique, Asie et Malaisie, Amérique Septentrionale et Centrale. Amérique Méridionale — facilitent encore la tâche du lecteur. Mais renvoyons plutôt celui-ci au texte même ; qu'il nous suffise d'avoir signalé aux spécialistes cette œuvre étudiée avec soin, intéressante à plus

d'un point de vue, exposant clairement une question très actuelle — à notre époque d'études coloniales intenses. — L'ouvrage a obtenu en 1903, le prix du Roi. A. T.

Zeemans gids voor de Nederlandsche kust. (*Publication du Ministère de la Marine néerlandaise*). — Un vol. de 300 pages, édité par Van Cleef, à la Haye, 1907. — Prix : 1 fl.

Forty Years in the Argentine Republic, par Arthur E. SHAW — Un vol. de 229 pages, édité par Elkin Mathews, à Londres, 1907. — Prix : 2 sh. 6 d.

Ce petit livre est un livre d'impressions, rédigé par un résident anglais en Argentine à la fin d'une vie passée dans ce pays. Il n'a rien de pédantesque, n'est pas alourdi par des tableaux synoptiques, statistiques et diagrammes; il n'en vaut que mieux, typant d'une phrase brève et d'un mot juste les convictions acquises par une longue expérience.

Kinship Organisations and group Marriage in Australia, par NORTHCOTE, W. THOMAS. — Un vol. de 163 p., édité par l'University Press de Cambridge, 1906.

Les peuplades de l'Australie sont peut être les plus intéressantes de tous les groupes primitifs, parce qu'elles représentent une humanité rudimentaire et que leurs coutumes font présumer ce que furent les premiers hommes à la surface du globe.

D'excellentes études ont déjà paru à leur sujet, nous en avons signalé quelques unes à nos lecteurs Le présent travail sur l'organisation du principat et du mariage en Australie prendra un rang honorable parmi ces productions anthropologiques.

The Royal Tour or the Travelling of their Royal Highness the Prince and Princess of Wales in India, 1905-1906, par MUNSKI-JWALA SAHAI. — Un vol. de 354 pages, édité par « The Moon Press », à Agra, Inde, 1906.

Récit, au jour le jour, des fêtes, cérémonies, réceptions et fondations qui remplirent le voyage du Prince et de la Princesse de Galles aux Indes Anglaises en 1905-1906, de novembre 1905 à avril 1906.

De Inlander en de Zending, par Alb.-C. KRUYT. — Un vol. de 162 pages, édité par J.-H. de Bussy, à Amsterdam, 1907.

L'auteur est membre de missions aux Célèbes, et il a pérégriné à Sumatra chez les Bataks. Il étudie l'effet produit par l'évangélisation sur la vie familiale des tribus et leur conception du rôle de la femme, sur le régime des biens, comment les

naturels accueillent et classent les notions du christianisme, la personnalité du Christ; un dernier chapitre est consacré aux rêves et à leur interprétation chez les aborigènes.

A travers l'Indo-Kush, Cachemire, Turkestan, par le Prince Louis d'Orléans et Bragance, 1 vol. grand in-8 de 428 pages, illustré de 118 gravures et 3 cartes, édité par Gabriel Beauchesne et Cie, à Paris, 1907. — Prix : 6 francs.

Ce livre est un simple journal de voyage. Les notes qui le composent ont été prises le soir à l'étape ; l'auteur a réussi à faire revivre dans toute leur intensité les impressions profondes qu'il éprouva au cœur des mystérieuses régions himalayennes. Parti des plaines de l'Inde pour aboutir à celles du Turkestan Russe, l'auteur décrit la poésie des campagnes cachemiriennes, la tristesse des déserts du Turkestan, la grandeur sublime des colosses montagneux de 8,000 mètres se révélant tout à coup à un tournant de vallée dans ces contrées, enjeux de la partie qui se joue là bas entre le lion britannique et l'ours moscovite. Certaines de ses conclusions ont été singulièrement infirmées par l'issue de la guerre russo-japonaise.

Scouting and Reconnaissance in Savage Countries, par le capitaine C.-H. Stigand. — Un vol. de 143 pages, édité par Hugh Rees, à Londres, 1907.

L'auteur de cet ouvrage est déjà connu de nos lecteurs auxquels nous avons signalé son « Central african game and its Spoor ». Le petit manuel qu'il vient de faire paraitre est un résumé de conseils pratiques pour le service d'éclaireur et de reconnaissance en pays sauvage. Le précieux de cet opuscule est son caractère purement pratique ; il est l'œuvre de quelqu'un qui a beaucoup expérimenté ce dont il parle.

The Industrial Republic, par Upton Sinclair. — Un vol de 284 pages, illustré, édité par W. Heinemann, à Londres, 1907. — Prix : 6 sh.

Ce livre est un essai pour interpréter à la lueur de la science évolutionniste le principal problème social de notre temps, à savoir de considérer les institutions américaines telles qu'elles existent à cette heure, quelles sont les forces qui les actionnent et quelles modifications probables elles introduiront. Il répond à cette question que seront les Etats-Unis dans dix ans : en se basant non sur des fictions, mais sur l'étude des politiciens et partis politiques, des corporations et chefs d'industries, des syndicats, de la presse, des collèges et des églises, telles qu'ils se comportent effectivement, en pleine réalité.

e Clash of Empires, par ROWLAND THIRLMERE. — Un vol. de 309 pages, :dité par W. Heinemann, à Londres.

L'auteur s'inquiète de la grandeur croissante de l'Allemagne : la progression de ses armements maritimes, du succès de la tératurc agressive envers Albion aux pays teutons. Il craint le ιoc des grands empires et préconise les solutions impéralistes, ınité de l'empire anglo-saxon pour parer à ces éventualités.

'irst annual statement of the Trade and Shipping of the Colonies and Territories forming the South African Customs Union, 1906. — 3 vol., édités par Whiteheard Morris et C°, à Cape Town.

'he Truce in the East and its Aftermath, par PUTNAM WEALE. — Un vol. de 638 pages, édité par Mac Millan et C°, à Londres, 1907.

L'auteur a composé plusieurs ouvrages sur les questions soulefées par l'Extrême-Orient ; dans le dernier paru, il examine les roblèmes solutionnés ou encore à résoudre à la suite de la ıspension des hostilités russo-japonaises. Tout d'abord, c'est la orée, la Mandchourie et la position des Japonais sur le continent siatique qui requièrent son attention ; ensuite la transformation e la Chine, la fermentation active qui s'y manifeste sous influence du levain occidental ; enfin, dans une troisième et ernière partie la situation des puissances occidentales dans le 'acifique et les mers de Chine principalement celle de l'Angleerre alliée au Japon est examinée. En appendice sont publiés in xtenso les actes diplomatiques les plus importants qui ont clos ı série des évènements récents dans cette partie du monde.

:ecuerdas de las guerras de Cuba, 1868-1898, par ANTONIO SERRA ORTS. — Un vol. de 96 pages, édité par Bemtez, à Santa Cruz de Teneriffe, 1907. — Prix : 3 fr.

n Lande des Fetisches, par HENRI BOHNER. — Un vol. de 227 pages, édité par la Maison d'éditions des Missions, à Bâle, 1905.

Cet ouvrage est dû à la plume d'un missionnaire protestant, ujourd'hui décédé, qu'un séjour de trente années à la côte occientale d'Afrique avait mis en mesure de connaître à fond l'âme .ègre et ses conceptions religieuses. En outre l'auteur s'était locumenté pour son livre auprés d'un de ses convertis, ancien ırêtre féticheur. L'auteur a, pour user de plus de réalisme, donné a forme narrative à son travail.

The International genealogical Directory, 1907. — Un vol de 113 pages, édité par Chas A. Bernau, à Walton on Thames.

Handbook of Américan Indians, North of Mexico, par FREDERICK WEBB HODGE. — Tome I. — Un vol. de 972 pages, publié par le Bureau of American Ethnology, Smithsonian Institution, et édité par le « Government Printing Office », à Washington, 1907.

Dans tous les milieux scientifiques les travaux du Bureau d'Ethnologie Américaine font autorité; il manquait une œuvre de synthèse et de vulgarisation, facile à consulter, qui fût un guide et un soutien pour le débutant dans l'anthropologie et l'ethnographie de l'Amérique du Nord. C'est à cette haute utilité que répond le dictionnaire que nous présentons au public belge, dictionnaire consacré tout entier aux Indiens; de très nombreuses gravures de types, instruments, armes, etc., etc., illustrent le texte. Le travail est extraordinairement consciencieux et soigné; c'est une œuvre définitive.

Bush Warfare, par le lieutenant-colonel W. C. G. HENEKER. — Un vol. de 200 pages, édité par Hugh Rees, à Londres, 1907.

Cet ouvrage est à rapprocher de l'excellent traité de l'Art Militaire au Congo, qu'a publié la Société Belge d'Etudes Coloniales dans son Manuel du Résident au Congo. Il est consacré à l'art militaire dans la brousse, plus particulièrement de l'Afrique occidentale. Il se recommande donc à l'attention de nos officiers Congolais chargé d'expéditions et de commandements militaires.

Cooks Handbook for Palestine and Syria, par le Réd. J. HANAUER et Dr E. Y. MASTERMAN. — Un vol. de 424 pages, édité par Thos. Cook et fils, à Londres.

Le voyage en Palestine et Syrie a considérablement changé de nature depuis quelques années ; jadis il fallait être robuste pour l'entreprendre et se résigner à camper sous la tente. Certains touristes préfèrent encore aujourd'hui ce mode, mais la majeure partie des pèlerins se confie au rail et à la voiture et loge à l'hôtel. La maison Cook, à laquelle l'empereur d'Allemagne n'hésita pas à recourir lors de son voyage en Syrie et à la Terre Sainte, a fait élaborer par des résidents à Jérusalem, un excellent guide pour la double série de voyageurs que nous avons signalée plus haut. Ouvrage soigné et très pratique comme tout ce qui se recommande de la maison Cook.

The White Man's Work in Asia and Africa, par LEONARD ALSTON. — Un vol. de 136 pages, édité par Longmans, Green et Cie, à Londres, 1907. — Prix : 3 sh.

Ce volume est une livre théorique rédigé non pas par un homme de pures lectures, mais par quelqu'un documenté par un long séjour dans les diverses parties de l'Empire britannique exotique sur les problèmes ardus de la question des populations de couleur, dites inférieures. L'auteur expose les difficultés que rencontre l'homme blanc à faire accepter par ces nations et peuplades l'idéal chrétien, moral et civilisateur de l'Occident dont il admet la supériosité intrinsèque.

Voyages of the Elizabethan Seamen, par J. PAYNE et RAYMOND BEAZLEY. — Un vol. de 415 pages, édité par « The Clarendon Press », à Oxford, 1907. — Prix : 2 sh. 6 d.

Les auteurs ont condensé d'après Hakluyt et les meilleures sources les admirables travaux des fondateurs de la prime puissance maritime anglaise, les hardis pionniers et découvreurs anglo-saxons qui ont noms Hawkins et Frobisher, Drake et Gilbert, Cavendish, Amadas et Barlow, la gloire et l'illustration du règne des derniers Tudor.

Agenda Oppermann pour 1907. — Un vol. de 243 pages, édité par Ch. Béranger, à Paris, 1907. — Prix : 3 fr. et 5 fr. relié en cuir.

Agenda à l'usage des ingénieurs, architectes, agents voyers, conducteurs de travaux, mécaniciens, industriels, entrepreneurs, etc., contenant un recueil de chiffres et documents techniques d'un usage journalier.

Climatological Atlas of India, par SIR JOHN ELIOT. — Un Atlas de 120 cartes, édité par l'Indian Meteorological Department of India, 1906. — Prix : 36 sh.

Cet admirable Atlas est consacré à l'expression cartographique de tous les phénomènes météorologiques observés dans l'Inde anglaise depuis de nombreuses années par le personnel scientifique attaché à ces delicats travaux par le gouvernement anglais. Il a été rédigé sous la direction de Sir John Eliot, directeur général des Observations Indiennes, par ordre du gouvernement. Le travail est réellement parfait, tant par le nombre énorme de notions diverses qu'il concrétise que par la clarté, le soin de la présentation et de l'exécution cartographiques.

Mit Graf Waldersee in China, par FEDOR RAUCH. — Un vol. de 451 pages, édité par F. Fontane et Ce, à Berlin, 1907.

L'auteur accompagna le feld-maréchal Waldersee en Chine pendant l'année 1902, quand le commandement des troupes internationales lui fut confié dans la campagne contre les Boxers et les réguliers chinois. Son œuvre est un journal au jour le jour des événements auxquels le feld-maréchal fut mêlé; elle a été rédigée d'après la correspondance échangée par lui avec le feld-maréchal. Il publie en préface une lettre de son chef, autorisant la publication qu'il avait entreprise. Tout cela nous est un sûr garant de l'authenticité et de la véracité des éléments de fait révélés par l'auteur qui sont des matériaux précieux pour l'histoire des évènements dramatiques de l'Extrême-Orient à cette époque troublée.

Doit-on aller au Tonkin, par R. DOUCET. — Un vol. de 60 pages, édité par le Comité Dupleix, à Paris, 1907. — Prix : 1 fr. 50.

La Russie Inconnue, par le COMTE DE ST-MAURICE. — Un vol. de 96 pages, édité par J. Roustan, à Paris.

Kolonial Politik, par Dr H. PLEHN et HELMUT SARWEY. — Un vol. de 107 pages, édité par Mieck, à Prenzlau. Panégyrique de la politique coloniale à la lueur du mouvement colonial et d'expansion de l'Angleterre, de la France et de l'Allemagne.

School Atlas van Nederlandsch Oost-Indie, par VAN GELDER. — Un vol. de neuf planches, édité par J.-B. Wolters, à Groningen, 1907. — Prix : 1 fl. 50 cts.



PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDES COLONIALES

en vente au siège de la Société, 3, rue Ravenstein, à Bruxelles, et à Paris, à la Librairie Challamel, rue Jacob, 17.

Les envois seront faits contre réception d'un mandat-poste.

MANUEL DU VOYAGEUR ET DU RÉSIDENT AU CONGO, *deuxième édition* (trois volumes reliés grand in-8° et une carte). Prix : **12 francs** (port en sus). (*Étranger* : **15 fr.**)

L'ART MILITAIRE AU CONGO, avec 24 figures (annexe au *Manuel du Voyageur*). Prix : **2 francs.** (*Étranger* : **fr. 3.50.**)

LA CHUTE DE LA DOMINATION DES ARABES DU CONGO, traduit de l'ouvrage anglais de M. le Dr Hinde. Prix : **3 francs.**

RAPPORT SUR LES TRAVAUX DU LABORATOIRE MÉDICAL DE LÉOPOLDVILLE. — Tome I (1899-1900), par les Drs Van Campenhout et Dryepondt. — Tome II (1900-1906), par le Dr Broden. — Chaque volume **2 francs.**

LE TABAC, SA CULTURE ET SA PRÉPARATION DANS LES RÉGIONS TROPICALES, par O. Collet. — Un volume grand in-8° d'environ 300 pages avec nombreuses planches hors texte et illustrations. Prix : **10 francs.** (*Étranger*: **fr. 12.50.**)

L'HEVEA ASIATIQUE. *Suite aux études pour une plantation d'arbres à caoutchouc,* par Octave Collet. — Deuxième édition. Prix : **fr. 3.50.**

ÉTABLISSEMENTS BELGES A L'ÉTRANGER. Prix : **2 fr.**

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ BELGE D'ÉTUDES COLONIALES

Un an : Belgique, 10 francs ; Étranger, 12 francs.

Les numéros du Bulletin se vendent séparément au prix de DEUX FRANCS

La collection du Bulletin, depuis l'année 1900 incluse (époque de la transformation de la publication), se vend 70 francs.


IMPRIMERIE NOUVELLE * SOC. AN. BRUXELLES

BULLETIN



DE LA

Société Belge d'Etudes Coloniales



QUATORZIÈME ANNÉE

Nos 9-10 — SEPTEMBRE & OCTOBRE 1907

BRUXELLES
L'IMPRIMERIE NOUVELLE (S. A),
27, Rue de l'Artichaut, 27
—
1907

SOMMAIRE

Pages.

Le Rio Paraguay et l'Etat Brésilien de Matto-Grosso, (suite) par M. F. Van Dionant. — Climatologie. — Agriculture. — Sylviculture. — Essences diverses. — Incendie des Campos. — Géologie. — Règne animal. — Pêche ; poissons. — Crocodiles. Jacarès. Capivaras. Loutres. 653

Au pays du Lion et du Soleil en Perse (1903-1904) : De Téhéran à Semnan 713

Les transports automobiles au Congo 731

Chronique 739

BIBLIOGRAPHIE 757

GRAVURES

La voie ferrée de Téhéran à Chah Abdoul Azîme . . . 714
Femme Nomade Tzigane (Ihat) 718
Fabrique de tapis persans 721
Enterrement d'un Moudjtéhid à Téhéran. 722
Le Musée du Chah à Téhéran. 724
Défilé de Sardarra (anciennes Portae Caspiae) 726
Matto-Grosso. — Le Port de Corumba. . . . . . . HORS TEXTE
Acacias flamboyants dans une rue de Corumba. . . . »
Automobile . . . . »



14e ANNÉE Nos 9-10 SEPT.-OCT. 1907

LE RIO PARAGUAY
et l'État Brésilien de Matto-Grosso

PAR

LE CAPITAINE F. VAN DIONANT

CONSUL HONORAIRE DE BELGIQUE

ANCIEN CONSUL DE LA RÉPUBLIQUE DU PARAGUAY A CORUMBA (BRÉSIL)

(*Suite.*)

CLIMATOLOGIE

Le climat de l'Etat de Matto-Grosso est aussi bon que peut l'être un climat tropical. On ne constate que peu ou pas d'épidémies. Celles occasionnées par la variole, autrefois très redoutées, sont devenues beaucoup plus rares. La fièvre jaune, si meurtrière dans d'autres parties du Brésil, est ici inconnue: par contre, les fièvres paludéennes exercent leurs ravages, beaucoup plus dans les forêts humides que dans les plaines basses et les marécages.

Ces forêts humides ne se rencontrent que dans les parties les plus élevées de la contrée, vers les sources et les hauts cours de l'Arinos, du Xingu, du Guaporé et de certains autres affluents Sud de l'Amazone. L'on peut donc affirmer, contrairement à toutes les données émises et admises sur la matière, qu'au Matto-Grosso, les parties basses, marécageuses et inondées appartenant au bassin du Paraguay sont salubres, tandis que les luxuriantes forêts tropicales des terrains élevés sont extrêmement meurtrières.

La saison des pluies et des inondations des terres basses

commence généralement en novembre pour finir en mai. Les pluies sont continues et presque toujours diluviennes; l'on évalue à 3 mètres la hauteur moyenne de la couche d'eau qui tombe annuellement sur la région. La saison sèche ou l'hiver, au cours de laquelle la moindre pluie constitue une rare exception, commence en mai pour finir en octobre.

Il va sans dire que dans ces régions la dénomination « hiver » ne doit pas éveiller comme en Belgique, l'idée d'un froid intense. Il n'est pas rare de constater, au cœur de l'hiver, une température supérieure à 30° centigrades, ce n'est qu'exceptionnellement que le thermomètre descend au-dessous de 20° et les quelques jours de grands froids de l'année sont ceux ou il atteint 15, 14 et quelquefois 13 ou 12° au-dessus de zéro.

Ces froids, qui paraîtraient printaniers en Belgique, sont cependant très rigoureux sous les tropiques et très durs à supporter non seulement pour la population indigène, mais même pour les Européens qui en souffrent autant qu'elle.

J'ai constaté souvent que les Européens qui supportaient le moins bien la chaleur torride de ces climats, étaient également ceux qui souffraient le plus du froid très relatif qui y régnait exceptionnellement. Rien n'est lamentable d'ailleurs comme un pays chaud sans soleil et sans chaleur : rien n'y bouge, la nature semble engourdie, les hommes, les animaux et la végétation souffrent et quelquefois meurent. Les nègres bleuissent, les Peaux-Rouges paraissent bronzés, le hâle des blancs, que leur coloration rouge ne soutient plus, leur donne l'aspect hâve; tous grelottent. Les rares animaux qui soient à craindre dans ce pays, notamment les serpents, deviennent inoffensifs, les moustiques eux-mêmes font trêve.

La saison des chaleurs estivales est plus régulière et l'on peut dire que s'il fait quelquefois très chaud en hiver, il ne fait jamais très froid ni même froid, en été, d'octobre à avril. Le thermomètre centigrade dépasse généralement 30°; j'ai constaté plus d'une fois 43 et jusque 44°, à l'ombre. La moyenne de l'année est de 30° centigrades.

Les fortes chaleurs se supportent aisément et sont même agréables sur les plateaux et les terrains élevés tandis que les chaleurs humides des vallées et des immenses bas-fonds Matto-Grossiens sont accablantes et déprimantes. L'Européen non acclimaté souffre beaucoup en cette saison : la transpiration est continue et abondante et le corps se couvre souvent d'une

éruption spéciale. appelée bouhouille, qui cause des démangeaisons intolérables. Dans les campagnes les usages admettent que l'on n'aggrave pas le malaise occasionné par les fortes chaleurs, par le port de vêtements d'importation, incommodes et surtout peu appropriés au climat. L'Indien. quand il n'est pas en présence de l'Européen, se passe de vêtements d'une façon absolue. L'indigène, vêtu partiellement, porte la chemise au dessus du pantalon. L'Européen se vêt légèrement et se passe volontiers de faux-col, de gilet. de veston, etc. Il n'en est malheureusement pas de même dans les villes, qui. peuplées de descendants d'Européens, ont adopté les coutumes d'Europe. Il est ridicule d'y voir, par 40° à l'ombre, se promener gantés, vêtus d'une redingote noire, la tête couverte d'un chapeau de haute forme et le cou enserré dans un col carcan, les passants, que cette chaleur de fournaise incommode cependant, puisque tous les messieurs ont soin de se glisser, entre le cou et le faux-col, un épais foulard blanc destiné à absorber la transpiration. Ces coutumes ne sont pas seulement ridicules, elles sont barbares, car les voyageurs, commerçants, fonctionnaires, etc. sont obligés de s'y soumettre, les uns, à cause de leurs relations, d'autres par respect pour l'usage et la plupart par pure obligation, car cet accoutrement noir et guindé, ridicule déjà en Europe et tout à fait déplacé sous les tropiques, est souvent exigé dans les hôtels, sur les bâteaux pour les repas du soir, dans les familles, dans les théâtres, concerts, etc.

Et que dire des toilettes surchargées et extravagantes des dames qui sont habillées à l'Européenne et des souffrances qu'elles s'imposent ainsi. Le ruissellement sudatoire ne se confine pas toujours entre chair et chemise; il vient souvent affleurer extérieurement en larges plaques qui témoignent de l'intensité du sacrifice imposé par la coquetterie. Les hommes à l'intention desquels s'accomplissent ces actes sublimes, devraient s'en enorgueillir; je ne me suis cependant jamais senti que le courage d'en plaindre les victimes.

La température varie très brusquement au Matto-Grosso : il est fréquent d'y observer des sauts de 20° et plus. Le docteur da Fonseca qui a habité la région pendant quelques mois et que je ne cite que pour donner plus d'authenticité à de nombreuses constatations analogues et plus remarquables mêmes, faites par moi au cours de mes 9 années de séjour, s'exprime comme suit dans son ouvrage intitulé « Esboço chorographico do Matto

Grosso » : « En 1875, le 21 octobre, à Descalvados, port sur les rives du Paraguay. lat. 16° 44'38"24 le thermomètre centigrade marquait 28° à 6 h. du matin; à 2 h. 1/2 de l'après-midi il était monté à 39,2° quand, inopinément, survint une violente bourrasque du Sud-Ouest accompagnée de grêlons projetés sous un angle inférieur à 35°. Immédiatement le mercure descendit à 18°7, à 8 h. du soir il était à 15°5 ». Le 13 juin à midi à Corumba, le thermomètre marquait 23°, à 11 h. du soir 11° et à 2 h. du matin 7°,25 en maison fermée. La latitude de Corumba est de 18° 59'38"30; son altitude est de 121m6 au dessus du niveau de la mer ».

Le même auteur signale une transition plus notable encore à Assomption du Paraguay, à fin mai 1874. Pendant la décade du 15 au 24 mai la moyenne journalière était de 16°,167; elle s'éleva subitement pendant la matinée du 25 mai à 23°, sauta à 30°, à 2 heures de l'après-midi, à 32°5 à minuit pour se maintenir avec peu de fluctuation jusqu'au 27 du même mois, où de 31°125 que le thermomètre marquait à 7 h. du matin il tomba à 4° à 10 h.

Les plus fortes chaleurs se manifestent toujours avant les tempêtes qui sont fréquentes en pays torrides, et qui surtout sont très impressionnantes.

Ainsi que le décrit si bien M. da Fonseca, l'approche d'une tempête est d'ordinaire prévue. La température s'élève, l'air paraît de feu : il ne souffle pas la moindre brise. La nature semble s'abattre terrifiée. Les animaux sont consternés, courbent l'échine, abaissent la queue ; les bêtes sauvages se terrent dans les forêts, les amphibies se réfugient sous les eaux. Les serviteurs se rapprochent de leur maître, comme pour se mettre sous sa protection. Dans les arbres et les forêts rien ne bouge. Un silence spécial, interrompu seulement par la rumeur des courants, augmente l'anxiété de l'homme... A ce moment, la température devient insupportable et le malaise grandit; mais bientôt l'averse diluvienne, souvent accompagnée de grêle, y met fin. La nature se réveille, l'oiseau chante, l'homme se sent soulagé et joyeux, la vie reprend ses droits, et il ne reste plus de la tornade d'autres vestiges qu'une agréable fraîcheur, dont l'implacable et ardent soleil se chargera bientôt d'annihiler les effets bienfaisants.

AGRICULTURE

Le sol du Matto-Grosso est d'une fertilité extraordinaire.

La terre des plaines et des forêts est riche en humus ; le climat

est toujours chaud et humide, car même, pendant les mois sans pluie, la différence de température entre le jour et la nuit provoque une sursaturation de l'air qui arrose littéralement la végétation.

Tous les municipes, en général, produisent avec abondance le tabac, la canne à sucre, le coton, le café, le manioc, le maïs. le riz, le haricot et, selon l'opinion de Ayres de Casal, une grande partie du territoire est propre à la culture du blé. Pour permettre de se faire une idée de la qualité des terrains utilisés par la population agricole, il suffira de dire qu'un alqueira (mesure de capacité de 50 litres) de maïs produit 300 alqueires; et que en certains endroits, telles les forêts du Saò Lourenço, cette production se monte à 400 alqueires.

Les rives de ce cours d'eau et celles du rio Cuyaba, sont spécialement favorables à la culture de la canne à sucre. Il y existe même plusieurs établissements importants dotés d'un matériel moderne et perfectionné. Ces établissements, éclairés à la lumière électrique, possèdent des voies Decauville pour le transport des cannes.

Les cannes à sucre atteignent une hauteur de 3 mètres et plus et donnent 20 jets, c'est-à-dire qu'elles sont travaillées pendant 20 années sans être replantées. Le nettoyage des champs suffit à leur parfaite conservation. Cette fertilité spéciale des terrains riverains est due aux inondations périodiques qui, de même que les crues du Nil, pour l'Egypte, renouvellent annuellement le pouvoir fécondant du sol. Un hectare de plantations de cannes à sucre produit environ 400 charretées de cannes, que les usines du Saò-Lourenço achètent à raison de 15 francs la charretée. L'hectare de plantations donne donc 6,000 francs. Une famille de colons Européens en planterait aisément 3 hectares et, en peu d'années, réaliserait une petite fortune.

Pour faire une plantation au Matto-Grosso, on commence par abattre en juillet, les arbres de la forêt et on les utilise, ou on les vend comme combustible. Le défrichement terminé, généralement en octobre, à la fin de la saison sèche, on met le feu au champ et immédiatement après on sème. Aucune préparation de la terre n'est nécessaire, ni avant ni après les semailles ; il suffit d'empêcher l'envahissement des mauvaises herbes par le moyen de deux ou trois sarclages. En janvier l'on récolte ; si c'est du maïs, par exemple, on se contente de recueillir les fruits, la tige desséche, et, peu de semaines après, de nouvelles pousses donnent une deuxième et quelquefois une troisième récolte.

En octobre. on recommence ces faciles opérations et lorsqu'on juge, au bout de 2 ou 3 ans, que la fertilité n'est plus suffisante, on abandonne le champ et l'on va un peu plus loin.

Comme on le voit c'est l'enfance de l'industrie agricole.

Les engrais artificiels et même les instruments aratoires quelconques, pour simples qu'ils soient, sont absolument inconnus ici grâce à la fécondité de la terre, aux conditions climatériques, exceptionnellement favorables à la végétation. ainsi qu'à l'immense étendue des terres — à parts égales, chaque habitant disposerait de 1.400 hectares. En présence de ces avantages, il semblerait que l'agriculture dût être développée à un haut degré, et, cependant, pour invraisemblable que cela puisse paraître, il n'en est rien : non seulement le Matto-Grosso n'exporte ni céréales, ni aucun produit agricole, mais il importe même tous les ans et en très grandes quantités, des républiques voisines : du blé, du maïs, du riz, des haricots, des pommes de terre, du cacao, du café, du tabac, du beurre et même quelquefois du sucre et de l'alcool. La situation arriérée de l'industrie agricole au Matto-Grosso est ainsi mise en lumière par les tableaux officiels des importations.

L'on a peine à comprendre comment il peut se faire qu'une population de 100,000 habitants, occupant un territoire fertile, grand comme deux fois et demi la France, loin de se livrer à une exportation de produits agricoles, se trouve avoir à importer la moitié de ces mêmes produits nécessaires à sa consommation. L'opinion générale, reproduite d'ailleurs dans les documents officiels, est que le peu de développement de l'agriculture doit être attribué au manque de bras. Sans rejeter absolument cette explication, j'estime que les raisons de l'état de choses que je viens de signaler doivent être recherchées ailleurs. Les vraies causes de cette situation, celles surtout dont l'action est la plus puissante, sont d'après moi les suivantes : les habitants des villes, formant la grande masse des consommateurs, sont beaucoup plus nombreux que ceux des campagnes, qui composent la classe des producteurs. En outre, plusieurs milliers de travailleurs sont enlevés à l'agriculture pour être employés à l'extraction du caoutchouc, à la récolte de l'ipéca, et surtout à celle du maté.

Le travail industriel qu'exigent la fabrication des extraits de viande, les lavages des sables aurifères et diamantifères, l'extraction du manganèse. etc., etc., accaparent également les bras. Ces travaux sont bien plus rémunérateurs que ceux de l'agri-

culture aussi suis-je porté à croire que le jour où le nombre des travailleurs augmentera au Matto-Grosso les nouveaux venus, même s'ils appartiennent à la classe des immigrants cultivateurs, iront grossir de préférence les contingents des ouvriers employés à la production du caoutchouc, de l'ipéca, des minerais, etc., et que l'on continuera longtemps encore, dans ce pays où les pommes de terre et tous les légumes poussent à merveille, à voir payer 5 francs une petite boîte de mauvaises conserves de petits pois ou de haricots.

Une autre raison de la pénurie des céréales dans les centres de population est le manque ou la difficulté de voies de communications terrestres. Toutes les grandes fazendas isolées ont leurs plantations qui suffisent à leurs besoins et même au delà. Il leur serait évidemment facile de faire produire à leurs cultures le double ou plus encore et de vendre le surplus à la ville voisine. C'est ce que font les fermiers qui habitent près des rives des fleuves et rivières, auxquels les bateliers ne manquent pas de venir acheter leurs produits livrés en vrac, et même certains fermiers de l'intérieur, mais beaucoup y renoncent et se contentent de faire de l'élevage, les uns parce qu'ils manquent de sacs pour l'emballage, d'autres parce que le transport coûte trop cher et que la vente des produits rapporte trop peu. De fait, les marchés sont absolument mal organisés et l'imprévoyance y est grande : au moment de la récolte tout le monde vend, á n'importe quel prix, et le travail agricole n'est plus rémunéré ; trois mois plus tard, les vivres deviennent rares. Les commerçants attendent pour s'en apercevoir qu'ils n'en aient plus ou à peu près plus et ils en font venir alors de Rosario, de Santa-Fé ou de Buenos-Ayres. Les exportateurs de ces villes, dont les grands stocks sont épuisés, augmentent leurs prix et l'on paie alors, dans le fertile pays qu'est le Matto-Grosso, le riz à 50 centimes le litre, les haricots à 1 franc le litre et le maïs à 50 centimes, prix auquel la Belgique pourrait réexpédier avec bénéfice au Matto-Grosso, le maïs qu'elle importe de l'Argentine.

Et je ne cite que les prix des marchés des villes, car les vivres, vendus sur les lieux d'exploitation du caoutchouc, y atteignent des prix fabuleux. Le sel, dans ces pays de salines, dépasse le prix de 1 franc le kilo. Les prix du riz, du manioc, des haricots et du maïs, qui constituent l'alimentation des travailleurs, sont le triple de ceux indiqués plus haut. Ici, il est vrai, les raisons de la cherté sont tout indiquées; éloignement, frais de trans-

port, etc., mais d'autre part le sol aux lieux d'exploitation du caoutchouc est aussi fertile, si pas plus encore que dans le Sud, et rien n'empêcherait de lui faire produire tous les articles nécessaires à la consommation.

Lorsque l'insouciance et l'imprévoyance des négociants se compliquent d'un retard dans la navigation, par suite d'une sécheresse trop grande dans les régions du bas fleuve, par exemple, l'on voit — j'ai constaté le fait en 1897 — des villes comme Cuyaba, capitale de l'Etat, rester plus d'un mois sans pain, sans vin, sans maïs et se voir sur le point de manquer d'autres approvisionnements encore, ceux-ci se trouvant en stocks très restreints. L'on ne s'étonne plus alors de ce que certains hôteliers soient réduits, pour la composition de leurs menus, à alterner les plats de viande sèche au riz bouilli avec d'autres de riz bouilli accompagné de viande sèche, menus auxquels de bons légumes, que le sol fournirait si aisément, apporteraient une agréable et saine diversion.

Je m'empresse de déclarer que c'est en témoin impartial que je signale ces négligences et ce manque d'organisation, sans apporter le moindre esprit d'inutile critique, tout comme je les signalerais s'il s'agissait de mon pays, avec l'espoir d'éveiller l'attention et de provoquer l'initiative. Je suis très heureux de pouvoir ajouter que j'ai vu cette situation s'améliorer de jour en jour, à la grande joie des nombreux étrangers qui, comme moi, aiment et admirent ce merveilleux pays qu'est le Matto-Grosso.

En ces dernières années, des particuliers, d'origine allemande, si j'ai bonne souvenance, se sont installés à Urucum, près de Corumba et s'y occupent d'élevage et de cultures potagères, ils approvisionnent la ville de légumes de même que de beurre frais, ce qui constitue une innovation dans la région.

Fruits. — Je crois avoir dit déjà que le Matto-Grosso abonde en fruits délicieux, tels que la banane, l'orange, le citron, la figue, le melon, la courge, la papaye, la mangue, l'ata, la jaboticaba et le caju, dont on fait un vin excellent. Il existe encore une foule d'autres fruits de palmiers et de plantes indigènes qui servent à l'alimentation des Indiens et des voyageurs. Parmi les variétés de palmiers il convient de citer l'aguassu (orbignia martiana), la guariroba (cocos comosa), l'acuman (cocos campestris), le baba de boi (cocos Romanzoffiana), le burity (mauritia vinifira), l'acury (sicheelea princeps), l'indaya (orbignia macrocarpa), les bocayu-

vas, (acrocomia odorata, acrocomia nebocayabas, acrocomia graneophla) etc., etc.

Le palmier le plus remarquable et qui est précisément celui que l'on rencontre en immenses quantités est « le caranda » (copernicia cerifera). Le tronc en est employé pour confectionner des poteaux de clôture, madriers, etc. Les racines produisent les mêmes effets thérapeutiques que la salsepareille. Le cœur du palmier constitue un aliment excellent et, une fois séchée, la feuille provenant de la nouvelle pousse se transforme en chapeaux, éventails, paniers, etc.

Il existe également, mais dans l'extrême Nord de l'Etat seulement, ce que nous appelons en Belgique la Noix du Brésil et qui n'est autre que la châtaigne du Para dont il se fait un important commerce dans cet Etat et en Amazonie.

Horticulture. — Il n'en est pas question, pour le moment, au Matto-Grosso, où l'on en est encore aux industries plus utiles et c'est dommage, car un horticulteur expert ferait ici de riches moissons. Je ne veux toutefois pas abandonner ce chapitre sans faire mention des milliers d'orchidées, parasites des forêts du Matto-Grosso. J'ai ouï dire que c'étaient les plus belles du monde.

Une fleur magnifique aussi mais d'un genre bien différent, dont j'ai rencontré beaucoup de spécimens dans les méandres du fleuve Paraguay à hauteur du Lac Oberaba, est celle de la Victoria Regia, plante hydrophite que l'on rencontre dans ces parages parmi celles qui obstruent la navigation et dont la feuille ronde à faible rebord ne mesure pas moins d'un mètre de diamètre ; sa fleur est rosée ; son fruit contient des graines qui, rôties, rappellent aux Indiens le goût du maïs.

SYLVICULTURE

Combustible pour vapeurs fluviaux. — Le charbon n'existant pas dans le bassin du Paraguay, ou du moins aucun effort n'ayant été fait pour vérifier l'existence des gisements houillers qui ont été signalés et moins encore pour les exploiter, et d'autre part, le coût du charbon importé étant trop élevé, le seul combustible employé jusqu'à ce jour est le bois.

Il paraît, à première vue, naturel d'utiliser pour cet usage les bois dont abondent les immenses forêts du Matto-Grosso et il semble que le combustible provenant d'une source aussi abon-

dante. obtenu avec cette facilité, à pied d'œuvre pour ainsi dire, doive être d'un prix peu élevé. Il n'en est rien, cependant, bien au contraire ; le bois de chauffage coupé dans les forêts, sur la rive même du fleuve ou tout près des bords, se paie aux indigènes le prix fabuleux de 70 à 80,000 reis les 1,000 bûches d'un mètre de longueur et de 15 à 20 centimètres de largeur sur 8 à 10 d'épaisseur, c'est-à-dire environ 5 francs le stère (au change de fr. 1.50 = 1,000 reis). Le moindre petit vapeur de 50 tonnes, brûle dans ses fourneaux, d'un modèle souvent peu économique d'ailleurs. plus de 50 bûches par heure, ce qui lui fait par journée de 24 heures, et en déduisant la durée du chargement sous pression, la jolie somme de 150 francs. Au voyageur qui s'informe du motif de cette cherté du bois, il est invariablement répondu qu'elle doit être attribuée au coût élevé de la main-d'œuvre: cette raison ne supporte cependant pas l'examen; le prix de revient du bois de chauffage dans tous les pays du monde s'établit d'après le coût de la matière première. le prix de la main-d'œuvre pour abatage, débitage, etc., et les frais de transport. Au Matto-Grosso, la matière première, le bois des forêts, ne coûte rien ou presque rien, la main-d'œuvre coûte peu et les frais de transport sont nuls ou à peu près, ou tout au moins, ils devraient l'être.

Les bons terrains et les forêts du Matto-Grosso sont en effet, ou bien dévolus à des particuliers, et alors ceux-ci accordent gratuitement ou pour une très faible rémunération le droit d'y faire du bois; ou bien « indévolus », c'est-à-dire qu'ils font encore partie des domaines du gouvernement et ils sont dans ce cas, en ce qui concerne la coupe des bois, à la disposition de ceux qui veulent en prendre. Pour être propriétaire de quelques lieues de terrain, il faut et il suffit d'en faire la demande au gouvernement et de promettre d'en payer les droits de mesurage dans un délai déterminé, à raison de 500 Reis (fr. 0.75) l'hectare pour les terrains destinés à l'élevage et de 1,500 Reis (fr. 2.25) pour les forêts et autres terrains destinés à l'agriculture ou à l'établissement d'entreprises industrielles, quel que soit d'ailleurs. dans la suite, l'usage que l'on fasse de ces propriétés. Il n'est donc pas indispensable d'être riche pour être grand seigneur terrien au Matto-Grosso.

Quant à la main-d'œuvre, le salaire mensuel moyen des bûcherons et des autres travailleurs du Matto-Grosso est de 30,00 reis (environ 45 francs) plus la nourriture, qui se compose par mois de 4 litres de farine de manioc, de 4 litres de maté, de 4 litres de

riz, et d'une quinzaine de kilos de viande séchée, le tout du prix total de 15 francs. Un travailleur coûte donc en tout, 2 francs par jour, ce qui, on en conviendra, n'est pas excessif.

Les particuliers qui s'occupent en certains points du fleuve du commerce du bois de chauffage employent le système suivant. Ils engagent des travailleurs, auxquels ils font l'avance de leurs frais d'installation avec leurs familles, sur les lieux d'exploitation, et auxquels ils conviennent d'acheter leur production au prix de 20.000 Reis les 1,000 bûches; celles-ci sont revendues au bâteau à raison de 70 à 80.000 Reis. Dans d'autres cas encore, le travailleur reçoit de l'entrepreneur les outils et les vivres qui lui sont portés en compte par ce dernier avec un bénéfice de 3 à 400 p. c., il obtient, en échange, la moitié du prix de vente des bûches fournies.

Les systèmes varient à l'infini, mais toujours au détriment du travailleur, sans que, dans aucun cas, le consommateur en profite.

Le déboisement se fait sans aucun discernement; tout y passe: bois durs, bois tendres, essences fines. acajou, cèdre, palissandre, rien n'est épargné. Quand le bois est rasé on se rend sur un autre emplacement, pour revenir au bout de 7 ans environ. au premier champ d'exploitation, lorsque l'exubérante nature tropicale à renouvelé la forêt de haute et basse futaie.

Grâce à la facilité dont on dispose pour le choix des terrains et à la faculté de changer de poste de livraison, les frais de transport sont souvent nuls, l'abatage, le débit et la livraison pouvant se faire à la rive. Lorsque la distance à franchir est courte, le transport se fait à dos d'homme; quand sa longueur justifie des opérations de chargement et de déchargement, il se fait à l'aide de grossiers charriots en bois, trainés par des bœufs. Le coût d'une paire de beaux bœufs de trait ne dépasse pas 200 francs. Lorsque enfin le port d'embarquement du bois est situé en aval de l'endroit de la coupe et que celle-ci se fait à la rive, le transport se fait par simple « dérive ».

Il résulte donc bien de ce qui précède qu'aucune circonstance locale, aucune aggravation de frais d'exploitation ne justifie l'élévation du prix de vente du bois à brûler et qu'il faut en chercher le motif, en grande partie, dans la rapacité des entrepreneurs et dans l'imperfection de l'outillage et de la méthode de travail. La même observation s'applique aux travaux agricoles, où le bras de l'homme supplée à tous les instruments aratoires,

inconnus dans le pays, et à beaucoup d'autres travaux. L'exploitant veut récolter un bénéfice au jour le jour et vite; peu lui importent les augmentations de rendement à résulter ultérieurement d'une installation mécanique ou d'un perfectionnement, momentanément onéreux. L'arbre est abattu à coups de hâche : quelle que soit sa dureté, quelles que soient ses dimensions, on le taille au pied jusqu'à ce qu'il tombe. Inutiles, l'abatage à la dynamite, à la scie articulée; superflues, la force motrice, la locomobile actionnant un appareil de sciage. L'abatage se fait péniblement, coup par coup, l'arbre est détaillé morceau par morceau, dans un inextricable enchevêtrement de ses branches. Le transport s'effectue très facilement par le moyen de chalands, que l'on peut se borner à laisser dériver sous l'action du courant du fleuve. Toutefois, ce système qui devrait être d'un emploi général n'est, en somme, que peu usité, les exploitants faisant montre d'un véritable dédain pour les procédés faciles et les chemins les plus courts.

Un autre inconvénient des approvisionnements de bois, pour la navigation fluviale du Paraguay, est la dispersion et la multiplicité des ports de débit.

Le défaut d'organisation matérielle de la société se fait vivement sentir dans ce domaine; chaque riverain, chaque habitant isolé arrange son existence de manière à ne pas devoir recourir à ses concitoyens. Chaque famille, chaque ferme a ses plantations de manioc, de riz, de canne à sucre, de maïs, de tabac, de coton, etc., pour sa consommation annuelle; elle a de même ses moulins, ses broyeurs pour les cannes à sucre et son alambic pour la distillation de l'alcool, ses élevages de chevaux, de bœufs, de porcs, de poules. Elle fait elle-même ses hamacs, ses chapeaux, son savon, ses cruches, ses selles, ses chariots, en un mot, elle se suffit à elle même Cette situation, issue de l'adaptation de la civilisation, introduite en Amérique, il y a cinq siècles, aux primitives coutumes locales, influe heureusement sur le caractère individuel et développe à un très haut degré l'esprit d'initiative des populations mais il leur fait perdre les incontestables avantages de la spécialisation des professions et des métiers, résultant de la vie en commun. Malgré le proverbe qui prétend qu'on n'est jamais si bien servi que par soi même, je préférerai toujours faire tisser mes étoffes, confectionner mes vêtements, fabriquer mes chaussures par de plus experts que moi.

Ce genre de vie, imposé d'ailleurs par le peu de densité des

populations, explique que chaque habitant. chaque riverain ayant ses déboisements, ses défrichements, a aussi au bord du fleuve son débit de bois de chauffage, de sorte que l'approvisionnement d'un bâteau en combustible se fait en plusieurs points, ce qui occasionne des arrêts répétés, des retards dans la marche du navire et de longues stations, de jour et de nuit, en des endroits peu agréables, que la présence de nombreux moustiques transforme toujours en véritables lieux de supplice pour les passagers, et. plus encore, pour l'équipage.

Le bois pour steamers est compté et mis à bord, bûche par bûche. L'opération est déjà considérée comme ayant été très rapidement menée si l'on est parvenu à charger 3 à 400 bûches par heure. A cette allure même, le chargement dure souvent toute une nuit. nuit d'insomnie pour les raisons déjà citées et aussi à cause de l'agacement déterminé par l'interminable comptage des bûches. fait en portugais. d'une voix nasillarde qui semble accompagner le lent travail. L'opération est parfois compliquée par le fait de la distance entre le vapeur et le tas de bois, qui primitivement installé à la rive, s'en trouve rendu distant d'une longueur de 10 à 20 mètres par suite d'un abaissement du niveau du fleuve. Si la déclivité des berges ne permet pas d'installer un pont en planches, les malheureux ouvriers occupés au chargement sont obligés de se livrer, pendant une dizaine d'heures, dans l'eau, qui leur vient jusqu'aux pieds à la rive et jusqu'à la ceinture, près du bâteau, au dur travail que représente le transport des bûches, sans même trouver le temps de se défendre contre l'invasion des insectes. Souvent aussi, le chargement est interrompu par l'apparition de quelque serpent. ou même d'un énorme boa qui émerge, étonné, du tas de bois. C'est alors à qui l'assommera au milieu des rires et des criailleries qui font diversion à l'obsédante corvée.

Il serait si simple, cependant, de vendre le bois à la mesure cubique, stère ou autre, et de le charger à bord au moyen d'une petite grue ou, plus simplement encore, de le laisser glisser ou tomber sur le pont si le bâteau est en contre bas de la rive. L'organisation de la coupe des bois, en grand et d'une manière méthodique, serait d'un très grand rapport et rendrait un signalé service à la navigation fluviale du Haut Paraguay et de ses affluents. L'abatage et le débit se feraient par les moyens modernes les plus appropriés aux endroits et à la nature des forêts ; le transport local d'exploitation utiliserait de petites

voies ferrées Decauville, à traction animale. Le bœuf est trop lent pour ce travail, la mule, par contre, convient très bien étant sobre et résistante. Une bonne mule de trait coûte 300 francs. (le cheval ne coûte que 250 francs, mais convient moins pour ce genre de travail). La coupe se ferait sur les nombreuses collines boisées qui existent sur les rives du fleuve. Quelques postes de vente seraient installés en aval des coupes, non pas sur les rives, mais bien sur des radeaux ou des pontons flottants, que les bâteaux pourraient accoster.

Un petit vapeur, d'une vingtaine de tonnes, suffirait à la remorque des allèges, qui iraient toujours à vide vers l'amont et chargées vers l'aval. 100 à 150 travailleurs couperaient aisément tout le combustible nécessaire à la navigation fluviale du Haut Paraguay et un capital de 100,000 francs suffirait à l'installation et à la mise en marche de l'exploitation. Le rendement serait immédiat, le paiement du bois se faisant toujours au comptant, par dérogation au mode général de paiement à longs termes usité dans le pays pour les autres transactions commerciales. Des calculs détaillés établissant exactement le prix de revient du bois en bûches me permettent d'affirmer que les bénéfices réalisés dépasseraient dès la première année, et malgré de sérieux amortissements, 100 p. c. du capital employé, ce qui n'étonnera personne lorsqu'on se rappellera qu'un seul bâteau brûle pour plus de 100 francs de bois par jour et qu'il y a plus de quinze steamers, naviguant en amont de Corumba

Essences diverses. — *Destruction des forêts*. — Je viens de parler des coupes en règle, organisées dans les forêts riveraines, pour l'alimentation, en combustible, de la navigation fluviale du bassin du Paraguay, et j'ai signalé à ce propos la possibilité d'installer le long du fleuve une exploitation industrielle rémunératrice des bois. Ce faisant, je remplissais vis-à-vis de mes compatriotes mes devoirs de voyageur signalant les observations utiles, recueillies en cours de route. Me plaçant à un point de vue moins spécial, je ne puis que déplorer la fatale et inexorable destruction des forêts du Matto-Grosso, sans distinction des essences.

Je n'insisterai pas trop sur le tort fait à la beauté des sites, par la destruction des forêts qui, pendant cinq mois de l'année, voient leurs arbres couverts de fleurs, jaunes pour les cambaras, jaunes et violettes pour les piuvas, bleues pour les

arumas, rouges pour les angicos, etc. A cette époque de l'année les forêts et les collines boisées forment de vrais bouquets multicolores de plusieurs lieues d'étendue et l'aspect en est magique.

Il en est de même des immenses étendues de campos, qui sont autant de prés fleuris, s'étendant à perte de vue et où s'exhale un parfum exquis, surtout vers le matin, pendant l'évaporation de la rosée.

En négligeant même le côté esthétique de la question et en ne considérant celle-ci qu'au seul point de vue utilitaire, je dois regretter que l'on ne tire pas meilleur parti des forêts riveraines du Matto-Grosso, qui renferment les espèces d'arbres les plus variées, les essences les plus riches et les plus belles du Brésil et du monde.

Malgré l'énorme éloignement et l'organisation industrielle incomplète du pays, le Matto-Grosso avait envoyé plus de cent échantillons divers de bois superbes à l'exposition internationale de Saint-Louis. Ces échantillons, qui ne représentaient qu'une faible partie de la flore de l'Etat, comprenaient des bois pour la construction civile et navale et des bois d'essences fines, pour ébénisterie, etc. Les espèces les plus connues sont : l'aroeira (astronium), l'angico (accacia angico), le gonçalo alves (astronium fraxinifolium), la piuva (theocomaipe), le cambara, la canella, le cedro, le jacaranda preto (dalbergia nigra), le coraçao de negro, la peroba (aspidosperma peroba), le cumbaru, le guatambu, le para-tudo, le vinhatico, le louro, le seriva, le guanandy. Ces arbres, qui se rencontrent en grande abondance, constituent une valeur réelle et pourraient être exploités d'une manière bien plus rémunératrice que comme bois de chauffage, surtout si l'on tient compte de la proximité du fleuve Paraguay-Parana-La Plata, large voie navigable, au lit sans obstacles, dont le courant régulier transporterait, à peu de frais, les précieux radeaux faits d'essences recherchées, aux villes d'Assomption, de Corrientes, de Rosario, de Buenos-Ayres et de Montévidéo, de même que le Rhin transporte aux Pays-Bas les arbres de la Forêt Noire.

Ce ne sont pas seulement les grands arbres, que détruisent ceux qui exploitent les forêts pour la production du combustible, ce sont encore les basses futaies et leurs plantes de valeur parmi lesquelles il convient de citer : le MATÉ (*herva-Matte*), ilex paraguayensis, dont les feuilles séchées et pulvérisées produisent une infusion préférée au thé et au café. Une seule compagnie



L'IPECA. (*cephoelis ipecacuanha*), appelée poaya dans l
qui couvre les rives du Haut Paraguay ainsi que celles
et du Guaporé, vers leurs sources, est la plante médic
connue que le Matto-Grosso est à peu près seul à f
monde entier. La quantité exportée annuellemen
30,000 kilos, le prix de vente au Matto-Grosso var
20 francs le kilo.

Parmi les autres plantes intéressantes, médicinale
je citerai le RICIN, que son abondance rend le fléau
tions, la VANILLE, le QUINA, la SALSEPAREILLE, le JA
CIANE, etc, qui sont bien connus comme médicament
dont les fruits, la paina blanche et la paina jaune,
abondance, une magnifique soie végétale brillante
dorée, à longues fibres.

Je mentionnerai enfin les différentes variétés d
cotonnier, les *plantes textiles* telles que l'aloès et le
je crois inutile de prolonger encore ce chapitre
centaines de plantes, dont les noms indigènes
aucun intérêt, mais dont beaucoup d'espèces méd
nues dans notre thérapeutique, sont utilisées effic
Indiens.

Je ne quitterai cependant pas le chapitre « F
mention spéciale pour les arbres à caoutchouc e
à tannin.

De nombreuses espèces d'arbres à *latex* fournis
plus ou moins élastique, existent au Matto-(
deux espèces principales, dont la première es



MATTO-GROSSO. — LE PORT DE CORUMBA

le toute première qualité, qu'on le paie aux travailleurs 5 francs e kilo alors qu'il se vend en Europe à 15 francs et que l'Etat de Matto-Grosso en exporte annuellement 500,000 kilos.

Le mangabeira, arbre beaucoup moins répandu que le syphonia élastica, croît comme lui, spontanément, mais dans les terains secs et rocailleux du centre et de l'Ouest de l'Etat. Son ruit, la mangaba. est succulent; son latex fournit un caoutchouc nférieur en qualité à celui de la syphonia elastica, mais dont e prix de vente atteignait cependant en ces derniers temps o francs le kilo.

L'exploitation méthodique des mangabeiras n'est organisée lans l'Etat que par quelques particuliers et par la Compagnie belge : Société industrielle et agricole au Brésil, qui exporte en Belgique la plus grande partie de sa production. Cette entreprise pourrait se développer considérablement encore vers l'Ouest du Jauru, à la frontière Bolivienne.

Arbres à tannin. Bon nombre d'arbres du Matto-Grosso fournissent une écorce très riche en tannin. Ce sont les angicos, le barba-timaô, la canna fistula et le quebracho. Aucune exploitation d'extrait tannifère n'est organisée ; chaque habitant, chaque férme, chaque établissement extrait du tannin pour son compte et seulement en quantité nécessaire pour le traitement de ses cuirs; et cependant, aucun pays n'est mieux doté que le Mattogrosso, tant au point de vue de la quantité que de la qualité, en matière première pour la tannerie.

L'industrie de l'extraction du tannin est bien la plus simple qui soit. Dans ce cas-ci encore, on peut se demander comment il se fait, les arbres coûtant peu et le transport vers l'aval, par le moyen de cylindres flotteurs ou d'allèges, étant relativement facile, qu'il ne se trouve pas de capitalistes, ou d'industriels entreprenants pour installer cette industrie. Jamais je pense, exploitation se sera offerte avec plus de chances de succès et moins d'aléas que celle-là. Le Paraguay, pays qui cependant progresse bien lentement, a devancé le Matto-Grosso dans cette industrie. Huit sociétés y font l'extraction tannifère de l'écorce et du bois de Quebracho, dont une tonne fournit 25 p. c. d'extrait renfermant 60 p. c. de tannin pur. L'exploitation d'extrait tannifère du Paraguay atteignait déjà en 1904, 4,619 tonnes valant 1.757.500 francs

Le Quebracho, de l'espagnol Quiebra hacha (casse hâche) est un grand arbre de bois dur, précieux non seulement pour son tannin mais encore comme bois de construction ou à brûler ; il

est très répandu au Paraguay et existe également, en grandes quantités, au Matto-grosso.

L'angico (acacia angico) curupahù en guarany, qui n'existe au Paraguay que dans l'extrême Nord, tandis qu'il abonde dans tout le Matto-Grosso est, d'après des renseignements pris sur place, plus riche encore en tannin et plus facilement exploitable que le quebracho. Un industriel spécialiste de Conception, ville du Nord du Paraguay, qui en avait commencé l'exploitation et s'en était fort bien trouvé, n'a dû la cesser pour reprendre celle du quebracho que pour cause de l'épuisement de la petite quantité d'angicos dont il disposait, pénurie dont il ne pourrait être question au Matto-Grosso. On extrait aussi de l'angico une véritable gomme arabique.

Me plaçant au point de vue belge, je conseillerai à mes compatriotes d'aller installer une fabrique d'extrait tannifère au Matto-Grosso, et, s'ils sont entreprenants et compétents, d'examiner s'il ne conviendrait pas d'y établir également une tannerie. Parlant à un point de vue plus général, je dirai aux Matto-Grossiens, aux Brésiliens et même aux nations voisines de l'Amérique du Sud : « Comment se fait-il que les immenses quantités de cuirs que vous envoyez en Europe soient tous à l'état brut? Comment se fait-il que vous approvisionniez l'Europe de votre excellent tannin, alors que tous les cuirs tannés dont vous vous servez pour vos chaussures pour vos harnachements, pour les soufflets de forge, etc, viennent de l'Europe? Vous qui avez des peaux de premier choix et du tannin de première qualité pourquoi ne tannez-vous pas vous mêmes vos cuirs et n'envoyez vous pas aux Européens le surplus de votre production? »

Un cuir du Matto-Grosso, envoyé en Europe pour être tanné, doit faire un trajet de plus de 6,000 lieues, payer fr. 1.50 de droits de sortie au Matto-Grosso, fr. 1.50 de transport jusqu'à Anvers, et la même somme pour le retour, acquitter au Brésil des droits d'entrée très élevés, des frais de magasinage, d'expertise, de vente, de transport, etc., etc. Quoi d'étonnant alors qu'un cuir brut acheté 10 à 12 francs sur la frontière bolivienne, se paie au même endroit lorsqu'il est tanné, 50 à 60 francs !

L'exploitation du caoutchouc au Matto-Grosso. — J'ai précédemment signalé l'existence au Matto-Grosso de nombreuses variétés d'arbres à latex, parmi lesquelles les deux principales sont le syphonia elastica ou seringueira et le hancornia speciosa ou mangabeira. La première de ces variétés pro-

duit le caoutchouc de la meilleure qualité, connu dans le commerce sous le nom de « Para » et dont le prix de vente en Europe est de 15 francs environ au kilo, tandis que le caoutchouc de mangabeira ne se vend que de 8 à 10 francs le kilo.

Ainsi que je l'ai dit, l'extraction méthodique du produit des mangabeiras n'est pas organisée en grand dans l'État. Elle pourrait cependant s'y développer considérablement vers l'Ouest du Jaurú dans la région frontière de la Bolivie.

L'on se contente, au Matto-Grosso, d'exploiter et en partie seulement les caoutchouquiers existants, et l'on n'y cultive pas ces arbres précieux, chose qui serait cependant la seule rationnelle et que le moindre souci de l'avenir devrait faire adopter, bien qu'il existe dans la zône Ouest du Jaurú de grandes étendues de bois de mangabeiras encore inexploitées.

Le Mangabeira dont il est fait de grandes cultures dans les Etats du Nord-Est du Brésil, même comme arbre fruitier, n'est exploité au Matto-Grosso que pour le latex, on n'opére que sur des arbres de croissance spontanée et seulement sur ceux qui sont le plus à portée des centres habités. Le Mangabeira est un arbre de 7 à 11 mètres de hauteur, à petites feuilles; ses fleurs ressemblent à celles du jasmin et son fruit, très estimé, a la grosseur, la couleur et même un peu le goût d'nne bonne prune. Bien qu'il se contente d'un sol pauvre, il se développe beaucoup mieux et son rendement en latex est quadruple dans les fortes terres, d'un brun rougeâtre, qu'affectionne le caféier, qu'on nomme au Brésil terra roxa et qui sont en grande abondance au Matto-Grosso. Ce qu'il faut surtout au Mangabeira, c'est du terrain sec; la valeur du caoutchouc qu'il produit est en raison inverse du degré d'humidité du sol.

L'extraction se fait par incisions dans l'écorce; le latex est recueilli dans des gobelets en fer blanc : c'est le système employé pour l'exploitation de l'hévéa; il sera décrit plus loin dans le chapitre traitant de cette espèce. Toutefois la coagulation est moins soignée; divers systèmes sont employés, depuis la coagulation par simple exposition au soleil, jusque celles à l'eau salée, à l'alun, au jus de citron, etc. On cherche à aller vite, on vise à la quantité au détriment de la qualité et lorsque, à la fin de la saison de travail, l'on écoule le stock produit, on est étonné de la dépréciation subie par le caoutchouc, du fait du manque de soins apportés à sa préparation.

La même imprévoyance se remarque dans toute l'exploitation,

c'est ainsi que l'on ne plantera un mangabeira que lorsque l'on constatera qu'il n'en existe plus dans les forêts. Il faut vraiment que celles-ci soient très généreuses et la population peu dense pour que ce ne soit pas déjà arrivé partout, car le mode d'extraction est destructif de l'arbre ; on en tire tout ce qu'il peut donner, sans souci de sa conservation. On entaille sans trève ni repos, avant la maturité et pendant l'épuisement et quand les arbres d'une région ne donnent plus, on va plus loin.

Le mangabeira peut être exploité à partir de la cinquième année, il donne environ 3 kilos de latex par saison.

La culture du mangabeira, de même que l'extraction et la coagulation de son latex, étant faites méthodiquement, seraient très rémunératrices. Elles ont été tentées au Matto-Grosso par une entreprise belge qui en avait obtenu de bons résultats mais qui, pour des raisons de changement dans le nombre et la composition de son personnel, employé à d'autres travaux, en a abandonné l'exploitation avant que les arbres ne fussent arrivés à l'âge adulte.

J'ignore si le *maniçoba*, originaire de l'Etat Brésilien de Ceara existe au Matto-Grosso à l'état sauvage; je ne l'y ai jamais rencontré autrement que dans des plantations très bien venues. Ces plantations ont également été abandonnées pour des motifs indépendants de leur réussite. Le maniçoba se sème ou se plante dans les mêmes terrains que le mangabeira. Il atteint une quinzaine de mètres de hauteur ; sa feuille ressemble à celle du manioc. C'est l'arbre à caoutchouc dont la culture est la plus facile. Il se contente de terres pauvres, préfère les terrains secs, mais pousse quand même dans les terrains humides, peut se planter avec succès dans des terrains épuisés par d'autres cultures et convient pour servir d'ombrage aux plantations de caféiers. Ces arbres peuvent être saignés à partir de l'âge de quatre ans et sont susceptibles de donner 2 kilos de caoutchouc par an à 8-10 fr. le kilo. Un hectare de terrain contient de 300 à 600 plants selon leur âge et donne de 7 à 800 kilos de caoutchouc par an. Beaucoup de cultivateurs du Ceara m'ont affirmé que le maniçoba mourait à douze ans. Sa culture et sa croissance sont d'ailleurs tellement aisées, que cela ne porterait aucun préjudice aux résultats de son exploitation.

Le Nord du Matto-Grosso, c'est-à-dire le versant Amazonien de l'Etat, est l'habitat de prédilection du *syphonia elastica*, appelé dans le pays *seringueira* et plus connu en Europe sous le

nom d'*Hevea*. Il en existe, dans cette zône, d'immenses forêts dont une trés faible partie seulement est exploitée. De culture, il n'en est évidemment pas question et comme, à tout prendre, le rôle de l'étranger ne consiste pas a envisager cette question d'exploitation au point de vue de la richesse future du Brésil mais bien au point de vue productif actuel, l'on peut dire que l'industrie extractive du caoutchouc appliquée aux heveas sauvages du Matto-Grosso constitue une affaire d'or.

Depuis ces dernières années, l'exploitation du caoutchouc de l'hevea a pris un grand développement au Matto-Grosso; elle a fait délaisser les autres travaux agricoles et même l'industrie extractive de l'or, des diamants et d'autres minerais précieux. Le caoutchouc de provenance Matto-Grossienne est confondu sur les marchés Européens avec la qualité supérieure dénommée « Para » c'est-à-dire celle qui atteint le plus haut prix de vente.

On distingue quatre qualités dans le caoutchouc de l'espèce dite « Para » : *le caoutchouc fin* qui est préparé avec du latex frais, non mélangé à des corps étrangers et bien fumé ; *l'entrefin* qui est préparé avec du latex déjà partiellement en décomposition et moins bien fumé ; *le gros* qui est celui mélangé à d'autres latex ou à des restes de caoutchouc et dans la composition duquel entrent souvent des matières étrangères telles que sables, poussières, cendres, etc. ; *le sernamby* est la qualité de caoutchouc faite avec le latex coagulé naturellement, aux bords des gobelets ou des récipients, ou dans les incisions. On y joint des débris de terre et de bois mélangés de latex coagulé et l'on fait agglomérer le tout en le recouvrant de latex fumé.

Le travail d'extraction du caoutchouc se fait pendant 5 à 6 mois, de manière à laisser reposer l'arbre et aussi parce que les forêts d'Heveas sont généralement inondées pendant les autres mois de l'année : de décembre à mai.

Lorsque l'exploitation se fait en grand, c'est-à-dire par un nombreux personnel, on ne peut guère compter en moyenne, pour la saison et par homme, sur une production de plus de 400 kilogrammes, mais des travailleurs isolés et vaillants obtiennent davantage : leur récolte est généralement de 7 à 800 kilos.

Un écrit officiel cite un travailleur, de nationalité italienne, qui est arrivé à une production de 1,200 kilos.

L'Hevea est un arbre majestueux, droit, dont les branches forment panache à l'extrêmité du tronc et qui atteint 25 mètres

de hauteur et un mètre de diamètre. Sa feuille composée de trois folioles est longue et ovale; son fruit est analogue à celui du ricin, mais plus grand; beaucoup d'animaux en sont friands et les indigènes les mangent également. Le fruit de l'hevea contient une quantité relativement grande d'excellente huile dont les propriétés sont analogues à celles du ricin et dont l'exploitation sur place serait avantageuse. En avril, ces fruits qui mûrissent sur l'arbre, éclatent en produisant un bruit sec et envoient les graines au loin. Quelques-unes de celles-ci prennent racine, les autres, celles qui échappent aux recherches des animaux, se décomposent par le contact prolongé de leur matière huileuse avec l'eau.

C'est de mai à juillet que le latex de l'Hevea est le plus abondant et aussi le plus riche en caoutchouc. Un kilo de latex donne alors 1/2 kilo de caoutchouc tandis que plus tard, quand la sève monte, la teneur en eau, du produit, augmente. L'extraction du latex ne doit être opérée que sur le tronc de l'arbre et à une hauteur ne dépassant pas deux mètres. Celui des branches et de la partie supérieure du tronc est de qualité inférieure et, en l'extrayant, on risque de faire mourir l'arbre.

L'hevea n'atteint son parfait développement qu'après 20 à 25 ans, mais l'exploitation peut en être commencée à partir de 10 ans après la deuxième floraison. Son caoutchouc qui est le meilleur connu, est brun-noirâtre, il est très élastique et dégage une assez forte odeur de fumée.

Un emplacement d'arbres à caoutchouc ayant été reconnu dans une forêt, on y trace un sentier reliant une centaine d'arbres, quelquefois 150 selon leur éloignement. Ce chemin, appelé estrada, est le champ d'exploitation travaillé par un même homme : on cherche à le tracer de manière à le faire revenir à son point de départ, où le seringueiro (travailleur) construira sa hutte, cette disposition facilitant le travail et permettant de déverser rapidement le latex avant sa coagulation naturelle. La longueur des estradas varie généralement de 2 à 4 kilomètres. L'ensemble de plusieurs estradas s'appelle seringal (au pluriel seringaes). Quand les bras sont rares, un même homme se charge de l'exploitation de plusieurs seringaes.

Pour chaque seringueiro l'outillage comprend :

Un ou deux fers spéciaux ou hachettes pour entailler l'écorce de l'arbre. Le poids de ces fers et la section de la lame sont réglés de façon à éviter que l'entaille produite ne dépasse l'aubier et ne fasse éclater l'écorce.

Plusieurs centaines de gobelets en fer blanc de forme évasée. Le diamètre de l'ouverture mesure 8 centimètres, celui du fond, 5 centimètres et la hauteur 6 centimètres. Cette dernière dimension est limitée parce que le doigt du seringueiro s'appuyant sur la paroi du gobelet doit pouvoir atteindre aisément le fond pour en faire écouler le latex par un rapide mouvement circulaire.

Un seau à anse d'une contenance de 15 litres environ.

Un foyer à fumigation, espèce de cheminée tronconique en terre cuite.

Une forme ou spatule en bois, pour faire les fumigations; cet instrument est analogue aux pelles à enfourner de nos boulangers.

Pour le travail d'extraction, le seringueiro se lève à l'aube et parcourt son estrada faisant à chaque arbre, à l'aide de son fer spécial, un nombre d'incisions en rapport avec la grosseur du tronc. La première incision est faite à hauteur du bout du bras levé et les autres en dessous en quinconce, en raînure oblique, ou en forme de V; les systèmes diffèrent. Sous chaque incision, se place un petit gobelet en fer blanc; les uns le fixent en l'enfonçant obliquement dans l'écorce, d'autres l'assujetissent en le calant par dessous au moyen d'un peu d'argile. Arrivé au dernier arbre de l'estrada, le seringueiro revient au point de départ et enlève ensuite tous les gobelets, les vide dans son seau et les empile au pied de chaque arbre. Il rentre ensuite rapidement dans sa hutte afin d'empêcher la coagulation spontanée du latex. Ce travail doit se faire tôt et avec rapidité car, dès que le soleil monte et commence à donner trop fort, le latex ne coule plus.

La coagulation se fait dans la région du Madeira, comme au Para, par fumigation; certains seringeiros emploient encore l'alun, mais leur caoutchouc, plus aqueux, subit de ce fait une dépréciation d'environ 50 centimes au kilo. La fumée est tirée de la combustion de fruits oléagineux de certaines plantes choisies et notamment de l'Uauassù qui abonde au Matto-Grosso. Le latex est déversé sur le bâton ou sur la spatule au moyen d'une demi calebasse, le seringueiro maintient la boule de latex au dessus de la fumée en imprimant un fort mouvement de rotation au bâton. Chaque fois que la coagulation est faite, il augmente la grosseur de la boule par addition de latex, en déterminant ainsi la formation de couches de caoutchouc, en feuilles minces, système favorable, paraît-il à l'élasticité du

produit. La masse de caoutchouc est ensuite coupée ou simplement dégagée du bâton pour être livrée au commerce.

La production en latex des heveas varie énormément, elle atteint parfois un litre par jour et par arbre, soit 1/2 kilog de caoutchouc, mais la moyenne de rendement, difficile à déterminer, est de beaucoup inférieure à ce nombre.

Avec de pareils rendements d'un produit qui se vend net à 15 francs le kilo, il semblerait que le travailleur doive s'enrichir rapidement et cependant il n'en est rien. Au bout de la saison d'extraction, lorsque le seringueiro remet au patron le produit de son travail, celui-ci en porte le montant au crédit de son compte à un taux qu'il détermine et qui soit-disant constitue le « prix de la place ».

La contre partie de ce crédit est formée par l'annotation des vivres, marchandises et liqueurs, remis par le patron au seringueiro à titre d'avance au cours du travail et facturés à un taux jamais inférieur à 3 ou 400 p. c. de leur valeur. Aussi le bilan de l'ouvrier clôture-t-il invariablement en perte ; sa dette se trouve donc en augmentation, de même que sa sujétion envers le patron ; on pourrait même dire son esclavage, car il lui est impossible de se libérer sans se vendre au nouvel employeur qui apure et reprend sa dette.

Le caoutchouc du bassin Brésilien et Bolivien du Guaporé-Mamoré s'écoule vers l'Amazone ; une faible partie revient en amont, vers la ville de Matto-Grosso, pour être évacuée par le rio Paraguay. Le caoutchouc du Juruena, du haut Xingu et de l'Arinos est concentré à Diamantino pour être acheminé, à dos de mules, à Cuyaba, d'où il est expédié par vapeur en Europe, via Montevidéo.

Je crois utile de consigner ici quelques conseils destinés aux capitalistes qui seraient désireux de s'intéresser dans des affaires de ce genre. La richesse du Matto-Grosso en Heveas ne peut être mise en doute, pas plus que la qualité supérieure de son caoutchouc. Les moyens de transport par eau y sont nombreux et faciles et la main-d'œuvre existe sur place.

Nous avons vu que le seringueiro ne reçoit généralement au bout de l'année aucune rémunération en argent. Son patron s'est donc borné à lui fournir sa frugale nourriture, ses vêtements (2 chemises, 2 caleçons et un chapeau de paille pour la saison) et quelques bouteilles d'alcool frelaté, moyennant quoi il lui remet, pour lui et pour sa famille, qui est payée au même taux, au minimum, un millier de kilos de caoutchouc.

La femme fait le service des estradas aussi bien et souvent mieux que l'homme et les enfants adultes obtiennent de même de bons résultats.

Il est toujours possible et facile, en remboursant à d'autres patrons la dette de leurs travailleurs (au Matto-Grosso on dit racheter), en traitant ceux-ci avec humanité et en leur facilitant d'une façon équitable l'amortissement de leurs obligations, de s'en attacher une centaine qui resteront dévoués et qui en attireront d'autres.

Les seuls frais de recrutement se bornent donc à une avance de fonds récupérable en un ou deux ans et se montant, pour cent familles, à une centaine de mille francs. La production en caoutchouc de ce personnel serait, dès les six premiers mois de travail, de 100.000 kilos. On voit dès lors, grâce à la réunion des trois éléments : bon caoutchouc, moyens de transport faciles et main d'œuvre suffisante, la possibilité d'une exploitation très fructueuse et l'on s'étonne du manque d'entrain des capitaux européens pour des entreprises aussi brillantes et présentant aussi peu d'aléas.

L'emploi de capitaux européens à l'exploitation du caoutchouc au Matto-Grosso peut se régler de différentes manières : On peut expédier sur place un homme de confiance muni de fonds ou d'un crédit important. Cet envoyé achètera le caoutchouc aux seringeiros et aux patrons soit par le système d'achat au comptant soit par celui, bien plus *sûr* et plus rémunérateur, d'avances faites avant le travail ou au cours de celui-ci. Les avances seront faites en papier monnaie ou au moyen de marchandises d'échange; ce dernier procédé est de beaucoup préférable, car il écarte l'intervention d'une troisième personne : le vendeur des marchandises et permet un bénéfice sérieux sur la vente.

On peut également organiser l'exploitation du caoutchouc sur place en acquérant ou en louant le terrain et en recrutant du personnel. Mais il vaut mieux, tout en se faisant exploitant, acheter également du caoutchouc dans la région aux autres producteurs. Exploiter sans faire d'achats serait évidemment se priver de bénéfices supplémentaires acquis à très peu de frais.

J'examinerai sommairement les deux systèmes, mais je ferai remarquer dès le début que dans chacun de ces cas le succès est subordonné au choix de la personne qui aura la direction des opérations sur place. Il faut un homme qui ait les aptitudes

d'un directeur européen de commerce ou d'industrie et qui, de plus, connaisse les langues et les mœurs du Matto-Grosso, un homme ferme et prudent, dont le bon sens pratique évite les difficultés, les heurts et les froissements auxquels se butent d'autres agents coloniaux moins bien avisés.

Le choix de l'homme, tout est là. J'ai vu une société importante formée en Belgique pour l'exploitation du caoutchouc au Matto Grosso et qui y possédait une concession très riche en héveas, renoncer à son objet social et entrer en liquidation pour n'avoir pu remplacer par un homme capable son directeur mort assassiné au cours d'une exploration. Une autre Compagnie industrielle plus importante encore a fonctionné au Matto-Grosso pendant onze ans. Sept années de travail, sous la direction d'un même homme, ont donné de bons résultats et.... des dividendes ; tandis que les années suivantes ont conduit la Compagnie à la liquidation. J'ai vu un agent commercial français, frais émoulu d'un comptoir d'Afrique, qui traitait constamment de « sales nègres » tous ses travailleurs sans distinction de couleur, s'étonner de ne rien obtenir d'eux et compromettre ainsi le succès de la mission que ses chefs lui avaient confiée. Bref, le chef d'expédition doit être judicieusement choisi et d'amples pouvoirs doivent lui être donnés, afin d'éviter les hésitations et pertes de temps qu'imposent les demandes lointaines d'autorisations, surtout dans une région dépourvue de communications télégraphiques.

Le système qui consiste dans l'envoi sur place d'un acheteur de caoutchouc est simple, facile et très productif. J'ai dit qu'il était plus sûr lorsqu'on opérait par avances de fonds que lorsqu'on se bornait aux achats de caoutchouc au comptant. Ceci pourrait paraître un paradoxe et c'est cependant une réalité qui s'explique par ce fait que l'on n'est sûr de pouvoir acheter du caoutchouc que si l'on a fait des avances d'argent ou de marchandises aux récolteurs. Ce système ne présente pas de risques, car il est tout à fait exceptionnel qu'un seringueiro, payé par un particulier, livre son caoutchouc à un autre.

Le représentant des financiers belges devrait évidemment rester sur place depuis l'organisation du travail jusqu'à l'expédition des produits. Si la mission réussit — ce qui est hors de doute — il pourra lui-même organiser, dès l'année suivante, le transport et l'expédition du caoutchouc acheté, jusqu'au port d'attache, de même que celui des marchandises d'échange. Un petit vapeur qu'il achètera pour l'employer à ce service ne

tardera pas à entrer en relations commerciales avec les riverains et sera une nouvelle source de bénéfices. Au cas improbable d'abandon de l'entreprise ce steamer se revendrait facilement à un prix supérieur à son prix de revient sur place.

Le prix de revient du caoutchouc peut s'établir comme suit en supposant le milreis équivalent à fr. 1.50. (Le prix variant avec les régions et avec leur éloignement, je prends une moyenne) :

Achat d'une arrobe (15 kilogrammes) de caoutchouc à 60 milreis . . . . fr.	90.00
Frais divers, frêt et droits de sortie : 3 francs le kilo .	45.00
Frais généraux fr. 1.00 le kilo	15 00
Total. . . fr.	150.00
A déduire 100 p.c. bénéfice sur 60 milreis de marchandises données en paiement . . . . fr.	45.00
Reste pour 15 kilos . . . fr.	105.00

ou 7 francs le kilogramme. Si la vente se fait en Europe à 15 francs le kilogramme, il resterait le très rémunérateur bénéfice de 8 francs.

Cette entreprise est donc très avantageuse ; je citerai à ce sujet l'existence à Corumba d'un groupe de trois jeunes gens d'origine allemande, hardis et intelligents, qui l'ont organisée dans la région du Guaporé et qui en ont tiré chacun, en peu d'années, un bénéfice de plusieurs centaines de mille francs alors que leurs charges se trouvaient aggravées du fait que leurs opérations se faisaient au moyen d'un capital roulant emprunté à une maison de banque de Hambourg à laquelle ils avaient à payer 15 p. c. d'intérêts.

Le second *système* consiste, comme nous l'avons vu, dans l'exploitation des seringaes combinée avec des achats de caoutchouc aux exploitants de la région.

Deux choses sont principalement à considérer dans l'organisation de l'exploitation du caoutchouc au Matto Grosso : la main-d'œuvre et les seringaes. En ce qui concerne la main-d'œuvre nous avons vu que, parmi les milliers de seringueiros de la région, il était facile de s'en procurer cent et même plus, semblable engagement n'exigeant qu'une avance de capital de 100,000 francs ; j'ai montré aussi que ces cent familles donneraient dès la première année une production de 100 tonnes de

caoutchouc « Para » se vendant en Europe au prix total approximatif de 1,500,000 francs.

Je m'en tiendrai à ces nombres, car il sera toujours facile à ceux qui tenteraient l'entreprise, de donner de l'extension à leurs affaires, en s'en rapportant aux études qu'eux mêmes auraient eu l'occasion de faire sur place, soit par l'augmentation du personnel indigène soit par l'organisation d'une immigration chinoise, bolivienne, paraguayenne ou italienne. Quant à la matière première, l'arbre à caoutchouc, il en reste encore pour de nombreuses années avant que l'on en manque et avant qu'on se décide à en planter.

Aucun de mes chiffres n'est cité au hasard; tous ne découlent pas de calculs développés dans ce travail, dont il eut été impossible d'exagérer la longueur, mais j'en tiens les détails et les données les établissant à la disposition de ceux de mes compatriotes que la chose intéresse plus spécialement.

Seringaes (forêts à caoutchouc). — Il n'y a pas bien longtemps encore, le particulier qui se proposait d'organiser l'extraction du caoutchouc se contentait d'occuper un coin choisi de la forêt vierge, d'en faire déguerpir les Indiens, s'il ne pouvait parvenir à les employer au travail, et d'y ouvrir des estradas. Certains exploitants font encore de même maintenant ; d'autres, et c'est le grand nombre, se contentent d'extraire le latex là où ils le rencontrent, sans soulever la question de propriété et ils y réussissent d'autant mieux que dans cet immense pays, nombre de particuliers et même de sociétés commerciales possèdent, en propriété ou en concession, de grandes étendues de terrains, riches en produits végétaux et minéraux, et qui, non seulement n'ont jamais été exploitées, mais même n'ont jamais été visitées par leurs propriétaires ou leurs concessionnaires. Le gouvernement du Matto-Grosso a donné déjà bon nombre de concessions de terrains à caoutchouc, quelques-unes d'entr'elles à des particuliers qui les sollicitaient, comme faveur politique, pour en trafiquer : ce sont pour la plupart celles qui ne sont encore ni exploitées ni explorées ; d'autres au contraire sont en plein rendement. Depuis lors, le souci du développement de l'Etat a amené le gouvernement à ne plus accorder de concessions de terrains d'extraction caoutchoutifère ou minérale qu'aux groupes ou particuliers qui fournissent la preuve de leur intention de commencer l'exploitation à bref délai, précaution qu'on ne saurait assez approuver.

L'octroi des concessions se fait d'ailleurs dans un esprit large et dans des conditions très avantageuses. Pour obtenir une concession on explore, avec ou sans autorisation préalable, le terrain que l'on a choisi et, à la suite de cette exploration ou de renseignements reçus d'autres explorateurs, on fait un rapport circonstancié avec croquis des lieux et l'on joint à ces documents une demande de concession adressée au chef de l'Etat. Celui-ci accorde la concession pour 20 ou 30 ans dans les conditions dont la pièce traduite ci-après représente le type :

Loi n°

« Le colonel M...., Président de l'Etat de Mattto-Grosso, fait savoir à tous les habitants que l'Assemblée Législative a décrété et que j'ai sanctionné la loi suivante:

» ART. 1er. — Le gouvernement de l'Etat est autorisé à concéder par concession à M. N., ou à l'entreprise nationale ou étrangère qu'il organisera :

» 1° Les seringaes existant dans la zône comprise entre X et X + 2 degrés de latitude sud, comprenant les bassins de tels ou tels rivières ou fleuves.

» 2° Les hervaes (forêts d'herva-maté) qui seraient découverts dans la susdite zône, le tout moyennant les conditions suivantes :

» *A*. La durée de la concession sera de 30 ans, à compter de la date du présent contrat.

» *B*. Le concessionnaire payera cinq contos de reis (7,500 frs.) par an, pendant les dix premières années, et dix contos de reis (15,000 francs), au cours de chaque année suivante.

» *C*. Les produits extraits seront sujets aux droits d'exportation et de consommation établis par les loi de l'Etat, ces droits ne pouvant être élevés, pendant les dix premières années, à plus de 15 p. c. de la valeur officielle des produits.

» *D*. Le concessionnaire pourra extraire tous les produits végétaux dans les limites des terrains concédés; il pourra de même exploiter les mines qu'il découvrira conformément aux prescriptions de la législation relative aux exploitations minières.

» *E*. Le concessionnaire s'oblige à conserver les seringaes, les hervaes et les forêts de la meilleure manière possible en observant pour la marche des travaux les règlements et instructions qu'édicterait le gouvernement; il s'oblige aussi à ouvrir des routes, à établir la navigation à vapeur sur les rivières navi-

gables et à créer dans la région concédée, outre les installations et occupations nécessitées par son entreprise, des noyaux de colonisation.

» *F* Le concessionnaire aura la préférence pendant la durée de la concession ou lorsque celle-ci sera terminée pour l'acquisition à titre définitif des terrains ou lots compris dans la zône concédée, dans les conditions déterminées par la loi sur les aliénations en général.

» *G*. La présente concession deviendra caduque si le contrat de concession n'est pas signé dans le délai de huit mois, sauf motif de force majeure.

» ART. 2. — Les dispositions contraires au présent acte sont révoquées.

» J'ordonne par conséquent à toutes les autorités auxquelles ressortissent la connaissance et l'exécution de ladite loi, qu'elles l'exécutent et la fassent exécuter fidèlement.

» Le secrétaire du gouvernement la fera imprimer, publier et distribuer.

» Palais du gouvernement à Cuyaba, le....

» (*Signé*) M...

» La présente loi a été timbrée et publiée, au secrétariat du gouvernement de Cuyaba, le...

» Le Secrétaire,
» (*Signé*) P... »

L'on signe ensuite avec le Gouvernement de l'Etat, à Cuyaba, un contrat réglant, de commun accord, les points de détail de l'acte ci-dessus reproduit.

En ces derniers temps il a été convenu que les travaux ne devraient être commencés que 18 mois après la signature du contrat et que les paiements annuels ne devraient être commencés qu'après le même délai.

Ce qui ressort tout particulièrement de ces clauses, c'est l'immense étendue des concessions octroyées, (les plus petites mesurent 72,000 hectares), le taux peu élevé de l'annuité à payer (7.500 francs), la concession du droit d'acheter des lots et parcelles au prix de 500 reis (fr. 0.75) l'hectare, ce qui est dérisoire quand le terrain est bien choisi (un port, sur un fleuve d'avenir, par exemple) et, enfin, la faculté de payer les droits d'exportation sur la base maxima, de 15 p. c. de la valeur conventionnelle (qui est très peu élevée) alors que les autres exportateurs paient

souvent leurs droits sur la base de 25 p. c. de la même valeur.

La région gommifère Brasilo-Bolivienne du Guaporé-Mamoré est la plus riche en caoutchouc ; c'est aussi celle qui fournit le produit Para le plus estimé. Le régime Bolivien de l'exploitation caoutchoutifère, est réglé par la loi du 10 décembre 1895 et réglementée par le Décret du 6 juin 1896 dont les principales dispositions sont les suivantes :

Les estradas (150 arbres) sont adjugées aux particuliers, nationaux ou étrangers, jusqu'au nombre de 500 et aux sociétés légalement constituées jusqu'au nombre de 1,000. Les adjudications plus importantes sont accordées par les Chambres Législatives.

Tout adjudicataire paiera au Trésor Bolivien pour prix de la concession de chaque « estrada » la somme de 15 Boliviens, en 15 annuités de un Bolivien. Il est permis d'acquérir la propriété définitive des concessions avant l'expiration des quinze années, en payant la totalité du prix des quinze annuités.

Les droits d'exportation en Bolivie sont : Gomme fine, 16 centavos par kilogramme; gomme ordinaire Sernamby, 12 centavos par kilogramme.

La Société belge industrielle et agricole au Brésil possède deux des plus riches et des plus importantes concessions de territoires à caoutchouc du Matto-Grosso. L'une de ces concessions est située sur une immense étendue de la rive droite du Guaporé-Mamoré, dont elle comprend tout le bassin et celui de ses affluents de droite, depuis le Fort de Principe da Beira jusqu'aux rapides de Guajara-Mirim. La seconde de ces concessions comprend tout le bassin, très riche en heveas, du Rio Sao Miguel, tributaire du Guaporé, en amont du susdit Fort.

Ces concessions sont appelées à une énorme plus value par la construction prochaine et prescrite par le traité de paix Brasilo-Bolivien, de la ligne de chemin de fer du Madeira qui les mettra en communication directe et dépourvue d'obstacles avec l'Amazone et l'Europe.

Incendie des Campos. — Rien n'est imposant comme l'incendie de la brousse, mais rien n'est aussi plus destructeur. Lorsque le feu se borne à détruire, à la fin de la saison sèche, les herbes des plaines, il est bienfaisant car il fertilise le sol. L'on voit alors renaître, après la première pluie, des cendres noires, une herbe tendre et fraîche qui fait la joie de tous les ruminants.

L'incendie doit être provoqué avec discernement. S'il y a une clotûre, un champ, une forêt à préserver, le feu doit être mis à une faible distance de la lisière et en même temps sur toute la longueur de celle-ci, par un jour où le vent souffle avec violence du côté opposé. Pour plus de précautions on coupera, à la serpe ou à la faux, une bande protectrice de quelques mètres de largeur, tout le long des lignes à préserver. Lorsque le feu est mis trop tôt, c'est-à-dire lorsque les hautes herbes ne sont pas suffisamment sèches, comme c'est souvent le cas dans les terrains marécageux, la prairie se consume par parties, par plaques, et il devient alors difficile de compléter plus tard l'opération. L'herbe pousse en effet immédiatement sur les parties brûlées et elle roussit et s'abime lorsqu'on veut ensuite brûler le campo une seconde fois, pour achever de détruire les parties qui avaient résisté au premier incendie.

On comprend les irréparables dégâts causés aux forêts, par les incendies allumés sans précaution.

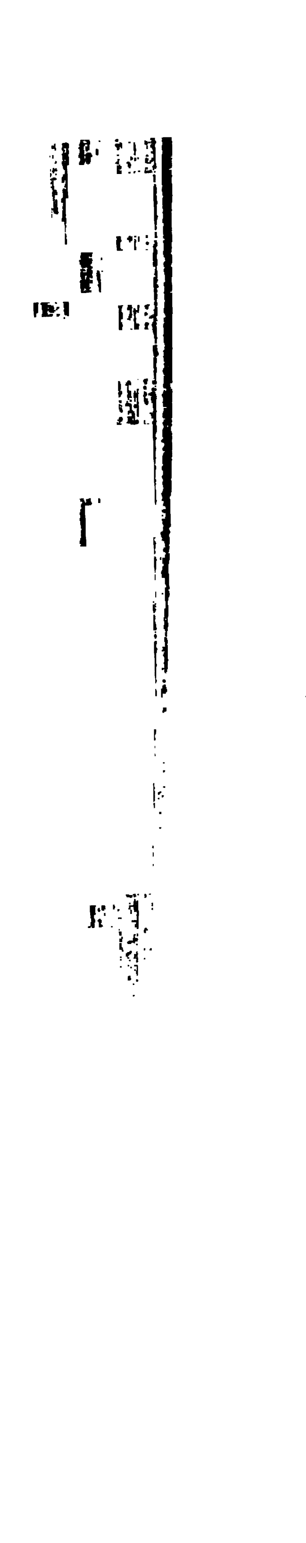
J'ai dit plus haut que rien n'est plus imposant que l'incendie de la brousse, le spectacle en est souvent terrifiant. Ces incendies prennent parfois des proportions colossales; j'en ai vu qui embrasaient des plaines immenses, d'une superficie d'un million d'hectares, couvertes presque partout d'une herbe touffue, sèche comme de l'amadou et qui, en certains endroits, atteignait plusieurs mètres de hauteur. Il va sans dire que ces incendies n'épargnent ni les bois, ni les forêts et qu'ils englobent les collines et les montagnes boisées. Dans les forêts, le feu brûle toute la basse futaie, les flammes lèchent et carbonisent les arbres et en consument beaucoup.

L'aspect d'une forêt après un incendie est lamentable, tout est noir et carbonisé; beaucoup d'arbres ont leur écorce calcinée, brûlée, enlevée par plaques, d'autres, au contraire, dont l'écorce est moins inflammable et dont le bois l'est davantage, fusent comme des chandelles romaines. Le feuillage est détruit, les branches ressemblent à autant de membres noirs et décharnés. Le feu couve encore partout, le moindre vent le rallume et l'œuvre de destruction continue.

Dans les plaines, le feu est allumé en des milliers d'endroits par des camperos (captureurs de bétail) qui, lancés au grand galop de leurs chevaux, épuisent chacun, à cet effet, et en une seule journée, plusieurs paquets de boîtes d'allumettes. Le rideau de flammes, d'une épaisseur d'un ou de plusieurs kilomètres et quel-



Acacias flamboyants dans une rue de Corumba



quefois de plusieurs lieues, s'élève souvent à une grande hauteur. Les colonnes de fumée opaque qu'il dégage s'élèvent plus haut encore et se confondant parfois avec les nuages voilent complètement le soleil. La chaleur est intense, l'air se raréfie; les animaux fuient épouvantés, l'homme ressent un malaise, une anxiété analogues à ceux qu'on ressent avant les grands orages, mais plus intenses encore.

Quelquefois l'on se trouve pris entre plusieurs incendies allumés en des points opposés et il faut alors et sans retard songer à la fuite. Lorsqu'on monte un cheval sûr et que le sol n'est pas encombré d'obstacles, le brave animal, bondissant au travers des flammes, aura tôt fait de vous mettre en sûreté dans la plaine noire, où ses pieds seuls continuent à souffrir du contact des cendres d'herbes chaudes. Si la retraite est impossible et si l'on ne peut franchir le rideau de feu, il suffit d'allumer sans retard et à plusieurs places l'herbe que l'on foule ; on détermine ainsi, instantanément, un incendie dont l'intensité de marche et la direction seront sensiblement les mêmes que celles de la nappe de feu qui menace de front. Quand le nouvel incendie a franchi quelques mètres, le voyageur se place dans la partie brûlée où il se trouve en sûreté, le manque d'aliment obligeant la ligne de feu à respecter le refuge en le contournant.

Aux approches de l'incendie on voit les aigles tournoyer, en grand nombre, au-dessus de la plaine menacée par le feu et profiter de l'effroi des animaux pour fondre sur de nombreuses proies et particulièrement sur les serpents, les jeunes autruches, etc., tandis qu'en arrière du feu des milliers de vautours et d'autres oiseaux de proie se repaissent des restes d'animaux brûlés.

Si le spectacle d'un incendie de campo avec ses crépitements et ses ouragans de flamme est grandiose, imposant, terrifiant même le jour, celui qu'offre l'embrasement des collines boisées n'en est pas moins intéressant et impressionnant la nuit, surtout s'il est vu à certaine distance, à quelques kilomètres par exemple : Ces incendies durent plusieurs semaines. On voit une ligne de feu horizontale partir de la lisière du bois ou du pied de la montagne et monter insensiblement vers le sommet dans le grand silence de la nuit. Semblable à une immense illumination aux feux d'artifice, elle est marquée de distance en distance par des ballons de feu brûlant d'une lumière plus intense, qui à un moment donné semblent éclater avant de s'éteindre et qui sont autant de gros arbres qui se consument.

GÉOLOGIE

Richesses minérales. — Les richesses minérales du Matto-Grosso sont plus remarquables encore que ses autres richesses naturelles. Il faudrait, pour en donner une description détaillée, écrire un volume entier et refaire l'histoire complète du Matto-Grosso, qui est intimement liée, depuis la découverte de l'ancienne province coloniale, à celle des guerres sans fin livrées par les premiers explorateurs, dont les seules visées étaient de s'emparer des richesses aurifères et diamantifères et, accessoirement, de réduire les indigènes en esclavage pour s'en servir comme instruments de labeur.

Les localités de Cuyaba, Matto-Grosso, Diamantino, Tombador, Coxim, Rosario et plusieurs autres doivent leur existence à la découverte, en ces endroits, de gisements d'or, de diamants ou d'autres pierres précieuses.

Déjà au dix-septième siècle on savait que les rivières du Matto-Grosso charriaient de l'or et des pierres précieuses; des documents officiels conservés dans les archives de l'Etat mentionnent encore les quantités et la valeur des trésors arrachés au sol pour être expédiés par la province coloniale à sa métropole d'Europe.

Les gisements aurifères s'exploitaient à fleur du sol et les excavations n'étaient généralement pas poussées au delà d'un mètre de profondeur. Arrivé à ce niveau, on faisait ce qui se pratique encore actuellement pour les plantations; les travaux étaient abandonnés pour être repris plus loin.

Les chroniques du temps fournissent de nombreux détails au sujet de l'extraction aurifère pendant le dix-huitième siècle. En 1720 un certain Miguel Sutil ,de Saint-Paul, et son compagnon, João Francisco, auraient découvert tant d'or à l'endroit où s'élève actuellement l'église de Rosario qu'en moins d'un mois ils en auraient récolté plus de 6,000 kilos (20,000,000 francs), en creusant seulement à 75 centimètres de profondeur. En 1731, on signale l'envoi d'un bloc d'or de 22 kilos. La manière de recueillir les diamants et les pierres précieuses est restée légendaire. Les chercheurs allaient à deux, montés sur une barque que l'un dirigeait tandis que l'autre plongeait et remplissait de cailloux une manne que retirait son compagnon. Après plusieurs plongées on lavait les graviers et l'on recueillait les précieuses

emmes. Dans les rivières moins profondes, l'on se contentait e se baisser et de prendre les cailloux par poignées pour icher ensuite d'y découvrir les pierres fines convoitées.

Les anciennes familles du pays possèdent encore toutes, enant d'héritage, de gros brillants et de belles pierres précieuses ui attestent l'abondance de ces trésors au siècle dernier. En parourant le pays entre Cuyaba et Diamantino, en passant par 'ombador et Rosario et en me rendant de là à Saô-Luiz de Caceres et au Guaporé, par le Jauru et Lavrinhas, j'ai eu l'occasion de voir bon nombre de ces mines d'or historiques. A l'emplacement qu'elles occupaient se trouve une excavation faite au moyen de pioches et de pelles et à côté d'elle un terril correspondant au déblai et qui, naturellement, a été depuis sa formaion, fouillé et refouillé. Je n'ai néanmoins pas été trop étonné de rouver, sur ces terrils, d'infimes paillettes d'or que les pluies diluviennes de la région avaient mises à découvert et que leur peu le valeur comme l'isolement de l'endroit où elles se trouvaient avaient préservées. Il va sans dire que toutes les mines du Matto-Grosso sont loin d'être épuisées vu les moyens restreints dont disposaient les premiers occupants et la hâte fébrile avec laquelle ls opéraient. Certains de ces gisements ont même vu leur mise à fruit interrompue; les uns, comme ceux situés près de Diamantino, parce que la très grande quantité de brillants que l'on y avait trouvée, avait incité le gouvernement colonial à arrêter les travaux, à expulser les mineurs et à confisquer leurs trouvailles pour se réserver l'exploitation ultérieure des pierres précieuses, d'autres, comme ceux de Saint-Vincent, près de la ville de Matto-Grosso, parce que, à une époque plus rapprochée (24 août 1877), les travailleurs qui y étaient occupés ayant été attaqués par les Indiens Cabixis durent abandonner les travaux, bien qu'ils fussent parvenus à repousser les sauvages en leur infligeant des pertes. Ces mines de Saint-Vincent occupaient un espace de 18 lieues carrées, renfermant de grandes quantités d'or et qui n'avait été exploré qu'à la surface du sol.

D'autres encore, les célèbres mines d'or de Martyrios — dont parlent les anciennes chroniques et les traditions des Matto-Grossiens et que l'on croit situées dans la région inexplorée qui sépare le Rio-Xingu du Rio das Mortes, tributaires tous deux de l'Amazone, qui n'avaient pas été exploitées, n'ont plus pu être retrouvées, malgré les efforts de plusieurs expéditions organisées dans ce but et dont la dernière, commandée par l'intrépide

lieutenant-colonel Castro et composée d'un certain nombre d'officiers de l'armée brésilienne, fut aussi infructueuse que les autres et est rentrée à Cuyaba il y a quelques années seulement.

La richesse aurifère du sol de Cuyaba se révèle encore de nos jours. Après un violent orage on ne manque pas, en effet, de découvrir en plein centre et dans les rues de la ville des pépites qui témoignent de cette richesse et les gamins s'y emploient fréquemment.

Parmi les nombreux échantillons d'or, de diamants, de minerais aurifères et diamantifères récemment découverts ou extraits à Cuyaba et dans les environs et envoyés à l'exposition universelle de Saint-Louis, figurait une pépite d'or du poids de 205 grammes et appartenant au gouvernement de Matto-Grosso. Cette pépite a été trouvée à Cuyaba même, après de fortes pluies, dans la rue Baraô de Melgaço. Cette découverte ne doit étonner personne, la richesse aurifère de la région étant incontestable et la ville de Cuyaba devant sa fondation et l'Etat de Matto-Grosso lui-même devant son peuplement, à la découverte de l'or. C'est problablement aussi à la richesse de ses gisements précieux qu'il doit le peu de développement de son industrie agricole.

Quant aux rivières du Matto-Grosso, si elles étaient autrefois riches en or, en diamants et en pierres précieuses, elles ne le sont pas beaucoup moins maintenant. Depuis quelques années déjà, des particuliers s'occupent du lavage des sables extraits des rivières des environs de Cuyaba et je me rappelle avoir vu en 1902 des soldats d'un bataillon d'infanterie de Cuyaba, auxquels on avait négligé pendant quelques mois de payer leur solde, présenter en paiement dans les magasins de cette capitale des parcelles d'or ainsi obtenues.

Depuis lors il s'est produit un mouvement décisif en vue de la reprise des exploitations aurifères et diamantifères, par des moyens modernes et perfectionnés. Diverses concessions importantes ont été accordées à des compagnies étrangères et notamment à The Transpacific Mining and Exploration Company Limited, dont les travaux d'extraction à l'aide de puissantes dragues ont donné de très beaux résultats.

Le sous-sol Matto-Grossien, outre ses richesses en or et en diamants, recèle encore d'autres minerais tels que : l'argent, le fer, le platine, le cuivre, le plomb, le palladium, etc. Les terrains riverains sont saturés de sel et de salpêtre. Il y a aussi d'immenses étendues de calcaires, abondantes en spath, en

cristal de roche, en agates, en silex, en talc, en mica, etc. On trouve également, en très grandes quantités, le kaolin, l'argile plastique, le marbre, l'ardoise, le porphyre, etc.

Le fer est très abondant dans tout l'Etat de Matto-Grosso, mais il l'est tout particulièrement sur les terrains de la rive droite du Rio Paraguay qui, à partir du Jaurú jusqu'au lac Oberaba appartiennent à la Cie Belge industrielle et agricole au Brésil. On y trouve le précieux métal, sous forme terreuse, au pied de la colline qui va du Jaurú vers la Bolivie, en passant par Bahia das Pedras. On l'y rencontre aussi, en certains points du campo, sous forme de limonite ou de fer hydraté, résultat de l'action chimique de l'acide tannique, des acides produits par d'autres végétaux et plus particulièrement de l'acide carbonique, sur l'oxyde de fer. Dans le Sud de cette propriété de la compagnie belge, aux bords du lac Oberaba, le sulfure de fer entre dans la composition géologique du sol dans une proportion telle qu'il est impossible d'y faire usage de la boussole, d'y faire du feu par terre ou de s'y servir de pierres pour la construction de fourneaux de cuisine ou comme supports pour les marmites de campement, ces pierres éclatant sous l'action de la chaleur et envoyant leurs débris au loin.

Le fait est consigné dans le rapport de la commission gouvernementale chargée de la délimitation de la frontière, comme ayant été constaté, le 6 septembre 1876, au moment où ladite commission s'occupait sur la rive du lac Oberaba, du placement de la borne-frontière, entre le Brésil et la Bolivie.

Sur la même rive du Paraguay et dans le prolongement des terrains de Descalvados jusque et au-delà de Corumba, dans les collines et les montagnes boisées qui longent la rive droite, on trouve également en abondance du fer, mais plus particulièrement du fer oligiste, le plus riche des minerais de fer (60 p. c.).

Le manganèse existe en divers points de l'Etat de Matto-Grosso, mais il est particulièrement abondant dans les mines de l'Urucum dont un document officiel évalue la superficie à 600 hectares et la masse du minerai à plus de 48 millions de tonnes. La montagne de l'Urucum est située à environ 20 kilomètres de Corumba et du Rio Paraguay auquel elle est reliée par une route carrossable. Outre ses gisements de manganèse, elle est très riche en minerais de fer. Le climat y est d'une salubrité parfaite.

A cause de son altitude ce site présente tous les enchantements

de la nature tropicale sans qu'on ait à y souffrir de ses inconvénients : la grande chaleur, les maladies et les moustiques. Cet endroit a souvent servi de sanatorium aux troupes et aux particuliers de Corumba.

En 1902, de nombreux militaires s'y sont guéris du béri-béri et il a fréquemment été question d'y installer un hôtel, idée qui avait été suggérée au propriétaire de l'endroit, M. César Carcano, par le grand nombre d'amis qui venaient lui demander l'hospitalité.

Un ruisseau d'eau cristalline et fraîche passant sous des frondaisons touffues d'orangers et d'autres arbres fruitiers avait donné à M. Carcano l'heureuse inspiration d'installer un bain à ciel ouvert, en cet endroit privilégié.

L'eau est légèrement ferrugineuse ce qui se comprend puisque en cet endroit l'affluence du fer est telle que les pierres elles-mêmes, très pesantes d'ailleurs, en ont la couleur et en renferment une très grande quantité Des analyses officielles faites sur des échantillons du mineral ont donné 69 p. c. de teneur.

Un important et entreprenant industriel Uruguayen, M. Jaime Cibils Buxareo avait chargé, il y a quelques années, des ingénieurs compétents de faire l'étude et de lever les plans des mines d'Urucum. Sur leur rapport favorable il avait organisé, pendant une année, l'exploitation du minerai manganésifère; mais il dut y renoncer à cause de l'élévation du prix de revient du produit rendu à Buenos-Ayres. Cette élévation de prix qu'aucune circonstance d'exploitation, autre que certaines difficultés très surmontables dans le recrutement du personnel, ne justifiait, devait être attribuée surtout à l'élévation du frêt que l'on payait à cette époque, pour le transport de Corumba à l'embouchure du fleuve.

Nous avons vu dans un chapitre précédent, relatif à la navigation sur le Rio Paraguay, que ce frêt prohibitif de toute entreprise d'exportation a pu heureusement être réduit dans de notables proportions; il peut d'ailleurs l'être davantage encore par l'organisation du transport des masses pondéreuses par le moyen d'allèges.

Cet obstacle — le seul qui s'oppose à la réussite de l'entreprise — étant écarté nul doute que l'exploitation des gisements de manganèse d'une richesse telle que ceux de l'Urucum soit fructueuse. Je suis personnellement heureux, moi qui depuis plusieurs années ai cherché à intéresser nos compatriotes à cette entreprise, de voir se réaliser mon projet par la création de

la société belge, la Compagnie de l'Urucum, fondée par la Société Métallurgique d'Ougrée Marihaye qui a repris d'une société Brésilienne la concession des terrains pour une durée de 30 ans.

RÈGNE ANIMAL

Moustiques. — J'ai vécu longtemps sous les tropiques, j'y ai souffert du climat, des fièvres paludéennes, des attaques de bandits, plus rarement des attaques d'animaux féroces, mais jamais, au grand jamais, je n'ai rencontré d'ennemi plus terrible, de fléau plus grand que les moustiques.

Qui ne se souvient de ses lectures d'adolescent? qui n'a pas frissonné au récit des exploits héroïques du dernier des Mohicans, de Fileas Fogg ou des Pirates de la Savane? Que de traitres égorgés, que de tigres et de serpents mis à mal! L'enthousiasme de la jeunesse incitait alors aux grands actes et le plus timoré d'entre nous se promettait une calme et énergique vaillance dans les rencontres les plus périlleuses. Nous avons vu plus haut, en parlant de la navigation sur le Paraguay, que ces résolutions viriles ne résistaient pas toujours devant la suppression du pain, du beurre, des pommes de terre, de la bière et même de l'eau claire et fraîche : mais combien s'évanouissent devant l'épreuve autrement rude de l'attaque des moustiques!

J'ai vu des gens sérieux et énergiques pleurer d'abord de douleur ou de rage pendant ces attaques réitérées et s'abandonner ensuite à une complète démoralisation.

Les moustiques ne font trève ni le jour ni la nuit, mais c'est surtout à la tombée du jour qu'ils sont les plus agressifs.

On les rencontre par bandes importantes non seulement sur les fleuves mais encore dans les forêts vierges marécageuses et près des eaux stagnantes ou des agglomérations d'animaux. Les chevaux, le bétail, les chiens, les attirent tout spécialement. Ils affectionnent les couleurs foncées. Un chapeau, un veston noir pendus dans un coin sombre, en recèlent des centaines, sans que l'on puisse dire pour cela que les vêtements clairs ou blancs les éloignent d'une façon absolue. Une lumière vive, électricité, gaz, bougie, les attire tout autant si pas plus, que les couleurs sombres. Un fort vent les chasse; il faut alors ouvrir portes et fenêtres et battre les literies, les tentures et les vêtements pour les en faire déguerpir. Le froid les engourdit, mais pas complètement.

Dans les commencements chaque piqûre laisse une gourme et l'on voit la tête et les membres de l'Européen nouveau venu gonfler et se boursoufler à vue d'œil. Les gourmes peuvent être soignées au moyen de lotions antiseptiques, ou lavées à l'alcool, au vinaigre, à l'ammoniaque En aucun cas il ne faut se gratter. L'observance de cette recommandation est souvent un supplice, mais il faut s'y soumettre, car le grattage des piqûres provoque souvent des plaies que les fortes chaleurs enveniment et qui guérissent très difficilement.

Les piqûres de moustiques traversent la peau humaine et même le cuir des animaux; elles percent aussi les vêtements. Elles s'adressent surtout au visage, au cou, aux mains, au cou-de-pied et en général aux parties du corps les moins protégées.

Les moyens de protection contre les moustiques sont presque indispensables en certains endroits, mais ils ne sont malheureusement pas tout à fait efficaces; de plus, ils s'exercent toujours au détriment de la fraîcheur. Plus on est couvert pour se protéger contre les moustiques plus on souffre de la chaleur, ce qui doit aussi, à certains moments, avant les orages par exemple, être pris en sérieuse considération.

Néanmoins dans les habitations et à bord des embarcations, on se prémunira le cou-de-pied en rentrant le bas du pantalon dans les chaussettes et en chaussant des bottines à longue tige souple, appelées souliers de madère. Sur le fond de la chaise, si celle-ci est cannelée à jour, on déposera une feuille de carton ou une planchette. Quant au visage et aux mains, on les défendra au moyen de « claques » réitérées. Les panneaux des portes, les carreaux des fenêtres doivent être remplacés par de la toile moustiquaire, en métal ou en coton. On doit de même se préserver, lorsqu'on se trouve dans un hamac ou dans un lit, en s'entourant d'un moustiquaire ; mais cette protection est forcément incomplète car ces cloisons ne sont pas hermétiques et il suffit de la plus petite ouverture pour qu'elles soient inefficaces et d'ailleurs les petits moustiques, qui sont généralement les plus agressifs. les traversent parfois facilement, quelque serrées que soient leurs mailles. Les portes, si bien protégées soient-elles, doivent s'ouvrir aussi souvent que les autres et livrent alors passage à de nombreux ennemis ailés qui guettent ce moment. Si le dormeur frôle son moustiquaire de la tête ou des membres, le contact est aussitôt pris et l'agression commmence de l'extérieur.

On le voit, c'est une attaque sans trêve ni merci et ici, malheureusement, c'est toujours le plus petit qui l'emporte.

Je ne connais aucun moyen d'éloigner les moustiques, les ımées et les mauvaises odeurs sont inefficaces; l'asphyxie de iomme précéderait le départ ou la mort des insectes. Ayant lu : ouï dire que le ricin était la seule plante qui les éloignât, j'en vais fait faire autour de ma demeure une grande plantation; au out de deux ans celle-ci était devenue un véritable petit bois, j'y rganisai une exploitation d'huile de ricin mais je n'obtins ni la ıppression ni même une diminution du nombre des moustiques.

Le moustique — de l'espagnol « mosquito » — n'est autre iose que le vulgaire cousin, dont on fait si peu de cas chez nous, ıais dont les attaques sont moins méprisées déjà dans le Sud de Europe. Il y en a de plusieurs espèces, depuis les gros, noirâtres, squ'à une sorte particulière que les indigènes appellent mous-que blanc à cause de la couleur claire du ventre et des tâches anchâtres ou plutôt gris-cendré des membres. Ces moustiques ıt les pattes très longues et le corps très mince et allongé; s sont tellement menus que lorsqu'on les écrase entre les oigts avant qu'ils soient repus, ils n'y laissent aucune trace erceptible.

Les petits moustiques se mettent, pour sucer le sang, droit sur s pattes de devant, le reste du corps demeurant en l'air, ce ui leur a fait donner, par certains voyageurs, la dénomination e « perpendiculaires ». Leurs piqûres sont très douloureuses et s sont d'autant plus à craindre que leur finesse leur permet de asser au travers des trames des moustiquaires.

Le moustique est nuisible par son chant, précurseur de l'atta-ıe, par la douleur de sa piqûre, par sa succion du sang et enfin rce qu'il est le véhicule de maladies graves — certaines espèces ınsmettent la malaria et apportent la mort aussi sûrement que rme la plus dangereuse. — Chaque fois qu'un moustique se se sur un individu, c'est pour enlever une goutte de sang, que n voit s'arrondir à l'arrière du corps transparent de l'animal, et, chaque tape que l'on se donne, le sang gicle abondamment de us ces petits ballons rouges.

Les animaux souffrent autant que l'homme de l'attaque des oustiques. Dans ces pays, on ne peut attacher de près ni ıfermer les chevaux ou le bétail, sous peine de voir, en peu de urs, ces animaux maigrir, devenir malades et même périr à la ngue.

Au bout de quelque temps de séjour au Matto-Grosso, l'on ıpporte mieux la douleur qu'occasionnent les moustiques; dire

qu'on s'y fait, serait exagérer; les indigènes eux-mêmes en souffrent. Il suffit de les voir de loin, lorsqu'on arrive dans leurs campements, se battre les épaules, les flancs et les jambes, au moyen d'un martinet de fibres ou d'un éventail de feuilles de palmier frangées, pour constater que ces braves Indiens sont aussi sensibles que nous aux attaques des moustiques et pour se rendre compte du séjour agréable que l'on fera dans leur village.

Pêche, poissons. — Les eaux du Paraguay, de ses affluents et des autres rivières du Matto-Grosso sont extraordinairement poissonneuses. Certains auteurs évaluent à près de 2000 les espèces de poissons qui peuplent l'Amazone et ses affluents, et à un nombre analogue celles qui se rencontrent dans le bassin du Paraguay. Pour donner une idée de la quantité prodigieuse de poissons dont sont remplies les eaux du Haut-Paraguay, je citerai les observations personnelles suivantes au récit desquelles n'intervient ni la moindre exagération, ni la plus minime fantaisie :

— A certains moments du jour et notamment vers 5 heures de l'après-midi, aux approches du coucher du soleil, lorsque l'ardente nature tropicale se calme, le fleuve paraît vivant. La surface des eaux est mouchetée de poissons de tous genres et de toutes grandeurs; les uns se contentent d'y affleurer; les autres, poursuivis sans doute par de plus forts qu'eux, émergent en bondissant pour reparaître plus loin. Lorsque, d'une certaine hauteur, du mât d'un navire ou d'une branche d'arbre, la vue pénètre sous la surface des eaux, l'on y voit les poissons en quantités prodigieuses. Il semble qu'il serait impossible de lancer une pierre dans le fleuve sans qu'elle touche un poisson. Et en effet il m'est arrivé plusieurs fois de jeter dans le fleuve un harpon-trident attaché à une ligne; deux fois sur trois je le retirais garni d'un poisson.

Souvent l'on aperçoit ainsi à faible profondeur des bandes composées de milliers de pacùs, (prochilodus argenteus) beaux poissons très savoureux pesant de 12 à 16 kilos. Ils forment des bancs compacts d'une surface de plusieurs ares.

Quant aux espèces de poissons du Rio Paraguay, elles varient à l'infini de forme et de grandeur. Il y en a depuis les infiniment petits, les imperceptibles, jusqu'aux plus grands mesurant plusieurs mètres de longueur, que j'ai eu l'occasion — plus rarement cependant — d'apercevoir aussi en bandes.

Tous ces poissons sont excellents à manger; je n'ai jamais constaté d'exception à cette règle et il n'est pas de poisson européen, anguille, raie, cabillaud, turbot, esturgeon, saumon, truite, etc., qui n'ait ici son équivalent en chair exquise : il n'y a que la quantité qui diffère et surtout le prix, car il ne coûte au Haut-Paraguay, hors des villes, que la peine de le prendre.

L'énorme peuplement des rivières du Matto-Grosso, joint d'ailleurs à une chasse très abondante est, selon moi, une des causes du manque d'activité des habitants de l'Etat, qui, trouvant une pitance facile sous un climat qui n'exige ni feu ni couvert, dédaignent les occupations soutenues et trop fatigantes à leur avis, de l'industrie moderne. Ont-ils tort? Je ne me prononcerai pas à ce sujet, me bornant à constater que les colonisateurs répondent affirmativement. En moins d'une demi-heure. soit qu'il pêche à la ligne au bord du fleuve, soit que mollement couché dans sa pirogue il descende le courant au fil de l'eau, l'indigène prend suffisamment de poisson, pour sa consommation immédiate, pour en manger séché pendant plusieurs jours, et même, s'il le désire, pour aller en vendre à la ville voisine, où il obtiendra aisément 2, 3 et même 4000 reis d'un pacu ou d'un autre poisson de grandeur ordinaire. On constate, en effet, avec étonnement que dans ces villes riveraines d'un fleuve aussi poissonneux, le poisson se paie plus cher que dans nos villes intérieures d'Europe. Il en est de même, d'ailleurs, de l'eau, qu'un particulier, concessionnaire favorisé, tire, à même le fleuve, pour la revendre ainsi, souvent malpropre, au domicile des habitants au prix de 500 reis les 100 litres. Pour le bois à brûler, c'est pis encore, car le voisinage immédiat des forêts ne l'empêche pas d'être vendu 80,000 reis les 1000 buches, c'est-à-dire, selon le change, de 5 à 10 francs le stère. Je le répète, j'attribue la cherté de ces prix moins encore à la rareté de la main-d'œuvre qu'à l'apathie des travailleurs indigènes, conséquence directe du peu de travail nécessaire pour vivre.

Mais je reviens à mon sujet, les poissons, le problème économique dont je viens de parler ayant été étudié en détail par des auteurs Brésiliens très compétents dont les conclusions ont été exposées à nos compatriotes dans plusieurs de mes rapports consulaires. Le nombre de poissons charriés par le Rio-Paraguay et ses affluents est tel, qu'à certains moments de l'hiver, lorsque les eaux sont basses et que les habitants des fleuves et des rivières

se trouvent réunis en un espace plus restreint, les eaux dégagent une odeur de marée insupportable. Pendant les mois d'inondation, lorsque les fleuves débordent et recouvrent le pays d'une nappe d'eau immense, de plusieurs dizaines de lieues de largeur, les poissons envahissent la campagne et rendent le passage dangereux pour le cavalier et pour sa monture et impraticable pour le piéton. La hauteur de cette nappe d'inondation varie de quelques centimètres à deux mètres, et elle suit de très près les fluctuations du niveau du fleuve et de ses affluents, fluctuations qui, dans cette région, sont très rapides. Il n'est pas rare dans certains cours d'eau de noter en 48 heures des différences de niveau de plusieurs mètres. Lorsque ce niveau baisse brusquement, les conséquences sont désastreuses pour les poissons ; les eaux d'inondation réintègrent le lit du fleuve déterminant dans les campagnes des courants variés, surtout le long des chemins qui sont toujours un peu creusés par l'usage et constituent ainsi une infinité de ruisseaux au cours plus ou moins accentué. Bon nombre de poissons ne suivent pas immédiatement le mouvement de retrait des eaux, soit qu'ils ne s'en aperçoivent pas, soit qu'ils se trouvent retenus dans des bas fonds qui les emprisonnent, soit encore qu'ils s'attardent à un régime végétarien jugé à leur convenance. Il arrive, au fort de l'été, lorsque l'implacable soleil des tropiques chauffe cette nappe d'eau devenue trop mince, que les poissons y meurent véritablement rôtis. J'ai pu contempler ainsi, chaque année à la même époque, entre Descalvados et Cambara, deux points de la rive droite du Rio-Paraguay, entre les villes de Corumba et de Saô Luiz de Caceres, l'incroyable spectacle qu'offrait un chemin de plusieurs lieues, inondé sur les 9/10 de sa longueur et recouvert sur cet espace et sur une largeur de 3 à 6 mètres d'une nappe presque ininterrompue de beaux poissons cuits.

Je n'entreprendrai pas l'énumération des espèces de poissons que j'ai connues dans ces parages. Semblable nomenclature ne présenterait aucun intérêt, d'autant plus que n'ayant en pisciculture que des données très rudimentaires, je ne pourrais caractériser les différentes espèces que par leurs noms indigènes qui, le plus souvent, ne constituent que des appellations locales.

Parmi celles cependant dont on consomme le plus et qui sont le plus appréciées, je signalerai : la piaù, la pirapitanga (salmo pirapitanga) le dourado (salminus cuvieri) la raie, le pacù (prochilodus argenteus) la piaba (leporinus obtusidens) le jahu le pintado (pimelodus clarias) la pacupeva, la piranha (miletes

macropomus). Les noms scientifiques notés entre parenthèses sont tirés d'une brochure éditée par les soins du gouvernement de Matto-Grosso. Cet opuscule cite encore parmi les espèces les plus connues le pirarùcù (vastres cuvieri) le rubafo, le piabussu, le jerupensem, le jeripoca, le bagre (silurus bagre) le palmito, le curinibata (anodus amazonum ou schizodum fasciatus) le barbado, le matrinchan (bricon lundii) (?) la tainha (mugil Braziliensis) la pyratinga, la pyraiva, la piaugaia, etc., etc.

Certaines de ces espèces de poissons sont extrêmement intéressantes à étudier, quelques-unes sont dangereuses à approcher; presque toutes se distinguent par leur grande voracité.

Parmi les espèces dangereuses je citerai la *raie* qui se dissimule dans la vase, sur les bancs de sable ou contre les murs des quais. Les raies, très savoureuses, que j'ai été étonné de rencontrer dans le Haut Paraguay, à 800 lieues de l'Océan, sont en tous points semblables aux raies de mer de nos contrées, sauf qu'elles ont la queue courte et accolée à deux petites queues latérales. La queue centrale est armée d'un éperon denté de 10 à 15 centimètres en substance cornée, très meurtrière et qui fait considérablement redouter le poisson par les habitants et les animaux riverains. La raie se déplace latéralement, lentement et laborieusement; dans les gués ou sur les plages et les rives inondées, sa couleur sombre se confond avec celle du sol et elle ne se dérange pas au passage de l'homme, mais malheur à qui la piétine ou l'effleure, car sa queue éperonnée, très mobile, se relève, se replie sur le dos et va percer d'une blessure cruelle la jambe du piéton ou de l'animal qui l'a frôlée!

J'ai eu à soigner assez bien d'indigènes et de chevaux atteints de ces blessures : des injections répétées faites dans les plaies, au moyen de permanganate de potasse, m'ont permis d'assurer la guérison dans tous les cas.

Les dimensions des raies que j'ai vues vont de 0,20 centimètres jusqu'à $1^{m}50$ ou 2 mètres de diamètre. On les capture à coups de flèche ou de fusil, à l'aide d'une sagaie, d'une lance, d'un harpon ou d'un trident, soit de la rive, soit à bord d'une pirogue. Dans ce dernier cas il arrive que le déplacement convulsif d'une grande raie fasse chavirer l'embarcation.

Mais le poisson le plus intéressant que j'ai rencontré est la *piraña* [la prononciation française de piranha (portugais) et de piraña (espagnol) est piragna] qui, nous l'avons vu plus haut, est dénommée en langue moins vulgaire miletes macropomus. La

piraña est un petit poisson d'environ 25 à 30 centimètres de long sur 15 à 20 centimètres de haut. Sa forme, si elle était moins allongée, rappellerait un peu celle de nos carpes. Les pirañas ont la chair blanche très savoureuse : elles pullulent dans le Rio Paraguay, dans ses affluents et dans les terrains d'inondation. Leur denture se compose de belles incisives blanches semblables à celles d'un adolescent.

Lorsque les pirañas sont attirées par la vue, l'odeur où le goût du sang leur attaque en nombre est impétueuse et irrésistible, et elles sont alors d'une voracité féroce et sans pareille. Entre mille exemples constatés personnellement de cette particularité, je citerai les suivants : Lorsque des cavaliers, gauchos camperos ou simplement des voyageurs, ayant les pieds nus dans les étriers traversent la campagne inondée, s'ils ont aux pieds la moindre blessure où écorchure, ils ont soin de les poser devant eux sur le pommeau de la selle ou sur l'encolure du cheval, ou bien ils ramènent les talons sous eux et préfèrent chevaucher longtemps dans cette posture incommode plutôt que de se laisser charcuter le pied blessé par les terribles emporte-pièces des pirañas. J'ai vu par centaines des vaches laitières qui pâturaient dans des plaines inondées et qui avaient 2, 3 ou même 4 pis impitoyablement tranchées par les pirañas. A plusieurs reprises, des chiens de chasse m'appartenant et que j'empêchais de m'accompagner dans le campo au temps des eaux, ayant rompu leur attache après mon départ du logis et m'ayant rejoint rentraient en hurlant, brutalement amputés de leur queue. Des chevaux malades que l'on supposait atteints d'une maladie épidémique grave (peste de cadeira) qui avaient été poignardés pour amener une effusion de sang puis jetés au fleuve, étaient instantanément attaqués par les pirañas qui tourbillonnaient et grouillaient autour de leur corps avec un bruit épouvantable. Environ 4 ou 5 minutes après, avant que les malheureux chevaux eussent pu descendre 50 mètres au fil du courant, le repas était terminé, les os nettoyés et le silence planait sur la scène. Des poulains, attaqués à l'abreuvoir, culbutés et dévorés alors par les poissons, des oiseaux aquatiques, des crocodiles, des jaguars, des serpents même, blessés à la flèche ou au fusil au passage du fleuve et instantanément dévorés par les pirañas sont là-bas des évènements fréquents et à peine dignes de remarque. Je vis un jour un crocodile dont la curée par les pirañas offrait un spectacle particulièrement émouvant. L'animal, qu'un chasseur maladroit

avait blessé d'un coup de fusil à l'épaule droite et dont la blessure avait aussitôt été entreprise par les piraňas. s'efforçait d'éviter l'attaque en nageant de côté et en maintenant la partie blessée hors de l'eau. La troupe grouillante n'abandonnait toutefois pas la chasse bien qu'il en happât autant qu'il pouvait. Chaque fois que le crocodile, fatigué, changeait de position trempant dans l'eau son épaule blessée, l'horrible plaie s'agrandissait de plusieurs centimètres. Sa terrible agonie dura 45 minutes ; je regrettai beaucoup ce jour-là d'être dépourvu d'une arme à feu qui m'eut permis de mettre fin à ce supplice.

J'assistai un jour au passage du fleuve Paraguay par une troupe d'environ 1,000 taureaux sauvages. La mise à l'eau du troupeau, du haut d'une rive de 3 mètres, avait été assez laborieuse, et l'on avait dû, pour déterminer les premiers animaux à entrer dans le fleuve, effrayer et attaquer la queue de la colonne, ce qui avait déterminé une poussée générale, suivie du plongeon de toute la bande. La traversée se faisait sans trop d'encombre, lorsque, au bout de quelques instants, on vit apparaître à la surface jusqu'à 12 taureaux dont la tête, sauf les os, les dents et les cornes, avait été dévorée par les piraňas, qui continuaient goulûment leur repas en pénétrant par le cou dans le corps des animaux que je fis prestement haler pour les faire écorcher, afin que leurs cuirs ne fussent pas perdus. Dans leur bousculade, les premiers taureaux avaient été maintenus pendant quelques instants sous l'eau, piétinés par ceux qui tombaient derrière eux et comme plusieurs de ces animaux avaient des éraflures au mufle (chose fréquente chez le bétail et particulièrement chez le bétail sauvage) l'odeur du sang les avait désignés au carnage des piraňas.

J'incline à croire que le voisinage des piraňas dans l'eau n'offre de danger pour l'homme et pour les animaux que lorsque l'odeur ou la vue du sang attire ces poissons. Encore faut-il se tenir constamment en mouvement, afin d'éviter de leur donner l'illusion d'une proie facile, car la première morsure serait le signal fatal de la curée.

Pendant la durée de mon séjour au Matto-Grosso nombre de personnes furent dévorées par les piraňas sans que l'on ait toujours pu déterminer si cette atroce destruction avait été la cause ou l'effet de la mort. Des recherches faisaient ensuite retrouver des ossements : dans certain cas, l'on ne retrouvait plus rien. L'un de nos compatriotes, originaire de Charleroi, périt ainsi dans le fleuve, près de la ville de Corumba; une enquête faite dans la

suite, fit découvrir que le malheureux y avait été jeté après qu'on lui eut attaché les jambes. Les coupables ne purent être retrouvés.

Un autre de nos compatriotes M. L , que j'avais envoyé en mission, dans le haut Jauru (affluent de droite du Paraguay) me rendit compte de la mort de son plus courageux compagnon, Manuelito, un gaucho paraguayen, survenue dans les tristes circonstances suivantes : M. L., ayant à franchir avec ses compagnons et leurs montures le Jauru, rio de 100 mètres de largeur et d'un courant assez fort, opérait cette traversée en faisant transporter à la nage les objets d'une rive à l'autre. Le nageur était retenu de la rive par un long lasso dont l'extrémité lui ceignait les reins. Au cours d'une de ces traversées, Manuelito, excellent nageur, qui avait laissé glisser des objets, ayant plongé pour les repêcher avait passé sans s'en apercevoir, toujours tenu par son lasso, sous la forte branche d'un arbre immergé. Maintenu sous l'eau par la corde tirée de la rive, tous ses efforts pour remonter à la surface furent vains; pressentant ce danger, son compagnon relâcha le lasso, mais il était trop tard et on ne retrouva plus rien de l'infortuné Manuelito.

Je regrette de devoir terminer ces citations en signalant que c'est par dizaines que l'on peut compter, en ces dernières années, au cours des dissensions intestines qui affligèrent le Matto-Grosso, les particuliers et les notabilités politiques assassinés par ordre presque ouvertement donné par leurs adversaires des partis opposés.

Les corps des victimes tuées par strangulation, par décapitation ou à coups de fusil étaient jetés au Rio Cuyaba ou au Rio Saô-Lorenzo après qu'on leur eut, au préalable, ouvert le ventre par de larges estafilades afin de faciliter la hideuse destruction par les pirañas. Ces faits lamentables, très connus du public brésilien, ont été portés à la tribune du parlement et du sénat à Rio de Janeiro.

A Descalvados, où je résidai pendant assez longtemps, l'abondance des poissons se trouvait encore accrue par le fait que l'écoulement journalier dans le fleuve de plusieurs hectolitres de sang de bœuf provenant des abatages de bétail, pratiqués dans un établissement industriel riverain, les attirait en grand nombre. Il eut été impossible de jeter, au hasard, une pierre dans les eaux du fleuve, sans atteindre un poisson. Voulant, un jour, expliquer à un voyageur européen de passage, la manière d'employer le harpon-trident que j'avais fait faire pour la pêche aux raies, je le

lançai dans le fleuve à tout hasard en un endroit où la profondeur des eaux dépassait sept mètres, en ayant soin naturellement de retenir de la main gauche la ligne attachée au manche de l'engin. Je retirai l'arme immédiatement et en même temps qu'elle un très grand poisson. Je recommençai trois fois l'expérience et sur les trois fois je repris encore deux poissons au grand ébahissement de mon spectateur.

On conçoit que la pêche est ici très fructueuse, on peut même dire qu'elle l'est trop pour être un sport intéressant. Les adultes ne s'y livrent que pendant quelques moments, le temps de prendre la quantité de poisson qui répond à leurs besoins de plusieurs jours, et il n'y a guère que les enfants pour s'offrir le divertissement d'une longue pêche.

Lorsqu'ils pêchent à la ligne avec un morceau de viande au hameçon, le mouvement de prise est vraiment automatique. L'appât lancé au fleuve est aussitôt happé par un poisson que le relèvement rapide de la ligne rejette immédiatement au loin, en arrière, par dessus l'épaule du pêcheur, qui se borne à ces deux mouvements verticaux de va et vient de sa canne. Le même morceau de viande sert pendant une demi heure, une cinquantaine de fois, le poisson amorcé n'ayant ni le temps de l'avaler ni la force de s'y accrocher. Ce genre de pêche est défendu par les particuliers aux abords de leurs établissements car la quantité de poisson prise ainsi par les femmes ou par les enfants étant trop grande pour leur besoin, le surplus est abandonné et empeste bientôt le voisinage. Le genre de poisson pêché varie évidemment d'après la nature et les dimensions de l'appât; lorsque celui-ci consiste en un morceau de viande, l'on en prend toujours de différentes espèces, souvent des pacûs et presque toujours des pirañas.

J'habitais à quelques pas de la rive du fleuve, aussi me suffisait-il de prévenir, une demi heure avant le moment de la préparation du repas, mon cuisinier indigène, du ou des poissons que je désirais voir apprêtés pour être toujours servi à souhait. J'ai vu souvent des enfants pêchant la piraña, s'offrir le cruel plaisir de ne pas décrocher le poisson qu'ils avaient pris et qu'ils rejetaient à l'eau après l'avoir légèrement incisé au moyen de leur couteau; ils retiraient immédiatement la ligne et s'amusaient à voir qu'il ne restait plus au hameçon que la tête du poisson, dont le restant du corps avait été dévoré par ses semblables. Lorsqu'ils tardaient quelques courts instants il ne restait plus rien à la ligne ou bien le poisson ayant été dévoré avait été

remplacé par une nouvelle victime que la voracité avait fait accrocher au hameçon.

La pêche à la ligne est la plus usitée au Matto-Grosso, la seule précaution à prendre est de choisir ses hameçons assez gros et d'entourer la ligne de fil de cuivre afin d'éviter qu'elle soit tranchée par les incisives des pirañas. Les indiens pêchent à l'arc, la flêche restant dans la blessure ramène le poisson à la surface, et facilite sa capture. La pêche à la balle de fusil n'a lieu que dans des circonstances spéciales, elle est peu pratique car le poisson touché est presque toujours dévoré par les autres.

Une pêche intéressante est celle qui se fait à la lumière, le soir ou la nuit, de préférence par les nuits sans lune; un ou deux hommes se placent dans une pirogue et pagaient en silence assis vers l'arrière, tandis que l'avant est éclairé par la combustion vive d'un morceau de bois sec d'une essence choisie (la piuva par exemple). Tout le travail se borne à attendre que suffisamment de poissons soient venus, attirés par la lueur, se jeter dans le canot.

Je ne citerai que pour mémoire la pêche au moyen d'un seau servant à puiser les poissons, celle-ci ne pouvait se faire qu'à l'endroit où le sang provenant des abatages était écoulé au fleuve. Je n'insisterai pas non plus sur le spectacle que présentait la surface de l'eau à cet endroit le jour où des Européens y firent détonner plusieurs cartouches de dynamite : on vit alors apparaître, non des animaux isolés, mais une épaisse couche de poissons. J'ai été très étonné d'ailleurs de voir au bout de quelques instants la plupart de ces êtres engourdis par la détonation, renaître à la vie et disparaître aussitôt.

Cette grande affluence de poissons n'est pas, à ma connaissance, exploitée autrement que pour la nourriture des habitants.

Des particuliers pêchent le poisson pour le sécher et quelquefois le saler et pour le vendre dans les villes riveraines. Je ne pense pas qu'en aucun endroit une exploitation ait été organisée en vue d'utiliser les poissons soit pour l'extraction des huiles recherchées pour la consommation et pour certaines industries, celle du savon entr'autres, soit pour la fabrication des colles, soit pour la mise en boîtes ou en tonneaux de leurs chairs exquises, boucannées, salées, ou simplement conservées fraîches dans la gelée à l'abri de l'air. Ces conserves trouveraient cependant un facile écoulement en Europe.

Crocodiles. Jacarés. Capivaras. Loutres. — Je ne puis ter-

miner le chapitre poissons sans parler de quelques autres espèces d'animaux dont la vie se passe par intermittences dans les eaux et sur les rives du Haut-Paraguay. Les plus communément rencontrées sont les loutres, les capivaras, la danta (tapir) et le jacaré (crocodile).

Les *Loutres* se rencontrent fréquemment en bandes dans le fleuve, mais rarement sur les rives; elles font apparaître à la surface leur tête ronde, lancent leur cri strident et dissonant puis plongent pour réapparaître à une cinquantaine de mètres plus loin.

La chasse aux loutres est difficile : au fusil elle est presque impossible, la cible qu'elles offrent aux balles est trop petite et ne se maintient à la surface qu'un instant; en outre lorsque l'animal est touché il coule à pic et disparaît. La loutre est chassée avec plus de succès à la flèche, par les Indiens; l'animal touché n'est souvent que blessé, la flèche l'attire vers la surface, où il révèle sa présence en se débattant.

Les peaux de loutres, très estimées comme fourrures, se vendent très cher en Europe, mais sur place leur prix est presque nul : c'est tout au plus si l'Indien en obtient des trafiquants un nombre de Reis équivalant à 50 centimes de notre monnaie.

J'ai vu des loutres domestiquées par les Indiens. On les nourrissait de poissons; elles étaient plus fidèles que des chiens et suivaient leur maître dans ses moindres déplacements. Ce compagnonnage devait être plus intéressant qu'agréable, car le cri de la loutre est insupportable et son allure lourde et gauche n'a rien d'attirant.

Le *Capivaras* (hydrochœrus capibara) appelé aussi carpincho, capivardo, capibara, est un mammifère quadrupède, semi amphibie, de la grandeur d'un petit ours auquel il ressemble assez bien. Il est absolument inoffensif. Les capivaras sont extrêmement nombreux sur les rives du Haut Paraguay et de ses affluents, particulièrement le Saô Lourenço et le Rio Cuyaba; on les y voit par bandes de 10 à 20 sujets sur les bancs de sable où ils se prélassent au soleil pour se précipiter dans le fleuve à la moindre alerte. La chair du capivara est peu estimée, même des Indiens, sa peau grosse et difficile à tanner, a peu de prix. L'animal est donc peu chassé et il n'y a guère que les Européens perdus dans ces parages et qui pour la plupart sont plus tireurs que chasseurs qui fassent un grand carnage de ces animaux. Pendant les 2 jours que dure le trajet fluvial en bâteau à vapeur de

Cuyaba à Corumba les passagers arrivent à tuer plusieurs centaines de crocodiles et de capivaras ; au lendemain du passage de l'embarcation, les rives du Saô Lourenço sont empestées par les cadavres en putréfaction que se disputent des milliers d'aigles et de vautours.

Le *tapir* (Danta) est un quadrupède de la grandeur du mulet Il a la tête grosse et prolongée par une espèce de trompe où se trouvent les naseaux et qu'il raccourcit ou allonge à volonté; les yeux sont petits. les oreilles pareilles à celles du porc, la queue très courte, la peau épaisse et très dure, le poil épais. court et noirâtre. Le tapir est, comme le rhinocéros. dont il rappelle les formes en petit. un périssodactyle, il a quatre ongles aux pieds antérieurs et trois seulement aux membres postérieurs. Il se domestique facilement et sa chair est très appréciée des indigènes. La peau est employée par eux pour le confection des manches et des lanières d'un fouet spécial appelé « Rebenque ». Le tapir n'est pas comme le capivara un semi-amphibie et je n'en ai parlé en même temps que des habitants du fleuve que pour l'avoir vu souvent brouter l'herbe des rives et nager de l'une à l'autre de celles-ci.

Le *crocodile*, appelé dans le pays jacaré, mérité aussi un mention spéciale dans la description du Rio Paraguay dont il est un des habitants les plus importants et les plus répandus.

Le crocodile ou jacaré mesure, dit-on. parfois en Amérique de 6 à 8 mètres, mais je n'en ai jamais vu de plus de 4 mètres dans le Paraguay et ses affluents. Je sais que les crocodiles du Guaporé sont plus grands que ceux du Paraguay, mais j'ignore si en quelque endroit du bassin de l'Amazone ils atteignent cette énorme longueur de 6 à 8 mètres que leur attribuent les traités d'histoire naturelle. Le jacaré malgré ses formes colossales pour un reptile de son espèce, se déplace facilement et même avec une certaine légèreté et les assertions de certains zoologistes. qui le prétendent aussi lent et aussi lourd sur terre qu'il est vif et rapide dans l'eau, sont inexactes, car j'ai constaté plus d'une fois que la vitesse de sa course peut dépasser celle de l'homme ; aussi le chasseur piéton, qui écoutant ces zoologistes, attribuerait, à un moment donné, une importance quelconque à la rapidité de sa fuite. courrait grand risque de faire la terrible expérience du contraire. Cette rapidité de déplacement du jacaré a aussi été constatée par le Dr da Fonseca dans son expédition du Guaporé.

Les caractéristiques du crocodile sont : une tête allongée, deux

'ois plus longue que large, 60 à 80 dents, la langue courte et ıdhérant presque complètement à la mandibule (machoire nférieure), les pattes de derrière palmées ; la queue, longue puissante et aplatie, constitue une arme redoutable, la partie supérieure de cette queue est garnie longitudinalement de deux crêtes latérales dentelées, formées par les anneaux d'écailles, qui la transforment en une énorme scie et augmentent sa puissance destructrice.

On a beaucoup écrit sur l'invulnérabilité des crocodiles ; tous les auteurs l'affirment mais des explorateurs soutiennent le contraire et, dernièrement, un dresseur de ces animaux disait qu'il suffirait d'une baguette de bois assez dure pour les traverser de part en part. Je chercherai à mettre les uns et les autres d'accord en disant que j'ai constaté l'invulnérabilité du crocodile en lui tirant vainement et à bout portant des balles de revolver Smith et Wesson cal. 9, sans même arriver à érafler la tête de l'animal tandis que j'en ai tué un et blessé plusieurs autres à coups de couteau dans les flancs. La vérité est que la peau écaillée, d'un brun noirâtre, de la tête et du corps est excessivement dure et offre une très grande résistance même, en certains cas, à la balle lorsqu'elle est tirée sous un angle très aigu. Elle ne se laisse pas entamer par le meilleur couteau et il faut une hâche pour la sectionner. J'ai toujours constaté cependant que la balle du fusil de guerre, même celle du petit Winchester, la traversait sans difficulté et j'attribue mon râté au revolver, à la coïncidence d'un angle d'atteinte très aigu et d'une exceptionnelle dureté de l'endroit touché. D'autre part, la peau du ventre, écaillée et blanche, est moins dure et la peau non écaillée des flancs, surtout aux plissés d'attache des pattes, est molle et sans résistance.

Les crocodiles se nourrissent de poissons. C'est à la grande abondance de cette nourriture dans les eaux du Matto-Grosso qu'ils doivent, dans ces parages, leur embonpoint et le luisant de leur corps.

Le crocodile happe volontiers aussi tout ce qui passe à sa portée, oiseaux aquatiques, chiens, mulets, cochons, etc.; largement nourri, il ne s'attaque pas à l'homme et il lui fait place — avec une sage lenteur il est vrai — mais il lui fait place quand même, à terre et dans l'eau.

Je ne veux pourtant pas être trop entier dans ces affirmations; je sais que l'on m'opposera des cas d'hommes, de femmes et d'enfants dévorés par les terribles sauriens; je les admets

volontiers, d'autant plus qu'ils m'ont été signalés plus d'une fois, mais je déclare n'en avoir jamais constaté personnellement. En dix ans de séjour, j'ai dû me défendre quatre fois sur le fleuve et à terre contre l'attaque de jacarès, tandis que, pendant le même laps de temps, plus de dix mille d'entre eux ont fait place à ma pirogue, à mon cheval ou à moi-même lorsque j'étais à pied, cédant le passage à moins de deux mètres de distance quelquefois et sans jamais montrer aucune velléité d'attaque. La présence de très nombreux crocodiles sur les rives du fleuve ou des petites baies de l'intérieur n'empêche jamais d'ailleurs les indigènes de s'y baigner ni de les traverser impunément à cheval ou à pied.

Contrairement au serpent et à beaucoup d'autres animaux, inoffensifs par nature, mais qui, en cas de surprise, commencent par mordre avant de fuir, les crocodiles, malgré leurs moyens puissants, fuient précipitamment. J'ai relevé le fait au réveil d'un indigène qui, sortant de son hamac et croyant mettre le pied à terre, l'avait posé sur un crocodile et, d'autre fois encore, à propos d'animaux se trouvant dans les gués, abreuvoirs, etc.; dans aucun de ces cas, il n'y eut ni mort ni blessures et ce fut miracle, car le puissant coup de queue, propulseur de la fuite du saurien, eut suffit à mettre à mal l'agresseur qui, rarement se montrait, en cette circonstance, fier de son succès.

Les détails qui précèdent rendent presque inutile l'affirmation que le nombre de caïmans des eaux du Matto-Grosso est très grand, presque fabuleux. Dans certaines baies et à certains coudes du fleuve, on en voit par bandes de plusieurs centaines, affalés les uns à côté des autres et même les uns sur les autres. Un comptage fait par moi dans le Rio Saô Lourenço, sur une longueur de plusieurs lieues, m'a fourni la moyenne énorme d'un crocodile par quarante métres de parcours et encore ce relevé ne comprenait-il pas, naturellement, ceux qui étaient immergés.

La chasse au crocodile est peu active et n'est pratiquée d'une façon utile que par les Indiens, à l'alimentation desquels elle pourvoit, dans la saison des eaux, lorsque les inondations rendent difficiles les déplacements par terre et font fuir au loin les gibiers plus appréciés. La chair du crocodile a un aspect savoureux intermédiaire entre celui de la viande de veau et celui de la chair du saumon ; elle serait parfaitement comestible, sans l'horrible odeur musquée qui s'en dégage et en imprègne le goût. L'extrémité de la queue est le morceau préféré et le moins parfumé.

La chasse et la capture des crocodiles, facilitées par leur grand

nombre, et, tout au moins au Matto-Grosso, par leur nature peu farouche, se fait d'après les moyens dont on dispose. L'animal est assommé au moyen d'un gros caillou, d'une massue, tué ou blessé à la flèche, à la balle de fusil ou plus simplement capturé au lasso. J'en ai vu pêcher au hameçon, l'animal halé à la rive cédait plus à la douleur de la blessure qu'à la force de la traction. D'autres fois on les harponnait.

Que cette pêche de crocodile au hameçon, que je signale pour l'avoir vu pratiquer dans des cas exceptionnels, par des fantaisistes, n'ait rien qui effraie la crédulité des lecteurs. La capture des requins, monstres plus grands, plus volumineux et aux quatre rangées de dents blanches plus terribles encore que celles des caïmans, ne se fait pas par d'autres moyens. La grosseur de la ligne, souvent une chaîne. et du hameçon, diffèrent seules. J'ai été plusieurs fois témoin du fait à bord des transatlantiques au cours des escales faites sous les tropiques où ces squales pullulent.

Les Européens habitant le pays en arrivent au bout d'un certain temps à imiter la sagesse de l'indigène qui ne tue jamais aucun animal sans nécessité; quant aux nouveaux venus et à ceux qui traversent la région en bâteau à vapeur, ils ne manquent pas, malgré la défense qui en est faite et qui est justifiée par la sécurité des riverains, de faire un feu nourri sur les sauriens et d'exercer consciencieusement leur tir sur la cible offerte à la surface des eaux par les trois points — les yeux et l'extrémité de la tête — que l'animal laisse seuls affleurer. Cette rage de destruction s'exerce d'ailleurs sur tous les animaux en vue, à portée ou hors de portée du fusil, pourvu que le chasseur soit en parfaite sécurité sur le bâteau. Qu'il touche ou qu'il ne touche pas le but, peu importe au chasseur écervelé, le résultat est le même puisque dans aucun cas le vapeur ne stoppera pour lui permettre de recueillir sa victime; cette circonstance, et l'impossibilité de toujours constater les résultats de son tir, lui laissent l'agréable persuasion d'avoir chaque fois blessé à mort son gibier, ou, tout au moins, lui permet de le déclarer, ce qu'il préfère encore !

Quelquefois les défrichements, indices d'habitation, succèdent sans transition, sur les rives du fleuve, aux forêts vierges, sans frapper l'attention du Nemrod novice, auquel il arrive alors invariablement, de tirer un animal domestique, cochon, pintade, poule, canard, etc., parfois même un inoffensif chien de garde. Le burlesque de ces incidents guérit souvent l'émigrant européen, qui arrive alors à destination partiellement assagi, mais presque toujours délesté de la plus grande partie de ses munitions.

Je ne quitterai pas ce sujet sans parler de la chasse au jaguar organisée par les habitants des grandes fermes d'élevage du pays pour le plaisir des nouveaux arrivés.

La chasse au jaguar sur laquelle je m'étendrai plus loin, lorsque je traiterai de la chasse terrestre, est chose commune et très fréquente dans la région, où ces animaux sont en grand nombre, mais encore ne faut-il s'y livrer qu'en compagnie de bons chiens et bien muni, entr'autres choses aussi importantes que les armes, des connaissances pratiques nécessaires.

Le nouvel arrivant veut souvent pouvoir se dire tueur de tigres dès le lendemain de son arrivée, c'est-à-dire avant la première lettre qu'il enverra en Belgique. L'on met alors invariablement à sa disposition un vieil indien à la réputation fameuse, qui servira de guide. L'incident est corsé par la nouvelle de l'attaque des chevaux de la ferme, la veille, par un tigre mâle. Le tigre lui-même est représenté à la lisière d'un bois par la peau d'un de ses semblables ou même par une peau de vache tendue sur une perche horizontale. Chasseur et Indien, après mille conventions et recommandations réciproques, s'en vont armés jusqu'aux dents. Ce dernier cependant confie au maître qu'il a beaucoup plus foi encore en un bon cordial spiritueux qu'en ses armes et le blanc, généreusement, lui en octroie et en emporte, par surcroît de précaution, une bonne bouteille, ne voulant rien refuser au compagnon expérimenté dont, pendant une nuit mouvementée, les destinées sont liées aux siennes.

Le résultat de ces équipées est naturellement piteux; l'éreintante marche nocturne sous bois a souvent raison de l'ardeur du chasseur qui ne demande pas son reste, malgré l'excitation provoquée par l'émotion de la chasse et par le cordial. La radieuse aube tropicale éclaire alors une rentrée lamentable. Celle-ci est suivie le plus souvent de l'inspection du cuir de vache que l'on retrouve toujours intact malgré les déclarations du chasseur alors même que celui-ci se prétende certain de l'avoir touchée à l'annonce du tigre signalé par le vieil indien expérimenté.

Mais j'en reviens aux crocodiles. Ainsi que je l'ai dit, à raison de leur grand nombre et de l'abondance de la nourriture qui leur est offerte, ces animaux sont à peu près inoffensifs dans certaines parties du Matto-Grosso. Etant peu farouches, ils sont faciles à capturer, surtout au lasso, qui, on le sait, est formé d'une solide corde en cuir de taureau tressée, munie à son extrémité d'un anneau servant à faire et à défaire le nœud coulant. Il est éton-

nt que la témérité, l'insouciance et l'imprudence même avec quelles on en arrive à traiter les caïmans, ne fasse pas de vicnes. J'ai tué et vu tuer d'un fort coup de couteau des crocodiles soupis ou endormis sur la berge, alors que le moindre coup de nts ou de queue aurait terminé tragiquement l'exploit. J'ai vu un nos jeunes compatriotes M. Vander Cruysse, d'Anvers, qui 'accompagnait en pirogue, blesser ou tuer un caïman et, n'ayant dégager à temps son couteau, alors que l'animal coulait à pic, onger dans le fleuve, malgré mes exhortations, et ramener iomphalement son arme, qu'il avait arrachée de la blessure. animal était mort ou mourant, sans doute, mais si cette circonance extraordinaire assurément, car l'animal est d'une endunce extrême, atténuait ou supprimait même la difficulté de l'acte it, elle n'en diminuait cependant pas la témérité. Je me plais, ur inutile qu'il soit, à signaler ici cet acte énergique et couraux qui était inspiré sans doute par les récits de chasse aux ïmans des régions du Parana où les indigènes plongeant sous ces imaux, les frappent au flanc, de leur poignard. Ce serait là une éthode de chasse analogue à celle employée — selon certains teurs — contre les requins.

Un organe de la Presse quotidienne a reproduit récemment un terview de M. Pernelet, dresseur de crocodiles, en représentation ns un cirque à Bruxelles. Le journaliste entr'autres renseignements sur les crocodiles dont j'ai pu vérifier l'exactitude sauf en ce i concerne leur agressivité à l'égard de l'homme — tout au moins ns les régions que j'ai parcourues — fait déclarer à M. Pernelet : Les mâchoires des caïmans possèdent une force incroyable ; à la ite d'une expérience faite à la Sorbonne par Paul Bert, on a quis la conviction qu'un crocodile de 3 mètres pouvait supporter r sa mâchoire inférieure un poids de 150 kilos, ce qui s'explique r ce fait que cette mâchoire inférieure se prolonge au delà de articulation et que les muscles destinés à son mouvement se ouvent à sa base. Elle forme donc un véritable levier ».

Le cri du crocodile, déclare M. Pernelet, tient du rugissement lion et du mugissement du taureau et ne ressemble pas, ainsi e le racontent certains explorateurs, aux vagissements d'un fant nouveau-né. C'est là un renseignement exact ; le cri du ocodile est puissant et imposant, il faisait trembler les vitres s établissements belges de la rive du Haut Paraguay et du ô Lourenço ; je cite ceux-là parce que les constructions à nêtres vitrées sont rares dans ces parages, tout au moins en eine campagne et très près des rives du fleuve.

Fable aussi, dit le même interview,que les larmes du crocodile, qui sont interdites à ce saurien parce qu'il manque de glandes lacrymales.

M. Pernelet signale l'inintelligence du crocodile dont le cerveau ne dépasse pas la grosseur d'une petite noix. Il déclare encore qu'il a eu des crocodiles qui sont restés pendant 6 mois, sans toucher à aucune nourriture, tandis que pour la privation de boisson, 8 jours sont un maximum. J'ai constaté effectivement que des caïmans, tranportés par des inondations dans l'intérieur des terres, y restaient pendant des semaines, des mois peut-être, après le retrait total des eaux. toujours à la même place et vivants cependant, malgré l'absence de toute nourriture dans les environs. Ces animaux paraissaient hiverner, engourdis; un beau matin ils avaient disparu.

M. Pernelet nous apprend encore que le crocodile ne se développe complètement qu'au bout de quelques dizaines d'années et que ce reptile peut certainement vivre un nombre de siècles dont, dit-il, on ignore le quantum.

Une autre déclaration de M. Pernelet m'intéresse beaucoup : Le système nerveux du crocodile, dit-il, lui donne une extrême endurance. C'est ainsi, qu'à Florence, le professeur Gilglioli qui avait fait subir à l'un de ces hydrosauriens l'opération du trépan constata après 48 heures que l'animal rampait encore. A la Sorbonne, le crocodile sur lequel l'expérience de la mâchoire inférieure avait été faite. fut assommé, ouvert longitudinalement sur toute sa longueur, débarrassé de tous ses viscères et abandonné ensuite sur la table de dissection du laboratoire, dont la porte était restée ouverte; quelle ne fut pas la stupéfaction du professeur et des élèves, quand, venant le lendemain reprendre leurs travaux, ils trouvèrent le reptile dans la cour, donnant encore signe de vie.

Ce récit m'amène à raconter un incident analogue dont j'ai été personnellement le témoin, je dirai presque la victime, et dont j'eusse hésité à parler ici à cause de son invraisemblance et de ma crainte de voir mes lecteurs s'imaginer que je cherche à abuser de leur crédulité.

Il y a quelques années étant en excursion en pirogue avec un compagnon, sur une rivière qui se déverse dans le Haut Paraguay, je vis, sur la rive, un caïman d'une grandeur anormale et, désireux de m'en emparer pour le faire écorcher et pour conserver son cuir, je lui consacrai la dernière balle du fusil dont

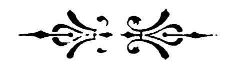
ent. Le coup dirigé en arrière de la
porta en pleine tête et fit sauter une
onnant une blessure béante, laissant la
it d'ailleurs rapproché et immobile. car
longé sur le sable, assoupi par l'ardent
Une détente instantanée de tous ses
ent davantage. nous signala sa mort et j'en
avais plus avec moi ni une balle, ni une
La proie était lourde et ce ne fut pas sans
tête de l'animal sous le bras et mon servi-
nt à le traîner en lui soulevant par intermit-
parvînmes à le déposer couché sur le ventre
dans la pirogue dont il occupait toute la
nt disponible, à l'arrière pour moi, et à l'avant
gnon, que les extrémités évasées d'environ un
de long, sur lesquelles s'accroupissent les
pirogue ainsi lestée prit le chemin de son point
ureusement, se trouvait être en aval ce qui abré-
vée. Tout loisir m'était ainsi laissé pour examiner
l'affreuse blessure de la bête qui avait réellement
: j'étais même frappé de l'importance de la plaie,
quent de tuer un crocodile du premier coup de
te, il est rare de lui occasionner une pareille bles-
tration de la balle ne produisant généralement
ture nette d'un diamètre dépassant à peine le sien
blessures larges, béantes et déchiquetées sont déter-
la sortie du projectile et des esquilles d'os qu'il
u bout d'une demi heure, á ma grande surprise, je vis
royais être le cadavre de mon Jacaré, remuer la tête
mbres et ramper vers moi, péniblement il est vrai,
z cependant pour me donner une vive alerte. Dépourvu
arme et manquant de temps pour la réflexion et d'espace
ire mieux, je lui maintins la tête d'un violent coup d'estoc
a plaie du crâne, donné au moyen de ma pagaie, tandis
on compagnon, dirigeant la pirogue vers la rive, y sauta
ement et, de là, m'aida au moyen de sa pagaie à assommer
itivement notre remuant passager.

e tiens à signaler que si le crocodile n'est pas très agressif pour
omme, sa voracité fait une trève plus prononcée encore en
veur de certains oiseaux du genre vanneau, qui pénètrent sans
e dans sa gueule et se prélassent longuement entre ses

terribles mâchoires, qu'il ouvre bien grandes à leur intention C'est un spectacle fort curieux que de voir sur un banc de sable plusieurs de ces énormes reptiles, tenir pendant des heures leurs têtes levées et les conserver ainsi au soleil, la gueule grande ouverte pour permettre le manège des oiselets dont le bec constitue pour eux un habile cure-dents. Le proverbe : « On a souvent besoin d'un plus petit que soi », n'a jamais été si vrai qu'en cette circonstance. Il se vérifie aussi pour les chevaux, les mules, les taureaux sauvages et même les carnassiers, au repos ou en marche, qui tolèrent la présence sur leurs dos des petits oiseaux qui les débarrassent des insectes.

L'établissement industriel belge que je dirigeais au Brésil a envoyé d'assez nombreux cuirs de jacarès en Europe ; les uns pour des essais de tannage, d'autres pour être vendus dans un but d'exploitation commerciale. Les cuirs bruts ne se payaient alors à Hambourg que 5 francs la pièce, somme insuffisante pour laisser un bénéfice après déduction des frais d'écorchage et d'expédition et, d'autre part, les industriels à qui l'on avait confié le tannage des cuirs ayant trouvé le travail trop laborieux et n'y ayant pas réussi, cette expérience d'exploitation fut abandonnée. Je persiste à croire cependant qu'il y a là une source de revenus à exploiter, car j'ai constaté dans la suite que des habitants du Paraguay tannent avec la plus grande facilité le cuir de crocodile au moyen de l'extrait de quebracho. De plus, si l'on tient compte de ce que certaines parties de la peau du crocodile s'emploient en maroquinerie et que nulle part ces animaux n'affluent en plus grande quantité que dans les cours d'eau du Matto-Grosso, il n'y a nul doute que cet essai puisse être tenté à nouveau et avec grandes chances de succès. Peut-être les frais d'écorchage et d'envoi pourraient-ils être réduits en n'écorchant et en n'expédiant que les parties utilisables de la peau, le ventre et les flancs sans doute?

Je finirai ce trop long chapitre sur les crocodiles en signalant l'exploit d'un de nos compatriotes à l'esprit bien bruxellois, attaché à une exploitation belge au Brésil, qui, ayant capturé un de ces animaux au lasso, le fit amarrer et peindre en trois bandes égales noire. jaune et rouge. L'animal tricolore longuement séché au soleil fut alors relâché dans le fleuve où nous le revîmes plus d'une fois dans la suite. *(A suivre.)*





AU

Pays du Lion et du Soleil

PAR

AUGUSTE BRICTEUX

Docteur en Philosophie et Lettres

Chargé de Cours à l'Université de Liége

Professeur

au Cercle Polyglotte de Bruxelles (section des Langues Orientales)

(*Suite.*)

14 *mars*. Le ciel est couvert, et de gros nuages semblent nous menacer d'une pluie torrentielle qui serait la bienvenue. Bientôt, toute trace de fatigue et de courbature disparaît, et nous cheminons allègrement. Après les maigres pâturages qui nourrissent le petit bétail des nomades abrités dans les tentes noires, nous retrouvons le désert. Nous traversons des ravins parfois assez profonds, lits desséchés de torrents éphémères et, après un trajet de quelques heures, nous atteignons un de ces soi-disant *qahveh-khânehs*, où l'on trouve, non pas du café, mais du thé que les Persans boivent dans des verres minuscules, en y ajoutant autant de sucre que possible. Comme tous les peuples qui consomment peu de viande, les Persans montrent un goût très prononcé pour les mets sucrés, aliments éminemment réparateurs. Le voyageur Européen, lui aussi, apprécie après une longue chevauchée par la chaleur ou la froidure, la vertu réconfortante d'une tasse de thé.

Je mange de grand appétit le morceau de poulet froid qui désormais devient la base de ma nourriture, tout en regardant avec

intérêt un magnifique jardin, plein d'amandiers en fleurs. Quel pays de contrastes, où les nuits glacées succèdent à des journées de chaleur torride, où la lumière aveuglante du jour fait en un instant place à la nuit, où la luxuriance des oasis éclate sans transition au milieu de l'aridité du désert! Voyez ce jardin : en dehors de ses hauts murs, pas une herbe ne pousse ce ne sont que des cailloux noirs et calcinés, une poussière grise comme la cendre; vous en franchissez la porte, et vous ne voyez qu'arbres fleuris, non pas plantés de distance en distance, mais accumulés comme dans une forêt vierge et formant,



La voie ferrée de Téhéran a Chah Abdoul Azime

en ce printemps merveilleux d'Iran, comme un gigantesque bouquet. Car tels sont ces jardins persans si célèbres : des eaux limpides les arrosent abondamment, des arbres de toute espèce, au feuillage, aux fleurs et aux fruits de teintes variées y sont plantés sans méthode et sans plan déterminé, les fleurs y poussent où et comme bon leur semble, et on ne s'occupe guère en général, de ce qui croît à même le sol : herbes folles, fleurs sauvages, graminées, peu importe. La nature fait tout les frais, et son œuvre est ravissante, car je ne connais rien de plus beau que les jardins de Yezd et d'Ispahan.

C'est que partout, pour ainsi dire en Perse, la terre est par elle-même, merveilleusement fertile. L'eau seule fait défaut. Creusez un puits, amenez un peu d'eau, et cette poussière brûlante et aride, produira sans engrais, sans grand soin, une riche végétation. Là même où la terre est imprégnée de sel, où seul un filet d'eau saumâtre sert à l'irrigation, le laboureur persan, lent, mais appliqué, obtient avec ses outils primitifs de belles récoltes.

Mais il ne faut pas compter sur l'eau du ciel. Les pluies et les neiges de l'hiver, abondantes dans certaines régions, ne durent pas longtemps, et au printemps, les torrents à l'aspect menaçant, grossis du produit de la fonte des neiges, sont bientôt absorbés dans la terre friable, perdus dans le Kévir ou évaporés sous l'action du soleil. L'été, il ne faut plus compter sur les pluies, et les travaux d'irrigation ont une importance capitale.

Nous ne nous arrêtons qu'un instant au Qahveh-Khaneh. Vite nous remontons en selle, mon yabou et le mulet de mon domestique paraissent aussi bien disposés que nous, et nous trottons avec entrain sans attendre notre muletier resté en arrière. A ma grande joie, nous nous engageons à nouveau dans la montagne, nous franchissons des ravins, des ponts de pierre en dos d'âne jetés sur des torrents dont les eaux écumantes roulent à grand fracas. Puis le sol change de consistance et de couleur. La terre friable fait place à de l'argile rouge, puis blanche, qui me paraît être d'excellente terre plastique. Enfin, nous sortons de la montagne par des sentiers étroits. Il y en a toujours deux parallèles, car deux mulets ne pourraient y passer de front sur un seul.

Nous atteignons vite Lasguird (1183 mètres), un gros bourg d'environ 2.000 habitants, célèbre par sa forteresse énorme, très ancienne et encore très solide, bâtie sur un tumulus artificiel de sept mètres de hauteur et de 250 pas de tour. Elle a dû jouer un grand rôle à l'époque des invasions turcomanes et a servi d'asile à une population nombreuse que ses fossés et ses glacis défendaient suffisamment contre les armes primitives des farouches ravisseurs d'hommes. Détail intéressant, que je ne puis omettre, mais pour lequel je m'excuse : les latrines s'ouvrent de toutes parts à l'extérieur, et font ressembler la forteresse à un de ces rochers du Chili où les oiseaux de mer ont installé leurs immenses dépôts de guano. Heureusement que l'air

persan est extrêmemement sec, et le soleil microbicide, ce qui fait que, par exemple, les cadavres des bêtes abandonnées par les caravanes ou jetées à la voirie tombent en poussière sans exhaler d'odeur, ni répandre de germes pernicieux. Mon domestique, facétieux, prétend que les latrines de Lasguird aidaient à défendre l'endroit contre les turcomans.

Depuis que le Turkestan est tombé au pouvoir de la Russie, et que ses affreux pillards. domptés par la poigne de fer et les procédés ultra-énergiques des Skobélef et des Kaufmann se tiennent cois et ont cessé de harceler les Persans pusillanimes, ces forteresses n'ont plus de raison d'être. Seule, la partie la plus misérable de la population habite encore les réduits obscurs de la forteresse, accessibles de l'intérieur par des échelles branlantes qui donnent à Lasguird une certaine ressemblance avec le fameux Yazdikhâst, sur la route d'Ispahan à Chîrâz. Ici comme là-bas, des poutres enfoncées dans le tumulus supportent des rues et des maisons dangereusement perchées. Une seule porte en pierre donne accès dans l'intérieur de la forteresse.

Les larges fossés ont été transformés en jardins, et les habitants les plus aisés ont construit, à quelque distance, de jolies maisons qui font de Lasguird un des endroits les plus riants que j'aie vus en Perse. Nous trouvons un logis confortable chez un particulier : deux chambres, bien propres, donnant sur un jardin.

L'aspect de Lasguird, en dehors de la citadelle, respire l'aisance et la propreté. Les habitants ont l'air pleins de force et de santée comme d'ailleurs la plupart des paysans persans. Il est digne de remarque qu'ils n'ont pas, en général, le teint mat ou olivâtre des habitants de la plupart des pays chauds, un sang vif et généreux leur met du rose aux joues. Les enfants persans. surtout, sont délicieux à voir avec leurs belles chevelures et leurs grands yeux noirs, et leur air de gentillesse. Toutefois, dans les villes surtout, les petits garçons ont un aspect singulier avec leur costume identique à celui des grands : longue redingote, pantalon et koulâh.

Les habitants de Lasguird me paraissent particulièrement affables et obligeants, et je ne tarde pas à lier connaissance avec quelques bons gars qui m'accompagnent dans ma promenade. Les jardins sont plantés de grenadiers aux fleurs rouges qui brillent comme des flammes dans le feuillage sombre des abricotiers et des vignes. Un de mes compagnons me montre son

verger, d'étendue très modeste, qui, dans les bonnes années, peut donner cinq à six kharvars, soit 1,500 à 1,800 kilogrammes de fruits. Il y a aussi de beaux pâturages, de beau bétail, et je puis obtenir du lait que je n'avais pu me procurer à Dihi Namak.

Les habitants de Lasguird ont un dialecte spécial, apparenté aux dialectes caspiens du Mâzenderân et du Guilân, et qu'on parle seulement ici, à Semnân et dans le village de Sourkheh. Cet idiome est inintelligible pour les autres Persans. La difficulté et le son peu harmonieux du semnâni, sont légendaires en Perse, et une légende raconte qu'un chah d'autrefois ayant désiré s'en faire une idée, un de ses courtisans ne trouva rien de mieux, pour le satisfaire, que d'agiter des cailloux dans une calebasse (1). Il paraît que c'est à Lasguird qu'on parle le mazenderani le plus pur. Pour me faire une idée de cet idiome, je réclame les bons offices de celui de mes nouveaux amis qui me paraît le plus sympathique, et il consent sans peine à venir me donner dans la soirée une longue leçon de semnâni. On ne peut imaginer les difficultés que j'ai eues à obtenir quelques indications un peu sûres. Pour ce qui est des mots isolés, évidemment, la difficulté se bornait à bien entendre et à bien transcrire, ce qui est déjà moins aisé qu'on ne croit, mais une fois qu'il s'agit d'obtenir la traduction d'une phrase toute simplette, ou d'esquisser un modèle de déclinaison ou de conjugaison, le problème devient horriblement compliqué. Si je demande à mon visiteur, plein de bonne volonté, mais ignorant : Comment dis-tu : « Je mange », il ne manque pas de changer de personne et de me rendre en semnâni : « Tu manges. » Si je n'étais sur mes gardes et expérimenté en la matière, je n'obtiendrais que des renseignements inexacts, et ceci donne une idée de la valeur des documents linguistiques fournis par des voyageurs qui ne savent pas le moins du monde ce que peut être un idiome extra-européen et qui recueillent des documents auprès de gens barbares et illettrés.

Quelle rétribution vais-je donner à mon professeur improvisé? Il s'est déjà ouvert à mon domestique et désirerait obtenir, en récompense de ses services... un verre d'arac, d'eau-de-vie! J'ai une demi-bouteille de whiskey dont je lui verse une bonne gorgée allongée d'eau, qu'il déguste sans faire la grimace. Si le

(1) Curzon. Persia, p. 291.

pauvre homme doit attendre le passage d'un Européen pour transgresser la loi du prophète, il est bien à plaindre.

Après ce petit échantillon d'un vice masculin, Lasguird m'en offre un autre d'un défaut aimable et féminin; la coquetterie. Je me promenais seul avec Kérîm, à la chute du jour; une femme nous suivait de loin. Aussitôt que nous nous trouvâmes dans une rue déserte où elle ne risquait pas de se compromettre et de



FEMME NOMADE TZIGANE (IHAT)

nous attirer, à elle comme à nous, les pires désagréments, elle s'approcha et me demanda pour combien je voulais lui vendre ces *sadafs*, ces « écailles » et elle désignait par ce terme vague et impropre... les boutons de nacre de ma culotte de cheval! Je lui exprimai tous mes regrets. Oh! si j'avais su, j'aurais emporté quelques douzaines de ces boutons. Avis aux voya-

geurs qui parcourront après moi la Perse. Voilà un moyen facile de pouvoir contempler en Perse un visage de houri aux yeux noirs, plaisir bien rare dans ce pays maudit des célibataires.

C'est ici aussi que j'ai vu, pour la première fois, ces artisans ambulants qui parcourent villes et villages pour réparer les faïences et les porcelaines cassées ou ébréchées. Ce sont en Perse des articles coûteux. le paysan persan est pauvre et n'achète pas volontiers du neuf. Aussi, ce petit métier prospère et rapporte journellement à ces humbles artisans les quelques centimes qui leur suffisent pour boire de l'eau, manger du pain, du riz et des concombres. L'art des belles faïences aux couleurs vibrantes d'autrefois, des merveilleux cloisonnés, des *kâchis* aux reflets métalliques s'est perdu, mais le procédé de réparation est toujours le même que jadis. Les ouvriers habiles que j'observe n'emploient pas un atome de colle. Ils forent dans les pièces à rattacher des trous minuscules et assujettissent les morceaux au moyen de bouts de fils d'archal passé dans ces trous. Ils frottent sur la ligne de contact un mélange de chaux et de blanc d'œuf, et l'adhérence et l'imperméabilité sont parfaites, ce qui a donné lieu au dicton sacré : « Le verre rompu se remet dans son entier. A plus forte raison, l'homme peut être rétabli dans le sien, après que la mort l'a mis en pièces » (1).

15 *mars*. Nous quittons Lasguird à cinq heures et demie du matin. Le temps est très couvert, surtout vers l'Ouest. Nous marchons vers l'Orient, et j'assiste à un merveilleux lever de soleil. La couleur des montagnes, tout là-bas, à l'horizon, ne se distingue pas de celle des nuages bas et plombés, et bientôt l'espace qui les sépare s'emplit d'une douce lumière, puis les nuages rougeoient sous les rayons du soleil encore caché; peu à peu, l'astre du jour s'élève, et c'est comme une mer d'or fauve au milieu d'un paysage noir et fantastique. Enfin le globe de feu dépasse les sommets du Riyân. Mais son triomphe est de courte durée. Les nuées s'amoncellent, et il est curieux de voir combien en Perse le ciel qui pendant les longs mois d'été reste invariablement d'un bleu immaculé, peut devenir d'un noir d'encre en hiver et au printemps. Le sommet des collines peu élevées disparaît dans les nuages.

Toujours les maigres pâturages des « tentes noires »; à partir de

(1) Cité par GERSPACH, *l'Art de la Verrerie*.

maintenant, les moutons que nous voyons sont tous à grosse queue. Cet appendice est développé chez eux en une énorme masse graisseuse qui se ballotte continuellement. C'est un des plus friands morceaux de la bête. D'ailleurs, le mouton en Perse est excellent, et c'est bien heureux, car c'est pour ainsi dire la seule viande de boucherie. Le porc est interdit par le Coran. et les bœufs maigres ne donnent qu'une viande de qualité inférieure, et qu'on ne trouve d'ailleurs que dans les grandes villes.

Nous traversons Sourkheh, gros village florissant de 800 familles avec station de poste, puis jusqu'à Semnân, c'est un long parcours ennuyeux à travers le désert noir et aride.

Semnân ou plus exactement Simnâne, situé dans l'angle formé par l'Elbourz et les monts du Riyâne qui s'en détachent perpendiculairement vers le sud, me paraît de loin petit et insignifiant, une tâche grisâtre au milieu d'une mer de cailloux étincelants, mais quand nous approchons, je change complètement d'avis. Contrairement à beaucoup de choses d'Orient et d'ailleurs, Semnan gagne donc à être vu de près. La campagne qui l'entoure, quoique bien arrosée, n'est guère peuplée ni cultivée, mais par contre, la ville même est entourée d'une ceinture de jardins immenses et magnifiques, surtout à cette époque où les amandiers sont en fleurs. Nous mettons une bonne heure à les traverser au trop rapide de nos bêtes qui sentent l'écurie, avant d'atteindre la ville proprement dite.

Nous enfilons les longs couloirs sombres d'un bazar très animé, et où l'on me dévisage avec curiosité, car dans ces parages, le passage d'un Firanguî est un évènement rare, et je suis bientôt escorté d'une foule de badauds et de mendiants. Nous traversons une *takya* ou estrade qu'on est en train d'aménager pour les fêtes prochaines du Moharrem, et enfin nous débouchons sur une grande place, un *meïdâne* où nous espérons trouver un logement particulier. Hélas! on ne nous offre que des appartements obscurs et poussiéreux à des hauteurs difficilement accessibles avec mes bagages, et il faudra bien nous contenter du caravansérail.

Pendant que Kérîme s'épuise en vaines recherches, j'observe le spectacle pittoresque du meïdâne. Il est littéralement encombré de chameaux, dont une grande partie, sans doute, sont venus à travers les déserts, apportant des marchandises de Bender Abbas viâ Tabas et Yezd. Ils sont littéralement entassés, ruminant placidement, et les rares espaces libres sont occupés par

des tisserands qui fabriquent à grand ahan — car la chaleur est déjà considérable, — des *namads* ou grossiers tapis de feutres. Plusieurs hommes à la fois font tourner un rouleau qui sert à tasser le tissu, et geignent à chaque effort, comme nos ouvriers carriers forant un trou de mine.

Enfin Kèrîm, désappointé, vient m'arracher à la curiosité des badauds et nous gagnons un des caravansérails. Semnân est une ville importante et commerçante qui en a plusieurs. Ses jardins et ses ruisseaux abondants sont célèbres depuis très longtemps. Je n'ose me risquer à porter un jugement sur le chiffre de sa population. Rien n'est plus illusoire que ces appréciations, et il suffit pour s'en convaincre de lire les évaluations énoncées



FABRIQUE DE TAPIS PERSANS

à peu d'intervalle par des auteurs sérieux et d'une grande autorité. Le général Houtum-Schindler, l'homme qui, sans doute, connaît le mieux la Perse, où il réside depuis plus de trente ans et qu'il a parcourue dans tous les sens, lui donnait en 1878, 3,000 à 3,500 habitants (1). Curzon écrit qu'on lui attribue 4,000 maisons et 16,000 habitants, mais trouve le chiffre extravagant. Stahl, un géographe de grand savoir, ancien directeur

(1) Zeitschrift der Deutschen Morgenl. Gesellsch. XXXII.

général des postes persanes, dont les travaux sur la géologie et la géographie de la Perse sont remarquables, et dont les cartes de la Perse septentrionale et centrale sont les seules dignes de confiance, accorde à Semnan de 25,000 à 30 000 habitants (1), ceci en 1896.

Pour ce qui me concerne. Semnan, m'a fait l'effet d'être une assez grande ville. à la population assez dense et si j'osais préciser, mon évaluation se rapprocherait de celle de M. Stahl.



Enterrement d'un Moudjtéhid a Téhéran

L'enceinte fortifiée a 66 tours en saillie distantes de 200 pas. et a été construite par Nâdir Châh, le Napoléon Persan. La ville est composée de onze quartiers. sans compter deux faubourgs importants : elle a onze bains publics (*hammâms*). et le bazar renferme 500 boutiques (2).

(1) Reisen in Nord u. Zentral-Persien, p. 19. Stahl. signale au S.-E. de Semnan une source de pétrole (*cf. Chemike Zeitg.* 1893, n° 17) et plus loin, dans le Kévir, un gisement de soufre

(2) Ces derniers renseignements sont empruntés à l'admirable Mirât al Bouldân du savant Sani ed Dowleh.

Comme dans toutes les villes persanes, les monuments somptueux sont rares. De la vieille mosquée Djouma en ruines, qui date Chahroukh, fils de Fimour (828 de l'Hégire — 1424 de J.-C.), le minaret branlant s'élève à une trentaine de mètres ; la Mosquée Royale, construite il y a une centaine d'années par Feth Alî Châh est très belle. avec sa coupole bleue étincelant sous le soleil. On est précisément occupé à la décorer pour les fêtes du moharrem de tentures noires (sanglantes et lugubres le noir est la couleur des Abbassides) et de sinistres trophées : panoplies de glaives et de lances. Je voudrais en prendre une photographie, mais la populace de Semnan a la réputation d'être très fanatique et je charge de ce soin mon domestique qui en tire un cliché malheureusement de travers.

J'ai des lettres de recommandation pour le gouverneur de la ville et le directeur du télégraphe. Le premier vient me rendre visite avec une suite nombreuse auprès de laquelle mon personnel limité fait bien piètre figure, toutefois la conversation se prolonge agréablement, en prenant d'ailleurs la forme d'un interrogatoire auquel je me soumets de bonne grâce, et j'ai le plaisir d'entendre des appréciations flatteuses sur l'élégance de mon élocution.

Quant au directeur du télégraphe, un seul commis constitue son personnel. Les fonctions d'employé du télégraphe sont d'ailleurs considérées en Perse comme très honorifiques. Il n'est pas rare de trouver des princes du sang, de ces innombrables descendants de Feth Alî Châh, occupant un emploi de télégraphiste, et ornés des titres pompeux de général ou de colonel.

Les employés du télégraphe sont choisis parmi les serviteurs les plus fidèles du Châh et ont pour mission, outre leur service courant, de signaler au gouvernement tous les évènements intéressants de leur district, l'état des esprits. les malversations éventuelles des gouverneurs. Il est douteux d'ailleurs que leur honnêteté puisse résister toujours à l'appât d'une forte somme. Ils sont très occupés, car la journée est divisée en périodes consacrées respectivement au service des gouvernements anglo-indien, russe. persan, et aux correspondances particulières.

Le directeur du télégraphe de Semnan et celui de la poste qui l'accompagne se plaignent amèrement de la dureté des temps et je dois subir un long exposé de leurs doléances. Ils ont peine à s'imaginer que je n'exerce aucune fonction en Perse, ils se figurent sans doute que je suis venu en mission secrète et que je puis agir en leur faveur. Bref, je ne trouve pas chez eux l'accueil

hospitalier et désintéressé que m'avait réservé le bon serheng d'Eïvâni Keïf.

Il est d'usage que les voyageurs en caravane fassent halte un jour dans toutes les villes, et je n'ai pas la moindre objection à passer encore une journée à Semnan.

Pour finir la journée, je vais prendre le frais sur le toit en terrasse du Caravansérail, situé, comme il arrive généralement, en dehors des murs de la ville. La situation en est très agréable. Juste en face s'élève un petit palais dans un joli jardin, et vers la droite se dressent les hautes murailles de l'*Ark i houkoûmat* ou résidence du gouverneur, qui a 750 mètres de tour et douze bastions. Le châh n'est pas seul à avoir son ark, sa ville fortifiée dans la ville. Presque tous les gouverneurs de province font de même, ce qui ne donne pas une très haute idée de l'aménité de leurs rapports avec leurs administrés.

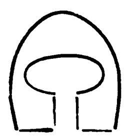


Le Musée du Chah a Téheran

Je vais dormir très tôt et le lendemain, de bonne heure, j'observe à loisir le coup d'œil animé du caravansérail. On fait la toilette des gens et des bêtes. Les barbiers, munis de tous leurs accessoires, viennent raser avec dextérité les têtes et les visages,

tout en mettant en œuvre des talents oratoires qui n'ont rien à envier à ceux de leurs confrères d'Europe. Les muletiers et *tchârvâdârs* étrillent leurs bêtes; l'étrille est agrémentée de petites pièces de métal qu'ils entre choquent pendant les intervalles de leur travail; leurs animaux, prétendent-ils, ne se laisseraient pas étriller tranquillement s'ils n'entendaient pas ce bruit.

Enfin, les maréchaux-ferrants viennent ferrer les solipèdes. Tous les artisans persans se distinguent par une habileté manuelle remarquable, parfois merveilleuse même, si l'on considère la simplicité informe de leur outillage, mais j'ai beaucoup admiré surtout les maréchaux-ferrants : ils ferrent les bêtes absolument selon les règles de la maréchalerie, sans travail et à froid. Ils appuyent le sabot à ferrer sur leur genou, puis, généralement d'un seul coup, ils enlèvent une mince tranche de corne, et ils appliquent un fer très léger, une plaque de tôle épaisse avec au milieu un trou ovale s'ouvrant par une fente du côté du talon, pour donner de l'élasticité; les clous sont à très grosse tête. Ce procédé me paraît excellent, et de l'avis des connaisseurs, il est en conformité parfaite avec les préceptes de l'art vétérinaire.



Sur les terrasses, les hommes pérorent à grand renfort de gestes, chantent ou marmottent des prières. De vieux barbons teints au henné ânonnent le Coran pendant de longues heures en dodelinant de la tête; des jeunes gens chantent leurs mélodies d'une esthétique toute différente des nôtres, avec d'interminables vocalises; la voix de tête est seule appréciée, et la basse la plus noble n'inspirerait aux connaisseurs de l'Iran que le plus profond dédain. Des femmes cachées derrière des tentures jacassent en fumant force galyâns, des mendiants aveugles, ou mutilés, ou atteints de hideuses maladies de la peau implorent l'aumône d'une voix lamentable, des derviches célèbrent en nasillant éperdûment, la gloire des martyrs Hassan et Housseïn.

Et tout ce brouhaha se marie au tintin des clochettes et sonnettes du monde animal, dont les caractères et les attitudes ne sont pas moins variés.

Les yabous sont tranquilles et raisonnables; pourtant, en voilà un qui ne veut pas se laisser ferrer; pour le forcer à l'immobilité, on lui a appliqué, au moyen d'un nœud solide, la jambe contre la cuisse, mais il est encore parvenu à se dégager et galope sur trois pattes en jetant partout le désordre.

Les plus nombreux sont des mulets vigoureux, avec cet air entêté que leur donne la position de leurs oreilles au pavillon toujours tourné en arrière. Ils ont l'air bien sages, mais il ne faut pas s'y fier; ils sont capricieux en diable et il faut s'attendre de leur part aux fugues les plus imprévues. Mais les plus sympathiques, malgré la réputation imméritée qu'on leur a faite, sont encore les bons petits ânes proprets, vifs, courageux, à l'air décidé; très querelleurs aussi, et, d'autant plus prompts à se fâcher et à lancer des ruades qu'ils sont plus petits.



DEFILÉ DE SARDARRA (ANCIENNES PORTAE CASPIAE)

Quant aux chameaux, il n'en est pas question ici. Ils ne séjournent pas, en général, dans les caravansérails. Comme leurs robustes et vaillants conducteurs, ils ne couchent jamais sous un toit; ils s'agenouillent n'importe où dans le désert, et en tout cas loin des habitations des hommes sédentaires, en dehors des murs des villes. Ils remuent lentement leurs grandes lèvres dédaigneuses, si bien faites, avec leurs longues incisives proémi-

nantes, pour saisir le moindre brin d'herbe. Ils sont inoffensifs, et pourtant leur cri est comme une fanfare de clairon guerrier, et d'ailleurs, doux comme des moutons, ils sont comme eux terribles une fois en fureur, et alors leur force les rend dangereux. Ils sont très vindicatifs, et gardent longtemps la mémoire des mauvais traitements qu'on leur inflige. Leur voix a des intonations très variées. Leur obstination est extrême, et, quand ils sont trop pesamment chargés à leur gré, ou fatigués au delà d'une certaine limite, ils s'agenouillent, et ni douceur ni violence ne peuvent obtenir d'eux qu'ils fassent un pas de plus.

Quand je me suis assez rassasié de ce spectacle pittoresque, je vais à quelques pas visiter un caravansérail voisin, où des centaines de femmes et d'enfants sont employés à décortiquer du coton, huit heures par jour. Leur salaire journalier est de trois châhîs soit à peu près *sept centimes !* Il est vrai que les coques leur sont abandonnées, et, utilisées comme combustistible, augmentent leur journée de quatre à cinq centimes. Faut-il que la misère soit grande ici pour qu'on puisse trouver des bras pour travailler pour une rémunération aussi dérisoire ? Le directeur est un jeune Arménien, représentant de la maison russe Poznanski, qui a une grande usine à vapeur, je ne me rappelle pas où. Il est le seul habitant de Semnân qui ne soit pas musulman, l'accès de la ville est interdit aux Juifs eux-mêmes, et il ne doit y trouver ni agrément, ni même, je crois, sécurité parfaite.

D'ailleurs, la misère est grande à Semnân. Je crois que plus de la moitié de la population est réduite à la mendicité, et je ne sors pas sans m'être muni d'une forte quantité de petite monnaie. De pauvres diables viennent, au caravansérail même, faire appel à ma charité et ainsi se produit un incident qui illustre bien le fanatisme des Semnânis. Au moment où un mendiant implore ma pitié, survient un de ces maudits Seyyides qui lui reproche violemment de s'adresser à un Firenguî impur et qui le somme de refuser la pièce de monnaie que je lui tends. De là une altercation bruyante et vaine comme toutes les disputes persanes : seyyide et mendiant, nez à nez, se disent des gros mots et profèrent les menaces les plus effrayantes, mais ce n'est qu'à grande distance qu'ils pensent à faire usage de leurs mains pour gesticuler avec fureur. Le hourvari un peu calmé, je dis tranquillement au Seyyide : « Heureusement, tous les Seyyides ne sont pas comme toi. J'en ai connu un à Téhéran qui était non seulement

seyyide, mais encore mollâ par dessus le marché, et qui était assez heureux de palper de beaux tomans bien reluisants en échange des leçons de persan qu'il me donnait. » Cette apostrophe met immédiatement tous les rieurs de mon côté et couvre de confusion le seyyide qui se retire en attirant sur ma tête la malédiction de son ancêtre prétendu, le Prophète. Au moment où il sort du caravansérail, passent trois ouvriers portant avec effort une longue poutre. « Invoquez Ali », s'écrie le fanatique, « et cette poutre deviendra légère comme une plume, Yâ Alî ! yâ Alî ! » et le seyyide s'éloigne en donnant un coup de main aux trois gaillards pour faciliter le miracle.

Malgré la misère et l'influence des seyyides et des mollâs, on boit à Semnân plus d'arac que dans aucune autre ville de Perse, bien que cette denrée y soit extrêmement chère.

Je vais me promener dans le jardin d'Itizâz ed Dowoleh, juste en face de mon caravansérail. Il est planté presque exclusivement d'amandiers dont on a formé des allées ombreuses. Les arbres sont en pleine floraison et le coup d'œil est superbe. Il y a, comme toujours dans les beaux jardins persans, un pavillon, où le propriétaire peut venir s'installer et fumer son qalyan en jouissant du coup d'œil d'ensemble. Quant à se promener par les sentiers comme nous, ce n'est guère l'habitude des Persans. Pour me donner une idée de l'étendue du parc, le jardinier me dit qu'il faut dix kharvârs, (environ 3000 kilos) de froment pour l'ensemencer. Comme je l'ai déjà fait observer, ce qui pousse à même le sol dans les jardins importe peu, à moins qu'on ne le cultive, comme ici, dans un but purement pratique.

Nous allons nous asseoir dans le pavillon coquet, et nous y sommes bientôt rejoints par des Loûtîs, musiciens et danseurs, qui me gratifient d'une représentation particulière. Le chef est un très bel homme du plus pur type iranien, avec le teint frais, la barbe et les cheveux châtains et les yeux bleus, ce qui n'est pas rare dans les provinces centrales où il n'y a pas eu trop de métissage avec les races allogènes : turques, arabes, etc. Au son du flageolet et du tambourin, et de chants dont les mélodies indécises ne sont pas sans charme, dansent deux jeunes garçons aux longs cheveux : l'un est vraiment charmant avec ses grands yeux noirs encore allongés au kohl. Ils jouent le rôle que remplissaient autrefois les femmes. Maintenant, elles n'apparaissent plus guère comme danseuses, et en tout cas, jamais devant des Européens. Ce sont des danses lascives, où tout le corps participe

au mouvement, mais pourtant sans rien de brutal, de déhanché, de répugnant. Les yeux jouent un grand rôle dans cette mimique amoureuse. En somme, ce spectacle, tel qu'il m'a été offert, ne m'a pas laissé une impression défavorable. Mon domestique, généralement sincère et peu porté en général à faire l'éloge des Persans, m'affirme que ces Loûtîs ne sont pas, comme je le croyais des mignons méprisables, mais de braves gens de mœurs honnêtes.

Je désire continuer ici mes recherches sur le dialecte Semnânî, mais les indigènes auxquels mon domestique fait des offres s'y refusent ; ils s'excusent, ils ne demanderaient pas mieux que de gagner quelques qrans, mais ils ont trop peur de cette funeste engeance : les mollâs et les seyyides Il est curieux de voir combien est grande l'influence de cette prêtraille, en général peu estimable, sur la populace des villes. Les gens cultivés les méprisent profondément, et quant aux habitants des campagnes, ils ne s'en inquiètent nullement. Beaucoup de hameaux n'en ont pas et ne se soucient pas de voir s'installer chez eux un âkhond qui viendra vivre en parasite et ébrêcher leurs maigres ressources. On ne doit pas, d'ailleurs, condamner en bloc tous les prêtres musulmans de Perse. Il y a parmi eux des personnages très versés dans les sciences de l'Islam, d'une dignité de vie et d'une vertu parfaites; ceux-là d'ailleurs sont généralement tolérants et ennemis du charlatanisme des autres, et combattent de tout leur pouvoir le fanatisme aveugle et les préjugés. D'autre part, les prêtres des villes se font souvent, plutôt d'ailleurs par politique que par charité ou par conviction, les défenseurs de la plèbe opprimée par les fonctionnaires.

Quant aux Seyyides, descendants vrais ou supposés du prophète, et que signale la ceinture verte (1), marque distinctive de leur noblesse, ils jouissent d'une multitude de privilèges dont le principal est généralement de vivre en fainéants, aux dépens des bigots ignorants. Ils sont d'une arrogance extrême et sont, avec les mollâs de bas étage l'âme de toutes les émeutes et de la réaction. Dans les villes où ils pullulent, comme à Qoum, ils sont un vrai fléau pour la population. D'ailleurs, l'immense majorité des Persans eux-mêmes les a en horreur, et un châh énergique qui voudrait briser leur influence aurait avec

(1) Le turban vert ne se voit guère en Perse.

lui presque tout son peuple. Ici encore, il y a des exceptions, et précisément parmi mes compagnons de voyage, revenant de Kerbelâ, se trouve un bon vieux Seyyide de Nîchâpoûr affable et bienveillant qui n'a pas attendu longtemps pour lier affectueusement conversation avec moi et est bientôt devenu mon ami.

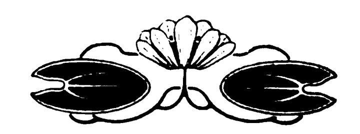
Enfin, le directeur du télégraphe m'envoie un de ses employés, un mîrzâ avisé et intelligent qui comprend ce que traduire signifie et me fournit des notions succintes, mais exactes, sur le vocabulaire et la grammaire de son patois. Je les donne en appendice pour les lecteurs que le sujet pourrait intéresser.

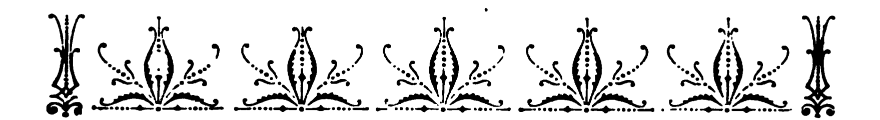
En somme, la population de Semnân m'a paru peu sympathique, encore que sa misère la rende excusable. Les autres Persans n'aiment guère non plus les Semnânîs, et, comme souvent il arrive, ils cherchent à étayer leur opinion d'une étymologie populaire, puérile, mais intéressante comme échantillon : Quand l'Imâm Rizâ, fuyant ses persécuteurs, passa par Semnân, les fils de chiens de Semnânîs, non contents de l'accueillir très mal, se mirent encore à sa poursuite, emportant chacun trois *mans* (1) de pain, ce qui se dit en persan *Si man nân*, de là Simnân ! Ces étymologies ne valent ni plus ni moins que nombre de celles qu'émettent les linguistes amateurs. Un autre échantillon d'étymologie populaire persane : les gens de Hamadan passent pour très intelligents parce que *hamadân* veut dire : « sachant tout » (*hama* tout, = *dàn* = racine du verbe *dànistan*, savoir).

Il s'agit de me coucher aujourd'hui de bonne heure si je veux prendre quelques instants de repos, car la traite prochaine est extrêmement longue et pénible, et cédant aux objurgations de mon tchârvâdâr Selman, j'ai promis de partir la nuit avec la caravane, sans savoir, hélas! à quoi je m'engageais. (*A suivre.*)

---

(1) Un *man* ou *batman* = à peu près trois kilos.





Les transports Automobiles au Congo

Tous ceux qui s'intéressent au passé et à l'avenir de la future colonie belge déplorent la corvée du portage, mais en même temps reconnaissent la nécessité devant laquelle s'est trouvé le jeune Etat, d'organiser au début, les transports à dos d'homme. Il a été indispensable en effet, le jour où Stanley traversa pour la première fois le continent noir, d'employer des indigènes pour porter des charges, et au fur et à mesure que la civilisation s'implantait en Afrique, un service de plus en plus complet de transports par caravanes s'organisait. Tout en établissant ce service, l'Etat du Congo le considérait comme un mal, nécessaire, mais provisoire : il s'est attaché sans cesse à réduire ce genre de transports et depuis plus de vingt ans cette question humanitaire a retenu tout spécialement l'attention des dirigeants de la grande Œuvre Africaine. On a vu s'ériger rapidement des travaux importants, admirés dans le monde entier : le chemin de fer de Matadi à Léopoldville fut un superbe couronnement de ces efforts civilisateurs. Dès l'inauguration de cette voie ferrée, toute une population, fort éprouvée déjà par le portage, fut rendue à l'agriculture et à l'industrie indigènes.

L'Etat du Congo ne s'est pas arrêté à ce premier résultat et, fidèle à la mission qu'il avait acceptée devant les Nations, n'a cessé de continuer à introduire des moyens de transport mécaniques dans ses vastes territoires.

Le rail atteignant Léopoldville, la flottille des bateaux à vapeur conduisant marchandises et voyageurs jusque dans le Haut-Congo, c'est surtout dans cette partie du pays, dans le district de

l'Uelé, que se sont portés les efforts de l'Etat pour remplacer le portage par des transports au moyen de camions automobiles.

Une route fut créée. Elle part de Buta, poste accessible aux petits vapeurs venant du Congo et doit, dans l'esprit des chefs de l'entreprise, aboutir à la tête de ligne du chemin de fer anglais en construction vers le Nil.

Déjà cette route est en exploitation sur 42 kilomètres et les travaux de construction se poursuivent très activement et avancent régulièrement vers Bambili à raison de 4 kilomètres environ par mois. Pour activer l'achèvement de cette ligne de transports, des ingénieurs ont entamé à Bambili aussi les travaux de construction de la route vers Buta et les deux brigades ne tarderont plus bien longtemps à se rencontrer : Deux cent cinquante kilomètres de route pour automobiles, d'une largeur de 5 à 6 mètres, seront alors ouverts au trafic.

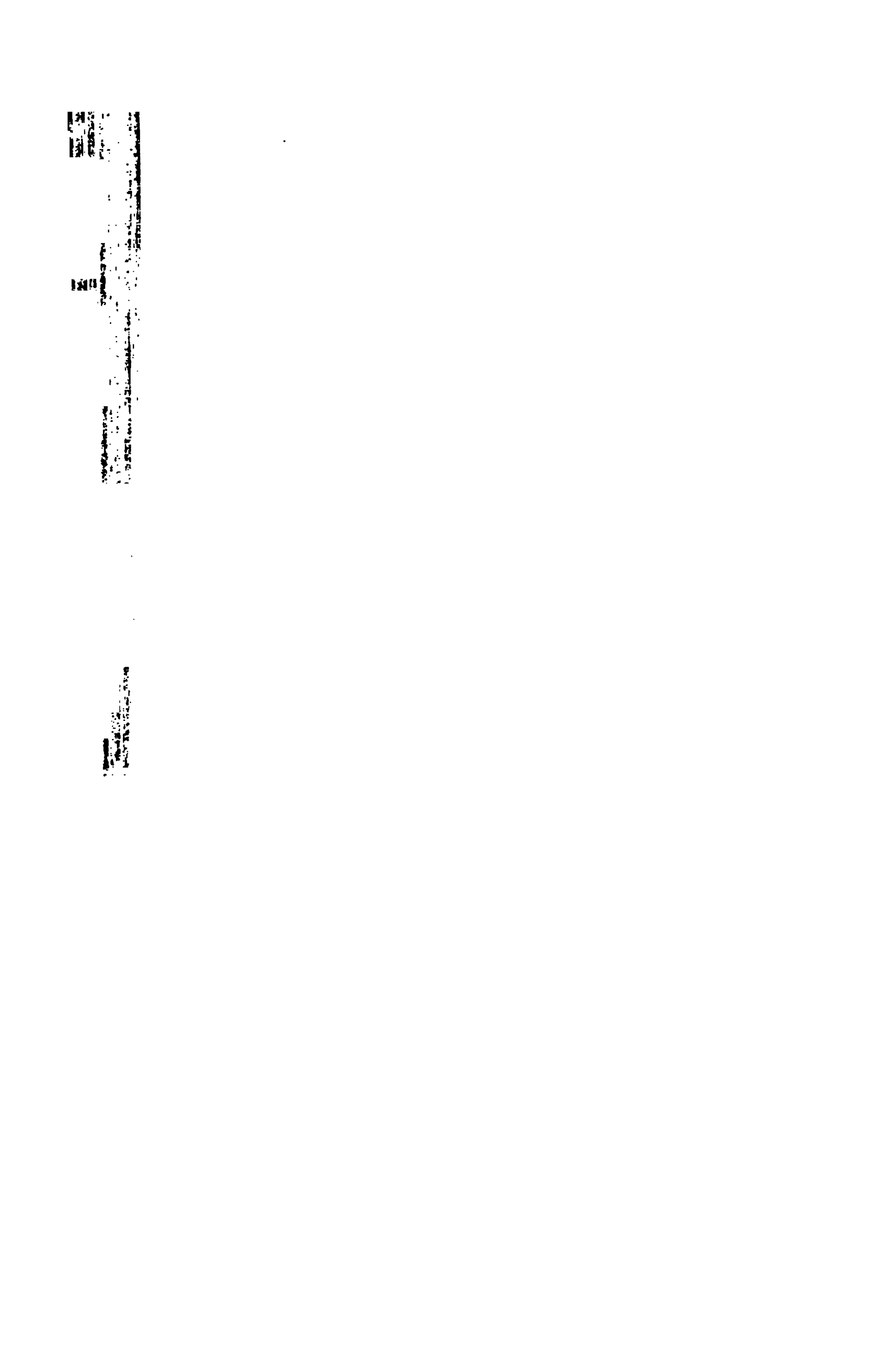
C'est une entreprise colossale : la voie traverse d'immenses forêts, il faut se frayer un chemin, au milieu des difficultés les plus grandes, par l'abatage d'arbres et de lianes dans une végétation d'une intensité prodigieuse dont nous ne pouvons nous faire une idée en Europe. De nombreux cours d'eau doivent être franchis par des ponts ; par places le sol marécageux nécessite de très sérieux empierrements.

Mais ce qui facilite beaucoup l'établissement de la route, c'est la bonne volonté des indigènes venant de toutes parts en grand nombre, offrir leurs bras pour terminer l'œuvre commencée. Ils se rendent fort bien compte déjà que l'achèvement de ces travaux coïncidera avec la fin de la dure corvée du portage.

Au début les indigènes s'étaient montrés fort sceptiques. Depuis très longtemps on leur avait parlé de l'arrivée prochaine de véhicules marchant tout seuls et portant les charges pour eux, mais à force d'être mise à l'épreuve, leur croyance s'était éteinte. Aussi, l'arrivée en août dernier des cinq voitures d'essais et l'inauguration du service automobile, fut marquée par une joie immense dans la région entière : tous ceux qui assistèrent aux fêtes organisées en ce moment à Buta, garderont un souvenir ineffaçable de l'enthousiasme des natifs.

On pourrait se demander pourquoi, la route pour automobile étant en construction depuis des années, les camions n'ont pas été envoyés plus tôt en Afrique. C'est que, depuis sept années, le secrétaire général Liebrechts de l'Etat du Congo s'efforçait avec la collaboration d'un spécialiste, M. R. Goldschmidt, de faire





établir un type de voiture réellement pratique, un véhicule ne donnant pas les déceptions malheureusement constatées dans presque tous les essais faits ailleurs de camions automobiles, mal mis au point et non construits expressément pour des pays neufs, où les routes sont rudimentaires et les conditions d'exploitation très spéciales et particulièrement difficiles.

Les premiers essais furent faits en Belgique avec des véhicules munis de moteurs à explosion, alimentés par de l'alcool. Mais, les difficultés de production de l'alcool au Congo, le mauvais rendement de l'alcool non carburé, la délicatesse et la complication du mécanisme de la transmission, ont fait rejeter tout à fait ce genre de machines.

Après que d'autres tentatives nombreuses eurent encore été faites avec des moteurs de tous genres, l'attention de l'Etat s'est portée toute entière vers l'étude de camions à vapeur légers. Les camions existants, tous, étaient trop lourds.

Il ne fallait pas songer à employer du charbon ou des combustibles liquides; le bois que l'on rencontre partout au Congo pouvait entrer seul en ligne de compte, comme source pratique et économique de force motrice. Dans les chaudières habituellement employées et utilisant le bois comme combustible, l'on arrive à des poids considérables, aussi le type de générateur à masse d'eau dut-il être abandonné.

L'on s'est mis à étudier un système de chaudière à vaporisation instantanée; il fallait réunir sous un faible volume et un poids réduit les qualités indispensables d'une chaudière robuste. Les générateurs à vaporisation instantanée présentaient tous un grave défaut : ils se brûlaient rapidement. Par suite de la forte température à laquelle sont soumis les tubes d'acier où se vaporise l'eau, il se produisait, en effet, dans les systèmes jusqu'alors en usage une oxydation extérieure du tube par l'action chimique, à haute température, de l'oxygène de l'air sur le métal. L'on constatait aussi après peu de temps une oxydation intérieure des tubes. En effet, la dissociation de l'eau par le fer, inévitable au rouge foncé déjà, a pour effet de mettre l'hydrogène de l'eau en liberté et de donner naissance à un composé oxygéné de fer.

Dans le système de chaudière utilisé par les camions adoptés dans la suite par l'Etat du Congo, les tubes d'acier en contact avec le feu sont enrobés dans une fonte spéciale au manganèse absolument inaltérable. Le tube d'acier se trouve avoir, en quelque sorte, sa paroi augmentée par la couche de fonte. Celle-ci,

loin de constituer un poids mort, n'est pas seulement une protection extérieure efficace, mais encore un volant de chaleur considérable, accumulant un grand nombre de calories et les restituant au fur et à mesure des besoins, empêchant par sa masse le tube de prendre une température à laquelle la dissocia tion plus ou moins complète de la vapeur d'eau se produirait fatalement.

En résumé, donc par suite de l'enrobement. on protège à la fois intérieurement et extérieurement les tubes d'acier constitutifs de la chaudière contre toute action chimique et l'on rend leur résistance si grande que des éléments de ce genre sont pratiquement indestructibles.

En raison de la grande vitesse de circulation de la vapeur dans le générateur, aucune incrustation de calcaire ne peut se produire, même après un long usage. Les matières en dissolution dans l'eau au moment de la vaporisation instantanée sur une surface très chaude, sont mises en liberté sous forme de poussière finement divisée. Cette poudre, entraînée par le courant gazeux avec une rapidité très grande, loin d'encrasser les tuyaux, les rode au contraire, et cela est si vrai qu'une vieille chaudière sectionnée en un endroit quelconque est en son intérieur parfaitement polie. Ainsi, quelque paradoxale que cette affirmation puisse paraître, on peut dire que loin de détruire la chaudière, les impuretés de l'eau concourent à son entretien. L'on peut donc, sans arrière pensée, utiliser la première eau venue pour l'alimentation du générateur, ce qui est très important dans des pays coloniaux.

La chaudière entière est constituée par des tubes d'acier étiré distribués en six éléments de deux sortes. Les trois éléments inférieurs dans lesquels l'eau se vaporise sont immédiatement en contact avec le foyer. Ces éléments sont enrobés de fonte. Les trois autres éléments formant galettes, sont constitués par des tubes nus et servent de sècheurs et de surchauffeurs de vapeur. Les six éléments sont réunis bout à bout, au moyen de tubes également en acier de manière à former un unique tube, continu, de 82 mètres de développement dont une des extrémités reçoit l'eau venant de la bâche et l'autre fournit la vapeur actionnant le moteur.

Les éléments enrobés ne sont pas interchangeables; les autres au contraire peuvent être intervertis de façon à ce que l'élément inférieur puisse à un moment donné être placé tout au-dessus de la chaudière et constituer ainsi l'élément supérieur, le moins exposé à l'action du feu.

L'eau se vaporise dans les éléments enrobés et s'y transforme en vapeur humide qui passe dans la galette supérieure où se produit un brassage intense. Dans cette galette, les gouttelettes d'eau que la vapeur pourrait encore contenir se brisent et se vaporisent en se projetant sur les courbes des tubes. Au sortir de cette galette, la vapeur descend en se surchauffant toujours dans la deuxième galette, puis dans la galette inférieure d'où elle se rend au moteur.

Sous la chaudière se trouve le foyer. C'est dans le foyer que s'effectue la combustion des bûches de bois reposant sur la grille. Cette grille a été l'objet d'une étude approfondie : elle est constituée par des barreaux de fonte de forme et de composition spéciales venant se juxtaposer les uns aux autres. La grille n'est pas destinée uniquement à soutenir le combustible, elle permet aussi à l'air venant du cendrier d'arriver en quantité suffisante pour entretenir le feu.

Le cendrier est une boîte en tôle placé sous le foyer. Il recueille les cendres et les braises incandescentes qui pourraient en tombant directement sur le sol rencontrer des herbes sèches et provoquer des incendies.

Le dôme de la chaudière est surmonté d'une cheminée formée par une buse en tôle dans laquelle débouchent les gaz de combustion du foyer ainsi que la vapeur d'échappement du moteur. Par suite de la disposition adoptée le tirage est toujours proportionné à l'effort à vaincre. En effet plus cet effort est grand, plus la vapeur consommée au moteur est considérable et plus aussi il s'en échappe dans la cheminée. La vapeur d'échappement remplit donc un rôle analogue à celui qu'elle joue dans un injecteur. Comme elle entraîne hors du foyer une quantité de gaz brûlés proportionnelle à sa pression ou à son volume, elle provoque un violent appel d'air dans le foyer et active ainsi la combustion. Le bois ne brûle donc pas également vite quand le véhicule marche en côte ou en palier et il est utile de régler le chargement du bois de combustion suivant le parcours à accomplir et le profil de la route. Si on refroidissait la chaudière, il n'en résulterait aucun danger, car il suffirait d'arrêter quelques instants pour la laisser s'échauffer à nouveau.

On peut modérer le tirage de la cheminée par la manœuvre d'une clef.

Le moteur comporte quatre cylindres horizontaux à simple effet dont les pistons sont accouplés deux à deux sur des mani-

velles décalées à 45°. Le mouvement de l'arbre moteur est transmis aux roues au moyen de deux chaînes et de deux engrenages côniques. L'admission de la vapeur dans les cylindres se fait par des soupapes commandées par des cames calées sur des arbres actionnés par le coudé moteur.

La variation de détente ainsi que le renversement de marche s'obtiennent par le mouvement longitudinal des arbres à cames. Ce mouvement est produit par des fourches articulées sur une tige soutenue par un manchon venu de fonte avec le couvercle avant du carter. On peut commander le mouvement des cames du siège du véhicule au moyen d'un levier.

La vitesse de la machine est réglée par un appareil spécial branché sur la partie du tuyau d'alimentation allant à la chaudière. Il a pour but de permettre au mécanicien de modifier à son gré la pression du générateur par le simple déplacement latéral d'une manette. Cette manette quand elle est place sur un cran quelconque du secteur, permet d'obtenir une pression déterminée dans la chaudière, pression qui se maintiendra automatiquement aussi longtemps que la manette n'aura pas été déplacée.

L'alimentation de la chaudière se produit au moyen de pompes. La mise sous pression de la chaudière au démarrage se fait par une pompe à main, mais l'alimentation de la chaudière pendant la marche se produit par une pompe commandée par l'arbre moteur au moyen d'un excentrique. Les deux pompes bien que réunies et fonctionnant au moyen des mêmes clapets ont des commandes séparées. En général l'alimentation de la pompe mécanique suffit à assurer l'alimentation, mais il arrive pourtant quelquefois lorsque l'on veut augmenter momentanément l'alimentation pour faire donner un coup de collier à la machine, que l'on se serve simultanément des deux pompes.

Pour la sécurité de la marche, le véhicule est muni d'un frein à pied agissant sur l'arbre moteur et d'un frein à main serrant des pièces métalliques dans l'intérieur des tambours des roues motrices.

Le graissage de la machine est assuré par plusieurs graisseurs actionnés automatiquement. De plus, la vapeur avant son entrée dans les cylindres est mélangée avec de l'huile tenant en suspension du graphite en poudre.

Un point délicat fut de déterminer le genre de roues convenant le mieux pour un véhicule colonial léger. Les essais portèrent d'abord sur des roues en acier coulé ayant des bandages

d'une largeur de 10 centimètres aux roues antérieures et de 18 centimètres aux roues d'arrière. Mais il fut rapidement reconnu que les bandages en fer ou en acier, même quand ils sont garnis de stries transversales ne mordent pas assez le sol pour assurer la propulsion du véhicule chargé dans des terrains boueux. On observa également qu'en somme la largeur du bandage n'avait pas une importance aussi grande qu'on était en droit de le supposer à priori. Les roues en fer donnent aussi un roulement très dur et quelle que fût l'excellence de la suspension et les soins mis à munir les chassis de ressorts appropriés, les chocs de la route se répercutaient trop brusquement sur les organes du camion et principalement sur les tubes de la tuyauterie de vapeur.

On a essayé dans la suite, d'interposer du bois entre la jante en acier et la roue également en acier. Mais il fut bientôt jugé nécessaire de munir les automobiles de roues garnies de caoutchouc.

Aux premiers essais on s'était servi de vulgaires bandages d'automobiles garnis de protecteurs antidérapants, contenant des chambres à air, en para pur, spécialement construites pour résister aux températures tropicales Mais dans la suite on remplaça tout d'abord les pneumatiques arrière par des caoutchoucs pleins, les chocs répétés et la température élevée du sol ne permettant pas d'obtenir à l'arrière une résistance suffisante avec les chambres à air. Enfin, on plaça des bandes de caoutchouc plein aux quatre roues, un bandage simple aux roues d'avant et une double bande à chaque roue arrière.

Ce dispositif est fort heureux car la terre venant se presser entre les bandages de caoutchouc des roues motrices y forme un coussin compact présentant un coefficient d'adhérence très grand et permettant de traverser avec facilité les terrains les plus détrempés.

On peut aisément démonter les bandages usagés pour les remplacer par des neufs. Cette opération ne se fait que fort rarement, car une garniture doit résister au moins, d'après les prévisions les moins optimistes, à 10.000 kilomètres de route.

La disposition heureuse de la chaudière et son bon rendement ont rendu possible l'établissement du type du camion actuel. La caractéristique du mécanisme du camion adopté, est sa simplicité. Pas d'embrayages, pas d'engrenages de changement de vitesse, un moteur très simple agit directement sur les roues

motrices et l'on règle par la pression de la vapeur l'effort à fournir par le véhicule.

Le peu de complication du mécanisme explique son poids réduit ; le camion complet avec sa carrosserie ne pèse guère plus de 1.250 kilos. Cette légèreté a pour effet de permettre au véhicule d'affronter les routes les plus mauvaises et de ne consommer qu'une quantité infime de bois et d'eau. Une bûche de bois de grandeur moyenne pesant 5 kilos environ, et 4 litres d'eau suffisent pour faire avancer d'un kilomètre le camion avec sa charge de 1000 kilos. Comme la machine à vapeur est capable de donner un coup de collier très considérable, l'embourbement des véhicules n'est jamais à redouter et l'on peut s'engager sans crainte d'arrêt ou même de ralentissement sur les côtes les plus raides.

Si la simplicité du mécanisme fait sentir directement ses effets sur le fonctionnement même du véhicule, elle constitue encore un avantage considérable dans les pays coloniaux, où les spécialistes sont rares et les réparations difficiles.

M. de Calonne, un jeune ingénieur sorti de l'Université de Liége, qui dirige les services des transports par automobiles sur la route de l'Uelé, vient d'envoyer un rapport détaillé sur la façon dont se sont comportés les premiers camions envoyés au Congo en avril 1906, depuis leur mise en service régulier.

« Pendant les trois mois d'essais, » écrit M. de Calonne, « je n'ai eu qu'à me louer de toutes les parties mécaniques des machines ; aucune panne de mécanisme sur un parcours de plus de 3.000 kilomètres. » Pendant le trimestre d'essais, ces voitures ont roulé 118 jours effectuant un parcours de 3,370 kilomètres. Elles furent employées au transport des marchandises destinées à l'Uelé et des graviers destinés à l'empierrement de la route construite en terrain sablonneux.

« En résumé, » dit-il, « le but poursuivi, j'entends la suppression de la corvée du portage, sera atteint dans le courant du premier trimestre 1907 pour les populations Monganzulu et Azandé de la vallée du Rubi et celles de la Likati, tandis que l'ensemble des économies réalisées amortira dans un délai assez rapproché les sacrifices que l'État s'est imposé pour créer cette ligne de transports d'une conception si actuelle qu'elle avait jusqu'à présent éveillé plus de scepticisme que d'enthousiasme. ».



Afrique

Egypte. Barrage d'Assouan. — L'Egypte est, en ce moment, le théâtre de vives discussions au sujet du sort qui sera réservé au temple de l'île de Philoe, qui comme on le sait est gravement menacé par l'élévation du barrage d'Assouan. Ce temple, dédié à la déesse Isis et à son fils Harpocrate, est célèbre pour sa beauté. Depuis la construction du barrage, l'île qui, grâce à sa végétation luxuriante, comptait au nombre des plus beaux sites de l'Egypte, a beaucoup perdu de son attrait, parce qu'elle se trouve actuellement submergée en partie par les eaux du Nil pendant les six premiers mois de l'année. Les sociétés d'archéologie insistent énergiquement pour la conservation du temple. L'élévation de la digue, qui a pour but de rendre l'eau du Nil utilisable dans la Haute-Egypte, où elle permettra de livrer de grandes étendues de terres à la culture, notamment à celle du coton, entraînera de grandes dépenses. On estime toutefois que les profits qui résulteront de ce travail en couvriront les frais. Pour empêcher que, par suite de l'exécution de ces travaux, l'île de Philoe ne soit entièrement submergée, on a proposé différents plans, dont certains méritent d'arrêter l'attention. L'un de ceux-ci a pour objet de démolir le temple pierre par pierre et de le rebâtir dans la forme actuelle sur une colline voisine. L'exécution de ce travail coûterait environ 1,250,000 francs. Mais le temple ne serait plus alors, comme à présent, baigné par les eaux du Nil, et perdrait par suite de son aspect. C'est pourquoi d'autres proposent de démolir le temple, puis, d'élever le niveau de l'île au-dessus de celui des plus hautes eaux du Nil et de le rebâtir ensuite au même endroit. Les frais d'exécution de ce projet seraient beau-

coup plus élevés ; ils sont évalués à environ cinq millions de francs. Comme c'est là la meilleure manière d'assurer la conservation du temple et comme, d'autre part, on ne peut perdre de vue que celui-ci constitue une des principales attractions de la vallée du Nil, un grand nombre de personnes insistent pour l'adoption de ce plan.

Uganda. Coton. — D'après un rapport publié récemment par le *Colonial Office*, l'année courante semble être bonne pour la production du coton et du caoutchouc, qui peuvent être considérés comme les principaux produits d'exportation du protectorat, cette année.

Les exportations de coton n'étaient que de 43 tonnes en 1905-1906, mais environ 200 tonnes avaient été achetées aux indigènes. Il semble que ce produit soit de nature à devenir une culture essentielle du pays. L'*American Upland Cotton* paraît convenir le mieux au sol et au climat, et les indigènes commencent à le cultiver en grand. Le coton égyptien *Abassi* se développe bien également, quoique sur une moindre échelle. Une compagnie se prépare à commencer des opérations et est décidée à dépenser des sommes considérables dans la culture du coton.

On continue à faire des expériences sur le caoutchouc. Un arbre à caoutchouc de Para, âgé de 4 1/2 ans, a atteint 27 1/2 pieds de hauteur et accuse une circonférence de 12 1/2 pouces à quatre pieds du sol. Environ 200 arbres, âgées de 2 1/4 ans, provenant de semis, ont atteint en moyenne 17 pieds de hauteur. Ces chiffres sont pleins de promesses. A la fin de l'exercice, des projets de culture sur une grande échelle avaient été formés et étaient sur le point d'être appliqués.

L'évolution des anciennes républiques sud-africaines. — Des critiques quelque peu acerbes ayant été dirigées dans ces derniers temps par certains politiciens anglais contre l'administration civile du Transvaal et de la colonie du Fleuve Orange, le *Times* a cru devoir y riposter en mettant en regard les derniers résultats afférents à ces deux colonies et qui se trouvent consignés dans un récent *Blue-book* publié par les soins du *Colonial Office*.

Ce Blue-book contient des notes très complètes émanant des secrétaires et des trésoriers coloniaux, du secrétaire et du tréso-

rier du Conseil intercolonial en même temps qu'un télégramme de lord Selborne, daté du 5 novembre 1906.

Le secrétaire d'Etat aux colonies a fait connaître, par sa réponse du 9 janvier dernier, l'impression que lui a produite l'examen de ces divers documents. Il a notamment donné à lord Selborne l'assurance qu'il reconnaissait combien était satisfaisante l'œuvre d'organisation accomplie par l'administration des deux colonies « dans des circonstances qui, particulièrement au Transvaal, présentaient de grandes difficultés ».

Si l'on jette un coup d'œil sur les notes susmentionnées des fonctionnaires coloniaux, on constate aisément le peu de fondement des accusations d' « extravagance » et d' « inefficacité » qui ont été dirigées contre eux. On y trouve une comparaison très intéressante et suggestive entre le coût de l'administration des colonies il y a un an, et celui de l'administration sous les anciennes Républiques avant la guerre. Cette comparaison, ainsi que le déclare lord Selborne lui-même, est tout en faveur de l'administration de 1906, au point que si les anciens gouvernements avaient essayé de faire ce que leurs successeurs ont accompli ils auraient eu à choisir entre la banqueroute ou une réforme rigoureuse de leurs méthodes financières.

On a prétendu, dans le but de discréditer les administrations coloniales, que les traitements des fonctionnaires avaient été surélevés sous le nouveau régime et que le coût des divers services avait également augmenté.

Le *Times* reconnaît que cette allégation est parfaitement vraie, et que certains agents sont actuellement plus payés que ne l'étaient leurs prédécesseurs à l'époque de M. Kruger et de M. Steyn. Mais, ajoute-t-il, il convient de remarquer, d'une part, que ces agents ne touchent plus les émoluments indirects qui, sous l'oligarchie boër, rendaient l'administration lucrative, et, d'autre part, qu'ils effectuent, pour ce qu'ils gagnent, beaucoup plus de travail que ceux qui s'enrichissaient de ces gains irréguliers.

De même, si certains services coûtent plus qu'autrefois, c'est qu'ils accomplissent des opérations qui, jadis, n'étaient pas du tout entreprises ou que l'on négligeait, ou bien des travaux qui se sont beaucoup accrûs en raison même du développement des colonies.

Sous les anciennes républiques sud-africaines, les fonctionnaires étaient autorisés à entreprendre des travaux privés, à

agir comme administrateurs de Sociétés et à recevoir des émoluments, des commissions qui n'apparaissaient pas sur les devis. Ces Commissions étaient souvent très lucratives. Un agent du télégraphe par exemple, recevait un demi-penny par mot sur chaque télégramme transmis de Prétoria.

Mais, comme nous l'observons ci-dessus, le principal motif pour lequel l'administration des deux colonies sud-africaines coûte plus qu'autrefois provient tout simplement de ce qu'elle fournit plus de travail. On en peut juger par les faits et les chiffres suivants contenus dans les notes des agents coloniaux.

Il a été expédié, en 1905-1906, par les malles-postes du Transvaal, près de 50 millions d'articles divers, alors qu'en 1898 le chiffre ne s'en élevait qu'à 12,100,000. Les recettes des douanes de cette ancienne république se sont élevées l'année dernière à 1,797,000 liv. st.; elles ont été perçues sur une valeur de 16 millions 597,000 liv. st. d'importations et ont coûté en traitements et salaires 43,920 liv. st. Les chiffres comparatifs de 1898 n'étaient que de 1,050,000 liv. st, de droits de douane sur 9,996,000 liv. st. d'importations, avec cependant un chiffre de 43,725 liv. st. de traitements et salaires.

En ce qui concerne l'Etat libre d'Orange, les malles ont transporté en 1904-1905 près de 53 millions d'articles, au lieu de 17,356,000 en 1898.

Le nombre d'enfants blancs répartis dans les écoles n'était, en 1898, que de 15,500 au Transvaal et de 8,000 dans l'Etat Libre d'Orange. Actuellement, 32,700 enfants sont inscrits sur les listes de la première colonie et 16,200 sur celles de la seconde.

De nouveaux services fonctionnent dans les deux colonies. Ils comprennent, au Transvaal, le département de l'agriculture et des forêts, le département de l'irrigation, le service foncier, et la branche de gouvernement local du Bureau du secrétaire colonial; dans la colonie sœur, les nouveaux départements sont ceux de l'agriculture et des mines, du services de santé, des affaires indigènes, etc.

Le memorandum de M. Brand fait ressortir avec clarté l'œuvre remarquable accomplie par le Conseil Intercolonial. Depuis que l'administration civile a pris possession des lignes de chemins de fer, plus de 700 milles de nouveaux réseaux ont été mis en exploitation, et 540 milles sont actuellement en voie de construction.

Bien que les tarifs aient été réduits d'un million de liv. st. environ par an, les recettes brutes se sont élevées en 1905 à près du double de celles de 1898.

On s'est plaint encore de ce que les fonctionnaires aient été recrutés en Angleterre pour servir dans ces colonies et de ce que la plupart d'entre eux n'ont aucune expérience des affaires africaines. Lord Selborne a répondu lui-même à cette allégation. Si, au début, il a paru nécessaire de faire venir des fonctionnaires de la métropole, c'est que la plupart des hommes compétents habitant les colonies combattaient encore d'un côté ou de l'autre. Il a fallu également se procurer des spécialistes pour des travaux spéciaux, et il ne s'en est pas trouvé sur les lieux mêmes.

Cependant, a déclaré Lord Selborne à ce sujet, chaque fois qu'il a été possible de le faire, les emplois vacants ont été confiés à des candidats locaux et, maintenant encore, beaucoup des anciens serviteurs des deux Républiques se trouvent au service civil des colonies.

Plus de la moitié des principaux agents de la colonie du Fleuve Orange sont nés en Afrique du Sud ou y ont vécu longtemps avant la guerre, et parmi les fonctionnaires actuels, près d'une centaine étaient déjà au service de l'ancien État Libre.

Lord Selborne a été lui-même témoin des relations cordiales existant entre les fonctionnaires des deux colonies et les populations urbaines que le gouverneur a visitées au cours de ses voyages. Il ne peut y avoir, suivant lui, de meilleure preuve que les considérations émises par certaines personnes en Angleterre au sujet de l'efficacité et de l'utilité des services civils ne sont pas partagées par la masse de la population des colonies.

Les administrations des nouvelles colonies ont eu à liquider les résultats d'une guerre dévastatrice, à rétablir les habitants dans leurs maisons, à faire face à de mauvaises saisons et à une dépression économique, commerciale et agricole qui s'est longtemps prolongée.

Elles ont pu commettre des fautes, comme tous les hommes en commettent, mais, malgré toutes ces conditions contraires, elles ont accompli une œuvre rapide, solide et bonne.

Au pays des Achantis. — Envisagée dans son ensemble, la situation économique et commerciale du pays des Achantis, pendant l'année 1906, a été des plus satisfaisante et en amélioration sensible sur l'exercice précédent. Les résultats particuliè-

rement favorables que signale, dans son rapport annuel, M. F. C. Fuller, commissaire en chef, proviennent en grande partie de ce que les troubles qui se produisaient jadis fréquemment entre les chefs des diverses tribus tendent à disparaître peu à peu et ne revêtent plus pour ainsi dire de caractère sérieux. Dans le district occidental, par exemple. à part quelques conflits peu importants qui ont eu lieu entre les chefs des tribus, il ne s'est produit aucun sujet de discorde entre les chefs et le gouvernement. De même, les Achantis du district du Sud ont fait preuve d'un excellent esprit et d'une obéissance absolue, témoignant ainsi de leur désir de venir en aide au gouvernement.

Les recettes totales perçues en 1906 dans le pays Achanti se sont élevées à 32,328 liv. st. contre 17,532 liv. st. en 1905. Nous relevons ci-dessous les principaux articles pour lesquels des plus-values ont été réalisées.

	1906 — Liv. st.	En plus sur 1905 — Liv. st.
Droits sur les caravanes	12,484	5,122
— sur les marchés et abattoirs	844	152
— de bac	1,242	426
— sur les spiritueux	2,913	167
— régaliens	6,881	6 881
Vente de timbres	4,027	1,672
Affermage des terres du gouvernement	1.403	314

Les dépenses se sont chiffrées, pendant la même période, à 85.125 liv. st. contre 92,053 liv. st. en 1905, y compris le coût occasionné par l'entretien du régiment de la Gold Coast. Si l'on ne tient pas compte de cette dernière dépense, le chiffre de 1906 ressort à 39,398 liv. st. contre 34,523 liv. st. en 1905.

Les augmentations apparaissent aux chapitres suivants :

	Liv. st.
Achanti	16,269
Service des transports	219
Travaux publics (extraordinaires)	3.255
Botanique et agriculture	103
Médecine	346

	Liv. st.
Et les diminutions sous les titres de :	—
Transport	10.608
Postes et télégraphes	1,404
Postes et télégraphes (extraordinaires)	2,054
Hygiène	23
W. A. F. F. (1er bataillon)	11,802
Police	656
Prisons	783

Il a été importé par chemin de fer dans le pays Achanti, en 1906, 10,785 tonnes de marchandises qui ont payé 53,919 liv. sterling, contre 9,041 tonnes et 41,633 liv. st. en 1905.

Les chiffres ci-dessus ne représentent pas, cependant, la totalité des importations; ils ne comprennent pas les articles introduits dans le pays par porteurs et qui peuvent être évalués à 20 p. c. des importations par chemin de fer. Ce mode de transport est surtout employé pour l'introduction des spiritueux; il est généralement préféré parce qu'il coûte beaucoup moins cher, ce qui peut paraître quelque peu anormal. Le transport d'une caisse de 12 bouteilles de spiritueux ne revient, en effet, par ce moyen, qu'à 4 sh. alors que par chemin de fer, le coût en est de 9 et quelquefois de 10 shillings.

Les exportations par chemin de fer ont représenté un total de 2,221 tonnes, qui ont acquitté 12,626 liv. st., contre 2,070 tonnes et 8,729 liv. st. en 1905.

881 tonnes de caoutchouc, évaluées à 172,923 liv. st., et 179 tonnes de cacao, d'une valeur de 6,701 liv. st. ont été exportées de Coumassie en 1906.

En ce qui concerne le caoutchouc, les arbres paraissent mieux soignés qu'ils ne l'étaient jadis et il serait à désirer que les chefs prissent plus d'intérêt encore à ce produit rémunérateur en préparant des terrains et en plantant de nouveaux arbres.

M. Fuller observe ensuite que l'attention consacrée par les Achantis à l'agriculture est des plus encourageante pour l'avenir. 64,240 arbres à caoutchouc (*Funtumia elastica*) ont été distribués aux indigènes.

Les plantations de cacao se développent dans de fortes proportions, surtout dans la partie orientale d'Achanti: le produit est amené jusqu'à Coumassie, où les producteurs obtiennent des prix élevés à cause de la rivalité existant parmi les établissements européens.

Une station agricole a été établie à Coumassie, en mars 1906. Les progrès réalisés depuis lors ont été très satisfaisants et font bien augurer de l'avenir. Les terrains ont été dégagés, des pépinières ont été installées et l'on y a fait en quantité suffisante des plantations de divers produits économiques, tels que le coton, le jute et la cannelle.

Le réseau Achanti du chemin de fer du gouvernement de la Gold Coast a une longueur de 66 mille 1/2. Il s'étend depuis le fleuve Ofin jusqu'à Coumassie.

Les principales améliorations apportées au cours de l'année dernière ont été la formation depuis le mois d'octobre, de trois trains par semaine entre Sekondi et Coumassie, la réduction des droits sur le halage du charbon et du matériel, et l'abatage des arbres qui pouvaient causer quelque danger sur la ligne du chemin de fer.

Les Compagnies minières ont obtenu, durant l'exercice écoulé, 75,694 onces 700 d'or, évaluées à 294,687 liv. st., contre 68,259 onces 475 et 254,790 liv, st. en 1905.

Le montant des redevances payées au Trésor par les concessionnaires d'Achanti, au nom des bailleurs indigènes, s'est élevé à 2,122 liv. st contre 1,573 liv. st en 1905.

Le nombre des ouvriers employés dans les mines a été de 3.513, dont 3,356 indigènes et 157 Européens.

Les maisons européennes établies à Coumassie ont été au nombre de 12, au lieu de 11 l'année dernière.

La population de la ville s'est accrue de 340 habitants, passant de 5.940 en 1905 à 6,280 en 1906.

Cette place, remarque M. Fuller, se développe avec une rapidité surprenante et l'empressement que mettent les étrangers, c'est-à-dire les indigènes de la Côte et autres, à se procurer des terrains, est un signe de prospérité de la ville.

Les constructions ont été fort nombreuses durant toute l'année; 32 nouvelles maisons ont été érigées, sans compter les habitations des indigènes.

Tous les principaux chefs achantis possèdent actuellement de vastes maisons européennes qu'ils louent aux étrangers à des prix très rémunérateurs. Les sommes reçues par le gouvernement pour la vente de terrains se sont élevées à 1,354 liv. st., en augmentation de 271 liv. st. pour 1905.

Amérique

Chili. Apparition d'un nouveau volcan. — Le professeur Steffen, de Santiago, communique à une revue de géographie allemande les renseignements suivants :

On a constaté que presqu'en même temps que le tremblement de terre du 16 août 1906, il s'est formé un nouveau cratère dans le volcan Chillan (36° 50' S.). Cette ouverture émet de la fumée à intervalles courts et réguliers et provoque un grondement souterrain qui jusqu'à présent, n'a pas donné lieu à une éruption.

L'affirmation que des mouvements volcaniques se sont produits dans le Tinguirica (34° 46'), le Tromen (37° 8'), le Daima (38° 41') et le Lanin (39° 38') comme l'ont imprimé des journaux argentins, n'a pas encore reçu de confirmation.

Depuis le commencement d'avril dernier, des nouvelles sont toutefois arrivées de Valdivia et de la petite colonie de San Carlos (près du lac Nahuelhuapi). d'où il résulte que dans la partie des Cordillères située dans leur voisinage, un volcan est entré en éruption. Depuis le 12 avril, il est tombé à Valdivia une fine pluie de cendres; et du côté de l'Argentine où les matières émises étaient soulevées par les vents dominant de l'Ouest et du Nord-Ouest, l'horizon occidental a été pendant plusieurs jours obscurci par des nuages de cendres. On signala aussi des phénomènes lumineux et des bruits souterrains.

On crut d'abord avoir affaire à une éruption du volcan Puyenhue qui se trouve sur le flanc Ouest des Cordillères et qui est considéré comme éteint. Mais une enquête fit voir que le Puyenhue continuait à être en repos; par contre, on constata qu'un peu plus au Nord, dans les Cordillères et à l'Est du lac Ranco (env. 40° 20'), un nouveau volcan était en formation. Dans les renseignements ultérieurs, celui-ci est constamment désigné sous le nom de la localité voisine : Rininahue. Les cartes dont on dispose ne permettent pas de déterminer avec exactitude la situation du nouveau volcan, en se basant sur les maigres informations reçues jusqu'à présent.

Un témoin oculaire de l'éruption, le capucin Burhard, assigne au volcan comme situation, un point situé à 22 kilomètres à l'Est du lac Ranco, entre les rivières Pucura et Quinaco, et au

Sud-Est du marais Pucura. Un autre témoin oculaire déclare que l'éruption a eu lieu le 4 avril, dans la soirée.

Amérique du Nord. Chevaux des Indiens. — Avant l'apparition des blancs, les Indiens avaient dressé des chiens à porter et à traîner des fardeaux, et si ces animaux n'avaient pas pour eux la même importance que les chiens pour les Esquimaux ou que le lama pour les Thibétains, ils étaient cependant ceux qui leur étaient le plus utiles. Tout-à-coup, il leur apparut venus du Mexique, des troupes de chevaux espagnols retournés à la sauvagerie, qui étaient parvenus à échapper aux attaques des loups, des ours et des lions. Il leur vint en même temps la nouvelle que le cheval pouvait être dressé et mis à même de rendre à l'homme les services les plus précieux. Les Indiens ne surent naturellement pas d'abord d'où ces étranges animaux étaient sortis. Leur mythologie, si riche cependant en ce qui concerne le monde animal, était muette en ce qui concernait le cheval. Ils crurent que ces animaux étaient sortis du sein de la terre, ou des sources, ou du soleil ; certaines tribus lui donnèrent le nom de chien mystérieux, d'autres de grand chien, etc. Les chevaux ne tardèrent pas à être capturés et domestiqués, et les tribus du Nord, voulant en avoir à leur tour, attaquèrent celles du Sud pour leur dérober ceux qu'elles possédaient. Le cheval révolutionna l'existence des Indiens, mais avec l'augmentation du bien-être et la facilité de déplacement que leur fournirent leurs montures, leur esprit belliqueux s'accentua. Les guerres devinrent plus faciles et le butin – notamment les chevaux — plus riche.

La Rénovation de la Guyane française.— Livrée à elle-même. calomniée par les pédagogues qui la présentent comme un foyer d'infection, tandis que les touristes fréquentent sa rivale, la Guyane française, qui n'a eu de la métropole d'autre faveur que l'établissement du bagne, a entrepris de se relever seule et de s'imposer.

Pour y réussir, elle n'a eu qu'a exploiter les richesses de son sol, et elle a pris la plus facile, la plus proche ; l'or de ses alluvions.

La découverte des placers de l'Approuague, de la Moyenne-Mana, de l'Inini et du Maroni a déterminé une soudaine et invraisemblable prospérité. Quatre cents millions d'or ont été extraits des criques que les noirs travaillent à la main.

A la misère a succédé une aisance générale qui a encouragé les énergies. Cette fortune inattendue est allée aux plus humbles, aux ouvriers chercheurs d'or. La vie sociale la vie économique, s'est trouvée révolutionnée.

Le budget de la colonie, qui tire ses seules ressources des droits sur l'or, a subi les émotions de cette renaissance, Tour à tour plusieurs fois millionnaire ou misérable, il semble devoir trouver enfin une assiette solide avec les nouvelles méthodes d'exploitation, avec les grandes entreprises aux productions régulières.

La vie à Cayenne reflète à souhait l'état économique de ce pays trop vite et mal enrichi. Il n'y a pas vingt-cinq kilomètres de routes autour de la ville, et les automobiles se les disputent. Le luxe de la vie, les exigences que donnent les fortunes ont créé un modernisme disproportionné avec ce milieu primitif. Les créoles ont des toilettes élégantes; elles savent recevoir: elles ont des équipages où le cocher est en chapeau haut de forme et pieds nus, mais où la voiture est du meilleur carrossier.

Qui ne connaît, de Fort-de-France à Cayenne, de l'Oyapock à l'Essequibo, le carrosse doré de Vitalo? La fortune de Vitalo est romanesque. Ouvrier terrassier, au service d'un chercheur d'or, il avait découvert un placer. Mais illettré, ignorant la valeur de sa découverte, il s'acharna à la tâche; il passa cinq ans dans la forêt. Lorsqu'il revint à Cayenne, son avoir à la Banque coloniale s'élevait à un peu plus de onze millions de francs.

Un jour, il partit pour Paris, emportant avec lui un million d'or. Quand il revint, six mois après, il avait gaspillé le million, mais il rapportait un carrosse doré. C'était un carrosse historique provenant de la vente des écuries de Saint-Cloud.

Entièrement doré, éblouissant au soleil, le beau carrosse remis à neuf, traîné par deux mules et conduit par un forçat libéré, allait cahin-caha par les chemins de Cayenne. Durant deux ans, par le soleil de l'été ou la pluie torrentielle de la saison humide, Vitalo sortit chaque jour dans le carrosse impérial. Mais il n'avait pas la notion de la valeur de l'argent; il est mort à peu près ruiné.

Le nombre des noirs ainsi enrichis est considérable. Mais ils ont les vices de la race : ils sont orgueilleux et indolents; l'or circule.

Le taux de la fortune moyenne est élevé à Cayenne. Sur 28,000 habitants, 3,000 familles ont plus de 4,000 francs de revenu. Tout le monde bénéficie des découvertes. Le négociant qui fournit les vivres à l'expédition reçoit une part de la recette ;

l'arpenteur qui a tracé le plan de la concession est payé au retour: les ouvriers sont payés « à la part ». Tout le monde en Guyane est acheteur d'or; le métier, facile, est généreux.

La population augmente dans des proportions qu'ignore l'administration.

« La population de la Guyane, y compris la population pénale, s'élève à 32.908 âmes », dit la statistique officielle.

De l'enquête rapportée, par un correspondant du *Temps* après son séjour dans l'intérieur et les récentes expéditions de la gendarmerie sur les placers, il semble résulter que la seule population des chercheurs d'or dépasse le chiffre de 70,000 individus.

Les placers où la pratique du primitif « long-tom » et du « sluice » est possible sont surpeuplés. L'invasion des maraudeurs augmente.

Mais à la période héroïque succède l'époque industrielle qui retiendra cette main-d'œuvre dans la colonie.

Des essais d'exploitation mécanique ont été faits. Depuis plus de onze ans, le dragage donne des rendements brillants en Nouvelle-Zélande et en Californie. Ce mode d'exploitation est déjà répandu en Guyane anglaise, où les alluvions jusqu'ici traitées sont relativement pauvres. Or, tandis que dans les deux premières régions aurifères les dragues lavent des terres payant fr. 0.80 en moyenne au mètre cube, il est aujourd'hui définitivement établi que les marécages guyanais essayés au dragage payent de 3 à 8 francs.

Les chercheurs d'or ont appelé le « Carnaval » l'époque des découvertes qui les a si rapidement enrichis. Mais dans les « dégrads », à vingt jours, souvent à cinquante jours de la mer, ils ont cessé de fêter les jours gras ; les criques défoncées ne payent qu'une fois.

Le nouvel essor industriel est leur salut. C'est de cette exploitation rationnelle des marécages qu'il faut attendre, semble-t-il, la fortune durable de la colonie. Dès qu'il a été mis en œuvre par des ingénieurs compétents, le dragage a donné des productions rémunératrices.

Asie

Ceylan. Caoutchouc. — La culture du caoutchouc, principalement celle du Para (*Hevea brasiliensis*) a été l'objet de beaucoup de soins à Ceylan, dans les dernières années, et l'on estime qu'il y existe actuellement environ 120,000 acres plantés de Para, de

Castilloa, de Ceara ou de Landolphia. En regard de ces chiffres, il est intéressant de considérer l'étendue acquise par les plantations d'autres produits, et de mentionner que les cocotiers occupent 680,000 acres, les arbres à thé, 390.000 acres et le cacao, 34,000 acres. Les plantations de cocotiers sont en général aux mains des indigènes. Bien que les arbres à caoutchouc se fussent bien développés et eussent donné de bons résultats au jardin botanique, il y a déjà vingt ans, l'attention était si fortement tournée vers le production du thé que, jusqu'en 1901, très peu de planteurs s'intéressèrent à la culture du caoutchouc. A cette dernière date, 2.500 acres seulement étaient plantés de caoutchouc : en 1904, la superficie occupée par ce produit atteignait 11,000 acres ; et en 1905, elle comprenait 25.000 acres; puis, vint le *rush* qui eut pour résultat qu'en 1907, on possédait 120.000 acres de plantations de caoutchouc.

Il a été démontré que l'exploitation des arbres à caoutchouc peut se faire en toute sécurité, à Ceylan, après qu'ils ont atteint leur sixième année. La production des arbres augmente chaque année, en règle générale et chaque arbre convenablement planté fournit de 1 à 2 livres de caoutchouc préparé.

Indo-Chine. Coton. — Dans un rapport qu'il a fait sur un voyage effectué dans le sud de l'Indo-Chine, le consul d'Angleterre à Hanoï dit que l'on estime que le Cambodge convient à la culture du coton. Ce produit n'est cultivé actuellement que sur des terrains situés le long des rives du Mekong et sujets aux inondations annuelles, mais on croit que les plantations pourraient être considérablement étendues si l'on disposait d'une main d'œuvre suffisante. Bien que la fibre en soit courte, ce coton est d'excellente qualité. Le consul a visité une usine d'égrenage, (la seule au Cambodge) au village de Ksach Kandal situé sur la rive gauche du Mekong, à environ une heure en canot à vapeur en amont de Pnom Penk. Elle a été construite par un Français, mais comme elle ne donnait pas de profit, elle fut vendue à un chinois qui l'exploite actuellement en réalisant un bénéfice. Par suite de l'insuffisance de matières premières, elle n'est en activité que pendant six mois de l'année. Le coton qu'elle produit est trop coûteux pour être employé dans les filatures du Tonkin, mais il trouve un marché au Japon, où on l'emploie à fabriquer des tissus de qualité supérieure, comme, par exemple, de crèpons de coton. Le consul ajoute que les Chinois se plaignent de la cherté de la main d'œuvre.

Lac Lob-Nor. — Le professeur Huntington vient de publier un rapport de son voyage au lac Lob-Nor, dans les annales de la société de Géographie des Etats-Unis. Ce voyage s'est fait en plein hiver et au milieu de difficultés de toute nature. Les constatations faites par M. Huntington diffèrent assez sensiblement de celles de Przjevalsky et de Hedin.

La plaine du Lob-Nor est considérée comme le lit d'un ancien lac dont l'étendue était beaucoup plus considérable ; le sol en est entièrement couvert de dépôts salins ; M. Huntington en compare l'aspect à celui d'une mer légèrement agitée qui aurait tout à coup été gelée. A certains endroits les couches de sel formaient des prismes de 5 à 12 pieds de diamètre. Les Chinois racontent qu'un marécage sans fond existe dans ces régions, et que les chevaux et les voitures y disparaissent ; ce récit n'est pas tout à fait dénué de fondement, car il s'y rencontre certaines parties qui sont dangereuses à passer. C'est ainsi qu'un chameau s'enfonça à une couple de pieds de profondeur à travers la couche salée et ne put être retiré de sa position dangereuse qu'avec difficulté.

Au côté nord du bassin, on trouve des « Mesa ». Ce sont de grandes masses d'argile en forme de plateau, alternant avec des baies et des canaux d'une étendue à peu près égale et s'étendant dans la direction nord-ouest-sud-ouest. Ailleurs l'expédition eut à traverser des terres rouges d'un aspect fantastique; c'était le lit asséché d'une autre partie de l'ancien lac qui scintillait sous l'éclat des cristaux de gypse au milieu desquels surgissaient, çà et là, des *mesa* d'argile. Sur des centaines de milles de distance, M. Huntington ne découvrit d'autre traces de vie que les restes à demi-décomposés d'une mouette, morte depuis des siècles, et des racines de roseaux qui croissaient à cet endroit, il y a plusieurs milliers d'années.

Le marais actuel de Kara-Kochun n'est, d'après M. Huntington, qu'un petit reste de l'ancien Lob-Nor, qui était fort étendu. Du troisième au huitième siècles de notre ère, le lac doit avoir occupé l'étendue indiquée sur les cartes chinoises, qui se trouve à environ un degré au nord au Kara-Kochun. En faisant le tour du bassin, le voyageur put remarquer qu'il est entouré de terrasses et de déclivités, d'où résulte une alternation de sécheresse et d'humidité. Ces faits mis en regard de restes semblables observés au Seistan et au Turfan sont pour M. Huntington l'indication que le climat a dû, à l'époque géologique la plus récente, être un peu plus variable qu'on ne le pense généralement. Six limites de

plages furent relevées à des niveaux différents au-dessus du Kara-Kochun actuel.

Les modifications et la situation du lac sont dues plutôt à des changements dans le cours du Tarino qui le contrarie. Le professeur Huntington ne croit pas, comme Hedin, que le Lob-Nor ait été beaucoup plus grand au moyen-âge que maintenant et il base cette manière de voir sur la route suivie par les caravanes le long des limites du bassin.

Etats Malais fédérés. Caoutchouc. — Le directeur de l'Agriculture des Etats malais fédérés constate, dans son rapport, que l'année 1906 a été fort prospère et, sous certains rapports, particulièrement remarquable pour le développement agricole de ces régions.

En ce qui concerne la caoutchouc, le rapport constate que si, en décembre 1905, le superficie totale du caoutchouc planté dans la péninsule malaise était probablement inférieure à 50,000 acres, elle atteignait, au mois de décembre 1906, le chiffre de 99,230 acres, c'est-à-dire que, en une année la superficie avait presque doublé. Le nombre des arbres, qui était probablement inférieur à 7,000,000 en 1905, est à présent de 12,980,756. La production de caoutchouc, qui était de 150 tonnes en 1905, s'est élevée en 1906 à 412 tonnes.

Le tableau suivant contient des chiffres relatifs aux plantations de caoutchouc en Malaisie, au 31 décembre 1906 :

	ÉTATS MALAIS FÉDÉRÉS	ÉTATS Settlements	JOHORE	TOTAL
Nombre de plantations . . .	242	5	7	254
Superficie totale	85,579	11,341	2,310	99,230
Nombre d'acres mis en culture en 1906	42,154	4,098	1,355	47,607
Nombre d'arbres plantés au 31 décembre 1906	10,745,002	1,987,954	147,800	12,980,756
Nombre d'arbres saignés . .	441,488	27,076	48,350	516,914
Nombre de livres de caoutchouc extrait	861,732	13,560	47,724	923,016

Le rapport mentionne également que des expériences de plantation de camphre ont été faites à l'aide de boutures. Le premier essai fait sur un millier de celles-ci n'a pas réussi par suite du manque de soins, mais on en a planté d'autres et on compte arriver à produire une collection de jeunes plants.

Tout en se gardant de recommander la culture des camphriers sur une grande échelle, le rapport fait remarquer que le camphre a atteint des prix élevés et que ce genre de plantation pourrait donner des résultats satisfaisants. Le développement des arbres au jardin d'essais est des plus encourageant et soutient avantageusement la comparaison avec celui d'arbres du même âge de Ceylan, bien que ceux-ci soient situés à des altitudes plus grandes, ce qui est considéré comme un avantage pour la culture des camphriers. Environ 300 arbres ont, au jardin d'essais de Batu-Tiga, où ils ne se trouvent qu'à quelques pieds au-dessus du niveau de la mer, atteint, en deux ans, une hauteur de 12 à 14 pieds.

La culture du caoutchouc en Birmanie. — La Birmanie anglaise n'est pas restée en retard dans la course effrénée actuelle vers la production du caoutchouc. En 1900, les autorités ont créé la plantation d'essai de Mergui qui a fort bien réussi. Il en est de même des plantations privées. En 1904-1905, il a été exporté de Birmanie pour 659,200 francs de caoutchouc, et, en 1905-1906, pour 859,000 francs.

L'entreprise privée en Birmanie est surtout engagée dans la culture de l'*Hevea brasiliensis* qui réussit en Basse-Birmanie.

Dans la Haute Birmanie, où les conditions climatériques sont différentes et généralement défavorables à la culture de l'*Hevea brasiliensis*, on pourra peut-être essayer le *Ceara* et le *Castilloa elastica* qui a réussi à Ceylan jusqu'à 1,000 et 1,500 mètres d'altitude.

M. Dautremer, consul de France à Rangoon, expose, dans un récent rapport, que M. W.-S. Todd, aujourd'hui décédé, fut le premier planteur de l'arbre à caoutchouc en Basse-Birmanie. Les expériences de cet Anglais, ont montré que seul l'*Hevea brasiliensis* pouvait réussir dans les basses plaines indo-chinoises.

En 1899, dit-il, M. Tood commença à semer 8,000 graines d'Hevea à Kyoukadat, à huit milles du golfe de Martaban. Le meilleur terrain est celui qui se compose d'une couche profonde de terre végétale avec un sous-sol de glaise: le terrain de

sable, gravier ou briques doit être évité. Des 8,000 premières graines, environ 4,800 furent semées dans des pépinières, les graines étant mises à une distance de 0 m. 20 l'une de l'autre dans des lits de 2 mètres de surface. Au début de la mousson de 1900, les jeunes plants furent repiqués, dans un terrain de forêt incendiée, à des distances de 4 ou 6 mètres les uns des autres. M. Todd ne recommande pas le repiquage de jeunes plants de neuf ou dix mois ; il préfère de beaucoup garder les jeunes plants en pépinière pendant deux ans, puis alors seulement les repiquer. La seule chose à craindre en employant cette méthode, est de risquer d'abîmer la racine qui est extraordinairement longue ; mais, d'un autre côté, le grand avantage qu'il y a à repiquer les plants forts de deux ans, c'est que les branches poussent avec plus de rapidité et s'élèvent bientôt à l'abri des animaux brouteurs, tels que le sambhur et le gyi (deux sortes de chevreuils). Un autre avantage est celui d'éviter le travail d'émondage des herbes pendant deux ans et de garder le sol frais et intact.

Le repiquage doit se faire dans des trous assez grands pour qu'ils puissent recevoir toute la racine sans qu'on la coupe ; le temps idéal pour cette opération, étant donné que le terrain a déjà été rendu humide par des pluies abondantes, est un temps nuageux, des jours de vapeur sans pluie ou presque pas, et des nuits de pluie intense et continue.

Si on a les moyens de garder les jeunes pousses des déprédations des daims et autres animaux, le semage à la volée et au hasard, tel qu'il est pratiqué par le Département des forêts dans les plantations de teck, est recommandé et donne beaucoup de rendement.

Pour les pépinières, le terrain doit être bien nivelé et bien arrosé ; les lits ne doivent pas avoir plus de 2 mètres de large et 0 m. 20 d'élévation au dessus du sol. Entre chaque lit, un sentier de 0 m. 20 pour l'arrosage, l'émondage et l'inspection des plants. Le mois d'août est le moment d'ensemencer en Basse-Birmanie, de sorte qu'il n'est pas besoin d'arrosage jusqu'en février ; mais, même alors, bien que ce soit, sans nul doute, très profitable d'arroser, cela n'est pas absolument nécessaire. Si on n'arrose pas, cependant, il faut alors fumer l'arbre au pied.

Si l'irrigation, ce qui vaut mieux que l'arrosage de surface, est possible, l'eau doit être conduite le long du sentier et stationner autour des plants pendant deux heures, de façon à bien humecter

tous les lits. En dehors des plants de pépinières, il est préférable d'avoir aussi des plants de réserve en paniers, afin de pouvoir remplacer les manquements probables de la première année.

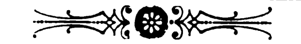
En ce qui concerne les distances à laisser entre chaque plant, les opinions sont assez partagées ; mais M. Todd, après différents essais, a fini par adopter, comme la meilleure, la distance de 2 m. 50 sur 2 m. 50, soit 1,930 plants par 40 ares. D'ailleurs, au point de vue de la distance à laisser entre les plants, il faut considérer quelle culture supplémentaire on fera dans les intervalles. Mais si, comme c'est naturellement toujours le cas, on cherche surtout le caoutchouc, les cultures à côté importent peu, et tout le monde admet que la séparation de 2 m. 50 sur 2 m. 50 est la bonne. Les principales cultures recommandées entre les plants sont : les patates, les bananes, le coton, les arachides. Ces dernières surtout sont excellentes en ce qu'elles fournissent une fumure très riche par leurs feuilles.

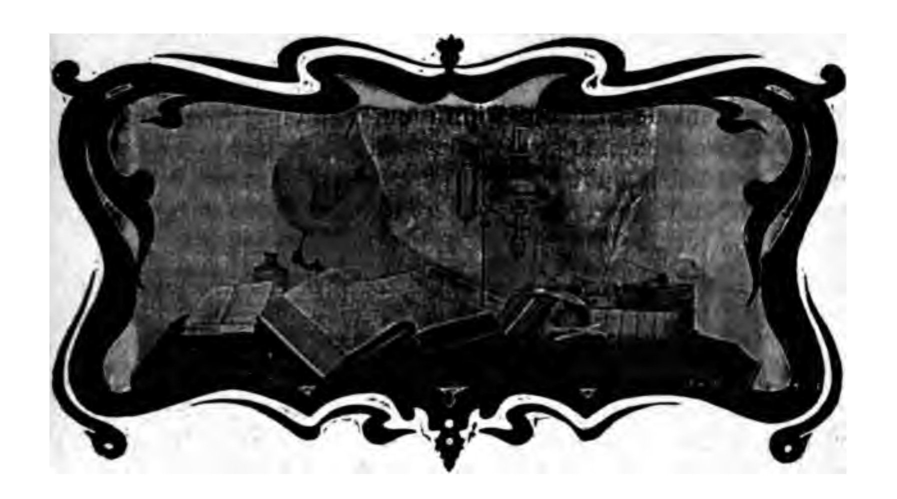
Maintenant, comme conclusion, voyons ce que coûterait et ce que rapporterait une plantation d'Hevea brasiliensis, sur une surface de 400 ares, au bout de la neuvième année.

La dépense totale, à la fin de la neuvième année, serait de 55,680 francs, dans laquelle il faut comprendre une somme de 20,960 francs représentant l'intérêt à 7 p. c. de la mise de fonds pour chaque année.

La vente du caoutchouc, de la sixième à la neuvième années inclusivement, donnerait 110,080 francs.

Si on ajoute à la dépense une somme de 21,600 roupies pour frais de surveillance à 200 roupies par mois pendant neuf ans, la dépense totale s'élèvera à 90,240 francs, et la recette à 110,080 francs, laissant un bénéfice de 29,440 francs. Depuis la dixième jusqu'à la trentième année, une récolte moyenne de 1 livre par arbre peut raisonnablement être obtenue, soit pour nos 400 ares 19,300 livres, qui à 2 roupies 8 annas par livre, donneraient un revenu de 48.250 roupies par an, soit 77,200 francs.





BIBLIOGRAPHIE

L'Annam en 1906, Un vol. de 336 p. édité par Samat et Cie à Marseille, 1906

Cette publication a été préparée par la Chambre Consultative mixte de Commerce et d'Agriculture de l'Annam. Elle est composée de notices et de renseignements puisés à diverses sources et a été imprimée dans le but de faire mieux connaître l'Annam, à l'occasion de la grande et belle manifestation coloniale de Marseille.

On y trouvera des renseignements précis sur la nature du sol, le climat, les terrains disponibles pouvant être mis en culture, les salaires, les mœurs et les coutumes des indigènes, les ressources en produits forestiers, les voies et moyens de communications dans chaque province, et aussi sur les ressources existantes au point de vue de la production et du développement de la colonisation française en général. Les renseignements contenus dans tout l'ouvrage ont le mérite d'une parfaite authenticité.

L'Egypte Nouvelle au point de vue Economique et Financier. Un vol. de 237 p. par Edmond Théry, édité par l'*Economiste Européen* à Paris, 1907. Prix : 3 frs. 50.

L'auteur est un économiste, dont les publications antérieures ont été remarquées : il a consacré un excellent petit volume à l'analyse des éléments constitutifs de la transformation écono-

mique de l'Egypte. Il analyse notamment les causes du prodigieux accroissement de la fortune immobilière de l'Egypte, l'énorme afflux de capitaux et le cortège des sociétés de banque, de crédit et de circulation qu'il a amené avec lui. L'historique de la dette publique, le tableau du commerce extérieur sont également esquissés avec autorité.

Le Compromis de 1868 entre la Hongrie et la Croatie et celui de 1867 entre l'Autriche et la Hongrie, par G. HORN. Un vol. de 256 p. édité par Pichon et Durand-Auzias à Paris, 1907. Prix : 6 fr.

M. Horn, le distingué directeur de la Nouvelle Revue Pratique de Droit international privé, a fait l'histoire des antécédents et des rétroactes historiques du compromis austro-hongrois, devenu après coup compromis austro-hongrois-croate, véritable pacte international qui lie non seulement la nation à la couronne, mais encore les deux moitiés de la monarchie entre elles. Il en donne le texte traduit et en détermine la nature juridique qui en fait, à côté d'une union consacrée par l'existence d'un monarque commun, une véritable confédération d'Etats caractérisée par l'existence de deux souverainetés particulières à côté d'une souveraineté commune et par celle de deux territoires distincts.

In to the Yukon, par W. SEYMOUR EDWARDS. Un vol. de 325 p. édité par The Robert Clarke Cy à Cincinnati, 1905 Prix : 7 fr. 50.

Ce livre d'un grand attrait est une description pittoresque de la vallée du Yukon en même temps qu'une exposition de la doctrine Monroe. Le style s'en recommande par la grâce, la force et l'éloquence de la diction. L'auteur parait avoir le don de se concilier l'opinion populaire sans cependant tomber dans le ton superficiel qui caractérise souvent le nouvelliste.

Through Scandinavia to Moscow, par W. SEYMOUR EDWARDS, Un vol. de 237 p. édité par The Robert Clarke C° à Cincinnati, 1906. Prix : 7 fr. 50.

Un admirateur de l'auteur exprime son impression en disant qu'il écrit avec une plume de feu. Cette forte expression servant à caractériser la manière dont sont rédigés ces souvenirs de voyages en Scandinavie et en pays Russe, indique avec quelle rare précision sont exprimées les sensations et impressions de l'auteur.

Essai historique sur les Expositions Universelles de Paris, par ADOLPHE DÉMY. Un vol. de 1097 p. édité par Alphonse Picard et fils à Paris, 1907.

Rassembler dans une seule étude les cinq Expositions univer-

selles de Paris, dégager les traits généraux et caractéristiques de chacune d'elles, la replacer dans le milieu où elle s'est déroulée en rappelant les gestes notables de l'époque où elle s'est accomplie, la rattacher aux Expositions qui l'ont précédée ou suivie dans le reste du monde, indiquer enfin les conséquences qu'elle a pu avoir dans l'ordre politique ou économique, voilà le tableau qui a été brossé par l'auteur dans son excellente et complète esquisse.

Essai sur la Civilisation Byzantine, par D. C. HESSELING. Traduction française par G. Schlumberger. Un vol. de 381 p édité par A. Picard et fils à Paris, 1907. Prix : 3 fr. 50

Toute espèce d'étude d'ensemble sur l'empire grec d'Orient a fait jusqu'ici presque complètement défaut; le docteur Hesseling a tenté de réaliser ce projet, en nous donnant un aperçu d'ensemble de ce que fut jusqu'à sa chute définitive l'empire représenté par les successeurs de Constantin. Ce petit livre méritait, semble-t-il, d'être traduit dans une langue d'un usage plus général que le hollandais. Il permettra à ses lecteurs de se faire une idée de cette grande monarchie et de sa civilisation durant ses trois principales périodes, à son origine, à son apogée, à sa décadence; de ce que furent également à ces trois époques sa littérature et son histoire.

L'Or dans le Monde. (*Géologie. Extraction. Economie politique*). par L. DE LAUNAY, Un vol. in-18 jésus de 265 p. édité par ARMAND COLIN, à Paris. — 1907. Prix : 3 fr. 50.

Cet ouvrage a pour but de présenter, sous une forme très condensée et très accessible, l'état actuel de tous les problèmes qui peuvent se poser au sujet de l'or : formation géologique, distribution géographique, extraction minière et métallurgique, enfin rôle économique. En le lisant, on pourra se mettre très vite au courant de toute cette question, devenue aujourd'hui d'un intérêt si considérable et si général par le développement prodigieux de la production aurifère et par toutes les conséquences sociales et économiques qui en résultent, conséquences qui sont examinées par M. de Launay avec beaucoup de soin. On y trouvera exposés tous les récents progrès accomplis dans l'industrie extractive de l'or, et une brève description des champs d'or les plus fameux, avec des aperçus très suggestifs sur l'avenir de l'industrie aurifère dans un délai plus ou moins éloigné.

Carte de l'Etat Indépendant du Congo. Administrative, Commerciale, Routière et Hydrographique : Echelle de 1/4 000 000, édité par J Lebègue et Co à Bruxelles. Prix : 1 fr. 50. — 1907.

A Hunter's Wanderings in Africa, par J. COURTENEY SELOUS. Un vol. de 504 p. édité par Mac Millan et Co à Londres, 1907. — Prix : 7 sh. 6 d.

Depuis le livre de Baldwin sur la chasse en Afrique, aucun ouvrage n'a paru dans ces vingt dernières années qui puisse être considéré comme un guide par celui qui visite l'intérieur de l'Afrique Australe en sportsman à la recherche du gibier. Le présent ouvrage comble cette lacune; il contient des explorations au Zambèze et à la rivière Chobé, au Matabeleland et au Mashonaland, avec force notes d'histoire naturelle et la distribution actuelle des gros mammifères dans ces contrées. L'auteur est un professionnel de la chasse africaine, il s'y est consacré pendant huit années, et si certaines de ses conclusions en ce qui concerne la chasse aux pachydermes : éléphants, rhinocéros, et aux grands félins, tels le lion sont différentes de celles de certains autres spécialistes, elles sont le résultat d'une longue expérience personnelle et n'ont pas été influencées par les tartarinades sportives de l'ancienne littérature cynégétique.

The International Position of Japan as a Great Power, par SEIJI G. HISHIDA. Un vol. de 289 p. édité par *The Columbia University,* Press à New-York. 1905.

Cet ouvrage fait partie de la collection des « Studies in History, Economics and Public Law » éditées par la faculté des sciences politiques de la *Columbia University* à New-York. L'auteur immédiatement après le traité de Portsmouth se préoccupe de la situation internationale de son pays, du Japon, comme grande puissance et du conflit des intérêts et des politiques dans l'Extrême Orient. Il fait précéder son sujet proprement dit d'un exposé historique rapide des rapports du Japon avec les sociétés asiatiques et les peuples européens. L'intérêt de l'ouvrage réside et dans la nationalité de l'auteur qui nous assure un texte débarrassé du préjugé européen pour ces questions troublées et dans le soin et la minutie d'objectivité qui le remplit. Il se termine par un excellent index bibliographique.

The Making of Havaï, par WILLIAM FREMONT BLACKMAN. Un vol. de 266 p. par The Mac Millan Co à New-York, 1906.

Les îles Hawaï se prêtent tout particulièrement à l'étude d'importants problèmes sociaux. Ce fait est dû au mélange de climats

tropicaux et tempérés, à la rencontre de races diverses les unes restées à l'état de nature, les autres arrivées au plus haut degré de civilisation; le problème religieux, la présence simultanée de missionnaires, de séculiers et de payens, l'évolution rapide des institutions sociales principales : la famille, l'église, l'état et la propriété, l'existence d'une minorité très riche et d'une plèbe nombreuse misérable, tout cela offre à l'économiste un vaste champ d'investigations. L'ouvrage n'est pas une histoire du peuple Hawaïen, mais une étude de son développement social, politique et moral.

Paraguay; das Land der guaranis, par le Dr W. Vallentin. Un vol. de 323 p. édité par Hermann Paetel à Berlin, 1907

De plus en plus les regards des nations se dirigent vers l'Amérique du Sud; il y a là une œuvre immense de colonisation qui reste à réaliser. Les Allemands l'ont compris mieux qu'aucun autre peuple et, en dépit de la pompeuse doctrine Monroe, ils y ont créé de nombreuses communautés prospères et indépendantes. L'auteur attire les regards des capitalistes, négociants, industriels, éleveurs et agriculteurs de sa race sur un des plus beaux pays d'avenir : le Paraguay.

Par vocation. Vie et aventures d'un soldat de fortune, par M. Peroz. Un vol. in-12 de 535 p. édité par Calman Levy à Paris, 1905. — Prix : fr. 3.50.

Dans ce livre bien personnel le lieutenant colonel Peroz raconte sa vie semée d'évènements assez curieux. La période qu'il passa au Soudan est des plus intéressante: en effet le lieutenant colonel Peroz fut le premier officier français qui se rendit auprès de Samory pour l'entretenir et discuter avec lui la possibilité d'un traité de paix et de protectorat. Nous ne pouvons résumer la matière de Par Vocation ni même signaler les passages principaux, le volume est à lire d'un bout à l'autre et il intéressera par le nombre et la variété des épisodes rapportés.

Annuaire du Ministère des Colonies. Un vol. de 921 p. édité par Ch. Lavauzelle à Paris, 1907. — Prix : fr. 6.

L'*Annuaire du Ministère des Colonies* est un document officiel, qui concerne tous les personnels civils ressortissant à ce ministère. Les personnels militaires (marine ou armée coloniale) stationnés aux colonies y sont aussi mentionnés.

Pour chaque fonctionnaire, l'annuaire donne les dates des

promotions aux diverses classes et aux emplois, de plus un tableau alphabétique présente les états de service de chacun d'eux.

Pour chaque colonie, on trouve les personnels de toutes catégories; sont mentionnés les fonctionnaires appartenant à : l'administration pénitentiaire, la bibliothèque et le conseil privé et contributions, les cultes, les douanes, l'enregistrement, la gendarmerie coloniale, le gouvernement. l'imprimerie, l'instruction publique, la prison, les poids et mesures, la police. les ports et rades, les postes et téléphones, la représentation au Parlement, le secrétariat général. le service de santé, le service judiciaire. le service militaire, les travaux publics, le Trésor. le service vétérinaire du gouvernement.

Cette énumération montre que l'annuaire donne des détails complets de l'organisation, de l'administration de toutes les colonies.

Des tables très claires permettent de trouver très rapidement le renseignement désiré.

A. Handbook of the Ila Language, par Edwin W. SMITH de la Baila Batanga Mission. Un vol. de 488 p. édité par l'*Oxford University Press*, 1907. — Prix : fr. 15 sh.

M. Smith a passé plus de quatre années dans le pays de la tribu des Baila dans la Rhodésie du Nord et le présent volume est le résultat d'études patientes et acharnées. Le livre consiste en une grammaire avec des exercices et un grand nombre de récits Ila introduits comme devoirs de version ; cette grammaire est accompagnée d'un vocabulaire Anglais-Ila et Ila-Anglais avec une intéressante nomenclature de proverbes Ila.

Le livre répond admirablement à son but : favoriser la compréhension directe entre Européens et Indigènes. Cette langue ressemble fort au dialecte Nyanga.

Leçons de géographie physique, par A. DE LAPPARENT, membre de l'Institut. 3e édition. — Un vol. illustré de 728 p. édité par Masson et Cie à Paris, 1907. — Prix : 12 francs.

En 1896, par la publication de ses *Leçons de Géographie physique*, M. de Lapparent inaugurait en France, dans l'enseignement de la Géographie, une réforme destinée à porter rapidement de très heureux fruits. L'intérêt excité par cette tentative fut tel, qu'en moins de deux ans une nouvelle édition de l'ouvrage

devenait nécessaire. Mais cet intervalle avait été trop court pour que l'auteur pût apporter à son œuvre toutes les améliorations désirables.

Depuis lors, neuf années ont passé, pendant lesquelles l'exploration a fait de grands progrès, en même temps que de nombreuses monographies régionales, inspirées des nouvelles méthodes, venaient enrichir la littérature géographique. En même temps, la conception des phénomènes orogéniques subissait, surtout dans les Alpes, une transformation complète.

L'auteur a cherché à faire profiter son livre de toutes ces conquêtes nouvelles. On en trouvera la preuve, notamment, en parcourant les chapitres relatifs aux Alpes, aux Pyrénées, à l'Asie centrale, aux déserts africains, à l'Amérique boréale, aux terres antarctiques, etc.

On appréciera surtout l'addition à l'ouvrage d'un lexique alphabétique, dont l'absence avait été justement reprochée aux éditions précédentes.

Nul doute que les *Leçons de Géographie physique*, ainsi améliorées, ne contribuent à accentuer le mouvement fécond qui depuis quelques années, a produit tant d'ouvrages de valeur, où se révèle une intelligence de plus en plus claire des formes terrestres ainsi que de leur influence dans le développement des civilisations.

Comment se placer en Angleterre, par V. Pacilly. — Un vol. de 92 p. édité par G. Coneslant à Paris, 1907.

La lecture de ce livre est instructive pour les jeunes gens à qui il est destiné et qui, avant de se rendre en pays étranger ont besoin de connaître les conditions nouvelles, matérielles, intellectuelles et morales dans lesquelles ils vont se trouver placés à leur première sortie du pays natal; cette lecture est aussi des plus intéressantes pour ceux qui ont déjà fait l'expérience de l'Angleterre.

Vers les terres nouvelles, par Gaston Dodu. — Un vol. de 250 p. édité par F. Nathan à Paris, 1907.

Cet ouvrage commence par l'historique de la science géographique et s'achève sur l'exposé des résultats de l'océanographie; mais il est surtout consacré au récit des principales explorations au XIXe siècle.

C'est exclusivement une œuvre de vulgarisation destinée à

permettre au public de mieux comprendre la signification exacte des nouvelles transmises par la presse sur les colonies et les voyageurs. Encore faut-il y chercher moins un tableau d'ensemble qu'une série d'esquisses sur les sujets qui ont séduit l'auteur.

La Bulgarie d'hier et de demain, par L. DE LAUNAY. — Un vol. illustré de 494 p. édité par Hachette et Cie à Paris, 1907. — Prix : 4 francs.

La Bulgarie est un pays d'actualité. Actualité toujours renouvelée qu'entraînent les phases successives de cette éternelle question d'Orient. L'auteur a fait en Bulgarie deux voyages prolongés, deux véritables explorations à la demande du ministère du Commerce et de l'Agriculture bulgare. Il a rapporté de ces séjours un excellent livre. Celui-ci débute par l'histoire brève de ce que fût la Bulgarie dans le passé et dit ce qu'elle est et ce qu'elle peut être un jour. L'histoire et le paysage, l'économie politique et la géographie, la géologie même parfois, se mêlent en tableaux variés. On trouve des couchers de soleil, des sous-bois et des vues de lointains, des paysages et des costumes, alternant avec des réflexions sur le rendement des céréales, ou sur la campagne d'Osman Pacha. L'intérêt que peut avoir pour nous la Bulgarie est de plus d'un genre; on doit signaler le côté tourisme, la Bulgarie est d'une merveilleuse beauté; politiquement elle est le centre de la péninsule balkanique qu'elle commence à occuper de sa force militaire croissante; dans le domaine économique enfin le développement de la Bulgarie peut nous toucher très vivement. C'est dire combien le livre sincère de M. de Launay est le bien venu.

The Russian Peasant, par Howard P. KENNARD. — Un vol. de 302 p. édité par Werner Laurie à Londres, 1907.

L'auteur réserve pour un ouvrage subséquent l'étude critique de la question agraire en Russie, ici il se contente de décrire la vie du paysan russe. Il en parle d'expérience personnelle, ayant été à son contact dans ces villages de toute la Russie Européenne, de Saint-Pétesbourg aux régions frontières de la Pologne, dans le Nord glacé comme dans l'immense district de la Grande Russie arrosé par le Volga, de Kazan au Caucase et en Sibérie. Il l'a étudié dans la simplicité et la quiétude de son isba et a eu aussi le privilège de le voir à la guerre, dans le conflit Russo-Japonais; l'auteur l'a égalément vu ce paysan russe au milieu

des horreurs d'une famine sans précédent. Il en parle avec autant de sympathie émue, qu'il a de mépris pour ce qu'il appelle les poisons russes : la bureaucratie et l'Eglise moscovite.

The Light of Japan, par A. Arnold. — Un vol. de 215 p. édité par the Church missions Publishing C° à Hartford.

Cet ouvrage est le tableau du travail d'apostolat et d'évangelisation des missions de l'Eglise anglicane dans les diocèses de Sud-Tokyo, Osaka et Kiushiu.

The Immigrants Guide and Settlers Handbook of New Zealand. — Un vol. de 416 p. édité par John Mackay à Wellington (Nouvelle *Zélande*)

Cet ouvrage est une compilation officielle entreprise sous la direction du Ministre de l'Agriculture de Nouvelle Zélande. Il constitue un précieux recueil de toutes les informations qui peuvent être utiles au colon agriculteur dans cette belle contrée. Notamment la législation agraire, les conditions d'accès aux concessions terriennes, la façon de tirer parti du sol et de la ferme, tout cela bénéficie de renseignements concrets et minutieux.

New Zealand. Department of Agriculture. Annual Report 1906. — Un vol de 533 p. édité par John Mackay à Wellington (Nouvelie *Zélande*), 1907.

Compte-rendu de l'activité annuelle de toutes les directions qui se partagent le Département de l'Agriculture en Nouvelle Zélande. Il faut citer surtout les résultats des travaux des stations expérimentales d'agronomie et des laboratoires. Les questions d'élevage sont également l'objet de rapports soignés.

L'Allemagne moderne. Son évolution, par Henri LICHTENBERGER. — Un vol. de 399 p. édité par E. Plaumaria à Paris, 1907. — Prix : fr 3.50.

La science allemande s'est efforcée, depuis quelques années, de dresser le bilan du siècle écoulé. Il a semblé qu'il pouvait être intéressant de présenter au public de langue française sous une forme aussi simplifiée que possible et dans un esprit de stricte impartialité, quelques-uns des résultats généraux de cette vaste enquête. Dans cet ouvrage on a donc essayé de donner, en quatre livres, un tableau sommaire de l'évolution économique, politique, intellectuelle, artistique de l'Allemagne moderne.

Les Allemands ont été parmi les peuples de l'Europe l'un de ceux chez qui la raison scientifique et la volonté organisatrice ont

accompli les plus extraordinaires prouesses. La force allemande s'est organisée d'une façon aussi méthodique que formidable : elle a tendu avec une incomparable énergie à la conquête de la puissance économique et de la puissance politique ; elle a fait de l'Allemagne une des nations les plus « expansives » du monde.

Mais les Allemands sont aussi l'un des peuples chez qui l'esprit religieux, le respect de la tradition et de l'autorité ont gardé le plus de force. Dans le domaine politique, au lieu de créer de toutes pièces un Etat rationnel, l'Allemagne s'est montrée respectueuse de l'autorité monarchique, soucieuse de ne pas précipiter outre mesure l'évolution qui entraîne vers la démocratie les nations modernes.

Le livre que nous présentons au public attire l'attention sur les éléments de cette directive de l'Allemagne.

Algerien. Eine Studie über die franzosische Land-und Siedelungspolitik, par le Dr P. Moor. — Un vol. grand in-8o de 232 p. Berlin, W. Süsserott, 1907. — Prix : M. 6.00.

Belle et remarquable étude de la grande colonie algérienne, par un savant allemand, d'ailleurs fort bien disposé en faveur de l'administration française. La plus grande partie de son ouvrage est consacrée à l'historique de la politique coloniale suivie par les gouvernants de cette possession, politique dont on connaît les difficultés et les évolutions. A une grande connaissance de la « littérature » de la question, l'auteur a joint de patientes observations faites sur les lieux. La valeur de ses appréciations est rehaussée par sa remarquable impartialité. Ses conclusions sont optimistes, avec cette réserve que le développement de l'Algérie ne sera assuré que moyennant l'adoption par la mère-patrie d'une politique économique plus libérale.

Ein Siedelungsvorschlag für Deutsch-Südwestafrika, par V. Fuchs Dr. Jur. — Un vol. in-12 de 106 p. Berlin, Dietrich Reimer, 1907.

L'auteur, qui a rempli des fonctions judiciaires dans l'Afrique sud-occidentale allemande, expose dans cet ouvrage un plan complet de colonisation agraire. Ce travail, dont la valeur ne peut être exactement appréciée que par ceux qui possèdent une connaissance approfondie de l'état et des ressources de la colonie, paraît fort bien étudié, et vient assurément à son heure.

L'Annam d'autrefois, par Pierre Pasquier. Un vol. de 339 p. édité par Aug. Challamel à Paris, 1907.

On a dit souvent que la mentalité des jaunes était si différente

de la nôtre que les Occidentaux étaient incapables de la comprendre. Cette assertion ne serait pas très éloignée de la vérité si on se reporte à vingt années en arrière, mais aujourd'hui la situation a changé et on peut dire que l'étude de cette mentalité a été faite avec un soin minutieux. M. Pasquier se place, par sa consciencieuse et lumineuse étude sur la constitution de l'Annam avant la conquête française, au premier rang des administrateurs coloniaux qui ont compris qu'il fallait faire de l'examen approfondi de l'âme annamite, dans sa manifestation organisatrice avant le contact européen, l'objet d'une sollicitude constante.

A chaque page du livre de M. Pasquier (qu'il étudie la famille base sociale et indépendante de cette antique civilisation avec le principe d'unité d'autorité, la commune, l'organisation de la province annamite, le classement social ou les principes du droit annamite) se fait jour cette préoccupation que le colonial doit respecter les racines profondes et le tronc des races conquises, qu'il ne faut tailler et émonder qu'à la périphérie.

Le Pays Belge, ses monuments, ses sites, ses curiosités. — Texte de Jules TELLIER. Un vol. de 96 p. édité par Van Os-de Wolf à Anvers. 1907.

On peut prédire hardiment le succès de cet élégant album qui réunit une centaine de vues du « pays belge » reproduites par la photogravure. L'exécution de ces planches est irréprochable. Un texte de quelques lignes, sobre et alerte, complète chacune d'elles par des commentaires suffisants. Les merveilles architecturales de la Belgique ancienne et moderne, les aspects grandioses de la capitale, les coins délicieux des vieilles villes, les perspectives les plus fameuses des Ardennes, rien ne manque dans cette pittoresque collection. Les Belges, en feuilletant ces belles images, apprendront à admirer et à aimer leur pays.

L'Industrie dans la Russie Méridionale, sa situation, son avenir, par Marcel LAUWICK Un vol. illustré de 312 p. édité par Misch et Thron à Bruxelles, 1907.

M. Marcel Lauwick n'est pas un inconnu pour nos sociétaires, qui ont pu l'apprécier dans des articles parus dans notre Bulletin et dans une excellente conférence qu'il donna à Bruxelles au local de la Société. L'opinion publique s'est préoccupée à juste titre, en Belgique, des conséquences que pouvait avoir pour l'industrie en Russie, la situation troublée de l'Empire Russe. La somme considérable de nos intérêts en Russie, qui représente un onzième

de la fortune mobilière de notre pays, explique cette émotion.

Le ministère du travail chargea M. Lauwick, en 1906, d'un examen sur place, de la situation des entreprises Belges créées dans le midi de l'Empire. L'auteur s'est efforcé de discerner les causes des échecs subis, et les raisons qui d'après lui, font bien augurer de l'avenir industriel du midi de la Russie. Excellent livre d'actualité.

Geschichte der Vereinigten Staaten von Amerika, par E. Daenell. Un vol. de 170 p. édité par Teubner à Leipzig, 1907.

Cet opuscule est l'histoire succinte des Etats-Unis de l'Amérique du Nord élaborée avec soin; on y suit pas à pas l'extraordinaire développement territorial et politique de la Grande République. La transformation économique du pays, l'étonnant problème de l'utilisation intensive des ressources d'un territoire vacant ne sont pas abordés. C'est un récit politique et non pas économique.

Colonial Laws and Courts. Un vol. de 420 p., par A. Wood Benton et G. Grenville Phillimore, édité par Sweet et Maxwell à Londres, 1907. — Prix : 15 sh.

L'organisation judiciaire des colonies et possessions de la couronne anglaise fait du Roi le recours suprême et en dernier ressort de cet immense empire, mais le Roi statue en Conseil, sur l'avis du Judicial Committee créé en 1833. Celui-ci à raison de la diversité des races et des civilisations de l'empire britannique, doit s'informer de législations variées; droits hindou, romano-hollandais, italien, espagnol, turc.

En 1838, William Burge publia ses « Commentaries of colonial and foreign Laws » qui permit au Judicial Committee d'avoir un livre de références pour les diverses législations coloniales.

L'ancienneté de ce livre, la grande extension territoriale britannique par des acquisitions nouvelles ont rendu nécessaire une nouvelle édition de cet utile ouvrage qui contiendra cinq volumes et coûtera 8 livres 8 sh.

Le beau volume que nous présentons au public belge, est le livre d'introduction de cette remarquable compilation; il synthétise les matières contenues dans les tomes subséquents et donne les lignes principales des législations coloniales et les voies d'appel et de recours à la juridiction suprême.

Gouvernement général de l'Algérie. Délégations financières. Session de mars 1907. Rapports. 2 vols. de 500 et 700 p. environ. **Conseil supérieur de gouvernenent. Procès-verbaux et rapports. Session de 1907.** Un vol. de 400 p. **Délégations financières et Conseil supérieur.** Un vol. de 107 p.

A Text Book of Mining Geology, par JAMES PARK. Un vol de 219 p. édité par Ch. Griffin C° à Londres. — 1906.

La géologie minière a fait l'objet d'études considérables à raison de la grande importance qu'elle a acquise pour la prospection et la découverte des métaux précieux ou utiles dans le sous-sol des pays neufs. Il y a là une science à part dans laquelle les principes essentiels sont adoptés unanimement par les spécialistes mais où des divergences profondes de méthodes et de procédés individuels existent. Les découvreurs pratiques sont trop souvent des empiriques trop peu imbus des principes scientifiques de leur art délicat; à tous ceux-là, la lecture de l'ouvrage du très distingué Mr Park sera de la plus haute utilité. L'auteur a ajouté aux considérations techniques toute une série de pages consacrées aux côtés économiques de cette question.

Russland, par sir DONALD MACKENSIE WALLACE. Traduction de Dr phil. F. PURLITZ, 2 vol. de 398 et 416 p. édités par A. Stuber à Würzburg Prix : 28 mks.

Le Dr Purlitz a entrepris la traduction en langue allemande du bel ouvrage de Sir Donald Mackensie Wallace; ce dernier en donna au cours de 1905, une édition nouvelle considérablement augmentée; cinq chapitres sur 23 sont entièrement neufs. Le travail daté de 1877, fut le fruit de six années d'études sur place dans la Russie d'Europe et d'Asie, du début de 1870 à la fin 1875. L'ouvrage mis à jour, à raison des événements des trentes dernières années, n'a pas dû subir de transformations trop profondes. Les institutions principales; l'Eglise, les paysans, les classes sociales, la Bureaucratie, le mouvement révolutionnaire, la politique étrangère n'ont pas varié dans leurs tendances et leur action autant qu'on pourrait se l'imaginer. Aussi l'auteur s'est contenté d'une mise au point soignée et d'additions d'une certaine importance sans refondre pour cela d'une façon complète son ouvrage. Celui-ci fait autorité; il est très développé, d'objectivité et d'impartialité absolues, et donne bien l'impression du document vécu. Mr Purlitz s'est acquitté avec élégance du soin de la traduction.

La rupture scandinave. Etude anthropogéographique, par CH. BILIOT. Une brochure de 45 p. éditée par D. Cormaux à Liége. — Travail du Seminaire de géographie de l'Université de Liége.

Les Régions Naturelles de la Tunisie, par G. GINESTOUS. Un vol. de 72 p. édité par l'Imprimerie Centrale à Tunis, 1906.

Vingt-cinq ans de civilisation au Congo, par Alexandre HALOT. Une brochure de 34 p. éditée par la Belgique artistique et littéraire à Bruxelles, 1907.

Das Weib in Anthropologisches Betrachtung. — Une brochure illustrée de 64 p. par Dr méd. OSKAR SCHULTZE, éditée par A. Stuber à Wursburg.

Œuvre d'un distingué professeur d'anatomie à Würsburg s'inspirant des travaux de Stratz sur la structure féminine à travers les races humaines. Excellente étude d'anthropologie anatomique.

Gouvernement tunisien. Direction des Travaux Publics. — Tableaux statistiques de l'année 1906. 2 broch. de 96 et 64 p. réunis. Impr. Générale J. Picard et Co. — 1907.

Poultry and Eggs for Market and Export, par D. D. HYDE. — Une brochure de 79 p. éditée par John Mackay à Wellington — Nouvelle Zélande. — 1905.

Maize, Cocoa and Rubber, Hints on their production in West Africa, par le Vicomte MOUNTMORRES. — Une broch. de 44 p. éditée par l'Institute of Commercial Research in the Tropics, de l'Université de Liverpool. — 1907. Prix : 2 sh.



[illegible]

[illegible]

[illegible]

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDES COLONIALES

en vente au siège de la Société, 3, rue Ravenstein, à Bruxelles, et à Paris, à la Librairie Challamel, rue Jacob, 17.

Les envois seront faits contre réception d'un mandat-poste.

MANUEL DU VOYAGEUR ET DU RÉSIDENT AU CONGO, *deuxième édition* (trois volumes reliés grand in-8° et une carte). Prix : **12 francs** (port en sus). (*Étranger* : **15 fr.**)

L'ART MILITAIRE AU CONGO, avec 24 figures (annexe au *Manuel du Voyageur*). Prix : **2 francs.** (*Étranger* : **fr. 3.50.**)

LA CHUTE DE LA DOMINATION DES ARABES DU CONGO, traduit de l'ouvrage anglais de M. le Dr Hinde. Prix : **3 francs.**

RAPPORT SUR LES TRAVAUX DU LABORATOIRE MÉDICAL DE LÉOPOLDVILLE. — Tome I (1899-1900), par les Drs Van Campenhout et Dryepondt. — Tome II (1900-1906), par le Dr Broden. — Chaque volume **2 francs.**

LE TABAC, SA CULTURE ET SA PRÉPARATION DANS LES RÉGIONS TROPICALES, par O. Collet. — Un volume grand in-8° d'environ 300 pages avec nombreuses planches hors texte et illustrations. Prix : **10 francs.** (*Étranger*: **fr. 12 50.**)

L'HEVEA ASIATIQUE. *Suite aux études pour une plantation d'arbres à caoutchouc,* par Octave Collet. — Deuxième édition. Prix : **fr. 3.50.**

ÉTABLISSEMENTS BELGES A L'ÉTRANGER. Prix : **2 fr.**

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ BELGE D'ÉTUDES COLONIALES

Un an : Belgique, 10 francs ; Étranger, 12 francs.

Les numéros du Bulletin se vendent séparément au prix de DEUX FRANCS.

La collection du Bulletin, depuis l'année 1900 incluse (époque de la ransformation de la publication), se vend **70 francs.**


IMPRIMERIE NOUVELLE * SOC. AN. BRUXELLES

BULLETIN

DE LA

Société Belge d'Etudes Coloniales



QUATORZIÈME ANNÉE

Nº 11 — NOVEMBRE 1907

BRUXELLES
L'IMPRIMERIE NOUVELLE (S. A).
27, Rue de l'Artichaut, 27

1907

SOMMAIRE

Pages

Le Rio Paraguay et l'Etat Brésilien de Matto-Grosso, (suite) par M. F. Van Dionant. — Oiseaux. — Insectes. — Jaguar — Cerfs, biches. — Sangliers, Pécaris, etc. — Singes. — Tatous. — Le Tamandua. — Le Nandou. — Les hérons. — Les Tuyuyus. — Les aras, perroquets, perruches. — Le Toucan. — Les Canards. — Les Rapaces — Animaux domestiques (élevage). — Animaux de basse-cour. — Bétail bovin. — Chevaux, porcs, chèvres, moutons. — Bétail sauvage. — Enclos. 771

Au pays du Lion et du Soleil en Perse (1903-1904) : De Semnan à Sebzèvar. 803

Afrique Orientale Portugaise. — Mozambique. La réglementation nouvelle du commerce et de la récolte du Caoutchouc 621

Chronique. — Généralités. — Le lapin en Australie et en Afrique Australe 841

Afrique. — Les ressources forestières de la Nigeria du Sud 852

Asie. — Etats Malais fédérés. Caoutchouc 854

Océanie. — Océan Pacifique. Tremblement de terre et de mer 860

BIBLIOGRAPHIE 863

GRAVURES

Attar, droguiste persan 804
Le Caravansérail de Tourbet-î-Heïdarî 807
Une rue de Lasguird 810
Devant l'entrée du bazar de Téhéran. 812
Panorama de Meched. A l'avant-plan, la mosquée de l'Imâm Rîzâ 814
Schéma du creusement d'un canal destiné à l'irrigation des terrains cultivés (Qanâts) 816
Cabane de paysans pauvres 817





CAMPEMENT DES TROUPES BRÉSILIENNES.

14e ANNÉE N° 11 NOVEMBRE 1907

LE RIO PARAGUAY
et l'État Brésilien de Matto-Grosso

PAR

LE CAPITAINE F. VAN DIONANT

CONSUL HONORAIRE DE BELGIQUE

ANCIEN CONSUL DE LA RÉPUBLIQUE DU PARAGUAY A CORUMBA (BRÉSIL)

(*Suite.*)

Nous avons dit que les pêcheurs les plus enthousiastes venant habiter le Matto-Grosso en arrivaient à se dégoûter de leur sport à raison des trop grandes quantités de poissons que charrient les rivières de cet Etat. La même réflexion pourrait être faite en ce qui concerne les chasseurs et le gibier.

Les différents ordres, espèces et genres d'animaux ne sont pas, en général représentés au Matto-Grosso par des spécimens de grande taille mais la quantité fait compensation. Le nombre de certains animaux très intéressants pour les chasseurs, à raison soit de la qualité de leur chair, soit de la beauté ou de la rareté de leur fourrure ou de leur plumage, est extraordinaire. Ce fait s'explique par le peu de densité des populations et par l'habitude qu'ont les habitants de ne tuer les animaux que lorsqu'il y a nécessité de le faire.

Mammifères. — Les pachydermes, qui dans d'autres parties du monde sont représentés par des animaux géants tels que l'éléphant, l'hippopotame et le rhinocéros, n'ont ici comme plus important représentant que le tapir, le plus grand mammifère

indigène du Brésil, dont la taille cependant ne dépasse pas celle du mulet.

En fait de carnassiers, il y a le jaguar (appelé dans le pays onça : onça preta, onça parda ou onça pintada, selon la couleur noire foncée ou tachetée de sa robe), le chat sauvage (gato do Matto) et le jaguatirica. Dans le genre chien on rencontre le loup rouge (lobo vermeilho) et la raposa (canis brasiliensis). Les ruminants comprennent de grandes variétés de cerfs. On rencontre toutes les variétés de sangliers, porcs, pécaris, cochons sauvages y compris les porcs-épics que les auteurs d'histoire naturelle renseignent généralement comme n'habitant que l'Europe, l'Asie et l'Afrique.

Le genre singe est largement représenté, les macacos du Brésil sont légendaires de même que les bugios, les coatas (en français coatis) et beaucoup d'autres espèces.

Parmi les édentés figurent de grandes variétés de tatous (tatus) le priodonte, le tamanoir, le tamandua et le paresseux (bradype), le capivara (hydrochœrus capibara) que j'ai déjà décrit et l'agouti la paca, la cotia, etc.

Parmi les chéloniens, il y a diverses variétés de tortues ; les tartarugas, les cagados et les jabutis.

Il existe des quantités innombrables de serpents dont le sucuri (boa scytale) le plus important en ce qui concerne les dimensions, et le serpent à sonnettes (cascavel), le plus dangereux à raison de ses morsures.

Ce que j'ai dit des jacarés (alligator cynocephalus) me dispense d'y revenir ; il existe également diverses espèces de lézards et d'iguanes.

Oiseaux. — Une simple énumération des oiseaux remarquables par leur plumage ou dont la chair est appréciée serait déjà fort longue. J'abrégerai donc la liste en ne citant que les principaux :

On rencontre, en fait d'*échassiers*, le nandou (en portugais, éma et en guarani nandú), l'autruche américaine, les hérons (garças ardea) parmi lesquels le mirasol, l'aigrette, la colheirera (héron rose à spatule), les grues, les pélicans, les tuyuyús, les jaburús, etc.

Je citerai en fait de *gallinacés*, les jacús, les jacútinga mutúns, les arancuans, les perdrix et de nombreuses espèces de pigeons ; et parmi les *palmipèdes* un nombre fantastique de canards.

On rencontre encore l'anhumá que les Indiens appellent tahan par imitation de son cri, et dont les pointes antérieures des ailes sont armées d'éperons en corne.

Il existe également une grande variété de martins-pêcheurs ; de biguás et d'oiseaux serpents qui en sont une variété.

Parmi les *grimpeurs*, il convient de ranger les arás (ararás) les perroquets (papagaios), les perruches (perriquitos), les toucans (tucanos) dont il existe des quantités et des variétés inimaginables.

Les *rapaces*, aigles, vautours et hiboux sont nombreux au Matto-Grosso.

Il faut renoncer à une énumération des *passereaux*. Leur nombre et leurs variétés sont extraordinaires. Certaines espèces sont remarquables par leur chant. Leurs couleurs et combinaisons de couleurs varient à l'infini.

Insectes. — Je citerai, en ce qui concerne ceux-ci, les papillons dont les espèces varient par centaines, les mille-pattes (scolopendres) aux morsures venimeuses, les innombrables variétés d'araignées et de tarentules velues, les fourmis rouges, noires, etc., les termites, les mouches, abeilles, et guêpes que l'on rencontre par essaims, les immondes blattes (cafards), les moustiques, les millions d'éphémères, qu'une lumière assemble certains soirs, à tel point qu'il faut, le lendemain, les enlever à la pelle, les mantes, appelées aussi religieuses et toute l'intéressante catégorie d'insectes dont le nom m'échappe et qui ressemblent à s'y méprendre, les uns, à une feuille verte, les autres, à une feuille morte, d'autres, à une branche, à une pierre, etc., selon le milieu où ils vivent et avec lequel on les confond.

Il peut être intéressant de dire quelques mots du **jaguar**. — Le jaguar est une espèce de léopard ; c'est un grand animal courageux, agile et fort. Il grimpe facilement aux arbres. Les jaguars les plus répandus au Matto-Grosso sont ceux au pelage tacheté ; ceux de robe noire et de robe foncée sont plus rares.

Le jaguar est considéré comme un animal féroce ; il l'est sans contredit, mais ne s'attaque cependant jamais, en règle générale, à l'homme. Je n'ai rencontré d'exceptions à cette règle que dans les cas suivants : lorsque l'animal est attaqué ou blessé, *sous bois :* en plaine il fuit l'homme, tout au moins le cavalier ; lorsqu'il est surpris, sous bois, par la présence immédiate de l'homme, géné-

ralement un Indien, lequel plus désagréablement surpris encore se défend à coups de couteau ; enfin, lorsqu'il a déjà combattu ou dévoré des êtres humains.

Le jaguar attaque les chevaux, les porcs, les cerfs, les chevreuils, etc. La faune étant abondante la nourriture ne lui fait pas défaut.

Il s'attaque plus rarement au bétail bovin, car le taureau sauvage, qui groupe ses vaches et ses veaux et les défend victorieusement, est pour lui un ennemi terrible. J'ai constaté sur des cuirs de taureaux sauvages capturés, des traces de griffes de jaguar, témoignant de la lutte que l'animal avait eu à soutenir contre le carnassier, mais prouvant aussi qu'il n'y avait pas succombé. Cependant, lorsqu'un jaguar a, sous bois, pris, par surprise ou autrement, et dévoré un veau, il devient nécessaire de le chasser, sous peine de le voir renouveler son exploit à peu près chaque jour. Il en est de même lorsqu'il s'est attaqué à des animaux domestiques : chevaux, cochons, etc.

Des Indiens nomades, à demi catéchisés et mauvais chasseurs, m'ont raconté que tandis qu'ils marchaient en file, un jaguar avait, par deux fois en 24 heures, attaqué et dévoré un des leurs, le dernier de la file. Ils ajoutaient que celui d'entr'eux qui était désormais destiné à occuper cette place pleurait, résigné à son sort et sûr de mourir. Il s'en faut que les Indiens soient tous aussi peureux et aussi résignés. Bien au contraire, certaines tribus, telles celle des Guatos, font preuve, dans cette chasse, d'une très grande intrépidité.

Il faut, pour se livrer à la chasse des fauves, des chiens courageux, du sang-froid et une bonne arme. Il est évidemment nécessaire aussi de connaître la forêt ou tout au moins de savoir s'y orienter. Le jaguar dévoile, la nuit, sa présence par ses appels. Dans les terrains humides, sablonneux, ou aux bords des lagunes et des cours d'eaux, où il vient se désaltérer, on découvre aisément ses traces. L'indigène, et même l'Européen un peu expérimenté, lisent dans celles-ci comme en un livre ouvert, l'importance, l'âge approximatif, l'allure et souvent même, d'après la direction et les allées et venues des pas, les intentions de l'animal. Les chiens, une fois sur la piste, mènent bon train. Quand la course a lieu en forêt, la phase la plus éreintante de la chasse est celle qui se passe à suivre la meute au travers des épines, au milieu des serpents, des nids de fourmis ou d'abeilles et des mille obstacles du sous-bois de la forêt vierge. Je ne

parlerai plus de la chaleur et des moustiques, craignant d'en avoir déjà trop dit et cependant, ici encore, ils se font cruellement sentir.

Lorsque les chiens ont rejoint le jaguar, la chasse entre dans sa phase décisive et presque toujours finale. Le fauve est acculé dans quelque fourré et vigoureusement attaqué par les braves bêtes dont une ou plusieurs paient généralement de leur vie ce geste intrépide. Au chasseur alors à tirer de sang-froid et avec justesse pour abréger le sacrifice de ses précieux auxiliaires. Les Indiens guatós sont grands tueurs de tigres. J'en ai connu plusieurs familles qui vivaient isolées dans les bois de la rive droite du Paraguay, près du lac Oberaba et qui, de temps en temps, venaient me voir en pirogue à Descalvados, à quelques lieues au nord de leurs campements. Lorsque leur visite coïncidait avec la présence dans le voisinage d'un « tigre » (on dit souvent tigre pour jaguar dans l'Amérique du Sud), présence signalée par ses traces ou par ses déprédations, je chargeais l'un de ces Guatós, spécialiste en la matière, de m'en débarrasser. Joàozinho (diminutif de Jean) — c'était le nom de ce Guató — jeune homme de 18 à 20 ans, partait alors au point du jour, dans la direction que je lui indiquais, à la recherche de l'animal, accompagné de sa femme, âgée de 14 à 15 ans, de 3 ou 4 chiens seulement, et même parfois de 2 de ces auxiliaires, ou encore sans chien, circonstance qui ne l'empêchait pas de tuer son jaguar à l'arme blanche.

L'arme des Guatós est la sagaie, sorte de javelot d'environ $1^{m}20$ de longueur, composé d'un manche en bois fort, un peu plus gros qu'un manche à balai, mais moins long, rayé de griffes profondes faites par les jaguars, dans le prolongement duquel est fixé un fer de lance, grossièrement forgé par l'Indien lui-même.

Avant midi, Joàozinho, me ramenait dans sa pirogue sa victime, un beau jaguar, quelquefois chaud encore. D'autres fois, lorsque l'endroit où il avait tué son fauve était trop éloigné de la rivière, il venait m'indiquer l'emplacement où je pouvais le faire prendre. Il lui arrivait de me ramener ainsi 3 jaguars en 3 jours consécutifs.

Voici comment il opérait, d'après la méthode suivie d'ailleurs par tous les Indiens de sa tribu. Il lançait ses chiens sur la piste du jaguar et les suivait de près accompagné de sa femme. Dès que le fauve était rejoint, il s'approchait de lui et recherchant l'emplacement le plus propice pour lui livrer combat, s'accrou-

pissait, tenant sa sagaie des deux mains, le talon du manche appuyé à terre. Sa femme se tenait derrière lui, bandant son arc et, sur un signe de sa part, décochait au jaguar une petite flèche destinée à l'exaspérer en le blessant. Le fauve bondissait alors et était reçu avec un courage et un sang-froid admirable par le jeune Indien, qui lui portait un grand coup de sagaie au cœur. Joâozinho ne manquait jamais ce coup. On frémit d'ailleurs à la pensée de ce qui lui serait advenu, étant à quelques centimètres du fauve, s'il n'avait pas convenablement atteint l'animal qui, pour n'être pas le vrai tigre, n'en est pas moins un fauve puissant, féroce et redoutable, atteignant parfois 2 mètres de longueur. Le coup porté, Joâozinho. aggravait la blessure comme il le pouvait, mais sans plus endommager la peau. Il lui arrivait parfois, lorsque le fauve avait été renversé, de le tenir cloué au sol en pesant, de tout son poids, sur sa sagaie.

Joâozinho, lorsqu'il chassait pour moi, m'abandonnait le corps du fauve moyennant une rétribution dont jamais, par délicatesse, il ne fixait le montant et n'emportait de l'animal que la graisse dont il se servait, disait-il, pour guérir des douleurs rhumatismales.

Quand le Guató chasse pour son compte, il écorche l'animal et en fait sécher la peau pour la vendre aux passagers des steamers de rivière ou à des bateliers, commerçants nomades. Il n'enlève ni les os de la tête, ni les dents, ni les griffes. Pour assurer la conservation des muscles qui les maintiennent, l'industrieux Indien les enduit, à défaut de désinfectant, d'une sorte de potasse qu'il extrait des cendres de plantes.

Je signale ici, en passant, que cette pratique qui consiste à conserver l'ossature et la forme naturelle de la tête de certains animaux, pratique qui est généralement due aux exigences des acheteurs, est éminemment défectueuse, car elle entraîne souvent la perte ou l'épilation de la peau aux endroits non désossés. Le meilleur parti à prendre est d'écorcher en entier l'animal, la peau plane peut alors être traitée plus facilement; quant aux griffes et aux dents, elles peuvent toujours être conservées. Le praticien chargé du remontage en Europe, n'est pas embarrassé de trouver, à la fabrique spéciale existant à Paris, des gueules de fauves ou d'autres animaux, en carton vernis ou émaillé, permettant de reconstituer la tête de ces animaux avec un naturel et une ressemblance étonnants.

Qu'on n'aille pas croire, après ce que j'ai dit de lui, que mon

chasseur guató était un de ces féroces Indiens, pareil à ceux qu'on voit sur les affiches des cirques; c'était, au contraire, un joli garçon très doux, bien fait et dont la tête au beau profil eut fait très bel effet, n'eut été sa couleur rouge-bronzé, sur un corps d'Européen. Ses cheveux étaient d'un noir « aile de corbeau » et ses dents blanches et superbement émaillées. Ce jeune homme était d'une politesse extrême, il s'habillait pour me faire visite et ne me parlait que le chapeau à la main. Ses raisonnements étaient pleins de bon sens et il s'exprimait avec une grande facilité en quatre langues : l'espagnol, le portugais, le guarani et le dialecte guató. Une seule fois, faveur rare et marque extrême de confiance, que le Guató n'accorde pas à un étranger, j'ai obtenu de pouvoir l'accompagner à la chasse au jaguar. Ce sont donc des constatations faites de visu, qui me permettent de parler de sa méthode de chasse. Celle-ci est d'ailleurs très connue dans la région et à été rapportée par divers auteurs dont Elisée Reclus.

Joãozinho me montra, un jour, un fusil dont il avait fait l'acquisition ou plutôt qu'un rapace « civilisé » lui avait donné en paiement de fourrures. C'était une arme, belge en vérité, comme toutes les armes à feu importées au Matto-Grosso, mais un de ces fusils d'exportation, valant bien 10 francs, à la crosse façonnée en forme de tête de lion et garnie d'une boîte à capsules en métal, une de ces armes sans poids, dont les pièces en mauvais métal sont mal ajustées, et qui sont plus dangereuses pour le chasseur que pour le gibier. L'Indien m'ayant demandé des munitions, je refusai de lui donner des balles et me contentai de lui remettre un peu de poudre et de plomb tout en lui recommandant de ne se servir de son fusil que pour la chasse aux petits oiseaux et en lui faisant entrevoir le danger que présentait pour lui la chasse au fauve, au cas d'un raté, ou même d'une explosion de son arme. Rien n'y fit, il approuva toutes mes recommandations et je n'eus pas sitôt le dos tourné, qu'il fondit ses petits plombs pour tir à pigeons pour en faire plusieurs balles à peu près tronconiques, dont il m'avoua plus tard s'être servi pour la chasse au jaguar. Il laissait, me disait-il, ce dernier approcher de tout près pour ne pas le rater, ajoutant même, détail original, qu'il avait manqué plusieurs coups, faute d'avoir voulu tirer l'animal autre part qu'au défaut de l'épaule, c'est-à-dire, dans la direction de sa longueur, parce que, disait-il : « En tirant sur la tête ou en travers du corps, la balle passe outre et je la perds, tandis qu'autrement je la retrouve dans le corps de l'animal et j'économise mon plomb qui est presque épuisé ».

Voyant que, s'étant une fois servi d'armes à feu, mon Indien voulait définitivement renoncer à la sagaie dont il savait pourtant si efficacement et si héroïquement se servir, je me décidai à lui donner un bon fusil se chargeant par la bouche, de la poudre, des amorces et des balles. Il avait, en effet, de la répugnance pour les cartouches préparées — à raison peut être de la difficulté qu'il éprouvait à s'en réapprovisionner ou à les recharger.

Les Indiens Bororós dont les tribus habitent également la région chassent aussi très fréquemment le jaguar, mais ils le font depuis longtemps déjà au moyen du fusil, et ce n'est que très rarement et occasionnellement qu'ils le tuent à la flèche, lorsque, par exemple, l'animal s'est réfugié sur un arbre. Chez ces Indiens la mort d'un ou de plusieurs jaguars donne lieu à des fêtes consistant en danses lascives accompagnées de chants et de cris et finissant presque toujours en orgies. Le chasseur est revêtu de la peau de sa victime, dont le côté intérieur est marqué de dessins carrelés peints en rouge. Le héros de la fête, de même que ses compagnons et leurs femmes, sont à cette occasion ornés de leurs plumes, calebasses, chevelures de morts, osselets, bracelets, etc. Chez les Bororós, l'on ne permet aux jeunes Indiens de prendre femme qu'après qu'ils ont tué leur premier tigre, et c'est ce qui justifie généralement la fête dont je viens de parler et la manière dont elle finit. C'est chez les Indiens Bororós également, dans leur aldéia (village) de Laguna grande, que j'ai vu plusieurs hommes gardant de terribles marques de leurs rencontres avec les fauves; doigts enlevés, joues arrachées, etc. Je n'ai jamais rien vu de semblable chez les Guatós. Je ne pense cependant pas que ce soit le résultat d'un hasard. Cela doit tenir au fait que les Guatós chassant en pirogue sur le fleuve et les lagunes ne rencontrent généralement le jaguar que quand ils veulent le combattre et qu'ils y sont préparés — tandis qu'il n'en est pas de même chez les Bororós, qui chassent dans l'intérieur des bois et ne vont pas en pirogue.

Les chiens des Indiens n'offrent rien de remarquable, ni comme taille ni comme forme ; ils ne rappellent aucune de nos races d'Europe, mais ressemblent cependant un peu à nos chiens-loups. Certains de ces chiens sont bien dressés et sont devenus des auxiliaires de chasse remarquables. Ce qui m'a surtout frappé dans l'élevage des chiens des Indiens, élevage qui, comme bien on pense, se fait à la diable, c'est que les produits de chiens bien

dressés à la chasse, sont ou deviennent très facilement eux-mêmes de bon chasseurs, tandis qu'il n'en est pas de même des autres qui sont cependant de la même race et presque toujours même, proches parents. Ces chiens sont toujours maigres et efflanqués. Cela explique peut-être leur ardeur à poursuivre le gibier dont ils escomptent la curée, maigre pitance cependant quand elle est répartie entre tant d'affamés.

Quant aux Indiens eux-mêmes, ils font ripaille chaque fois que le résultat de la chasse le permet, quittes à jeûner après, pendant assez longtemps; leur régime et leur estomac présentent ceci de particulier qu'ils leur permettent de manger 4 ou 5 fois plus qu'un blanc et par contre de demeurer 4 ou 5 fois plus longtemps sans nourriture. L'on voit ainsi, une fois de plus, l'admirable nature changer la conformation et les besoins d'un sujet, de manière à l'adapter au milieu dans lequel il vit.

J'ai vu assez souvent prendre le jaguar au lasso, opération que les campéros font le plus aisément du monde et qui présente infiniment moins de dangers et de difficultés que la capture d'un taureau sauvage. Pour capturer un taureau sauvage il faut être bon campéro, (le campéro est le cavalier des campos qui capture le bétail; le tropéro est le cavalier qui accompagne les troupeaux de bestiaux déjà formés), tandis qu'un cavalier indigène, tropéro quelconque muni d'un lasso, ou même un cavalier conducteur de chariot, n'hésitera pas à se lancer à la poursuite du jaguar qu'il apercevra en plaine, à lui jeter son lasso et à le tuer en le traînant derrière lui attaché à sa monture lancée à fond de train. Plusieurs fois, des campéros ont pris ainsi des jaguars vivants, ils se jetaient nombreux sur l'animal assommé, étourdi, à demi étouffé, le ligottaient fortement et me l'amenaient. J'en ai conservé un pendant des mois, enchaîné au pied d'un arbre dans mon jardin; aucune tentative pour l'apprivoiser, ou même pour l'approcher, n'a jamais pu réussir: il a fini une nuit par se sauver, après avoir brisé sa chaîne.

Les autres fauves du Matto-Grosso se chassent comme le jaguar, mais avec moins de risques, car ils sont moins forts et moins féroces que lui.

Les **cerfs**, **biches**, etc., très abondants et peu farouches, se chassent avec la plus grande facilité.

A part l'Indien, qui mange du singe, du serpent, du crocodile et en général, de tout ce qu'on veut, même de l'homme. — certaines

tribus sont, en effet, restées anthropophages — les Brésiliens du Matto-Grosso, de même que les Paraguayens et autres Américains du Sud ne mangent pas de viande de cerf, de biche, de chevreuil ni en général d'aucun gibier. Ils s'étonnent de voir l'Européen consommer autre chose que la viande de bœuf et ne manquent pas de témoigner leur grande répugnance à ce sujet. Que dire alors de leur attitude quand ils nous voient avaler des escargots. Il est vrai qu'ils mangent des viandes boucanées de l'aspect le plus repoussant et qu'un estanciero argentin qui avait tué un bœuf à mon intention, m'en offrit, comme morceau de choix, de la « tripa gorda sucia » morceau d'intestin non vidé et légèrement grillé. Chaque peuple a ses goûts particuliers, le mieux quand on voyage est de ne s'étonner de rien et de trouver tout naturel et bon. C'est le meilleur moyen de se faire pardonner ses coutumes, ses défauts et ses manies particulières ou nationales qui sont au moins aussi étranges pour les autres que ceux des autres le sont pour nous.

Cette observation gastronomique m'amène à dire que le meilleur plat, spécial à la cuisine sud-américaine, est « l'asado con cuero » (rôti avec le cuir). Pour le préparer on tue un bœuf qu'on coupe en deux suivant le sens de la longueur, et dont on enlève les entrailles. On empale chacune des moitiés sur un pieu, d'un bois spécial, réfractaire au feu, fiché en terre et un tas de bois est allumé par-dessous. Quand le rôti, dont le jus mijote entre le cuir et la chair est à point, chacun coupe son morceau et, couteau d'une main, morceau de l'autre, s'en régale. C'est vraiment délicieux et supérieur au Châteaubriant le mieux réussi.

Ainsi que je l'ai dit, le cerf se rencontre en abondance au Matto-Grosso. On le chasse comme on peut. et bien peu de gens en veulent. Sa peau a peu de valeur, les indigènes la tannent et en font des tabliers de camperos, appelés tiradores. J'ai vu capturer des cerfs et des chevreuils au lasso ; j'ai vu des cavaliers en assommer à coups de manche de fouet, chose qui m'est d'ailleurs arrivée à moi-même. En Amérique tout au moins, les cavaliers bien montés les dépassent aisément à la course en plaine.

Une mention spéciale est à faire à propos de la chasse des **sangliers pécaris, cochons sauvages,** etc., qu'on rencontre souvent en bandes de 100 à 200 et qui alors sont fort à craindre. Pendant toute la durée de mon séjour au Matto-Grosso, je ne me

souviens d'avoir eu peur et d'avoir fui qu'une seule fois et c'était devant des cochons sauvages du genre sanglier. C'était dans les hautes herbes ; je galopais, accompagné d'un Indien, suivant mon chien qui chassait un sanglier. Je vis celui-ci s'arrêter brusquement au pied d'un arbre et y rejoindre un troupeau d'une cinquantaine de ses congénères qui se mirent à grogner et à battre leurs terribles mâchoires. Mon chien fut immédiatement attaqué par la meute des sangliers dont l'un d'eux lui décharna la moitié de la cuisse. J'allais lui venir en aide avec ma carabine, lorsque mon compagnon me montra à 3 ou 4 mètres, dans les herbes, une ligne de sangliers qui galopait sur nous. Nous pûmes par bonheur leur échapper grâce à quelques vigoureux bonds de nos chevaux aussi effrayés que nous. Mon chien gagnant de vitesse, malgré sa blessure, put s'échapper également.

Je considère une centaine de sangliers qui chargent comme un ennemi invincible. On peut en tuer un, deux, dix, vingt, mais il suffira toujours de quelques dizaines d'autres pour vous dévorer vous et votre cheval sans même laisser les os. J'en aurais fait la triste expérience si au moment de la fuite mon cheval avait fait un faux pas. Les Indiens de la région racontent des histoires d'hommes et d'animaux dévorés par des troupeaux de sangliers après avoir subi de véritables sièges sur les arbres, où ils s'étaient refugiés. Un puma aurait péri de la même manière, après avoir vu renverser sur le sol l'arbre mort sur lequel il s'était juché.

Je pense qu'il n'y a que les troupeaux de sangliers qui soient à craindre, car j'ai chassé sans danger, poursuivi et dispersé des bandes de pécaris et d'autres cochons sauvages que leur nombre eut rendus aussi dangereux que les autres si au lieu de fuir et de se débander ils avaient résolument pris l'attaque. Le porc-épic qui circule souvent la nuit est un animal tout à fait inoffensif.

Les singes sont extrêmement nombreux au Matto-Grosso et leurs espèces sont très variées, elles comprennent aussi les singes hurleurs. La chasse de ces animaux ne présente aucun intérêt, leur chair est assez estimée, elle répugne cependant aux Européens à cause de la grande ressemblance d'un singe écorché avec le cadavre d'un homme. Les Indiens Guatós emploient les boyaux de singe pour en faire des cordes de guitares.

Les tatous, animaux couverts d'écailles et de grandeurs diverses, sont faciles à chasser, on peut au besoin les capturer à la main ; leur chair est très estimée.

Le tamandua et le **tamanoir** sont de grands fourmiliers. Le tamanoir que l'on désigne en espagnol sous le nom de tamandua bandeira, atteint deux mètres de long. La longueur de sa langue gluante au moyen de laquelle il capture les fournis, dépasse 50 centimètres.

Les tamanoirs, de même que les tamanduas et les tatous, étant des édentés sont, à ce que je crois du moins, des animaux inoffensifs et même sans défense. J'en ai tué plusieurs à coups de fusil et même en les frappant à coups de pommeau de cravache sur la trompe qui est leur partie sensible. Quand le tamanoir est attaqué il s'assied en gémissant et semble implorer la pitié de son agresseur en lui tendant ses deux petits membres antérieurs, assez semblables à des bras, mais armés de fortes griffes beaucoup plus longues que celles du tigre. Les Indiens disent que l'animal cherche ainsi à saisir son ennemi pour l'étouffer. Ils prétendent qu'une fois sa proie embrassée et après y avoir enfoncé ses griffes le tamanoir ne la lâche plus et meurt en l'étouffant. Les indigènes soutiennent que l'on a trouvé des cadavres de jaguars et de tamanoirs ainsi accouplés et embrassés.

Je ne fais que répéter leurs dires sans trop y croire parce que je n'ai jamais constaté le fait par moi-même. J'avais élevé deux jeunes fourmiliers, les nourrissant de lait et de fourmis; ils cherchaient bien à attraper les gens et surtout les enfants au moyen de leurs pattes de devant et ils y parvenaient quelque fois, mais ils n'ont jamais étouffé personne. Il est vrai que je m'en suis défait alors qu'ils étaient jeunes encore.

Il n'y a rien de spécial à dire des différentes sortes de **tortues** que l'on rencontre au Matto-Grosso et dont la chair fournit un mets excellent.

Il existe dans cet Etat des quantités immenses de *serpents* de toutes couleurs et de toutes grandeurs, depuis les petits et dangereux serpents-corail de la grosseur d'un porte-plume jusqu'aux boas dont j'ai vu des spécimens mesurant 8 mètres de long sur 1 mètre de circonférence. Certains auteurs prétendent qu'en Amazonie il y en a de 16 à 20 mètres de long. Cette espèce de boa est appelée dans la région Sucuriu ou plus simplement sucuri (Eunectes murinus). Je crois ne pas exagérer en disant que j'en ai vu un millier et que j'en ai tué plus de cent. J'ai plus rarement rencontré le crotale ou serpent à sonnettes appelé dans le pays cascavel et dont la morsure, dit-on, est mortelle.

Le grand nombre de serpents et surtout de boas que j'ai vus et

rencontrés, parfois dans mon jardin, jusque dans mon poulailler et même un jour dans une grande armoire de ma cuisine, s'explique par ce fait qu'en temps d'inondation les endroits habités sont des mamelons, de création souvent artificielle, qui émergent seuls d'une surface inondée de plusieurs lieues et qui, nouvelles arches de Noé, recueillent toutes espèces d'animaux.

Un chasseur de hérons qui était installé à quelques kilomètres de mon habitation et qui m'avait offert des peaux de boas, m'en envoya en une semaine cinquante, choisies et très grandes. On jugera par là de la quantité de serpents qui devait exister en cet endroit, surtout si à ce nombre on ajoute les serpents non atteints, ceux qui, tués ou blessés, auront été dévorés par les piranhas ou par les crocodiles, ceux dont la peau ayant été abîmée par l'écorchage ont dû être rejetés et si l'on tient compte de ce fait que c'était là le produit de la chasse d'un seul tireur qui, pendant ces sept jours, n'avait pas fait de cette tuerie son occupation principale. Ces peaux furent expédiées à Anvers au siège de la Compagnie dont j'avais la direction en Amérique. Elles y sont encore je pense. Le boa se nourrit d'animaux qu'il étouffe en s'enroulant autour de leur corps, il s'attaque parfois, dit-on, à l'homme, mais je n'ai constaté ce fait, dans mon entourage, qu'à deux reprises et chaque fois le boa lâcha sa proie. Il s'agissait, l'une des deux fois, d'un indigène qui s'était empressé de donner un grand coup de couteau au serpent — et la seconde d'un Indien Bororó qui, pris par le reptile alors qu'il était couché, eut la présence d'esprit de s'en débarrasser en le mordant avec violence. Le boa riposta chaque fois par une forte morsure et s'échappa. La morsure du boa n'est pas venimeuse, les Indiens prétendent même qu'elle prémunit contre les morsures ultérieures de serpents venimeux. Forts de cette croyance, ils n'hésitent pas, lorsqu'ils ont une fois été mordus, à prendre par le cou, sans aucune crainte, des serpents d'espèces très dangereuses. Les indigènes à qui l'on a inoculé des mixtures renfermant du foie de serpent et d'autres drogues, en font de même. Cette vaccination doit être très efficace, car, à ma connaissance du moins, il n'est jamais résulté aucun accident de ce que je croyais être des imprudences.

En général, le boa n'attaque pas l'homme et les exceptions constatées à cette règle doivent provenir de ce que l'animal frôlé ou piétiné, peut-être involontairement dans l'obscurité, dans l'eau ou même sous le feuillage, s'est cru attaqué et a cherché à se

Le tamandua et le **tamanoir** sont de grands fourmiliers. Le tamanoir que l'on désigne en espagnol sous le nom de tamandua bandeira, atteint deux mètres de long. La longueur de sa langue gluante au moyen de laquelle il capture les fournis, dépasse 50 centimètres.

Les tamanoirs, de même que les tamanduas et les tatous, étant des édentés sont, à ce que je crois du moins, des animaux inoffensifs et même sans défense. J'en ai tué plusieurs à coups de fusil et même en les frappant à coups de pommeau de cravache sur la trompe qui est leur partie sensible. Quand le tamanoir est attaqué il s'assied en gémissant et semble implorer la pitié de son agresseur en lui tendant ses deux petits membres antérieurs, assez semblables à des bras, mais armés de fortes griffes beaucoup plus longues que celles du tigre. Les Indiens disent que l'animal cherche ainsi à saisir son ennemi pour l'étouffer. Ils prétendent qu'une fois sa proie embrassée et après y avoir enfoncé ses griffes le tamanoir ne la lâche plus et meurt en l'étouffant. Les indigènes soutiennent que l'on a trouvé des cadavres de jaguars et de tamanoirs ainsi accouplés et embrassés.

Je ne fais que répéter leurs dires sans trop y croire parce que je n'ai jamais constaté le fait par moi-même. J'avais élevé deux jeunes fourmiliers, les nourrissant de lait et de fourmis; ils cherchaient bien à attraper les gens et surtout les enfants au moyen de leurs pattes de devant et ils y parvenaient quel[illegible] fois, mais ils n'ont jamais étouffé personne. Il est vrai que je [illegible] suis défait alors qu'ils étaient jeunes encore.

Il n'y a rien de spécial à dire des différentes sortes de to[illegible] que l'on rencontre au Matto-Grosso et dont la chair fourn[illegible] mets excellent.

Il existe dans cet Etat des quantités immenses de *serp*[illegible] toutes couleurs et de toutes grandeurs, depuis les petits e[illegible] reux serpents-corail de la grosseur d'un porte-plume j[illegible] boas dont j'ai vu des spécimens mesurant 8 mètres d[illegible] 1 mètre de circonférence. Certains auteurs préten[illegible] Amazonie il y en a de 16 à 20 mètres de long. Cette e[illegible] est appelée dans la région Sucuriu ou plus simpl[illegible] (Eunectes murinus). Je crois ne pas exagérer e[illegible] ai vu un millier et que j'en ai tué plus de cent [illegible] rencontré le crotale ou serpent à sonnettes [illegible] cascavel et dont la morsure, dit-on, est [illegible]

Le grand nombre de serpents et

défendre. Il en est de même en ce qui concerne la plupart des autres espèces de serpents. Les plus agressifs, dont le serpent à sonnettes et quelques autres, se contentent souvent de menacer l'homme en se dressant sur son passage et le laissent passer tranquillement s'il s'écarte de sa route. Des tueries de serpents aussi nombreuses que celles auxquelles j'ai participé ne manquent pas de donner lieu à des incidents. Le sujet se prête d'ailleurs à des histoires fabuleuses que certains auteurs rapportent volontiers; je pourrais ajouter à ce fonds un bon nombre d'anecdotes recueillies de la bouche des Indiens pendant les longues nuits blanches passées auprès d'eux en cours de voyage. Parmi les faits qui me furent le plus obstinément affirmés comme exacts je citerai celui d'un boa engloutissant un bouvillon et qui, n'en pouvant faire passer les cornes mourut, épouvantant ceux qui le découvrirent, par son aspect de serpent à cornes et à tête de veau. J'ai, quant à moi, toujours vu les serpents avaler leurs congénères et les autres animaux en commmençant par la tête. Si ce fait d'observation constitue une règle générale, ce que je crois, sans l'affirmer cependant, le récit précité doit être rejeté. On me parla aussi, sans que j'y crusse, d'un boa coupé en deux et des tronçons duquel s'échappèrent deux poulets !

J'ai déjà parlé du grand boa que j'avais tué à coups de fusil dans l'armoire de ma cuisine où il s'était introduit la nuit. J'en ai, plus d'une fois, surpris et tué à coups de couteau dans mon poulailler. Prévenu par les appels d'alarme des volatiles, je trouvai un immense boa enroulé autour d'un poteau et fascinant les coqs et poules qui tous, au nombre d'une trentaine, s'etaient rangés devant lui et paraissaient s'offrir à son choix.

Je tirai un jour au revolver et blessai un grand sucuri enroulé par terre à quelques pas de ma monture. Descendu de cheval pour ramasser mon boa, je ne trouvai plus, au-dessus d'un trou creusé en terre, qu'une mince pelure enroulée comme l'était mon serpent et dont, sans doute, il venait de se débarrasser. Plusieurs coups de feu tirés dans le trou n'en firent rien sortir et, très intrigué, je continuai ma route.

J'ouvre ici une parenthèse pour déclarer, très franchement, qu'il m'importerait peu que quelques uns des faits cités soient en contradiction avec les données considérées comme généralement acquises par l'histoire naturelle. Je ne me suis pas préoccupé de vérifier la vraisemblance de ce que *j'ai vu*, mais bien d'en faire le récit sans modification.

Un serpent fit un jour irruption dans la chambre du rez-de-chaussée qui me servait de bureau, et où je me tenais à ce moment. Je saisis aussitôt un sabre qui s'y trouvait toujours, je ne sais trop pourquoi, et d'un fort coup je tranchai le corps de l'animal. Une partie de celui-ci, un bon tiers, demeura sur place, l'autre partie, dont la tête, poursuivie par moi, s'enfuit dans le jardin où elle se trouva inopinément en présence de mon jaguar captif devant la tête duquel elle se dressa à quelques centimètres, le menaçant de ses crocs et faisant mouvoir sa langue fourchue.

La partie du corps du serpent qui, à ce moment, était horizontalement étendue à terre et soutenait le tronçon d'un mètre environ qui s'était redressé, ne mesurait pas en longueur plus de 15 centimètres. Le jaguar, dont la tête était tournée, ne vit rien de ce manège et le serpent se déroba prestement, me privant ainsi de l'intéressant et original spectacle d'un fauve luttant contre un tronçon de reptile. Je pus le rejoindre quelques mètres plus loin et lui donner son coup de grâce.

En dix ans de séjour au milieu d'une population de 600 individus, je n'ai pas constaté une seule mort d'homme provoquée par des morsures de serpents. J'ai, par contre, vu périr de cette manière bien des chevaux et d'autres animaux domestiques. Une vingtaine de cas de morsures graves purent être guéris par moi au moyen d'injections sous-cutanées au permanganate de potasse. Les Indiens emploient aussi, avec succès, certains emplâtres et certaines compresses préparés par eux, et dans la fabrication desquels entre quelque fois du blanc d'œuf.

Le boa-succuri se rencontre surtout dans les marécages et au bord des cours d'eau. Il se meut facilement et avec une grande rapidité tant au fond de l'eau qu'à la surface. Les autres serpents se rencontrent dans les forêts au sous-bois plutôt touffu, sous des tas de bois sec, dans des troncs pourris, dans les bananeraies, etc.

Le Nandou, dont j'ai déjà parlé, est un échassier du genre autruche, de 1m65 de haut. Sa chair est coriace, ses plumes, moins belles que celles des autruches de Patagonie, sont réunies en plumeaux par les ménagères des villes du Matto-Grosso. J'ignore si la valeur réelle de ces plumes permettrait à nos plumassiers et à nos modistes de les acheter, mais je penche pour l'affirmative.

La chasse de cet animal au fusil, ne présente pas d'intérêt; sa chasse à cheval, au lasso ou autrement, n'offre aucune utilité.

Atteindre un nandou, à cheval, à la course pour lui casser le cou au moyen d'un bâton, est chose difficile, non pas à cause de sa vitesse, qui est inférieure à celle du cheval, mais à raison de la rapidité de ses déplacements latéraux qu'un cheval, lancé à fond de train, ne peut suivre. Ces brusques changements de direction s'obtiennent, par le nandou, à l'aide du déplacement de ses ailes qu'il laisse pendre pendant la course. A cette course, que l'animal peut soutenir pendant deux heures, on a souvent plus de chance de crever son cheval que d'abattre l'inoffensif volatile.

Le nandou dépose ses œufs, au nombre d'une quinzaine réunis en tas, au beau milieu de la plaine. Un seul œuf est déposé à part, à une distance assez grande du nid, une cinquantaine de mètres, et en un endroit un peu plus apparent, près d'une touffe d'herbe par exemple, la pointe tournée dans la direction du gîte, de manière à permettre à l'animal de retrouver facilement son nid. Cette particularité me fut expliquée par un Indien et je pus la vérifier en plus d'une occasion. Lorsque les œufs du nid sont près d'éclore, le nandou casse l'œuf isolé et, dans les vers qui ne tardent pas à s'y mettre, trouve une ample nourriture pour ses petits. Un nid de nandou constitue une bonne trouvaille, car chaque œuf fournit une omelette dont plusieurs personnes peuvent se régaler. Il y a bien un petit goût particulier, différent de celui des œufs de poules, mais on s'y fait vite et l'on passe outre.

Les nandous s'apprivoisent facilement, j'en ai conservé pendant deux ans un couple, offert par des Indiens, que je laissais en liberté autour de mon habitation. Ils me quittèrent au bout de ce temps pour aller créer et élever leur famille plus loin et avec plus de liberté. Ils présentaient cette particularité d'être ornés de boucles d'oreilles en pierres bleues, objets de pacotille qu'un vague sens esthétique avait amené les sauvages à suspendre à la tête de ces échassiers.

Les Hérons blancs, appelés en portugais garças, vivent au Matto-Grosso par myriades; ce sont eux dont les pennes fournissent les aigrettes qui ornent les chapeaux des dames et les coiffures des chefs de corps de l'armée. Chaque héron fournit une quarantaine de pennes. Il faut, pour chasser les hérons, rechercher d'abord leurs nideiros (l'endroit où ils font leurs nids), généralement un ou plusieurs arbres situés dans un vaste marécage, difficilement praticable, et ensuite leurs viveiros (viviers),

arbres sur lesquels ils se tiennent habituellement. On est certain de récolter, à ces deux endroits, une grande quantité de pennes provenant de la mue annuelle. Il serait certes plus sage, afin de mieux assurer la perpétuation de l'espèce, de se contenter de cette facile récolte. Comme, toutefois, l'on n'est jamais certain de pouvoir la recommencer l'année suivante et comme il s'agit d'animaux non domestiqués et d'une chasse de grand rapport, le profit assuré est généralement préféré au bénéfice probable et le chasseur se décide, le plus souvent, à compléter la récolte au moyen de son tir (plomb n° 3). Il est complètement inutile de tirer, dans un marais ou dans une plaine marécageuse sur des hérons en troupe; on arriverait à abattre un, quelque fois deux oiseaux, mais tous les autres s'envoleraient au loin, là où on ne pourrait les rejoindre qu'au bout d'une heure au moins. Le chasseur doit se placer sous les nids et tuer tous les hérons au fur et à mesure qu'ils y reviennent. On peut arriver à recueillir ainsi 4 ou 5 kilos d'aigrettes en un mois. Les plumes de hérons se vendent, en Europe, non préparées, 1,000 à 2,000 francs le kilo.

La variété de petit héron dite mirasol, fournit des pennes à bouts recourbés en forme de crosses, qui se vendent en Europe, non préparées, à 3 ou 4,000 francs le kilo. Je pense avoir été le premier à exporter directement du Matto-Grosso en Belgique, des pennes de héron.

Dès 1899, lorsque l'Etat de Matto-Grosso se fut rendu compte de l'importance que prenait l'exportation de cet article, il promulga une loi qui frappait les pennes de héron d'un droit de sortie, presque prohibitif, de 600,000 reis au kilo, qui n'autorisait la chasse qu'aux seuls mois où elle était rendue impossible par suite des crues, et qui édictait, en même temps que des amendes élevées pour les contrevenants, des primes de délation, etc., etc. L'extrême rigueur de cette loi rendit son application impossible et ses effets nuls; je pense qu'elle a été rapportée ou considérablement modifiée depuis mon départ du Brésil.

Je ne sais si l'élevage du héron est possible, je serais tenté de croire que oui; dans l'affirmative, le rapport en serait considérable. J'ai tenté l'essai mais sans résultat, sur un petit nombre de volatiles : ils s'entre-tuaient, se mettant chaque fois tous contre un seul et lui brisant la tête à coups de bec. Il ne m'en resta qu'un seul, le plus fort sans doute. J'attribue mon insuccès à

mon incompétence dans la matière : il y avait probablement là une question de répartition à observer ou de promiscuité de sexes à éviter. L'essai vaut, en tout cas, la peine d'être renouvelé.

Les Tuyuyus sont, après les nandous, les oiseaux les plus grands du Matto-Grosso; ils se nourrissent de poissons. Leur plumage blanc est peu recherché, les indigènes ne les tuent que pour se faire une blague à tabac de la poche, renflement rouge vif, en peau fine, formant une partie de leur long cou.

Leur chasse ne présente aucun intérêt, pas plus que celle des nombreux gallinacés très comestibles qui peuplent le pays, mais dont la mort est au moins utile au chasseur pour alimenter sa cuisine.

Les **aras, perroquets** et **perruches** de toutes nuances, qui sont légion, sont très redoutés des cultivateurs.

Le Toucan est moins abondant, mais il en existe cependant de nombreuses variétés; chez l'une d'elles, le bec immense, deux fois plus long que le corps de l'animal, est d'un beau tricolore belge, le noir touchant à la tête; les couleurs en sont bien vives et subsistent indéfiniment après la mort du sujet.

Il existe aussi des papillons présentant la particularité de cette coloration et surtout une variété de grandes et grosses chenilles, de 15 centimètres de longueur, dont la couleur noire, rouge et jaune, répartie sur le corps de l'animal, le noir à la tête, est d'un éclat magnifique.

Les gros **Canards**, au magnifique plumage vert métallique, et les sarcelles méritent une mention spéciale à raison de leur nombre. Si l'on peut voir dans un marécage d'une ou de plusieurs lieues carrées, des dizaines de milliers de pélicans et de hérons se touchant presque ou être impressionné, la nuit, par le fort déplacement d'air que produit leur vol puissant, il est également donné, certains jours, de contempler le vol d'un nombre bien plus grand encore de canards et de sarcelles qui se déplacent pour suivre le retrait des eaux d'inondations. Ce déplacement se fait par groupes déployés d'environ 150 canards formant, au centre, un angle très obtus dont le sommet est en avant. Les lignes se succèdent sans interruption et la migration dure souvent plus d'un jour.

Quant aux **Biguas** (martins-pêcheurs) leur nombre est tel que leurs déjections déterminent dans la forêt riveraine de véritables clairières aux emplacements des arbres immenses dont ils garnissent. par centaines, les branches et qui, naturellement finissent par périr des suites de cet abus d'engrais.

Les Rapaces sont largement représentés au Matto-Grosso, mais les deux variétés les plus communes et qui vivent réunies en nombreuses bandes, sont l'aigle (le carancho en espagnol, caracará en portugais) et le vautour (*Urubu*).

Leur action est plutôt bienfaisante dans les centres habités, car ils les débarrassent des détritus et des immondices que l'on voit souvent s'amonceler en pays tropical aux environs des habitations et des fermes, et qui constituent un si grand danger pour la salubrité.

Ils s'attaquent aux oiseaux et aux poulets ainsi qu'aux pourceaux et autres petits mammifères, mais se repaissent surtout des nombreuses « charognes » qui parsèment les campos. A l'établissement belge de Descalvados où, pendant six mois de l'année se font, en grand nombre, des abatages de bétail sauvage, ils se réunissent par milliers — cent mille peut-être — pour la curée des reliefs dont ils nettoient, tous les jours, l'établissement. Ce n'est pas là une mince besogne, quand on songe qu'on abat plus de 400 taureaux en une matinée. Dès que les cuirs de ces taureaux, à peine écorchés, sont tendus au soleil et avant qu'ils soient séchés, les urubús et les caranchos se mettent à la besogne et les débarrassent, en peu de temps, du moindre vestige de sang ou de chair, sans jamais cependant entamer le cuir. Les cuirs ainsi nettoyés acquièrent, sur le marché d'Anvers, une plus-value et sont désignés sous la dénomination de « Cuyabá secs »

Tant que durent les abatages, les rapaces ne constituent pas une nuisance à Descalvados, car les déchets des 400 taureaux abattus suffisent à en nourrir tous les jours davantage. Lorsque brusquement, et pour les six mois suivants, cette pitance leur est supprimée, leur nombre, leur maigreur et leur voracité les rendent inquiétants. Ils pénètrent dans les maisons pour venir prendre la viande dans les cuisines, enlèvent les oiseaux domestiques, les poussins, les pourceaux et dévoreraient les enfants s'ils n'étaient pas surveillés.

Les poules défendent cependant intrépidement leurs poussins; un urubu ou un carancho ne parviendrait pas, s'il était seul, à

enlever un poussin à une poule. Celle-ci lui sautant résolument à la tête arriverait à repousser l'agresseur, mais pendant la lutte d'autres rapaces interviennent lâchement et le rapt est consommé.

L'autruche (nandú) tient également les aigles et vautours en respect, lorsqu'elle a à protéger les 15 petits qu'elle garde réfugiés sous ses ailes. J'ai constaté, un jour, le fait dans une clairière où je vis un nandou luttant contre des aigles. J'étais accompagné d'un Européen, chasseur trop fougueux, qui tira immédiatement un coup de feu sur la pauvre mère. L'ayant heureusement manquée, il se disposait à retirer, lorsque mes appels, joints à ceux de sa conscience, le retinrent. Il était trop tard. L'autruche poussant devant elle quelques jeunes, 5 ou 6 je crois, avait pris la fuite, suivie sournoisement par un bon nombre d'aigles et de vautours. Les autres jeunes s'étaient débandés et fuyaient rapidement dans des directions différentes suivis par des rapaces qui les enlevèrent, un à un, à la course ou plutôt au vol, et ce malgré l'hécatombe que mon compagnon repentant et moi nous fîmes de leurs agresseurs.

J'ai remarqué ce jour là que chaque fois qu'un aigle a manqué sa proie qui fuit en courant à terre, il doit interrompre son vol et sautiller pour le reprendre. Cette circonstance ne sauva cependant pas nos jeunes nandus, leurs agresseurs étant trop nombreux.

Les rapaces se battent entre eux et, se jetant en nombre sur le plus faible, ils lui entr'ouvrent de force le bec pour en arracher les quelques parcelles de chair fraîche qui s'y trouvent. Le volé est ensuite dévoré.

Les jeunes veaux non protégés constituent pour eux une proie facile et recherchée. Le fort bétail sauvage qui, ne résistant pas à la marche en troupe, tombe frappé d'insolation, mal dont il se remet cependant à la fraîcheur de la nuit, devient parfois lui-même leur proie. Taureaux et vaches couchés sur le sol subissent, impuissants, pendant des heures, les attaques des rapaces qui leur crèvent les yeux et s'acharnent à leur dévorer l'intérieur des orbites, de la vulve et de l'anus.

Ils disputent la nourriture aux chiens et la leur arrachent même de la geule. Quand les porcs reçoivent leur nourriture, ils la leur arrachent comme ils peuvent et s'installent même sur leur tête pour manger à leur museau. Les cochons connaissent cette attaque et j'en vis qui cherchaient à y échapper en s'avançant de quelques mètres dans le fleuve, de manière à ne laisser dépasser

à la surface de l'eau, que le bout de leur groin détenant la pitance, le reste de la tête étant immergé. Les aigles et les vautours qui craignent l'eau, ou plutôt le bain forcé, laissèrent tout d'abord échapper leur proie, mais les jours suivants, s'apercevant du subterfuge, ils restèrent résolument sur la tête des porcs, échappant à l'inondation en s'avançant vers le bout des groins dans lesquels ils plongeaient leurs becs pour en arracher la nourriture.

, Ces porcs se défendaient d'autant mieux qu'ils étaient eux-mêmes à la portion congrue. En temps d'abatage, ils recevaient toute la viande provenant de la fabrication des extraits, tandis qu'en morte saison, ils étaient soumis à un régime de disette et leur enclos constituait un vrai camp de misère. Je crois qu'à ce moment ils auraient défendu leur faible pitance contre un lion. M'étant un jour aventuré parmi eux avec mon chien de chasse, ils le dévorèrent sans que je pusse rien faire pour le délivrer. Pendant cette saison, la reproduction de ces animaux est arrêtée, les porcs dévorent les porcelets et les verrats prennent de force le lait des truies jusqu'à les faire périr.

Bon nombre de caranchos et d'urubús émigrent à cette époque, mais le nombre de ceux qui restent étant trop considérable, il faut bien chercher à s'en défaire; on en tue alors quelques centaines et les autres les dévorent. Ils s'agglomèrent en masses telles, que j'ai pu, un jour, en tirer douze d'un seul coup de fusil avec du plomb à pigeon (n° 6) et en ne visant que leurs têtes. Cet exploit, qui ne présentait d'ailleurs aucun risque et n'offrait aucune difficulté étant données les circonstances, est resté célèbre aux environs de Descalvados où on le considérait comme un record. Ce qui en fait la rareté, c'est qu'il s'agit là d'animaux relativement fort grands, qui en arrivent à briser par leur poids et bien entendu par leur nombre, les branches des plus forts arbres de la forêt.

J'ai vainement essayé d'employer le poison pour la destruction des rapaces. Ces oiseaux qui dévoraient tout et mouraient de faim, n'ont jamais touché à un morceau de belle viande renfermant du poison. Les enfants des indigènes, aussi féroces que les aigles et les vautours, s'amusaient à capturer de ces oiseaux au moyen de hameçons ou au lasso et les relâchaient après leur avoir attaché au cou une boîte à sardines vide, une pierre ou un objet quelconque, dont l'animal restait ensuite affublé pendant des années. D'autres fois, ils leur coupaient, avant de les relâcher, une serre ou une patte, quelque fois les deux, les condamnant sûrement dans ce cas à être dévorés par leurs semblables.

Je n'allongerai pas ce chapitre, trop long déjà, par la description des myriades d'**insectes** dont on est affligé au Matto-Grosso. Ce sont ceux de tous les pays tropicaux, peut-être même y en a-t-il un peu plus.

Un des vrais ennuis qu'on éprouve dans ces pays, c'est de n'être jamais seul dans un local quelque bien clôturé qu'il soit. Les moindres aliments doivent toujours être enfermés sous peine d'être promptement dévorés. Les pieds des tables et des lits sont posés dans des boîtes à conserves remplies d'eau ou de pétrole, pour éviter les assauts des fourmis qui se rattrapent en détruisant le linge et les vêtements. Les horribles cancrelats dévorent les timbres, les livres et les bougies. Les toits des habitations ne renfermant ni rats ni venimeux mille-pattes sont rares. Au dehors, des mouches vertes bourdonnantes accompagnent en nuées les mets jusqu'aux lèvres, jusque dans la bouche même, pourrait-on dire. Il n'y a dans la vie de campo ni nourriture, ni soupe, ni café, ni sucre, ni boissons sans insectes. C'est répugnant, mais on s'y fait. Ceux de nos compatriotes qui se destinent aux pays tropicaux feront bien de se faire à cette perspective. En revanche, nous l'avons vu, toute idée de danger quelconque peut être écartée en ce qui concerne les fauves, les serpents et les crocodiles.

ANIMAUX DOMESTIQUES (ÉLEVAGE)

Animaux de basse-cour. — Les animaux de basse-cour du Matto-Grosso sont les mêmes que ceux d'Europe, la façon de les élever est sensiblement la même avec quelques variantes cependant imposées par la différence de température et de climat.

Bétail bovin. — On sait que les plaines de l'Amérique du Sud sont par excellence, le pays de l'élevage du bétail. Le Matto-Grosso participe à cette situation par les milliers de lieues carrées de belles prairies qu'arrosent et qu'inondent même un peu trop peut être, le Rio Paraguay et plusieurs de ses tributaires. Ces pâturages nourrissent trois millions de têtes de bétail et pourraient en nourrir aisément dix fois plus. L'élevage du bétail, au Matto-Grosso, si éloigné du classique élevage européen et même déjà si différent de l'élevage argentin, à raison du climat tropical et de l'influence exercée par ce dernier sur la végétation, le régime des eaux, etc., constitue une question fort complexe et demande, outre des connaissances théoriques spéciales, une connaissance

pratique approfondie des campos, des conditions de la vie indigène et des ressources diverses qu'elle offre.

J'ai eu l'occasion de faire sur place, de cette question, une étude de huit années, alors que je me trouvais à la tête d'un établissement belge dont les propriétés dépassaient, en ce qui concerne les pâturages seulement, 600 lieues carrées, c'est-à-dire plus de la moitié de la superficie du territoire de la Belgique et qui, sous ma direction, abattait toujours plus de 20,000 animaux par an, (25,001 en 1903 et 30,001 en 1904). Je soumettrai volontiers, en ses grandes lignes, l'étude pratique approfondie que j'ai faite de la question bétail, capture, pâturage, enclos, etc., à ceux de mes compatriotes que la chose pourrait intéresser. L'extension imprévue prise par mon travail, de même que la spécialité du sujet, m'obligent à renoncer à le traiter ici. Je me réserve au surplus d'examiner cette question dans une publication ultérieure, en même temps que celle de l'industrie des extraits de viande, qui est connexe à celle de l'abatage du bétail, et que celle de l'élevage des chevaux qui est intimement liée à l'organisation de l'élevage et de la capture du bétail.

J'ai dit que les pâturages du Matto-Grosso contenaient trois million de têtes de bétail, ce nombre est évidemment approximatif, car il comprend des troupeaux sauvages dont le recensement est impossible.

Le bétail a été introduit d'Europe au Matto-Grosso pendant la première moitié du 18e siècle. Il ne peut plus être actuellement assimilé à un type uniforme connu. Toutes les formes et tous les pelages rappellent les races européennes et s'y montrent dans un état caractéristique de dégénérescence.

La grande chaleur, la dureté du pâturage, qui est cause parfois que l'animal meurt de faim, tout en ayant l'abdomen gonflé, l'alternative du manque et de la trop grande abondance d'eau, les carnassiers, les insectes, l'absence de quiétude pour la mise bas, etc., sont les causes de l'infériorité du bétail Matto-Grossien non domestiqué et même du bétail de ferme.

C'est à la suppression de ces causes ou à l'atténuation de leurs effets que doivent tendre les efforts des éleveurs. Si l'on y joint le procédé facile de l'amélioration de la race par *sélection* au lieu de l'onéreux et souvent inefficace procédé de *croisement* avec des animaux d'importation (même et surtout s'ils sont de race pure) on généralisera rapidement le type du bétail indigène, obtenu déjà par plusieurs fazendeiros intelligents, et auquel l'éleveur

doit se tenir. C'est en effet, une erreur de croire à la possibilité de créer une race idéale, d'une économie animale autre que celle que lui imposent la chaleur, l'humidité et même la pression atmosphérique et la lumière du milieu dans lequel elle vit. Je me hâte d'ajouter d'ailleurs, pour l'avoir constaté dans nombre de cas, que le type bovin indigène du Matto-Grosso ainsi obtenu soutient, sous le rapport du volume et de la qualité, la comparaison avec les meilleurs produits argentins. Le prix moyen d'un bœuf au Matto-Grosso est de 50 francs et celui d'une vache de 40 francs.

Chevaux. — L'élève des chevaux et des mules se développe d'année en année au Matto-Grosso et ses produits sont supérieurs, sous le rapport de la résistance et de la beauté des formes, aux chevaux que l'on importe de Corrientes (République Argentine) et du Paraguay. Le prix d'achat des chevaux Matto-Grossiens, qui ont aussi l'avantage de l'acclimatement, est inférieur au prix de revient des chevaux argentins et paraguayens lequel est grevé d'un droit d'entrée variant d'après les fluctuations du change de 70 à 90 francs. Les chevaux du Matto-Grosso sont de petite taille et ne rappellent en rien nos belles races d'Europe. Ils résistent admirablement cependant au climat et aux privations, de même qu'à l'éreintante besogne que le traitement et la capture du bétail fait exiger d'eux. Une grave maladie de la moëlle épinière en fait périr presque tous les ans un bon nombre, mais des expériences récentes, effectuées sur une grande quantité d'animaux, ont établi que cette mortalité peut en très grande partie être évitée en plaçant les chevaux, pendant la saison des eaux, dans des enclos semés de pâturages artificiels, tels que le jaragua, le capin angola ou le téosinde et en leur donnant à boire de l'eau des puits au lieu de celle des rios et des marais, contaminée par la corruption des végétaux.

On peut aussi faire prendre aux chevaux, à titre de préventif, une faible dose d'arséniate de soude administrée dans un tronçon de canne à sucre. Ces précautions ont permis, pendant plusieurs années, à l'établissement belge de Descalvados, de sauver sa cavalerie tandis que tous ses voisins, dont les chevaux travaillaient cependant beaucoup moins, en perdaient 60 p. c.

Le prix moyen d'un cheval au Matto-Grosso est de 250 francs, celui d'une mule est de 300 francs. Ces prix, de même que ceux du bétail varient d'après les endroits et les époques de l'année et aussi d'après les fluctuations du change.

Porcs. — L'élévage des porcs est peu important au Matto-Grosso, les fazendeiros n'en font généralement pas une spécialité. Le type le plus répandu présente les caractères de la race napolitaine. Ils sont noirs ou roux-foncé. Depuis quelques années cependant et à la suite de sélections, on est arrivé à un type meilleur dont voici les caractéristiques : corps allongé en cylindre, dos presque droit, jambes fortes, oreilles larges et demi inclinées; couleur blanche-jaunâtre, rappellant celles du verrat anglais : Yorkshire.

Chèvres, moutons. — Rien de spécial à dire de l'élevage des chèvres qui est peu pratiqué et de celui du mouton qui l'est moins encore ; on donne pour motifs de cette abstention la mauvaise influence de la chaleur sur les lanifères. Je l'admets, en faisant observer toutefois que dans les fazendas où j'ai vu pratiquer cet élevage il produisait d'excellents résultats.

Bétail sauvage. — Le bétail sauvage de l'Amérique du Sud n'est pas ce qu'on croit généralement en Europe. Il consiste simplement en troupeaux de taureaux et de vaches, descendants d'animaux domestiques européens, abandonnés à eux-mêmes dans les immenses pâturages inhabités de l'Amérique. Il en est de même des chevaux sauvages de l'Amérique du Sud dont la race n'a rien d'indigène et qui a simplement été introduite d'Europe en Amérique aux 17e et 18e siècles par les espagnols et les portugais.

Quelques rares tribus d'Indiens, en contact avec les européens, ont appris d'eux l'usage du cheval; quelques-unes d'entr'elles entretiennent du bétail, mais leur nombre constitue une infime exception parmi la grande famille Indienne et leur spécialité affirme le contact de ces tribus avec l'européen.

Le bétail bovin est originaire de l'Asie d'où il a été importé en Europe. Celui que l'on rencontre au Matto-Grosso a été introduit en 1739 par les portugais; toutefois à raison de la diversité des conditions de vie dans l'immense territoire de l'Etat, la race de ce bétail, dont l'origine est unique cependant, présente de grandes divergences au point de vue tant physique que moral. Dans une même propriété du Matto-Grosso, il est vrai qu'elles mesurent parfois plusieurs centaines de lieues carrées, de grandes différences se constatent entre le bétail des plaines, des marais, des collines, des lisières et des plaines boisées; on observe

aussi dans une même propriété que le bétail sauvage capturé et transporté à 15 et 20 lieues de son endroit d'origine, y retourne dès qu'on le laisse en liberté. Ces différences s'expliquent par la variété des pâturages, et en général, comme je le disais plus haut, par la diversité des conditions de vie.

La vie à l'etat sauvage est, pour le bétail, une cause naturelle de dégénérescence. La fertilité du sol et la variété de l'alimentation naturelle que les animaux y trouvent atténuent cette dégénérescence, mais ne la suppriment pas; la race bovine est essentielle ment domestique et se multiplie et se développe d'autant mieux qu'elle est plus soumise aux soins des hommes. L'élevage et l'agriculture marchent de pair ; il est bien connu que le meilleur moyen d'améliorer les races consiste dans le perfectionnement et le développement de l'agriculture. La réciproque est vraie, elle est affirmée par la belle maxime du grand Cuvier : « aies peu de bétail, disait-il, et ton champ stérile ne présentera qu'un sol aride et épuisé, aies en beaucoup et à la moindre interruption commerciale, le peuple te demandera en tumulte ce que l'étranger ne peut lui donner. »

Pour les raisons déjà citées, la vie du bétail à l'état sauvage est peu compatible avec son développement normal; c'est surtout le cas pour l'accomplissement de deux fonctions vitales principales: la rumination et la mise bas (vêlage), qui exigent le calme que ne procure guère la vie à l'état sauvage laquelle est aussi très souvent fatale aux très jeunes animaux. Il faut donc faire l'élève du bétail, mais je ne suis en aucune façon d'accord avec les spécialistes et avec les éleveurs consultés sur la matière, lorsqu'ils prescrivent d'appliquer sans transition les principes rigoureux de l'élevage classique européen à des animaux qui ont mis un ou deux siècles à devenir sauvages. Evidemment il ne faut pas mettre autant de temps pour domestiquer le bétail du Matto-Grosso, mais je prétends que cette domestication doit être progressive.

La capture brutale du bétail au lasso ou aux bolas, son transport au loin et son internement dans des enclos où il est appelé à modifier complètement et brusquement ses conditions d'existence, doivent être rejetés.

D'après moi il faudrait même s'abstenir totalement de capturer le bétail et se borner à l'apprivoiser petit à petit ainsi qu'à améliorer sur place ses conditions de vie. Avant tout, l'on devrait commencer par empêcher le bétail d'être farouche sans qu'il soit nécessaire pour cela de le domestiquer; le bétail peut, en effet,

parfaitement vivre à l'état sauvage et s'accoutumer à l'homme ; il vit alors plus tranquille, plus en sûreté et se développe mieux. Pour arriver à ce but, il faut cesser la chasse et la capture des animaux là où elle se pratique actuellement et ne jamais les brutaliser. On les amènera promptement ainsi à ne plus s'inquiéter du passage et même du contact de l'homme tant à pied qu'à cheval. On améliorera ensuite leurs conditions d'existence en incendiant les herbes en temps opportun, en installant des abreuvoirs dans les régions où sévit la sécheresse et en créant des pâturages artificiels de jaraguá, de guineá, de capim-angolá ou de téosinde dans celles où les pâturages naturels sont trop inondés ou trop secs. L'amélioration des pâturages sera suffisante pour attirer le bétail sans qu'il soit nécessaire de recourir à la capture. Pour arriver à pouvoir en approcher, on provoquera son groupement dans un enclos autour d'un arbre, en ayant soin, au préalable, d'y faire jeter un peu de gros sel, dont les animaux sont friands, de préférence, de gros morceaux de sel gemme. Une fois le contact pris avec le bétail, il sera facile de le manier, de le grouper, de le soigner, de le marquer, de le fractionner ou de le faire marcher en troupeau sans fatigue.

Au bout d'un an ou deux de ce régime, le propriétaire aura — si je puis me servir de cette expression — son bétail en mains, sans avoir dû recourir à la forte dépense nécessitée par la construction des enclos, qu'on appelle en Amérique du Sud, du nom générique espagnol « d'alambrados » qui ont été introduits depuis quelques années seulement au Matto-Grosso et dont on tend à abuser pour le moment.

Enclos. — Les enclos pour bétail sont de deux espèces : ceux dans lesquels on n'enferme le bétail que pendant quelques heures — trois jours au plus — dans lesquels il peut s'abreuver, mais non pâturer et qu'on nomme « Corral » (au pluriel Corrales) ou dans certains cas « Piquete » et ceux appelés « Alambrados » dans lesquels le bétail peut être enfermé indéfiniment.

Les corrales sont des enclos généralement circulaires, d'un diamètre de 30 à 100 mètres et pouvant, dans ce dernier cas, contenir deux mille animaux. La clôture consiste en une palissade de madriers accolés verticalement et hauts de deux mètres. Ces madriers sont reliés entre eux par des fils de fer, des lianes ou des planches. Quelquefois elle est formée de montants verticaux placés de distance en distance, entre lesquels on empile, sur une

hauteur de deux mètres, des troncs de palmiers. L'ouverture se fait par le déplacement latéral, entre deux montants, de troncs horizontaux superposés. Afin de faciliter l'entrée du bétail, il est appliqué, de chaque côté de l'entrée, une ligne de clôture limitant à l'extérieur un espace en entonnoir, d'une trentaine de mètres de longueur. Cet espace intermédiaire entre le corral et le campo extérieur, empêche aussi le bétail de se débander à la sortie.

Le corral est nécessaire à toute ferme ou établissement quelconque possédant des animaux domestiques. Il sert à enfermer le bétail pour le marquage, la castration. la séparation des animaux et des troupeaux en vue des soins à leur donner, pour l'abatage, pour l'internement des veaux et des vaches laitières qu'on oblige ainsi à rentrer du pâturage pour se laisser traire, etc., etc. Pour ces divers objets on y accole souvent des couloirs à claire-voie où l'on peut isoler quelques animaux. Ces couloirs et enclos communiquent avec l'intérieur du canal par un systéme spécial de portes.

Si l'usage du corral est indispensable, il faut toutefois y enfermer le bétail le moins souvent et le moins longtemps possible, car il y ressent un manque de quiétude et de nourriture qui lui sont très préjudiciables. La mise en corral est usitée aussi lorsque les troupeaux de bestiaux ont à faire de longues routes; on construit alors toutes les cinq lieues un corral provisoire dans lequel on enferme les animaux la nuit afin de permettre aux cavaliers troperos de se reposer. Quand la route est longue, ce système fait maigrir le bétail à vue d'œil et on doit le mitiger en le faisant alterner avec le « pastoreo » maintien en pâturages, la nuit. par des troperos qui se relaient pour ce service.

Le *piquete* est un petit alambrado.

L'*alambrado* est un enclos dont l'étendue varie de une à dix lieues carrées. La clôture est constituée par des poteaux de bois enfoncés verticalement dans le sol, hauts de un mètre cinquante centimètres et percés horizontalement, à partir de 25 centimètres de la base, de cinq trous espacés de 25 centimètres. Les poteaux sont distants de 6 mètres l'un de l'autre et reliés par cinq rangées de fils d'acier, vernis ou galvanisés. pour mieux résister à l'oxydation. L'usage modéré de l'alambrado est très utile dans certains cas, par exemple pour hiverner provisoirement le bétail ou pour l'enfermer pendant un temps donné, qui devra être en rapport avec la qualité et la quantité des pâturages qu'il contient.

Une ligne de clôture d'alambrado sera utile aussi pour séparer les campos des propriétés voisines, pour séparer les pâturages des forêts à basse futaie, des montagnes, marécages, etc., d'où il devient difficile de faire sortir le bétail.

Mais je conteste absolument l'utilité de l'énorme dépense à résulter de la construction d'enclos et de l'entretien de leurs clôtures dans les endroits où le bétail vit habituellement: c'est ainsi cependant que l'usage des alambrados est compris dans les principaux établissements d'élevage du Matto-Grosso.

Le coût exact d'un kilomètre de clôture est de 600 francs et son entretien annuel, de 100 francs. La durée de ces clôtures dans un pays de fortes inondations comme le Matto-Grosso n'excède pas 5 ans.

Un alambrado d'une lieue carrée, entouré de 25 kilomètres linéaires de clôture, revient donc à 15,000 francs; son entretien annuel coûte 2,500 francs, sa capacité ou plutôt sa contenance est de 2,500 animaux soit un animal par hectare. On voit donc que le système est inapplicable, à raison de sa cherté, aux troupeaux de certains établissements du Matto-Grosso qui comptent 100 et 175 mille têtes de bétail. L'économie à résulter dans le prix des constructions du fait de la mitoyenneté de certaines clôtures, dont l'emploi ne ferait que mieux ressortir, d'ailleurs, l'inutilité du système, ne pourrait être ici prise en considération.

J'ai dit que la capture brutale du bétail sauvage pour la mise en enclos de celui-ci est à condamner. J'ajouterai, invoquant à l'appui de mes appréciations des expériences faites pendant plusieurs années, qu'il serait tout à fait inutile de chercher à enfermer des taureaux sauvages dans des alambrados, car ils n'en respecteraient pas les clôtures qu'ils culbuteraient soit par inadvertance, parce qu'ils ne les verraient pas, soit ensuite de propos délibéré, lorsqu'ils auraient constaté, comme c'est souvent le cas, qu'elles sont impuissantes à résister à leurs chocs. Il suffit alors, sur une longueur de plusieurs lieues, d'un poteau renversé ou de deux fils d'acier trop distendus, pour produire une trouée de plusieurs mètres, permettant, la nuit ou le jour, la fuite de nombreux animaux ou même de tout le bétail et occasionnant une perte de travail qui se chiffre par des milliers de francs.

Je résumerai le système de traitement dont je préconise l'application au bétail sauvage du Matto-Grosso, en disant qu'à mon avis, il faut apprivoiser le bétail avant de le capturer et non pas le capturer pour l'apprivoiser ensuite, et, comme nouvel argu-

ment d'économie à ajouter à ceux que j'ai fait valoir pour déconseiller la construction d'alambrados, je dirai que, pour capturer au lasso 20,000 taureaux sauvages, il faut employer pendant six mois 150 hommes et 500 chevaux sur lesquels on en sacrifie 200, ce qui porte en moyenne à 10 francs, le coût d'un taureau sauvage capturé au lasso.

Ainsi que je l'ai signalé dans maint rapport, ce n'est ni de l'infusion d'un sang nouveau, ni uniquement de la sélection des reproducteurs, ni surtout de la capture brutale pour la mise en enclos que l'on doit attendre l'amélioration de la race bovine du Matto-Grosso, celle-ci doit être principalement poursuivie par l'amélioration des conditions d'existence du bétail.

La situation géographique des plaines du Matto-Grosso force le fazendeiro à s'écarter des principes de l'élevage théorique, qui enseignent que la chaleur. l'humidité, la pression atmosphérique, la lumière, la fréquence des changements de temps exercent une action extraordinaire sur l'économie animale et que c'est à ces influences qu'il y a le plus souvent lieu d'attribuer la transformation de la couleur du cuir, du volume, de la structure et de l'activité des organes du bétail.

Dans certains endroits des campos, les bestiaux sont devenus demi-amphibies; il n'est pas rare, je l'ai déjà signalé, de rencontrer parmi ceux-ci des vaches dont les pis ont été mangés par les poissons. En d'autres endroits le bétail vivant dans les bois a la queue usée par le frottement dans les fourrés et mange les écorces et les feuilles des arbres. On ne peut commander aux éléments ni transporter ailleurs les pâturages, mais ce qui est possible, c'est améliorer la nourriture et les conditions générales d'existence du bétail, car il est prouvé qu'une nutrition abondante et saine modifie le volume, les formes et le tempérament des animaux.

Une étude théorique et surtout pratique faite sur place, pendant plusieurs années, en ce qui concerne la construction des enclos et le choix de leur emplacement, m'a conduit à formuler les règles suivantes :

L'espace clôturé ne doit pas être trop grand, parce que dans ce cas le travail de capture ou de réunion du bétail à l'intérieur y devient aussi difficile qu'en plein campo, les animaux y étant aussi disséminés qu'au dehors. Aux partisans de vastes enclos qui m'objecteront que le rassemblement du bétail, lorsqu'il est apprivoisé, ne présente pas de grandes difficultés, n'oblige pas à

un travail considérable, je répondrai que si l'on admet ces prémices, l'enclos devient inutile. Un bon enclos doit comprendre une superficie de 1 à 3 lieues carrées ; il doit être construit sur un emplacement judicieusement choisi, se composant de parties basses et de terrains élevés. L'herbage doit y être de bonne qualité. Il importe qu'il s'y trouve, même pendant les plus fortes sécheresses, de l'eau pour l'abreuvage : rivière, étang, bassin, etc., et, qu'au temps des fortes inondations, il s'y présente suffisamment de terrain sec pour que le bétail qui l'occupe puisse y trouver du pâturage et surtout qu'il soit à même, au cas où il serait obligé à paître dans l'eau le jour, de se reposer au sec la nuit. Les plaines sont préférables aux surfaces boisées qui gênent la capture, mais elles ne peuvent être complètement dépourvues d'ombrage. Une des deux dimensions de l'enclos ne doit pas dépasser une lieue linéaire ; cela facilite le travail de formation et de refoulement des troupeaux dans le sens de la plus grande dimension.

Le bétail refoulé par une ligne de camperos s'agglomère dans l'un des coins de l'enclos où des corrales à couloirs doivent être construits. Les pâturages de ces enclos pourront être améliorés au moyen de plantations.

La question du bétail et des pâturages du Matto-Grosso, est, on ne peut plus importante pour la prospérité du pays. Cette industrie ouvre, en effet, un vaste champ aux entreprises des éleveurs et des capitalistes.

Il en est de même des industries des extraits de viande, des peptones, des cuirs, etc., qui dérivent de celle de l'élevage.

Des siècles se passeront encore avant que la densité de la population du Matto-Grosso n'atteigne une proportion normale ; pourquoi, dès lors, ne pas garnir les pâturages fertiles de cet Etat, d'un bétail, de race appropriée, dont les frais d'élevage sont à peu près nuls.

J'ai fixé à 3 millions, le nombre de têtes de bétail existant au Matto-Grosso ; cette évaluation émanant d'indications officielles, paraît fortement exagérée ; en l'admettant même comme exacte, l'on n'aurait encore, au Matto-Grosso, qu'une seule tête de bétail pour 70 hectares tandis qu'en Belgique, où le bétail est insuffisant, il y a une bête à cornes pour 2 hectares. Il ne peut évidemment s'agir de faire de l'élevage pour la production de la viande de boucherie, car, sous ce rapport, il est déjà largement pourvu aux besoins des 100,000 habitants du Matto-Grosso par les 3 mil-

lions de bêtes existantes, la proportion est, en effet, de 3,000 têtes de bétail par 100 habitants, tandis qu'en Belgique il n'y a que 21 têtes de bétail pour 100 habitants et en France 80.

Outre l'utilisation du bétail pour les industries citées, il faut songer à la vente pour l'exportation.

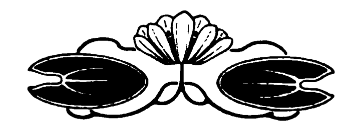
Des voies de communication, dont plusieurs chemins de fer, sont à l'étude et relieront bientôt le Matto-Grosso aux États de l'Amazone, du Para, de Goyaz et à d'autres États du Brésil. Les premiers de ces États sont dépourvus de troupeaux et le bétail s'y vend 5 et 6 fois plus cher qu'au Matto-Grosso.

Il s'agit donc de créer, dès maintenant, des troupeaux pour profiter de ces débouchés et non pas d'attendre que la construction des chemins de fer et autres voies de communication soit terminée pour constater la possibilité d'un négoce fructueux et pour en commencer les préparatifs.

Les données qui précèdent relatives aux troupeaux bovins du Matto-Grosso, à l'exclusion du bétail domestique, sont encore fort incomplètes, même en ce qui concerne le traitement du bétail sauvage; je m'en tiendrai là cependant pour ne pas allonger ce travail par l'exposé de détails trop techniques, sauf à tenir ceux-ci à l'entière disposition des entreprises ou des particuliers que la chose intéresserait plus spécialement.

Cependant, avant de terminer, je donnerai encore quelques renseignements sur la manière de capturer le bétail sauvage usitée dans certains établissements du Matto-Grosso ; le procédé est à rejeter, mais le spectacle en est intéressant par l'intrépide sauvagerie dont font preuve les captureurs qui laissent loin derrière eux les pâles et artificielles prouesses des cow-boys de Buffalo-Bill.

(A suivre.)





AU

Pays du Lion et du Soleil

PAR

Auguste BRICTEUX

Docteur en Philosophie et Lettres
Chargé de Cours à l'Université de Liége
Professeur
au Cercle Polyglotte de Bruxelles (section des Langues Orientales)

(*Suite.*)

CHAPITRE VII.

En Caravane autour du Grand Désert Salé.

II. De Semnan a Sebzèvar.

Une caravane dans la nuit. — *Ahouâne*, « les Gazelles ». — Les miracles de l'imâm Rizâ. — *Qoûcheh.* — *Dâmghâne.* — Le creusement des canaux d'irrigation (*qanâts*). — *Dihi Moullâ.* — *Châhroûd.* — Mes hôtes Arméniens. — Un village abandonné : *Kheïrâbâd.* — Les « Étapes de la Terreur » et les razzias turcomanes. — *Meïâmeï.* — Contes et légendes persans, les *djinns*, les *divs* et les *péris.* — *Miyandacht.* — Le théâtre persan : les *téaziyehs* ou mystères. — La religion persane. — *Abbâs-Abâd* et ses habitants d'origine géorgienne. — L'instruction en Perse. — *Mèzinâne.* — La vie calme et simple. — Une nouvelle chevauchée nocturne. — *Sebzèvâr.*

16 mars. A onze heures et demie — avant minuit ! — Kèrîme vient m'éveiller, je monte à cheval par une nuit noire et un froid piquant qui bientôt augmente d'intensité, car nous nous engageons dans la montagne, et nous monterons régulièrement jusqu'au caravansévail d'*Ahouâne*, les « Gazelles », situé à une altitude de 1873 mètres. Le froid et la fatigue finissent par

m'engourdir, je m'endors à moitié sur mon cheval et souvent, quand mon sommeil devient plus profond, je m'éveille en sursaut au moment où je vais tomber et je n'ai que le temps de



ATTAR, DROGUISTE PERSAN.

me cramponner à la crinière de ma monture. Heureusement, je me suis coiffé de mon bachlik et je me suis couvert de mon épaisse bourka géorgienne en poil de chèvre, qui nous protège,

moi et mon yâboû, contre le vent glacé, mais dont j'ai grand'peine à tenir les cordons de mes doigts raidis.

Je me demande si je suis dans un rêve, chaque fois que, m'éveillant, je distingue dans les ténèbres, autour de moi, cette multitude de formes indécises : vieillards, femmes et enfants ballottés dans leurs *kadjâvehs* suspendues aux flancs des chevaux, muletiers couchés de tout leur long sur leurs ânes, dans des postures invraisemblables, laissant pendre bras et jambes et ronflant à poings fermés, bercés par le trottinement de leurs bêtes. J'admire l'endurance de ces Persans qui supportent sans la moindre récrimination tantôt la chaleur saharienne, tantôt le froid boréal; nous autres Européens, nous ne sommes pas aguerris à de pareilles intempéries, et le froid et la lassitude me serrent le cœur.

Pour comble de malheur, un vieux mollâ a eu la malencontreuse idée d'enfourcher une jument. Or, les Persans n'utilisent en général que des entiers, et tous les yâboûs, et le mien en tête, se disputent la conquête de la belle et engagent des combats dont je dois pâtir, car mon ardent coursier persiste à galoper, à ruer d'avant et d'arrière et j'ai toutes les peines du monde à le maîtriser. Seuls, les ânes montrent l'exemple de la sagesse et vont bravement leur petit train sans qu'on ait à s'occuper d'eux ou à les diriger. Heureusement le *pîchâhang* est là pour servir de guide et de modèle. On appelle *pîchâhang* un cheval sans charge ni cavalier, couvert d'une multitude de cloches et de clochetons, et paré de harnais aux couleurs brillantes, qui montre le chemin et marche en tête de la caravane. Il est très fier de son rôle et de sa haute responsabilité, et ne tolère pas qu'un autre animal s'avise de vouloir le dépasser ou simplement cheminer sur le même rang que lui. Il jette à tout instant des deux côtés des regards sévères, et cherche à mordre les présomptueux. De temps en temps, un bruit sourd annonce l'approche d'une longue file de chameaux, qui toujours s'écartent devant les autres quadrupèdes et qui d'ailleurs, ne marchent jamais sur la piste déjà tracée, mais l'élargissent sans cesse en la longeant.

Mon pauvre Kèrîme, que par deux fois son mulet rétif a précipité à terre, me rejoint, et m'exprime son peu de goût pour ces marches nocturnes par la froidure. Il prend les devants, allume vite un feu de broussailles, auquel nous nous chauffons tous. J'entends — non sans plaisir, car j'étais un peu humilié de ma piteuse attitude, — mes compagnons persans se lamenter

aussi sur les horreurs de cette nuit, une des plus mauvaises que j'ai eues en Perse, quoique j'aie parcouru des étapes bien plus longues à travers les déserts du Kouhistan.

Enfin, nous approchons d'Ahouâne. Le pays, comme ce mot l'indique, pullule, ce dit-on, de gazelles. C'est sans doute à cet endroit qu'a eu lieu, par l'intercession de l'Imâm Rizâ, le fameux miracle qui lui a valu le titre de *Imami çâmini zâmini* (1) *âhoû*, « Imâm huitième garant de la gazelle. » Voici la légende : un jour, le bienheureux imâm, se promenant à cheval, rencontra un chasseur qui avait pris vivante une gazelle et la tenait en laisse pour la trainer à la boucherie. La pauvre bête était mère et l'angoisse, l'amour maternel, et la présence de Rizâ aidant, elle trouva le don de la parole pour supplier l'imâm d'intercéder en sa faveur auprès de son bourreau. « J'irai, dit-elle, allaiter mes petits et leur faire mes adieux, et je m'engage à revenir dans un délai convenu ». Le doux et charitable Rizâ consentit, et pour donner au chasseur tous ses apaisements, lui céda sa monture en gage du retour de la gazelle. Celle-ci, en effet, revint dans le délai fixé, amenant avec elle ses deux faons et une louve qui avait pris soin d'eux en l'absence de leur mère. Evidemment, tout finit pour un mieux : le Nemrod, attendri par ce miracle, renonça à sa prise, et en fut récompensé comme il seyait. Et depuis lors, toutes les gazelles d'Ahouâne, — qui sans doute descendent de la bête miraculeuse — sont *harâm*, sacrées. Il est interdit aux croyants de leur faire la chasse, et elles sont considérées comme appartenant à l'imâm martyr qui dort son dernier sommeil dans le mausolée de Meched. D'ailleurs, les sacrilèges qui voudraient enfreindre la loi y perdraient leur poudre et leur peine : les projectiles retombent sans force avant d'atteindre un gibier si hautement protégé. Les gazelles devraient foisonner dans une chasse si bien gardée, et pourtant, j'avoue ne pas en avoir vu, ce qui ne prouve rien, d'ailleurs, contre leur existence.

Je m'imaginais que mon domestique, piètre musulman et esprit fort qui ne se soucie ni des prières ni des ablutions, allait sourire comme moi au récit de ces légendes, jolies, certes, mais puériles quand même.

Eh bien ! non. Il corrobore les récits des pèlerins avec force protestations, tant il est vrai que la superstition fleurit là même où

1. Les deux mots sont accolés pour l'allitération.

toute croyance religieuse a disparu, et tant est grande la vénération qu'inspire à tous les chiites le fameux Imâm. Les musulmans de Perse en sont venus à oublier Dieu pour son prophète Mahomet, et lui-même s'est effacé ensuite devant Alî, Hassan et Housseïne. Pour l'instant, Rizâ fait florès, pour le plus grand succès du pèlerinage de Meched. Peu à peu, les pèlerins oublient le chemin de Kerbela et de Nèdjef (1), et le gouvernement turc perd ainsi les droits importants prélevés à l'entrée sur les vivants et surtout sur les cadavres qu'on allait enterrer en terre sainte auprès d'Alî et de Housseïn. Maintenant ces processions funèbres et pernicieuses pour l'hygiène prennent la direction du Khorassan. Ce changement a du bon : l'argent qui allait en Turquie reste en Perse et peut-être rapportera-t-on en quantité un peu moindre qu'autrefois les bacilles que les Kerbèlâyîs introduisaient dans l'Iran et qui produisaient de fréquentes épidémies de choléra.



LE CARAVANSÉRAIL DE TOURBET-I HEIDARI.

Le miracle perpétuel et quotidiennement expérimentable des gazelles d'Ahouâne ne suffisait pas à la gloire de l'imâm, et mes compagnons m'en racontent un autre plus récent, mais non moins remarquable : Une nuit, un Arménien de Meched, extrêmement riche, a un songe effrayant : il est devenu aveugle. Les

(1) Situés dans l'Arabie turque.

heures passent, le jour vient. Hêlas ! ce n'était pas un rêve. Le pauvre homme est bien frappé de cécité. Eperdu, désespéré, il fait vœu de se convertir si Rizâ obtient sa guérison. Le miracle s'est opéré, l'Arménien a accompli son vœu, et par-dessus le marché, il a consacré un million de tomans à faire creuser de grandes conduites qui amènent sans frais et sans peine l'eau destinée à désaltérer les pèlerins, et qu'auparavant, on devait transporter péniblement à dos de mulet. L'Arménien est encore en vie, et. ruiné pas sa générosité, il a été dédommagé par une grosse prébende.

Nous devisons ainsi, cepen dant que nos montures, avec une sûreté de pied étonnante, escaladent dans la nuit des sentiers où un piéton oserait à peine s'aventurer en plein jour. A certains moments, les pauvres bêtes doivent s'arc-bouter des quatre pieds et s'accrocher aux aspérités du sol. Peu à peu, le jour point. Nous prenons, à deux farsakhs d'Ahouâne, une verre de thé dans le qahveh khâneh de Tchâcht Khârâne et enfin, à dix heures et demie, nous atteignons le caravansévail. Dès que mon intrépide yabou l'aperçoit de loin, il s'élance au galop vers cet asile où il va trouver le gîte et la pitance. J'admire la vigueur qu'il déploie, après cette longue et pénible ascension.

A notre arrivée, les liens qui relient les bagages et les *kèdjâvehs* sont détachés et les bêtes, délivrées de leurs fardeaux, se jettent à terre et commencent à se rouler et à gigoter, les quatre fers en l'air, comme le ferait en se jouant un petit chien ou un chat. Comme disent les Persans, elles « chassent la fatigue » (*Khastaguî râ dar mî kounand*).

Moi aussi je voudrais me reposer, me restaurer et surtout me réchauffer, car je suis transi de froid. De ces trois choses les deux premières seules sont possibles, et je suis déçu, navré quand je considère le triste gîte qui va m'être accordé jusqu'à demain. Ce caravansévail est le plus mal entretenu que j'aie jamais vu, le fumier est amoncelé dans la cour, et les cellules n'ont pas de portes. Or, il gèle toute la journée à pierre fendre, et, couché sur mon lit de camp, je reçois dans la figure la neige des rafales. Je suis tellement harassé, cependant, que je dors à poings fermés. Heureusement, le soir, Kèrîme allume un feu de brindilles et me protège un peu contre l'air froid du dehors en pendant devant ma porte la vieille couverture qui lui sert de couche. Il faut croire qu'il ne manque pas de chats dans la région, car toute la nuit, leurs miaulements, mêlés aux

aboiements des chacals, troublent à tout instant mon sommeil.

Ahouâne n'est pas un village, pas même un hameau ; il n'y a d'autres habitations que le caravansérail et le *tchâpâr khâneh* (maison de poste) avec un lambeau de terre cultivée, quelques poules et quelques chèvres. A quelque distance du caravansérail déjà ancien que j'occupe, dont une inscription attribue la fondation à Châh Souleïmâne le Séfévide, et qui porte la date de 1097 de l'Hégire (soit 1685 de notre ère), s'élève un autre caravansérail en ruines, dont la construction remonterait à Anoûchîrvâne (531-579), le plus grand roi de la dynastie des Sassanides.

Il est à remarquer que la tradition populaire en Perse, fait gloire de l'érection de tous les édifices relativement modernes au Châh Abbâs le Grand ; les monuments plus anciens sont attribués à Anoûchîrvâne le Juste ; ceux d'une antiquité plus reculée encore passent pour remonter au roi légendaire Djemchîd, et les ruines dont l'origine se perd dans la nuit des temps, à Salomon.

Ce caravansérail d'Anoûchîrvâne est construit en gros blocs de pierres solidement cimentés ; c'est une vraie forteresse, qui a dû soutenir bien des fois avec succès les assauts des bandits turcomans.

17 *mars*. Je laisse la caravane de pèlerins affronter le froid de la nuit, et le lendemain matin, à cinq heures et demie, nous quittons sans regret Ahouâne. Je garderai toujours le souvenir de cette affreuse chevauchée nocturne et de ce triste séjour, et lorsque plus tard, la maladie ou les ennuis m'accableront, Kérîme n'aura qu'à prononcer ces mots fatidiques : « *Ahouâne, Sâhib, Ahouâne ! bah bah !* » pour que le souvenir des maux passés adoucisse ma douleur présente.

La région que nous traversons est absolument inhabitée. Pourtant ce n'est pas l'affreux désert noir et calciné du fond de la vallée. Le printemps a couvert ces montagnes d'herbes et de fleurs, et les nomades monteront l'été vers ces pâturages (*Yeïlâq*). La vue sur les montagnes est belle, l'air est pur et vivifiant, et la fraîcheur nous permet de hâter notre allure. Nous trouvons, de distance en distance, un petit champ ou un jardin perdu dans la solitude, et nous arrivons vers midi à la station de *Qoûcheh* (altitude 1,237 mètres), après avoir couvert six farsakhs. Mon tchârvâdâr nous a quittés à mi-chemin pour aller à la recherche de son *tchibouq* qu'il avait perdu. Il y a beau temps que nous sommes arrivés quand il nous rejoint, pestant sur sa mésaven-

ture et nous reprochant de fatiguer ses bêtes par la rapidité de notre marche. Il a rencontré le fourgon de la poste dont les voyageurs, dit-il, l'accusant d'emporter les biens du Firengui, ont voulu lui prendre la charge de son âne, simple plaisanterie, d'ailleurs. Il ne nous est pas difficile d'apaiser Selmâne qui est un très bon garçon.

A Qoûcheh comme à Ahouâne, il n'y a d'autres bâtiments que le caravansérail et la maison de poste, ni d'autre habitant permanent que le *dâlândâr* ou gardien du caravansérail. Pourtant un village y est en voie de formation. L'eau est excellente et assez abondante, et on en profite pour faire des plantations d'arbres et défricher le sol. Le caravansérail, attribué à Abbâs, est très bien construit et très propre, et j'y trouve un logement relativement confortable dans un *bâlâkhâneh*. Un feu de brindilles me permet d'y passer une bonne nuit, la chaleur et le repos atténuent le gros rhume et la fièvre que m'avaient causés mes tribulations d'hier.



UNE RUE DE LASGUIRD.

18 *mars*. A la pointe du jour, nous partons frais et dispos pour Dâmghâne (6 farsakhs). Nous descendons de plus en plus, la vallée s'élargit graduellement, et nous débouchons bientôt dans une plaine florissante. Les maigres pâturages des Yeïlâqs font place aux cultures. Les villages succèdent aux villages, comme dans les régions les plus peuplées des Flandres

A Daulatâbâd, où subsiste une forteresse abandonnée, pareille

à celle de Lasguird, nous prenons une tasse de thé et nous nous reposons un instant. Nous y faisons la connaissance d'un compagnon de route qui va nous suivre jusqu'à la ville. Il va avec deux chevaux chercher du riz pour l'*arbâb*, c'est-à-dire le seigneur de son village, un brave homme, dit-il, qui ne pressure pas trop ses paysans. Je crois d'ailleurs qu'il en est généralement ainsi, et que la tyrannie que subissent les populations rurales en Perse, est surtout le fait des agents du fisc. Quant à l'*arbâb*, il a tout intérêt comme un bon pasteur, à tondre ses brebis sans les écorcher. Il est malheureux que si peu de terres appartiennent aux cultivateurs eux-mêmes. Les paysans propriétaires ont en somme peu de peine à satisfaire leurs modestes besoins, le premier venu a d'ailleurs le droit, bien naturel, de défricher une terre inculte dont il devient le propriétaire, moyennant le paiement d'une taxe à l'Etat. Le sort des habitants des domaines de la couronne (*khâlissa*), qui augmentent d'année en année par suite de confiscations, n'est pas non plus à plaindre, mais les paysans qui cultivent les terres des arbâbs ou les biens de main-morte appartenant aux mosquées ou médressehs, et qui se sont multipliés depuis la sécularisation totale de Nâdir Chah (1733-1747), ont une existence beaucoup plus dure.

Il est assez singulier, d'ailleurs qu'en Perse la classe agricole soit presque seule à supporter tout les poids des impôts. Seul, le commerce intérieur et extérieur est aussi l'objet de taxes. Quant à la propriété urbaine, elle ne paie pas d'impôt, pas plus que la richesse mobilière, il n'y a pas de contribution personnelle, ni de patente (du moins en fait), et les ouvriers et bourgeois des villes sont les gens les plus tranquilles du monde, dans ce pays oriental, que des déclamations niaises et prud'hommesques voudraient représenter comme une terre de sang et d'esclavage. D'ailleurs, il ne faut pas pousser non plus au noir la peinture de la vie du paysan persan, en général, depuis le régime de paix et de sécurité que la Perse doit à la conquête du Turkestan par la Russie et à l'établissement solide de la dynastie qadjare, dont le pouvoir est maintenant incontesté, et a mis fin, dans le Khorassan surtout, aux guerres intérieures qui désolèrent, des millénaires durant, cette malheureuse province. Beaucoup de paysans persans sont déjà plus heureux que bien des prolétaires d'Europe ou des Etats-Unis. Un peu plus d'équité dans la répartition des impôts, d'honnêteté chez les fonctionnaires, et leur

sort serait parfaitement supportable. En attendant, beaucoup s'en vont grossir la population des villes ou émigrent pour chercher sur le territoire russe par exemple, un travail mieux rémunéré. C'est grand dommage. car la Perse est avant tout un pays agricole. et le paysan persan est loin d'être un mauvais cultivateur, sans vouloir le comparer naturellement, à ceux des Flandres ou de Hesbaye, et surtout d'Angleterre.



DEVANT L'ENTRÉE DU BAZAR DE TÉHÉRAN

Notre compagnon de route m'offre du pain de froment qu'il a dans son bissac, et qui est certainement le plus délicieux que j'aie mangé. A quelque distance de Dâmghâne, nous trouvons, affaissé sur le chemin, au grand soleil, un pauvre piéton qui grelotte la fièvre. Notre tchârvâdâr le hisse sur son âne. Un peu plus loin, nous voyons s'avancer vers nous un petit garçon et une petite fille de quatre à cinq ans, de ces charmants enfants persans aux beaux yeux, aux joues roses. Tous deux sont gentils à croquer, bien propres et bien vêtus, et, tout seuls, s'éloignent de la ville, comme s'ils partaient bravement en voyage. Nous les questionnons, et après bien des hésitations, ils finissent par avouer qu'ils ont quitté subrepticement la maison paternelle et s'en vont dire bonjour à leur tante, à Daulatâbâd, à plusieurs lieues! Notre compagnon les prend en selle pour les reporter à leurs parents éplorés.

Tout en devisant, nous arrivons en vue de *Dâmghâne*

(alt. 1139 m.). Très bien située au pied des hautes montagnes du Safid Koûh, la ville présente — de loin ! — un joli coup-d'œil, avec ses minarets et ses coupoles de deux imâmzâdehs, et à côté l'énorme forteresse en ruine. Nous y pénétrons par d'étroites ruelles montantes et descendantes; nous traversons un pont de pierre jeté sur une rivière qui descend de la montagne, et nous trouvons un bon logis dans un verger en fleurs ; malheureusement l'eau croupissante d'un bassin creusé devant ma porte exhale une odeur désagréable.

Mon logis donne sur une place couverte de chameaux, parmi lesquels beaucoup de petits, qui, loin de folâtrer joyeusement, imitent déjà l'attitude grave de leurs parents.

L'aspect de la ville est pittoresque, mais peu florissant, quoiqu'elle soit le chef-lieu d'un district exceptionnellement fertile et populeux. La citadelle est énorme et solidement bâtie, et elle pouvait, lors des razzias turcomanes, donner abri aux milliers d'habitants pusillanismes que terrorisait une poignée de ces barbares. Des jardins occupent maintenant le fond du fossé large et profond. Nous y pénétrons : de nombreux habitants s'y sont installés. On me fait constater l'énorme épaisseur des murs, et on m'indique le *mauloûd khâneh* ou « Maison de la Naissance », c'est-à-dire la chambre célèbre par la naissance de Fath Alî Châh, le beau souverain à la longue barbe et à l'aspect imposant, poètereau, bon cœur, sinon forte tête, indulgent jusqu'à la faiblesse, passablement rapace, mais en somme sympathique, et dont la mémoire est restée très populaire chez le peuple persan. Nâssir-ed-Dîne, le père du châh actuel, a d'ailleurs fait oublier un peu Fath Alî Chah. Celui qui n'a pas cheminé par les routes de la Perse et qui ne s'est pas mêlé au peuple persan ne sait pas combien sa mémoire est vénérée dans tout l'Iran. Contrairement à son successeur, timide et maladif, il voyageait sans trève, dans ses états, en vrai fils de nomade qu'il était, et savait être familier sans perdre de son prestige, en Perse bien entendu, car en Europe, son ignorance des usages et de l'étiquette le rendaient souvent ridicule.

Damghan est une ville déchue. Elle a joué jadis un grand rôle, et certains auteurs ont cru qu'elle occupait l'emplacement de l'antique Hekatompylos. Aujourd'hui, on place plutôt la Ville aux Cent Portes sur le territoire de Châhroûd. La région qui s'étend depuis Châhroûd jusqu'à Semnan, et dont Damghan était adis la capitale, correspond sans nul doute à l'ancienne. Com-

sène. Le nom arabe de la région était Qoûmis, qui, d'après les auteurs persans ne serait qu'une forme arabisée de Koûhi mis, la « montagne du cuivre ». D'après Sanî ed Dowleh, la déchéance de Damghan serait due, non seulement aux guerres et aux invasions, mais encore aux vents violents et continuels qui en rendent le séjour insupportable. Pour ma part, je n'ai pas eu à en pâtir.

Damghan a une enceinte de 8,700 mètres, cinq portes, trois médresseh, trois mausolées (des imâmzâdehs Djaafar, Ali et Noûrou-llâh) Parmi les hommes illustres qui ont vu le jour à Damghan figure au premier rang Minoûtchihrî, à la fois philosophe, guerrier valeureux et grand poète, l'un des plus anciens classiques persans, qui vécut au XIe siècle.



PANORAMA DE MECHED. A L'AVANT-PLAN, LA MOSQUÉE DE L'IMAM RIZA.

En dépit de l'aspect sordide de la ville même, la population, qui peut s'élever à 15,000 âmes, n'a pas l'air misérable, et j'ai rencontré très peu de mendiants.

Damghan envoie une route vers Astrâbâd, l'ancienne Zadracarta, berceau de la dynastie Qâdjâre qui règne actuellement sur la Perse, et une autre sans importance, vers Frat à travers le Kèvîr. Le bazar est petit et peu animé, le commerce insignifiant.

Les pèlerins, mes compagnons de voyage, sont installés, au caravansévail où je vais leur rendre visite. Mon vieil ami, le seyyide de Nichapour promène par la main ce pauvre aveugle qui va d'un sanctuaire à l'autre implorer sa guérison. Le bon vieillard insiste pour que je parte la nuit avec la caravane. Il me fait remarquer que Dâmghân partage avec beaucoup d'autres localités de la Perse le privilège d'avoir des *chabgaz* (« mordeurs nocturnes ») ou *gharîb gaz* (« mordeurs d'étrangers »), de ces terribles punaises qui ne laissent indemnes les gens de l'endroit et s'attaquent sans pitié aux étrangers. Leur piqûre passe pour mortelle, ou du moins très dangereuse. Je ne me laisse pas effrayer, et je compte sur ma poudre insecticide pour me protéger contre ces petits monstres inhospitaliers. Je ne veux plus voyager la nuit, tant que la chaleur du jour n'est pas trop accablante. D'ailleurs, le propriétaire de mon logement m'affirme que les gharîbgaz ne sévissent que l'été.

19 mars. Le lendemain matin, je me lève parfaitement intact et nous partons à six heures pour *Dihi Moullâ*, « le Village du Moullâ » (6 farsakhs.) ainsi nommé parce qu'il a appartenu à Moullâ Djâmî, le dernier des grands poètes classiques.

C'est toujours la large vallée limitée au Nord par l'Elbourz et au Sud par une chaîne de collines. Elle est parsemée de nombreux villages entourés de cultures de coton et de pavots. Le but de notre étape d'aujourd'hui est un riant village entouré de superbes vergers en fleurs. Les nombreux canaux d'irrigation (*qanâts*) de ces régions florissantes représentent un énorme travail. En Perse, il n'y a nulle part de culture possible sans irrigation artificielle. Les pluies sont relativement insignifiantes à partir du commencement du printemps, et les sources doivent être captées souvent au prix d'un labeur très considérable.

Voici la méthode universellement adoptée : on fore dans le flanc de la montagne un puits, et, une fois qu'on a atteint la source d'eau, on creuse dans la direction des cultures qu'on veut arroser des puits dont les fonds sont à des niveaux de plus en plus bas, et sont réunis par un canal en pente qui amène l'eau à l'endroit désiré, souvent à des distances très considérables, jusqu'à 50 kilomètres et plus. On laisse les puits béants pour permettre le nettoyage et l'entretien des qanâts. La terre extraite est rejetée en rond autour de l'ouverture du puits, et les plaines creusées de qanâts sont ainsi couvertes de tumulus en troncs de cônes; on

croirait voir de loin d'énormes pustules. Ces puits ont souvent une profondeur considérable qui atteint parfois même une centaine de mètres (1). Un petit croquis donnera une idée exacte du travail effectué :

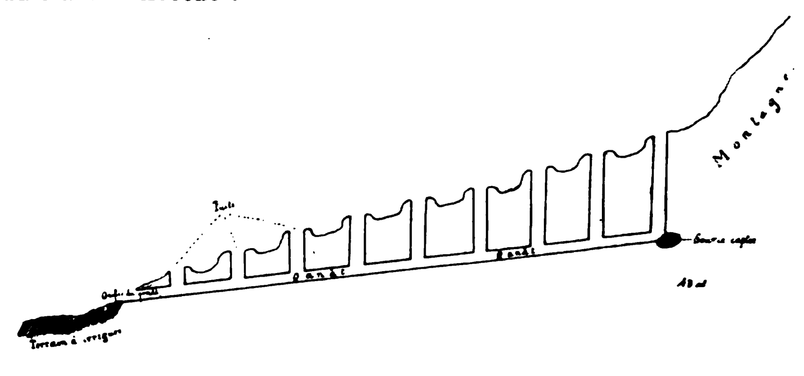


SCHÉMA DU CREUSEMENT D'UN CANAL DESTINÉ A L'IRRIGATION DES TERRAINS CULTIVÉES (*qânat*)

Bien entendu les agriculteurs ne peuvent gaspiller cette eau si précieuse et si péniblement acquise. Les qanâts sont soumis à la juridiction de magistrats spéciaux nommés *mîrâbs*. Les cultivateurs peuvent disposer de l'eau d'un qanât pendant un temps déterminé contre payement d'une somme proportionnelle à ce temps et à l'importance du débit du qanât. Quelle que soit l'habileté qu'une habitude plus de vingt fois séculaire a donné aux creuseurs de canaux (*mouqannîs*) persans, il est évident qu'une grande quantité d'eau, souvent au moins les trois quarts, se perd dans les terres poreuses de ces longs canaux, malgré les tuyaux en terre cuite qui assurent une certaine imperméabilité. Il y aurait des progrès énormes à réaliser, on pourrait facilement comme les Français ont fait avec tant de succès dans le Sahara algérien, creuser des puits artésiens ou construire des digues. Mais le gouvernement persan ne montre pas plus d'initiative dans ce domaine que dans les autres. L'ingénieur hydrographe hollandais et le directeur de l'agriculture belge au service de Sa Majesté le Châh rédigent force rapports et projets qui ne sont suivis, pour ainsi dire, d'aucun commencement de réalisation, et

(1) Près de Téhéran, il y en a de plus de 150 mètres !

d'ailleurs, si même le gouvernement avait la volonté réelle de les mettre à exécution, il lui faudrait compter avec l'obstination bovine, la résistance passive des paysans persans.

Les habitants de la région se plaignent de la cherté du blé par suite de la mauvaise récolte de l'an dernier. Peut-être, dans un district voisin, le froment est-il tellement abondant qu'on le vend à un prix dérisoire, mais la pénurie des moyens de transport fait que les habitants d'une province souffrent de la disette alors qu'à quelques lieues, les greniers regorgent. Et c'est ainsi que même dans les dernières années de ce siècle, époque de paix et de sécurité comme l'antique Iran n'en avait pas vu depuis une longue période, l'empire a perdu des centaines de milliers d'habitants chassés par la misère au delà des frontières.



CABANE DE PAYSANS PAUVRES.

Dihi Moullâ renferme une forteresse que le tyran afghan Zèkî Khan a assiégée en vain pendant quinze jours. Le district, extrêmement peuplé sous les Sèfévides, puis ruiné sous Nâdir Châh par le passage continuel des armées, a retrouvé depuis lors une partie de sa prospérité.

Dihi Moullâ est peuplé maintenant par environ 200 familles, et ses superbes jardins produisent des grenades et des amandes exquises, et vingt espèces de raisins renommés.

20 *mars*. Nous sommes très mal logés dans un misérable caravansérail, et nous nous mettons en route le lendemain pour

Châhroûd (4 à 5 farsakhs), où nous arrivons bientôt sans encombre et sans incident. L'aspect de la ville, située à 1,300 mètres d'altitude au pied de la montagne, à l'entrée d'un défilé qui mène à Astrâbâd et dont l'entrée est gardée par une forteresse, est des plus agréables. Pourtant, ici, les arbres ne sont pas encore en fleurs. Des flancs de la montagne glissent de frais ruisseaux d'eau, limpide et murmurante, bordés de saules, spectacle banal en nos climats, mais si rare en Perse, et si digne de servir de fond de roulement à la littérature poétique des Persans!

Contrairement à Damghan, et même à la plupart des cités de la Perse, Châhroûd, bourgade insignifiante autrefois, a acquis une grande importance due à sa belle situation et à ses eaux vives et abondantes. Son enceinte n'a que 1,600 mètres, mais le bazar et la plupart des habitations sont situés en dehors. Elle a de nombreux caravansérails, six bains, trois médressehs, cinq portes et compte une vingtaine de milliers d'habitants.

Je m'installe dans un bâlâkhâneh, puis je me mets à la recherche de l'Arménien Agha Djan Goulians, gros marchand de coton et représentant de l'Impérial Bank of Persia, chez qui je vais toucher de l'argent sur ma lettre de crédit. Il m'accueille avec la plus franche cordialité, met à ma disposition sa meilleure chambre et son meilleur lit, et fait retirer mes bagages du caravansérail. Je deviens bientôt l'hôte bien-aimé de toute la colonie arménienne, chez qui me paraît régner la concorde et l'affection, quoique ces Arméniens appartiennent à des sectes différentes. Peut-être, s'ils étaient en grand nombre, catholiques romains et orthodoxes se voueraient-ils une haine mortelle, comme cela a lieu, par exemple, à Constantinople, mais, isolés ici en un petit groupe au milieu d'une population fanatique et hostile, ils sentent tout le prix de la solidarité, et oubliant toutes ces nuances, ils se considèrent avant tout comme compatriotes et comme chrétiens. Goulians est catholique romain et sujet persan, et n'a qu'à se louer du gouvernement paternel du Chah: il n'en est pas de même de ses amis, Arméniens du Caucase, sujets russes, qui ont au cœur le souvenir des persécutions récentes et de la spoliation du monastère vénéré d'Etchmiadzine. Mes aimables hôtes me font boire d'excellent vin blanc qu'ils fabriquent eux-mêmes, et le repas commence toujours à la russe, par quelques zakouski arrosés de deux petits verres d'arac à défaut de vodka. On me fait voir les curiosités de la ville, qui

comme presque toutes les cités persanes, ne présente aucun édifice remarquable, au grand dam du voyageur qui doit intéresser le lecteur à ses pérégrinations. Toutefois la verdure, les bouquets d'arbres, un moulin actionné par l'eau d'un ruisseau lui donnent une certaine grâce idyllique. Le bazar est bien fourni de marchandises russes et surtout anglaises.

Le sipâhsâlâr ou ministre de la guerre, vieux et malade, usé, me dit-on, par la débauche, se rend en pèlerinage à Meched. Malgré ses immenses richesses, acquises surtout au détriment de la solde, de l'équipement, de la nourriture et de l'effectif de l'armée persane, il voyage à peu de frais. Sa nombreuse escorte, d'au moins cent personnes, vît sur le pays comme une armée ennemie, et fait des réquisitions. Ses ferrâches viennent même au caravansévail en sont déposés mes bagages, et veulent emmener mes bêtes de somme. Heureusement, mon tchârvâdâr ne se laisse pas intimider, il fait observer que son maître est Beldjìkì, et ce mot magique met fin aux instances et aux menaces des arrogants serviteurs de Son Excellence.

La journée du lendemain se passe à faire une longue promenade à cheval dans les campagnes environnantes. Châhroûd est encadrée de villages florissants. J'ai comme monture un âne de Bouchîre, propret et coquet, au poil ras d'un gris bleuâtre, d'une vigueur vraiment surprenante. Il trotte sans relâche à une telle allure que les chevaux de mes compagnons de route, doivent à tout moment se lancer au galop pour le rattraper, et franchit sans hésitation les fossés les plus larges, en s'arc-boutant sur ses jambes fines aux muscles d'acier. Ces excellents baudets de Bouchîre sont très appréciés comme bêtes de selle, et ont une valeur plus considérable que les chevaux ordinaires. Celui-ci, m'assure-t-on, a coûté soixante tomans.

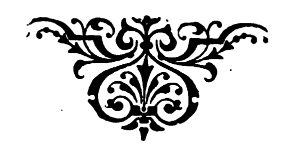
Les campagnes que nous traversons sont toutes affectées à la culture du coton et du pavot. Mes hôtes arméniens s'occupent de la vente en gros du coton, qui est exporté vers les manufactures russes. Cette question de la culture du coton en Perse et dans les oasis du territoire transcaspien, aurait une importance capitale, surtout dans l'éventualité d'un trust américain des cotons. Toutefois, les marchands arméniens et russes que j'ai interrogés à ce sujet, m'ont affirmé que le coton de Perse avait le fil trop court et ne pourrait jamais remplacer le coton d'Amérique dans la fabrication des tissus de qualité supérieure.

Châhroûd est célèbre en Perse pour la fabrication des chaus-

sures; je n'y ai pas entendu parler des méfaits du ***gharîb gaz***, auquel font allusion les récits d'autres voyageurs. La population m'a paru très fanatique. Elle a dû bien changer depuis l'époque où l'auteur du Nouzhet el-Qouloûb (1) disait : « Les habitants du district se donnent pour Schaféïtes; mais en réalité, ils n'ont aucune religion et sont les plus méchants des hommes. »

Dans les étroites ruelles du bazar, j'ai vu des bigots pouilleux se coller contre la devanture des boutiques en retirant avec soin les pans de leurs amples vêtements, de peur de se souiller au contact impur du Firenguî. *(A suivre.)*

(1) Cité par Barbier de Meynard. Dict. Géog. s. v. Chahroud.





AFRIQUE ORIENTALE PORTUGAISE

MOZAMBIQUE

LA RÉGLEMENTATION NOUVELLE DU COMMERCE ET DE LA RÉCOLTE DU CAOUTCHOUC

I. — Réglement pour le commerce et la récolte du caoutchouc indigène dans les territoires de Manica et de Sofala sous l'administration de la Compagnie à charte de Mozambique.

ARTICLE PREMIER. Le gouverneur des territoires de Manica et de Sofala annoncera annuellement par la voie d'ordonnance publié dans le *Bulletinde la Compagnie de Mozambique*, la période pendant laquelle pourront se pratiquer le commerce et la récolte du caoutchouc indigène, ainsi que les forêts et les endroits où il sera permis de commercer ou de récolter. Les dispositions prévues par l'article 11 devront toutefois être respectées.

Paragraphe unique. Sauf ce qui est prévu à l'article 11, les forêts et les endroits non mentionnés par la voie d'ordonnance du Gouverneur, seront considérés comment étant réservés pour la Compagnie de Mozambique, et ils ne seront pas accessibles aux particuliers et aux entreprises qui s'occupent du commerce et de la récolte du caoutchouc.

ART. 2. L'entreprise ou le particulier qui désireront obtenir l'autorisation de faire le commerce du caoutchouc indigène ou de le cueillir dans les forêts et endroits ouverts à l'exploitation selon les termes de l'article premier, devront se pourvoir d'une licence personnelle et non transmissible qui leur seront délivrées à Beira ou dans une circonscription, à moins qu'ils ne possèdent ce droit en

vertu d'un contrat passé avec la Compagnie de Mozambique antérieurement à la publication du présent règlement.

§ 1. La licence ne sera valable que pour la circonscription y mentionnée et seulement pour la durée fixée par le gouverneur, conformément à ce que prescrit l'article premier.

§ 2. Il est permis à une entreprise ou à un particulier de prendre à Beira ou dans une circonscription, une licence pour faire le commerce du caoutchouc et pour le récolter dans des endroits et forêts appartenant à une circonscription différente.

§ 3. Il sera payé la somme de 54,000 reis par licence délivrée à un particulier ou à une entreprise et donnant le droit de faire le commerce et de récolter le caoutchouc dans une circonscription.

ART. 3. Il sera dû, par le porteur d'une licence, une somme de 250 reis pour chaque kilogramme de caoutchouc acheté ou récolté, cette taxe devra être acquittée avant que le caoutchouc ne sorte de la Circonscription.

Le paiement sera effectué au siège de la circonscription ou dans la localité indiquée par le chef de circonscription. L'intéressé recevra, en échange du paiement, un *reçu* mentionnant le poids du caoutchouc auquel il se rapporte et la somme versée; ledit reçu devra accompagner le produit et sera présenté à toute réquisition d'un agent de la Compagnie.

ART. 4. Le particulier qui fera le commerce du caoutchouc, qui le récoltera ou qui en fera récolter pour son compte, devra tenir à jour, une comptabilité des quantités de caoutchouc reçues ou récoltées et, le dernier jour de chaque mois, il devra faire parvenir au chef de circonscription une note basée sur ses écritures, mentionnant le total du caoutchouc reçu et récolté durant le mois. Les livres de cette comptabilité, les magasins ou dépôts où le caoutchouc se trouvera abrité, et tous les envois de ce produit transportés par voie maritime, fluviale ou terrestre, pourront être inspectés par les employés de la Compagnie, ceux-ci auront aussi le droit de faire ouvrir les colis en leur présence et de peser leur contenu.

ART. 5. Lorsqu'un employé du gouvernement du territoire rencontrera un particulier non indigène, faisant le commerce du caoutchouc ou en récoltant dans les forêts et endroits réservés selon les termes du paragraphe unique de l'article premier, il le fera arrêter et conduire au siège de la Circonscription. Le caout-

chouc trouvé en sa possession sera confisqué au profit de la Compagnie.

§ 1. Le chef de circonscription ayant établi le fait, infligera au contrevenant une amende de 225,000 reis qui devra être acquittée endéans les huit jours; il retirera et annulera toute licence qui aurait été délivrée au contrevenant pour faire le commerce ou récolter du caoutchouc dans des forêts et endroits ouverts à l'exploitation.

§ 2. Si le contrevenant ne paie pas l'amende préindiquée endéans les huit jours à dater de l'assignation, le chef de circonscription dressera procès-verbal et l'adressera au juge des exécutions fiscales administratives afin de faire poursuivre l'exécution conformément au règlement concernant cette juridiction en vigueur dans les territoires. En même temps, le contrevenant sera traduit par l'autorité judiciaire compétente en police correctionnelle où il se verra condamné à une peine de 60 à 90 jours de prison qui ne pourront être commués.

ART. 6. Lorsqu'un employé du gouvernement du territoire rencontrera un indigène faisant le commerce du caoutchouc ou récoltant dans les forêts et endroits réservés selon les termes du paragraphe unique de l'article 1er, il le fera saisir et conduire devant l'autorité administrative. Le caoutchouc trouvé en sa possession sera confisqué au profit de la Compagnie et s'il est possesseur d'une licence permettant de commercer ou de récolter du caoutchouc dans les forêts et endroits ouverts à l'exploitation elle lui sera retirée et sera annulée.

ART. 7. Lorsqu'un employé du gouvernement du territoire rencontrera un non indigène faisant le commerce du caoutchouc ou en récoltant sans être propriétaire de la licence prescrite et cela dans des forêts et endroits où la récolte et le commerce ont été autorisés aux termes de l'article 1er, il le fera arrêter et conduire devant le chef de la circonscription. Le caoutchouc trouvé en sa possession sera confisqué au profit de la Compagnie.

§ 1. Le chef de circonscription ayant établi le fait, infligera au contrevenant une amende de 108,000 reis qui devra être acquittée endéans les huit jours, il retirera et annulera toute licence qui aurait été délivrée au contrevenant pour faire le commerce ou récolter du caoutchouc dans une autre Circonscription.

§ 2. Si le contrevenant ne paie pas l'amende préindiquée endéans les huit jours à dater de l'assignation, le chef de cir-

conscription dressera procès-verbal et l'adressera au juge des exécutions fiscales administratives afin de faire poursuivre l'exécution conformément au règlement concernant cette juridiction en vigueur dans les territoires; en même temps le contrevenant sera traduit par l'autorité judiciaire compétente en police correctionnelle où il se verra condamner à une peine de 30 à 60 jours de prison qui ne pourront être commués.

ART. 8. Lorsqu'un employé du gouvernement du territoire rencontrera un indigène, faisant le commerce du caoutchouc ou en récoltant sans être propriétaire de la licence prescrite et cela dans des forêts et endroits où la récolte et le commerce ont été autorisés aux termes de l'article 1er, il le fera saisir et conduire devant l'autorité administrative. Le caoutchouc trouvé en sa possession sera confisqué au profit de la Compagnie, il retirera et annulera toute licence qui aurait été délivrée au contrevenant pour faire le commerce ou la récolte du caoutchouc dans une autre circonscription.

ART. 9. Les contraventions aux dispositions de ce règlement non prévues aux articles 5 et 8, seront punies d'une amende n'excédant pas 225,000 reis, de la saisie du caoutchouc trouvé en possession du contrevenant et de l'annulation de la licence délivrée pour le commerce et la récolte du caoutchouc dans les forêts et endroits ouverts à l'exploitation.

ART. 10. Il ne sera plus délivré de licence pour le commerce et la récolte du caoutchouc dans des forêts et endroits quelconques des territoires de Manica et Sofala à celui qui aura encouru trois fois des pénalités en vertu du présent règlement.

ART. 11. Ce que prescrit le présent règlement ne portera pas préjudice aux droits qui ont été concédés jusqu'à cette date par la Compagnie de Mozambique à des entreprises sous concessionnaires et légalement en vigueur pour des exploitations forestières dans des régions déterminées; ces entreprises seront toutefois soumises à toutes les prescriptions du présent règlement qui ne sont pas en opposition avec les droits concédés.

26 juillet 1907.

NOTICE

—

Afin de bien comprendre la portée des articles 1, 2, 3 et 11 qui, pour nos lecteurs, sont les plus intéressants du règlement, il est nécessaire de donner quelques éclaircissements.

La composition du Gouvernement local comprend une Inspection générale des exploitations qui compte l'agriculture parmi ses attributions.

Des études scientifiquement dirigées depuis plusieurs années, ont conduit à une série de conclusions qui servent de base aux prescriptions que doit édicter annuellement le gouverneur, conformément aux dispositions de l'article 1er. Il est acquis que les récoltes de latex sont les plus abondantes après la saison des pluies et que celles pratiquées en dehors de cette saison sont plutôt nuisibles à la conservation des lianes. D'autre part, pour permettre la reconstitution des lianes, il faut se garder de les saigner consécutivement pendant plusieurs années.

Le Gouverneur, sur les indications de l'Inspecteur des exploitations, indique donc annuellement la date de l'ouverture et de la fermeture de la campagne de caoutchouc en se basant sur la durée probable de la saison sèche, et il lui est loisible de fermer complètement l'exploitation publique dans certaines régions pour permettre aux anciennes lianes de reprendre de la vigueur et aux pousses d'acquérir de la force de résistance ou encore de faire exploiter par la Compagnie elle-même afin d'inspecter les forêts et de ne pas récolter avec une intensité qui pourrait être nuisible si l'exploitation était abandonnée à des commerçants.

Du coup, deux autres résultats sont atteints indirectement.

Les concessionnaires et les entrepreneurs doivent pendant la moitié de l'année reporter leur activité sur d'autres industries qui contribuent au développement de la colonie par des créations et non par l'épuisement des richesses naturelles. Les travailleurs indigènes qui récoltent le caoutchouc et qui, à cet effet, doivent souvent camper dans la forêt au loin de leurs habitations et de leurs familles ne sont pas exposés aux intempéries de la saison des tornades et peuvent réintégrer leurs villages pendant une bonne partie de l'année pour se livrer aux industries et aux travaux indigènes; la conservation de la race est ainsi efficacement protégée

De plus, il existe un nouveau règlement très précis pour l'emploi de la main-d'œuvre indigène. Nous en publions ci-après la traduction.

Ces diverses dispositions témoignent d'une direction éclairée de la Compagnie à charte et de la sagesse expérimentée du très distingué gouverneur de la colonie. L. R.

LA RÉGLEMENTATION NOUVELLE DU TRAVAIL DES INDIGÈNES

II. — Réglement général pour le travail des indigènes dans les territoires administrés par la Compagnie à charte de Mozambique.

A. — GÉNÉRALITÉS. — OBLIGATION MORALE ET LÉGALE DU TRAVAIL

ARTICLE PREMIER. Les indigènes du territoire de la Compagnie sont soumis à l'obligation, morale et légale, de pouvoir acquérir par le travail ce qui leur fait défaut, soit pour subsister, soit pour améliorer leur condition sociale.

ART. 2. Cette obligation est estimée satisfaite :

1° Par les indigènes qui, possèdent un capital ou une propriété dont les revenus leur assurent des moyens suffisants d'existence ou qui exercent habituellement un commerce, une industrie, une profession libérale, un art, un emploi ou un métier, dont le produit leur assure l'existence.

2° Par les indigènes qui, d'une façon continue et pour leur propre compte, plantent et entretiennent ensuite par la culture, un certain nombre d'arbres ou de plantes vivaces produisant des articles contribuant aux exportations de la province, ou ceux qui élèvent des animaux domestiques, et pour autant que les revenus qu'ils en tirent leur assurent des moyens suffisants de subsistance. Les règlements locaux spécifieront le nombre et les espèces des végétaux et animaux ;

3° Par les indigènes qui travaillent pendant une partie de l'année et qui touchent des gages ou reçoivent des salaires. La durée de ce travail sera fixée par les règlements locaux et ne pourra, dans aucun cas, excéder six mois.

ART. 3. L'autorité publique n'imposera pas l'obligation du travail :

1° Aux individus mentionnés dans les paragraphes 1, 2 et 3 de l'article 2 ;

2° Aux femmes ;

3° Aux mâles âgés de plus de 60 ans et à ceux âgés de moins de 14 ans ;

4° Aux malades et aux invalides ;

5° Aux « cypaes » (1) de l'Etat, de la Compagnie ou de particuliers autorisés à s'en attacher, aux individus enrôlés dans un corps régulier ou irrégulier chargé d'un service de police ou de sécurité, pour autant que ces indigènes accomplissent ces services pendant au moins six mois de l'année;

6° Aux « chefs » et « grands » indigènes reconnus pour tels par l'autorité publique.

ART. 4. Il sera établi qu'un indigène soumis à l'obligation du travail n'a pas accompli volontairement son devoir, lorsque pendant l'année civile écoulée, il ne s'est pas trouvé dans un des cas cités à l'article 2 et qu'il ne peut pas alléguer d'excuse provenant de maladie, de devoir public ou de cas de force majeure.

B. — DROITS DES INDIGÈNES SUR LES TERRES

ART. 5. A l'effet de faciliter l'accomplissement de l'obligation du travail par le moyen indiqué au paragraphe 2 de l'article 2, la Compagnie de Mozambique permet que, là où il y a des terres vacantes, en friche, sans cultures ou sans destination spéciale, les indigènes occuperont librement des parcelles de ces terrains afin d'en tirer parti à leur profit en les cultivant et en y établissant leurs habitations.

§ 1. Le bénéfice de cette disposition ne pourra cependant être concédé qu'aux indigènes qui ne possèdent pas de propriété immobilière d'une valeur supérieure à 50,000 reis.

§ 2. Aucun indigène ne pourra, en vertu des dispositions de l'article 5, occuper et exploiter des terres vacantes dont la superficie totale dépassera un hectare.

§ 3. Pour être légitime, l'occupation ne sera pas subordonnée à un contrat préalable passé avec la Compagnie ou à une permission émanant d'une autorité quelconque, pour autant que le

---

(1) Cypaes pluriel de Cypal. Les Cypaes sont des courriers armés servant habituellement de liaison entre les chefs de circonscriptions et les chefs indigènes et ayant certains pouvoirs de police. Ce sont généralement d'anciens soldats indigènes présentant des garanties de moralité et de fidélité. L'organisation de la Compagnie de Mozambique comporte un service d'inspection dit Intendance de l'Etat, le chef de ce service peut employer des cypaes de l'Etat, et, un grand concessionnaire, comme la Compagnie du Buzi par exemple, est autorisé à s'attacher des cypaes.

terrain à occuper ne fut pas réservé pour une destination spéciale. Cependant, les indigènes peuvent s'adresser aux autorités administratives afin d'obtenir qu'elles leur désignent les terres qui pourront être occupées.

Art. 6. L'occupation, dont il est question à l'article 5, crée les devoirs et donne les droits suivants aux indigènes :

1° Pour être légitimée, l'occupation aura dû être ininterrompue pendant une année au moins et devra être signalée :

a. Par la culture d'au moins deux tiers de la superficie du terrain occupé;

b. Par la résidence habituelle de celui qui prétend occuper le terrain;

2° Le colon indigène qui s'absentera du terrain alloué ou qui négligera de le cultiver pendant une année sans interruption, sans pouvoir invoquer de motif plausible, perdra le droit de l'occuper et de l'exploiter, mais il devra être expulsé par voie d'autorité administrative;

3° Le colon indigène ne pourra pas disposer du terrain ainsi alloué ni exercer à cet égard aucun des droits d'un propriétaire.

Il ne pourra transmettre les droits qui résultent de son occupation, à moins que ce ne soit par héritage aux termes de l'article 8;

4° Pendant les cinq premières années de son occupation, le bénéficiaire ne sera sujet à aucune redevance; mais après cette période, il sera tenu de payer à la Compagnie de Mozambique, une redevance qui sera fixée par les règlements locaux;

5° Le défaut consécutif de paiement de la redevance pendant trois années, expose le colon indigène à être expulsé administrativement du terrain occupé, sans qu'il en puisse résulter pour lui le droit à une indemnité quelconque, même à celle qui serait due pour avoir apporté des améliorations à la propriété;

6° La redevance, dont il est question à l'article 4, pourra toujours être acquittée en matières;

7° Le colon indigène qui aura accompli pendant vingt années d'occupation toutes les dispositions requises, obtiendra la *propriété* de son terrain (*N*);

(*N*) Selon les termes du paragraphe 12 de l'article 4 de la charte octroyée par le Gouvernement portugais en 1897, la Compagnie de Mozambique pourra céder le domaine utile (*) des terrains qui lui sont concédés sous la condition que dans

(*) Dominio util. Domaine utile.

8° A la mort de colons indigènes, les terrains occupés, dont la *propriété* n'aurait pas été acquise selon les termes de l'article 7, de même que tous les droits acquis par l'occupation, sont transmis indivis aux héritiers descendants et ascendants, si ceux-ci consentent à les cultiver et à y résider.

A défaut d'héritiers, ou par suite du non accomplissement par ceux-ci des conditions essentielles de la colonisation, les terrains feront retour à la Compagnie y compris toutes les améliorations qui y auront été apportées ;

§ 1. Les terrains occupés par les colons indigènes ne sont pas soumis à la contribution foncière (contribuçao predial) ;

§ 2. Les terrains occupés, mais acquis en toute propriété par les colons indigènes aux termes de l'article 7, seront soumis à la contribution foncière ;

§ 3. Les règlements locaux pourront dispenser, pour plus de cinq années, le paiement de la redevance prévue au numéro 4, pour autant que cette dispense soit conseillée par des raisons d'équité ou par des convenances d'ordre public.

---

les contrats de cession (1), il sera expressément stipulé que l'Etat, à l'expiration de la concession de la Compagnie, recevra une rente foncière (2) de 10 reis par hectare, en témoignage de la suzeraineté ou propriété (3) que l'Etat n'a cédé à la Compagnie que pour la durée de la concession. L'Etat recevra également de la Compagnie à l'expiration du délai de la concession une rente foncière (3) minima de 10 reis par hectare pour tous les terrains pris en location (4). Seront exempts de cette redevance les lots de terrain qui appartiennent à la Compagnie de Mozambique et qui alterneront avec ceux qui sont situés le long des voies ferrées construites ou à construire, et qui, par des contrats spéciaux approuvés par le gouvernement, auront été dispensés de la dite redevance pendant la durée de chaque cession spéciale (5).

Afin de protéger les petites fortunes et d'éviter les accumulations de terres en des mains puissantes ainsi que les biens de main-morte, la loi permet à l'occupant d'un terrain par *aforamento* qui paie régulièrement son *foro* de jouir perpétuellement du domaine utile.

---

(1) Contracto de aforamento. Cession. Location par emphytéose. Concession de l'exercice des droits attachés à la qualité de propriétaire, le domaine éminent continuant à résider dans le chef du suzerain : l'Etat.

(2) Foro Rente foncière.

(3) Dominio directo. Domaine éminent.

(4) Dont elle a acquis le « dominio util ».

(5) La Compagnie concessionnaire du chemin de fer qui traverse le territoire de l'Est à l'Ouest a obtenu

1		3		5		7
	2		4		6	

des concessions le long du tracé formant damier et chaque lot formant un carré sur une base de 5 kilomètres mesurés le long de la ligne.

ART. 7. Les colons indigènes, dont il est question dans l'article précédent et quand ils jouissent des droits inhérents à cette qualité, sont dispensés :

1° Du service obligatoire dans les corps militaires et de police;

2° Du travail contraint;

3° D'être requis, par les autorités, pour les services de porteurs de hamac ou de charges, de bateliers et de convoyeurs.

§ 1. Cependant, ils ne seront pas dispensés d'accompagner les chefs indigènes dont ils relèvent, ou leurs chefs de guerre, dans les opérations militaires qui seraient entreprises par ordre des autorités compétentes;

§ 2. Toutes les dispositions de cet article et de son paragrahe 1, sont applicables aux colons indigènes qui deviennent propriétaires des terrains qu'ils occupent en vertu de la doctrine du n° 7 de l'article 6.

ART. 8. La Compagnie de Mozambique n'aliènera jamais, à moins que ce ne soit en cas de nécessité prévue dans la législation, le domaine utile des terrains qui sont occupés par les colons indigènes, si l'occupation a déjà duré une année et doit être considérée comme légitime et valide suivant les dispositions de ce réglement général.

Si la Compagnie, d'accord avec l'Etat, aliénait la propriété de ces terrains, elle stipulera toujours dans le contrat d'aliénation, que le dit domaine utile sera réservé aux colons indigènes à titre d'emphytéote s'ils désirent se soumettre au paiement d'une redevance (1). dont le montant sera fixé dans le contrat. Dans le cas de refus, l'acquéreur ne pourra les déposséder qu'en leur payant la valeur de toutes les bonifications apportées à la propriété.

§ 1. Si la Compagnie de Mozambique aliène le domaine utile de terrains dont l'occupation n'a pas encore une année de durée, elle stipulera dans le contrat d'aliénation que l'acquéreur ne pourra déposséder les indigènes qui cultivent les terrains, si ce n'est après leur avoir payé les bonifications qui y ont été réalisées.

§ 2. Lorsqu'en vertu des dispositions de cet article et de son paragraphe 1, les indigènes perdent la possession des terrains qu'ils cultivent, la Compagnie de Mozambique devra leur assurer l'occupation d'autres terrains d'égale superficie.

---

(1) Foro.

ART. 9. Toutes les dispositions de ce règlement général, qui règlent les futures occupations de terres vacantes et la situation juridique des occupants, sont applicables aux occupations analogues du passé.

ART. 10. Le contrat de sous-emphytéose est autorisé dans le territoire de la Compagnie de Mozambique, il sera soumis à des presciptions qui seront opportunément promulguées.

ART. 11. Les propriétaires de parcelles non urbaines (1) qui consentiront tacitement ou explicitement, que des indigènes s'établissent sur leurs terres et en cultivent des parties sans conditions spéciales énoncés dans un document pouvant faire foi. ne pourront les expulser en aucun temps sans les indemniser complètement et au préalable de la valeur de toutes les bonifications réalisées. Et si ces indigènes ont à leurs propres frais planté des plantes vivaces ou des arbres qui peuvent donner des matières d'exportation et les ont entretenus jusqu'au moment où ils produisent, le domaine utile des terrains occupés par les plantations et par leurs habitations construites à proximité leur sera acquis; alors les propriétaires ne pourront exiger des indigènes qu'une rente foncière (2) annuelle au titre d'emphytéotes ou de sous-emphytéotes.

Paragraphe unique. La valeur des bonifications et le montant de la rente foncière (2) seront décidés par arbitrage du chef de circonscription ou de sous-circonscription et approuvés par le gouverneur suivant des procès dont le mode sera réglementé de façon spéciale.

ART. 12. Les chefs de circonscriptions ou de sous-circonscriptions, les délégués de ces chefs et le commissaire de police de Beira inviteront les indigènes à profiter de la faculté que leur concède l'article 5 de ce réglement général.

Afin de leur faciliter cette tâche il leur est donné compétence légale pour :

1° Distribuer des parcelles de terrains vacants, en friche ou non cultivés, à des indigènes qui se disposent à les cultiver et à y résider, les démarquer et en borner les limites.

2° Surveiller de façon permanente : l'accomplissement des obligations de culture et de résidence auxquelles sont assujettis les colons indigènes, ainsi que les obligations de ceux-ci en matière d'impôts, dans la forme légale ;

(1) Predios rusticos.

(2) Foro.

3° Expulser les colons indigènes qui n'accompliraient pas les obligations essentielles dérivant des prescriptions des numéros 2 et 5 de l'article 6 ;

4° Etablir les faits, suivant la doctrine émise au numéro 7 de l'article 6, desquels il résulte pour les colons indigènes l'acquisition de la propriété complète des parcelles qu'ils occupent ;

5° Assurer aux colons indigènes l'exercice des droits et la jouissance des exemptions et des autres avantages que la loi leur concède ;

6° Donner une solution aux contestations qui s'élèveront entre les colons indigènes au sujet des terrains qu'ils occupent, de leurs limites et de leurs produits.

Paragraphe unique. Il incombe aux mêmes fonctionnaires d'établir le cadastre des propriétés dans leurs circonscriptions conformément aux règles qui seront édictées.

ART. 13. Le commissaire de police de Beira et les chefs des circonscriptions administratives du territoire sont investis de la compétence leur permettant de passer les titres officiels :

a) De la concession du domaine utile résultant de l'occupation de terrains effectuée dans les termes de l'article 5 du présent réglement général ;

b) De l'acquisition du domaine par les colons indigènes en vertu du numéro 7 de l'article 6 ;

c) Des emphyteoses et sous-emphytesoes qui résultent de l'application des préceptes des articles 8 et 11.

§ 1 Ces titres seront transcrits dans un registre spécial et des copies en seront fournies au *Département topographique* (1) ; ceux qui se réfèrent aux faits mentionnés dans les alineas *b*) et *c*) seront transmis officiellement par ces fonctionnaires au *Conservateur du canton* (2) et celui-ci, sur leur vu, en fera l'enregistrement nécessaire aux frais du *propriétaire ou possesseur éminent* (3).

§ 2. Lorsque l'enregistrement d'un des droits mentionnés aux alineas *b*) et *c*) sera directement sollicité auprès du *Conservateur du canton* et que la demande ne sera pas accompagnée d'un certificat constatant que dans la circonscription intéressée, il n'existe pas d'inscription d'un titre de même nature se rapportant aux alineas

(1) Repartição de Agrimensura.

(2) Conservador da Comarca.

(3) Dono ou senhorio directo.

b et *c*, l'enregistrement ne pourra être fait que provisoirement et ne pourra être converti en enregistrement définitif que quand ledit certificat sera présenté.

§ 3. Les titres et leur inscription au registre spécial, bien que n'étant pas enregistrés, constituent un *commencement de preuve* (1) qui pourra être complété selon les termes de la loi commune.

§ 4. Des ordonnances du gouverneur du territoire, publiées dans le Bulletin de la Compagnie de Mozambique, détermineront comment on procédera à la vérification des faits dont il est question dans les alineas *a*) *b*) et *c*), la forme des titres et le dépôt qui devra être fait aux mains du commissaire de police de Beïra ou du chef de circonscription, pour les frais de l'enregistrement chez le *Conservatenr du canton*.

§ 5. Les formalités à remplir devant le commissaire de police de Beira ou le chef de circonscription, y compris les titres qu'il y a lieu de passer, seront exemptés de frais et de timbres.

§ 6. Les titres dont il est parlé au paragraphe 1, vaudront auprès du Conservateur du canton comme s'ils étaient passés par le Département topographique, pour l'enregistrement du domaine éminent de la Compagnie de Mozambique.

C. — CONTRATS DE MAIN D'ŒUVRE. GARANTIES.

ART. 14. Les indigènes du territoire de la Compagnie de Mozambique ont le droit de passer un contrat pour prêter leurs services comme bon leur semble, mais les contrats seront régis par les dispositions applicables du code civil et par les dispositions spéciales du présent règlement général.

§ 1. Sont réputés nuls les contrats :

1° Qui stipuleront un louage de service pour plus de cinq années;

2° Qui dispenseront le patron ou le maître de payer au serviteur une rétribution définie en espèces ;

3° Qui autoriseront le patron à infliger au serviteur des punitions corporelles;

4° Qui priveront le serviteur de l'exercice de droits et de facultés légales ou l'obligeront à accomplir des actes prohibés par la loi;

5° Qui imposeront des services comportant un péril manifeste ou un dommage considérable pour ceux qui les pratiquent;

---

(1) Principio de prova.

§ 2. Les contrats d'apprentissage pour artisan ou pour employé pourront être passés pour une durée de plus de cinq ans, mais ils devront l'être à l'intervention du service de la curatelle des serviteurs et colons (1).

ART. 15. Les contrats de louage de service des indigènes peuvent être passés sans l'intervention de l'autorité publique ou à son intervention. Dans le premier cas, si l'un des contractants n'accomplit pas les obligations convenues, l'autre n'aura d'action contre le premier que dans les termes de la législation générale. Mais, si le contrat est passé à l'intervention de l'autorité publique et avec son approbation, l'autorité interviendra elle-même, par les moyens légaux dont elle dispose, afin d'assurer l'accomplissement ou pour punir le non accomplissement du contrat, d'après les règles établies dans les articles qui suivent.

Paragraphe unique. Les seules autorités compétentes pour intervenir dans la passation du contrat de louage de service des indigènes, selon les conditions de l'article 17, sont les chefs de circonscriptions, de sous-circonscriptions et leurs délégués, ainsi que le commissaire de police de Beira.

ART. 16. Les contrats qui obligent les serviteurs à rendre des services hors des territoires de la Compagnie de Mozambique, devront être passés à l'intervention des curateurs ou de leurs délégués (2).

ART. 17. Les chefs de circonscriptions, de sous-circonscriptions, leurs délégués et le commissaire de police de Beira, n'interviendront dans la passation des contrats de louage de service qu'à la requête des parties et après s'être assurés que les deux contractants consentent librement à l'ensemble et à chacune des clauses du contrat auquel ils s'obligent.

Ils se refuseront à dresser et à sanctionner ceux qui contiennent une cause de nullité, ainsi que ceux qui ne renfermeront pas des stipulations claires et formelles au sujet de ce qui suit :

1° La durée, non supérieure à cinq ans, pendant laquelle le louage du service sera obligatoire;

2° La nature du service;

3° La rémunération en espèces;

4° L'endroit ou les endroits où le service devra être accompli.

§ 1. Tous les contrats de louage de service passés à l'interven-

(1) Curadoria dos serviçaes e colonos.

(2) Curadores e seus delegados.

tion de l'autorité, devront également contenir des clauses qui obligent les patrons :

1° A secourir ou à faire soigner le travailleur malade, lorsque celui-ci ne peut se soigner lui-même, s'il n'a pas de famille dans la localité où il travaille ou s'il n'a pas d'autre moyen d'être secouru;

2° A assurer la subsistance de son serviteur au moyen de ses gages, s'il y a une crise pour l'alimentation dans la localité où le service est accompli;

3° A lui assurer un logement hygiénique et une alimentation saine et abondante, s'il est convenu que le travailleur sera logé et nourri;

4° A s'abstenir scrupuleusement de forcer le travailleur, par moyens directs ou indirects, à lui acheter ou à acheter à ses agents des articles quelconques dont il doit se pourvoir ou qu'il désire;

5° A ne pas faire de retenue partielle ou totale sur les gages, à ne pas se saisir d'une valeur quelconque appartenant au travailleur, sous quelque prétexte que ce soit.

§ 2. Les règlements locaux pourront déterminer que des clauses supplémentaires seront introduites dans les contrats, obligeant l'une ou l'autre partie, mais pour autant qu'elles ne soient pas en opposition aux dispositions du règlement général.

ART 18. Les personnes qui passeront des contrats à l'intervention de l'autorité publique pour s'assurer des services de domestiques ou de salariés prendront, vis-à-vis de cette autorité, non seulement l'engagement d'accomplir rigoureusement toutes les obligations contractées, mais encore de remplir vis-à-vis des indigènes engagés, les devoirs moraux dérivant d'une tutelle bienveillante et à employer les moyens dont elles disposent pour l'amélioration de l'éducation des serviteurs.

Paragraphe unique. Dans cet ordre d'idées, les règlements locaux pourront prescrire que les patrons de nombreux serviteurs et domestiques devront mettre à leur portée les moyens de s'instruire et de se moraliser, par exemple, par les catéchèses et les écoles.

ART. 19. Par le fait du contrat passé à l'intervention de l'autorité publique, quand et pour autant que l'autorité ne peut le faire elle-même, les patrons acquièrent les moyens indispensables, d'assurer l'accomplissement des obligations acceptées par les serviteurs.

Dans l'exercice de ce pouvoir il leur est permis :

1° De saisir les travailleurs qui auraient commis quelque délit prévu par les lois pénales et de les présenter immédiatement à l'autorité administrative pour les emprisonner ;

2° De présenter, sous bonne garde à l'autorité après les avoir capturés, ceux qui se sont évadés, ceux qui se refusent à travailler et ceux qui causent des dommages dont on est en droit de réclamer la réparation et qui s'y refusent ;

3° De saisir et remettre au plus tôt entre les mains de l'autorité, ceux qui ont tenté de s'évader ou qui manifestement se le sont proposé ;

4° D'employer les moyens préventifs efficaces pour écarter, des indigènes en service, les dangers de la boisson, du jeu et de tout vice ou mauvaise coutume qui pourrait leur causer un dommage grave, soit physique, soit moral ;

§ 1. D'autre part, il est expressément prohibé aux patrons de maltraiter les serviteurs, de les maintenir en détention dans des locaux insalubres, de leur mettre des menottes, des fers aux pieds, des colliers de fer ou d'autres instruments leur ôtant la liberté de mouvements, de les priver d'aliments et de leur appliquer des amendes pécuniaires à prélever sur les salaires.

§ 2. Ces pouvoirs, ainsi définis en faveur des patrons, ne sont pas concédés à ceux qui n'ont pas passé les contrats à l'intervention de l'autorité publique. Ces derniers à l'égard des engagés et contre les engagés, n'auront d'autre action et d'autres droits que ceux que leur confère les dispositions du Code civil Portugais.

Art. 20. Lorsqu'il s'agit de contrats passés à l'intervention de l'autorité publique, les juges territoriaux auront compétence pour juger et punir, suivant une procédure orale et sommaire, conformément aux termes du décret du 23 décembre 1897, les fautes énumérées ci-après relevant des obligations contractuelles entre patrons et serviteurs.

1° A charge des patrons :

a) Défaut de paiement aux serviteurs des rétributions qui leur sont dues ;

b) Avoir retenu de force des travailleurs quand ils ont terminé le temps de service déterminé par le contrat ou qu'ils ont de justes raisons pour s'en aller ;

c) Mauvais traitements infligés aux travailleurs mais n'ayant pas provoqué une incapacité de travail ;

d) Transgression des prescriptions du paragraphe 10 de l'article 19;

e) Défaut d'accomplissement de quelqu'une des obligations imposées par les divers numéros du paragraphe 10 et par le paragraphe 2 de l'article 17.

2° A charge des serviteurs :

a) Evasion non légitimée par une cause juste ;

b) Refus de travail;

c) Désobéissance habituelle ou insubordination sans qu'il y ait d'agression envers les personnes ou de dommage causé à la propriété d'autrui ;

d) Vices ou mauvaises coutumes invétérées déterminant l'incapacité de travailler ou causant du préjudice à autrui.

§ 1. Les fautes mentionnées ci-dessus seront punies — pour les patrons — d'une amende de 5,000 à 200,000 reis en plus du paiement des indemnités qui seront dues aux travailleurs plaignants : — pour les serviteurs — de travail correctionnel pour une durée de 15 à 90 jours.

§ 2. Quand les fautes ou les délits commis par les patrons vis-à-vis des serviteurs, ou vice-versa, ne rentreront pas dans le pouvoir judiciaire des juges territoriaux défini par cet article ou par le décret déjà invoqué du 23 décembre 1907, ces magistrats en provoqueront la répression par les tribunaux ordinaires, en faisant part de la plainte au représentant du Ministère Public.

§ 3. Il pourra être appelé des actes judiciaires des juges territoriaux conformément aux dispositions du décret déjà cité du 23 décembre 1897.

§ 4. Les juges territoriaux ne prendront pas connaissance des plaintes relatives aux fautes citées plus haut à charge des serviteurs, quand elles se rapportent à des contrats de louage de service qui n'ont pas été passés à l'intervention de l'autorité publique ; cependant ils prendront connaissance des plaintes à charge des patrons et les jugeront ou en provoqueront la répression par la voie des tribunaux ordinaires conformément aux dispositions de cet article.

§ 5. Le serviteur qui se sera évadé, sera obligé de reprendre son service, sauf quand le juge territorial estimera qu'il y a inconvénient à l'y obliger; dans ce dernier cas en plus de la peine à laquelle le serviteur sera condamné en vertu des termes du paragraphe 1, il sera tenu à fournir un travail obligatoire pour une durée égale au temps de service qu'il aurait dû fournir à son patron pour parfaire ses obligations.

ART. 21. Sur la demande ou à la requête du Gouverneur du territoire de la Compagnie de Mozambique le Gouverneur général de la province de Mozambique, le Conseil de Gouvernement entendu, pourra interdire temporairement l'émigration de travailleurs indigènes de tout le territoire ou de parties de celui-ci, selon que le conseillent les convenances politiques ou économiques.

Paragraphe unique. Les dispositions actuellement en vigueur sur cette matière dans le territoire subsisteront aussi longtemps qu'elle ne seront pas expressément révoquées.

ART. 22. Afin que l'interdiction dont il est parlé à l'article précédent puisse être rendue effective il est établi qu'aucun indigène ne pourra sortir sans passeport de la région où il vit. Ce passeport, dans les cas où il n'est pas exigé par la loi générale, ne sera délivré par l'autorité administrative qu'aux indigènes exerçant des arts ou des professions libérales, à ceux qui remplissent des fonctions publiques, qui paient des contributions foncières ou industrielles, à ceux qui sont en possession d'une licence pour un établissement de commerce, ou encore à ceux qui doivent s'absenter pour un motif plausible et dont l'absence ne peut constituer une transgression à l'interdiction prévue pour l'émigration des serviteurs.

§° 1. Les individus qui engageront des travailleurs indigènes pour émigrer des territoires frappés de l'interdiction, leurs complices ou leurs aides, encourront une peine pouvant s'élever jusqu'à une année de prison correctionnelle non commuable et à une amende pouvant atteindre 1,000.000 reis, et, s'ils sont étrangers, ils seront expulsés des territoires à l'expiration de leur peine.

§ 2. Les indigènes qui contreviendront aux dispositions de cet article seront arrêtés en quelqu'endroit des territoires portugais où ils seront trouvés sans passeport et reconduits dans la circonscription de leur résidence et là, condamnés à une peine de travail correctionnel qui pourra s'élever à une année. S'ils rentrent spontanément dans leur circonscription on leur infligera une amende pécuniaire, dont le montant sera fixé par des règlements locaux, et ils la fourniront en travail obligatoire s'ils ne peuvent l'acquitter en espèces.

ART. 23. Aux termes de l'article 16, tous les contrats de louage de service nécessités pour permettre aux travailleurs la sortie des territoires de la Compagnie, doivent être passés à l'intervention du service de la curatelle des serviteurs et colons. Les

patrons ou leurs agents qui transgresseront cette disposition encourront, la première fois, une amende de 20,000 à 50,000 reis pour chaque travailleur engagé, et, dans le cas de récidive, une peine pouvant s'élever jusqu'à une année de prison correctionnelle non commuable et de plus, ils seront expulsés des territoires s'ils sont étrangers. Quant aux travailleurs engagés, on leur appliquera ce que prescrit le paragraphe 2 de l'article 22.

ART. 24. Les contrats dont il est parlé dans l'article précédent, stipuleront toujours, en outre des clauses déterminées par l'article 17, que le patron sera tenu de rapatrier le travailleur lorsque celui-ci aura terminé son temps de service et ne sera pas rengagé, qu'il devra lui assurer les moyens de transport et qu'il prendra à ses frais les dépenses de ce rapatriement.

Paragraphe unique. Si le serviteur ne désire pas être rapatrié, le patron devra le présenter au curateur du canton (1) où il séjourne et, si pour une cause légitime il ne peut le présenter, il en fera part à ce curateur.

ART. 25. Les contrats de louage de service passés à l'intervention de l'autorité publique ne peuvent légalement être renouvelés que devant l'autorité compétente en exercice dans la localité où le travailleur a servi.

ART. 26. Les curateurs qui interviennent lors de la passation de contrats de louage de service à accomplir dans des territoires situés en dehors de la juridiction de la Compagnie de Mozambique, enverront directement les copies des contrats aux curateurs qui sont en fonctions dans ces territoires. Ces derniers sont obligés de veiller à l'exécution desdits contrats et exerceront, par rapport aux travailleurs, la juridiction et la compétence attribuées aux juges territoriaux par l'article 20.

Paragraphe unique. Les curateurs des cantons où servent des travailleurs engagés dans les territoires de la Compagnie de Mozambique, assureront spécialement l'exécution de la clause prescrite par l'article 24, qui oblige les patrons à rapatrier les travailleurs, et ils auront la compétence judiciaire pour punir, d'une amende de 100,000 à 500,000 reis, ceux qui ne l'accomplissent pas.

ART. 27. Les amendes imposées par les curateurs seront couvertes par voie administrative.

(1) Curador da comarca.

Art. 28. Le transport des travailleurs engagés pour servir hors des cantons (1) où ils résident, tant à l'aller qu'au retour, devra être surveillé par les curatelles des serviteurs et colons ou par leurs délégations, afin qu'il s'effectue dans des conditions régulières d'hygiène et de confort.

Paragraphe unique. Les règlements locaux pourront spécifier les conditions dans lesquelles devront s'effectuer les transports.

Art. 29. Les « Curateurs de serviteurs et colons » ou leurs délégués recevront des émoluments pour les contrats de louage des travailleurs indigènes qu'ils établiront et sanctionneront. Ces émoluments, très modiques, seront établis par les règlements locaux et seront toujours à la charge des patrons.

Art. 30. Pour faciliter la surveillance de l accomplissement de l'obligation du travail, les règlements locaux pourront prescrire que les personnes qui emploient de la main-d'œuvre indigène, délivreront gratuitement des certificats de travail aux serviteurs. dans lesquels elles signaleront le temps pour lequel le travail est dû, ainsi que la date du commencement et de la fin du contrat

On admettra que ces certificats soient manuscrits et rédigés sans formulaire pour autant qu'ils contiennent la déclaration exigée ci-dessus, la signature du déclarant et l'indication de son domicile; cependant, il conviendra qu'il y ait des formules imprimées, séparées ou réunies en carnets. elles présenteront des espaces en blanc pour être complétées par des avis éventuels, et il conviendra également que les autorités les distribuent gratuitement aux patrons et aux travailleurs.

Paragraphe unique. Les règlements pourront prescrire que quand le patron se refuse à délivrer le certificat de travail à un serviteur, celui-ci devra se plaindre au juge territorial qui s'assurera de ce que la plainte est justifiée et frappera le patron d'une amende de 5.000 à 20,000 reis, et que les individus qui délivreront de faux certificats seront envoyés devant le juge par l'autorité qui a constaté la fraude pour être punis d'une amende de 20,000 à 50.000 reis. (*A suivre.*)

---

(1) Comarcas.



Généralités

Le caoutchouc artificiel.— Le professeur Wyndham Dunstan, dans un discours qu'il a récemment prononcé à York, sur l'importance croissante que présentaient pour l'agriculture les découvertes de la chimie, a attiré l'attention sur celles qui intéressent l'industrie du caoutchouc.

La demande de cette gomme a depuis peu augmenté dans des proportions considérables et sa production est estimée aujourd'hui à plus de 50,000 tonnes.

Il y a quelques années, le caoutchouc ne provenait guère que de deux régions, les forêts du Brésil où pousse l'Hévéa et celles de l'Afrique où se rencontrent les lianes de la famille des Landolphia.

Depuis, de grandes plantations de l'arbre du Para ont été faites à Ceylan et dans les Etats Fédérés Malais et de tels soins ont été apportés à cette industrie que ses produits se vendent plus cher que ceux du Brésil.

Il y a certainement une corrélation entre les propriétés physiques du caoutchouc, dont dépend sa valeur, et sa composition chimique et, quoiqu'on connaisse une partie des éléments du latex, il reste encore beaucoup à découvrir au sujet de sa coagulation.

On sait que le latex est un liquide ressemblant à du lait et qui contient le caoutchouc ou probablement la substance qui, mélangée à des matières protéiques, deviendra du caoutchouc.

Cette substance est en suspension et monte à la surface du liquide quand il est au repos.

L'addition d'un acide, ou parfois d'un alcali, produit sa coagulation; mais les chimistes ne sont pas d'accord sur les causes de cette transformation.

D'après le résultat d'expériences pratiquées à l'Institut Impérial de Londres, la coagulation paraît être le résultat de la polymérisation d'un liquide en suspension, qui se transforme en un colloïde solide.

Dès le milieu du XIXe siècle, des chimistes distingués, et entre autres, Farady, Liebig et Dalton avaient étudié cette question.

La découverte de la constitution des composés organiques du groupe « torpine » a permis, en 1869, à Grèville-Williams d'identifier un nouvel isomère hydrocarboné comme un produit décomposé du caoutchouc et de trouver ses rapports polymériques avec ce dernier.

Aussi est-il probable que la composition de la substance mère contenue dans le latex possède un rapport étroit avec celle de l'isomère. En effet, si on laisse reposer pendant quelque temps l'isomère extrait de l'huile de térébenthine, il se transforme graduellement en une substance qui possède toutes les propriétés caractéristiques du caoutchouc.

Mais la nature exacte de cette évolution n'est pas encore déterminée et la production du caoutchouc artificiel ne deviendra pratique que si l'on découvrait une plante dont le latex contienne assez de substance susceptible d'être converti en caoutchouc pour lui permettre de lutter avec l'Hévéa ou avec les lianes déjà connues.

Car, si l'on peut produire du caoutchouc en le tirant de l'isomère obtenu avec l'huile de térébenthine, il ne faut pas oublier que les arbres d'où l'on extrait la térébenthine poussent lentement, dans des pays froids et où la main-d'œuvre est chère et qu'on ne peut lutter dans ces conditions avec l'Hévéa qui pousse rapidement dans les climats chauds où le travail est peu rémunéré, enfin que le caoutchouc qui sort de l'Hévéa est presque préparé, tandis que, dans le premier cas, il faut transformer la térébenthine en isomère et l'isomère en caoutchouc.

Malgré le bruit fait autour de la découverte du caoutchouc artificiel, les planteurs d'Hévéa n'ont donc encore rien à craindre.

Sur les cultures de caoutchouc.—M. Adrien Hallet, ingénieur agricole belge donne sur ce sujet un bon article dans les *Annales de Gembloux* (numéro d'octobre 1907), auquel nous empruntons quelques détails.

La production annuelle du caoutchouc est considérable, se

chiffrant par environ 75.000.000 de kilos, dont la valeur moyenne approximative est de 12 francs le kilo., ce qui fait une valeur totale d'à peu près 900,000,000 de francs par an.

La récolte du caoutchouc en forêts vierges présente de multiples inconvénients : impossibilité de surveiller cette récolte, les arbres se trouvant très souvent fort disséminés ; perte de temps pour la recherche des arbres ; destruction de ceux-ci par les indigènes dans certains pays, tels que l'Afrique Centrale, destruction à laquelle ils sont incités pour se procurer une plus grande quantité de caoutchouc en un temps donné. A ces inconvénients il faut joindre l'insalubrité de certains climats, comme celui de l'Amazonie, région dans laquelle, malgré le grand nombre et la grosseur des arbres à caoutchouc, le prix de revient du kilogramme de cette matière atteint 6 à 7 francs.

Depuis longtemps, c'est-à-dire depuis l'époque où le caoutchouc est utilisé dans l'industrie, et depuis que le prix des qualités fines dépasse 10 francs le kilo., les planteurs coloniaux se sont dit qu'il y aurait certainement grand avantage de pouvoir récolter le caoutchouc dans des plantations régulières, plutôt que de devoir se borner à l'exploitation des arbres isolés dans les forêts vierges.

En effet, quand l'ouvrier opère la saignée des arbres dans une plantation régulière, il n'a pas à créer un sentier pour arriver à chaque arbre. Il peut en sa journée, récolter 4 ou 5 fois autant de latex que s'il opère dans la forêt. De plus une plantation de caoutchouc est nécessairement drainée, de sorte que la région étant habitable, le prix de revient de la main-d'œuvre doit être beaucoup diminuée. La nécessité de plantations régulières s'impose tant pour arriver à diminuer le prix de cette matière première, que pour pouvoir en fournir une quantité suffisante aux besoins toujours croissants de l'industrie.

Ce n'est que dans le cours des trois dernières années que l'attention des planteurs coloniaux a été attirée par le succès des plantations d'Hévéa-Brasiliensis, qui ont été entreprises par les Anglais dans leurs possessions de Ceylan et de la presqu'île de Malacca. Ces plantations ont été une véritable révélation, tant au point de vue de la rapidité de la croissance que de l'abondance de la production en caoutchouc.

Alors, qu'en Amérique et en Afrique, on en était aux tâtonnements, aux expériences et que rien n'était définitivement établi quant aux essences qu'il y avait utilité à propager et aux époques

de leur rendement, à Ceylan et dans la presqu'île de Malacca, on a établi d'une façon indubitable que, dans les terrains appropriés, l'Hévéa produit à 6 ans une demi-livre de caoutchouc, qu'il peut être saigné chaque année et que, malgré cette soustraction annuelle de latex, la production va chaque année en augmentant, de façon à produire 1 kilogramme vers la 9me année, et 2 à 3 kilogrammes à la 15me année.

Le climat de certaines contrées d'Extrême-Orient, telles que Ceylan, la presqu'île de Malacca, Java et Sumatra, a été reconnu très favorable à la poussée de l'Hévéa qui se développe facilement, sans que l'on ait à recourir aux irrigations. Comme, d'autre part, il y a dans l'Inde, en Chine et à Java des réserves considérables d'ouvriers agricoles, se contentant d'un salaire souvent modeste, ces cultures ont pris beaucoup d'extension et, à l'heure actuelle, l'on peut estimer à plus de 50,000 hectares les terrains déjà plantés en Hévéas. Toutefois, malgré le développement de ces nouvelles cultures depuis 3 ans, il est facile de se rendre compte que dans un prochain avenir, leur importance sera bien plus considérable qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Le prix de revient de ces cultures est tel qu'il est possible de produire du caoutchouc de première qualité à 2 et 3 francs le kilogramme, caoutchouc qui atteint actuellement sur le marché le prix de 15 à 16 francs; mais on doit prévoir le moment où par suite de la grande extension des plantations, le caoutchouc de belle qualité ne sera plus qu'à 5 francs le kilogramme. Ce moment ne se verra pas avant une quinzaine d'années, si l'on tient compte de l'augmentation de la demande dans l'avenir et des usages nouveaux auquels pourra s'appliquer le caoutchouc quand il sera bon marché. Il faudra, à ce moment, pour satisfaire aux besoins de la consommation, une production d'au moins 40,000,000 de kilogrammes de caoutchouc, comportant une surface plantée de près d'un million d'hectares, à raison de 500 kilogrammes par hectare. On voit donc l'effort considérable qui doit encore être fait en prévision de l'alimentation future de l'industrie.

Il y a, à Ceylan et Malacca, dans chacune de ces contrées, environ 20.000 hectares plantés en Hévéas.

Les plantations faites à Java et à Sumatra paraissent être en aussi bonne voie de réussite, mais l'Hévéa est un arbre très difficile et il y a lieu d'être très prudent là où l'expérience n'a pas encore été faite.

L'Hévéa demande, pour réussir, un climat très pluvieux et il ne faut pas une saison sèche trop prolongée qui interrompe annuellement sa croissance. Toutefois, il demande un sol assaini et, dans les contrées marécageuses, il faut faire de grands travaux de drainage.

Jusqu'à présent, le plupart des plantations ont été établies en terrains plats. Cependant, on utilise les terrains légèrement ondulés et depuis quelques mois les planteurs de Malacca ont une tendance à planter sur les collines, parce que les frais de drainage et de sarclage y paraissent moindres.

L'altitude à laquelle on peut planter des Hévéas n'est pas déterminée, mais il n'est pas prudent de planter au-dessus de 500 mètres.

La composition chimique du sol paraît n'avoir qu'une importance relative. Mais le sol ne doit pas être trop accidenté.

Généralement, l'Hévéa se plante immédiatement après le déboisement. On draine le sol, quand il y a lieu, quelques mois avant la coupe des arbres, de façon à assainir déjà le terrain pour le moment où la plantation pourra être faite. Ensuite on abat les arbres, on les brûle, on débarrasse autant que possible le terrain des branchages et l'on plante immédiatement, c'est-à-dire, avant que les arbres n'aient eu le temps de pousser et de prendre racine.

En partant ainsi d'un sol de forêt vierge, où les mauvaises herbes n'ont pu s'implanter, on arrive à entretenir par un sarclage mensuel, très léger, la plantation en un état parfait de propreté. C'est ainsi que dans la presqu'île de Malacca, où la main-d'œuvre est généralement importée de l'Inde et où les ouvriers tamils sont peu actifs, le prix d'entretien mensuel d'un hectare est d'environ fr. 7.50. Cet entretien doit être pratiqué pendant 3 ou 4 ans, et, à cette époque, le feuillage des arbres a à peu près assez de développement pour que la pousse des herbes soit impossible. Mais, jusqu'à ce moment, il faut bien veiller à ce que cet entretien soit fait très régulièrement, car, quand on a laissé les herbes prendre possession du sol, l'entretien peut devenir beaucoup plus onéreux.

Il existe en Extrême-Orient un chiendent de dimension formidable, dont le nom malais est « lalang ». Ce chiendent atteint jusque trois mètres de hauteur et ses racines traçantes arrivent à former dans le sol un réseau compact qui est bien difficile à extirper, une fois qu'on l'a laissé se former.

Ce lalang pousse d'une façon générale dans tous les terrains où des cultures ont été faites par les indigènes et ont été ensuite abandonnées à elles-mêmes. La mise en culture des terrains envahis par ce lalang est extrêmemeut coûteuse, parce que, pour l'extirper, il faut piocher le sol à plusieurs reprises, et que ce travail est autrement onéreux que l'abatage de la forêt et les sarclages légers dont nous parlions plus haut. Aussi, il faut éviter soigneusement de planter de l'Hévéa sur d'anciennes cultures indigènes.

Dans la presqu'île de Malacca, les planteurs ont eu soin généralement d'éviter ces sortes de terrains, parce que les parties déboisées par les indigènes sont très peu importantes; mais à Java notamment, où les populations sont nombreuses, les terrains ayant été cultivés par les indigènes sont très nombreux et ce danger sera souvent à craindre

Les conditions de travail dans les différents pays où l'on cultive actuellement le caoutchouc sont assez différentes suivant les contrées. A Ceylan, la main-d'œuvre est abondante et l'établissement des cultures y est facile. Néanmoins, les obstacles dans ces îles sont : le coût élevé des terrains et la rareté relative des bonnes terres convenant à cette culture.

Dans la presqu'île de Malacca, les terrains convenant à la culture de l'Hévéa sont en quantités presque illimitées; seulement, la population indigène malaise est très peu nombreuse et ne consent pas à travailler à la journée. Les Malais se forment en brigades, qui, moyennant un prix d'environ 75 francs par hectare, abattent la forêt laissant aux soins du cultivateur le brûlage de cette même forêt et les travaux de plantation et de sarclage. Les drains sont établis par des Malais ou des Javanais, travaillant également à forfait, le coût de l'établissement des drains étant, dans la forêt humide, d'environ 120 francs par hectare.

Les autres travaux se font au moyen d'ouvriers tamils, importés de l'Inde. Ces ouvriers sont faibles et comme ils sont actuellement très demandés dans la presqu'île, on ne peut exiger d'eux qu'un travail peu fatigant. Ils gagnent environ 1 franc par jour. Ces ouvriers suffisent pour le travail facile de la plantation et du sarclage.

Comme nous l'avons dit plus haut, l'abatage de la forêt se fait à forfait et à raison de 75 francs par hectare. Si ce travail était bien exécuté, le brûlage de la forêt abattue devrait laisser un sol net, sur lequel se trouveraient simplement les gros troncs à

moitié brûlés. Mais, par suite de la quantité des plantations que l'on est occupé à établir actuellement, les planteurs ne peuvent se montrer difficiles et l'abatage est souvent mal effectué. Pour que celui ci soit régulier, il faut que l'on coupe d'abord les broussailles et les petits arbres, de façon à former un matelas sur le sol, et que, sur cette couche, viennent tomber ensuite les grands arbres. De cette façon, le brûlage s'effectue régulièrement et le sol est relativement propre. On peut alors commencer la plantation immédiatement après le brûlage. Mais il arrive souvent que, l'abatage ayant été fait d'une façon défectueuse, le brûlage se fait mal et que le planteur est obligé de faire passer dans ces terrains mal brûlés des équipes qui recoupent toutes les branches non brûlées à fond et procèdent à un nouveau brûlage Cela est d'autant plus regrettable que bien souvent la période pendant laquelle on peut brûler la forêt abattue est courte et que le second brûlage ne peut s'effectuer que plusieurs semaines, si pas plusieurs mois après le premier, d'où grande dépense de personnel et perte de temps, c'est-à-dire diminution de l'extension des plantations pendant une saison donnée.

Dans la presqu'île de Malacca, le personnel tamil s'importe actuellement à raison de 25.000 ouvriers environ par an, mais cela ne suffit pas pour satisfaire à la demande des planteurs, et il en résulte que l'extension des cultures ne peut s'y faire que petit à petit.

Au point de vue du personnel, l'établissement des cultures de caoutchouc est beaucoup plus facile dans les îles hollandaises de Java et de Sumatra. Java possède une vingtaine de millions d'habitants, la plupart bons travailleurs agricoles, et les planteurs de Sumatra, dont la population est très faible, jouissent de la faculté de recruter pour trois ans à Java, les travailleurs qui leur sont nécessaires. Les prix payés à Sumatra sont à peu près les mêmes que ceux que l'on paie à Java. Les planteurs de Sumatra doivent faire une avance de 150 francs par travailleur recruté, avance remboursable en partie sur les salaires. Toutefois, s'il y a des frais de recrutement à Sumatra, il y a aussi plus de stabilité dans le travail, grâce à ce personnel régulièrement engagé et le coût du travail y est en somme à peu près égal à celui du travail à Java.

Dans les îles Néerlandaises, la main-d'œuvre coûte à peu près 80 centimes pour les hommes et 50 centimes pour les femmes, mais ces travailleurs sont beaucoup plus réguliers que les tamils

des Indes importés dans la presqu'île de Malacca, et ils fournissent un travail souvent double de celui fourni par ces derniers.

Le prix payé aux Indes Néerlandaises pour l'abatage d'un hectare est généralement le même que celui payé dans la presqu'île de Malacca, soit environ 75 francs par hectare. Dans ce prix est compris le premier brûlage et le brûlage complémentaire quand il a lieu, de sorte que lorsqu'on fait dans ces pays un contrat d'abatage, le sol est livré très propre et il ne reste à sa surface que des troncs dont les branches ont été complètement brûlées, les troncs eux-mêmes étant souvent à moitié consumés. Il en résulte pour le planteur une énorme facilité quant à l'établissement de ces cultures et quant à l'organisation de son travail. Comme, d'autre part, les recrutements d'ouvriers pour tous les autres travaux de la plantation peuvent se faire en quantités illimitées, on arrive à pouvoir créer une grande plantation d'hévéas dans les Iles Néerlandaises avec une facilité surprenante.

Le lapin en Australie et en Afrique Australe. — Nos lecteurs n'ignorent point l'importance qu'a prise le lapin en Australie. C'est devenu une institution.

L'histoire est vieille déjà, mais elle se prolonge et devient chaque année plus sombre.

Le lapin a tellement pullulé en Australie qu'il constitue dans ce pays d'élevage et d'agriculture une véritable calamité. Il détruit toute végétation. En un jour huit lapins mangent autant qu'un mouton, et maintenant les choses en sont à ce point qu'il s'agit de choisir — si toutefois on a réellement le choix ; ou bien le lapin restera et le mouton disparaîtra, ou bien ce sera l'inverse. Mais la situation présente ne peut se prolonger sans amener la ruine des éleveurs, des agriculteurs, qui en bien des endroits ont dû rendre les armes au lapin, et reculer sans bagages.

L'an dernier, un pas a été fait vers la solution du problème. Depuis quelques années il était question de mettre à l'épreuve un remède proposé par M. Danysz, de l'institut Pasteur. Ce remède consiste à répandre parmi les lapins une culture de microbes qui leur donne une maladie virulente et les détruit. Il a été employé contre d'autres rongeurs avec plus ou moins de succès. Assez longtemps des négociations ont été conduites entre le gouvernement de la Nouvelle-Galles du Sud et M. Danysz ; elles ont abouti en 1906 à une entente. M. Danysz est donc parti

en Australie et a dû commencer à mettre à l'épreuve son remède dans un île située à quelques kilomètres de la côte, entre Port-Stephen et le cap Hawke. Le gouvernement australien n'a pas voulu s'engager à fond, et pour le présent c'est une expérience seulement qui se fait, mais dans des proportions qui dépassent celles d'une expérience de laboratoire.

Cela est assez naturel : avant d'acheter un produit qui n'a pas encore fait ses preuves, on veut se rendre compte de ce qu'il peut valoir. Il y a d'ailleurs une autre raison : c'est que le procédé Danysz rencontre une vive hostilité. Il la rencontre chez un certain nombre d'industriels qui exploitent le lapin pour sa peau et pour sa chair qui est expédiée par pleins navires, en chambres froides, sur Londres et ailleurs. Ces industriels ne représentent pas, à beaucoup près, des intérêts comparables à ceux des éleveurs et agriculteurs, mais ils crient énormément et mènent un tapage assourdissant Leur industrie est prospère : ils n'ont pas un sou à dépenser pour élever leurs lapins qui se nourrissent aux dépens des agriculteurs, et ils n'ont qu'à se baisser pour ramasser.

Ils seraient désolés de se voir privés d'une industrie si facile et si lucrative ; aussi se démènent-ils avec vigueur. Il peut paraître surprenant qu'une minorité insignifiante d'individus et d'intérêts puisse faire la loi ; pourtant cela est ainsi, grâce à l'habileté avec laquelle cette minorité a su mettre de son côté tout ce qui n'appartient pas au clan des moutons. Elle a, en effet, répandu et elle exploite avec ardeur le bruit que le remède de M. Danysz est dangereux pour les animaux domestiques et pour l'homme. Elle a raconté que le virus qui doit tuer les lapins tuera d'autres animaux aussi, et peut-être même ceux qui en vivent. Dès lors, tous ceux qui ne font pas d'élevage de mouton, inquiets pour leur peau, sont hostiles à la méthode, et c'est pourquoi la décision a été prise d'expérimenter dans une île seulement, afin de ne point risquer de détruire la population australienne.

A vrai dire, il ne semble pas que l'hostilité basée sur la crainte de voir le virus nuire à d'autres animaux et à l'homme soit du tout fondée. On ne peut pas, en effet, citer un seul cas où le virus Danysz ait présenté des inconvénients pour d'autres que les rats : ceci est nettement établi. Et même il semble que le virus perde de sa virulence en passant par les lapins ; de sorte qu'en réalité la difficulté sera peut-être plutôt de maintenir le virus au degré de virulence requis.

Quoi qu'il en soit, le gouvernement a interdit l'importation de

microbes en Australie sans l'approbation d'un expert fédéral, et l'expérience se fait dans une île isolée, afin que, si elle présente des dangers, ceux-ci restent limités. Elle se fera dans de bonnes conditions, semble-t-il, et doit durer deux ans. L'île Broughton a été peuplée de lapins à l'intention de M. Danysz: on y a introduit d'autres animaux domestiques aussi, pour voir s'ils courent quelque risque; un laboratoire y a été édifié, et l'on verra bien ce que donne le virus.

En attendant, une constatation curieuse a été faite en Afrique, qui concerne les lapins, et qui intéresse les Australiens.

Il y a plus de dix ans, en 1906, un Anglais fixé au Transvaal, M. D. Blackburn, entreprit d'y élever le lapin. Son idée était de s'en faire autant de rentes que possible — sans s'arrêter au chiffre fatidique de 3,000 francs — en procurant aux Cafres employés dans les mines du Rand une viande économique. Il fit donc venir cinquante lapines anglaises et un nombre égal de grands lapins belges : du « géant des Flandres » un lapin qui semble grand comme un âne. Il les logea de façon congrue, les présenta les uns aux autres. Il en résulta ce qu'on devine sans grand effort d'imagination : une entente plus que cordiale. Jusque-là, tout allait bien.

Mais une fois les jeunes en état de gagner leur vie, M. Blackburn voulut les mettre hors les cabanes et les lâcher dans des clos voisins. Ils se laissèrent faire, et comme leurs parents, quand l'âge fut venu, prêtèrent l'oreille aux conseils de la nature.

Seulement — la nature les conseillait-elle mal? — on observa que les lapins ainsi mis en demi-liberté n'avaient rien de la fécondité proverbiale de la race, alors qu'elle restait resplendissante quand on les gardait en cabanes.

Vers le même époque, on lâcha trois cents lapins dans les environs de Johannesburg afin de peupler une chasse pour distraire les nemrods fatigués du lion ou des autres grosses bêtes. Les conditions étaient excellentes, mais la colonie ne fut pas prospère. On dut cesser l'expérienee. C'était à croire que les lapins avaient lu Malthus et l'avaient compris comme l'on compris les humains. Un peu plus tard, on lâcha de même sept cents lapins dans un autre domaine près de Johannesburg: mais douze mois plus tard, ils avaient pour ainsi dire tous disparu.

Cela devenait mystérieux. Les lapins étaient-ils dévorés par les bêtes qu'on a pris l'habitude, par abus, de qualifier de fauves, oubliant que ce terme désignait primitivement de très inoffensifs

herbivores? C'était possible, après tout. Aussi M. Blackburn planta-t-il là le Transvaal et descendit-il dans le Natal où le gouvernement colonial le priait de venir essayer d'introduire le lapin. Il y a des individus et même des gouvernements qui ont, décidément, la rage du lapin.

Au Natal, le résultat fut le même. En cabanes, les lapins se multipliaient avec allégresse. mais en liberté leur fécondité semblait tomber d'une façon surprenante. Cent dix lapines mises en liberté produisirent 500 jeunes en neuf mois : elles auraient dû en donner presque autant de milliers. Et tous ceux qui s'efforçaient d'acclimater le lapin échouaient de la même manière. M. Blackburn y perdait tous ses lapins, et tout son latin aussi : amère déception, car il croyait s'y connaître.

Un beau jour, l'idée lui vint d'aller voir ce qui se passait dans les terriers. Car, à coup sûr, les lapins n'étaient pas détruits par une bête de proie connue. L'examen des terriers expliqua tout. Car, on y trouva des nids, avec des jeunes, mais ces jeunes étaient tout couverts de fourmis rouges qui dévoraient vivants les malheureux quadrupèdes. On ouvrit d'autres terriers, un peu partout, et partout le résultat fut le même, sauf toutefois, dans les territoires rocailleux où la fourmi faisait défaut, et où, par contre, le lapin était prospère. Et on remarqua à ce propos que partout où le lapin ne donnait que déception, les petits animaux sans fourrure manquaient aussi.

On interrogea les Cafres. — ceux dont M. Blackburn se proposait de remplir de lapin l'estomac, — et ceux-ci firent savoir qu'il était de connaissance parmi eux que tous les animaux naissant nus, dans les régions habitées par la fourmi rouge, sont immédiatement attaqués et dévorés par celle-ci. Elle ne respecte que les individus qui naissent vêtus, pourvus d'un pelage ; et ceci explique que, quoique abondante dans les élevages de moutons, elle n'y occasionne aucune perte aux éleveurs. Elle ne touche pas aux agneaux : sans doute elle n'aime point se promener dans la laine ou les poils.

Les faits relevés par M. Blackburn, et complétés par les renseignements fournis par les Cafres, ont été vérifiés de tous les côtés et reconnus si exacts que les gouvernements des colonies anglaises en Afrique ont refusé de légiférer contre le lapin. Les Africains, épouvantés par l'affaire australienne, suppliaient qu'on prohibât l'introduction des lapins : ils ne voulaient pas voir ruiner leur agriculture et leur élevage. Les gouvernements ont

répondu qu'il n'y avait pas lieu de prohiber : la nature même — sous les traits de la fourmi rouge — mettait, par eux, suffisamment obstacle à l'acclimatation du rongeur.

Au reste, les faits viennent à l'appui de cette opinion : depuis plus d'un siècle, qu'à diverses reprises, on a essayé d'acclimater le lapin dans l'Afrique du sud, celui-ci n'a jamais réussi à s'installer; il ne paraît pas devoir jamais y prendre pied.

Les Australiens, tenus au courant de l'affaire africaine, y ont pris, comme bien on pense, un vif intérêt. Et ils se demandent s'il n'y aurait pas lieu. pour défendre le mouton contre le lapin en Australie, d'introduire dans ce continent la fourmi rouge, pour y faire la guerre au quadrupède envahissant et destructeur.

Naturellement, ceux qui vivent du lapin protestent avec énergie. Ils ont raison. Il faut faire comme eux, mais pas pour le même motif.

Peut-être pourrait-on introduire la fourmi rouge en Australie, et peut-être y ferait-elle la besogne attendue. Mai, nul ne peut prévoir quel mal elle ne pourrait pas faire ensuite, ou à côté.

L'exemple de la Jamaïque est là qui doit faire réfléchir : de la Jamaïque, qui pour se défendre contre le rat, importa la mangouste, et qui, après avoir été sauvée du rat par la mangouste, est maintenant opprimée par son sauveteur, dont elle ne peut plus se débarrasser.

Il est donc très probable que l'on n'introduira pas la fourmi rouge en Australie. Les lapins sont ravis, et ceux qui en vivent aussi. Mais, les moutons sont pleins de tristesse, ne sachant encore si le virus de M. Danysz exterminera réellement cette engeance qui chaque jour leur enlève l'herbe de la bouche.

Afrique

Les ressources forestières de la Nigeria du Sud. — Le rapport de M. Dennett, agent forestier de la Province Centrale. dans la Nigeria du Sud, fournit quelques renseignements utiles sur les plantations effectuées en 1906 dans cette partie de la colonie anglaise. On y remarque que plus de 35,000 sauvageons ont été élevés dans les pépinières et plantés par les locataires à bail. Des goyaviers, des manguiers et des anones muriquées ont été distribués aux villages dans l'hinterland d'Asaba. Un certain nombre de plantations ont été faites dans cette dernière localité

ainsi que dans la pépinière de la ville de Bénin. Sur 100 plants de cocotiers envoyés à Bénin en septembre 1906, 40 seulement sont arrivés en bon état et ont pu être vendus aux indigènes. Lorsque ceux-ci auront reçu l'instruction nécessaire en ce qui concerne la valeur de ce produit, nul doute qu'ils n'hésitent plus à faire de nombreux achats de graines et de plants.

La production du maïs a reçu les encouragements nécessaires, mais il faut attendre quelque temps avant que cette industrie se soit suffisamment développée. La récolte n'excédant pas la demande locale, le prix actuel constitue encore un obstacle à l'exportation de ce produit.

Le nombre d'arbres abattus en 1906 a été de 3,111; 7,426 blocs de bois, mesurant 687,447 pieds cubiques, ont été manufacturés.

Les revenus provenant des forêts se sont élevés à 7,571 liv. st. et les droits régaliens payés aux chefs à 1,505 liv. st.; 80 liv. st. 15 sh. ont été placés au crédit du fonds forestier.

Une grande quantité de bois rouge (*Pterocarpus tinctorius*) a été dirigée sur Lagos dans le cours de l'année.

Pendant le même exercice, 369 plantations de caoutchouc, contenant 167,135 plants, ont été créées dans les districts de Bénin et 134 plantations, avec 40,320 plants, dans la région du Niger. En outre, un grand nombre de petites plantations ont été faites individuellement par les indigènes dans les divers districts du Bénin. On se propose, en 1907, de mettre à profit les connaissances obtenues par le garde forestier Igodaro pendant son séjour à Dakar et l'on pense améliorer de la sorte la qualité du caoutchouc.

Les Sobos s'intéressent beaucoup aux plantations d'arbres à caoutchouc, mais ils sont trop occupés à la construction des routes pour pouvoir s'y adonner complètement. M. Dennett estime qu'il n'y a pas lieu d'encourager outre mesure les indigènes à entreprendre cette industrie, dans la crainte qu'ils n'abandonnent tout à fait le commerce de l'huile de palme.

Dans la plantation de caoutchouc que l'Association africaine possède à Warri, les plants paraissent avoir fait des progrès sensibles, mais cet établissement semble vouloir se borner à l'expérimentation. La maison Alex. Miller, Brother and C° s'est mise sérieusement à l'œuvre; elle a intallé 6,800 plants en janvier, 7,740 en juin et elle a reçu depuis lors 30,000 graines dont 16,356 ont germé.

En ce qui concerne le coton, plusieurs expériences intéres-

santes de plantation et d'entretien ont été faites à Onitsha. En général, le coton ne fleurit que dans la zone sèche de la province. Des spécimens de fleurs, de graines et de feuilles ont été envoyés au laboratoire botanique de Kew pour être identifiés

Le rapport de M. Dennett signale enfin l'intention manifestée par plusieurs maisons établies dans la colonie de construire des scieries mécaniques afin de pourvoir aux nombreuses demandes de bois de charpente et de solives, qui ne tarderont pas à se produire.

Asie

Etats Malais fédérés. Caoutchouc. — Un voyageur allemand le Dr Georg Wegener, qui envoie régulièrement à un journal allemand, d'intéressants articles sur les divers pays d'Extrême-Orient qu'il visite, a, dans une de ses dernières communications, fourni des détails sur la culture du caoutchouc dans les Etats Malais fédérés.

Tout le long de la voie ferrée qui traverse les Etats Malais fédérés dans le sens de leur longueur, on voit s'effectuer les travaux préparatoires à la plantation du caoutchouc. Des coolies chinois abattent les arbres des forêts, et lorsqu'une clairière suffisamment grande a été établie, ils mettent le feu à l'amoncellement de troncs d'arbres qui couvrent le sol. L'incendie dévore les racines, les branches et les feuilles, mais ne parvient pas à détruire les troncs eux-mêmes ou les souches. On plante des arbres à caoutchouc entre ceux-ci, laissant au temps le soin de les détruire, ce qui, sous ce climat, n'est qu'une affaire de quelques années.

On plante deux genres d'arbres à caoutchouc, le *Ficus elastica*, qui est indigène, et l'*Hévéa brasiliensis;* celui-ci est le plus précieux. Les jeunes plantes doivent être assez rapprochées lors de la plantation, car en leur qualité d'arbres des forêts, ils sont habitués à être serrés et à avoir de l'ombre ; plus tard, on éclaircit les plantations. On dit que la culture du caoutchouc n'offre pas de difficultés en Malaisie, étant donné que le climat y est très égal, et qu'il est fort rare qu'il y ait plusieurs jours de suite sans pluie. Les arbres à caoutchouc ont aussi leurs ennemis, mais jusqu'à présent, on n'a pas eu à se plaindre de leurs ravages dans cette contrée. Aussitôt que les arbres ont atteint une certaine hauteur et qu'ils ont environ 24 centimètres de circonférence à

un pied au-dessus de sol, on commence à les saigner. On fait des deux côtés du tronc, une série d'incisions latérales qui se dirigent vers un canal central, chargé d'amener le liquide dans un vase. Chaque jour, on élargit les canaux latéraux par une nouvelle incision. On prétend qu'en laissant de chaque côté, entre les deux systèmes de canaux, une tranche d'écorce de deux doigts de largeur intacte, à travers laquelle le suc puisse librement circuler, la saignée ne peut pas faire de tort aux arbres Quand par suite des incisions latérales journalières, les incisions primitives ont fini par se rencontrer, on enlève la partie de l'écorce qui a servi aux entailles, et on accorde aux arbres deux années de repos. Le caoutchouc produit par les plantations est considéré comme excellent, et on espère arriver, grâce à l'amélioration de la mise en œuvre. à fournir une matière plus homogène que le caoutchouc des forêts.

Dans les premières années de rapport, une plantation de caoutchouc ressemble beaucoup aux vergers d'Europe; dans la suite, les cimes s'élèvent et deviennent plus épaisses: le tout devient plus sombre et plus analogue à une forêt. On évalue l'achat d'un acre de terre vierge, son défrichement et sa plantation à l'aide de 200 plants à 12 ou 15 livres sterling, et le profit net, après la sixième année, à 25 ou 30 livres sterling. Le prix de vente d'un acre couvert d'arbres en état de produire était l'année dernière, de 350 liv. st. environ. Cela représente un bénéfice énorme et explique l'afflux extraordinaire des capitaux vers ce genre d'exploitation que l'on a pu observer dans les dernières années. Ces capitaux sont principalement anglais: une partie en est d'origine allemande, italienne et belge. Les Chinois n'ont pas négligé la culture du caoutchouc. Une des plus grandes plantations appartient à un chinois. Elle comprend 35,000 acres, déjà plantés, et 6.000 qui doivent l'être encore ; ce qui représente une surface totale de 167 kilomètres carrés.

La quantité de caoutchouc fournie par les Etats Malais fédérés au marché mondial est encore restreinte. La consommation des sept principales nations qui emploient du caoutchouc, c'est-à-dire. les Etats-Unis, l'Allemagne, l'Angleterre, la France, la Belgique, l'Autriche et l'Italie, était en 1905 de 197,530,458 livres anglaises; or, les Etats Malais n'en ont fourni que 300.000 livres, soit la 658e partie seulement, mais les planteurs sont pleins de confiance. Ils comptent que dans six ou sept ans, la production des plantations des Etats Malais et de Ceylan se sera élevée à

10 ou 15 millions de livres anglaises, et que, dans une quinzaine d'années ces régions auront dépassé le chiffre du Brésil. L'avenir paraît d'autant plus assuré que l'exploitation irraisonnée des forêts, menace de tarir la source du caoutchouc sauvage. D'autre part, il paraît que la récolte est moins chère sur les plantations qu'en forêt. Si cela est vrai, une baisse éventuelle dans les prix serait plus préjudiciable au caoutchouc sauvage qu'au produit cultivé.

La situation a aussi des revers : ainsi il est bon d'attirer l'attention sur la surcapitalisation de certaines entreprises, et sur les spéculations de bourse qui ont poussé les actions des sociétés de plantations à des taux exagérés. On a pu constater aussi des fondations de société frauduleuses. Certaines entreprises ont établi des plantations dans des terrains marécageux où les arbres doivent succomber au bout d'un certain temps ; dans d'autres cas, on s'est contenté de fixer hâtivement quelques plants dans le sol pour vendre ensuite les terrains à un prix élevé à un acheteur crédule.

La question de la main-d'œuvre présente aussi des difficultés. Si l'on considère que, dans deux ou trois ans, la superficie des terres plantées de caoutchouc sera d'un million d'acres, il faudra que l'on dispose à cette époque de 750,000 travailleurs, et l'on ne voit pas comment on se procurera cette masse de gens. Enfin, la culture du caoutchouc doit toujours compter avec la découverte possible d'un succédané. Quoiqu'il en soit, il est à remarquer, au point de vue du pays où se font ces entreprises, qu'il lui en restera toujours un profit Le sol aura été défriché, des routes auront été créées, des colonies auront été fondées, en un mot, une nouvelle partie du monde aura été livrée à la civilisation. La catastrophe qui a frappé les plantations de café à Ceylan après 1870 n'a pas arrêté la mise en valeur de l'île. Au contraire, l'énergie qu'il a fallu déployer pour substituer la culture du thé à celle du café, n'a pu que communiquer une nouvelle impulsion au développement de cette région.

La dette extérieure de la Chine. — Il n'est pas sans intérêt de se rendre compte de ce qu'est actuellement la dette extérieure de la Chine. Aucune publication officielle n'en donne le total, ni même ne publie de renseignements un peu étendus sur ce sujet.

Avant la guerre sino-japonaise de 1894-1895, la dette extérieure de la Chine était insignifiante. La seule dette existant alors

était de 2,877,000 francs à 7 p. c., émise en 1886, et dont 1,549,500 francs étaient remboursés à la date du 31 décembre 1906. Le gouvernement chinois qui avait quelque connaissance de l'histoire politico-financière de la Turquie et de l'Egypte n'avait pas l'intention de la répéter à ses propres dépens, et il résistait à toutes les offres l'incitant à emprunter de l'argent à l'étranger. En outre, la paix dont la Chine jouissait depuis 1864, lui épargnait de ces dépenses qui l'auraient obligée à entrer dans une voie que la crainte des immixtions étrangères lui rendait particulièrement répugnante.

Pour la première fois pendant la lutte contre le Japon en 1894-1895, la Chine fut obligée de faire la guerre, non pas sur une réserve métallique et en n'obtenant de crédit que de ses soldats et de ses fournisseurs militaires. mais bien sur la base du crédit public. Elle essaya alors, sans succès, d'émettre des emprunts intérieurs. Le seul de ces derniers qu'elle réussit à faire prendre, fut un emprunt de 5 millions de taels (18.750,000 francs) qui fut émis à 7 p. c. par mois, soit environ 8 1/2 p. c. par an, et dont le succès fut seulement dû à ce fait que le commissaire des douanes de Canton s'occupa de le placer. Ce fut un emprunt à court terme qui fut entièrement remboursé en 1902. En outre, on contracta à cette époque quatre emprunts à l'étranger pour une somme totale de 168,375,000 francs. L'un d'entre eux, un emprunt en argent de 10,900,000 taels (40,875,500 francs), émis en 1894 à 7 p. c., était remboursé au 31 décembre dernier, jusqu'à concurrence de 12,262,500 francs, laissant encore à l'heure actuelle, une dette de 28,612,000 francs. Les trois autres furent des emprunts or, contractés en 1895 à 6 p. c. Sur leur total, 55,000,000 francs ont été remboursés, et 70,000,000 restaient dus par la Chine au 31 décembre 1906.

Quand il fallut payer la note au gouvernement japonais, c'est-à-dire, une somme de 230 millions de taels (862,500,000 francs) d'indemnité de guerre, la Chine dut contracter un beaucoup plus gros emprunt. Pour expliquer ce dernier, il faut, du reste, mentionner encore l'effort des puissances européennes pour acquérir une influence politico-financière dans le Céleste Empire. Durant les trois années qui suivirent la conclusion de la paix, trois emprunts furent donc contractés pour un total de 1,195 millions 500,000 francs et leur produit servit à payer l'indemnité, à rembourser à la dette flottante et à commencer le réarmement de la Chine. Le premier, émis en 1895 pour 395,500,000 francs à 4 p. c., et garanti par le gouvernement russe en cas de besoin,

fut pris par un consortium de banquiers français. Le second, de 400 millions de francs à 5 p. c.. fut placé en 1896, et le troisième. pour 400 millions également à 4 1/2 p. c., fut souscrit à 90 p. c. du capital, en 1898, par une combinaison de banquiers anglais et allemands, la Hongkong and Shanghaï Banking Corporation et la Deutsch Asiatische Bank. De ces trois emprunts, le 31 décembre 1906, la Chine avait remboursé 148,320,785 francs, restant par conséquent chargée d'une dette de 1,047,179,125 francs. Le premier de ces emprunts doit être entièrement amorti en 1931, le second en 1932 et le troisième en 1933. Tous sont gagés sur les recettes des douanes maritimes et certaines taxes additionnelles placées sous le contrôle de l'administration des douanes maritimes. C'est au nom du gage constitué à ces emprunts. autant que des arrangements spéciaux passés entre l'Angleterre et la Chine, que le gouvernement britannique à insisté, l'an dernier et au commencement de cette année, pour qu'aucun changement ne fût apporté au contrôle général des douanes impériales, lorsque viendra l'heure de la retraite de sir Robert Hart.

Mais, bientôt la révolte des Boxeurs de 1900, allait obliger la Chine à contracter de nouveaux et beaucoup plus importants emprunts à l'étranger. On fit. après la révolte, une enquête sur ce que l'Empire pouvait payer, et par le protocole international du 7 septembre 1901, on réclama à la Chine une somme totale de 1,687,500,000 francs. C'était le total des indemnités réclamées par les différentes puissances pour compenser les dommages subis par leurs nationaux et pour couvrir le coût des opérations militaires qu'elles avaient été obligées de faire pour rétablir l'ordre dans la Chine du Nord. Les sommes réclamées par chacune des puissances étaient approximativement les suivantes:

Russie	fr. 480.375.000
Allemagne	337,500.000
France.	265.000,000
Grande-Bretagne	185,625.000
Japon	135,000.000
Etats-Unis	118,125.000
Italie	101.250.000
Belgique	33.750,000
Autriche-Hongrie	16.875.000
Hollande et Espagne	5.000.000

On décida que l'Empire pouvait subir une charge annuelle de 159,112,500 francs et, étant donnée l'existence de la charge de 88,500,000 francs qui incombait à la Chine pour le service des emprunts antérieurs à 1900, il restait une somme de 70 millions 612,500 francs qui fut assignée pour le service des indemnités, capital et intérêts à 4 p. c.

Pour assurer une progression dans le paiement du capital des indemnités, au fur et à mesure de l'extinction des dettes antérieures, et de manière que la charge annuelle restât fixée environ au même total de 159,112,500 francs, les annuités de paiement de l'indemnité, furent divisées en cinq séries dont les quotités doivent grossir. Leur paiement doit être achevé le 31 décembre 1940.

Bien que la guerre russo japonaise n'ait pas été faite aux dépens du gouvernement chinois, un emprunt fut émis en 1905 pour 25 millions de francs, à 5 p. c. Sur cette somme 12 millions 500,000 francs étaient remboursés en janvier 1907, et le reste doit achever d'être amorti en 1929.

En résumé. les dettes contractées par le gouvernement et les indemnités encourues par lui ont à l'origine représenté un total de 3,076,752,000 francs.

Sur ce total, 233.766,025 francs avaient été amortis le 31 décembre 1906 laissant une dette extérieure de 2,842,770,000 francs. Le dernier emprunt doit être complètement amorti en 1944 et la dernière indemnité doit être entièrement versée en 1940.

Il convient d'ajouter à ces emprunts ceux qui ont été faits spécialement pour construire des chemins de fer et qui sont garantis sur les lignes qu'ils ont servi à construire, mais qui, en outre, jouissent d'une garantie générale du gouvernement chinois. En voici la liste :

1° Chemin de fer impérial Chinois, 62,500,000 francs à 5 p. c., dont 2,875,000 francs ont été remboursés;

2° Chemin de fer Pekin-Hankéou, 112,500,000 francs à 5 p. c., dont l'amortissement doit commencer en 1909;

3° Chemin de fer de Changhaï à Nankin, 72,500,000 francs sur un total de 81,250,000 francs à 5 p. c., dont l'émission est autorisée;

4° Chemin de fer de Canton à Hankéou, 25 millions de francs prêtés par le gouvernement de Hongkong à 4 p. c.;

5° Chemin de fer de Canton à Kao-Loung, 37,500,000 francs en cours d'émission (juin 1907) à 5 p. c.

Ainsi le total général de la Dette extérieure résultant soit d'emprunts d'État, soit d'emprunts de chemins de fer et des indemnités que le gouvernement chinois doit payer, s'élevait à l'origine à 3,381,752,000 francs. En 1906, la charge qui en résultait pour le service des intérêts et l'amortissement a été de 185,843,725 francs. Le 31 janvier 1907, la somme en capital remboursé était de 249,356,025 francs, c'est-à-dire qu'à cette date la Chine devait à l'étranger une somme de 3,132,395,975 francs.

Il est vrai qu'il convient de tenir compte, lorsque l'on examine ce total, de la valeur des chemins de fer pour lesquels une partie de cet argent a été emprunté, et qui servent de premier gage aux prêteurs, et dont le trafic est dès à présent tel, que l'on peut envisager qu'à aucun moment une garantie spéciale du gouvernement chinois n'aura à fonctionner.

Océanie

Océan Pacifique. Tremblement de terre et de mer. — Les journaux ont annoncé récemment qu'un grand tremblement de mer avait eu lieu aux îles Tonga. Des événements de ce genre, écrit-on à un journal allemand, ne sont pas rares dans l'Océan Pacifique, et si on n'en est pas mieux informé en Europe, cela tient uniquement à l'insuffisance des moyens de communication. Les îles Tonga se composent en partie d'îlots volcaniques inhabités, dont certains atteignent jusqu'à une hauteur de 2,000 mètres. C'est surtout dans le groupe des îles Tonga, que les éruptions volcaniques sont fréquentes, mais on n'y prête guère attention, tant qu'il ne s'y trouve pas d'habitants. Une seule île volcanique est habitée : l'île Ninafo'ou c'est le cratère d'un volcan qui a surgi au-dessus de l'eau. Ce cratère qui, dans sa plus grande largeur, mesure deux kilomètres, renferme à l'intérieur un lac de soufre. L'île de Ninafo'ou est extrêmement fertile, ce qui explique que des gens s'y sont établis en dépit du danger qu'elle présente. L'auteur de la communication à laquelle nous empruntons ces détails, y a séjourné également, mais les continuels tremblements verticaux qui semblaient devoir disloquer l'île et les grondements souterrains inquiétants qui y retentissent, le forcèrent à s'en aller, d'autant plus que ces phénomènes ne se limitent pas à un endroit déterminé de l'île, mais se produisent tantôt dans une partie de l'île, tantôt dans une autre.

Le fait suivant montre combien le séjour de l'île est dangereux. Un jour, il s'est produit subitement au milieu d'un village deux ouvertures desquelles s'échappaient des laves incandescentes, qui détruisirent le village et la plupart de ses habitants. Les malheureux habitants étaient absolument dépourvus de moyens de protection, et livrés sans merci aux torrents de laves qui descendaient de la montagne. Ils ne pouvaient pas même s'échapper par la mer, car l'île ne possèdait pas un seul bateau, étant donné qu'il est impossible de hisser des embarcations le long de ses côtes abruptes.

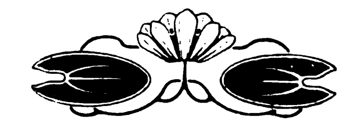
Dans l'année 1883, où a eu lieu la catastrophe du Krakatau, il s'est produit également une sérieuse éruption volcanique aux îles Tonga. Sans aucun signe précurseur, il s'éleva tout à coup sur l'île Ninafo'ou, une immense colonne de feu, qui sortait du lac bouillant, qui se trouve au fond du cratère. La hauteur de cette colonne a été estimée à 700 mètres par un bâtiment français qui passait à ce moment à proximité du lieu de l'événement. Les habitants durent leur salut au fait que, pendant cette éruption, la mousson sud-est poussait les masses de feu vers la mer. La panique fut indescriptible, mais faute de bateaux, les habitants furent obligés de rester dans l'île jusqu'à ce que le gouvernement de Tonga, informé de la situation par un navire de guerre, les eut fait prendre. Cela n'a pas empêché qu'au bout de quelque temps, l'île fut occupée de nouveau.

Lors de la dernière éruption, il s'est, comme au cours de la précédente, formé un nouvel îlot. Cet îlot avait surgi à l'endroit où autrefois le capitaine Cook et d'autres navigateurs prétendaient avoir constaté l'existence d'un rocher, que l'on avait vainement cherché après eux Vers 1890, cet îlot avait une hauteur de 70 mètres; quelques années plus tard, on n'apercevait plus à l'endroit où il se trouvait, qu'un déferlement de vagues écumantes, montrant que l'île s'était transformée en récif sous-marin. Il est probable que le même sort attend l'îlot qui vient de se former si soudainement.

Australie occidentale. Culture du coton. — Dans une conférence faite récemment à la Chambre de commerce de Liverpool, M. Frédéric Brockman, inspecteur en chef du cadastre dans l'Australie occidentale, s'est occupé de l'avenir de la culture du coton dans cette colonie. Il a déclaré que le climat convenait parfaitement à la production du coton et de la laine. Il y a avan-

tage à combiner ces deux genres de travaux, car, de cette façon, on peut fournir aux indigènes un travail varié, ce qui est nécessaire, vu qu'une occupation monotone les impatiente. D'après les calculs faits par le conférencier, les profits de la culture du coton pourraient être considérables. Une somme de 8,000 liv. st. permettrait de mettre en culture une étendue de 300 acres et de recueillir, au bout de trois ans, un profit de 3,700 liv., lequel constituerait un bénéfice net constant pour les années suivantes. En ce qui concerne la laine, un capital de 15,900 liv. st., donnerait, au bout de trois ans, un bénéfice minimum de 4,000 liv. On a récolté jusqu'à présent quelques échantillons d'excellent coton dans l'Australie occidentale ; il y a donc lieu de croire que cette colonie pourrait devenir un important pays de production pour cette matière.

Le président de la séance, sir Alfred Jones, a fait remarquer que, plus on étudiait la question du coton, plus on constatait la facilité de cette culture et plus on était convaincu que fort peu de régions y étaient impropres.





BIBLIOGRAPHIE

Door Nederlandsch Oost-Indie. Schetsen van Land en Volk, par T. J BEZEMER, avec une introduction de J. F. NIERMEYER. — Un vol. in-4° de XV-640 pages, avec 300 illustrations et cartes. — Groningue, J.-B. Wolters, 1907.

L'objet de ce bel ouvrage est de vulgariser dans le public néerlandais les résultats obtenus par les explorations scientifique les plus modernes de l'Insulinde. La plupart des travaux récents ont eu, en effet, des savants allemands pour auteurs. C'est à leurs travaux que M. Bezemer a emprunté le fond de son travail, qui se divise en quatre parties. correspondant à autant de régions du vaste empire insulaire : Sumatra, Java. Célèbes, les Moluques et la Nouvelle-Guinée. Bornéo a été laissé de côté, les ouvrages de Molengraaff et de Nieuwenhuis ayant déjà suffisamment fait connaître cette île aux lecteurs hollandais. La source principale pour les deux premières parties a été le livre du professeur Giesenhagen, *Auf Java und Sumatra,* dont notre Bulletin a rendu compte; pour les deux dernières a été consulté principalement l'ouvrage du Dr Pflüger : *Smaragderinseln der Südsee.* M. le professeur Bezemer a d'ailleurs enrichi son ouvrage d'un grand nombre de renseignements inédits, obtenus de ses compatriotes ou des autorités coloniales. L'édition du volume est superbe, et les illustrations, pour lesquelles les riches collections de l'Etat ont été mises à contribution, ajoutent beaucoup, non seulement à l'attrait de cette

belle publication, mais encore à sa valeur en tant que document éthnographique.

History and Ethnography of Africa south of the Zambesi. — Vol. I. — **The Portuguese in South Africa from 1505 to 1700**, par GEORGE MAC CALL THEAL historiographe de la Colonie du Cap. — Un vol. in-8° de 501 pages, avec 4 cartes et gravures hors texte. — Londres, Swan Sonnenschein and C°, 1907.

M. G. Mac Call Theal est l'auteur d'une grande histoire en cinq volumes de l'Afrique Australe sous le gouvernement britannique. L'ouvrage dont le premier volume vient de paraître complètera le premier travail de son auteur en retraçant l'historique de la période antérieure. L'histoire de l'Afrique Australe ne remonte d'ailleurs qu'aux premières découvertes des navigateurs portugais. Une grande moitié du volume est occupée par les monographies des races indigènes : Boschimans, Hottentots, et Bantous ; à ces derniers sont consacrés cinq longs et intéressants chapitres. Un chapitre retrace les établissements mahométans le long de la côte orientale. Vient ensuite le récit des voyages et conquêtes des Portugais au XVIe siècle, puis l'histoire de leurs colonies jusqu'en l'an 1700, et des premières tentatives de leurs rivaux. C'est un travail plein d'érudition et dont le second volume, qui racontera la fondation de la colonie néerlandaise, ne peut manquer d'offrir un grand intérêt.

A Short History of Indian Literature, par E. HORRWITZ. — Un petit vol. de XXXI-188 p. Londres, T. Fisher Unwin. 1907. — Prix : 2 sh. 6 d.

Le titre de ce petit ouvrage indique suffisamment son objet. Par la nature même des choses, l'histoire de la littérature de l'Inde se confond en grande partie avec celle de ses religions et de sa civilisation. Un tel sujet ne peut manquer d'offrir un grand intérêt quand il est traité, même en abrégé, par un érudit qui le possède à fond.

Lord Curzon's Farewell to India, publié avec une introduction et des notes par R. P. Karkaria. — Un vol. in-8° de 35 p., Bombay, Thacher and C°, 1907.

C'est avec raison que l'on a recueilli soigneusement les discours de Lord Curzon : ils formeront de précieux documents pour l'histoire de l'empire anglo-indien à notre époque. Ceux qu'un de ses admirateurs a réunis avec quelques autres pièces dans le présent volume, ont été prononcés de septembre à novembre 1905, avant le départ de l'éminent gouverneur.

Indian Spirituality or the Travels and Teachings of Sivanaragan, par MAHINI MOHAN CHATTERJI. M. A. — Un vol. in-18 de 146 pages. — Londres, Luzac and C° et Calcutta. R. Cambray and C°, 1907. — Prix : 3 sh.

L'auteur est un Hindou fort instruit, qui s'est fait connaître par la traduction anglaise du *Bhagavad Gita*. Son ouvrage nous retrace la vie et les enseignements d'un sage de l'Inde moderne. Il mérite l'attention de ceux que préoccupe le mouvement des esprits dans l'empire anglo-hindou, où se manifestent en ce moment les signes d'un réveil, dont les conséquences seront peut-être graves, et à coup sûr intéressantes.

India. The Wonderland of the East, par C. W. WISH, de l'*Indian civil service* — Un vol. in-18 de 111 pages. — Londres, Luzac and C°, 1907. — Prix : 1 sh.

Ce travail est une réimpression, augmentée d'une préface, extraite du troisième volume du grand ouvrage de l'auteur : *Reflections or some leadings Facts and Ideas of History*. — Il contient un résumé de l'histoire de l'Inde, méthodique et aussi complet que le permettent l'obscurité des anciennes époques et la complication des événements plus récents.

Ancient Egypt. The Light of the World, par GERALD MASSEY. — Deux volumes, grand in-8°, ens. 944 pages. — Londres, T. Fisher Unwin, 1907. — Prix : 2 L.

Dans ces volumineux ouvrages, l'auteur développe les origines et la signification des mythes essentiels de l'antique religion égyptienne, et leur inflnence sur la formation des croyances d'une époque ultérieure. La seule partie de ce vaste travail qui se rattache à l'objet de nos études comprend les premiers chapitres, qui traitent des croyances primitives, et développent notamment les théories du fétichisme et du totemisme. L'auteur y fait preuve d'une vaste érudition en matière d'ethnographie.

Diccionarios Shironga-Portuguez e Portuguez-Shironga, par E. TORRE DO VALLE. — Un vol. in-8°, de 320 pages. — Lourenço-Marques, Imprensa Nacional, 1906.

Ce travail, important de linguistique africaine fait connaître. d'une manière plus complète que les travaux existants, un des princicipaux idiômes bantous en usage dans le Mozambique. Il se compose d'une courte notice sur la langue *shironga*, d'une grammaire assez développée et d'un double vocabulaire. Dans cet ouvrage, méthodique et soigneusement étudié, on verra la preuve

des progrès accomplis pour l'étude scientifique des colonies portugaises.

Some Folklore Stories and Songs in Chinyanja, par R. SUTTERLAND-RATTING. — Un petit vol. de 224 p. Londres, Society for promoting Christian Knowledge, 1907.

Contribution modeste. mais non sans valeur, à l'ethnographie des habitants de l'Afrique centrale britannique, et à l'étude d'une de leurs principales langues, répandue dans la plus grande partie du protectorat du Nyassaland. Une trentaine de contes en idiôme chinyan̈ja y figurent, suivis de leur traduction en anglais et de notes explicatives.

The South African Household Guide, par A. R. BARNES. — Un vol. in-18 de 257 p. (4e édition). Cape-Town, Dartès Bros. and Co, 1907.

Traité d'économie domestique à l'usage des habitants de l'Afrique australe. Il comprend surtout des recettes de cuisine, qui ne se distinguent généralement par aucune couleur locale.

Les Sociétés secrètes au Bas-Congo, par ED. DE JONGHE. (Extrait de la *Revue des Questions scientifiques*, octobre 1907). — Broch. de 74 p. in-8o. Bruxelles, Jos. Polleunis, 1907.

Etude fort bien faite sur l'une des questions les plus curieuses de l'ethnographie africaine. Elle est limitée aux populations habitant entre la mer et le Stanley-Pool, dans le territoire de l'Etat du Congo. L'auteur fait preuve d'une parfaite connaissance des nombreuses sources de la matière.

von der Heydt's Kolonial Handbuch, publié par Franz Mersch et Julius Hellmann. Première année (1907). — Un vol. in-12 de 233 p. Berlin et Leipzig, Verlag für Börsen und Finanzliteratur, 1907. — Prix : relié 5 Mk.

Cette publication nouvelle constitue un véritable annuaire des sociétés coloniales et d'entreprises d'outre-mer allemandes. Les renseignements nécessaires à sa confection ont été réunis, non sans difficultés, avec l'aide de la banque von der Heydt und Co. Il comprend quatre séries de notices, aussi complètes que possible, sur les banques, sur les sociétés de commerce, de cultures, de mines, etc., sur les compagnies de navigation et sur les entreprises d'intérêt général. C'est un travail important et d'une grande utilité.

Deutsche Kolonialkatalog, édité par la librairie S. A.v. Halem, de Brême, 1907.

Ce catalogue est un excellent répertoire de toute la littérature coloniale allemande, complétée par l'indication d'un certain nombre d'auteurs étrangers. Il mentionne pour l'ensemble de la colonisation impériale. et pour chacun des territoires en particulier. toutes les publications récentes ou relativement anciennes qui se trouvent dans le commerce.

Chinesische Charakterzüge, par ARTHUR H. SMITH, traduction de l'anglais par F.-C Dürbig. — Un vol illustré de 211 p., édité par A. Stuber (C. Kabitzsch) à Würsburg, 1900. — Prix : 5 mks 40.

L'ouvrage « Caractéristiques chinoises » du missionnaire américain Arthur Smith, a été traduit dans toutes les langues d'Europe, pensons nous, et c'est avec justice. Nous ne croyons pas qu'il existe beaucoup d'Européens qui aient fouillé aussi à fond la psychologie du peuple chinois que ce missionnaire, auquel un séjour constant de 22 années, sa parfaite connaissance de la langue indigène et une rare acuité de l'esprit, ont fait pénétrer dans les plus intimes replis des âmes des Célestes, fermées et impénétrables à la plupart des Européens. Cet ouvrage devrait avoir été lu, relu, compris et médité par tous ceux qui vont en Chine ou qui doivent traiter avec les enfants de Han; ce faisant, ils s'éviteraient de nombreux mécomptes. L'illustration choisie de l'ouvrage fait honneur à l'éditeur de la traduction allemande, d'ailleurs bien faite.

Bureaukratie, par JOSEF OLSZEWSKI. — Un vol. de 303 p., édité par la Stuber's Verlag (C. Kabitzsch) à Würzbourg, 1904.

La crise russe a fait éclore toute une littérature généralement sympathique au peuple moscovite dans sa lutte contre l'autocratie et particulièrement dure à l'égard de la Bureaucratie de l'empire des Tzars, rendue responsable de tous ses désastres politiques et économiques. L'ouvrage que nous analysons est une contribution de plus à l'important cortège des pamphlets politiques, mais solidement charpentée et documentée.

Trattati, Convenzioni, Accordi Protocolli ed Documenti relativi all' Africa 1825-1906. — Trois vol. de 1280 et CCXXXVII p., publiés par le ministère des Affaires étrangères, à Rome, 1906.

Publication officielle, entreprise par le ministère des Affaires étrangères d'Italie, relatant les actes diplomatiques relatifs à l'Afrique, de 1825 à 1906.

Sensazioni d'Oriente, par V. Maltesse. — Un vol. de 183 p , édité par Roux et Viraengo, Turin, 1905.

Petits tableautins et esquisses impressionnantes de l'Extrême-Orient, par un officier de marine italien.

Au Congo. Carnet de campagne 1889-1897, par le commandant Michaux. — Un vol. de 403 p., édité par Falk et fils, à Bruxelles, 1907. — Prix : fr. 3.50.

L'auteur a dédié son livre à ses anciens camarades d'Afrique. Le but qu'il a poursuivi en publiant ses souvenirs, il le définit lui-même : simplement rappeler à ses vieux camarades certaines heures, parfois tragiques, passées ensemble. Le commandant Michaux le réalise avec une sincérité et une cordialité toute particulières qui n'étonneront aucun de ceux qui le connaissent. Son récit, alerte et vivant, a cependant une allure que grandit encore l'héroïsme des circonstances qu'il narre, les péripéties de cette campagne contre les Arabes où nos officiers, et parmi eux le commandant Michaux, ont recueilli une gloire impérissable. C'est une qualité maîtresse de notre race que la simplicité tranquille et bonne enfant avec laquelle nous faisons de grandes choses; peu de nos officiers ont cru devoir sauver de l'oubli les hauts faits des nôtres en Afrique, c'est une lacune regrettable, et il faut féliciter ceux qui vainquent l'horreur de l'encrier et de la plume et laissent, à la postérité, le récit sincère des actions auxquelles ils furent mêlés.

Au Pays des dollars Chemins de Fer américains, par H. Gougnard. — Un vol. de 201 p , édité par Vaillant-Carmanne, à Liège, 1907.

Cette publication s'inspire du désir louable de renseigner exactement le public capitaliste sur le réseau, l'administration, la gérance et la position financière des nombreuses lignes de chemins de fer qui existent aux Etats-Unis et dont les titres commencent à trouver un placement sur les Bourses européennes, notamment françaises et belges, et dans les portefeuilles de nos rentiers. Elle ne comprend que des renseignements positifs et concrets, et ne semble pas obéir à des préoccupations tendancieuses.

La Pologne et l'Islam, par Thadée Gasztowf. — Un vol. de 355 p. édité par la Société française d'Imprimerie et de Librairie, à Paris, 1907. — Prix : fr. 3.50.

Ce volume, dont une très grande partie n'est que la reproduction de documents diplomatiques de la plus haute importance,

pour la plupart totalement ignorés du public, établit les liens qui existaient entre la Pologne et l'Empire Ottoman depuis des siècles.

Il veut démontrer que depuis deux cents ans les intérêts des deux pays sont connexes et qu'ils ont toujours tendus vers le même but : l'indépendance de deux nations éternellement menacées par un puissant voisin qui a fini par absorber la plus grande partie de leurs territoires. Il prouve, en outre, que leur salut dépend de leur union étroite dans l'avenir.

Les Colonies françaises. Encyclopédie coloniale, publiée par M. Petit. Supplément. — Un vol de 120 p., édité par la Librairie Larousse, à Paris, 1907.

Laissant de côté les modifications de détail, ce *supplément* a pour objet d'exposer les changements les plus importants introduits dans l'administration des colonies françaises, le résultat des dernières explorations et des missions, la teneur des plus récentes conventions d'ordre colonial depuis l'apparition de la petite encyclopédie de M. M. Petit.

La mise en valeur du Congo. L'immigration des capitaux privés, par F. Goffart. Bruxelles, Goemaere, 1907.

Dans cette brochure, M. Goffart, chargé de cours à l'Université de Gand, étudie le côté économique de la question congolaise, après avoir posé les principes qui doivent diriger la mise en valeur d'une colonie — budget en équilibre et autonomie financière d'une part, et, d'autre part, initiative privée jouissant d'un champ d'action aussi large que le permet l'équilibre de ce budget — il démontre comment le gouvernement congolais a stimulé les initiatives particulières et introduit les capitaux privés dans la colonie, spécialement en ce qui concerne l'industrie des transports et l'exploitation du caoutchouc. Le système de concession est justifié par l'auteur, des précautions sont prises pour n'attirer que les capitalistes sérieux, dont la participation sera réellement utile à la colonie, de même que pour ne pas engager l'avenir, et pour obtenir le résultat que les sociétés concessionnaires, étant contrôlées par l'Etat, ne puissent lui devenir nuisibles.

M. Goffart conclut que la meilleure façon pour la Belgique de mettre en valeur le Congo, sera de poursuivre la méthode pratiquée jusqu'ici.

Annuaire général de l'Automobile, par A Monet et H. Van der Smissen.— Un vol. de 422 p. Sixième édition. Bruxelles.

Cette publication est l'auxiliaire des chauffeurs, le vade-mecum

des industriels, des commerçants et de tous ceux, administrateurs et particuliers, qui s'occupent des choses de l'automobile.

A travers la Perse, par le major SYKES. — Un vol. illustré de 207 p., édité par Hachette et Cie, à Paris, 1907. — Prix : 4 francs broché.

La mort récente du chah de Perse, les agitations créées par les libertés parlementaires octroyées par lui avant son décès, lesquelles ont déterminé les difficultés où se débat son successeur, l'agression de ce pays par les troupes turques, la récente convention anglo-russe par laquelle l'Ours moscovite et la Baleine anglo-saxonne se partagent, en zones d'influence, le pays du Lion et du Soleil, tous ces événements assurent aux ouvrages sur la Perse un intérêt d'actualité qui les font bien venir du monde polititique et colonial.

L'auteur est un officier distingué de l'armée anglaise, qui a servi longtemps aux Indes et qui de 1893 à 1900 fit des séjours et des voyages dans diverses parties de la Perse, accomplissant le plus souvent des missions officielles à lui confiées par son gouvernement. Le livre très intéressant que nous présentons au public belge est consacré à la description des régions persanes visitées par l'auteur, la province de Kirman, la Perse orientale, le Baloutchistan le long de la frontière persane, le Seistan. De nombreuses illustrations bien choisies et nettement exécutées facilitent la compréhension du texte.

A la Cour de Fez. La Mission belge de 1904, par le comte C. DE BUISSERET. — Un vol. de 69 pages, édité par Goemaere, à Bruxelles, 1907.

La Maroc farouche et loqueteux s'impose à l'attention universelle en ce moment. C'est donc avec un intérêt facile à comprendre que nous avons lu l'attachant récit fait par le comte de Buisseret sur la mission que le Roi des Belges le chargea de remplir auprès du Sultan du Maroc en 1904. Au charme de la narration s'attache l'attrait de très nombreuses photographies toutes originales et inédites.

L'Etat du Congo, par le R. P. A. CASTELAIN, S. J. — Un vol. de 190 pages, édité par Goemaere, à Bruxelles, 1907.

A la veille du jour où la Chambre belge va aborder l'examen de la loi coloniale et se prononcer sur la reprise du Congo, le père Castelain résume tout ce qui touche à la question congolaise, tant au point de vue de l'histoire que de la politique. Il rappelle

l'origine de l'Etat Indépendant et affirme à nouveau son absolue souveraineté nullement diminuée; sous la rubrique « Les droits de l'Etat » il étudie successivement la force publique, l'impôt en travail dont il justifie la légitimité, le domaine national, le système des concessions qu'il approuve. L'ouvrage se termine par une réfutation des accusations portées contre l'Etat Indépendant.

Etudes préparatoires à la Loi Coloniale Belge. Législations étrangères. — Uu vol. de 134 pages, édité par Veuve Larcier, à Bruxelles, 1907.

La section de droit maritime et colonial du Jeune Barreau de Bruxelles a constitué au printemps de 1907, une commission d'études qui avait pour tâche d'éclaircir un certain nombre de questions soumises à l'opinion et au Parlement, à propos de la loi coloniale et de la reprise du Congo. Celle-ci examina tout d'abord les relations essentielles entre l'Angleterre, la France, la Hollande, l'Allemagne, métropoles et les pays colonisés par elles, dans leur contexture générale. L'ouvrage que nous analysons livre les sept premiers rapports composés sur ces questions.

A History of military government in newly acquired territory of the United States. — Un vol. de 334 p., édité par the Columbia University Press (Mac Millan et Co), à New-York, 1904.

L'histoire de l'expansion territoriale de la grande République américaine est curieuse; en moins de cent années, on vit se succéder les acquisitions de la Louisiane et de la Floride, celles de New-Mexico et de la Californie; nos contemporains devaient assister à l'extension des Etats-Unis hors du continent américain, les anciennes colonies devenaient métropoles à leur tour par l'acquisition des îles Hawaï et de Samoa, de Porto-Rico et les îles Philippines. Partout, l'établissement de l'administration civile régulière et définitive à été précédée par une occupation et une gérance militaires. C'est l'histoire de ce gouvernement militaire primitif dans les acquisitions nouvelles que le livre analysé par nous, en ce moment, esquisse d'excellente façon.

Past and Present of Japanese Commerce, par Yetaro Kiuositu. — Un vol. de 165 p., publication de la Columbia University Press, à New-York, 1902.

Le commerce est la base et l'âme d'un empire, qu'il périsse, tout meurt, s'il fleurit, tout respire. L'éclatante part que prend le Japon dans le commerce universel rend captivante l'étude du passé de ses échanges et de leur situation actuelle. Une grande érudition

est la caractéristique de l'ouvrage que nous analysons, et qui, dû à la plume d'un Japonais, a pour nous une valeur objective spéciale.

The Economies of land tenure in Georgia, par Enoch-Marwin Banks. — Un vol. de 143 p., édité par the Columbia University Press, à New-York, 1905.

The eastern Question. A study in Diplomacy. — Un vol. de 152 p., édité par la Columbia University Press, à New-York, 1902.

Cet ouvrage est une histoire diplomatique sommaire de la question d'Orient (turque) depuis le moment où elle s'est posée jusqu'à la date de l'apparition de l'ouvrage.

La Question de la valorisation du Café, par F. Ferreira-Ramos. — Un vol de 207 p., édité par Buschmann, à Anvers, 1907.

Depuis quelques années le prix du café est descendu de plus de 100 p. c. La situation déplorable faite aux planteurs a amené une entente entre les trois Etats brésiliens qui produisent le plus de café, dans le but de maintenir au café une certaine valeur. L'auteur établit, avec distinction, les éléments de cette question et la légitimité des mesures prises. De nombreux clichés illustrent son travail.

Weltreise-Meyers Reisebüchen. — Un vol. de 516 pages avec 27 cartes, 59 plans, édité par le Bibliographische Institut de Leipzig.

Les temps sont lointains où un voyage au Cap Nord, en Italie, à l'Acropole ou à la Pyramide de Cheops sacrait le touriste et lui donnait le prestige attaché à la qualité de globe-trotter. Aujourd'hui avec la rapidité et le confort grandissants des paquebots, l'extension du nombre de pays où l'accès est sûr pour l'Européen, alors que le rail va de Paris à Pékin, il ne faut pas moins qu'un périple menant des jardins tropicaux de Ceylan aux volcans de Java, de l'Empire du Milieu au Japon, à la Corée et à travers la Sibérie pour aspirer à la même qualité. Les anciens guides locaux et régionaux sont insuffisants ou trop encombrants par leur nombre. La nécessité inéluctable se fait sentir d'un guide mondial, résumant ce que le voyageur d'un tour du monde doit savoir de choses pratiques et de renseignements utiles pour réaliser son projet. C'est à cette utilité que répond l'excellent guide que le Bibliographische Institut de Leipzig vient d'éditer.

Things Seen in Egypt, par Clive Holland. — Un vol. de 253 pages, édité par Seeley et Cie, à Londres, 1907.

Délicieuse œuvrette d'allure descriptive, rehaussée d'un grand

nombre d'admirables photographies qui font l'éloge du bon goût de l'auteur qui les a sélectionnées et de l'éditeur qui les a présentées avec un aussi grand souci de leur élégance de tirage.

Adam Smith and modern Sociology, par ALBION W. SMALL. — Un vol. de 247 pages, édité par Fisher Unwin, à Londres, 1907.

Les progrès de l'économie politique, cette science, qui eut pour père spirituel Adam Smith le célèbre publiciste anglais, sont tels qu'il est bon de résumer les différences des méthodes actuelles et des anciennes, d'indiquer le processus des idées maîtresses qui y ont successivement règné. C'est à quoi s'applique avec succès l'auteur.

The Revolution in the Baltic Provinces of Russia, par E. O. F. AMES. — Un vol. de 100 pages, édité par the Independant Labour Party, à Londres.

Récit dramatique de la période révolutionnaire récente dans les provinces baltiques de la Russie; l'autorité y est représentée sous des couleurs sinistres.

Indische Cultuur Almanak 1908, par BERKHOUT ET GRESHAFT. — Un vol. de 481 pages, édité par de Bussy, à Amsterdam, 1907.

Aide-mémoire et compendium indispensable aux planteurs des Indes néerlandaises en même temps que carnet de notes commode.

The Truth About the Congo, par FREDERICK STARR. — Un vol. de 127 pages, édité par Forbes et Cie, à Chicago, et T. Werner-Laurie, à Londres, 1907. — Prix : 5 fr.

L'auteur, le professeur Frederick Starr, attaché à l'Université de Chicago, est un anthropologiste américain de réputation, grâce à ses travaux sur les peuples inférieurs de diverses parties du globe parmi lesquelles il fit des séjours prolongés. Il a fait au Congo un séjour de plus d'une année, parcouru plus de 7000 milles et visité 28 tribus différentes. L'auteur est un ami sympathique des aborigènes absolument opposé à leur exploitation par les colonisateurs. Son œuvre fait preuve d'impartialité absolue et on peut l'en croire quand il conclut que la situation si discutée des indigènes du Congo n'est pas moins bonne que celles des habitants des autres possessions coloniales.

Etats-Unis ; il est bon donc d'être renseigné exactement sur les immenses ressources de ce pays, sur les détails de son organisation et d'administration. L'ouvrage que nous analysons est peut-être le meilleur de ceux qui se sont attelés à cette tâche ; il est bilingue, composé sur deux colonnes, l'une en langue espagnole, l'autre en anglais.

Deutsch-Südwest-Afrika Kriegs und Friedensbilder, par FRIEDRICH LANGE, à Windhuck. — Un album de 100 planches,édité par Franz Rohloff, à Windhuck (Afrique occidentale allemande), 1907.

Qui donc affirmait que l'Afrique occidentale allemande était un pays impossible où l'hostilité des rares habitants à la pénétration blanche maintenait la sauvagerie? Quiconque feuilletera l'album superbe des cent planches photographiques traduites en héliogravure que nous avons sous les yeux et qui est édité à Windhuk, sera édifié sur la valeur de ce racontar. Il nous a été rarement donné de voir une aussi admirable collection de documents coloniaux rendus par le tirage typograghique. C'est vraiment superbe ; ces tableaux de paix et de guerre sont admirablement selectionnés pour donner une idée exacte et pittoresque du pays et des habitants.

Chemin de fer d'Orléans-Auvergne-Touraine. Chemins de fer d'Orléans et du Midi-Pyrénées. — Trois albums, 1907.

Nous devons à l'obligeance de la Compagnie du chemins de fer d'Orléans et du Midi, représentée par M. Jacqmain à Laeken, ces trois albums remplis de planches gravées et de tirages en couleur, qui illustrent de photographies bien choisies un texte consacré aux beautés architecturales et aux meilleures scèneries de paysages des régions décrites.

Wirtschafts atlas der deutschen kolonien publication du « Kolonial-Wirtschaftliches Komittee ». — Deuxième édition, 1907.

Le Kolonial Wirtschaftliches Komittee vient de faire paraître la seconde édition de son bel atlas.

L'ouvrage débute par un éloquent tableau des résultats obtenus depuis sa fondation (1896) par ce puissant groupe colonial. Puis viennent des renseignements statistiques, fort complets sur les chemins de fer africains, les postes, télégraphes et téléphones, les importations et exportations des colonies allemandes, l'exten-

sion des cultures cotonnières au Togoland et dans l'Afrique orientale.

La partie cartographique comporte une série de planches extrêmement claires, à grande échelle renseignant sur les voies ferrées exécutées et projetées, les lignes de navigation, les cultures de coton, cacao, kola, maïs, caoutchouc, riz, café, tabac, etc., etc., l'élevage du betail, les produits miniers etc., etc., dans les colonies de Togo, Kamerun, Sud-Ouest et Est Africains allemands, Archipel Bismarck, Kaiser Wilhelmsland, Samoa, Schan-Tung.

Cet important ouvrage est exécuté avec un grand souci d'exactitude et même d'art. Il fait honneur à l'institution qui l'a patronné.

Essai d'un projet de Charte Colonial. — II. De la compétence des tribunaux Coloniaux, par H. Speyer. — Une brochure de 26 pages, éditée par « La Meuse », à Liége, 1907.

Les amendements à la loi Coloniale, par H. Speyer. — Une broch. de 31 pages, éditée par la *Meuse*, à Liége, 1907. — Le distingué publiciste et professeur en matière coloniale qu'est M. Speyer, se devait de suivre pas à pas la lutte de pouvoirs engagée par les parlementaires pour le gouvernement de la future colonie belge; il a une sympathie assez déclarée pour un partage d'influence où la part du régime représentatif ne soit pas trop sacrifiée.

Le Port de Rotterdam, par J. Charles, S. G. — Une broch. de 34 pages, éditée par Jh. Polleunis, à Bruxelles, 1907.

Colony or Free State? Dependence or Just Connexion? Empire or Union. — Une broch. de 73 pages, par Alphens, H. Snow, Washington, 1907.

South African Products Exhibition, 1907. Government Handbook. Transvaal — Un vol. de 205 pages, édité par le Government Printing office, à Prétoria, 1907

Le cuivre. Sa production et son commerce aux Etats-Unis, par A. E. Savous. — Une broch. de 58 pages, éditée par la Fédération des Industriels et Commerçants Français, à Paris, 1906. — Prix : fr. 1 50.

Vade Mecum de l'Excursionniste en Ardenne, par Remisch. — Une broch de 71 pages, illustrée. Edité par E. Lemaire, à Houffalize, 1907.

1 **The Canadian West.** — Une broch. de 78 pages, 1907.
2. **Canadian Pacific Railway Fishing und Shooting.** — Broch. de 80 p., 1907.
3. **British Colombia.** — Broch. de 63 pages.
4. **The Great Transcontinental Route.** — Une broch. de 102 pages.
Publications du Canadian Pacific Railway.

Konfuzius der Heilige Chinas par Ch. Piton. — Une broch. de 46 pages, éditée par les Missions Buchhandlung, à Bâle, 1903.

Der Budhismus in China, par Ch. Piton. — Une broch. de 30 pages, éditée par les Missions Buchhandlung, à Bâle, 1902.

Les Pyrénées. — Quatre vols. publiés par la Compagnie des Chemins de fer du Midi, 1904. — Prix : 2 fr.

Instruments de Précision, par H Morin, constructeur à Paris. — Catalogue de 112 pages, 1907.

Notice descriptive sur les Tachéomètres, Théodolites et Cercles d'alignement, par H. Morin, 1907.

Progrès économiques de la Roumanie réalisés sous le règne de S. M. Carol I. — Un vol. de 110 pages, par Dr L. Colesco, édité par Carol Göbl, à Bucharest.



PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDES COLONIALES

en vente au siège de la Société, 3, rue Ravenstein, à Bruxelles,
et à Paris, à la Librairie Challamel, rue Jacob, 17.

Les envois seront faits contre réception d'un mandat-poste.

MANUEL DU VOYAGEUR ET DU RÉSIDENT AU CONGO, *deuxième édition* (trois volumes reliés grand in-8° et une carte). Prix : **12 francs** (port en sus). (*Étranger* : **15 fr.**)

L'ART MILITAIRE AU CONGO, avec 24 figures (annexe au *Manuel du Voyageur*). Prix : **2 francs.** (*Étranger* : **fr. 3.50.**)

LA CHUTE DE LA DOMINATION DES ARABES DU CONGO, traduit de l'ouvrage anglais de M. le Dr Hinde. **Prix : 3 francs.**

RAPPORT SUR LES TRAVAUX DU LABORATOIRE MÉDICAL DE LÉOPOLDVILLE. — Tome I (1899-1900), par les Drs Van Campenhout et Dryepondt. — Tome II (1900-1906), par le Dr Broden. — Chaque volume **2 francs.**

LE TABAC, SA CULTURE ET SA PRÉPARATION DANS LES RÉGIONS TROPICALES, par O. Collet. — Un volume grand in-8° d'environ 300 pages avec nombreuses planches hors texte et illustrations. Prix : **10 francs.** (*Étranger*: **fr. 12.50.**)

L'HEVEA ASIATIQUE. *Suite aux études pour une plantation d'arbres à caoutchouc*, par Octave Collet. — **Deuxième édition.** **Prix : fr. 3.50.**

ÉTABLISSEMENTS BELGES A L'ÉTRANGER. Prix : **2 fr.**

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ BELGE

D'ÉTUDES COLONIALES

Un an : Belgique, 10 francs ; Étranger, 12 francs.

Les numéros du Bulletin se vendent séparément au prix de DEUX FRANCS.

***La collection du Bulletin, depuis l'année 1900 incluse (époque de la transformation de la publication), se vend* 70 francs.**


IMPRIMERIE NOUVELLE * SOC. AN. BRUXELLES

BULLETIN

DE LA

Société Belge d'Etudes Coloni[ales]



QUATORZIÈME ANNÉE

N° 12 — DÉCEMBRE 1907

BRUXELLES
L'IMPRIMERIE NOUVELLE (S. A)
27, Rue de l'Artichaut, 27

1907

SOMMAIRE

	Pages
Au pays du Lion et du Soleil en Perse (1903-1904) : De Semnan à Sebzèvar, (suite)	879
Le Rio Paraguay et l'Etat Brésilien de Matto-Grosso, (suite) par M. F. van Dionant. — Capture du bétail sauvage. — Population. — Main-d'œuvre. — Organisation sociale	897
Afrique Orientale Portugaise. - Mozambique. La réglementation nouvelle du commerce et de la récolte du Caoutchouc (suite).	935
Les Bangala	947
Chronique. — Afrique. — Soudan. — Situation générale	950
Amérique. — Au Paraguay	952
Asie. — Population et main-d'œuvre dans les États fédérés Malais	955
Asie centrale. — Expédition du Dr Stein.	960
Chine. — Développement industriel. — Yang-tsé-Kiang.	964
BIBLIOGRAPHIE	967
Index	980
Table générale des matières.	983

GRAVURES

Femme arabe	895
Trois Indiens dans une pose pour photographe. . . .	Hors texte
Indiens et Indiennes Uatos en pirogue.	Id.



14e ANNÉE N° 12 DÉCEMBRE 1907

AU
Pays du Lion et du Soleil

PAR

AUGUSTE BRICTEUX

Docteur en Philosophie et Lettres
Chargé de Cours à l'Université de Liége
Professeur
au Cercle Polyglotte de Bruxelles (section des Langues Orientales)

(*Suite.*)

Ce n'est pas sans émotion que je prends, le *22 mars*, congé de mes aimables hôtes pour m'engager dans une étape terriblement longue, la plus longue de toute la Perse, soixante-dix kilomètres. Les Arméniens sont un peuple peu sympathique à beaucoup. J'en ai même entendu dire plus de mal par les Européens que par les Orientaux. Pour ma part, je n'ai eu qu'à me louer de leur accueil hospitalier, mais, comme je n'ai pas eu de relations d'affaires avec eux, il m'est impossible de porter un jugement à d'autres égards. J'ai pu remarquer, en tout cas, l'absence complète d'un idéal élevé chez la plupart d'entre eux. Leur seul objectif est l'acquisition de la fortune par les moyens les plus faciles ; ils se refusent en général, à pratiquer un autre métier que le négoce ou les fonctions administratives où ils peuvent facilement se faire des revenus supplémentaires, les hautes aspirations artistiques leur sont en général étrangères, l'esprit patriotique n'existe que chez ceux qui ont à se plaindre des persécutions, et leur sentiment chrétien reste à fleur de peau. Mais avant de porter sur eux un jugement sévère, nous devons nous rappeler les avanies

séculaires qui leur ont imprimé, comme à d'autres peuples aussi malheureux, la plupart, peut-être, des défauts qu'on leur reproche. J'ajouterai qu'au physique, ce sont de solides gars à la large carrure, au poil noir rude et touffu, dont les traits épais, comme taillés à la hache, respirent la matérialité. On dit en Orient qu'un Grec vaut deux Juifs et un Arménien deux Grecs.

L'étape de Châhroûd à Meïâmeï passe pour la plus longue de toute la Perse, et elle était tristement célèbre quand aux inconvénients de la fatigue s'ajoutait l'horreur des incursions turcomanes. La conquête de la Transcaspie par les Russes a supprimé ce dernier inconvénient, mais j'ai pu constater la survivance du premier.

Pour alléger un peu la souffrance d'une si longue chevauchée, nous ferons une courte halte à *Kheïrâbâd*, à deux farsakhs d'ici, avec la caravane des pèlerins que nous accompagnerons cette nuit. Partis le matin, nous arrivons vers midi à Kheïrâbâd, ce qui signifie à peu près : le « Séjour du Bien-Être. » L'endroit ne mérite guère ce nom flatteur. C'est un village en ruines, à peu près abandonné. Seules, quelques familles misérables traînent une pénible existence dans ses taudis sordides et obscurs, où elles trouvent, sans doute, un gîte gratuit. L'endroit est pourtant bien arrosé, bien situé au pied de la montagne et il a dû naguère être prospère et riant; le seul vestige de l'ancien bien-être, est un jardin dont on est en train d'abattre les arbres fruitiers pour les transformer en bois de chauffage. Les ruines d'un caravansérail, de deux tours à pigeons et d'habitations très nombreuses aux toits en voûte attestent aussi son ancienne richesse. Pourquoi ce grand village a-t-il été abandonné récemment? Personne ne peut me donner le mot de l'énigme. Kheïrâbâd était déjà désert quand Sanî ed Dowleh y est passé en 1882.

En Europe, la vue d'un village en ruines inspirerait de bien tristes pensées, et l'imagination nous présenterait à l'instant des scènes hideuses de pillage, de massacre, de viol et d'incendie. En Perse, il n'en est rien. Les villages et les villes renferment, en général, autant de maisons en ruines que de bâtiments intacts, et cela pour une double raison. D'abord, le Persan n'a pas, comme nous, l'amour de la maison paternelle; il est même d'usage que « tout qui vient au monde se bâtisse une nouvelle maison », comme l'a dit le poête Saadî dans l'introduction du Goulistan : *Har ki âmad, imâratt naou sâkht.*

De plus — et cette seconde cause est intimement connexe à la

première — la bâtisse coûte si peu en Perse! Quelques poignées de terre battue, quelques briques séchées au soleil, deux à trois journées de maçon et voilà une maison terminée. Rien d'étonnant, dès lors, à ce que le fils ne se soucie pas trop d'habiter la maison de son père. C'est même considéré comme portant malheur. Bien plus, un Persan n'affectionne rien tant que de changer de domicile sous le moindre prétexte, d'autant plus que le déménagement n'est ni long ni compliqué. Le mobilier d'une maison persane se borne a quelques ustensiles de cuisine, à deux ou trois coffres où l'on serre les vêtements; pas de tables ni de chaises; quelques vases, narguilehs et menus objets d'ornement sont déposés dans des niches pratiquées dans les murs; quelques tapis, la grande richesse de la maison, ornent les parois et parquets, et voilà tout.

Sans doute, les habitants de Kheirâbâd sont allés chercher ailleurs des terres plus fertiles ou mieux arrosées, ou ont voulu fuir la dureté d'un *arbâb* trop rapace.

Il pleut, je me repose en prenant une tasse de thé, dans une chambre où agonise un vieillard grelottant dont les hoquets me donnent le frisson et, à l'heure du crépuscule, après la prière du soir, la caravane se remet en route.

La nuit est très froide, nous franchissons une chaîne de collines. Pas une habitation, nous ne rencontrons en chemin que deux maisons de thé. A la pointe du jour, nous nous retrouvons dans la plaine, ou plutôt dans la longue et large vallée, caractéristique de la Perse : au nord, toujours la haute chaîne de l'Elbourz; au sud, une suite de montagnes moins élevées.

La steppe que nous parcourions a vu passer, pendant des siècles, les terribles razzieurs turcomans, voleurs d'hommes, et la plaine est couverte de petites tours rondes qui servaient de refuge aux sentinelles chargées d'avertir les malheureux paysans de l'arrivée des hordes barbares.

Ce devait être alors un spectacle singulier, d'un tragique fortement teinté de comique, que celui d'une caravane de pèlerins pusillanimes assaillis, la nuit, par des bandits touraniens.

La caravane avance lentement; les voyageurs, dans leur anxiété, cheminent dans la nuit obscure, serrés l'un contre l'autre, tremblants d'appréhension, car ce sont ici les parages redoutés, les fameuses « Etapes de la Terreur ». Plus personne, à ce moment, n'a le courage de faire, comme en plein jour, assaut de vantardises. Tout-à-coup, des coups de fusils déchirent

les ténèbres, l'ombre de deux ou trois cavaliers se dessine dans la nuit. Vite, les *tchaouches*, guides et « défenseurs » de la caravane, prennent la fuite, les muletiers délient les bagages et s'éparpillent au trot de leurs bêtes. Les malheureux pèlerins, craignant pour leur vie et leurs biens, jettent tout l'appareil guerrier dont ils s'étaient munis; les uns font le mort, les autres poussent des gémissements inarticulés, celui-là invoque la protection infaillible du bienheureux imâm Rizâ, mort en terre étrangère et protecteur des étrangers. Cependant, les Turcomans arrivent, ils ont bientôt fait main basse sur tout ce qui est bon à prendre, et emmènent vers leurs pâturages et leurs tentes noires, les prisonniers qui bientôt seront vendus comme esclaves sur les marchés de Boukhara, de Khiva ou de Merv; bien peu reverront la chère patrie iranienne.

Telles sont les scènes qui se sont passées de longs siècles durant, sans jamais lasser la constance des pèlerins, encore plus dévôts que poltrons, des marchands, plus avides encore que timorés. Aujourd'hui, les démons du Touran sont maîtrisés, le conquérant russe a rendu la liberté à 30,000 esclaves persans.

Partis de Kheïrâbâd à six heures du soir, nous arrivons à destination vers neuf heures du matin, après une nuit pénible, mais pourtant agréable en comparaison de la chevauchée d'Ahouâne.

23 *mars*. *Meïâmeï*, quoique isolé dans la steppe inhabitée, est un beau village, avec un superbe caravansérail et des maisons de bonne apparence, dont l'une me fournit un gîte bienvenu. Des rues pavées en briques cuites, une grand'place avec des rigoles d'eau courante et d'énormes platanes touffus, me rappellent nos villages d'Europe. Les ruisseaux qui arrosent Meïâmeï descendent de la vallée Kalâtchioûn, par où débouchaient souvent les cavaliers turcomans.

Je retrouve ici l'inévitable Sipâhsâlâr, et mon hôtesse, une pauvre veuve qui vient de perdre un fils, se plaint de la brutalité des soldats de l'escorte qui se sont installés chez elle et ont pillé ses provisions sans bourse délier. Pour comble de malheur, c'est le moment où tous les gouverneurs, appelés par le châh pour la réforme des impôts, se dirigent vers Téhéran. Ces dignes émules des proconsuls romains vont écorcher, à leur tour, les malheureux paysans qui ont le malheur d'habiter à proximité des grand'routes.

Très fatigué, je dors jusqu'à la brune. Une courte promenade

dans le village accentue ma bonne impression du matin : tout respire l'aisance, pas de pauvres êtres abrutis par la misère, au facies hébété, pas de corps émaciés sous des guenilles de couleurs voyantes.

L'après-midi, avait lieu la représentation d'un *téaziyeh* ou drame religieux analogue à nos mystères du moyen-âge. J'en veux à mon domestique de ne pas m'avoir éveillé pour y assister, mais l'occasion s'en présentera encore avant la fin du mois de Moharrem.

24 *mars*. L'étape suivante (6 à 7 farsakhs) nous conduira à *Miyândacht*. Nous traversons un village aux vergers en fleurs, puis un bout de vallée, nous gravissons un sentier et nous atteignons un plateau de maigres pâturages bossués de collines schisteuses, noires et dénudées. C'est la passe de Zeïdar, le point le plus dangereux des étapes de la terreur, la gueule par où le Turkestan vomissait sur le Khorassan ses hordes redoutables (1).

Le paysage est toujours le même. Aucun détail intéressant n'attire mon attention et pour me distraire, je m'amuse à questionner mon muletier et mon domestique et à leur faire raconter des histoires. La plupart de leurs récits concernent les héros de la poésie romanesque persane, dont les sujets sont toujours restés les mêmes depuis plus de mille ans. Il s'agit de Joseph, ce type de vertu et de beauté masculine, de Madjnoûn et Leïlâ, le Roméo et la Juliette persans, amoureux issus de familles ennemies, comme les héros de Shakespeare, et au sort tragique comme eux, etc. Les Orientaux sont d'excellents conteurs, et mon domestique, malgré ses barbarismes de Kourde et la pauvreté de son vocabulaire, est particulièrement amusant.

La plupart des récits qui charment l'ennui de ma route sont déjà connus. En voici un pourtant que m'a conté mon tchârvâdâr, et qui, sans présenter un intérêt particulier, pourra peut-être intéresser quelque « folkloriste ».

Salomon (*Souleïmâne*), le grand roi magicien qui comprenait le langage des oiseaux et des quadrupèdes et commandait à tous les êtres animés, eut un jour le chagrin de voir sa royale épouse — ou une de ses épouses, car il devait en avoir plusieurs ! — lui donner un enfant privé de membres. Le saint roi était désolé

(1) Zeïdar est le nom d'une ancienne ville rasée par les conquérants mongols.

d'être le père d'un pareil rejeton et en même temps accablé de honte et en proie à la crainte que la nouvelle ne s'ébruitât. Dans sa détresse, il adressa à Dieu une fervente prière et entendit une voix céleste lui murmurer à l'oreille : « Ton enfant deviendra parfait si trois personnes disent trois grandes vérités, à savoir, toi, ton épouse et ton grand vizir ». Salomon dit : « Je suis, après Dieu, le plus puissant sur terre ». A l'instant l'enfant a des pieds. La reine prononce à son tour ces paroles : « Je respecte mon époux et mon roi, je lui serai fidèle jusqu'à sa mort, mais j'avoue que s'il venait à trépasser, je voudrais épouser tel officier ». L'enfant se trouve augmenté d'un bras. Enfin, vient le tour du vizir : « Quant à moi, dit-il, j'ai des richesses immenses et un pouvoir considérable, mais pourtant, je voudrais que Dieu rappelât à lui mon roi, dans l'espoir de le remplacer ». L'enfant est achevé.

Notre conversation roule ensuite sur les êtres surnaturels qui hantent le désert. Pour nous Européens mécréants, le désert est inhabité. Pour la grande masse du peuple persan, il est loin d'en être ainsi. Le *biâbâne* est peuplé de créatures mystérieuses, les unes favorables aux humains, les autres funestes aux malheureux voyageurs ; les unes sont musulmanes, les autres infidèles ; celles-ci sont des survivances de l'ancienne religion des Perses, tels les *divs* et les *péris*, celles-là sont d'importation arabe, et islamique, tels les *djinns* (1) et les *ghoules*.

Des djinns, les uns sont musulmans ; les autres, *kâfirs* (2) ou infidèles, et Mahomet se croyait appelé à convertir les djinns aussi bien que les hommes. Les djinns sont en général bien disposés à l'égard des humains, et adressent avec bienveillance la parole aux voyageurs égarés ; mais il ne faut pas invoquer le nom de Dieu, dire « Bismillâh », sans quoi ils disparaissent à l'instant. Ils sont passablement niais et dépourvus d'intelligence, à tel point que si on leur enfonce une aiguille dans le corps, ils souffrent et se lamentent sans qu'il leur vienne à l'esprit de l'ôter.

Mon domestique me raconte avec une bonne foi parfaite que son grand-père, dans le voisinage de Kirmânchâh, a eu l'heur de se rendre un jour (ou plutôt une nuit) maître d'un djinn qui l'a

(1) *Ou djinnis* que Galland dans son admirable traduction des Mille et une Nuits a transcrit par *génies*

(2) Littéralement : « négateurs. »

servi plusieurs années avec un dévouement exemplaire. Il pouvait prendre une taille gigantesque et déployer une force extraordinaire et allait chercher en une heure plusieurs kharvârs de bois, de farine, etc. Un jour, ce djinn poussa l'affection jusqu'à conduire le grand-père de Kèrîme dans son village enchanté, où l'heureux kourde assista à une noce, but et se régala avec les djinns, en prenant bien garde de ne pas prononcer « Bismillâh ». Il y remarqua qu'un djinn femelle avait revêtu la robe d'une de ses femmes. Pour s'en assurer, il laissa comme par mégarde et à l'insu de ses hôtes tomber sur ladite robe quelques gouttes d'un plat sucré. Rentré chez lui, le lendemain matin, il dit à la femme à qui elle appartenait. « Va me chercher tel vêtement ». Or, la tache y était parfaitement visible. D'où il appert que les djinns vont la nuit emprunter les vêtements des vulgaires humains, à moins qu'il ne s'y trouve des aiguilles ou des épingles, ceci pour la raison indiquée plus haut. Et c'est ce qui fait que les femmes trouvent parfois usées des robes neuves qu'elles n'ont presque pas portées. Il est heureux pour les femmes coquettes, que leurs naïfs époux croient à ces mystifications des djinns. Une nuit, le djinn du vieux kourde lui redemanda, les yeux pleins de larmes, sa liberté, parce que sa famille était désolée de son long exil, et le brave homme en eut pitié et le congédia.

On trouve notamment des djinns dans les bains publics (*hammâms*) si l'on prend soin de s'y rendre alors que règne encore l'obscurité. L'aventure est arrivée récemment à un Téhérani. Il entre au bain avant la pointe du jour et entend une voix. Il s'approche croyant que c'est le barbier qui l'appelle. Et en effet, le djinn remplit l'office de *dellâk*. Tout à coup, l'aurore commence à chasser les ténèbres. « Regarde », dit le djinn. Le Téhérani lève les yeux et voit un être fantastique d'une taille démesurée, dont la tête atteignait la lucarne du dôme du hammam. Le pauvre homme, moins vaillant qu'un Kourde, ramassa en toute hâte ses nippes et s'enfuit fou de terreur et à moitié rasé.

Quant aux *ghoûles*, elles sont horriblement méchantes, et lèchent de leur langue rugueuse la plante des pieds des malheureux voyageurs endormis dans le désert. Deux derviches de Téhéran — ils sont encore en vie et leur aventure est récente — ayant entendu dire qu'une vallée voisine de la capitale était hantée par les ghoûles, eurent la curiosité et le courage d'aller y voir. Ils eurent l'idée ingénieuse de se coucher dans le prolongement l'un de l'autre, le premier appuyant les plantes de ses pieds

contre celles du second. Vers minuit, une ghoûle arrive. Nos deux derviches, tremblants de peur, retiennent leur souffle, la ghoûle cherche à les torturer en leur lèchant les pieds, fait deux ou trois fois le tour du groupe, et, niaise comme les djinns, elle ne découvre pas la supercherie et s'en va bien étonnée, sans doute, se demandant quel était ce monstre étrange à deux têtes et sans pieds.

On voit combien est grande la crédulité du bas peuple persan, mais il n'y a pas lieu de nous en étonner. Beaucoup de bonnes gens de nos campagnes n'ont rien à leur envier sous ce rapport. Kèrîme, qui a été au service de plusieurs Anglais, n'a eu en général qu'a se louer de ses maîtres, et le principal reproche qu'il leur adresse, c'est de ne pas croire aux dîvs. Sans doute, ces fils d'Albion s'intéressaient moins que moi à ces contes de nourrice et ne les écoutaient pas avec patience et intérêt.

Le muletier Selmâne m'affirme être allé vers le Nord, en terre russe, dans un village peuplé de bonnes gens très hospitaliers, mais qui la nuit, se métamorphosent en chiens.

La vallée de Khâk o Bâk, sur la route d'Ispahan, doit son nom aux deux fils d'une jeune fille ravie par un dîv.

Mes deux compagnons finissent par me narrer de multiples aventures d'Alexandre (Iskender ou Zoul Qarnaïn) dont l'histoire véritable est inconnue des Persans, mais qui, en Orient comme dans notre Europe médiévale, est le héros de mille légendes.

Le temps passe vite, en devisant ainsi, et les six longs farsakhs sont bientôt couverts Voilà déjà *Miyândacht*, qui doit son nom à sa situation au centre (*miyân*) d'une vaste plaine *dacht*) dénudée. Ce n'est qu'un pauvre village peuplé de 50 familles, mais il renferme trois beaux caravansévails. L'un remonte à Abbâs le Grand et a été restauré en 1873 aux frais de Hâdjî Tèqî Khan, un autre est plus récent, j'en ignore l'origine. Quant au troisième, il est réellement superbe et imposant. Bâti en briques séchées au soleil, il a l'air d'une vraie forteresse, avec ses donjons aux quatre coins et ses hautes murailles crénelées. Il a été édifié par Nizâm ed Dowleh, et a coûté près d'un million. D'après Sanî ed Dowleh, les trois caravansévails de Miyândacht pourraient abriter 20,000 voyageurs.

J'ai ici le plaisir d'assister à un téaziyeh. Les acteurs, naturellement peu nombreux, ont moins de talent que de bonne volonté, les grands premiers rôles ne sont pas, comme dans les villes, tenus par des artistes de profession richement payés, il n'y a pas de superbes décors représentant une valeur de plusieurs millions

comme à la tèkiyeh royale de Téhéran, mais pourtant le village a son poète qui debout sur la scène, tenant à la main le manuscrit de son œuvre inculte, naïve et sincère, dirige de son mieux les évolutions des personnages. Il ne peut être question d'illusion scénique, mais la bonne volonté et la foi patriotique du public y suppléent parfaitement.

J'ai ici sous les yeux un spectacle bien intéressant dans sa simplicité fruste. Si les genres classiques ne produisent plus guère que des œuvres sans valeur, d'imitation servile et stérile, en revanche la Perse a vu naître, vers le début du XIXe siécle, un genre nouveau, complètement inconnu des autres peuples mahométans. C'est le théâtre, le drame religieux, dont l'évolution, encore en plein devenir, nous rappelle celle de la tragédie grecque et de nos mystères du moyen-âge.

Chacun sait que les Persans appartiennent à une secte musulmane dissidente, le Chiisme, et ont en horreur les musulmans traditionnistes ou sunnites. Les chiites ne reconnaissent pas la légitimité des trois premiers caliphes, Abou Bekr, Omar et Othman. Ils les honnissent comme usurpateurs du trône qui revenait légitimement à Ali, époux de Fâtime, la fille préférée du prophète ; Mahomet aurait, d'ailleurs désigné lui-même Ali comme son successeur. Cette divergence minime entre les croyances des deux grandes fractions du monde islamique n'expliquerait pas la haine acharnée qui anime les uns contre les autres Sunnites et Chiites, l'abîme qui les sépare et paraît s'agrandir de jour en jour.

Au fond, le schisme persan est né d'une révolte de l'esprit iranien contre les Arabes « mangeurs de lézards », ces envahisseurs barbares et méprisés, et la haine féroce qu'évoque chez les Persans le nom d'Omar est bien caractéristique Par une évolution singulière, le doux Ali, qui pourtant était bien un Arabe, est devenu le grand héros national persan, le vicaire de Dieu. Il est plus vénéré, semble-t-il, que Mahomet et Dieu lui-même. Ses deux fils, Hassan et Housseïn, et leurs successeurs les douze imâms, dont le dernier, caché dans une cave ou *serdâb* doit reparaître un jour, partagent le respect qu'inspire le nom d'Ali. L'imâm Rizâ, surtout, enterré à Meched, est chéri de tous les chiites, et le gouvernement persan est heureux de voir le flot des pèlerins, des caravanes de morts et de vivants, se diriger vers Meched et abandonner peu à peu les pèlerinages aux tombeaux d'Ali et de Housseïn à Nedjef et à Kerbèlâ, dans l'Arabie turque.

C'est un grand crève-cœur pour le châh que de voir les chefs du clergé persan, les grands *moudjtehids*, adversaires systématiques du pouvoir civil, résider à Nedjef et Kerbèlâ, loin de la portée des menaces ou de l'or des chahs.

Depuis longtemps déjà, on célébrait au mois de Moharrem, l'anniversaire du meurtre d'Ali et de l'assassinat de Housseïn et de sa famille dans les plaines de Kerbèlâ, par des sermons pathétiques et la récitation d'élégies, de cantiques, etc. Peu à peu, ces complaintes se sont transformées en chants alternés, en dialogues, enfin en une véritable action dramatique. Puis, pour éviter la monotonie, on a pris, tout en restant dans le domaine religieux, d'autres sujets de téaziyehs que le sort tragique de Housseïn et, enfin, on commence à y introduire des données purement profanes, parfois même des épisodes comiques qui peuvent être empruntés à toutes les époques, à tous les pays

Assister à la représentation d'un téaziyeh n'est pas un pur amusement d'oisifs, un délassement, la recherche d'une « sensation d'art », mais c'est pour un Persan un acte sérieux, une œuvre pie, l'accomplissement d'un devoir patriotique. Ce théâtre d'une gravité et d'une décence admirable intéresse, à l'un ou l'autre titre, toute la nation persane : grands et petits, croyants ou libres penseurs, de la mer Caspienne au Golfe Persique, du Tigre au hâmoûn du Sîstân, se pressent aux représentations du Moharrem, qui exaltent la religion nationale, mais aussi magnifient l'idée de l'antique et glorieuse patrie iranienne. Bien plus, dans les villes, le faste des grandes représentations, la sincérité et l'ardeur patriotique des acteurs et leur mimique expressive émeuvent les spectateurs étrangers eux-mêmes. Des Européens m'ont avoué que la profondeur des sentiments, la grandeur tragique du drame poignant de Kerbèlâ leur avait arraché des larmes.

Pourquoi désespérer complètement du relèvement d'un peuple encore assez plein de vitalité pour créer ce genre littéraire si élevé, si plein de promesses? La nation persane, exemple unique en Orient, est tombée et s'est relevée bien des fois au cours de l'histoire. Souhaitons qu'il lui reste assez de vigueur intellectuelle et morale pour se hausser encore au rang des nations civilisées, tendons-lui la main et espérons qu'elle pourra continuer de vivre et de prospérer libre et indépendante, en se développant naturellement, organiquement, sans qu'on déracine la tradition nationale.

La représentation, pauvre et mesquine, de Miyândacht, ne laisse pas de m'intéresser. J'avais craint un moment, en y assistant,

d'éveiller l'animadversion ou même la malveillance des spectateurs. Bien au contraire, ils sont flattés et s'écartent pour me donner la meilleure place, tant ils sont ravis de me voir attentif, et bien au courant de leurs traditions nationales. Mon vieil ami, le Seyyide de Nichapour, me fait remarquer que cette terre fatale de Kerbèlâ a été funeste aux prophètes depuis Adam, qui s'y est foulé le pied, Moïse, qui est tombé sur une pierre et s'est blessé au front (serait-ce l'origine de ses cornes?).

25 *mars*. Le jeudi, nouvelle étape de 6 farsakhs. Il a plu toute la nuit, mais le brouillard et la rosée annoncent une belle journée et je ne laisse pas d'en être enchanté, car les jours derniers le ciel était bien couvert et maussade pour un ciel de Perse. Dans ces parages, la steppe elle-même a revêtu sa parure printanière et ses arbustes minuscules sont pointillés de jolies fleurettes roses. Tout est verdoyant. Des multitudes d'oiseaux gazouillent de toutes parts Nous traversons le hameau, sans importance, d'Alhâk, et nous redescendons dans le biâbâne illuminé par un soleil ardent. Tout là-bas, à gauche, l'horizon indéterminé disparaît dans une buée, car nous nous écartons de plus en plus des prolongements de l'Elbourz; à droite, s'élève un pic isolé, plus loin, des chaînes de collines, et enfin, une nappe brillante, lac ou Kèvîr. Nous approchons, c'est bien l'affreux Kèvîr, dont la croûte saline s'étend à l'infini vers le Sud.

Nous franchissons le Pouli Abrîchoum, le « Pont de Soie », limite occidentale du Khorassan, et nous arrivons enfin au village d'*Abbâs Abâd,* réputé pour le caractère hospitalier de ses habitants. Il est peuplé de cent familles, issues de quarante familles géorgiennes d'esclaves de Tiflis libérées par Abbâs le Grand. Ce prince éclairé tâchait d'utiliser les qualités natives des peuples divers de son empire : il disséminait un peu partout des Arméniens pour faire prospérer le commerce; pour protéger le Khorassan contre les invasions turcomanes, il envoya dans la région de Koûtchân des milliers de Kourdes, aussi braves et aussi féroces que les Touraniens; il réalisait ainsi un double but : non seulement il assurait la sécurité dans le nord-est, mais encore, il affaiblissait les nomades indisciplinés de la frontière orientale.

Les habitants d'Abbâs Abâd ne paient pas de *mâliât*, d'impôts. Bien au contraire, ils reçoivent une allocation annuelle de 680 *tomans* en argent, plus 70 kharvârs de blé (1) L'argent n'est

(1) Tels sont les chiffres que me citent les habitants. D'après Sanî ed Dowleh, ce seraient 100 tomans et 100 kharvârs de denrées.

pas payé régulièrement ; une bonne partie s'égare dans les cassettes personnelles du gouverneur général de Meched, de son *nâyib* ou lieutenant de Sebzèvâr, et de leurs suppôts. Quant au froment on ne le fournit plus en nature, mais on le remplace par un versement en espèces de 8 qrans (environ 4 francs) par kharvâr (un peu moins de 300 kilos), ce qui est bien peu.

Les Géorgiens d'Abbâs Abâd se sont convertis à l'Islam et ont été forcés d'abandonner l'usage de leur dialecte national, dont je n'ai pas retrouvé la moindre trace dans leur langage actuel. Ils ne diffèrent non plus des autres sujets du chah ni par leurs usages ni par leur extérieur; les femmes sont en général très jolies; elles s'en vont le visage découvert, comme d'ailleurs le font souvent les paysannes persanes, et devisent gaiement avec les hommes, fussent-ils Firènguis. De plus, ces gens sont très hospitaliers et, lorsque vient le moment de l'arrivée des caravanes, ils se rendent jusqu'à un farsakh au devant des voyageurs, et se querellent à qui leur offrira sa maison. Il est bien entendu que l'amour du pourboire est pour beaucoup dans cet empressement, mais ce n'est pas le seul mobile qui les pousse. La preuve, c'est que tous les habitants sont aimables avec l'étranger, le saluent affectueusement, le guident dans ses promenades par le pittoresque village.

Abbâs Abâd est, naturellement, fortifié. Les habitations sont perchées au sommet d'une colline, et les jardins en couvrent tout le versant jusqu'au pied. Sous la conduite du fils de notre hôte, nous escaladons la forteresse d'où nous avons au loin une vue superbe sur le pays environnant, et à nos pieds, sur les arbres en fleurs et le tapis de verdure du blé en herbe. L'endroit serait plus florissant si l'eau n'y était peu abondante. Les paysans me déclarent qu'il leur serait facile de creuser de nouveaux qanâts et ainsi d'augmenter la superficie des terres cultivées; mais ils se disent, comme des milliers d'autres laboureurs persans, que si le sol produisait plus, ils resteraient quand même soumis à la loi d'airain : le maître, l'arbâb et le fisc leur laisseraient le strict nécessaire, tel qu'ils l'ont actuellement, et tout le surplus de la production passerait dans les mains de leurs exploiteurs. De plus, les descendants des Géorgiens craignent qu'on ne leur retire leur solde qui, en somme, n'a plus de raison d'être depuis la pacification du Turkestan. Naguère, il n'en était pas de même. Avant la conquête russe, il eût été, paraît-il, difficile de trouver un habitant d'Abbâs Abâd qui n'eût été, une fois au moins, emmené en capivité à Boukhara ou à Khîva.

Abbâs Abâd doit en outre à la munificence du chah dont elle porte le nom, un caravansérail magnifique. Une inscription en beaux caractères, au dessus du portail d'entrée, rappelle le nom du glorieux fondateur. Une autre, en-dessous, nous apprend que le caravansévail a été restauré, il y a deux ans, aux frais d'un grand personnage, qui a consacré à cet ouvrage 7,000 tomans. Malheureusement, les réparations ont été insignifiantes, et les habitants m'affirment qu'une bonne partie de 7,000 tomans a passé en opium absorbé par l'architecte. Combien de fois n'arrive-t-il pas que le défaut de surveillance rende vaine de la même façon, les meilleures initiatives ?

Il y a, paraît-il, dans le voisinage, deux mines de cuivre dont l'une a été exploitée par des Européens, et est maintenant abandonnée, et une mine de *pâzahr* (1), bézoard.

Notre jeune guide va se marier et nous montre sa fiancée, une Rebecca qui va chercher de l'eau à la fontaine, l'amphore gracieusement inclinée sur l'épaule. Cette fontaine est le rendez-vous des femmes qui jacassent et se disputent avec une belle ardeur, et de temps en temps même, en viennent aux coups. Il paraît que les Abbâssîs ne se marient qu'entre eux. Les jeunes filles, à ce que me dit le jeune homme coûtent très cher. On sait que chez les musulmans, le mari doit payer une dot, au lieu d'en recevoir une des parents de sa femme. Il est digne de remarque que, chez les paysans persans, contrairement à ce qui se passe chez les bourgeois, fiancé et fiancée se voient et se fréquentent comme chez nous. Le fiancé va chez ses futurs beaux-parents faire la cour à sa bien-aimée, et bien des idylles s'ébauchent, sans doute, à la fontaine.

Abbâs Abâd jouit, évidemment, de l'avantage inestimable de ne pas avoir de seyyide. Il possède un seul *âkhoud* qui, comme toujours, cumule les fonctions de prêtre et de maître d'école. Le fils de ce digne magister vient avec de petits camarades, aussi roupieux les uns que les autres, me réciter une satire en vers, contre l'âkhoud, composée sans doute par la victime elle-même. Il y est fait de fréquentes allusions à l'usage constant de la férule et du bâton, que ne ménagent pas les maîtres d'école persans.

Beaucoup de voyageurs se sont exagérés l'importance de la diffusion de l'instruction en Perse. L'immense majorité des gens

(1) Pâzahr ou bâdzahr a donné le français bézoard, par l'intermédiaire du portugais bazuar.

du peuple ne savent ni lire ni écrire ; l'enseignement se borne à nasiller bruyamment le Qoran et le Gulistan sous la direction de l'âkhoud qui se contente d'écouter en dodelinant de la tête et en distribuant de droite et de gauche des taloches et des coups de trique ; c'est bien insuffisant comme moyen d'éducation. Bien peu apprennent à écrire, moins encore connaissent les éléments de l'arithmétique. La réforme la plus urgente en Perse, celle qui s'impose avant tout, c'est une réforme de l'enseignement élémentaire. fondement de toute la civilisation. L'évidence de cette vérité a frappé tous les gens bien informés et qui avaient en Perse un autre idéal que d'acquérir de l'argent. J'ai subi pourtant une rebuffade inoubliable de la part d'un haut fonctionnaire du châh auprès de qui j'exposais timidement cette idée et qui m'a répondu sèchement que le « vent n'était pas à ce genre de réformes ». Il faudrait en tout cas, pour la réaliser, déployer une dose considérable de prudence, de tact et de réserve. Il ne suffirait pas d'importer d'Europe un bataillon de professeurs ou même des programmes tout confectionnés d'après les idées européennes.

Il est regrettable que nos compatriotes ne puissent profiter de leur influence actuelle pour accomplir, en même temps que leurs fonctions de loyaux serviteurs du Châh, une mission civilisatrice, et travailler au relèvement du peuple persan tout entier. Mais il ne faut pas oublier qu'ils éprouvent déjà mille difficultés à accomplir leur modeste tâche, et j'admire déjà la grande habileté, le talent enviable, même pour un diplomate de carrière, dont a fait preuve leur chef pour se maintenir aussi longtemps, malgré les intrigues et l'opposition qu'il rencontre chez des indigènes puissants lésés dans leurs intérêts, et aussi, malgré le mauvais vouloir de certaines puissances européennes dont l'influence en Perse est prépondérante et qui verraient de mauvais œil le gouvernement persan chercher à travailler à l'émancipation du peuple et à la mise en valeur des ressources du pays. Elles ont tout avantage à voir l'Iran rester dans cet engourdissement favorable à leurs desseins, et n'hésitent même pas, chaque fois que l'occasion s'en présente, à fomenter des troubles, à créer des difficultés au Chah, pour faire ressortir vis-à-vis des populations tranquilles la faiblesse du pouvoir impérial, et leur faire apprécier les bienfaits de l'annexion par une nation forte.

D'Abbâs Abâd à Mézînâne, nous devons parcourir 7 farsakhs. Les montagnes, au Nord, sont peu élevées, les collines du Sud

s'effacent peu à peu et font place au Kèvîr, dont l'éclat, sous un soleil ardent fait bien mal aux yeux. La ressemblance avec un lac est parfaite, les rivages sont parfaitement définis, on voit très bien la blanche nappe étincelante trancher sur le gris uniforme de la steppe; les maisons et les arbres du bord se réfléchissent même dans le miroir de la couche saline. Enfin, le Kèvîr est dépassé, et fait place à une plaine bien cultivée avec plusieurs gros villages. Ensuite s'offre à nos yeux le spectacle depuis longtemps familier d'un village en ruines et complètement abandonné.

Dans ces régions d'une altitude minime, où l'air est sans doute échauffé par le voisinage de la fournaise du Kèvîr, les cultures sont très avancées. L'orge semé un mois avant l'hiver (1), a déjà des épis, il sera mûr dans un mois et la première moisson aura lieu dans quarante-cinq jours. Sous l'influence de la chaleur intense, pullulent les petits moustiques, propagateurs de la fièvre intermittente, qui m'incommodent considérablement.

Mèzînâne est un gros village qui compte bien un millier de maisons, avec une station télégraphique. Sur une grande avenue (*Khiâbân*) avec un ruisseau borné de saules, viennent se greffer perpendiculairement des rues bien propres. Les habitants sont de solides gaillards, et beaucoup de jolies femmes lèvent leur voile sans trop de façons.

Mèzînâne possède un beau caravansérail d'Abbas, très bien restauré, avec une plaque commémorative. A quelque distance se trouvent les ruines d'un vieux caravansérail qui remonterait au calife Mamoûne, le meutrier, d'après la tradition Chiite, de l'imâm Rizâ.

Je fais une longue promenade avec le vieux Seyyide de Nichapour qui me prend le bras sans redouter le moins du monde mon contact impur, tant son bon naturel triomphe de la bigoterie, du préjugé, du respect humain. Dans sa bienveillance et par une attention délicate, il tâche de me montrer sa sympathie en me racontant d'après les traditions mahométanes les miracles de Jésus et de Marie, en très grande vénération chez les Musulmans. Puis nous parlons d'Abraham persécuté par l'impie Nimroûd. Je lui rappelle la fameuse fournaise où le tyran lança le jeune prophète au moyen d'un catapulte, car on n'aurait osé

---

(1) *Pâyizeh*, de *pâyîz*. automne.

approcher du feu. Par un miracle insigne, la fournaise se transforma en un jardin riant, émaillé de fleurs et rafraîchi d'eaux vives et claires, où chantait le rossignol, qui s'éprit d'amour pour la beauté d'Abraham. et exhale depuis lors sa douce plainte en accents mélodieux. Le seyyide est ravi de ma connaissance des traditions et de l'intérêt que je parais porter aux choses de l'Islam. Il s'arrête, prend mes deux mains dans les siennes et m'invite à faire halte chez lui, dans un village voisin de Nichapour.

Nous pourrions, pour ne pas trop nous fatiguer, faire en trois étapes le trajet de Mèzînâne à Sebzèvâr, mais comme je désire m'arrêter un jour dans cette dernière ville, je préfère me gêner un peu et atteindre Sebzèvâr en deux jours.

27 mars. Nous sommes à nouveau, au sortir de Mèzînâne, dans la longue vallée persane typique. Elle n'est pas, comme celles d'Europe, parcourue en longueur par un fleuve majestueux; dans ce pays où tant de choses, dans la nature, dans les idées, dans les usages, sont juste l'envers de ce qui a lieu chez nous, les vallées sont généralement traversées en largeur par un grand nombre de ruisseaux parallèles, minces filets d'eau ou lits vides en été, torrents à la fonte des neiges.

Je retrouve avec plaisir la douceur infinie de la grande plaine ensoleillée et silencieuse, où aucun spectacle n'attire particulièrement l'attention. où aucun bruit ne frappe l'oreille. Aucune fatigue n'est imposée à l'organisme surmené, dans notre Europe fiévreuse, jusqu'à la neurasthénie. Un pareil voyage produit l'impression d'un bain réconfortant.

Nous passons à *Reïbad*.déjà cité dans le Châhnâmeh, à *Soûdkhar* ou plus exactement *Sadkharv*, puis à *Mihr*, but de notre étape d'aujourd'hui. Les paysans, ici, sont propriétaires de leurs terres et n'ont qu'à payer au gouvernement une redevance. Ceux-là sont vraiment heureux et ont du goût au travail. Il faudrait que le chah pût racheter chaque année un certain nombre de villages, et abandonner les terres aux paysans. Mais où aller chercher l'argent? Quoiqu'il en soit, ces gens à la vie simple, aux maisons sommairement meublées, à la nourriture saine et frugale, sont parfaitement heureux, et on ne peut leur souhaiter rien de plus que ce qu'ils ont. Ils ne souffrent pas de ne pas posséder ce dont ils ignorent jusqu'à l'existence, tant de choses dont nous sommes à la fois les maîtres et les esclaves. Le progrès matériel entraine-t-il le progrès moral. l'augmentation du bonheur? Je ne le crois pas. L'homme, pour atteindre à la

perfection morale, doit pouvoir vivre une vie digne d'un être humain. Le superflu est nuisible. L'opulence engendre le vice. Et combien d'objets, naguère qualifiés articles de luxe, deviennent bientôt des objets de première nécessité, qui forcent les pauvres humains à peiner pour les acquérir.



FEMME ARABE.

Je crois d'ailleurs que toute acquisition, dans un domaine quelconque, est souvent compensée par une perte équivalente dans un autre domaine; le progrès technique et matériel correspond à une fâcheuse dégénérescence artistique et à l'avilissement des mœurs, l'esprit critique entraîne le doute cruel, et déflore toute jouissance esthétique, l'abus des recherches érudites stérilise l'imagination.

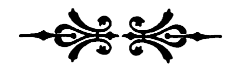
D'autre part, quand on fait ressortir, par exemple, que l'ouvrier d'Europe jouit d'un bien-être incomparablement plus grand qu'il y a cinquante ans, et doit par conséquent s'estimer bien heureux,

on oublie que pour juger de son sort, le travailleur ne le compare pas à celui de son grand-père, qu'il ne voit pas ou n'a jamais vu, mais à celui du bourgeois son voisin dont le luxe l'écrase de plus en plus.

A la vesprée, mon domestique m'annonce après un exorde insinuant habilement tourné à la persane, et avec tous les ménagements possibles, qu'aujourd'hui, la traite étant longue, il faudra bien nous résigner à suivre la caravane des pèlerins. Il paraît que la température de la nuit est excellente. Je me laisse persuader. Hélas ! il fait un froid de canard, et j'accable Kèrîme de reproches. Et voilà une nouvelle chevauchée dans la nuit noire, où l'on ne voit rien que la piste bordée des deux côtés par la steppe indistincte, où l'on entend le vacarme confus des cloches et des grelots, le braiement des ânes fiers de la puissance de leur organe ; ce sont les muletiers allongés sur leurs baudets, dormant d'un sommeil de brutes, les vieillards, les femmes et les enfants entassés dans les cacolets, ronflant sous leurs couvertures comme des tas de choses inertes, les folles équipées des mulets, l'engourdissement progressif, les sursauts dans le demi sommeil.

L'obscurité ne m'a pas permis d'apercevoir, à une lieue en deçà de Khosrauguird, à quelque distance de la route, le village de Sidîr (que les habitants prononcent Istîr), où Sanî ed Dowleh signale deux monuments remarquables : d'abord le mausolée du Pîr î Istîr, et surtout le Hacht Tâq Goumbad qui ne serait autre qu'un ancien monastère chrétien. Je déplore de n'avoir pas eu à temps connaissance de ce détail intéressant.

Les nécessités du service du *Bulletin* nous obligent, à notre grand regret, d'arrêter ici la publication de l'intéressant travail de M. Bricteux. L'ouvrage complet, qui va paraître incessamment chez M. Dewit, libraire-éditeur, rue Royale, comptera *seize* chapitres (dont les sept premiers seulement ont paru dans le *Bulletin*) et formera un fort volume d'environ 350 pages in-8° avec plus de 50 phototypies hors texte sur papier couché et une carte dressée spécialement par M. Bricteux.





LE RIO PARAGUAY
et l'État Brésilien de Matto-Grosso

PAR

LE CAPITAINE F. VAN DIONANT

CONSUL HONORAIRE DE BELGIQUE

ANCIEN CONSUL DE LA RÉPUBLIQUE DU PARAGUAY A CORUMBA (BRÉSIL)

(*Suite.*)

CAPTURE DU BÉTAIL SAUVAGE

Terminologie. — Je donnerai d'abord, pour la facilité du lecteur, la traduction et la définition de certains termes les plus usités dans la région et dont quelques-uns ont déjà été employés dans cette étude :

Vaqueiro, *gaucho, campero*, *campeiro :* Cavalier préposé à la garde, au maniement ou à la capture du bétail.

Campo, *Pampa, Llanura*, *Planicie :* Grandes plaines et pâturages naturels de l'Amérique du Sud.

Fazenda, Hacienda : Partie de campo appartenant à un fermier ou à un éleveur.

Fazendeiro, *Haciendero :* Fermier éleveur.

Tropero : Cavalier préposé à la conduite des troupeaux, choisi parmi les moins habiles laçadores.

Domador : (de domar, dompter). Dompteur.

Vaqueano : Homme connaissant bien le pays et les chemins — généralement un indien.

Matador : (de matar, tuer). Celui qui abat le bétail; on l'appelle aussi desnucador.

Pastos : Herbes des pâturages.

Serrucho : Petite scie à main, servant à écorner les taureaux, que le campero porte à la ceinture.

Lasso : (laço en portugais, lazo en espagnol). Solide corde tressée, en cuir de taureau, de 15 à 20 mètres de longueur dont un bout est fixé à la sangle de la selle et dont l'autre bout est garni d'un anneau en fer servant à faire un nœud coulant d'environ deux mètres de diamètre. En marche, le lasso formant un rouleau de soixante centimètres de diamètre est suspendu à la selle derrière la cuisse droite du cavalier, à moins que celui-ci ne soit gaucher. Il est soigneusement roulé sans nœuds ni torsions, de manière à pouvoir être décroché et jeté presque instantanément et d'un mouvement automatique. La tresse du lasso est faite avec beaucoup de soins et nécessite l'emploi de tout un cuir de taureau, découpé en lanières. Malgré sa solidité, le lasso ne résiste guère à un travail violent et continu de plus d'un mois, ou moins encore si c'est en temps de pluies.

Laçador : Campeiro qui manie le lasso. Ce maniement se fait comme suit : Le campero qui aperçoit au loin un taureau ou un groupe de taureaux sauvages, lance son cheval à fond de train sur l'un d'eux, et a tôt fait de le rejoindre au travers de tous les obstacles du sol, ornières, trous, fourmilières, etc., dont il ne tient aucun compte. Tout en chargeant, il prépare son lasso, qu'il décroche de la main droite. Saisissant ensuite le rouleau de la main gauche, il fait glisser l'anneau de manière à établir le coulant et fait tournoyer celui-ci au-dessus de sa tête puis le lance, avec une habileté incroyable, sur la tête du taureau de manière à envelopper les cornes. Dès que le taureau est pris, le campeiro arrête net son cheval ou ralentit son allure selon le cas et, le plus souvent, le taureau, dont l'élan est brisé, fait une pirouette formidable. Dès que le cheval sent que le lasso a porté, il se penche de tout le poids de son corps du côté opposé au taureau de façon à amortir le terrible choc qu'il reçoit au moment de la tension du lasso. Le talent du laçador, qui tient à épargner son cheval, consiste à atténuer ce choc en en supportant une partie, par le maintien, au moyen de la main, de l'extrémité du lasso ou, plus efficacement, en réglant en conséquence l'allure de son cheval.

Tous ces mouvements se font en beaucoup moins de temps qu'il n'en faut pour les expliquer, au milieu de la poussière et du vacarme, et avec accompagnement des cris enthousiastes de l'intrépide campero qui achèvent d'affoler les animaux. En certains endroits, au lieu de lasser les taureaux par les cornes, on les lasse par le cou comme les chevaux et les autres animaux. L'avantage de ce système est que le taureau ayant beaucoup moins de force dans le cou que dans les cornes, le choc sur le lasso est diminué d'autant; son inconvénient est la perte de temps et l'embarras qu'occasionne dans ce cas le dégagement du lasso. Dès que le taureau est culbuté, le campeiro s'élance de son cheval en passant la jambe par-dessus l'encolure, se précipite sur l'animal avant qu'il ait eu le temps de se relever, lui saisit la queue qu'il fait passer entre les cuisses et qu'il maintient sur le flanc de la bête, sur lequel il s'assied; le taureau ainsi maintenu est réduit à l'impuissance et à l'immobilité. Un second campeiro s'approche alors, dégage le lasso, y joint le sien et, au moyen des deux, établit autour des cornes de l'animal un nœud coulant (appelé cadêna) qui ne pourra se défaire que par la traction exercée sur l'un des lassos, celui du campeiro qui marchera derrière.

Afin de réduire la fougue et les moyens offensifs du taureau, on lui scie au moyen du serrucho le bout des cornes, quelquefois aussi on lui entaille les parties. Cette dernière pratique, qui n'est employée que si l'animal est destiné à l'abatage, est répréhensible, même dans ce cas, à cause de sa cruauté et aussi parce que les souffrances de l'animal diminuent la valeur et la qualité de sa viande pour la boucherie.

Ces trois opérations sont pratiquées en quelques instants, le taureau étant toujours maintenu par la queue. Aussitôt terminées, les deux campeiros sautent à cheval, le taureau se relève et, tantôt trainé par un des cavaliers tantôt cherchant à fondre sur lui, est conduit vers le troupeau auquel il se joint, le cavalier de derrière ayant eu soin de dégager les lassos par une secousse imprimée au sien.

Quelquefois, le taureau lacé par les cornes reste debout; il est alors culbuté par le deuxième campeiro qui lui lace l'arrière-train ou les pieds.

Les campeiros ont encore d'autres procédés pour renverser le taureau ; à pied ou à cheval, de pied ferme ou en pleine charge, ils le font tomber par une forte saccade latérale imprimée à sa

queue. Si le taureau est lui-même au galop sa chûte se provoque presque sans effort : il suffit de lui soulever la queue au moment du porte à faux de la levée des membres antérieurs. Parfois le campeiro lance son cheval à fond de train et l'arrête net à 2 ou 3 mètres du flanc du taureau, tandis que lui-même, utilisant la vitesse acquise, fond sur l'encolure du taureau et le renverse.

Ces travaux nécessitent, de la part des cavaliers, une très grande intrépidité et une parfaite insouciance du danger. Il s'y mêle toujours un peu de « fantasia », mais on doit la tolérer parce qu'elle constitue un stimulant pour la téméraire audace des gauchos, qui n'en ont jamais trop pour ce rude travail. Leur habileté d'ailleurs égale leur hardiesse et les accidents de personnes sont relativement rares ; les pertes de chevaux le sont beaucoup moins.

Les campeiros du Matto-Grosso, Indiens et autres, sont moins bruyants que les gauchos de la pampa argentine, mais sont plus habiles dompteurs, cavaliers et laceurs ; cela provient de ce que les exercices de leur profession sont d'exécution plus difficile dans les terrains coupés et boisés du Matto-Grosso que dans les plaines unies et dépourvues d'obstacles de l'Argentine ; de plus les taureaux sont plus sauvages au Matto-Grosso que dans les plaines du sud, où il n'existe déjà plus que des animaux à peu près domestiqués. Il faut, à un gaucho argentin, un an de travail au Matto-Grosso pour acquérir l'habileté des campeiros du pays. Ceux-ci sont dressés, dès l'adolescence, à jeter le lasso de la la main droite et de la main gauche, en plaine ou sous bois et à toutes allures. Rien ne les arrête ni ne ralentit leur train, ni bois ni forêts, ni termitières, ni taupinières, ni marais, ni fourrés. C'est sous bois surtout que le laçage est périlleux et difficile. Le taureau poursuivi, se retourne souvent vers le campeiro et se transforme en assaillant dans un sentier dont la hauteur et la largeur rendent les mouvements du cheval difficiles et quelquefois impossibles. Si le taureau est déjà lacé, la manœuvre est plus périlleuse encore ; il arrive en effet souvent que le taureau chassant à bonne allure le cavalier devant lui, passe d'un côté d'un arbre ou d'un obstacle, tandis que le cavalier est passé de l'autre, ou réciproquement. Le choc du lasso sur l'obstacle produit alors une secousse brusque, que seule l'assiette des cavaliers sérieux peut supporter.

Bolas : Les bolas constituent un engin de capture. L'instrument est composé de trois courroies ou tresses de cuir fort, non

tanné, de 60 à 70 centimètres de longueur chacune, attachées entre elles par une des extrémités; les autres extrémités étant terminées par des boules en pierre très pesantes entourées de cuir. L'une de ces boules est de dimensions moindres et se nomme Manica : c'est celle que le Boleador tient en main pour faire tourner violemment les deux autres au-dessus de sa tête avant de les lancer dans les jambes de l'animal qu'il veut capturer et qu'il arrête net dans sa course. Cet arrêt brutal peut quelquefois occasionner des accidents aux animaux capturés. Le campeiro tient ses « bolas » enroulées par les lanières autour de sa ceinture et assujetties par un simple nœud formé par la petite boule qu'il suffit de saisir pour défaire l'assemblage.

Boleador : Le Boleador est l'homme qui lance les bolas.

Capture du bétail. — L'organisation de ce travail varie d'après le personnel et la cavalerie dont on dispose, d'après la densité des troupeaux, la nature du terrain, la destination du bétail, etc. Le travail de capture doit se faire de préférence en octobre-novembre après l'incendie des campos, lorsque l'herbe fraîche et tendre a remplacé les pastos secs et que le bétail, mieux en forme et remis des misères de la saison des eaux, commence à se grouper dans les plaines.

Des corrales doivent être construits au préalable et leurs emplacements doivent être choisis de telle manière que le bétail capturé et conduit en troupe ne soit jamais astreint à marcher plus de 5 lieues par jour. Si des plaines arides sont à traverser, on devra creuser des puits et installer des abreuvoirs. On établira, si possible, à côté du corral un hangar pour les chevaux et les cavaliers.

Distribution de la cavalerie. — La cavalerie dont on dispose, et qui se compose de chevaux sauvages capturés dans la pampa, ou de chevaux d'élevage achetés en Argentine, ou encore de chevaux provenant de l'élevage indigène et qui valent mieux que les autres, est réunie dans un corral et répartie entre les campeiros, à raison de 5 chevaux par travailleur. Chaque homme pénètre, à tour de rôle, à pied dans le corral, lasse le cheval qu'il choisit et l'entraîne. Quand chaque campeiro est en possession de son premier cheval on recommence pour le second et ainsi de suite jusqu'à ce que chaque homme ait ses cinq chevaux. Le domptage de chacun des chevaux se fait en quatre ou cinq séances et

le dressage, toujours imparfait, se poursuit au cours du travail de capture.

L'opération est exactement celle dont on voit le simulacre aux représentations de Buffalo-Bill où les mêmes chevaux sont domptés tous les jours pendant la tournée. Elle est toute de brutalité et peut se résumer comme suit : le cheval est ligoté, on lui attache de force une selle sur le dos, un homme se met dessus, armé d'immenses éperons et d'une solide cravache; on lâche ensuite le tout. On voit alors la pauvre bête faire des bonds et donner des coups de reins invraisemblables pour se débarrasser de la selle et du cavalier. Ce dernier, qui ne bouge généralement pas de la selle, frappe le cheval de l'éperon et de la cravache et pousse des cris féroces, ceux-ci sont répétés par un campeiro à cheval, qui suit la course pour participer à l'abrutissement de la bête et pour l'écarter, à grand renfort de coups, des obstacles. Le tout finit par une furieuse charge de mille à deux mille mètres, dont le cheval revient au pas, essoufflé, tremblant, dompté et soumis.

Le domador complète alors la séance en obligeant le cheval à obéir à la traction de la rêne, tantôt à droite, tantôt à gauche. en tirant de toutes ses forces et en s'aidant du poids de son corps qui est suspendu à la rêne, hors de la selle et en arrière de celle-ci, du côté opposé à celui de la flexion du cou qu'il veut produire. Cette séance de domptage est suivie de deux ou trois autres identiques et le dressage est alors considéré comme terminé. Il faut bien encore au cheval quelques jours pour se laisser seller sans mordre ni ruer et s'habituer à manger dans la musette, mais cela se fait au cours du travail de capture.

Le domptage des mules est plus rude encore que celui des chevaux ; ces animaux cherchent davantage à mordre et à résister. Le domptage se fait aussi sans selle, à l'aide d'un procédé identique Cette manière de faire est moins employée, parce qu'elle oblige, lorsqu'on a déjà imposé à la mule ou au cheval le port du cavalier, à recommencer le travail pour lui imposer celui de la selle.

Les indigènes sont d'intrépides cavaliers, ils sont, pour ainsi dire, nés à cheval, comme ils sont nés laçadores. Dès l'âge de 5 ans, ils aident leurs parents au travail, conduisent les chevaux à l'abreuvoir et servent déjà de tropero. Le lasso, souvent une ficelle, est leur jouet favori, ils le manient dès leur plus tendre enfance, s'exerçant sur des vautours, des chiens, des chats, et en général, sur tout ce qui est à leur portée.

J'ai vu un jeune homme de 17 ans dompter en une journée, et sans tomber une fois, 30 chevaux et mules, l'un après l'autre, ce qui, je pense, peut être considéré comme un record de résistance.

Le travail de domptage se fait parfois devant un marais, le spectacle est alors plus pittoresque encore, homme et cheval sont confondus dans un éclaboussement d'eau et de boue qui réduit la résistance du cheval et, le cas échéant, amortit les chûtes.

Ces exercices violents donnent lieu à des accidents, relativement rares, mais souvent graves. Je vis un jeune domador qui, voulant faire ployer le cou de sa monture et s'étant, pour ce faire, penché hors de la selle, avait été désarçonné par un bond brusque de l'animal. Celui-ci s'était ensuite emballé, entraînant l'homme resté accroché par son éperon dans la crinière, et le mettant littéralement en pièces contre les arbres et les pierres du chemin.

Un accident de cette espèce et ses suites les plus fatales n'exercent pas la moindre influence sur le moral des travailleurs qui continuent, insouciants et indifférents, leur périlleux mais attrayant métier.

L'équipe de capture est généralement composée comme suit : un chef, appelé capataz, toujours choisi parmi les plus habiles et les plus intrépides dompteurs, cavaliers et laceurs du groupe ; un second chef, choisi comme le premier, deux vaquéanos, guides indiens, vingt camperos bons laçadores et dix troperos.

Quelques bœufs domestiques, qui constitueront le noyau du troupeau à former, et les chevaux de rechange, réunis en troupeau sous la garde de deux troperos, ou même de deux gamins appelés caballerizos, suivent, à quelques centaines de mètres, de même que le charriot à bœufs renfermant des vivres pour les hommes et pour les chevaux et, quelquefois, des selles et des vêtements de rechange.

L'équipe, ainsi constituée et conduite par le vaquéano, se met en route avant le lever du soleil. Les chevaux ont reçu une bonne ration de maïs et les hommes ont avalé, à la hâte, un peu de maté qui les soutiendra, jusqu'au soir, dans leur rude travail. Le vaquéano dirige le groupe, la nuit comme le jour, au travers des prairies, des bois et des marais, avec la même sûreté que s'il disposait d'un plan détaillé du terrain. Il règle la marche de façon à rester sous le vent, à rencontrer le plus de bétail possible, et à arriver au corral avant le coucher du soleil.

C'est sous la conduite et sur l'indication d'un des vaquéanos

que se détachent, tantôt sur la droite, tantôt vers la gauche, parfois des deux côtés à la fois, des groupes de campeiros. Ces campeiros s'éloignent rapidement, à une lieue de distance environ du groupe central, formé par les bœufs et les quelques troperos qui les gardent, et rabattent sur celui-ci, en le chassant devant eux à grands cris, tout le bétail occupant l'espace intermédiaire, en même temps, quelquefois, que d'autres animaux sauvages qui se sauvent comme ils peuvent.

Les taureaux et les vaches ainsi chassés, se joignent aux bœufs domestiques; certains restent, d'autres fuient et c'est sur le plus grand nombre de ces derniers que se pratiquent les prouesses décrites plus haut. Cette partie du travail de capture est, de beaucoup, la plus intéressante, l'arrivée en trombe du bétail sauvage, au milieu du vacarme et des cris, donne lieu à un chassé-croisé infernal.

C'est à qui capturera, en moins de temps, le plus beau taureau. Quand un laçador manque son coup, avant qu'il ait eu le temps de rouler son lasso pour le rejeter à nouveau, un autre se précipite et lasse l'animal par dessus le cheval et le corps même de son collègue, qui doit se baisser précipitamment pour éviter d'être entraîné.

Je regrette, vraiment, que mes loisirs ne m'aient pas permis de faire de la photographie et de rapporter quelques clichés de ces admirables scènes.

Quand le bétail est peu nombreux, le rabattage est inutile et le travail, beaucoup plus pénible pour les hommes et pour les chevaux, se réduit à la capture successive, au lasso, de tous les taureaux et vieilles vaches que l'on rencontre, à moins qu'en les tournant, l'on ne puisse les rabattre isolément sur le troupeau déjà formé, ce qui est souvent plus difficile.

Ce travail est surtout pénible parce que le bétail, prévenu de l'approche des camperos par les cris de certains oiseaux, particulièrement des aras, fuit de très loin, ce qui oblige les hommes et leurs montures à se livrer à de longues courses avant de pouvoir le rejoindre.

La mise en marche du troupeau ainsi grossi, ne va évidemment pas sans difficulté, malgré les cris, les coups et les rabattages. Un même taureau s'obstine, parfois, à s'échapper et oblige les campeiros à le recapturer et à le lasser plusieurs fois de suite, ce qui nécessite, à chaque reprise, l'intervention d'un second campero pour la confection du nœud des lassos (cadêna)

et pour la conduite vers le troupeau. Chaque fois aussi, le campeiro énervé, scie un peu plus court les cornes de l'animal jusqu'à arriver parfois à ras du front, c'est souvent alors que le cavalier exaspéré par les péripéties de ces captures successives et avant qu'on ait pu l'en empêcher, lacère les parties du taureau pour le rendre moins fougueux.

J'ai vu, mais très rarement, des taureaux se défendre par inertie, moyen qui est irrésistible. Il se contentaient de se coucher et se refusaient à aucun mouvement ; comme on ne pouvait les traîner pendant des lieues, il fallait bien les abandonner. Si le temps le permettait, l'homme se vengeait alors de la bête en la tuant, en l'écorchant et en emportant son cuir et il y avait ce jour-là un repas extraordinaire servi pour les urubús.

La conduite de la colonne doit être menée prudemment, car le moindre bruit insolite, la chute d'un animal, une allure trop vive, l'aboiement d'un chien suffisent à provoquer une débandade que rien n'arrête plus. Ces centaines d'animaux sauvages passent comme une trombe et renversent tout sur leur passage : cavaliers, arbrisseaux, huttes et même ceux d'entre eux qui ne participent pas à la fuite. Ces débandades se produisent parfois et occasionnent alors une perte de travail considérable.

Les vieux taureaux qui ne recherchent plus la société des vaches vivent isolés en bandes et quelquefois s'internent dans les forêts ; ils sont alors très difficiles à capturer, surtout s'ils ont déjà échappé précédemment aux campeiros. Ces animaux ne sortent de la forêt pour pâturer qu'à la tombée de la nuit. C'est le soir ou la nuit. au clair de lune, qu'il faut aller les lasser un par un. On les attache alors à un arbre et le lendemain la marche du troupeau est réglée de manière à faire passer celui-ci à ces endroits et à pouvoir y incorporer les animaux capturés.

Pendant la marche et au cours du travail, les campeiros se rendent par intervalles au groupe des chevaux qui suit en arrière pour changer de monture de manière à répartir le travail journalier entre leurs cinq chevaux, si tous sont valides.

Les conducteurs des chevaux règlent la marche et les arrêts de façon à profiter le plus possible des pâturages de la route; de même que les troperos, ils mettent le feu aux herbes partout où elles sont sèches.

Vers 2 heures de l'après-midi, s'ils sont eux-mêmes vaqueanos (connaisseurs du terrain), ils cessent de suivre la troupe et coupent au court pour se diriger vers l'endroit où le personnel

campera la nuit. Le conducteur du chariot qui souvent est un Indien, fait de même.

Le gros de la colonne, c'est-à-dire le troupeau de bétail, continue à grossir au cours de la longue et fatigante route, sans cesse tenu en éveil et en respect par les tropeiros et par leurs chants et leurs appels monotones.

La soif est un des plus cruels tourments de la route, car les plaines du Matto-Grosso présentent ceci de particulier, qu'elles sont, ou complètement inondées, ou dépourvues de la moindre goutte d'eau. Ceci s'explique par le fait qu'elles sont absolument planes et que le niveau de la nappe d'eau qui les recouvre se règle sur celui du fleuve, lequel, pendant plusieurs mois de l'année et notamment pendant les mois de capture, est de plusieurs mètres en contre-bas des pampas riveraines.

La disette d'eau est pénible pour le bétail qui n'y résiste pas longtemps et qui ne pourrait franchir certaines plaines de plus de six à sept lieues de longueur, si l'on n'avait eu soin, au préalable, d'y creuser des puits et d'y installer des abreuvoirs, le plus souvent des pirogues que l'on y conduit pendant la saison des eaux.

Faute d'avoir pris ces précautions, il est arrivé plus d'une fois que des troupeaux entiers aient dû être abandonnés afin d'éviter de les faire mourir de soif. Comme les captureurs ne se résignaient à cette extrémité qu'après avoir tenté l'impossible pour amener le bétail à un point où ils espéraient trouver de l'eau, et souvent après avoir égrené déjà assez bien de taureaux le long de la route, il s'en suivait que le restant des animaux, ou bon nombre d'entre eux, succombaient également, faute de forces suffisantes pour se livrer à leur flair et à leur instinct qui les eussent guidés vers l'abreuvoir naturel le plus proche. Il en résultait une forte perte de bétail et tout le travail de capture était également perdu.

Les chevaux, plus habitués, résistent mieux à la soif, il en est de même des hommes qui ne mangent que le soir afin de mieux lutter contre la soif pendant le jour. La disette d'eau fait que l'on n'a plus aucune espèce d'exigence en ce qui concerne la qualité, le goût, la couleur, l'odeur, la fraîcheur, etc., de celle qu'on rencontre. C'est presque la négation de toute théorie bactériologique. La meilleure et la plus belle eau de la région est celle du fleuve; l'indigène auquel les hasards de la route procurent le plaisir d'y puiser fait bombance ce jour-là, tandis que le

lendemain et les jours suivants il boira de l'eau blanche, de l'eau verte, ou de l'eau rouge, suivant le genre de décomposition animale, végétale ou minérale qui l'infecte ; ce ne sera quelquefois qu'une boue noire qu'il pressera pour en faire sortir un peu d'humidité. L'eau du fleuve elle-même, forme parfois une purée plus ou moins claire renfermant beaucoup de substances végétales et autres. Dans certains ruisseaux, par une cruelle ironie de la nature, l'eau est claire comme du cristal de roche, mais est alors, malheureusement, salée ou salpêtrée et, supplice de Tantale, doit être délaissée sous peine de provoquer des maladies et dans tous les cas, dans la suite, une soif plus grande encore et plus inextinguible.

Le filtrage des eaux est peu connu et peu pratiqué au Matto-Grosso, l'Européen lui-même finit par le délaisser. Après avoir été, pendant les premiers temps de son séjour, fort dégoûté de voir l'eau répugnante qu'avalent les indigènes, il ne tarde pas, contraint par la nécessité, à faire comme eux. Les filtres sont d'ailleurs peu pratiques à transporter. Ils se brisent facilement lorsqu'on les transporte à une allure un peu vive, leurs tuyaux et autres accessoires en caoutchouc s'abiment rapidement par le fait de la forte chaleur et, détraqués et inutiles, ils ne tardent pas à être rejetés.

La grande soif, d'ailleurs, efface toutes les répugnances. Le campero qui, après de longues heures de course en plein soleil tropical, aperçoit une mare d'eau, y pénètre à cheval. Sa monture, dès qu'elle se sent de l'eau aux jambes, satisfait à ses besoins les plus naturels. Le campero soucieux de soigner d'abord son cheval, demeure immobile en selle ; il se baisse ensuite sur la nappe d'eau chauffée au soleil, en écarte la croûte verte ou rouge avec son sombrero (chapeau de paille) emplit celui-ci de liquide et boit.

Quant à l'Européen, il a le choix : ou de faire de même ou de mourir de soif et, n'en déplaise au lecteur, il fait toujours de même, j'ajouterai, du reste, qu'il n'en est jamais résulté pour personne la moindre indisposition ou maladie.

Le bétail se traîne péniblement ; à l'heure de l'ombre méridienne, bien rare souvent en ces parages, un repos de deux heures lui est accordé ; les taureaux s'affalent, les campeiros somnolent sur leurs selles, prêts cependant à s'élancer à la poursuite des fugitifs.

L'après-midi, la troupe est harassée et la marche devient de plus en plus lente et pénible jusqu'au corral, dans lequel l'entrée se fait, le plus souvent, sans trop de difficultés, grâce à l'exemple donné par les campeiros de tête et par les bœufs domestiques qui pénètrent dans l'enceinte et en sortent de l'autre côté par une petite porte du fond et grâce aussi à la disposition en entonnoir des deux clôtures latérales conduisant à la barrière d'ouverture.

Les journées de chaleur torride, qui sont le cas général au printemps du Matto-Grosso (octobre-novembre), sont néfastes aux marches du bétail. Il n'est pas rare qu'au cours de l'après-midi un troupeau de taureaux perde la moitié de son effectif. Les traînards, les éclopés et les animaux atteints d'insolation ou congestionnés, sont abandonnés le long de la route ; ils se remettent, le plus souvent, par l'effet de la fraîcheur de la nuit, si les fauves et les oiseaux rapaces le permettent.

Quand on a des raisons de craindre que l'animal soit perdu, on l'écorche et l'on étend son cuir, qui sera repris dans la suite, s'il ne peut être emporté immédiatement.

A l'arrivée au corral, les campeiros baignent, nourrissent et soignent leurs chevaux ; ceux-ci sont mis en piquete, s'il en existe un, ou gardés toute la nuit en pâturage par des hommes à cheval qui se relaient pour ce service.

Le repos des chevaux est troublé par la *débandade*, occasionnée par des causes futiles et quelquefois par une attaque de fauves — dans ce dernier cas on court grand risque qu'il en soit de même pendant les nuits suivantes jusqu'à ce qu'on ait pu tuer le maraudeur, — par les *moustiques*, par les *vampires* qui occasionnent de terribles blessures aux chevaux en leur suçant le sang, généralement au garrot, et qui les mettent hors de service pour plusieurs jours en rendant impossible de les seller. En cas de débandade, même la nuit, deux des hommes parviennent presque toujours à ramener la cavalerie, mais le repos des uns et des autres se trouve écourté d'autant.

Les chevaux une fois soignés, les campeiros préparent et réparent leurs harnachements pour le lendemain, quelques uns d'entre eux abattent deux ou trois vaches, le plus souvent trois, qui serviront à nourrir l'effectif, d'autres allument le feu. Les quartiers de viande, empalés sur des perches fichées en terre, rôtissent, pendant que la petite calebasse de maté circule à la ronde. Quand la viande est cuite, chacun taille un morceau et le dévore avec ou sans sel, à la fortune du rôt.

Je crois avoir décrit déjà la façon de manger des campeiros : ils tiennent de la main gauche la côte ou la pièce de viande de vache qu'ils viennent de s'adjuger et se l'introduisent en bouche, tandis que de la main droite, il coupent d'un coup de couteau, adroit et vif rasant le nez, le morceau qu'ils se préparent à avaler. Certains de ces couteaux, véritables armes d'estoc, sont faits d'anciens yatagans des armées européennes, affilés comme des rasoirs, et servent de hachettes, de couteaux, de poignards, de cure-dents, ainsi que pour nombre d'autres usages.

La quantité de viande ingurgitée par chacun des campeiros, avec ou sans addition de farine de manioc, à l'unique repas du soir, n'est pas inférieure à 5 kilogrammes, moyenne constatée dans des miliers de cas.

Après le repas, qui dure peu, l'absorption du maté, en cercle autour du feu, continue encore pendant un certain nombre d'heures. La conversation, en guarani, est peu soutenue; on parle de choses lointaines, les événements de la journée paraissant trop naturels pour qu'entre soi on les rappelle. Quelques-uns jouent aux cartes; l'enjeu, représenté par des grains de maïs, équivaut à une bonne partie du salaire mensuel, gagné au rude travail d'nt j'ai parlé. Parfois surgit une rixe, mais alors le capataz intervient et, d'un coup autoritaire et sans riposte, du plat de son arme (yatagan), impose le calme. Le plus souvent, la conversation s'alanguit et tombe; les campeiros s'allongent par terre, la tête sur leur selle, pour y goûter, autant que les moustiques le permettent, un repos très mérité.

Le lendemain et les jours suivants, le même travail recommence. Au bout d'une semaine le troupeau est dirigé vers son lieu de destination sous la conduite de tropeiros, à raison de 7 à 8 hommes par 1,000 taureaux, tandis que les campeiros continuent le travail de capture.

La sortie du corral, le matin, est le moment le plus intéressant de la journée. Le bétail, reposé par la fraîcheur de la nuit, s'est ressaisi, les taureaux étonnés de s'être laissé capturer et emprisonner, s'excitent en se battant entre eux; ils ont soif et commencent déjà à s'en prendre à la palissade du corral. Tout promet une sortie mouvementée, une débandade peut-être, et cependant il n'en sera rien, l'intrépidité et la tactique des cavaliers auront raison du nombre et de la force brutale des taureaux.

Les choses se passent généralement comme suit :

Les cavaliers, accolés jambe contre jambe, occupent la plus

grande base de l'espace trapézoïdal fermé, sur les autres côtés, par les deux lignes de clôture attenantes à l'entrée du corral et par celle-ci.

Les chevaux ont la tête tournée vers l'extérieur et présentent par conséquent la croupe à l'espace laissé libre entre eux et la porte de sortie du corral, de manière à ce que, à l'ouverture de celui-ci, le bétail ne puisse fuir qu'en renversant les cavaliers. C'est précisément ce qu'il cherche à faire; mais ici interviennent le premier capataz et son second. Ces deux hommes se précipitent, d'un élan magnifique, sur les taureaux, les bousculent, les renversent et les empêchent de toucher à aucun de leurs hommes.

Le centre de ceux-ci avance de façon à augmenter l'espace réservé au bétail, au fur et à mesure de la sortie du corral.

Les deux capataces empêchent toujours, par leurs charges réitérées, le contact des taureaux et de leurs hommes, qui s'avancent et s'espacent de plus en plus jusqu'à en arriver à entourer complètement le bétail. Les animaux composant les lignes extérieures du troupeau, constamment bousculés par les deux cavaliers, aidés maintenant par deux ou trois campeiros bien choisis, ne pouvant s'échapper, s'appuient contre le noyau central de la bande autour de laquelle ils se déplacent en cercle, ce qui provoque le tournoiement dans un même sens de toute la masse du bétail, laquelle pivote sur son centre.

Les capataces et leurs aides entretiennent pendant plusieurs minutes ce mouvement tournant par des charges répétées et tangentielles au tourbillon vivant. Lorsque le mouvement cesse, le bétail, essoufflé et éreinté, maté par la peur, la fatigue et la poussière, est disposé à la marche paisible qu'exigent ses nouveaux maîtres.

Pendant ce beau carrousel, un certain nombre de campeiros ont rattrapé au lasso et ramené ceux des taureaux qui avaient pu fuir.

POPULATION. — MAIN-D'ŒUVRE.

Population. — Ce fut pendant la seconde moitié du XVII[e] siècle seulement, c'est-à-dire 150 ans après la découverte du Brésil (avril 1500), que de hardis aventuriers portugais de Saint-Paul, lancés à la poursuite d'Indiens qu'ils cherchaient à réduire à l'esclavage et, poussés par la soif de l'or pénétrèrent dans le



TROIS INDIENS DANS UNE POSE POUR PHOTOGRAPHE.

Iatto-Grosso. Ils y trouvèrent une population nombreuse l'Indiens auxquels ils firent une guerre féroce, réduisant à 'esclavage et au travail forcé dans les mines, tous les survivants.

La plupart des tribus, fuyant les atrocités d'une civilisation ussi brutalement imposée, se réfugièrent dans les forêts vierges où, très réduites en nombre il est vrai, elles résident encore ctuellement. Quelques unes d'entr'elles entretinrent des rapports pacifiques avec les conquérants et il en résulta un produit métis obuste, bien constitué et intelligent. Plus tard, quand le bois l'ébène d'Afrique eut remplacé au littoral brésilien atlantique es Indiens révoltés et réfugiés dans l'intérieur, et quand ces nègres, accompagnant leurs maîtres au Matto-Grosso à la echerche de gisements aurifères, se furent mélangés à leur our à la population indigène, les croisements des trois races ouge, noire et blanche, produisirent une foule de variétés dont l est aujourd'hui difficile de définir l'origine.

Ces produits divers portent les noms de mulâtres, métis, créoles, caribocas et cafusos, ces deux dernières appellations désignant le produit du nègre et de l'Indienne.

Le rouge (caboclo) ou Indien civilisé est largement représenté. Certains noirs ont conservé, au Matto-Grosso, l'aspect et les caractères de leurs races d'origine africaine. Les blancs sont généralement du type lusitanien avec, naturellement, les variations amenées par la diversité des contrées d'origine des colonisateurs.

L'élément blanc domine, si, bien entendu, on comprend, parmi les blancs, les produits des croisements et des métissages compliqués, difficiles ou impossibles à reconnaître de ce que dans le pays on appelle le blanc pur ou portugais, en opposition avec le blanc indigène.

Les preuves d'un métissage ancien apparaissent souvent dans les familles par la naissance inopinée d'un enfant de couleur issu d'un père blanc et d'une mère blanche et parmi des frères et sœurs blancs.

Jusqu'en ces derniers temps, le préjugé des races et des couleurs sévissait fortement au Brésil et il est vraiment étrange d'y voir quelquefois encore l'acharnement que met le mulâtre à reprocher à un nègre sa noirceur et la conviction avec laquelle un quarteron fait remarquer à un mulâtre sa couleur foncée. Un courant égalitaire d'idées plus larges, plus saines et plus modernes a heureusement prévalu et l'on commence à juger l'homme, au

Matto-Grosso comme ailleurs, d'après ses actes, d'après sa valeur personnelle et non plus d'après le pigment de sa peau.

Le caboclo est l'Indien rouge civilisé qui a adopté en partie les mœurs et les coutumes des colons et conservé en partie les siennes propres.

L'Indien rouge indépendant, qui mène encore la vie sauvage dans l'intérieur des forêts vierges du nord de l'Etat, est appelé quelquefois « bugre »; il est courageux, hardi, féroce même, dit-on. On prétend que certaines tribus pratiquent encore le cannibalisme.

On évalue de 20 à 25,000 le nombre des Indiens sauvages existant encore au Matto-Grosso et qui, d'après le baron de Melgaço, ancien gouverneur du Matto-Grosso, se répartissent entre les 18 tribus énumérées ci-après :

Dans le Haut-Madeira : les Ararás et les Caripunás; dans le Bas-Mamoré : les Jacarés, les Cénabos, les Pacahas et les Cautariós; dans le Guaporé : les Miquénes, les Parecis, les Maimbarés et les Cabixis; entre le Guaporé et le Paraguay : les Barbados, les Bororos da Campanha et les Bororos cabaçaes; entre le Haut-Cuyaba et le Haut-Saô-Lourenço : les Coroâs; au Paranatinga : les Bacauhyris et les Cayabis; entre les Rios do Peixe et Arinos : les Nhambicuâres; dans les forêts des monts Anhambahy et Maracajú : les Cayuas.

D'après Fonséca, la population aborigène demi-sauvage, mais qui est entrée en contact avec la civilisation et qu'on peut évaluer au nombre de 8 à 9,000 Indiens, se répartit comme suit :

Cadiuéos et Beaquéos, restes de la forte et terrible nation des Guaycurus, 1,600; Guanàs, Kinikinàos, Terenas et Layanás, 2,200; Bororós, 600; Cayapós, 400; Apiacás, 2,600; Xamococós, 100; Garayos, 800; Palmellas, 400; Guatós, 200.

Ces chiffres étaient officiels il y a un certain nombre d'années déjà, mais aucun contact plus prononcé avec ces populations, aucune donnée nouvelle sur leur nombre, n'est venu permettre de les modifier. La vérité est qu'ils ont été fixés avec très peu de garanties d'authenticité et qu'ils doivent continuer à être de même tenus pour très approximatifs jusqu'à plus ample information.

Parler ici de toutes ces tribus ne serait que résumer les études faites par d'autres. Je me bornerai donc à décrire les Indiens que j'ai connus, c'est-à-dire ceux avec lesquels j'ai vécu pendant nombre d'années.

Bororôs. — Les Bororós, autrefois « aldeiés », pour employer une expression locale, c'est-à-dire groupés en villages (aldéias) par les missionnaires jésuites, sont aujourd'hui fort disséminés. Ils habitent à San Mathias, ville bolivienne de la frontière du Brésil, à Laguna Grande, sur la rive droite du Paraguay, dans les limites de la propriété de la Compagnie belge Industrielle et Agricole au Brésil et dans la colonie Thérèse-Christine, sur les rives du Saô-Lourenço, où les missionnaires salésiens s'occupent, avec un zèle louable, d'ailleurs couronné d'un plein succès, de les catéchiser.

Le Bororó est grand, fort courageux et bien fait. Il est sobre, dévoué, digne et fier, tout en étant très défiant. Il vit exclusivement de la chasse et du produit de ses petites plantations de maïs, manioc, canne à sucre, etc. Ses armes sont : l'arc, les flèches et le couteau.

Comme tous les Indiens, il a les cheveux d'un beau noir. lisses et durs. Le Bororó est intelligent: il parle peu, aime à se faire répéter les questions pour mieux se donner le temps de la réflexion et aussi de la réponse qui, souvent, ne consiste qu'en une autre question ou en une brève syllabe quelconque.

Les Bororós pratiquent le culte des ancêtres et même des parents morts récemment. Ils déterrent souvent les ossements des défunts à l'occasion des fêtes, cérémonies. pour lesquelles ils se couvrent de plumes, de peaux, de chevelures des morts, de calebasses, de dents de tigres, de griffes, etc. Les femmes bororós accompagnent leur mari à la chasse ; elles portent leurs enfants dans une hotte sur le dos, ou à cheval sur la hanche. La vie rude qu'elles mènent leur enlève tout aspect féminin. Leurs seins pendants, leurs dents limées, leur chevelure inculte et malpropre, les rendent franchement laides et d'un aspect repoussant.

Les Bororós ne s'écartent du nu radical que par le port d'une bandelette enroulée, découpée dans une feuille de palmier et qui est suspendue à la ceinture d'une manière assez compliquée. Les femmes découpent dans l'enveloppe végétale qui entoure le tronc des palmiers deux bandes, dont l'une est enroulée à la taille et sert de support à la seconde qui y est attachée par devant et par derrière. Certaines d'entr'elles ornent les bords de la bande verticale d'un léger duvet blanc maintenu au moyen d'un peu de gomme arabique.

Les Bororós sont monogames, mais d'un rigorisme très relatif;

leurs fêtes, véritables orgies, durant généralement plus de 48 heures, entraînent nécessairement un profond relâchement des mœurs. Il sont peu jaloux de leurs femmes, mais veillent toutefois avec soin à conserver la pureté de leur race.

Ils forment d'intrépides cavaliers et d'excellents travailleurs, que leur travail s'accomplisse à pied ou à cheval. De même que les Guatós, dont il va être question, ils parlent quatre langues.

Guatos. — Les Indiens guatós habitent les rives du Saô-Lourenço, des lacs Gahyba et Oberaba et du Rio-Paraguay, dans la partie sud des territoires appartenant à la Compagnie belge Industrielle et Agricole au Brésil.

L'Indien guató est d'un physique agréable, robuste, très intrépide, intelligent et policé. Il s'octroie volontiers deux ou trois jeunes femmes, souvent des sœurs, qu'il emmène avec lui dans sa pirogue, avec ses chiens, armes, provisions, etc. Les Guatós, hommes et femmes, sont nus ; quand ils sont en contact avec les blancs ils se couvrent le corps comme ils peuvent d'un linge quelconque. Ils conduisent leur pirogue d'une façon remarquable; rien n'est plus intéressant que de les voir remonter le fleuve, pendant des heures, aux côtés d'un bâteau à vapeur, qu'ils dépassent même, quand l'envie leur en prend.

Les Guatós changent constamment de campement ; ils y sont obligés, d'ailleurs, par les inondations périodiques des régions qu'ils occupent. Chacun de leurs habitats, qu'ils défendent avec un soin jaloux, est planté d'arbres fruitiers et entouré de petites plantations de manioc, canne à sucre, plantes médicamenteuses, etc.

Les Guatós du Sâo-Lourenço et du lac Gahyva travaillent pendant la saison sèche, dans les fazendas (fermes). On les y occupe, tant à cheval qu'à pied. Leur connaissance du terrain les fait souvent servir de guides dans les expéditions ayant pour objet la capture du bétail. De même que les Indiens Bororós, ils ne se mêlent aux autres travailleurs que si la nature du travail les y oblige. Ils se tiennent entr'eux pour les bivacs et les repas.

Les Indiens Guatos du lac Oberaba et des rives du Guaporé vivent uniquement des produits de la chasse et de la pêche et se refusent à travailler pour qui que ce soit. Ils respectent scrupuleusement la propriété d'autrui. Vivant au milieu de grandes masses de bétail sauvage, ils n'ont jamais touché au moindre veau ne leur appartenant pas, même aux jours de chasse malheureuse lorsque la faim se faisait sentir.

Chiquitanos. — Les Chiquitanos ne sont pas à proprement parler des Brésiliens. Originaires de la province bolivienne de Chiquitos qui confine, au nord et à l'est du Lac Oberaba, au Matto-Grosso, ils vivent en très grand nombre dans ce dernier Etat où ils sont très appréciés particulièrement comme bûcherons et agriculteurs.

De taille moyenne, les Chiquitanos sont bien faits et fortement musclés. Leur teint est olivâtre.

Les femmes sont jolies et assez bien faites. Elles ont de beaux yeux noirs et surtout une abondante et magnifique chevelure noire qu'elles divisent en deux longues tresses. Cet arrangement les fait toutes se ressembler entre elles. Le peu de longueur de leur cou, qui constitue une signe particulier, pourrait provenir de ce qu'elles ont coutume de porter sur la tête tous les fardeaux, pesants ou légers, qu'elles ont à transporter, aussi bien un fagot de bois représentant 50 kilos qu'une boîte d'allumettes du poids de quelques grammes. Leurs enfants, qu'elles portent sur une hanche, ont le ventre proéminent, ce qui dans la région est attribué au fait qu'ils absorbent de la terre pendant les longues heures qu'ils passent, vautrés sur le sol, tandis que leurs mères se désintéressent d'eux. Les Chiquitanos sont des travailleurs disciplinés, courageux, adroits et robustes. Jusqu'en ces dernières années il se faisait un véritable trafic de ces malheureux. Des exploitants brésiliens peu scrupuleux se rendaient en Bolivie ou y envoyaient des émissaires qui se mettaient en rapports avec certaines autorités locales peu au fait de leurs devoirs pour leur acheter des travailleurs. Ceux-ci étaient menés littéralement en eslavage, parfois même liés deux à deux, jusque dans les forêts malsaines de la poaia (ipeca) dont ils ne revenaient que s'ils parvenaient à tromper la vigilance de leurs rapaces employeurs. Ces pratiques honteuses tendent à disparaître; il est encore possible de se procurer de la main-d'œuvre en Bolivie, mais encore faut-il pouvoir donner l'assurance qu'un traitement humain et équitable sera appliqué aux indigènes et verser un cautionnement en garantie de leur rapatriement. Les mesures de protection prises par les autorités Boliviennes en faveur de leurs nationaux étaient en partie dictées par le souci de restreindre la trop grande émigration annuelle de leurs travailleurs dont l'exode faisait tort aux exploitations de caoutchouc des affluents boliviens du Guaporé où le traitement des employés, soumis à des conditions de vie très meutrières. n'a d'ailleurs rien de trop paternel.

Les Chiquitanos se ressentent fortement de l'éducation qu'ils ont reçue des missionnaires jésuites aux premiers temps de la colonisation. Ils sont doux, soumis, obéissants et même policés. Ils n'aborderont jamais un supérieur que le chapeau à la main et en employant mille formules de politesse; leurs enfants s'approchent les mains jointes, demandant la bénédiction.

Ceux qui viennent travailler au Brésil parlent quatre langues: l'espagnol, le portugais, le guarani et le chiquitano. D'autres, par contre, ne connaissent que leur dialecte. Tel est chez eux l'effet de la tradition, que l'on en voit qui, ne connaissant pas un mot d'espagnol, récitent pourtant en cette langue de longues prières. Très sobres, ils se contentent pour leur nourriture d'un peu de farine de manioc et de riz accompagnée de temps en temps d'un morceau de viande. Le Matto-Grosso où le poisson et la viande se trouvent en abondance leur paraît un pays de cocagne, aussi y sont-ils très prolifiques.

Le train de vie d'une femme chiquitana est simple : elle passe la journée à lisser sa chevelure, dont elle est très fière et à prendre des bains de siège. Son unique vêtement consiste en une longue et ample chemise rouge sans manches. Le chiquitano porte lui, un pantalon, une chemise et un chapeau. Pour prendre ses bains, la chiquitana s'avance dans l'eau, s'y accroupit prestement en soulevant sa chemise et s'assied sur le sable du fond. Elle achève alors d'enlever, en la retirant par dessus sa tête, sa chemise (appelée tipoï) qu'elle lave et accroche à sécher à l'une des branches à portée de sa main. Après avoir passé ainsi dans l'eau une ou plusieurs heures à caqueter avec ses compagnes, elle remet sa chemise et s'en retourne dans sa hutte pour y reprendre le lissage de ses cheveux. Certaines d'entr'elles cependant filent le coton et confectionnent des hamacs.

Le Chiquitano prend femme sans se marier, la cérémonie étant trop coûteuse pour lui, mais il fait baptiser ses enfants.

Il tient à la fidélité de sa femme, bien qu'il n'y ait guère été habitué dans son pays d'origine où le chef du village, corregidor ou cacique, prélève encore la dîme du seigneur.

Le chiquitano punit de peines corporelles les infidélités de sa compagne. Il l'emmène à la forêt, l'attache à un arbre et, après avoir fait appel au besoin au concours d'un ami pour l'aider dans sa besogne, lui administre des coups de lanière ou de bâton en quantité variant suivant la gravité du cas. Le châtiment est parfois très sévère. On m'amena un jour un indigène qui,

ayant dépassé la mesure en frappant sa femme à coups de bâton et s'étant aperçu qu'il lui avait cassé un bras, s'était décidé, pour ne pas faire d'esclandre, à l'achever. Ayant continué à frapper jusqu'à ce qu'il lui eût cassé le second bras et la tête, il l'avait enterrée et était venu, l'opération achevée, rejoindre ses compagnons. On voit donc que malgré les traces profondes laissées par l'action bienfaisante des Missions du XVII[e] et du XVIII[e] siècle les instincts de férocité naturelle reprennent volontiers le dessus chez certains indiens.

L'action du clergé sur le peuple est pour ainsi dire nulle au Matto-Grosso. Certaines pratiques religieuses ont subsisté : telles les bûchers de la Saint-Jean, les fêtes du Saint-Sacrement, les processions, les fêtes patronales, les expositions de crèches à la Noël, les neuvaines se terminant en orgies, etc., mais elles ne se poursuivent que par la seule force de la tradition et presque toujours sans la participation du clergé. Ces pratiques sont d'ailleurs indépendantes de toutes croyances religieuses et même de la plus élémentaire notion du bien et du mal. C'est ainsi que l'assassin le plus endurci, et combien nombreux sont-ils dans les campagnes du Matto-Grosso, ne manquera jamais de placer une croix sur la tombe de sa victime, de se découvrir lorsque dans la suite il passe à cet endroit et même d'y placer de temps en temps une bougie en récitant une courte prière. Le clergé du Matto-Grosso est d'un recrutement difficile, la région est lointaine, la population peu dense, l'entretien matériel des cures souvent très compliqué. Il en résulte parmi le clergé un manque d'instruction, d'éducation religieuses, d'homogénéité ainsi qu'un certain relâchement des mœurs. Le manque d'homogénéité se traduit par une grande indiscipline. On voit des curés relevés de leurs fonctions par l'évêque de Cuyaba, continuer le ministère des autels et polémiquer pendant des semaines avec leur supérieur dans la Gazeta Official de la capitale.

Il ne pourrait entrer dans mes intentions de m'étendre sur cette question que je n'ai envisagée qu'au point de vue de l'influence du clergé sur la catéchisation des Indiens. Je suis toutefois heureux qu'elle me fournisse l'occasion de rendre un hommage sincère à l'admirable dévouement des Missions Salésiennes de Cuyaba.

Indiens sauvages. — J'ai parlé plus haut des tribus d'Indiens sauvages existant encore au Matto-Grosso. Depuis nombre

d'années, plus rien n'a été fait pour améliorer les conditions d'existence de ces aborigènes.

Celui qui convoitait un coin de forêt occupé par eux, pour y exploiter le caoutchouc, l'ipéca ou la vanille, réunissait des forces suffisantes pour les en déloger et s'arrangeait pour obtenir ensuite, du gouvernement, la légitimation de cette prise de possession, que les premiers occupants ne pouvaient venir lui disputer sur le terrain soi-disant légal où la portait une administration à laquelle ils étaient étrangers. On voit que sous ce rapport les principes en vigueur lors de la première occupation du pays n'ont guère varié.

Parmi ces tribus se distingue celle des Bororós-Coroados dont j'ai parlé déjà et qui compte, dit-on, 10,000 individus disséminés sur les rives du Haut Saô-Lourenço.

Ces Bororos-Coroados sont grands, forts, courageux et volontiers féroces. Ils considérent le blanc comme un ennemi et à l'occasion se comportent en conséquence vis-à-vis de lui. La catéchisation de leurs tribus, tentée sans succès par des fonctionnaires de l'Etat, a été entreprise il y a quelques années par des missionnaires catholiques de l'Ordre des Salésiens. Reçus tout d'abord avec méfiance, ces vaillants et distingués religieux ne tardèrent pas à fonder, à Corumba, à Cuyaba et dans d'autres localités encore, des écoles et des cours dont les résulats forcèrent l'admiration des plus pessimistes.

Le Gouvernement Fédéral Brésilien lui-même, qui cependant ne reconnaît officiellement aucune religion, frappé des progrès extraordinaires réalisés à Cuyaba par l'enseignement des Pères Salésiens, décida, par décret, l'assimilation du lycée de ces Pères au *Gymnase National*. En vertu de cette disposition les élèves diplômés sortant de ce lycée obtiennent de droit une immatriculation dans les académies supérieures de la Fédération Brésilienne et le grade de bachelier en sciences et lettres. J'ajouterai que parmi les milliers de brillants élèves formés en peu d'années par ce lycée, il en est un grand nombre qui ont fait honneur à leurs maîtres et qui ont brillamment conquis dans les universités fédérales, les diplômes de médecin, d'avocat, etc.

L'enseignement des Pères Salésiens se développe avec une rapidité étonnante pour le plus grand bien de la région. Au lycée de Cuyaba sont annexés : une section d'enseignement professionnel et artistique ainsi que des cours de commerce et de météorologie. Les cours d'enseignement professionnel dis-

posent d'ateliers perfectionnés et montés à l'européenne pour la cordonnerie, l'ébénisterie, le sciage à vapeur, la coupe et la couture des vêtements, la tannerie et la construction. Il existe aussi un atelier de typographie qui publie une revue mensuelle intitulée : *Matto-Grosso*. Les cours artistiques portent sur le dessin, la peinture, la sculpture, la déclamation et l'art dramatique, l'art musical vocal et instrumental. Le cours commercial comprend : la préparation complète des élèves au commerce, à l'industrie et aux emplois publics.

Les cours à l'établissement des R. P. Salésiens se donnent en portugais. La plupart des élèves qui les suivent acquièrent au cours de leurs études de solides connaissances en français et en anglais, langues qu'ils parlent d'ailleurs avec facilité.

L'observatoire Dom Bosco, créé par les Salésiens et où se donnent des cours de météorologie sous la direction du savant directeur de cet établissement, le Père Oliveira, constitue, en même temps qu'une innovation, une création de grande utilité dans cette région éloignée. Il est en relations avec 41 observatoires et publie mensuellement ses intéressantes observations dans un journal spécial.

En 1900, afin d'étendre à tout le Matto-Grosso les bienfaits de l'enseignement, a été créé à Coxipo da Ponte, à 5 kilomètres de Cuyaba, sur l'initiative et à la demande du R. P. Malan, inspecteur des missions salésiennes, le collège « Marie Auxiliatrice », dirigé par les sœurs de la Charité, qui, aux cours d'une école normale joint un enseignement complet à l'usage des jeunes filles. Celles-ci sont reçues comme pensionnaires, demi-pensionnaires et externes.

Ce que je viens de dire de la science, du dévouement et de l'abnégation déployés par les R. P. Salésiens et les Sœurs de Charité et du succès qui a couronné leur œuvre éducatrice serait incomplet si je ne parlais également du résultat de leurs efforts pour la catéchisation des Indiens sauvages. Une publication importante, le *Journal de Commerce de Rio de Janeiro*, les a définis comme suit (n° du 28 octobre 1905) :

« Les indiens Bororós Coroados qui constituaient, il y a peu d'années encore, une tribu puissante et indomptable, sont aujourd'hui, grâce aux sacrifices et à l'abnégation de la mission salésienne, les habitants pacifiques de trois colonies et se livrent avec fruit aux travaux de l'agriculture. Chaque colonie comprend actuellement près de 600 âmes. On peut être certain, à en juger

par les progrès et l'activité de la mission salésienne, que les 10,000 individus dont se compose encore la tribu des Bororos Coroados s'uniront à leurs anciens frères dans un but commun de développement colonial indigène. »

Cette publication ajoutait que de telles missions coloniales indigènes organisées pour le bien de la race vraiment brésilienne étaient dignes de la faveur et de l'appui du gouvernement.

Les missionnaires travaillèrent courageusement, pendant près de deux années, au milieu de la vaste forêt, abrités dans des installations très primitives et plus qu'insuffisantes, sans le réconfort du plus mince succès.

Les Indiens s'étaient internés de plus en plus au fond des bois, fuyant l'approche des civilisés. Ce ne fut qu'après bien des efforts qu'ils s'enhardirent à venir, timides et défiants, d'abord pendant la nuit, les pieds entourés d'herbes, pour arriver ensuite en groupes de plus en plus nombreux.

Une brochure officielle du gouvernement de Matto-Grosso décrit comme suit une de leurs installations :

« La colonie fondée en un endroit favorable et dans un paysage magnifique, comprend 24 cabanes indigènes et un vaste hangar où les jeunes Indiens peuvent célébrer les fêtes du rite sauvage. Tout le campement mesure 1 hectare.

Les plantations sont exubérantes, elles s'étendent au Nord en un verger et un jardin potager de 5,000 mètres carrés, et à l'Est, en une plantation agricole de 150,000 mètres carrés. Les 245 indiens colons se livrent dociles et intelligents aux travaux agricoles, résultat qui constitue un triomphe magnifique pour la civilisation. »

Depuis lors, le nombre des Indiens aldéiados (c'est-à-dire réunis en aldeias, colonies ou villages) a toujours été en augmentant et leurs colonies sont appelées au plus grand développement.

Une des premières conséquences de l'extension de ces colonies agricoles a été la création et le développement de la culture du coton au Matto-Grosso et l'inauguration, dans la région, d'une industrie textile, disposant d'un matériel moderne importé d'Europe. Cette industrie est secondée, pour les travaux délicats faits à l'aiguille, par les jeunes Indiennes Bororós transformées en véritables fées par les sœurs de charité.

Cet admirable mouvement d'expansion civilisatrice a été dirigé par le R. P. Antonio Malan, inspecteur et fondateur des missions

salésiennes au Matto-Grosso, que je m'honore de compter parmi mes amis, ne sachant si je dois admirer plus en lui l'apôtre de la foi, l'éducateur de la jeunesse ou l'intrépide et savant explorateur. Le Père Malan connaît et aime la Belgique, il ne manque jamais au cours de ses fréquents voyages en Europe de venir me rendre visite. Sa conversation intéressante et instructive me rappelle avec émotion les plus beaux moments de mon séjour dans ce grandiose et inoubliable Matto-Grosso.

Individus de race blanche vivant parmi les Indiens sauvages. — J'ai vu et connu de ces pseudo-indiens vivant au milieu de certaines tribus sauvages; je sais qu'il s'en trouve également dans d'autres tribus pour avoir constaté leur présence par des preuves indéniables. Ces individus, des dégoûtés de notre civilisation, généralement des déserteurs de l'armée ou des gens qui ont une tare quelconque, font souche parmi les Indiens et vivent de la même vie qu'eux.

Ces transfuges de la civilisation s'érigent en éducateurs des Indiens auquels ils servent d'espions ou d'émissaires. Ils viennent dans les villes vendre le produit des chasses et du travail de leurs compagnons sauvages et y chercher pour eux des provisions. C'est ainsi que dans la fabrication des flèches tirées par certains indiens sauvages, rebelles à tout contact avec des civilisés, et même hostiles à l'occasion, les pennes sont maintenues à la tige à l'aide de « fil à bobine » dont on reconnaît la marque! J'ai eu l'occasion de questionner un jour un de ces sauvages, ex-civilisés, sur les motifs de sa résolution. Il me répondit tout simplement qu'il était, en ville, sous le coup de poursuites pour désertion et pour dettes tandis qu'il avait chez les Guatós la vie large et indépendante, de belles femmes, et même, disait-il, de la considération. Il était complètement nu, sa peau brûlée par le soleil, et naturellement foncée d'ailleurs, était semblable à celle de ses nouveaux compagnons parmi lesquels il se disait très heureux de vivre. Je pense qu'il avait raison, étant donnés son cas et ses goûts spéciaux. C'est là, du reste, encore de la colonisation, mais à rebours!

Peones paraguayens. — Nous avons vu que le Matto-Grosso recevait de ses voisins de l'Ouest, les Boliviens, une main-d'œuvre recrutée parmi les Indiens Chiquitanos; ses voisins du Sud, les Paraguayens lui envoient également un bon contingent

de travailleurs dont les aptitudes et les mœurs sont très différentes de celles que nous venons de décrire.

Le péon (travailleur) paraguayen est de taille moyenne ; il a le teint plus ou moins clair, la forme de la figure plus ou moins semblable à celle de l'Européen suivant son degré de métissage plus ou moins prononcé. Il provient, en effet, du mélange des indiens avec les européens.

La colonisation et l'éducation de ces peuplades riveraines du Paraguay et du Parana établies dans les possessions espagnoles ont été faites par des missions de jésuites d'où le nom de Missiones donné à une province argentine riveraine du Paranà à la frontière paraguayenne.

Le travailleur paraguayen est courageux, hardi et intrépide jusqu'à la témérité ; de nature exubérante, il aime le chant, la musique, le bruit, il a la passion du jeu, qui sévit très fort dans l'Amérique du Sud — pays des loteries. Le jeu souvent dégénère en rixes au cours desquelles il a le coup de couteau facile. Il y aurait exagération à dire que les Paraguayens sont sobres, mais ils sont frugaux, un peu de farine de manioc et de viande fraîche ou séchée les contente pourvu qu'ils aient leur Yerba-(herva), le Maté des Brésiliens (ilex paraguayensis).

Cette plante, une sorte de houx, croît dans le Nord du Paraguay et au Sud du Matto-Grosso ; ses feuilles séchées servent à la préparation d'un breuvage analogue au thé et dont le principe stimulant des nerfs, est semblable à la caféine.

La façon de prendre le maté est assez originale et mérite d'être signalée : on place une pincée de feuilles de maté dans une petite calebasse, qui est ensuite remplie d'eau bouillante. Le liquide s'aspire au moyen d'un petit chalumeau métallique dont la partie plongeant dans le liquide se termine par un renflement. Ce qu'il y a de particulier dans cette façon de s'abreuver, c'est que le même chalumeau passe de bouche en bouche — que ce soit dans les familles, ou le soir autour du feu du bivac. Une femme manie la bouilloire, fait passer la calebasse de l'un à l'autre des convives, s'assure du bon fonctionnement du chalumeau, remue ou remplace la yerba dans le fond de la calebasse ; on avale ainsi, pendant des heures, le contenu de 4-6-10 calebasses Celui qui en a suffisamment absorbé se contente de dire simplement gracias : (merci) ; à partir de ce moment la calebasse saute son tour pour continuer ses arrêts aux mains des plus persistants.

Le maté s'offre à tout arrivant et c'est faire un affront que de le refuser ; l'envie de le faire prend souvent cependant, surtout quand on se trouve en compagnie de mâcheurs de tabac comme c'est souvent le cas.

Le Paraguayen tient à sa yerba ; plutôt que de s'en passer il se priverait de nourriture.

Bon nombre de Brésiliens du Matto-Grosso ont pris également l'habitude de ce breuvage mais dans le nord, c'est toujours le guarana (*Paullinia sorbilis*) d'origine amazonienne, qui prévaut. L'abus de cette dernière boisson donne cependant fréquemment lieu à des dérangements du système nerveux.

Le Paraguayen s'emploie au Matto-Grosso à des travaux divers mais il a une prédilection marquée pour le travail à cheval, il aime la vie large du campo, qu'il retrouve dans les grands établissements s'occupant de l'élève du bétail ; bon dompteur de chevaux et de mules, il manie le lasso avec adresse. Au service de ces établissements il passe les sept mois de sécheresse de l'année, à la poursuite et à la capture du bétail sauvage, sans souvent coucher une seule fois sous un toit, pendant tout ce laps de temps.

Vers la fin de cette période son chapeau n'a plus de bords, et les lambeaux de ses vêtements sont restés accrochés aux épines des forêts. Tout heureux de cette rude vie de nature, il revient joyeux et content, touche ses 300 francs de salaire, achète quelques nippes et s'empresse de rejoindre ses amis pour jouer ce qui lui reste. Il lui arrive souvent de perdre son argent, ses vêtements, sa femme s'il en a une, et même, sur promesse, le produit de toute une année de travail à venir. Il s'engage alors comme bûcheron, dans la forêt, en attendant la prochaine campagne dans le Campo, et obtient une avance d'argent à l'aide de laquelle il paie son partenaire qui, plus heureux, rentre au Paraguay pour y retrouver sa famille et ses compatriotes.

Travailleurs. — La fin du XIX[e] siècle marqua pour le Brésil l'abolition de l'esclavage. En 1871 déjà, le souffle émancipateur tenacement combattu par certains mais aussi héroïquement soutenu par d'autres, amenait le vote de la loi dite du « Ventre libre » qui affranchissait tous les enfants d'esclaves nés à partir du 28 septembre 1871. En 1888, le 15 mai, une nouvelle loi vint décréter l'abolition totale et immédiate de l'esclavage. En droit donc, il n'y a plus d'esclaves au Matto-Grosso ; il n'y en a pas

davantage en fait, mais l'époque où se pratiquait l'esclavage est encore trop près de nous pour que l'on puisse dire partout que les travailleurs sont libres.

La population est peu dense, les ouvriers sont rares, et tous les moyens sont bons à certains petits patrons tyranniques pour s'en procurer et les maintenir en leur pouvoir.

Ce qui établit en général les droits d'un patron sur ses employés, c'est le fait d'en être le créancier, aussi tous les moyens sont-ils généralement mis en œuvre, alcool, tentations, promesses, cadeaux etc., pour transformer en débiteurs les camaradas (travailleurs) hésitants.

Dès qu'un patron peut exhiber un compte, dressé par lui, établissant qu'un homme lui est redevable d'une somme dont le chiffre a souvent été obtenu à l'aide de majorations usuraires, tous les droits sont pour lui ; si le travailleur s'échappe, les autorités le poursuivent et le traquent comme un vil gibier, le jettent en prison et le livrent ensuite à son patron chez lequel comme bien on pense, les coups et les mauvais traitements continuent. Le soigneux patron a, de plus, soin de grever le compte de son fugitif de tous les frais réels ou imaginaires occasionnés par sa capture. Certains travailleurs doivent ainsi 1.000 2,000 et 3,000 francs, sans pouvoir nourrir aucun espoir de parvenir jamais à se libérer; rien d'étonnant, dans ces conditions, à ce que les « anciens », qui ont connu le régime de l'esclavage en viennent à le regretter.

Les châtiments corporels, les amendes arbitraires, le supplice du *tronco* — (poutre en bois, fendue, destinée à maintenir le patient en plein soleil, par une main, un pied ou par la tête) sévissent encore en beaucoup d'endroits. Je pourrais même citer quelques patrons ayant sur la conscience la mort d'infortunés ouvriers.

Ces faits ne doivent toutefois pas être qualifiés trop sévèrement. Les mœurs, les conditions de vie etc. sont, au Matto-Grosso, trop différentes des nôtres pour que nous puissions en juger sainement et faire la part des circonstances. Il faut tenir également compte de ce que l'esclavage est tout récent encore et que le nouveau régime n'est pas complètement assis. Nombre de patrons ne sont que des « abonados » qui, eux aussi, ont reçu des avances en argent dont ils ne se libèreront qu'en livrant une quantité donnée de produits, ce qui leur devient impossible si la précieuse main-d'œuvre vient à leur échapper.

Le système en vigueur ne pourrait être brusquement modifié, mais il y a lieu de l'améliorer de jour en jour.

Les législations ouvrières des pays d'Europe datent, elles, de plus longtemps et elles sont encore loin d'avoir atteint le dernier degré de perfectionnement et de donner satisfaction à toutes les parties.

C'est aux industriels Européens à donner l'exemple des bons traitements envers les travailleurs et j'ose affirmer, sans aucune crainte d'être contredit, qu'ils le font au Matto-Grosso. Je m'empresserai d'ailleurs d'ajouter, en toute justice, que si les mauvais traitements infligés aux travailleurs sont chose fréquente, ils ne constituent cependant pas la règle générale. Je pourrais citer également nombre de fazendeiros et de chefs d'usines Brésiliens, gens de cœur, qui traitent leur personnel avec équité, avec humanité et même avec bonté ; je suis d'autant plus heureux de leur rendre cette justice qu'en agissant ainsi, à l'encontre des pratiques de lucre et d'exploitation éhontée exercées par leurs concurrents, ils se mettent sous le rapport pécunier, en état d'infériorité vis-à-vis d'eux. Pendant les années que j'ai passées au Matto-Grosso, j'ai vu s'améliorer sans cesse la situation des travailleurs et je ne doute pas que, l'esprit d'équité et de justice des Matto-Grossiens aidant, le relèvement moral et matériel de la classe ouvrière viendra bientôt couronner l'œuvre d'émancipation dont, de même que tous les Brésiliens, les citoyens de cet état peuvent à juste titre s'enorgueillir.

ORGANISATION SOCIALE.

L'organisation de la vie sociale au Matto-Grosso se ressent de l'éloignement de cet Etat du centre fédéral, de l'étendue de son territoire, du peu de densité de sa population et, surtout, des conséquences des terribles et nombreuses révolutions qui l'ont trop souvent bouleversé.

L'éloignement du Matto-Grosso joint au manque de moyens et de voies de transport direct entre ses villes et celles des autres Etats de l'Union, entraîne une forte augmentation du prix de revient des produits nationaux. Les tarifs de douanes Brésiliens étant protectionnistes à l'extrême et à peu près prohibitifs pour les produits de l'industrie concurrente étrangère, il s'en suit que le Matto-Grossien est obligé de payer très cher les articles de fabrication nationale. Il est donc sous ce rapport dans un état

d'infériorité vis-à-vis de ses compatriotes des autres états et vis-à-vis des habitants des pays limitrophes, le Paraguay et la Bolivie, dont les droits d'entrée sont moins draconiens et qui s'approvisionnent de produits européens.

Le Gouvernement Fédéral Brésilien devrait, ou bien créer des tarifs spéciaux pour ceux de ses Etats auxquels leur situation spéciale ou leur éloignement ne permet pas d'appliquer les tarifs généraux, ou bien mettre, par la construction de chemins de fer, ces états à même de profiter des produits de l'industrie nationale. J'ai sous les yeux un tableau des chemins de fer existant au Brésil en 1906. Ce document renseigne une longueur totale de voies ferrées de 16,780,842 mètres répartis entre 16 Etats, alors que 5 autres États de l'Union Brésilienne, dont l'Amazonie et le Matto-Grosso, n'en ont pas.

La superficie des 5 états Brésiliens totalement dépourvus de chemins de fer équivaut à 150 fois celle de la Belgique.

L'éloignement du Matto-Grosso de la capitale Fédérale donne lieu à d'autres abus encore. Je citerai parmi ceux-ci la grande faute que commettent parfois les gouvernements Fédéraux en donnant à l'envoi de chefs militaires ou de fonctionnaires au Matto-Grosso, le caractère d'une déportation déguisée, caractère qui s'affirme à l'évidence dans beaucoup de cas, par le choix que le gouvernement fédéral fait pour cette destination, d'officiers et de fonctionnaires en disgrâce pour motifs politiques. D'autre part, le Matto-Grosso est un pays de grand avenir et qui, plus tard, apportera son large contingent à l'Union ; il ne devrait donc pas participer au budget fédéral au prorata de ce qu'il rapporte actuellement, mais bien en raison de sa valeur future.

Au gouvernement Fédéral incombe la mission d'aider à la mise en valeur des richesses du Matto-Grosso, par la construction de chemins de fer et par la mise en vigueur de mesures de prévoyante protection dans l'intérêt de son commerce et de son industrie. Il lui appartient également d'aider au développement matériel et moral de cet Etat par l'envoi de juges, de fonctionnaires et de chefs de missions d'élite et d'autant mieux choisis, que leur tâche sera plus délicate et plus difficile à remplir.

Les déplorables commotions révolutionnaires provenant d'un excès du fonctionnarisme et d'un abus des préoccupations politiques, font évidemment tort au développement social de l'Etat. Je ne parlerai pas des crimes et des atrocités commis au cours



Indiens et indiennes Uatos en pirogue.



même des révolutions si ce n'est pour rendre hommage à la vérité en déclarant que même pendant ces terribles moments de luttes fratricides, l'esprit hospitalier des Matto-Grossiens ne perd pas ses droits, et qu'il suffit toujours à l'étranger résidant dans le pays, d'y observer une stricte neutralité politique, pour ne jamais être inquiété. Ce que je ne puis m'empêcher de constater, c'est que ces révolutions ont des conséquences désastreuses pour le fonctionnement des services publics. L'avènement d'un parti politique au pouvoir entraîne, en effet, par le fait même, le remplacement de la plupart des préposés à ces différents services, ainsi que de tous leurs tenants et aboutissants. Les chefs de corps de l'armée, les directeurs d'arsenaux, les juges, les délégués de la police, les percepteurs des postes et jusqu'aux commis et portiers des administrations publiques, sont déplacés à cette occasion. Plusieurs de ces fonctions étant exercées non par des professionnels mais par des particuliers, il en résulte un bouleversement et un recul dans la bonne marche des services publics.

La grande étendue de l'Etat et le peu de densité de la population ajoutent encore à ces causes de désorganisation ou plutôt à ces retards dans l'organisation du pays.

A l'appui de ce que je viens de dire je citerai la désorganisation qui se produisit, il y a quelques années, à Corumba, dans le service postal. L'agence des postes de cette ville importante et centre d'un mouvement commercial considérable venait de changer de titulaire, l'ancien ou plutôt l'ancienne préposée ayant eu le tort d'être parente d'un homme politique du parti « opposé ». Jusqu'aux timbres postes faisaient souvent défaut et les négociants de Corumba se trouvaient dans l'obligation d'envoyer en fraude leurs correspondances à Assomption, capitale du pays voisin, distante de plusieurs centaines de kilomètres, pour y faire apposer des timbres paraguayens et les faire acheminer vers l'étranger. Le triage de la correspondance subissait des retards de plusieurs semaines et les particuliers devaient se livrer, pour leur compte, à la recherche de leur correspondance personnelle, enfouie dans des paquets relégués un peu partout sous les meubles. On découvrit ainsi, le télégraphe de Corumba ne fonctionnait pas encore à cette époque, un télégramme de service adressé au général commandant les troupes de la frontière — c'était l'époque où paraissait imminente une guerre avec la Bolivie — et qui était oublié là depuis plusieurs semaines. Les

journaux illustrés étaient distribués aux amies de l'agent des postes, des lettres étaient détruites, d'autres jamais remises. De nombreux mandats postaux expédiés par les militaires cantonnés à Corumba, à leurs familles, au Rio-Grande do Sul, étaient retirés des lettres et touchés par l'indélicat fonctionnaire qui dût, à la suite de ces méfaits, se décider à abandonner son poste.

Les influences politiques empêchent l'action libre de la justice, le juge devant bien souvent, sous peine d'être déplacé, régler ses décisions et ses poursuites d'après les désirs et les convenances des partis au pouvoir. D'autre part, l'étendue du pays et la difficulté des communications qui, en certaines saisons, rendent trop onéreux les déplacements des magistrats et des témoins, entraînent presque toujours l'impunité des criminels. C'est ainsi que je pourrais relater les circonstances de vingt-cinq crimes et assassinats commis en l'espace de 4 ans dans un seul municipe sans qu'aucun d'eux n'ait donné lieu à la moindre poursuite.

Les grandes distances et l'éparpillement de la population empêchent la bonne tenue des registres de l'état civil, les recensements, l'exercice du droit de vote, la répartition des charges militaires, la perception des droits et des impôts. L'étendue du territoire rend de même impossible l'action de la police dans les endroits éloignés et même, dans beaucoup de cas, la défense des propriétés. Le directeur d'un établissement s'occupant de l'élève du bétail ayant, au cours d'une audience, sollicité du président de l'Etat l'intervention de la police pour faire cesser les incursions armées organisées par ses voisins dans ses campos, incursions ayant pour but le vol du bétail et donnant souvent lieu à l'assassinat du personnel préposé à la garde de celui-ci, il lui fut répondu que le territoire de l'Etat était trop grand et l'effectif du corps de police trop réduit pour assurer la défense des propriétés particulières. Le président ajouta même que lui aussi possédait des pâturages et du bétail, qu'il en organisait lui-même la défense, qu'il faisait écorcher (tirar couro) les voleurs et qu'il engageait les autres à faire de même. Il fit au surplus observer qu'il était inutile de compter sur l'action de la police locale, le maire de la ville voisine étant exportateur de cuirs volés et ayant soin de choisir son personnel de police, les chefs y compris, parmi ceux qui, comme lui, avaient le plus d'intérêt à la continuation des vols de bétail. Dans le cas qui nous occupe, le maire ni le délégué de la police n'étaient d'ailleurs brésiliens.

Cette plaie des vols de bestiaux au Matto-Grosso provient de ce qu'une grande quantité de bétail et même des fermes entières ont été soustraites au patrimoine national, c'est-à-dire ont été distraites des fazendas du gouvernement, souvent même par les fonctionnaires qui en avaient la garde. Une de ces fazendas, celle de Caïssara existe encore au nord du Jaurú; elle est d'une extension considérable, mais le nombreux bétail qui l'habitait autrefois a disparu de ses prairies. Par contre, tous les fazendeiros du Rio Jaurú qui n'ont jamais acheté ni importé la moindre vache, possèdent maintenant de beaux troupeaux. Au lieu de s'en contenter, en considération de la facilité avec laquelle ils les ont acquis, ils ne cherchent qu'à les agrandir au détriment de ceux du voisin, ce qui est la source de luttes continuelles, de vols et d'assassinats même entre parents.

L'établissement belge de Descalvados avait été souvent, dans le principe, inquiété par les attaques de ces flibustiers, attaques qu'il ne serait pas parvenu à réprimer au moyen de son personnel indigène. Il en fut bientôt débarrassé lorsque le poste de chef de police des frontières fut confié à M. Parfonry, ancien sous-directeur du cours central militaire de Bruxelles et, après le départ de celui ci, à M. Paul Crabbe, membre de l'une des familles les plus distinguées de Bruxelles, que l'amour des grands espaces avait successivement entraîné déjà en Russie, au Transvaal, dans la République Argentine, etc. Ces messieurs devinrent rapidement des cavaliers et même des gauchos accomplis, maniant le lasso d'une façon parfaite Leur goût des aventures et leur mépris du danger joints à une grande intrépidité, firent merveille. Aidés de quelques hommes ils eurent tôt fait d'inculquer aux voisins du Jaurú le respect de la propriété. On en parle encore dans la région ! Le métier, d'ailleurs, n'était pas sans danger, M. Parfonry eut la cuisse traversée par une balle au cours de son séjour au Matto-Grosso et M. P. Crabbe fut blessé d'un coup de fer de lasso au visage, tandis que plusieurs de ses agresseurs et quelques-uns de ses hommes furent tués à ses côtés.

Ces événements sont hautement à déplorer et il est regrettable qu'une intervention énergique des autorités de Cuyabá n'en puisse éviter le renouvellement.

Mais comme le disait le président, « le pays est trop grand et la police trop peu nombreuse », raisons dont la justesse est indéniable, mais auxquelles vient souvent s'ajouter la préoccupation électorale de ne pas froisser les convenances personnelles de

certaines petites autorités locales, si illicites que soient leurs aspirations.

L'inefficacité de l'action judiciaire et son abstention en beaucoup de cas, la tolérance envers les détenus, et les facilités apportées à leur évasion ont occasionné, à plusieurs reprises, des cas de lynchage dans diverses localités. Ces actes de justice sommaire sont d'autant plus regrettables qu'ils s'appliquent parfois à des innocents, comme cela s'est produit, il y quelques années, à Miranda.

L'armée brésilienne. — L'armée brésilienne laisse à désirer sous le rapport du recrutement. Je puis émettre cette opinion d'autant plus librement que je la professe également en ce qui concerne mon pays. Les troupes, celles du Matto-Grosso du moins, sont alimentées par l'engagement volontaire, plus ou moins spontané, de sujets qui ne sont pas précisément choisis dans l'élite de la société. La tâche des officiers est, dans ces conditions, rendue beaucoup plus difficile et leur mérite à maintenir la discipline parmi les éléments hétéroclites placés sous leurs ordres, est très grand.

La préoccupation politique qui guide parfois le gouvernement dans la désignation des titulaires des hauts grades, augmente aussi les difficultés du commandement. Les troupes, les officiers et les fonctionnaires sont traités parfois par le gouvernement avec un manque d'égards et un sans gêne étonnants. C'est ainsi qu'en 1901, troupes, officiers, fonctionnaires militaires, ouvriers des arsenaux, célibataires ou mariés et pères de famille, furent laissés pendant *7 mois* sans recevoir la moindre solde.

La manière dont prit fin cette misère forcée est très originale elle aussi, qu'on en juge : Un vapeur du Lloyd Brazileiro était en partance dans le port de Corumba, ayant à bord de fortes sommes d'argent, expédiées par le gouvernement de Rio de Janeiro, à destination de Cuyaba. Le général commandant les troupes de Corumba ayant appris le fait, fit ordonner au commandant du navire de lui remettre ces fonds. Sur le refus de celui-ci, il les envoya prendre par un détachement de soldats armés, clairons et officiers en tête, et les fit distribuer à la garnison de Corumba à titre d'à compte sur l'arriéré de solde dû par le gouvernement. J'étais à Corumba à ce moment et je fus témoin de l'incident.

Le général m'expliqua que l'endurance de ses hommes était à

bout, qu'il redoutait une révolte et qu'il avait agi pour le bien de l'armée et du pays. Il m'embarrassa assez fort en me demandant comment j'appréciais l'initiative qu'il avait prise en cette circonstance! L'acte fut d'ailleurs désapprouvé par le gouvernement et le général dut quitter Corumba peu après.

Il n'en est pas moins à retenir de cet incident que si une révolte pouvait être à craindre à juste titre, celle-ci ne se produisit pas malgré les 7 mois d'attente, ce qui prouve en faveur de la déférence des militaires envers le gouvernement et de leur résignation devant les abus.

J'ai conservé du corps d'officiers de l'armée et de la marine du Matto-Grosso le meilleur souvenir; ces messieurs aiment leur métier et, par dessus tout, leur belle patrie.

L'armement, l'équipement, l'instruction et les réglements des troupes matto-grossiennes sont semblables à ceux des armées européennes, avec une prédilection marquée cependant pour les choses venant de France.

Tous les officiers de marine connaissent à fond l'anglais et le français. Beaucoup d'officiers de l'armée connaissent également le français, mais comme ils voyagent moins que leurs camarades de la flotte, ils perdent la pratique de cette langue.

Les Brésiliens aiment la Belgique, ils admirent le développement industriel et commercial de notre pays, de même que nos institutions libres, qui sont semblables aux leurs. Quand ma qualité d'officier de l'armée belge fut connue des officiers du Matto-Grosso, il n'est pas d'amabilité dont je ne leur fus redevable et il m'arriva bien des fois d'être réellement confus de l'excès amical de leurs charmantes attentions pour moi.

Un jour que je me rendais à Saô-Luiz de Caceres, je reçus à mon arrivée, à bord du bâteau, la visite du corps d'officiers au complet de la garnison (19e d'infanterie). Ces messieurs s'étaient fait accompagner des clairons et de la musique du corps. Les clairons sonnaient la marche des Carabiniers de l'armée belge et la musique jouait la *Brabançonne*. Ce fut pour moi un moment de bien vive et agréable émotion d'entendre, à 3,000 lieues de mon pays, l'hymne national belge et je conserverai précieusement l'inoubliable souvenir de cette charmante et délicate attention, nouvelle preuve de cette camaraderie et de cette fraternité qui unit, malgré les mers et les distances, les membres de toutes les armées du monde.

M. le lieutenant-général Pioch de l'armée belge, à cette époque

colonel commandant le régiment des carabiniers, que j'avais mis au courant de ce fait, ne voulut pas demeurer en reste de camaraderie avec nos frères d'armes brésiliens; il envoya un affectueux télégramme de remercîments au commandant de la garnison de Saô-Luiz de Caceres, M. le colonel Antonio Annibal da Motta, du 19e d'infanterie, et à ses officiers, pour les égards qu'ils avaient eus pour un officier de son régiment.

Ce télégramme fut favorablement commenté au Matto-Grosso, nos camarades brésiliens en furent charmés. J'en fus, quant à moi, doublement heureux, ayant eu l'occasion de me montrer vis-à-vis de ces messieurs, fier de mon régiment et fier des sentiments de solidarité manifestés par mon chef de corps.

Les quelques imperfections de l'organisation sociale au Matto-Grosso que, par respect pour la vérité, je me suis fait un devoir de signaler, concernent surtout la vie dans les campos, c'est-à-dire en dehors des villes.

Si j'ai; au surplus, signalé ces applications imparfaites d'institutions excellentes, j'ai la conscience de l'avoir fait sans le moindre esprit de critique, dans le sens malveillant du mot s'entend. S'il est vrai qu'il ne faut pas voir trop facilement la poutre dans l'œil de son voisin, j'estime qu'il ne faut pas se contenter non plus de voir les défauts de son ami sans les lui signaler, surtout si l'on s'intéresse à son développement et à ses progrès. Beaucoup des inconvénients que j'ai signalés sont inconnus de la plupart des Matto-Grossiens qui n'ont pas eu comme moi l'occasion de parcourir tout leur immense pays; l'habitant de Cuyaba qui a vu le Guaporé est une exception et celui de Corumba qui a vu Diamantino en est une autre.

Le Matto-Grossien voyage peu et les points de comparaison lui faisant défaut, il s'accoutume volontiers à un état de choses qui pourrait et qui devrait même être amélioré. Répétons-le à sa louange, il aime son beau pays par dessus tout; et si l'amour n'est pas nécessairement aveugle, au moins peut-on admettre qu'il a l'appréciation complaisante.

Que mes amis du Matto-Grosso excusent ma franchise en raison de l'intention qui l'a dictée.

Les populations des villes du Matto-Grosso croissent en nombre avec une grande rapidité, cette augmentation anormale est due évidemment à l'élément étranger.

Corumba, ville de transit pour la Bolivie, port d'entrée du Matto-Grosso, est une de ces villes où l'élément étranger

domine. Le voyageur qui jugerait les Matto-Grossiens d'après les observations faites et les notes prises à Corumba se tromperait étrangement et c'est malheureusement souvent d'après des données ainsi recueillies qu'on les a décrits.

Le type général du Matto-Grossien est celui de l'européen méridional : taille moyenne, cheveux noirs et abondants, yeux noirs ou bruns.

Le Matto-Grossien est intelligent, industrieux, exubérant et d'une politesse qui se traduit par des formules compliquées et spéciales faisant contraste avec la politesse froide et plutôt laconique de l'européen du Nord. Il est accueillant et hospitalier par tradition et pousse cette belle vertu à l'extrême. Son don particulier est une facilité d'élocution, une éloquence rares. L'homme du peuple, même s'il est dépourvu d'instruction, ce qui devient rare, improvise sans peine un discours fort bien tourné et qui ferait envie à plus d'un de nos politiciens liseurs de petits papiers.

Quant aux Européens qui vivent au Matto-Grosso, ils présentent trop de diversités de races, d'origines, de classes, d'éducation pour que l'on puisse porter un jugement général sur eux. Il y a certes parmi eux des négociants, des industriels, des travailleurs honnêtes et laborieux faisant honneur à leur pays d'origine, mais il en est d'autres à côté d'eux, épaves de notre civilisation, ratés et tarés, qui font tache. De même que les Européens jugent souvent les Matto-Grossiens à la légère et d'après des types qui ne rappellent en rien le caractère national, de même, le Brésilien du Matto-Grosso juge souvent la nationalité d'après l'échantillon qu'il en a sous les yeux. C'est là une erreur dans laquelle versent les étrangers d'outre-mer et que j'ai souvent cherché à dissiper en démontrant que si pour un pays colonisateur comme l'Angleterre, par exemple, où toutes les classes de la population, grands et petits, riches et pauvres, s'adonnent au voyage, il n'y a pas d'inconvénient à prendre quelques sujets isolés comme échantillons de la race, il ne peut en être de même pour des pays dont les nationaux n'émigrent pas ou presque pas ou émigrent dans des conditions et sous la pression d'événements qui leur sont défavorables.

Le mieux à l'étranger, et ce conseil s'applique aux Européens aussi bien qu'aux autres, est d'observer une prudente réserve vis-à-vis des personnes avec lesquelles on est amené à entrer en relations, de s'abstenir de porter des jugements collectifs et de

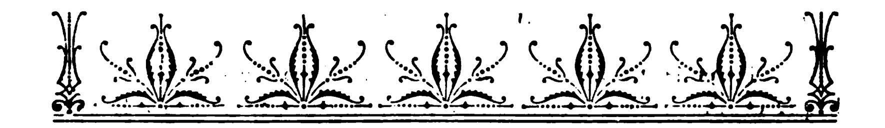
traiter chacun, non pas d'après ce que l'on aura appris du caractère de sa race, mais d'après ce que l'on aura constaté du sien propre.

Transactions commerciales. — La caractéristique des transactions commerciales au Matto-Grosso est le crédit, le paiement à terme.

Pour vendre une marchandise, il faut accorder du crédit; pour acheter des produits, il est également nécessaire de faire des avances de fonds ou de marchandises aux exploitants, d'où nouveau crédit. Du crédit aux comptes majorés pour les intérêts courus, il n'y a qu'un pas, et des comptes majorés à l'usure, la distance est plus rapidement franchie encore. La vile manie du prêt usuraire sévit assez bien au Matto-Grosso; elle est d'ailleurs rarement pratiquée par les Matto-Grossiens et constitue plutôt la spécialité de certaines maisons étrangères, le plus souvent israëlites. Cette pratique est favorisée par l'incurie des pouvoirs publics qui, laissant pendant des mois sans solde les militaires et les fonctionnaires, les force à recourir à l'onéreux paiement à terme et au prêt usuraire.

Une autre conséquence de ces retards de paiement est la rareté des papiers-monnaies en circulation et le ralentissement qui en résulte dans les transactions.

Je crois fermement que depuis mon dernier départ du Matto-Grosso, en 1904, plusieurs des inconvénients auxquels j'ai cru devoir faire allusion ont disparu et que cet intéressant Etat a franchi une nouvelle étape dans la voie du progrès. Malheureusement, la terrible révolution de 1906, les désordres et les événements douloureux qui l'ont accompagnée, auront fait subir au pays un nouveau recul. Avec tous les vrais amis du Matto-Grosso, je fais des vœux ardents pour que cette insurrection soit la dernière et que par l'ordre il poursuive sa marche vers le progrès, réalisant ainsi la devise nationale du Brésil : *Ordem e progresso.*



AFRIQUE ORIENTALE PORTUGAISE

MOZAMBIQUE

(Suite).

D. — LE TRAVAIL CONTRAINT

Art. 31. Dans tout le territoire sous l'administration de la Compagnie de Mozambique, l'impôt indigène de « mussoco » et une partie de l'impôt indigène de « palhota » *pourra* être acquitté en travail agricole ou industriel pour autant que ce soit de l'assentiment de la Compagnie et des indigènes. Ce travail sera rémunéré d'après des tarifs publiés par le gouverneur du territoire, le curateur des serviteurs et colons du canton de Beira entendu.

§ 1. Le travail sera fourni dans les conditions établies par le présent règlement général et autant que possible dans l'étendue de la Circonscription où réside l'indigène.

§ 2. L'indigène aura toujours la faculté d'acquitter entièrement son impôt en espèces quand il prouvera au moyen d'un certificat établi conformément aux prescriptions de l'article 30 qu'il travaille au moins pendant un temps en rapport avec l'importance de l'impôt à acquitter.

§ 3. Dans la partie du territoire de la Compagnie de Mozambique où l'indigène est soumis à l'impôt du « mussoco » le chef de famille pourra également payer en travail, dans les conditions énoncées dans cet article, l'impôt dû au nom des femmes qui vivent en sa compagnie ou sous son autorité. (1)

Art. 32. Les indigènes assujettis à l'obligation du travail et qui ne l'accomplissent pas volontairement par l'un des moyens spécifiés à l'article 2 seront invités par l'autorité administrative à travailler pour la Compagnie de Mozambique ou pour des particuliers. L'autorité pourra procurer le travail. Si les indigènes ne se rendent pas à cette intimation ils pourront être contraints.

Paragraphe unique. Avant de lancer l'intimation et de contraindre un indigène au travail, l'autorité vérifiera soigneusement s'il est exempt du travail en vertu d'une des dispositions de l'article 3 ou s'il l'a acccompli dans les termes des articles 2 et 31.

Art. 33. Les moyens de contrainte dont pourra se servir l'autorité administrative pour faire respecter ses intimations quand elles auront été négligées, seront uniquement les suivants:

a) Appeler les transgresseurs, devant elle, sous bonne garde si c'est nécessaire, leur expliquer en quoi consiste l'obligation que l'on exige d'eux et les admonester pour ne pas l'avoir accomplie ;

b) Les faire conduire, avec les précautions nécessaires afin qu'ils ne s'évadent pas, aux endroits où il leur est offert du travail ;

c) Les présenter ou leur ordonner de se présenter aux fonctionnaires de la Compagnie de Mozambique ou aux patrons qui ont du travail à leur donner.

---

(1) L'impôt dû par les indigènes n'est pas le même pour tout le territoire Vers le Zambèze, dans la région antérieurement soumise au régime des « Prazos » de la Couronne, l'impôt est appelé : « mussoco « et consiste en une capitation. Dans les autres parties du territoire l'indigène est soumis à l'impôt de hutte dit : » imposto de palhota ». L'impôt de « palhota » est fixé en espèces. L'impôt de « mussoco » peut être acquitté en nature. Le préambule du règlement sur l'impôt de « mussoco » (ministre Ennes) est très remarquable, il fait observer que la levée de l'impôt de mussoco en nature ne doit pas être considérée comme le but final a atteindre, mais simplement comme un moyen à employer pour créer la notion de l'impôt et qu'il faut s'efforcer de le transformer peu à peu en un impôt régulier.

Paragraphe unique. L'emploi de tout autre moyen de contrainte est interdit.

ART. 34. Les indigènes qui désobéiront à l'intimation et résisteront à l'action de contrainte autorisée en vertu des articles 32 et 33 ainsi rendus inefficaces ; ceux qui s'évaderont des endroits où on leur aura donné du travail ou qui s'évaderont étant en route pour s'y rendre ; ceux qui présentés aux patrons se refuseront à exécuter leur travail, seront remis aux mains du juge territorial pour être condamnés au travail correctionnel.

ART. 35. Afin que l'autorité administrative puisse procurer du travail aux indigènes qui n'en ont pas, les règlements locaux permettront aux fonctionnaires qui dirigent des services publics et aux particuliers, nationaux ou étrangers, mentionnés au paragraphe unique de l'article 36, qui ont besoin de main-d'œuvre pour des travaux licites, de réquisitionner à l'autorité administrative des indigènes intimés et contraints à l'obligation du travail selon les termes de l'article 32. L'autorité les mettra à leur disposition pour le travail requis dans les conditions prescrites dans les règlements.

§ 1. Les autorités compétentes pour accueillir ces réquisitions sont :

Le commissaire de police de Beira ;

Le chef du Département des Affaires indigènes ;

Les chefs de Circonscriptions, les chefs de sous-circonscriptions ou leurs délégués, chacun pour les services à accomplir dans son territoire administratif ;

Le Secrétaire général du gouvernement à Beira, pour des demandes de main-d'œuvre hors des territoires ou pour les besoins des territoires et des services relevant des autorités mentionnées plus haut.

§ 2 Le Gouverneur du territoire lorsqu'il le jugera utile, donnera les ordres nécessaires en indiquant les localités qui devront fournir la main-d'œuvre, afin qu'il soit satisfait aux réquisitions des autorités administratives qui lui sont subordonnées.

ART. 36. Toutes les réquisitions de travailleurs, soit pour un service public soit pour un service particulier, seront faites par écrit et contiendront les indications suivantes :

1° Le nombre de travailleurs à fournir ;

2° L'endroit ou les endroits où ils devront être rendus ;

3° La nature du travail qui sera exigé ;

4° La durée pendant laquelle celui qui réquisitionne s'engage à les employer.

Paragraphe unique. Les réquisitions pour un service particulier ne pourront être faites que par les propriétaires et les locataires de terrains destinés à la culture et mesurant au moins dix hectares, par des industriels et des commerçants établis ou par leurs agents et régisseurs.

ART. 37. Ne pourront pas réquisitionner des travailleurs soumis à la contrainte :

1° Les individus qui auront été condamnés par un tribunal ordinaire ou par un juge territorial pour ne pas avoir accompli leurs obligations vis-à-vis de travailleurs indigènes ;

2° Ceux qui subissent une condamnation pénale ;

3° Les étrangers en mission pour leur gouvernement ;

4° Les étrangers non domiciliés en territoire portugais.

Paragraphe unique. Les fonctionnaires ne pourront pas réquisitionner des travailleurs contraints pour leur service particulier.

ART. 38. Il ne sera pas donné suite aux réquisitions :

1° De moins de dix travailleurs ;

2° De travailleurs pour le service intérieur (domestiques, cuisiniers, etc.);

3° De travailleurs pour porter les hamacs, les lits suspendus et moyens de transport analogues;

4° De travailleurs pour être employés pendant moins de trois mois consécutifs ;

5° De travailleurs pour le service particulier à bord des embarcations qui naviguent hors des ports ;

6° De travailleurs pour servir en pays étranger ;

7° De travailleurs pour des besognes dangereuses ou évidemment malsaines;

8° De travailleurs pour la chasse ou la vénerie;

9° De travailleurs pour des emplois immoraux ou prohibés par la loi.

ART. 39. Les autorités qui ont la compétence voulue pour accueillir les réquisitions de travailleurs contraints ne sont en aucun cas absolument tenues de satisfaire aux réquisitions de particuliers et jamais elles n'y satisferont au détriment des réquisitions pour les services publics.

Elles devront toutefois les prendre toutes en considération et y donner suite avec la plus grande activité chaque fois que dans leur circonscription il y aura des indigènes qui se trouveront dans les circonstances prévues à l'article 4 et qu'il leur sera aisé d'agir sur eux par la contrainte.

ART. 40. A l'époque où les chefs de circonscription feront les recensements pour la levée de l'impôt (de mussoco ou de palhota) ils devront vérifier avec une grande rigueur quels sont, dans chaque village, les indigènes qui remplissent l'obligation du travail par l'un des moyens prévus à l'article 2, ceux qui en sont exempts en vertu de l'article 3, et ceux qui ne remplissent pas régulièrement cette obligation. Ils annoteront les noms dans leurs carnets de recensement.

Paragraphe unique. Les règlements locaux pourront imaginer et prescrire d'autres mesures, afin de distinguer et de pouvoir porter au rôle les indigènes qui accomplissent ou n'accomplissent pas l'obligation de travail. pour autant que de ces mesures il ne résulte pas de vexations inutiles.

ART. 41. Les autorités administratives devront, autant que possible, recourir à l'intermédiaire des autorités indigènes — regulos, inhacuauas, muene, etc. — tant pour connaître les indigènes qui ne remplissent pas leurs obligations de travail que pour leur faire des intimations et pour les contraindre au travail conformément aux dispositions des articles 32 et 33.

§ 1. Les règlements locaux pourront prescrire que les autorités indigènes qui, à la réquisition de l'autorité administrative, auront présenté des indigènes reconnus par celle-ci comme réfractaires à l'obligation du travail, soient gratifiées d'une somme fixée par individu.

§ 2. Ces mêmes règlements établiront un ensemble de préceptes adéquats aux circonstances particulières des diverses régions du territoire de la Compagnie de Mozambique, destinés à éviter des vexations et des violences dans le service de l'imposition du travail aux indigènes. Ils pourront dispenser temporairement de cette obligation les populations des régions où l'imposition ne pourrait être introduite pacifiquement.

ART. 42. Les réquisitions pour l'extérieur du territoire de la Compagnie de Mozambique, ne pourront être exécutées que lorsque le gouverneur général de la province, après avoir entendu le gouverneur du territoire de la Compagnie, en donnera l'autorisation expresse.

ART. 43. Les travailleurs seront remis à ceux qui les ont réquisitionnés, soit dans les localités où résident les autorités administratives auxquelles ont été adressées les réquisitions, soit dans les localités où le travail devra être accompli. Mais en tout cas, les dépenses résultant du transport et de l'entretien du

personnel d'escorte et de garde, seront à charge de celui qui a réquisitionné.

Art. 44. Avant de remettre les travailleurs à celui qui a fait la réquisition, l'autorité qui procède à cette opération, lui fera signer une déclaration, établie par devant témoins, par laquelle il s'oblige expressément :

1° A payer aux travailleurs des gages qui seront fixés conformément aux règles énoncées dans l'article 47:

2° A fournir à ses frais une nourriture saine et abondante;

3° A leur donner, à ses frais, un logement hygiénique;

4° A les secourir au cas de maladie et à payer tous les frais de leur traitement;

5° A les conserver à son service pendant un temps déterminé qui, au cas où il s'agit de service d'un particulier, ne pourra en aucun cas être de plus de cinq ans;

6° Quand ils auront terminé leur temps de service ou qu'ils ne pourront plus être utilisés, à les remettre, en payant leurs frais de transports, à l'autorité qui les a fournis;

7° A ne pas mettre d'obstacle à ce que les familles des travailleurs les accompagnent et vivent avec eux, si le travail qui doit être accompli exige l'abandon du lieu habituel de résidence;

8° A faire une avance sur les gages, dont le chiffre sera fixé par les règlements locaux, lorsque les travailleurs devront quitter leur résidence habituelle et ne voudront pas ou ne pourront pas se faire accompagner par leurs familles;

9° A accomplir, vis-à-vis des travailleurs, ce qui est prescrit aux numéros 4 et 5 du paragraphe 10 de l'article 17, ainsi que les obligations morales prévues à l'article 18;

10° A ne pas céder à autrui, gratuitement ou contre une rémunération, le travail des travailleurs contraints sans l'assentiment de l'autorité administrative.

Paragraphe unique. Si des travailleurs contraints s'évadent, les patrons devront immédiatement donner connaissance de leur fuite à l'autorité administrative qui a juridiction dans l'endroit d'où ils se sont évadés; faute d'avoir fait cette déclaration, à moins d'excuse légitime, le serviteur qui sera trouvé employé à un travail chez un autre patron, sera considéré comme ayant été cédé. Le patron en faute encourra une peine qui pourra s'élever à six mois de prison correctionnelle et à 1,000.000 reis d'amende.

Si la déclaration faite par le patron était un artifice destiné à masquer une cession, le cessionnaire sera puni du maximum de la peine applicable.

Cependant cette peine ne pourra être prononcée que par les tribunaux ordinaires.

Art. 45. Les patrons de travailleurs contraints exerceront vis-à-vis d'eux, les mêmes droits et les mêmes devoirs que ceux conférés par l'article 19 aux patrons de serviteurs engagés.

Art. 46. Les juges territoriaux auront la compétence pour juger et punir, suivant une procédure orale et sommaire, dans les termes du décret du 23 décembre 1897, les fautes suivantes des patrons vis-à-vis des travailleurs contraints et de ceux-ci vis-à-vis de leurs patrons :

1° A charge des patrons :

a) Le défaut de paiement des gages ;

b) La détention forcée des dits travailleurs quand ils ont terminé leur temps de service ;

c) Les mauvais traitements infligés aux travailleurs mais pour autant qu'ils n'aient pas provoqué une incapacité de travail;

d) La transgression des préceptes formulés à l'article 44.

2° A charge des travailleurs contraints :

a) L'évasion ;

b) Le refus de travail ;

c) La désobéissance habituelle ou l'insubordination qui s'est produite sans agression aux personnes ou sans avoir causé de dommage à la propriété d'autrui ;

d) Les vices ou mauvaises coutumes invétérées qui déterminent une incapacité de travail ou qui causent un préjudice à autrui.

§ 1. A part ce qui est déjà prescrit dans le paragraphe unique de l'article 44, les fautes susmentionnées commises par les patrons seront punies d'une amende de 5,000 à 200,000 reis, indépendamment du paiement des indemnités dues aux travailleurs plaignants. Les fautes commises par les travailleurs seront punies de travail correctionnel, jusqu'à 300 jours au maximum.

2° Quand les fautes ou les délits commis par les patrons ou par les travailleurs ne relèveront pas du pouvoir des juges territoriaux, tel qu'il est défini dans cet article ou dans le décret du 23 décembre 1897, ces magistrats en provoqueront la répression par les tribunaux ordinaires.

§ 3. On pourra en appeler des actes judiciaires des juges territoriaux conformément à ce qui est déterminé par le décret du 23 décembre 1897.

§ 4. Le travailleur contraint qui s'évadera pourra être obligé, après avoir subi la peine qui lui aura été infligée pour cette

évasion, à reprendre son travail chez son ancien patron, sauf quand l'évasion aura été imputable aux fautes du patron.

ART. 47 Les gages des travailleurs contraints seront fixés et réglés par un tarif public, ils seront calculés de façon à équivaloir à la moyenne des gages qui se paient dans la localité aux serviteurs engagés qui se trouveraient dans des conditions analogues.

ART. 48. Les particuliers qui réquisitionnent des travailleurs contraints paieront pour chaque individu fourni par l'autorité publique une rétribution modique qui sera proportionnée au temps de service à fournir. Le tarif sera établi par des règlements locaux.

E. — TRAVAIL CORRECTIONNEL.

ART. 49. Les peines applicables aux indigènes soumis à l'obligation du travail conformément aux articles 1 et 3 de ce règlement général sont les suivantes :

1° Toutes celles comminées par le Code Pénal en vigueur ;

2° La peine du travail correctionnel, qui consistera dans l'obligation pour le condamné de travailler sous la surveillance spéciale de la police dans les formes prescrites à l'article 53 et moyennant le salaire prévu à l'article 54 du présent règlement. Cette peine sera au minimum de quinze jours et au maximum de une année.

Paragraphe unique. Cette peine sera applicable aux indigènes quand ils seront détenus préventivement dans les prisons publiques sur l'ordre du juge compétent en attendant le jugement; ce travail sera rémunéré dans les conditions de ce règlement général; il sera exécuté dans la prison ou au dehors sous la surveillance de la police.

ART. 50. La peine du travail correctionnel sera toujours ordonnée pour un certain nombre de jours utiles de travail et ne sera pas estimée accomplie si le condamné, pour quelque motif que ce soit, n'aura pas effectivement travaillé pendant cette durée.

ART. 51. La peine du travail correctionnel pourra être prononcée par les tribunaux ordinaires et par les juges territoriaux.

ART. 52. Les juges territoriaux auront la compétence pour prononcer des peines de travail correctionnel, en harmonie avec les prescriptions de ce règlement général et dans les limites établies par le décret du 23 décembre 1897. L'appel de ces

sentences pourra se faire conformément aux termes du même décret.

ART. 53. Les indigènes condamnés au travail correctionnel seront remis à l'autorité administrative qui prendra les précautions nécessaires pour qu'ils ne prennent pas la fuite.

§ 1. Le travail correctionnel sera, autant que possible, exécuté dans la circonscription où fonctionne le tribunal ou l'autorité qui a prononcé la sentence pénale, sauf pour ce qui est prescrit au paragraphe 2.

§ 2. L'indigène condamné au travail correctionnel qui pertinemment se refusera à travailler ou l'indigène qui sera capturé après s'être évadé, sera mis à la disposition du gouverneur du territoire qui pourra l'enrôler dans un corps militaire ou l'employer à des travaux sous une surveillance spéciale et dans des conditions ne lui permettant pas l'évasion. Dans des cas spéciaux ils seront envoyés à la disposition du gouverneur général de la province afin qu'il leur soit donné la destination qui convient.

ART. 54. Les indigènes condamnés au travail correctionnel seront nourris et logés par la Compagnie de Mozambique et recevront un salaire en espèces correspondant au tiers de celui qui est alloué aux travailleurs contraints comme il est dit à l'article 47.

ART. 55. Lorsque la Compagnie de Mozambique ne peut pas utiliser les indigènes condamnés au travail correctionnel, ils pourront être tenus de fournir le travail à des particuliers qui les réquisitionneront comme travailleurs.

§ 1. Ne seront autorisées à faire ces réquisitions que les personnes pouvant réquisitionner aux termes des articles 36 et 37.

§ 2. Les personnes qui réquisitionneront des indigènes condamnés au travail correctionnel, auront à leur égard. les mêmes droits et les mêmes devoirs que les patrons de travailleurs contraints, sauf en ce qui concerne le salaire qui leur sera payé conformément à ce que prescrit l'article 54.

§ 3. Les indigènes condamnés au travail correctionnel et qui servent des particuliers seront remis à la garde et à la vigilance des patrons; ceux-ci pourront les faire séjourner dans la prison ordinaire en dehors des heures de travail, moyennant convention spéciale avec l'autorité.

§ 4. Les particuliers qui emploient des indigènes condamnés au travail correctionnel s'obligeront à l'égard de l'autorité qui les leur fournit à en faire la remise à l'expiration du temps de

service, ou quand elle l'exigera, sous peine du paiement d'une amende de 100,000 reis par indigène vivant.

F. — LA PROTECTION DES INDIGÈNES.

ART. 56. Il y aura un *Curateur des serviteurs et colons*, pour les territoires de la Compagnie de Mozambique; il résidera à Beira pour autant que le territoire ne constitue qu'un *Canton de Justice*. Au cas où on créerait de nouveaux cantons de Justice, il y aurait un *Curateur général des serviteurs et colons* pour le Canton de Beira et un *Curateur des serviteurs et colons* pour chacun des autres cantons.

§ 1. Le *Curateur* résidant à Beira, dans l'un comme dans l'autre cas, sera le *délégué du Procureur* « da Corôa e Fazenda » dans le canton.

§ 2. Dans chacun des *cantons de Justice* que l'on créera dans l'avenir le *curateur* sera le *délégué du procureur* « da Corôa e Fazenda » dans le canton.

§ 3. Les frais de bureaux des *curatelles* sont pour le compte de la Compagnie de Mozambique.

ART. 57. Le *Curateur* de chaque canton aura un *délégué* dans chacun des ressorts de justice territoriale; dans ce ressort, ce délégué sera le sous-délégué du *Procureur* « da Corôa e Fazenda »

ART. 58. Les curatelles et délégations de curatelles donneront aide aux indigènes pauvres devant les tribunaux. Ce devoir est inhérent à l'emploi et sera gratuit; il comprendra tous les services d'assistance judiciaire dont les indigènes auront besoin, dans les termes et les conditions que les règlements détermineront pour autant que ces services ne soient pas incompatibles avec les attributions du « Ministère Public ».

ART. 59. Le curateur du canton de Beira sera le chef de tous les services des curatelles du territoire, il lui appartiendra de les diriger de telle sorte qu'ils fonctionnent avec régularité et que la répression des fautes et des abus dans ces services soit provoquée. Il lui appartient encore :

1° De porter à la connaissance du Procureur « da Corôa e Fazenda » de la province de Mozambique toutes les circonstances importantes qui concernent le travail des indigènes ainsi que les tarifs qui s'y rapportent et qui sont publiés dans les règlements locaux ;

2° De soumettre au même magistrat, afin qu'il les résolve, les

conflits de juridiction qui s'élèveront entre les curateurs de cantons ou entre ceux-ci et les fonctionnaires ou magistrats;

3° D'interpréter les lois et les règlements dont la surveillance d'exécution incombe aux curatelles ou d'en provoquer l'exacte interprétation;

4° De veiller, par dessus tous autres fonctionnaires, à l'exécution fidèle des prescriptions de ce règlement général et des règlements locaux connexes. Il ordonnera aux curateurs de cantons et à leurs délégués, de réprimer ou de provoquer la répression légale des infractions et transgressions s'y rapportant;

5° De présenter annuellement au gouverneur du territoire de la Compagnie de Mozambique, un rapport général sur le service des curatelles. Il y signalera, s'il le juge nécessaire, les modifications qu'il conviendrait d'introduire dans la législation concernant ces services;

6° De protéger auprès des autorités administratives de son canton, les droits et intérêts légitimes des indigènes. A cet effet, il devra être entendu par ces autorités au sujet des mesures qu'elles projettent de prendre et pouvant avoir de l'influence sur les conditions d'existence des indigènes.

Paragraphe unique Il sera attribué au curateur du canton de Beira un supplément annuel, fixé, d'accord entre la Compagnie et le Gouvernement, et porté au budget de la province de Mozambique. Ce magistrat pourra cumuler ce supplément avec ses appointements de représentant du ministère public. La dépense du chef du supplément sera imputée au crédit ouvert conformément au paragraphe 1 de l'article 4 du décret du 17 mai 1897 et au même titre que les autres dépenses pour le fonctionnement des services judiciaires et ecclésiastiques dans le territoire de la Compagnie (1).

Art. 60. En plus des devoirs qu'ils doivent remplir et dont ils sont investis en vertu des articles qui précèdent, il entre dans les attributions des curateurs des autres cantons et, à leur défaut, des délégués du curateur du canton de Beira :

1° De veiller à l'exécution de toutes les prescriptions de ce

(1) En vertu de la charte organique, la Compagnie de Mozambique jouit de tous les droits souverains pour administrer ses territoires, sauf en ce qui concerne les services judiciaires et ecclésiastiques, qui sont organisés par le Gouvernement métropolitain. Les frais résultant des services judiciaires et ecclésiastiques sont payés par moitié par le Gouvernement et la Compagnie.

règlement général et des règlements locaux connexes, de réprimer les infractions à ces prescriptions ou d'en provoquer la répression par les moyens légaux;

2° De veiller auprès des autorités administratives qui se trouvent dans sa résidence, au respect des droits et intérêts légitimes des indigènes. A cet effet, ils devront être entendus par ces autorités au sujet des mesures qu'elles projettent de prendre et pouvant avoir de l'influence sur les conditions d'existence des indigènes;

3° De rédiger à l'expiration de chaque année, un rapport sur le service de la curatelle ou de la délégation à leur charge. Ils l'enverront au curateur du canton de Beira.

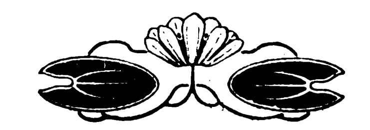
Paragraphe unique. Il sera attribué aux curateurs de cantons un supplément annuel, fixé d'accord entre la Compagnie et le Gouvernement et porté au budget de la province de Mozambique. Ils pourront cumuler ce supplément avec leurs appointements de délégués du procureur « da coroa e Fazenda ». La dépense du chef du supplément sera imputée au crédit ouvert conformément au paragraphe 1 de l'article 4 du décret du 17 mai 1897 et au même titre que les autres dépenses pour le fonctionnement des services judiciaires et ecclésiastiques dans le territoire de la Compagnie.

ART. 61. Avant de promulger les règlements et les tarifs locaux nécessités pour l'exécution complète de ce règlement général et qui sont de sa compétence d'après les termes du paragraphe 11 de l'article 7 de la charte organique du 17 mai 1897, le Gouverneur du territoire de la Compagnie de Mozambique entendra le curateur des serviteurs et colons du canton de Beira.

Paragraphe unique. Nonobstant ce que prescrit le présent règlement, on soumettra toujours à l'approbation du Gouvernement les prescriptions des règlements et tarifs dans lesquels on fixera le « quantum » de rente foncière dont il est question au paragraphe unique de l'article 11 et les clauses obligatoires dont il est parlé au paragraphe 2 de l'article 17 du présent règlement.

Promulgué le 26 juillet 1907.

Traduction L. R.



Les Bangala (1)

Pour faire œuvre utile aux colonies, il faut développer, en les amendant, les civilisations indigènes et non les heurter. Le principe dirigeant du gouvernement britannique, si habile en matière coloniale, fut toujours, dit sir Henry Sumner Maine : « que les colonies devaient être gouvernées d'après leurs propres idées et leurs propres coutumes ».

L'explorateur, comme le fonctionnaire colonial, doit donc s'efforcer, avant de commencer sa mission, de connaître les mœurs, de pénétrer la mentalité des indigènes au milieu desquels il va vivre. Une monographie complète de chaque peuplade dont il aura contact lui sera dès lors, non seulement très utile, mais même indispensable.

Notre société l'avait compris et, dès sa fondation, avait cherché à établir ces monographies en ce qui concerne l'Etat Indépendant du Congo. Un questionnaire très complet, rédigé par MM. Cattier et Wodon, avait été dressé en 1894 et envoyé aux nombreux officiers et agents de cet Etat résidant en Afrique.

Mais cette tentative était peut-être trop prématurée : les rudes travaux des ouvriers de la première heure ne leur laissaient guère le temps de beaucoup observer et de beaucoup écrire et les renseignements qui nous parvinrent furent généralement

(1) Un volume, chez Albert De Wit, éditeur, 53, rue Royale, Bruxelles.

trop incomplets pour être publiés. Une étude du district de l'Equateur, par le lieutenant Lemaire, et une autre du district du Stanley-Pool, par le lieutenant Costermans, sont les seules qui purent être insérées dans notre bulletin comme monographies séparées.

Plus tard, le *Manuel du Voyageur et du Résident au Congo* donna, épars dans l'ouvrage, des aperçus généraux et par conséquent insuffisants sur les mœurs et les coutumes des indigènes.

Le très distingué Directeur-général de l'Enseignement supérieur des Sciences et des Lettres au Ministère des Sciences et des Arts, M. C. Van Overbergh, dont les heureuses initiatives sont marquées dans tant de domaines divers, vient de prendre sous sa direction la vaste enquête nécessaire à l'établissement des monographies congolaises. Son immense travail est commencé et l'ouvrage qu'avec la collaboration de M. E. de Jonghe, docteur en philosophie et lettres, il vient de faire paraître « *Les Bangala* » montre avec quel talent l'œuvre entreprise sera poursuivie.

Ce volume *Les Bangala* constitue en effet l'étude la plus complète, la plus méthodique et la plus scientifique que nous possédions sur une peuplade congolaise.

Comme le dit le *Mouvement géographique*, « pareil travail est lent et difficile. Il exige de celui qui l'entreprend de l'esprit critique et de la méthode. Il suppose chez son auteur un grand dévouement, car celui-ci n'est poussé ni soutenu par l'ambition et la joie de développer des idées personnelles. Il réunit patiemment les observations des voyageurs, des fonctionnaires, des colons, des missionnaires qui ont parcouru une région ou qui y ont vécu. Il classe ces observations, les compare, en pèse la valeur, leur assigne un rang d'importance relative. Il faut demander des renseignements complémentaires, des explications. Tout cela réclame du temps, du tact, de la psychologie et beaucoup de patience ».

Le schéma de cette publication est conforme à celui du questionnaire ethnographique dressé par la Société belge de sociologie.

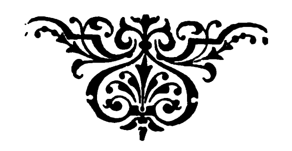
Ce fort volume in-8° a une forme nouvelle dont les avantages sont ici évidents. Les spécialistes peuvent en détacher les pages qui contiennent les renseignements sur l'objet de leurs études. Dans ce but on n'a imprimé sur une même page que des notes relatives au même objet. D'autre part, de grands espaces ont été réservés sur chaque feuillet, pour permettre de tenir l'ouvrage au courant des informations complémentaires qu'il ne manquera

pas de provoquer, bien certainement à la grande satisfaction de l'auteur.

Tant pour le fond que pour la forme, ce volume mérite donc une place d'honneur dans toutes les bibliothèques coloniales et sociologiques. Il servira de modèle pour les monographies à venir et il sera aussi le vade mecum indispensable à tous ceux qui, à un titre quelconque s'occuperont des Bangala.

M. Van Overbergh a, une fois de plus, bien mérité de la science et du pays.

A. D.





Afrique

Soudan. Situation générale. — Le Soudan s'étend du 5e au 22e degré de latitude nord et comprend un territoire cinq fois aussi étendu que celui de l'Allemagne. Les terres qui bordent le Nil et ses affluents sont extrêmement fertiles, tandis que le reste du pays a l'apparence d'une steppe. Dans la partie orientale, où se trouve le Darfour, certaines montagnes atteignent une hauteur de 1,800 mètres, ailleurs, le terrain est ondulé et varie de 350 à 550 mètres d'altitude.

Le nombre des habitants qui, avant le soulèvement du Mahdi, était évalué à huit millions d'âmes, est descendu, pendant la période des guerres, au cinquième de ce qu'il était: aujourd'hui, on l'estime à environ deux millions. Parmi ceux-ci on compte 3,000 Européens et 10.000 Abyssins, Egyptiens et Hindous; l'immigration fait de rapides progrès. Le développement et l'extension des moyens de communication constituent une des principales préoccupations du gouvernement. Il existe actuellement une ligne de chemin de fer de Wadi-Halfa à Khartoum *via* Berber. De cette voie se détache, à l'embouchure de l'Abbara, la ligne de Port-Soudan. On se propose de prolonger la ligne de Khartoum vers le Sud, le long du Nil Blanc, afin d'établir une communication directe entre le Cap et Alexandrie. D'autres projets ont en vue la construction d'une ligne de Berber vers l'Erythrée et d'une autre de Karthoum vers l'Abyssinie.

Les Anglais ont fondé de grands espoirs sur la ligne de Berber à Port-Soudan. Ils ont pourvu cette dernière localité, qui leur sert aussi de dépôt de charbon, d'un phare, d'un bureau de douanes et de bâtiments officiels.

Le climat de Port-Soudan est malheureusement insupportable.

La température y est équatoriale pendant la moitié de l'année, d'autre part, la fièvre y règne de même que les maladies épidémiques. Par contre, on y dispose d'une bonne eau alimentaire qui descend des collines environnantes.

Avant l'ouverture de la ligne Port-Soudan-Berber, presque tout le trafic du Soudan se faisait par Wadi-Halfa, situé sur la frontière égyptienne; aujourd'hui, une bonne partie en est dirigée sur Port-Soudan qui est plus proche.

La superficie du Soudan est de 2,470,000 kilomètres carrés. Un sixième seulement, soit 4,100 kilomètres carrés environ, en est cultivé; le reste en est couvert de déserts, de marais et de forêts. Au bord des rivières, on rencontre une végétation luxuriante, aussi, l'idée est-elle venue d'amener l'eau vers les parties arides pour les rendre fertiles et, d'autre part, de retenir les eaux pour servir à l'irrigation pendant la saison sèche. Mais comme ces travaux exigent des sommes considérables, il faudra attendre longtemps encore avant qu'ils soient entrepris. On estime que l'on pourrait produire au Soudan assez de froment pour satisfaire à la consommation de toute l'Arabie.

La plante qui offre le plus d'intérêt pour le Soudan est le cotonnier. Des mesures ont été prises pour y introduire le coton d'Egypte, qui est le meilleur qui existe. Comme la demande de coton augmente toujours, les produits du Soudan, qui ne le cèdent en rien à ceux de l'Egypte, ont un avenir assuré. Le gouvernement a fait de grands efforts pour engager les Fellahs à cultiver le coton. Il leur a donné des graines, leur a octroyé ou cédé à bon compte des terres et mis à leur disposition, à des conditions avantageuses, des instruments agricoles.

Certains résultats ont été ainsi obtenus mais, en général, la population est trop indolente et trop peu fixe pour s'adonner à des occupations qui, comme l'agriculture ou la plantation du coton, requièrent de l'esprit de suite. Les populations les plus actives se rencontrent à Halfa, à Berber et dans le Sennaar; dans les autres provinces, où habitent des tribus primitives, la notion du travail ne pourra être introduite que progressivement.

Au point de vue commercial, le Soudan importe des cotonnades, des poteries, des vitres, des ustensiles et machines agricoles, des conserves, etc. L'exportation du pays comprend : le coton, les céréales, la gomme, les plumes d'autruches, l'ivoire, les cuirs et peaux et les dattes.

Les provinces qui s'étaient soustraites à l'autorité de l'Egypte,

lors de la guerre des Mahdistes, ont été reconquises avec la collaboration de l'Angleterre. Cette dernière a conclu, en 1899, une convention avec l'Egypte, aux termes de laquelle le Soudan serait régi par l'Egypte et l'Angleterre réunies. L'autorité suprême appartient au gouverneur général qui est nommé par le Khédive, avec l'approbation de l'Angleterre. Ce gouverneur est complètement indépendant des ministres du Khédive.

Les pavillons anglais et égyptiens sont hissés ensemble partout, sauf à Souakim, d'où les troupes égyptiennes n'ont jamais été retirées.

Il n'existe de tribunal mixte qu'à Souakim. Les droits des étrangers sont partout les mêmes sans distinction de nationalité. Les autres pays ne peuvent se faire représenter par des consuls qu'avec l'assentiment de l'Angleterre. L'Italie et la Grèce ont établi, récemment, quelques consulats. Il est à remarquer que la convention anglo-égyptienne n'a pas été ratifiée par le Sultan, qui est le suzerain de l'Egypte.

Amérique

Au Paraguay. — D'une correspondance faite d'Asuncion à la *Gazette de Cologne*, nous extrayons quelques détails qui pourraient avoir de l'intérêt pour le lecteur belge.

D'après une publication faite par le Bureau de Statistique du Paraguay les naissances dans ce pays dépassent, (entre 1900 et 1905) de 100 p. c. les décès (89,636 naissances et 41,518 décès). En se basant sur un chiffre de 581,347, population totale en 1899, il y aurait donc une augmentation de 13,8 sur 1,000 habitants.

L'immigration contribue peu à cette augmentation. L'Italie fournit le plus grand contingent d'émigrants. Viennent en suite l'Espagne et l'Allemagne.

Pendant le premier trimestre 1907 le gouvernement Paraguayen a fait venir 371 émigrants, en payant les frais de transport de la Plata à Asuncion. Parmi ces immigrants se trouvaient 133 Italiens, 74 Espagnols et 40 Allemands. Mais il est presque certain qu'en dehors de ceux-ci, il y a à peu près le même nombre d'immigrants qui sont arrivés à leurs propres frais.

A l'heure qu'il est, il se trouve à Asuncion deux délégués de Bejar en Espagne, petite ville qui compte à peu près 2,000 habitants. Leur but est de traiter avec le Gouvernement en vue

d'obtenir pour leurs mandataires le passage libre et l'octroi de terres, car tous les habitants de l'endroit mentionné sont décidés de quitter leur patrie. Il en sera probablement de même de Mériga, autre bourgade en Espagne.

Le gouvernement a créé l'année passée une nouvelle colonie en achetant dans ce but des terres privées. Sa situation, seulement à 4 lieues à cheval d'Asuncion, peut être considérée comme étant très favorable, car le port de Villeta, sur le Paraguay, se trouve à peu de distance. Il est vrai qu'on dit ces terres relativement peu fertiles, le sous sol étant fort pierreux, mais par contre le terrain consistant surtout, en pâturages, peut être facilement labouré à la charrue. Nueva Italia, c'est le nom de la nouvelle colonie, a déja reçu plusieurs familles allemandes.

Pendant ces derniers temps une nouvelle colonie privée a été aussi fondée par un Nord-Américain qui s'est engagé à faire venir 300 familles américaines à la condition que le Gouvernement leur accorde la libre entrée sur les machines et outils à introduire dans la colonie.

Certains Nord-Américains agissent également, et non sans succès, dans l'ancienne colonie sicilienne Trinacria qui avait fait fiasco.

A la suite des rapports favorables de ces personnes, il s'est formé à San Francisco (Californie) une association de 500 membres, composée en grande partie d'agriculteurs et de travailleurs du bois et qui a fait auprès du Gouvernement des démarches pour l'obtention de terres.

La colonie Hohenau, fondée il y a huit ans par des Brasilo-Allemands à la partie supérieure du Parana, prend un développement constant.

Ces paysans brasilo-allemands, déjà habitués à un climat subtropical et au dur travail dans les forêts vierges, font les meilleurs colonisateurs qu'on puisse rêver, car grâce à leur expérience, leur début est relativement facile.

Dernièrement est arrivé ici le premier des vapeurs que la maison Obara-Huos a lancés pour le trajet entre Buenos-Ayres et Asuncion. C'est un vapeur à deux hélices, d'un déplacement de 1200 tonnes et qui a place pour 70 passagers de cabine et 50 de troisième classe.

Il n'y a pas longtemps, le représentant d'une grande société d'armateurs de Hambourg est arrivé ici et il paraît que cette société étudie l'établissement éventuel d'une ligne de vapeurs

fluviaux entre les ports de La Plata et Asuncion, peut-être même de Corumba à Matto-Grosso. Les frêts vraiment exorbitants qu'exige jusqu'à présent l'entreprise Mihanovich qui s'occupe, sans aucune concurrence, du trafic sur les fleuves Uruguay, Paraná et Paraguay, justifient d'autant plus une concurrence énergique que le mouvement commercial augmente d'année en année. Il serait donc très désirable, non seulement au point de vue allemand, mais aussi dans l'intérêt économique des pays arrosés par ces grands fleuves, de voir les grands armateurs allemands prendre racine dans ce réseau fluvial d'avenir, l'un des plus étendus du monde.

Pendant les derniers mois, la navigation sur le Paraná et le Paraguay ainsi que sur leurs tributaires, a rencontré de très grandes difficultés, car à la suite de la sècheresse persistante, tous ces cours d'eau n'avaient presque plus d'eau dans leur partie supérieure.

Or, comme les vapeurs ne pouvaient marcher qu'avec des cargaisons fort réduites, l'exportation s'en est fortement ressentie. De grandes parties de bois et de peaux ont dû attendre leur embarquement pendant des mois. Il en est de même de fortes parties de Yerba (maté) qui ne pouvaient pas arriver de l'intérieur. L'agriculture aussi a beaucoup souffert par la sècheresse et ce après avoir été fortement éprouvée par les sauterelles qui s'étaient montrées en quantités plus qu'ordinaires et qui semblaient avoir résisté à toutes les mesures prises par le gouvernement et la population.

Bien qu'à l'arrivée de la pluie, on ait labouré de nouveau les champs, il était trop tard pour produire encore le maïs et le mandika, les deux principaux produits servant de nourriture à la population agricole. C'était donc une récolte manquée.

Et l'on peut dire autant du tabac et des oranges, les deux principaux articles d'exportation.

La production du tabac, dont l'année passée on avait expédié 9,231 balles à Brême, est très-minime, à peine le tiers d'une récolte moyenne, et l'exportation des oranges atteindra à peine la moitié de celle de l'année précédente.

Ce sont naturellement les paysans peu aisés qui souffrent le plus de ces mauvaises récoltes et le gouvernement, pour faire face à la disette, a fait acheter par la Banque Agricole du maïs et des fèves en Argentine pour en faire la répartition aux nécessiteux au prix d'achat. Il a également fait remettre des semences, etc., pour les nouvelles semailles.

Les suites de la mauvaise récolte ne se sont pas fait attendre. Les affaires sont mauvaises. Les Banques ont réduit les crédits et limité l'escompte, une bonne mesure du reste contre la trop grande importation qui n'était pas contrebalancée par une exportation correspondante, ainsi que contre l'exploitation du crédit de banque pour des spéculations à l'agio.

Il faudrait y ajouter encore que l'augmentation des droits d'entrée que l'Allemagne a appliquée à l'extrait de québracho a diminué considérablement l'exportation de cette matière et fortement pesé sur le prix qui de 42 pesos or (171 m.) est tombé à 25 pesos la tonne. Il est à savoir si ces affaires vont se relever et si la jeune industrie du québracho prendra un nouvel essor. Entretemps on attend le résultat des démarches qu'a fait l'Argentine, lésée également dans ses intérêts, auprès du Gouvernement Allemand afin d'obtenir des conditions plus avantageuses.

Il est vrai qu'on a expédié des quantités très considérables d'extrait de québracho avant le 1er mars, date à laquelle le nouveau tarif allemand fut appliqué, et l'on peut affirmer, sans exagérer, que beaucoup de fabriques ont été installées uniquement dans le but de vendre à l'Allemagne les plus grandes quantités possible de l'extrait avant la fermeture du débouché.

Il n'est pas étonnant qu'à la suite de cette exportation extraordinaire, l'importation ait pris un développement peu en rapport avec la situation économique réelle du pays, bien qu'on puisse attribuer surtout cet état de choses, au placement durant les deux dernières années de capitaux étrangers très considérables qui ont augmenté les moyens d'achat et facilité le crédit.

Asie

Population et main-d'œuvre dans les Etats fédérés malais. — La presqu'île de Malacca appartient aux territoires de colonisation tropicale où le blanc n'est jamais ouvrier, mais directeur ou surveillant. D'un autre côté, il faut beaucoup de main-d'œuvre au développement de ces terres. Cette main-d'œuvre ne pouvait être fournie par les Malais, tandis qu'il est connu que rien au monde n'égale, comme travailleur, le coolie chinois. Il n'était donc pas étonnant que le courant d'émigration des Chinois fut favorisé par le gouvernement anglais. D'après le dernier recen-

sement officiel fait en 1901, il y avait, parmi une population générale de 678,595 personnes, 299,739 Chinois, donc, un peu moins de la moitié. La majorité des émigrants provenait de Canton, c'est-à-dire 109,585, tandis que le nombre des Chinois déjà nés dans la presqu'île de Malacca n'était que de 6.056. Le dernier *Manual of statistics* (1906) contient un tableau des chiffres d'émigration chinoise des dernières années pour les différents Etats. Leur ensemble donne les chiffres suivants :

1900	129,787
1901	135,007
1902	233,381
1903	254,300
1904	226,579
1905	241,135
Total	1,220,189

Donc, au delà d'un million de Chinois en 6 années ! Il est vrai que cela ne constitue pas une augmentation stable de la population, car il s'agit plutôt d'une population flottante. La majorité de ces émigrants sont des travailleurs à temps qui, le cours de leur contrat terminé, s'en retournent à leur pays natal avec leurs économies.

En regard des chiffres ci-dessus, nous pouvons citer ceux de l'émigration :

1900	81,244
1901	94,329
1982	183,082
1903	207,560
1904	200,151
1905	213,373
Total	980,639

Il en résulte donc que la différence entre l'immigration et l'émigration des Chinois n'est que de 240,000. Perak, Selangor et Negri-Sembilan absorbent la grande majorité, tandis qu'il n'y en a que 483 pour Pahang. Dans ce dernier Etat on a même, dans ces dernières années, constaté un moins. Malgré cela, il ne faut pas hésiter à considérer le total des Chinois, qui va en augmentant chaque année, comme proportion réelle de la population, car, si les personnes changent, les chiffres, par année, restent et reste-

ront et les circonstances qui ont amené l'immigration chinoise ne changeront pas dans un temps déterminé.

Ces circonstances sont la demande extraordinaire de main-d'œuvre pour les mines, les plantations et les travaux publics des colonies, tels que construction de routes, de ponts, de ports, de chemins de fer, etc., ensuite le bon paiement régulier des salaires, le traitement libéral par les Anglais et la proximité du pays natal chinois. La presqu'île de Malacca, les straits aussi bien que les Etats malais fédérés, sont aujourd'hui la région de la terre où le mouvement moderne de la « chinisation », qu'on nous a si souvent dépeint comme un tableau terrifiant, s'est le plus réalisé et où l'on peut le mieux étudier les circonstances y inhérentes. C'est ici que, pour ainsi dire, il nous est offert le spectacle d'une double colonisation. Ces pays pourraient être considérés comme une colonie naissante des deux races, blanche et jaune, et ils pourraient ainsi constituer un champ d'expérience intéressant pour la question de savoir laquelle de ces deux races est la plus forte. Pour le moment, c'est aux Anglais qu'on pourrait attribuer la victoire, en ce sens qu'eux, quoique arrivés plus tard, ont acquis la domination politique et gouvernent, organisent et cultivent le pays selon leurs idées.

Quoique les Anglais considèrent leur succès comme particulièrement brillant, il ne faudrait cependant pas oublier que les circonstances leur étaient singulièrement favorables. En effet, on a constaté que le Chinois, lorsqu'il est bien traité, forme, même en masse, un élément facile à diriger. Les mêmes expériences qu'on a faites avec les Chinois résidant depuis longtemps dans les Straits Settlements, se sont répétées ici.

Lorsqu'on applique rigoureusement le principe de leur égalité devant la loi, qu'on n'entrave pas leur gagne pain légal et qu'on fait le moins d'opposition possible à leurs passions principales : le jeu et l'opium, ils sont des citoyens, non seulement obéissants mais des hommes très utiles pour le développement des richesses du pays.

Le précité sir Frank Swettenham, sans aucun doute le meilleur connaisseur du pays, fait dans son livre *Bristish Malazi*, l'éloge enthousiaste du Chinois, dont le travail incessant, l'inépuisable patience, le manque de besoins, ont fortement contribué à l'œuvre accomplie dans la presqu'île de Malacca.

Le Chinois défriche les forêts, trouve l'étain, cultive les plantations, construit les villes et les routes ; il fait le petit marchand,

l'artisan, le maraîcher et le domestique dans les villages. L'influence des Chinois est d'autant plus grande qu'ils se concentrent dans les villes. Considérée séparément, la proportion des Chinois dans la capitale est encore beaucoup plus importante que dans l'ensemble du pays. On compte dans la capitale Kualalumpur 23,181 Chinois sur une population de 32,381 habitants; à Taiping, capitale du Perak, il se trouve parmi les 13,331 habitants 7,972 Chinois.

Heureusement, le Chinois n'a, du moins jusqu'à présent, point de désirs politiques et ses aspirations sociales, s'il en a, se bornent au cercle restreint de ses compatriotes. Le gouvernement est assez habile pour admettre dans le conseil d'Etat, des Chinois notables pour écouter leur avis, tout comme dans les Straits. Cela suffit à présent pour satisfaire leurs prétentions, en même temps que le gouvernement se tient au courant de l'esprit public dans l'élément chinois. A l'aide de ces mesures on a réussi à maîtriser non seulement les troubles qui jadis étaient à l'ordre du jour dans les Etats Malais, et qui étaient fomentés par les Chinois, mais encore l'influence énorme des sociétés secrètes des Chinois qui partout offre un problème si difficile. Les Anglais ont osé ici sévir et expulser sans merci les membres de ces sociétés. Le succès leur a donné raison. Il paraît que l'influence des Chinois des straits qui se trouvent bien sous la domination anglaise leur est puissamment venue en aide dans cette occurence.

Naturellement, le dernier mot n'est pas encore dit. La force économique et le savoir-faire des Chinois ne sont pas sans provoquer des réflexions. Nous avons vu, par les chiffres ci-haut, quelle quantité de Chinois se fixe annuellement dans le pays. Ces gens ne restent pas du tout dans des positions subalternes des coolies et des artisans, mais deviennent des négociants aux capitaux toujours croissants. Aujourd'hui déjà, une très grande partie des mines d'étain sont entre les mains de Chinois; il en est de même des plantations, des maisons de commerce et des banques et, il n'y a aucun doute, que les Chinois des Etats malais acquerront des richesses comme en possèdent déjà les Chinois de Singapour et de Penang. Là, la situation est telle que la plus grande partie des affaires se trouve aujourd'hui entre les mains des Chinois et que les firmes européennes se voient de plus en plus dépendre d'eux

Il y a encore un autre point remarquable. Jusqu'ici, le Chinois a montré peu de sentiment politico-national. En règle générale,

il lui est indifférent qui le gouverne et c'est ainsi que l'on a cru, jusqu'à présent, que le danger chinois fut tout au plus de nature économique.

Ces derniers temps nous ont cependant démontré qu'on doit compter avec d'autres possibilités. La solidarité de tous les Chinois, même de ceux nés à l'étranger, est plus grande qu'on ne l'a pensé. Un exemple frappant en a été le boycottage des Américains et de leurs marchandises qui, du reste, était un symptôme d'une haute importance.

Quelque considérable que soit l'affluence des Chinois dans la presqu'île de Malacca, elle est loin d'y suffire au manque de travailleurs. Il est donc nécessaire de se pourvoir encore ailleurs de ces travailleurs à même de supporter le climat tropical. Un des pays qui les fournit est l'Inde. En effet, les Tamils, peu exigeants, ont été depuis longtemps introduits, par les Anglais, dans leurs colonies tropicales : Ceylan, Afrique Orientale et possessions sud et centrales américaines.

Le Gouvernement Indien ne permet pas d'engager ces Tamils pour plus de deux ans. Employés surtout dans les plantations, leur nombre est en ce moment inférieur à celui des Chinois. Dans l'Etat de Pérak l'immigration de 1900 à 1905 n'était que de 42,349 contre 884,292 Chinois, à Selangor de 15,670 contre 272,150 Chinois. On désire vivement une augmentation de cette immigration que le Gouvernement favorise en octroyant des subsides et en satisfaisant aux besoins religieux des immigrés par la construction de temples. Mais la demande de main-d'œuvre dans les Indes même et dans d'autres colonies tropicales est si forte, qu'il ne faut pas penser à voir augmenter le nombre des Indiens dans la presqu'île.

C'est ainsi qu'un troisième pays qui se trouve tout près de Malacca, est appelé à fournir des travailleurs, le Java Hollandais.

Il n'y a pas encore longtemps que le Gouvernement Hollandais défendit entièrement l'exportation des travailleurs. Aujourd'hui il a changé d'attitude vis-à-vis de l'Angleterre, soit qu'il ait adopté une politique plus libérale, soit qu'il veuille se montrer plus prévenant à l'égard de cette dernière puissance.

La statistique ne sépare pas les Malais venant de Java des autres, mais les premiers forment certes la majorité. D'après cette statistique, il y a 304,644 Malais immigrés en 1900-1905 dans l'Etat Pérak et il en est émigré : 276,768. A Selangor : immigrés : 84,955, émigrés 70,945. (Les nombres correspondants pour les

Chinois sont : 884,292 et 754,809 pour Pérak). Les Javanais passent pour des travailleurs plus forts encore que les Tamils. Malgré cette forte émigration, le besoin de main d'œuvre est loin d'être satisfaisant et la disette serait encore beaucoup plus grande si tous les projets de plantations dont on s'occupe, étaient effectués. Pour compléter le tableau de la population, nous pouvons ajouter que le nombre des Malais propres au pays, c'est-à-dire ses maîtres primitifs est, d'après le dernier recensement officiel de 285,278, c'est-à-dire de 42 p. c. de la population totale. En 1891 encore, ils dépassaient en nombre toutes les autres races — aujourd'hui ils sont dépassés par le nombre absolu des Chinois. A la même époque il n'y avait que 1422 d'Européens de pure race, étant les vrais maîtres politiques du pays, vis-à-vis d'une population totale de 678,595. Toutefois cette proportion de blancs est plus grande qu'aux Indes où l'on trouve seulement un blanc pour 2,000 indigènes contre un sur 477 dans les Etats Malais où, du reste, le nombre des blancs va en augmentant. C'est avec raison qu'on voit dans cette circonstance une preuve du développement du pays.

Toutes les autres fractions de la population, parmi lesquelles se trouvent les restes des autochtones et les Eurasiens, c'est-à-dire une espèce de mestis, ne jouent aucun rôle.

Asie centrale. Expédition du Dr Stein. — De nouveaux renseignements ont été reçus du Dr Stein au sujet de son expédition dans l'Asie centrale. Ils sont datés de An-Shi, dans le nord-est de la province chinoise de Kangu, et ont été expédiés le 18 juin dernier. Après avoir envoyé une caravane de Abdal à Kashgar avec la plupart des trouvailles archéologiques faites dans les anciennes localités situées au nord et au sud du Lop-Nor, le Dr Stein s'est mis en route, à la fin de février, vers l'oasis de Tun-huang, qui se trouve à la limite occidentale de la province de Kan-Su.

La route suivie à travers le désert intermédiaire offre un intérêt historique particulier. C'est celle que Marco Polo avait suivie et par laquelle, six siècles auparavant, le grand pèlerin bouddhiste H Süan-Tsang était rentré en Chine en revenant de Lou-lan, actuellement Charklik. Depuis le deuxième siècle avant notre ère, à l'époque où les Chinois commencèrent à étendre leur influence sur le Turkestan, cette voie désolée, d'une longueur de 350 milles environ, a été une importante route de cara-

vanes pendant les périodes nécessaires de leur suprématie dans le bassin du Tarim. Depuis plusieurs siècles cependant, elle était oubliée. Retrouvée, il y a 25 ans, elle a recouvré la faveur des marchands de Khohen et de Kashgar, ce qui est dû probablement au développement commercial résultant de la prospérité grandissante de l'oasis au sud du grand désert du Turkestan. La plupart des marchandises que ces négociants importent en Chine par cette ancienne route. sont d'origine anglaise, et sont amenées du Kashmir, à dos d'animaux. La description de la route, faite par Marco Polo, fut trouvée exacte dans tous ses détails topographiques. La région traversée est d'un intérêt géographique varié et important ; plus d'un tiers de la route longe les rives d'un vaste lac couvert de sel, qui indiquent l'étendue des marais du Lop Nor, telle qu'elle était à une époque probablement peu éloignée. Plus loin, les relevés détaillés faits, le long de la route, par le géomètre Rai Ram Singh, ont démontré que les dépressions nettement marquées entre les pentes du Kurugh-tak et du Altyntagh, à travers lesquelles l'expédition avançait, avaient autrefois servi au passage des eaux du Su-le-ho et du Tun-hang vers le Lop-Nor.

Peu de temps après qu'elle fut sortie de cette grande dépression, à un point situé encore à cinq longues étapes de la limite de l'oasis de Tun-huang, l'expédition rencontra les restes de tours de garde et d'un ancien mur qui les réunissait. Une série d'indications archéologiques convainquit le Dr Stein qu'ils appartenaient à un ancien système de défense de frontières correspondant à la « Grande Muraille » qui existe encore sur la frontière du Kan-Su. Le Dr Stein y retourna dans la deuxième moitié du mois de mars. En avançant d'abord jusqu'au nord de l'oasis et en rejoignant ensuite l'ancienne frontière par une route à travers le désert à l'ouest de Tun-huang, il parvint à retracer exactement la direction de la muraille sur une longueur de 140 milles environ et à explorer les ruines des postes, magasins, etc. Il put bientôt constater, grâce aux inscriptions chinoises faites la plupart sur bois ou bambou et dont de nombreux specimens furent découverts dans les ruines, que cette ligne de fortifications avait été construite à la fin du deuxième siècle avant notre ère, sous l'empereur Wu-ti, qui inaugura l'expansion chinoise dans l'Asie centrale. Il semble qu'elle a été régulièrement pourvue de garnison jusqu'au milieu du deuxième siècle de notre ère. Les documents datés sont particulièrement nombreux à partir de

l'an 98 avant notre ère jusqu'à environ l'an 25 après notre ère, époque à laquelle prit fin une période de troubles intérieurs et extérieurs, par l'avènement de la deuxième dynastie Hou. Il n'y a pas de doute que le but principal de la ligne fortifiée ait été de défendre le territoire situé au sud de la rivière Su-le-ho, qui était indispensable comme base et comme passage pour les forces militaires chinoises, les missions politiques, etc., envoyées en vue d'étendre et de consolider l'influence de la Chine dans le bassin du Tarim et plus loin, à l'ouest. L'ennemi contre lequel il fallait se prémunir étaient les Hsiong-nu, les ancêtres des Huns, qui quelques siècles plus tard, menacèrent Rome et Byzance.

A l'ouest, le Dr Stein suivit la frontière fortifiée jusqu'à son extrémité, où, après avoir effectué une grande courbe vers le sud-ouest, son flanc se trouve garanti par des marais salins étendus et des collines de sable mouvant, qui sont tous impassables. A l'est, le Dr Stein put suivre la ligne jusqu'à l'oasis de An-Shi, d'où il est probable qu'elle s'est poursuivie jusqu'à la porte actuelle de la Grande Muraille, connue sous le nom de Kiayü-Kuan. Différentes causes ont contribué à conserver ces ruines en excellent état ; des centaines d'inscriptions sur bois, bambou ou soie et une masse d'antiquités diverses ont résisté, sans avoir pour ainsi dire été endommagées, bien qu'elles n'aient été recouvertes que d'une mince couche de gravier ou de débris. Il suffisait parfois de gratter simplement la surface du sol pour mettre à jour des collections de documents qui avaient été lancés, avant l'époque du Christ, du bureau d'un commandant militaire sur un tas de détritus, où les matières les plus périssables, comme la paille, les vêtements, etc., semblaient être toutes fraîches.

Les documents chinois, dont environ 2,000 ont été retrouvés, ont trait à l'administration militaire, et donnent souvent des détails précis sur la force, les mouvements, etc., des différents corps distribués le long de la frontière ; ils contiennent aussi des dispositions relatives aux approvisionnements, à l'équipement, etc. D'autres sont des documents officiels ou des lettres privées adressées à des officiers et remplies de nouvelles du jour.

Ces documents et les restes d'ameublement et d'armes que l'on a découvert suffiront amplement pour reconstituer le tableau de l'existence que l'on menait autrefois sur cette frontière désolée. Une des ruines les mieux conservées est celle d'un imposant magasin qui forme un solide bloc de halls d'environ 500 mètres de longueur.

Outre des documents chinois, le Dr Stein a découvert d'intéressants témoignages du commerce qui passait le long de la ligne fortifiée, sous forme de pièces de soie portant des inscriptions en Brahmi indien et en Kharoshthi, ainsi que dans un certain nombre des lettres soigneusement fermées et rédigés en caractères aramaïques anciens, mais conçus peut-être en langue iranienne. La plupart remontaient, ainsi que les documents officiels, à l'époque du Christ. Ont-elles, se demande le Dr Stein, été laissées là par des marchands de Perse ou du Turkestan occidental venus pour acheter la soie de *Seres ?*

Ces différents travaux occupèrent l'expédition jusque vers le milieu du mois de mai. Le desséchement qui s'est fait à l'époque historique a laissé des traces aussi distinctes dans la région du Tun-Huang que dans la partie méridionale du bassin du Tarim. Il serait difficile d'avoir un moyen plus sûr d'apprécier l'étendue des changements physiques qui ont eu lieu dans cette partie de l'Asie, pendant une époque bien déterminée, que cette ligne fortifiée tracée à travers le désert par les ingénieurs chinois dans les dernières années du IIe siècle avant notre ère. Le terrain qu'elle traverse est resté entièrement à l'abri des facteurs variés et complexes, dûs à l'activité humaine, et qui se manifestent sous forme d'irrigation, etc., et affectent les espaces habités. Il est, d'autre part évident, que ceux qui construisirent cette ligne et qui choisirent la position des tours de garde, etc., ont su tirer parti des avantages du terrain.

L'expédition eut à souffrir des bourrasques journalières et des températures extrêmes qui caractérisent le climat du désert. Les fourrures les plus épaisses ne suffisaient pas pour se garantir contres les vents glacés qui sévirent jusque vers le milieu d'avril. Le 1er avril, le Dr Stein enregistra une température minimum de 7 degrés Fahrenheit au-dessous de zéro. Avant la fin du mois, la chaleur et l'éclat du jour étaient devenus très fatigants, et chaque fois que le vent s'apaisait, des nuées de moustiques s'avançaient des marécages voisins, près desquels l'expédition séjournait pour trouver de l'eau, et venaient tourmenter les hommes et les bêtes. Les scorpions aussi étaient en abondance.

En ce qui concerne les découvertes archéologiques faites par le Dr Stein, au sud de l'oasis, on peut citer les temples de Bouddha, creusés dans le roc et connus sous le nom de « Temples des mille Bouddhas ». Ils possèdent une série de jolies fresques et des sculptures remontant depuis le VIIIe jusqu'au Xe siècle de

notre ère. Avec une quantité d'autres restes, ils témoignent du haut développement qu'avait atteint l'art bouddhique, importé de l'Inde, à la fois par l'Asie centrale et le Thibet, sur un sol purement chinois. Les matériaux recueillis sont si nombreux et si variés qu'ils exigeront de longs travaux de la part de plusieurs spécialistes. Partout, autour de l'oasis, le Dr Stein a pu constater les effets malheureux que la dévastation et la diminution de la population, résultant de la dernière grande rebellion mahométane, ont exercé sur la région cultivée. Si l'on considère les conditions physiques actuelles, il semble peu probable que les champs abandonnés à cette époque au désert aux extrémités de l'oasis, puissent jamais être entièrement récupérés. Le Dr Stein a rencontré constamment sur sa route des ruines récentes que le sable mouvant envahit progressivement.

Au moment où il écrivait, le Dr Stein se mettait en route vers Souchon, en suivant la montagne. Il comptait ensuite, si le temps et les conditions du terrain le lui permettaient, faire, pendant l'été et le commencement de l'automne, des relevés à la fois le long de la Grande Muraille, au nord de Kan-Su et dans la chaîne de Nan-Shan, au sud.

Chine. Développement industriel. — On constate actuellement en Chine que les gouverneurs de provinces tendent à monopoliser l'industrie à leur profit. De sorte que, jusqu'à présent, l'esprit d'entreprise du Chinois a été très limité. Le gouvernement de Pékin s'est efforcé depuis longtemps d'encourager la substitution de la production en grand et à l'aide de machines aux méthodes des artisans. Récemment, il lui est venu à l'idée de faire appel aux chinois qui se sont enrichis dans les *straits settlements*, dans les grandes affaires, pour les engager à fonder en Chine des entreprises analogues ou à s'intéresser à celles qui seraient créées. Comme récompense on leur a fait entrevoir l'octroi de titres de noblesse ! Il parait que ce désir du gouvernement central rencontre une vive opposition chez les gouverneurs de province. Ces derniers se trouvent dans la situation de devoir fournir au trésor le plus d'argent possible, tandis que d'un autre côté, on restreint leurs sources de revenus de toutes les manières. Il suffit sous ce rapport, de rappeler la défense de fumer de l'opium, produit dont le commerce était si profitable aux caisses publiques ainsi que celle de la vente des emplois publics. On ne doit donc pas s'étonner si ces fonctionnaires

tâchent de compenser par des bénéfices industriels les pertes qu'ils ont éprouvées. C'est ainsi que s'expliquent les efforts faits par les gouverneurs généraux pour s'assurer la concession de la construction et de l'exploitation des chemin de fer, ainsi que la proposition faite par l'un d'eux à certains de ses collègues de s'intéresser dans un grand établissement métallurgique destiné à fabriquer du matériel de construction pour chemins de fer en tous genres. On ne pourrait pas encore prévoir comment finira cette lutte entre le gouvernement central et les gouverneurs de province. Le seul résultat qu'elle ait produit jusqu'à présent c'est de maintenir les choses dans le *statu quo*. La situation présente ne pourra toutefois durer indéfiniment, si la Chine est résolue à mettre ses ressources naturelles en valeur.

Chine. Yang-tsé-Kiang. — Dans une communication envoyée à un journal allemand, le Dr Wegeneer fournit quelques détails sur le Yang-tsé-Kiang. Ce fleuve se glisse en larges sinuosités à travers les plaines du centre de la Chine, en amont de Hankou. Quand les masses d'eau provenant de la fonte des neiges dans dans la région montagneuse sont arrivées à Hankou, et que les pluies de la mousson d'été ont commencé, les eaux du fleuve s'élèvent graduellement à la façon de celles du Nil et atteignent jusqu'à 10 et 15 mètres au dessus du niveau des basses eaux. Toute la vallée de la Chine centrale en serait submergée, si le courant n'était maintenu par des digues puissantes, qui protègent les champs s'étendant derrière elles. L'époque du maximum de la crue est en juillet et août, tandis que celles des plus basses eaux est en décembre et janvier. Celui qui navigue sur le fleuve pendant cette dernière période, n'aperçoit pas grand chose de la campagne, qui alors est masquée à sa vue par les digues qui surplombent le bâteau. Les villages, le long du fleuve, sont très nombreux. Ils sont construits à quelque distance de celui-ci et se trouvent encore protégés par des digues spéciales.

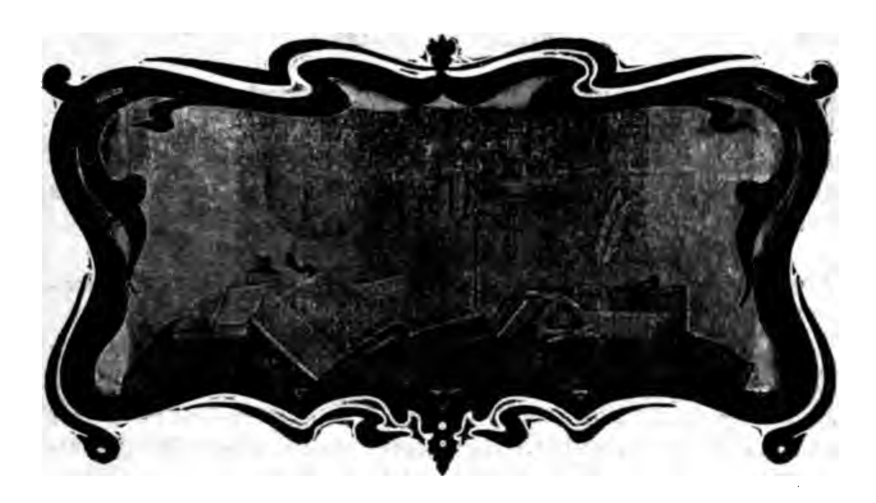
Le mouvement des jonques en amont du Yang-Tsé est énorme, il est plus considérable encore qu'en aval. On ne devrait pas croire que la cause en est dans la concurrence de la navigation des vapeurs que l'on rencontre en aval. Celle-ci n'a nullement diminué le nombre des jonques et vit d'ailleurs plutôt du commerce qu'elle a elle-même provoqué. La raison de la plus grande activité en amont de Hankou est que le lac Tungting canalise un double mouvement de bâteaux : d'une part, ceux qui remontent

le Yang-Tsé, et d'autre part, ceux qui viennent du lac et de ses affluents.

Les évolutions des flottes de jonques sur le Yang-Tsé sont un des spectacles les plus ravissants que l'on puisse contempler. Elles comptent souvent plus de deux cents embarcations qui se croisent et s'entre-croisent en remontant ou en descendant le fleuve. Les voiles des jonques sont brunes en aval de Hankou, et blanches en amont, preuve que la navigation n'est pas directe mais régionale. On s'aperçoit bien vite aussi que les diverses régions de la Chine ont des jonques de formes spéciales. On représente généralement les jonques chinoises en les ornant de deux yeux à la proue car, comme disent les Chinois, comment un bâteau pourrait-il voir sans yeux ? Ce tableau n'est cependant pas exact pour toute la Chine ; il ne l'est même qu'en partie pour la région côtière. Dans les provinces de Hupe et de Hunan on ne rencontre pas une seule de ces jonques. Les embarcations y sont généralement construites en bois clair que l'on ne peint pas, mais qui est verni avec soin.

Pas plus en amont qu'en aval de Hankou, la navigation à vapeur n'a réussi à détourner une part appréciable du commerce des jonques, bien que les lignes à vapeur transportent les marchandises aux mêmes bas prix que les jonques, tout en le faisant avec une rapidité beaucoup plus grande. Cela s'explique par le fait que le temps ne compte pas pour les Chinois, et que, d'autre part, ils tiennent fortement à leurs coutumes. Ensuite de nombreux Chinois ont fait l'acquisition de petits remorqueurs, grâce auxquels ils ont établi un service de touage pour les jonques. Ces remorqueurs, achetés à bon marché et rapidement détériorés entre les mains chinoises, se rencontrent assez nombreux sur le Yang-Tsé et les eaux environnantes.





BIBLIOGRAPHIE

Below the Cataracts, par Walter Tyndale. — Un vol. de 271 pages, édité par Heinemann, de Londres, 1907. — Prix : 16 sh.

La maison d'éditions Heinemann, à Londres, vient de publier un superbe ouvrage *Below the Cataracts*, de Walter Tyndale, qui s'est révélé à la fois écrivain délicat et artiste de grand talent. La vie orientale au Caire est d'abord rendue avec vérité, suit une description très fouillée des Pyramides et des tombeaux des Pharaons, des fameux temples de Thèbes et d'Assouan. Une des meilleures parties du livre est consacrée aux découvertes faites, l'an dernier, par MM. Théodore Davis et Ayrton, la trouvaille de la Reine Tyi. Que dire des soixante illustrations, reproduites en couleurs par le procédé Henschel. Ce sont de vrais bijoux; la restitution par le coloris de l'aspect véritable du pays et des monuments antiques est unique. Parmi les meilleures de ces œuvres d'art citons : le *Rameseum à Thèbes*, peintures murales à Del-el-Bahari; la *Tombe de Ibrahim Aga*; les *Colosses de Thèbes; l'Aube sur le Nil*, le *Sarcophage de Saktoun à Rossette*, etc., etc.

La Serbie, par Ed. Daveluy. — Un vol. de 140 pages, édité par Gilles, à Bruxelles, 1907.

Sous ce titre, M. Edouard Daveluy, vient de publier un volume qui a pour but, dit l'auteur dans sa préface, « de faire mieux connaître à nos compatriotes une nation avec laquelle ils auraient un intérêt considérable à nouer des relations plus étroites ».

Tour à tour, M. Daveluy étudie le pays, la Serbie à travers les

âges, le gouvernement, l'agriculture, l'industrie, le commerce, le traité belgo-serbe du 24 avril 1907, le mouvement intellectuel... Et son livre, écrit avec sobriété et précision, abonde en renseignements intéressants, en indications dont nos industriels et nos commerçants tireront le plus grand profit.

Anglo-Chinese Commerce and Diplomacy, par A. J. Sargent (M. A. Oxon). — Un vol. de 327 pages, édité par The Clarendon Press, à Oxford, 1907.

M. A. J. Sargent est professeur à l'Université de Londres; il vient de consacrer un bon ouvrage à l'histoire du commerce anglo-chinois au cours du XIXe siècle. L'Angleterre eût l'honneur de forcer la première la barrière élevée par les mandarins chinois contre le commerce mutuel du Céleste Empire et du monde blanc; elle a toujours surveillé, avec beaucoup de soins, les courants économiques qui se produisent dans cette immense région, elle y a conservé longtemps une prépondérance commerciale qu'elle essaie de défendre avec énergie contre la mauvaise volonté des autorités et contre le mouvement anti-étranger, tâchant de se réserver des zones d'influence exclusive au Yang-Tsé-Kiang, se défiant des concurrences allemande et japonaise devenues si dangereuses. Nous recommandons l'excellente contribution de M. Sargent à la connaissance si importante de l'histoire économique de cette portion du globe.

Ce que l'armée peut être pour la nation, par le lieutenant adjoint d'état-major A. Fastrez. — (Publication de l'Institut Solvay). Bruxelles : Misch et Thron. — Prix : fr. 2.50.

Rien ne peut mieux donner une idée de l'importance et de la haute actualité des sujets traités par l'auteur, que le résumé de la table des matières de son livre. En le parcourant, on se rend compte des aptitudes et des connaissances que ce travail représente.

Un des problèmes les plus intéressants que soulève l'auteur est celui de la durée du temps de service.

Insistant, d'autre part, sur les modifications que la technique militaire de notre époque a amenées dans la tactique des combats, il montre, par de nombreux exemples, qu'aujourd'hui le self-government doit diriger l'activité du soldat sur le champ de bataille : le temps des formations de masses est passé.

Aussi, sa conclusion s'impose-t-elle : L'entrainement psychologique demande, pour être suffisant, un temps considérable.

Mais, c'est de l'éducation générale des individus, à l'école, dans la famille, dans la société, que viendra la préparation profonde du combattant moderne : ainsi la question militaire acquiert une ampleur et une importance considérables.

La Vie aux Colonies, par RAOUL VIGNE. — Un vol. in-16, édité par Vigot frères, à Paris.

La première des raisons pour lesquelles nous n'allons pas aux colonies, dit l'auteur, c'est que nous les ignorons! En écrivant *la Vie aux Colonies*, livre de vulgarisation, par excellence, il s'est proposé de faire connaître à ses compatriotes qu'ils peuvent partir aux colonies sans s'exposer aux pires dangers et qu'en fin de compte il est possible avec un peu de bonne volonté et de persévérance, de se faire là-bas un sort enviable.

Dans ce but et fort d'une expérience de dix-huit années, l'auteur n'a pas reculé devant un détail de choses, de faits, d'impressions et d'idées qui fera peut-être et parfois sourire le lecteur. Du désir consciencieux de rester l'esclave de la réalité et de la vérité témoignent abondamment les chapitres *climat*, *logement*, *alimentation*, *commerce*, *industrie*, *agriculture*, *population*, *salons*, *justice*, *religions* et autres auxquels nous ne saurions trop renvoyer tous ceux entre les mains desquels ce livre parviendra.

Conseils aux planteurs d'essences caoutchoutifères, par J. VAN DEN KERCKOVE. — Une broch., chez l'auteur, à Bruxelles, 1907.

Un ouvrage en français et anglais contenant des conseils et informations pratiques au sujet de la culture des essences à caoutchouc, extraction et coagulation du latex. conservation, évaluation et mode d'emballage des diverses sortes de caoutchouc.

Manuel de Navigation pratique, par le Dr E. BLIN et GRAS. — Un vol. in-18, reliure souple, avec 101 figures explicatives, édité par Vigot, 1907. — Prix : 5 francs.

Contrairement à tout ce qui a été fait jusqu'ici, les auteurs ont fait de ce livre un vrai manuel, en ce sens que le format permet de le mettre en poche et de l'avoir toujours sous la main.

Tout manuel qu'il est, cet ouvrage n'en est pas moins complet, il a, de plus, le rare mérite de rendre presque attrayantes, en

tout cas compréhensibles pour tous, les questions les plus sèches de mesure du temps ou de calculs nautiques.

De lecture agréable, largement illustré, de maniement facile, présentant, sous un format restreint, toutes les notions nécessaires à la conduite du navire, imprimé et relié presque avec luxe, le livre de MM. Blin et Gras à sa place marquée, non seulement à bord de tout bateau, mais encore dans les mains de tous ceux qu'intéressent les choses de la mer et de la marine.

Au Pays du Galop, par R. LA TOUR SAINT-JAMES. — Un vol. in-18 de 152 p.— Prix : broché fr. 2.50.

En un style net et souple comme l'allure d'un cheval bien monté, R. La Tour Saint-James a noté les impressions d'un récent séjour en Argentine.

Ayant mené pendant quelques mois la véritable existence du pays, accueilli par les Argentins comme un des leurs, il a rencontré de rares occasions de connaître toutes les choses de là-bas. Il nous les montre dans une suite de croquis alertes et colorés.

Des commentaires, d'un tour d'esprit très personnel ,exposent les causes profondes et les tendances de l'évolution de ce pays neuf actuellement si prospère.

Questions d'élevage, questions économiques sous l'aspect réel qu'elles ont là-bas, scènes vécues, mots entendus, font de ces notes, écrites par un observateur et un sportman, un récit varié et synthétique.

Princesse F. DE FAUCIGNY-LUCINGE. **Lord Curzon aux Indes**. Sélection de ses discours comme Vice-Roi et Gouverneur-Général de l'Inde 1899-1905. Introduction par Sir THOMAS RALEIGH, K. C S. J. — Un volume de 839 p., édité par Flammarion, à Paris, 1907. — Prix : fr. 3.50.

Ce volume contient un choix de discours sur l'Inde qui furent prononcés par Lord Curzon depuis le moment où il fut nommé Vice-Roi, en août 1898, jusqu'à son retour en Angleterre en décembre 1905, de façon à donner un aperçu général du système de gouvernement que l'on verra à l'œuvre dans ce livre, dû à la traduction élégante de la princesse F. de Faucigny-Lucinge. Un chapitre préliminaire a été écrit par Sir Thomas Raleigh qui fut membre légal du Conseil du Gouverneur-Général de 1899 à 1904.

Au pays de la Fièvre, par le médecin-major JEAN DARRICARRÈRE. — Un fort vol. in-16 de 387 p , STOCK, éditeur, à Paris, 1907. Prix : fr. 3.50.

Ce livre est la transcription des notes prises au jour le jour par

un médecin de l'armée, pendant la terrible campagne de Madagascar. Il n'est rien de plus poignant ni de plus intéressant que la lecture de ces pages où l'on assiste aux combats incessants des soldats français, non pas contre les Howas, mais contre les moustiques, contre le soleil, contre l'ennemi le plus terrible : la fièvre. Le Dr Darricarrère n'a rien oublié, n'a rien ajouté, et son livre — dont aucun résumé ne saurait donner une idée — son livre se lit avec un intérêt toujours grandissant parce que, de la première à la dernière ligne, c'est un livre vécu.

Bulgaria of to Day. — Un volume de 300 p. Édition officielle du ministre du Commerce et de l'Agriculture en Bulgarie 1907.

Vingt années de règne paisible, sans révolution ni coup d'État, sous la direction prudente du prince Ferdinand, ont donné à la Bulgarie confiance en ses destinées, et on la voit se préoccuper fort de développer le riche patrimoine économique qui lui est dévolu et dont les ressources latentes sont immenses. A l'occasion de l'Exposition des États Balkaniques tenue à Londres cette année, le gouvernement bulgare a publié une monographie consacrée à la situation matérielle et financière de la principauté.

Reise in das moderne Mexico, par Mietze Diener. — Un vol. de 112 p., édité par Hartleben, à Vienne, 1908.

L'auteur, professeur de paléontologie à l'Université de Vienne, fut désigné comme le secrétaire de la députation viennoise au Xme Congrès de géologie tenu à Mexico. A cette occasion il lui fut donné de parcourir en tout sens le territoire de la République Mexicaine et son livre est un hommage enthousiaste aux progrès récemment réalisés dans cette contrée et un tribut de reconnaissance pour la réception cordiale qui fut faite aux savants étrangers. Une carte, de nombreuses photographies caractéristiques des divers aspects du pays, illustrent le texte.

Modern Argentina, par W.-A. Koebel. — Un vol. de 380 p., édité par Francis Griffitshs, à Londres, 1907. Prix : 12 sh. 6 d.

L'auteur de ce bel ouvrage est revenu tout récemment d'un long séjour dans la République argentine et il donne sur ce pays intéressant des aperçus vivants d'un voyageur observant chaque jour et complétant ses investigations personnelles d'informations recueillies auprès des personnages les plus autorisés. Il débute par la description de la vie urbaine à Buenos-Ayres, La Plata,

Rosario, Bahia Blanca avec leurs artères magnifiques, leurs parcs et jardins de plaisance, leurs palais, hôtels, clubs et restaurants; il dépeint en passant les salles de spectacle populaires, la loterie, les occupations journalières du peuple. De là il passe au Campo, à la vaste étendue de terre fertile qui va de la mer aux Andes et qui est la source ou s'alimente la splendeur des cités. Il nous décrit maints incidents de la vie pittoresque de la pampa et montre comment le *gaucho* a conservé sa marque caractéristique ancienne en dépit de l'immigration étrangère. Il dépeint aussi les *estancias* qu'il a visitées, les opérations agricoles auxquelles il a assisté, les habitudes singulières des bêtes et des oiseaux. En somme, tableau complet et vécu que viennent encore rehausser 123 photographies bien choisies et bien tirées.

Erinnerungen aus den Leben eines Tamulenmissionars, par A. GEHRING. — Un vol. de 224 pages, édité par la Mission Evangelique Luthérienne, à Leipzig, 1905. — Prix : 1 mk. 50

Bartholomäus Ziegenbaly. — Der Vater der evangelischen Tamulenmission, par A. GEHRING. — Un vol. de 104 pages, édité par la Mission Evangelique Luthérienne, à Leipzig, 1907. — Prix : 80 Pf.

Ces deux ouvrages sont consacrés à l'histoire de la fondation et à la description des résultats acquis par la Mission Evangelique luthérienne dans l'Inde tamoule.

Las Provincias de Espana, par D. M. H. VILLAESCURA. — Un vol. de 384 pages, édité par la Maison Manuel Soler, à Barcelone, 1905. — Prix : 2,50 Pes.

Ce petit ouvrage appartient à la série des Manuels Soler et constitue une bonne description physique et politique des provinces espagnoles.

Cooks Tourist's Handbook. — Norway and Denmark.—Un vol. de 302 pages, édité par la Maison Cook, à Londres, 1907.

Ce livre est composé pour servir de compagnon de route incessant dans un voyage en Norwège et au Danemark. Le Touriste y trouvera les informations relatives à tout ce qui peut lui être utile.

The Commercial Relations of England and Portugal, par SHILLINGTON ET WALLIS-CHAPMANN.—Un vol. de 344 pages, édité par G. Routledge et fils, 1907.

La Grande-Bretagne a dans le commerce portugais une part prépondérante, l'industrie même de ce pays est entièrement tributaire des capitaux anglais. Cette situation spéciale est la résultante d'une suite d'événements historiques. Les auteurs de

ce travail ont recherché quelle a été la nature des rapports commerciaux entre les deux nations depuis le moyen-âge jusqu'en 1807 et quels sont les évènements qui les ont le plus fortement influencés. Une liste des principales sources et un appendice contenant des documents importants inédits complètent cette belle publication.

La Personnification civile des Associations. Allemagne, Angleterre, France et Italie. Institut Solvay. Travaux de l'Institut de Sociologie, par MM. E Marcq, M. Vauthier et Errera. — Un vol. de 188 pages, édité par Misch et Thron, 1907.

Les notices réunies dans ce volume permettent au lecteur de se faire une idée d'ensemble de la législation étrangère sur les personnes civiles, dans les principaux pays qui nous avoisinent. Elles montrent combien la Belgique s'est tenue à l'écart du mouvement universel qui pousse les nations à rendre aux corps particuliers de droit privé, le rôle qui leur revient. Partout ailleurs la loi, défiante chez nous, favorise les multiples œuvres collectives sans but lucratif que notre civilisation faité clore. Ces notices révèlent en même temps la variété des combinaisons offertes aux juristes désireux d'assurer aux associations privées sans but lucratif la protection légale les mettant à même de donner l'essor à leur activité : sur tous ces points la législation comparée offre des leçons à méditer.

Church Missionnary Society. Handbook of Workers. Outbline Histories of C. M. S. Missions. — Vol. III. — Un vol. de 158 pages, 1907, Londres.

L'objet de cette publication est de donner le résumé des faits principaux relatifs aux contrées dans lesquelles ont été établies les Missions de la Church Missionnary Society, de façon assez claire et sommaire pour être appréciée par les jeunes gens et même les enfants. De nombreux missionnaires ont collaboré à cette œuvre remarquable. Le troisième tome est consacré à la Chine, au Japon, à la Nouvelle-Zélande, au Canada et à la Colombie Britannique.

The Navy League Annual 1907-1908. — Un vol. de 260 pages, édité par *The Navy League*, à Londres, 1907.

Liste navale française, par Leportier. — Un vol. de 400 pages, édité par Alte, à Toulon, 1907.

Les Zouaves, Histoire anecdotique illustrée, par HENRIOT. — Un vol. in-12 de 250 pages. — Prix : 2 fr. 50 Maison de la Bonne Presse, Paris, 1907.

La campagne du Maroc donne une précieuse actualité au volume pittoresque qui vient de paraître à la Bonne Presse sous une couverture de couleur et intitulé les *Zouaves*, texte et dessins de *l'humoristique et spirituel auteur Henriot,* et nombreuses reproductions de tableaux.

Mining in Malaya for Gold and Tin, par C.-G. WARNFORD-LOCK — Un vol. de 195 pages de texte et 50 pages d'illustrations, édité par Crowther et Goodman, à Londres, 1907.

L'objet essentiel de cet ouvrage est de donner une idée de l'état présent et du développement possible dans l'avenir des industries minières de l'étain et de l'or dans la Péninsule malaise, plus spécialement dans la partie de la péninsule qui sous le nom d'Etats fédérés malais est soumise au contrôle britannique.

L'auteur n'est pas un apologiste du gouvernement anglais dans ces régions ; il regrette son protectionnisme à rebours favorable aux étrangers au détriment du capital national anglais. Il signale surtout l'invasion dangereuse de l'élément Chinois devenu concessionnaire d'énormes étendues de terrain, qui s'insinue partout et sera bientôt le maître de la maison si on n'y prend garde. L'auteur ne ménage pas les expressions fortes en signalant le danger du *Chinaman* qui prend tout sans rien avoir apporté.

The Mountain People of Kentucky, par W.H. HORNEY. — Un vol. de 196 pages, édité par Robert Clarke C°, 1906.

Des frontières méridionales de Pensylvanie, se dirigeant vers le sud-ouest à travers la Virginie occidentale, le Maryland, la Virginie, la Caroline du Nord et du Sud, la Georgie l'Alabama, le Tennesee et le Kentucky oriental s'étend une région de conditions physiques identiques, grande comme l'Empire Allemand, et que l'on désigne aux Etats-Unis sous le nom de *Appalachian America*. Le but de l'ouvrage que nous analysons est de faire connaître une portion de cette région, celle située dans le Kentucky oriental et connue sous le nom de « Mountains of Kentucky ». La population des montagnes de cet état s'élevait en 1900 à 476,095 âmes, celle de l'Etat tout entier à 2,147,174. Cette population de montagnards, isolée par l'existence de barrières naturelles et à raison des difficultés d'accès de la région est très

curieuse à étudier au point de vue politique, social, économique. C'est à quoi l'auteur s'applique avec succès.

Zur Wirtschafts- und siedelungs geographie von Ober Burma und den Nordlichen Shön-Staaten, par le Dr H.-J. Wehrli. — Un vol. de 130 p., édité par Lobhauer, à Zurich.

L'auteur est attaché à l'Université de Zurich; dans son ouvrage il consigne le résultat d'observations personnelles au cours de deux voyages qu'il a faits dans la Haute Birmanie, en 1897 et en 1904-1905. Il y a joint les renseignements communiqués par les fonctionnaires anglais du gouvernement indien et ceux recherchés dans les Livres bleus et dans les écrits de la littérature spéciale à cette région dont la liste est donnée à la fin de l'ouvrage. De nombreux détails sont réunis sur la population, les industries indigènes, les produits naturels et l'avenir économique qu'ouvre leur exploitation. L'ouvrage est illustré d'excellentes photographies, de plus il est pourvu d'une bonne carte.

Ramtanu Lahiri-Brahman and Reformer, par Pandit Sivanah Sastri et Sir Roper Lethbridge. — Un vol. de 227 p., édité par Swan et Somenschein, à Londres, 1907.

Sir Roper Lethbridge, ancien principal du Krishnagar College au Bengale, adjoint à l'Université de Calcutta se lia de vive amitié dès son arrivée dans l'Inde, en 1868, avec Ramtanu Lahiri, un Brahmane de haute naissance, professeur audit collège et qui a exercé une action profonde dans les hautes classes de cette partie de l'Inde, et sur les générations instruites qui s'y sont succédées dans la seconde moitié du XIXe siècle. C'est la biographie de cet Indou éminent par le savoir et l'action éducatrice sur sa race que l'auteur esquisse; il éclaire en le faisant de clartés toutes spéciales, la mentalité des sphères indigènes influentes qu'il importe tant de connaître pour apprécier comme il convient l'importance du mouvement national dans l'Inde.

Dr A. Schoepel Kommerzielles Handbuch von Nederlandisch-Indien. — Un vol. de 301 p., édité par R. Lechner, à Vienne, 1907.

La bibliothèque de la Société belge d'Études Coloniales, manquait d'un bon manuel synthétique traitant de la situation commerciale et économique des Indes orientales néerlandaises. Cette lacune est aujourd'hui brillamment comblée par l'excellent ouvrage que publie la Société de géographie de Vienne dans les annexes à son Bulletin.

A Synonymer Catalogue of Orthoptera, par W. F. Kerby. Tome II. — Un vol. de 562 pages, édité par le British Museum, à Londres, 1907.

Ministerio da Industria, Viaças e Obras Publicas do Brasil. Relatorio ao Presidente da Republica.— Deux vol., de 1015 pages, édité par Imprensa Nacional, Rio de Janeiro, 1907.

La Fortune publique et privée au Japon, par le comte de Saint-Maurice. — Une broch. de 62 pages, éditée par G. Roustan, à Paris, 1907.

Intéressant opuscule donnant de curieux renseignements sur la façon dont le Japon a résolu les problèmes de finances publiques qui se sont posés pour qu'il put accomplir sa régénération et soutenir heureusement la lutte en Mandchourie contre la puissance russe.

Kokosbutter und andere Kunstspeisefette, par Edg. Andès — Un vol. de 240 pages, édité par Hartleben, à Vienne et Leipzig, 1907.

Monographie du beurre de coco avec l'étude de la provenance de la matière première, des procédés techniques, des machines et moyens mécaniques utilisés pour sa production.

Am Fusse der Bergries in Ostafrikas, par Adolphi.— Un vol. de 140 pages édité par la Mission évangélique et luthérienne, à Leipzig, 1902.

Récits d'un missionnaire racontant les difficultés et les joies d'un apostolat parmi les indigènes de l'Afrique orientale allemande au pied des Montagnes Géantes. Le récit comprend une période presque décennale de travaux; commençant en 1893.

Sugar Cane Culture, broch. de 64 pages. — **Cotton Culture**, broch. de 90 pages. — **Tobacco Culture**, broch. de 83 pages. — **Tropical Planting**, broch. de 46 pages.

Publications de la German Kali Works, à New-York, préconisant des phosphates et rédigeant des tracts utiles sur la culture de diverses plantes tropicales.

Principes de Colonisation et de Législation coloniale, par Arthur Girault, 3me édition, Paris, L. Larose et Tencin, 1907. Trois volumes, dont deux parus. — Prix de chaque volume : 6 francs.

L'éloge du livre de M. Arthur Girault n'est plus à faire et le succès qu'il a eu montre à quel point il est utile à tous les coloniaux. La 1re édition, qui date de 1890, formait un volume, la seconde, de 1903, en comprenait deux et voilà que la troisième

en a trois. Chaque édition est en progrès sur la précédente, parce que M. Girault est de plus en plus maître de son sujet.

M. Girault se rallie en général aux solutions moyennes qui ont chance, bien souvent, d'être les solutions justes. Le caractère du traité en exclut d'ailleurs la polémique; l'auteur a le bon goût de ne pas nous imposer son opinion, mais plutôt de nous permettre de nous en faire une. Il y a dans ces volumes beaucoup de science et de bon sens et nous ne saurions assez en recommander la lecture.

La littérature coloniale est devenue extrêmement abondante; aussi, les renvois bibliographiques qui occupent dans les notes de M. Girault une place de plus en plus large, seront-ils bien accueillis des lecteurs; la multiplication des paragraphes et des numéros est aussi une facilité de plus.

L'Afrique aux Européens, par le Dr Rouire. — Un vol. in-8o, de 836 pages avec cartes et 170 gravures, édité par Hachette et Cie, à Paris, 1907. — Prix : fr. 3.50.

Considérant que l'œuvre de pénétration européenne en Afrique au point de vue du partage politique du continent noir, est à peu près terminé, le Dr Rouire a jugé que le moment était venu d'en faire l'histoire dans un ouvrage clair, précis et bien coordonné. Cette histoire, il la traite en prenant chaque colonie en particulier. Après avoir rappelé les faits militaires ou diplomatiques qui ont amené la constitution de chaque colonie, il en traite la situation actuelle et l'avenir. Il ne noie pas le lecteur au milieu d'une documentation touffue et, au contraire, dégage pour lui les idées générales.

Le travail de condensation et de mise au point est particulièrement soigné et précieux; en dehors des colonies françaises traitées avec plus de développement, l'histoire de chacune des colonies anglaises, allemandes, portugaises et espagnoles est résumée en quelques pages et n'avait pas encore été mise sous une forme aussi commode à la disposition du lecteur.

L'ouvrage est accompagné de cartes fort claires et illustré de dessins très intéressants qui surprennent agréablement en ce temps où la photographie a détrôné l'ancien dessin et qui sont particuliers aux publications de la Maison Hachette. Bref, l'ouvrage a le plus haut intérêt et doit entrer dans la bibliothèque de tous ceux qu'intéressent, de près ou de loin, les questions coloniales.

L'œuvre coloniale, algérienne et politique, de M. Etienne. — 2 vols. de 540 et 588 pages, édités par Flammarion, à Paris, 1907. — Prix : 15 fr.

A l'occasion du 25e Anniversaire de son entrée dans la vie parlementaire, les amis de M. Etienne ont eu la pensée de réunir les discours et les écrits divers par lesquels s'est affirmée au pouvoir ou hors du pouvoir la pensée et l'action de l'ancien sous-secrétaire d'Etat des colonies, et de l'ancien ministre de l'Intérieur et de la Guerre.

C'est dire l'intérêt considérable que présente l'ouvrage que vient de publier l'éditeur Flammarion, et dans lequel d'anciens collaborateurs de M. Etienne ont su grouper, en les commentant avec la plus grande clarté, tout ce qui constitue son œuvre coloniale, son action algérienne et son rôle politique.

On ne lira pas sans plaisir et sans profit ce livre de bonne foi, reflet de l'homme à qui il est consacré, où se trouvent écrites, en actes et en paroles, l'histoire agitée de la formation du domaine colonial français, l'étude complète de la pénétration saharienne et de la politique marocaine, et où apparaît, dans un vif raccourci, la marche intérieure suivie depuis 1881 par le parti républicain qui s'était constitué autour de Gambetta.

Unter den Palmen. Im Lande der Sonne, par BAIERLEIN. — Un vol. de 335 pages, édité par Justus Naumann, à Leipzig, 1890.

Souvenirs d'une vie d'apostolat d'un missionnaire protestant au Bengale.

Tariff Reform League, Speakers Handbook. — Un vol. de 250 pages, édité par la Tariff Reform League, 1907. — Prix : 1 sh.

Exposé des arguments, collection des faits et des statistiques que peuvent invoquer les propagandistes anglais pour la réforme du système fiscal anglais dans le sens de l'Impérialisme et du protectionnisme. Ces sortes de manuels sont en Angleterre des modèles qui devraient être imités ailleurs pour toutes les questions importantes.

Die Völker Chinas, par le Dr ALF. FORKE. — Un vol. de 90 pages, édité par Curtius, à Berlin, 1907. — Prix : 1 mk. 50.

Les Privat Dozenten du Séminaire Oriental à l'Université de Berlin, ont organisé cet hiver un cycle de leçons et conférences dont le but est de faire connaître au public les peuples de l'Orient

et leur culture. Le cours de l'auteur a eu un succès tout spécial qui l'a engagé à en publier les éléments principaux dans la brochure que nous indiquons au public belge.

Zur Erwerbung von Deutsch Ost-Afrika, par le comte von PFEIL. — Un vol. de 232 pages, édité par K. Curtius, à Berlin, 1907. — Prix : 4 mk. 80, br., relié, 6 marks.

Le comte von Pfeil est un des initiateurs pratiques de la colonisation allemande à son origine. En 1884, déjà on le voit explorer l'Afrique orientale allemande avec Carl Peters, en 1886 il dirige la Compagnie de colonisation dans cette région ; puis il va en Nouvelle Guinée, au Maroc, dans l'Amérique du Nord, entremêlant ces voyages de nouveaux séjours dans l'Afrique orientale allemande. Les appréciations d'un tel homme sur la plus brillante des colonies allemandes en Afrique sont précieuses et nous sommes heureux de posséder un ouvrage aussi documentaire à son sujet.

Weltfrieden oder weltkrieg. — Wohin geht Deutschlands weg, par le comte REVENTLOW. — Un vol. de 150 p. édité par Curtius à Berlin, 1907. — Prix : 1 Mk.

Essais sur la politique mondiale telle qu'elle s'est développée à la suite de la guerre russo-japonnaise en rapport avec la politique internationale de l'Allemagne et de son influence.

The expansion of Great Britain 1715-1789, par ARTHUR HASSALL. — Un vol. de 263 p. édité par Revingtons à Londres, 1907. — Rrix : 3 sh.

Ce petit ouvrage fait partie d'une série consacrée à l'histoire anglaise. Il est surtout rédigé pour les étudiants et a les qualités d'ordre systématique et de coordination claire qui le recommandent spécialement à ceux-ci. Elle concerne la période où l'Angleterre profita des erreurs de la politique purement continentale et européenne des autres puissances pour assurer sa prépondérance coloniale et mondiale.

Atti della Societa per gli studi della malaria. — Tome VIII. Rome 1907 896 pages.

INDEX



ACHANTIS :
Situation économique, 743.
AFRIQUE AUSTRALE :
Lapins, 848.
AFRIQUE CENTRALE :
Voyage du major Powell-Cotton, 217.
AFRIQUE SUD-OCCIDENTALE ALLEMANDE :
Chemin de fer d'Otavi, 43.
AGAVE :
Mexique, 44.
Yucatan, 393.
AMÉRIQUE DU NORD :
Chevaux des Indiens, 748.
AMÉRIQUE DU SUD :
Indiens, 391.
ASIE CENTRALE :
Expédition du Dr Stein. 51, 635, 960.
AUSTRALIE :
Lapins, 848.
AUSTRALIE OCCIDENTALE :
Coton, 861.
BIRIKI : (Saumon du Congo), 532.
BANGALA (Les), 947.
BIRMANIE :
Caoutchouc, 754.
BORNÉO ANGLAIS :
Situation économique, 537.
CAFÉ :
Costa-Rica, 47.
CALIFORNIE :
Nouveau lac, 394.
CAMBODGE :
Traité de frontières avec Siam, 540.
CANTON ET MACAO, 463.
CAOUTCHOUC :
Abyssinie, 471.
Birmanie, 754.
Bornéo anglais, 537.
Culture du caoutchouc, 842.
Ceylan, 54, 476, 750.
Etats malais fédérés, 753, 85
Mozambique, 821.
Soudan, 471.
CAOUTCHOUC ARTIFICIEL, 841.
CEYLAN :
Age de la pierre chez les Véda 545.
Caoutchouc, 54, 476, 750.
CHARTE COLONIALE (Projet de), 34 et suivants.
CHEMINS DE FER :
Cap au Caire, 129.
Colonies allemandes, 627.
Grands lacs africains, 624.
Hedjaz, 634.
Otavi, 43.
Yunnan, 539.

CHILI :
Nouveau volcan, 747.
CHINE :
Avenir économique. 211.
Dette extérieure, 856.
Développement industriel, 964.
Famine, 544.
Influence allemande, 222.
Yang-tsé-Kiang, 965.
CONGO : (Etat indépendant du),
Bœufs et Zébus, 462.
Transports automobiles, 731.
CONGO FRANÇAIS :
Contrats de travail, 626.
Folklore, 147.
COSTA-RICA :
Agriculture, 47.
COTON :
Abyssinie, 471.
Australie occidentale, 861.
Colonies allemandes, 386.
Indo-Chine, 751.
Uganda, 740.
DIGUE D'ASSOUAN, 389, 739.
EGYPTE :
Digue d'Assouan, 389, 739.
Gomme arabique, 536.
Parti nationaliste, 123.
Rapport de Sir V. Corbett, 127.
ESCLAVAGE :
Droit Sino-annamite, 397.
ÉTATS MALAIS FÉDÉRÉS :
Caoutchouc, 753, 854.
Population et main d'œuvre, 955.
FOLKLORE :
Congo français (Fango), 147.
GOMME ARABIQUE :
Egypte, 536.
GUAYULE, 441.
GUYANE FRANÇAISE :
Situation économique, 748.
HEDJAZ :
Chemin de fer, 634.
ILE DE LA JAMAIQUE :
Tremblement de terre, 132.
ILES PHILIPPINES :
Description générale 1, et suiv.
ILES TONGA :
Tremblement de terre et de mer, 860.
INDE ANGLAISE :
Irrigation dans le nord-ouest, 50.
Justice criminelle, 631.
Peste, 544.
INDO-CHINE :
Coton, 751.
V. *Cambodge*.
JAVA :
Dépression maritime, 395.
LAC LOB-NOR :
Voyage du prof. Huntington, 752.
LAC TCHAD :
Population, 630.
LÉGISLATION COLONIALE, 161 et suiv.
MALADIE DU SOMMEIL, 41.
MATTO-GROSSO :
Description générale, 561 et suiv., 653 et suiv., 771 et suivants.
MÉSOPOTAMIE :
Expédition du Dr Grothe, 132.
MEXIQUE :
Agriculture, 42.
MISSION DU KWANGO, 73 et suiv., 169 et suiv.
MONT MÉRU, 472.
MONT RUWENZORI :
Ascension du duc des Abruzzes, 121.
MOZAMBIQUE :
Caoutchouc, 821.
Régime des terres, main-d'œuvre, impôts indigènes,
NIGER :
Chasse et pêche, 385.

NIGÉRIA DU SUD :
Ressources forestières. 852.
NOUVELLE GUINÉE HOLLANDAISE :
Exploration du vapeur Valk, 223.
Populations indigènes, 546.
PALESTINE :
Colonisation juive, 473.
PANISLAMISME AFRICAIN, 383.
PARAGUAY :
Colonies allemandes, 952.
PÉNINSULE MALAISE :
Races païennes, 134.
PERSE :
Description générale, 365 suiv., 436 et suiv., 491 et suiv., 603 et suiv., 713 et suiv., 803 et suivants.
PORT SOUDAN, 535.
RÉPUBLIQUES SUD-AFRICAINES :
Administration, 740.
RHODÉSIA :
Ressources, 387.
SOUDAN :
Caoutchouc, 471.
Situation générale, 950.
THIBET :
Voyage du Dr Tafel, 53.
TOGO :
Expédition d'œufs à couver, 218.
TRAVERSÉE DE L'AFRIQUE :
Expédition Alexander, 390.
Voyage de M. Landor, 623.
UGANDA :
Coton, 740.
USAMBARA :
Maladie du sommeil, 41.
VÉDAS :
Age de la pierre à Ceylan, 545
VICTORIA NYANZA :
Travaux de mesurage, 388.
YUNNAN :
Chemin de fer, 539.

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES



N° 1. — JANVIER

Pages

ALBERT MOULAERT. — Les Philippines 1

Chronique 41

BIBLIOGRAPHIE 58

N° 2. — FÉVRIER

La Mission du Kwango 73

HENRI ROLIN. — Comment se font les lois applicables aux colonies 101

Chronique 121

BIBLIOGRAPHIE 136

N° 3. — MARS

R. R. TRILLES. — Proverbes et devinettes chez les Fangs au Congo Français 147

La Mission du Kwango 169

PIERRE LEROY-BEAULIEU. — La Chine se réveille-t-elle ? . . . 211

Chronique 217

BIBLIOGRAPHIE 227

N° 4. — AVRIL

ANDRÉ VAN ISEGHEM. — Un projet de Charte Coloniale 342

AUGUSTE BRICTEUX. — Au pays du Lion et du Soleil en Perse. . 365

Chronique 383

BIBLIOGRAPHIE 399

N° 5. — MAI

AUGUSTE BRICTEUX. — Au pays du Lion et du Soleil en Perse. . 411

Le Guayule 437

Le bétail au Congo : Bœufs et Zébus 442

La rivière des Perles. — Canton et Macao 463

Chronique 470

BIBLIOGRAPHIE 478

N° 6. — JUIN

AUGUSTE BRICTEUX. — Au pays du Lion et du Soleil en Perse. . 491
Chronique 532
BIBLIOGRAPHIE 539

N°s 7-8. — JUILLET-AOUT

F. VAN DIONANT. — Le Rio Paraguay et l'Etat Brésilien de Matto-Grosso 561
AUGUSTE BRICTEUX. — Au pays du Lion et du Soleil en Perse. . 603
Chronique 623
BIBLIOGRAPHIE 640

N°s 9-10. — SEPTEMBRE-OCTOBRE

F. VAN DIONANT. — Le Rio Paraguay et l'Etat Brésilien de Matto-Grosso 653
AUG. BRICTEUX. — Au pays du Lion et du Soleil en Perse. . . 713
Les transports automobiles au Congo. 731
Chronique 739
BIBLIOGRAPHIE 757

N° 11. — NOVEMBRE

F. VAN DIONANT. — Le Rio Paraguay et l'Etat Brésilien de Matto-Grosso 771
AUG. BRICTEUX. — Au pays du Lion et du Soleil en Perse. . . 803
L. R. — Afrique Orientale Portugaise. — Mozambique. . . . 821
Chronique 841
BIBLIOGRAPHIE 863

N° 12. — DÉCEMBRE

AUG. BRICTEUX. — Au pays du Lion et du Soleil en Perse . . . 879
F. VAN DIONANT. — Le Rio Paraguay et l'Etat Brésilien de Matto-Grosso 897
L. R. — Afrique Orientale Portugaise. — Mozambique. . . . 935
Les Bangala 947
Chronique 950
BIBLIOGRAPHIE 967


IMPRIMERIE NOUVELLE • SOC. AN. BRUXELLES

BULLETIN

DE LA

Société d'Etudes Coloniales



SEPTIÈME ANNÉE

N° 1. — JANVIER 1900

BRUXELLES
IMPRIMERIE A. LESIGNE
Rue de la Charité, 23
1900

SOMMAIRE

	Pages
G. LEVAL. La Chine d'après des auteurs récents	1
CARTON DE WIART. Le Budget des Colonies à la Chambre française	24
D. C. Le Rapport sur les Colonies allemandes	30
Dr DRYEPONDT. L'Expédition scientifique anglaise contre la Malaria à la Côte occidentale d'Afrique	35
J. PLAS. La Question des Cables	42
Chronique	50
Bibliographie	61
Sociétés Commerciales	67

GRAVURES

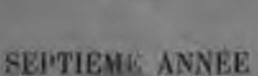
Vue intérieure de la Muraille de Pékin	1
Pékin. La Muraille	3
Pékin. Le Rata-Mem	4-5
Pékin. Porte de la Ville défendue	9
Pékin. Palais d'Été	15
Phare à l'embouchure du Fleuve Bleu	16-17
Pékin. Pavillon du Palais d'Été	18-19
Tribunal chinois	21
Carte des cables sous-marins	[redacted] en-t



BULLETIN

DE LA

Société d'Etudes Coloniales



SEPTIÈME ANNÉE

Nº 1. — JANVIER 1900

BRUXELLES
IMPRIMERIE A. LESIGNE
Rue de la Charité, 23
1900

